This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AP
20
.R5

LA REVUE DE PARIS

LA

8531

REVUE DE PARIS

QUATORZIÈME ANNÉE

TOME QUATRIÈME

Juillet-Août 1907

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1907

LA DENTELLE DE THERMIDOR

I

Dans les premiers jours de juillet 1794, an II de la République, le vicomte Florent du Chardonnais, ex-volontaire à l'armée de Condé, commit une imprudence qui pouvait lui coûter cher. Ce jeune gentilhomme, qui était en sûreté à Coblentz, passa la frontière, bien qu'il fût porté sur la liste des émigrés, et rentra en pays français, appelé d'urgence, avait-il dit à ses intimes, par une très importante affaire d'intérêt.

La chance le favorisa d'abord. Malgré ses mains blanches et une tournure qui fleurait son aristocrate d'une lieue, M. du Chardonnais, déguisé en paysan, parvint sans encombre jusqu'à Paris, but de son téméraire voyage. Il y entra, le 20 floréal, au matin.

Dès qu'il eut franchi, sous le regard soupçonneux des patriotes, la ci-devant barrière du Trône devenue « barrière Renversée », il se crut sauvé, et sentit en toute sa personne le soudain et joyeux allègement qu'éprouverait un navigateur entrant au port après une traversée périlleuse. Et c'est en sifflotant, mais entre ses dents, par un reste de prudence, cet air du *Devin de village* que chantait si joliment et si faux tout ensemble la pauvre Reine en son théâtricule de Trianon, qu'il se dirigea d'un pas alerte vers la rue Guénégaud. Là demeurait

171634

le citoyen Cloquet, l'un de ses anciens hommes d'affaires, par lequel il se savait attendu.

Certes elle l'avait bien surpris, — quoique agréablement, — la lettre de ce Cloquet, reçue quinze jours auparavant à Coblentz, précisément à l'heure d'une de ces crises de dénuement aigu qui là-bas, périodiquement et à intervalles de plus en plus rapprochés, mettaient à l'épreuve la constance du vicomte.

De même que presque tous ses compagnons d'infortune, M. du Chardonnais avait suivi les princes à l'étranger comme à une partie de plaisir. C'était la mode d'émigrer : il avait émigré, sans plus réfléchir. On s'en allait — tout le monde le disait — pour quelques semaines, pour quelques mois peut-être, tout au plus. Il s'était donc cru abondamment pourvu, avec son argent de poche et les quelques centaines de louis que le sieur Cloquet avait ordre de lui faire passer en Allemagne, et qu'aux premiers jours il lui avait fait passer en effet.

Mais la partie de plaisir avait duré au delà, très au delà du temps prévu, ou, plutôt, elle avait cessé d'en être une. La mort du Roi, celle de la Reine, les défaites des armées de secours, tant de catastrophes, publiques ou privées, avaient changé, même pour les plus optimistes, la comédie révolutionnaire en une sombre tragédie aux péripéties sanglantes, au dénouement incertain.

Peu à peu, pendant que le découragement gagnait les cœurs, l'argent des réfugiés de Coblentz s'épuisait. Bientôt, ce fut la misère, à peine atténuée par les maigres subsides qu'on arrachait de temps en temps au mauvais vouloir de l'Électeur. Des duchesses, riches en France d'un million de rentes, connurent la faim. Mais ce dont souffraient surtout ces exilés dont la pauvreté ne se croyait pas dispensée de tenue ni même d'élégance, c'était — bien plus que de manquer parfois des choses indispensables — d'être privés d'un superflu qui leur était si nécessaire. Les plus braves, ceux qui sans hésiter eussent fait dans un combat, le sacrifice de leur existence, ne pouvaient accepter de mourir vivants aux habitudes du beau monde. On en cite, qui, défaillant d'inanition, employèrent leurs derniers sols à faire emplette d'une boîte de poudre à la bergamote, ou d'un ruban pour leur catogan. Le vicomte Florent du Char-

donnais, joli homme, aimé des belles, — naguère l'un des astres de ce Versailles dont M. le comte d'Artois était le soleil, — avait poussé l'héroïsme plus loin que tout autre. Il dîna plus d'une fois secrètement d'un morceau de pain. Mais jamais on ne le vit qu'en bas de soie et en talons rouges. Bien plus, il trouva moyen, — on ne sait par quel prodige d'économie pour lui-même — de rester obligeant pour autrui, et presque libéral. Souvent il s'offrit ce luxe de secourir d'une petite somme d'argent un frère en indigence ; et quand il se promenait en ville avec une dame, s'il passait rapidement devant les trop somptueux étalages des orfèvres, il s'attardait volontiers aux humbles éventaires des mercières ou des fleuristes, pour faire hommage à sa compagne d'un ruban ou d'un bouquet.

Le séquestre qui frappait en France les biens des émigrés était devenu de plus en plus rigoureux : le moment arriva où l'homme d'affaires Cloquet se trouva dans l'impossibilité de percevoir même les bribes de revenus dont il réconfortait de temps à autre les finances de son ancien maître. Il l'en informa respectueusement, et non sans l'assurer d'un dévouement qui ne laisserait point échapper, si elle se présentait, l'occasion de le servir.

« Voilà du moins un brave homme! » se dit M. du Chardonnais, pour qui cette nouvelle était le coup de grâce.

Voyant approcher le jour désormais inévitable de son dernier écu, pour conjurer, pour retarder tout au moins le naufrage de ses élégances, il s'avisa d'un expédient inattendu : il travailla. Il ne se fit pas menuisier, comme le chevalier de Rohan, ni maître d'école, comme M. le duc de Chartres : car il n'avait pas plus de goût pour le rabot que pour la grammaire. Mais il se rappela qu'il avait été réputé jadis, dans la société de madame de Polignac, pour le talent avec lequel il faisait la salade, aux dîners intimes de l'amie de la Reine... Sa Majesté elle-même, un soir, avait daigné lui en faire compliment. Il lui vint alors l'idée de consacrer ce qui lui restait d'argent à l'acquisition d'un petit matériel composé de deux burettes, d'une fourchette et d'une cuiller, — le tout enfermé dans un joli sac à main ; — et il fit annoncer par la *Gazette de Coblentz*, que M. le vicomte du Chardonnais, réfugié Français, s'offrait à aller faire la salade en ville, moyennant un louis, selon les

rites et avec les condiments usités jadis à la cour de France.

Le succès fut prodigieux. Chaque citadin opulent ou seulement aisé voulut réjouir ses convives, au moins une fois, de l'authentique salade du roi Louis XIV, monarque dont le prestige demeure si majestueux au pays d'outre-Rhin. Le vicomte fit ses débuts chez M. le bourgmestre, qui donna tout exprès un banquet au corps de ville. Introduit dans la salle du festin après le deuxième service, le jeune émigré, en habit brodé et en manchettes de dentelles, opéra devant les invités avec tant d'adresse, mélangea l'huile et le vinaigre dans des proportions si heureuses, et retourna cette salade municipale avec une grâce si aristocratique, que tous ces bons Allemands — leurs femmes surtout — la proclamèrent vraiment royale, et, séance tenante, en demandèrent une seconde. De ce moment, le vicomte fut « lancé », comme on dirait aujourd'hui. Il ne se donna plus dans Coblentz de dîner prié sans une salade assaisonnée par le Français. Il ne pouvait plus suffire aux commandes. Il lui advint d'avoir jusqu'à cinq salades dans la même journée. A un louis la salade, c'était, sinon la fortune, du moins l'aisance. Bientôt il haussa ses prix. Il ne se dérangea plus à moins de trois louis. Et, naturellement, sa vogue en fut accrue : ainsi vont les choses en ce monde.

Grâce à son industrie, M. du Chardonnais connut encore de beaux jours. Et, tant il est vrai que les malheurs publics nous émeuvent surtout par leur contre-coup sur notre particulier, il en oublia presque la Révolution. Pendant deux mois et plus, M. du Chardonnais gagna ce qu'il voulut. Et comme la misère, seule, avait eu le pouvoir de le rendre économe, il redevint dépensier, avec délices. Pour commencer, il engagea deux laquais, loua un équipage, et n'alla plus faire ses salades qu'en carrosse de cérémonie. Il eut sa loge au théâtre et un cuisinier. Il donna à souper (à souper seulement, à son grand regret, vu qu'il était occupé en ville à l'heure des dîners); et, par là, il acheva de conquérir la royauté de la petite société de Coblentz. Bref, en dépit des envieux qui l'accusaient sourdement de déroger à la noblesse par sa bizarre industrie, il fut vraiment pendant quelques semaines l'homme en vue de l'émigration.

Mais ce qui l'enchantait le plus, dans ce retour inespéré de

la fortune, c'est qu'il pouvait satisfaire à sa guise, comme aux jours de prospérité, le goût qu'il avait toujours eu d'être galant, libéral, et même magnifique avec les dames. Il avait une dévotion toute française pour ces charmantes et futiles créatures; et, bien qu'il pût prétendre à être aimé pour les seuls agréments de sa personne, et qu'il le fût en effet, il se plaisait à combler ses amies de présents, et à les réjouir par de coûteuses surprises. Et ce qu'il en faisait, ce n'était point — comme tant d'autres — dans le dessein de mieux fixer leurs changeantes sympathies; ni, moins encore, d'obtenir de leur gratitude intéressée ces secrètes faveurs qui, pour toute âme bien née, n'ont de prix que lorsqu'on les doit au seul amour. La vanité elle-même, cette fée qui d'Harpagon ferait un prodigue, n'y était pour rien. Il donnait par plaisir, et par l'instinct galant et patricien de donner; peut-être aussi pour l'agrément de voir briller dans deux beaux yeux la flamme heureuse du désir deviné et satisfait.

C'est ainsi qu'un jour — il était alors à l'apogée de sa vogue — il voulut régaler une des plus charmantes femmes de l'émigration, madame la duchesse de L..., d'une partie à la foire, alors renommée, d'un village proche de Coblentz. Cette foire avait bien de quoi tenter une jolie Française qui, sur la terre d'exil, était demeurée coquette comme à Trianon. Cette fête de village, qui, pendant huit jours attirait toutes les femmes de la ville et des cantons voisins, s'appelait « la foire aux dentelles ».

C'était là que les paysannes des Flandres, celles de Malines surtout, venaient vendre les chefs-d'œuvre de fil où elles usent leurs yeux pendant les veillées d'hiver. A trente ans, une dentellière a la vue perdue. C'est une des raisons pour lesquelles les dentelles coûtent si cher : le prix doit payer les yeux de l'ouvrière et représente le pain de sa vieillesse.

La foire se tenait à l'extrémité du village, dans une petite vallée riante, sur les bords d'un ruisseau ombragé. Les boutiques de toile et les éventaires des dentellières étaient alignés sur l'herbe, le long d'une allée de peupliers où les cotillons rouges des Gretchen semblaient de loin des coquelicots agités par le vent. Le vicomte et la duchesse flânèrent une heure dans la foule, délicieusement. Ils passèrent devant un ménétrier qui,

debout sur un tonneau, dans une guinguette en plein vent, râclait un vieil air; des paysans et des villageoises dansaient en chantant. Les deux émigrés se regardèrent, songeant aux fêtes champêtres de ce Trianon qu'ils ne reverraient plus. Et soudain le spectacle qu'ils avaient devant les yeux se para de la grâce mélancolique du souvenir. Une larme perla au bord des cils bruns de la jolie duchesse et roula jusqu'à la mitaine de sa main, où son ami la but d'un baiser.

Mais, heureusement, ils arrivaient devant les boutiques de dentelles; et aussitôt, comme par enchantement, la jeune femme retrouva sa gaîté. Elle s'arrêtait devant les étalages, dépliant, chiffonnant, laissant, reprenant les marchandises, comme elle eût fait jadis chez mademoiselle Bertin, modiste de la Reine... Ravie, elle s'enivrait de la volupté de manier les tulles souples, les broderies somptueuses qui semblaient dues à l'aiguille des fées; de baigner, pour ainsi dire, ses doigts blancs dans leur blancheur transparente et d'une douceur presque fluide. Et elle jugeait sans appel, en connaisseuse qui avait laissé à Paris, dans son hôtel, au fond d'un tiroir, pour plus de cent mille écus de guipure d'Angleterre et de point d'Alençon. Mais, hélas! où étaient maintenant ses dentelles? et son hôtel neuf de la rue Saint-Dominique?... et Paris, et la France?... Et comme le passé la frôlait encore une fois de son aile morose, brusquement, elle voulut s'arracher aux tentations : pressant le pas, résolue à ne plus rien voir, elle entraîna son compagnon vers la sortie de la fête. Mais, devant le dernier étalage, auquel elle eut l'imprudence d'accorder un furtif regard, elle s'arrêta encore, étouffant un cri d'admiration.

Suspendue juste à hauteur des yeux, festonnant le fronton de la boutique de toile, une large bande de Malines, déroulée, étalait sa splendeur ambrée. Dans un réseau d'une incroyable finesse, sous les fleurs et les arabesques, des oiseaux, des papillons, des libellules, tout le monde ailé de l'azur était captif, surpris en plein vol par on ne savait quelle chasseresse magicienne, armée du filet d'Arachné.

Devant cette merveille, d'autres promeneuses élégantes, des châtelaines des environs s'étaient groupées. L'une d'elles, mordue au cœur par le désir de posséder cette parure royale, interrogea la vendeuse. Le prix qui fut demandé la refroidit.

La dentellière, qui disait avoir mis dix ans à faire ce travail, voulait vingt florins de l'aune, soit cinquante ducats d'or pour la pièce entière. C'était une petite fortune. La dame, épouvantée, passa avec ses amies. Madame de L..., qui avait suivi la négociation en curieuse que sa pauvreté en désintéressait d'avance, songeait, elle aussi, au fichu dont cette dentelle eût rehaussé la blancheur de ses épaules, à l'écharpe dont elle eût entouré, comme d'une nuée, sa taille de déesse : et, une fois de plus, elle sentit l'amertume de n'être plus riche. Poussant encore un soupir, elle reprit, en détournant la tête, le bras du vicomte. Mais déjà celui-ci, dont le visage s'éclairait du bonheur de faire une folie, avait, pendant cette rêverie, glissé une bourse d'or dans la main de la marchande. De sorte que, quand son amie rentra dans l'heure présente, ce fut juste pour recevoir, en ses petites mains tremblantes de surprise, le mince carton ficelé d'une faveur bleue. Elle ne dit pas un mot, tant elle était émue, tant son cœur était gonflé de joie reconnaissante. Il ne parla pas non plus, goûtant jusqu'à l'ivresse le plaisir de l'avoir faite heureuse. Et tous deux, sans bien savoir où ils allaient, — ni ce qu'ils faisaient, sinon qu'ils marchaient ensemble, — s'en furent en silence le long du ruisseau, vers les bois...

Ils ne rentrèrent à Coblentz que le soir, très tard. Le vicomte reconduisit sa jolie compagne jusqu'au modeste logis qu'elle habitait à l'extrémité de la ville; et quand il fut de retour chez lui, il trouva dans son antichambre deux ou trois billets, pleins de reproches, de clientes qui l'avaient attendu vainement pour leurs salades.

Le bruit de la prodigalité de M. du Chardonnais se répandit en ville. Il fut loué par les uns et blâmé par les autres. Mais les femmes généralement critiquèrent madame de L... d'avoir accepté un si considérable présent. N'était-ce pas avouer, sans le dire, qu'elles l'enviaient? Nul ne put du moins accuser la jolie duchesse d'ostentation. Même à ses amies elle ne montra point la merveilleuse dentelle. Elle ne la porta ni en guimpe, ni en écharpe, ni en garniture de robe. Et, comme elle était à elle-même sa couturière, sa lingère, sa blanchisseuse, comme elle n'avait plus de fille de chambre pour la trahir, on ignora toujours ce qu'elle en avait fait.

Il faut croire pourtant que le vicomte — c'était bien le moins — était dans la confidence : car, lorsqu'on risquait devant lui quelque allusion, il ne pouvait se défendre de sourire...

On finit par supposer — et l'hypothèse n'avait rien de trop invraisemblable — que la cigale qu'avait été madame de L... s'était enfin convertie à la prudence de la fourmi, et que, prévoyant les jours de disette, elle avait monnayé en espèces sonnantes, mais sans le crier sur les toits, le somptueux cadeau de son prodigue ami.

D'ailleurs, cette journée de la foire aux dentelles — bien qu'il en gardât avec ravissement le souvenir — ne sembla pas avoir porté bonheur au vicomte. La fortune, âpre déesse, n'aime ni l'amour ni les amants heureux. Et ce même mois d'avril, qui avait vu triompher M. du Chardonnais comme faiseur de salades, vit aussi sa décadence. Les Coblentzois finirent par se blaser sur l'aristocratique tour de main du gentilhomme; la première curiosité tombée, on s'avisa qu'on payait bien cher le plaisir de voir un jeune monsieur français verser de l'huile et du vinaigre dans un saladier. Et les romanesques Allemandes, assez déçues au fond par l'élégance un peu frêle de ce presque trop joli M. du Chardonnais, revinrent sans effort à leur habitude de faire leur salade elles-mêmes. Vers la fin d'avril, le vicomte n'avait plus en ville qu'une salade par jour. Bientôt il n'en eut plus tous les jours. Enfin il n'en eut plus du tout. Et, comme il ne gagnait plus rien, le moment vint vite où il se retrouva pauvre comme devant. Cette nouvelle disgrâce du sort affecta cruellement l'imprévoyant émigré, qui s'était cru tiré d'affaire pour longtemps, sinon pour toujours. A la rigueur, le faiseur de salades délaissé eût pris son parti de l'inconstance de sa clientèle. Mais l'ancienne fleur des pois de Trianon, l'émule des Lauzun et des Coigny ne se résignait pas à l'abdication, définitive cette fois, de cette royauté de la mode si ingénieusement, si laborieusement reconquise.

Quand M. du Chardonnais, son équipage et ses laquais congédiés, eut quitté son bel appartement de la *Lindengasse* pour s'installer dans une mansarde d'une humble maison des faubourgs, il lui advint de songer sérieusement au suicide. Pen-

dant toute une semaine, il s'enferma, ne voulant voir personne, — précaution bien inutile, hélas! car personne ne songeait à visiter son indigence... « Soyez heureux! » a dit le sage.

Il n'eut même pas, dans son infortune, le réconfort de la présence de son amie, madame de L..., qui, depuis peu, était partie pour Hamm-en-Westphalie, appelée par son service auprès de madame la comtesse d'Artois. C'est le septième jour de cette crise — qui eût fini Dieu sait comme! — que M. du Chardonnais reçut la lettre, certes fort digne d'attention, de son homme d'affaires Cloquet. Cette lettre était ainsi conçue :

Monsieur le Vicomte,

J'ai été assez heureux pour trouver acquéreur de votre terre de Neufmoutiers-en-Brie. Un fournisseur des armées, dont je ne suis pas autorisé à dire le nom, offre un prix inespéré de ce domaine, qui a pour lui l'avantage de pouvoir se réunir aux métairies voisines du Ménillet et de Champrose, qu'il possède déjà secrètement. Ce très riche personnage, assez influent pour obtenir la levée du séquestre, est disposé à vous donner, de ladite terre de Neufmoutiers, vingt mille écus payables, non pas en assignats, mais en bel or sonnant et trébuchant. Si l'affaire vous convient, elle est conclue. L'acheteur vous remettrait la somme en mains propres, à Paris, chez moi, contre votre quittance : — car, dans les circonstances actuelles, on ne saurait songer à tirer, de Paris, une lettre de change sur une place quelconque de l'étranger.

J'ai pensé, Monsieur le Vicomte, que ces propositions, vu le malheur des temps, étaient singulièrement avantageuses; et la fidélité que je garde à votre maison m'autorise à vous les transmettre.

Si vous vous décidiez à les accepter, il vous serait facile, quoique émigré, de franchir sous un déguisement la frontière rhénane, où la surveillance, depuis que l'on craint la guerre dans l'Ouest, est nulle ou presque nulle. A Paris, la maison du zélé sans-culotte que j'ai la réputation d'être — car il faut vivre! — vous serait un sûr asile pour les deux ou trois jours que vous auriez à y passer.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Vicomte, votre très humble et très obéissant serviteur,

CLOQUET

Rue Guénégaud, au coin de l'ex-quai Conti, au premier étage.

P.-S. — *La prudence exige, et je vous prie de m'en excuser, — que je vous adresse la présente sous le couvert d'un correspondant que j'ai à Francfort-sur-Mein, lequel se chargera de vous la faire parvenir.*

Quand M. du Chardonnais eut achevé la lecture de cette missive, il crut avoir rêvé, et, s'étant frotté les yeux, il relut. Bien qu'il fût amateur de belles-lettres, et qu'il sût goûter les bons auteurs, — Marmontel, par exemple, et M. Bernardin de Saint-Pierre, — jamais prose ne lui avait paru plus agréable, plus captivante.

Certes le déplacement auquel il était convié n'était pas exempt de périls; et, sur le premier moment, il lui sembla qu'on pourrait aussi bien conclure l'affaire par correspondance. Mais le risque qu'il y avait, en des jours si troublés, à faire voyager, par un autre que soi-même, vingt mille écus d'or, la crainte surtout de rebuter par quelque retard inopportun l'acheteur qui lui tombait du ciel, le décidèrent à tenter l'aventure.

En un instant, son parti fut pris. La vente de ses dernières hardes et celle de quelques menus bijoux, épaves des splendeurs naufragées, dont il n'avait pu jusqu'alors se résoudre à se défaire, lui procurèrent en quelques heures la somme nécessaire à son voyage. Et, le soir même, en dépit des objections de deux ou trois camarades auxquels il se confia, il avait quitté Coblentz, après en avoir avisé par écrit, sa chère duchesse, — et aussi, par déférence, Monseigneur le comte d'Artois.

II

Donc, le vicomte Florent du Chardonnais, ayant passé sans accident la barrière Renversée (nouveau style), se dirigeait d'un pas allègre vers la rue Guénégaud, demeure du citoyen Cloquet. Et, chemin faisant, — car, par une lettre rédigée avec la prudence convenable, il avait averti Cloquet de son arrivée pour ce même matin, — il songeait à cet excellent fournisseur des armées qu'il allait voir, et surtout aux beaux écus d'or qu'il allait palper. Prévoyant, il s'était ceinturé d'une sorte

de longue escarcelle, dissimulée sous sa veste paysanne, et dans laquelle, d'avance, il les entendait sonner.

Déjà il était arrivé sur les quais, tout ensoleillés par cette chaude matinée de juillet, — ou de floréal, puisque ces odieux républicains avaient bouleversé jusqu'au calendrier! — Et, contemplant sur sa gauche l'alignement des hautes maisons de pierre, séparées parfois par le mur bas d'un jardin; ou bien, sur sa droite, laissant son regard suivre les fuyantes perspectives de la Seine, — enjambée par la cathédrale géante comme par un colosse de Rhodes chrétien, — il goûta dans son cœur la joie, décuplée par le péril, de revoir après si longtemps ce paysage urbain et ces choses familières, qui restaient immuables alors que tout le reste avait changé. Et, par cette belle matinée, un optimisme d'homme jeune et sain fit plus légère encore son âme légère; il eut cette sensation intense que, malgré tout, la vie était bonne à vivre.

Il fut vite arrivé à la demeure du sieur Cloquet. C'était une vieille bâtisse, étroite, et haute d'étage, qui, suivant la mode du temps, se courbait en arrière à partir de l'entresol, comme pour éviter, tant la rue était peu large, d'aller donner du toît dans la maison d'en face. On peut la voir encore de nos jours, à l'angle de la rue de la Monnaie et de la rue Guénégaud. Prestement, après avoir sondé d'un rapide regard l'ombre de cette ruelle obscure, M. du Chardonnais franchit la porte basse, arrondie comme le trou d'une souricière. Il monta en quelques bonds joyeux vingt ou trente marches d'un escalier poudreux, et s'arrêta au premier étage devant une porte sur laquelle on lisait ces mots, inscrits à la craie avec une simplicité toute lacédémonienne et dont les derniers, si averti qu'il fût, lui firent faire un peu la grimace : *Cloquet* (*Léonidas*) *secrétaire de la section des Bons Sans-Culottes*. Le cœur battant quelque peu, moins de la rapidité de l'ascension que de la pensée des écus qui l'attendaient derrière cette porte, le vicomte tira d'une main hâtive l'humble pied de biche qui y était suspendu.

Une sonnette fêlée tinta dans le silence. Aussitôt un bruit de pas se fit entendre; et le citoyen Cloquet, un petit homme roux, à figure chafouine, parut sur le seuil. Sans mot dire, il attira par la main son ancien client dans l'appartement, en serrant avec émotion cette main contre son cœur.

Ce geste, dont les circonstances excusaient la familiarité, conquit M. du Chardonnais autant que l'évident, le surprenant contentement qui étincelait dans les yeux jaunes du citoyen. La scène lui parut digne du pinceau de l'incomparable Greuze; et, comme il était doué d'une imagination très vive, il la vit tout de suite faisant pendant à l'*Accordée du village* sous ce titre : *Le retour du seigneur émigré*. Aussi mit-il une bienveillance presque cordiale, dans le : « Bonjour, mon brave Cloquet! » dont il daigna saluer lui-même ce modèle des hommes d'affaires.

Dès qu'il se fut installé devant un massif secrétaire en noyer, dans le propre fauteuil du citoyen, aux premiers mots, celui-ci le réjouit de la nouvelle que la vente était conclue, et l'argent prêt. Seulement, — mais qu'importait ce détail? — M. le vicomte ne verrait pas le fournisseur des armées; pris de peur, l'acheteur ne voulait plus se montrer.

— Passons! — dit M. du Chardonnais, fermement résolu à ne soulever aucune difficulté dilatoire. — Il me suffit qu'il paie.

Cloquet sourit en signe d'acquiescement.

— J'ai donc rédigé cet écrit, — prononça-t-il.

Et, faisant jouer le cylindre ventru du secrétaire de noyer, il prit sur la tablette un papier, noirci d'écriture menue, qu'il tendit au seigneur, si pressé de ne plus l'être, de Neufmoutiers-en-Brie.

— C'est au fournisseur des armées que je vends, et non point à vous, — dit le vicomte, après avoir lu. — C'est donc son nom à lui, et non pas le vôtre, qui devrait figurer sur le reçu.

En quelques mots, le dévoué Cloquet expliqua au gentilhomme que l'acquéreur, maintenant, ne voulait pas non plus être nommé.

— Passons encore! — dit M. du Chardonnais, qui aurait donné quittance au diable en personne.

Et, allègre, il rapprocha son fauteuil du secrétaire pour signer.

Mais, au moment de tremper la plume dans l'encrier, il hésita, la main suspendue comme en point d'interrogation.

— L'argent? — demanda-t-il.

Cloquet sourit derechef; sans mot dire, il ouvrit la fenêtre, et le soleil, comme une pluie de Danaé, inonda la chambre.

Le vicomte reposa la plume sur la tablette.

— L'argent du fournisseur des armées? — fit-il, comme effleuré d'un mauvais doute.

— Là, — fit le petit homme.

Et, se penchant au dehors, il étendait le bras sur sa gauche, dans la direction de l'ancienne rue des Lavandières.

Derrière lui, M. du Chardonnais, curieusement, se penchait aussi. Mais, dans la rue étroite et noire, il n'apercevait, en fait d'or, que celui qu'y jetait en flèches aveuglantes le dieu soleil.

Il comprit cependant que l'homme d'affaires entendait désigner certaine maison à pignon de la rue des Lavandières, remarquable par l'enseigne d'une tête de négrillon rouge, — qu'on voyait très bien en se tournant un peu, affirmait-il; mais que le vicomte renonça bientôt à apercevoir lui-même, car il en avait presque perdu l'équilibre sans y réussir.

Néanmoins, comme le bon Cloquet semblait attacher une grande importance à ce qu'il eût vu cette maison, il finit par affirmer qu'il la voyait, — par pure obligeance.

Et il revint à son fauteuil, appréhendant d'avoir gagné quelque fâcheux torticolis.

Alors, ayant fermé la fenêtre, Cloquet lui expliqua que la maison à l'enseigne du négrillon rouge était précisément celle du fournisseur des armées. Et il exposa la combinaison, bien simple.

Le fournisseur, prévenu, attendait avec la somme en bel or, toute préparée en vingt-quatre rouleaux de cent louis chaque. Lui, Cloquet, — il en était ainsi convenu, — lui portait la quittance et, en quelques minutes, revenait avec le magot, dissimulé dans ses vastes poches. De cette manière, l'acquéreur, selon son vœu, restait inconnu du vendeur; et celui-ci, sans autres formalités ni délai, touchait soixante mille livres, avec lesquelles il pouvait repartir à l'instant même, agréablement lesté, pour la terre d'exil.

M. du Chardonnais, craignant par-dessus tout des lenteurs qui, dans sa périlleuse situation, pouvaient tout compromettre, remercia chaleureusement le dévoué Cloquet, et, se courbant sur la tablette, où la quittance attendait toujours, il signa.

Mais, comme il achevait son paraphe, il leva les yeux par

hasard et rencontra, dans un miroir fêlé, pendu au mur, les yeux jaunes du maître du logis qui, debout derrière son fauteuil, le regardait signer. Et il y retrouva cette même expression joyeuse, — presque trop, — qui, lors de son entrée, avait éclairé l'ingrate physionomie du brave homme.

Et, de nouveau, M. du Chardonnais, se sentit ému de l'intérêt passionné que le secrétaire des Bons Sans-Culottes semblait porter à cette affaire; et, quand celui-ci s'échappa, muni de la quittance, non sans lui avoir adressé la recommandation d'être patient, il ne put se défendre d'honorer son zèle d'une franche poignée de main.

Il eut bientôt la satisfaction d'apercevoir par la fenêtre, au travers des carreaux, l'honnête Cloquet qui, à pas pressés, traversait la rue. Il put même le suivre d'un sympathique regard jusqu'à l'angle de celle des Lavandières, où l'ancien procureur tourna et disparut.

M. du Chardonnais revint alors s'asseoir devant le secrétaire ; et, pour occuper son attente, il se reprit à méditer sur l'emploi qu'il allait faire de ce Pactole.

Il avait supputé, assez exactement, que vingt mille écus étaient soixante mille livres de France, lesquelles valaient quelque chose comme six mille ducats d'Allemagne. Et de cette somme, mentalement, il faisait trois parts égales. La première, il la portait, dès son retour à Coblentz, chez le banquier du Prince Électeur, Justus Fafner, un ingénieux négociant, habile en l'art nouveau de faire fructifier l'argent : — car, après tant de vicissitudes, il s'était résolument converti à la sagesse, c'est-à-dire à l'épargne. — Mais, malgré les gros intérêts que servait Fafner, le vicomte décidait de garder par devers lui la deuxième part : il la destinait, dès lors, à l'acquisition d'une maison et d'un jardinet qu'il avait en vue, aux portes de la ville, en bon air, sur le coteau boisé d'Arnheim : car, sans parler de l'agrément d'être chez soi, il gardait comme une méfiance de lui-même et s'alarmait d'avoir, quatre fois l'an, à payer un loyer. Quant aux deux mille ducats restant, M. du Chardonnais leur avait donné dès le premier moment une affectation chère à son cœur. Il supplierait madame de L..., son amie, de lui faire cette grâce de les accepter, — non pas certes en témoignage d'une reconnaissance que tous les trésors de la

terre n'auraient pas suffi à acquitter, mais en vertu du privilège que lui conférait, pensait-il, leur réciproque tendresse, de partager avec elle les largesses imprévues de la Fortune.

Encore fallait-il trouver la formule ingénieuse dont il pourrait déguiser l'offre assez scabreuse, tout de même, de ces vingt mille livres. Car il connaissait l'ombrageuse fierté de madame de L... ; et, toute ruinée qu'elle fût, il redoutait qu'elle ne s'offensât de l'inélégance d'un présent en argent, où sa délicatesse pouvait voir un humiliant secours.

Un instant, il songea, pour se tirer d'embarras, à convertir la somme en quelque précieux bijou, bague ou collier. Mais, aussitôt, il se reprocha cette capitulation. Ce qu'il voulait, ce qu'il devait, c'était assurer à jamais son amie, comme lui-même, contre les laideurs de la pauvreté.

Avec vingt mille livres avantageusement placées, au denier quinze par exemple, comme chez Justus Fafner, on n'était pas riche, mais on devait pouvoir vivre. Et, pour en avoir le cœur net, il entreprit, bien qu'il ne fût pas fort habile aux chiffres, d'en calculer sur le papier le revenu exact. Mais le résultat, auquel il ne voulut croire qu'après une seconde épreuve, le navra par sa médiocrité.

Il posa la plume, se demandant ce qu'une ancienne dame d'honneur de la Reine ferait de mille écus par an.

Alors, songeant à la part qu'il s'était attribuée à lui-même, il demeura confondu de son avarice ; et il comprit qu'il ne pouvait faire moins que de grossir le lot de son amie de la maison riante et du jardinet d'Arnheim.

Puis, un vague espoir lui étant venu de s'être trompé dans son arithmétique, il reprit la plume, dans le dessein de calculer à nouveau le revenu de vingt mille livres. Mais, cette fois, il s'embrouilla tout à fait, et ne trouva plus que quinze cents francs : même pas de quoi entretenir la maison et le jardinet.

Alors, impérieuse à la fois et charmante, une solution lui apparut : mettre en totalité le prix de sa terre aux pieds de la divine duchesse. Après tout, un présent de soixante mille livres, galamment offert, — en louis d'or, par exemple, dans un joli coffre à friandises, — fleurait encore son gentilhomme. Et, si peu de chose que fût cette petite fortune, elle lui semblait plus présentable d'être exactement tout ce qu'il possédait.

Tout à coup, avec une brutalité de casserole, la sonnette tinta, — cette sonnette fêlée de l'antichambre, dont il connaissait la musique.

« Déjà! » pensa le vicomte. Et il s'empressa vers la porte, c'est-à-dire vers Cloquet, agréablement surpris de la fuite rapide du temps.

L'odieuse sonnette, comme impatiente, tintait toujours. Il ouvrit.

Aussitôt une dizaine de Sans-Culottes, fort laids et fort sales, coiffés de bonnets rouges et armés de piques, firent invasion dans l'appartement. En un clin d'œil M. du Chardonnais, avant même d'avoir pu songer à se mettre en défense, fut entouré, appréhendé au corps, réduit à l'impuissance.

Sans doute, il avait été reconnu dans la rue, et dénoncé par quelque drôle... Tout de suite, il accepta sa destinée, en gentilhomme, et, de lui-même, dédaigneusement, offrit aux liens ses mains blanches. Mais, comme il était noble jusqu'au cœur, sa première pensée, dans son infortune, fut pour Cloquet, son hôte, que l'aventure pouvait dangereusement compromettre.

— Messieurs, — dit l'émigré aux citoyens qui, au nom de la loi, lui meurtrissaient patriotiquement les poignets, — je vous donne ma parole d'honneur que le maître de ce logis ignorait ma présence chez lui. Je me sentais poursuivi : la porte était ouverte, et j'ai pénétré ici, en son absence, à son insu.

Puis, encadré des affreux sbires, calme sous leurs injures, narguant leur *Ça ira* d'un sourire, il descendit l'escalier d'un pas ferme, presque rassuré sur le sort de Cloquet : tant il croyait à la vertu de cette parole de gentilhomme, — la sienne, — qu'il venait, en se parjurant pour la première fois de sa vie, d'offrir en holocauste au salut de son humble ami!

Car son âme, confiante et légère, encore lumineuse de ses pensers d'amour, ne fut même pas une seconde obscurcie du soupçon que c'était Cloquet, — le bon Cloquet, — l'homme aux yeux jaunes, qui l'avait livré.

Deux heures après ces événements, les redoutables portes de la prison de l'Abbaye se refermaient sur l'ami de madame de L..., en vertu d'un mandat de l'accusateur public, qui

renvoyait devant le tribunal révolutionnaire, pour être jugé comme ennemi du peuple, le ci-devant vicomte du Chardonnais, émigré.

III

La République une et indivisible n'était pas tendre pour les aristocrates. Mais elle leur était hospitalière : les prisons de Paris étaient combles. Plus spécialement réservée aux ci-devant, celle de l'Abbaye regorgeait.

On y comptait trois ou quatre détenus par cellule, et, un instant, le vicomte espéra presque qu'on allait le mettre en liberté, faute de place.

Pourtant, à force de compulser ses registres d'écrou, le citoyen greffier finit par s'aviser d'un galetas où il y avait deux couchettes et un seul prisonnier : — un poète, enragé pamphlétaire, dont M. du Chardonnais ne retint pas le nom.

Le greffier, aussitôt, ordonna que le nouveau venu y fût conduit.

Mais les recherches avaient été longues, et, lorsque toutes les formalités furent enfin accomplies, il était presque dix heures du soir. De sorte que, quand le pauvre vicomte fut introduit par un guichetier dans son nouveau domicile, le premier occupant, le poète, était déjà couché.

Il ne dormait pas encore, et, dès qu'il eut compris qu'il lui arrivait un compagnon d'infortune, il se leva civilement pour lui faire accueil. Il enfila à la hate le plus indispensable, c'est-à-dire ses bas et sa culotte, et, en un clin d'œil, il fut debout, encore en bras de chemise, il est vrai, mais avenant de sourire, et la main tendue.

Dès l'abord, une double sympathie les unit : celle du malheur et de la jeunesse. Car ce poète, lui aussi, était jeune et charmant. Il avait un large front et de beaux cheveux noirs, sans poudre, qui bouclaient naturellement.

Ils s'assirent, M. du Chardonnais sur une chaise de paille, et lui sur une table boiteuse, les seuls meubles de cette pauvre chambre. Et, les premiers compliments échangés, tout de suite, naturellement, — car un tel sujet vient de lui-même

aux lèvres des poètes, — tenté peut-être aussi par l'aubaine d'un confident de son âge, le pamphlétaire parla d'une jolie jeune fille blonde, détenue comme eux, dont il était amoureux. Car, si les prisons de la Terreur étaient combles, du moins elles n'étaient pas tristes. Dans celle-ci, les détenus des deux sexes se retrouvaient plusieurs fois par jour sous les ombrages d'un vaste cloître à ciel ouvert, entouré d'arcades; et, malgré la surveillance des gendarmes de service, malgré l'inévitable couperet, suspendu sur toutes les têtes, on riait, on causait, on échangeait des propos légers ou tendres.

Et, longuement, le prisonnier dit ces entretiens, ces jeux, ces galanteries dont s'adoucissait l'agonie d'un monde aimable et frivole, qui avait le courage de mourir, mais non celui d'être sérieux devant la mort. Bien entendu, le poète — l'aurait-il été sans cela? — conclut par l'offre de lire une élégie qu'il venait de composer en l'honneur de la jeune captive.

M. du Chardonnais se résigna de bonne grâce; mais il soupçonna, non sans vraisemblance, que les confidences de l'amoureux rimeur n'avaient été qu'un prétexte à faire connaître ses vers. Le poème lui parut d'ailleurs fort beau. Mais la pensée, qui le hanta pendant cette lecture, de son amie, à lui, et de leur bonheur plus que compromis, sans doute aussi les fatigues et les émotions de la journée, le jetèrent dans une si mélancolique torpeur qu'il s'endormit avant d'avoir pu faire son compliment à l'auteur.

Il eut d'autant plus de sujet de le regretter, que, le lendemain, de grand matin, pendant que lui, du Chardonnais, sommeillait encore, le poète fut appelé au tribunal révolutionnaire et guillotiné avec toute une fournée, avant huit heures : — car, depuis le 15 floréal, le bourreau ne voulait plus travailler qu'à la fraîche.

Le vicomte n'avait pas encore l'habitude de ces brusques disparitions, que les prisonniers appelaient entre eux le « plongeon » : il fut atterré quand, au réveil, le guichetier lui apprit qu'il ne reverrait plus son ami d'un soir.

Tristement, il descendit au préau, — car c'était l'heure de la promenade, — l'âme glacée, malgré son intrépidité, du frisson d'avoir senti passer la mort. La foule bigarrée des pri-

sonniers emplissait la cour du cloître. Hommes et femmes, mêlés, circulaient sous les arcades, ou se groupaient sous les arbres. Et des cris, des éclats de rires, où parfois s'égrenaient les perles d'une voix féminine, montaient de cette assemblée bourdonnante, turbulente presque comme une bande d'écoliers en récréation. M. du Chardonnais regardait aller et venir tous ces gens voués à la guillotine ; et, bien que préparé par les récits du poète, il s'étonnait, s'indignait de cette insouciance qui offensait le deuil et l'horreur de leur destinée.

Dans un coin de la cour, un groupe peu nombreux, mais plus bruyant que les autres, attira ses regards. Visiblement, c'était celui du beau monde. Des petits maîtres et des élégantes paradaient sur des chaises, faisant des grâces, en de beaux atours fanés, fripés, effilochés, — d'une richesse devenue loqueteuse et navrante. — On s'abordait, on se faisait des révérences et de grands saluts, comme au Cours-la-Reine ou au Palais-Royal. On eût dit d'une « promenade à la mode » de Debucourt, parodiée. C'était le coin des aristocrates incorrigibles, qui s'obstinaient à vivre entre eux, en coterie, niant jusqu'au bout l'odieuse égalité, même devant l'échafaud. Mais partout ailleurs on fraternisait. Le vicomte vit un vieux chevalier de Saint-Louis, très digne, offrir familièrement une prise de tabac à un savoyard déguenillé.

Un peu plus loin, des dames en grand habit, titrées sans doute, pour le moins de robe ou de finance, bavardaient sans vergogne avec des filles publiques, en marmottes, arrêtées pour avoir crié : « Vive le Roi ! » Car il y avait de tout dans cette foule. Les âges, les conditions s'y confondaient, s'y mélangeaient comme dans un inextricable écheveau, embrouillé — eût dit le défunt rimeur — par la main des Parques.

Une Antigone de quinze ans, guidant les pas d'un vénérable père aux cheveux blancs, passa, jolie et touchante : — la muse, peut-être, du pamphlétaire...

Et le vicomte, qui, parmi tant de compagnons de misère, cherchait vainement une figure de connaissance, sentit cruellement la détresse d'être seul.

Ses pensées funèbres pesèrent plus lourdement sur son âme. Il en fut accablé jusqu'à l'hallucination. Le ciel de floréal, dans

l'encadrement des murailles geôlières, était d'un azur implacable et dur, d'un bleu sinistre, métallique comme l'acier d'un couperet. M. du Chardonnais se souvint que ce cloître, vestibule de l'échafaud, était un ancien cimetière; et, soudain, tous ces hommes et toutes ces femmes lui apparurent comme autant de fantastiques promeneurs, déjà morts sans s'en douter, qui allaient, traînant avec eux, sur ces dalles pareilles à des tombes, leurs suaires qu'ils ne voyaient pas.

Épouvanté, il détourna la tête... C'est alors qu'il aperçut derrière lui, à quelques pas, contre le mur du cloître, un prisonnier vêtu de noir, assis sur un banc, qui lisait. C'était un prêtre. Et instinctivement, — car c'est là une des plus pures, une des plus consolantes fictions chrétiennes, que le prêtre soit l'ami de tous, — il alla, il courut presque vers lui comme vers un ami.

Il ne lui parla pas, mais il s'assit à l'extrémité du même banc; et aussitôt, comme par la vertu du voisinage de l'homme de Dieu, il se sentit moins seul, moins misérable.

Il regarda ce prêtre. C'était un homme entre deux âges, assez replet; son rabat d'ecclésiastique supportait un double menton dont la captivité avait respecté les contours rebondis; une bouche peut-être un peu trop grande, mais souriante, aux coins retroussés de malice, éclairait d'une sorte de grâce intelligente son visage plutôt vulgaire.

Il se sentit regardé, et leva vers son morne voisin, par-dessus ses besicles, de petits yeux pareils à deux vrilles de lumière.

Le vicomte, presque intimidé, salua.

— Vous paraissez triste, monsieur, — dit l'abbé.

M. du Chardonnais ne répondit point, mais il ne put retenir un soupir.

— Je devine que vous êtes nouveau parmi nous? — continua le prêtre. — Car il me semble que je ne vous ai point encore aperçu ici; et votre visage — ajouta-t-il obligeamment — est de ceux qui ne s'oublient point quand une fois on les a vus.

Ce prêtre était homme d'esprit. Il savait qu'un compliment est toujours le bienvenu, même dans la peine.

En effet, le vicomte, qui tout à l'heure n'avait pu se retenir de soupirer, ne put, cette fois, s'empêcher de sourire.

— J'ai été arrêté hier, — dit-il.

Et soudain sa physionomie s'assombrit de nouveau, à la pensée que la veille, à la même heure, il était libre et presque heureux.

— Je l'aurais parié, — repartit son interlocuteur, — rien qu'à voir votre mine morose.

Et, posant son livre sur le banc, il prit dans sa poche une assez jolie tabatière, ornée d'une petite peinture, qu'il fit tourner entre ses doigts épais, mais agiles.

Le vicomte eut l'intuition que ce geste, — ce tic, si l'on veut, — préludait à quelque sentence. Et, loin d'en être effrayé, il ouvrit docilement les oreilles, car il se dégageait de la personne massive de cet homme d'Église une autorité aimable, qui commandait la sympathie et l'attention.

— La pauvre humanité, dont vous et moi nous sommes, — dit l'abbé, — quoique sujette à tant de vicissitudes, supporte mal les changements. De même que les sautes brusques du thermomètre affligent la susceptibilité de notre être physique, de même l'adversité, dans sa nouveauté, surprend notre âme et l'accable. Mais l'état d'abattement qui suit un à-coup imprévu du sort cède à l'accoutumance, et ne dépasse guère en durée celui qui résulterait d'un rhume de cerveau. Permettez-moi donc de vous affirmer, mon cher monsieur, — bien qu'il y ait toujours quelque témérité à affirmer quelque chose, — que si vous en étiez, comme moi, à votre quatrième semaine de captivité, vous ne songeriez pas au désagrément d'être ici, non plus que je ne fais moi-même. Car vous auriez vite senti l'inconséquence qu'il y a, pour un homme sensé, à assombrir encore, par de tristes songeries, des heures déjà sans joie et à s'affliger, inutilement, de ce que l'on ne saurait empêcher.

Ayant ainsi professé, mais d'un ton amical et exempt de pédanterie, M. l'abbé ouvrit sa tabatière et aspira une prise, non sans quelque sensualité.

Alors M. du Chardonnais, mis en confiance, confessa que sa tristesse provenait moins, en ce moment, du sentiment de sa propre infortune, que du sort tragique de son compagnon de cellule. Et, avec l'éloquence attendrie du cœur, il parla du jeune poète au front charmant, aux boucles brunes, et dit comment une mort affreuse, le matin même, avait glacé ses lèvres, encore vibrantes d'un chant d'amour.

Mais il s'étonna de la sérénité avec laquelle le digne abbé écoutait un récit qui lui ramenait, à lui, des larmes dans les yeux.

— *Hodie tibi, cras mihi!* — conclut l'homme de Dieu avec placidité, quand le vicomte eut terminé.

Et, la pensée lui étant venue que son interlocuteur pouvait ne pas entendre ces mots latins, ils les traduisit aussitôt par ceux-ci :

— Lui aujourd'hui, nous demain!

Puis il se délecta d'une seconde pincée de tabac, pendant que M. du Chardonnais, qui s'attendait à une oraison funèbre moins sommaire, se demandait si la philosophie de son nouvel ami n'était pas entachée d'une nuance d'égoïsme.

Au même instant, comme par une ironie des choses, l'émigré eut la vision, rapide et terrible, de ce lendemain qui l'attendait lui-même. Il se vit, en personne, devant le tribunal révolutionnaire, puis sur l'échafaud. Et, chose étrange, sa destinée, bien qu'identique à celle du poète, lui parut bien autrement digne de compassion.

Il connut alors — car, décidément, il était, depuis un moment, en passe de s'instruire — que la pensée de notre propre infortune nous fait moins sensibles au malheur d'autrui.

— Je me rappelle d'ailleurs fort bien votre rimeur, — poursuivit l'abbé, qui avait remis sa tabatière en poche. — C'était un garçon avenant de visage, poli de manières, et assez modeste, quoique poète. J'ai su son nom, car il me l'a dit. Mais c'est l'affaire de la postérité de le retenir, s'il en vaut la peine. Quant à moi, dans le doute, j'en ai libéré ma mémoire. Nous échangions un salut, chaque jour, à l'heure de la promenade; une ou deux fois même, étant venu s'asseoir près de moi sur ce banc où nous sommes, il me surprit autant qu'il me charma par d'ingénieux aperçus sur les poètes grecs, notamment ceux de l'Anthologie, dont il avait toujours un exemplaire en poche, car il était plus instruit que ne le sont généralement ceux qui font métier d'écrire. Mais nous ne nous sommes pas liés d'amitié : car il aimait avant tout à faire le joli cœur auprès des dames; et, dans ces derniers temps, il ne quittait guère une belle jeune fille qui, de son côté, semblait trouver plaisir à ses entretiens.

M. du Chardonnais pria l'ecclésiastique de lui montrer cette jeune personne, qui avait eu la dernière pensée d'un noble esprit.

Mais l'abbé la chercha en vain dans la foule bruyante.

— Elle ne sera pas descendue ce matin, — dit-il. — A moins, pourtant, qu'elle aussi...

Et il se tut, commentant la suspension d'un geste qu'il voulait sans doute brutalement significatif, tranchant comme le couperet même du bourreau Sanson, mais auquel sa main d'homme d'Église donna, à son insu, et comme par habitude professionnelle, le rythme onctueux et arrondi d'un *Benedicat vos*.

— C'est vrai, — dit M. du Chardonnais saisi d'horreur, car il comprit tout de même, — on guillotine aussi les femmes...

A ce moment, une fusée de rires, plus gazouillants que jamais, monta du groupe élégant.

— Qu'ont donc ces malheureux à être si gais? — fit avec impatience le vicomte.

— Je vais vous le dire, — répondit son sage voisin. — Ils goûtent délicieusement la joie de vivre.

— Ils ne la goûteront pas longtemps, je le crains! — dit M. du Chardonnais.

— Ils ne la goûtent que mieux, — dit l'abbé. — Apprenez, mon jeune ami, que depuis les chaleurs, les séances du tribunal révolutionnaire ont lieu le matin. C'est le matin, à cinq heures, un peu avant le réveil, au moment où, dans les bois, Jean Lapin conte fleurette à l'Aurore « parmi le thym et la rosée », qu'on fait l'appel pour les charrettes du jour. Un de nos compagnons, qui ne manque pas d'esprit, a baptisé cette formalité quotidienne « l'appel des voyageurs ». Mais ces voyageurs-là ne reviennent plus. L'organisation du service est d'ailleurs parfaite. Chaque jour, à la même heure, un greffier matinal passe dans les couloirs avec une liste : et les guichetiers, discrètement, cueillent les élus dans leur cellule au saut du lit. Quant aux autres, par pitié ou par indifférence, on les laisse dormir. Et c'est là l'essentiel : car le sommeil est un présent des dieux. Dans le plaisir, c'est le repos; dans la souffrance, c'est l'oubli. Les premiers jours, je m'éveillais au bruit des pas. Mais maintenant j'y suis fait; et, grâce au ciel, je n'entends rien, le plus souvent, de toutes ces promenades.

Et, de nouveau, l'abbé huma une prise, délicatement.

Le vicomte qui, tout de même, eût souhaité cet aimable philosophe un rien plus sensible, allait, non sans ironie, le complimenter d'être un si solide dormeur; mais il se tut, songeant que, lui aussi, sans s'éveiller, avait pu laisser, cette même nuit, le poète, son ami, s'en aller vers la mort.

— Je ne saisis pas — dit-il après un silence — le rapport qu'il peut y avoir entre ce triste appel matinal et la bruyante gaieté qui me surprend, me choque, et, par contraste, m'afflige, chez tous ces pauvres prisonniers.

— Un mot vous l'expliquera. Il n'y a qu'une liste par jour. En conséquence, ceux qui n'ont pas été appelés le matin sont sûrs de vivre jusqu'au lendemain. Voilà pourquoi, toute la journée, ils ont l'âme légère et le verbe exubérant. Car la pauvre âme humaine, voyez-vous, ressemble à ces véhicules aériens que nous exhibèrent naguère les frères Montgolfier : aussitôt délestée d'un souci, elle remonte d'elle-même, et vivement, vers cet azur qu'est la joie.

— C'est peu de chose qu'une journée! — dit le vicomte.

— C'est quelque chose, — riposta l'abbé. — Les anciens, qui étaient sages, enseignaient qu'il faut cueillir chaque jour, un par un, sur l'arbre de la vie; en goûter les minutes fugitives, bonnes ou mauvaises, car l'infortune même a sa saveur ou du moins sa leçon; et, surtout, se garder de laisser choir les heures (à notre insu, pour ainsi dire) dans le passé, comme ces fruits inutiles qui tombent sur l'herbe du chemin, sans que personne ait joui de leur exquise et passagère maturité... « *Carpe Diem!*... Cueille le jour! » disaient-ils, en une maxime d'une grâce robuste et concise. Et ils ajoutaient — ne trouvez-vous pas l'expression charmante? — que le temps est irréparable. Par là, ils indiquaient que seul, si fugace, si mouvant qu'il soit lui-même, le présent compte pour l'homme éphémère. Insensé celui qui attriste la fuite des heures du stérile regret d'un passé qui n'est plus, ou de la préoccupation vaine d'un avenir qui n'est pas encore! Il est semblable à un convive qui empoisonnerait sa coupe avant d'y boire.

» Cette philosophie, déjà précieuse et salutaire dans la vie normale, est indispensable, mon cher monsieur, dans la situation précaire où nous sommes. Si vous voulez conserver en cette

prison l'inestimable bien du sourire, sarclez votre âme de ces mauvaises herbes qui s'appellent le souvenir, l'espérance et la crainte. Le souvenir conseille des rapprochements douloureux; l'espérance est fallacieuse. Quant à la crainte, elle est stupide, puisqu'elle avance gratuitement l'heure de souffrir. Contentez-vous donc de vivre. Et, surtout, ne vous demandez pas combien de temps vous vivrez. Cela n'a aucune importance. Au regard de l'éternité, un centenaire n'a guère plus vécu qu'un enfant mort au berceau. Car les jours et les années ne sont que la mesure du temps. Et le temps lui-même n'est qu'un mot avec lequel l'humanité imbécile prétend — laissez-moi rire! — mesurer l'infini. Autant vaudrait, mon cher monsieur, essayer de puiser de l'eau dans un filet.

Et l'homme d'Église, sans doute égayé de la comparaison, se mit à rire en effet.

— Le temps n'est pas seulement un mot, — protesta le vicomte, presque choqué, car il était attaché aux idées reçues.

Et, du ton dont Galilée dut dire : « La terre tourne », il affirma :

— Le temps existe.

— Qu'est-ce donc? — dit l'abbé, en fixant sur lui ses petits yeux perçants.

Il y eut un silence.

— C'est... le temps, — fit au bout d'un moment, M. du Chardonnais, assez humilié de ne pouvoir mieux définir une chose si simple.

Mais, au même instant, il eut l'idée d'une démonstration aussi ingénieuse qu'irréfutable; et, mettant la main à son gousset, il fit sonner sa montre à répétition.

— Votre montre existe, car elle sonne, — dit l'abbé. — Mais l'heure qu'elle sonne n'existe pas.

A ce moment précis, une cloche, mise en branle par le bras vigoureux et brutal d'un geôlier, tinta à toute volée, en un carillon assourdissant et prolongé.

— Midi! — s'écria aussitôt l'abbé, sans s'apercevoir que ce mot était étrangement contradictoire de sa négation de l'heure.

Et, comme les prisonniers, dociles au signal, — car c'était le moment d'aller prendre le repas diurne, — évacuaient la cour du cloître, il se leva pour prendre congé du vicomte.

Mais, avant de se séparer, — car ils habitaient deux bâtiments différents, — ils échangèrent leurs noms.

L'ecclésiastique s'appelait l'abbé Doublet. Il se recommanda du titre sans éclat, mais honorable, de ci-devant aumônier du couvent des bénédictines de la rue Monsieur.

Puis il salua son interlocuteur, et, son livre sous le bras, du pas allègre d'un homme dont l'adversité n'a point supprimé l'appétit, il se dirigea vers la porte en forme de voûte du quartier Vendémiaire, où se bousculait déjà une foule affamée.

IV

M. du Chardonnais sortit du cloître par la porte opposée, l'un des derniers.

Et quand il fut rentré dans sa cellule, le découragement le reprit. Mélancoliquement, il considéra les murs blanchis à la chaux de la morne chambre. Rien n'y rappelait plus l'infortuné pamphlétaire : car déjà les geôliers avaient déménagé ses quelques hardes et jusqu'aux papiers sur lesquels sa main, peut-être, avait écrit des vers dignes de l'immortalité.

M. du Chardonnais salua une dernière fois d'un souvenir attendri les mânes du soupirant de la belle jeune fille blonde. Puis sa pensée retourna vers son amie, à lui, qui là-bas, dans la petite ville allemande, se réjouissait sans doute de l'espérance d'un prompt retour : car, à chaque étape, et la veille encore, avant de franchir la barrière de Paris, il lui avait mandé que tout allait bien.

Sur le moment, il songea à trouver sans retard quelque moyen de l'aviser de sa présente disgrâce : la quiétude où elle était lui semblait d'une ironie trop cruelle; et il éprouvait le besoin, égoïste encore que pardonnable, d'être plaint par celle qui l'aimait.

Mais presque aussitôt il se reprocha cette faiblesse. Si l'issue de l'aventure était celle que, seule, un émigré comme lui, arrêté en France, pouvait raisonnablement prévoir, sa chère duchesse l'apprendrait toujours assez tôt. Si, au contraire, par quelque improbable miracle, il avait la chance de s'en tirer,

comme elle le remercierait, un jour, de lui avoir épargné d'inutiles angoisses!

Il résolut donc de laisser à la bien-aimée — autant qu'il dépendrait de lui — ce que l'abbé appelait « l'inestimable bien du sourire ».

Ce point réglé, il se trouva comme en paix avec lui-même. Il mangea, d'un vif appétit, le repas médiocre que lui servit son guichetier : car, dans les prisons de la République, nombre de geôliers étaient aussi gargotiers. Et tout de suite il se concilia les bonnes grâces de cet important subalterne en acceptant, sans marchander (car il lui restait quelque argent en poche), de payer pour sa pension le prix exorbitant de trois écus par journée.

L'après-midi fut torride et lui sembla interminable. Enfin, à la tombée du jour, la cloche sonna de nouveau. Et le prisonnier se hâta de descendre au cloître, afin d'y respirer avant le coucher l'air frais du crépuscule, — attiré aussi par l'espoir de retrouver, après ces longues heures de silence, son disert compagnon du matin.

A l'entresol, comme il passait devant la porte entre-bâillée du greffe, un employé l'appela et lui remit un pli à son nom. Il l'ouvrit. C'était un imprimé dont le texte était mélangé d'écriture. En tête se détachaient les emblèmes de la République une et indivisible, — le faisceau de licteur et le bonnet phrygien; — et dans l'inexorable jargon judiciaire, l'accusateur public, parlant au ci-devant vicomte du Chardonnais, émigré, le citait à comparaître, au premier jour, devant le tribunal révolutionnaire, sous l'inculpation de conspiration à l'étranger. Ce redoutable avis était signé : « Fouquier-Tinville ».

— Ainsi soit-il! — dit le vicomte en glissant le papier dans sa poche intérieure.

Et, haussant dédaigneusement les épaules, il acheva de descendre d'un pas ferme le poudreux escalier de bois.

En entrant dans la cour, du premier coup d'œil il aperçut celui qu'il cherchait.

Le digne aumônier des bénédictines de la rue Monsieur était assis sur son même banc, sous le même arceau favorablement orienté au septentrion, près d'un tilleul centenaire. Il s'était

donné, comme à son ordinaire, la compagnie d'un livre. Mais il ne songeait plus à lire, car déjà, dans le ciel, des brumes violettes noyaient, achevaient d'éteindre les flammes mourantes du couchant. Pour le moment, avec son mouchoir, il épongeait doucement son front sans rides et son menton fleuri, tant la chaleur était encore accablante.

Il tendit cependant à M. du Chardonnais une main accueillante, et tout de suite le félicita de sa belle mine. Le fait est que le vicomte — s'étant à loisir pomponné, tant bien que mal, devant un miroir fêlé que le complaisant guichetier lui avait accroché au mur — avait repris, comme par enchantement, cet air vainqueur qui lui était naturel. Et sa physionomie rassérénée ne reflétait plus que l'intrépidité d'une âme où n'habitait pas la peur de mourir.

— Quoi de nouveau? — dit l'abbé Doublet, quand son jeune ami eut pris place sur le banc de pierre, où le feuillage du vieux tilleul (car déjà le croissant nocturne montait à l'occident) laissait maintenant pleuvoir de larges gouttes de clair de lune.

— Ceci, — répondit l'émigré, tirant de son sein la citation du citoyen Fouquier-Tinville.

— Je connais ce genre de grimoire, — fit l'homme de Dieu dès qu'il eut déplié le papier fatal, qu'il déchiffra sommairement, mais sans trop de peine, sous la lumière argentée. — Un acte à peu près pareil me fut signifié à moi-même, voilà quelques jours. Mais, tandis que je suis accusé de complot à l'intérieur, vous l'êtes, vous, je le vois, de conspiration à l'étranger. C'est d'ailleurs une simple nuance, et le lieu n'importe guère.

— Je n'ai conspiré nulle part, — protesta M. du Chardonnais qui, dans ses quatre années d'émigration, ne s'était occupé d'autre chose que de faire la cour aux dames et d'assaisonner des salades.

— Ni moi, — dit l'abbé. — Mais cela, non plus, n'a aucune importance. Vous êtes noble; et moi, je suis prêtre. Cela suffit. Innocents ou coupables, nous sommes d'avance condamnés... C'est ce qu'on appelle la justice, — conclut-il avec tranquillité.

Et il rendit le papier à son compagnon.

— La justice des républicains, — précisa le vicomte, en

déchirant l'assignation, dont les morceaux prirent leur vol, comme de bizarres papillons blancs aux ailes rayées d'écriture.

— La justice des hommes, — dit le prêtre. — Ce qui fait le plus souvent pencher sa balance, c'est moins le crime de l'accusé ou son innocence que des motifs fort étrangers à la cause, tels que la passion, le préjugé, ou l'intérêt des juges. Il en fut ainsi de tous temps.

» Pour en citer un mémorable exemple, Jeanne d'Arc, la pieuse héroïne, fut, par des tonsurés et des docteurs, condamnée à être brûlée vive, en apparence comme sorcière et relapse, mais en réalité parce que l'évêque Cauchon était vendu aux Anglais. Voilà pour la justice d'Église.

» Plus près de nous, qui ne sait aujourd'hui que la peine d'exil prononcée par le Parlement de Paris contre l'infortuné Fouquet fut aggravée par le grand roi Louis XIV en celle de l'emprisonnement perpétuel, beaucoup moins parce qu'il avait puisé sans discrétion dans les coffres de l'État que parce qu'il avait écrit un malencontreux poulet à mademoiselle de La Vallière? Voilà pour la justice des rois.

» Et enfin, la chose est presque d'hier, pensez-vous que ce bon Calas — qui, par sa mort eut la gloire de faire M. de Voltaire immortel — eût été condamné si facilement par les juges de Toulouse, s'il ne fût né parpaillot? Voilà pour la justice criminelle.

» Quant à la justice civile, mon cher monsieur, je n'en disserterai point ici : il me suffit de me rappeler qu'il y a une dizaine d'années, j'eus la mauvaise inspiration de plaider, à propos d'un mur mitoyen, contre M. le duc de Créqui-Blanquefort, dont l'hôtel était voisin de ma modeste demeure. J'avais, de toute évidence, le droit pour moi; mais M. de Créqui était premier gentilhomme de la Chambre et l'un de messieurs les capitaines des gardes : c'est vous dire que je perdis mon procès haut la main, avec des dépens fort honnêtes.

» Mais voilà bien des paroles pour établir qu'il n'a jamais été nécessaire d'avoir tort pour que des magistrats, qui sont aussi des hommes, ne vous donnent point raison; ni d'être coupable, pour être par eux condamné.

» Je me hâte d'ajouter qu'il peut néanmoins arriver qu'on soit absous, quoique innocent. Et si vous voulez trouver en

cette dernière proposition un motif d'espérer quelque chose d'heureux de votre prochaine comparution devant le tribunal révolutionnaire, je m'applaudirai de l'avoir formulée.

— Dieu me garde d'une lâche espérance! dit le vicomte. Au train dont marchent les choses dans ce pays, la vie n'a plus guère de charmes pour les gens comme moi. J'ai trop goûté, dans mes beaux jours, la douceur d'être parmi les privilégiés de ce monde, pour ne pas souffrir cruellement de n'être plus rien. On peut m'appeler demain : je suis prêt. Je monterai sans pâlir sur cet échafaud qu'ont ennobli déjà tant de victimes, mais non sans avoir craché mon mépris à la face des bourreaux.

— Ils ne s'en porteront pas plus mal, — fit l'abbé. — Mais vous êtes jeune, et votre indignation me charme.

— Je ne regrette que deux choses, — continua M. du Chardonnais. — La première, c'est d'avoir compromis peut-être un ami fidèle; la seconde, c'est de mourir sans avoir dit adieu à une personne qui m'est chère.

L'abbé Doublet regarda le jeune homme, dont les yeux restèrent stoïques, mais dont la voix, subitement, s'était comme mouillée de pleurs retenus. Et, sur-le-champ, autant par un généreux besoin d'épancher son âme que pour faire diversion au délicieux, mais trop cruel ressouvenir de ses amours, celui-ci dit à son compagnon, dans tous les détails, sa funeste aventure : la lettre du bon Cloquet, le voyage à Paris, et le désastre final de l'invasion des sans-culottes dans le logis de la rue Guénégaud. Il termina en exprimant la crainte où il était de voir, d'un moment à l'autre, arriver dans cette prison l'ex-homme d'affaires entouré de sbires, et victime de son dévouement.

— Quel âge avez-vous? — dit l'abbé après un silence.

— Je suis jeune, — répondit le vicomte, assez surpris de la question; — vous me l'avez dit tout à l'heure.

— Je vous l'ai dit parce que cela se voit, et que la crédulité enthousiaste de la jeunesse respire, non sans grâce, dans vos discours. Apprenez, mon cher monsieur, que le remords de voir le digne Cloquet partager notre captivité vous sera épargné. Et ce, pour une raison excellente, qui est qu'il vous a lui-même dénoncé.

— Que me dites-vous là? — fit M. du Chardonnais, qui eut

la sensation de tomber tout d'un coup de cent pieds de haut.

— La vérité; rien de plus.

— Cloquet m'avoir livré? Ce n'est pas possible!

— La vérité ne semble jamais possible. C'est même ce qui, à première vue, la distingue de l'erreur, qui, elle, se présente à nos yeux, le plus souvent, sous l'apparence d'une séduisante probabilité... Mais il n'est pas seulement probable, il est évident, il est certain qu'une fois nanti de la quittance que vous eûtes l'imprudence, d'ailleurs si estimable, de lui souscrire, le modèle des hommes d'affaires courut vous dénoncer, en guise de paiement. Il parachevait ainsi son chef-d'œuvre, qui fut de devenir, lui, Cloquet, propriétaire de votre terre de Neufmoutiers-en-Brie sans bourse délier.

— Mais le fournisseur des armées? — dit le vicomte, luttant jusqu'au bout pour sa généreuse illusion.

— Il n'a jamais existé : c'était le morceau de lard dissimulant l'entrée de la souricière vers laquelle la lettre scélérate vous conviait.

— Imbécile! — se cria l'émigré, pour lequel tant de points jusqu'alors obscurs de son aventure s'éclairaient subitement de la cruelle lueur de l'évidence.

— Honnête homme, — rectifia courtoisement le sagace aumônier des dames bénédictines.

— Je devine maintenant, — dit M. du Chardonnais, car il venait d'acquérir la perspicacité suraiguë des dupes qui cessent de l'être, — je devine pourquoi et par les soins de qui cet acte d'accusation, dont la notification rapproche pour moi le terme fatal, vient de m'être signifié avec tant de promptitude. Pour couper court à des revendications possibles, cette canaille de Cloquet va s'employer de toute son influence à hâter l'heure de mon supplice.

— C'est, malheureusement, vraisemblable.

— Ainsi donc, — conclut-il douloureusement, — je vais périr de la main de l'homme qui fut mon obligé, qu'hier encore je croyais et je nommais mon ami?

— C'est assez normal, — fit l'abbé. — Mais n'allez point pour cela blasphémer l'amitié. « Un ami, a dit un poète, n'est guère plus méchant qu'un autre homme. »

Déjà le vicomte admirait comment il avait pu donner dans

un guet-apens si grossier; mais, malgré son dépit contre lui-même, s'étant levé soudain, il fut tout surpris de se sentir une âme et des jambes plus légères.

Si funeste, en effet, que lui dût être la trahison de ce Cloquet, il lui pardonnait presque d'être son assassin, tant il avait appréhendé que le drôle ne fût sa victime...

V

La nuit était tout à fait venue. Vaguement éclairé çà et là par quelques-unes de ces lanternes en potence auxquelles le cri populaire vouait alors les aristocrates, le préau eût été obscur, sans cette douce lumière argentée que la lune, continuant son ascension dans le ciel, versait enfin sur les êtres et sur les choses, tout meurtris du soleil diurne, comme un baume de fraîcheur.

A la place accoutumée, le beau monde tenait avec fracas ses assises. Mais le réverbère sous lequel se groupaient les chaises élégantes n'éclairait guère que de vieux visages. Toute la jeunesse se promenait en couples sous les arcades ou sous les feuillages, et en couples parfois s'attardait aux endroits propices, dans la douceur indulgente des ténèbres. Dans l'air chargé des lourds parfums des tilleuls, flottait comme une subtile, mystérieuse et presque tragique odeur d'amour. On eût dit qu'aux approches de la mort, la vie sacrée s'agitait, frémissait en tous ces êtres misérables, battait des ailes comme l'alouette sur qui s'abat l'épervier. Une étrange volupté sollicitait même les cœurs innocents des vierges. Et, dans cette nuit d'été, qui pour chacun pouvait être la dernière, tous s'abandonnaient sans résistance, comme inconscients, à un impérieux instinct, ironique mais pitoyable aussi, de se hâter d'être heureux...

Après quelques allées et venues sous les branches, l'abbé et son compagnon s'étaient rassis, car l'atmosphère était redevenue pesante; et maintenant, sur leur banc d'élection, ils guettaient en silence, pour les aspirer au passage, les souffles capricieux de la nuit.

Soudain, derrière eux, le bruit étouffé et comme retenu d'un baiser vint jusqu'à l'oreille experte du vicomte. Il tourna un peu la tête, et aperçut à quelques pas, dans l'encadrement d'une arcade obscure, la blancheur d'une robe, et deux formes vagues que rapprochait une tendre étreinte.

Il poussa légèrement du coude son subtil ami, qui glissa, lui aussi, un regard du même côté, avec un empressement tempéré par la discrétion qui seyait à un homme de son habit.

— Je la connais, — fit le digne aumônier à voix basse. — Cette écharpe bleue, et cette taille un peu longue sont celles d'une de mes anciennes pénitentes, madame la présidente de B..., qu'on amena ici, voilà quinze jours. Plaignons-la de donner présentement cette manière de scandale, — à son insu d'ailleurs, ainsi qu'on peut l'inférer de la prudence, d'ailleurs trompée, avec laquelle fut élue cette arcade sombre. C'est une des femmes les plus vertueuses que j'aie connues.

M. du Chardonnais crut pouvoir risquer un geste de doute.

— Apprenez — poursuivit l'abbé — que madame la présidente de B..., dont l'hôtel était proche du couvent des dames bénédictines, fréquenta pendant des années mon humble confessionnal, et qu'elle n'a cessé de m'édifier par la continuité d'une piété sans hypocrisie et d'une vertu sans défaillances. Jolie, jeune encore, et entourée de poursuivants, dont le plus tenace était le séduisant chevalier de Saint-M..., elle garda courageusement la foi conjugale, et M. de B..., qui n'était ni beau ni aimable, eut cette fortune de mourir, il y a quelques mois, sans avoir été trompé.

— Qu'en savez-vous? — fit le vicomte.

— Je le sais, — affirma le prêtre avec autorité. — Ce serait trahir le secret commandé par la sainte Église que de dévoiler qu'une pénitente a été adultère; ce ne l'est point, j'imagine, que de témoigner que sa chair fut sans péché. Plaignons-la donc à l'heure de la faute, et soyons indulgents comme la nuit.

Le vicomte et l'abbé lui-même étaient de leur siècle. Ils ne tournèrent plus la tête, ayant trop d'esprit l'un et l'autre pour s'attarder dans une sotte curiosité. Mais ils se turent. Car ils songeaient que derrière eux, à quelques pas, dans l'ombre, l'invincible Eros, maître du monde, visitait à cette minute deux créatures d'humaine argile; et, à sentir le dieu si proche,

ils ne pouvaient se défendre de ce trouble qui s'empare en sa présence des sages même, et les emplit de silence et de rêverie...

Un murmure de soie mouvante, et des pas qui se faisaient discrets sur les dalles sonores annoncèrent que le couple téméraire abandonnait son abri obscur. Et, en effet, presque à leurs côtés, la jolie présidente parut dans le clair de lune, avec sa robe blanche et son écharpe bleue, languissamment appuyée au bras d'un personnage en qui le vicomte reconnut l'un des habitués du groupe du beau monde. L'abbé Doublet nomma tout bas le chevalier de Saint-M... ; puis il salua courtoisement la présidente, qui passait devant leur banc, tout contre eux. Mais celle-ci ne les vit même pas ; et, s'arrêtant sous les branches odorantes d'un sureau, audacieusement, elle tendit une dernière fois ses lèvres à son amant.

— L'abbé, vous aviez raison : c'est une honnête femme, — dit M. du Chardonnais. — Une dévergondée montrerait plus de retenue.

L'homme d'Église prit sa tabatière, et, tout en réjouissant ses narines de la poudre parfumée, il regardait le couple s'éloigner.

— A quoi songez-vous? — fit l'émigré.

— A quoi voulez-vous que je songe, sinon au désastre déconcertant, en un tel lieu de misère, d'une vertu qui, dans le monde, au milieu de toutes les séductions, restait triomphante? Cet épisode éclaire d'une désolante lumière la fragilité de l'humaine nature et l'aléatoire de notre persévérance dans le bien. D'une manière générale, nous sommes le jouet des circonstances ; et il faut bien reconnaître que, le plus souvent, nos principes les plus solides ne nous sont d'aucun secours aux heures décisives, à la minute même où nous en aurions vraiment besoin.

— Ne serait-ce point — hasarda le vicomte — que nos principes ne sont, le plus souvent, que des conventions?

— Je connais cet argument : c'est celui qu'on leur oppose quand ils nous gênent. Certes l'aventure dont nous fûmes les involontaires témoins emprunte à cette circonstance que la maîtresse et l'amant sont, pour ainsi dire, sur le seuil de la mort quelque chose d'infiniment touchant ; et, encore une fois,

il convient de ne les blâmer qu'avec douceur. Il faut pourtant les blâmer. Car, parmi les préceptes qu'on enseigne à la jeunesse, afin qu'ils se cristallisent en principes pour l'âge mûr, il n'en est guère de plus essentiel, ni de plus légitime, que le respect des bonnes mœurs. Et il appartient à un homme de mon habit de tenter de le démontrer.

— J'écoute, — dit le vicomte.

— Un des plus aimables mythes de l'antiquité païenne, — reprit l'abbé après une pause — est celui qui nous représente le demi-dieu Héraklès hésitant, au croisement des deux symboliques chemins, entre la Volupté et la Vertu. Je dis : « Héraklès », et non pas « Hercule », — car, en ce qui concerne les héros et les dieux, j'avoue ma prédilection pour leurs noms grecs qui ont ce double avantage d'être exacts et de sonner mieux. — Le mot « Héraklès », notamment, exprime plus, à mon sens, l'idée de force surhumaine que son synonyme français d'Hercule, et je ne serais pas étonné — la pensée m'en vient à l'instant même — qu'un linguiste subtil y recherchât quelque jour l'étymologie du mot expressif et populaire de « raclée ».

M. du Chardonnais ne put se défendre de sourire de ce rapprochement imprévu qui, à défaut d'originalité supérieure, attestait du moins la liberté d'esprit du digne aumônier.

— Vous connaissez l'ingénieux apologue, — poursuivit celui-ci : — Héraclès, dit-on, considéra longtemps, dans sa nudité splendide, et avec des yeux qui n'avaient rien d'hostile, la douce, impudique, et dangereuse Volupté. Mais, en fin de compte, était-ce parce qu'il portait en lui la divine sagesse? le fils de Zeus suivit la Vertu, dont un voile décent enveloppait la beauté. Ce choix eut pour lui l'approbation des siècles; et telle est la considération qu'il attira au héros que ses aventures ultérieures avec la reine Omphale ou même avec les cinquante filles de Thespios n'ont pas prévalu contre elle. Pourtant, il faut l'avouer, la Volupté est tentante; et son nom seul est si puissant sur l'imagination des hommes que beaucoup d'entre nous, dans l'innocence du jeune âge, furent enclins à penser que le demi-dieu, loin d'être un sage, n'avait été qu'un imbécile. Il n'en est rien. Dans une île déserte, deux amants à jamais séparés du monde pourraient se risquer à faire délibé-

rément choix du plaisir. Mais, du moment, qu'elle vit dans une société, toute créature sensée doit opter pour la vertu. A ce prix seul, en effet, on acquiert les avantages qui sont attachés à la considération publique. Car les hommes assemblés font profession de mépriser la Volupté. Chacun d'eux l'honore en secret, mais n'hésite pas à flétrir publiquement ses fidèles du nom désobligeant de débauchés.

— Est-il donc de l'intérêt des hommes, — dit le vicomte, — de noter d'infamie ceux qui recherchent la Volupté et ses plaisirs d'essence presque divine?... Car, sur la terre, quoi de plus divin que l'amour?

— L'intérêt des sociétés est de proscrire la Volupté, — répondit l'abbé; — sa recherche ouverte, si elle était encouragée par les mœurs, serait une perpétuelle menace à la paix qui doit régner dans la cité : car ici-bas la lutte pour l'amour n'est pas moins âpre que le combat pour la vie. J'ajoute qu'à défaut de l'intérêt de la cité, qui semble ne vous préoccuper qu'assez peu, l'intérêt personnel, mon cher monsieur, commanderait encore aux citoyens — ou du moins à l'immense majorité des citoyens — d'honorer la chasteté.

— Je ne demande qu'à le croire, — fit le vicomte; — et je n'y contredirai point, si vous me le prouvez.

— Je viens de vous dire que le genre humain était enclin à guerroyer pour la possession des femmes. A première vue, cela semble assez peu raisonnable. En effet, les femmes ne sont point — à l'instar du phénix et du merle blanc — des animaux d'une espèce fabuleuse ou rare. On en voit un peu partout; et, pour la plupart, elles s'offrent aux regards avec une grande complaisance. Elles sont d'ailleurs, sur la terre, en nombre supérieur à celui des hommes. Ainsi l'a voulu la miséricorde du Ciel, afin, sans doute, qu'à l'égal des demi-dieux et des héros, les simples mortels — barbons même, malingres, ou bancroches — fussent à peu près assurés d'être pourvus d'épouses. De là, chez tous les peuples, l'empressement des citoyens à convoler en justes noces. Partout, monsieur le vicomte, — et il est bon qu'il en soit ainsi, — les maris constituent une corporation formidable. Partout ils sont dans l'État la majorité, vénérable, souveraine, et parfois ombrageuse, qui inspire les lois écrites, et qui édicte aussi les

lois morales, — celles-ci avec un sentiment très sûr de son intérêt. — Est-il besoin, dès lors, de vous exposer pourquoi l'opinion publique réprouve l'amour, quand il n'est pas légitimé par le mariage ?

— J'admets — dit l'émigré — qu'il soit de l'intérêt des maris et des jaloux, dont le nombre surpasse en effet celui des autres membres de la famille humaine, d'ameuter l'opinion contre l'invincible amour : car ils savent que, le plus souvent, ce n'est point pour eux que ce dieu visite leur foyer. Je m'explique moins que les femmes, loin d'y contredire, se fassent, par leurs propos publics tout au moins, et par la sévérité imprudente des jugements qu'elles portent les unes sur les autres, les complices d'une intolérance dont je viens, grâce à vous, de démêler l'astuce : n'en sont-elles pas les premières victimes, puisque leur cause est proprement celle de l'amour ?

— En révérant la chasteté, les femmes obéissent à leur plus délicat instinct. Car le Ciel a caché dans leur cœur, ainsi qu'une violette sous la mousse des bois, la fleur exquise de la pudeur. C'est cette pudeur qui met, à l'occasion, dans leur geste et dans leur discours ce je ne sais quel attrait d'innocence et de mystère qui n'est pas, au dire de ceux qui vivent dans le siècle, une de leurs moins dangereuses séductions. Mais c'est aussi par intérêt qu'à l'instar des hommes elles se déclarent communément pour la Vertu.

— Voilà précisément ce que je nie, — dit le vicomte, dont l'esprit s'échauffait à la controverse. — La grande affaire de la vie, pour la femme, c'est d'être aimée. C'est dans son argile adorable que s'abrite la flamme inextinguible ; elle est, jusqu'à la fin des siècles, la vestale de la Volupté. Insensée donc, ou dupe, la femme, quand elle s'associe à vos sages pour prohiber les joies par lesquelles elle règne, et dont elle est la dispensatrice.

— La femme est fille d'Ève, — répondit l'abbé. — Elle sait d'un instinct sûr, et d'une expérience aussi ancienne que l'amour lui-même, l'irrésistible attrait du fruit défendu. Elle veut que ses faveurs — que trop de facilité rendrait banales — assurent à son vainqueur, par surcroît, l'orgueil du triomphe, et se parent, pour elle-même, de la poésie de la faute. Et elle ne se refuse que parce qu'elle connaît à fond l'art de se donner. En vérité, je vous le dis, Galatée fuira éternellement vers les saules.

— Vous connaissez l'âme des femmes, — fit le vicomte avec mélancolie.

Car il songeait à celle qu'il aimait et à cette manière exquise dont, en effet, un inoubliable jour, elle avait soupiré un dernier « non », qui voulait dire « oui ».

— J'en ai beaucoup confessé, — fit l'abbé Doublet.

Le vicomte resta un moment pensif; puis il reprit :

— La religion est, je l'avoue, un formidable auxiliaire de la morale; elle agit merveilleusement sur l'imagination féminine par l'épouvante des châtiments éternels qui attendent les erreurs passagères de la chair. Vous voyez cependant, par l'exemple de votre dévote présidente, que la religion, elle aussi, est parfois impuissante contre la force de l'amour.

— J'en conviens, — dit l'aumônier. — Mais, puisque nous voici revenus à l'aventure lamentable de la pauvre madame de B..., je ne crains pas d'attester les chastes étoiles qu'en cette nuit fatale le vainqueur de sa vertu, et hélas! aussi de sa pudeur, ce ne fut pas, comme vous semblez le croire, l'aimable chevalier de Saint-M..., ni de ces deux amants la longue et réciproque tendresse; ce fut la mort, dont l'attente, pour tous ceux qui sont enfermés dans cette prison, limite en ce moment l'avenir à demain. Car les poètes, ces enfants qui chantent, ont en vain proclamé que l'amour était plus fort que la mort. C'est une niaiserie sonore : la mort est plus forte que tout.

— Je l'accorde, — fit l'émigré. — Mais comment les préceptes de la morale, obligatoires pour nous tant que nous vivons, cesseraient-ils de l'être parce que nous allons mourir? Le moment ne fait rien à l'affaire. Le devoir est le devoir : il existe même à l'heure de la mort, ou bien il n'a jamais existé.

— Le devoir existe. Saluons-le : car il s'ennoblit toujours de l'effort, et parfois du sacrifice. Mais du difficile et souvent douloureux oubli de soi qu'il comporte, peu de créatures, même parmi les meilleures, seraient capables, si elles n'y étaient encouragées par un sentiment qui est comme l'armature, le soutien paradoxal de toute notre vie éphémère : l'espoir de durer. Certes aucun de nous n'ignore qu'il est dans la main de Dieu. Mais, bien que nous sachions la mort inévitable, et que chaque aurore nous la fasse plus proche, la miséricorde du ciel nous a cependant caché l'heure de sa venue; et nous finissons

par vivre, sans y plus songer, comme si elle devait ne venir jamais.

— Et il est bon qu'il en soit ainsi, — dit M. du Chardonnais. — La pensée de la mort glacerait l'activité de la vie. Quel laboureur, aiguillonnant ses bœufs sous le soleil ou sous la bise, s'épuiserait à meurtrir la terre, s'il ne comptait entasser dans sa grange la richesse du blé nourricier?

— Le juste cultive et parfois meurtrit son âme, comme le laboureur son champ. Il compte, lui aussi, sur une moisson rémunératrice : l'estime des autres et le contentement de soi. Cette pauvre présidente de B..., sans être invinciblement établie dans la sagesse, — ainsi que l'événement l'a prouvé, — avait néanmoins le goût et la pratique de la vertu. Par tempérament, comme par éducation, et aussi par un joli instinct, très féminin, d'élégance et de propreté morales, elle se plaisait à orner sa vie de décence, comme elle aimait à embellir de fleurs sa maison. Et, soigneuse de se préparer, chaque jour, un lendemain sans remords, assez facilement victorieuse peut-être de calmes désirs, elle marchait d'un pas égal sur le chemin de sa jeunesse, jouissant à la fois de la douceur d'inspirer l'amour et de l'orgueil d'y résister. D'ailleurs, elle se savait jeune. Elle pouvait compter sur de longs jours avant l'irréparable vieillesse; et elle se sentait d'autant moins pressée de cueillir le fruit d'un bonheur coupable qu'elle le voyait toujours à la portée de son caprice, et, pour ainsi dire, sous sa main. Car la tentation est moins impérieuse et moins décisive de ce qui peut être différé. Et qui sait si les plus honnêtes femmes ne sont point soutenues contre elle, à leur insu, par cet arrière-sentiment que les plus fermes résolutions demeurent révocables, et qu'en somme il serait toujours temps, le cas échéant, d'en atténuer et même d'en abjurer la rigueur?

» Si vous voulez bien songer à tout ceci, mon cher monsieur, vous concevrez le désarroi, le vertige qui s'empare de la conscience d'une créature jeune, sensible, aimée, à qui brutalement, en pleine joie de vivre, la mort apparaît et dit : « Les longs espoirs, les années que te devait encore la vie, le bourreau va les retrancher de ta destinée. Dans quelques jours, dans quelques heures, cette chose de charme et de beauté que tu es ne sera plus! » Et pendant que la malheureuse, foudroyée dans

son âme et dans sa chair, crie vers le ciel, et se pleure comme la fille de Jephté, l'amour cruel et doux lui parle à son tour : « Insensée, qui as dédaigné mes joies, — les seules certaines en ce monde, — vas-tu donc quitter la terre, les bois, les fleurs, l'azur adorable, sans m'avoir connu? Hâte-toi, pauvre être qui vas mourir; du moins, ne meurs pas sans avoir vécu... »

— Là encore, — dit le vicomte, — que faites-vous de la religion, qui promet ses félicités éternelles à ceux qui ne tombent point dans le péché? Et comment expliquer qu'une croyante renonce ainsi, au moment même de la recueillir, à une récompense qu'elle s'efforça de mériter par toute sa vie?

L'abbé réfléchit un instant, car l'objection était grave : chose singulière pour un homme de son état, il semblait ne pas l'avoir prévue.

— Dans une si grande crise, — prononça-t-il enfin, — dans un tel ébranlement d'une âme, la religion elle-même, qui repose sur la croyance en un Dieu juste et bon, chancelle sous l'apparente iniquité du sort. Je ne veux point songer à ce qu'il me faudrait dire de la défaillance de madame la présidente de B..., si j'avais à en connaître comme confesseur; pour le moment, je ne suis qu'un de ses frères en faiblesse, et, à ce titre, je l'absous presque, ou, du moins, je la comprends et je la plains...

La courte nuit d'été fuyait d'un vol rapide. Déjà les étoiles semblaient plus pâles, et de vagues blancheurs d'aube éclaircissaient à l'orient l'azur foncé du firmament. Peu à peu (car, en cette saison torride, il n'y avait plus, pour le coucher, d'heure réglementaire), les détenus étaient remontés dans leurs chambres. Maintenant, le vicomte et l'abbé étaient seuls dans le préau désert.

Ils se levèrent.

— Avez-vous remarqué, — fit l'ami de madame de L... en manière de conclusion, — que nous ne parlâmes que de la seule présidente, et point du tout du chevalier? Il me semble pourtant que s'il y a eu faute...

— Ce n'est point la même chose, — interrompit sévèrement l'abbé. — En cette matière, la faute de l'homme ne compte pas..., ont dit les hommes!

GEORGES RIVOLLET

(A suivre.)

HORTENSE ALLART DE MÉRITENS

— DOCUMENTS INÉDITS —

I

Sainte-Beuve, pour qui « il n'y a pas de limite assignable à la curiosité dans tout ce qui touche à l'histoire [1] », écrivait, un jour, à propos de Collé :

J'aime les livres vrais, les livres qui sont le moins possible des livres et le plus possible l'homme même; mais c'est à la condition qu'ils vaillent la peine d'être donnés au public et qu'ils ajoutent à l'idée qui mérite de survivre [2].

D'où je conclus que les *Enchantements de Prudence* n'auraient pas manqué de lui plaire. Qui pourrait en douter, d'ailleurs, après avoir lu jusqu'au bout le livre qu'il publia, en 1860, sur *Chateaubriand et son groupe littéraire*? On sait avec quelle malice et quelle joie le grand critique y inséra le morceau des *Enchantements* qui se rapporte aux relations de « René » avec « Prudence ». Quand il parut, plus d'un accusa Sainte-Beuve de s'être fait l'éditeur de mémoires apocryphes. Hélas! ils n'étaient que trop vrais. Encore madame de Méri-

1. Lettre à Feuillet de Conches, du 2 septembre 1865, *Correspondance de Sainte-Beuve*, t. II, p. 21.

2. *Nouveaux Lundis*, t. VII, p. 378.

tens, en dépit de sa franchise, n'avait-elle dit qu'une partie de la vérité.

C'est donc Sainte-Beuve qui fut le parrain des *Enchantements*. La marraine fut George Sand, et cela ne surprendra personne. S'ils devaient enchanter quelqu'un, c'était assurément « Lélia », Prudence étant sa sœur naturelle selon l'esprit et ayant comme elle « placé dans sa destinée l'amour et l'indépendance au-dessus de tout ».

George Sand était à Nohant lorsqu'elle reçut ce curieux ouvrage. Son attention fut d'abord attirée par la couverture grise et nue qui ne portait aucune inscription, aucun nom de libraire. En ouvrant le volume, elle fut intriguée par le titre : *Les Enchantements de madame Prudence de Saman l'Esbatx*!... De qui pouvait bien être ce livre? Elle n'en avait pas lu vingt pages qu'elle en devina l'auteur. Aussitôt elle prit sa plume qui ne demandait qu'à courir et elle écrivit à madame Allart de Méritens :

Nohant, 24 septembre 1872.

Où êtes-vous, astre errant? Vous sembliez fixée à Montlhéry, mais votre livre annonce une fois de plus un tel amour de la promenade que vous n'y êtes peut-être plus, et il y a des siècles que vous ne m'avez écrit.

Je viens de lire ce livre étonnant. Vous êtes *une très grande femme*. Voilà le résumé de mon opinion. Voulez-vous que je vous la dise à vous ou que je fasse en toute liberté un article dans le *Temps* où je donne un feuilleton bimensuel, les mardis?

Répondez et sachez bien qu'en dépit de nos désaccords je vous admire et vous aime.

GEORGE SAND

Votre livre est-il imprimé pour vos amis seulement, ou bien sera-t-il publié? répondez encore. Et défendez-vous qu'on vous nomme[1]?

Prudence, qui ne détestait pas le mystère, ne tenait pas à être dévoilée. Mais, du moment qu'elle avait mis son livre en vente, même d'une façon discrète[2], c'était évidemment avec l'espoir d'être lue. Elle accepta donc l'offre aimable de son amie, et, le 16 octobre 1872, on pouvait lire dans le *Temps*,

1. Lettre inédite.

2. On ne le trouvait que sous les galeries de l'Odéon.

signé de George Sand, un feuilleton de douze colonnes qui commençait ainsi :

Les Enchantements de madame Prudence de Saman l'Esbatx, tel est le titre bizarre d'un des livres les plus curieux que j'aie lus. Il a été imprimé à Sceaux et se vend, je crois, sous les galeries de l'Odéon, comme si l'auteur n'eût voulu, par aucune annonce, chercher la grande publicité. Je devine bien pourquoi, mais je n'ai à juger que le livre, dont j'accepte et ne trahis point le pseudonyme.

Après avoir analysé l'ouvrage, George Sand concluait :

J'ai beaucoup de sympathie pour cette âme fervente qui n'est point exclusivement chrétienne, et qui entre tranquillement dans les temples de son temps et de son pays, sans renoncer à sa personnalité, à ses sentiments et à ses idées.

Quant au grand combat de la vie livré par elle et terminé si bravement, choque-t-il la raison, le droit personnel, qui est de se sacrifier à une croyance ferme et raisonnée? Non, assurément. Choque-t-il la morale? Dans cette situation particulière et avec ce fonds de grande loyauté et de parfaite tolérance qui caractérise madame de Saman, nul n'est autorisé à lui jeter la pierre, et, pour mon compte, tout en faisant, en théorie, certaines réserves que je n'ai point à dire ici, je lui jette une couronne de roses à feuilles de chêne.

Cette belle couronne enorgueillit Prudence, qui voulut donner plus de publicité à son livre. Ayant obtenu de George Sand la permission de reproduire son article en guise de préface, elle porta ses *Enchantements* chez Michel Lévy, qui les lança, comme il savait, au mois de janvier 1873.

J'ai à peine besoin de dire qu'ils furent assez mal accueillis par la presse religieuse et monarchiste. L'« Ordre moral », qui était à la veille d'entrer au gouvernement, ne pouvait voir d'un bon œil un livre qui sapait si élégamment les bases mêmes de la société. Aussi les deux critiques les plus autorisés du parti, Armand de Pontmartin et Barbey d'Aurevilly, crièrent-ils au scandale et furent-ils très durs pour Prudence. Ah! si les enchanteurs s'étaient appelés simplement Béranger, Libri, Thiers, Mignet, Sainte-Beuve, peut-être aurait-on fait le silence autour de ce mauvais livre, car chacun sait que ces messieurs n'étaient que des bourgeois voltairiens. Mais Chateaubriand! « cette grandiose figure de défenseur d'une religion, de créateur d'une poésie, de précurseur d'une révolution

littéraire, d'ordonnateur des pompes funèbres d'une monarchie vaincue », quelle douleur et quelle honte de le voir travesti, à soixante ans, en un pareil personnage :

Un vicomte bohème, royaliste et catholique pour rire, enfoncé jusqu'au menton dans cette coterie dominée par Béranger, abusant des fiacres, lévite du *Dieu des bonnes gens*, courant les guinguettes, fredonnant des chansons, donnant rendez-vous à l'objet de sa flamme sur le pont d'Austerlitz ou dans une allée du Jardin des Plantes, acceptant des rivalités que son âge rendait ridicules, une promiscuité qui aurait dû révolter son orgueil et où se perdaient les derniers restes de sa dignité, j'allais dire de son honneur; infidèle tout ensemble à sa femme, — ceci ne comptait pas, — à madame Récanier, à son nom, à son passé, à sa gloire, à l'exemple qu'il nous devait en échange de notre enthousiasme et de nos hommages[1] !

Ainsi s'exprimait Armand de Pontmartin. Barbey d'Aurevilly, dont on connaît la manière et les truculences de style, fut beaucoup plus violent et mit carrément les pieds dans le plat :

Pour avoir des confessions de cette espèce, il fallait Rousseau, il fallait ce crapuleux superbe que Voltaire, qui n'était pas bégueule, appelait « le laquais de Diogène ». Mais de Rousseau femme il n'y en avait pas, et même la notion en manquait à l'esprit humain, constitué tel qu'il était alors. Eh bien! cette notion ne lui manque plus maintenant... Mais que je plains sincèrement, mon Dieu! les maris, les fils ou les filles des femmes (si elles en ont) qui écrivent de ces livres-là[2] !

1. *Nouveaux Samedis*, 10e série.

2. *Les Bas-Bleus*. — Sur le compte de Chateaubriand, lui qui se vantait d'être de la race de René et qui en était, en effet, voici comment s'exprimait Barbey d'Aurevilly :

Déjà de cette amère comédie on savait quelque chose. Sainte-Beuve, qui aimait à conduire ces eaux corrompues dans les détours sinueux des *coteaux modérés* de sa littérature, en avait filtré quelques gouttes dans son livre sur Chateaubriand, écrit — pour déshonorer l'auteur des *Martyrs* — après sa mort, bien entendu. Il tenait de l'enchanteresse Prudence ces détails qui l'enchantèrent, mais qui m'attristent, moi, quand ils me montrent l'auteur du *Génie du Christianisme* sur le bord de sa vie, en bonne fortune de cabaret, avec une maîtresse, y chantant *le Dieu des bonnes gens*, de Béranger. Les compagnons d'Ulysse marchant à quatre pattes devant Circé me font un effet moins violent que cette porcherie. N'est-ce pas là quelque chose d'ignoble et d'affreux dont la mémoire du grand poète religieux en prose restera éternellement souillée, et que tous les efforts futurs de la critique et de l'histoire, qui l'essuieront, ne pourront effacer? Chateaubriand ayant pour table d'amphithéâtre le lit encore chaud d'une maîtresse qui l'y dissèque par volupté de ressouvenir et d'orgueil d'avoir été à lui! Une femme de l'ancienne société française qui se vante après l'amour, comme les lâches après la guerre! voilà ce qui m'a fait m'arrêter devant ce livre, signe des temps, et pour le montrer simplement du doigt.

Justement, madame de Méritens avait un fils, nommé Marcus Allart, lequel n'avait pas froid aux yeux. Dès qu'il eut pris connaissance de cet article, il envoya ses témoins à Barbey d'Aurevilly. Celui-ci ayant refusé de constituer les siens, Marcus se rendit au bureau du *Constitutionnel*, dans l'espoir de l'y rencontrer. Comme il ne l'y trouva pas, il tomba à bras raccourcis sur le dos du premier rédacteur venu, ce qui lui valut de passer en police correctionnelle et d'être condamné, le 14 juin 1873, à un mois de prison et 200 francs de dommages-intérêts.

Pendant ce temps-là, les *Enchantements* faisaient leur chemin dans le monde et provoquaient dans la société où fréquentait leur auteur, et même parmi leurs personnages de premier ou de second plan, — car il en existait encore. — un redoublement de sympathie pour Prudence dont je vais citer quelques témoignages.

Le premier lui vint de Florence et lui fut donné par Gino Capponi, l'illustre homme d'État italien [1], — qui lui avait conseillé d'étudier l'histoire après s'être aperçu qu'elle avait « toujours les grands hommes dans la tête ».

Pendant que je lisais le livre de Marcus [2], j'ai appris que le vôtre était sur ma table depuis deux ou trois mois; ces choses arrivent à un aveugle et sans la faute de personne. J'ai aussitôt interrompu la lecture de l'autre, vous le pensez bien.

... J'ai lu surtout avec avidité toutes les premières années et les deux dernières d'Italie et les lettres de René et ce qui le regarde : cette partie est bien singulière, mais elle illustre admirablement l'idée que je m'étais faite de l'homme et qu'une fois je crois vous avoir écrite. Quant à vous, je vous ai lue avec avidité, j'ai toujours une mémoire impitoyable et à mon âge on vit dans le passé. Voilà donc

1. Capponi (Gino, marquis), l'une des plus grandes figures du *Risorgimento* italien, né et mort à Florence (1792-1876).

2. *Nos frontières morales et politiques. Dieu et patrie* (Paris, Librairie Générale, 1872, 1 vol. in-8°). Ce livre, dédié « à l'âme d'Armand Carrel », avait pour épigraphes des vers de Béranger et d'André Chénier.

Marcus Allart était bonapartiste et nationaliste. Après s'être porté à la députation, en 1873, contre MM. de Rémusat et Barodet, il fut un de ceux qui manifestèrent bruyamment contre Wagner, lorsqu'on s'avisa de reprendre un de ses opéras à Paris. Tous les journaux parlèrent alors d'un spectateur qui, pendant les entr'actes de la première représentation, demandait au chef d'orchestre de jouer la *Marseillaise*. Ce spectateur était Marcus Allart.

une foule de souvenirs, de particularités de plus en plus minutieuses, d'*insights* dans le caractère d'autres personnes et sur moi-même et mes misères et ce qui n'est pas vulgaire dans ces misères; entre autres choses, je me retrouve de tout point tel que je suis aujourd'hui, mais quant à vous, oh! c'est autre chose, je n'avais rien à apprendre, mais j'avais des particularités à connaître. Que je vous aie aimée, rien de plus naturel, et rien aussi de plus naturel que de m'en être toujours tenu un peu à distance, me connaissant moi-même!

Pour vous, on doit vous estimer plus hautement après ce livre qui pourtant est vrai, très vrai, comme un livre doit l'être. Il est très bien composé, le style en est soigné, enfin c'est vous tout entière. Saint Augustin commence son livre par une prière, vous avez fini le vôtre par des prières qui sont très belles; cela aussi a son mérite.

Mille amitiés.

G. CAPPONI[1]

Mépris et fureur en deçà, estime et compliments au delà : c'est de quoi justifier une fois de plus le mot de Pascal.

Aussi bien, dans le même temps, Hippolyte Passy écrivait-il à madame de Méritens :

Vous m'avez ramené à des temps bien éloignés de nous maintenant; de nombreux souvenirs, parmi lesquels il en est de tristes, se sont réveillés en moi, et j'ai vu revivre une société dont il ne reste aujourd'hui que de rares débris dispersés dans un monde qui n'est plus celui au milieu duquel nous avons passé notre jeunesse au temps d'aimer.

... Vous êtes, je crois, la première femme qui se soit confessée aussi franchement au public; ce que vous aviez éprouvé, pensé et fait, vous le racontez dans un style alerte et ferme qui en dit plus qu'il ne semble vouloir en dire, et qui vous montre de la tête aux pieds. Vous prêtez à une étude psychologique à la fois curieuse et instructive, et c'est un mérite réel. Vous êtes femme, cependant vous n'êtes pas la femme, car il y a en vous une originalité qui vous est propre et qui vous sépare de la multitude des filles d'Ève, notre grand'mère à tous[2].

Et le frère aîné, Antoine Passy, la complimentait à son tour :

Vous avez peint très librement et d'une façon touchante cette disposition à vouloir être séduite par une forte intelligence, pour finir

1. Lettre inédite.
2. Lettre inédite.

par la satisfaction des sens, qui n'ont été pour vous que l'accessoire de la passion, est-ce vrai?

Vous avez rencontré trois fois des hommes qui ont donné raison à votre méthode expérimentale, *a priori*, contraire à celle de Bacon, c'est très bien. Vous êtes arrivée à l'amour par le contact de deux intelligences. Les sens, qui veillaient, sont venus sceller ces unions philosophiques. Le mariage a été une désertion de votre vie antérieure.

Vos révélations sur Chateaubriand m'ont amusé; cette grande figure littéraire, religieuse et politique baisant vos pieds, est un tableau ravissant [1].

Tels sont les deux sons de cloches plus ou moins francs qui se firent entendre à l'apparition des *Enchantements de Prudence*. Depuis lors, une petite-fille de madame de Méritens ayant bien voulu me livrer la clef de ce livre, j'ai pu relever entre la confession de sa grand'mère et l'histoire réelle de cette vie, un certain nombre de différences qui méritent d'être signalées. J'en profiterai pour mettre les choses au point.

II

Hortense-Thérèse-Sigismonde-Sophie-Alexandrine Allart naquit à Milan, le 7 septembre 1801, au bruit du canon qui célébrait la paix de Lunéville. Son acte de naissance nous apprend que son père, « Nicolas-Jean-Gabriel Allart, citoyen français », était à cette époque « membre d'une commission extraordinaire de liquidation à Milan ».

Le prénom d'Hortense fut donné à l'enfant par la femme du général Marmont, sa marraine, et celui de Sigismonde en l'honneur de son oncle maternel Sigismond Gay, époux de Sophie Michault de la Valette, qui fut le père de Delphine [2]. — Madame Émile de Girardin et Hortense Allart étaient donc cousines germaines.

La mère d'Hortense, Marie-Françoise Gay, descendait d'une famille bourgeoise de la Savoie qui avait été anoblie, à la fin du XVIIIe siècle, par Victor-Amédée, roi de Sardaigne [3].

1. Lettre inédite.

2. On sait que Delphine Gay naquit, à Aix-la-Chapelle, le 26 janvier 1804.

3. Tous les biographes la font naître, à Lyon, vers 1750. La vérité, c'est qu'elle naquit, dans cette ville, le 3 décembre 1765.

Orpheline à dix-sept ans, n'ayant pour tout bien que sa beauté et l'excellente éducation que lui avaient donnée ses parents, Marie-Françoise Gay quitta en pleine terreur la Savoie, où elle avait rempli, à la satisfaction de l'abbé Grégoire, les fonctions de présidente de la Société philanthropique des dames de Chambéry, et s'en alla, avec une sœur cadette, Anne-Sophie, et Sigismond, son frère, tenter la fortune à Paris.

Je ne serais pas éloigné de penser qu'elle avait obtenu préalablement des lettres de recommandation de l'abbé Grégoire ou des représentants du peuple, ses collègues, qui avaient été chargés, comme lui, d'organiser la Savoie : car, à peine arrivée à Paris, nous la voyons se répandre dans la société à laquelle appartenaient Ducis, Arnault et Marie-Joseph Chénier.

Comme il fallait vivre, elle se mit à traduire les œuvres d'Anne Radcliffe, qui jouissait alors d'une grande vogue. Dans une lettre inédite du 23 vendémiaire an VI (18 novembre 1797), qu'elle adressait à un sien cousin habitant Aix-les-Bains, après lui avoir parlé des événements « et de la pompe funèbre de Hoche à l'Opéra, dont la musique fait le plus grand honneur à Chérubini », elle lui demandait s'il avait lu « la traduction de sa façon. Sept volumes — disait-elle — sont-ils suffisants pour endormir le lecteur ? » Et elle signait déjà *Mary* Gay, pour donner une couleur anglaise à son nom.

Quelques années après, grâce à ses relations et à ses talents, elle épousait Nicolas-Jean-Gabriel Allart, — fils d'un greffier au parlement de Paris, — qui, par son habileté et son entregent, s'était créé un cabinet d'affaires bien connu de tous ceux qui faisaient la fête. Lui-même avait la réputation d'un homme de plaisir. Si nous ouvrons les *Mémoires* d'Arnault, nous voyons qu'il aimait passionnément le théâtre et qu'il était lié avec Talma et avec Chénier. Une fois marié, d'ailleurs, il vécut relativement sage et rendit sa femme très heureuse.

Il avait alors beaucoup d'influence dans les régions du pouvoir. Cependant une tradition demeurée dans sa famille veut qu'à un moment donné, peu de temps avant la naissance d'Hortense, il ait eu à souffrir de la disgrâce du Premier Consul. Cela résulte également de deux ou trois petits billets de Duroc que j'ai sous les yeux. Grâce à l'appui de Duroc, cette défaveur ne fut que passagère. Nous avons vu qu'en 1801 Allart

était à Milan membre d'une commission extraordinaire de liquidation. Trois ans après, sa position était si prospère, que Marie-Joseph Chénier lui demandait d'appuyer son frère auprès du Premier Consul. Mais, ruiné, comme tant d'autres, par les événements de 1814, il mourut, en 1817, avant d'avoir pu se relever, laissant sa femme et ses deux filles dans un état voisin de la misère.

Madame Allart, qui ne manquait pas de courage et qui se souvenait de ses débuts à Paris, fit face encore une fois à la mauvaise fortune. Elle avait à peu près cessé d'écrire. Elle reprit la plume et lui demanda le pain quotidien. En 1818, on vit paraître, signé d'elle et sous le titre d'*Albertine de Saint-Albe*, un roman qu'elle dédiait à son frère et qui fut bien accueilli du public. Sigismond n'avait pas eu beaucoup plus de chance qu'elle. Nommé receveur général du département de la Roer, peu de temps après son mariage, il ne put empêcher que l'esprit frondeur et sarcastique de sa femme ne lui fît beaucoup d'ennemis à Aix-la-Chapelle. Il n'est pas jusqu'à l'Empereur qu'elle n'eût indisposé en lui parlant, comme on sait, à son passage dans cette ville :

— Il paraît que vous écrivez, madame ! Vous a-t-on dit que je n'aimais pas les femmes de lettres ?

— Oui, sire, mais je ne l'ai pas cru, — répondit Sophie.

— Et qu'avez-vous fait depuis que vous êtes ici ?

— Trois enfants, sire !

C'était évidemment très spirituel, mais l'Empereur ne goûtait pas cet esprit-là. Sigismond Gay fut destitué brutalement, en 1811, sans avoir rien fait pour mériter cette disgrâce. Onze ans après, le 19 décembre 1822, il expirait à Aix-la-Chapelle, au moment où Hortense, sa pupille, aurait eu le plus besoin de lui, puisqu'elle avait perdu sa mère l'année d'avant.

III

Voilà donc notre orpheline livrée pour ainsi dire à elle-même, à l'âge de vingt ans ! Que va-t-elle faire de la vie ? — Très réfléchie et très studieuse dès l'enfance, elle avait eu, aux approches de la première communion, sa petite crise de

dévotion et de mysticisme, grâce à la lecture d'une Bible de Sacy qui lui était tombée, je ne sais comment, sous la main. Son père y mit un terme en lui donnant à lire les œuvres de Jean-Jacques et la correspondance de Voltaire avec le grand Frédéric. Mais ce changement de direction, cette contrariété, n'eut d'autre résultat que de jeter le trouble dans son esprit en développant outre mesure sa curiosité naturelle. C'est au point que Bourdais, son médecin, conseilla, un jour, à son père de brûler tous ses cahiers. Elle était alors si frêle et de santé si délicate qu'il lui arrivait de s'évanouir dans les rues. Quelques années plus tard, le même médecin se crut obligé de la pousser à l'étude pour calmer l'ardeur de ses sens[1]. Son père songeait à la marier quand il mourut. Il est fâcheux qu'il n'y ait pas réussi : avec son tempérament et l'éducation qu'elle avait reçue, le mariage lui aurait été plutôt sain, surtout si on lui avait donné un mari à son goût. Malheureusement, les filles sans fortune qui ont été élevées dans le luxe trouvent plus facilement un amant qu'un mari, quand elles restent seules...

Dès 1815, durant un court séjour qu'elle avait fait chez son oncle, à Aix-la-Chapelle, la jeune fille avait eu l'audace d'écrire au tsar Alexandre pour le supplier d'adoucir la captivité de Napoléon. Un peu plus tard, ayant appris que l'auguste prisonnier était malade, elle avait offert au général Bertrand d'aller le soigner à Sainte-Hélène. Ces détails ne furent pas étrangers, sans doute, à son entrée chez madame Bertrand, qui lui confia l'éducation de sa fille. Elle y resta environ deux ans, pendant lesquels elle eut le malheur de rencontrer le jeune « prélat romain » dont elle parle en ses *Enchantements*. — Disons tout de suite que ce « Jérôme » n'appartenait pas à la cléricature. Madame de Méritens en a fait un homme d'Église pour le rendre un peu plus odieux et l'Église aussi, car, lorsqu'elle rédigea son livre, elle était depuis longtemps brouillée avec elle. Jérôme était issu d'une famille irlandaise de grande distinction et de grande fortune : il s'appelait le comte de Sampayo. Hortense, en 1847, écrivait à Sainte-Beuve :

1. J'emprunte ces détails à une lettre de madame de Méritens à Sainte-Beuve, datée du 10 novembre 1845.

Ma jeunesse a été formée par Sampayo, un grand esprit, au dire de ceux qui l'ont connu, mais un esprit dédaigneux qui, à part la politique et le sublime, ne voyait rien [1].

Parmi ceux qui l'ont connu, je peux citer M. Thiers et M. Mignet. Tous les deux, en effet, l'avaient en haute estime.

Il était alors âgé de vingt-quatre ans, avait une jolie figure et l'âme religieuse. Il n'en fallait pas davantage pour qu'Hortense fût séduite et conquise. Longtemps après, elle était encore sous le charme de sa conversation. En juin 1846, elle disait à Sainte-Beuve :

J'ai souvent pensé, à propos de vous, que ce Christ, cette croix, ces chants du temple, ces douleurs du vendredi saint à Rome, ce Vatican lugubre et poétique, toute cette fable de douleur et de dévouement valait mieux que ces petits mesquins penseurs qui vous éloignent de Dieu et vous déroutent. Oh! que Sampayo était ferme là-dessus! comme il tournait en ridicule tous ces pauvres gens! et comme son fils [2] là-dessus a tous les mêmes propos, sans savoir même que son père les avait! Et comment autre chose qu'une race religieuse aurait-elle pu naître de gens si amoureux [3]?

Voilà qui nous renseigne exactement sur la religion du comte de Sampayo. Comme la plupart des Irlandais, ce jeune homme était un catholique fervent, mais ses croyances religieuses ne l'empêchaient pas d'aimer les plaisirs et, dans son mysticisme, il trouvait aussi naturel de s'agenouiller devant une jolie femme que devant la madone.

Il aima donc et fut aimé. Hortense se donna à lui tout entière et n'en eut jamais de regret, quoiqu'il l'eût fait beaucoup souffrir. Elle était de ces âmes foncièrement bonnes qui ne connaissent pas la rancune et se consolent avec le souvenir. Le bonheur qu'elle avait goûté dans les bras d'un amant le sacrait en quelque sorte pour toujours à ses yeux. Il le faut bien pour qu'à la mort de Sampayo, en 1844, elle ait encore trouvé ce mot touchant sur lui :

La mort de Sampayo m'a fait croire qu'il serait mieux où il allait qu'ici-bas, mon chagrin en est compensé [4]!

1. Lettre inédite.
2. Marcus.
3. Lettre inédite.
4. Lettre inédite à Sainte-Beuve, du 2 mars 1844.

Or il y avait près de vingt ans qu'elle l'avait quitté, et dans quelles conditions, grands dieux! Elle était enceinte de ses œuvres. Plutôt que de subir l'affront de son dédain, elle était allée cacher sa honte à Florence, où Capponi l'avait reçue à bras ouverts et l'avait engagée, sur la foi de la *Conjuration d'Amboise* qui fut son début dans les lettres, à cultiver spécialement l'histoire.

Cela se passait en 1826. Il semble que ce premier amour malheureux eût dû lui servir de leçon et la préserver de toute rechute. Mais, en digne fille de Montaigne et de Jean-Jacques, Hortense n'écouta jamais que la voix de la nature, et la nature lui disait : « Si ton esprit recherche le commerce des grands hommes, que ton cœur ne craigne pas de se donner à eux : en ce monde, il n'y a de vrai, il n'y a de bon que l'amour! »

Elle écrivait, un jour, à Sainte-Beuve :

Je pense que les *moralistes* s'égarent qui appellent *poignée de main bien donnée* pour les unes ce qui serait un crime pour des filles à l'âge où cette poignée de main serait la plus douce. Si je rencontrais sur mon chemin une fille délicate, spirituelle et forte, je lui dirais de faire comme j'ai fait, de suivre noblement la nature. Il vaut mieux combattre au sein des passions que de combattre les passions, car la fille qui a un amant, même inférieur, vit, existe, respire, est dans la vérité, verse des larmes, en jouit, cède à la loi divine. Mais la fille qui combat la nature ne connaît que des tourments. Affreuse, ténébreuse, toute sa machine se détraque, c'est un ébranlement universel et il vaut mieux mourir [1].

Quand elle s'exprimait ainsi (1846), elle avait été, de 1826 à 1829, la maîtresse de Capponi ; de 1829 à 1831, celle de Chateaubriand; de 1831 à 1836, celle de Bulwer-Lytton (le Warwick des *Enchantements*); de 1837 à 1840, celle de Jacopo Mazzei [2], père de son second fils, né comme le premier à Florence [3]; en 1840 ou 1841, pendant quelques jours, celle de

1. Lettre inédite.

2. Son nom nous est donné par madame de Méritens elle-même dans une lettre à Sainte-Beuve, qui avait écrit en tête : *A garder*. — En 1848, elle lui mandait :

Madame Hamelin n'est pas très contente de Capponi, mais il est premier ministre à un mauvais moment, quand l'Italie veut s'unir. Le père de mon enfant est ministre avec lui (des Cultes) et le domine fort. — (Lettre inédite.)

3. Le 21 mars 1839; baptisé, en l'église évangélique de Florence, le 29 avril de la même année.

Sainte-Beuve, qui fut son ami préféré ; enfin, de 1843 à 1845, la femme pour rire de M. de Méritens. — Et ce qui prouve son honnêteté, c'est qu'elle avait passé de l'un à l'autre sans ruse et sans détour et qu'elle garda leur amitié.

Cette singularité faisait, non pas le scandale, mais l'étonnement de George Sand qui, elle, avait l'habitude de rompre avec ceux qu'elle lâchait.

Dans la préface des *Enchantements*, Lélia nous dit :

Elle ne veut pas éteindre les foyers qu'elle a allumés, elle les respecte et elle les entretient comme des autels, avec une coquetterie pieuse et charmante. Qu'on ne se scandalise pas ! elle se défend et se réserve pour l'homme dont elle partage la passion, elle confie ce nouvel amour à ceux qui lui redemandent le passé, elle échappe aux périls de ces entrevues, tout en avouant qu'elle en a senti le charme et l'émotion. Elle a pour principe de cœur qu'on ne cesse pas d'aimer ce qu'on a aimé, que ceux qu'elle a quittés par lassitude ou par crainte du joug étaient dignes de son éternelle tendresse, et elle laisse volontiers à ces amitiés le nom d'amour qui sied encore à leur délicatesse. Elle suit les travaux de ces esprits éminents, elle s'intéresse à leurs succès dans les lettres, dans la politique ou dans le monde, elle garde leur confiance intime qu'elle provoque par la sienne. Elle s'est emparée de leur estime, elle la conserve, et un peu de leur amour lui revient encore, par chaudes bouffées, bien qu'elle n'y prétende plus. Il y a dans tout cela une facilité de relations qui rappelle les amours philosophiques du siècle dernier, moins ce qui les gâtait, la galanterie libertine.

On ne saurait mieux dire. Et, puisque nous sommes sur ce chapitre, épuisons le sujet. Un jour que Sainte-Beuve discutait avec madame de Méritens le nombre d'amants que pouvait avoir décemment une femme, elle s'emporta et lui fit cette déclaration :

Suis-je blâmable pour être moins prudente ou plus jeune ? Pourquoi une femme ne pourrait-elle pas aimer comme vous autres ? Amaury[1] voulait, pour être heureux, trois femmes à la fois. Souvenez-vous-en, ou je chercherai la page. Ne dites donc pas qu'il ne faut pas dépasser trois amants dans toute sa vie. Ne mettez pas des nombres. Dites seulement qu'il faut garder l'honnêteté, l'estime, ne faire que ces choses qui ne sont pas toujours la passion, mais que Dieu voit et accepte, car c'est sa loi entraînante et invincible qu'il impose.

1. Dans *Volupté*.

Et, comme Sainte-Beuve ne voulait pas se laisser convaincre, Hortense revenait à la charge dans la lettre que voici :

Il y a une question sur laquelle, monsieur de Port-Royal, vous étiez bien sûr que je vous reprendrais plus tard. Je vous ai dit : « Je porte ces choses devant Dieu! » Vous répondez : « Porte-t-on les besoins de la vie devant Dieu? » — On a pourtant inventé le jeûne, on y a attaché une idée religieuse, et, inventé peut-être pour se dompter, on a dépassé le but.

Mais il est un besoin qui est tout mêlé de sainteté. Il est si doux et si entraînant, il renferme tant de dangers et il est si bien le père de la pudeur, qu'on a cherché tous les moyens de le dompter, et, comme il peut devenir grossier ou sortir même des lois naturelles, les chrétiens l'ont flétri jusque dans le mariage. Il en a été comme pour le jeûne. Mais, de même que vous dites que Montaigne est pure nature, il s'est trouvé bien des gens qui ont été aussi sur cela *pure nature*.

C'est beau en soi et selon les gens. Votre amour, à vous, a été le plus beau et le plus saint du monde. Et telles ont été, je crois, les deux passions qui ont rempli ma vie[1]. Mais si les gens aimés, organisés pour aimer, sont privés de ceux qu'ils aiment, ne peuvent-ils pas porter devant Dieu leur trouble et leur force et lui demander ce qu'ils en doivent faire? Dieu les va-t-il mépriser pour ce trouble et cette force qu'il leur a donnés? Il leur dit : « Allez, calmez-vous, vivez! » Sous cette inspiration on agit toujours le plus honnêtement et le plus loyalement du monde, on ne méprise, ni ne joue ses amants; si, au moment d'une rupture affreuse, on en a pris peut-être sans les aimer, et même avec horreur, on les a estimés comme des frères, on s'est intéressé à leur sort et on les a avertis, on a préservé leur repos et leur dignité. Ce premier désespoir passé et la nature calmée, on s'est laissé aimer, on a choisi par exemple le père de mon deuxième enfant, le plus honnête homme du monde, qui, après la naissance de l'enfant, est venu m'offrir de m'épouser, ce que j'ai refusé, parce qu'ayant voulu l'aimer, je ne l'ai pas pu, et que jamais mon ancienne amitié ne s'est changée pour lui en amour. J'avais porté cet attachement devant Dieu, mais jamais Dieu n'est descendu entre nous. Entre Bulwer et moi il est sans cesse présent, mais il m'en sépare pour certaines raisons. Et si, en arrivant d'Italie, je n'ai pas cédé à Bulwer, si je n'ai pas accepté l'appartement qu'il avait préparé pour nous deux, c'est parce que j'avais fait des serments devant Dieu, qui m'étaient plus chers que Bulwer et moi-même. Quand j'ai été occupée de vous, et libre pourtant par vos aveux, j'ai moins craint de le voir, et vous savez ce qui est arrivé, mais de nou-

1. Elle voulait parler de Sampayo et de Bulwer.

veaux serments m'ont sauvée. Il y a une église rustique à Herblay [1], où depuis des années je vais me calmer et rêver, et là, au printemps, Dieu m'a donné de nouvelles espérances et a appuyé un homme qui demande sans cesse à m'épouser tout de suite. Il est d'une famille noble, et je crains sa famille, je crains sa jeunesse, je crains tout. Si vous m'aviez aimée l'autre année, j'aurais voulu vivre libre pour vous, moins exigeante, moins violente que vous ne pensez. Mais qui sait? Laissons, selon votre tranquillité, les choses et les familles se déclarer... Si les passions nous étaient données faciles, si l'ambition, les lois, la pauvreté, la convention, les préjugés ne les gênaient pas sans cesse, il faudrait rester jeune, mais on est très heureux quand on garde le souvenir, la douceur des passions dans le repos de l'âme et l'enchantement de l'étude.

Voilà ma morale, voilà ma morale, voilà ma morale! Daignez-vous l'approuver, monsieur? J'en dirais plus si je n'avais pas une plume qui n'est pas la mienne et me trahit. — Bonsoir donc [2]!

On voit qu'Hortense avait le courage de son opinion.

IV

Et quel était donc cet homme de famille noble qui demandait alors sa main? — C'était M. de Méritens. D'après leur acte de mariage, que j'ai sous les yeux, il se nommait Napoléon-Louis-Frédéric-Corneille de Méritens de Malvézie [3], — ce qui n'était déjà pas mal; — mais Hortense nous apprend qu'il avait d'autres titres, sinon à sa considération, du moins à celle de d'Hozier. Il était de Malvézie de Marcignac l'Asclaves, de Saman et l'Esbatx (d'où le pseudonyme qu'elle prit pour ses *Enchantements*). « Je date de Charlemagne, — disait-elle à Sainte-Beuve, — et nous avons fait les Croisades! » Elle n'en était pas plus fière, d'ailleurs, et ce qui la ravissait surtout en M. de Méritens, c'est que, « comme Richard Cœur-de-Lion, il était à la fois un héros et chantait admirablement ». Il paraît qu'il avait eu « une conduite héroïque à l'armée dans les affaires de Lyon ». — Quelle occasion pour une Madeleine de racheter

1. Village de Seine-et-Oise.

2. Lettre inédite, de 1841 ou 1842.

3. Il était né à Savone (État de Gênes), du sieur Bernard-Martin-Cyprien de Méritens, baron de Malvézie, et de dame Élisabeth Dufourg, son épouse, et était domicilié provisoirement à Belleville (Seine).

sa vie et de faire une fin! Oui, mais Hortense n'avait aucun goût pour le mariage, et tous ceux qui la connaissaient se demandaient si elle devenait folle [1].

En tout cas, elle n'était pas pressée. Quand son « troubadour », comme elle l'appelait, venait lui faire la cour, elle lui parlait de Hume, dans lequel elle était plongée pour le moment, ou bien encore de Machiavel. N'ai-je pas dit que Capponi l'avait engagée à s'occuper d'histoire? Elle avait si bien suivi son conseil qu'elle venait de publier l'*Histoire de la République de Florence* [2].

Cependant, à force de l'ennuyer, M. de Méritens finit par obtenir gain de cause. Le 30 mars 1843, il la conduisait à l'autel, dans la petite église d'Herblay, et, le lendemain, il partait avec elle pour Montauban, où il venait d'être nommé architecte du gouvernement. Tout alla bien pendant les premiers jours. Elle écrivait à Sainte-Beuve, le 28 mai :

Je trouve le mariage excellent au fond, mauvais dans quelques parties qu'on peut corriger; l'homme, en disant parfois : « Je veux », le gâte. Former un mari seul est plus difficile que si la loi était changée pour le genre humain. Mon mari est aussi bon qu'il est brave et généreux. Je le souhaite un jour de vos amis; dites-moi quelque chose d'aimable sur lui, comme Libri et les autres ont fait, car il faudra le voir. Nous sommes ici, mais pas pour toujours [3].

Puis vint l'hiver. Pour tuer les longues soirées, elle se mit à lire les œuvres complètes de Diderot; elle fréquenta aussi la duchesse de Polignac, qui se trouvait alors à Montauban. La lune de miel était déjà finie. Hortense jugeait son mari « dur, despote, jaloux, emporté »; elle détestait leurs liens, elle disait « qu'aucune femme fière n'en supporterait de pareils et qu'elle les briserait, si ce n'était son enfant ».

1. En décembre 1842, elle écrivait à Sainte-Beuve :

Vous ne me dites pas un mot de mon mariage, vous ne me dites pas en ami : « Achevez donc! » ou comme Béranger : « Arrêtez! » J'ai voulu amuser celui-ci en lui racontant comment les choses se sont passées. Tout est remis en février, la saison des amours, chez les Romains, du mariage. Ou vous dites : « Que m'importe cette perfide avec tous ses amants, ses adieux, ses incertitudes, et l'Anglais, et le Languedocien, quelle femme légère et irrésolue! » Ou vous dites : « Pour Dieu, qu'elle ne revienne pas tendre et enchantée des poètes! Je suis tout ailleurs et elle doit le comprendre. » (Lettre inédite.)

2. 1 vol. in-18 chez Delloye, 1843.

3. Lettre inédite.

J'ai parlé du mariage et je ne le connaissais pas. La loi est mauvaise qui soumet un être libre et capable de liberté. La communauté n'est pas même, puisque l'homme peut tout et la femme rien sans lui. Que les hommes l'acceptent pour eux, bon! mais pour leurs filles! Je n'y conçois rien. Vous direz : N'allez pas juger par des exceptions et Ajax[1] en est une. C'est bien dit. Mais il faut pourtant compter que la moitié des femmes se plaignent comme moi ou plus que moi. Et voilà Bulwer qui vient se placer de l'autre côté des Pyrénées, devant ma fenêtre!

O mes amants, mes aimables amants, amants d'un jour, de dix ans, amants d'imagination, amants de cœur, combien tout cela revient avec charme à la mémoire quand on vit seule et opprimée[2]!

Cette lettre est du 4 mars 1844. Un mois après, Hortense quittait Montauban et son mari et revenait seule à Herblay, qui fut toujours son port. Elle y habitait, non loin de l'église, une petite maison que connaissaient tous ses amis, pour y avoir couché plus d'une fois dans la belle saison, depuis Bulwer, Libri, Lehmann et Sainte-Beuve jusqu'à cette « belle Marie aux longs cheveux »[3], dont elle était un peu jalouse.

A partir de ce moment, elle s'y enferma avec ses historiens préférés, ceux de Rome et ceux de Florence; elle partagea sa vie entre l'étude et l'éducation de son fils, — ce qui ne l'empêchait pas d'aller de temps en temps passer un jour ou deux à Paris, hôtel du Rhône, rue Saint-Nicaise, pour causer politique, religion et littérature avec Thiers, Mignet, Béranger, Leroux, Sainte-Beuve, et quelquefois Chateaubriand. Car elle s'intéressait à tout ce qui passionne les esprits d'élite, et cette « femme à la Staël », comme la définissait Sainte-Beuve, avait des connaissances extrêmement variées. Peut-être n'avait-elle pas suffisamment digéré ses lectures; peut-être ne savait-elle pas non plus au juste ce qu'elle voulait, mais elle savait parfaitement ce qu'elle ne voulait pas. D'abord elle n'aimait pas la démocratie et ne comprenait le gouvernement qu'aux mains des aristocrates. Dans les temps anciens, son homme était Cicéron; dans les temps modernes, c'était Pitt. Elle avait passé la moitié de sa vie à étudier Cicéron, « assise à ses pieds »; elle le lisait dans le texte,

1. Elle désignait ainsi M. de Méritens à cause de son caractère emporté.
2. Lettre inédite à Sainte-Beuve.
3. Madame d'Agoult.

le pénétrait jusqu'à la moelle. Son admiration pour lui venait de ce qu'il avait tout vu, tout prévu et que, pour dominer la société de son temps, « il n'avait eu recours ni à l'hypocrisie, ni à l'épée ».

Les grands Romains se drapaient pour vivre et pour mourir. Cicéron seul était simple. Il entraînait les cœurs et les esprits; il ralliait à lui tous les bons. César ne songeait qu'aux batailles, aux rivalités; mais l'esprit de Cicéron a vaincu César à la Pharsale du genre humain[1] !

En résumé, Hortense était pour la liberté en matière politique, mais pour la liberté sage et contenue. En religion, elle était libre penseuse, mais elle était franchement déiste et ne comprenait pas qu'on pût être athée, Le plus grand tort du XVIIIe siècle, à ses yeux, était d'avoir empêché Buffon d'être religieux. Elle l'aurait « mieux aimé élève de Port-Royal que si dur, si *bête*, riant des causes finales évidentes, et supposant toujours ses coups heureux et hasardeux de la matière ». Mais le catholicisme étriqué, corrompu, fanatique, lui faisait horreur. Elle avait le sentiment qu'il périrait comme la race humaine au déluge. Elle disait, un jour, au curé de son village :

Cette foi catholique sera pressée par les grandes eaux sur un point, un arbre, un roc, et disparaîtra dans les flots. Il est beau de mourir ainsi comme Israël, mais il faut mourir. Nous deviendrons tous (notre race) protestants, c'est-à-dire évangélistes, protestants progressifs, comme ils sont essentiellement, rejetant l'enfer et jusqu'à la divinité du Christ. Ce sera la philosophie unie à la partie sublime de la morale du Christ, mais je désire qu'on rejette l'horreur pour l'amour en lui-même. La retenue, soit, quoique les anciens l'aient peu connue; mais l'horreur, non. Cela vient moins de Jésus-Christ que de saint Paul, et permettez-moi d'appeler saint Paul le baron d'Holbach de Jésus-Christ. Il y a une troupe de petits hommes qui ont gâté le XVIIIe siècle, si on daigne les comprendre dans le XVIIIe siècle; et de même une troupe de petits saints (et permettez-moi d'y mettre cette bête de saint Paul) ont gâté la morale de l'Évangile en la forçant et surchargeant. On chassera du Temple et du siècle les barons d'Holbach et par là l'Évangile; la philosophie et le XVIIIe siècle se donneront la main, car ce sont les écoles à toutes les époques qui ont dénaturé les travaux[2]...

1. Cf. son *Timide essai sur la Correspondance sublime de Cicéron* (Sceaux, imprimerie Charaire, 1876).

2. Lettre inédite adressée à Sainte-Beuve, en mai 1845.

Tout cela, certes, était d'une belle audace, bien qu'un peu confus. Et la preuve qu'en s'exprimant ainsi, devant le curé d'Herblay, Hortense était sincère, c'est qu'elle avait déjà commencé à mettre ses théories en pratique. En 1839, quatre ans avant de se marier à l'église, — elle n'y avait consenti que par déférence pour les Méritens de Malvézie de Marcignac l'Asclaves, de Saman et l'Esbatx, et par respect pour les Croisades, — elle avait fait baptiser, comme nous l'avons vu, son second fils à l'église évangélique de Florence. Et, deux ans plus tôt, en 1837, étant à Rome, elle avait dit à son fils Marcus, en lui montrant le dôme de Saint-Pierre : « Mon enfant, à partir d'aujourd'hui, tu es protestant! » Marcus était trop jeune alors pour comprendre, mais le grain, bon ou mauvais, qu'on a semé dans une âme d'enfant, lève tôt ou tard. J'ai ouvert par curiosité la brochure de combat que Marcus publia, en 1876, sous le titre : *Le Concordat, Napoléon et le Catholicisme, à propos de l'enquête de Mun* [1], et j'ai constaté qu il s'y montre sévère pour l'Église en général et pour les évêques et le pape en particulier. Telle mère, tel fils!

Cependant Marcus tenait aussi de son père. Il avait son esprit, son visage, son originalité; à peine âgé de dix-huit ans, il amusait sa mère en lui parlant des femmes, de son envie de se marier et de son désir d'avoir un enfant!...

Il faut entendre Hortense raconter ses fredaines à Sainte-Beuve :

3 novembre 1845. — J'ai passé la journée dans la forêt sous une pluie de feuilles. C'était fort beau; le pied des grands arbres est entouré de jeunes arbres; on ne voit que verdure d'automne; c'est un endroit dont les siècles et la nature se sont emparés. J'y ai pensé à la poésie, à vous, à l'amitié, car tous mes sentiments moins sages se sont envolés à l'approche de l'hiver, où je vous vois repris et tiraillé par les belles. Je reprends donc tous les avantages de l'automne et me trouve doucement dans l'état de la forêt.

J'y avais commandé pour demain un déjeuner, mais, au retour, la petite maîtresse de mon fils l'a pris en arrivant, avec un joli chapeau rose, et le déjeuner sera pour eux. Allez donc, amour, en chapeau rose, mais sentirez-vous si bien le langage de l'automne?

12 novembre. — Le petit chapeau rose est revenu, elle ne bouge

1. Brochure de 52 pages (Amyot, éditeur).

d'ici, ils se lèvent à deux heures, que dois-je faire? Il veut la prendre avec lui à Paris. Écrivez-moi et parlez-moi de vous.

13 novembre. — Mon curé, qui est un homme d'esprit et de vos amis, vient de publier un livre traduit de l'indoustani. Il m'a priée d'en faire un article qui a paru ou va paraître dans la *Revue indépendante*. Vous voyez qu'on est lettré à Herblay! Je suis interrompue par mon fils qui vient de mettre sa petite en voiture.

15 août 1846. — Je voudrais vous amuser de ce qui se passe ici, mais l'amitié n'ose; je crains de déplaire à une femme que j'estime, mais qui a, comme vous, un tel goût des formes et de la jeunesse que voilà la seconde fois que mon étourneau de fils manque une occasion qui nous aurait tous transportés. Passy me l'a envoyé pour six semaines, et cet enfant beau, simple, agréable, n'a jamais su ni voulu comprendre une beauté qu'il confond trop avec sa mère. Il aime toujours cette petite fille de l'autre année qui est si jolie, elle est venue mal à propos ici pour tout gâter; et j'ai en vain parlé de madame de Charrière, de Benjamin Constant, des amitiés durables, des lettres et des femmes encore séduisantes. Il nie cela, il dit que c'est vicieux, il n'est point fat, et ne veut rien comprendre. Enfin il est parti après six semaines et, après un accueil charmant, il a reçu un adieu trop glacé, car je ne la conçois guère là dedans. Mon fils est un garçon plutôt moqueur et ironique, qui voit comme son père le côté ridicule de toute chose, et qui a beaucoup d'esprit, mais il ne le laisse guère voir, étant timide et réservé. Je ne vous l'ai pas envoyé, pensant que ces garçons de vingt ans sont toujours ennuyeux puisqu'ils ne savent pas causer, mais il est à vos ordres si vous pouviez avoir besoin de lui pour des commissions ou pour lire tout haut. Il m'a dit de vous en avertir, en vous prévenant qu'il est encore trop bête pour oser vous chercher, mais qu'il le fera plus tard avec un grand empressement.

28 août. — Mon fils, enlevé encore ce soir par sa petite maîtresse, me laisse une soirée solitaire. Je me sens stoïcienne de la tête aux pieds.

1er décembre. — Oui, vantez la jeunesse! Cet enfant dit déjà du petit chapeau rose : « Comment m'en débarrasser? Que dois-je faire? » Je réponds : « Quoi! une fille si belle! » Il dit : « Je voudrais qu'elle fût laide, ce serait un changement, ce ne serait plus elle. » Hélas! il est fils de ce penseur qui me disait dans l'orage de notre passion : « Permettez-moi une expression vulgaire, mais laissez-moi vous dire que le jeu n'en vaut pas la chandelle! » Voilà ce que sont les penseurs et surtout les poètes. Mais vous sentez que, si jamais Minerve a pu aimer, cela a dû être l'éclair d'un moment.

4 février 1848, de Passy. — Je n'ai ici ni la ville ni la campagne, mais j'ai mon fils, plein de journaux et plein d'affaires, avec le naturel de Sampayo qui se déclare, un enfant qui ne pense qu'à la politique. Il me raconte que sa petite maîtresse, pour le retenir la nuit, lui prépare les journaux du soir; et quand il dit : « Je vais lire les journaux », elle les lui présente avec un beau sourire.

Pauvre petit chapeau rose! encore quelques nuits d'amour, et le coup de vent du 24 Février vous emportera, avec les journaux de Marcus et le parapluie de Louis-Philippe, loin, bien loin, sans espoir de retour!

V

Ce n'est pas la seule chose que la Révolution de 1848 ait emportée, dans la vie ou autour d'Hortense. Bulwer la définissait : « Une invasion de barbares conduits par Orphée »; Hortense, à l'exemple de tant d'autres, s'en prit à Orphée lui-même de tous les maux qui s'abattirent en quelques mois sur son foyer et sur le pays. Et le plus grand de ces maux, en ce qui la regardait, fut la dispersion de ses meilleurs amis, car, tout en vivant dans la retraite, elle n'aimait pas la solitude; elle avait besoin d'entretenir un commerce quasi journalier de lettres ou de visites avec tous ceux qui lui étaient chers.

Or, à peine Chateaubriand était-il mort, que Sainte-Beuve quitta Paris pour aller faire un cours de littérature à l'Université de Liège. Puis ce fut au tour de Libri de passer la frontière, on sait dans quelles circonstances. Madame de Méritens a toujours été persuadée que Libri fut la victime des jésuites. Ils ont le bras si long! On prête si facilement aux riches! Il y eut à cette époque tant de manigances, rue de Poitiers! Elle n'était pas d'ailleurs la seule qui crût à l'innocence de ce singulier bibliophile. Mérimée partageait sa conviction et même il la paya un peu cher. Mais rien n'honore plus un homme que la fidélité à ses amis, et Libri se défendait si bien, il criait si fort, de l'autre côté de la Manche, qu'il eût ébranlé les pierres.

Il écrivait de Londres à madame de Méritens, le 17 décembre 1850 :

Vous êtes une amie admirable, il y a presque plaisir à se voir calomnié pour être défendu comme vous le faites. Vos lettres me font grand bien et un plaisir infini. Écrivez-moi souvent... Vous verrez la leçon que je graverai sur le front des magistrats français. Jusqu'à présent on n'a vu que des jeux d'enfants. Il y a dans ma nature une chose dont j'ai fait plusieurs fois l'expérience et qui est très utile. Aux approches d'un danger et à mesure que le moment critique approche, je sens un esprit plus net et plus calme, et ma résolution plus ferme et plus arrêtée.

Apprêtez-vous à voir TOUT *le monde avoir peur*. Laissez-les aller, ils me reviendront. Ne me sont-ils pas revenus après la publication du Rapport Boucly?

Je compterai toujours sur vous, car vous êtes de ceux qui disent : *Etiam si omnes, ego non.*

Mille choses à Marcus, son souvenir m'est très cher.

Apprêtez-vous à juger les coups [1].

Ensuite vint le coup d'État, qui ferma la bouche au plus bavard des correspondants d'Hortense : — c'est ainsi qu'elle appelait M. Thiers. — Depuis lors, elle n'eut plus avec qui causer, rue Saint-Nicaise, où elle avait gardé un pied-à-terre, que Béranger qui commençait à radoter et une demi-douzaine de vieilles femmes, dont madame Regnauld de Saint-Jean d'Angély [2] et la duchesse de Raguse, les protectrices de sa jeunesse. Elle prit Paris en grippe et son cher village d'Herblay lui devint insupportable. Pour comble de malheur, la santé de son fils Henri lui causait depuis quelque temps de sérieuses inquiétudes. Comme elle était mère avant tout, elle pensa que le changement d'air lui ferait du bien et se mit à voyager. Après avoir habité Bezons, elle s'établit dans la vallée de Talouan, à trois lieues de Sens, où elle mena trois ou quatre ans la vie de fermière. Mais cette vallée de la Bourgogne était tout de même bien éloignée de Paris pour une Parisienne comme elle. Et puis Marcus s'ennuyait tant de sa mère! Un beau jour, elle lâcha sa ferme, ses vaches et sa basse-cour pour revenir s'installer dans la banlieue, à Thiais.

1. Lettre inédite.

2. La veuve de l'ancien ministre d'État, celle-ci même qui, lors de la rentrée de Chateaubriand en France (1800), « invita le duc de Rovigo à le laisser à l'écart », — preuve qu'elle savait, suivant l'expression de René, « interposer sa beauté entre la puissance et l'infortune ». (Voir *Mémoires d'Outre-tombe*, éd. Biré, t. III, p. 50.)

Inutile de dire que dans l'intervalle elle n'avait pas laissé se rouiller sa plume. Sans parler de la correspondance qu'elle entretenait avec Bulwer, Béranger, Thiers et Sainte-Beuve, elle avait entrepris deux ou trois ouvrages d'histoire, de politique et de philosophie, comme le *Novum organum* et l'*Essai sur l'histoire politique depuis l'invasion des barbares jusqu'en 1848*, qui remplissaient tous ses loisirs.

Que se passa-t-il à Thiais et pourquoi n'y demeura-t-elle pas? Mystère. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en 1856 elle alla habiter à Montlhéry une petite maison voisine de la tour. Ce fut sa dernière étape. Béranger avait chanté autrefois les *Lutins de Montlhéry*. Elle l'invita à venir pendre la crémaillère. Il lui répondit selon la formule : « Je le voudrais bien, mais je ne le peux pas! » Depuis qu'il avait élu domicile au Marais, ses jambes lui refusaient le service. Un an après, il était mort. Dieu ne lui avait pas laissé le temps de lire le *Novum organum* où Hortense a résumé la philosophie des Grecs et ses idées sur « Pascal saint ». — Ce « Pascal saint », je me hâte de le dire, sent plus ou moins le fagot; n'empêche que madame de Méritens y côtoie d'assez près la doctrine chrétienne. Elle s'en rapprochait tous les jours, au fur et à mesure qu'elle se pénétrait, Sainte-Beuve aidant, de l'esprit de Port-Royal. Elle s'imagina qu'elle le possédait, le jour où Saint-Martin, « le philosophe inconnu », lui fit comprendre le sacrifice du calvaire et que « le désir en nous est la racine de l'éternité ».

Cette disposition d'esprit, toute nouvelle chez madame de Méritens, ne lui fut pas inutile dans l'épreuve cruelle qui lui était réservée : la mort de son fils Henri, en 1862, la trouva résignée à la volonté de Dieu! Peu de temps après, elle publia, sous le titre de *Nouvelle concorde des quatre évangélistes*, une vie de Jésus qui pouvait être mise entre toutes les mains chrétiennes, et, de ce jour, sa vie, à elle, fut vraiment édifiante.

M. Thiers, qui l'appelait « ma très ancienne amie », lui avait fait obtenir une petite pension d'un millier de francs, en qualité de femme de lettres. Non seulement elle se suffisait avec cette somme quasi ridicule, mais encore elle avait l'art de faire le bien tout autour d'elle, en sorte que les gens de Montlhéry l'avaient surnommée « la bonne dame ».

Le scandale de ses *Enchantements* l'étonna beaucoup :

elle ne l'avait pas plus cherché que saint Augustin dans ses *Confessions*, et elle croyait les avoir, sinon sanctifiés, à tout le moins purifiés, ces aveux, par les prières qui les terminent. C'était une âme simple et naturelle du XVIIIe siècle, à qui le sens moral pouvait faire défaut, mais dont la sincérité n'était pas douteuse.

On m'avait raconté qu'après sa mort son fils Marcus avait brûlé toute sa correspondance. D'après les renseignements que m'a donnés sa famille, c'est elle-même qui, dans son irritation contre Barbey d'Aurevilly et consorts, accomplit cet auto-dafé[1].

Heureusement, une partie de ses papiers étaient alors en la possession de Marcus.

Toutes les lettres que je viens de citer, à l'exception des siennes, proviennent de sa succession. Mais les plus importantes, celles qui me serviront à la montrer dans ses rapports avec Béranger, Chateaubriand, Sainte-Beuve, Lamennais et les autres, sont incontestablement celles qu'elle écrivit au critique des *Lundis* de 1840 à 1860. Lorsqu'on les aura lues, — et les fragments que j'en ai déjà publiés en donnent un avant-goût, — on saura un gré infini à Sainte-Beuve de les avoir conservées. Quant à moi, je ne saurais trop remercier ici M. Jules Troubat de me les avoir communiquées.

Un mot maintenant sur la tombe de madame de Méritens. C'est grâce à l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* que je l'ai trouvée. Je la croyais à Montlhéry; elle est dans le petit cimetière de Bourg-la-Reine, à deux pas de celle d'André Theuriet, qui précisément était maire de cette commune quand le corps de Marcus y fut rapporté. Car, de même que madame de Méritens avait voulu reposer auprès de son fils Henri, Marcus, qui mourut à Lunéville, le 12 janvier 1901, voulut reposer auprès de sa mère.

Ils sont là tous les trois, qui dorment côte à côte, comme la poule et les poussins dont parle l'Écriture, sous une pierre

1. En adressant à Marcus la lettre de George Sand que nous publions au début de cet article, elle avait écrit en marge : « A jeter au feu! »

basse, fleurie de lichen, et que rien ne désigne au regard du passant.

Voici leur épitaphe :

ICI REPOSENT

HENRI DIODATI ALLART ET SA MÈRE

Né le 1er jour du printemps, le 21 mars 1839, mort dans son printemps à Montlhéry, à 23 ans, le 19 juillet 1862.

Après une vie trop courte, mais très indépendante et très heureuse.

(*Ici un écusson portant un croissant au milieu de quatre étoiles.*)

Madame Hortense Allart de Méritens, femme de lettres, née le 7 septembre 1801, morte à Montlhéry, à 78 ans, le 28 février 1879.

Elle a voulu reposer auprès de son jeune fils; mais, morte dans la foi réformée, elle disait bien que les corps seuls seraient ici et l'esprit ailleurs.

MARCUS-NAPOLÉON ALLART

1826-1901

(*Concession à perpétuité*)

497

Marcus aurait pu se dispenser de nous dire que sa mère croyait à l'immortalité de l'âme : toute son œuvre en témoigne.

LÉON SÉCHÉ

LA

RÉFORME TUNISIENNE

Il y a deux ans à peine, on réformait à Tunis la Conférence consultative : c'était la quatrième réforme, au moins, depuis 1890. Encore faut-il dire que cette Conférence, créée par Massicault en 1890, avait été réformée en 1896 par M. René Millet, après avoir, à plusieurs reprises, subi d'assez importantes modifications. On aurait tort de reprocher aux Tunisiens cette mobilité constitutionnelle, qui n'est imputable ni à l'arbitraire des gouvernements ni aux caprices de la population. Chaque changement a été la conséquence et l'expression d'un progrès accompli : pour passer de la barbarie d'avant le protectorat à la richesse où nous la voyons aujourd'hui, la Tunisie avait tant de progrès à faire, qu'il lui a fallu doubler les étapes.

Elles ont été rapidement franchies : de 1881 à 1882, l'occupation, non pas la conquête, grâce à M. Roustan qui parvint à subordonner l'action militaire à l'action de la diplomatie et, dès les premiers jours, sut donner à la domination française le caractère pacifique et bienfaisant d'un protectorat amical; de 1882 à 1886, la période d'organisation, les négociations extérieures pour la reconnaissance du Protectorat; la substitution d'organismes français aux institutions anciennes des capitulations, l'œuvre de la commission financière et la transformation de la dette tunisienne; la création des contrôles civils, qui

sauva définitivement la Tunisie des bureaux arabes, l'installation d'un tribunal français, l'Act Torrens, la création d'une direction des Travaux publics et celle d'une Chambre de commerce.

En quatre ans, de l'anarchie où se débattait la Tunisie, M. Cambon fit sortir une organisation, sinon complète et parfaite, au moins suffisamment coordonnée pour servir de cadre à une administration perfectible. Entre temps, des traités internationaux faisaient disparaître le régime des capitulations.

De 1886 à 1892, l'œuvre de Massicault ne fut pas moins importante. L'ordre, le calme, la sécurité définitivement établis, les capitaux n'hésitèrent plus à se risquer en Tunisie. Justement, depuis quelques années, les viticulteurs français fuyant l'oïdium et le phylloxera, s'étaient avisés de créer en Algérie des vignobles qui enrichissaient leurs propriétaires. Sur les vastes *latifundia* de la Tunisie les capitaux français affluèrent. Le bon marché de la terre, l'étendue des grands domaines, — si grands qu'un « henchir » de 2 à 3000 hectares n'était guère qu'une sorte de lopin — attirèrent les acheteurs. Près de deux cents millions d'argent français s'employèrent à l'acquisition et à la mise en valeur des terres tunisiennes. La fortune de la Tunisie commençait.

Les grands intérêts qui venaient de se créer ne pouvaient manquer de faire naître des besoins et, par suite des exigences. Une « colonie française » s'était constituée, avec laquelle il faudrait bientôt compter. L'exemple de la Chambre de commerce, dont la création s'était imposée à M. Cambon, montrait qu'il était indispensable de donner aux intérêts nouveaux certaines satisfactions, et que même il serait prudent d'en prendre l'initiative pour ne pas risquer de se les voir imposer. En homme clairvoyant et avisé, Massicault prit les devants et, pour ne pas laisser grandir outre mesure l'importance, gênante déjà, des syndicats agricoles — parmi lesquels le syndicat parisien prenait, de jour en jour, une prépondérance inquiétante, — il organisa la Conférence consultative, mi-partie de membres élus et de membres nommés, dans laquelle il absorba les syndicats en y faisant entrer comme membres de droit leurs présidents et vice-présidents.

Tel quel, ce petit parlement, rudimentaire et point dange-

reux, rendit de considérables services parce qu'il correspondait exactement à l'état des choses dans le pays et à la situation de la colonie française. Celle-ci, en effet, par l'importance des intérêts qu'elle représentait, valait d'être consultée; mais sa faiblesse numérique et l'opposition, au moins apparente, de ses intérêts avec ceux des indigènes lui interdisaient de prétendre à une direction effective des affaires tunisiennes.

Ainsi compris et accepté, son rôle ne laissa pas que d'être considérable. Sans jamais y rencontrer une gêne sérieuse, Massicault en reçut toujours un précieux appui, grâce auquel il obtint les trois grands succès de sa carrière résidentielle : la conversion de la dette tunisienne. la réforme monétaire et la loi de franchise douanière du 18 juillet 1890.

Naturellement, au progrès des institutions correspondait le progrès moral et matériel du pays. Les colons français voyaient augmenter leur nombre et s'accroître leur fortune. En même temps, les populations indigènes, si cruellement foulées autrefois, reprenaient vie, pour ainsi dire et, sortant progressivement de la détresse perpétuelle qui, jadis, était leur état normal, perdaient sans regret, mais non sans étonnement, l'habitude des exactions, des coups de bâton et des famines. Le budget s'en ressentait et la Tunisie, tranquillement et sans bruit, remplissait ce fameux « bas de laine » avec lequel Massicault paya les 32 premiers millions que la Tunisie, — condamnée par la défiance du parlement français à ne rien faire qu'argent comptant, — put consacrer à ses travaux publics.

C'était aussi sur l'appui de la Conférence consultative que Massicault faisait fond dans cette lutte opiniâtre qu'il a soutenue pendant les deux dernières années de sa vie contre l'opposition de la Commission du budget et de M. Pelletan, pour obtenir qu'on lui permît de faire, avec les réserves accumulées dans les caisses tunisiennes, le réseau nécessaire des chemins de fer de pénétration. Et il était sur le point de réussir quand il mourut à la peine.

Mais son successeur, trouvant l'œuvre toute préparée, put, au prix de quelques efforts, en recueillir les fruits. Même il obtint de M. Casimir-Perier, alors ministre des Affaires étrangères, la signature des contrats relatifs aux ports de Tunis, Sousse et Sfax, sans qu'il lui fût imposé d'obtenir le vote des

Chambres. Ces signatures furent données en avril 1894. Les chemins de fer, *demandés depuis sept ans*, n'obtinrent le vote parlementaire qu'en août de la même année.

A mesure que se créait son outillage économique, la Tunisie voyait s'accroître sa prospérité. Jamais dépenses ne furent plus productives et si, dans la prévision des rendements et des recettes, des erreurs furent parfois commises, on n'eut jamais que des surprises agréables, des excédents de recettes, des différences en moins sur les prévisions des déficits d'exploitation. Le bas de laine se remplissait à mesure qu'on l'avait vidé.

Dans la colonie française cette heureuse fortune amenait des changements notables. Les « grands colons » de la première heure n'étaient plus, comme aux débuts de l'occupation, les seuls personnages importants. D'autres étaient venus, petits colons, petits commerçants, gens de métier. Ceux-là, moins opulents et moins influents, avaient par ailleurs un avantage sur leurs grands aînés : ils habitaient le pays, y gagnaient leur vie et, tenus par les intérêts qu'ils s'étaient créés, se sentaient devenir tunisiens sans esprit de retour. Appartenant presque tous aux classes laborieuses, — y compris ceux qui suivaient les carrières dites *libérales*, qui sont parfois les plus laborieuses, — ils constituaient une sorte de tiers état, naturellement très démocratique, républicain et même radical de tendances. Comme ils n'avaient aucune représentation élue, aucun corps constitué qui leur fût propre, ils récriminaient volontiers contre les privilèges des aristocraties de l'agriculture et du commerce qui non seulement avaient leurs Chambres élues mais possédaient encore une représentation très large à la Conférence consultative. Ils étaient, et de beaucoup, les plus nombreux ; ils avaient la prétention de ne pas être les moins utiles ; cependant les grands propriétaires — qu'ils appelaient les « agrariens » ou même les « féodaux » — avaient tous les droits. Les commerçants n'étaient pas moins avantagés. Eux seuls n'avaient rien. Un changement devenait inévitable. Le 23 février 1896, M. René Millet réorganisa la Conférence consultative en créant le « troisième collège », composé de tous les électeurs qui n'étaient ni propriétaires ni commerçants.

Si juste qu'elle fût dans son principe, cette réforme n'eut point tous les résultats heureux qu'on en avait espérés. Très

satisfaisante pour ceux qui l'avaient faite, elle l'était moins pour ceux à qui on l'avait concédée. Le troisième collège, c'est-à-dire la démocratie tunisienne, n'en retirait pas tous les avantages qu'on lui avait fait espérer. Le Résident obtenait dans la Conférence les plus fidèles majorités. Mais les deux collèges privilégiés conservaient leur situation prédominante et le troisième collège ne gagnait presque rien. Les causes d'agitation non seulement persistaient, mais s'aggravaient. On reparlait de l'annexion ; on provoquait des interpellations à la Chambre des députés et des rapports à la Commission du budget. Des manifestations — qui ne furent point sans un peu de scandale — marquèrent les cérémonies de l'inauguration du monument de J.-Ferry. Aux querelles d'opinion se mêlaient des querelles de personnes et des conflits d'intérêts. Après le départ de M. Millet, il fallut six mois d'un intérim neutre et purement administratif pour apaiser les querelles et ramener le calme dans les esprits.

Mais ce n'était qu'une trève et les questions irritantes, d'un commun accord, n'étaient qu'ajournées. Même il en avait surgi de nouvelles et non pas des moins passionnantes : questions électorales, questions religieuses, question du suffrage universel, question de la laïcisation. Heureusement, malgré le tapage des discordes et des querelles, la Tunisie avait continué de travailler, de produire et de mettre en valeur, après les richesses agricoles de son sol, ses richesses minières. On se disputait, mais on s'enrichissait. Jamais le bas de laine tunisien n'avait été si bien garni. Toutes les dépenses qu'on avait faites avaient profité, devenaient de plus en plus productives. Pour entrée de jeu, M. Pichon put obtenir un emprunt de quarante millions et un nouveau réseau de chemins de fer. Ce bienfait fit prendre patience et donna au Résident le temps de préparer les réformes que tant de progrès acquis rendaient nécessaires.

Il fallait d'abord courir au plus pressé, remettre de l'ordre dans la situation politique, refaire la Conférence mise presque hors de service. Le troisième collège, dans sa rapide croissance, avait acquis une telle supériorité numérique qu'il n'était plus possible de lui refuser la représentation proportionnelle qu'il réclamait. Modeste encore, il se montrait disposé à se contenter d'une part égale à celle de chacun des deux autres col-

lèges bien qu'à lui tout seul il leur fût presque supérieur en nombre. Cette réforme de la Conférence ne se fit point sans difficultés ni sans luttes. On débattit longtemps la question de savoir si l'on voterait par ordre ou par tête ; les résistances furent, de part et d'autre, si vives qu'on aboutit à une transaction. Par décret du 3 janvier 1905, les trois collèges furent conservés et votèrent séparément. Ils eurent, malgré leur différence numérique, un nombre égal de représentants dans la Conférence.

Vint ensuite la laïcisation des écoles, que les résultats acquis ont justifiée. S'il est permis de penser que la réforme de la Conférence consultative aura plusieurs éditions encore, il est absolument certain que l'œuvre de la laïcisation, aujourd'hui complètement terminée, ne sera plus jamais remise en question. Mais d'autres changements se produisaient qui posaient d'autres problèmes. A mesure que le contact entre le monde musulman et la colonie française se prolongeait, devenait plus fréquent et plus étroit ; à mesure aussi que la prospérité publique et privée augmentait et que les indigènes en avaient leur part, un mouvement se faisait dans la population tunisienne qui mérite d'être sérieusement étudié.

***

Au début de l'occupation, le sentiment général des indigènes fut une soumission résignée. Un homme d'État musulman a dit : « Il n'y a que deux bonnes raisons en ce monde : pour les petites choses, Sidi matraque; pour les grandes, Sultan canon ». Le respect absolu de la force, l'acceptation muette du fait accompli sont innés chez les populations arabes. Cette placidité fataliste cache-t-elle les haines ardentes, les rancunes du vaincu contre l'envahisseur? Peut-être bien ; mais ces sentiments sommeillent et n'agitent pas d'une façon continue l'âme musulmane. Veiller est un effort, penser est une fatigue, haïr est un labeur. Le fanatisme et la haine s'éveilleront peut-être au jour; mais il y faut, avec une occasion, une certaine diminution de la force devant laquelle on s'inclinait.

Aussi les premiers colons français qui s'établirent en Tunisie

furent-ils surpris, émerveillés, ravis de la docilité, de la souplesse et de la douceur des fellahs. Jamais une révolte, jamais un murmure; on pouvait les malmener sans qu'ils osassent se plaindre. Et, même entre eux, pour expliquer cette débonnaireté surprenante, ils donnaient cette raison : « *Fransaoui coua bezzaf* : Les Français ont une grande force ».

Quelques années après, les choses avaient changé. La douceur de la domination française, l'équité des magistrats, l'honnêteté des fonctionnaires, avaient rempli les Arabes d'un grand étonnement et aussi — il faut bien le dire, — d'un peu de mépris. Ce sentiment m'a été plus d'une fois exprimé par des hommes considérables parmi les indigènes : « Que venez-vous faire ici? me disait un Caïd. Vous ne prenez pas la terre; vous ne levez pas de grosses contributions; vous ne pillez pas; vous ne faites pas suer le burnous : que venez-vous faire ici? »

Moins raisonné, mais tout aussi formel, ce sentiment était celui du fellah. Du moment où on ne le bâtonnait plus, c'est qu'on ne se sentait pas le plus fort. La justice et l'humanité de l'administration française étaient interprétés comme autant de signes de faiblesse. Nous avions perdu, dans les petites choses, la force et le prestige dominants de « Sidi matraque ».

Cet état d'esprit, naturellement, irritait les colons, d'autant que, sans aller jusqu'à l'insoumission et à la révolte, les fellahs se gênaient moins pour commettre certains délits d'habitude et qui n'avaient — qui n'ont peut-être encore — à leurs yeux rien de réellement illicite : délits de pâture, dégâts aux récoltes, vols de bestiaux. De là des plaintes, des querelles, des incidents plus ou moins graves. Les colons devenaient arabophobes et reprochaient à l'administration qu'ils traitaient d'arabomane de ne pas garantir leur sécurité.

Diverses circonstances politiques aggravèrent ces fâcheuses tendances : L'aventure de Fachoda, les bruits, habilement répandus et grossis, d'une guerre prochaine avec l'Angleterre firent naître dans des milieux qui nous étaient hostiles une assez vive surexcitation. Il se rencontrait, à ce moment, dans les administrations tunisiennes un certain nombre de jeunes gens, parmi lesquels beaucoup de Syriens, tout frais émoulus des écoles, fort contents d'eux-mêmes, pleins d'ambitions et de convoitises, très désireux de bien vivre et mécontents des

perspectives sévères que leur offrait une carrière administrative où l'avancement demeurait lent et régulier,

L'économie sévère et le contrôle vigilant du Protectorat leur étaient gênants. Ils rêvaient volontiers les aventures capricieuses des gouvernements arabes et turcs, les élévations subites et les fortunes rapides, obtenues d'un coup de faveur, d'un caprice du maître qui, d'un seul mot, pouvait du premier venu faire un grand-vizir. Fiers d'une instruction que la France leur avait fait libéralement donner, ils se croyaient appelés à jouer un grand rôle et à tenir les premières places, le jour où « la Tunisie redeviendrait libre ».

Sous leur inspiration, le bruit se répandit en Tunisie qu'avec l'aide des Anglais les Français allaient être chassés. La Tunisie, à bref délai, rentrerait sous a domination de son véritable maître, le grand sultan de Constantinople, khalife du prophète et Commandeur des croyants. Ce fut un assez mauvais moment à passer. Une fermentation sourde se manifesta dans les masses que des prédications clandestines surexcitaient. Les « Jeunes Turcs » ne craignaient pas d'afficher leurs opinions et leurs espérances en arborant avec ostentation le fez turc au lieu de la chechia tunisienne. La guerre gréco-turque et les victoires ottomanes contribuèrent puissamment à grossir cette agitation. L'esprit d'insoumission et de révolte gagnait les masses et, par une conséquence toute naturelle, les délits, les larcins, les agressions dont les colons avaient à se plaindre se multipliaient au point que l'insécurité devenait réelle. Ainsi s'aggravait entre indigènes et colons un état d'hostilité, de défiance, de haine réciproque qui pouvait aboutir aux pires conséquences.

L'orage se dissipa sans éclater, au grand désappointement des néo-turcs qui, pendant quelques semaines, avaient anxieusement tendu l'oreille vers le cap Bon ou vers Bizerte espérant entendre le canon turc ou anglais. L'agitation s'apaisa; mais il en resta, pendant longtemps, un malaise profond, une tension marquée des rapports entre indigènes et colons. Il fallut beaucoup de temps et beaucoup de fermeté dans l'action gouvernementale pour faire disparaître ces dispositions mauvaises.

Pourtant, la puissance française s'affirmant tous les jours et devenant à tous les yeux évidente, indiscutable, les masses,

à nouveau, subirent assez docilement le prestige de la force. D'ailleurs, à la longue, elles finirent par apprécier les bienfaits de ce régime qui leur assurait chaque jour plus de justice et plus de bien-être. A la longue, elles arrivèrent à comprendre, vaguement d'abord et plus clairement ensuite, que la douceur, l'honnêteté, la sollicitude du gouvernement pour ses sujets n'étaient point des marques de faiblesse et que, pour se montrer débonnaire aux pauvres gens, aux « *meskins* », l'autorité n'en était pas moins vigoureuse et fortement armée. D'ailleurs, malgré deux ou trois années de mauvaises récoltes, après lesquelles le gouvernement s'empressa de faire aux tribus dépourvues l'avance des semences, les indigènes, n'étant plus pressurés, n'ayant plus à subir comme jadis les horreurs des famines consécutives aux mauvaises années, commençaient à vivre moins misérablement, à connaître même une certaine aisance. Les grands travaux publics, l'activité commerciale que produisait la mise en exploitation des gisements de phosphates furent pour les plus actifs et les plus intelligents des occasions de fortune. Parmi les citadins, beaucoup gagnèrent leur vie, quelques-uns s'enrichirent; un certain nombre de propriétaires ruraux dont les henchirs, autrefois, ne rapportaient rien, virent leurs terres mises en valeur, touchèrent des revenus. Nombre de familles arrivèrent ainsi, assez rapidement, à une richesse relative. Une sorte de bourgeoisie se forma qui, dès qu'elle eût des intérêts, se préoccupa des moyens de les sauvegarder. La fortune amenant le loisir, et, d'autre part, la supériorité que confèrent l'instruction et la science devenant évidente, les riches firent instruire leurs enfants. A ce point de vue la création des municipalités et des commissions municipales indigènes a contribué beaucoup à faire comprendre et apprécier l'utilité de l'instruction. L'Arabe aime naturellement les honneurs, — la *horma* — et pour conquérir, si petite soit-elle, une part d'autorité, il est capable de grands efforts. Pour être fonctionnaire, ou simplement « nommé quelque chose » par le gouvernement, il faut être « instruit », c'est-à-dire savoir lire, écrire, compter. Le jour où la perspective lui apparaît d'entrer dans les honneurs, l'Arabe n'hésite pas à s'instruire.

Cette disposition s'est manifestée avec une remarquable

intensité, le jour où M. René Millet imagina de créer une aristocratie arabe qui lui servirait d'appui contre l'opposition des colons. Il s'est constitué non pas une aristocratie — car l'islamisme est foncièrement démocratique — mais une élite de musulmans riches, intelligents, relativement instruits, et, surtout, aptes aux affaires, car l'Arabe est aussi bien pourvu de l'instinct commercial que ses autres frères sémites.

Cette « nouvelle couche », peu nombreuse relativement, mais puissante, et qui a augmenté rapidement sa richesse, s'est rapprochée avec empressement du Protectorat. Sentant parfaitement que l'autorité du Bey n'est que nominale et que la source du pouvoir est à la Résidence, elle s'est tournée vers le Résident, toute prête à en prendre les directions. Il s'est trouvé dans ses rangs des hommes d'intelligence et d'une réelle valeur qui lui ont rendu le service de formuler les désirs et les espérances que la majorité de ses membres n'avaient pas jusque-là conçus très clairement. Ils ont revendiqué pour elle le droit d'entrer dans la civilisation moderne sans cesser pour cela d'être musulmans et de participer, tout en restant sujets tunisiens, à la gestion des affaires du Protectorat français.

Ce n'était pas la première fois que se produisait cette sorte de revendication, imprécise et vague, au nom des indigènes contre la suprématie de la colonie française. Mais ce n'était pas par les indigènes ou par ceux qui pouvaient parler en leur nom que la thèse était formulée. Elle avait été imaginée et soutenue par les adversaires de la Conférence ou par les partisans de l'annexion. Comme toutes les assemblées jeunes et précairement constituées, la Conférence s'efforçait de conquérir des attributions, des pouvoirs, des droits. Elle revendiquait un droit d'initiative, un droit de discussion et de contrôle. Elle se montrait désireuse d'exercer une action efficace sur la conduite des affaires tunisiennes. On lui répondait que ses ambitions passaient les bornes; que les 15 000 colons tunisiens — c'était alors leur nombre — n'étaient, comparativement aux 15 ou 1 600 000 indigènes, qu'une quantité négligeable. Mais les indigènes, à cette époque, ne manifestaient aucune velléité de participer soit aux délibérations de la Conférence, soit à une direction quelconque des affaires.

L'idée ne venait à personne qu'il pût y avoir un point de contact et de mélange entre ces deux choses aussi absolument distinctes, dissemblables et impénétrables l'une à l'autre que paraissaient l'être l'État tunisien et la Colonie française.

Mais, depuis cette époque, dix ans se sont passés pendant lesquels bien des choses ont changé de face. Tout d'abord, les illusions que s'étaient faites les « Jeunes Turcs » sur la précarité de la domination française se sont dissipées. En fort peu de temps la petite phalange des « sujets du Sultan » s'est égrenée. Les meilleurs, à mesure que l'âge venait les assagir, ont travaillé, se sont fait une carrière. Les autres, comprenant l'inanité de leur rêve, se sont résignés à demeurer sujets tunisiens et, reconnaissant la force supérieure de la France, convaincus enfin que le gouvernement français n'avait aucune intention de détruire le Protectorat, de supprimer le Bey, d'annexer la Tunisie, ils se sont décidés à servir, avec le plus d'avantages possibles, le régime dont ils constataient la solidité. De « Jeunes Turcs » ils sont devenus « Jeunes Tunisiens » et même « Jeunes Civilisés ». Ce sont eux, aujourd'hui, qui, prenant la tête du groupe des enrichis, proclament hautement la possibilité, la nécessité, d'une évolution du monde musulman qui n'est pas, disent-ils, réfractaire au progrès, à la civilisation, à la science moderne.

Le nombre des familles indigènes parvenues à l'aisance ou à la richesse a fini par constituer une couche sociale dont il est juste et prudent de tenir compte. Non pas que cette couche nouvelle représente une force politique et puisse constituer ce qu'on appelle « un parti ». Elle est de date trop récente pour avoir acquis une notoriété suffisamment étendue. D'ailleurs, l'état mental des populations ne permet guère la formation d'une opinion publique, de sorte que la popularité, c'est-à-dire l'influence sur les masses, est chose à peu près inconnue en Tunisie. Les « Jeunes Tunisiens » ne peuvent pas être des têtes de colonne, pas même des chefs de file, parce qu'ils n'ont derrière eux ni colonnes ni files. Mais ils n'en ont pas moins, par eux-mêmes, une valeur réelle parce qu'ils sont les initiateurs d'une idée et d'une évolution dont nous devons désirer et favoriser autant que possible le succès.

L'attachement aveugle des musulmans à leur religion, pré-

cisément parce qu'il est aveugle, rend impossible toute évolution qui supposerait une altération ou simplement une diminution de la foi. Toute science, tout enseignement, toute civilisation qui ne seraient pas permis par le Coran n'auraient aucune chance d'être tolérés, à plus forte raison d'être admis par les masses et de les pénétrer. C'est même là une des raisons qui, jusqu'à ce jour, ont éloigné les enfants musulmans des écoles françaises, même après la laïcisation.

Si donc nous voulons que les populations indigènes sortent de leur ignorance, qu'elles évoluent vers un état de civilisation moins rudimentaire, nous ne pouvons qu'approuver et encourager les musulmans éclairés qui pensent et proclament que leur religion ne proscrit point la science ni la civilisation. Cette doctrine, des musulmans seuls peuvent la faire accepter par leurs coreligionnaires. Présentée par des « roumis », elle serait suspecte et repoussée d'avance; affirmée par des musulmans et confirmée par l'exemple encourageant des avantages qu'elle procure à ses initiateurs, elle pénètre facilement dans les esprits.

C'est de ce côté que se sont orientés les « Jeunes Tunisiens ». Ils ont compris que s'ils voulaient se faire une place et jouer un rôle, ils ne le pouvaient qu'à la condition d'opérer un rapprochement, une conciliation complète entre l'Islam et la civilisation, entre l'État tunisien et le Protectorat, entre les populations indigènes et la colonie française. On peut dire qu'ils y travaillent avec énergie et persévérance. A l'heure actuelle, cette propagande s'exerce par cinq journaux indigènes dont un en français : *El Hadira* (la Capitale), le plus ancien des cinq, fondé sous l'administration de M. Millet, au moment où il était question de constituer sinon une aristocratie au moins une élite tunisienne; directeur M. Ali Bouchoucha. *El Hadira* paraît avoir des tendances officieuses.

El Hakika (la Vérité), quotidien, directeur Si Othman ben Hamor : organe des intérêts indigènes.

En Nassiha (le Conseil), hebdomadaire, dont le premier numéro a paru le 6 mars : directeur Es Sadok ben Ibrahim, ouvrier typographe qui, dit-il, se propose de « défendre la main d'œuvre indigène et d'améliorer le sort du prolétariat arabe ».

El Adelia (la Justice), dont le premier numéro a paru le

3 avril dernier : directeur El Hadj Abass; on ne connaît pas encore son programme.

Enfin *le Tunisien*, quotidien, rédigé en français : directeur Ali Bach Hamba, représente plus particulièrement les opinions des « Jeunes Tunisiens ».

On voit que s'il faut juger l'importance du mouvement par le nombre de ses journaux, cette importance n'est pas négligeable. Ajoutons que, sans appartenir spécialement à l'un de ces journaux, des écrivains connus, comme MM. Lasram, Zaouche, Béchir Sfar, etc., publient fréquemment des articles remarqués sur la légitimité coranique d'une évolution musulmane vers la civilisation.

Ces manifestations et ces tendances méritent d'être prises au sérieux. Il serait intéressant de savoir à combien de lecteurs parviennent ces feuilles, comment et dans quel sens leurs articles sont interprétés et quelle est l'efficacité de leur propagande. Bien qu'on ne puisse avoir là-dessus que fort peu de données puisque, sauf *El Hadira* qui fut et demeure quasi-officieuse, ces publications sont toutes récentes, il est permis de penser qu'elles ne sont pas sans avoir quelque prise sur les masses. Il suffit de rappeler avec quelle vivacité d'impressions un auditoire arabe vibre sous la parole, médiocrement éloquente, d'un conteur de légendes; il suffit d'avoir vu, pendant la période agitée de la guerre gréco-turque, la fermentation que produisaient dans les groupes de fellahs du cap Bon ou du Sahel les prédications aussi sottes que décousues des quelques marabouts qui prophétisaient l'expulsion des Français, pour se rendre compte de la promptitude et de la facilité avec lesquelles s'émeut l'imagination des Arabes. Or, il est certain que les journaux rédigés en arabe s'adressant exclusivement aux indigènes, trouvent des lecteurs. Il paraît établi, d'autre part, que ces journaux, lus et commentés dans les cafés maures et aussi dans les douars du *bled*, agissent sur les esprits non seulement à cause de leur nouveauté, mais aussi parce que, dans leur simplicité, les auditeurs se figurent que ce sont des ordres ou des instructions venant de l'autorité.

Il pourrait y avoir là quelque danger si ces publications, qui peuvent facilement passer inaperçues, devenaient séditieuses ou simplement hostiles. Par contre, si elles ont pour but de

préparer, de commencer et de conduire activement une évolution intelligente et paisible vers la civilisation, elles peuvent devenir un instrument puissant de progrès et nous ne devons pas nous en désintéresser.

D'autant que parmi les indigènes certaines idées se sont répandues sur lesquelles il convient de s'expliquer avec eux ; certains griefs ont été formulés auxquels il faut donner satisfaction : s'il est vrai que l'impôt, étant plus honnêtement perçu, pèse moins lourdement sur les populations indigènes, il n'est pas moins vrai que le taux en a été sensiblement relevé et que, d'autre part, jusqu'à ce jour, la colonie française a, seule, possédé le droit de savoir ce qu'on faisait des revenus publics. Jusqu'à ce jour le Bey seul — représentant unique de son peuple — avait le droit et la charge de défendre ses intérêts. Grâce au mouvement intellectuel qui se produit, l'idée s'est répandue que les indigènes avaient le droit de savoir, eux aussi, ce qu'on fait des revenus dont ils fournissent la plus grosse partie — plus des quatre cinquièmes, assure-t-on — et qu'il n'était pas juste de leur refuser la possibilité de défendre leurs intérêts. C'est ainsi que, depuis longtemps, on était à peu près d'accord sur l'utilité de faire entrer l'élément indigène à la Conférence consultative.

Mais la chose n'allait point sans quelque difficulté. Tout d'abord, on ne pouvait songer à faire élire des délégués indigènes. Non pas que le droit musulman répugne au principe de l'élection ; mais l'état d'ignorance, on peut presque dire de sauvagerie qui, malheureusement, est celui de la grande majorité des populations rurales rend impossible toute consultation électorale ; d'autre part, au point de vue constitutionnel, — s'il est permis d'employer ce mot quand il s'agit d'un État arabe, — il y avait dans cette innovation une atteinte portée aux droits autocratiques du Bey. Enfin, l'entrée d'indigènes dans la Conférence devait naturellement soulever des objections et faire apparaître des exigences chez les membres français.

Les deux premières difficultés ont été très simplement résolues. Tout d'abord, c'est par décret beylical que la réforme a été édictée. Puis il a été décidé que les délégués indigènes seraient nommés par le Résident, et non pas élus. Ils ne seront pas et ne pouvaient pas être les mandataires de la population.

Mais, connaissant, avec une compétence exceptionnelle, les désirs et les intérêts de leurs compatriotes, ils en seront les défenseurs autorisés. Leur intermédiaire ou même leur simple présence suffira pour attester le bon vouloir, la bonne foi, l'équité de la France dans la gestion des affaires tunisiennes. Par eux, nous aurons plus efficacement prise sur les masses, qui, jusqu'à ce jour, échappaient à notre action morale.

Que ces décisions aient rencontré dans la colonie française un accueil plutôt froid et dans la Conférence consultative des résistances accentuées, cela s'explique aisément. Il y avait pour cela des raisons à peu près justes et des préjugés plus puissants. Les colons avaient ou croyaient avoir à se plaindre des autorités indigènes. Ils n'avaient même pas toujours trouvé chez quelques fonctionnaires français la protection et le bon accueil, sur lesquels ils croyaient avoir le droit de compter. Dans leurs relations avec leurs voisins indigènes, ils avaient eu à subir bien des désagréments. L'insécurité, depuis longtemps, était un grief qu'ils ne pardonnaient pas à ce qu'ils appelaient « l'arabophilie » des autorités françaises. De là, des rapports tendus, une défiance toujours en éveil. Il ne semblait pas possible qu'entre la colonie et l'indigène, il n'y eut pas une séparation tranchée, comme entre deux liquides de nature différente qui, superposés, ne se mêlent pas. Puis, le préjugé des races, la supériorité revendiquée par l'Européen sur l'Africain, par le civilisé sur le « sauvage », par le conquérant sur le protégé, s'ils ne se formulaient pas franchement n'en étaient pas moins profonds. On reconnaissait bien la nécessité d'admettre des délégués indigènes à la Conférence ; mais on ne se résignait pas à les y accepter sur le pied de l'égalité.

Une critique plus fondée portait sur la différence d'origine des délégués. Les membres *élus* n'acceptaient pas volontiers pour leurs égaux des membres *nommés*. On avait vu déjà cette querelle au début de la Conférence, en 1890 et 1894. L'objection paraissait encore plus forte aujourd'hui, quand elle s'appliquait à des indigènes dont la dépendance ne faisait aucun doute. Les délégués français protestaient contre l'introduction d'un élément docile qui devait, en toute occasion, donner à la Résidence une majorité certaine.

Ces critiques, spécieuses à première vue, auraient eu quelque

valeur si la Conférence, au lieu d'être purement consultative, eût pu rendre des votes obligatoires. Mais, en pays de Protectorat, sous une souveraineté étrangère, ne pouvant prétendre à aucun pouvoir législatif, la Conférence ne pouvait imposer l'autorité de ses conseils que par la force de la raison et non point par la majorité du vote. Dans ces conditions, le chiffre des majorités et la majorité elle-même n'a qu'une très médiocre importance. La présence des indigènes et leur vote devaient avoir une utilité d'un autre genre, plus haute et plus précieuse, en créant entre le Protectorat et les populations de la Régence un lien de confiance, une sorte de pénétration morale qui préparerait non pas l'assimilation, qui est une utopie absolument chimérique, mais l'évolution lente et continue des masses musulmanes vers une civilisation appropriée à leur religion, à leurs mœurs, à leur nature même.

Tant bien que mal, on a fini par s'en rendre compte. Bruyante et vive à ses débuts, l'opposition s'est calmée. On a compris que le décret du 2 février n'avait rien d'un coup d'État; que la Résidence ne songeait pas le moins du monde à opprimer la Conférence, encore moins à imposer à la colonie française la prépondérance de l'élément tunisien. Ce sont là des épouvantails dont on ne comprend pas que des hommes de sens puissent s'émouvoir. L'occasion est bonne et il convient d'en profiter pour en finir avec deux légendes malsaines et absurdes qui ont fait à l'Algérie et qui pourraient faire à la Tunisie beaucoup de mal : la légende arabomane chère à M. Albin Rozet, la légende de l'Arabe opprimé par le colon; et la légende chère aux nationalistes tunisiens, du colon opprimé par l'Arabe.

L'une est aussi fausse que l'autre et aussi malfaisante. Si parfois il s'est rencontré, fonctionnaires ou colons, des hommes assez mal inspirés pour professer et pratiquer, l'une ou l'autre, le temps et les événements se sont chargés de leur donner les leçons nécessaires.

Le principe de la réforme étant indiscutable, il ne reste plus à discuter que ses modalités. Il appartient au gouvernement, après avoir entendu les observations et les critiques, d'en retenir ce qui lui paraît juste et raisonnable et de résoudre avec mesure et équité les difficultés qui méritent d'être prises en

considération. C'est à quoi sont destinés les règlements administratifs. On ne pouvait avoir l'intention d'humilier personne, et les membres français de la Conférence n'ont jamais eu à se préoccuper sérieusement de « sauver la face ». Les propositions diverses qu'ils ont faites pour la nomination de « secrétaires » qui seraient, auprès du résident, les interprètes directs et permanents de la colonie ont été favorablement écoutées, et, quelle que soit la solution à laquelle on s'arrête, il est dès maintenant certain qu'elle ne sera blessante pour personne.

Du reste, les discussions qui portaient sur ce point ont presque complètement cessé. La seule question qui donne encore matière à controverse est celle de savoir si les délégués indigènes devront parler français. Encore il semble qu'on se soit mis à peu près d'accord. On a été frappé des bons résultats donnés par les délégations algériennes où les membres qui parlent français ont fort utilement servi d'interprètes et de porte-parole aux autres : il est absolument nécessaire que toutes les régions tunisiennes soient représentées ; or il serait impossible, dans certaines de ces régions, de trouver un délégué parlant français. On peut compter que ce sera pour tous les délégués une raison puissante d'apprendre notre langue. Avant qu'il soit longtemps, on peut être assuré que s'ils ne la parlent pas encore, ils la comprendront déjà ; et cette accommodation inévitable sera un acheminement vers l'union morale qui est le but de la réforme.

Enfin, une question de principe fort importante a été résolue : en accordant aux juifs une représentation à peu près proportionnelle à leur nombre, le décret du 2 février a donné aux populations israélites toutes les satisfactions qu'elles pouvaient réclamer. Ce décret est la reconnaissance de leurs droits légaux de citoyens tunisiens.

* * *

MATERNITÉ[1]

VIII

L'automne était venu avec ses journées chaudes et douces. Les pommiers et les poiriers étaient recouverts de fruits jaunes et rouges ; le feuillage prenait des tons dorés, au soleil.

Quand Régina se promenait dans les allées sablées du jardin, il lui arrivait souvent de s'arrêter pour contempler au loin les lignes fléchissantes des hauteurs boisées où la lumière se jouait, éclairant, de ci, de là, des taches rousses d'arbres à la verdure flétrie, parmi les pins et les sapins pressés. Le ciel était souvent si clair, si pur, que l'on distinguait nettement, à des lieues de distance, le profil des cimes isolées. Et, dans le lointain, au sud, toutes les collines s'inclinaient, s'abaissaient au niveau de la plaine qui s'estompait vers l'horizon indécis, vers la mer.

Ensuite vinrent des jours de tempête et de pluie. Quand Régina traversait en courant la grande cour, le vent parfois lui accrochait aux cheveux des copeaux envolés des scieries. Et, lorsque le soir tombait, les rideaux baissés et la lampe allumée, les vastes pièces que la seule présence de deux êtres vivants ne parvenait pas à animer se faisaient affreusement vides.

Régina avait l'habitude de rester à coudre dans la salle à

1. Voir la *Revue* du 15 juin.

manger après le repas, tandis que Flaten se tenait dans le boudoir. Mais, un soir, l'industriel dit à la jeune femme :

— Écoutez, ma chère demoiselle, il me semble que cette maison est assez triste comme ça pour que nous ne nous efforçions pas de la faire paraître encore plus déserte qu'elle l'est réellement. Si vous le voulez bien, venez vous asseoir à un coin de ma table : comme ça, nous ne serons seuls ni l'un ni l'autre.

Elle le suivit sans mot dire. Dans le petit boudoir confortable, où les boîtes à ouvrage, les coussins, l'élégant bureau, les photographies rappelaient la défunte maîtresse de maison, il avait allumé du feu et les flammes répandaient une agréable chaleur.

Il était inévitable que, dans cette intimité des longues soirées d'automne, elle courbée sur son ouvrage, lui, un livre à la main, ils en vinssent à se parler plus fréquemment, plus longuement. N'étaient-ils pas aussi des compatriotes en exil, tous deux ?

L'industriel racontait sa jeunesse, sa vie à Hamar, des histoires qui lui étaient arrivées pendant son séjour à l'étranger... Et Régina attendait qu'il lui demandât de donner, à son tour, quelques détails sur sa propre existence. S'il ne le faisait pas, c'était bien suspect; si, au contraire, il lui posait la moindre question, elle allait encore être obligée de recourir au mensonge... Mais Flaten fut parfaitement discret : peut-être savait-il toute son histoire? Oui, ce n'était pas impossible qu'il eût tout appris.

Et Régina se disait encore que, sans doute, c'était par calcul qu'on l'avait fait venir ici, dans ce trou perdu, de façon qu'ils ne se rencontrassent jamais, elle et son enfant. On avait pensé qu'elle l'oublierait bien vite sous le coup d'impressions nouvelles, cet enfant, qu'elle s'éprendrait peut-être de quelqu'un et qu'elle se marierait, comme une de ces femmes assez superficielles pour ne se souvenir de rien... Aurait-on eu raison?... Par pitié on lui avait glissé un peu d'argent dans la main, comme on paie une fille. « Voici pour vous! Et maintenant, l'enfant est à nous. Vous n'avez plus qu'à disparaître et à ne plus revenir. » Voilà où elle en était arrivée! Et elle acceptait son humiliation; elle mangeait, dormait, riait. Oui, ma foi, elle acceptait tout. On ne s'était pas trompé : elle ne valait

pas mieux que ça. Elle se laissait faire. Elle n'avait donc pas d'orgueil au cœur?

Flaten feignait de lire, mais il jetait souvent sur elle un rapide coup d'œil. Elle était là, devant le feu, penchée vers son ouvrage, si jeune, si sérieuse, si belle! Ses cheveux noirs, partagés sans recherche, formaient un double bandeau qui lui cachait les oreilles et se réunissaient, derrière la tête, en un lourd chignon bas. Ses longs cils baissés mettaient une ombre de mystère dans son regard; sa bouche demeurait étroitement close. En semaine, elle était toujours habillée d'une robe en lainage sombre, avec un corsage-blouse, sans le moindre bijou, la moindre petite broche, sans même un bout de chaîne pour la montre.

— Mademoiselle Aas! A quoi pensez-vous donc comme ça? disait l'industriel en levant les yeux de son livre avec un sourire.

Elle s'éveillait avec un léger sursaut. Mais elle retrouvait bien vite son expression ordinaire, et répondait, en souriant aussi :

— Moi? A rien de particulier!

Puis ils se remettaient, lui, à lire, elle, à travailler.

Oui, c'était bien ça, il la surveillait du coin de l'œil. Peut-être s'amusait-il à la voir jouer la comédie, faire la jeune fille innocente et agir comme si de rien n'était. Si vraiment il savait qu'elle avait vendu son enfant à des étrangers pour de l'argent, ne devait-il point la mépriser pour cette action? Quoi d'étonnant qu'il vînt, un beau soir, frapper à la porte de sa chambre?...

Et l'aiguille commençait à faire saut sur saut.

Flaten levait les yeux de nouveau. Il ne distinguait que les mains de Régina, à la lueur rougeâtre des flammes : — des doigts jeunes et purs, sans le moindre anneau. En avaient-ils jamais porté? Il avait envie de poser mille et mille questions à la jeune fille; mais il retardait toujours le moment de le faire, avec la crainte indéfinissable d'une déception possible.

Tout à coup, il quitte sa chaise et souhaite le bonsoir à Régina, quoiqu'il soit encore bien tôt pour lui permettre de se retirer. Il s'est aperçu qu'elle était très nerveuse. A quoi peut-elle donc bien songer ainsi?

— Bonne nuit, mademoiselle Aas! Dormez bien!

Elle se lève, s'en va. Il se rassied et il reste là à écouter le

bruit décroissant de ses pas, qui finissent par se perdre dans l'escalier. Et le feu baisse, qu'il a oublié de recharger.

Régina, elle, assise sur le rebord de son lit, regarde fixement une petite lampe qu'elle a posée sur sa table de nuit...

Ces méditations sur le sort probable de son enfant l'assaillaient ainsi parfois comme une maladie subite. Ce soir-là, il lui était venu à l'esprit, brusquement, que c'était le père du petit qui avait tout arrangé de la sorte. C'était lui, sans doute, qui, par l'intermédiaire du professeur, avait placé l'enfant chez de braves gens et qui, pris de pitié, lui avait fait remettre cette somme, à elle. Il faut bien être un peu gentil à l'égard d'une pauvre petite fille, n'est-ce pas?... Il se proposait de pourvoir aux besoins de l'enfant; mais il ne la considérait pas, elle, comme digne d'être chargée de l'éducation de son fils : il l'éloignait, lui faisait quitter le pays... En était-il vraiment ainsi? Les humiliations, elle pouvait les supporter, sans doute; mais venant de lui, non! Il lui en avait déjà trop fait subir. Jamais elle ne consentirait à essuyer, par lui, de nouveaux affronts. Il fallait qu'elle sût à quoi s'en tenir là-dessus; il fallait qu'elle le sût tout de suite.

Mais, le lendemain, de nouvelles hypothèses, déjà, surgissaient dans son esprit. Toutes étaient également vraisemblables, puisqu'elle ignorait tout, si ce n'était que l'enfant se trouvait quelque part dans le monde... Elle se représentait le petit chez sa tante du Nordland et elle se demandait par quel miracle l'histoire de sa faute était parvenue jusque-là. Elle se le représentait encore chez sa tante qui habitait l'Opland, et cette possibilité la rendait malade de fureur... Elle pensait aussi à une des sœurs de Flaten, qu'elle savait sans enfants et qui, justement, demeurait à Christiansand... Et, plus elle réfléchissait et se perdait en ces suppositions également plausibles, plus l'enfant se dressait vivant dans sa conscience, et l'impatience d'apprendre quelque chose sur le compte de son fils l'envahissait. Ne devait-elle jamais le revoir? Qui savait s'il était bien soigné, au moins?...

Pourtant elle continuait à aller et venir, à laisser couler le temps, à manger, à dormir, à prendre des couleurs et de l'embonpoint, tout comme si un poids honteux ne l'avait pas

accablée. Elle pouvait bien se faire du mauvais sang, se désoler, verser des larmes. Mais accomplir quelque chose, cela lui était impossible ; et elle ne cessait de se reprocher cette inaction, à elle-même, jour après jour et nuit après nuit, si bien qu'elle finit par se décider à écrire au professeur. Elle voulait commencer prudemment. Aussi se borna-t-elle à demander comment son enfant se portait.

Pendant des jours et des semaines, elle attendit anxieusement une réponse. Mais le professeur garda le silence.

« Oui, tu vois, Régina, — se disait-elle, — on s'imagine que c'était seulement une fantaisie qui t'était passée par la tête. On a agi envers toi comme envers une bête à qui l'on enlève son petit, et l'on s'imagine que tu vas tout oublier en quelques jours. Qui sait? Les événements leur donneront peut-être raison! L'opinion qu'on a de toi est peut-être la bonne. »

Et un dur sourire lui venait aux lèvres ; le fauteuil à bascule s'arrêtait.

Mais, ce premier pas une fois fait, il n'était pas possible qu'elle n'en fît pas un second. Et pourtant!... Dans quelle direction marcher? Tous les chemins passaient par le professeur : que faire s'il se refusait à révéler l'endroit où se trouvait l'enfant? que faire? Dans ce cas, c'était la réussite du complot ourdi contre elle. Jamais elle ne pourrait arriver à racheter son crime... Partir, aller voir le professeur, le supplier, le menacer?... Et s'il restait inflexible?... Que faire alors. Régina, que faire?

« Quelle action as-tu commise, mon Dieu! (Elle arrêta le balancement du fauteuil et se prit la tête entre ses deux mains. Elle sentait la folie toute proche.) Régina, Régina, quelle action as-tu commise?... »

Alors commencèrent pour elle quelques étranges journées. Elle était en proie à la plus grande inquiétude, adoptait tour à tour les plans les plus divers. Elle s'excitait de plus en plus à la haine de ceux qui lui avaient soustrait son enfant par ruse ; de plus en plus, l'acte qu'elle avait accompli au préjudice de cet enfant pesait sur sa conscience. De plus en plus, sa propre lâcheté la révoltait. Elle n'avait plus un instant de répit. L'impatience de revoir son fils croissait dans son cœur, à chaque minute. Mais que pouvait-elle faire?

Et cependant, au milieu de tout ce déchirement, un sentiment de bonheur s'élevait en elle; elle se sentait devenir plus forte, elle reprenait goût à la vie. L'avenir avait désormais un attrait pour elle; elle ne redoutait plus de voir venir le lendemain, puisque ce lendemain pouvait lui apporter une joie. Mais pourquoi continuait-elle à rester ici, où le sol lui brûlait les pieds? Elle se trouvait dans la situation d'un prisonnier, enfermé à vie, qui soudain découvre un moyen d'évasion, un chemin vers la liberté, et qui cependant hésite. Pourquoi? C'est qu'il y a un saut à risquer, un saut téméraire dans les ténèbres.

Le jour où elle se mettrait à rechercher son enfant, il n'y aurait plus moyen pour elle de continuer à cacher ce qui lui était arrivé. C'était se barrer définitivement la route qui pouvait la ramener auprès de sa mère. C'était renoncer pour toujours à sa famille, à ses cousines, à ses tantes; renoncer au mariage, à l'estime du monde. Il faudrait arracher en elle beaucoup de racines douloureuses. Et tous les efforts qu'elle avait faits jusqu'à ce jour pour tenir secrète la vérité, tout cela serait vain, si elle se décidait à agir.

Mais il fallait choisir, vite. D'un côté, l'enfant l'appelait, l'attirait; de l'autre, des voix nombreuses protestaient, la menaçaient, l'une du mépris des hommes, l'autre du mépris d'elle-même. Les nuits de Régina se firent longues. Le désir tyrannique l'obsédait d'échapper enfin à ce réseau de mensonges et d'hypocrisies qui l'enserrait. L'enfant retrouvé, elle parviendrait peut-être, en pleurant sur son berceau, à se laver de toutes les souillures.

Et les journées passaient. C'était l'hiver maintenant.

IX

Un peu après la Noël, Régina, en rentrant d'une promenade, fut saisie de frissons et d'un violent mal de tête. Elle dut s'aliter aussitôt et une fièvre intense s'empara d'elle presque tout de suite.

Dans sa chambre, lorsqu'elle se fut couchée, le sentiment écrasant de sa solitude l'accabla de nouveau. Si sa maladie s'aggravait?... Pas moyen de faire venir sa mère... Et si elle mourait?... Que deviendrait alors son enfant?... Elle n'avait que des étrangers autour d'elle, et c'était sa propre faute s'il en était ainsi...

Tout en claquant des dents de fièvre elle sanglotait tout haut; une douleur aiguë lui perçait la poitrine, changeant de place à tout moment.

Une des bonnes monta s'installer auprès d'elle. C'était la vieille bonne norvégienne, pâle sous ses cheveux gris, qui n'avait pas quitté l'industriel depuis son mariage. Régina lui demanda :

— Est-ce que le médecin ne vient pas?

— Nous l'avons envoyé chercher. Mais il ne pourra pas être là avant ce soir, — lui fut-il répondu.

Ce fut une longue attente. La chambre se fit obscure. Napoléon devant Moscou se transforma en un sinistre oiseau. Le plafond se mit à danser. Le vertige la prit. Et puis elle commença à s'enfoncer dans des ténèbres brûlantes, à s'enfoncer toujours...

Elle s'éveilla, tirée de sa torpeur par la clarté d'une lampe qu'on allumait; le docteur Lindström était auprès de son lit. Il parlait d'une voix sourde qui lui parut agréable. Elle avait la tête troublée et il lui sembla, pendant quelques instants, que le docteur était son fils, à elle. N'avaient-ils pas été ensemble au temple, le dimanche précédent? Ne demeurait-il pas toujours à son côté pour lui faire honneur?...

Le docteur lui plaça un thermomètre sous l'aisselle, puis il voulut examiner sa poitrine. Mais cela lui rendit toute sa lucidité : elle fut épouvantée à l'idée qu'il allait voir qu'elle avait eu un enfant; et elle tint sa chemise fermée de ses deux mains, convulsivement.

Le docteur rit, écarta les poignets de la jeune femme et déboutonna la chemise. Elle dut s'asseoir dans le lit. Son examen terminé, il déclara qu'elle n'avait qu'à rester couchée, bien couverte, et sortit. Quand il fut dans le vestibule, en bas, elle l'entendit dire à Flaten, qui attendait là, qu'elle avait une fluxion de poitrine. Cela ne l'inquiéta point; une seule pensée

la hantait : « S'est-il aperçu de quelque chose?... Et, s'il le sait, le révélera-t-il?... »

On alluma une autre lampe, plus petite, et l'on plaça un journal devant afin que la lumière ne blessât pas les yeux de la malade.

Cette nuit-là, Flaten, enveloppé dans une robe de chambre, la passa à errer sans but à travers la maison. Sa figure avait pris une couleur grise. Il avait cru, tous ces derniers temps, qu'il était capable de venir à bout du sentiment qui s'était emparé de lui. Il l'avait cru jusqu'à maintenant. Mais, à cette heure, où elle allait peut-être mourir!...

De temps à autre, il s'arrêtait devant le grand portrait entouré de crêpe; mais on eût dit qu'il n'osait pas le regarder : il se retournait et s'enfuyait dans une autre pièce. Puis il montait jusqu'à la chambre de Régina, écoutait à la porte. Mais il ne se décidait pas à entrer. Enfin il redescendait l'escalier, glissant sans bruit avec ses pantoufles de feutre, une bougie à la main. Et, au dehors, le vent d'hiver sifflait et hurlait dans la nuit.

Ensuite Flaten envoya aux nouvelles une bonne à moitié habillée. A peine s'était-elle recouchée qu'il sonna de nouveau : elle dut remonter.

— Comment ça va-t-il maintenant?

— Elle a toujours le délire.

Et il recommença à se promener de ci, de là, dans les appartements déserts, une lumière à la main...

Le lendemain, il ne se rendit pas à son bureau. Le matin, lorsque le docteur Lindström redescendit après avoir examiné la jeune fille, ce fut avec une voix qui tremblait d'émotion que Flaten dit au médecin, en le regardant anxieusement :

— Eh bien?...

Le docteur répondit qu'il espérait, étant donné la jeunesse et le robuste tempérament de Régina, qu'elle pourrait surmonter le mal.

Deux jours et deux nuits, la jeune femme resta presque constamment dans le coma. La vieille bonne regardait souvent le jeune visage au front si blanc, que la vie avait à moitié quitté, en se disant : « Dieu sait comment ça se terminera!... »

Une nuit que la vieille bonne était assise au chevet de la

malade, Régina ouvrit les yeux et la considéra avec égarement :

— Écoutez-moi, — dit-elle d'une voix bizarre, parlant trop haut, — vous allez écrire une lettre...

— Une lettre? Je veux bien. Une lettre pour votre mère, sans doute?

La poitrine de la malade se soulevait péniblement, mais Régina continuait à tenir les yeux fixés sur la vieille bonne :

— Pour ma mère? Non. Elle est morte. Vous allez écrire à... Je vais vous confier quelque chose, une chose que personne autre que vous ne doit savoir... Voyez-vous, j'ai... j'ai eu...

Mais, comme à bout de forces, elle retomba dans sa lourde et immobile torpeur et ferma les yeux.

Qu'avait-elle voulu dire? La vieille bonne se le demandait en vain. Et, plus tard dans la nuit, voici que la malade se met tout à coup à sangloter :

— Donnez-le-moi! — implorait-elle en tendant ses bras grêles, — rendez-le-moi, rendez-le-moi!

— Chut, chut! — dit la bonne. — Qu'est-ce donc que mademoiselle demande?

— Mais ne voyez-vous pas qu'il est assis, là-haut, et qu'il le garde sur ses genoux! Il ne veut pas me le rendre... Je l'ai tué... Je l'ai tué... Il n'y a plus de grâce pour moi!... Damnée... je vais mourir damnée!

La vieille bonne serra les lèvres et elle remit autour de Régina les couvertures qui avaient glissé...

Pendant tout un mois, la jeune femme demeura alitée. Lorsqu'elle commença de se mieux porter et qu'elle put s'asseoir dans son lit, parmi ses oreillers, on était déjà au mois de février et le soleil dessinait sa tache lumineuse sur le parquet de sa chambre, tous les jours, pendant plusieurs heures.

Elle était soignée comme une princesse : des extraits de viande, des vins fortifiants. Son moindre désir mettait toute la maison en mouvement. Flaten continuait à rester invisible; mais Régina le sentait proche, et qu'il était le bon génie qui pensait sans cesse à elle.

Quand elle put enfin se lever, les premières heures, elle eut tout à fait l'impression d'avoir reçu le cadeau d'une vie neuve : son cœur débordait de joie et de reconnaissance. Il allait de soi

qu'elle allait employer cette nouvelle existence à réparer le mal qu'elle avait commis dans l'ancienne : c'était pour cet usage qu'il lui en avait été fait don. Et, dès qu'elle serait rétablie à souhait... eh bien, que ferait-elle alors?... C'était comme une clarté à l'horizon, que ses yeux ne pouvaient plus quitter.

Un jour, elle se fit apporter un miroir : elle trouva qu'elle était devenue laide. « Eh! qu'importe? se dit-elle. Quel besoin as-tu de beauté, à présent? »

Au cours de sa convalescence, tous ses rêves d'avenir, peu à peu, vinrent se grouper autour de son enfant. Un rayon de soleil se glissait-il jusqu'à elle? son fils, en même temps, se glissait dans son cœur. Tous les plans qu'elle faisait tendaient vers cet enfant, comme la plante qui, placée dans le coin d'une pièce, croît vers la fenêtre, vers la lumière. A mesure que Régina revenait à la vie, elle se tournait de plus en plus vers le seul être qui lui fût cher. C'était en elle un chaud, un ardent désir, comme le désir de retrouver son propre cœur qu'elle aurait perdu. Celui qui a touché la mort de près est plus courageux ensuite : aussi les difficultés à surmonter semblaient-elles petites à la jeune femme, maintenant. Sa famille, le jugement du monde, les idées de mariage, toutes ces racines, il n'était plus besoin de les arracher en elle, désormais : elles se flétrissaient d'elles-mêmes, à l'ombre de l'enfant.

Maintenant qu'elle restait là, à se laisser soigner et à ne rien faire, toutes ses pensées se concentraient de plus en plus autour de son fils. Elle l'habillait et le déshabillait; elle cousait ses petites affaires. Elle plongeait le regard dans ses yeux, elle avait comme la sensation physique du contact de la petite figure douce et fraîche contre son sein; il lui semblait sentir encore cette odeur d'enfant, si particulière... C'étaient tous les souvenirs de son séjour à la Maternité qui se réveillaient en elle... Si quelqu'un entrait dans la chambre, elle s'étonnait parfois de ce qu'on ne lui apportât pas son enfant, en lui disant : « Nous l'avons retrouvé; le voici!... » Et le soleil de février traversait de ses rayons amis les vitres fleuries de glace, le printemps approchait; et elle demeurait là, heureuse et les yeux pleins de joie, les regards noyés dans la jeune clarté comme si elle y avait entrevu quelque lumineuse résolution à prendre.

Quand elle recommença de vaquer à ses occupations habi-

tuelles dans la maison, l'image de son enfant la suivit pas à pas. Il allait avoir un an bientôt, le petit. Il riait, il avait déjà quelques petites dents, il disait peut-être « maman »... à une autre. Des mains étrangères le lavaient; le soir, pour l'endormir, une voix étrangère... Non, elle ne pouvait plus supporter cette obsession! Tout ce qu'elle touchait la faisait penser à l'enfant : les dessins des carreaux de faïence, les fleurs dans les vases, les bibelots, qui auraient pu servir de joujoux. Dès qu'elle saisissait du fil et des aiguilles, elle se représentait tout de suite les petites culottes de l'enfant, qui avaient besoin de reprises.

Elle se décida à écrire encore une fois au professeur : elle exigeait qu'il lui apprît où son fils se trouvait maintenant. Son plan était fait. Elle reprendrait l'enfant, elle partirait pour l'Amérique, elle s'y cacherait, y gagnerait sa vie en faisant des lessives ou de la couture, n'importe quoi, pourvu qu'elle arrivât à assurer sa propre subsistance et celle de son enfant.

Des semaines passèrent; mais le professeur restait muet...

Un jour, en s'asseyant à table, Régina eut la surprise de trouver une lettre pour elle à côté de son assiette. Flaten était parti pour Göteborg, mais pourtant l'enveloppe était bien de sa main : une inquiétude fit trembler les doigts de la jeune femme quand elle ouvrit le pli.

En effet, c'était bien ce qu'elle pensait : une demande en mariage.

Régina resta, un instant, les yeux fixés sur cette lettre. Elle était assez femme pour en être flattée. Ainsi, il ne dépendait que d'elle de posséder bientôt tout ce qui l'entourait, et, de plus, une haute position sociale! L'industriel était un bon et brave homme. Mais tout lui avouer! Ou bien encore commencer toute une vie d'hypocrisie?... Elle secoua la tête : les deux partis étaient également impossibles.

Mais, maintenant, elle ne pourrait plus demeurer dans cette maison. Où aller? Il s'agissait de prendre une décision. Elle avait mis de côté deux ou trois cents couronnes : peut-être était-ce suffisant pour payer sa traversée.

Lorsque Flaten rentra, il regarda, un moment, Régina avec anxiété, tout pâle. Ils causèrent peu pendant le dîner; et, le repas fini, ils partirent chacun de son côté.

Le soir venu, la jeune femme se rendit dans le cabinet de l'industriel, où il s'était retiré et où il était en train d'écrire.

En apercevant Régina, Flaten se leva avec une impatience inquiète. Il comprit tout de suite qu'il allait savoir à quoi s'en tenir; pourtant il tâcha de sourire en lui offrant une chaise.

Mais elle resta debout :

— Il faut que je parte pour la Norvège le plus tôt possible! dit-elle aussitôt, en essayant de le regarder tranquillement dans les yeux.

Il se laissa tomber lourdement sur un siège, près de sa table de travail, et cacha sa tête dans ses mains. Au bout d'une minute, il découvrit son visage :

— Vous partez pour... pour toujours?

— Oui... Je compte aller en Amérique.

Maintenant Régina se souciait peu de lire sur le visage de son interlocuteur ce qui se passait en lui. S'il savait tout, tant pis! Ce n'était, en somme, qu'un étranger pour elle, et elle allait disparaître.

— Alors, je vais demeurer ici tout seul, moi? — dit-il en grattant son buvard avec sa plume, — bien!

Il se leva et lui tendit la main, ajoutant avec un sourire triste :

— Eh bien, pardonnez-moi... Et rappelez-vous que, si vous vous trouviez, un jour ou l'autre, aux prises avec quelque difficulté, je serais toujours heureux de vous voir vous adresser à moi.

Elle remercia avec émotion. Mais il lui semblait qu'il n'y avait pour ainsi dire pas de place dans son cœur pour la pitié. Maintenant que le premier pas était fait, tout en elle n'était plus que hâte de partir, d'agir enfin.

X

Dans la clarté encore incertaine de ce matin de mars, les arbres et les maisons valsaient devant les vitres du wagon qui filait à toute vapeur vers l'ouest, vers la Norvège. Par moments, Régina trouvait que le train avançait trop lentement

à son gré. A d'autres moments, elle songeait à sauter par la portière et à s'en retourner. Qu'allait-il arriver? A quelle destinée courait-elle? N'était-il pas encore temps de revenir sur ses pas?

Elle avait la sensation de s'éloigner d'un rivage au bord duquel elle laissait derrière elle toute sa vie antérieure. Elle y laissait aussi sa mère, sa famille, l'estime du monde, l'espoir de se marier un jour. Cependant elle s'éloignait, elle sacrifiait tout cela; elle voguait vers un autre rivage, où le petit enfant l'attendait.

Mais si elle ne parvenait pas à le découvrirr, cet enfant?... Elle aurait donc risqué en vain ce saut téméraire dans l'inconnu. Elle resterait là, errante, sans domicile, et sans possibilité de faire machine en arrière...

L'impatience, l'attente tordait ses nerfs à la rendre malade.

A la gare de Christiania, elle laissa ses bagages en consigne et, sans même chercher un hôtel, elle prit tout de suite un fiacre pour se faire conduire à la Maternité. Mais, une fois dans les bureaux sombres et bas de l'hôpital, ce fut le chef de clinique qui vint au devant d'elle. Le professeur était très souffrant, alité depuis assez longtemps déjà. Régina se fit indiquer son adresse, sortit rapidement et monta dans un autre fiacre qui l'emmena au plus vite par les rues de la capitale.

Le professeur habitait dans le quartier de villas qui s'étend de l'autre côté de Drammensvej [1]. Le cocher arrêtait son cheval, de temps à autre, pour laisser passer un tramway : Régina était tellement possédée par le désir d'arriver à destination qu'elle ne pouvait s'empêcher de tancer vertement le pauvre homme pour ces légers retards. Enfin elle se trouva debout devant la porte d'un appartement, au troisième étage d'une vaste maison de pierre; elle sonna. Une bonne vint lui ouvrir, tout en s'essuyant les mains à son tablier. Personne ne pouvait être admis auprès du professeur : il était dangereusement malade.

— Laissez-moi le voir! — supplia Régina. — Je n'ai qu'un seul mot à lui dire.

1, Rue de Christiania. (*Note du traducteur.*)

La servante, étonnée, examina la jeune femme. Sa toilette et sa coiffure étaient encore en désordre après le voyage : aussi, jugeant qu'elle n'avait pas devant elle une dame « comme il faut », cette fille se mit en devoir de fermer la porte au nez de Régina. Mais celle-ci l'en empêcha, faisant un pas en avant :

— Il faut absolument que je le voie ! — s'écria-t-elle sur un ton qui n'admettait pas de réplique. — Allez chercher madame !

— Eh bien !... vous voulez entrer de force !... Allons, écartez-vous, que je pousse la porte ! — répondit la bonne, que la colère gagnait déjà.

— Allez chercher madame !

Enfin Régina réussit à lui faire entendre raison, et, peu après, une dame âgée, aux cheveux blancs, un châle sur les épaules, arriva dans le vestibule. Elle dit à la jeune femme, d'une voix qui semblait près de pleurer :

— Que désirez-vous ?

Les traits de Régina prirent une expression suppliante :

— Pardonnez-moi, madame, mais il faut que je parle à votre mari. Il ne s'agit que d'un seul mot ; et ce que j'ai à lui dire est de la plus haute importance.

— Quoi ! on ne me permet pas, à moi-même, de m'entretenir avec lui, et vous voulez qu'il vous reçoive !... Mais qui êtes-vous ?

Régina se passa la main sur le front.

— Il ne sait pas mon nom, — commença-t-elle. — Mais rendez-moi le service d'aller lui demander, maintenant, tout de suite, qui a adopté mon enfant ! Voici juste un an que la chose est arrivée.

C'était la première fois qu'elle dévoilait son secret depuis sa sortie de la Maternité. La femme du professeur la regarda un peu, lui demanda quelques détails avec la même voix douloureuse, puis elle lui dit :

— Eh bien, je lui poserai votre question, dès que le médecin m'y autorisera. Revenez demain.

Et la dame rentra dans l'appartement.

Peu après, Régina se mit à descendre lentement l'escalier. Il n'y avait rien d'autre à faire qu'à attendre jusqu'au lendemain. Mais si le professeur allait mourir cette nuit ?...

La grande ville était bruyante, pleine de fracas à son ordinaire; les rues regorgeaient de passants. Et pourtant Régina croyait marcher dans un désert. Que lui importaient tous ces êtres humains? Elle-même, qu'était-elle pour eux? Il n'y avait plus pour elle qu'une seule vie possible sur la terre, qu'une seule vie désirable : la vie avec son enfant. Et si elle ne parvenait pas à la réaliser?...

La nuit fut interminable pour elle. Le lendemain, elle sonnait de nouveau à la porte du professeur. La bonne vint ouvrir et, à voix basse, elle apprit à Régina que son maître était à l'agonie.

Mais, encore une fois, Régina fit tant et tant que la domestique finit par prévenir la maîtresse de la maison. Lorsque celle-ci arriva et qu'elle reconnut la jeune femme, elle fit mine de s'en aller tout de suite.

— Encore vous? dit-elle d'une voix faible et gémissante. Mais ne comprenez-vous donc pas que nous avons autre chose à quoi penser en ce moment?

Régina vit tout tourner autour d'elle. Elle saisit la dame par le bras et, avant même qu'elle se fût rendu compte de ce qu'elle faisait, elle se trouvait à genoux. La femme du professeur resta interdite. Cette femme était-elle folle?

— Chère madame, écoutez! un mot seulement!... Il s'agit de mon enfant, de mon enfant. Il n'y a que votre mari qui sache où il se trouve. Pour l'amour de Dieu, demandez-le-lui, je vous en supplie! Je viens de Suède tout exprès pour chercher mon fils. Quand je l'aurai retrouvé, je partirai pour l'Amérique avec lui. C'est moi-même qui ai consenti à me séparer de mon enfant, c'est vrai, mais le repentir de ce que j'ai fait me poursuit maintenant; je veux, à tout prix, retrouver mon petit... Vous me comprenez bien? Interrogez votre mari avant qu'il meure, ou je deviens folle, je le sens; je me jette à l'eau!... Je suis perdue. Ah! venez-moi en aide!

Et elle commença de sangloter éperdument.

La dame vit à quel point cette jeune femme était désespérée; elle se pencha un peu vers elle et lui passa la main sur la joue :

— Oui, oui, mon enfant, calmez-vous! Je lui demanderai ce que vous désirez, pourvu que Dieu lui garde sa connaissance autant qu'il le faudra pour cela.

— Vous me le promettez?... Oui, vous venez de me le promettre... Allez-y, allez-y tout de suite.

Régina était tout à fait hors d'elle-même et elle fixait des yeux égarés sur la femme du professeur.

— Mais oui, ma chère enfant, vous pouvez compter sur moi, puisque je vous l'ai dit. Mais ne me retardez pas plus longtemps en ce moment. Il faut que je reste dans sa chambre. Revenez demain.

Et la dame rentra dans l'appartement.

Enfin, c'était là une promesse ferme. Excitée comme elle l'était, Régina se sentit réconfortée et pleine d'espoir. « Demain!... » Ainsi elle saurait tout, le lendemain...

Elle se remit à errer au hasard par les rues. Elle était tout étourdie à la suite des émotions de la nuit précédente, à cause aussi de son impatiente inquiétude. De plus, elle n'avait pas mangé depuis... elle ne se souvenait plus elle-même depuis quand. Il n'était que dix heures du matin : encore vingt-trois heures à attendre avant qu'elle pût décemment sonner de nouveau à la porte du professeur... Que faire jusqu'à ce moment-là?

Pour tuer le temps, elle alla d'abord s'informer du prochain départ de paquebot pour l'Amérique. Puis elle alla retirer sa malle, à la consigne, et se la fit monter dans sa chambre d'hôtel : il fallait bien la refaire, cette malle, avant le grand voyage qu'elle allait entreprendre. Mais, au moment où elle allait commencer cet ouvrage, elle s'arrêta. Elle se disait superstitieusement : « Si tu termines tous tes préparatifs, la chose ne se fera point... » Et elle ne toucha point à ses affaires.

A la chute du jour, elle sortit et se dirigea vers la colline Saint-Hans[1]. En passant devant les maisons, elle voyait des lampes s'allumer derrière les vitres, apercevait parfois un visage, dans un éclair, avant que les rideaux fussent baissés :

« Qui sait si mon petit ne se trouve pas dans cet appartement-là?... ou bien dans cet autre?... ou bien dans celui-là, là-bas?... et si, en ce moment même, on ne lui fait pas sa toilette du soir?... Mais, demain soir, demain soir, l'aurai-je, moi? »

Arrivée dans le parc, sur la colline, Régina se laissa tomber

1. Parc de Christiania. (*Note du traducteur.*)

sur un banc : exténuée par les veilles, par l'émotion, elle ressentait soudain une douleur fulgurante tout le long de l'épine dorsale. Bientôt elle eut froid : elle avait marché si longtemps dans la neige fondue que ses pieds en étaient trempés. Les derniers promeneurs s'en allèrent; elle demeura seule. Au-dessous d'elle, la ville tumultueuse s'enfonçait dans des ténèbres grises; les réverbères s'allumaient; et, vers le ciel couleur de fumée, s'élevaient par endroits des cheminées d'usine, des clochers. On entendait monter du port les sirènes des vapeurs... Quelques étoiles jaunes apparurent dans le ciel.

Sur le banc, parmi les arbres, la petite silhouette de femme se confondait de plus en plus avec l'obscurité ambiante. Régina ne dormait pas; mais elle n'était pas assez éveillée cependant pour sentir combien elle avait froid. Les minutes s'écoulaient, goutte à goutte, si lentes au gré de qui attend!...

Lorsque enfin elle fut étendue, frissonnante, entre les draps froids de son lit d'hôtel, il lui sembla alors qu'elle revenait seulement à la nette perception de la réalité, et, de nouveau, le sentiment atroce de son isolement lui serra le cœur.

Autour d'elle s'étendait le vaste monde inconnu et elle était là, toute seule, au milieu de cet univers. Quel sort lui était réservé? Resterait-elle toujours où elle en était maintenant, dans sa solitude glaciale? Réussirait-elle à se créer, autour d'elle, la chaleur d'un foyer? Demain... demain... qu'arriverait-il demain?... Et, malgré elle, elle joignit les doigts et se mit à prier. Elle priait, elle sanglotait. Comme sa foi se faisait ardente! A force de prières, une joie lui vint, extatique. Il lui semblait qu'elle gravissait des cimes ensoleillées, que Dieu lui-même lui faisait une promesse. En fermant les yeux, Régina revoyait des images de son enfance; elle repassait par les mêmes sensations qu'elle éprouvait alors quand elle priait : autour d'elle s'arrondissait la coupole étoilée du ciel, et elle était là, planant à travers l'espace. Chaque mot de sa prière était un petit pigeon blanc qu'elle envoyait vers Dieu... Elle ne balançait plus maintenant au sujet de la vérité de la religion; et si quelque doute l'effleurait encore, elle le considérait comme un péché. Est-ce que Jésus-Christ n'avait pas ressuscité d'entre les morts le fils de la veuve? Son enfant, à elle, était vivant; elle ne demandait qu'à le retrouver; et n'était-il pas

dit : « Tout ce que vous solliciterez du Père en mon nom, il vous l'accordera?... » Enfin elle s'endormit, pleine de l'heureuse certitude que sa prière était montée jusqu'à Dieu.

Le lendemain matin, à neuf heures, elle se dépêcha de partir, trop inquiète pour même essayer d'avaler une tasse de café. Plus tard!

Lorsqu'elle approcha de la maison du professeur, elle fut étonnée de voir des voitures arrêtées à la porte, un va-et-vient de nombreuses personnes. Lorsqu'elle arriva au troisième, elle vit que la porte de l'antichambre était ouverte. Elle y pénétra derrière deux autres visiteurs, et, de là, elle entra dans une grande pièce où se trouvaient plusieurs personnes. Que se passait-il donc? Un frisson bizarre la raidissait toute; elle était incapable de penser. Elle aperçut la vieille dame aux cheveux blancs qui sanglotait, dans un fauteuil, tandis que des gens se penchaient vers elle. Puis elle vit qu'il y avait aussi un lit dans la chambre... C'était bien le professeur qui y était étendu. Il n'était donc pas trop tard encore. Régina se précipita vers le lit, saisit les doigts du malade : ils étaient tout froids.

On commençait à faire attention à elle, à l'étrangeté de sa conduite. Mais elle marcha droit à la veuve, et, toute pâle :

— Vous a-t-il dit entre quelles mains se trouve mon enfant? demanda-t-elle.

Tout le monde la regardait; elle sentit que quelqu'un la prenait par l'épaule. La vieille dame leva son visage défait d'avoir pleuré et la considéra, un moment, avec effroi : car les yeux de Régina ressemblaient à ceux d'une folle.

Puis, avec un mouvement d'impatience :

— Non, non! Je ne sais rien. Je n'ai même pas pu lui dire adieu.

Et, au même instant, la main sur l'épaule de Régina se fit plus lourde; et la malheureuse eut la sensation qu'on l'emmenait, qu'on la conduisait au dehors.

XI

Vers minuit l'attention d'un sergent de ville qui se tenait non loin de la gare de l'Ouest fut attirée par une silhouette

qui allait et venait le long du quai qui borde le golfe. Parfois la silhouette s'arrêtait et se penchait vers l'eau noire où dansaient, de ci, de là, des traînées de lumière. Ce devait être une femme, et l'on eût dit qu'elle attendait que minuit sonnât et que l'on éteignît les réverbères.

Tout à coup l'agent perdit de vue la silhouette : il se hâta d'accourir sur le quai et il se mit à examiner l'eau avec attention. Mais, peu après, il découvrit que la femme était toujours là. Elle s'était assise sur le sol, au pied d'un poteau téléphonique.

Il jugea qu'il était temps maintenant d'aller lui parler; il s'approcha :

— Pardon, mademoiselle. Mais êtes-vous malade?

Elle leva la tête et le faible reflet d'un bec de gaz tomba sur sa figure :

— Malade? Non, je ne suis pas malade.

— Attendez-vous quelqu'un?

— Est-ce que je ne peux pas rester assise ici? Je ne gêne personne.

— Où demeurez-vous?

— Est-ce que je ne peux pas rester ici?

— Si; mais je vous ferai observer qu'il est minuit.

— Je le sais.

Le sergent de ville s'éloigna de quelques pas, puis il s'arrêta. Peu après, Régina l'avait complètement oublié. Les minutes passaient.

Elle contemplait l'eau d'un œil morne : « Non, Régina, il n'est point de pardon pour toi. Inutile de prier, Dieu ne t'entend pas. Celui qui tue son enfant peut être absous; mais celui qui le vend, jamais! Tu peux te jeter à l'eau; mais tu sais bien que ce n'est pas là une solution définitive. Il n'y a qu'un seul moyen de te sauver : retrouver ton fils; et maintenant, ce n'est plus possible, ce n'est plus possible... »

Elle se leva et se remit à marcher. Elle chancelait, elle se débattait comme quelqu'un qui se noie. Il lui paraissait impossible de rentrer dans cette ville, parmi tous ces êtres au cœur de glace; il lui semblait tout aussi impossible de s'enfuir, de disparaître à jamais. Il est de ces moments où la vie vous jette dans les ténèbres et où la mort elle-même refuse de vous ouvrir.

Elle entendit derrière elle le bruit de lourdes semelles ferrées : c'était le sergent de ville. Il vint à côté d'elle, lui dit qu'il allait lui chercher une voiture.

Il s'éloigna. Peu après, un fiacre s'arrêta devant elle. Il lui semblait que tout cela se passait dans un brouillard. Puis elle se trouva assise sur les coussins de la voiture, elle dit le nom de son hôtel et se laissa emporter, sans volonté, anéantie.

Mais, en cours de route, une pensée se présenta brusquement à son esprit : « Folden, le docteur Folden... Il habitait Christiania ! Naturellement, c'était bien lui qui avait tenu tous les fils de cette affaire. Il avait fait disparaître l'enfant ; il savait où l'enfant se trouvait maintenant. Il n'avait pas voulu que son fils, à lui, souffrît de la misère, il s'était inquiété de son sort... Au fond, l'intention de Folden était bien aussi d'assurer son existence, à elle, puisqu'il lui avait procuré une place... Les hommes, somme toute, étaient meilleurs qu'elle ne l'avait cru... »

Le fiacre se balançait, les roues grinçaient sur les pavés. A ce moment, ils traversaient l'avenue Carl-Johan[1], presque déserte dans la demi-obscurité. Tout à coup, Régina cria au cocher :

— Cocher ! Savez-vous où demeure le docteur Folden ?

La voiture s'arrêta.

— Hein ? — dit l'homme.

— Le docteur Folden ! Savez-vous où il habite ?

Le cocher tira de sa poche un calepin qu'il consulta à la lueur d'un réverbère. Il finit par découvrir l'adresse qu'il cherchait et Régina le pria de l'y conduire.

La voiture vira, prit la rue de l'Université et s'arrêta bientôt devant une porte cochère. Régina régla le prix de la course et le fiacre s'éloigna.

Elle regarda autour d'elle. Une plaque au nom de Folden était fixée au mur et, tout auprès, une sonnette qui correspondait directement avec l'appartement du médecin. Avant d'avoir même réfléchi à ce qu'elle faisait, Régina avait appuyé sur le bouton.

L'attente fut longue. La jeune femme finit par aller s'asseoir

1. La principale artère de Christiania. (*Note du traducteur.*)

sur des marches de pierre, non loin. De temps à autre, elle entendait le bruit d'une voiture. Une horloge sonna une heure. Le tumulte de la ville était sur le point de s'éteindre.

Régina était trop fatiguée pour avoir la force de penser. Elle avait la sensation, toutefois, de se trouver à l'extrême limite de ce qu'il est possible de faire. En s'adressant à cet homme, elle immolait tout orgueil. Mais qu'avait-elle besoin d'orgueil désormais?

Enfin une fenêtre s'ouvrit au troisième. Une bonne se pencha un peu :

— Qu'y a-t-il? — demanda-t-elle.

— Il faut que je parle au docteur Folden, — répondit Régina.

La fenêtre se referma. Quelques minutes après, la porte cochère s'ouvrit et Régina monta l'escalier obscur, derrière la domestique qui tenait une lanterne à la main. Certainement on croyait qu'il s'agissait d'une visite à faire à un malade : un jeune médecin ne peut pas refuser de se déranger la nuit.

Mais, à mesure qu'elle gravissait les degrés, Régina ralentissait le pas. Son cœur battait avec violence : « Quelle folie fais-tu? — se disait-elle. — Au milieu de la nuit!... Ne va-t-il pas penser que tu as perdu la raison?... »

— Passez donc, — dit la bonne en ouvrant la porte de l'antichambre.

Puis elle conduisit Régina dans un salon d'attente, alluma une lampe et disparut.

Un silence de mort planait sur toute la maison; au dehors, pas un bruit. Une horloge, contre le mur, faisait tic tac. La lampe, presque vide, se mit à filer. Les rideaux et la porte, peinte en blanc, restaient seuls visibles dans la pénombre. Régina était assise sur une chaise, effondrée. Les secondes s'écoulaient.

Enfin des pas se rapprochèrent; la porte s'ouvrit, Folden entra. Il n'avait pas changé, bien qu'il portât la barbe en pointe maintenant, au lieu de la moustache. Il s'était habillé à la hâte; il avait, autour du cou, un foulard de soie en guise de cravate. Il salua, s'arrêta au milieu de la pièce.

— Bonsoir, madame, — dit-il. — Eh bien, nous partons? Le cas est-il grave?

— Bonsoir! — dit Régina en se levant de sa chaise.

Il lui sembla qu'il connaissait cette voix : il s'approcha un peu plus. Puis il s'arrêta, comme s'il avait été brusquement métamorphosé en statue. Régina ne trouvait rien à dire, elle non plus, et ils restaient là tous deux à se regarder en silence. Enfin il se passa la main sur les yeux, comme pour s'assurer qu'il ne rêvait pas. Puis, à voix basse :

— Quoi?... qu'y a-t-il?... Ne vous trompez-vous pas, mademoiselle? Ou bien avez-vous réellement besoin d'un médecin?

Cette attitude pitoyable rendit à Régina toute sa lucidité d'esprit. Elle eut d'abord envie d'éclater de rire, puis elle sentit qu'elle avait le beau rôle :

— Excuse-moi, Folden, si je viens te déranger cette nuit. Mais il faut que je sache où se trouve mon enfant. T'en es-tu occupé? Où l'as-tu placé? Si tu ne me le dis pas tout de suite, sur-le-champ, je ne veux pas répondre de ce qui va se passer!

Il avait fait quelques pas dans la direction de la fenêtre; il se dépêcha d'aller fermer la porte qui donnait sur la pièce voisine, tira la portière. Puis, il se tourna vers elle, la bouche ouverte de surprise :

— Ton enfant? — chuchota-t-il, — tu as... un enfant?... Es-tu mariée?...

Régina éclata brusquement de rire, nerveusement. Cela fit une rumeur étrange dans la maison assoupie. Folden vint tout près d'elle, d'un mouvement involontaire :

— Prends garde, — lui dit-il; — on dort... Mais explique-moi donc ce que tu as voulu dire. Comment peux-tu croire que moi... que ton enfant?...

Il s'arrêta tout à coup et se passa la main sur le front, comme si une idée commençait à poindre dans son cerveau.

— Bonsoir, Folden, — dit tranquillement Régina. — Je vois maintenant que je me suis trompée. Bonsoir!

Et elle se dirigea vers la porte.

Folden la retint :

— Mais raconte-moi donc ce qu'il en est, Régina! Comme tu es pâle! Tu es changée. Est-il survenu des malheurs dans ta vie? Je n'ai jamais eu de tes nouvelles... Puis-je t'être utile en quelque chose?

— Non! — répondit Régina en se dégageant. — Je n'ai pas

eu de malheurs et tu ne peux m'être utile en rien. Bonsoir! bonsoir! je me suis trompée.

Il s'offrit à l'accompagner chez elle. Mais elle refusa catégoriquement. Il dut pourtant descendre l'escalier avec elle pour lui ouvrir la porte cochère. Il resta, un instant, à la regarder descendre la rue et s'éloigner. Il se disait : « Il faut qu'elle soit folle! Pourvu qu'elle ne s'avise pas de te créer des ennuis, au moins!... » Il songeait à sa femme.

En traversant Carl-Johan, Régina rencontra un monsieur titubant qui lui adressa la parole. Elle se mit à courir; l'homme s'obstinait à la poursuivre. Enfin elle aperçut un sergent de ville : elle alla à lui et lui demanda de bien vouloir la reconduire chez elle.

XII

La petite chambre d'hôtel était tout à fait sombre; seul le faible reflet d'un bec de gaz, venant de la rue, mettait un peu de clarté sur le parquet. Régina était couchée tout habillée sur le lit, les souliers délacés, les mains derrière la nuque et les yeux entr'ouverts.

Il est beaucoup de douleurs qui font que le cœur cherche un soulagement dans les larmes; il en est d'autres qui rendent pâle et muet. Mais il en est aussi quelques-unes qui, dirait-on, vous embarquent sur un glaçon parti à la dérive, d'où l'on guette en vain une terre, un navire, un moyen de salut quelconque. Celui dont le malheur offre cet aspect tragique ne pousse ni plainte ni soupirs, il ne verse point de pleurs. Sans doute, d'abord, il reste comme paralysé. Mais bientôt il se met à creuser un trou dans la glace avec ses ongles; il creuse jusqu'à ce qu'il en ait détaché un morceau, et de ce morceau il fait un aviron. Il pouvait être auparavant un pauvre diable; le voici titan. Il ne lutte pas pour sauver sa vie, non. Il se dresse seulement pour combattre l'inéluctable, la destinée.

Après s'être agitée pendant plusieurs heures, Régina s'assit dans son lit et se passa les doigts sur les yeux.

— Quoi! tu pleurerais! Il ne manquerait plus que ça! — dit-elle à mi-voix. — N'as-tu pas assez hurlé, maintenant? Comme si ça pouvait te servir à quelque chose!...

Et elle se mit à rire d'un rire bref, sinistre. Puis elle s'étendit de nouveau, les paumes sous la nuque.

Il y avait quelques heures, elle avait eu l'impression d'être près d'une porte entr'ouverte, par la fente de laquelle elle pouvait presque apercevoir son enfant. La porte, maintenant, s'était refermée; et elle, elle était rejetée au dehors, parmi les ténèbres. Aucun espoir, de quelque côté qu'elle se tournât. L'enfant pouvait aussi bien être à Christiania même qu'à la campagne; il pouvait tout aussi bien se trouver dans une autre ville, au nord, à l'ouest, à l'est, au sud, en Norvège même ou dans un autre pays. Impossible d'en rien savoir. Le professeur mort, nul ne pouvait donner à Régina la plus petite indication. A la Maternité, personne n'avait pu répondre aux questions qu'elle avait posées. Et quant au docteur Folden... Fallait-il qu'elle eût été insensée pour supposer un homme de cette espèce capable d'une action aussi honorable que celle qu'elle avait pensé à lui attribuer!

« Régina, il ne te reste plus qu'à renoncer à ton rêve chimérique. Il y a quelque complot monté contre toi, par des êtres humains ou par une puissance plus haute, je ne sais, quelque épouvantable complot. Penses-tu qu'un Dieu d'amour puisse vouloir ainsi te précipiter d'une infortune dans une autre? Non, non! Le mal triomphe aujourd'hui. Le mal veut faire de toi une victime pour ses sacrifices. Et toi, tu ne résisteras plus; tu consentiras au renoncement qui t'est imposé... Rien ne se dresse-t-il donc en toi, pour une éternelle résistance? »

Un frisson lui glaça le sang et les moelles. Tout à coup elle fut debout, les regards fixés droit devant elle, les mains derrière le dos. Le reflet du réverbère éclairait faiblement son visage.

« Revenir sur mes pas, recommencer à vivre la vie de tous les jours... maintenant? Abandonner toute recherche?... Impossible... Peut-être n'y a-t-il aucune issue; mais alors il faut que tu t'en crées une toi-même. En es-tu capable?... Souviens-toi que le monde entier, que Dieu et ses anges peut-être, sont conjurés contre toi!... T'en sens-tu capable, malgré tout? »

Régina eut un nouveau frisson et elle serra les poings :

« A partir de ce jour, Régina, plus de larmes, plus de prières : ce ne serait que des moyens de te duper toi-même.

Il faut que tu ries, mais d'un rire glacé. Ça t'évitera les déceptions. Vois des ennemis partout : encore un moyen de n'être pas déçue... Et puis commence d'agir, commence... Es-tu capable de tout braver, de faire face à tout l'univers?...

» Maintenant seulement je vais avoir assez de force pour tout supporter. Que m'importent désormais, en effet, la vie, la mort, l'estime du monde, toutes ces bêtises? Que m'importe la conscience, cette menteuse, cette trompeuse, qui ne m'a jamais fait que du mal? Et quant à Dieu, il peut m'enlever la vie, me jeter en enfer; il ne m'empêchera pas de l'accuser et de lui dire : « Tu m'as donné une vie de souffrance; je n'ai pas peur d'une éternité de tourments! »

Et Régina serra plus étroitement les poings.

« Désormais je n'aurai plus ni espérance, ni foi, ni amour. Je ne veux plus qu'une seule chose : je veux, je veux retrouver mon enfant. Et je le retrouverai. Et je me vengerai de ceux qui m'ont meurtrie! »

A mesure que ces pensées se déroulaient dans son esprit, Régina recouvrait de plus en plus son sang-froid. Elle s'aperçut qu'elle était fatiguée et que la tête lui tournait : « Ce n'est pas étonnant, — se dit-elle. — Voilà longtemps que tu n'as ni mangé ni dormi. » Elle se passa la main sur le front. « La première chose à faire, c'est de reprendre des forces. »

Elle alluma une bougie qu'elle mit sur la table de nuit; puis elle se souvint qu'elle avait emporté de Suède quelques tartines dans un sac à main, et qu'elle n'y avait pas touché. Elle les prit et mangea. Le pain avait durci, mais elle se força à l'avaler et elle but un verre d'eau par-dessus. Il était quatre heures, et la nuit était absolument silencieuse.

Quand elle eut achevé cette collation, elle se déshabilla et se coucha. Et elle se répéta encore :

« Ce n'est pas le moment de te creuser inutilement la tête ou de pleurer. Il faut que tu dormes maintenant, si tu ne veux pas perdre la raison. »

Ainsi qu'autrefois, elle s'efforça encore de fixer sa pensée sur quelque chose de tout à fait insignifiant. Et, comme elle était épuisée par les veilles, elle glissa dans le sommeil, dans une inconscience lasse à travers laquelle elle entendait toujours la voix énergique qui lui ordonnait : « Dors, dors! »

Quand elle s'éveilla, il y avait du soleil dans sa chambre et il était onze heures. Elle éprouvait encore une salutaire fatigue et elle s'assoupit encore deux ou trois heures. A son réveil, elle sonna pour se faire apporter du café, et, sa tasse vidée, elle resta couchée, réfléchissant.

Il s'agissait maintenant de prendre une décision. Elle éprouvait comme un sentiment de délivrance à la pensée qu'elle était seule au monde et qu'elle n'avait de permission à demander à personne. Elle pouvait combiner le plan le plus risqué : personne n'avait rien à y reprendre. Elle resta couchée, les mains derrière la tête...

Non, non; il était décidément impossible de faire volte-face. C'eût été se condamner elle-même à une éternelle torture; c'eût été tuer en elle tout rêve d'avenir; c'eût été donner raison à ses ennemis. Et ça, elle ne le voulait pas.

Mais il fallait maintenant établir ses batteries, et ne pas commettre de fautes, surtout. Et tandis que, étendue dans son lit, Régina pesait, soupesait, passait au crible, elle avait comme la sensation d'avancer à tâtons à travers des ténèbres où le moindre faux pas pouvait coûter la vie.

Elle voyait un point lumineux dans le lointain : c'était là qu'elle devait arriver. Il faudrait peut-être pour cela du temps, des détours, des déceptions, des crimes... mais il était nécessaire qu'elle y atteignît.

Il y avait tant de chemins qu'on pouvait suivre pour avancer!... Faire la mendiante, par exemple, aller frapper à la porte des bonnes gens, susciter la pitié, tendre la main, recevoir ce qu'on vous donne par charité, ramper dans la poussière, se rendre grotesque. — « Comme chez Folden, cette nuit, si tard! — se dit-elle. — Veux-tu continuer de la sorte? Non! mille fois, non! C'est assez d'humiliations. »

Il restait d'autres voies encore... Agir par ruse? par menaces?

Il fallait de l'argent dans les deux cas; et elle n'en avait pas. Elle devait être prête à voyager, à voyager loin et longtemps peut-être. Mais il fallait de l'argent.

Et puis, menacer?... Pour cela, il était nécessaire de savoir d'abord où s'adresser; ensuite, de faire la preuve de son droit. Et elle ne savait pas seulement le nom de l'enfant... Même si elle parvenait à découvrir ceux qui avaient adopté son fils, ils

pourraient toujours nier la chose, inventer une histoire, puisque le professeur n'était plus là.

Non, elle ne pouvait arriver à son but que par la ruse. Il fallait sourire et arriver à l'improviste... Et si l'enfant avait été recueilli par quelqu'un de sa propre famille, à elle?... Là aussi il s'agissait de surgir sans être attendue, avant qu'on eût le temps de se préparer à la recevoir...

Mais, au cas où elle serait obligée de voyager loin et longtemps, de suivre une piste, de la suivre des mois et des années?... L'argent lui serait indispensable : elle pouvait avoir des gens à acheter. Et de l'argent, elle n'en possédait pas. Elle était là, seule dans un hôtel, avec deux ou trois cents couronnes. Devait-elle commencer avec cette petite somme, risquer de se trouver un beau jour sans le sou, malade, exposée à de nouveaux affronts? Non, ça, non!...

Elle continua de se creuser la tête, élaborant mille plans insensés pour se procurer des fonds, jusqu'au moment où l'image de Flaten se leva devant elle. Le négociant ne lui avait-il pas dit qu'il serait heureux de la tirer d'affaire, au besoin? Mais il s'agissait de beaucoup d'argent, et aller le supplier, lui expliquer les choses, accepter encore des secours humiliants, non, elle n'y consentait pas!

Mais si l'industriel savait le secret de Régina?... Si c'était sa sœur, à lui, qui avait adopté l'enfant?...

Jamais de la vie! Il n'aurait pas proposé à la jeune femme de l'épouser, alors.

Pourtant... était-ce bien sûr? En y réfléchissant bien, ne se rappelait-elle pas plusieurs circonstances où Flaten avait prononcé des paroles, on aurait dit à double sens? Ne savait-il pas quelque chose?

Elle restait là, les yeux fixés sur cette possibilité comme sur une faible petite lumière au fond d'immenses ténèbres. Peut-être n'était-ce point une lumière; mais, en tout cas, elle ne distinguait que cela.

Il y avait encore une autre solution : tout abandonner... Laisser triompher les autres! oui, n'est-ce pas? Jamais elle ne s'y résoudrait!...

Ce qu'il y avait de certain, c'était que Flaten était riche. Par lui elle pouvait arriver à être riche, elle aussi, riche et puis-

sante... Quelles perspectives maintenant s'ouvraient pour elle, à cette seule pensée!

Une heure passa. — Régina s'agitait dans son lit, se jetait de ci, de là. Elle tâcha d'envisager d'autres expédients, avec le sentiment obscur que l'issue qu'elle avait aperçue n'était pas celle qu'il aurait fallu, qu'elle était sur le point de commettre une mauvaise action. Mais elle ne distinguait aucun autre chemin ouvert. Si! un seul : en finir une fois pour toutes, se jeter à l'eau. Mais c'était plus lâche encore que l'autre solution, si possible. En effet, si Flaten savait tout, si, par lui, elle pouvait retrouver son enfant!... Elle ne daignerait pas même, elle, essayer de tirer la chose au clair, elle se déciderait à disparaître? Ah! non, pour rien au monde, elle ne renoncerait à cette chance. La petite lumière qu'elle croyait voir au fond des ténèbres n'en était pas une, peut-être. Mais les yeux de Régina ne rencontraient pas autre chose; et, à force de regarder, de regarder, le petit point lumineux finit par lui sembler d'une éblouissante clarté.

Elle se leva et s'habilla.

Il ne faut pas longtemps pour agir, quand on se trouve dans une situation désespérée : bientôt Régina était en train d'écrire à l'industriel. Elle regrettait d'être partie, disait-elle; elle se rappelait toutes ses bontés et elle lui demandait de bien vouloir la recevoir de nouveau dans sa maison.

Brusquement elle posa la plume et se prit la tête dans les mains : « Mon Dieu! n'y a-t-il vraiment aucune autre issue? — Mais si! répondit en elle une voix ironique, te jeter à l'eau! »

Bientôt elle se remit à écrire. Puis, elle s'arrêta une seconde fois.

« Mais cet homme, que t'a-t-il donc fait pour que tu veuilles t'en servir de cette façon? »

Régina dut se lever et marcher de long en large :

« Non, il ne m'a causé aucun mal. — Mais d'autres ne se sont-ils pas servi de moi, alors que je ne leur avais rien fait non plus? D'abord... Folden. Celui-ci s'est servi de moi pour passer agréablement un été. Il devait bien savoir que, pour son plaisir, il brisait un cœur, il gâchait une vie. Il s'est servi de moi pourtant, et Dieu le laisse maintenant vivre heureux.

» Et à la Maternité? Ils se sont servis de moi, eux aussi, pour apprendre. Peu leur importait que je fusse tout près de mourir de honte!... Et les inconnus qui m'ont soustrait mon enfant avec l'aide du professeur, ils se sont servis de moi, eux aussi. C'est aussi vrai qu'il existe un Dieu!... un Dieu que j'ai eu beau supplier... Sans doute, il pense lui aussi, que ce qui regarde une pauvre fille comme moi n'a pas grande importance. Qu'elle se lamente, pourquoi y faire attention?... Un ménage voudrait bien avoir un enfant? Eh bien, qu'il se serve de cette fille pour cela! Elle en restera peut-être éternellement malheureuse : qu'importe? Une pauvre fille comme ça, qu'est-ce que ça peut bien faire!... »

Régina alla se rasseoir et elle continua d'écrire sa lettre, les lèvres durement serrées.

Mais, tout à coup, une pensée lui vint qui arrêta sa plume :

« N'étais-tu pas libre de tes actions? N'as-tu pas décidé toi-même d'abandonner ton enfant à des étrangers? »

Elle se releva, se remit à marcher. Et bientôt elle parvint, en s'excitant, en se montant elle-même, à découvrir les arguments qu'il lui fallait pour répondre à ce scrupule.

« Au fond, non, je n'étais pas libre. Le mauvais sort guette toujours le moment où nous nous trouvons faibles et sans défense. C'est alors qu'il nous accable. C'est alors qu'il nous force à lui abandonner ce que nous avons de plus cher. Et ensuite? Quand nous nous repentons, quand nous voulons réparer notre acte, alors, comme un prêteur sur gages à qui la misère a livré notre plus précieux joyau, il nous jette à la porte, en nous disant : « Tu étais libre. Le marché est tout à fait régulier!... Hi! hi! hi! »

Et la jeune femme se rassit, termina la lettre. Lorsqu'elle eut fini, elle respira plus librement.

Plus tard dans la journée, comme elle errait à l'aventure par les rues, elle disait en elle-même, jetant de rapides coups d'œil sur les gens qu'elle rencontrait :

« Ne me regardez donc pas comme ça! Vous ne valez pas plus cher que moi, vous tous. »

Maintenant elle s'était mise en route vers le point lumineux où son bonheur l'attendait; elle ne pouvait plus tourner les talons.

Ce mariage, — car revenir maintenant auprès de Flaten, c'était consentir à l'épouser, — combien de temps durerait-il? Combien de temps lui faudrait-il souffrir, patienter en silence, commettre des crimes et les étouffer, jouer la comédie et feindre l'amour? combien de temps?... Quand lui serait-il enfin permis de s'asseoir en pressant sur sa poitrine le corps tremblant de son enfant, de laver toutes ses souillures, à elle, en pleurant?... Régina ne voulait pas arrêter sa pensée sur toutes ces questions. Elle préférait se réjouir de ce qu'elle avait fait un premier pas dans la nouvelle voie où s'orientait sa vie. Lorsqu'on gravit une montagne, ce n'est pas le moment de se dire que derrière cette montagne il en reste encore une autre, plus haute, à franchir.

Au crépuscule, la jeune femme passa devant une église dont les portes étaient ouvertes et où elle vit entrer quelques personnes. Sans bien réfléchir à ce qu'elle faisait, elle entra aussi, pour tuer le temps. L'église était éclairée, le chant de l'orgue la remplissait toute. Régina se rappela alors que l'on était un dimanche et que c'était là le service du soir... A peine était-elle restée quelques minutes qu'elle sentit sa gorge se serrer. Ici, au milieu de ces âmes pieuses, parmi cette lumière, cette musique, elle se faisait l'effet d'être un mauvais génie apparu dans un endroit sacré. Et lorsque le pasteur monta en chaire, elle quitta sa place et se coula dehors, sans bruit.

Arrivée sur les marches, elle s'assit, la tête entre les poings.

Les paroles du pasteur lui arrivaient comme un bourdonnement lointain. Des puissances de bonté ne tendaient-elles pas les mains vers elle, pour la sauver? Ne lui promettaient-elles pas de lui montrer la route qui menait à son enfant, pourvu seulement qu'elle se jetât dans leurs bras?

Mais quoi! encore une nouvelle crise morale, encore une révolution! Non, il lui était impossible, impossible de supporter encore une fois de telles secousses. Elle n'en avait pas la force.

JOHAN BOJER

(Traduit du norvégien par GUY-CHARLES CROS)

(A suivre.)

L'EXPOSITION

CHARDIN-FRAGONARD

Mal rasé, mal vêtu, un foulard au cou, le nez chevauché de besicles, le chef coiffé d'un bonnet à ruban bleu, comme le Malade imaginaire, voici le bonhomme Chardin. Il est un peu comique, et très charmant. Voyez : il n'a point souci de paraître galant ou majestueux. C'est le plus sincère des hommes. Il peint les navets et les pêches, les cristaux et les cuivres, les ménagères et les enfants, tels qu'il les voit, sans les poétiser exprès, sans les embellir. Pourquoi s'embellirait-il lui-même? Son bonnet de nuit, son foulard, ses grosses lunettes, la visière verte qu'il porte parfois, complètent sa physionomie, racontent ses goûts et son caractère.

Si vous ne connaissiez pas son histoire, ne devineriez-vous pas, devant ce portrait, que le grand artiste fut un bourgeois d'extraction modeste, d'humeur patiente et casanière, qu'il ne fréquenta point les nymphes d'Opéra, les roués, les gens de finance, qu'il aima fort la vie familiale, les enfants, la bonne table, les bons amis, qu'il fut un époux affectueux et n'eut jamais d' « histoires de femmes ». Si son âme survit dans son portrait, je ne crois pas qu'elle s'émeuve au murmure des admirations, aux enthousiasmes des snobs, des élégantes, des journalistes, des critiques d'art et des marchands de tableaux.

Il me semble que le regard attentif, détourné des grosses besicles, cherche, parmi les passants du xxe siècle, quelque visage de bourgeoisie française empreint de bonté sérieuse, de gravité douce, de maternelle sollicitude...

Voyez maintenant, un peu plus loin, cet homme aimable qui n'est plus jeune, qui ne sera jamais tout à fait vieux, et qui porte l'habit noir à haut col, la culotte noire, les bas noirs, le jabot blanc, — presque le costume d'un député du tiers à la Constituante. Un rien de poudre atténue le gris léger de ses cheveux; ses beaux yeux de méridional, vifs encore, et qui furent passionnés, ses yeux qui jouirent si bien de la lumière et de la couleur, des souples lignes et des chairs blondes, gardent une expression de malice et de bienveillance. Certes l'homme qui a ces yeux-là, et cette bouche au fin sourire sensuel, et ce menton douillet parmi les blancheurs chiffonnées du col et de la chemise, a pu être bon père et bon mari... Mais il fut, avant tout, un artiste et un amant, un être de caprice, sensible et volage, vite donné, vite repris. Déjà vieillissant, au déclin de la vogue et de la fortune, dans cet austère vêtement noir du « citoyen » de 1790, il est resté le « Frago » des petits soupers, des coulisses, le « Frago » de la Du Barry et de la Guimard. Et pour nous aussi il est « Frago », l'enfant gâté, dont les défauts même sont des grâces; à qui l'on pardonne tout, les folies qu'il a faites et les folies qu'il a peintes. Il le sait, et il sourit, et peut-être aux hommages de ses arrière-petits-neveux préfère-t-il les mines amusées, les jolies rougeurs, les curiosités furtives et tous les manèges féminins de ses arrière-petites-nièces...

Elles sont venues en grand nombre, robes soyeuses et chapeaux extravagants, et leurs atours de cette saison reflétaient les bleus fanés, les roses morts, les rouges pâlis, les ambres chauds, toutes les colorations chères au peintre de leurs aïeules. Jamais cohue ne fut plus brillante et plus sincèrement joyeuse que celle-ci devant les toiles charmantes qui enseignent la gaîté de vivre et le plaisir d'aimer. Avec quelle persévérance, avec quelle piété, M. Armand Dayot les a rassemblées, précieux trésors de collections particulières, que nous n'avions jamais

vus en aussi grand nombre et que nous ne reverrons pas. Si vous avez une heure de loisir, rien qu'une heure, allez vite à la galerie Georges Petit... Mais non : si vous n'y pouvez rester longtemps, si vous n'y pouvez revenir, craignez les regrets et la nostalgie... Votre pensée retournera, malgré vous, vers ce petit paradis de beauté, de fraîche couleur, de lumière argentine ou dorée, où les enfants sages de Chardin habitent, côte à côte, avec les Amours impudents de Fragonard.

Mais si vous avez le temps de regarder, de regarder encore, et de bien voir, et de rêver, alors savourez et prolongez ces moments de joie parfaite.

I

Quelqu'un me dit :

— Les natures mortes de Chardin?... Je les connais peu. Je suis tout prêt à les admirer, mais, quoique j'aime fort la peinture, je n'aime pas la nature morte...

Je réponds :

— Vous n'aimez pas la peinture, mon ami, ou vous l'aimez mal. Vous aimez certains tableaux, qui amusent votre imagination, qui excitent en vous une émotion sentimentale ou voluptueuse, et vous confondez cette émotion avec l'émotion esthétique... Comme vous n'êtes pas artiste, d'instinct, et que vous n'avez pas reçu l'éducation nécessaire, vous êtes sensible au sujet, à la composition, aux idées accessoires qu'ils évoquent, beaucoup plus qu'à la science du peintre, à la beauté du dessin, à la vérité de la couleur... L'image d'une jolie femme nue vous enchante et vous fait penser, Dieu sait à quoi!... mais une pomme bien peinte n'est pour vous qu'une pomme bien peinte, un objet agréable, mais banal, qui ne suggère à votre imagination que l'idée d'un plaisir médiocre, puisque vous n'êtes pas gourmand...

— Dites donc que je suis un bourgeois!

— Peut-être...

Mon ami se fâche :

— Eh quoi! prétendez-vous qu'en peinture, comme en littérature, il n'est pas de genres inférieurs? N'est-il pas plus facile de peindre une pomme que de peindre tout un verger?

— Mon ami, vous dites sérieusement ce que le peintre Aved disait à Chardin, par boutade : qu'une figure était plus malaisée à peindre qu'un saucisson...

— Vous voyez bien!...

— Écoutez la suite de l'histoire : Chardin acheva de peindre le saucisson, et ensuite il peignit des figures parfaitement admirables... Je ne suis pas artiste, hélas! mais je crois, naïvement, que c'est l'infériorité de l'artiste qui fait l'infériorité du genre, et que les mauvais peintres — et tant d'amateurs que nous pourrions nommer — s'abusent en essayant de reproduire les fleurs, les fruits, les objets, *parce que c'est plus facile*... Vous songez, malgré vous, à leurs froids et vulgaires ouvrages, quand on prononce ces mots de « nature morte ». Ne connaissez-vous pas l'opinion de Diderot? « Proposez à La Tour, — écrit-il, — à lui qui sait faire de la chair, de peindre une étoffe, un œillet, une prune avec sa vapeur, une pêche avec son duvet, et vous verrez avec quelle supériorité il s'en tirera. Et ce Chardin, pourquoi prend-on ses imitations d'êtres inanimés pour la nature même? C'est qu'il fait de la chair quand il lui plaît. »

Nous sommes allés voir les Chardin. Mon ami, qui n'est pas bête, et qui a des yeux, m'a dit :

— Vous avez peut-être raison... Il y a pomme et pomme. Les natures mortes que l'on voit un peu partout méritent leur nom, mais ceci... Diderot a dit vrai : c'est la nature même...

Je l'ai laissé à sa contemplation, à ses réflexions... S'il existe ou non une hiérarchie des genres, je l'ignore et cela m'est bien indifférent. Béni soit le magicien qui a mis tout l'automne dans une pomme, toute la vendange et la bacchanale dans une grappe de raisin!... Il sait que la beauté des fruits et des fleurs est vivante, puisqu'elle passe et se flétrit; et les objets mêmes que l'homme a créés pour son usage, dont il a fait ses humbles compagnons, ses esclaves muets, l'artiste ne les méprise point, comme des choses sans âme. Chacun a sa figure personnelle, sa beauté propre, et deux tasses de porcelaine peuvent être aussi différentes que deux roses blanches sur le même rosier. Les marques de leur servitude, — une fêlure sur la faïence, une

bosselure du cuivre, la peluche noire de la suie au flanc du chaudron, — les rendent plus singuliers et plus aimables. Ces instruments de musique près des cahiers déroulés, ces grès pansus, où l'on voit la caresse tournante et grasse du pinceau, ces verres frêles et fluides comme des bulles d'air, ces cuivres plus éclatants que des fanfares, plus somptueux que les soirs d'octobre, ces beaux étains satinés, si doux à l'œil et à la main, où dort un reflet grisâtre, c'est tout le petit poème de la vie domestique qu'ils racontent à qui sait les voir, à qui sait les peindre.

Chardin les a aimés, tout d'abord, et c'est par eux qu'il prit conscience de sa vocation. Cazes, « peintre du roy », son premier maître, l'avait persuadé que l'artiste doit tout tirer de sa tête, et que ceux-là seulement travaillent d'après nature qui manquent d'invention et de génie... Étrange début pour un réaliste. Mais le hasard envoya Chardin, chez Coypel, qui lui donna un fusil, un vrai fusil, à copier tel quel... Ce fusil dérangea toutes les idées du jeune élève, et lui révéla sa vocation. Chardin commença bientôt d'exposer ces grands tableaux où il mêle les fruits, les divers gibiers, les objets de toute matière. Un de ses premiers acheteurs fut J.-B. Vanloo. En 1728, il entrait à l'Académie des Beaux-Arts, « comme peintre de fleurs, de fruits et de sujets à caractère ».

***

L'étude de la nature morte devait conduire Chardin à l'étude des « scènes d'intérieur ». L'un et l'autre genre, si étroitement liés, convenaient à son génie patient, à son humeur timide et pacifique. Ni le « plein air », — qui n'était pas encore inventé, — ni la grande décoration, ni le fracas multicolore des mythologies et des « machines » historiques, n'attiraient ce Hollandais de Paris.

Marié, une première fois, par amour, avec une très jeune fille, il était devenu veuf, et il s'était remarié avec une fille moins jeune et moins charmante, qui tenait son ménage et dirigeait ses affaires... Marguerite Pouget était de la race pratique des madame Jourdain. Elle gouvernait son mari, ses

enfants et ses voisins, dans l'espèce de « cité » artistique, composée de vingt-six logements en entresol sous la grande galerie du Louvre, où nichaient côte à côte vingt-six peintres du roi. L'éclairage du long corridor commun lui incombait, ainsi qu'à madame Desportes et à madame Hubert-Robert. Les ateliers étaient plus que médiocres par la dimension et pauvres en lumière. Quelques artistes s'en plaignaient, et Fragonard, plus ingénieux ou plus hardi que les camarades, obtint plus tard un vaste local au vieux Louvre, près du guichet Saint-Gervais. Il est probable que le bon Chardin fut moins difficile... Soit dans le logement du Louvre, soit dans la maison de la rue Princesse, on imagine aisément cette vie de l'artiste qui ne se sépare jamais de la vie familiale, et s'égaie, s'instruit, s'inspire aux mille petits incidents du foyer.

Il lui suffit qu'un rayon touche le pain à croûte brune, oublié sur la table desservie, près d'une bouteille et d'un couteau; il lui suffit que la servante, revenue du marché, avec son cotillon rayé, son tablier de toile grisâtre, son fichu, son bonnet blanc, s'appuie un instant au bahut de la cuisine; il lui suffit qu'un chaudron étincelle dans la pénombre, qu'une botte de poireaux montre la fraîcheur de ses verts et de ses blancs, que les pêches, fardées et poudrées, rougissent dans le compotier de porcelaine... Les gestes de la lessiveuse et de la récureuse, un cotillon cramoisi, un casaquin à fleurs, le chat qui rôde, l'oiseau qui siffle dans sa cage, le gamin qui souffle des bulles de savon, la fillette qui mange des cerises, tout est bon, tout est beau à peindre... Et voici des chefs-d'œuvre dont il multipliera les répliques : c'est la *Pourvoyeuse*, répétée quatre ou cinq fois, que le Louvre possède, et que nous retrouvous à la galerie Georges Petit; c'est le *Déjeuner préparé*, la femme au corsage fleuri qui casse des œufs dans une casserole à long manche; c'est la *Ravaudeuse*, la *Récureuse*, et cette *Ratisseuse de navets* dont une réplique — celle qui appartient à l'empereur d'Allemagne — paraît au moins douteuse, ou très maladroitement « ratissée » par un nettoyage intempestif.

Précieuses petites toiles, vraies comme la vie, où la liberté de la touche s'accorde avec la sûreté du dessin, où le métier merveilleux du peintre se dérobe, au lieu de s'étaler, comme chez Gérard Dow! Aucun « pignochage », aucune recherche

du détail ; rien ne rappelle ce labeur de myope, cet art de fourmi qui donne une égale importance au visage d'une femme, au point d'une dentelle, aux fleurs d'un bouquet, aux plis d'une étoffe, aux laines d'un tapis. Regardez de près : vous ne compterez pas les cheveux du petit dessinateur, ni les cils de la petite fille au tambour de basque, ni les poils de la brosse que tient la gouvernante grondeuse. Chaque détail reste à sa place, et à son plan, pour concourir à l'effet général. Mais la lumière circule dans l'air, baigne les êtres et les choses, et le silence même de ces « intérieurs » est sensible à nos yeux.

Dans ces décors peu variés, où l'on retrouve les mêmes fauteuils de paille, les mêmes chaises à grand dossier couvertes d'étoffe rayée, le même paravent, le même volet gris replié dans un coin d'embrasure, le même fourneau de terre à trois pieds posé sur le sol, — près de la *Pourvoyeuse*, près de la ménagère du *Déjeuner*, près de la petite fille du *Bénédicité*, — on retrouve aussi les mêmes figures... C'est la mère, la servante et les enfants, seuls ou groupés. Le père, le mari, n'interviennent guère. L'amant ?... Que viendrait-il faire ici, l'amant ? Les femmes de Chardin sont toutes vertueuses, sans effort et sans mérite, car elles n'ont jamais connu la tentation. Grandes, solides, ne dédaignant pas le balai, prisant fort les travaux d'aiguille, soucieuses de propreté, de bonne chère, d'économie, elles ne songent pas à l'amour. Jamais le baiser d'un galant ne dérangea leur cornette ; jamais désir ou rêverie coupable n'émut leur sein sous leur fichu. Elles ne vont point, perchées sur de hauts talons, la taille serrée par les nœuds du corsage, la gorge offerte, comme les filles ou les caillettes de cour. Leurs dés et leurs ciseaux sont les seuls bijoux qui pendent à leur ceinture, et elles ne sont belles que par un grand air de bonté.

Et toutes sont des mères attentives, de vraies mamans françaises, couveuses par vocation. Leurs enfants sont gentils plutôt que jolis, bien tenus sans élégance et parfaitement élevés. Ce sont des enfants bourgeois, qui ne singent pas les grandes personnes, et ne pérorent jamais dans les salons. Ils sont simples et gais. Ils sont candides, parce que les laquais et les chambrières n'ont pas fait leur éducation. Et ce n'a pas été

par caprice, et pour obéir à la mode, que leur mère a été leur nourrice, que leur père sera leur gouverneur.

Qu'ils sont aimables, les enfants de Chardin! Ces deux petites sœurs du *Bénédicité*, cette petite *Mangeuse de cerises*, cette petite demoiselle de la *Bonne éducation*, qui tourne ses pouces et qui oublie sa leçon pendant que la mère feint une sévérité peu redoutable. Et ce garçonnet en habit brun, si confus, devant la gouvernante qui brosse son chapeau, — un chapeau neuf sans doute. — Il porte ses livres en paquet, sous son bras; il va partir pour l'école. Sa queue bien peignée ondule sous un beau ruban. Mais le chapeau neuf est tombé; le chapeau neuf est sali. La gouvernante tient la brosse et, penchée, elle dit :

— N'as-tu pas honte?... Un grand garçon comme toi!

Regardez-la bien : vous l'entendrez. Elle dit vraiment cette phrase. Et le garçonnet ne dit rien, lui, rien du tout, mais comme il écoute!

Et cet autre petit garçon, — un des fils du joaillier Godefroid — qui joue au *Toton*, et qui reste si attentif devant son jouet, et respire à peine!... Et la *Petite fille au volant*, où le peintre a exprimé toute la naïveté de la septième année, et tout le charme des gris dans la lumière! Ces deux portraits, il faut les contempler longtemps, — le visage blond, ingénu, du petit garçon, le profil de la petite fille, le tablier où glisse un ruban bleu, délicieusement bleu, l'épaule où un peu de poudre blanchit l'étoffe brune, et le volant, et la raquette, et la table avec le livre et l'encrier... Et il faut y revenir encore, même après avoir admiré le *Joueur de violon*, le portrait d'Aved en *Souffleur*, le portrait de Sedaine en habit grisâtre avec un marteau.

II

Honoré Fragonard naquit, en 1732, à Grasse, en Provence, pays tout païen, pays de soleil et de gaîté. Ses parents, ruinés, vinrent s'établir à Paris, vers 1748, et le placèrent comme saute-ruisseau chez un notaire du Châtelet. Quels commencements pour le futur peintre de la *Chemise enlevée* et de la *Gimblette*!... La légende existait-elle déjà, parmi les artistes,

la légende qui représente le tabellion positif et prosaïque comme l'ennemi naturel de la fantaisie et de la beauté, comme le type complet du « bourgeois » ? Le temps n'est pas encore où Musset opposera maître André à Fortunio, où les disciples de Mürger mettront le notaire à côté de l'épicier, dans la horde philistine. C'est que les notaires de l'ancien régime et les gens de loi et de finance se piquaient d'être des gens de goût. Les fermiers généraux, ces grands parvenus d'alors, donnaient l'exemple. Ils recherchaient les artistes, les aimaient, les protégeaient, et, quand ils faisaient une collection, ce n'était pas pour spéculer sur la hausse et la baisse des tableaux, mais pour parer leur demeure et réjouir leurs amis.

On ignore si le patron de Fragonard devina la vocation du petit commis. Je veux espérer qu'il le mit à la porte gentiment, avec un bon souhait et un bon conseil :

— Tu n'es pas fait pour grossoyer, mais pour dessiner, mon ami... Va donc en face, chez M. Boucher.

Fragonard s'en alla chez M. Boucher. Le peintre à la mode le regarda du haut en bas :

— Tu ne sais rien, mon ami ; et je n'ai pas le loisir de décrasser un débutant. J'ai cinq douzaines de nymphes et quelques trois cents bergères à peindre, sans compter les moutons. Va rue Princesse, chez M. Chardin qui a du temps... Fragonard va rue Princesse. Il reste six mois dans le modeste atelier où jamais nymphe ni bergère n'enlevèrent leurs cottes pour poser, où le spectacle des fleurs et des fruits, des légumes et des ménagères, incite aux vertus domestiques... Et bientôt, dès qu'il sait tenir un crayon, manier un pinceau, avant d'avoir pénétré les secrets du maître et sa technique prodigieuse, il revient à l'atelier de Boucher, où l'on mène si joyeuse vie, où il y a tant de jolies filles, et sur les palettes, tant d'azur et de vermillon !

Boucher régnait, depuis la mort de Watteau. La gloire pure du bonhomme Chardin ne le gênait guère, ni la réputation des Natoire, Van Loo, Aved, Tocqué, Nattier. Il ne pensait pas que la postérité lui pût jamais préférer La Tour. Pensait-il même à la postérité, cet artiste qui abusait de sa facilité dangereuse, travaillait au jour le jour, avide de succès immédiat, faisant et suivant la mode, entraîné par ses besoins croissants

de luxe et de plaisir? Douze heures sur vingt-quatre, il peignait et, le reste du temps, menait l'existence magnifique d'un grand seigneur libertin, car « il aimait les belles femmes comme les beaux tableaux, les statues antiques, et généralement tout ce qui était rare, et jamais un joli modèle ne sortit de son atelier sans qu'il eût obtenu d'elle les dernières faveurs... » Sa femme, abondamment trompée, se consolait avec le comte de Tessin, ce qui ne l'empêchait pas de poser une Psyché pour l'époux volage.

On voit l'influence de ce maître, de cette maison, de ces mœurs sur le petit Provençal. Fragonard s'éveilla « Frago », un beau matin. Il avait trouvé sa voie...

Pour obtenir le prix de l'Académie, et mériter Rome, il peindra des *Jéroboam* et des *Lavement des pieds*. Il pourra même hésiter, tâtonner en face des grands Italiens. Il n'oubliera pas le dernier conseil de Boucher, parlant de Raphaël et de Michel-Ange :

— Si tu prends ces gens-là au sérieux, tu es un garçon f...

... Et pourtant, il lui faudra des mois pour se ressaisir, après la secousse qu'il a reçue, à la Sixtine, aux Loges, aux *Stanze* du Vatican. « Sa syntaxe, il la refait, jour et nuit, d'après le modèle et l'écorché, — écrit son excellent biographe, M. Virgile Josz, — mais il se heurte, toujours en vain, à ceux qui doivent lui demeurer impénétrables. Las enfin, le voilà qui regarde moins haut, et son œil ne connaît plus la courbature, l'éblouissement; il s'est tourné vers Murillo, vers Cortone, vers Baroccio, vers Solimena. Il va converser librement avec ces aimables, ces doux rayonnants qui n'aveuglent ni n'oppressent, mais dont le flottement et l'incertitude le charment. Ils ont en eux un peu de cette buée irisée qui deviendra l'éther chaud et argentin dont sa fantaisie baignera parfois ses figures, — pour se reposer de la franchise, de la *furia*, de la justesse et de l'audace qu'il puisera dans Tiepolo... »

Car c'est Tiepolo, surtout, qui lui donnera le secret de sa couleur, qui nettoiera sa palette des tons fades et froids empruntés à Boucher. Comparez, dans cette Exposition de ses œuvres, les quelques allégories et décorations de sa première manière au magnifique portrait de femme tenant un petit chien.

Ce costume d'une fantaisie somptueuse, ces larges manches de velours incarnat à crevés de satin vieil or, cette fraise, ces dentelles, ces torsades de perles mêlant leur nacre à la nacre pâle du sein, à la nacre rose de l'oreille, à la poudre légère des cheveux, cette beauté savoureuse et mûre, ces joues avivées de fard, cette bouche éclatante, ce cou renflé, nous ne les voyons pas sans penser aux Cléopâtres de Tiepolo, et peut-être aussi aux Rubens et aux Véronèse.

En 1760, l'abbé de Saint-Non, « abbé seulement par la soutane », artiste amateur et Mécène généreux, emmena Fragonard et Hubert-Robert, son ami le plus intime, faire un tour d'Italie, un pèlerinage aux sanctuaires d'art. Ils virent Naples et Pompéi, Bologne et Venise, et ils séjournèrent tout un été à Tivoli.

La villa d'Este était, comme aujourd'hui, solitaire et demi-ruinée. Le temps avait touché ses rocailles, ses grands salons peints d'allégories et de personnages en trompe-l'œil, ses terrasses étagées aux balustres croulants d'où l'on voit, lointaine à l'horizon, comme un vaisseau sur la mer, la coupole de Saint-Pierre de Rome. Les cent fontaines ne chantaient plus dans leur longue margelle creuse; les jets d'eau n'imitaient plus le svelte élan des cyprès; personne n'écartait le rideau des pampres sur la Sibylle Tiburtine. Là, dans le frais silence, dans l'ombre glauque des oliviers et des chênes verts, devant les colonnades et les miroirs d'eau, parmi les Termes engainés de mousse et les Naïades redevenues rochers, Hubert-Robert découvre ses paysages architecturaux, Fragonard rêve aux cadres futurs de ses fêtes amoureuses. La sanguine et la sépia fixent les mille aspects de ces lieux charmants, les fontaines, les noirs lauriers en charmilles, les frémissants oliviers gris d'argent, gris de cendre, sous le soleil, les pins nobles et mélancoliques, tout ce jardin, qui semble un rêve de l'Arioste, le séjour verdâtre et mystérieux des enchanteurs, des princesses, des magiciennes, — et qui, plus tard, formera le paysage conventionnel et théâtral où riront « masques et bergamasques ».

Ces dessins de la villa d'Este me paraissent beaucoup plus intéressants que l'*Orage*, la *Descente de la Napoule*, ces pay-

sages visiblement inspirés de Ruysdael. J'avoue même — et si j'ai tort, tant pis ! — les préférer aux vastes arrangements de verdure, aux parcs majestueux de la *Fête à Saint-Cloud* et des *Marionnettes*. Les fonds de ces tableaux, malgré leur charme, sont bien loin des fonds de Watteau, bien loin des ambres et des ors et des bleus verdissants de l'*Embarquement pour Cythère*.

En 1761, Frago rentre à Paris. Il est presque célèbre, déjà ; il va être à la mode ; il est à la mode... Les bienséances, l'intérêt de sa carrière l'obligent à forcer les portes de l'Académie, et ces portes, on le sait, ne cèdent qu'à grands coups de grandes machines religieuses ou historiques, lourdes comme des catapultes. Frago se résigne au dernier pensum : il peint *le Grand-Prêtre Corésus se sacrifiant pour sauver Callirhoé* ; mais il présente, en même temps, une friponne, une coquine petite toile, *l'Absence des père et mère mise à profit*. Et ni l'Académie ni les critiques ne s'aperçoivent que le vrai Fragonard, c'est celui de la petite toile, et non pas celui de *Callirhoé*.

*
* *

Libre enfin, il « fragonardisera » désormais, tout à son aise. « Pourquoi, — gémit Bachaumont, — pourquoi M. Fragonard sur lequel on avait gardé de si grandes espérances, au Salon dernier, dont les talents s'étaient annoncés avec un fracas bien flatteur pour son amour-propre, s'est-il arrêté tout à coup ? Les délices de Capoue l'auraient-elles amolli ? » Et Diderot, parlant du plafond commandé par le receveur des finances Bergeret : « Cela est plat, jaunâtre, d'une teinte égale et monotone et peint cotonneux... Monsieur Fragonard, cela est diablement fade. Belle omelette, bien douillette, bien jaune et bien brûlée. »

Le peintre Doyen, rencontrant son ami Collé, lui raconta une histoire assez drôlatique pour que Collé la consignât dans son *Journal*. Ce Doyen avait exposé, au Salon de 1767, — où était la fameuse « omelette », — un tableau de sainteté repré-

sentant *Sainte Geneviève des Ardens*. Quelques jours après, un homme de la cour l'envoya chercher pour lui commander un tableau de genre — et de quel genre!... Doyen en était tout scandalisé...

« Ce seigneur — dit-il textuellement — était à sa petite maison avec sa maîtresse, lorsque je me présentai à lui pour savoir ce qu'il me voulait. Il m'accabla d'abord de politesses et d'éloges et finit par m'avouer qu'il mourait d'envie d'avoir, de ma façon, le tableau dont il allait me tracer l'idée. Je désirerais, continua-t-il, que vous peignissiez madame (en montrant sa maîtresse), sur une escarpolette qu'un évêque mettrait en branle. Vous me placerez de façon, moi, que je sois à portée de voir les jambes de cette belle enfant et mieux même, si vous voulez égayer davantage votre tableau.

» J'avoue que cette proposition à laquelle je n'aurais jamais dû m'attendre, ni à la nature du tableau d'où il partait pour me la faire, me confondit et me pétrifia d'abord. Je me remis pourtant assez pour lui dire, presque sur-le-champ :

» — Ah! monsieur, il faut ajouter au fond de l'idée de votre tableau en faisant voler en l'air les pantoufles de Madame, et que les Amours les retiennent.

» Mais, comme j'étais bien éloigné de vouloir traiter un pareil sujet, si opposé au genre dans lequel je travaille, j'ai adressé ce seigneur à M. *Fagonat*, qui l'a entrepris et qui fait actuellement cet ouvrage singulier. »

Cet ouvrage singulier, c'est *Les Hazards heureux de l'Escarpolette*, qui ne furent pas heureux seulement pour M. de Saint-Julien, — le seigneur de la petite maison et de la jolie fille : — Fragonard dut en faire trois répliques, et son triomphe fit pâlir Boucher.

Le même M. de Saint-Julien lui commanda le *Verrou*, et Varanchan de Saint-Geniès, les *Baigneuses*. De cette époque datent les innombrables scènes, variantes de thèmes connus, — tous les *Songes d'amour*, et les *Serments d'amour*, et les *Sacrifices de la rose*, et les *Amants surpris*, et les *Instants désirés*... Et jamais Fragonard ne se fatiguera, jamais la vogue ne lui sera infidèle, si bien que vers 1770, madame Du Barry achètera quatre dessus de portes pour l'ancien pavillon de Louveciennes, et commandera cinq grands panneaux que notre

homme exécutera beaucoup plus tard, en pleine Terreur, enfermé dans sa maison de Grasse.

Les critiques se lamenteront vainement : « M. Fragonard, ce jeune artiste qui avait donné, il y a quatre ans, les plus grandes espérances, dans le genre de l'Histoire, dont les talents s'étaient peu développés au Salon dernier, ne figure d'aucune façon à celui-ci (1768). On prétend que l'appât du gain l'a détourné de la belle carrière où il était entré, et qu'au lieu de travailler pour la gloire et la postérité, il se contente de briller aujourd'hui dans les boudoirs et les garde-robes[1]. »

***

Il est vrai que Frago donne fort dans le monde du théâtre. Il a été l'amant de mademoiselle Duthé, de mademoiselle Ollivier; il est l'amant de la Guimard. Elle l'a choisi pour décorer son hôtel, le « Temple de Terpsichore »... Il est marié pourtant, mais si peu! Sa « payse », sa cousine, Marie-Anne Gérard, ne le gêne guère. Elle sait qu'on ne fixe pas un papillon sans le tuer, et qu'un artiste est rarement un mari fidèle. Il aime la petite danseuse, brune, frêle, spirituelle, presque pas jolie, et séduisante plus que les jolies, la « belle damnée », au corps enfantin, que Sophie Arnould raille pour sa maigreur, et qui a pourtant « la plus jolie gorge du monde ». Il ne se lasse pas de la peindre, appuyée à une rampe de pierre, une fraise molle au cou, les cheveux relevés à l'italienne, ou bien, vêtue de blanc, coiffée de plumes, une guitare à la main; et, enfin, dans sa gloire et sa pompe d'Opéra, avec un chapeau de bergère à rubans roses, un corsage rose, un jupon rose sous la jupe bleue, des nœuds roses aux souliers blancs, une mante et un tablier de dentelle. Roses du costume, roses des joues, roses du sein, c'est le printemps même. Et l'inévitable Amour emblématique tend son arc, dans un coin du tableau, et vise le petit pied qui glissera juste à propos pour que le peintre reçoive en ses bras l'amante blessée...

Et combien d'autres portraits féminins : la dame du *Billet*

1. *Mémoires secrets.*

doux, coquette et malicieuse, — la fille charmante en robe brune, qui porte au corsage un nœud de velours marron sous un ruché de dentelle, et qui appartient aujourd'hui au peintre Hébert, — la *Jeune femme* en robe jaune, coiffée de pompons bleus, un collier de perles au cou, qui respire, qui vit, qui va parler! Certes, Frago peindra d'admirables figures d'hommes, l'*Acteur*, l'*Improvisateur*, le *Diderot*, qui pétille d'esprit et de vie, le Suédois *Van der Hall*, — merveilleux portrait d'une fraîcheur, d'une délicatesse presque anglaise, — mais il sera, avant tout, par instinct, par choix, le peintre de la femme.

La femme qu'il préfère, c'est la gamine déniaisée, la future courtisane sans méchanceté, sans rouerie, Manon de seize ans, avant les premières larmes et la première peine d'amour; c'est la « petite femme » qui deviendra la lorette de Gavarni, la Colombine de Willette. Vêtue, elle emprunte aux femmes de Watteau leurs collerettes ondulées, leur toque, leur béret à plumes, leurs jupes de taffetas crissant et miroitant, aux mille cassures, aux mille reflets... Mais elle n'a point leur taille, leur noble sveltesse, leur nuque dégagée, leurs épaules tombantes, leur sourire incertain et déçu. C'est une rieuse, une jouisseuse. Nue, elle est un peu courte, très ronde et fine; son corps n'est pas soufflé comme les corps sans muscles et sans nerfs, les corps pétris de crème et de roses qui plaisent à la banale sensualité d'un Boucher; il est souple, il est vif, il est caressant. Sur la chair ambrée, rehaussée de tons vermeils, les linges du lit, les batistes intimes, s'enroulent et se déroulent, et la blondeur de cette chair et la blancheur de ces linges reçoivent l'ardent reflet des rideaux. Couchée en travers de l'alcôve, la *Dormeuse* offre le plus audacieux raccourci, la tête et les seins dans la pénombre verte, le ventre gras et blanc en pleine lumière. Ailleurs, une fillette nue, étalée sur le dos, les jambes en l'air, tient sur ses pieds dressés et joints un petit chien blanc ébouriffé comme une houppe de soie (la *Gimblette*). Une autre, étendue sur le flanc gauche, montrant la ligne de son dos et de sa hanche droite, — l'adorable ligne qui s'infléchit à peine, et s'allonge, et fuit jusqu'au bout du pied pendant, — laisse un Amour lui enlever la chemise déjà

troussée par-dessus sa tête, et qu'elle défend si peu, si mal!... Cette lumière blonde qui baigne les rideaux blonds, le lit, le jeune corps, cette lumière qui se dore au contraste d'une note bleue imprévue, — ici, c'est le bout de l'aile de l'Amour qui s'azure, — nous la retrouvons, plus chaude, plus voluptueuse autour du beau couple des *Amants heureux*. Le dos de la femme qui embrasse son amant est un morceau de peinture admirable, par le modelé et la couleur. Là encore, Fragonard s'est souvenu de Venise.

Cette « petite femme », c'est la Muse de Fragonard, — en attendant qu'elle devienne — un peu encanaillée, un peu fatiguée et déchue, — la Muse Montmartroise.

L'artiste ne se lasse pas de nous conter les aventures et les amourettes de ce petit être ingénument pervers... C'est la scène du *Verrou*, la défaillance voluptueuse de la fille qui s'abandonne, plie comme une écharpe sur le bras du galant... Il faut bien fermer la porte, mais — semble-t-il dire — que de temps perdu!... C'est le *Baiser dérobé*, dans l'entre-bâillement d'une porte, pendant que la mère trop confiante bavarde avec des amies dans la chambre voisine. C'est l'*Armoire*, la déconvenue du jouvenceau surpris dans sa cachette par des parents furieux, — le père tient un terrible bâton! — tandis que la jouvencelle pleure et se voile la face de son tablier.

Mais il faut céder à la mode... Greuze s'est posé en professeur de morale, avec l'*Accordée de village*, la *Mère bien-aimée*, et le *Père de famille maudissant un fils ingrat*... Fragonard a rompu avec sa maîtresse, et un voyage en Italie, avec sa femme et le receveur des finances Bergeret, l'a consolé de la Guimard. Il a des enfants, Rosalie qui mourra jeune, et Fanfan l'espiègle, Fanfan qui sera peintre, hélas! pour la punition des péchés paternels. Le logis du Louvre est encore égayé par la présence du petit frère de madame Fragonard, François, de sa sœur Marguerite Gérard, jolie fille brune, qui veut peindre et graver, qui admire l'illustre beau-frère, et l'aime, et s'en fera aimer un peu trop... Dans cette atmosphère familiale, Frago s'attendrit; il vante les joies de la paternité; il coupe les ailes de ses Amours et leur met de petites chemises courtes, des culottes fendues : voilà les enfants... Et les

mères? Les mères, c'est toujours les « petites femmes » aux joues rebondies, aux corsages ouverts, charmantes, mais si peu vénérables dans leur surprenante fécondité! Car l'aimable Frago ne peut pas ne point s'émouvoir devant un sein nu, — fût-ce un sein de mère nourrice!

Cet homme-là n'a jamais été sérieux! Il n'a jamais connu le respect. A-t-il connu l'amour?... On ne le croirait pas, à considérer ses œuvres. Il est le peintre de la joie, il est « chose légère »,

et vole à tous sujets.
Il va de fleur en fleur et d'objet en objet...

Le petit monde qu'il a créé, n'est-ce pas un décor de théâtre, qui participe de la villa d'Este, de Versailles, des portants et des ciels d'Opéra? Les amants très jeunes qui errent dans ces beaux lieux, parmi les charmilles bleuissantes et les bosquets de roses, ne prolongent guère les préludes et les feintes du marivaudage sentimental. Ivres de vie, impatients de jouir, ils ont le rire étincelant, le geste hardi... Leur désir ne connaît pas les longues résistances ni leur infidélité les longs chagrins... Nous sommes loin de Watteau, le « saturnien », le mélancolique, qui n'a jamais ri, qui sourit à peine, comme par pudeur, pour ne pas pleurer. Ses grandes femmes, si hautaines dans leur grâce délicate, consentent bien à s'embarquer pour Cythère, mais elles savent qu'on n'y aborde jamais. Et les pèlerins qui les engagent, et qui leur parlent à l'oreille, ne sont-ils pas les frères de l'*Indifférent* ?

Ils n'ont pas l'air de croire à leur bonheur...

Ceux de Fragonard y croient... La nostalgie de l'impossible ne les tourmente point. Ils ne souhaitent que le plaisir. Ils l'ont.

***

Jusqu'à la fin, Fragonard vivra dans ce songe de facile volupté. La mort de Rosalie, l'ingratitude de Marguerite, la tempête de la Révolution ébranlant son nid du Louvre,

ne jetteront pas de teintes sombres sur sa palette. David, si dur aux autres peintres, dont il accusait « le patriotisme sans couleur », désignera Fragonard au choix de la Convention lorsqu'il faudra nommer un président du Conservatoire. Mais, après l'exécution des derniers fermiers généraux, — ses anciens clients et amis, — avant même la chute de Robespierre, le pauvre Frago, fonctionnaire de la République, renonce à sa présidence, quitte les galeries du Louvre, et se réfugie à Grasse, chez ses amis Maubert, Là, par prudence, et pour affirmer son civisme, il décore le rez-de-chaussée de la maison avec des faisceaux, des haches, des bonnets phrygiens... Puis, enfermé au premier étage, il déroule les panneaux de Louveciennes qu'il a emportés avec lui, et il les complète par l'*Amour vainqueur*, l'*Amour-folie*, l'*Amour poursuivant une colombe*, l'*Amour embrasant l'univers*.

Quand il mourra, en 1806, oublié, dédaigné, — comme Watteau, comme Chardin, — son fils Évariste aura du succès et presque de la gloire, en composant un grand tableau sinistre, à la manière de David : *Le premier Athénien parricide condamné à mourir de faim auprès du cadavre de son père*.

Si Frago a quelquefois offensé la morale, il est trop puni... Évariste laissera un fils, Théophile, qui sera peintre à Sèvres, et fera des scènes Louis XV (*sic*) — dans le style Louis-Philippe !

MARCELLE TINAYRE

LE

NAUFRAGE DE LA « MÉDUSE[1] »

11 juillet.

Le départ de notre station auprès du Marigot des Maringouins a lieu à une heure du matin. Nous reprîmes les bords de la mer. Notre marche fut encore plus interrompue, plus sans ensemble qu'à l'ordinaire. La cause en était que le guide anglais nous avait promis des chameaux que nous auraient prêtés des villages maures qui demeurent derrière les dunes. Nous vîmes bien des chameaux; mais on ne put en avoir.

A sept heures et demie du matin, nous arrivons sur le terrain des nègres dépendant du Sénégal. Nous ne sommes plus chez les Maures. Nous nous arrêtons; le guide anglais croyait nous y trouver des vivres; il y a eu un malentendu. Le temps se passe, déjà le soleil brûle. La haute mer empêche de marcher, on va s'arrêter jusqu'au soir. On nous promet que d'autres vivres vont arriver, en attendant il nous arrive de l'eau. On nous a fait arrêter sur les dunes près de la mer; on dit que c'est beaucoup plus sain que sur le sable humide, mais la chaleur y est presque insupportable. Il pousse sur ce sable blanc et fin une espèce de plante à feuilles larges et charnues. Les branches me servent de piliers sur lesquels j'étends mes habits; j'ai des feuilles pour mettre au moins ma tête à l'ombre.

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 juin.

M. Dechatelus et moi nous avons déjeuné avec du lait que nous apportent les nègres; cette fois nous l'avons eu un peu moins cher. C'était du très bon lait de vache. Avec de l'ordre on aurait pu en avoir à profusion et à bon marché; mais tout le monde ne devrait pas acheter; une seule personne devrait faire la provision générale. Le délégué anglais revient sans avoir un bœuf dans le voisinage; mais il en achète un dans un endroit éloigné de notre route, il est en conséquence décidé qu'on va se remettre de suite en route.

Nous marchons sur le bord de la mer par une très forte chaleur; les lames viennent nous mouiller les pieds. Vers le soir, nous nous arrêtons à un endroit où était le bœuf. On ne le tue pas de suite, parce qu'une goélette anglaise paraît près de la côte. Elle était envoyée au secours des naufragés; une pirogue avec trois nègres sont mis à la mer pour nous annoncer cette nouvelle et des vivres; mais elle s'était engagée trop près des brisants. Un seul l'engloutit. Les nègres se sauvent à la côte et la pirogue s'y rend d'elle-même; il n'y eut de malheureux que ce qu'il fallut renoncer à des biscuits et à du vin. Il fallut se contenter du bœuf; pour cela on s'avance (il faisait déjà nuit) dans l'intérieur derrière les dunes de sable. Là, comme à l'ordinaire, est une plaine de sable présentant un peu d'herbe; un trou creusé par les Maures nous offre de l'eau un peu sulfureuse, d'ailleurs assez bonne.

Le bœuf est tué et distribué entre plusieurs tables, celle de l'état-major, des pilotiers, des matelots. Chacun fait son feu et griller sa ration. Nous prîmes notre morceau à deux mains et le déchirâmes sans pain ni sel. C'était dommage, car ce bœuf était fort bon. Sur ce souper, chacun s'étend à terre et cherche le sommeil; pour moi il me fut impossible de le trouver. Le bruit importun et la piqûre des moustiques s'y opposent, malgré l'extrême besoin que j'en avais. S'il faut être souvent exposé à l'effet cruel de ces insectes, j'avoue que je le regarde comme une des circonstances les plus difficiles à supporter dans mon séjour en Afrique.

12 juillet.

Départ à trois heures du matin, j'étais fort mal disposé et pour m'achever on voulait faire route sur le sable mouvant de

la pointe de Barbarie. Rien n'est plus fatiguant; tout le monde bientôt se récria sur ce chemin. Nos guides maures assurèrent que le chemin était plus court de deux heures; nous préférons en faire de plus et marcher sur le sable humide et ferme du bord de la mer; ce mode devient néanmoins fatiguant à haute marée, parce qu'en reculant on enfonce dans le sable.

Cette route fut très fatiguante; vingt fois je fus sur le point de rester en route; on voulait absolument gagner le point où le fleuve vient rencontrer les dunes de sable. Là des embarcations, suivant la promesse du délégué anglais, devaient nous conduire au fort Louis. Près d'arriver à cet endroit, nous franchissons les dunes d'où nous voyons enfin ce Sénégal tant désiré depuis tant de jours. Nous traversâmes un pays, entre ces dunes et le Sénégal, un peu moins triste; nous nous arrêtons au point où le fleuve vient sur les dunes. Il est huit heures seulement; les embarcations ne viendront qu'à quatre heures; pendant ce temps, nous allons être brûlés par le soleil qui darde ses rayons. Nous ne trouvons qu'une bien faible ombre sous des arbres inconnus. Le Sénégal n'est point salé. Nous buvons enfin à notre aise. Je me lave dans le fleuve malgré les caïmans. Nous sommes à la fin de nos maux!

Vers les deux heures arrive une embarcation : le maître demande M. Picard; c'était de la part de ses anciens amis; il lui apporte des vivres et des habits pour sa famille. Il nous annonce à tous, de la part du Gouverneur anglais, deux autres embarcations chargées de vivres et qui nous descendront par le fleuve jusqu'à Saint-Louis. Nous les vîmes effectivement bientôt arriver. Elles nous apportèrent de très bons biscuits, du fromage et du vin de Madère. Elles appartenaient à M. d'Artigues; son fils était avec lui, ils nous comblèrent de soins et d'attentions. C'était un avant-coureur de l'hospitalité que nous devions trouver à Saint-Louis.

Nous y arrivâmes entre cinq et six heures. M. Picard et toute sa nombreuse et malheureuse famille furent reçus par M. d'Artigues. Nous retrouvâmes M. Espiaux, quelques autres officiers qui conduisirent quelques passagers, du nombre desquels j'étais, chez M. Dirécu, négociant de Bordeaux. M. Schmaltz y était depuis plusieurs jours; madame et mademoiselle étaient encore à bord de l'*Écho*.

Il est difficile de dire avec quelle tendre hospitalité nous fûmes reçus par M. Dirécu et ses neveux. La table fut de suite couverte d'un souper superbe; nous y fîmes honneur, comme on pense bien. Le soir on prépara des lits pour les plus fatigués. D'autres passèrent la nuit sur de bons matelas étendus par terre; d'autres enfin furent accueillis par des habitants de la ville. Des officiers anglais réclamèrent avec ardeur le plaisir d'en avoir. J'étais trop agité pour bien reposer. Je ne dormis que d'un sommeil souvent interrompu par des rêves pénibles. Je ne m'attends à de bonnes nuits que d'ici à quelques jours.

Le linge, les habits, rien ne nous fut épargné et malgré notre grand nombre, nous eûmes tous du linge blanc. Honneur à celui qui sait aussi bien aider les malheureux, surtout lorsque c'est avec autant de simplicité et si peu d'ostentation que le fit M. Dirécu! Il semblait que c'était pour lui un devoir de secourir tout le monde : il aurait voulu ne rien laisser aux autres.

13 juillet.

Je me lève toujours bien portant. Je suis fatigué, les membres sont raides et me font mal, mais l'estomac ne me fait point de mal; c'est le principal. Quelques-uns de mes compagnons de voyage ne sont pas si heureux que moi. Ils souffrent : les Anglais en accueillent plusieurs à l'hôpital; on a tout le soin possible d'eux. On me donne tout ce qu'il faut pour ma barbe. Elle était assez longue et j'étais assez noirci pour passer sans rien craindre à travers tout le désert; on m'aurait pris pour un Maure de naissance.

Les réflexions sur notre triste position commencèrent. Nous étions sauvés, mais nous ne possédions pas une chemise. M. Schmaltz nous promit de prendre, à cet égard, toutes les mesures nécessaires, au moins pour les premières choses de nécessité. Ce qui aggrave beaucoup notre situation, c'est que tout l'argent de la colonie n'a pu être sauvé. Le brick doit être maintenant près de la frégate. Demain on y enverra une goélette pour sauver des gréements tout ce qui pourra l'être. On conserve l'espoir de pouvoir retrouver l'argent qui a été placé au fond du bâtiment du côté de la Sainte-Barbe.

Notre fâcheuse position aurait pu trouver une fin assez

prompte, si les Anglais avaient voulu remettre de suite le Sénégal et la Gorée. Mais le Gouverneur anglais n'ayant reçu aucun ordre à cet égard s'y refuse tout à fait. Cette difficulté avait été prévue depuis longtemps et tel est le système général de cet infâme gouvernement. Notre expédition après le malheur de la frégate va finir par s'épuiser devant les côtes d'Afrique. Peut-être ne pourra-t-on pas renouveler un effort nécessaire et tout sera perdu. Le Gouverneur anglais va envoyer une goélette à Sierra-Leone pour prendre des ordres. Elle ne pourra être de retour que dans un mois au plus tôt, peut-être dans deux ou trois mois; ils ne manqueront pas d'augmenter les longueurs autant que possible.

Que faire dans une si cruelle position? M. Schmaltz, forcé par les circonstances, va faire embarquer pour le Cap Vert les matelots et les soldats naufragés avec leurs officiers; on y campera jusqu'à la reddition de nos possessions africaines. Camper au moment de la plus mauvaise saison épouvante un peu tout le monde, surtout les soldats et matelots. Ils se conduisent tous très mal, font du tapage; on en met deux ou trois en prison.

On peut, je crois, patienter au Cap Vert avec de bonnes tentes. Le pays est sain, la nourriture abondante; il y a des bœufs, de la volaille et quelques fruits. La chasse et la pêche sont abondantes; tout cela réuni aux vivres qui existent encore à bord de la *Loire* pourra nous faire vivre sans de grands désagréments. Pour moi, je vois cet arrangement tranquillement et suis très disposé à faire tout ce qu'il plaira à M. Schmaltz. Mes souffrances ne m'ont point abattu et je retrouve toujours mon courage. Je trouverai néanmoins un peu dur de partir de suite, car nous avons besoin de quelques jours de repos et de bonne nourriture. A cet égard rien ne manque chez M. Dirécu.

Le frottement du *scrotum* contre mes habits y a produit une inflammation très grande, il en résulte une suppuration abondante. Il est inquiétant d'être pris par cette partie. D'après le conseil de Dumège, j'y mets une petite compresse d'huile d'olive pour adoucir et arrêter l'inflammation.

Je ne puis aller à la selle, le besoin que j'en ai et les efforts qui s'ensuivent me font beaucoup souffrir. Ce sont les seules

incommodités passagères dont j'ai à me plaindre. Mon bras droit va bien, la petite bosse a encore une fois disparu, les transpirations abondantes en sont sans doute la cause. Je me couche comme la nuit dernière, je dors un peu moins mal, j'ai toujours le sommeil agité.

Sur les six heures du soir, madame et mademoiselle Schmaltz sont arrivées chez M. Dirécu ; je peindrai mal le plaisir que j'ai eu à leur présenter mes devoirs.

14 juillet.

Je me lève à six heures pour prendre un bain dans le fleuve. Je suis plus fatigué encore que la veille, mes jambes peuvent à peine me soutenir. Cet affaissement de la machine est naturel et je m'y attendais. Du reste je me porte bien et ai déjeuné de très bon appétit.

15 juillet.

J'ai passé une nuit encore fort agitée. Je me suis trouvé plusieurs fois dans la cour sans savoir pourquoi j'y allais. La veille, les matelots et les soldats venus avec nous se sont embarqués pour le Cap Vert. Presque tous les officiers les accompagnent. M. Schmaltz doit les suivre avec toute l'expédition dans deux ou trois jours. Quant à Dechatelus et moi, M. Schmaltz nous fait rester à Saint-Louis avec sa dame et sa demoiselle. Il fera en sorte que nous restions avec elles chez M. Dirécu : il veut que nous nous remettions bien pour nous employer ensuite. Cet arrangement est fort agréable pour nous et nous fait très grand plaisir.

16 juillet.

J'ai un peu mieux reposé cette nuit. J'ai un appétit insatiable ; des princes maures et leurs dames viennent rendre visite à monsieur et madame Smaltz.

M. Giguel, commandant de la *Loire*, descend à terre pour venir prendre les ordres du gouverneur et du commandant de la division. M. Schmaltz compte partir pour le Cap Vert dans deux jours. Une jolie petite Anglaise vient rendre visite à ces dames. Je vais commencer une lettre pour ma chère Areta. J'écris à elle, mais c'est comme si j'écrivais à tous mes frères et parents.

17 juillet.

On prépare une goélette qui doit mener tous les passagers à bord de la *Loire* pour cingler vers le Cap Vert. M. Dechatelus et moi restons chez M. Dirécu avec les dames Schmaltz; cet arrangement de M. le Gouverneur nous fait extrêmement plaisir. Il parlera lui-même à M. Dirécu pour continuer de nous recevoir chez lui. Le bâtiment de M. Valentin va partir après demain pour Gorée; il y restera deux ou trois jours et de là ira en France sans s'arrêter à Saint-Louis. Je vais achever mes lettres.

Ma santé est parfaitement rétablie, j'ai le sommeil toujours agité, mais je ne puis satisfaire mon appétit. La chaleur est forte, mais non pas insupportable. La maison de M. Dirécu est construite de manière à ce que l'air circule librement à travers et rafraîchit beaucoup. On est arrivé à la saison des pluies; il est tombé déjà un peu d'eau dans cette nuit.

Des Maures apportent des nouvelles de nos hommes débarqués avant Portendre; ils étaient encore à dix jours de marche quand ils ont expédié cet homme; ils ont été pillés et dépouillés. C'est Lechenaut qui écrit; on leur envoie des secours. Ils sont déjà réduits à cinquante : les dix jours de marche les réduiront encore davantage. La plupart des passagers partent avec une goélette pour le bord de la *Loire*.

On signale ce soir l'arrivée en rade d'un brick portant pavillon anglais; comme il n'a pas encore communiqué, on ne sait si c'est un bâtiment marchand ou de guerre ni quelle est sa mission.

19 juillet.

Vers les sept heures, on signale deux voiles, l'une est un brick anglais, l'autre est l'*Argus*. Vers neuf heures, on reçoit une lettre du dernier. Le 17, il a rencontré le radeau, qui ne portait plus que quinze hommes blessés. Ils s'étaient révoltés et la plus épouvantable boucherie avait eu lieu à bord de ce malheureux radeau. Un grand nombre d'hommes avaient été enlevés par la lame. Lorsqu'on le rencontra, on trouva dessus des lambeaux de chair humaine et de l'urine en bouteille pour la subsistance des quinze malheureux seuls existant. Que d'horreurs causées par l'impéritie d'un seul homme. Que le Gouvernement est coupable de faire un choix sans être éclairé!...

L'eau manquait à bord de l'*Argus*; il n'a pu poursuivre ses recherches assez longtemps. Il revient sans avoir pu découvrir la frégate : elle a sans doute disparu avec les cinq ou six hommes qui y étaient restés.

Le brick a vu sur la côte nos hommes débarqués les premiers; il leur a envoyé des vivres; ils étaient encore à vingt-cinq lieues de Saint-Louis. L'envoyé anglais qui nous a secourus était avec eux. Nous sommes soixante-dix environ d'arrivés ; si la caravane arrive au nombre de cinquante, deux cent vingt hommes auront été sauvés. C'est encore beaucoup dans un pareil naufrage.

M. Renaud descend à terre, on a de nouveaux détails sur les horreurs du radeau. Les soldats, voyant qu'ils devaient périr, se soulèrent et dans cet état prirent des haches et se mirent à couper les cordes qui liaient les parties du radeau afin de mourir plus tôt. Ceux des officiers ou passagers qui en avaient encore la force se jetèrent le sabre à la main, en tuèrent ou jetèrent à la mer une quarantaine. D'autres se noyèrent de bonne volonté; enfin les seuls qui se sauvèrent sont les officiers ou passagers ayant des fonctions dans la colonie. Ils eurent un jour une ressource à laquelle ils s'attendaient fort peu; une nuée de poissons volants tomba sur le radeau; ils n'eurent qu'à ramasser et à les dévorer tout vivants.

Les quinze malheureux sauvés étaient presque tous fous; ils craignaient qu'après tout ce qu'ils avaient fait, on ne voulût les fusiller. Un d'eux (un Corréard), couvert de blessures, demandait comme grâce d'être jeté à la mer et se fâchait de ce qu'on ne le faisait pas. C'est le plus malade et le seul pour la vie duquel on craint. Voici les noms des quinze hommes du radeau : Dupont, capitaine, Norac, lieutenant, L'Heureux, lieutenant, Clereta, lieutenant, Griffon, lieutenant, Condin, aspirant, Savigny, docteur, Corréard, géomètre, Lavillette, maître charpentier, Thomas, timonier, François, infirmier, Gourtate, ex-1er canonnier, Coste, matelot, Jean Charles, noir. On avait appris que Kummer et Rogery étaient retenus dans des camps maures peu éloignés. Des chefs maures avaient même eu l'impudence de venir hier pour savoir ce qu'on leur donnerait. Ce matin en déjeunant, nous avons eu le plaisir de les voir arriver; ils étaient maigres et défaits comme on le peut bien penser; du reste leur santé ne paraît pas avoir beaucoup souffert.

Tous les officiers anglais nous ont invités à dîner. Ils nous ont fait boire et manger à leur manière; ils avaient de bon vin de Champagne d'Épernay. Quand je bus de ce vin dans cette ville même cet hiver, je ne m'attendais guère à aller en boire au Sénégal.

Vers la nuit, de retour chez M. Dirécu, nous vîmes arriver Danglas; il était venu sur un chameau des Maures; il était comme de raison dans le plus grand dénuement, M. Dirécu le reçoit et le couche. Il annonce l'arrivée de Leschenault et de toute sa caravane pour demain ou après. Ce pauvre Danglas s'est enterré à deux différentes fois dans le sable et demandait la mort comme une grâce. Il s'est de suite remis, on ne croirait pas qu'il a tant souffert.

21 juillet.

J'ai été voir tous nos hommes sauvés du radeau. Ils sont bien faibles et très mal soignés à l'hôpital anglais. Lavillette n'a plus que les jambes blessées; ses blessures guéries, il sera parfaitement remis. C'est un maître charpentier destiné pour le Cap Vert. Nous avons étudié ensemble au collège de Chartres il y a dix-sept ou dix-huit ans. Il m'avait reconnu dans les premiers jours de notre embarquement sur la *Méduse* et il était venu me parler. Il s'est très bien montré dans la construction du radeau. M. Schmaltz a promis de se rappeler de lui.

22 juillet.

Rien d'intéressant, je passe cette journée comme toutes les autres, c'est-à-dire que je vais me baigner le matin à six heures, que j'attends le déjeuner à huit heures et demie, ensuite je fais la causette avec ces dames, ensuite je lis un peu ou je m'endors. Arrive le dîner qui nous mène jusqu'à six ou sept heures, on cause, on se promène sur les terrasses et vers les dix heures on va se coucher.

Aujourd'hui, après dîner, nous avons été avec ces dames nous promener dans une jolie petite embarcation à une île en face de l'île Saint-Louis. On y trouve le même sable, mais il est en partie recouvert d'une herbe dure qui permet d'y marcher. Quelques huttes en paille y sont élevées parce qu'on y a fait l'essai d'une plantation de coton. Cette île, du reste, est cou-

verte de broussailles piquantes. Nous y avons pris une douzaine de ces grosses crabes qu'on nomme dans le pays *tourlourou*. La promenade s'est prolongée jusqu'à la nuit et nous sommes revenus à Saint-Louis.

23 juillet.

J'ai été voir nos malades à l'hôpital. Lavillette m'a raconté en détail les horreurs du radeau. Il paraîtrait que le docteur Savigny et deux ou trois lieutenants se sont conduits comme de vrais brigands et se sont portés à l'assassinat lorsque la nécessité absolue ne les obligeait pas encore. Ils ont organisé un système atroce de destruction, de telle manière que ces malheureux forcenés se détruisirent les uns les autres. Lavillette, s'apercevant que pendant la nuit le nombre des hommes diminuait, se tint sur ses gardes. Un soir, deux hommes dont l'un armé d'un sabre vinrent pour l'assassiner : il noya celui qui n'avait pas d'arme en le tenant sous l'eau, il fendit la tête à l'autre avec son sabre. Les officiers voulurent le destiner au massacre de dix à douze qu'ils avaient voués à la mort; il s'y refusa. On lui déclara qu'il le fallait ou mourir. Pendant la nuit, il s'endormit au milieu des officiers qui crurent apparemment qu'il s'acquitterait de la commission. Au jour, voyant que cela n'était pas, ils en chargèrent quatre des proscrits en commençant par Lavillette, mais il se tint armé et fut respecté. A chaque massacre, ils s'embrassaient, remerciaient la Providence; au dernier, on jeta les armes à la mer.

Renaud, premier lieutenant de la *Méduse*, va partir vers le soir pour la *Méduse*. Chacun lui donne la note des effets qu'on voudrait avoir de préférence. Je lui donne en premier la note des instruments du gouvernement. On s'occupe du départ pour le Cap Vert des hommes dernièrement arrivés du désert; les malades seuls resteront.

Je pense que nous sommes toujours destinés pour rester ici. Je crains une autre décision de M. le Gouverneur; je n'ose m'avouer la cause de cette crainte... ; ce n'est certainement pas la perspective de nouvelles privations ni de nouvelles souffrances; je n'ose confier tout au papier.

24 juillet.

M. Renaud n'ayant pu partir hier est parti dans la matinée;

outre les hommes qu'il lui faut pour cette mission, il a pris un grand nombre de matelots, soldats et passagers, pour mettre à bord du bâtiment de M. Dirécu, la *Médée*, qui les transportera au Cap Vert. Kumer va avec M. Renaud pour l'aider à sauver nos instruments. M. Schmaltz partira demain matin avec M. Leschenault et d'autres employés pour aller à bord de la *Médée* qui mettra à la voile demain.

En dînant M. Schmaltz reçoit un courrier du Cap Vert, expédié par les officiers français. Les nouvelles sont satisfaisantes. Déjà des hangars établis mettent à couvert tout le monde descendu à terre. Les Anglais de Gorée se sont prêtés volontiers aux moyens d'avoir des vivres frais.

Les Anglais sont fâchés de la détermination que prend M. Schmaltz de s'établir au Cap Vert; si le départ de nos vaisseaux avait retardé de vingt-quatre heures, ils se seraient opposés à notre débarquement ou au moins auraient fait naître des obstacles. Les lettres disent que la présence de M. Schmaltz est nécessaire au Cap Vert.

25 juillet.

A cinq heures du matin MM. Schmaltz et Dirécu partent pour le bord de la *Médée*. A sept heures ils ont passé la barre, on voit ensuite la *Médée* déployer ses voiles. MM. Leschenault, Griffon, etc., accompagnent le Gouverneur. Dechatelus et moi, nous restons donc chez M. Dirécu avec madame et mademoiselle Schmaltz; on ne peut attendre plus heureusement la suite des événements. M. Laré ami de M. Dirécu reste aussi.

Vers le milieu du jour, on signale un vaisseau à deux mâts. C'est un brick anglais de commerce. Il n'apporte aucune nouvelle; un Français à bord de ce bâtiment et qui vient de Londres dit qu'on n'avait donné, dans les bureaux des armements, aucun ordre pour envoyer ici des bâtiments de transport. Je doute fort de la bonne volonté des Anglais pour remettre le Sénégal. Je crains au contraire qu'ils n'aient résolu de le garder. La *Médée* est toujours en vue; il est probable qu'elle attend pour s'assurer que le brick anglais n'apporte point de nouvelles.

A deux heures, la *Médée* n'était plus en vue.

26 juillet.

J'ai passé la nuit dans un lit avec des draps; il y avait

longtemps que cela m'était arrivé. J'ai dormi comme un dieu. J'ai la chambre de M. Schmaltz. On reçoit du Cap Vert deux ou trois lettres pour M. Schmaltz : il y arrivera peut-être ce soir. Nous avons été ce soir avec ces dames prendre le thé chez madame K..., jolie petite Anglaise qui parle assez bien français. Nous y sommes restés jusqu'à dix heures du soir.

29 juillet.

Il y a eu dans la nuit un orage accompagné de forts coups de tonnerre; il a tombé une forte pluie; il fait un grand vent. La journée a été moins chaude que la veille où il n'y avait presque pas eu d'air. J'ai un mal de reins qui me gêne assez.

30 juillet.

Sur les neuf heures, on aperçoit deux bâtiments : le premier est la goélette de M. Renaud; il va de suite à la barre sans envoyer un canot. Le prompt retour n'indique rien de bon; il est probable qu'il n'a pas pu retrouver la frégate.

Le second bâtiment est un brick marchand, venant de Marseille. Ce pauvre malheureux croyait sans doute trouver le pavillon blanc; il ne lui sera pas plus permis d'entrer qu'au bâtiment de M. Dirécu. Mon Dieu, est-il donc vrai qu'on puisse envoyer une expédition pour reprendre le Sénégal, que des bâtiments marchands s'y rendent d'après cela et que les Anglais ne veuillent pas remettre la Colonie? quelle imprévoyance pour ne pas dire plus, d'un côté, ou quelle perfidie de l'autre!

Vers le milieu du jour, on découvre une autre goélette : c'est celle de M. D'Artigues, dont on était très inquiet; elle a été envoyée à la frégate, il y a une vingtaine de jours, et elle n'avait, dit-on, de vivres que pour quinze jours. La goélette de M. Renauld battue par des vents contraires a eu ses voiles déchirées. Les vivres pouvaient manquer; il eut été imprudent d'aller jusqu'à la frégate, car s'il ne l'avait pas trouvée, n'ayant plus de voiles, il exposait la vie de son équipage : il se détermina à revenir. Il fait faire des voiles neuves et veut encore essayer de retrouver la frégate dans trois ou quatre jours.

1er août.

Nous allons à quatre heures du matin à une plantation de M. Potin. Elle est à deux lieues de Saint-Louis en remontant le fleuve, nous avions un petit canot à rames. Nous y arrivâmes sur les six heures,.. C'est une plantation de cotonniers au milieu d'une île du reste inculte; les cotonniers viennent très bien et ont été plantés l'année dernière. Il y a aussi du millet, quelques cocotiers qu'on vient de planter. La terre est un sable fin qui paraît assez productif. Reste à savoir si la dépense des vingt captifs que M. Potin a sur cette propriété est plus forte que le revenu qu'il en retirera. Peut-être ne pourra-t-on savoir cela que lorsque cette culture aura pris une certaine consistance; elle n'est encore qu'un essai et on la considère comme un moyen d'occuper des esclaves dont on ne sait que faire dans ce moment. Beaucoup d'habitants, du reste, paraissent douter du succès de ces essais. M. Potin ne s'explique pas.

L'île est couverte de grandes herbes dures, de mangliers qui poussent au bord de l'eau. Il y a quelques petits pieds de sauge et quelques autres arbres sans importance. On voit des singes dans cette île. M. Potin en a vu un très grand nombre. Je n'étais pas dans ce moment avec lui.

En revenant sur les neuf heures, nous avons trouvé une lettre de M. Schmaltz à ces dames et une de Leschenault pour Dechatelus et moi. Tout le monde se porte bien. Leschenault nous dit qu'ils attendent, à bord de la *Médée*, que les logements qu'on leur prépare sur le Cap Vert soient prêts et qu'ils descendront de suite à terre. M. Rogery a grand espoir de ce qu'on peut faire dans ce nouvel établissement; Leschenault est loin de le partager, on verra bien...

2 août.

Madame Schmaltz reçoit une lettre de M. Schmaltz, datée de Gorée. Il y a eu mésintelligence entre les soldats et les marins campés au Cap Vert. M. le Gouverneur s'y est transporté lui-même. Il a pris la résolution de faire embarquer les marins.

Il annonce qu'il s'est décidé à envoyer en France l'*Écho* pour porter des nouvelles et en avoir plus tôt. Nos lettres ont été retirées des mains de M. Valentin et remises au commandant

de l'*Écho*. On a mis sur cette corvette cinquante hommes de l'équipage de la *Méduse* et le plus grand nombre des officiers.

Le Cap Vert, dit M. Schmaltz, est un joli pays sain et élevé; la pêche y est si abondante qu'un coup de filet suffit pour le camp et les équipages. Si M. Schmaltz voit qu'il y soit pour quelque temps, il fera venir sa femme et sa fille; nous les accompagnerons sans doute. On aperçoit vers le matin une voile. C'est un brick contrarié par les vents; il ne peut s'approcher du Sénégal dans toute la journée.

3 août.

Le brick d'hier est près de Guettendard; on le reconnaît pour celui qui a déjà paru le 30 juillet. Les vents contraires l'ont sans doute empêché de gagner Gorée et les grains l'ont forcé de tenir la mer. Il passe devant Saint-Louis sans communiquer.

Mon mal au bras, après avoir totalement disparu, revient. C'est toujours une petite bosse et une gêne accompagnée d'un peu de douleur dans le mouvement du poignet. J'ai perdu mes drogues et ne puis continuer les remèdes de M. Richerand. Les moustiques sont une terrible chose; ils nous tourmentent singulièrement. Leur piqûre produit une petite bosse accompagnée de démangeaisons diaboliques; le meilleur parti est de ne pas se gratter, mais souvent on ne peut s'en empêcher. C'est une des incommodités les plus grandes du pays.

6 août.

Vers cinq heures du soir, il se forme de l'orage comme les jours précédents; l'eau tombe en abondance, mais la pluie n'est pas plus forte que la plus forte de France. Au milieu de cette pluie, les négresses vont au milieu de la rue s'amuser; elles se jettent du sable mouillé, se dépouillent réciproquement de leurs pagnes et se battent ainsi toutes nues; c'est un spectacle unique. Quelques jeunes filles font voir d'assez belles formes...

9 août.

Au déjeuner, on amène un petit enfant tout blanc, issu de père et mère nègres. Le teint de sa figure est assez semblable à celui d'un Européen, la peau de son corps est plus blanche et livide. Il avait l'air malade et l'était réellement; les yeux

étaient hagards, comme ceux d'un imbécile. Un tel nègre blanc aurait avec une négresse des enfants noirs à ce que m'ont assuré des personnes qui habitent le pays depuis longtemps.

10 août.

M. Potin m'a mené voir l'endroit où l'on bat monnaie. C'est un simple appentis, sous lequel travaillent quatre nègres assis dans le sable. Ils fondent l'or qu'on veut convertir en pièces, dans de petits creusets faits avec de la terre grasse ou vase qu'on trouve à la pointe de l'ile; ils supportent assez le feu pour fondre l'or.

Leur fourneau est un trou fait dans le sable et légèrement maçonné avec de la chaux; ils mettent le creuset au milieu et emplissent le fourneau de petits charbons. Le vent est donné au moyen de deux peaux de chèvres ouvertes par le haut; un enfant lève alternativement les peaux avec ses deux mains puis les repousse à terre, d'où résulte un vent continu et encore assez fort. En levant la peau, ils ouvrent avec la main pour faire entrer l'air, puis ils la bouchent en baissant afin que l'air soit chassé. Pour rendre cette manœuvre facile les deux parois de l'ouverture sont appliquées contre un morceau de bois plat qui porte des courroies qu'on passe au dehors des doigts, de sorte qu'en ouvrant la main l'ouverture est entière et en baissant on rapproche les deux plaques de bois avec l'index et le pouce et l'ouverture se trouve bouchée.

L'or étant fondu en lingots, on le casse en petits morceaux à peu près du poids de 2, 3, 4 ou 8 gourdes et plus; ils le battent et lui donnent la forme et la grandeur d'une pièce d'or ordinaire, ils liment pour enlever l'excédent du poids et la mettre juste au poids requis. On frappe ensuite deux lettres, G R (Georges roi), et la pièce est faite. Pour tout ce travail et en général pour tous les bijoux qu'ils font, ils n'ont qu'une enclume et un marteau. L'or que l'on fond est celui des bijoux que vendent les nègres; c'est de l'or de Galaur.

14 août, mercredi.

Il y a aujourd'hui trente ans que j'ai été jeté sur cette terre. Hier et aujourd'hui, j'étais tenté de me réjouir d'être au monde;

demain peut-être je désirerais qu'il n'y eût eu jamais de 14 août pour moi...

15 août.

Je l'avais prévu... : tâchons de rentrer dans cette paisible insouciance des événements, c'est le seul moyen de ne pas être trop malheureux... ; pourquoi n'y puis-je rentrer aussi facilement qu'il y a deux mois?... Je verrais la mort, je serais paisible. Je *la* vois regarder un autre, lui sourire, l'agacer ; je ne puis reprendre mon indifférence... ; je ne puis même cacher mon tourment ; je rentre dans ma chambre pour m'étudier au moins à paraître indifférent... Sot que tu es, à trente ans te laisser ballotter de la sorte par... ; elle est charmante, mais c'est une femme.

16 août.

Aujourd'hui je n'aurais pas écrit ce qui précède... ; je voudrais parler, je n'ose... ; si elle était à ma place et moi à la sienne, il me semble que je serais beaucoup moins timide.

17 août.

M. Cleret, officier dans la troupe envoyée au Sénégal, est mort cette nuit après quatre jours d'une terrible dysenterie. Il est un des quinze sauvés du radeau. On doit l'enterrer ce soir.

A cinq heures, le convoi de M. Cleret a eu lieu ; le Gouverneur anglais a bien fait les choses, relativement aux honneurs qui étaient dus à cet officier. Il y a eu musique funèbre et tambour. Le corps était porté par quatre soldats anglais, deux officiers anglais tenaient deux coins du drap mortuaire, aux autres étaient deux officiers français. Une compagnie anglaise marchait devant le cercueil. Un officier français fit quelques prières avant de jeter la terre sur notre malheureux compatriote. Le défaut de prêtre ne permit pas plus de cérémonie. Trois décharges de mousqueterie près de la tombe terminèrent la cérémonie. Un orage accompagné d'une pluie forte nous gêna fort pendant la marche du convoi.

19 août.

Aujourd'hui est arrivée la goélette, envoyée d'ici dans les premiers jours de notre arrivée pour prendre les ordres du

Gouverneur de Serra-Leone. Le gouverneur a répondu que, n'ayant aucune instruction de son gouvernement, il en attend. Il pense qu'elles ne tarderont pas... Nous voilà dans l'incertitude pour un temps qu'on ne peut déterminer.

23 août.

A trois heures un bâtiment paraît, c'est un brick, il a le pavillon blanc. C'est un bâtiment de commerce : le pauvre diable va encore être trompé dans son attente.

24 août.

Nouvelle lune; le soir tous les nègres la regardent, elle est la fin d'un long jeune appelé le Ramadan.

25 août.

Grand jour pour nous, c'est la fête de Louis XVIII! grand jour aussi pour les nègres, c'est une grande fête! les coups de fusil, les cris, tambours nous étourdissent toute la journée. Ces Yolofs sont très gais et s'y livrent sans trop de désordre. Il fait extrêmement chaud.

9 septembre.

Arrivée d'un petit bâtiment venant d'Angleterre, rien de nouveau, il annonce l'arrivée prochaine d'un brick anglais.

10 septembre.

On croit que le petit bâtiment apporte des nouvelles que les Anglais tiennent cachées. Il arrive de Gorée des lettres du ministère anglais au gouverneur, mais rien ne transpire. On ne sait rien.

11 septembre.

Le petit bâtiment part pour Sierra-Leone sans doute pour porter les lettres arrivées de Londres. Son retour ne peut avoir lieu avant un mois; il faut attendre tout ce temps. Les Anglais disent que la colonie ne sera pas rendue.

12 septembre.

Il y a eu la nuit un coup de vent assez fort, c'est ce qu'on appelle un grain sec. Ces sortes de grains ont lieu à la fin de la mauvaise saison qu'ils annoncent.

14 septembre.

Arrivée d'une goélette de Gorée, elle porte quarante soldats nègres pour les Anglais.

Ce bâtiment porte une lettre de M. Dirécu qui annonce que M. Schmaltz partira sur l'*Argus* dans trois ou quatre jours. La lettre est datée du 10, ainsi il est parti hier ou aujourd'hui. J'attends impatiemment et en même temps l'arrivée de (nom effacé).

15 septembre.

Départ d'un courrier pour Gorée.

Le temps a changé, des calmes plats qui ont lieu surtout le soir rendent la chaleur peu supportable. Les moustiques abondent. Cette saison désagréable aura lieu tout ce mois et celui d'octobre.

17 septembre.

Le petit bâtiment qui est parti le 11 n'a pas été à Sierra-Leone, mais seulement à Gorée d'où il est revenu aujourd'hui. Il apporte les lettres de M. Schmaltz. L'*Argus* va venir, mais notre gouverneur ne peut pas venir. Courreau est sur l'*Argus*...

Un trois-mâts a passé à Gorée venant d'Angleterre, il allait à Sierra-Leone. Il est impossible que les ordres de rendre ou de garder la colonie ne soient pas venus par un des bâtiments arrivés nouvellement.

22 septembre.

Le commandant de l'*Argus* écrit qu'il n'a pas l'ordre de prendre les Français qu'on ne veut plus à Saint-Louis.

24 septembre.

On frète une goélette pour porter au brick l'*Argus* le restant des vivres et lui porter les vingt-quatre hommes qui doivent aller à Gorée. Si le capitaine refuse de prendre les hommes, la goélette ira à Gorée et il en coûtera deux cents gourdes au gouvernement.

La goélette la *Comba* arrive à la nuit du banc d'Arguin; elle est chargée d'effets de la malheureuse frégate. L'argent n'a pu être sauvé, mais la *Comba* est encombrée de farine, vins, eau-de-vie, cordages, etc.: la seconde goélette doit arriver incessamment aussi chargée.

Le brick l'*Argus* est au-dessus de Saint-Louis. On ne conçoit pas pourquoi il n'est pas à la barre pour recevoir la goélette. Ce brick paraît manœuvrer en dépit du bon sens. Un brick marchand est en vue, il parle à l'*Argus*.

25 septembre.

Le brick marchand est l'*Africaine*, parti de l'Orient le 20 août. C'est vingt-six jours de traversée : il ne peut apporter aucune nouvelle relative au sort du Sénégal. Il fait route avec l'*Argus* pour Gorée.

26 septembre.

La goélette est rentrée au Sénégal, elle apporte un billet de Reynaud à Justin qui dit qu'il se porte bien ; mais, du reste, on ne nous apprend rien de nouveau.

La seconde goélette qui avait été à la frégate sur le banc d'Arguin est de retour aussi chargée d'effets que la première.

Un cotre part, dit-on, pour aller aussi à la frégate. Le capitaine a dit à M. Potin qui protestait contre ce voyage que les ordres ne devaient être ouverts qu'en pleine mer et qu'il ne connaissait pas sa destination. M. Potin a écrit une lettre ferme au Gouverneur anglais pour le prévenir de cela et lui demander son appui pour l'exécution des lois françaises qui n'accordent qu'un tiers pour le sauvetage. Ce brave M. Potin se conduit très bien, il mérite les plus grands éloges.

4 octobre.

Une petite goélette de l'Orient mouille devant le Sénégal : elle a un mois et demi de traversée ; elle a relaché aux Canaries, elle n'apporte rien de nouveau.

5 octobre.

On reçoit des lettres de Gorée, on pense que la colonie sera rendue dans ce mois.

10 octobre.

La *Galiotte* n'avait pas encore appris l'arrivée de l'*Écho* en France. Elle n'apporte rien de nouveau pour notre situation.

Elle avait des lettres particulières. Je fus en colère de n'en avoir pas. Elle avait des dépêches ministérielles pour M. Schmaltz. Un courrier part à quatre heures pour Gorée.

11 octobre.

Vers midi on signale un bâtiment. Il a pavillon blanc. Si c'était des nouvelles de France!... On s'était trompé, le pavillon était anglais. C'est le cotre qui a été à la frégate la *Méduse*, il est chargé autant que possible.

Vers le soir allant à table, un grand bâtiment faisant toutes voiles paraît. La nuit empêchait de distinguer son pavillon. On espère que ce bâtiment apporte des nouvelles.

12 octobre.

Le bâtiment d'hier au soir n'est plus en vue le matin; il ne reparaît que vers midi. Il a pavillon anglais, c'est un brick qu'on croit marchand, et non pas de guerre, comme on le pensait hier. C'est aujourd'hui *trois mois* de séjour au Sénégal.

13 octobre.

La *Flore* communique des lettres d'Angleterre du 10 septembre annonçant que l'*Écho* est arrivé en France, du reste rien de nouveau.

15 octobre.

Un courrier expédié de Gorée par M. Schmaltz apporte beaucoup de lettres arrivées de Bordeaux par la goélette la *Flore*, partie le 17 septembre. M. Schmaltz annonce que l'*Écho* est arrivé à Brest après moins d'un mois de traversée, que nos malheurs ont produit grande sensation en France, qu'une frégate doit partir de Brest pour nous apporter des secours : on l'armait en grande hâte et M. Schmaltz dit qu'on doit l'attendre d'un moment à l'autre si elle n'est pas déjà devant le Sénégal.

Il n'y a point de lettres pour moi, ce qui me fâche beaucoup.

Du 17 au 27 octobre.

Rien de nouveau. On attend toujours avec impatience la frégate annoncée.

Le 20 est arrivé un bâtiment américain chargé de bois. On lui a permis d'entrer, tandis qu'à Gorée on a confisqué un Américain qui avait mouillé.

Le 27, dimanche, à dix heures, on aperçoit une voile au Nord; on ne peut distinguer quel bâtiment c'est, mais on espère que c'est la frégate, on est sur les épines.

A onze heures, on voit que c'est un trois-mâts. Les marins croient que c'est une frégate, on ne peut distinguer encore le pavillon. A onze heures et quart ce n'est plus une frégate, on croit même que ce n'est plus un trois-mâts; quelques personnes disent que c'est un brick; on le croit de guerre, quelques-uns le croient simplement un marchand. A onze heures et demie, c'est décidément un trois-mâts qui, croit-on, a pavillon anglais.

A midi, il mouille devant le Sénégal; le pavillon est anglais marchand. C'est un bien mauvais présage que de voir arriver un marchand à trois-mâts après l'arrivée de l'*Écho* connu en France et en Angleterre. Une pirogue est en mer pour communiquer avec le trois-mâts; avant deux ou trois heures nous aurons peut-être des nouvelles.

Le bâtiment n'apporte rien de nouveau.

28 au 31 octobre.

Aucune nouvelle.

1er novembre.

Hier au soir, étant à dîner, on reçoit des nouvelles de Gorée. On envoie ici des ordres de M. Macarti pour que les bâtiments français puissent commercer avec les mêmes facilités que les bâtiments anglais. Il permet qu'on décharge la *Loire* à Gorée ou à Saint-Louis au choix de M. Schmaltz. Notre gouverneur annonce qu'il expédie la *Loire* pour Saint-Louis et qu'il va partir lui-même sur l'*Argus* dans deux ou trois jours; il sera ici vers le milieu de la semaine prochaine, si les vents ne sont pas trop contraires ils sont presque toujours au Nord et rendent naturellement la traversée de Gorée au Sénégal assez longue.

M. Macarti écrit à M. Potin. Il lui annonce aussi son arrivée ici pour faire ses adieux au Sénégal et que les troupes anglaises ont leur destination au Cap de Bonne-Espérance. On peut donc croire que la colonie sera rendue. En attendant, les commerçants français sont à l'abri des persécutions des Anglais, ce qui me fait grand plaisir surtout pour MM. Dirécu et Potin, à qui nous devons tant.

La température est bien moins chaude que dans les mois d'août et de septembre, les nuits sont fraîches et la rosée très abondante. Nos habillements en sont mouillés jusque dans les chambres. Le thermomètre centigrade, n'a pas été plus haut

que 32° dans les jours les plus chauds (à l'ombre); maintenant il varie de 25 à 28. Le vent d'Est règne déjà de temps en temps le matin. Ce vent a quelquefois des effets terribles, il dessèche tout. Il est cependant froid la nuit et le matin quand il existe à ces époques.

2 novembre.

Hier au soir, Kummer vint me voir pour me dire que le capitaine Cambel de l'expédition anglaise qui doit aller au centre de l'Afrique avait un baromètre dont le thermomètre était cassé. Il avait appris que j'avais celui du baromètre de Fortin perdu sur le banc d'Arguin et qu'il désirait l'avoir pour remplacer le sien. J'ai été le voir ce matin, il a accepté mon thermomètre et m'a donné à sa place un très joli petit thermomètre de Fahrenheit (la glace fondante à ce thermomètre est 32°, l'eau bouillante est 212).

6-novembre.

Rien de nouveau.

20 novembre.

Arrivée d'un cotre venant de Londres : il en était parti le 19 octobre, il n'apporte rien de nouveau. Y a-t-il rien d'aussi désespérant? Ce retard prouve, je crois, que la colonie ne sera pas rendue.

22 novembre.

A sept heures du matin, l'*Amédée* est allée en rade, en face de la barre. Désirant passer cette fameuse barre, j'ai monté à bord de ce navire. La barre était fort belle, une bonne brise enflait les voiles. La barre fut bientôt passée.

Aussitôt que nous en fûmes sortis, nous nous mîmes dans le canot du pilote et nous revînmes à la rame jusqu'à la pointe de Barbarie. Nous remontâmes à pied jusqu'à l'île Saint-Louis.

26 novembre.

Départ des officiers pour la *Loire* et la *Médée*. Je remets à M. Poinsignon une lettre de recommandation pour Lefroy, pour lui procurer les moyens de visiter le Cabinet des Mines. Je lui ai donné une longue lettre pour Areta.

1er décembre.

Hier à midi, la *Loire* a appareillé et est partie. La veille ou le

29 novembre, j'avais été avec la dernière goélette qui a apporté des provisions et les dépêches du colonel. J'ai couché à bord de la *Loire*. J'ai été de retour le soir à six heures. J'ai eu pendant ce voyage un violent mal de mer. J'ai rendu beaucoup de bile, ce qui m'a fait du bien.

10 décembre 1816.

A huit heures du matin on signale un bâtiment, c'est une gabarre française, elle mouille devant la barre à neuf heures.

Après déjeuner nous allons plusieurs à cheval au devant du *Cocagne* qu'on a envoyé à bord. Arrivés au pied de la barre, l'officier descend, il nous annonce que cette gabarre nommée l'*Églantine* a dix-sept jours de traversée et est partie de Rochefort.

Une autre gabarre partie de Rochefort quelques jours avant doit arriver incessamment; son retard provient de ce qu'elle avait un consul de Ténérife, où elle a dû le descendre. Cette dernière gabarre, nommée la *Lionne*, a tous les paquets du Ministère. L'*Églantine* n'a que des états de ce qu'elle porte.

12 décembre 1816.

Arrivée en rade de la gabarre la *Lionne*.

13 décembre.

Le capitaine de la *Lionne* descend à terre avec toutes les dépêches, lettres, etc.

Je n'ai point de lettres, ce qui me met dans la désolation et m'empêche de partager la joie publique, car tout est extrêmement favorable; l'ordre de rendre immédiatement la colonie et sans aucun retard est arrivé d'Angleterre. Il y a pour M. Macarti des lettres foudroyantes de son gouvernement.

Le bon M. Dirécu reçoit la décoration de la Légion d'honneur pour tout ce qu'il a fait pour l'expédition; le roi récompense en son chef la belle conduite de la famille.

14 décembre 1816.

Le commandant anglais du Sénégal dit qu'il ne peut remettre la colonie sans écrire à M. Macarti, malgré que l'ordre soit adressé au commandant de Saint-Louis et de Gorée. M. Schmaltz répond en faisant valoir cette raison. On pense enfin qu'il n'y aura plus de retard et que le pavillon blanc va enfin flotter ici.

16 décembre.

Le commandant anglais se refuse décidément à faire la remise de la colonie sans avoir écrit à M. Macarti, sous prétexte qu'un manque de forme l'oblige à ne rien faire sans les ordres de son supérieur. La *Comba* (goélette) va partir à Sierra-Leone; elle est commandée par Debonnet, et Courreau y porte les dépêches de M. Schmaltz; elles partiront aujourd'hui. Mais un raz de marée s'y oppose.

Cette perfidie des Anglais va encore nous laisser plus de deux mois dans l'attente.

19 décembre.

Départ de la goélette la *Comba* pour Sierra-Leone; nous attendons son retour avec impatience.

Les Anglais ne veulent pas laisser entrer les gabarres.

21 décembre.

Une goélette chargée des effets de la gabarre l'*Églantine* s'est engagée dans la barre qui était très mauvaise. Son beaupré a cassé, le pilote a mouillé entre la deuxième et troisième lame et elle aurait été sauvée si le câble avait tenu bon, mais il a cassé et la goélette a été à la côte au sud de la pointe de Barbarie. Nous y avons été vers midi. La mer qui brisait avec force empêcha de rien tirer de la cale. On voulut couper le bâtiment, mais le manque de haches s'y opposa, de sorte qu'on ne peut rien faire avant la nuit.

22 décembre.

La mer, pendant la nuit, a brisé la goélette échouée, les barils de vin ont été emportés, mais on en a sauvé la plus grande partie; ce qui reste dans la cale est ensablé et ne pourra être retiré que lorsque le raz de marée sera fini.

14 janvier 1817.

La cotre l'*Actif*, qui était parti pour Sierra-Leone deux jours après la *Comba*, mouille en rivière. M. Boncock, commissaire général, est envoyé par M. Marcati pour la reddition immédiate de la colonie. La maladie de M. Schmaltz peut seule donner du retard aux opérations.

15 janvier.

M. Schmaltz m'a annoncé qu'il me désignerait pour assister aux inventaires des munitions de guerre existant au fort.

22 janvier.

J'ai fini avec les Anglais l'inventaire dont j'ai parlé ci-dessus. Aujourd'hui sera signé l'acte de remise. A dater de ce jour, aucun bâtiment anglais ne sera reçu. M. Schmaltz m'a annoncé avant-hier que j'irai à Gorée faire la même opération qu'ici. J'irai par la *Lionne* qui portera des Anglais à Gorée. Un fort raz de marée existe; on craint qu'il ne retarde le départ des Anglais.

25 janvier.

A quatre heures du matin, je descends la rivière à bord du cotre *Normand*, mais la barre est mauvaise, je suis de retour au Sénégal à trois heures pour assister au dîner de réjouissance que donne M. Dirécu pour la reddition de la colonie. Le pavillon blanc flotte depuis midi.

A midi, les deux pavillons ont été salués de vingt et un coups de canon. Ils ont été amenés. Le pavillon anglais a été hissé et salué seul de vingt et un coups; il a été amené et le pavillon français a été hissé au haut du même mât et salué de vingt et un coups.

COMMANDANT BRÉDIF

PORTRAITS DE FEMMES

A BAGATELLE

Pouvait-on souhaiter plus gracieux décor pour une exposition plus gracieuse? Les femmes sont ici chez elles, dans l'intimité de ces pavillons bâtis pour l'amour et le culte de leur beauté, dans le mystère de ces jardins où rôde encore, pour l'enchantement de nos imaginations, le souvenir de toutes les jolies créatures qui vinrent sous ces ombrages mêler leur rire à la chanson des rossignols et, grandes fleurs magnifiques, frôler de leurs traînes chatoyantes les fleurs moins souples et moins radieuses des parterres.

Avant même de pénétrer dans les salons où deux cents portraits de femmes vont nous émouvoir de leur jeunesse victorieuse et de leur mélancolie, que d'autres silhouettes féminines, prestes ou nonchalantes, espiègles ou langoureuses, nous évoquons au détour des allées! Il nous semble entendre le rythme de leur marche onduleuse sur le sable, la fraîcheur de leurs voix sous le frissonnement des branches à travers lesquelles l'azur doré resplendit, et l'allégresse factice ou passionnée de leur rire. Par ces journées de printemps, où de la nature entière s'élève comme un hymne de joie, c'est toute la séduction des « fêtes galantes » que nos esprits retrouvent :

Les hauts talons luttaient avec les longues jupes...
Et c'étaient des éclairs soudain de nuques blanches...

Mais quel besoin de nous rappeler ces ombres et ces murmures d'autrefois, de ressusciter les spectres en falbalas, puisque, sous la voûte plus majestueuse de ces mêmes arbres, tant de beauté vivante s'offre à nos yeux? Le siècle qui vient de passer sur ce parc n'a pu qu'en accroître le mystère charmant, et l'humanité garde toujours au cœur les mêmes troubles et les mêmes désirs. Enfin peut-être jamais les femmes n'eurent-elles plus de goût, d'heureuses et jolies audaces dans leur vêture. Reconnaissons au moins que les pimpants costumes féminins d'aujourd'hui ne sont pas en désaccord avec la grâce des jardins de Bagatelle. Les longues plumes de chapeaux à l'ombre desquelles les regards et les lèvres ont tant de splendeur, les boas qui, sous la brise, frissonnent douillettement au cou des femmes, les gazes qui palpitent sur leur jeune chair et, dans un mol enveloppement, la laissent transparaître, les clairs rubans et les fleurs éblouissantes dont elles se parent, la souple ligne qu'elles conservent si bien sous leurs toilettes vaporeuses, la magnificence nuancée des étoffes qui moulent leurs corps nerveux, frémissants, alanguis, n'est-ce pas un spectacle réel d'une grâce supérieure à l'imaginaire vision dont tout à l'heure nos esprits s'enchantaient?

Pourtant, à cette exposition de portraits féminins, que de personnes ai-je vues s'émouvoir de leurs souvenirs plus que des visions actuelles! C'est d'hier que sont la plupart des effigies rassemblées là. Si peu lointain que soit le passé d'où elles datent, c'est vers la fin de l'Empire, c'est aux premières années de la République, que la plupart de ces figures de lumière, de bonheur, d'amour, furent représentées sur la toile ou dans le marbre. Avec quelle émotion certains visiteurs revivent leur propre jeunesse en face de toutes ces beautés contemporaines de leurs vingt ans!

Ainsi, comment ne pas percevoir une discrète mélancolie dans le ton sur lequel un aimable vieillard, d'une élégance un peu surannée, montre un buste aux jolies promeneuses qui lui font cortège?

— Hortense Schneider! — dit-il, avec une volonté de froideur, devant une terre cuite de Carrier-Belleuse.

Vain effort d'impassibilité ! En retrouvant soudain la frimousse spirituelle, enjouée, dominatrice, de la célèbre divette dont le rire l'enchanta si fort, il n'a pu se défendre d'une émotion furtive. C'est tout une époque qui, pour lui, réapparaît dans cette figure impérieuse et mutine. C'est tout le charme de son printemps qui vient tout à coup de refleurir dans son esprit.

Même nuance de regret dans ses intonations lorsque, un peu plus tard il signale à ses folâtres compagnes, orgueilleuses de leur fraîche beauté et un peu narquoises pour les grâces d'hier, un autre buste, au chignon lourd de volutes et d'arabesques, aux frisons retombant sur le col et la gorge :

— Aimée Desclée ! — murmure-t-il, avec une tendresse quasi douloureuse, comme s'il s'apitoyait un peu sur les prestiges disparus de ce passé.

Mais vite il se ressaisit et une riposte enjouée à quelque propos de ses amies le remet bientôt à l'unisson de leur jeunesse railleuse, sans prévisions et sans souvenirs. Tout en leur montrant les beautés notoires dont la légende s'est transmise jusqu'à nous, tout en souriant, pour ne pas trop sembler d'un autre âge, des chevelures compliquées et désuètes, des petits cheveux en pluie sur le front, des frisons en forme de tuyaux acoustiques, des crinolines et des étages superposés de volants, des jupes à paniers et de certains chapeaux semblables à des casques, — comme il sympathise avec les visiteurs solitaires qui, recueillis devant ces portraits, se délectent moins de leurs mérites plastiques qu'ils ne s'attendrissent sur les élégances dont visiblement ils furent les contemporains !... Car si les survivants du second Empire font leurs dévotions aux bustes et aux images qui commémorent la grâce de ce temps, les hommes qu'à peine un quart de siècle sépare de leur jeunesse n'éprouvent pas moins de nostalgie sentimentale en face des modes et des expressions de physionomie qui leur rappellent leurs émois anciens.

Tel, en extase devant l'effigie d'une femme qui, très belle, avec un doux regard passionné, semble respirer au cœur d'une rose tout l'amour et toute la volupté, un de ces visiteurs mélancoliques semble dire :

— O très séduisante inconnue, dont la jeune beauté rayon-

nait il y a quelque vingt ans, tu peux paraître ridicule aux frénétiques d'aujourd'hui avec ton air d'ardente et grave tendresse qui ne se porte plus guère, avec ta jupe plate et ton corsage à fronces qui évidemment ne sont plus de mode, avec ton chapeau blanc qui enserrait ta chevelure comme sous des ailes de colombe... Mais c'est ainsi que je t'ai vue et admirée, sinon toi-même que je n'ai pas approchée, du moins quelque autre jeune femme au limpide et caressant regard, qui, dans un costume analogue, m'apparut tout aussi délicieuse de grâce paisible parmi les roses et l'allégresse du printemps... « Silhouette démodée! Peinture médiocre! » entends-je murmurer autour de moi... Qu'importe, si je retrouve là une des plus fraîches et des plus profondes émotions de ma jeunesse, les modes — peut-être saugrenues, je le concède — sous lesquelles les femmes d'une certaine époque nous semblèrent si charmantes, et le type de beauté féminine qui triomphait alors?...

Si attentif que l'on puisse être aux mérites du dessin et de la couleur, au caractère de telle ou telle figure, cet émoi esthétique ne tarde guère à s'évanouir sous une impression bien plus saisissante, non plus d'art mais d'humanité. On est conquis par l'atmosphère que finissent par créer autour d'eux ces portraits de femmes, si disparates et tout de même si semblables par le touchant souci de plaire, par le commun désir de bonheur, par l'expression d'espérance qui rayonne sur ces visages. Sur tous, impérieux ou tendres, résolus ou timides, superbes de lumière ou troublants par leur ombre, passionnés ou chastes, quel espoir d'inspirer l'amour, d'être peintes dans toute la floraison de leur grâce, d'éterniser leur jeunesse dans tout son éclat! On ne peut guère se défendre d'un léger trouble à la pensée de tous les désirs qui rôdèrent autour de ces femmes, de toutes les émotions qu'elles sentirent palpiter au rythme de leur propre cœur, de toutes les fièvres et de tous les vertiges que, inconsciemment parfois, elles purent provoquer.

Puisque la plupart d'entre elles ont le souci de se faire portraiturer à une heure d'enchantement et de laisser un souvenir où se résume le mieux possible tout leur charme, ne devraient-elles pas souhaiter plusieurs effigies d'elles-mêmes,

où elles apparaîtraient, tour à tour, aux époques les plus caractéristiques de leur vie, avec la beauté, le contentement et la séduction de chaque âge?

Représentées dans leur grâce virginale, elles auraient la fraîcheur et la joie de l'espérance. Puis, jeunes femmes, ayant eu les ivresses et les douleurs de l'amour, elles se feraient peindre, à un moment de béatitude, en plein triomphe. Enfin, tout au bout de leur rôle, après avoir réalisé quelques-uns de leurs espoirs de jeune fille et connu l'amertume de déceptions plus nombreuses, après avoir pleuré les larmes et subi les angoisses qui, selon la loi humaine, n'ont pu manquer d'assombrir une existence de femme, même très adulée et très heureuse, elles laisseraient, par un grave portrait d'aïeule aux cheveux blancs, avec tout juste une ombre de mélancolie dans sa sérénité, la salutaire leçon de leur sourire délicieux d'indulgence et de résignation. Émouvant triptyque où s'écrirait l'histoire entière d'un cœur et d'un destin, où l'on pourrait suivre les étapes essentielles d'une vie sentimentale!

Devant ces images successives d'une femme, on n'aurait pas seulement le délicat plaisir de reconstituer ses étapes et ses vicissitudes selon les changements de sa physionomie; mais, d'après les modes, le maintien, mieux encore d'après l'expression du visage et la fleur plus ou moins pure du sourire, d'après la quiétude ou la crispation, d'après l'air de sereine douceur ou de fièvre trépidante, on pourrait suivre l'évolution des goûts et des mœurs.

Toute restreinte et partielle que soit cette exposition de Bagatelle, quels témoignages elle rassemble sur la métamorphose de la beauté féminine depuis trente-cinq ans! Pas très nombreux sont les portraits qu'elle nous montre de la fin du second Empire et, contrainte par son titre même de rester un peu rétrospective, elle ne va pas jusqu'à certains portraits convulsifs et morbides de ces toutes dernières années. On peut cependant bien voir toute la distance qu'il y a de Winterhalter, peintre des élégances de l'Empire, à M. Boldini, interprète de la névrose moderne!

La vie parisienne, aux environs de 1867, n'a certes point la réputation d'avoir été morose, terne et « pot-au-feu »! Les récits exaltés de ceux qui la vécurent sont d'accord avec les

documents historiques, et les plus flatteuses légendes avec les pamphlets les plus agressifs, pour reconnaître que l'époque où triomphait Hortense Schneider fut toute d'allégresse et de vertige. Pourtant comparons la grâce paisible des portraits du fameux Winterhalter avec les figures tourmentées, les yeux hagards, les sourires spasmodiques de telle femme à la mode dans le tourbillon d'aujourd'hui. Déjà les censeurs austères déploraient la fringale de plaisir, le hourvari et l'affolement. Et, tout de même, rien qu'à regarder les physionomies et les gestes, on n'a pas de peine à s'apercevoir que la danse de Saint-Guy s'est terriblement accélérée!

***

Ce Winterhalter tant fêté — et dont le nom nous reste par l'illustration de ses modèles beaucoup plus que par la splendeur des portraits qu'il en fit — n'est certes pas un grand peintre. Mais quelle application tranquille, quelle mesure et quel goût dans le rendu des élégances dont il fut le fidèle interprète! Ses portraits ne valent point par la profondeur de la vie morale. Le dessin manque parfois de force, de personnalité, d'accent, et la couleur, si délicatement harmonieuse qu'elle soit, reste presque toujours sans faste. Mais c'est peut-être dans l'œuvre de celui-là que revivent le mieux les séductions de son époque. Nul n'a mieux traduit la grâce de certaines physionomies d'alors.

C'est un enchantement que la douceur sereine de cette figure d'impératrice sous son grand chapeau de paille autour duquel s'enroule un voile, sous les dentelles et les fleurs mêlées aux cheveux blonds qui caressent l'adorable courbe des épaules. Assurément, de même que les moustaches effilées et la barbiche de Napoléon III inspirèrent de nombreux pastiches, à la ville comme à la cour, la calme beauté de l'impératrice influença le goût des femmes. Mais cependant, si l'on se reporte à la plupart des portraits qui nous les représentent dans le charme de leur jeunesse, il semble bien que cette aménité souriante, cette élégance paisible et comme reposée aient été le type à la mode. Quelle suavité, par exemple, dans ce

portrait de la duchesse de Morny, dont les épaules, si fines et si vivantes sous la vaporeuse écharpe de gaze, sont effleurées de la plus jolie lumière! Et si le portrait de la marquise de Las Marismas est d'une froideur bien terne, quel charme un peu secret donne au visage l'aimable encadrement des frisons qui frôlent avec tant de souplesse la nudité tombante des épaules!

De tels portraits et quelques bustes, ceux de Carpeaux avant tous autres, chefs-d'œuvre de vérité et d'expressive poésie, permettent à nos imaginations d'évoquer ces grâces et nous offrent leur précieux témoignage pour suivre, depuis ce moment, les transformations de la beauté féminine et de mieux apercevoir, par elles, la lente métamorphose de tout ce qui l'entoure.

Certaines effigies convulsives d'à présent, où le vertige est si bien exprimé par la trépidation de la chair et la fièvre anxieuse du regard, par le rictus crispé des lèvres, par les attitudes lascives ou fringantes sous des toilettes impudiquement révélatrices, seront plus tard, pour l'historien, parmi les documents les plus explicites sur la frénésie exquise, étourdissante et tragique de notre époque. De même encore, c'est dans l'allure résolue, dans le port de tête volontaire et conquérant, dans la sobre élégance du costume presque viril, — jaquettes, paletots-sacs et jupes courtes, — de plus en plus préféré par les femmes, que l'on reconnaîtra leur désir d'émancipation, de liberté, de laborieux et crâne individualisme.

L'un des plus grands charmes de cette exposition est de nous permettre, en regardant ces portraits et ces bustes d'un tiers de siècle, de constater l'évolution des idées, de l'art, de l'élégance, de la beauté, de la physionomie et même de la forme féminine.

Car aussi bien que la femme trahit dans son sourire et dans son geste l'atmosphère morale de son temps, elle arrive, sous l'empire de certaines modes et de certaines mœurs, à modifier non seulement la ligne de son corps, mais jusqu'à son volume et son architecture. Ne faut-il pas savoir toute la malléabilité héroïque et paradoxale de la chair féminine pour reconnaître des femmes de la même race et du même pays

dans ces créatures qui, également délicieuses sous ces accoutrements divers, ont pu passer de la crinoline à la robe plate, du buste court aux longues tailles, des poitrines opulentes à l'effacement volontaire, des falbalas compliqués et déformateurs aux cambrures de la fidélité la plus troublante?

C'est pourtant en l'espace d'une seule génération que ce bouleversement de la structure féminine s'est accompli. La mère a eu le temps de voir sa fille se façonner peu à peu un corps tout différent du sien. Mieux encore, il est des femmes qui, passionnément dociles à tous les artifices de la mode pour prolonger l'illusion de la jeunesse, peuvent se glorifier d'avoir deux ou trois fois renouvelé la forme de leur personne!

Plus souvent peut-être elles changèrent d'idées, de sentiments et de goûts. Toutes métamorphoses qui s'inscrivent peu à peu sur les visages et qui nous laissent voir combien, depuis trente-cinq ans, l'expression de la physionomie féminine s'est modifiée.

Bien entendu, nous ne parlons pas des dissemblances superficielles qui proviennent d'un changement de mode ou de coiffure. Il est trop certain que, par exemple, les cheveux recouvrant le front, qu'ils soient étalés à plat ou frisés comme ceux d'un caniche, rendirent la femme bien différente de ce qu'elle fut au temps des nattes, des hauts chignons et des boucles retombantes. Ce ne sont que des modifications tout extérieures, qu'une autre fantaisie annule avec prestesse. Mais les métamorphoses les plus saisissantes sont celles qui résultent du regard, du sourire, de la quiétude ou de la grimaçante mobilité des traits, et qui ont leur cause dans la vie intérieure, elle-même déterminée par les mœurs et l'atmosphère d'une époque. Si une élégante d'aujourd'hui ne rappelle en rien, par la ligne du corps, par la toilette et le maintien, une élégante du second Empire ou des premières années de la République, il n'est pas douteux non plus qu'elle n'a plus la même âme, les mêmes pensées, les mêmes habitudes. Leurs portraits successifs nous en laissent le témoignage. Et si certaines femmes considèrent avec un peu de méditation leurs propres portraits d'il y a trente ans, elles doivent avoir quelque mal à se retrouver elles-mêmes sous cette physionomie ancienne qui révèle un état moral tout autre.

Pour donner toutes les raisons de ces différences, il faut dire aussi que la vision et la manière des artistes se modifient également selon les idées d'alentour. Ils s'adaptent à la sensibilité de leurs contemporains. Chaque temps a sa peinture, qui correspond à sa littérature, à sa musique, à ses mœurs, à ses goûts. Et, à moins qu'il ne s'agisse d'un chef-d'œuvre de vérité, d'expression, d'harmonie, qui ne doit rien au charme de la mode et défie ses sautes fantasques, l'évolution de l'art pictural concourt aussi à nous faire mieux sentir ces rapides changements de la physionomie humaine. Par exemple le réalisme étroit et sec de Bastien-Lepage ne donne-t-il pas sa date à un portrait de femme, aussi exactement que le peuvent faire la coiffure et les toilettes de l'époque?

Seuls les vrais maîtres, puissants et originaux, évitent cette disgrâce. Un visage peint par eux a tant d'expression, rayonne d'une telle vie intérieure, nous livre son secret par un dessin si serré et si vigoureux, par le prestige d'une couleur si délicatement ou si somptueusement harmonieuse, que les détails de costume et toutes les particularités extérieures disparaissent. On ne songe plus qu'à l'humanité profonde traduite avec cette robuste ou subtile magnificence.

***

Même dans une exposition rétrospective et choisie comme le petit Salon de Bagatelle, peu nombreuses sont les œuvres d'une telle beauté. Hélas! ce ne sont pas toujours celles que l'on regarde le plus! Enthousiastes et prolixes pour quelques contemporains que l'histoire ignorera, certains critiques ont fort négligemment parlé de Carpeaux et de Courbet. Il est vrai qu'en revanche on montra beaucoup de zèle à ressusciter Cabanel, ou tout au moins, car cet artiste consciencieux n'est pas tout à fait un disparu, à remettre en vogue sa gloire académique.

Devant ses trois portraits, où se résument tous ses mérites et où ses défauts apparaissent non moins, retentissent chaque jour les plus amusants cris d'extase. C'est la découverte de ce printemps. Les jeunes femmes d'aujourd'hui ne connaissaient

ce peintre de la femme que par les propos de leurs mères. Bien que beaucoup d'entre elles, charmantes névropathes, soient prêtes à se faire pourtraire par les peintres attitrés du vertige moderne, elles raffolent de sa « distinction » et de sa sentimentalité. Or il n'est de réelle distinction que celle qui vient du caractère. L'autre, qui n'est qu'un faux semblant, résulte de l'attitude et, en art, ne s'obtient que par l'effacement et la fadeur. Mais beaucoup de gens sont dupes de cette apparence ou de ce subterfuge. On les surprendrait beaucoup si l'on pouvait leur dire que, en s'émerveillant d'une certaine distinction factice, ils sont à peu près dans l'état d'esprit des spectateurs de l'Ambigu ou des lecteurs de romans-feuilletons qui admirent « la grâce aristocratique » du comte, héros de l'aventure, et ont une invincible tendance à trouver « bien écrits » les passages où il est en scène.

C'est peut-être le grand air, le charme, la pureté et la noblesse de la plupart des femmes peintes par Cabanel qui font trouver « bien peints » les portraits, d'ailleurs riches d'estimables qualités plastiques, où il nous les représente. Évidemment Cabanel eut d'assez précieux dons de peintre. S'il n'est pas un de ces grands artistes qui exprimèrent la vérité profonde des sentiments humains dans une forme neuve et puissante, il a parfois les mérites d'un adroit, fin et bon artisan. Ainsi peut-on ne pas admirer les belles mains, si joliment veinées sous leur peau transparente, et la chair lumineuse des bras, qui sont les meilleures parties de ce froid et sec portrait de madame la duchesse de Luynes et de ses enfants ?

Peut-être Cabanel ne durera-t-il que par certains morceaux de ce genre, qui, dans ses portraits, nous consolent des visages inexpressifs, des corps dont on ne sent ni la souplesse, ni la forme vivante, ni la tension nerveuse, des draperies raides et sans faste de couleur, devant lesquelles il campe ses personnages. En raison de l'effrayante rapidité avec laquelle disparaissent tant de peintres un moment célèbres, il en est peu dont on puisse dire, vingt ans après leur mort, que certains morceaux sauveront leur mémoire. Et cette constatation — qu'il nous est très agréable de pouvoir faire — diminue notre regret d'avoir été contraint, par cette nouvelle fantaisie du snobisme contemporain, d'écrire tout notre sentiment sur l'art

d'un honorable peintre dont le souvenir, assez peu obsédant, semblait pour toujours à l'abri et des ferveurs téméraires et des polémiques.

***

Ces dithyrambes sont surtout fort imprudents à une exposition qui nous offre le régal de quatre merveilleux bustes de Carpeaux, d'un magistral portrait de Courbet, de quelques émouvantes effigies de Ricard et d'une vivante figure de femme de Manet, pour ne parler que des grands artistes morts.

C'est vers ceux-là que doivent aller l'enthousiasme et la gratitude, car ils nous révèlent, à force de vérité et de pénétration, un peu du mystère féminin, et, par la beauté du dessin, la magie de la couleur, l'acuité de l'expression et les harmonieux arrangements décoratifs, ils nous donnent les plus nobles joies d'art.

Pour Carpeaux, il ne faut pas se lasser de redire que c'est un des trois ou quatre plus grands sculpteurs de l'école française. On ne se donne vraiment pas assez le plaisir de contempler les quelques chefs-d'œuvre qui le représentent au Louvre, à l'avenue du Luxembourg, sur la façade de l'Opéra. Que de Parisiens n'ont jamais levé les yeux vers son bas-relief du Pavillon de Flore, d'une grâce si jeune, d'un mouvement si souple, d'une si fraîche et si délicieuse inspiration! A l'exposition centennale de 1900, il apparut, avec Rude, comme l'un des triomphateurs du siècle. Chaque fois que l'on veut bien nous montrer l'un de ses bustes, nous éprouvons la forte émotion des œuvres éternelles. C'est le frémissement même de la vie. Le regard est lumineux, le sourire plisse les lèvres et les fossettes des joues. Dans chaque trait, si mobile et si souple, le caractère du personnage s'inscrit. Et quelles interprétations délicates, intelligentes, harmonieuses, de la vérité! Nul plus que lui ne la respecte, mais il y joint la plus adorable poésie, celle qui se dégage tout naturellement du réel pour en accentuer la signification. Si vivant et si sincère que puisse être un buste de Carpeaux, toujours l'artiste s'est ingénié à le rendre décoratif par tel ornement, guirlande de fleurs, boucle

de cheveux, caresse de dentelle ou de fourrure, qui en complète l'élégance ou la charmante gracilité.

Peut-on rêver plus exquise évocation de la jeunesse allègre et spirituelle, de l'amour vainqueur et sûr de lui-même, que ce buste de mademoiselle Fiocre, prêté à l'exposition de Bagatelle par la Bibliothèque de l'Opéra? Jamais l'intelligence lucide et volontaire de la femme fut-elle mieux traduite que par le beau front renflé et les larges yeux, si magnifiquement ouverts sur le monde, de madame M...? Enfin seul un très grand artiste, au talent souple et varié, était capable de rendre, avec une égale maîtrise l'espièglerie malicieuse d'une toute jeune fille dont le visage rayonne de joie confiante, et, comme dans le buste de madame Chardon-Lagache, la grave et méditative sérénité d'une femme qui, d'un cœur fort, a reçu les inévitables leçons de la vie.

De même le portrait qui, seul ici, représente Courbet, suffit pour donner une fois de plus la certitude que ce réprouvé d'hier, peut-être encore un peu d'aujourd'hui, — car on s'obstine à lui marchander la gloire qui lui est due, — est non seulement un des plus beaux paysagistes de l'époque moderne, mais aussi, mais surtout, un de nos plus grands peintres de figures. Lorsque la critique a la chance de rencontrer une toile aussi parfaite que ce portrait justement célèbre de Marie Croq, dit *la Femme aux gants*, elle a le devoir d'en profiter pour redire, avec la passion que l'on doit mettre à un acte de justice, toute l'importance de l'œuvre de Courbet, sa profondeur, son charme de vérité qui allie si bien la grâce à la force, la vigoureuse beauté de son dessin et la magnificence sévère de sa couleur. L'histoire ne pourra méconnaître que l'art de Courbet est l'un des plus significatifs et des plus originaux du XIXe siècle. Il marque avec éclat le triomphe du vrai.

S'il est dans son œuvre des figures plus séduisantes, d'une plus chaude langueur, comme les *Demoiselles des bords de la Seine*, que M. Henry Lapauze vient de conquérir pour le Petit Palais, ou d'une plus fraîche et plus délicieuse poésie, comme les *Fiancés* du Musée de Lyon, il n'en est pas où se résume mieux qu'en ce portrait de *la Femme aux gants* l'art vigoureux, expressif, sobre et pourtant somptueux du maître d'Or-

nans. Donnons-nous donc la joie d'admirer la grave expression de cette femme à la figure mate, dont les grands yeux de rêve brillent d'un éclat fiévreux dans le mystère des orbites profondes, le merveilleux modelé des joues, du menton, de tout ce visage si beau de passion dans l'enveloppement des cheveux noirs qui lui font comme une auréole de ténèbres. La pensive beauté de la tête fascine nos regards, mais n'empêche pas de goûter la logique et forte construction de tout le portrait, l'harmonie sévère que la robe toute noire fait avec le vert sombre du châle des Indes sous lequel le corps dessine sa forme vivante. Ensemble d'une magnifique et chaude austérité où les belles mains, où la chair lumineuse des bras, avec leurs rouges guirlandes de corail, mettent des touches si ardentes de vie et de joie.

C'est pour les mêmes qualités — et pour d'autres encore — que l'on s'arrête avec plaisir devant les portraits d'Édouard Manet, cet autre bafoué d'hier dont, au Musée du Louvre, l'*Olympia*, plus honnie encore que glorieuse, apparaît depuis quelques semaines comme un si tranquille chef-d'œuvre au milieu d'autres chefs-d'œuvre classiques.

Le pastel qu'il fit d'après l'expressive et rayonnante beauté brune de madame Émile Zola, alors une toute jeune femme, est superbe d'éclat, de vérité et de franchise. Enfin son portrait de madame X..., au visage si prodigieusement modelé dans la lumière, a la splendeur de la vie elle-même, avec la concentration, avec l'intensité que le très grand art peut conférer au réel. Œuvre sobre, magnifique et puissante qui nous montre à coup sûr ce que Manet doit aux maîtres espagnols, mais nous laisse voir aussi tous les dons personnels qu'il sut ajouter à leur enseignement.

Les hauts mérites qui font de Ricard un si émouvant artiste ne diffèrent pas des qualités de Manet autant que le ferait croire peut-être un examen rapide. Sa sensibilité est à coup sûr tout autre. Moins soucieux de peindre un visage dans l'éclat de la lumière, il cherche plutôt à en traduire la vie intérieure par le charme d'un doux enveloppement. Il excelle à en donner la grâce intime. S'il n'a pas autant de franchise, de vigueur,

de hardiesse, — ce qui, d'ailleurs, n'eût guère convenu à son art recueilli, — il possède plus de suavité et de profondeur.

On pourrait dire de lui que c'est un peintre de l'âme, si une sorte de discrédit ne s'attachait désormais à ce terme, beaucoup trop littéraire, dont on a fait abus pour justifier l'indigence de médiocres peintres à prétentions philosophiques. Mais à l'expression de la vie intérieure Ricard ne sacrifie jamais les mérites plastiques. Si secrètes et rêveuses que soient les femmes peintes par lui, il ne néglige rien des grâces de leur chair. C'est par leurs beaux regards de méditation, par la fleur entr'ouverte ou repliée de leurs lèvres, qu'un peu de leur âme se révèle à nous. Respectueux de la femme, il ne la représente qu'avec une tendresse grave, qu'avec la plus délicate sensibilité de poète. Mais, si dévotement qu'il la baigne d'ombre et de lumière douce, c'est tout de même à force de vérité, de robuste et sobre dessin, qu'il parvient à rendre le caractère de sa beauté.

Avec quel charme il sut exprimer la séduction de madame Henry Fouquier qui, toujours si belle sous ses cheveux blancs, émerveilla les contemporains de sa ravissante jeunesse par le dessin si pur de son visage, par la spirituelle douceur de son regard et par l'enchantement du plus joli sourire de bonté! Par un simple et calme chef-d'œuvre elle est évoquée dans toute sa grâce de jeune femme heureuse qui porte à travers la vie, le sourire aux lèvres, son beau rêve intérieur.

Les figures pensives de Ricard nous font songer aux nobles visages de méditation que Fantin-Latour peignit avec un art plus austère, plus froid, mais avec tant d'expressive sincérité. Tout en sachant fort bien qu'il ne pouvait être représenté à cette exposition rétrospective d'une Société à laquelle il n'appartenait pas, nous ne pouvons que regretter son absence, et celle de Renoir, ce peintre des grâces de la femme, de sa chair en fleur, de ses regards mutins ou langoureux. Peut-être aurait-on pu trouver aussi quelque beau portrait de Puvis de Chavannes pour rappeler avec quel dessin précis et serré, avec quelle noblesse et quelle émotion contenue ce grand décorateur sut interpréter le visage féminin. Deux petites toiles de Corot, peu caractéristiques de la douceur avec laquelle il traitait la chair de la femme, ne suffisent pas, malgré les magnifiques

tons rouges et noirs des costumes, à faire connaître le peintre de figures que sut être ce paysagiste. Carrière, à qui nous devons tant de femmes pensives, anxieuses, pathétiques, tant de jeunes filles gracieusement attentives à la vie qu'elles découvrent, de si beaux fronts lumineux, des regards tout brillants de réflexion ou de curiosité, méritait d'être représenté ici par quelqu'une de ses plus émouvantes images de mère ou d'aïeule.

*
* *

D'Albert Besnard un solide et vivant portrait, d'une couleur chaude, résume à merveille les dons, la sensibilité, la pénétration, la conscience de cet évocateur si délicat du charme féminin. Avec quelle intelligence et avec quel goût il représente cette femme du monde dans le décor de luxe qui s'accorde si bien avec son élégance! Comme il sut aussi découvrir et réaliser les somptueuses harmonies de tons qui convenaient le mieux à cette rayonnante apparition! Peinte en costume de soirée, madame George Duruy se silhouette sur un fond de fleurs et de tapisserie qui précise l'impression de fête mondaine. Toute baignée de lumière blonde qui joue sur son frais visage, qui frôle l'étoffe chatoyante de sa robe, elle semble s'avancer, d'un alerte mouvement, à travers ces bouquets et ces jolis meubles, vers d'autres fleurs, vers quelque brillant brouhaha de plaisir. Le corps est admirable de vie et de souplesse dans la plénitude de ses formes. Et quelle pâte somptueuse, libre et franche, pour bien donner en pleine lumière l'éclat de la forte jeunesse!

Mais peut-être cette œuvre, d'une si belle tenue et qui fait honneur à Besnard, n'est-elle pas le plus personnel de ses portraits. Nous en connaissons quelques autres où, avec un égal souci de la construction, la même richesse de couleur, son originalité si brillante apparaît mieux encore. Albert Besnard, qui sut se renouveler sans cesse et fit preuve de la plus charmante invention dans les divers genres de peinture où sa fantaisie et ses dons le poussèrent, est le créateur de ces souples et radieux portraits de femmes peintes dans toute la magnificence de leur beauté, soit sous la féerie des lustres, soit dans le

fluide enveloppement de lumières plus intimes, soit encore sous la caresse vaporeuse et diffuse du jour, parfois même, comme dans le célèbre portrait de madame Roger Jourdain, sous le double éclairage des lampes et des dernières lueurs du soir qui s'unissent, en un saisissant contraste, sur le visage et sur la toilette.

Portraits du plus aigu modernisme que ces effigies de femmes nerveuses, trépidantes, reflétant sur leur personne les lumières qui rayonnent autour d'elles. Art de la plus neuve et plus séduisante subtilité.

Le portrait de madame Roger Jourdain ayant été beaucoup vu, peut-être aurait-on pu nous montrer ici le fantastique et pourtant si réel portrait de Réjane, chef-d'œuvre de vie, de mouvement et de couleur, page éblouissante de la peinture contemporaine, — ou encore le magnifique portrait de la princesse Mathilde, si expressif et si noblement construit, d'une lumière si fluide, qui, en ses chaudes harmonies rouges, évoque vraiment la majesté d'une femme qui régna, par les dons du cœur et de l'esprit, sur une élite.

C'est également une œuvre bien originale et délicieuse que ce portrait de jeune fille par Raffaëlli. Quel pimpant et discret décor de fête pour y dresser cette silhouette de grâce! Ravissante toile où le célèbre peintre des banlieues et des sordides figures prouva quand il le voulut, ou plutôt quand ses émotions personnelles le firent s'intéresser aux aspects élégants de la vie, qu'il était capable aussi des plus exquises délicatesses. Comment d'ailleurs auraient pu en douter ceux qui savent toutes les finesses dont ses œuvres les plus âpres s'embellissent? Depuis longtemps ils avaient eu maintes occasions d'admirer la douceur nuancée du ciel dont s'illuminent parfois ses plus sévères paysages, les jolies verdures qu'il se plaît à faire frissonner parmi les gravats et les bicoques des fortifications. Aussi ne furent-ils pas surpris lorsqu'ils retrouvèrent les mêmes qualités mises par Raffaëlli au service de motifs plus aimables.

Ce portrait, si charmant de fraîcheur virginale, fit dès le premier jour une grande impression que l'exposition de Bagatelle n'a pas diminuée. Et pourtant avec quel sans-gêne on pastiche, depuis cette époque, les délicieuses harmonies de

blanc sur gris que Raffaëlli sut si bien réaliser pour traduire la grâce quasi florale d'une toute jeune fille dans le monde! Assise en une attitude qui la révèle libre de ses mouvements et prête à s'élancer, elle regarde avec un sang-froid diverti, avec autant de curiosité que de plaisir, la farandole à laquelle sa jeunesse ne demande qu'à prendre part. Dans ce décor gris clair, où les tons bleutés du tapis, où la neige rosée d'un bouquet et les fleurs d'un éventail mettent seuls quelque variété de couleur, c'est une adorable vision que cette jeune fille si vivante en sa grâce candide et heureuse. Les imitations que l'on nous prodigua de cette œuvre n'en ont pas affaibli le charme si neuf et si délicat. Tout au contraire, les dix ans qui viennent de passer sur elle en font mieux apparaître la beauté.

***

Le grand portrait d'Henri Regnault, d'une si belle lumière en sa majesté décorative, les visages d'un éclat un peu trop superficiel de Paul Baudry, les femmes peintes, avec un si délicat respect de leur charme, par Édouard Dubufe, quelques figures de Couture brossées avec vigueur dans la lumière, les portraits d'Élie Delaunay, si délicieux de goût (en particulier celui où madame Legouvé-Desvallières est parée de si jolis rubans bleus, avec un splendide œillet rouge au corsage) nous rappellent assez bien les mérites divers de ces artistes morts.

C'est avec admiration et plaisir que l'on s'attarde devant le portrait souple et d'une si lumineuse vérité que madame Berthe Morisot, restée si délicieusement femme dans sa forte et originale maîtrise, fit de madame Léouzon-Le Duc. Avec quel intérêt aussi on examine le regard clair, le visage impérieux et noble, les mains magnifiquement peintes d'une aïeule portraiturée par M. Roll, la sobre et grave beauté de miss Caermichael par M. Aman-Jean, la figure si animée de madame John Lemoinne par M. Jacques-Émile Blanche, la silhouette d'une Parisienne au regard fin et tendre, madame Eugène Fasquelle, par M. Maurice Éliot, et l'émouvant *Portrait de ma mère*, de

M. Lerolle, où se retrouve peut-être un souvenir de Fantin-Latour, mais qui est l'une des plus belles œuvres de ce peintre.

La gravure originale où M. Mordant exprime si bien le magnifique éclat d'une beauté brune prouve une fois de plus le vigoureux créateur qu'il peut être, aussi bien d'ailleurs que M. Waltner, grand artiste du burin, représenté seulement à cette exposition par une eau-forte d'après Millais.

Si l'on salue avec déférence les bustes de Clésinger et de Franceschi, les visages d'autrefois et d'hier qu'ils sculptèrent avec tant de vérité ou de noblesse, c'est avec joie que l'on retrouve des figures de la vie moderne en quelques bustes admirables de volonté hautaine ou de grâce rayonnante qui rappellent ici le grand art de Rodin, — dans un virginal buste de Dampt, d'une expression profonde et malicieuse, dans les terres cuites de madame Charlotte Besnard, qui nous montre des jeunes femmes d'une intelligence et d'une bonté volontaires, dans une tête de jeune fille, charmante de douceur pensive, par M. Camille Lefèvre. C'est avec le plus vif intérêt que l'on regarde les fines statuettes de M. Dejean, d'une grâce si vivante, la Loïe Füller de M. Pierre Roche, souple et contorsionnée au milieu des étoffes qui palpitent autour d'elle comme une flamme, enfin les médailles et les plaquettes où M. Henry Nocq fixe avec tant de goût et un si juste sentiment décoratif le caractère de ses modèles.

*
* *

Toutes ces figures de naguère, dont la plupart sont encore, par bonheur, d'agréables figures d'aujourd'hui, et tous ces rappels d'un passé peu lointain, mais déjà si différent de notre présent, attendrissent les uns, séduisent les autres. Oh! le parfum des années mortes! On le perçoit avec émotion, même lorsqu'on ne l'a pas respiré soi-même pendant sa jeunesse, car il vous rappelle tant de chers disparus qui sans doute en furent enivrés.

Mais, si aimables que soient modes et physionomies, il ne

faut pas qu'elles nous rendent injustes pour les silhouettes et les costumes féminins d'aujourd'hui. Le souvenir du XVIIIe siècle lui-même, mille fois plus adorable à ce point de vue que les plus charmantes époques qui suivirent, ne doit pas nous faire mépriser les grâces de notre temps. Nous n'avons rien à envier ni pour la beauté spirituelle ou langoureuse des femmes, ni pour la souplesse de leurs lignes sous la joliesse des attifements, ni pour l'harmonieuse fantaisie de leurs toilettes. Si le XVIIIe siècle inspira de délicieux peintres qui en comprirent à merveille la féerie, le nôtre, avec sa joie un peu convulsive, son luxe raffiné et son vertige de plaisir, avec l'ardeur des passions inscrites sur les visages, avec la beauté souriante ou tragique de ses aspects, offre les plus favorables thèmes au labeur de nos artistes.

Et, pour ne parler que de sa grâce, au sortir même de l'exposition de Bagatelle, sous les arbres du parc et ensuite dans les allées du Bois, on est tout de suite frappé des spectacles où elle triomphe. Sous le dôme des ombrelles qui les enveloppent de la douce lumière de leurs reflets, les femmes, étendues dans les voitures avec une nonchalance d'idoles, ou ravissantes par leur souple prestesse si elles sont à pied, nous réjouissent des plus magnifiques visions. Jamais elles ne s'habillèrent avec plus de fantaisie et de goût, avec un plus délicat respect des lignes de leurs corps. Jamais elles n'eurent de plus heureuses audaces dans l'arrangement des couleurs et le choix des souples étoffes qui précisent leur beauté sans trop lui ravir de son mystère. Ce sont de grandes fleurs harmonieuses et splendides de vie frémissante, qui passent pour notre enchantement. C'est pourquoi il nous semble que, si nos peintres et nos sculpteurs ne trahissent pas trop leur fiévreuse séduction et leur génie du costume, l'histoire de l'art reconnaîtra que jamais la femme ne fût plus éblouissante que la Parisienne d'aujourd'hui...

Mais craignons de tourner — déjà! — au vieux monsieur qui, pour les expositions rétrospectives de l'avenir, prépare ses attendrissements de plus tard en face des visages et des modes de sa jeunesse!

GEORGES LECOMTE

QUESTIONS EXTÉRIEURES

VERS BAGDAD[1]

IV

Un grand pont sur l'Euphrate ouvrira la quatrième section. A cette hauteur de Djerabolous, le fleuve est encaissé en des rives abruptes : l'été, on le passe presque sur les pierres émergentes; l'hiver, il a six et huit mètres de profondeur. Les berges calcaires offriront au pont de solides culées; il sera facile d'implanter les piles dans le lit rocheux. Ce travail sera donc important, mais aisé, du jour où le rail de la troisième section amènera les fers et ciments débarqués au wharf de Mersina.

Au delà de l'Euphrate, on entre en Mésopotamie, dans « l'Ile », sur un terrain plat et solide, dont le calcaire forme la base. Les Arabes appellent *As-Sawad*, « Pays Noir », la plaine irakienne que les alluvions des Fleuves ont constituée au-dessous de Bagdad; en amont de Bagdad, on pourrait appeler « Pays Blanc » la plaine mésopotamienne, où les craies, les gypses, les terrains de toutes blancheurs émergent presque partout à fleur de sol. La ligne traversera, droit d'ouest en est, le nord de cette plaine : trois cents kilomètres de steppe ondulée, bosselée de collines calcaires et de buttes volcaniques, striée de rivières presque parallèles, qui descendent

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 mai et du 1er juin.

toutes vers le sud et qu'il faudra franchir par une série de petits ponts. Les ruines de Harran et de Ras-el-Aïn offriront deux étapes, aux kilomètres 100 et 180, sur les deux rivières les plus importantes, le Balik et le Khabour. Au bout de ce ruban, se dresse le Taurus des Moines, *Et Tor Abdin*, qui sépare de cette plaine euphratique les vallons du haut Tigre et dont les escarpements tournés vers le sud abritent les jardins de Nisibis et de Mardine.

Djerabolous sur l'Euphrate est à la cote 370 environ; Nisibis au pied du Tor est à la cote 500; dans l'intervalle, ni les rivières ni les collines n'obligeront à de grands travaux d'art. La construction pourra marcher très vite, si les Kurdes et les Bédouins veulent y consentir : ce pays leur appartient.

***

Du fond de l'Arabie, à travers les déserts du Nefoud et de Syrie, depuis les oasis du Nedjed, du Hedjaz et même de l'Yémen jusqu'aux « Terres Promises » de Canaan, du Liban et des Fleuves, les moutonniers et chameliers ont toujours mené la vie nomade; les oasis du désert fournissent à leurs troupeaux les pâtures d'hivernage, tandis que, l'été, ils ne trouvent d'herbe et d'eau qu'aux approches des monts et des terres cultivées [1] :

Ce serait une erreur de croire que la pénétration des éléments arabes date seulement de la conquête musulmane. L'élan qui permit aux musulmans (636) d'envahir la Syrie [et la Mésopotamie] et de déborder ensuite vers l'est, jusqu'au centre de l'Asie, vers l'ouest, par delà l'Afrique du nord, jusqu'en Espagne, a marqué l'apogée de la puissance arabe; il apparaît comme un événement anormal par son ampleur; mais il répond à un mouvement normal des populations arabes qui tendent continuellement à pénétrer, et, même, à s'installer en territoire sédentaire... M. Winckler considère l'Arabie comme l'habitat primitif des Sémites : par flots successifs, Babyloniens, Cananéens, Assyriens, Araméens seraient sortis de l'Arabie, à la façon de l'invasion musulmane.

Le désert de Syrie qui s'avance vers le nord jusqu'à l'Euphrate fait essentiellement partie du domaine arabe. La vaste steppe calcaire

1. Voir là-dessus le mémoire de R. Dussaud, *les Arabes en Syrie avant l'Islam*, E. Leroux, 1907.

qui a nom Hamad (ou Hammada) est particulièrement propre à l'élevage du chameau, du cheval et du mouton. La proximité de pays civilisés et de villes importantes permet un écoulement avantageux des moutons et de leurs produits. En ce qui concerne l'alimentation en viande, on peut dire que le désert nourrit toute la Syrie. Les chameaux sont loués pour les caravanes et même pour les travaux agricoles. Par contre, le nomade demande au sédentaire des objets fabriqués et des céréales, blé ou orge.

Les migrations arabes ont la régularité des saisons. Les tribus de grande tente passent l'hiver en Arabie, particulièrement dans le Nedjed. Au printemps, elles s'avancent vers le nord à la recherche des pâturages. Elles arrivent ainsi en bordure des territoires sédentaires : quand le soleil a brûlé l'herbe courte de la steppe et tari la plupart des puits, à ce moment la moisson est achevée en territoire sédentaire; les nomades pénètrent dans les champs et les brebis broutent les chaumes de froment ou d'orge; ils envahissent aussi les prairies naturelles.

Chaque tribu nomade a donc ses campements d'été au milieu des sédentaires ou dans leur voisinage. Chaque *cheikh* (ancien, chef) de tribu est lié par la *khouwwé* (pacte de fraternité) avec les *cheikhs* d'un ou de plusieurs villages. La *khouwwé* est la coutume qui règle les rapports entre sédentaires et nomades. Quand le sédentaire n'est pas fortement protégé par son gouvernement, le nomade exige non seulement le libre usage des champs après la récolte, l'accès dans les prairies naturelles et la faculté de s'abreuver aux puits et aux cours d'eau, mais il impose encore un tribut en nature. En revanche, il accorde sa protection au sédentaire contre les razzia des tribus voisines : c'est à la faveur de cette coutume que les chefs nomades ont parfois pris le pouvoir dans les villes voisines du désert.

Durant toute l'histoire, nous retrouvons ces mêmes relations des nomades et des sédentaires qui, tous Sémites, ne sont ni de races ni de langues distinctes, mais ne diffèrent que de vie. Les nomades gardent seulement plus purs le sang et l'idiome des aïeux; le sédentaire se mésallie à toutes les filles des « nations », comme disait Israël, et mélange sa langue arabe de mille emprunts étrangers. Il faut bien voir cette parenté, sous la différence des noms dont ces peuples se sont les uns les autres gratifiés. Suivant le terme dont les sédentaires ont successivement désigné le désert lui-même, *araba*, *sahra*, *badié*, l'histoire (c'est du moins l'opinion peut-être fantaisiste, mais séduisante, de quelques arabisants) a connu des *Arabes*, des *Sarrasins* et des *Bédouins*; mais tous ces termes sont syno-

nymes pour désigner les mêmes pasteurs du désert et de tout le désert[1].

Les Beni Israel se souvenaient d'avoir passé par cette vie nomade avant de connaître les douceurs de la Terre Promise. Des milliers d'autres tribus, avant eux et après eux, troquèrent tout pareillement la tente et les cailloux du Hammad pour les maisons et les bonnes terres de Damas, d'Émèse, d'Édesse, de Hira, de Koufa et de Bassorah. Dès la plus haute antiquité, des dynasties arabes régnèrent en Chaldée, et des bandes arabes formèrent le premier noyau des empires d'Assour. Les Dix Mille, dans leur marche vers Babylone, eurent à traverser une Arabie sur la rive gauche du fleuve, en pleine Mésopotamie, « dans l'Ile ». Si la conquête d'Alexandre, puis des Parthes rejeta ces pillards au désert, ils prirent ensuite leur revanche, à la faveur des neuf siècles de guerres qui, depuis les Antiochus jusqu'à Mahomet (IVe siècle avant-VIIe siècle après notre ère), saccagèrent le pays entre le Tigre persan et l'Euphrate gréco-romain : une Arabie s'installa à nouveau dans l'Entre-Fleuves, monta au long du Balik et du Khabour, et ces terres fertiles, où des villes assyriennes, grecques et romaines dressent encore leurs taureaux ailés, leurs colonnes et leurs voûtes en ruines, devinrent un *Sahra*, une steppe désertique au pouvoir des Sarrasins.

De proche en proche, cette invasion antéislamique arriva jusqu'au pied du Taurus : toute la Mésopotamie fut partagée entre les douars de Modar, de Rebiah et de Bekhr, qui avaient leurs marchés principaux à Rakka sur l'Euphrate, à Amida (aujourd'hui Diar-békir) sur le haut Tigre et à Nisibis dans l'intervalle. La conquête musulmane, qui survint, fut d'abord l'apogée du Bédouin; mais elle amena bientôt une renaissance des villes et de la vie sédentaire. Citadins et nomades, convertis à la même foi, obéissant au même Khalife, connurent quelques siècles de paix. L'Arabe, entré de force dans les terres

1. Cf. R. Dussaud, *op. laud.*, p. 2 : « Par le mot « Arabes », il faut entendre, non pas les habitants de l'Arabie, mais uniquement les nomades qui parcourent le centre et le nord de l'Arabie et tout le désert de Syrie. Ainsi les populations sédentaires du sud de l'Arabie ne sont pas des Arabes. Les rois himyarites qui dominaient en ces régions s'intitulaient rois de Saba, de Raydan, de Hadramaut, de Yamanat et de *leurs Arabes*, c'est-à-dire des nomades qui pénétraient sur l'un ou l'autre de ces territoires. »

cultivées et dans les villes, se fixa, se fit cultivateur et caravanier; c'est le phénomène qui se renouvelle, chaque fois que le sédentaire peut imposer sa règle au nomade ou que l'Arabe, au contraire, peut conquérir un pan de terre arrosée :

L'état de guerre, qui oblige les troupeaux à la fuite, pousse [les tribus] à détruire les points d'eau : n'occupant plus les mêmes territoires, elles renoncent aux travaux d'amélioration et se détournent de toute culture, d'où un épuisement rapide du sol. Mais il ne faut pas prétendre que les nomades ignorent l'agriculture ou qu'elle soit sans valeur pour eux. Quand ils sont assurés de pouvoir récolter, ils savent parfaitement choisir certains points comme la Rouhbé, au pied du Hauran, ou les bords des vastes marécages de la basse Mésopotamie pour y semer du froment et de l'orge.

Le premier effet de la paix au désert est donc de réduire l'amplitude des migrations, de stabiliser les tribus dans des territoires déterminés. Un effet moins proche, mais également certain, est d'entraîner peu à peu le nomade vers des occupations qui lui étaient étrangères. L'état de guerre le tenait dans l'oisiveté. Le lien moral et matériel de la tribu s'affirmait rigoureusement dans l'autorité du chef, le culte commun, le groupement des intérêts en vue de la défense et de l'attaque, au point que l'idée de tribu absorbait celle de famille. Avec la paix assurée, ce lien se relâche. Un à un, les individus se détachent du groupe. Ils prennent du service dans l'armée; ils s'engagent pour le travail des champs, pour le transport des marchandises : les conditions de la vie favorisent leur installation en territoire sédentaire et les poussent à la vie agricole. On les voit alors construire des villages. Il ne reste pour l'élève des troupeaux que le nombre d'hommes nécessaire : le nomadisme des troupeaux se change en transhumance.

C'est un sujet constant d'étonnement pour le voyageur de rencontrer, sur toute la frontière orientale de la Syrie, dans des contrées aujourd'hui désertes, des villages en ruine qui datent de l'époque romaine : pourtant les Romains n'installèrent pas de colonies dans cette région; l'onomastisque des inscriptions prouve que cette population sédentaire fut un apport du désert [1].

Les Romains avaient possédé au delà du Liban une « Arabie » réduite en province, qu'ils avaient ceinturée de fortins pour la protéger contre les nomades et qu'ils avaient sillonnée de routes [2] pour la commodité de la défense : dans la politique

1. R. Dussaud, *op. laud.*, p. 67.

2. R. Dussaud, *op. laud.*, p. 8 : « Les Romains s'empressèrent d'élever des

ottomane d'aujourd'hui, les chemins de fer doivent remplacer ces chemins de pierre romains, et c'est là une politique vraiment khalifale, car les premiers Khalifes n'en usèrent pas autrement. Mais alors que les Romains ne se souciaient, pour les besoins du commerce, que de relier les villes des sédentaires ou les camps de la frontière désertique, les Khalifes, pour les besoins du pèlerinage, enfoncèrent leurs routes munies de citernes en plein désert, vers les Villes Saintes, à travers les Hammada et le Nedjed. Sur ces routes, l'afflux des pèlerins créa un commerce intense entre les Villes et les extrémités du monde. La clientèle arabe s'étendit des passes de la Mongolie aux « ports » des Pyrénées, et des rives du Volga aux rives du Niger. Bagdad et les cités des Fleuves devinrent pendant cinq siècles les grands bazars de cet islam; leurs caravanes rayonnaient sur les quatre points cardinaux, ouvrant des marchés, des entrepôts et des ateliers à chaque étape, repeuplant surtout les deux routes fluviales ou les traverses mésopotamiennes; du VIIIe au XIIe siècle de notre ère, cette Mésopotamie arabe fut de nouveau cultivée et plantée [1].

Mais aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, les cyclones turcs et mongols refirent table rase : le nomade reprit son avancée, qui a duré jusqu'à nous. Durant les cinq ou six derniers siècles, une série de lents empiétements ou de brusques invasions lui ont rendu presque tous ses douars d'autrefois; le Diarbekir, les « Douars de Bekhr » sont restés au pouvoir des

fortins en bordure des territoires sédentaires et, aussi, sur les principales routes qui s'enfonçaient dans le désert. Ils développèrent l'irrigation par la construction d'aqueducs. Ils embellirent les villes en traçant de larges voies et en érigeant de somptueux monuments. Enfin, ils mirent un soin particulier à améliorer le système de communications. Dès l'institution, en 106 de notre ère, de la province romaine d'Arabie, l'administration romaine construisit dans le Haurân un réseau de routes dont le centre fut Bostra, l'ancien emporium nabatéen devenu capitale de la province nouvelle. Ainsi fut transformé en voie romaine le chemin des caravanes qui, de Bostra, se dirigeait vers le sud par Ammân-Philadelphie et Pétra jusqu'au golfe Elanitique. Les milliaires, posés dès le temps de Trajan, qui ont permis de repérer cette route, la définissent : *via nova a finibus Syriae usque ad mare Rubrum*. De Bostra, une voie romaine menait à Adraa, une autre à Damas, une autre encore à Salkhad et de là à I'nak, à Qal'at Ezraq où s'élevait le dernier fortin à l'entrée du désert. Les caravanes en partaient pour gagner soit l'Arabie, soit la basse Mésopotamie. »

1. Voir là-dessus le savant livre de G. Le Strange, *The Lands of the Eastern Caliphate*, Cambridge, 1905.

Kurdes qui les avaient envahis; mais les douars de Modar et de Rebiah sont revenus aux mains du Bédouin qui les a consciencieusement dévastés et qui ne cesse de les agrandir. Les voyageurs européens ont noté depuis quatre cents ans la journalière progression des troupeaux et du désert, aussi bien sur le Tigre que sur l'Euphrate. Mais nous ne voyons que ce front d'avancée et nous ignorons le plus souvent quelle suite de chocs et de poussées l'animent par derrière, quelles guerres intestines de tribus à tribus, quelles surrections et quelles chutes d'empire au désert ont pour contrecoups ces exodes de vaincus ou ces invasions de conquérants, qui recommencent aujourd'hui ce que firent jadis les Beni-Israël, les rois d'Assour et d'Hira ou les Compagnons du Prophète. Les dernières grandes sorties arabes, dont l' « l'Ile » ait gardé le souvenir, sont du milieu et de la fin du XVIIe siècle.

A cette époque, deux masses de tribus, fédérées sous les noms de Chammars et d'Anézés, dévalèrent du Nedjed et, englobant ou chassant devant elles tous les Bédouins qu'elles rencontraient, vinrent pâturer dans « l'Ile ». Avec son flux et reflux de transhumance, l'été sur les Fleuves, l'hiver dans les oasis du Badiet-es-Cham, des Hammada ou même du Nedjed, cette marée continue d'osciller entre l'Arabie et la Mésopotamie. Elle continue de gagner vers le nord, d'annexer chaque année quelque nouvelle lisière de steppe à sa mer désertique : les Anézés sur l'Euphrate vont aujourd'hui jusqu'au pays d'Alep; les Chammars sur le Tigre ont atteint Mossoul et passent à la rive orientale. Aux rebords de ces deux masses fluctuantes, il est d'autres groupes moins importants, Moalis, Taïs, Kaïs, Beni-Tamim, Beni-Lam, etc., qui, tout en gardant la vie nomade, ne semblent pas soumis à l'annuelle marée, mais restent confinés dans un district : tantôt submergés, tantôt délaissés par le flux et le reflux, ils forment comme une série de flaques dormantes autour de cet océan agité [1].

On devine les rapports qui peuvent unir ces tribus autonomes. Depuis des siècles, les enlèvements de femmes et de troupeaux, les querelles de sources et de pâturages ont installé

1. Voir dans M. von Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum persischen Golf*, le chapitre XI du second volume.

la revanche du sang comme règle de vie non seulement entre les deux fédérations chammar et anézé, mais au sein de chaque fédération, entre les tribus, et dans chaque tribu, entre les familles et les tentes [1]. Chaque fédération, chaque tribu même comporte d'ailleurs des maîtres et des sujets ; suivant la fortune de la bataille, il est des vaincus, des groupes entiers, qui tombent dans une demi-dépendance et doivent au vainqueur une rente annuelle, dont le paiement ramène chaque année quelque petite guerre. Et chaque campement, — il en est de deux mille tentes, de dix ou douze mille individus, et il en est de dix ou douze tentes, de cinquante ou soixante personnes, — chaque campement obéit à un chef, *émir*, *cheikh*, *akid*, dont le pouvoir se transmet héréditairement ; mais c'est le caprice ou l'estime populaire qui, dans la famille régnante, élisent le cadet Abdallah plutôt que son aîné Abd-ul-Kérim, et ce même caprice renverse l'élu au premier échec, ou bien le groupe se disloque en deux bandes qui s'éloignent, chacune de son côté, derrière le cheikh de son choix, et la guerre civile ou familiale s'ajoute aux razzias et vengeances traditionnelles. A quelques semaines d'intervalle, la carte politique et dynastique d'une région est bouleversée : des alliances réunissent d'irréconciliables ennemis contre leurs parents les plus proches ; une tribu dominante tombe en sujétion ; de grands capitaines surgissent, dont la renommée va terrifier les villes du pourtour et qui s'évanouissent en quelques semaines.

Depuis quatre siècles bientôt, l'Ottoman, souverain nominal du pays sédentaire et du pays nomade, n'est parvenu qu'à s'imposer dans les villes extérieures, à pousser de loin en loin quelques reconnaissances dans le désert, ou parfois à établir des garnisons et des préfets aux passages des Fleuves, aux confluents des pistes de transhumance ou de caravanes. Mais il n'a jamais eu la force omniprésente qui oblige les nomades à se fixer, ni l'industrie et la richesse qui les attire à la culture des banlieues et au service des transports. Au cours du XIXe siècle, cependant, il a essayé de la force : les Anglais parlant d'établir leur chemin de l'Euphrate, la Porte entreprit d'occuper le parcours. Une petite armée descendit l'Euphrate,

1. Sur cette vie au désert, le livre d'A. Blunt, *Bedoin Tribes of Euphrates*, reste un inappréciable document.

d'Alep à Deïr-es-Zor, et construisit (1857) une forteresse en ce carrefour où la route fluviale est coupée par quelques grandes pistes du désert : c'est à Deïr, en effet, que les Bédouins passent le fleuve dans leurs annuelles montées et descentes entre sud et nord, et c'est à Deïr aussi qu'aboutissent les caravanes entre est et ouest — nombreuses jadis, très rares aujourd'hui — qui viennent de Damas et d'Homs, par les oasis de Palmyre, et vont à Mossoul et Mardin par les oasis du Khabour et du Singiar. Une autre expédition (1869-1870), envoyée de Bagdad par le *vali* Midhat-pacha, remonta jusqu'à Deïr en garnissant les passages difficiles de postes et de fortins : tout l'Euphrate fut ainsi bordé.

La géographie officielle compte parmi les préfectures de la Turquie d'Asie ce *moutessarifat* de Deïr[1]. Un préfet turc y réside en effet, mais son pouvoir s'arrête à quelques mètres de sa caserne et, noyé dans le flot des nomades, c'est à grand'-peine qu'il maintient ses communications avec Alep et Bagdad ; à chaque étape, il lui faut entretenir des *kellat* (fortins) ; presque chaque année, sa petite armée doit aller débloquer l'une de ses garnisons qu'assiège quelque *cheikh* rebelle. La géographie officielle évalue à cent mille kilomètres carrés l'étendue de cette préfecture — un cinquième de la France — et à cent mille habitants le chiffre de sa population : un habitant par kilomètre carré, sous la latitude de Chypre, dans une plaine sillonnée de fleuves et de rivières constantes, pourvue de sources et de lacs !

Pour remédier aux défaillances de ses soldats, Abd-ul-Hamid, essaya de sa politique religieuse : ses missionnaires tentèrent de ramener aux pratiques de l'Islam et à l'obédience khalifale les tribus dont la plupart vivent sans culte ni croyance ; mais les *cheikhs* n'accueillirent ces *mollahs* (religieux) que pour en faire des sortes de secrétaires politiques ou d'intendants, que leur science de l'écriture met en état de tenir les comptes et la correspondance[2]. Une école, *Aschiret Mektebi*, fut fondée à Constantinople pour dresser aux mœurs turques les fils de *cheikhs*. M. von Oppenheim vante le régime de cette

1. Cf. Vital Cuinet, *Turquie d'Asie*, II, p. 275.

2. Voir dans A. Blunt, *Bedoin Tribes of Euphrates*, I, p. 69, 110, 121, etc.

institution où chacune des grandes familles bédouines a dû envoyer quelques enfants : propreté, confort, gratuité, voyages payés, enseignement scientifique, historique et religieux, tout est combiné pour transformer ces jeunes Arabes « en fidèles sujets de Sa Majesté et en apôtres de la civilisation ». Il ne semble pas que ce résultat ait été encore obtenu [1]. Par des cadeaux, des titres de pacha ou la promesse d'une solde régulière, le Sultan a cru parfois décider les cheikhs à construire des villages et à défricher les admirables terres noires qui bordent les rivières. Mais tant que l'intérêt tangible et le gain immédiat n'apparaissent pas aux yeux des tribus, le nomade conserve son dégoût de la vie agricole, son mépris du *fellah* (laboureur).

« Avec la vie de *fellah*, la honte », disent ces chevaliers du désert, pour qui *fellah* est l'exacte traduction de notre *manant*. Cultiver ou faire cultiver et déroger, c'est tout un : le noble le plus « sang bleu », l'*asil*, qui dans son tube de fer-blanc porte au cou sa généalogie authentique depuis les Compagnons du Prophète et même au delà, n'est plus qu'un bâtard, un Turc, un chien, quand il mange à poste fixe le pain de son champ ou quand il troque pour un mur de pisé la toile de sa tente. Dans la pratique, les mésalliances avec des femelles kurdes ou citadines altèrent bientôt la pureté du sang *asil* chez les hommes comme chez les chevaux qui renoncent à la libre vie, et un Faris, un fils de ces « Bourbons » de la nation chammar, qui durant deux siècles furent la gloire du désert, devient un mulet turco-nègre, dès qu'il se laisse mettre au cou les décorations et le sceau de pacha, et vient croupir dans les sillons riverains du Tigre.

Le cheval, la grande lance, le chameau pomponné, la tente noire et ses piquets, — dont le nombre indique le rang exact de son propriétaire, — quelques tapis, un pilon pour écraser le café, une plaque de fer pour le torréfier ou pour cuire la farine et le son délayés, quelques chaudrons de terre et de métal : le véritable *asil* ne connaît pas d'autres bagages, et la lance surtout, la grande lance de douze pieds, indique du plus loin avec qui l'on peut frayer sans déchoir.

1. M. von Oppenheim, *op. laud.*, p. 80.

***

La montagne est pour le Kurde ce que la *badié* est pour l'Arabe. Les Assyriens connaissaient déjà ces montagnards indomptés, de race iranienne, semble-t-il, de langue indo-européenne et dont l'habitat principal fut toujours l'angle du Taurus arménien et du Djabal persan, entre la vallée du Tigre et les lacs d'Ourmiah et de Van, juste en travers des frontières actuelles de la Turquie et de la Perse. Sans être aussi nomade que le Bédouin, le Kurde transhume derrière ses troupeaux, l'été le ramenant aux « alpes », les neiges de l'hiver — ces montagnes du Kurdistan dépassent trois et quatre mille mètres d'altitude — le chassant vers le bas pays. Il a sa tente, lui aussi. Mais une moitié de la nation seulement vit toute l'année sous le ciel. L'autre moitié possède sur les terrasses des monts de gros villages en pierres sèches pour l'hiver, des huttes en branchages pour l'été, et cultive les vallons fertiles des deux Zabs que les neiges couvrent durant plusieurs mois, mais que les vents chauds et les fontes du printemps transforment en admirables vergers.

Tous les voyageurs[1] vantent la beauté, les verdures, la fraîcheur, les pâturages, les forêts, les eaux courantes et cascadantes de cette Arcadie asiatique, que chaque année les guerres emplissent de massacres et d'incendies. Même sédentaire, le Kurde reste un féroce compagnon ; il semble avoir gardé de son passé assyrien les vieilles recettes de tueries, d'écorchements et de tortures, dont nous voyons de si beaux tableaux sur les bas-reliefs de Ninive : le Turc a su mettre à profit le talent de ces bouchers, chaque fois qu'il a voulu exterminer quelque nation voisine, Nestoriens (1845), Yézidis (1847 et 1890), Arméniens (1895).

Les « braves » néanmoins, les vrais Kurdes — ce mot d'origine persane paraît signifier « l'homme fort, le héros » — ne peuvent encore se résigner à cette vie monotone : l'inaction

1. Voir, parmi les moins récents, Layard, *Nineveh and its Remains*, Londres, 1849, et, parmi les plus récents, Lynch, *Armenia*; de Cholet, *Arménie, Kurdistan et Mésopotamie*, 1892.

de l'hiver sous la neige leur est trop pesante ; il leur faut les fantaisies du *Kocher* (pâtre nomade) qui monte, descend, erre, s'arrête au gré du mouton. Sur quatre millions de Kurdes, douze ou quinze cent mille mènent cette vie de pasteurs, au pied, au flanc, au sommet des montagnes, aussi loin et aussi haut que le mouton trouve à ronger, et c'est ainsi que le Kurdistan s'allonge et s'élargit de jour en jour. Aujourd'hui il encercle au nord et à l'est toute la plaine des Fleuves et, sur les deux flancs du Taurus, il englobe toutes les vallées de la Grande et Petite Arménie. D'Alep à Bagdad et même du golfe de Chypre au golfe Persique, dans cette bande ininterrompue où tout n'est pas kurde, où le Kurde est en minorité, tout doit subir les fantaisies du *Kocher*. Les deux pentes et les approches des monts sont recouvertes chaque hiver par ces troupeaux en marche qui assiègent les villes, entament ou submergent les cultures et s'avancent sur le plateau anatolien jusqu'aux monts de Sivas et de Trébizonde, dans la plaine mésopotamienne jusqu'aux premiers campements des Bédouins. Le bord méridional du pâturage kurde et le bord septentrional du pâturage arabe, les limites toujours mouvantes du Kurdistan et de l'Arabistan arrivent à se confondre, et les deux flots se pénètrent et se heurtent.

Suivant la fortune des temps, l'un empiète aux dépens de l'autre. Jadis les douars de Bekr et la conquête musulmane amenèrent le Bédouin au pied du Taurus et annexèrent à l'Arabistan la vallée du haut Tigre. Puis les bandes kurdes de Saladin descendirent jusqu'à Damas et jusqu'au Caire, et plus tard le kurde Doul-fakar régna sur Bagdad (1530) : le Kurdistan avait débordé sur « l'Ile » entière. Ce ne sont là que les grandes figures de ce quadrille perpétuel, où chaque année met en présence les deux adversaires et où chacun tour à tour avance et recule. Depuis l'islam, sauf de courtes interruptions, l'Arabe est resté maître de l'Euphrate et du Tigre moyen ; mais le Kurde a repris le haut Tigre et, tout le long de ce fleuve, jusqu'à Bassorah, les invasions turques, mongoles et ottomanes trouvèrent toujours en lui un ardent coopérateur ; c'est lui qui derrière les Mongols d'Houlagou (1258) et de Tamerlan (1392), derrière les janissaires de Soliman (1535) et les Persans de Nadir Schah (1736), accourait dans la plaine pour achever les blessés et les ruines, emmener les esclaves et le

butin. Le rôle de suiveur convient particulièrement à ce fauve de seconde taille, qui ne se lance qu'à coup sûr et préfère aux risques de la rase campagne l'abri d'une embuscade, d'un arbre ou d'un rocher : « Lion arabe, tigre kurde », dit le proverbe arménien.

Plus divisée encore que la masse bédouine, moins attachée aux parcours et aux étapes traditionnels, toujours en quête de nouvelles aventures, cette cohue de *Kochers* n'est point fédérée en grandes tribus : c'est une poussière de clans, de familles, de bandes éphémères, sans le moindre lien politique, religieux ou national, sans même la conscience d'une parenté de sang. Le Bédouin garde soigneusement le souvenir de ses origines : il sait avec précision de quelle oasis du Chammar, du Nedjed ou de l'Yémen ses ancêtres sont venus, quel champ ou quelles alliances il pourrait encore revendiquer là-bas, et il s'astreint à renouveler parfois ces liens de parenté en allant chercher femme — ainsi faisaient déjà les patriarches d'Israël — au pays des aïeux ; chaque famille noble tient à jour son livre de descendance ; hommes et chevaux, tous les *asils* arabes ont leur *stud-book*. Mais un Kurde d'aujourd'hui sait que son père, son grand-père était un Arménien, un Turc, un Arabe, un Persan : les beys, émirs ou agas se réclament d'une noblesse arabe qui remonterait aux Khalifes abbassides. Ni dans les villages ni sous la tente, il n'existe vraiment un groupe de race unique : tout proscrit de la plaine, tout persécuté de la montagne finit par se réfugier sous ce nom de Kurde, qui abrite au moins trois religions, — musulmane, chrétienne et yézidi (je reviendrai sur ce mot), — quatre langues, — arménienne, turcomane, arabe et kurde, — vingt coutumes et lois.

Aux siècles derniers, dans le Kurdistan propre, les obligations féodales groupaient quelques petites nations sous deux ou trois familles assez puissantes, d'où parfois émergeait un chef unique. Jusqu'au XIXe siècle, le pachalik de Diarbékir n'était qu'une sorte de principauté vassale, dont la Porte laissait l'exploitation aux beys du Kurdistan. Jusqu'en 1840, les vallées des deux Zabs ne payaient d'impôts qu'à ces beys indépendants, qui en rendaient une faible part aux agents de Stamboul. De 1840 à 1850, l'armée régulière et la gendarmerie albanaise firent chaque année campagne pour introduire le

tanzimat, la « réforme » au fond de ces vallées : les grands beys furent pris et pendus ou exilés en Crète; une partie des tribus, quittant le territoire ottoman, s'établit en Perse; pour un temps les massacres de chrétiens furent entravés. Mais après 1876, la faiblesse ou les défaites turques laissèrent cette frontière ouverte : le Kurde reprit ses errements; en 1884, une rébellion chassa des hautes vallées tous les représentants civils et militaires de la Porte : nouvelles pendaisons et nouveaux exils, qui brusquement firent place à la politique hamidienne.

Depuis vingt ans, Abd-ul-Hamid a confié aux Kurdes en ses provinces d'Asie le rôle que tiennent les Albanais dans ses provinces d'Europe. Bourreau des chrétiens, gendarme des musulmans, serviteur non de l'État, mais du Maître, c'est le Kurde qui a reçu la mission d'exterminer tout ce qui pouvait inquiéter le persécuté d'Yildiz. Pour la suppression systématique des Arméniens, les Kurdes furent d'avance enrégimentés et dressés. Sédentaires ou nomades, ils ont toujours refusé la conscription et le service obligatoire; mais ils ne refusent jamais la solde et les ordres de pillage. Dans tout le Kurdistan, à partir de 1890, les officiers d'Abd-ul-Hamid organisèrent une milice que la faveur du Maître honora de son propre nom, *hamidié* : on n'astreignit pas ces bachi-bouzouks à la vie de caserne; mais on les fournit d'armes et de munitions et on leur donna des instructeurs et des cadres, qui devaient en faire, disait-on, le rempart de l'Anatolie contre le Russe et le Persan, mais qui ne conduisirent leurs bandes qu'à l'assaut des villages et des bazars arméniens (1895-1898).

Aujourd'hui, la besogne faite, tout le pays est en proie à ces *hamidiés* qui, ne recevant plus leur solde régulière, mais possédant toujours leurs armes perfectionnées et s'approvisionnant sans peine de cartouches allemandes, cherchent où « manger ». Sans plus distinguer Arméniens, Syriens, Arabes ou Turcs, chrétiens, païens ou musulmans, ils menacent aujourd'hui toutes les villes du voisinage. Entre le haut Tigre et l'Euphrate, une sorte de principauté kurde est en voie de formation, sous un bey de la tribu des Millis nommé Ibrahim, qui a gagné dans les massacres le titre de pacha. Depuis six ou sept ans, cet Ibrahim-pacha règne entre Alep et Van. Dès 1902, un témoin bien renseigné, — M. H. Lammens, dans les *Études*, fondées par

la Compagnie de Jésus[1], — prévoyait que le chemin de fer de Bagdad aurait à compter avec ce seigneur, dont M. Pierre Quillard, dans le dernier numéro de *Pro Armenia*[2], résume la carrière :

Lynch dans sa traversée de l'Arménie (1900) eut l'occasion de voir travailler Ibrahim-pacha. Le voyageur anglais raconte qu'il arriva, certain jour, à Sheikh-Yahoub, gros village arménien, jadis très prospère, alors presque abandonné; des garçons déjà pubères et des petites filles de cinq à six ans erraient dans une absolue nudité. Ce village à demi désert regorgeait de soldats installés chez les derniers habitants. Lynch demanda à l'officier ce que faisaient les troupes : « Nous attendons Ibrahim-Pacha », lui fut-il répondu. A Gop, même réponse : il s'agissait, disait-on, de restituer des biens enlevés aux Arméniens. La réponse sembla un mensonge grossier à l'Anglais averti : il lui parut qu'on attendait plutôt Ibrahim pour une expédition de pillage. Dès ce moment, le chef des Milli était un remarquable pillard.

En 1901, après avoir pillé soixante villages autour de Diarbékir et enlevé les bestiaux par milliers, il menaça de prendre la ville. Deux cents villages furent pillés de même auprès d'Ourfa et de Souroudj. C'est d'alors que date l'essor de sa puissance. En cette année, il remporta sa première grande victoire sur les Chammars. Trois mille soldats turcs, commandés par Azamet-Pacha, restèrent d'abord neutres; mais comme la bataille était douteuse, Ibrahim s'en alla sommer le général du Sultan de faire cause commune avec lui, et ce fut une belle boucherie : les Turcs et les Kurdes étaient armés de bons fusils; les Arabes n'avaient que des lances; plusieurs milliers d'hommes furent tués du côté des Chammars, les femmes et les filles violées et emmenées en esclavage, le camp entièrement pillé.

Cette collaboration d'Azamet et d'Ibrahim fut sévèrement jugée par les Turcs de Diarbékir : « Nous avons tué les Arméniens; on nous disait qu'ils étaient des ghiaours et qu'ils attaquaient nos mosquées; mais ces Arabes étaient nos coreligionnaires, des pâtres inoffensifs. Pourquoi les a-t-on massacrés? »

Pourquoi lancer en effet Ibrahim sur l'Arabistan et pourquoi surtout aider les Kurdes contre les Bédouins? A cette

1. *Études*, 5 juin 1902. Cf. *Bulletin du Comité de l'Asie française*, 1902, p. 127 et 128.

2. *Pro Armenia*, 20 mai-5 juin 1907. Ce journal, qui, depuis sept ans n'a pas cessé d'enregistrer tous les quinze jours les nouvelles de Stamboul, d'Anatolie et de Macédoine, est l'une des sources les plus abondantes et les plus sûres touchant la politique et les rêves d'Abd-ul-Hamid.

question pleine de sens, les bons Turcs eussent trouvé peut-être la réponse en feuilletant les ouvrages du baron Max von Oppenheim. On sait le rôle de ce diplomate allemand dans le monde islamique et son influence sur la politique hamidienne. En 1900, quelques mois après la concession du Bagdad allemand, il publiait (Berlin, Dietrich Reimer) le second volume de son exploration *Vom Mittelmeer zum Persischen Golf*, accomplie sept ans auparavant de Beïrout à Mascate par Damas, Mossoul, Bagdad et Bassorah. Le premier volume avait traité du Liban et du désert entre Damas et l'Euphrate; il conduisait le lecteur jusqu'à Deïr-es-Zor. Avec le second volume, on entrait dans « l'Ile »; de Deïr à Nisibis, l'auteur suivait un itinéraire que jamais Européen n'avait osé prendre, tout le long du Khabour, puis de son affluent de gauche, le Gargar; après Nisibis, il gagnait Mossoul en zigzaguant de chaque côté de la ligne droite que suivra le chemin de fer.

Cette remontée du Khabour lui faisait découvrir dans « l'Ile » deux régions très distinctes et comme deux paliers également plats, mais de niveaux différents, que sépare l'escalier du Djebel Singiar, entre le Tigre et le Khabour, et du Djebel Abd-el-Aziz, entre le Khabour et l'Euphrate.

Au sud de cet escalier, dont les marches très brusques et assez hautes sont tournées vers le sud, l'Entre-Fleuves n'est qu'une *badié* inculte, où les seuls nomades peuvent et, longtemps encore, seuls pourront trouver leur vie. Le Khabour, affluent de l'Euphrate, est pourtant une rivière constante, profonde, que jalonnent des ruines assyriennes et romaines; et du Djebel Singiar descendent d'autres rivières, très nombreuses et assez abondantes, dont l'éventail va se réunir dans le lit du Tharthar, mais dont les eaux intermittentes n'atteignent que rarement leur confluent avec le Tigre. Personne ne peut dire si ces terrains calcaires, rongés jusqu'au roc par dix-huit ou vingt siècles de pâtures, retrouveront jamais quelque capacité de production agricole : il semble que deux lignes d'oasis seulement, au long du Khabour et du Tharthar, pourront échelonner, puis rapprocher et, peut-être un jour, réunir leurs taches de verdure et tracer deux lignes de sillons et de dattiers dans les huit ou neuf millions d'hectares de ce mirage blanc.

Mais l'escalier du Singiar et du Djebel Abd-el-Aziz, que la vallée du Khabour troue en son milieu, conduit à une autre plaine bien garnie de terre végétale, bien pourvue de sources et de ruisseaux, et dont les deux rivières Balik et Khabour se prêteraient sans grand travail et presque sans frais à de fertilisantes irrigations : quelques millions de francs et quelques années suffiraient pour rendre à la charrue quatre ou cinq millions d'hectares qui, durant l'antiquité, malgré les guerres permanentes, nourrissaient dix ou douze grandes villes et que demain la ligne ferrée (elle doit passer juste par le travers) restituerait à la vie sédentaire, si le Bédouin voulait s'en dessaisir. Ayant longtemps étudié cette question des Bédouins, la force et l'organisation des tribus, les tentatives et les maigres résultats de la politique hamidienne, et constatant l'impossibilité d'attacher au sol ces sauterelles du désert, M. von Oppenheim vantait bien haut la sagesse et la générosité du Sultan, la noblesse et le courage des cheikhs arabes; mais il terminait par ces mots :

A coup sûr, le Bédouin peut avoir des droits à notre sympathie. Mais on ne saurait méconnaître qu'il est un obstacle à l'utilisation des richesses naturelles et des ressources de la Syrie et de la Mésopotamie : le développement de ces pays, qui s'ouvrent à peine à la vie économique, n'est possible qu'aux dépens de cette victime nécessaire [1].

« *Der Beduine zum Opfer fallen muss*, le Bédouin doit tomber en victime » pour le succès du Bagdad allemand et de la politique khalifale : M. von Oppenheim, en écrivant cette phrase, ne lui donnait assurément pas le sens qu'Abd-ul-Hamid aussitôt lui prêta. Mais, imprimée en 1900, elle devenait dès 1901 une règle de conduite pour le Sultan et ses officiers : Ibrahim-pacha et ses Kurdes, lâchés contre les Chammars, étaient chargés de faire plaine nette et de rejeter au sud du Singiar toutes les tribus qui ne voudraient pas renoncer à la tente. Il semble qu'au bout de six années ce remède apparaisse aux Allemands pire encore que le mal. En juillet 1906, un autre explorateur, le Dr Hugo Grothe, allait compléter l'exploration de M. von Oppenheim et étudier en détail la

1. M. von Oppenheim, II, p. 84.

situation économique et politique des districts syriens et mésopotamiens que la ligne ferrée doit traverser entre Adana et Mossoul. Dans la *Gazette de Francfort* du 25 avril 1907, le Dr H. Grothe donnait, sur la région qui nous intéresse, les renseignements que voici[1] :

En janvier 1907, le Dr Hugo Grothe se rendit de Marach à Ourfa en traversant les montagnes par une température très basse (minima de 15 degrés au-dessous de zéro) qui détruisit beaucoup de bétail appartenant aux Kurdes.

Aussitôt franchies les portes des grandes villes, cesse le régime turc proprement dit, et selon M. Hugo Grothe ce régime, à cause de la construction projetée des chemins de fer, doit être, dans l'Asie Occidentale, considéré avec amitié. Hors des villes commence le domaine des Kurdes et des Arabes nomades ou semi-nomades, et en particulier des Hamidiés, bandes de cavalerie formées et organisées par le gouvernement turc lui-même, qui exercent sans scrupule le droit du plus fort aussi bien contre les musulmans que contre les chrétiens. Non seulement ils sont rebelles à toute culture ; mais d'année en année les terres labourées, par suite de leurs déprédations, se transforment en steppe et paralysent tout l'esprit d'entreprise et d'industrie des populations aisées d'Ourfa, Diarbékir, Mardine et Mossoul. Le Dr Grothe ajoute qu'il en est de même dans la Mésopotamie Orientale où le trafic fluvial par le Tigre, qui sert depuis des milliers d'années au transport des hommes et des marchandises, dépend le plus souvent du bon plaisir des Arabes et des Kurdes ; ils arrêtent aussi bien les flottes primitives d'outres et de poutres assemblées que les caravanes sur les routes de terre.

Pour le voyageur qui doit rester quelque temps dans le pays, le mieux est de se mettre sous la protection de quelque chef de tribu disposant de forces sérieuses. C'est ce que fit M. Hugo Grothe. En trente-six heures de cheval, il traversa le « tschoell », la steppe mésopotamienne, habitée par les seuls nomades, et gagna la tente d'Ibrahim-pacha. Ce chef kurde, puissant et intelligent, s'est, par cinq ans de combats, subordonné presque toutes les tribus de la Mésopotamie moyenne et septentrionale ; ses forces s'opposent à l'invasion des Anézés et des Chammars : à cause de cela, il est fort bien vu du gouvernement qui ne lui ménage ni ses faveurs ni ses ordres honorifiques. M. Grothe, bien accueilli par Ibrahim, put, avec une passe du chef, gagner le Khabour, qui débite de l'eau même en été, séjourner à Viran-Chéhir, nouvelle résidence d'Ibrahim, et regagner

1. Je cite la traduction résumée de P. Quillard, qui a paru dans le *Pro Armenia* du 20 mai-5 juin.

Ourfa par les pays, riches dans l'antiquité, de la Mygdonie et de l'Osroène.

Grâce à la bonne volonté d'Ibrahim-pacha, M. Hugo Grothe put circuler aisément dans toute la région. Il visita la zone si fertile aux temps helléno-romains, qui va de Harran à l'embouchure du Khabour, et la plaine même de Harran que traversera le chemin de fer de Bagdad. Cette plaine n'est plus cultivée que [çà et là] : à Ras-el-Aïn, qui comptait 12 000 habitants, une colonie de 700 Tcherkesses est installée. M. Grothe pense que le chemin de fer de Bagdad rendra la vie à ce pays, que se disputent depuis des milliers d'années les nomades et les laboureurs.

Cette conclusion optimiste de M. Grothe ne va pas sans un corollaire : pour que le *fellah* (laboureur) s'installe, il faut maintenant que le Kurde disparaisse. Après les Bédouins, tôt ou tard, le Sultan devra « pacifier » ses chers *hamidiés* et M. Pierre Quillard, que douze ans d'études ont familiarisé avec la genèse des massacres, peut sans être un grand prophète, nous annoncer le proche avenir :

Une renaissance économique est toujours possible dans un pays qui n'a rien perdu de sa richesse virtuelle. La plaine de Harran peut redevenir un grenier de céréales et d'amples moissons jauniront de nouveau autour des villes qui furent Édesse, Nicephorium et Circesium. Mais, pour qu'un tel miracle se produise, un complet changement de régime est nécessaire. Les *Hamidiés* sont capables de faire bon accueil à un voyageur isolé, s'il ne leur paraît pas plus avantageux de le dévaliser. Mais il ne saurait leur convenir qu'avec le chemin de fer une vie régulière et normale s'installe dans les pays qu'ils rançonnent et dévastent. Ou bien ils s'opposeront aux travaux de la ligne, et les troupes impériales ne marcheront qu'à contre cœur contre leurs alliés d'hier; ou bien, les travaux faits, l'insécurité restera telle, dans les régions avoisinant la voie ferrée, que tout transit de marchandises sera impossible, faute de matière transportable; les violences des *Hamidiés* ou des Arabes auront rendu impossible tantôt les semailles, tantôt la moisson.

Peut-être même la constitution de petits États semi-indépendants et la désagrégation de l'empire turc viendront-elles compliquer les choses. Partout, dans l'Yémen, en Syrie, en Mésopotamie, même au nord de l'Asie Mineure, apparaissent des chefs puissants et hardis, semblables à Ibrahim-Pacha. Un jour viendra fatalement où ils retourneront contre l'homme d'Yildiz les armes qu'il leur aura fournies.

*
* *

Les diplomates ont-ils calculé, entrevu seulement les chances diverses de ce proche avenir? Sont-ils résignés d'avance à de nouvelles tueries? Un massacre de plus n'est pas pour troubler leurs combinaisons : il leur sera facile d'ameuter l'opinion européenne contre ces *hamidiés*, bourreaux de l'Arménie, et déjà la Porte a sur place les ouvriers de cette besogne. Entre le Kurde et le Bédouin, elle pousse depuis quelques années une ligne de colonies tcherkesses, dont elle a pu apprécier les travailleurs en d'autres provinces de son empire.

Fuyant le joug de l'Infidèle après la conquête de leur Circassie par les Russes, voici quarante ou cinquante ans que ces émigrés du Caucase se sont abattus sur les terres du Khalife. On les dispersa d'abord dans les provinces du Danube : ils y firent les « atrocités » bulgares. Après la guerre des Balkans, on les transporta dans certains cantons de l'Asie Mineure qu'ils achevèrent de dépeupler. Peu à peu, on les dirigea vers la Syrie : les plaines d'Alep devinrent intenables aux indigènes, impraticables aux caravanes. On les rejeta vers les monts et vers le désert et, tout le long des chemins de fer en construction, on leur donna des terres dévastées : d'Alep à Damas, de Damas à Khraïfa et Akabah, leurs colonies disséminées occupent aujourd'hui les ruines de fortins ou de villes que les Romains jadis avaient élevés contre les nomades. Il semble que le Tcherkesse ait enfin trouvé son rôle et sa place : sa brutale vaillance en impose à tous; l'amour de la terre et de la propriété bâtie s'éveille en lui; il quitte peu à peu sa langue étrangère, son costume de guerre et ses brochettes de cartouches pour apprendre l'arabe et devenir un *fellah*; autour de ses villages confortables et propres, sous sa protection, s'installent à demeure les petites tribus qui aspiraient à la vie sédentaire, mais dont chaque année les cultures et plantations étaient ravagées par les troupeaux du désert. Les voyageurs, qui ont récemment visité les pays de Killis et d'Aïntab au nord d'Alep, la vallée du Jourdain et le plateau de Moab autour de la mer Morte, constatent ces résultats : grâce au Tcherkesse, il semble que le Turc puisse un jour posséder une bande de Confins

Militaires entre la *badié*, qui restera une fournaise de razzias et de combats, et les terres pourvues d'eaux, qui reviendront sous la charrue.

En Syrie, le long des lignes françaises et khalifales, cet établissement du Tcherkesse s'est accompli avec le minimum de batailles et de meurtres : la locomotive, qui ravitaille le sédentaire et permet à tout instant de concentrer les troupes de police, est contre le nomade une arme irrésistible; le commerce, qui suit, double le prix de toutes choses et donne au travail une rémunération que le pillage ou la transhumance n'assurent jamais sans de grands risques et dangers; l'expérience de ces années dernières semble prouver que Bédouin contre Tcherkesse ne vaut. En Mésopotamie, sur le tracé du Bagdad, la Porte est en train d'installer de pareils Confins tcherkesses dans la zone que se disputent le Kurde et l'Arabe. Mais le Kurde se laissera-t-il faire aussi aisément que le Bédouin? Abandonné à lui-même, peut-être céderait-il à la discipline et, de brigand, se ferait gendarme pour recevoir à nouveau la solde de Stamboul : certaines bandes kurdes, fixées par le gouvernement dans les montagnes entre l'Euphrate et la Cilicie, sont devenues des *fellahs* excellents.

Mais si quelque Puissance, voulant barrer la route aux rails germaniques, juge expédient de fournir Ibrahim-pacha de subsides et de munitions, peut-être trouvera-t-il chez ses congénères du Taurus et de la Perse une armée dont le nombre dépassera toutes les attentes : sur quatre millions de Kurdes, il faut bien compter six cent mille hommes en état de porter les armes, car ici la vie de guerrier commence à quinze ans et finit à soixante... Les Puissances ont-elles intérêt à fomenter cette révolte? La continuation des massacres est-elle indispensable, conforme seulement à leurs intérêts les plus certains, les plus grossiers? ou, dans cette région, le Bagdad allemand ne serait-il pas une source de profits pour tout le monde, — et pour l'humanité?

Un grand commerce empruntait ce parcours, au temps où la soie et le coton étaient un monopole de l'Orient, où l'Europe achetait de l'islam les *perses*, les *indiennes*, les *calicots*, *madras* et *madapolams*, — toutes étoffes dont le nom dit assez la provenance : aucun tissu n'était alors plus vanté que les coton-

nades de Mossoul (nous disons encore : *mousselines*) et les soieries de Bagdad (nous disons encore *bagdaquin* ou *baldaquin*). Nisibis, Mardine, Ras-ul-Aïn, Harran, Édesse, toutes les villes de cette haute Mésopotamie avaient des cotonnières dans leurs banlieues et retentissaient du chant des métiers : de l'une à l'autre, le trafic des étoffes entretenait de fréquentes et rapides caravanes. Entre ces tisseurs d'Asie et les consommateurs d'Europe, Alep au rivage du désert fut une sorte de Liverpool, jusqu'au jour où la houille anglaise et le travail de Manchester ruinèrent ces villes industrielles de « l'Ile » qui, dès la fin du XVIIIe siècle, périclitaient. A.-G. Olivier écrit en 1796 :

On a vu à Alep douze maisons françaises, neuf anglaises, trois italiennes, une hollandaise, dont les régisseurs, au bout de douze ou quinze années de gestion, retournaient dans leur patrie avec une fortune assez considérable. A l'époque de notre Révolution, la place d'Alep avait déjà décliné : les maisons anglaises s'étaient retirées; il ne restait que deux maisons italiennes et les françaises se trouvaient réduites à neuf. On jugera néanmoins de l'importance de ce commerce par celui que les Français y faisaient : celui d'exportation se montait à 2 500 000 francs, et celui d'importation à deux millions. Les articles d'exportation consistaient en toiles écrues d'Antioche, Killis, Mardin, Orfa, Aintab; en bourgs d'Alep et de Damas; en *chafarcanis* ou toiles de coton peintes de Diarbekir; en galles, coton en laine, coton filé, laines, cuivre, et diverses drogues. Les articles d'importation consistaient en drap de Languedoc, bonnets façon de Tunis, étoffes de Lyon, indigo, sucre, café, étain, plomb, fer, etc. [1].

Au moment où la cotonnière d'Amérique, dont jusqu'ici nous escomptions l'intarissable fécondité, cesse de nous livrer en suffisance la provision de nos usines européennes, où le fileur puis le tisseur yankee commencent d'absorber toute la récolte nationale; quand, d'autre part, les industries japonaise, chinoise et hindoue accaparent peu à peu la récolte de l'Extrême-Orient; pouvons-nous, gens d'Europe, négliger longtemps encore les champs de coton qui nous restent à exploiter ou à créer? Nous nous mettons en quête de cotonnières africaines, dont le rendement douteux, la main-d'œuvre grossière, le climat meurtrier et mille autres désavantages devraient nous détourner. Et nous laissons en friche ces mil-

1. A.-G. Olivier, *Voyage dans l'Empire othoman*, IV, p. 181-182.

lions d'hectares que, demain, le chemin de fer de Bagdad mettrait à la porte des Échelles de Syrie dans la dépendance de nos flottes méditerranéennes!

Des pentes du Taurus aux rives du Golfe, la ligne ferrée traversera quelque jour un champ de coton presque continu. Mais au pied du Taurus le marais cilicien et, dans les parages du Golfe, les boues fluentes de l'Irak demanderont de coûteux et pénibles travaux, drainage, assèchement ou irrigation, fossés, digues et canaux. Dans le nord de « l'Ile », au contraire, il suffirait d'ouvrir les sillons et d'ensemencer. L'eau jaillit presque partout. *Ras-ul-Aïn* est « la Tête des Sources ». Ibn Hauqual disait que, de cette ville, sortent les eaux de plus de trois cents sources limpides, lesquelles se réunissent pour former le Khabour; elles étaient environnées d'un grillage de fer pour empêcher d'y tomber. Et la main-d'œuvre est toute proche, une main-d'œuvre experte et patiente, dont l'Europe depuis dix ans se laisse dépouiller au profit de l'Amérique, mais qui n'a besoin que de sécurité pour défricher à nouveau ces anciennes dépendances du royaume arménien, où le grand roi Tigrane avait bâti sa capitale de Tigranocerte.

*
* *

Descendus de leur Taurus, les Arméniens en ont toujours cultivé les dernières pentes et l'extrême bord de la plaine, et, pour le service du commerce, garni de reposoirs la route de l'Entre-Fleuves.

C'est par eux qu'Alep, entrepôt de l'Occident, communiquait avec Mossoul, bazar de l'Inde et de la Perse. Depuis l'invasion du pays plat par les terribles Chammars et Anézés, le timide Arménien n'osait plus emprunter la piste directe Alep-Harran-Nisibis, que le rail doit suivre; mais juste à la lisière des monts, en contournant de loin le domaine du Bédouin, ses caravanes faisaient un grand circuit par Killis, Aïntab, Orfa, Severek, Diarbékir, Mardin et Djeziret. Cette piste était sous la main du Kurde; mais outre que le *kocher*, avant d'être embrigadé en *hamidié*, n'opérait qu'isolément et n'attaquait d'ordinaire que les convois mal accompagnés, une

sorte de pacte liait chaque Arménien à un Kurde qu'il appelait son aga; moyennant tribut régulier, l'aga musulman laissait travailler et même protégeait son chrétien.

Aux étapes, des bazars arméniens s'étaient installés, dont les marchands enrichis — quelques milliers de francs font un homme riche en ces terres misérables — possédaient les jardins de la banlieue, achetaient même quelques champs de la périphérie, où ils installaient comme fermiers des congénères appelés de la montagne. Avant les massacres, la géographie officielle[1] comptait 10 000 Arméniens autour d'Alep, 2 800 autour de Killis, 4 000 autour d'Aïntab, 4 500 autour d'Orfa, 3 800 autour de Séverek, 10 000 autour de Diarbékir, 15 000 autour de Mardine, 6 000 autour de Nisibis, 5 000 autour de Djeziret. Ces chiffres ne comprenaient que la population fixée; ils étaient doublés, triplés peut-être, par les travailleurs agricoles, qui descendaient chaque année des monts pour les labours ou la récolte, et par les gens de la route qui circulaient presque sans arrêt de bazar en bazar. Il faut estimer à une centaine de mille ces Arméniens de « l'Ile », qui vivaient en bordure de l'Arménie propre : leur nombre croissant avec leur richesse, ils semblaient appelés à un grand rôle dans le développement pacifique de l'Asie, car, au delà de Mossoul, leurs relations ou leurs colonies, se continuant jusqu'à Bombay et jusqu'à Bokhara, étaient comme les premières piles du pont d'amitié, que la civilisation européenne doit jeter quelque jour, par-dessus la sauvagerie turque, kurde et bédouine, vers la Perse des artistes et des poètes ou, plus loin, vers les civilisations de l'Inde et de la Chine.

Entre Jaunes et Blancs, entre Européens et Extrêmes-Orientaux, tant que les relations ne seront établies que par mer, c'est en vain que les gouvernements signeront des accords ou même des alliances : le commerce maritime n'a jamais suffi pour établir entre les peuples l'amitié; les nations les plus voisines s'apprécient très mal, se détestent l'une l'autre quand elles ne se connaissent que par leurs marins. Il reste toujours du pirate dans le matelot : les plus pacifiques débar-

1. Voir Vital Cuinet, *Turquie d'Asie*, vol. II.

quent avec une envie de « faire la bombe », qui ne les dispose ni au respect des coutumes, ni à la compréhension des indigènes; les plus honnêtes, en rembarquant, croient avoir tout arrangé, quand ils paient les assiettes ou les dieux cassés. Et il reste toujours du conquistador dans le capitaine : les plus scrupuleux ne se tiennent obligés envers les terriens qu'à la lettre des contrats. Aux temps de Minephtah (XIVe siècle avant J.-C.), les « Peuples de la Mer » — c'étaient des gens de Chypre, d'Asie-Mineure et de Crète — étaient en exécration aux bonnes gens de l'Égypte : aujourd'hui encore, il n'est pas une terre de l'Europe où le populaire ne garde quelque méfiance, quelque sourde haine de l'Anglais.

Entre l'Extrême-Orient et notre monde occidental, un seul pacte d'amitié durable fut sur le point d'être conclu, aux VIe et VIIe siècles de notre ère. Le pays des Fleuves, où n'avait pas encore paru l'islam, était alors annexé au christianisme; une Église, indépendante de Rome et de Constantinople, réunissait les « Chaldéens » — c'est le nom qu'ils se donnaient et que leurs fils se donnent encore — sous la houlette du « Patriarche de l'Orient » : jaloux de cette indépendance, Grecs et Latins se sont mis d'accord pour accuser les Chaldéens de suivre l'hérésie de Nestorius, et pour les flétrir du nom de *Nestoriens*. Les caravanes de ces Nestoriens avaient entrepris le commerce et la conversion de la Perse, de l'Hyrcanie, de la Bactriane, du Turkestan et de la Mongolie. Elles avaient atteint la Grande Muraille et, pour le trafic de la soie, installé des communautés et fait des prosélytes dans les provinces occidentales de la Chine, où subsistent les souvenirs d'une Église nestorienne-chinoise. Par elles, une route continue s'ouvrait à travers l'Asie, aux hommes de paix et de bonne volonté; des combinaisons d'intérêts, un perpétuel contact, la nécessité de concessions et de services réciproques allaient tracer lentement un sillon de concorde entre le christianisme de notre Méditerranée et le bouddhisme de l'Extrême-Orient : qui sait quel Messie ou quel Prophète aurait tenté quelque jour de concilier ces religions, si pareilles en tant de leurs concepts?

L'islam survint, qui submergea les Chaldéens sans trop les massacrer : le Khalife de Bagdad témoigna même quelque déférence au Patriarche de l'Orient. Mais il n'usa de la route et

des guides nestoriens que pour sa « guerre sainte », pour la dévastation de la Perse et de la Bactriane, pour l'enrôlement et le déchaînement sur le monde asiatique des Turcs et des Mongols. A travers toute la terre habitée, jusqu'au pied de la Grande Muraille vers l'est, jusqu'aux rivages du Sénégal vers le couchant, le sabre du Khalifat, dépeuplant et nivelant une large zone, rejoignant bout à bout les *Saharas* africains, les *Badiés* arabiques et syriennes, les *Kewirs* iraniens, les *Koums* turcomans et les *Gobis* mongols, barra l'Ancien Monde comme d'une écharpe de déserts (*Sahara*), de steppes (*Badiés*, *Kewirs*), de sables (*Koums*) et de vides (*Gobis*), et l'humanité sédentaire fut coupée en trois tronçons par ce fleuve de nomades où les deux courants arabe et turc venaient alterner : au nord des déserts, l'Europe chrétienne; à l'est, l'Asie bouddhique; au sud, l'enfantine Nigritie.

Durant sept ou huit siècles, ce fleuve infranchissable interposa sa violence entre les jeunes civilisations occidentales et les vieilles civilisations de l'Extrême-Orient. Des unes aux autres, c'est à peine si quelques caravanes pouvaient aller et venir, en payant de lourdes rançons aux grands et petits voleurs de l'islam. Il fallut sept ou huit siècles avant que nos flottes pussent retrouver les marchés de l'Inde et de la Chine, au bout des longues traversées, sur ces routes de la mer que, durant trois siècles encore, l'Europe s'efforça d'aménager et de raccourcir. La besogne est aujourd'hui faite : détroits surveillés et éclairés, Suez coupé, Afrique, Inde et Indo-Chine transformées en colonies, nous régnons sur les mers de l'Ancien Monde. Et nous pensions que cette maîtrise des Océans nous assurerait quelque jour la domination ou l'exploitation de tous les rivages et de tous les hinterlands. Il y a dix ans à peine, nous faisions encore le rêve d'une humanité réunie sous la thalassocratie des peuples chrétiens. Les victoires du Japon et le réveil de la Chine nous ramènent aujourd'hui à de plus sages pensées. Nous découvrons que ces Jaunes sont des hommes comme nous, capables des mêmes travaux, des mêmes arts et des mêmes conquêtes sur la nature ou sur les hommes; que leurs civilisations ont longtemps valu mieux que les nôtres, et que leurs vertus individuelles et sociales nous seraient encore d'un utile exemple. Nous ne mettons plus le

progrès et l'avenir de l'humanité dans la sujétion de ces peuples « inférieurs » à nos caprices de races privilégiées. Mais nous sentons que la paix et la prospérité de l'univers seront chancelantes tant que nous n'étendrons pas aux hommes de toutes couleurs, aux peuples de toutes langues et de toutes religions le respect de ces droits personnels et nationaux, dont la Révolution a voulu faire la loi de notre Europe.

Avant qu'un si beau rêve transforme l'actuelle réalité, il faudra peut-être de grandes guerres encore : il faudra sûrement de grandes routes de paix et d'intérêts communs. L'ancienne route des Nestoriens apparaît, non comme la plus aisée, ni comme la plus rapide, mais comme la seule praticable ; car les Transsibériens ou les Transasiatiques, que les Russes lancent ou projettent de Moscou à Vladivostock, de Moscou à Pékin, de Moscou à Bombay, ne seront que des chemins de guerre tant que la Russie elle-même ne sera qu'un empire militaire, et combien de siècles faudra-t-il encore pour transformer ces peuples et ces terres russes en des prolongements véritables de l'Europe, en des adeptes du droit nouveau ? Si quelque résolution subite venait à dissoudre cet empire du Tsar, durant combien de siècles l'anarchie nomade rendrait-elle aux guerres civiles des hordes et des tribus ces plaines des Scythes, des Cosaques, des Kirghizes, qui furent jusqu'à nos âges un champ de perpétuelles batailles et où, depuis trois siècles à peine, l'autocratie moscovite a du moins imposé la règle de sa police !

Les Nestoriens ont presque disparu. Les conversions et persécutions musulmanes les avaient entamés. Les cyclones turcomans et mongols les décimèrent et les chassèrent de la plaine aux montagnes, où depuis quatre cents ans les Kurdes les ont massacrés. C'est à peine s'il reste aujourd'hui quelques milliers de ces chrétiens trop pacifiques, les uns relégués dans les hautes vallées du Zab et conservant leurs rites ancestraux, les autres redescendus au bord du Tigre et jouissant d'une nominale protection de la France depuis qu'ils sont rentrés dans l'obédience de Rome (1662). Ces Chaldéens de la plaine et ces Nestoriens de la montagne (ce sont les deux mots que la langue officielle applique aux adeptes des deux communions) sont aujourd'hui trop peu nombreux pour reprendre l'œuvre des aïeux ; mais à

la fin du XIXe siècle les Arméniens semblaient de force à les remplacer.

Déjà les Arméniens de « l'Ile » avaient rétabli la communication entre les grands emporiums de la Petite Arménie sur le golfe de Chypre. Mersina et Alexandrette, et les grands bazars arméniens de la Perse, Tauris, Téhéran et Ispahan. Au delà de la Perse, la protection anglaise convoyait leurs caravanes vers les passes de l'Afghanistan et la plaine de l'Indus, tandis que leurs congénères, sujets de la Russie, les relayaient dans les ports de la Caspienne ou sur les routes du Khorassan, et commençaient d'aménager les étapes au long du Transcaspien. Ils arrivaient à ces portes du Turkestan chinois d'où la barbarie turque et mongole s'est jadis déversée, où la civilisation européenne revient frapper aujourd'hui et découvre, sous les sables de quinze siècles, les monuments et les statues des Grecs d'Alexandre... Du golfe de Chypre au golfe du Petchili, ce lent cheminement de fourmis industrieuses entreprenait de percer toute l'Asie : la patience et la souple ingéniosité de cette race, jointes à une sobriété exemplaire, auraient accompli, bien plus vite qu'on ne pense, cette œuvre de géants et, derrière ces précurseurs, sans violence et sans meurtres, notre civilisation aurait marché.

Car ces Arméniens étaient déjà des nôtres : ils mettaient dans leurs écoles le plus net de leurs gains et, par une heureuse rencontre, les missionnaires catholiques et protestants rivalisaient pour les dresser aux conceptions européennes, tandis que leur Église nationale et leur fervent amour de la langue maternelle leur conservaient les traditions et mœurs des aïeux : convertie au christianisme par Grégoire l'Illuminateur, l'Arménie a conservé les rites spéciaux et le *catholikos*, le patriarche suprême de son Église « grégorienne ». Entre l'Europe et l'Asie, il s'élaborait ainsi un peuple d'Asiatiques européanisés, qui par le gros de la nation gardait la vie d'autrefois, et, par l'élite de chaque communauté, prenait le goût des nouveautés occidentales. Sous la ferme discipline du clergé romain, les uns faisaient leur éducation latine à Mossoul, Diarbékir et Alep; mais le protestantisme, prêché par les Américains et protégé par les Anglais, en attirait un bien plus

grand nombre dans les écoles anglo-saxonnes d'Aïntab et de Kharpout...

En deux campagnes de massacres (1895-1897), Abd-ul-Hamid extermina ces « révolutionnaires » : M. de Contenson — que je citais dans mon dernier article — a raconté l'effroyable tuerie d'Orfa ; voici longtemps qu'ici même (15 décembre 1896) j'ai pu dire les atrocités dont un consul de France fut le témoin à Diarbékir. Depuis dix ans, la condition des Arméniens n'a fait qu'empirer : aux massacres organisés, ont succédé les meurtres quotidiens, le pillage des Kurdes, les emprisonnements, la famine. La charité des missionnaires parvient à nourrir quelques-unes des communautés urbaines. Mais dans les campagnes, personnes et propriétés sont la proie du gendarme et du nomade. Voici les lettres qu'en ces derniers mois ont reçues les comités de secours :

Kharpout, décembre 1906.

L'année qui vient de finir fut pour la population arménienne de notre vilayet de Kharpout une année terrible. Jamais, depuis les massacres, on n'avait vu une lutte aussi acharnée, aussi tenace entre chrétiens et musulmans : les chrétiens pour avoir droit à la vie, et les musulmans pour se débarrasser de ces raïas. Mais nous étions faibles et nous n'avions personne pour nous protéger, pas même la silhouette d'un consul[1]. Il est vrai que la France avait bien voulu nous envoyer, en 1904, un vice-consul ; mais, disons-le doucement pour ne pas faire rougir nos amis de là-bas, depuis longtemps il y a un consulat sans consul. Aussi le gouvernement ottoman ne se gêne guère.

Les Turcs ont organisé au début même de 1906 une chasse aux chrétiens, comme pour fêter le dixième anniversaire des vêpres arméniennes ; ils ont envoyé par poste, à des notables arméniens, des lettres et journaux compromettants pour les accuser ensuite de propagande révolutionnaire et faire croire aux simples qu'il existait dans le vilayet plus de 500 révolutionnaires prêts à tout. Dès lors, arrestations sans nombre, perquisitions à domicile. Les trois valis, qui se sont succédé dans le courant de l'année, au lieu d'apaiser les esprits, ont excité la haine et la rapacité de leurs coreligionnaires[2], permis la violence et le vol sous toutes ses formes.

1. M. Young, consul des États-Unis, n'est qu'un simple agent de commerce.

2. Le vali actuel n'est que trop fameux par son fanatisme. Rappelé de Diarbékir, il y a quelques années, sur les instances de l'ambassadeur de France, il fut envoyé ici comme un présent aux Arméniens.

Notre vilayet de Kharpout est, entre tous les vilayets, celui où les Arméniens sont le plus instruits, le plus civilisés et où le bien-être est quasi général, grâce aux secours que nos compatriotes d'Amérique envoient périodiquement. Aussi les Turcs ont-ils juré de détruire cet élément dangereux, et ils y arriveront sûrement si l'une des six grandes puissances ne nous envoie pas un consul énergique, un homme qui connaisse nos besoins.

Genève, 25 mars.

Les nouvelles d'Arménie sont de plus en plus alarmantes. La situation est tragique. Les districts de Mouch et Bitlis sont un véritable enfer. Le gouvernement chasse les Arméniens de ces régions et distribue leurs terres aux musulmans émigrés du Caucase. La population arménienne s'est enfuie à Diarbékir, Alep et Erzeroum. Les Turcs enlèvent les jeunes Arméniennes et les islamisent par force. La perception des impôts est devenue un terrible instrument de torture. Le gouvernement, impuissant à arrêter l'agitation antigouvernementale parmi les Kurdes et les Turcs, veut l'étouffer dans du sang arménien. La crainte est grande du renouvellement des massacres. A bout de forces, les Arméniens s'adressèrent au consul russe d'Erzeroum, pour embrasser l'orthodoxie et obtenir protection; faute de quoi ils déclarent être prêts à embrasser l'islamisme. Le village entier de Bakaridj est déjà islamisé. Les consuls européens sont impuissants.

Contre le massacre, les Arméniens ne trouvent plus de sûreté que dans l'exil : par milliers, depuis douze ans, ils sont allés porter en Amérique une main-d'œuvre dressée aux opérations du filage et du tissage; ce sont eux qui ont fourni aux États-Unis, bien pourvus de coton, de houille, de machines et de main-d'œuvre grossière, les contre-maîtres et chefs d'équipe qui permettent aujourd'hui à l'usine américaine de faire concurrence à notre industrie. L'Europe, l'Angleterre en particulier, ont-elles intérêt à prolonger ce mouvement ou à retenir dans « l'Ile » ces travailleurs qui, rouvrant les sillons d'autrefois, relevant les ruines, nous rendraient un marché jadis prospère? Il n'est pas douteux que, dépouillés par le Kurde de leurs villages et de leurs champs, des milliers d'Arméniens accourraient de la Grande Arménie se mettre, tout le long de la ligne, au défrichement de ces champs abandonnés, du jour où ils pourraient escompter la protection d'une police européenne

ou seulement le lointain contrôle d'une puissance intéressée à la prospérité du pays.

De la situation présente, c'est l'Angleterre surtout qui fait les frais : plus l'Asie ottomane s'appauvrit, plus les affaires anglaises y diminuent, les anciens clients de Manchester n'achetant plus que camelote allemande ou italienne. Le consul anglais à Erzeroum écrit en 1905 et répète en 1906 :

Le seul changement notable dans le commerce de cette année est l'extraordinaire accroissement des importations allemandes et italiennes. La cotonnade anglaise a subi un déchet de 25 p. 100. Mais personne n'attendait une hausse globale de 20 p. 100, ni que cette différence de 45 p. 100 sur l'année 1903 fût au profit de l'Allemagne et de l'Italie. 300 000 livres sterling (7,5 millions de francs) sont la moyenne annuelle des importations d'étoffes de notre marché : il y a quelques années, ces 300 000 livres étaient entièrement dépensées dans le Royaume-Uni; aujourd'hui, *pour commencer*, l'Allemagne et l'Italie nous en prennent un tiers [1].

Et le consul s'efforce de rassurer ses nationaux sur les risques de ce trafic : « Les représentants des maisons anglaises devraient faire le voyage... ; les difficultés du voyage ne sont pas aussi grandes qu'on le dit... ; le Kurde est d'ordinaire fort accueillant pour les étrangers... ; le temps, de mai à octobre, est généralement beau... ; le pays est intéressant... ; le paysage est par endroits splendide. » L'Anglais a toujours pensé que le moindre bout de rail ferait mieux son affaire : si Manchester veut reprendre ces clients arméniens, qui ont compté parmi ses meilleurs et qui ne demandent qu'à lui revenir, la diplomatie de Londres aurait grand tort de continuer son obstruction intransigeante. Ici encore, l'entreprise germanique servirait d'abord les intérêts de l'Angleterre.

Les grandes tribus bédouines rejetées au désert, les beys kurdes ramenés sous la crainte ou enrôlés comme gendarme, le Tcherkesse lancé comme éclaireur et pionner, l'Arménien rendu à son champ et à sa caravane, tout le pays remis en culture par les petites tribus déjà misédentaires et par le *Kocher* lui-même qui sait apprécier les revenus d'un *tchiflick* (ferme) : il n'est pas douteux que le rail en quelques années

1. *Diplomatic and Consular Reports*, n° 3442.

opère cette transformation radicale, et qu'au bout de ce rail, Mersina, Alexandrette et les ports de Chypre ne restituent aux cotonnades anglaises le monopole dont elles jouissaient autrefois. Dans l'abandon où l'Europe les a laissés, les Arméniens ont malgré tout conservé leur reconnaissance aux puissances occidentales, dont la trop faible volonté ne fut jamais du moins une acquiescence aux fantaisies hamidiennes. Le paysan arménien, dont la famille est depuis dix ans nourrie par les missions protestantes et catholiques, sait que Paris et Londres ont eu le désir, sinon le courage, d'intervenir et que le véritable auteur de ses maux est le trop fidèle ami du sultan, l'orateur de Damas, Guillaume II : même en affaires, il est des souvenirs qui dirigent les préférences d'un peuple.

Et les charbonniers anglais ont ici les mêmes intérêts que les cotonniers. De la ligne principale, Djeraboulous-Nisibis, deux embranchements doivent se détacher vers les monts. Ces embranchements très courts desserviront les villes d'Orfa et de Mardine et amorceront, en quelque sorte, la descente arménienne vers Harran et Ras-ul-Aïn. Il est probable que si la Russie y consentait, tôt ou tard ils monteraient jusqu'à Diarbékir et jusqu'aux portes de la Grande Arménie, Kharpout ou Bitlis. Mais il me paraît certain que la Russie mettra toujours son veto à ces prolongements et que Berlin devra, comme pour les anciens « tracés du nord et du centre » ou pour l'embranchement de Marach, respecter les prétentions de Pétersbourg.

Même réduits à quelques dizaines de kilomètres, ces embranchements peuvent amener une révolution dans le commerce des métaux. La région de Diarbékir a des mines de cuivre, qui, malgré les barbares procédés d'extraction et de traitement, malgré l'absence de routes et l'emploi du chameau, font descendre vers Alexandrette et Samsoun des chargements considérables :

La mine d'Arghana Maden a été découverte en l'an 512 de l'hégyre (1096). Les gisements connus s'étendent sous un espace d'environ 12 000 mètres carrés. Le minerai est riche en cuivre et sa teneur paraît généralement augmenter au fur et à mesure de l'approfondissement : en moyenne elle est de 30 p. 100 de cuivre, 30 p. 100 de soufre et 40 p. 100 de fer; une bonne exploitation obtiendrait un rendement de 16 p. 100 du minerai passé à la fusion.

Faute de machine à broyer et à brocarder, le minerai est cassé au marteau dès sa sortie de la mine; on en forme ensuite des meules coniques qui sont entièrement recouvertes de bois; on y met le feu et ce premier grillage dure trois jours. Puis on transporte la matte dans des fours en plein air que l'on remplit de bois et de minerai par couches alternatives et ce second grillage dure vingt-quatre heures. La nouvelle matte ainsi extraite est d'une teneur de 25 à 30 p. 100 de cuivre; mais le métal en se désulfurant s'est oxygéné. On y remédie par une troisième opération dans des fours clos et chauffés au bois, qui donnent le *cuivre noir*. Des chameliers le transportent alors à l'usine de Tokat dans le vilayet de Sivas pour qu'il y subisse le dernier raffinage.

De la mine à l'usine de Tokat, sur un parcours de 390 kilomètres la route en plusieurs endroits est impraticable. De même vers Alexandrette (450 kilomètres), port d'embarquement du *cuivre noir*, il y a de longues solutions de routes. Et les environs d'Arghana Maden sont entièrement déboisés[1].

Depuis que ces lignes ont été écrites (1891), les massacres arméniens sont venus compliquer la situation, enlever la main-d'œuvre, achever de couper les routes et les transports, de dévaster les forêts : il faut aller aujourd'hui chercher le bois à cent et cent vingt kilomètres de la mine... Et il est en Angleterre des métallurgistes qui cherchent du minerai pour lutter contre la concurrence américaine! On nous menace de la tyrannie transatlantique et de ces Rois du Cuivre qui réussiraient à affamer nos usines! Et il est à Sheffield, à Birmingham, dans tout le *Black Country*, des fabricants de machines et d'outils qui réclament des marchés nouveaux, tandis que les charbonniers anglais s'irritent de l'invasion allemande, belge, japonaise dans l'*estate* mondial de la houille britannique!... Le Bagdad allemand viendrait décharger en face de Chypre des monceaux de *cuivre noir* ou de minerai, qui rendraient à cette île anglaise sa renommée de la plus ancienne histoire : Kypros redeviendrait la grande traficante de matières kupriques. Tous les prospecteurs sont d'avis que ces mines d'Arghana Maden seraient un autre Rio-Tinto, le jour où la houille pourrait les atteindre.

1. Vital Cuinet, *Turquie d'Asie*, II, p. 481 et suivantes.

V

A Nisibis, la traversée de « l'Ile » n'est encore qu'à moitié faite : pour atteindre le Tigre, il reste deux cents kilomètres; mais le pays et les conditions changent presque du tout au tout. Après les pénibles traversées du Taurus et de l'Amanus, après les dangers de la steppe mésopotamienne, la ligne entre enfin dans la partie facile de l'entreprise : de Nisibis jusqu'à Bagdad, trois sections, Nisibis-Mossoul, Mossoul-Tekrit, Tekrit-Bagdad, semblent ne réserver aucun risque.

De Nisibis à Mossoul, le pays est une sorte de très large et très plate vallée, un couloir dont l'entrée dépasse cent kilomètres entre le Tor Abdin et le Djebel Singiar qui le bordent au nord et au sud. La marée bédouine a pénétré aussi dans ce golfe de « l'Ile » et les Chammar montent jusqu'à la rive occidentale du Tigre, tandis que les Kurdes descendent à l'autre bord. Les indigènes ont été supprimés ou rejetés aux monts. Les vieux géographes arabes, que cite Édrisi, ont déjà vu ce pays deshabité :

Toute cette région est en proie aux incursions des nomades et quoique les villes soient entourées de murailles, cependant leurs habitants sont souvent obligés de se réfugier dans des cavernes. Nisibis est grande, bâtie dans une plaine; elle possède des marchés florissants, des rendez-vous pour le commerce; elle a de l'industrie, notamment des fabriques de belles étoffes et de l'eau en abondance. La principale source surgit d'une gorge; les eaux se répandent dans les jardins, dans les champs, dans la plupart des édifices et des maisons de Nisibis. Tout autour et à une grande distance de la ville, il y a de jolis villages, de vastes territoires, de fertiles collines où abondent les céréales et les troupeaux [1].

Le Tor Abdin, le Taurus des Moines, fut le refuge des chrétiens, et le *sandjak* (préfecture) de Mardine et de Djeziret comptent encore soixante-dix ou quatre-vingt mille Chaldéens, Syriens, Arméniens, Jacobites, Orthodoxes, Catholiques, etc. Le Djebel Singiar fut le refuge de cette étrange nation des

1. Édrisi, *trad. Jaubert*, II, p. 150.

Yézidis qui, parlant un dialecte kurde, ont amalgamé dans leur religion des paroles musulmanes ou chrétiennes et des rites païens, la croyance en un Dieu unique et le souvenir des deux principes du Bien et du Mal, l'amour de Jésus-Christ et respect de Satan : des cérémonies symboliques devant un chandelier de bronze, surmonté d'un oiseau, les ont fait accuser par tous leurs voisins d'adorer le *Roi Coq*, *Melek-Taous*, et les musulmans leur ont fait expier, par une guerre inexpiable, leur manque de « Livre ». Bible et Évangile suffisent pour donner la vie sauve à ceux qui les lisent dans les terres du Coran ; mais le Prophète a ordonné d'exterminer toute nation qui n'a pas un Livre. Arabes, Kurdes et Turcs ont, depuis quatre siècles, exercé d'une manière féroce cette condamnation sur les Yézidis. Au milieu de la plaine dévastée par le Bédouin, le Djebel Singiar offrit à ces malheureux une forteresse, où jusqu'en 1840-1850 ils gardèrent leur indépendance ; mais les valis turcs du *tanzimat* (réforme) vinrent les y pourchasser ; après la tuerie d'Omer-pacha (1892), c'est à peine s'il en est resté quelque huit ou dix milliers [1].

Au pied du Tor Abdin, s'étend un pays fertile que le passage des caravanes et des explorateurs nous a rendu familier : Niebuhr, Olivier, Ainsworth, Layard, etc., et récemment von Oppenheim nous ont décrit cette plaine ondulée, barrée de douze ou quinze rivières convergentes qui se réunissent dans le Gairgar pour se décharger dans le Khabour et l'Euphrate, et ces collines menant au brusque ressaut du Tor, avec leurs vignes, leurs vergers, leurs buissons de roses. Une herbe fleurie au printemps, brûlée dès la fin d'avril, couvre des milliers d'hectares où il suffirait de l'ombre d'un gendarme, d'une ligne de colonies tcherkesses pour ramener les chrétiens des monts et la richesse d'autrefois. Au pied du Singiar, c'est terre inconnue ; depuis Forbes (1838), nul Européen ne s'est aventuré dans cette mêlée de Bédouins, de Kurdes, de Yézidis et de Turcomans. Mais on sait que d'innombrables *tells* (buttes) marquent la place de villes assyriennes et que des taureaux ailés, pointant leurs têtes humaines au sommet de ces buttes, ont valu à l'une d'elles le nom de Tell des Bœufs. Au temps

1. Voir le livre de J. Menant, *les Yézidis*, Leroux, Paris, 1892.

d'Édrisi, Singiar « au milieu du désert est une ville ceinte de murs en pierre très solide. On y trouve de l'eau et tout autour sont des villages; on y recueille des fruits en abondance [1] ». Aujourd'hui encore, toute la Mésopotamie vante les figues de cette région.

En approchant du Tigre, le rail devra percer une double et triple rangée de hauteurs, un chaos de collines et de vallons, qui bordent la rive droite du fleuve et où d'anciennes tribus bédouines, Djebour, Aghidat, etc., sont venues depuis quarante ans se fixer. Abd-ul-Hamid a même décidé quelques familles Chammar à y planter leurs tentes à poste presque fixe. Le voisinage des villes a toujours pour effet d'émietter les tribus, d'en détacher les moins turbulents ou les plus faibles et de créer dans les banlieues une zone de reposoirs où peu à peu le Bédouin, qui s'en vient au bazar, prend l'habitude de demeurer. Entre la *badié* et le pays sédentaire, cette zone peu à peu se peuple et se pacifie; la marée du désert y jette chaque année quelques écumes ou quelques alluvions : les Allemands qui, par l'intermédiaire de M. von Oppenheim, sont entrés en rapports avec les grands cheikhs, espèrent avec raison que, sitôt ouverte, leur ligne sera bordée de gros villages, de céréales, de vignobles et d'arbres fruitiers; deux millions d'hectares sont susceptibles de cultures; on n'y compte aujourd'hui que cent cinquante mille habitants groupés en huit ou neuf villes et bourgs.

*
* *

Mossoul : 65 000 habitants; 50 000 musulmans; 10 000 chrétiens de tous rites; 30 000 israélites; 2 000 Yézidis, Chabaks, etc; 29 mosquées, 13 églises, 135 moulins. Mossoul port du Tigre et pont des caravanes; Mossoul, remplaçante de Ninive qui se dressait de l'autre côte du fleuve, n'est plus que l'ombre d'elle-même. Elle fut jadis l'une des places fortes et l'un des marchés où venaient se débattre les affaires et la paix du monde. Sa route fluviale lui amenait les marchands et les armées du Nord; les routes terrestres du Sud, de l'Est et de

1. Édrisi, *trad. Jaubert*, II, p. 149.

l'Ouest y confluaient : dans tout l'univers, on chercherait une place ayant vu tant de batailles et tant d'échanges entre les humanités les plus lointaines.

Sur le Tigre, les bas-reliefs assyriens nous montrent déjà, descendant au fil de l'eau, les planchers d'arbres et d'outres, qui viennent encore aujourd'hui de Diarbékir et coulent vers Bagdad. A travers le Taurus arménien, les rois de Ninive montaient déjà vers les lacs et les fraîches vallées de Van. A travers le Djabal iranien, qui sait quelles armées de Scythes et de Mèdes suivirent durant soixante ou quatre-vingts siècles les mêmes sentiers que plus tard les Mongols de Tamerlan ou les Persans de Nadir Chah? Dans cette Asie antérieure, Ninive et Mossoul furent à ce carrefour de routes ce que dans notre Europe Paris ou Francfort peuvent être aujourd'hui. Les fouilles des Français et des Anglais ont ressuscité Ninive et peuplé nos musées de ces monuments formidables où, pour glorifier les plus sauvages exploits, une poigne de géants semble avoir modelé des blocs de rocher. Le rail des Allemands ressuscitera Mossoul et les ingénieurs de Guillaume II pourront quelque jour transcrire l'inscription de Sennachérib : « J'ai reconstruit les voies anciennes, élargi les rues étroites, fait de la ville entière une cité resplendissante comme le soleil. »

De Mossoul à Bagdad, le Tigre offre aux radeaux qui descendent un rapide chemin : sur ce fleuve de la Flèche, quand ne soufflent pas les rafales de vent contraire, passagers et marchandises filent à travers les roches, les ruines de ponts et de digues, et les bandes de voleurs. M. de Cholet descend ainsi de Diarbékir à Mossoul et de Mossoul à Bagdad :

Pour quitter Diarbékir et descendre le Tigre, nous faisons construire un kélek, sorte de grand radeau porté par des outres en peau de mouton, avec une maisonnette de cinq mètres de long sur quatre de large ; et comme ces dimensions, inusitées, paraît-il, ne sont pas du goût des ouvriers et que les portes de la ville sont trop étroites pour laisser passer cette habitation sommaire, nous sommes contraints d'y faire travailler en dehors des murailles; malgré l'inintelligence et la paresse des gens qui la construisent, nous constatons, le 24 février, que tout sera prêt pour le lendemain et que nous pourrons commencer notre descente vers Mossoul et Bagdad. Nous surveillons nos derniers préparatifs d'embarquement, puis, quand tout est paré, que nos hommes et nos provisions sont à bord, déta-

chant la corde de branchages qui nous retient, nous nous laissons emporter par le courant rapide. Nous passons comme une flèche, tout en tournoyant vivement, sous le pont par lequel nous sommes arrivés, et, peu d'instants après, Diarbékir, grâce aux nombreux coudes du fleuve, a déjà disparu.

Dans le kélek qui nous emporte, n'entre ni un clou ni un morceau de chanvre; il se compose exclusivement de trois cent cinquante outres sur lesquelles repose un léger clayonnage de branchages retenus par des lianes et des roseaux. Notre maisonnette, occupant la majeure partie de sa superficie, se trouve maintenue par son propre poids et celui de nos bagages.

La routine est telle dans ces pays que, depuis des milliers d'années, rien n'y a été changé. Déjà les premiers Assyriens se servaient de radeaux pareils aux nôtres; on les voit reproduits dans les bas-reliefs de Kouyoundjik, de Khorsabad et de Nimroud, tels qu'ils sont encore aujourd'hui, avec leurs outres jointives, leur mince plancher, leur cargaison peu élevée et également répartie jusque sur les bords, et les deux rames immenses, formées de minces planchettes encastrées normalement entre deux troncs d'arbres.

Ce radeau carré, dirigé seulement par ces deux grandes rames qui font aussi l'office de gouvernail, ne nous semble pas très maniable, et, dans les nombreux rapides, au travers des rochers, ainsi que parmi les tourbillons et les remous que la crue produit en tous sens, nous ne nous trouvons que médiocrement en confiance. Cependant à la longue nous constatons que nos kélekdjis connaissent bien leur affaire, qu'ils nous mènent dans les bons passages et que, malgré que nous tournions parfois sur nous-mêmes comme une toupie, ils restent toujours assez maîtres de leur kélek pour le bien conduire dans les endroits difficiles. Leur méthode de navigation est d'ailleurs fort simple : se maintenir constamment au plus fort du courant, sûrs que de cette façon ils se trouveront toujours là où l'eau sera le plus profonde et qu'ils ne courront pas le risque de s'échouer.

La membrure du radeau craque et gémit de partout, mais les assemblages des outres et du tablier, exclusivement faits cependant avec des lianes et des roseaux, présentent tant de souplesse que le tout se plie, se contourne, se maintient toujours exactement à la surface de l'eau et ne se disjoint jamais.

De Diarbékir à Bischeri, le Tigre méandre d'abord dans une plaine d'alluvion, un ancien lac comblé et dont les eaux se sont écoulées par une longue, profonde et tortueuse gorge du Tor Abdin. Puis durant trois cents kilomètres, c'est dans cette fissure une série de cascades et de tourbillons entre de hautes

falaises, dont les eaux d'hiver balaient jusqu'aux rebords, dont les eaux d'été ne lèchent que le pied : le fleuve sauvage bondit entre les roches qu'il entraîne : « L'allure du *kelek* devient effrayante; c'est à peine si nous avons le temps de distinguer au-dessus des berges les hameaux kurdes dont toute la population se presse sur les terrasses des maisons pour nous voir passer. » A Djeziret, on débouche soudain dans la plaine tropicale et, sortant de l'hiver montagneux, on tombe en plein été, parmi les fleurs et les oranges. Plié et replié sur lui-même, le Tigre d'une allure moins violente se promène parmi les coteaux, où dorment encore les ruines de quelques villes assyriennes, où des Kurdes et des Nestoriens sédentaires cultivent à l'automne des champs que, la moisson faite, ils abandonnent pour leurs habitations d'été sur les montagnes du pourtour : ce bassin de Djeziret à Mossoul, encadré de monts et de collines, est durant la saison chaude une terrible bouilloire.

Longtemps l'Angleterre a semblé prendre le plus vif intérêt à ces populations nestoriennes, que les missionnaires protestants avaient entrepris de défendre contre les séductions de Rome. Tandis que les dominicains de Mossoul s'efforçaient de ramener ces hérétiques-schismatiques aux dogmes et à l'obédience catholiques, les Anglo-Américains voulaient retrouver dans les rites de cette primitive Église une justification de leur Réforme, un témoignage contre les innovations et perversions papistes. Ces pieux montagnards ont longtemps espéré un secours de Londres. Tant qu'une ligne ferrée ne les mettra pas au contact de nos flottes, je ne vois pas que leur condition puisse être améliorée : les diplomates anglais devraient relire les chapitres émouvants où Layard décrit l'atroce misère de ces vallées.

Au delà de Mossoul, le fleuve, plus profond et grossi des grandes rivières que lui envoie le Djabal iranien, permet l'emploi de plus larges *keleks* :

Nous sommes de nouveaux emportés par le cours impétueux. Le maudit vent nous assaille à peine sortis de la ville et nous sommes obligés de nous arrêter après une heure et demie de marche.

Nous ne sommes pas plus tôt endormis qu'un vacarme horrible nous réveille : nos hommes crient à tue-tête et les pierres pleuvent sur notre maisonnette. Ce sont des voleurs qui, portés sur des outres,

ont accosté le radeau, et sont impudemment montés à bord pour nous détrousser. Aperçus par les veilleurs, ils se sont mutuellement distribué quelques coups de bâton et ont prestement sauté à terre pendant que leurs camarades restés sur le rivage nous assaillaient à coups de pierres pour détourner notre attention des fugitifs.

Ce n'est là qu'un prélude de ce qui nous attendait. Le lendemain soir, nous apprenons que de célèbres bandits, les Hamawan, sont dans le pays et que les nombreux postes de cavalerie que nous avons entrevus pendant la journée sur les bords du Tigre sont placés de la sorte pour les empêcher de franchir le fleuve : une centaine de Hamawan nous guettent depuis trois jours.

Ces Hamawan sont des brigands redoutables que l'autorité ne peut parvenir à dompter et contre lesquels on a déjà fait de nombreuses expéditions avec le concours de l'armée. D'une cruauté sans pareille, aussi impitoyables pour les musulmans que pour les chrétiens, ils n'épargnent personne. Ils sont peu nombreux, mais supérieurement armés de fusils à tir rapide qu'ils ont pris ou achetés aux troupes envoyées contre eux. Vers les quatre heures de l'après-midi, nous apercevons tout à coup, à un coude du fleuve, une troupe nombreuse de cavaliers qui semblent garder le passage. Ils ont choisi leur endroit à merveille. Le Tigre, resserré dans la gorge que ses eaux se sont creusée au travers du Djebel-Hamrin, fait deux coudes brusques et à angle droit; ils les commandent facilement de leurs feux croisés, et maintenant ils s'avancent sur la berge à notre rencontre. Nous distinguons à merveille leurs longs burnous noirs sur lesquels se détachent leurs armes. Nous pouvons contempler par avance le sort qui nous est destiné. A peine arrivés à hauteur des brigands, des kéleks qui nous précèdent qui ont continué leur route sont accueillis par une grêle de balles; un tournant les dérobe bientôt à notre vue, mais nous apercevons à merveille les bandits qui les suivent en leur envoyant de la berge de nombreux coups de feu. Quelques moments après, tout bruit cesse : les kélekdjis sont tués et les radeaux conquis! Bientôt ce sera notre tour. Mais le danger n'est pas encore immédiat : nous avons abordé sur un îlot, et le courant des eaux est si violent qu'il faudrait longtemps pour remonter un kélek jusqu'à sa hauteur et pouvoir y débarquer. Ce ne sont cependant que quelques instants de gagnés, car, en présence de notre petit nombre (nous sommes six en tout qui soyons armés), qui nous dit que les soixante et quinze brigands ne vont pas traverser le fleuve avec des outres, à la mode du pays, et venir nous attaquer?

Peu à peu néanmoins la nuit arrive; à sept heures, il fait sombre et un puissant orage qui monte de l'ouest va nous donner l'ombre protectrice de ses nuées; mais, hélas! en même temps que lui s'élève un vent violent qui rend toute navigation impossible et les

éclairs qui sillonnent le ciel en tout sens permettent à chaque instant à nos adversaires de surveiller nos agissements. A ce moment, notre position est à peu près désespérée, car, si nous sommes attaqués, le vent nous maintenant fixés à la rive, tout départ du kélek devient impossible et nous ne pourrons que nous faire tuer sur place. Nous passons de la sorte trois mortelles heures.

Enfin la pluie commence à tomber; elle abat le vent et fait cesser les éclairs, et, vers onze heures du soir, par une averse torrentielle, notre radeau est détaché de la rive, pris peu à peu par le courant et entraîné bientôt rapidement à la surface du fleuve. Pas un bruit, pas un geste qui pourrait nous trahir, chacun retient sa respiration, nous avons plus de six cents mètres à faire entre les postes ennemis; arriverons-nous à les franchir et ensuite, si nous sommes surpris, combien durera la poursuite?

La Providence nous favorise, car elle envoie à ce moment une telle pluie que c'est à peine si nous pouvons distinguer les rives. Progressivement le courant nous emporte : bientôt nous voici devant le premier poste; un cheval des Hamawan nous sent et hennit au passage, mais personne ne bouge; deux cents mètres plus loin, nous butons sur un banc de sable et le kélek hésite quelques instants avant de reprendre sa marche; le courant plus fort l'emporte enfin et nous amène devant le deuxième poste. Nous distinguons, malgré l'averse, les kéleks capturés dans la journée qui sont attachés à la rive, à côté d'eux les vedettes et leurs chevaux; deux d'entre eux se battent, une vedette crie, mais personne ne nous a vus.

Quelques minutes après, les bandits, se méfiant de quelque chose, agitent leurs torches et essayent vainement d'éclairer le fleuve; heureusement nous sommes déjà cinq cents mètres plus bas, et bientôt, tout étant rentré dans l'obscurité, nous continuons notre route sans bruit [1].

De Mossoul à Tekrit, ces gorges du Djebel Hamrin sont les plus commodes à l'embuscade; mais toute la rive droite du fleuve est surplombée de collines qui s'avancent en promontoires abrupts jusqu'au milieu des eaux, et mille obstacles naturels ou artificiels, — fortifications et digues anciennes, indiscernables des bancs de rochers — barrent le lit. Les Hamavands sont les plus redoutables des pirates que l'on ait à redouter; mais les Bédouins qui tiennent la rive droite, comme les Kurdes qui tiennent la rive gauche, sont tout prêts à devenir naufrageurs si le *kelek* subit quelque avarie ou si l'équipage fait

1. De Cholet, *Arménie, Kurdistan, Mésopotamie*, p. 261-310.

mauvaise garde. Dans le fleuve lui-même, une population amphibie circule, nageant des journées entières sur une outre gonflée, poursuivant les bateliers ou tâchant de les surprendre la nuit : sur les bas-reliefs assyriens, on peut voir déjà ces bandes de voleurs; une police féroce fut nécessaire aux empereurs de Ninive pour leur mettre en mains cette route fluviale. Ajoutez que les courants de la « Flèche », si commodes pour la descente, sont un empêchement absolu à toute remontée. Les *keleks* qui arrivent à Bagdad sont dépecés, leurs arbres vendus, et les *kelekedjis* rentrent chez eux par la voie de terre en chargeant sur des bêtes de somme leurs outres dégonflées.

*
* *

Avec tous ces désavantages, on comprend qu'à cette voie du fleuve, le commerce ait depuis des siècles préféré le long détour des caravanes qui, de Mossoul à Bagdad, comme d'Alep à Mossoul, évitent la plaine et les nomades, mais vont au pied des montagnes chercher les villes d'étape, Erbil, Altin-Kupru, Kerkouk, etc. Ce sandjak de Chérizor est pourtant un coupe-gorge : ses montagnes limitrophes de la Perse sont le refuge des Kurdes les plus insoumis. Les géographes officiels de la Turquie contemporaine déplorent eux-mêmes l'état où sont abandonnées ces populations « sans maîtres, sans religion, ne connaissant que les besoins de la vie animale », et chez qui ni Dieu ni Satan ne sont respectés [1]. Cette plaine aux premiers siècles du christianisme avait mérité le nom de *Beit Djerma*, *la Maison des Os*, à cause des milliers de martyrs qu'y faisaient les incursions de la Perse païenne; sauf les quatre ou cinq siècles durant lesquels le khalife de Bagdad y fit régner un semblant de paix, elle a continué jusqu'à nous de mériter ce nom. C'est tout le long du fleuve, sur la rive droite, que le rail doit descendre : Mossoul, Tekrit, Sadié, Bagdad; deux sections de deux cents ou deux cent cinquante kilomètres chacune. Tekrit est juste au milieu.

De Mossoul à Tekrit, les Allemands ont-ils étudié soigneusement le parcours? ils voudraient rester sur la rive droite, afin

1. Vital Cuinet, *Turquie d'Asie*, II, p. 848.

d'économiser un grand pont sur le fleuve; mais ont-ils calculé les tunnels, tranchées, remblais et travaux innombrables que rendra nécessaires la continuelle alternance de collines accores et de plainettes inondées? Cette section Mossoul-Tekrit qui, sur la carte, semble n'offrir que des difficultés médiocres, pourrait bien réserver de coûteuses surprises : les archéologues du moins se réjouiront de tous les coups de pioche dans ces terres pavées de ruines assyriennes. La section de Tekrit à Bagdad est au contraire en terrain plat; bout à bout, tout droit, les rails n'auront qu'à être posés, sur le ballast que les *keleks* amèneront par le Tigre.

Au-dessous de Tekrit, commence l'Irak, l'ancienne Chaldée, la Terre Noire, *As-Sawad*, la nappe d'alluvions et sa palmeraie. On entre en pays nouveau, dans la sphère d'influence anglaise : d'Alep à Mossoul on ne voit pas quelle objection raisonnable la diplomatie européenne peut opposer aux désirs des Allemands; mais à partir de Mossoul déjà, les Anglais et les Russes ont des droits ou de grands intérêts à défendre.

A partir de Mossoul, en effet, si la ligne principale ne peut, en pacifiant et repeuplant le pays, que bénéficier au commerce de toutes les puissances, il est deux embranchements que le firman concède ou promet aux Allemands et qui mettraient sous leur contrôle deux entrées de la Perse : les embranchements vers Erbil et Khanekhine. Erbil, l'ancienne Arbèles, que la victoire d'Alexandre a rendu célèbre, tient les passes de l'isthme montagneux entre la plaine des Fleuves et la Caspienne; Khanikhine tient les passes de cette « route du Khorassan », que les géographes arabes ont rendue fameuse et que l'invasion, puis les caravanes khalifales suivirent durant six cents ans, de Bagdad à Bokhara par Hamadan, Nichapour et Merv.

Il n'est pas douteux que, dans l'accord au sujet de la Perse qui vient d'être signé, mais dont les termes sont encore inconnus, la Russie et l'Angleterre ont dû prendre quelques précautions contre ces projets. On dit aussi que Pétersbourg et Berlin ont échangé là-dessus quelques paroles formelles et peut-être des signatures, et que Berlin laissera dormir ses droits à ces embranchements. Il sera difficile néanmoins que les Allemands négligent toujours ces deux concessions. Pour

couvrir les déficits des premières années et amortir une partie de leur capital, ils ont avec juste raison escompté les revenus de cette région pétrolifère.

C'est dans le sandjak de Chérizor que l'on trouve le plus grand nombre de mines de soufre, de naphte et de matières bitumineuses. Ces matières se rassemblent dans des puits larges et profonds, creusés à cet effet. Le naphte, liquide et gras comme de l'huile, coule à travers les fissures des rochers et se réunit dans des réservoirs. On le tire de là dans des seaux de cuir; on le met dans des outres et on le transporte dans les contrées avoisinantes pour l'usage des habitants. Quand les ouvriers veulent donner une récréation aux voyageurs de passage, ils jettent une allumette dans un de ces puits, et aussitôt s'élève à une hauteur considérable une flamme d'un rouge obscur au milieu d'un épais nuage de fumée noire.

On croirait lire une page de quelque géographe arabe ou grec : les historiens d'Alexandre nous racontent que, de son temps, ces puits et ruisseaux de pétrole ne servaient pas à un autre usage ; sur sa route d'Arbèles à Babylone, le héros rencontra un torrent de naphte auquel les indigènes avaient mis le feu « pour célébrer son passage »... C'est pourtant à un financier contemporain, Vital Cuinet, que j'emprunte cette description : en nos jours d'automobilisme, voilà le seul usage que nous ayons encore trouvé de ces richesses incalculables.

Tout le long du Djabal iranien, depuis Erbil jusqu'au Golfe, le pétrole suinte ou sourd en vingt endroits. L'exploitation — au dire de tous les prospecteurs — serait aussi facile et rémunératrice que celle des champs de Bakou et de Pennsylvanie. La finance internationale se tourne déjà vers cette entreprise, que pétroliers russes et américains s'efforceront d'annexer ou d'empêcher... Ici, comme en beaucoup d'autres affaires, la finance saura concilier les rivalités des diplomates. Jusqu'à Bagdad, en somme, cette conciliation est aisée, et si le « Bagdad allemand » ne voulait aller que jusque-là, je crois que l'opposition anglaise finirait par tomber d'elle-même : tout calculateur sans préjugé serait bien forcé de reconnaître que les projets germaniques, loin d'exclure le bénéfice d'autrui, ne feront au contraire que le rendre possible.

A partir de Bagdad, le problème est changé. Bagdad est une ville anglaise. Le Turc y règne; mais l'Anglais y gou-

verne. Depuis un siècle et demi, les agents de la Compagnie des Indes, puis de Sa Majesté y ont leur garde et tiennent tous les fils des intrigues indigènes. Entre les *valis* du sultan et les *cheikhs* des tribus, c'est le consul anglais qui maintes fois a joué le rôle d'arbitre ou de courtier. Il est aidé dans ce rôle par des musulmans hindous, princes ou grands personnages, que la police anglaise a éloignés de leurs royaumes ou de leurs fiefs, et qui sont venus achever leurs jours dans cette *Maison de la Paix*, *Dar-es-Salam* (c'est le nom arabe de Bagdad), auprès des tombeaux des Cheikhs, non loin des villes saintes où reposent les fils d'Ali, Hassan et Houssein. L'Angleterre leur conserve les revenus de leurs propriétés ou leur sert une pension. Comme fit si longtemps Abd-el-Kader à Damas, ces musulmans étrangers servent volontiers de trait d'union entre l'Europe et l'islam arabe.

A ces relations politiques, le commerce a ajouté ses intérêts. Depuis cinquante ans, une compagnie anglaise a obtenu le monopole de la navigation sur le Tigre : seuls, les petits vapeurs ottomans font concurrence à ces bateaux Lynch, qui remontent jusqu'à Bagdad et qui règlent, en somme, tout le trafic du fleuve. C'est encore l'Inde et les Hindous qui servent ici l'Angleterre : ce delta chaldéen est, pour l'Inde toujours affamée, un grenier et un fruitier; les prix de Bombay contrôlent le marché des dattes et du riz.

Les Anglais se sont toujours efforcés de développer ces relations entre l'Inde et l'Irak. Leurs succès en Égypte leur ont ouvert les yeux sur la facilité des irrigations et asséchements, qui transformeraient ce gigantesque marécage en une terre cultivable. Bien que le régime des Fleuves soit tout différent du régime du Nil, bien que la disposition de leur plaine ne se prête pas à la construction de digues et barrages sur le modèle des ouvrages égyptiens, il semble qu'à peu de frais on pourrait reconquérir sur les vases ou sur le désert quelque douze ou quinze cent mille hectares, qui, estimés aux prix de l'Égypte, vaudraient aussitôt quelque trois cents millions de francs.

Ajoutez d'autres considérations encore. Si l'on veut équitablement juger des répugnances de l'Angleterre, il faut voir les choses du point de vue anglais, non en terriens, mais en marins, et tenir Bagdad non pour une ville de l'hinterland,

mais pour un port du Golfe. Car le Golfe par les Fleuves monte jusque-là, et toute entreprise qui mettrait les Fleuves sous le contrôle d'une puissance menacerait tôt ou tard ce que les Anglais appellent la liberté du Golfe. Qu'entendent-ils au juste par ce terme? et dans quelle mesure leur définition est-elle admissible? Deux questions qui me paraissent inutiles, puisque aussi bien Londres a dans ces eaux le moyen de faire la loi et puisque l'alliance japonaise garantit à sa flotte l'appui d'une armée toute prête à débarquer dans l'Irak : les officiers japonais sont en train de commencer ici la besogne d'exploration qu'ils avaient faite en Corée et en Mandchourie avant leur dernière guerre. Il serait donc oiseux de chicaner les prétentions de Londres.

Admettons-les en bloc et ne raisonnons de cette affaire qu'en adoptant les préjugés anglais. Il ne s'agit plus de volontés allemandes ou turques, ni d'une province du sultan : c'est l'Inde qui est en jeu, et les seuls intérêts de l'Inde doivent être considérés. Il ne s'agit plus de rails ni de locomotive : que demandent la navigation et le commerce maritime?

***

Quand les diplomates poseront le problème en ces termes, ils s'apercevront, je crois, qu'il est beaucoup plus simple et qu'une fois déjà ils l'ont résolu. Car les prétentions des Anglais dans le Golfe sont aujourd'hui tout au juste ce qu'étaient les prétentions de la Russie dans la mer Noire, et les projets de l'Allemagne sur les Fleuves sont tout pareils aux anciens projets de l'Autriche sur le Danube. Durant un demi-siècle, il sembla que chaque année Vienne et Pétersbourg allaient en venir aux mains au sujet des « Provinces », — jusqu'au jour où l'on s'aperçut que ces « Provinces » n'avaient tant de valeur que par les Bouches du Danube et que, réglée la question des Bouches, tout le reste allait de soi. Il s'agit aujourd'hui d'organiser les bouches de l'Euphrate pour le libre usage des riverains et des étrangers : qu'a-t-on fait sur le Danube?

VICTOR BÉRARD

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

ESCLAVES

— SOUVENIRS DU 9/23 JANVIER 1905[1] —

... La foule, semblable au sombre flot de l'océan que soulève le premier souffle des tempêtes d'automne, coulait lentement; les visages grisâtres étaient comme la crête écumeuse et trouble des vagues. Les yeux étincelaient, excités, mais les gens se regardaient mutuellement, étonnés d'eux-mêmes, comme s'ils doutaient de leur décision. Pareilles à de petits oiseaux ternes, les paroles tournoyaient au-dessus de la foule. On parlait à mi-voix, avec gravité, comme pour se justifier réciproquement.

— Impossible d'endurer cela plus longtemps, voilà pourquoi nous sommes venus...

— Le peuple ne s'agite pas sans cause...

— Comment ne le comprendrait-il pas?

On parlait surtout de « lui »; on s'affirmait mutuellement qu' « il » était bon, sincère, qu'il comprenait, qu'il compren-

1. Le 5 janvier 1905, à Saint-Pétersbourg, une foule d'environ 200 000 personnes, sous la conduite de Gapone portant une croix, se dirigea vers le Palais de l'Empereur pour lui demander de tirer le peuple de sa misère. La veille, Gapone et plusieurs hommes politiques avaient reçu du ministre Dournovo l'assurance que les délégués du peuple pourraient parler au tsar. Mais on les avait trompés. Des régiments de cavalerie et de cosaques accueillirent la foule à coups de fusil et de canon. Il y eut des centaines de morts et de blessés. C'est à la suite de cette manifestation que Gorki fut emprisonné pour trois mois à la forteresse de Saint-Pierre et Saint-Paul.

drait tout... Mais il n'y avait ni vie ni couleur dans les mots qui dépeignaient « sa » forme. On sentait depuis longtemps que jamais peut-être on n'avait pensé à « lui » sérieusement, qu'on ne se « le » représentait pas comme une personne réelle, vivante, qu'on ne savait pas ce que c'était, qu'on ignorait pourquoi il existait et ce qu'il pouvait faire. Mais aujourd'hui, « il » était indispensable, tous se hâtaient de le déclarer, et, ne connaissant pas celui qui existait en réalité, les imaginations s'en forgeaient involontairement une image énorme. Les espérances étaient grandes et, pour se soutenir, elles voulaient quelque chose de grand. Parfois, dans la foule, une voix retentissait, insolente :

— Camarades! Ne soyez pas vos propres dupes!

Mais, à ce moment, l'erreur volontaire étant indispensable, des cris plaintifs et irrités montaient de la foule, recouvraient la voix isolée.

— Nous voulons agir ouvertement...

— Tais-toi, frère!

— Et, de plus, le père Gapone...

— Il sait ce qu'il faut faire...

La foule n'avait pas encore de visage; on n'apercevait qu'une cohue aux contours larges, mous et flottants. Indécise et mouvante, elle coulait dans le fossé de la rue étroite, se fractionnait en groupes distincts, se fondait en une masse épaisse, grondait, discutait, raisonnait, se heurtait aux murs des maisons, puis, de nouveau, elle inondait le milieu de la rue d'une masse sombre et liquide, dans laquelle on sentait la fermentation imprécise des doutes; on voyait distinctement qu'elle attendait quelque chose d'indispensable à tous; et la croyance au succès joignait, fondait tous les fragments en un corps solide et harmonieux.

Il faisait un temps aussi indécis que les dispositions de la foule. Au ciel, entre les nuages gris, le soleil brillait, jetant sur les visages une froide lueur; puis il disparaissait; alors tout se noyait dans l'ombre uniforme de l'indécision.

Déjà la grande majorité comprenait qu'elle allait vers la force assez puissante pour améliorer la pénible existence du peuple; mais bien peu de gens croyaient au consentement de cette force. On s'efforçait de dissimuler ses doutes, mais sans y parvenir.

Il y avait dans la foule trop d'inquiétude hésitante, une attention trop tendue vers chaque bruit. On marchait en écoutant sans cesse, on examinait le chemin ; les yeux cherchaient obstinément on ne sait quoi. Les voix de ceux qui croyaient en leur force intérieure, et non en la force extérieure, excitaient la peur et l'irritation de la foule avec trop de violence pour que ce fût la peur et l'irritation des convictions calmes, persuadées du droit à la lutte pacifique contre la force qu'on voulait voir.

Dans les discours perçait nettement le désir de rencontrer une puissance titanesque et bienveillante qui, d'un coup, pouvait suspendre le mouvement de la vie pour lui donner une impulsion plus large, plus libre. D'une rue à l'autre, la foule augmentait rapidement, et ce développement extérieur faisait naître peu à peu la sensation d'un développement intérieur ; le peuple esclave commençait à se rendre compte de son droit, voulait réclamer à l'autorité le soulagement de sa misère.

— Nous sommes aussi des hommes, quoi qu'il en soit...

— « Il » comprendra... Nous demandons...

— « Il » doit comprendre... Nous ne sommes pas des révoltés...

— Et puis le père Gapone...

— Camarades ! On n'exige pas la liberté...

— Ah ! Dieu !

— Si seulement on nous laissait arriver à « lui » !...

— Attends un peu, frère !

— Va-t'en au diable !

— Le père Gapone sait bien comment...

— Quand la foi est indispensable aux hommes, elle leur vient ; ils obtiennent tout ce qu'ils veulent fortement...

Un homme de taille élancée, vêtu d'un paletot noir, rapiécé à l'épaule, monta sur une borne, et, découvrant sa tête chauve, il se mit à parler d'une voix haute et solennelle, un peu tremblante. Les yeux pleins de feu, il parlait de « lui ».

Mais, dès les premiers mots, on sentait que l'exaltation de sa voix et de son discours était factice ; il y manquait la conviction qui gagne les auditeurs et crée presque des miracles. On aurait dit qu'il se faisait violence en essayant de réveiller et de ranimer dans les mémoires une forme impersonnelle, morte depuis longtemps, effacée par les siècles. Pendant toute sa vie,

« il » avait été étranger, lointain, mais, en ce moment, « il » était nécessaire; c'est en « lui » que le peuple voulait mettre ses espérances.

Elles étaient si ardentes, si vivantes, qu'elles animèrent peu à peu le cadavre. On écoutait avec attention; les désirs de l'orateur se reflétaient dans ses discours, la foule le sentait. Et, bien que la représentation fantaisiste qu'il donnait de la force ne correspondît pas du tout à « son » image, chacun savait qu'il existait une force de ce genre, qu'elle devait exister. Il fallait au plus vite se mettre face à face avec elle; l'orateur l'incarnait en un être dont tous connaissaient l'image, l'unissait à une forme familière à tous par la légende; et, dans les contes, cette forme était humaine. Les paroles de l'orateur, sonores, compréhensibles, dépeignaient distinctement un être puissant, bon, juste, qui s'occupait paternellement des besoins du peuple.

La foi venait, enveloppait les auditeurs, les excitait, calmait les inquiétudes des consciences légèrement agitées, et étouffait le léger chuchotement des doutes... Ils se laissaient glisser rapidement à cet état d'esprit depuis longtemps attendu; ils se pressaient en un immense amas de corps unanimes; la proximité, le contact des flancs et des épaules réchauffaient le cœur. Les visages s'enflammaient, les yeux étincelaient, les pas se faisaient plus hâtifs, la vitesse des mouvements troublait encore davantage l'âme. La foule augmentait sans cesse; il fit plus chaud dans la rue; les voix retentirent avec plus de force.

— Nous n'avons pas besoin de drapeaux rouges! — cria l'orateur.

Il marchait à la tête de la foule en agitant sa casquette; son crâne chauve brillait d'un éclat terne et attirait l'attention.

— Nous allons vers notre père!

— Oui!

— Nous avons confiance en « lui »!

— « Il » ne nous laissera pas dans la misère!

— La couleur rouge, c'est la couleur de notre sang, camarades! — reprenait avec obstination une voix sonore et solitaire.

— Il n'y a pas de force qui affranchira le peuple, si ce n'est la force du peuple lui-même.

La foule, enivrée d'espoir, contente d'être enfin remplie de confiance, protesta...

— Tais-toi!

— « Il » comprendra.

— Si on nous laisse arriver à « lui »...

— Au diable les séditieux!

— Le père Gapone porte un crucifix, et lui, il veut un drapeau!

— Il est jeune, il voudrait commander!

— Nous voulons agir paisiblement.

Les moins rassurés, du milieu de la foule, criaient, pleins d'irritation et d'angoisse.

— Chassez-le, avec son drapeau!...

Maintenant on marchait vite, sans hésitation, et, à chaque pas, la disposition des esprits se faisait plus unanime, sous l'ivresse de l'illusion volontaire.

Le « lui » qui venait d'être créé éveillait dans les mémoires les ombres antiques des bons héros, les échos de contes entendus dans l'enfance, et se développait irrésistiblement dans les imaginations, tant ces hommes avaient besoin de croire... Quelqu'un cria :

— « Lui »? « Il » nous aime!

Et c'était vrai, la foule croyait avec sincérité à l'amour d'un être qu'elle venait de créer elle-même. Beaucoup admiraient avec enthousiasme l'image du demi-dieu ressuscité. Lorsque la multitude débouchant d'une rue arriva sur les berges de la rivière, elle vit devant elle une longue ligne brisée de soldats qui lui barrait le passage du pont; elle ne se laissa pas arrêter par ce mince rempart. Dans la silhouette des soldats, qui se détachait nettement sur le fond bleu clair de la rivière, il n'y avait rien de menaçant : ils sautaient, tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, pour réchauffer leurs jambes engourdies; ils secouaient les bras, se poussaient mutuellement. Au delà, sur l'autre rive, on voyait un sombre édifice; c'était là qu' « il » les attendait, le maître de la maison. Puissant et grand, bon et aimant, il ne pouvait évidemment pas ordonner à ses soldats d'empêcher de venir à lui le peuple qui l'aimait et qui voulait l'entretenir tranquillement de sa misère.

Pourtant une nuance de surprise se peignit sur bien des visages et ceux qui étaient au premier rang ralentirent un peu le pas. Les uns regardèrent en arrière, d'autres se rangèrent

de côté, et chacun feignit de n'être pas étonné de la présence des soldats. Quelques regards se fixèrent sur l'ange doré qui brillait bien haut dans le ciel, au sommet de la forteresse; d'autres sourirent. Une voix compatissante dit :

— Les soldats ont froid!

— Oui!

— Et pourtant, ils doivent rester là!

— Les soldats sont là pour veiller à l'ordre!

— Doucement, camarades! Tranquillement!...

— Va! va!

— Bravo, soldats! — cria quelqu'un.

Un officier, au capuchon jaune rejeté sur l'épaule, sortit son épée du fourreau, et, tout en élevant la lame d'acier recourbée, cria quelque chose à la foule. Les soldats restèrent immobiles, côte à côte.

— Que vont-ils faire? — demanda une grosse femme.

On ne lui répondit pas. Et, soudain, tous éprouvèrent de la difficulté à avancer.

— En arrière! — cria l'officier.

Quelques personnes se retournèrent : derrière elles, il y avait une masse compacte de corps; de la rue, s'écoulait sans arrêt un fleuve sombre d'hommes; la foule cédait à ce torrent. s'épanouissait et remplissait la place devant le pont. Quelques hommes se détachèrent pour aller au devant de l'officier en agitant des mouchoirs blancs. Ils criaient en marchant :

— Nous allons chez notre souverain...

— Tout à fait pacifiquement!

— En arrière! Je vais donner l'ordre de tirer!

Lorsque la voix de l'officier arriva jusqu'à la foule, elle lui répondit par une sonore exclamation d'étonnement. On avait bien dit que peut-être il ne serait pas possible d'arriver jusqu'à « lui »; mais qu'on pût tirer sur le peuple qui allait à « lui », confiant en sa force et en sa bonté, cela anéantissait l'image créée. « Il » était une force au-dessus de toutes les autres forces; de qui aurait-il peur, pourquoi repousserait-il son peuple avec des baïonnettes et des balles?... La menace de la fusillade était incompréhensible, injurieuse... Un homme maigre, famélique, aux yeux noirs, s'écria soudain :

— Tirer? Tu n'oserais pas.

Et il continua, s'adressant à la foule d'une voix haute qui s'irritait :

— Quoi?... J'ai dit qu'on ne lui permettrait pas de tirer!

— Qui? Les soldats?

— Non, pas les soldats, mais là-bas...

Il tendit le bras vers le lointain.

— Les supérieurs... voilà! Hein? je te l'ai bien dit!

— Ce n'est pas sûr!

— Quand on saura pourquoi nous venons, on nous laissera passer!

Le bruit augmentait. On entendait des cris furieux, entremêlés de remarques ironiques. Le bon sens se heurtait à la stupidité des barrières et se taisait. Les mouvements de la foule devinrent plus nerveux, plus fébriles; un froid perçant montait de la rivière. Les baïonnettes pointues étincelaient, immobiles. La masse avançait toujours, poussée par derrière; on échangeait des exclamations. Ceux qui avaient parlé avec l'officier revinrent et se mêlèrent à la foule. Mais tous ceux qui étaient au premier rang, hommes, femmes, adolescents, agitaient aussi des mouchoirs blancs.

— Pourquoi tireraient-ils? A quoi bon? — disait gravement un homme d'âge mûr, à la barbe grisonnante. — C'est tout simplement parce qu'ils ne veulent pas que nous passions par le pont... Nous devons traverser sur la glace.

Et soudain quelque chose de sec et d'inégal se répandit dans l'air, trembla et frappa la foule comme avec des fouets invisibles. Pendant un instant, toutes les voix se turent. La multitude continuait à avancer lentement.

— Ils ont tiré à blanc, — fit une voix décolorée (on ne savait si elle questionnait ou affirmait).

Mais çà et là des gémissements retentirent; quelques personnes étaient tombées. En pleurant, une femme porta la main à sa poitrine, et marcha en avant à pas rapides, sur les baïonnettes pointées en avant. D'autres femmes se précipitèrent et la devancèrent.

De nouveau le crépitement de la fusillade, encore plus sonore, encore plus inégal. Ceux qui se tenaient derrière la palissade entendirent les planches craquer, comme sous la morsure cruelle de dents invisibles. Une balle siffla le long

d'un arbre, des brindilles tombèrent sur les visages. Les gens s'abattaient par deux, par trois, s'accroupissaient à terre, se tenaient le ventre, s'enfuyaient en boitant, rampaient sur le sol ; partout des flaques rouges tachaient la neige. Elles s'étalaient, fumaient, attiraient l'œil... La foule recula, s'arrêta un instant, stupéfiée, et, soudain, un hurlement sauvage, effrayant, poussé par des centaines de voix, retentit. Il se forma et flotta en l'air comme un nuage bigarré, continu et vibrant, formé par des cris de douleur aiguë, de vengeance, d'horreur, de protestation, de perplexité angoissée, d'appel au secours.

Tête baissée, des groupes de gens s'élancèrent en avant pour ramasser les morts et les blessés. Les blessés criaient aussi, tendaient le poing ; tout d'un coup, les visages étaient transformés et quelque chose, qui était presque de la folie, brillait dans tous les yeux. Ce n'était pas la panique, ce tourbillon de terreur noire qui s'abat soudain sur l'homme, l'enveloppe, balaie les corps, comme le vent les feuilles mortes, les attire dans un filet invisible, entraîne, chasse aveuglément les êtres possédés de l'espoir sauvage de se cacher. C'était de l'effroi, mais un effroi brûlant et glacé, pareil à du fer gelé, qui paralysait les cœurs, contractait les corps, et obligeait à regarder, les yeux grands ouverts, la neige que le sang engloutissait, les visages, les mains, les vêtements ensanglantés, les cadavres étrangement calmes parmi l'agitation fiévreuse des vivants. On éprouvait un sentiment de révolte mordante, une fureur impuissante et angoissée, beaucoup de stupéfaction ; on voyait des regards immobiles, des sourcils froncés, des poings serrés, des gestes convulsifs ; on entendait des paroles tranchantes. Et il semblait que ce qui dominait dans la poitrine de ces gens, c'était un étonnement qui glaçait l'âme. Quelques minutes auparavant, ils marchaient avec courage, apercevant distinctement le but ; devant eux se dressait majestueuse et féerique une image qu'ils admiraient, qu'ils aimaient ; enivrés par la beauté de cette image, ils nourrissaient leur âme d'espoirs immenses. Puis deux salves, du sang, des cadavres, et ils étaient là devant un vide gris et indéfini ; impuissants et solitaires, le cœur déchiré, ils sentaient qu'ils venaient d'éprouver une grande perte, qu'il fallait au plus vite combler avec

n'importe quoi le gouffre béant de leur âme, chasser de leur poitrine ce froid oppressant.

Et il leur était à tous difficile de se séparer de « son » image; jamais encore elle ne leur avait été aussi indispensable, aussi proche, aussi lumineuse.

Les gens piétinaient sur place, comme s'ils ne pouvaient se défaire de quelque chose qui gênait leurs mouvements; silencieux et soucieux, les uns emportaient les blessés, relevaient les cadavres ; les autres, figés, tels des êtres plongés dans un rêve, les regardaient faire, gardant une inertie bizarre. Beaucoup injuriaient les soldats, les accablant de reproches ou de plaintes, agitaient la main, enlevaient leur casquette, saluaient, les menaçaient de la colère terrible d'on ne sait qui.

Les soldats restaient là, l'arme au pied; leurs visages immobiles aussi; la peau des joues fortement tendue, les pommettes très saillantes. Il semblait que tous avaient des yeux blancs et des lèvres gelées...

Dans la foule, quelqu'un criait avec une violence hystérique :

— C'est une erreur! c'est une erreur, frères!... Vous nous avez pris pour d'autres... Ne croyez pas... Venez, frères, nous nous expliquerons... Ah! mon Dieu! qu'est-ce donc?

— Gapone est un traître! — hurla un gamin, en grimpant sur un réverbère.

— Eh bien, camarades, vous voyez comme on vous accueille?

— Attendez, c'est une erreur... c'est impossible, tu comprends! Ou n'es-tu pas un homme?

— C'est vous qui n'êtes pas des hommes, mais des moutons, un troupeau, et voilà comment on vous...

— Laisse passer... mets-toi de côté!

— Laisse passer le blessé!

Deux ouvriers et une femme portaient un grand corps maigre, tout couvert de neige; par la manche du paletot, le sang coulait. Le visage avait bleui, les traits s'étaient contractés; et les lèvres noires disaient en un faible chuchotement :

— J'ai dit... qu'on ne nous laisserait pas arriver à « lui »... Ils « le » cachent... Que leur importe le peuple?...

— Camarades... la cavalerie!

— Sauve qui peut!

La muraille de soldats s'ébranla et s'ouvrit, comme les deux

vantaux d'une porte de bois, livrant passage aux chevaux qui dansaient et s'ébrouaient; un commandement retentit; les sabres apparurent au-dessus des têtes des montures, rubans d'argent qui étincelèrent et se dressèrent tous du même côté. La foule restait là, vacillante, inquiète, et attendait, sans vouloir se rendre à l'évidence. Le bruit diminua.

— Marche! — hurla une voix féroce.

Comme si un tourbillon se fût soudain abattu sur le sol, tous se mirent à courir, se heurtant, se poussant; on jetait les blessés, on sautait par-dessus les cadavres. Le choc pesant des sabots se rapprochait, les soldats hurlaient, les chevaux franchissaient les corps tombés, les sabres brillaient, des rugissements de douleur et de terreur retentissaient; parfois on entendait le sifflement de l'acier et le bris d'un os. Les cris des malheureux se fondaient en un gémissement sonore et prolongé : « Ah! ah! ah! »

Les soldats dressaient les sabres qui s'abaissaient sur les têtes, et les corps s'inclinaient. Les visages étaient rouges et comme boursouflés, on ne voyait pas leurs yeux. Les chevaux hennissaient, secouaient leurs crinières; leurs mâchoires se découvraient, féroces... La foule se dispersa dans les rues voisines... Et, aussitôt que le galop des chevaux se fut éloigné, les gens s'arrêtèrent, haletants, se regardèrent avec des yeux hagards. Bien des visages eurent des sourires confus et quelqu'un cria en riant :

— Eh bien, j'ai couru!

— Comment ne pas courir dans des circonstances pareilles!

Et soudain, de toutes parts, éclatèrent des exclamations d'étonnement, d'épouvante, de rage...

— Qu'en dites-vous, frères?

— C'est de l'assassinat!

— Et pourquoi?

— C'est le gouvernement qui l'a ordonné!

— On nous égorge! Les chevaux nous piétinent!

Déconcertés, les gens restaient sur place; un mécontentement général se manifestait. Ne comprenant pas ce qu'il y avait à faire, personne ne s'en allait, chacun se serrait contre son voisin, et tâchait de débrouiller le chaos de ses sentiments; on se regardait avec une curiosité inquiète, pourtant avec plus

d'étonnement que de peur; on restait là, l'oreille tendue, les yeux errants de tous côtés. Chacun se sentait accablé, brisé.

Une voix énergique et jeune s'écria :

— Et les blessés! Allons chercher les blessés!

Les groupes s'agitèrent, on se dirigea vivement du côté de la rivière. Et dans la rue on vit s'avancer, rampant sur la neige ou chancelant, des gens mutilés couverts de sang. On les prit, on les transporta, on arrêta les fiacres, dont on fit descendre les occupants, et on emmena les victimes. Les visages devenaient soucieux, maussades, silencieux. On examinait les blessés avec des yeux scrutateurs, on mesurait, on comparait....

L'homme chauve au pardessus rapiécé apparut; son crâne était ensanglanté; la tête et le dos courbés, il marchait en boitant. Un gaillard aux larges épaules, aux cheveux bouclés, sans casquette, et une femme en manteau déchiré, à l'air morne et abêti, le soutenaient.

— Attends, Michel, que signifie cela! — murmurait le blessé. — Il n'est pas permis de tirer sur le peuple sans ordre... Cela ne doit pas se faire, Michel!

— Et pourtant, c'est arrivé! — cria quelqu'un.

— Et l'on a tiré, et l'on a sabré, — remarqua tristement une femme.

— Donc on l'avait ordonné, Michel!

— Oui! — cria le gaillard avec fureur. — Et tu croyais qu'on allait parlementer avec toi? t'offrir un verre de vin?

— Attends, Michel...

Le blessé s'arrêta, s'appuya contre un mur et dit en élevant la voix :

— Chrétiens orthodoxes! Pourquoi nous tue-t-on? d'après quelle loi?... sur l'ordre de qui?

Les gens passaient devant lui et baissaient la tête.

A un autre endroit, au coin d'une palissade, quelques dizaines de gens s'étaient rassemblés; au milieu du groupe, une voix haletante et inquiète déclarait avec fureur :

— Gapone a vu le ministre hier, il savait tout ce qui arriverait : donc il nous a trahis, donc il nous a conduits à la mort.

— Pourquoi l'aurait-il fait?

— Qu'en sais-je? Pourquoi assassine-t-on le peuple? Qui le sait? Qui nous répondra?...

Partout l'agitation croissait; devant chacun se posaient des problèmes encore indistincts, mais dont on sentait l'importance, la profondeur, le ton cruel, et dont la solution était absolument nécessaire. Le feu de l'émotion anéantissait de plus en plus la foi en un secours venu du dehors, l'espoir en un miraculeux libérateur de la misère. Au milieu de la rue avançait une grosse femme, pauvrement vêtue, au bon visage maternel, aux grands yeux tristes. Elle pleurait et soutenait de la main droite son bras gauche ensanglanté :

— Voyez, — disait-elle, — on m'a estropiée... Comment pourrai-je travailler? Comment nourrir les enfants?... Et à qui me plaindre? Frères, où sont-ils les défenseurs du peuple, puisque le Tsar lui-même est contre lui? Frères, à qui nous adresser?

Ces questions nettes et claires semblèrent réveiller ses auditeurs. On courut à elle de toutes parts, et on s'arrêtait pour écouter ses paroles avec attention :

— Le peuple est donc seul? Il n'y a pas de loi pour lui, personne ne lui vient en aide, il n'a pas de force. Comment vivrons-nous maintenant? En quoi mettre notre espoir? Que sommes-nous donc?

On se taisait. Les uns poussaient des soupirs, les autres juraient à mi-voix. Un cri aigu et furieux traversa l'air.

— Il attendait du secours, et on est venu à son secours : on a cassé la jambe de son fils...

— Comment! Elle est morte...

— On a tué le petit Pierre!

Il y avait beaucoup de cris de ce genre dans la rue; ils cinglaient les oreilles, éveillaient un écho vengeur, excitaient l'irritation générale, l'idée pressante de se défendre contre les assassins. Une certaine décision revint sur les visages blêmes.

— Camarades! Allons tout de même en ville... peut-être arriverons-nous à quelque chose... Allons, par petits groupes...

— On nous battra...

— Allons parler aux soldats... peut-être comprendront-ils qu'il n'y a point de loi ordonnant d'assassiner le peuple...

— Peut-être y en a-t-il une... qu'en savons-nous?

— Qui est pour nous? Qu'en savons-nous?

La foule lentement, mais infailliblement se transformait en

peuple Les jeunes gens disparaissaient par petits groupes; tous ils s'en allaient du même côté, de nouveau vers la rivière. Et toujours on emportait des blessés, des morts, on sentait l'odeur du sang chaud; des gémissements, des exclamations retentissaient.

— Voici Jacob Zimyne... il a reçu une balle droit au front!

— Grand merci au petit père le Tsar!

— Oui!... il nous a bien reçus!

On entendit quelques jurons violents. Et pourtant un quart d'heure auparavant, la foule aurait mis en pièces celui qui en aurait proféré un seul.

Une petite fille accourut en criant :

— Vous n'avez pas vu maman? Une grande...

Les gens la regardaient en silence et lui faisaient place comme s'ils avaient eu peur d'elle. Puis une femme à la main déchiquetée cria :

— Ici, ici, je suis ici...

La rue se vidait. Les jeunes gens marchaient toujours plus vite. Les hommes plus âgés s'en allaient aussi par deux ou trois, sans se hâter, et les suivaient du coin de l'œil. Chacun savait à quoi pensait son voisin. On parlait peu. Parfois seulement quelqu'un, ne pouvant plus contenir l'amertume de son âme, s'écriait à mi-voix :

— Donc, on a abandonné le peuple maintenant?

Et une voix plus mordante gémissait douloureusement :

— Maudits assassins!... qu'ont-ils fait?

On plaignait les morts, et, tout en devinant qu'un lourd préjugé servile était mort aussi, on n'en parlait pas, on ne prononçait plus son nom qui déchirait l'oreille, pour ne pas ranimer la souffrance et la colère. Et peut-être ne parlait-on pas, de peur de mettre autre chose à la place du mort...

*
* *

Autour du palais du Tsar, les soldats formaient une chaîne serrée sous les fenêtres du palais; la cavalerie occupait la place. L'odeur du foin, du fumier, de la sueur des chevaux s'exhalait; le cliquetis des sabres, le tintement des éperons,

les commandements, les piétinements retentissaient sous les fenêtres.

De tous côtés, les soldats étaient cernés par une foule composée de milliers de gens révoltés, froidement irrités, qui parlaient avec calme, mais d'une manière très grave, avec des paroles nouvelles et un nouvel espoir qu'ils entrevoyaient à peine. Il y avait là une compagnie de soldats, allant de la muraille du palais à la grille de fer du jardin ; elle barrait la route à ceux qui, de la place, se dirigeaient vers le palais. La foule s'avança tout près des soldats, et resta face à face avec eux, innombrable, muette, noire.

Dispersez-vous! — dit à mi-voix un sergent-major, qui s'efforçait en vain de dissimuler l'anxiété de son regard.

Il allait et venait sur le front des troupes, éloignant de l'épaule et du bras ceux qui s'approchaient des soldats; il essayait de ne pas voir les visages humains.

— Pourquoi nous barrez-vous la route? lui demanda-t-on.

— Où voulez-vous aller?

— Auprès du Tsar.

Le sergent-major s'arrêta un instant et s'écria avec une expression voisine du désespoir.

— Quand je vous dis qu'il n'est pas là!

— Il n'est pas là?

— Mais non! on vous dit que non... allez-vous-en!

— Il n'y est jamais? Peut-être, n'y a-t-il pas du tout de Tsar? continua obstinément une voie ironique.

Le sergent s'arrêta de nouveau et leva le bras.

— Prends garde... ces paroles pourraient te coûter cher.

Et il expliqua sur un autre ton :

— Il n'est pas en ville.

De la foule, on lui répondit :

— Il n'est nulle part.

— Il est mort!

— Vous l'avez fusillé, diables!

— Vous avez cru que vous aviez tué le peuple?

— On ne peut pas tuer le peuple! Il suffira à tout!

— Vous avez assassiné le tsar, vous entendez?

— Dispersez-vous!... Pas de conversations!

— Tu te trompes! Je parlerai quand même!

A un autre endroit, un petit vieillard à la barbe pointue disait avec animation aux soldats :

— Vous êtes des hommes, vous aussi! Aujourd'hui vous portez la culotte militaire; demain, vous serez en blouses. Vous voudrez travailler, il faudra manger. Mais il n'y a pas de travail, vous n'aurez rien à manger. Et vous serez réduits à faire comme nous, frères. Il faudra donc tirer sur vous; il faudra vous fusiller parce que vous aurez faim?

Les soldats avaient froid. Se tenant tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, ils frappaient le sol du talon, se frottaient les oreilles et faisaient passer leur arme alternativement de la main gauche à la droite. Ils soupiraient en écoutant la foule, roulaient des yeux et faisaient claquer leurs lèvres gelées. Sur leurs visages bleuis par le froid, il y avait quelque chose de confus, d'abattu, de stupide; les yeux clignaient et se dérobaient. Quelques-uns seulement fermaient à demi les paupières comme pour viser; les dents serrées, ils retenaient à grand peine leur colère contre cette foule qui les forçait à grelotter. Et la longue ligne grise et monotone faisait l'effet d'être fatiguée, pleine d'impuissance anxieuse.

Le peuple était face à face avec la troupe, que les premiers rangs de la foule heurtaient parfois, sous les poussées de ceux qui étaient derrière.

— Doucement! — disaient à mi-voix les soldats.

Quelques hommes prenaient les soldats par le bras et leur parlaient avec chaleur. Ceux-ci écoutaient en clignant de l'œil, le visage tordu en une vague grimace, avec un air pitoyable et timide.

— Ne touche pas mon arme! — disait l'un à un jeune ouvrier portant une casquette de fourrure.

Celui-ci posa le doigt sur la poitrine du soldat et dit :

— Tu es un soldat, et non pas un bourreau! On t'a pris pour défendre la Russie contre l'ennemi extérieur... Et on t'oblige à fusiller le peuple... Comprends donc que c'est le peuple qui est la Russie elle-même.

— Nous ne tirerons pas! — répondit le soldat.

— Vois donc : voilà la Russie, le peuple russe qui est devant toi! Il désire voir son Tsar.

Quelqu'un interrompit ce discours en criant :

— Il ne le désire plus!

— Y a-t-il du mal à ce que le peuple veuille parler de ses affaires à son souverain, hein? Réponds-moi?

— Je ne sais pas! — répliqua le soldat en crachant à terre.

Son voisin ajouta :

— Il nous est défendu de parler!

Puis il soupira tristement et baissa les yeux.

Un petit soldat demanda soudain d'une voie amicale à un homme qui se trouvait devant lui :

— Pays, n'êtes-vous pas de Riazan?

— Non, de Pskof! Et pourquoi?

— Comme ça!... Moi, je suis de Riazan.

Et il sourit, puis grelotta frileusement.

La foule s'agitait devant la muraille qu'elle venait battre comme les vagues d'un fleuve se brisent contre les quais de la rive. Elle reculait pour avancer de nouveau. Beaucoup de gens savaient à peine pourquoi ils étaient là, ce qu'ils voulaient et attendaient. Ils n'avaient pas de but défini, ni d'intention bien arrêtée. Ils éprouvaient un amer sentiment de révolte, de mécontentement, plusieurs même avaient le désir de se venger ou d'épancher leur mécontentement. Les soldats n'excitaient pas leur colère, car eux aussi étaient malheureux, transis de froid, stupides; ils ne pouvaient plus retenir les frissons qui les secouaient et faisaient claquer leurs dents.

— Nous sommes là depuis quatre heures du matin. C'est un vrai supplice! — disaient-ils.

— Couche-toi et meurs!

— Si vous vous en alliez, hein? Nous pourrions rentrer à la caserne, au chaud.

— Quelle heure est-il?

Il était près de deux heures.

— Pourquoi vous agitez-vous? Qu'attendez-vous? demanda le sergent-major.

Ces paroles, l'air grave, le ton sérieux et assuré qu'il prit, refroidirent la foule. Dans tout ce que le sergent disait il y avait un sens spécial, plus profond que les mots.

— Inutile d'attendre!... L'armée souffre à cause de vous...

— Vous tireriez sur nous? — lui demanda un jeune homme coiffé d'un capuchon.

Le sergent se tut pendant un instant et répondit tranquillement :

— Certes, si on nous l'ordonne!

Une explosion de jurons, de moqueries, de reproches retentit.

— Et pourquoi? et pourquoi? — cria un homme roux dont la voix dominait le bruit.

— Parce que vous désobéissez aux ordres des autorités! — expliqua le sergent-major, en se frottant la joue.

Les soldats écoutaient les conversations de la foule en clignant tristement des yeux. L'un d'eux dit à voix basse :

— J'aimerais bien avoir quelque chose de chaud!

— Veux-tu mon sang? — demanda une voix irritée et anxieuse.

— Je ne suis pas une bête féroce! — répliqua le soldat maussade et offensé.

Ils avaient tous froid et étaient aussi insensibles que leurs armes. Voilà ce que comprenait la foule.

On regardait la longue ligne des soldats avec une curiosité silencieuse, avec du mépris, du dégoût. La majorité des manifestants essayait de les échauffer, de réveiller quelque chose dans ces cœurs solidement liés par la discipline, dans ces têtes farcies de théorie. Ils auraient voulu agir, exprimer leurs sentiments et leurs pensées, et se heurtaient obstinément à ces pierres grises et glacées, qui ne désiraient qu'une chose : se réchauffer.

Les discours devenaient de plus en plus ardents, les paroles de plus en plus vives.

— Soldats! — disait un gros homme, à la longue barbe et aux yeux bleus. — Qui êtes-vous? Vous êtes les enfants du peuple russe. Le peuple est dans la misère, on l'oublie, on le laisse sans défense, sans pain ni travail. Et il vient aujourd'hui demander du secours à son Tsar, et le Tsar vous ordonne de tirer sur le peuple, de le fusiller. Soldats! le peuple, vos pères et vos frères, ne s'occupe pas seulement de lui, mais de vous aussi. On vous envoie contre nous, contre le peuple, on vous pousse au parricide, au fratricide. Réfléchissez! Ne comprenez-vous pas que vous combattez contre vous-mêmes?

Cette voix calme et mesurée, le bon visage et la barbe gri-

sonnante de l'orateur, toute sa personne et ses paroles simples et sincères agissaient visiblement sur les soldats. Baissant les yeux sous son regard, ils l'écoutaient avec attention; les uns hochaient la tête en soupirant, les autres fronçaient le sourcil, regardaient autour d'eux. L'un d'eux conseilla à mi-voix :

— Va-t'en, l'officier t'entendra!

Un officier de haute taille, à longue moustache, aux cils blancs, avançait lentement sur le front de la troupe en mettant un gant à sa main droite; il grommelait entre ses dents :

— Circulez!... allez-vous-en... Quoi?... Tu parles!... Je t'apprendrai à parler.

Il avait un visage épais et rouge. Des yeux ronds, clairs, mais ternes. Marchant sans hâte, il frappait le sol du talon; depuis qu'il était là, le temps s'écoulait plus vite qu'avant, comme si chaque seconde se fût empressée de disparaître, de peur d'être remplie par quelque chose d'infâme, d'insultant. On eût dit qu'un règlement invisible se déroulait derrière lui, alignant le front des troupes : les soldats effaçaient la ceinture, bombaient la poitrine et regardaient la pointe de leurs bottes. Quelques-uns, avec des grimaces d'irritation, montraient de l'œil l'officier à la foule. Le personnage s'arrêta sur le flanc et cria :

— Fixe!

La ligne des soldats ondula, puis se figea.

— Je vous somme de vous disperser, — dit l'officier.

Et sans se presser, il sortit son sabre du fourreau.

Il était impossible à la foule d'obéir, la place était envahie et sans cesse des gens dévalaient des rues adjacentes. On regardait l'officier avec haine; il entendait les moqueries, les jurons, mais il ne bronchait pas. Son regard mort examinait les soldats; ses sourcils se mouvaient à peine. Le public était houleux, irrité par ce calme trop surhumain pour être de mise à des moments pareils. On y sentait un mépris manifeste pour le peuple.

— Il va donner l'ordre de tirer!

— C'est un boucher!

— Il serait prêt à égorger sans qu'on le lui commandât.

— As-tu vu comme il a sorti son hareng?

— Hé, « monsieur! » Es-tu prêt à tuer?

La colère tumultueuse augmentait, un sentiment d'audace insouciante et désespérée se faisait jour, les cris devenaient plus aigus, les railleries plus caustiques.

Le sergent-major jeta un coup d'œil sur l'officier, frémit, pâlit, et sortit vivement son sabre.

Soudain retentit la sonnerie inquiétante, menaçante du clairon. Le public regarda celui qui jouait : il gonflait étrangement les joues, ses yeux roulaient; l'instrument tremblait entre ses mains; le son se prolongeait trop longtemps. Le cri nasillard et métallique fut étouffé sous les coups de sifflet, les rugissements, les glapissements, les malédictions, les reproches, les gémissements d'impuissance angoissée, les cris de désespoir et d'audace, car la foule sentait que peut-être la mort était proche et qu'il était impossible d'y échapper. Où ces gens se seraient-ils enfuis? Quelques formes noires se jetèrent sur le sol et s'y collèrent, d'autres se couvrirent le visage de leurs mains; l'homme à la longue barbe défit son pardessus, découvrant sa poitrine, et se plaça devant la foule, ses yeux bleus fixés sur les soldats. Et il leur parlait, il leur disait des choses qu'on n'entendait pas dans le chaos des cris.

Les soldats levèrent leurs fusils, mirent en joue et s'immobilisèrent en une pose d'attente uniforme, les pointes des baïonnettes dirigées vers la foule.

La ligne des armes était inégale, agitée; les unes étaient trop en l'air, les autres se penchaient vers le sol; peu d'entre elles à la hauteur des poitrines; elles semblaient toutes molles, elles tremblaient, flexibles et comme fondantes.

Une voix cria, pleine de terreur et de dégoût :

— Que faites-vous? Assassins?

Les baïonnettes inégales tremblèrent plus vivement, une décharge éclata craintivement, les gens reculèrent comme poussés par le bruit, par le sifflement des balles, la chute des morts et des blessés. Beaucoup s'élancèrent, franchirent les grilles du jardin.

Une seconde salve, puis d'autres encore retentirent.

Le corps d'un gamin, frappé par une balle, au sommet de la grille, s'inclina et resta accroché aux barreaux, la tête en bas. Une belle femme ayant une magnifique chevelure poussa un léger gémissement et tomba à côté de lui.

— Maudits! — cria quelqu'un.

Le bruit se calma un peu, la place se vidait. Les derniers arrivés s'enfuyaient dans les cours et les rues avoisinantes; la foule reculait péniblement, obéissant à des poussées invisibles. Entre les soldats et elle, il y avait un espace de quelques mètres plein de gens étendus. Les uns, vite debout, couraient rapidement vers la foule, les autres se redressaient avec des efforts douloureux; ils s'en allaient aussi, chancelants et laissant derrière eux des traînées sanglantes. Beaucoup gisaient immobiles, la face contre terre, ou tournée vers le ciel; mais tous ces corps semblaient s'étirer en un étrange effort comme pour échapper à la mort qui les étreignait...

Une odeur de sang flottait, rappelant le souffle chaud et salé de la mer, le soir, après une journée d'été, mais c'était une exhalaison malsaine qui enivrait et provoquait une soif mauvaise, — l'envie de la respirer souvent et longtemps, envie que connaissent les bouchers et autres assassins de profession.

Un gémissement montait de la foule en déroute; les malédictions, les jurons, les cris de souffrance se mêlaient aux coups de sifflets et aux soupirs. Les soldats étaient restés sur place, immobiles comme des morts. Leurs visages étaient devenus gris, et leurs lèvres se serraient avec force; on aurait dit qu'eux aussi voulaient crier et siffler, mais qu'ils n'osaient pas. Leurs yeux grands ouverts regardaient droit, sans cligner. Dans ce regard profond, vide et transparent comme l'air humide d'un jour d'automne et qui semblait ne rien voir, il n'y avait rien d'humain; c'étaient des taches troubles dans des figures blêmes et allongées. Peut-être voulaient-ils ne pas voir, de peur que la vue du sang chaud qu'ils venaient de verser ne leur donnât le désir d'en verser encore. Ils avaient froid, les armes s'entrechoquaient dans leurs mains, les baïonnettes tremblaient, perforant l'air... Mais ce frisson du corps n'arrivait pas à éveiller l'indifférence stupide de ces gens. L'homme à la longue barbe et aux yeux bleus, qui était tombé, se leva et se remit à parler d'une voix sanglotante, toute frémissante :

— On ne m'a pas tué... C'est parce que je vous ai dit la sainte vérité...

La foule avançait de nouveau, lente, sombre; elle enlevait

ses morts et ses blessés. Quelques hommes se placèrent à côté de celui qui parlait aux soldats, l'interrompirent, se mirent à crier, à exhorter, à réprimander, sans colère, mais avec de la compassion et du chagrin. Et il y avait toujours dans leurs voix la croyance naïve en la victoire de la parole sincère, le désir de prouver la folie et la stupidité de la cruauté, de montrer aux soldats leur atroce erreur. Ils s'efforçaient de leur faire comprendre la honte et l'infamie de leur rôle involontaire...

L'officier sortit un revolver de sa gaine, l'examina attentivement et s'approcha du groupe. Les gens s'éloignèrent sans hâte, comme on évite une pierre qui roule lentement de la montagne. L'homme barbu aux yeux bleus ne bougea pas, et accueillit l'officier avec d'ardents reproches, montrant d'un geste large le sang répandu.

— Comment justifier cela? Pensez-y... Vous n'avez pas d'excuse!

L'officier se plaça devant lui, fronça les sourcils d'un air préoccupé, et tendit le bras. On n'entendit pas la détonation, on vit une fumée qui entoura par trois fois la main de l'officier. Après la troisième décharge, l'homme plia les genoux, se renversa en arrière, en agitant la main droite, et tomba. De tous côtés, des gens s'élancèrent sur l'officier, il reculait, se défendant avec son sabre, menaçant tout le monde de son revolver... Un adolescent tomba à ses pieds; il lui plongea son sabre dans le ventre. Il criait, avec des éclats de voix pareils à des rugissements, bondissait de tous côtés, comme un cheval rétif. Quelqu'un lui jeta une casquette au visage, d'autres le bombardaient avec des boules de neige ensanglantée. Le sergent-major et quelques soldats accoururent à son secours, baïonnettes en avant, les assaillants reculèrent. Il les menaça encore de son sabre, puis abaissa brusquement son arme pour la plonger encore dans le corps de l'adolescent, qui se traînait tout ensanglanté à ses pieds.

De nouveau, le son nasillard du clairon retentit. Les gens s'enfuirent rapidement au bruit de cette sonnerie. La couleur rouge et vive du sang irritait les yeux, les attirait et faisait naître le désir furieux d'en voir encore davantage, d'en voir partout. Les soldats, le cou tendu, semblaient aux aguets; ils cherchaient des yeux d'autres cibles vivantes pour leurs balles...

L'officier était resté sur le flanc de la troupe et, tout en agitant son sabre, il criait, on ne sait pourquoi, d'une voix furieuse, saccadée, sauvage...

De divers points, des cris lui répondirent :

— Bourreau !

— Canaille !

Il se mit à effiler ses moustaches.

*
* *

Les rues étaient pleines de monde, les gens se pressaient aussi nombreux que des grains de blé dans un sac. Là, les ouvriers étaient en minorité ; il y avait surtout de petits commerçants, des employés, un vrai public de citadins. Plusieurs d'entre eux avaient vu les morts et le sang répandu, d'autres avaient été battus par la police. L'anxiété les avait poussés hors de leurs demeures et ils augmentaient la terreur générale. Les hommes, les femmes, les enfants se regardaient avec inquiétude, prêtant l'oreille. On se racontait les assassinats, on gémissait, on jurait, on questionnait les ouvriers légèrement blessés ; parfois on se chuchotait longuement à l'oreille des choses mystérieuses. Nul ne savait pourquoi il était venu ; nul ne comprenait ce qu'il fallait faire et personne ne rentrait chez soi. On sentait, on devinait qu'il venait de se passer des événements graves, que, sous ces assassinats, il y avait quelque chose de plus important, de plus profond et de plus directement tragique que les centaines de morts et de blessés.

Jusqu'à ce jour, ces hommes avaient vécu sans presque s'en rendre compte ; l'idée qu'ils se faisaient du pouvoir de la loi, de l'autorité de leurs droits, était vague et ils ne savaient pas comment elle avait pris naissance. Tout informes que fussent ces notions, elles entouraient le cerveau d'un réseau épais et compact, d'une écorce visqueuse et dure. Ces gens avaient l'habitude de penser qu'il y a dans la vie une force destinée à les défendre et capable de le faire : c'est la loi. Cette habitude leur donnait la certitude de la sécurité ; elle empêchait les pensées inutiles et inquiètes de se formuler. On s'était accommodé de cette habitude ; et, bien que, par une infinité d'égratignures,

de heurts, de piqûres, et parfois par des coups sérieux, la vie troublât ces images nuageuses, elles persistaient malgré tout, et cicatrisaient rapidement toutes les fissures et les plaies.

Mais aujourd'hui, le cerveau avait été mis à nu brusquement, il avait frémi; la poitrine s'était remplie d'inquiétude, de froid. Toutes les notions coutumières, fondamentales, s'étaient renversées, brisées, dispersées, évaporées. Plus ou moins distinctement, chacun se sentait isolé, sans défense devant une force cynique et cruelle, ignorante de la justice et du droit et qui avait toutes les vies entre ses mains; elle pouvait, sans rendre compte à personne, semer la mort; elle pouvait anéantir des vivants, comme elle le voulait et tant qu'elle voulait. Personne ne pouvait la retenir. Elle ne voulait écouter personne. Elle était toute-puissante et démontrait tranquillement l'immensité de son pouvoir, en remplissant les rues d'un monceau de cadavres, en les arrosant de sang. Son caprice insensé devenait visible. Il faisait naître l'inquiétude générale, la peur corrosive qui dévaste l'âme... Et surtout il réveillait la raison, l'obligeait à créer des plans nouveaux pour défendre la personnalité, de nouveaux aménagements pour protéger la vie.

Un homme trapu survint; il marchait tête baissée, les bras ballants, ensanglantés. Son pardessus était tout éclaboussé de sang.

— Vous êtes blessé? — lui demanda-t-on.

— Non!

— Mais ce sang?

— Ce n'est pas le mien! — répondit-il sans s'arrêter.

Soudain, il resta sur place, regarda autour de lui et se mit à parler d'une voix étrangement sonore :

— Ce n'est pas mon sang... c'est celui de ceux qui avaient confiance et qui...

Sans finir sa phrase, il reprit sa marche en baissant de nouveau la tête.

Un détachement de cavalerie arriva sur la foule en agitant des fouets. Les gens s'enfuirent de tous côtés, s'écrasant mutuellement. Les soldats, ivres, avec un sourire idiot, chancelaient sur leur selle; parfois, comme à contre-cœur, ils assénaient des coups de fouet sur des épaules ou sur des têtes. Un homme tomba, mais, se relevant aussitôt, il demanda :

— Pourquoi me frapper, bête féroce?

Le soldat saisit vivement sa carabine pendue à l'épaule et tira sans arrêter son cheval. L'homme tomba de nouveau. Le soldat se mit à rire.

— Que font-ils? — s'écria un vieux monsieur bien mis, à l'air respectable en tournant de tous côtés son visage contracté par l'effroi. — Comment vivre? Comprenez-vous? Vous voyez?

Le bruit sourd des voix excitées roulait, tel un torrent; des souffrances, de la peur, de l'angoisse, du désespoir, quelque chose montait lentement et unifiait insensiblement la pensée malhabile, peu habituée au travail.

Mais il y avait des gens d'avis contraire.

— Permettez, pourquoi a-t-on injurié le soldat?

— Le soldat l'avait frappé.

— Il devait lui faire place.

Dans l'enfoncement d'une porte, deux femmes et un étudiant pansaient la main blessée d'un ouvrier. Celui-ci fronçait le sourcil, regardait autour de lui d'un air sombre et disait à ceux qui l'entouraient :

— Nous n'avions aucune intention cachée... il n'y a que les coquins et les agents de la police secrète qui répandent ce bruit... Nous agissions ouvertement... Les ministres savaient pourquoi nous venions, ils ont la copie de notre pétition... Les coquins! ils auraient mieux fait de nous dire que c'était interdit... Ils avaient le temps de nous prévenir... ce n'est pas aujourd'hui que nous nous sommes décidés... Tout le monde le savait, les ministres, la police, tous... Brigands!

— Et que réclamiez-vous? — questionna un petit vieillard sec d'un ton sérieux et pensif.

— Nous demandions au Tsar de convoquer les délégués du peuple et de diriger les affaires avec eux et non plus avec les fonctionnaires. Ils ont ruiné la Russie, les lâches, ils ont volé tout le monde... Il est temps de les arrêter... oui.

— En effet, il faut un contrôle, — répliqua le vieillard.

La blessure était pansée, avec précaution; on rabattit la manche du pardessus.

— Merci!... Je l'avais dit à mes camarades : « Nous n'arriverons à rien! Nous n'obtiendrons rien! » Maintenant, la chose est prouvée!

Il glissa la main entre les boutons de son pardessus et s'éloigna sans se presser.

— Vous avez entendu ces raisonnements ? Cela, messieurs, c'est...

— Oui... Quoique, enfin, une pareille boucherie...

— C'est insensé ! Aujourd'hui ce sont eux, demain ce sera peut-être nous !

— Permettez !...

— Oui...

A un autre endroit, on discutait avec chaleur :

— « Il » pouvait ne pas savoir !

— Alors pourquoi est- « il » là ?

Mais ils étaient déjà rares, ceux qui essayaient de ressusciter le mort ; leurs efforts pour rendre la vie à un fantôme défunt excitaient la colère. On se jetait sur eux comme sur des ennemis et ils disparaissaient, effrayés. Les gens se hâtaient de se débarrasser des restes de leur erreur détruite. La pensée se tendait, l'état d'esprit avait changé.

Dans la rue, arriva une batterie d'artillerie. Les soldats, assis sur les avant-trains ou montant les chevaux, semblaient absorbés. La foule se serrait, faisait place, enveloppée d'un silence maussade. Les harnais tintaient, les caissons, les canons passaient à grand fracas ; les affûts tressautaient. On aurait dit un cortège funèbre.

Un crépitement de détonations se fit entendre. On prêta l'oreille. Quelqu'un dit à mi-voix :

— Encore !

Et soudain, la rue fut secouée par une animation subite.

— Où ?

— Dans l'île...

— Vous entendez ?

— Est-ce possible !...

— Parole d'honneur ! Ils ont pillé un magasin d'armes...

— Oh !... Où vont-ils ?

— Beaucoup ?

— Je ne sais pas ! ils ont scié les poteaux télégraphiques et construit une barricade.

— Ah ! vraiment ?

— Ils sont nombreux ?

— Oui !

— Hé ! s'ils pouvaient venger le sang innocent !...

— Allons-y !

— Ivan Ivanovitch, allons !

— Oui, vous savez, c'est...

Dans l'obscurité, au-dessus de la foule, se montra une forme humaine qui cria un appel :

— Qui veut se battre pour la liberté ? pour le peuple, pour le droit de vivre, de travailler ? Qui veut mourir en luttant pour l'avenir ? Qu'il vienne !

Quelques-uns le suivirent et il se forma au milieu de la rue un noyau compact de corps ; d'autres se hâtèrent de disparaître.

— Il faut réfléchir... comprendre...

— Vous voyez comme le peuple est irrité.

— C'est tout à fait légitime, tout à fait.

— Il y aura des horreurs, aïe, aïe, aïe !

— Oui !

Des gens se perdaient dans le crépuscule, rentraient dans les maisons, emportant avec eux une inquiétude inconnue jusqu'alors, un effrayant sentiment de solitude, la demi-conscience du drame de leur vie privée de tous droits, de leur stupide existence d'esclaves... Ils se sentaient prêts à s'adapter à tout, pourvu que ce fût avantageux, commode...

La terreur grandissait. L'obscurité déchirait le lien qui unit les hommes, le faible lien de l'intérêt extérieur. Et tous ceux qui n'avaient pas de feu dans leur poitrine se hâtaient de regagner leur coin coutumier.

La nuit tombait, mais les lumières ne s'allumaient pas.

— Les dragons ! — cria une voix enrouée.

Au coin de la rue, apparut soudain un petit détachement de cavaliers. Pendant quelques secondes, les chevaux piétinèrent sur place, indécis ; soudain, ils s'élancèrent à la poursuite des fuyards. Les soldats se mirent à hurler étrangement et il y avait dans ce rugissement quelque chose d'obscur, d'aveugle, semblable à une angoisse désespérée. Dans l'obscurité, les hommes comme les chevaux se firent plus petits et plus noirs. Les sabres étincelaient faiblement, il y eut moins de cris ; on entendait mieux le bruit des coups.

— Camarades ! frappez-les n'importe avec quoi ! Sang pour sang ! Frappez !

— Courez ! Sauvez-vous !

— Soldat, n'essaie pas ! Je ne suis pas un paysan !

— Camarades, prenez des pierres !

— Permettez, messieurs ! mais c'est de la folie !...

Renversant les petites formes noires, les chevaux bondissaient, ruaient, hennissaient ; l'acier cliquetait ; on entendait un commandement :

— Par section !

La trompette résonnait, nerveuse et pressée. Les passants couraient, se heurtaient, tombaient. La rue devenait déserte, bossuée par de petits monticules sombres ; à un tournant, plus loin, on entendait le galop rapide et sonore des chevaux...

— Vous êtes blessé, camarade ?

— Ils m'ont coupé l'oreille, je crois !

— Que faire, quand on n'a pas d'arme !

L'écho des détonations retentit.

— Ils ne sont pas encore fatigués, ces diables !

Le silence se fit. Seuls des pas rapides le troublèrent. La rue était étrange : personne ne circulait, pas un bruit. De toutes parts, arrivait un vacarme assourdi ; on aurait dit la mer qui se répandait sur la ville.

Tout près, un faible gémissement s'élève dans les ténèbres. Quelqu'un court avec une respiration haletante.

Une question anxieuse se fait entendre :

— Quoi ! tu es blessé, Jacob ? Hé !

— Attends... ce n'est rien ! — répond une voix enrouée.

Au bout de la rue, où les dragons ont disparu, la foule revient, noire et épaisse ; elle se répand sur toute la largeur de la chaussée. Quelqu'un qui marche devant et que, dans l'obscurité, on ne distingue pas, s'écrie :

— Aujourd'hui, avec notre sang nous avons signé un engagement : maintenant nous devons être de vrais citoyens.

Une autre voix l'interrompt, en étouffant un sanglot :

— Oui ! ils se sont distingués, nos pères !

Et une autre encore reprend, menaçante :

— Nous n'oublierons pas ce jour.

La foule avance rapidement, en groupe compact, tout le

monde parle à la fois ; le bruit chaotique des voix se fond en un grondement sourd et maussade. Parfois, une voix se hausse jusqu'au cri et domine toutes les autres pendant un instant.

— Que de gens massacrés !

— Et pourquoi ? pourquoi ?

— Non, il nous sera impossible d'oublier ce jour !

Une voix brisée et rauque s'exclame, prophétique et menaçante :

— Vous l'oublierez, esclaves. Que vous importe le sang d'autrui !

— Tais-toi, Jacob !

La nuit se fait plus opaque. Le bruit diminue... Les gens marchent et murmurent en regardant du côté d'où vient la voix.

Une lueur jaunâtre tombant d'une fenêtre glisse craintivement dans la rue. Grâce à la tache lumineuse qu'elle fait près d'un réverbère, on aperçoit deux formes noires. Un homme est assis à terre, le dos appuyé au réverbère ; l'autre, penché sur lui, essaie sans doute de le relever. Et, de nouveau, l'un d'eux répète d'une voix mélancolique et assourdie :

— Esclaves !

MAXIME GORKI

(Traduit d'après le manuscrit par S. PERSKI.)

PROBLÈMES CALIFORNIENS

Le 11 octobre 1906, le *Board of Education* de San Francisco prenait la résolution suivante :

Conformément à l'article x, section 1662 de la loi des écoles de Californie, à partir du 15 octobre, les directeurs doivent envoyer tous les enfants chinois, japonais ou coréens à l'école orientale publique, située sur la façade sud de Clay Street entre Powell et Mason streets.

Déjà, le 6 mai 1905, le *Board of Education* avait publié qu'il était « résolu à installer des écoles séparées, à l'usage des élèves chinois et japonais, non seulement pour aérer les écoles actuellement encombrées, mais encore en vertu de cette idée plus haute que l'on ne doit pas exposer des enfants américains au contact des élèves de race mongole [1] ».

Ces deux résolutions de 1905 et 1906 sont dues à l'influence de la *Japanese and Korean Exclusion League*. Cette ligue s'était formée pour obtenir du Congrès des États-Unis une extension aux Japonais et aux Coréens de l'acte qui exclut les Chinois. Elle prétend compter dans l'État de Californie 78 500 membres, dont les trois quarts à San Francisco. Presque tous les adhérents sont membres de syndicats ouvriers. Dès

1. Sur cet incident des écoles, cf. *Secretary Metcalf's Report* du 26 novembre 1906, transmis par le Président Roosevelt au Congrès le 18 décembre 1906; le discours prononcé à San Francisco par David Starr Jordan, President of Leland Stanford, Jr. University, publié par *The Boston Weekly Transcript*, le 4 janvier 1904; les journaux et les revues : par exemple *The World to day*, décembre 1906, etc.

le 22 octobre 1905, la ligue avait dépêché son comité exécutif au *Board of Education* (Conseil des Écoles) pour demander que des écoles fussent réservées aux enfants mongols de San Francisco.

L'école spéciale qu'on réservait à ces enfants est, dans la partie brûlée de San Francisco, une bâtisse provisoire, mais comparable aux autres écoles construites après le tremblement de terre. Le programme d'études y est exactement le même. Mais les Japonais vivent dispersés dans les divers quartiers de la ville, qui sont mal desservis depuis le tremblement de terre : les forcer à ne fréquenter que cette école, c'était empêcher beaucoup d'entre eux de profiter de l'enseignement public.

Depuis plus d'un an, le *Board of Education* recevait des protestations de parents américains contre la présence dans les écoles primaires, à côté de leurs enfants, garçons ou filles de sept ou huit ans, de Japonais âgés de seize, vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre ans : tout le monde tombait d'accord qu'il n'était pas bon de mélanger des âges aussi différents. Mais rien n'était plus facile de fixer pour chacune des classes de l'école primaire une limite d'âge ; valant pour tout le monde et n'étant dirigée contre aucune race, cette mesure d'ordre n'eût éliminé des public-schools que 43 enfants qui, nés au Japon, avaient de quinze à vingt ans. Restaient les enfants au-dessous de quinze ans.

La majorité des professeurs s'accordait à dire que ces petits Japonais s'étaient toujours bien conduits à la public-school, qu'ils étaient propres, plus propres que beaucoup d'enfants d'origine européenne, et en général d'esprit très vif. On ajoutait que San Francisco était la seule ville à prendre de telles mesures, que les étudiants japonais étaient admis et appréciés à l'Université de Californie (Berkeley), institution d'État, et à l'autre Université de Californie, l'université libre de Leland Stanford, jr. Privément, la plupart des éducateurs de l'État et beaucoup d'ouvriers reconnurent que les Japonais devaient avoir les mêmes privilèges scolaires que les autres étrangers. Néanmoins le conseil scolaire refusa de revenir sur sa résolution, disant que, du moment qu'une école spéciale pour les enfants chinois, japonais et coréens existait, les enfants japonais n'en devaient fréquenter aucune autre.

C'était aussi l'avis des partis politiques, des journaux, du public. Les public-schools de Californie sont une institution d'État, disaient les plus modérés, non pas une institution fédérale. L'État californien a le pouvoir de les supprimer, sans que le gouvernement fédéral ait le droit de protester; il peut accorder à des étrangers le privilège de suivre ces écoles, aux conditions qu'il choisit, sans que le gouvernement fédéral puisse discuter ces mesures. Les écoles publiques ont été faites pour éduquer les citoyens et non des étrangers qui remporteront dans leurs pays les bénéfices d'une telle instruction : réussirait-on à établir qu'il y a violation du traité avec le Japon dans les mesures prises contre les enfants japonais, l'État californien répondrait en interdisant les public-schools à tous les enfants étrangers de quelque nationalité qu'ils soient et en limitant les droits d'éducation gratuite aux enfants de ses propres citoyens. Et le gouvernement fédéral ne pourrait se plaindre : les enfants japonais seraient traités exactement comme les enfants de toutes les autres nations.

Contre une telle argumentation, le Japon se réclamait du traité conclu le 22 novembre 1894 :

> ... En tout ce qui touche aux droits de résidence et de voyage... les sujets ou citoyens des deux parties contractantes jouiront sur le territoire de l'autre des mêmes privilèges, libertés et droits, et ne seront soumis en ces matières à aucun impôt ou charges plus lourdes que ceux imposés aux nationaux, sujets ou citoyens de la nation la plus favorisée.

Le gouvernement japonais maintint que partout aux États-Unis le droit à l'instruction est compris dans le droit de résidence et que ses nationaux, en vertu de la clause de la nation la plus favorisée, avaient, comme les enfants des autres nations, Français, Italiens ou Allemands, droit aux public-schools; or suivant l'article 6 de la Constitution américaine « ... tous les traités conclus ou à conclure sous l'autorité des États-Unis seront la loi suprême du pays, et les juges dans chaque État sont tenus de l'observer, même si la Constitution ou les lois de l'État y contredisent ». Le Japon réclama du gouvernement fédéral qu'il fît respecter en Californie le traité de 1894.

Pris à la lettre, ce traité ne contient aucune clause concer-

nant l'éducation : la clause de la nation la plus favorisée, qui y figure, vise simplement l'égalité commerciale. D'autre part, la constitution des États-Unis, du moment qu'elle n'est pas limitée spécifiquement par un traité international, semble donner raison au *Board of Education* et aux autorités de San Francisco : les écoles gratuites sont entretenues par les États et les villes, sans assistance de la Confédération, et tout à fait en dehors d'un contrôle fédéral. En Californie, le droit à l'éducation n'est pas refusé aux Japonais; on leur assigne simplement l'école où ils pourront l'exercer. Le droit de désigner aux enfants les classes qu'ils doivent suivre, de les distribuer dans les écoles au mieux des intérêts de tous, semble bien être une part de l'autorité légitime du Conseil des écoles.

Toutefois, si l'on se reporte aux circonstances dans lesquelles le traité de 1894 fut signé, il est sûr qu'il fut destiné à reconnaître l'égalité complète entre Japonais et Américains; c'est l'un des traités que conclut Tôkyô et que les États-Unis et l'Angleterre furent les plus empressés à signer, pour retirer aux étrangers résidant au Japon les privilèges d'exterritorialité et de juridiction consulaire. Les victoires du Japon, l'accroissement de son prestige dans le monde obligent pratiquement le gouvernement de Washington à interpréter au bénéfice du Japon la clause de la nation la plus favorisée dans le sens le plus large.

Le gouvernement des États-Unis engagea aussitôt contre les autorités de San Francisco deux procès pour décider juridiquement quelles sont les prérogatives du pouvoir fédéral, et où s'arrête la souveraineté réservée aux États particuliers.

Juridiquement la question n'a pas été tranchée : après cinq mois de négociations entre le pouvoir fédéral et les autorités scolaires de San Francisco, la mesure, prétexte des deux procès, fut retirée. Si l'action de la justice a été si lente et si le gouvernement fédéral a préféré négocier plutôt que d'attendre un jugement, c'est qu'il n'était pas sûr de gagner la partie et tout jugement aurait compliqué l'affaire : les cours donnant raison aux gens de San Francisco, la difficulté avec le Japon restait entière; le gouvernement fédéral l'emportant, comment les gens de Californie auraient-ils accepté la sentence? Dans l'un et l'autre cas, la menace d'un appel au soldat pour mater les

Californiens eût été nécessaire. Mais qu'auraient dit tous les États de l'Union limités dans leur souveraineté, et surtout les États du sud, qui ne cessent de prendre, à l'encontre de la Constitution remaniée par Lincoln, des mesures pour priver les nègres du droit de suffrage?

Le School Board pouvait avoir toutes sortes de bonnes raisons pour séparer les enfants japonais des enfants américains, mais toute raison eût été meilleure à donner que la différence de race : le désir de les humilier était trop manifeste, juste au moment où ce peuple enivré de victoires prétend marcher de pair avec les grandes puissances. Au surplus, sitôt qu'aux États-Unis la question de races est soulevée, on pense au Nègre. A un Japonais, il est naturel que toute mesure qui indique qu'il n'est pas blanc de peau, qu'il n'est pas d'un contact souhaitable pour des Blancs, apparaisse comme un moyen de le reléguer à cette *Jim Crow position*, à cette situation de paria que Chinois et Nègres doivent subir.

L'hostilité de cette mesure de circonstance, prise contre les enfants japonais, fut soulignée par le boycott organisé, en octobre 1906, contre les restaurants japonais, et par les attaques dirigées contre des Japonais. Du 3 au 24 octobre 1906, le syndicat des cuisiniers et des garçons, boycotta les restaurants japonais de San Francisco. A leur porte on distribuait des boîtes d'allumettes sur quoi on lisait : « Blancs, hommes ou femmes, ne patronnez que votre propre race ». On empêchait les clients d'entrer et, sous l'œil bienveillant de la police, on jetait des pierres dans les façades. Une ou deux fois, elles atteignirent les propriétaires; un patron japonais s'inquiétait de la durée probable du boycott; on lui répondit : « Cela ne finira pas, tant que les Japonais n'auront pas fermé boutique, fait leurs paquets et ne seront pas retournés dans leur pays ». L'union des restaurateurs japonais de San Francisco demanda à s'affilier au syndicat, mais essuya un refus; alors elle proposa de verser au chef des boycotters une somme de 350 dollars; après l'envoi d'un premier chèque de 100 dollars, le boycott s'arrêta.

En Californie, terre neuve, peuplée en hâte d'aventuriers de tous pays et de tous rangs, l'anarchie et la brutalité des foules sont de tradition : c'est le pays des *hoodlums*. Depuis

le tremblement de terre et le feu, au milieu des désordres qui ont suivi, les apaches de San Francisco et d'Oakland ont pris le goût du vol et de l'assassinat, même en plein jour. Par hostilité de race, sans qu'il y ait eu contre eux de tentative de vol, des Japonais notoires furent assaillis. Le docteur F. Omori, envoyé à San Francisco par le gouvernement japonais pour étudier les causes et les effets du tremblement de terre, reçut des pierres dans les rues. Le professeur d'architecture Th. Nakamura fut pareillement lapidé. Le président Roosevelt fit avertir les autorités de San Francisco que si elles n'assuraient pas aux Japonais la protection des biens et des personnes, garantie par traité, « l'entier pouvoir du gouvernement fédéral serait employé, dans les limites que prescrit la Constitution, à imposer promptement et énergiquement le respect des traités, loi suprême du pays, et à assurer au peuple d'une grande puissance amie le traitement qui convient sur le territoire des États-Unis ». Cette menace fit son effet pendant quelques mois. Mais voici que, le 20 mai dernier, des restaurants japonais et un établissement de bains ont été pillés par cinquante émeutiers.

En Californie l'hostilité contre les Jaunes date de l'arrivée des coolies chinois, lors de la construction du premier transcontinental. Le mot d'ordre officiel fut donné aux agents de l'immigration à San Francisco de décourager les Chinois quels qu'ils fussent, même les étudiants ou les marchands que la loi autorise. A la lettre, la recommandation était observée : on empilait les Chinois dans les geôles étroites et sales des docks, — en l'absence d'une station d'immigration, depuis longtemps promise, mais jamais construite ; — des marchands, pêle-mêle avec des coolies et des vauriens, subissaient une détention et des interrogatoires qui les froissaient. En juillet 1904, après une visite à ces Chinois emprisonnés, le commissaire de l'immigration me déclara que si les coolies japonais continuaient à venir si nombreux, on les traiterait pareillement. Quelques mois après, à son congrès annuel qui se tint à San Francisco, l'*American Federation of Labor* émettait le vœu que les lois contre l'immigration chinoise fussent appliquées aux Japonais.

Cette hostilité contre les Jaunes n'est elle-même qu'une

variété de l'hostilité générale que les gens américanisés depuis une ou deux générations ont toujours témoignée, par tout le pays, aux immigrants frais émoulus. Purs Anglo-Saxons, à ce qu'ils croient, sitôt qu'un brevet de naturalisation les a authentiqués et qu'ils ont à peu près réussi à attraper, avec l'accent yankee, le chic du veston trop large et des souliers trop vernis, ces Européens d'hier se gaussent des Allemands et des Irlandais encore mal débrouillés; ou bien ceux d'origine germanique, faisant bloc contre les Latins réputés superstitieux, dégénérés, sales et bavards, enveloppent, d'un mépris général, les Italiens, tous cireurs de chaussures, les Français, tous cuisiniers, les Mexicains, les Brésiliens, et aussi les derniers venus, les faméliques de l'Europe et de l'Asie orientales, Juifs, Slaves ou Arméniens. La nation américaine se recrute comme un club ou comme une de nos grandes écoles du gouvernement : *the man in the street*, qui se croit américain pur-sang, fait payer cher aux nouveaux venus en quolibets et en regards de pitié le *dignus es intrare* : chez tout ce peuple, c'est l'aristocratisme protecteur et cruel des promotions vieilles d'une ou deux années pour le pauvre nouveau. Cette prétention des Blancs à la supériorité est renforcée, exaspérée par la présence permanente du Nègre. Entre Blancs, les premières brimades passées, quand les immigrants ont dépouillé leurs oripeaux bariolés et leurs accents de terroir pour se fondre le plus tôt possible dans la masse, le mépris tombe; mais vis-à-vis des Noirs et des Jaunes, comme il ne peut jamais y avoir fusion, il n'y a jamais non plus trêve d'hostilités.

Pourquoi depuis cinq ou six années, depuis un an surtout, les Japonais arrivaient toujours plus nombreux en Californie, nous l'avons expliqué à propos des Hawaï, où ils viennent depuis vingt ans[1]. Une fois aux Hawaï, plus de salaires, plus de libertés, plus de curiosités les attiraient en Californie. L'étape dans les îles leur servait à acquérir les rudiments d'un métier occidental, parfois, pour leurs enfants qui y étaient nés, un brevet de naturalisation américaine, en tous cas une garantie d'immunité contre la loi qui interdit l'importation aux États-Unis de travailleurs engagés à l'étranger par contrats,

1. Cf. *Revue de Paris*, 1er et 15 février 1907.

puisque, en passant d'Honoloulou à San Francisco, ils ne quittaient pas le territoire américain. Au demeurant, il n'y a pas de raison pour que les États-Unis, terre de possibilités indéfinies, que la réussite retentissante de quelques individus auréole chez les imaginations lointaines d'un mystère de bonheur et de bien-être dorés, attire moins les hordes d'Asie à travers le Pacifique qu'elle n'attire, depuis un siècle, à travers l'Atlantique les hordes d'Europe. Ajoutez que, nécessairement, un peuple riverain sur un océan, un peuple d'insulaires éprouve, lors de certaines crises de croissance, le besoin impérieux de passer sur la côte en face. De même qu'à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe, après l'unification du Japon par Nobunaga, Hideyoshi et Ieyasu, il y eut une poussée expansioniste qui porta Hideyoshi à la conquête de la Corée, puis les marchands et les ambassadeurs du Shôgun Ieyasu au Mexique et au Pérou, de même après la restauration du pouvoir impérial qui de nouveau a unifié le pays (1868), les ambitions du Japon déterminèrent la guerre de Chine, puis la guerre contre la Russie. L'émigration, qu'accélère l'orgueil de la victoire et l'idée d'une mission japonaise dans le monde entier, fuse en tous sens, aux Hawaï, vers la Corée, la Mandchourie, la côte californienne et l'Amérique du Sud. Ajoutez enfin que le besoin de se répandre sur tous les pays que baigne le Pacifique est encouragé, développé par des Compagnies d'émigration et des Compagnies de navigation, toujours en quête de fret humain.

*
* *

Grande comme les trois quarts de la France, la Californie n'a pas la moitié de la population du département de la Seine[1]. Et sa population est en grande partie urbaine : en 1903,

1. 156 172 milles carrés, soit 405 000 kilomètres carrés, 1 564 286 habitants en 1903 (cf. *Bulletin 7 du Census*, Washington, 1904), soit 10 habitants au mille carré ou 3,86 au kilomètre carré. Le département de la Seine, au recensement de 1906, compte 3 848 618 habitants (*Journal officiel*, 6 janvier 1907).

679 678 personnes vivaient massées dans les dix villes qui comptent plus de 10 000 habitants, et 884 608 dans les villes de moins de 10 000 habitants ou à la campagne. Les villes de plus de 10 000 habitants ne sont pas réparties sur tout l'État : sauf Sacramento, Stockton et Fresno situées dans les vallées intérieures du Sacramento et du San Joaquin, les sept autres villes sont réunies dans des vallées côtières : au sud, Los Angeles et San Diégo ; autour de la baie de San Francisco, San Francisco (355 919 hab.), Oakland (70 386), Berkeley (16 400), Alameda (18 054), San José (22 532), soit une agglomération d'environ 500 000 âmes, un tiers de la population totale de l'État ; aussi au nord et sud de cette baie la densité de la population est-elle de 18 à 45 habitants par mille carré, et même de 45 à 90 au nord de la baie de Monterey, tandis qu'au sud de l'État, la région qui va de San Diego par San Bernardino à Santa Barbara, région de vergers irrigués, compte de 6 à 18 habitants au mille carré. C'est également la densité de la vallée côtière d'Eureka et de la vallée moyenne et inférieure du Sacramento ; alors que la vallée du San Joaquin n'a guère que 2 et 6 habitants au mille carré, et que la plus grande partie de la région du nord et tout le sud-est n'ont pas seulement 2 habitants au mille carré[1]. Si l'on excepte les agglomérations urbaines sur quelques points de la côte et quelques groupements ruraux sur les régions irriguées, la Californie est à peu près vide d'habitants.

Cette faible population est très mélangée, très cosmopolite. Au recensement de 1900, il n'y avait en Californie que 661 280 Américains qui y fussent nés. 443 381 Américains nés dans d'autres États de l'Union y avaient émigré : 136 058 venaient de la région Nord-atlantique ; 19 612 de la région Sud-atlantique ; 216 874 de la région Nord-centrale ; 36 857 de la région Sud-centrale ; 34 427 de l'Ouest ; 12 000 autres environ étaient nés dans les possessions américaines, Hawaï, Alaska, Philippines[2]. Une immigration étrangère s'y était jointe, mais qui restée faible, ne représente chaque année. en moyenne, que 2,6 p. 100 de l'immigration totale aux États-

1. Cf. planche 13 du *Statistical Atlas. Census* de 1900.

2. Cf. *Twelfth Census of the U. S.* Vol. I. pp. CXXVI sqq.

Unis[1]. Voici de 1899 à 1903, par nationalités, la proportion de ces immigrants : Japonais, 24 p. 100; Scandinaves, 6 p. 100; Anglais, 11 p. 100; Allemands, 6 p. 100; Irlandais, 4 p. 100; Italiens du Nord, 21 p. 100; Français, 4 p. 100[2]. Ainsi, sans ces deux afflux d'immigrants, Américains venant d'autres États (30,8 p. 100) et étrangers (24,7 p. 100), la Californie, avec les citoyens qui y sont nés, n'aurait eu en 1900 que 661 280 habitants; réduite à sa seule natalité, elle serait moitié plus déserte qu'elle n'est aujourd'hui.

C'est un problème que d'expliquer le faible développement de la population fixée en Californie, et le faible afflux de l'immigration européenne. Les derniers recensements décennaux constatent que l'accroissement de la population totale est médiocre dans cet État qui, malgré sa situation incomparable sur un Océan, n'est que le 21e de l'Union pour le chiffre de ses habitants. L'augmentation avait été plus rapide de 1850 à 1860 (287 397; augmentation de 310,4 p. 100) au moment du *rush* vers les mines d'or, de 1870 à 1880 (304 447; 54,3 p. 100) et de 1881 à 1890 (343 436; 39,7 p. 100) qu'elle ne l'a été de 1890 à 1900 (271 655; 22,4 p. 100). Ce taux d'accroissement, 22,4 p. 100, c'est le taux du développement de la Géorgie (20,6 p. 100), du Connecticut (21,7 p. 100), États de second plan; il ne peut se comparer avec le développement d'États atlantiques ou centraux, Massachusets, New-York, Pennsylvania, Ohio, Illinois, Missouri. Et l'accroissement urbain en Californie est aussi rapide que l'accroissement rural. De 1901 à 1903, la population dans les dix villes qui ont plus de 10 000 habitants a augmenté de 26 290; dans les villes de moins de 10 000 habitants ou à la campagne, de 26 500.

Que l'on se rappelle les prédictions enthousiastes, faites depuis quarante ans aux États-Unis sur l'avenir de cette Californie! *Go West*, disait-on, il y a dix ans encore, au jeune homme qui débutait. *Go to New-York*, dit-on plus volontiers aujourd'hui, — à New-York, repaire de la haute finance,

1. 1899, 86,5 immigrants soit 2,8 p. 100 de l'immigration totale aux États-Unis; 1900, 11 197, 2,7 p. 100; 1901, 11 601, 2,4 p. 100; 1902, 15 093, 2,3 p. 100; 1903, 22 746, 2,6 p. 100.

2. *Annual Report of the Commissioner-general of Immigration*. Washington.

centre commercial de tout le pays. C'est un complet revirement.

Quel mirage pourtant n'a cessé de rayonner de cette Californie, l'*Eldorado State!* Dès que l'Amérique fut découverte et que les premiers explorateurs et pionniers eurent commencé de prendre possession du continent, « la mer Vermeille où est la Californie par où l'on peut aller au Japon et à la Chine[1] » se nimbe d'or; on marche dans le sillage du soleil couchant; on rêve de tous les Eldorados du Pacifique, de Cipango surtout « isle en Levant[2], en la haulte mer, loing de la terre ferme mille cinq cents milles, moult grandisme isle... Les gens sont idolâtres et se tiennent par eux, et si vous dy qu'ils ont tant d'or que c'est sans fin, car ils le treuvent en leurs isles », puis c'est en Californie même que l'on découvre l'Eldorado rêvé et le fabuleux métal que l'on exploite par milliards. A l'or de la Sierra-Nevada vient s'ajouter le mercure de New Almaden, le pétrole de Los Angeles, Ventura, Santa Clara, et aussi l'étain, le borax et l'asphalte : la vieille réputation du Pérou de Pizarre est surpassée. Enfin, dès que l'on commence de parler d'exploitation agricole dans ce pays de mines, quels espoirs! Quelles descriptions de cette *Pacific coast* favorisée des dieux où il fait bon vivre et où l'on s'enrichit! Terre à blé et pays d'arbres géants, — 44 700 milles carrés de forêts, réserves précieuses pour un pays qui a gâché la plupart de ses bois; — climat merveilleux, indifférent aux latitudes, mûrissant aussi tôt et aussi bien des oranges à 100 milles au nord de San Francisco qu'à 500 milles au sud, à Oroville qu'à San Diego, qui, sur le même acre de terre, réunit tous les produits de Nouvelle-Angleterre et de Floride et ombrage de palmiers et d'orangers les pelouses de Sacramento, à la latitude du sud de l'Illinois. D'avril en octobre, sur les côtes, l'atmosphère est transparente; toute l'année durant, c'est un air chaud, sec, léger, qui, de l'hiver à l'été, de la nuit au jour varie peu, une lumière douce que caressent et que colorent des fleurs de cerisiers et d'amandiers, que tamisent les verdures d'euca-

1. C'est l'expression employée par Joliet, compagnon du Père Marquette (XVIIe s.), sur la carte que l'on trouvera publiée dans *The Jesuit relations and allied documents*, ed. by R. G. Thwaites.

2. Description de Marco-Polo.

lyptus, de poivriers, de pins, chênes verts, caoutchoucs, orangers et bananiers, où s'exalte l'éclat des fleurs sauvages, du *golden poppy*. Qu'il fait bon vivre pour les malades, les riches et les voluptueux dans les stations de Los Angeles, Santa Barbara, Pasadena et Monterey! La terre irriguée produit, dans la vallée du Sacramento sur un rayon de 5 milles, tous les fruits tempérés ou demi-tropicaux : pommes, amandes, olives, cerises; des figuiers et des dattiers poussent auprès de champs de blé, d'orge et de maïs. Cette terre de froment et de vignoble est un des principaux vergers du monde : les oranges du jardin des Hespérides y mûrissent près de l'or des mines.

Sur ce sol béni, que ses richesses minérales ont rendu célèbre, et qu'une littérature de réclame a toujours chanté, pourquoi les immigrants de race blanche, tous les errants qui ont des revanches de richesses et de jouissances à prendre, ne s'abattent-ils pas?

Les bonnes raisons ne manquent point aux Californiens. Ils commencent par contester les chiffres du dernier recensement : la Californie a été sacrifiée par des rancunes ou des incompétences. Qu'on attende seulement le census de 1910 et l'on saura enfin le grand nombre d'agriculteurs et de fermiers disséminés par la campagne; c'est hors des villes que la population augmente. — Cela est fort bien, mais jamais ville ou État dans l'Amérique du Nord n'a accepté comme exacts, comme vraiment représentatifs de son importance, les chiffres du Census : tous et toutes en appellent à l'équitable avenir. — D'autres s'en prennent aux trade-unions : c'est elles qui, par leurs exigences économiques et politiques, leurs exactions, leur âpreté à défendre contre tout venant leur monopole, font le vide. On s'en prend aussi au *Southern Pacific*, au tout puissant railroad, maître de l'État au sud comme au nord, sans le contrôle de qui rien n'est transporté du continent vers la Californie et de qui dépendent les cultivateurs pour envoyer loin vers l'est leurs céréales et surtout leurs fruits; on incrimine ses tarifs trop élevés pour les voyageurs et les marchandises, sa politique égoïste et âpre, impatiente de toute concurrence [1]. Au total,

1. Frank Norris, dans son roman *The Octopus, a story of California*, étudie le conflit entre les fermiers de la San Joaquin Valley et le chemin de fer, *la Pieuvre*, « the Octopus ».

corruption des agents du *Census*, ouvriers syndiqués, *railroadmen*, on s'en prend toujours à de mauvaises volontés, jamais à la nature des choses que l'on a, au préalable, déclarée *the best in the world*.

Cependant, si l'on raisonne de sang froid, pour les émigrants d'Europe qui débarquent à New-York, quelle distance à parcourir, — quatre jours et demi sans arrêts, par les trains les plus rapides et les plus luxueux! — quelle dépense à ajouter aux frais de la traversée océane que cette autre traversée du continent! et avant d'atteindre la frange lumineuse et fertile qui s'étire au long du Pacifique, que de terres étouffantes et arides à franchir depuis le glacis des prairies qui des champs du Kansas monte vers les Rocheuses, jusqu'aux déserts qu'encadrent les monts Wabash et les chaînes du Nevada! Il faut avoir vu ces alternances monotonés de montagnes et de bassins dépeuplés et arides, pour sentir tout l'isolement de la Californie. La Californie, pour un émigrant venant d'Europe, est un second exil.

La découverte de l'or et du pétrole a fait la réputation de l'État, mais seules les récoltes de son sol lui donneront une population dense et stable. Or dans ce pays aride ou semi-aride, pas de récoltes abondantes ni de large peuplement sans irrigation. Pourquoi la population s'accroît-elle si peu dans ce pays si grand, pourquoi les Européens viennent-ils si peu dans ce pays si beau, pourquoi les gens qui l'habitent sont-ils en si faible proportion des ruraux? C'est que les trois quarts de l'État sont actuellement impropres à la culture, hérissé ou bossué qu'il est du nord au sud, à l'est comme à l'ouest, de montagnes et de déserts : Sierra Nevada et désert Mohave, et le long de la mer les *coast ranges*. Entre la Sierra Nevada et les massifs côtiers, une dépression oblongue, le grand bassin central de Californie, parcouru au nord par le Sacramento, au sud par le San Joaquin qui, devant la baie de San Francisco, se réunissent pour s'échapper par une brèche des *coast ranges*. Si à cette grande vallée l'on ajoute quelques petites zones affaissées qui s'étrécissent entre les chaînes côtières, la région d'Eureka et de Santa Rosa au nord de la baie de San Francisco, les régions de San José, de Santa Cruz, de Monterey et de la

rivière Salinas au sud, et enfin les sections méridionales de Santa Barbara, Los Angeles, San Bernardino et de San Diego, voilà toutes les terres cultivables. Or seules ne requièrent pas d'irrigation les vallées côtières d'Eureka, de Santa Rosa et de Santa Cruz qu'entretiennent d'humidité les vents de mer. La partie méridionale de la grande vallée centrale, arrosée par le San Joaquin, — 11 000 milles carrés, 250 milles de longueur, 410 milles environ de largeur, — reçoit peu de pluie : une moyenne annuelle de 12 inches à Stockton, de 9 inches à Fresno. Il pleut davantage à la base de la Sierra Nevada, beaucoup moins vers l'ouest[1]. Les pluies sont très inégalement distribuées : il ne pleut pas du 1er mai au 1er novembre; l'atmosphère est alors extrêmement sèche, l'évaporation très active, la chaleur accablante; la terre se crevasse, s'éparpille en poussière. Dans la vallée du Sacramento, de mai à octobre, les pluies sont insignifiantes. Avantageuse au moment de la récolte, cette sécheresse ne l'est pas à la culture : semé au début de l'hiver, c'est à grand peine si le blé mûrit au printemps[2].

Ce que l'irrigation peut faire de la terre californienne, on le voit dans le sud de l'État où s'est perpétuée la tradition des missions qui, au XVIIIe siècle, appliquant les méthodes espagnoles d'irrigation, créèrent des vignobles, des vergers et des fermes. Voici les prodiges auxquels l'on assiste : « une terre, qui ne valait pas 5 dollars l'acre, s'est vendue une fois irriguée et plantée d'orangers 1 700 dollars l'acre » ; des vallées, sablonneuses et désertes, où ne poussaient que des cactus, sont maintenant parmi les terres les plus fertiles des États-Unis. « L'eau a tant de prix que récemment un droit perpétuel à 50 inches a été payé 50 000 dollars... Depuis qu'on irrigue, les plantations de citron de la Californie du Sud ont rapporté net chaque année de 200 à 450 dollars l'acre, et en 1901 la récolte a été estimée 10 000 000 de dollars »... Les villes de Los Angeles, Redlands

1. Sur toute cette question de l'irrigation en Californie, cf. *Report of Irrigation Investigations in California*. Washington, 1901. Cette belle enquête sur les problèmes sociaux, légaux et économiques que pose la question de l'irrigation a été faite sous la direction de l'*Office of Experiment Stations of the U. S. Department of Agriculture.*

2. « Il faut, disent les Californiens, choisir entre deux formes de luxe : « avoir une pelouse verte ou envoyer son fils à l'université. »

et San Diego ont été créées par l'irrigation comme les champs d'orangers qui les entourent, Si l'eau n'avait pas transformé ces déserts en des oasis de fruits et de feuillages, les *limited trains* ne déverseraient pas les oisifs du continent à Pasadena et à San Diego.

Que parmi les comtés qui pratiquent l'irrigation on en prenne sept, Los Angeles, San Diego, San Bernardino, Kern, Tulare, Fresno, Merced, et l'on s'aperçoit que de 1870 à 1890 leur population s'est multipliée sept fois et leur richesse neuf fois... Dans le Fresno county, la population depuis 1871 a passé de quelques centaines d'habitants à plus de 100 000 et les terres qui autrefois produisaient de maigres récoltes de blé portent maintenant 500 000 acres de cultures de raisins et de céréales qui valent de 300 à 1000 dollars l'acre, quand elles sont irriguées.

Dans le bassin central de Californie, entre les régions déjà irriguées de manière permanente : région montagneuse de Honey Lake au nord-ouest; vallées de la Yuba, de Cache Creek et de Clear Lake dans le bassin du Sacramento; régions de la Fresno river, de la Kings river, et de Bakersfield dans le bassin du San Joaquin, entre ces oasis, ce sont, faute d'eau, des terres maigres et qui nourrissent mal leurs hommes. Parcouru du nord au sud par deux rivières qui reçoivent des affluents de la Sierra Nevada et des *coast ranges*, ce bassin se prêterait merveilleusement par sa forme à recueillir l'eau des montagnes, et par la régularité de sa surface à étaler cette eau bienfaisante. On ne peut compter sur les torrents de l'ouest, trop intermittents et qui tarissent de suite; mais en réglant les rivières de la Sierra Nevada, en reboisant, en construisant des réservoirs qui les empêcheraient de se décharger tout d'un coup à la fin de l'hiver, lors de la fonte des neiges, les ingénieurs estiment que l'on pourrait faire de ce bassin aux terres fertiles et au climat merveilleux, « l'Égypte de l'hémisphère Ouest ». L'eau qui se perd suffirait amplement à irriguer toute la vallée de Sacramento par un canal partant soit de la rivière, soit de ses affluents; et, en emmagasinant l'eau du San Joaquin, de la Fresno river et de Chowchilla Creek, au lieu des 136 000 acres présentement irriguées, on pourrait en abreuver 540 240.

Il y a plus d'acres de terre irriguable dans la vallée du San Joaquin qu'il n'y en a actuellement d'irrigués en Égypte, où l'agriculture nourrit plus de 5 000 000 d'hommes... La superficie que peut irriguer le Sacramento est à peu près égale à celle qu'irrigue le Pô en Italie. La population de la vallée californienne est d'environ 20 habitants par mille carré ; dans la vallée du Pô, elle est de 300, et le long du Nil de 543. Un tel peuplement de la vallée du Sacramento ferait plus que doubler la population actuelle de l'État[1].

Présentement, au lieu d'augmenter, la population de cette vallée californienne diminue. Le blé et l'orge sont les seules récoltes qui puissent mûrir sans irrigation, encore sont-elles à la merci d'une sécheresse prolongée ; et petit à petit le sol, toujours planté en blé, en orge, faute d'assollement, s'épuise ; le rendement de la terre diminue, le petit fermier disparaît, les *latifundia* se développent :

On rencontre des maisons abandonnées que vient occuper un cuisinier chinois quelques jours par saison de labourage, de semaille ou de moisson : il prépare les repas d'hommes embauchés temporairement et qui vivent là roulés dans des couvertures. Il n'y a pas de vie sociale ni de vie saine qui soit possible avec l'isolement qu'impose un tel système de culture[2]...

Entre Chico et Willows, dans le nord de Sacramento, « nous traversâmes ce qui peut devenir un des plus fertiles districts du continent... Les terres de Lombardie n'étaient pas mieux adaptées à l'irrigation que ne le sont ces terres... Mais, depuis cinquante ans, on y fait pousser sans arrêt des céréales ; on ne peut imaginer une forme d'agriculture plus épuisante. La dernière récolte a été un désastre... Sur les 35 milles que nous avons traversés nous n'avons rencontré que deux écoles... L'inspecteur du comté m'a dit qu'elles n'étaient fréquentées que par 15 enfants. Ces propriétés possédées par des étrangers, ces fermes louées, ces maisons vides, cette population éparse sur un pays si riche de possibilités témoignent d'un défaut fondamental dans l'économie. Quelle différence avec ce que nous avons vu le mois d'avant dans une vallée irriguée de l'Utah ! Sur une distance de 15 milles, le long de Cottonwood creek, il n'y avait pas de ferme de plus de 30 acres. Les maisons et les granges indiquaient plus de confort et de prospérité que les fermes dix fois plus grandes de la Sacramento Valley. Ce district de l'Utah avait plus de 300 habitants

1. *Op. laud.*, p. 29
2. *Op. laud.*, pp. 163-164

au mille carré; ce district de Californie n'en a pas 10. Les terres dans l'Utah valent de 50 à 160 dollars l'acre; les terres de Californie sont offertes pour de 10 à 40 dollars. Tous les avantages naturels sont en faveur de la Californie; mais le district de l'Utah est irrigué; l'autre ne l'est pas[1].

La leçon est claire : l'avenir de la vie rurale en Californie dépend de l'irrigation; il faut que les grands domaines à peu près vides soient remplacés par des *homes* de 10 ou 20 acres; que les céréales qui s'accommodent le moins mal de la sécheresse cèdent les champs à l'assollement, à des cultures variées, à des vignes, à des jardins, à des vergers, à l'élevage du bétail. Sur la terre humectée la population poussera dense.

Mais jusqu'ici les Américains, gâtés par la nature, ont été accoutumés à gâcher plutôt qu'à prévoir; ils ont plus compté sur la richesse de leur sol que sur la sagesse des institutions pour mettre en valeur leur pays. Or la « civilisation dans l'Ouest aride exige de tout fermier autant de science que de travail : la valeur du *home* y dépend plus des institutions que d'un sol fertile ou de l'eau abondante ». Pour avoir la terre et la culture qui le fasse vivre, il faut que l'homme les crée par son ingéniosité, sa méthode, son économie.

Il y a de gros préjugés contre l'irrigation. Malgré que la terre irriguée en Californie ait plus de valeur qu'en aucun autre État aride, la surface irriguée y reste insignifiante et n'augmente que lentement; l'eau y coûte plus cher qu'ailleurs et on en perd plus qu'on n'en use. Il est des Californiens pour penser, comme les gens de l'Est, que l'irrigation est une calamité qu'impose la nature aux habitants des régions déshéritées, aussi ne veulent-ils pas avouer que leur pays en a besoin, car le fermier du middle west, qui trouve toute prête une terre fertile, se rirait d'eux; et ils tâchent d'attirer les immigrants en disant que chez eux l'irrigation n'est pas nécessaire. L'irrigation est malsaine, ajoutent-ils : elle apporte la fièvre. L'irrigation est ruineuse, et ils citent des expériences malheureuses, des canaux entrepris avec ce goût du grand qu'a tout Américain et qui, ayant épuisé toutes les ressources de ceux qu'ils devaient sauver, gisent aujourd'hui béants et vides.

1. *Op. laud.*, pp. 29 et 31.

Mais le préjugé le plus sérieux contre l'irrigation, c'est qu'elle a pour résultat de morceler les grands domaines et de démocratiser la culture. Or, en Californie, il y a de fortes traditions aristocratiques; on a coutume de voir grand, de n'estimer que les énormes entreprises. La culture des céréales et des fruits sur d'énormes espaces convient à l'esprit qui a toujours dominé ce pays de mines d'or. De grands *estates* furent d'abord possédés par les noms historiques de la première immigration; puis ils leur ont échappé pour passer aux mains des banquiers et des capitalistes de San Francisco, en paiement des emprunts que les pertes subies en cultivant les céréales avaient forcé de conclure. Malgré les échecs des fermiers, l'on s'acharne à conserver de grands *estates*; et il n'est pas rare d'en trouver qui aient 40 000 acres (soit 16 190 hectares).

Les hommes s'enorgueillissent ici de vastes entreprises et de faire tout ce qu'ils entreprennent sur une large échelle. Le blé se prête à une telle méthode de culture. Avec de l'organisation, on peut aussi aisément surveiller 10 000 acres de blé que 10 acres. Point de détails à considérer : les semailles, la moisson; dans l'intervalle une entière liberté... Être fermier, cela va bien quand la terre est chère et que la population est dense, mais cela ne flatte pas l'imagination comme de labourer des champs si vastes qu'il faut un trajet d'un jour pour retourner un seul sillon, ou comme d'employer des charrues à vapeur et de herser avec des attelages de cinq mules. Le coupage, le battage, la mise en sac du grain en une seule opération, voilà une noble besogne et qui rappelle le métier d'éleveur des beaux jours. Le propriétaire d'un *ranch* était plus qu'un industriel, c'était un monarque. Le *cowboy* à cheval est un aristocrate; l'homme qui piétine la boue des champs irrigués, en pleine chaleur d'été, n'est qu'un être misérable et rampant. Le cowboy regarde avec mépris le fossé d'irrigation, symbole d'une besogne méprisée [1].

Ces belles manières d'aristocrates ont toujours encouragé le gâchage de l'eau. Pendant longtemps on songea à s'en débarrasser plutôt qu'à la réserver. On ne se rendait pas compte qu'en Californie les rivières ont plus de valeur que l'or des collines et le pétrole des vallées : le Sacramento et le San Joaquin servent à la navigation; les torrents sont indispensables aux mines; à défaut de charbon, ils sont une source

1. *Op. laud.*, p. 32

précieuse d'énergie; captés, ils irrigueront les terres arides. Qu'il s'agisse de l'eau ou de toute autre richesse naturelle, il faut, aux États-Unis, pour que le pouvoir d'un État ou le pouvoir fédéral s'avise de la protéger, qu'un prodigieux gâchage, au caprice des individus, ait d'abord fait scandale.

Maintenant que l'on se rend compte que l'avenir de la Californie dépend de l'irrigation, on se heurte à des droits acquis de l'État, à des droits de riverains, à des droits des Compagnies de navigation qui entravent tous les projets. Les estates des grandes familles, des Stanford, des Bidwell et d'autres, et aussi les Compagnies par actions ont accaparé l'eau de rivières entières sans l'ombre d'un droit, et pourtant ne manquent pas de faire valoir très haut des droits de priorité. Or partout où le contrôle de l'eau n'est pas lié à la propriété du sol, où un individu, une société peuvent accaparer une eau dont ils ne justifient pas l'emploi sur des terres leur appartenant, disputes et injustices abondent. Dans le sud de l'Espagne, à côté de provinces florissantes comme celle de Valence, parce que la terre et l'eau y sont proclamées inséparables, en tel district comme celui d'Elche, les droits sur l'eau étant possédés par des étrangers, le fermier doit y acheter l'arrosage comme il achète des engrais : les accapareurs élevant les droits, c'est la ruine du pays.

Le monopole de l'eau dans un pays aride, c'est la pire des tyrannies; cette tyrannie est sentie en Californie. Il y a un tel manque d'assurance et de stabilité dans l'attribution des droits sur l'eau qu'il est hasardeux de construire des canaux, tant c'est une occasion de mésintelligence et de procès entre voisins. Aussi les fermiers qui désirent vivre en paix, et qui craignent de devenir les serfs de la *canal company* évitent-ils les districts où l'irrigation s'impose.

A cette anarchie gâcheuse, à ce laisser-faire anglo-saxon, qui se justifie par les droits de l'individu et les *vested interests*, le remède, c'est une expérience latine, italienne aussi bien que française et espagnole : « Les intérêts touchés par l'irrigation sont si nombreux et si variés, et si intimement liés au bien public que le contrôle de l'État est absolument nécessaire, et que pour la protection de ses citoyens aucun monopole ne peut être permis qui sépare la propriété de l'eau de la propriété de

la terre où elle est employée [1]. » Le droit d'user l'eau devrait appartenir à la terre à irriguer, et les droits sur l'eau devraient aller avec les titres fonciers. Sans doute, les particuliers propriétaires de canaux d'irrigation sont peu disposés à se soumettre à un contrôle effectif; en cas de contestation, ils ne connaissent que les tribunaux ordinaires, et, à défaut de tribunaux, les brigands d'Arizona qu'ils arment de fusils pour veiller au bien accaparé et pour affamer le voisin, le rival. Mais le danger actuel des monopoles du pétrole, du cuivre, du charbon, du fer est un avertissement du danger encore plus grand que l'on risque en permettant le monopole de l'eau. Il faut établir un tribunal spécial qui revisera les titres de propriété et déterminera les droits sur l'eau. On objecte la corruption possible des fonctionnaires. « Mais il faudrait une corruption diabolique pour créer des maux qui égalent ceux d'aujourd'hui. » Ce tribunal devra inventorier la capacité des rivières et des canaux, empêcher de nouvelles constructions jusqu'à ce qu'il ait démontré qu'il y a assez d'eau disponible, déterminer la superficie des terres irriguées et des terres à irriguer, déclarer propriété de l'État toute l'eau qui n'a pas encore été appropriée, et la distribuer aux particuliers : que chaque cultivateur en ait sa juste part, quelque éloignée des montagnes que soit sa ferme.

Il faudra de longues années, beaucoup de travaux scientifiques et d'interrogatoires; mais dès maintenant il résulte de cette enquête officielle que, au lieu d'une culture extensive, aux nobles allures, sur des *estates* vides où l'on peut promener son regard, c'est une culture intensive qui convient en Californie, avec de petites fermes où le travail se concentre et s'occupe de détails. Plutôt qu'une ambitieuse saisie d'espaces énormes, à l'américaine, c'est une œuvre de goût et d'art qui aménagera cette terre : ingénieusement sollicité et soigné, chaque acre de ce sol qui peut porter tant de cultures diverses répondra grassement, joliment à la volonté des hommes qui de près l'aimeront. Il lui faut une culture à la française ou à la japonaise [2]; il lui

1. *4th Progress Report, Royal Commission on Water Supply*. Victoria, Australia. Cité dans *Op. laud.*, p. 39.

2. Les Italiens réussissent bien en Californie. Ils y cultivent un cru de *Chianti*.

faut des races paysannes, ayant le goût de la terre, de doigts déliés, d'esprit éveillé et qui soient habituées à piétiner la glèbe; il lui faut des soins incessants, variés, des touches et des retouches, plutôt que le passage uniforme, à certaines dates, de charrues, de semeuses, de lieuses à vapeur que mène un gentleman flegmatique, la pipe aux dents.

« Nous voudrions voir ici beaucoup de paysans français, me disait en 1904 le secrétaire du *Merchants' Exchange* de San Francisco, des paysans des Hautes et Basses-Alpes, des Hautes et Basses-Pyrénées, des Béarnais. » Mais les Français sont bien loin de la Californie, et ils n'émigrent pas volontiers. Beaucoup plus voisins sont les Japonais et si bien adaptés aux exigences de cette terre! Sans dépaysement, ils retrouvent en Californie un pays de volcans et de tremblements de terre, de vallées affaissées qu'enclosent de hautes montagnes, de torrents à capter, de canaux à creuser, de terrasses à niveler et à irriguer. Eux, les travailleurs des rizières, ils connaissent les tâches patientes, les pieds dans l'eau, la tête au soleil, et ils sont préparés à tous les travaux d'irrigation. Le respect de la glèbe, ils l'ont aussi, ces amoureux de leur terre japonaise, et encore le goût des cultures intensives, des besognes de détail : ils excellent à cueillir des fruits, à soigner des fleurs. Ils fuient les grands espaces, la culture industrielle, les aristocratiques besognes de contrôle; et ils ont l'habitude de la vie en denses communautés.

Au total, un pays immense, presque désert, peuplé, pour les deux tiers, d'immigrants qui viennent d'autres États américains et de l'étranger; des villes encombrées d'aventuriers qui passent, sans s'attacher au sol, intermédiaires qui vivent d'un courtage sur le trafic entre l'Orient et l'Occident; un climat trop beau, trop doux que recherchent les oisifs du continent et qui incline à la vie de plein air, paresseuse et jouisseuse; la tradition des mines d'or, des fortunes faites d'un coup, vite défaites qui conseillent le plaisir immédiat[1]; une société à cadres peu fixes, où les divorces sont fréquents, la natalité faible; des habitudes d'aristocrates assez semblables à celles des

1. Quelqu'un définissait devant moi cette vie : *a long game of poker.*

planteurs du Sud des États-Unis ; le besoin d'une main-d'œuvre de serfs résignés et obéissants ; — la Californie se présente sans un noyau de société résistant et capable d'une puissante assimilation. Dans les campagnes, la place est à prendre par des communautés de paysans dont les qualités de finesse, de goût et d'énergie s'harmonisent aux vertus et aux exigences du sol. Dans les grandes plaines du Minnesota, du Dakota, dans les *rolling prairies* du middle west où s'est imposée la culture industrielle, le Japonais serait dépaysé ; mais dans les vallées closes de Californie qui se prêtent à l'irrigation, à la culture intensive, il est à son affaire.

La terre californienne est aussi avide d'immigration que d'irrigation ; les Japonais sont en face, prêts à émigrer : les Hawaï, étape en plein Océan, rapprochent de cette côte qui les réclame 70 000 colons excursionnistes. Les Japonais sont protégés contre la concurrence des Chinois par les lois américaines d'immigration ; aussi dans l'Ouest américain comme aux Hawaï, sur le sol débarrassé de Chinois, le Japonais pullule.

***

Les États de l'Ouest des États-Unis où les Japonais vivent les plus nombreux sont parmi les moins peuplés : Californie (10 habitants au mille carré), Orégon (4,4), Washington (7,7), Montana (1,7). Toutefois il ne faut pas se représenter cette région comme envahie par les Japonais ; on le croirait à entendre les cris d'alarme poussés par la *yellow press*, dont l'écho se prolonge dans la presse d'Europe. Leur nombre exact, on ne peut le savoir, au moins jusqu'au prochain recensement de 1910. Le *census* de 1900 annonçait que 24 500 Japonais vivaient sur le continent américain. Or, d'après les statistiques annuelles de l'immigration, de 1901 à 1905 il en vint 64 102 (1901, 5 269 ; 1902, 14 270 ; 1903, 19 968 ; 1904, 14 264 ; 1905, 10 332.) En 1906, 17 000 arrivèrent ; en 1907 (année fiscale allant du 1er juillet 1906 au 30 juin 1907) on a estimé qu'il en débarquait plus de 1 000 par mois. Récapitulons : cela ferait 117 000 Japonais sur le continent américain (non

compris les Hawaï), mais cette statistique ne serait exacte que si aucun Japonais n'était reparti aux Hawaï ou au Japon. Le service de l'immigration ne tient pas un compte des départs; mais il est certain que beaucoup sont retournés chez eux : le besoin de changer de place, le désir d'aller jouir dans leurs îles de leur capital de science occidentale et d'argent, aussitôt qu'ils peuvent, ne manquent pas de se faire sentir chez les Japonais des États-Unis.

Une statistique japonaise de 1903[1] donnait 38 934 Japonais aux États-Unis, dont 18 123 en Californie; 5 123 à San Francisco; 6 482 dans l'État de Washington; 2 466 dans l'Orégon; 1 365 dans le Montana; 909 dans l'Idaho; 855 dans le Wyoming et quelques centaines dans une dizaine d'États de l'Ouest. L'État où certainement ils sont les plus nombreux est la Californie : 10 151 en 1900. Depuis six ans, rien que l'accroissement de la main-d'œuvre japonaise a dû être de 15 000 hommes; il doit y avoir en Californie environ 50 000 Japonais. A San Francisco, le secrétaire Metcalf dit qu'ils sont 6 000. On peut estimer à 70 000 leur nombre aux États-Unis. Nous voilà assez loin du chiffre énorme, annoncé par les journaux.

Y seraient-ils deux ou trois fois plus nombreux; les 70 000 Japonais des Hawaï se déverseraient-ils d'un coup sur la Californie, que la situation ne serait pas plus grave qu'elle n'est. Ce qui alarme, c'est le symptôme, l'idée que le mouvement commence seulement. La Californie peu peuplée, de natalité faible, à 2 800 milles ou 4 500 kilomètres du centre de la population des États-Unis (Columbus, Ohio), séparée de la partie vraiment peuplée de l'Union par des montagnes et d'énormes déserts, s'est toujours sentie isolée, à tel point que pendant la guerre civile il s'y manifesta une forte tendance à se séparer aussi bien du Nord que du Sud. On se hâta de construire le transcontinental *Union Pacific* pour river la Californie à l'Union. Rien de surprenant qu'aujourd'hui elle s'alarme : elle sent qu'elle est directement menacée par l'arrivée des Jaunes et que le gros de la population blanche des États-Unis est trop éloigné pour faire équilibre à cette poussée. De

1. *Sekai Nenkan*, Annuaire mondial, par M. Ito Sukeyoshi; cité par *The American Rev. of Reviews* (Février 1907).

l'autre côté du Pacifique, deux fois plus éloignés de la Californie que ne le sont les Américains de l'Est, mais pouvant arriver par mer, sans transbordement et à meilleur marché, vivent 48 millions de Japonais, population plus nombreuse que la moitié de la population américaine qui vit à l'ouest de Columbus. Tant que l'ouverture du canal de Panama n'aura pas permis d'amener directement par mer en Californie les émigrants d'Europe, les Jaunes garderont l'avantage de cette grosse économie de transport.

Aussi l'opinion californienne est unanime à souhaiter l'exclusion des coolies japonais. Ce n'est pourtant pas l'habitude à l'ouest du Mississipi, et en Californie spécialement, de prendre parti nettement et à haute voix sur les questions d'intérêt public. Être républicain ou démocrate signifie, non pas que l'on s'intéresse aux grands problèmes, mais simplement qu'on est un rouage de la *machine* à contrôler les honneurs et les prébendes. Mais quand il s'agit des Jaunes, chacun devient net et violent.

Pendant la guerre russo-japonaise, alors que l'Est et le middle west étaient japonophiles, San Francisco souhaitait que ses deux rivaux sur le Pacifique nord s'usassent pour longtemps. L'hostilité contre le monde jaune est de tradition à San Francisco, tradition qu'ont exaltée les syndicats ouvriers, maîtres de l'heure, depuis que la ville est à reconstruire et que les gens de la municipalité sont leurs délégués. Les ports du Puget-Sound, Seattle par exemple, n'ont pas une aversion aussi forte : les unions y sont moins puissantes qu'à San Francisco; les Japonais moins nombreux, engagés dans les mines, dans les scieries de bois ou dans les conserves de saumon, viennent à la ville surtout pour dépenser leur argent. Enfin les villes du Puget-Sound et l'État de Washington se sentent moins isolés de l'arrière pays que San Francisco. Au contraire du Nevada et de l'Utah, hinterland de la Californie, presque tout en déserts, le Montana qui, au nord, relie la côte du Pacifique au bassin du Mississipi, offre une zone continue de population et de culture.

Dans l'État de Californie, aux élections de novembre 1906, les « plateformes » républicaines et démocrates étaient d'accord pour s'opposer à l'immigration japonaise, et pour réclamer

de Washington des mesures d'exclusion. Même unanimité entre les trois grands journaux de San Francisco. Plusieurs mois avant l'incident des écoles, le *Chronicle* consacrait à détailler et à grossir le péril japonais, des suppléments aussi copieux et aussi éloquents que s'il s'était agi *to boom an agricultural section* — preuve évidente que l'anti-japonisme intéressait *the man in the street*, et que l'ambitieux directeur y voyait la plus sûre des réclames pour son avenir politique. *L'Examiner*, le journal de Mr Hearst, le millionnaire démagogue, avait pris aussi l'habitude de flatter les unions en parlant du péril jaune. Enfin le *Call*, lui-même, bien qu'il représentât les intérêts des planteurs hawaïens et des capitalistes de la côte, prit aussi parti contre les Japonais.

Certes, les gros fermiers, les grands propriétaires de vergers, les constructeurs de chemins de fer, les capitalistes ne verraient pas d'un mauvais œil une forte immigration japonaise. Ils manquent de bras pour cultiver leurs champs, cueillir leurs fruits, construire leurs routes et leurs chemins de fer. Les maîtres de la terre, grands propriétaires, syndicats ou fermiers, ont un aristocratisme de planteurs. En Californie l'origine des fortunes est moins l'industrie, comme dans l'est des États-Unis, que la spéculation. Sucriers des Hawaï, prospecteurs heureux, spéculateurs sur les bois, constructeurs des transcontinentaux, tous ces magnats s'accommoderaient fort bien, comme sur les plantations de coton du Sud, ou les plantations de sucre des Hawaï et des Antilles, d'un rôle de bons maîtres commandant à une main-d'œuvre de race inférieure, de peau teintée. Faute de Nègres, ils s'adressent aux Jaunes, et sans doute qu'ils y trouvent leur compte, à en juger par l'activité de leurs agents pour débaucher les Japs des Hawaï, les lier par un contrat de travail et les importer en Californie[1].

Comme cultivateurs, les Japonais ont de sérieuses qualités, et l'Amérique agricole les attire surtout. La raison en est donnée par un M. Kinzaburo Gada, créateur de rizières au Texas, où il veut importer mille fermiers japonais[2].

1. Cf. sur ce point, *Revue de Paris*, 15 février 1907.

2. Interview dans le *Taiwan Nichi Nichi Shimpo*, Taihoku, Formose. Cité dans *Monthly consular and trade reports*. May 1905, n° 296, Washington.

Le fermage est la seule entreprise qui puisse, ce me semble, être tentée avec profit en Amérique par les Japonais. Dans la grande industrie, les Américains ont des capitaux et un matériel énormes, et s'efforcent de réduire le coût de la production. Les progrès dans l'emploi économique des machines est très frappant, mais en agriculture ces Américains sont incapables d'user de pareilles méthodes; aussi ne discutent-ils pas les hauts prix que comparativement ils payent pour leurs légumes et leurs grains. Les grandes industries ne leur laissent guère le temps de penser aux autres entreprises. C'est donc comme agriculteurs que les Japonais ont le plus de chance de réussir aux États-Unis... Un fermier japonais aux États-Unis peut produire sa nourriture, légumes et riz, si bien que le coût des autres articles qui lui sont nécessaires ne doit guère dépasser 30 sens (15 sous) par jour; ainsi, avec un salaire de 30 yen par mois (75 francs), un travailleur peut mettre de côté 20 yen (50 francs). Pour toutes les tâches qui exigent des doigts déliés, les Japonais sont plus adroits que les Américains. A faire la vendange ils peuvent gagner 6 yen (15 francs) par jour. Il y a donc un avantage évident à employer des Japonais dans la grande culture...

Dans les *ranches* de Californie, ce sont des Japonais qui ramassent et récoltent les prunes, les poires, sèchent les fruits et travaillent à les mettre en conserves [1]. Au travail minutieux et soigneux de la culture maraîchère, le Jap est préparé par le travail dans les vallées de son pays où toute culture est un art; aussi excelle-t-il à produire des fraises, des pommes de terre hâtives, des fleurs, à cultiver la betterave, les asperges, le céleri. A Fresno, ils ont presque le monopole de la culture des vignes : « Au moment des vendanges, il y a plus de 5000 Japonais à Fresno. Les vendanges faites, ils restent encore 2000 [2]. »

L'avantage de la main-d'œuvre japonaise tient non seulement à son abondance possible, à son bon marché, à sa régularité et à son ingéniosité, mais aussi au goût qu'elle a de l'association. Des Hawaï, où le travail par contrat, pratiqué déjà par les indigènes, a été perfectionné par les Chinois, les Japonais apportent cet usage en Californie, et là, comme aux Hawaï, ambitieux qu'ils sont et forts d'un lien de race, contre l'individualisme dispersé des Blancs, victorieusement ils font masse. Dans la vallée Pajaro, « tout le travail des champs

1. La conserve des fruits est l'industrie la plus importante de l'État.
2. *Ôsaka Asahi*, 20 mars 1907.

est fait par des Japonais cultivant par contrat. Le système est analogue à celui qui est pratiqué aux Hawaï, sauf que les agréments sont ordinairement verbaux. Les Japs sont payés 1 dollar ou 1,10 par tonne de betteraves qu'ils font pousser, qu'ils arrachent et qu'ils chargent. Ce n'est pas l'habitude de payer des avances mensuelles, car les employeurs, petits fermiers, n'ont pas beaucoup d'argent liquide[1] ». De même pour les travaux de chemins de fer[2], — les Japonais sont terrassiers à l'ouest des États-Unis, comme les Italiens le sont à l'est, — c'est l'organisation sous un *boss* qui les fait rechercher des employeurs. Il est avantageux pour un propriétaire de ranch ou pour un directeur de chantier de traiter avec un contre-maître qui garantit un travail déterminé. Les Unions d'ouvriers blancs voient si bien dans cet esprit d'organisation un danger, que les ennemis de M. Hearst, pour le discréditer auprès de sa clientèle ouvrière, ont fait courir le bruit qu'il employait des Japonais dans son ranch californien.

Cette inquiétude des Unions ne peut qu'encourager les patrons à employer des Japonais : pour les capitalistes, le Jap est l'antidote au poison syndicaliste. Alors qu'aux Hawaï, où les Japonais dominent le marché du travail, on voudrait les neutraliser avec des Chinois ou des Blancs, en Californie c'est avec les Japonais, qui n'y sont encore qu'une minorité, qu'on voudrait abattre la tyrannie des Unions.

Autant et plus peut-être que la question japonaise, c'est l'exigence et l'intolérance des Unions qui est actuellement la grave, l'urgente question en Californie. La population est tellement exaspérée que contre les Unions toutes les récriminations journalières se tournent. La vie est chère ? — les Unions. La cheminée fume ? — les Unions. Les domestiques sont inconvenants ? — les Unions. Les Unions, toujours les

1. *Second Report on Hawaï. Bulletin of the Department of Labor*, n° 47. Washington. July 1903, pp. 736-767.

2. « Le sixième des Japonais qui se trouvent aux États-Unis travaillent aux chemins de fer. A la fin de 1906, ils étaient 13 716. La moyenne de leur salaire quotidien varie de 1 dollar 30 à 1,70. En supposant qu'ils reçoivent par jour 1 dollar 50 et qu'ils travaillent 330 jours par an, ils gagnent chacun un salaire annuel de 490 dollars. Le montant total de leurs salaires est 6 789 420 dollars. Actuellement, comme les Japonais ne sont pas assez nombreux, leur salaire est de 1 dollar 50 au minimum. A l'époque de la cueillette des fruits, il s'élève à 2 dollars. » (*Ôsaka Asahi*, 20 mars 1907.)

Unions ; c'est la manie, le *hobby* du jour. Chacun a sa petite histoire à raconter.

Un citoyen profite de son après-midi du samedi pour faire à sa propre maison quelques réparations ; un membre d'une Union s'approche qui le somme de quitter l'ouvrage, sous peine de boycott. Le citoyen cède, par force. Plombiers, maçons, plâtriers, groupés en syndicats très forts, n'admettent qu'un certain nombre d'ouvriers dans leurs Unions, de sorte qu'un plombier de Stockton, venant à San Francisco, ne pourra pas y travailler, si habile qu'il soit et quelque besoin que l'on ait de lui. Les travaux de reconstruction de la ville en sont retardés. Aussitôt après le tremblement de terre et l'incendie, il y eut un bel élan de courage et l'on vit grand : c'était à qui se réjouirait que, grâce à ces fléaux, San Francisco dût se relever plus monumentale. Mais les trusts ont fait monter le prix des matériaux ; le coût du travail est exorbitant : avec leurs payes de 7 ou 8 dollars par jour, les plombiers gagnent plus qu'un professeur d'université. Les grands plans coûteraient trop cher à exécuter ; en mai il y eut une grève violente et sanglante des employés de tramways, des ouvriers du fer et de quelques autres industries ; le procès intenté au maire Schmitz et à Abraham Ruef a révélé la corruption du *Board of Supervision* qui se faisait acheter par des corporations les concessions pour les services publics.

Ces exigences des Unions font le succès de la main-d'œuvre japonaise ; aussi les Unions imposent les mesures contre les Japonais. Le *School board*, qui a exclu les Japonais des écoles, est nommé par le maire et peut être dissous par lui ; il est donc sous l'influence de ce personnage. Or le maire E. E. Schmitz, qui était membre d'une union, et James L. Gallegher son second, sont les élus des syndicats. Schmitz, dans un discours a déclaré qu'il était prêt à donner sa démission si les ouvriers le lui permettaient. En cas de grève, a-t-il dit une autre fois, il ne permettra jamais à la police d'intervenir et de protéger les travailleurs. Sur les 40 000 syndiqués de San Francisco, l'autorité de P. H. Mc Carthy et de son second, le géant norvégien O. A. Tweitmoe est souveraine : ce Tweitmoe est président de la *Japanese and Korean Exclusion League*. Chaque fois que des Japonais ou leurs propriétés ont été attaqués, la police était absente.

Sans la main-d'œuvre japonaise, la récolte des fruits, qui déjà pour moitié pourrit sur les arbres, ne se ferait plus ; les bras manqueraient pour les terrassements ; les employeurs seraient encore davantage à la merci des syndicats. Comment donc les grands propriétaires et les capitalistes sont-ils anti-japonais ?

C'est que ces Japs *don't keep their place* ; le malheur avec ces races inférieures, c'est qu'elles ne savent jamais rester à leur place. Même difficulté avec les Nègres : depuis quarante ans qu'ils sont affranchis et citoyens, ne s'avisent-ils pas de faire comme les Blancs, de refuser les travaux pénibles, de se vêtir de couleurs claires, d'aller à la ville se montrer, de préférer la flânerie au travail et de prétendre à l'égalité ? S'ils étaient restés des esclaves obéissants, de bons serviteurs dévoués corps et âme, avec le sens le plus humble et le plus respectueux des distances, reconnaissants des faveurs que la bonté naturelle des maîtres ne peut manquer de leur dispenser ; s'ils ne s'avisaient pas d'étudier, de prétendre à d'autres métiers que les métiers manuels, et même d'avoir l'audace d'aller dans les universités chercher une culture désintéressée, il n'y aurait pas de problème nègre. Les Blancs, après tout, ne leur veulent pas de mal : ces Nègres, vus de loin, dans une attitude soumise, un peu courbée, ce sont de braves gens, avec d'assez bons instincts ; mais quand ils se risquent à venir sur la même place que les Blancs, et d'y respirer, d'y vivre coude à coude, c'est intolérable. Il faut leur donner le sens des distances, et cela dans leur intérêt, puisque *they don't keep their place*.

Si l'on ne se peut passer d'Asiatiques sur la côte du Pacifique, il n'est personne en Californie qui ne préférerait exclure les Japs et rappeler les Chinois. Jean le Chinois a l'avantage de s'être fait oublier depuis vingt-cinq ans que la loi l'exclut : maintenant que les Japs viennent en grand nombre, prudemment il passe au second plan. Aussi recommence-t-on à parler de ses qualités, pour en accabler le Japonais. Jean est l'honnêteté même. Comme salarié ou comme marchand, il tient sa parole et respecte sa signature. Comme domestique, il est incomparable ; si, chez un célibataire surtout, sans la surveillance d'une femme, il peut agir à sa tête, c'est un automate bien ajusté et huilé, qui fonctionne silencieusement.

Le Japonais, moins modeste d'allures, ne se laisse pas faire; énergique à la riposte, il n'a pas la patience du Chinois, à qui les gamins font des misères. Jean est le souffre-douleur. Depuis sa victoire, l'attitude du Jap est de plus en plus arrogante. Les Américains sentent qu'il ne les admire pas aveuglément et ils s'en froissent. Le Japonais a l'air de se moquer du monde avec un calme qui irrite les nerfs yankees. Il semble toujours vous dire : « Ce n'est pas la peine que je te réponde : tu es trop bête ». L'humilité chinoise est beaucoup plus sympathique. Les Japonais sont aussi plus exigeants et ils attendent le pourboire. Vous les froissez en leur parlant de devenir hommes de peine. Ils sont artistes, ouvriers non pas. Un fermier de Santa Rosa demande à un bureau de placement japonais des hommes pour déraciner les arbres. Le bureau répond : « Je vous fournirai des hommes pour scier le bois; mais adressez-vous à des manœuvres italiens pour déraciner vos troncs ».

Le marchand américain se plaint que le Japonais ne soit pas un vrai commerçant. Sous prétexte de corriger la justice par l'équité, il manque souvent de scrupule dans l'exécution des contrats, et les reproches d'improbité que leur adresse le milliardaire Rockfeller ont fait leur chemin.

L'entrepreneur américain se plaint que le Japonais est paresseux, ivrogne, impérieux. C'est qu'il a souvent affaire avec des chômeurs qui viennent des Hawaï où un système de semi-esclavage les a dépravés. Au surplus le temps est passé, aussi bien en Californie qu'aux Hawaï, où l'on pouvait traiter les coolies japonais comme des Nègres. Écoutons ces recommandations d'un des hommes importants de la *Planters' association* d'Honoloulou à un *manager* de plantation[1]. « Autrefois nous avons trop pris l'habitude de traiter Japonais et Chinois comme des animaux plutôt que comme des hommes. Nous ne le pouvons plus maintenant, car il n'est pas vraisemblable que cette race extrêmement polie accepte un tel traitement. Ainsi, continuez d'être sévère pour les flâneurs, mais tempérez votre fermeté de plus d'amabilité que vous n'aviez coutume il y a dix ans. »

Les Japs qui passent des Hawaï en Californie sont parmi

1. *Third Report on Hawaï. Bulletin of the Bureau of Labor*, n° 66, september 1906, p. 498.

les plus émancipés; ils quittent les îles pour être plus indépendants et ce sont des gaillards rusés, ambitieux, énergiques. « On cite deux exemples de Japonais employés dans un verger de Californie qui, trouvant qu'ils contrôlaient le marché du travail dans le voisinage, forcèrent les propriétaires du verger à leur vendre la récolte à très bas prix, sous menace de laisser les fruits pourrir sur les arbres[1]. » Si le Japonais savait rester à sa place comme domestique ou comme coolie, si l'on pouvait taper dessus, les classes dirigeantes en Californie répudieraient tout anti-japonisme; mais il prend avantage d'une situation critique pour acquérir le contrôle d'une entreprise!

Et voici qu'il devient patron et propriétaire, comme les Blancs. « C'est maintenant une vogue de posséder des terrains; depuis le commencement de l'année 1907, les Japonais de Californie ont acheté plus de 2 000 acres : ce qui porte la superficie totale de leurs propriétés à 10 000 acres[2]. » J'ai dit plus haut les projets formés par M. Kinzaburo Gada d'installer 1 000 fermiers japonais sur ses terres du Texas[3] :

1. *Third Report on Hawaï*, p. 406.

2. Voici, résumé en un tableau, d'après les renseignements de l'*Ôsaka Asahi* du 20 mars 1907, le bilan des forces japonaises en Californie. Il ne faut pas accepter ces chiffres comme définitifs. Outre qu'une telle statistique, qui n'a rien d'officiel, n'est pas aisée à établir, l'*Ôsaka Asahi* la produit pour protester auprès du gouvernement japonais contre toute mesure qui tendrait à réduire l'immigration japonaise aux États-Unis et à compromettre ainsi la prospérité des entreprises japonaises. Toutefois il est intéressant de connaître ces chiffres fournis par un des journaux les plus influents du Japon, au moment où le public pense que les restrictions à l'immigration japonaise sacrifient une situation acquise :

	Argent envoyé au Japon par les émigrants.	Argent déposé dans les banques	Nombre des Japonais en Californie.	Nombre des magasins japonais.	Nombre d'auberges japonaises.	Nombre de restaurants japonais.	Nombre de banques japonaises.	Propriétés japonaises.	Propriétés louées par des Japonais.	Terres cultivées par des Japonais.
	yen	yen						acres	acres	
1904.	7 648 500	4 666 000	36 500	224	245	98	2	1 528	19 985	12 357
1905.	9 323 000	6 721 000	41 853	376	297	112	3	2 442	35 258	19 373
1906.	13 532 000[1]	7 253 000	52 680	561	462	198	4	8 671	41 855	24 826

1. Cet argent n'est pas envoyé seulement par les Japonais de Californie mais encore par les Japonais de l'Utah, de Nevada, d'Arizona, de Wyoming, du Colorado. 10 millions sont passés par le *Yokohama Specie bank* et quelques autres banques étrangères; 3 millions ont été expédiés par mandat-poste.

3 Plantations de M. Onishi Rihei, au Texas et en Louisiane : « Il est actuel-

Dans la région de Bakersfield, en Californie, les Japonais se sont implantés, il y a quinze ans, et ont travaillé à des prix dérisoires. Ils ont non seulement déplacé les Blancs mais écarté tous les travailleurs chinois. Ils louent des potagers, puis en deviennent propriétaires. La plupart des potagers de Bakersfield sont entre leurs mains. La grande compagnie des fruits n'accorde aucune aide aux entreprises des Blancs, mais possède de grands intérêts dans les entreprises japonaises qu'elle soutient. Voilà pourquoi les entreprises se sont prodigieusement développées [1].

Du côté de Santa Rosa, un riche Japonais, propriétaire de vignobles où travaillent des Japonais, est appelé « le Baron »; tel autre est « the Potatoe King », et emploie continûment plus de 100 Japonais [2].

A Seattle des marchands japonais tiennent des établissements fort importants. L'un d'eux, M. Hattori, est membre de la Chambre de Commerce. A Portland, M. Ban est entrepreneur de travaux de chemins de fer... A San Francisco, M. Domoto possède une importante maison de détail qui fait plus de 250 dollars d'affaires par jour. M. Nagasawa est l'un des plus grands propriétaires de vignes en Californie [3]...

Depuis la 34e année du Meiji (1901), en plus des émigrants, les Japonais fortunés se sont rendus aux États-Unis, y ont acheté des terres et fondé des villages japonais.

Il y a dix ans, la pêche du saumon dans la rivière Fraser (Colombie

lement au Japon où il cherche trente familles pour le suivre en Amérique »; de M. Mayumi, près de Beaumont. « A Lufkin (Texas oriental), M. Endo Otokichi fait venir des Japonais des îles Hawaï... Dans le Texas occidental M. Okasaki Tsunekichi cultive le coton et la canne à sucre », etc. (*Tôbei Zasshi*; 10e année; no 7. Art. de M. Katayama Hisomu, cité par le *Shinkoron*, mars 1906). Voici le récit d'un planteur qui a réussi : « Durant les quatre dernières années, je me suis habillé pauvrement et me suis coiffé de misérables chapeaux. J'ai parcouru les plaines non cultivées. Quoiqu'il arrivât ailleurs, je n'y prêtais pas attention. Mon corps et mon cœur ont été consacrés entièrement à la culture du riz. Comme cette culture c'était toute ma vie, je suis, des vingt-quatre personnes qui jusqu'ici l'ont pratiquée, celui qui a le mieux réussi. C'est parce que j'ai mis la main à la besogne et de toute mon énergie. » (*La culture du riz au Texas*, par Nishiwasa Seito. *Jitsu gyo no Nihon*, 15 mars 1907.) Les journaux de ces derniers mois renseignent très souvent le public sur les entreprises des Japonais en Amérique, citent surtout leurs réussites, encouragent et félicitent les initiatives.

1. Rapport du Commissaire du *Bureau of Labor* de Californie (1906), cité par l'*Ôsaka Asahi* du 20 mars 1907.

2. *Tôbei Zasshi*. Article de M. Katayama Hisomu, cité par le *Shinkoron*, avril 1906.

3. *Op. laud.*, id.

britannique) était monopolisée par les Blancs et les Chinois; aujourd'hui les Japonais s'en sont emparé. Ayant été dans la région, je me suis rendu compte que les Japonais, qui gagnaient le moins, se faisaient 300 dollars; d'aucuns, durant la saison de pêche, gagnent 3 000 dollars... Ces temps derniers, les Japonais ont commencé de s'occuper d'affaires industrielles. Une entreprise japonaise de San Francisco, la *Kangyosha*, entreprenait des travaux de construction pour des compagnies de chemin de fer; elle est la seule concessionnaire des 60 milles du railway de la Yosemite valley. A Seattle et à Portland, d'autres entreprises japonaises emploient plus de 3 000 ouvriers japonais [1].

Une classe riche de Japonais, analogue aux riches Chinois des Straits settlements, commence donc de lancer vers les États-Unis ses capitaux et ses colonies d'ouvriers. Le club japonais de San Francisco est fort opulent. Les acquisitions foncières des Japonais inquiètent assez l'opinion pour qu'au début de mars 1907 la seconde Chambre de la Législature californienne ait voté une loi prohibant la tenure des terres par des étrangers pour plus de cinq ans, à moins que ces étrangers ne se fassent naturaliser. Comme les Japonais, même s'ils le veulent, ne peuvent devenir citoyens américains, la propriété foncière et permanente leur eût été défendue, si la mesure n'avait été rapportée à la demande du président Roosevelt, en échange des restrictions mises à l'immigration.

Équilibrer les Japonais par des Chinois, neutraliser aussi leur influence, en laissant rentrer les Chinois aux États-Unis, telle est la solution des capitalistes californiens : c'est aussi la solution des planteurs hawaïens. Mais le président Roosevelt a proclamé très haut que la formation d'un nouveau servage jaune, au profit de Blancs aristocrates qu'il ne tolérerait pas aux Hawaï, d'où on ne peut maintenant exclure les Jaunes sans ruiner King-Sugar, il la tolérera encore moins en Californie où les Blancs sont la grande majorité.

***

Qu'il s'agisse d'immigrants japonais ou d'immigrants chinois, les Unions ne font pas distinction : elles sont aussi

1. *Shinjin* (février 1906), art. de M. Kozaki Hiromichi, reproduit dans le *Shinkoron* de mars 1906.

énergiques à s'opposer aux uns qu'aux autres et l'opinion cohérente et violente de cette minorité s'impose à la majorité qui, même si elle n'est pas du même avis, n'ose protester publiquement.

Est appelé coolie tout concurrent oriental, et toute concurrence orientale signifie réduction de salaires et réduction générale du *standard of life*. Entre Chinois et Japs, il est des différences, mais pour les unionistes ils se ressemblent en ce qu'ils peuvent vivre à très bon marché et, par suite, sont également dangereux. Les Japonais ne sont pas encore assez nombreux pour créer un péril, mais leurs possibilités d'immigration sont grandes. De 1854 à 1882 (date de l'exclusion), il débarqua en vingt-neuf années aux États-Unis 280 321 Chinois, un peu moins de 10 000 par an, en moyenne[1]. Or, depuis 1900, il arrive plus de 10 000 Japonais par an : l'immigration japonaise se présente tout comme jadis l'immigration chinoise. Avant que la Californie soit envahie, il faut aviser. Comme les syndiqués sont actuellement maîtres de San Francisco, ils imposent leurs mesures de défense. « Le sentiment anti-japonais en Californie, surtout parmi les ouvriers, est grandement renforcé par le rapport que vient de publier le *Bureau of Labor* sur les Hawaï. On fait valoir que la main-d'œuvre blanche est presque entièrement chassée des Hawaï, et que les Japonais peu à peu forcent les Blancs, qui sont de petits marchands, à abandonner leurs affaires[2]. »

La situation n'est pas exactement en Californie ce qu'elle est aux Hawaï. Aux Hawaï, autour d'une culture tropicale, sous un climat semi-tropical, il n'y a jamais eu vraiment de lutte sérieuse entre les Blancs trop peu nombreux et les foules jaunes; en Californie, au climat et aux cultures tempérés, les Blancs, en majorité, ne le céderont point sans lutte aux Japonais. Mais la lutte les inquiète. Perdre une situation prépondérante en Californie serait plus douloureux pour les Blancs que de n'avoir jamais pu l'acquérir aux Hawaï.

La concurrence que les Japonais font aux petits fermiers

1. 1854, 13 100; 1869, 12 874; 1870, 15 740; 1873, 20 292; 1874, 13 776; 1875, 16 437; 1876, 22 781; 1877, 10 594; 1881, 11 890; 1882, 39 579.

2. Enquête du secrétaire Metcalf au président Roosevelt, sur les incidents de San Francisco.

des Hawaï pour le sucre, le café, les bananes, les ananas, ils la font aux petits fermiers de Californie pour les primeurs, les fleurs ou les fruits. Et, curieux de nouveautés, ambitieux d'apprendre, ces Japs des Hawaï, aussi vite qu'ils peuvent, de l'état de coolies se haussent aux métiers qualifiés. Charpentiers, maçons, plombiers, ferblantiers ou peintres; tailleurs et cordonniers; cuisiniers, pâtissiers, domestiques, les Japonais ne laissent aux Blancs que les métiers de mécaniciens les plus qualifiés; encore ne cessent-ils de progresser vers ces métiers, car ils sont toujours disposés à recevoir les conseils et à exécuter les ordres des Blancs dédaigneux du travail manuel et soucieux surtout de concevoir et diriger [1].

En Californie, l'évolution est parallèle; les progrès japonais sont les mêmes, moins marqués peut-être, car ils n'y datent que de cinq ou six années, alors qu'ils ont commencé voilà vingt ans aux Hawaï; mais comme les immigrants japonais en Californie viennent des Hawaï où ils ont fait un séjour, ils arrivent déjà dégrossis et leurs progrès seront plus rapides.

Ils commencent de s'insinuer dans l'industrie des *store-fixtures* : meubles de magasins, comptoirs, décorations d'intérieurs. Mais comme ils pratiquent surtout les métiers où ils peuvent tenir boutique, les plus acharnés contre les Jaunes, ce sont les petits artisans, les petits marchands. Presque tous les savetiers sont Japonais; ils sont aussi blanchisseurs, teinturiers, marchands de légumes, clerks dans les magasins, et domestiques chez les particuliers; dans les *saloons*, ils remplacent les Chinois pour servir le *free lunch* et nettoyer le bar; chez les coiffeurs, ils remplacent les Nègres pour cirer les souliers; ils sont aussi barbiers, restaurateurs et marchands de nouveautés.

Encore qu'indirectement menacées, les Unions ont peur de l'esprit d'association et du talent d'imitation des Japonais. Si elles réussissent à leur fermer le chemin de la grande industrie, les Japonais ne créeront-ils pas eux-mêmes des industries où ils n'emploieront que des Japonais? Déjà leurs capitalistes montent des entreprises agricoles : à quand des industries urbaines? Assurés d'une main-d'œuvre bon marché, sans droits d'entrée à

1. Sur tout ceci, cf. *Revue de Paris*, 1er et 15 février 1907.

payer, ils concurrenceront les Américains chez eux. Déjà l'on compte, dans les villes de la côte, les grands magasins tenus par des Japonais, et à West Berkeley il existe une brasserie japonaise. Autrefois les Juifs dominaient l'industrie des souliers et ils employaient des Chinois; petit à petit les Chinois ont acheté les fabriques et en ont expulsé les Juifs : même expropriation pour les cigares. Les Japs, excellents imitateurs, ne sont-ils pas autant à redouter que ces Chinois?

Au Blanc syndiqué, le Jap inspire une extrême défiance : ouvrier intelligent, il essaye d'entrer dans une fabrique; une fois dans la place, il se faufile dans tous les services et les étudie; ambitieux et souple, il fera silencieusement la conquête de l'entreprise et en deviendra le patron. Alors, comme ouvriers, il embauchera non des Blancs, mais des Japonais. A la lutte économique, il applique la méthode des coups de main célèbres dans l'histoire du vieux Japon : quelques-uns des 47 Ronins, déguisés en artisans, travaillent dans la maison de l'homme qu'ils veulent tuer. Après deux années de préparatifs, une nuit, à l'improviste, sûrs de leur coup, ceux qui sont dans la place appellent leurs amis et tous ensemble coupent la tête de leur ennemi. Les estampes de cette histoire fameuse peuvent servir à illustrer le péril japonais tel que les syndiqués blancs l'imaginent.

« Si l'anti-japonisme est devenu si violent, ce sont des Français, des Anglais, des Allemands, établis depuis peu de temps aux États-Unis, qui en sont la cause[1]. » D'Europe ils apportent déjà les préjugés de la supériorité du Blanc et d'un péril jaune; sitôt aux États-Unis, ces préjugés s'exaspèrent, tant les races y sont diverses et tant les Américains en place méprisent les nouveaux venus. Le plus pressé pour ces immigrants d'Europe est de renchérir sur ce mépris dont ils ont à souffrir. Au surplus, ces Allemands, ces Italiens, ces Irlandais, ces Scandinaves sont des prolétaires qui se consolaient de l'exil par l'espérance d'une condition meilleure. Tous, comme ils le déclarent aux commissaires d'Ellis Island, viennent *to better their condition*. Débarqués à New-York, s'ils affrontent un

1. *Tôkyô Keizai Zasshi*, la Revue économique de Tôkyô, 20 octobre 1906.

long voyage de terre, encore plus fatigant et plus coûteux que le voyage de mer, pour gagner la Californie, c'est avec l'espoir d'une condition encore meilleure que celle qui les attendait dans l'Est; aussi se montrent-ils plus impatients de toute concurrence.

De par le monde, la lutte est générale entre syndiqués et non syndiqués. Même entre ouvriers blancs on entend parler de péril jaune, péril que des *Jaunes* acceptent de travailler dans des conditions d'hygiène et de discipline plus mauvaises durant de plus longues heures et pour de moindres salaires que ceux que le syndicat rouge s'efforce de maintenir. Aux États-Unis, chez les syndiqués cette âpreté à se défendre des trahisons jaunes est développée par le péril d'un afflux annuel d'un million d'immigrants, masse souvent recrutée par contrat à l'étranger, prête à toutes les besognes, masse inorganisée, sans défense contre l'avidité des employeurs et qui continûment remet en question l'influence acquise par les unions. Mais cette plèbe d'Europe se hâte d'entrer dans des syndicats dès qu'elle n'exerce plus les métiers inférieurs que l'Américain en place lui abandonne au début. Très vite elle exige les mêmes salaires, adopte les mêmes besoins et la même manière coûteuse de vivre.

Non seulement les Jaunes ne sont pas syndiqués et menacent les salaires de ceux qui le sont, mais encore il ne servira jamais de rien qu'ils le deviennent, si grand restera l'écart entre les salaires et les jouissances qu'ils rêvent et les salaires et les besoins qu'ont dès maintenant les Blancs syndiqués : c'est un heurt entre la main-d'œuvre la plus ambitieuse du monde, la plus exigeante par ses besoins, la plus aristocratique de manières, la plus gâtée de hauts salaires, — et une main-d'œuvre humble, résistante, très capable et pourtant moins exigeante que la plus basse main-d'œuvre d'Europe. Et voilà pourquoi les Slaves de Pittsburg ou de Boston sont encore mieux traités par les syndiqués américains que ne le sont les Japonais de San Francisco.

Les Russes, le long du transsibérien ou du transmandchourien, traînaient en pousse-pousse des Chinois. Comme ils représentent une des plus basses valeurs du travail européen, le contact avec les Jaunes leur est aisé. L'Américain, lui, se pique

de représenter la plus haute valeur du travail blanc, et c'est ce qui lui rend insupportable le contact d'un concurrent jaune. Dans l'opposition des Californiens aux Japonais, il ne faut donc pas seulement chercher le mépris général que témoignent les Anglo-Saxons à toute race qui n'est pas la leur, — le mépris des fonctionnaires anglais des Indes et de Hong-Kong pour les indigènes, — il s'agit surtout de l'aristocratisme syndical d'Europe, que renforce la prospérité américaine.

— Mais, répondent les Japonais, nous n'accepterons pas toujours de travailler à vil prix; nous sommes tout disposés à gagner de gros salaires, et à respecter le tarif des syndiqués américains. — Ils n'en seront que plus dangereux, répliquent les Yankees. Comme ils conserveront leur régime de vie qui coûte deux ou trois fois moins, ils économiseront ainsi deux ou trois fois plus que l'ouvrier américain. A travail égal, ils acquerreront vite, grâce à leurs économies, une puissance sociale supérieure à la sienne; à moins encore que ces patriotes ne se hâtent d'envoyer dans leur Japon tout l'argent qu'ils auront drainé aux États-Unis.

Pour des Américains, fiers de leur civilisation parce que grâce à d'énormes richesses naturelles, à la politique protectionniste et à l'effort d'invention technique, elle attribue et conserve au travail de l'homme une valeur supérieure à celle qu'on lui reconnaît en Europe, c'est la forme la plus évidente d'infériorité, celle que l'on doit craindre davantage que cette infériorité d'exigences et de besoins chez les Jaunes. Aux yeux des ouvriers américains, de cette infériorité, nécessairement d'autres s'ensuivent : régime inférieur devient le symbole de civilisation inférieure, et modicité de besoins est signe d'esclavage. Voici des ouvriers japonais qui gagnent 1 dollar, 1,25, 1,50 et jusqu'à 2 dollars par jour. Ils estiment[1] qu'avec 40 cents, ils peuvent très bien se tirer d'affaire; d'aucuns disent avec 30 cents. Si, comme les émigrants d'Europe, ces ouvriers japonais avaient quitté leur pays, parce qu'ils ne pouvaient y satisfaire le goût de bien-être et de bien jouir que développe toute civilisation industrielle, aux États-Unis, ils ne tarderaient pas à

1. *Hokubei no Shin Nihon*, Le Nouveau Japon de l'Amérique Septentrionale, par Abe Iso, professeur à l'Université Waseda, l'un des avocats les plus convaincus de l'émigration japonaise aux États-Unis.

prendre tous les besoins des Américains et à exiger des salaires correspondants qui leur permettent de se loger, de se vêtir, de manger comme tout le monde, et à entrer dans des syndicats. Mais le Japonais, comme le Chinois, campagnard ou coolie peu gâté en son pays, inspire à l'ouvrier américain la crainte d'une humanité plus dure, plus âpre, plus ascétique. Ils se rassasient avec des aliments et des rations qui affameraient les plus gueux et les moins exigeants des Américains. Souvent ils sont plusieurs à dormir et à travailler, recroquevillés dans une chambre où un Américain manquerait d'air pour vivre et d'espace pour s'étaler.

Comme leurs besoins sont très limités, ils n'ont pas avec les ouvriers occidentaux une conscience commune de classe. Et malgré qu'ils prennent goût rapidement à la civilisation industrielle, longtemps encore ils resteront en deçà de la moyenne des besoins d'un syndiqué. Là est l'essentiel du désaccord : il y a plus que la méfiance de syndiqué à non syndiqué, car les syndicats de l'Est ne tardent pas, sous le climat sec et froid et dans les villes où tout excite leur envie, à absorber les plus frustes des émigrants d'Europe, Italiens du Sud, Arméniens, Slaves ou Juifs. D'ouvrier américain à ouvrier japonais, il y a encore la défiance d'un syndiqué avec sa philosophie très cohérente du syndicalisme, et du genre de vie qu'elle prêche et défend, contre un homme qui ne viendra pas d'ici longtemps, sinon au syndicat, au moins à tous les besoins, à toutes les exigences matérielles et sentimentales d'un syndiqué d'Occident.

***

L'opposition entre les civilisations américaine et japonaise, c'est donc d'abord une opposition entre deux formes de travail, qui n'impliquent ni les mêmes besoins matériels, ni la même conception d'indépendance et de bonheur. Tant que l'écart ne sera pas comblé, ce sera le devoir du Japon et des États-Unis d'intervenir pour trouver le moyen de les concilier. Dans tout pays, il faut que chaque citoyen ait sa chance et que la concurrence soit juste et possible. Il en va de même entre pays, et

les ouvriers américains ont le droit d'être protégés contre les Japonais.

Reconnaître ce droit, ce n'est pas offenser les Japonais; pas plus que les Yankes ne sont responsables des besoins qu'ils ont, les Japonais ne sont responsables des besoins qu'ils n'ont pas : il s'agit d'un écart entre deux civilisations; il faut ménager la transition pour que les individus ne souffrent pas d'un phénomène économique, dont ils ne sont pas responsables. Les questions internationales du travail prendront leur place en diplomatie. Des traités de travail ajusteront entre elles ces valeurs diverses de main-d'œuvre, comme les alliances ajustent des valeurs militaires, et les traités de commerce des valeurs économiques.

LOUIS AUBERT

LA DENTELLE DE THERMIDOR[1]

VI

Au rez-de-chaussée d'un vieil hôtel de la rue Sainte-Edwige, qui est encore aujourd'hui la rue noble de l'antique petite cité de Hamm en Westphalie, dans un grand salon à boiseries blanches, d'aspect solennel et un peu mélancolique, trois femmes étaient assises autour d'une table, sous la clarté jaune d'un de ces luminaires à double abat-jour, alors si fort à la mode. Malgré l'apparente intimité d'un cercle si restreint, ces trois dames étaient fort habillées.

L'une d'elles, petite et de mine revêche, dont la personne maigrelette semblait perdue dans son grand fauteuil, brodait au tambour un ouvrage au centre duquel trois fleurs de lys en soie jonquille, encore à l'état d'ébauche, se dessinaient sur fond d'azur. Une corbeille, pleine d'écheveaux variés, était sur la table, à portée de sa main. Près d'elle, sur un simple tabouret, une autre personne, plus âgée, corpulente, poudrée à l'ancienne mode, et le nez chevauché de besicles à monture ronde, comme on en voit dans les portraits de Chardin, peinait à enfiler une aiguille, pour la brodeuse sans doute, car elle-même n'avait point d'ouvrage. La troisième dame, un peu à l'écart, un morceau de vieille étoffe sur les genoux, semblait s'absorber dans l'occupation futile de parfiler. Peut-être pour ménager de beaux yeux qui, présentement, n'avaient que faire

1. Voir la *Revue* du 1er juillet.

de briller, puisqu'il n'y avait point d'homme à proximité, mais plus probablement pour isoler quelque rêverie, elle s'était placée à contre-lumière, de telle sorte que son visage incliné restait modestement dans l'ombre. Mais l'éclat d'une rose rouge, savamment piquée dans ses cheveux noirs, avertissait pourtant qu'elle ne se désintéressait point d'être jolie.

Dans l'angle opposé de la vaste pièce, quatre joueurs — dont une autre dame, grande et belle personne fort empanachée — se mesuraient au reversi, éclairés par de massifs flambeaux d'argent. Parfois, à quelque coup malheureux, l'un d'eux invectivait bruyamment contre le sort et contre ses partenaires. Et ce devait être quelqu'un d'importance, car les autres joueurs, au lieu de riposter, observaient un silence respectueux.

Pour le moment, ce haut personnage gagnait sans doute, car on se taisait à la table de reversi. Du côté des travailleuses, la dame fluette éleva la voix :

— Ne trouvez-vous pas, mesdames, qu'on étouffe ici? — dit-elle avec un léger zézaiement qui semblait faire sa petite personne encore plus menue.

— C'est moi qui avais donné l'ordre de fermer, — fit la duègne poudrée. — Quand la fenêtre est ouverte, on est par trop dans la rue, de plain-pied avec tout ce qui y passe.

La jolie parfileuse leva la tête :

— Qui peut passer à cette heure, rue Sainte-Edwige? — dit-elle. — La demie de dix heures vient de sonner à la cathédrale : poules et gens, tout dort en cette ville de Hamm-sur-la-Lippe, hormis dans la maison de madame la comtesse d'Artois. Avec la permission de Son Altesse Royale (et elle s'inclina respectueusement dans la direction de la dame au tambour), je vais donner un peu d'air, dût un galant profiter de l'occasion pour bondir aux pieds de la comtesse Diane.

Elle se leva. Et, ayant fait jouer l'espagnolette de la fenêtre, de sa main patricienne elle repoussa prestement les contrevents.

— Qu'a donc madame de L..., ce soir? — dit à mi-voix l'Altesse, en se penchant vers la dame mûre. — La voilà toute guillerette, elle qui ne disait mot depuis huit jours, et elle marche quasiment sans toucher à terre.

Le regard de la comtesse Diane étincela, sous ses besicles, d'une ardeur de représailles contre celle qui venait d'insinuer

qu'elle n'avait plus guère à espérer de galant que lui tombant du ciel.

— C'est peut-être — dit-elle avec un sourire pincé — ce courrier qui est arrivé à midi pour la chère duchesse.

— Un courrier?... Et de qui?... de M. le duc de L...?

— Fi! madame! la lettre d'un mari suffirait-elle à faire sa femme si joyeuse?

La princesse prit un air entendu; et, de ses lèvres minces, elle sourit, comme la comtesse Diane.

Madame de L... avait repris sa place, non sans s'être attardée quelques instants à respirer la fraîcheur de la nuit argentée. Et, de nouveau, pendant qu'elle détissait, fil à fil, son carré d'étoffe soyeuse, sa pensée cheminait au pays de France, vers un cher voyageur, son ami.

Le billet qu'elle avait dans son corsage, contre son cœur, était celui par lequel M. du Chardonnais, quelques heures avant de franchir la barrière Renversée, lui mandait son heureuse arrivée à Paris.

C'est pourquoi, en cette minute encore, ses yeux se mouillaient d'un sourire heureux.

— Vous voilà bien silencieuse, ma chère duchesse, — dit la comtesse Diane. — Puisque vous avez reçu un courrier de France, ne nous donnerez-vous pas des nouvelles de votre grand ami?

Et elle échangea un regard d'intelligence avec son auguste voisine, car, bien que M. du Chardonnais se fût appliqué de tout temps à observer la discrétion qui s'impose à un véritable chevalier, l'amour se trahit de lui-même; et le secret de ces deux amants n'en était plus un pour personne.

Madame de L... tressaillit au son de la voix aigrelette. Mais elle ne daigna point feindre d'hésiter à reconnaître celui dont on faisait entendre ainsi, sans bienveillance, qu'il tenait la première place dans son cœur : en ce moment, surtout, elle eût crié sa tendresse à la terre entière.

— Le vicomte me mande, madame, — répondit-elle en s'adressant à la princesse, — qu'il est arrivé à Paris sans mésaventure, et qu'il compte bien rentrer de même à Coblentz, et d'ici peu.

— Dieu vous entende! — fit la comtesse d'Artois. —

M. le vicomte du Chardonnais est un bon serviteur de notre famille; et je me souviens que feu la Reine, ma pauvre belle-sœur, le vantait comme l'un de ses meilleurs danseurs...

Une bruyante exclamation, partant de la table de reversi, lui coupa la parole; et soudain des cartes volèrent, en éventail, sur le parquet à losanges.

En même temps, de ses mains devenues libres, le personnage important repoussa la table, au risque de faire chavirer, non seulement les flambeaux, mais aussi ses partenaires; et il se leva.

C'était un bel homme, jeune encore, et de grande tournure, assez simplement vêtu d'un habit de drap clair à la mode anglaise, ainsi que les élégants du temps.

Il s'avança vers les dames qui, à l'exception de la comtesse d'Artois, se soulevèrent sur leurs sièges, en signe de respect.

— Gageons que Monseigneur perd encore! — dit la comtesse Diane.

— Je perds toujours! — gronda Monseigneur.

Et, tirant à soi un fauteuil, il s'assit auprès de madame de L..., comme pour rasséréner son humeur au voisinage de la plus jolie.

En effet, aussitôt, comme par enchantement, il retrouva le sourire : car, partout ailleurs qu'au jeu, c'était le seigneur le plus aimable et le plus en train qui fût.

— Monsieur le comte d'Artois sait le proverbe? — dit la duchesse, avec une demi-œillade.

Car une belle dame, même occupée ailleurs, ne pourra jamais se défendre de quelque coquetterie avec un grand prince.

Madame la comtesse d'Artois se rendait compte qu'elle passait dans sa petite société pour un peu courte d'esprit, — bien injustement d'ailleurs, à son avis : elle voulut montrer qu'elle avait compris.

— « Malheureux au jeu... », — commença-t-elle, avec son zézaiement de princesse savoyarde.

— « Heureux en ménage! » — acheva sur sa gauche, comme un écho flatteur, une voix féminine qui lui fit tourner la tête.

Et elle reconnut à côté d'elle, prête à s'asseoir, la belle dame empanachée qui marquait d'une grande révérence ce que le mot avait d'obligeant pour l'auguste épouse de Monseigneur.

Toute la petite société, y compris M. d'Artois lui-même, approuva d'un murmure plus flatteur que persuadé.

— Asseyez-vous, ma chère madame de Polastron, — dit la princesse, avec une bienveillance qui n'était pas feinte.

En effet, depuis sa dernière grossesse, qui avait été fort laborieuse, elle était obsédée de la terreur de mourir en couches ; et elle ne pouvait s'empêcher de savoir une sorte de gré à cette madame de Polastron d'être la maîtresse de son mari et d'en accaparer les bonnes grâces.

— Ne parliez-vous point tout à l'heure de cet heureux coquin de Chardonnais ? — dit le maître du logis, après un silence, tout en tambourinant des doigts, sur la table, une marche militaire.

Et il regarda malicieusement sa jolie voisine.

— M. du Chardonnais est peut-être présentement dans un grand péril, — dit gravement madame de L..., pour couper court à tout badinage.

— Chardonnais en péril ?... Allons donc ! N'est-il pas à Coblentz à tourner ses salades ?

— Le vicomte est à Paris, Monseigneur !

Monseigneur sursauta sur son fauteuil.

— A Paris ?... Que diable est-il allé faire dans ce repaire d'assassins ?

L'un des familiers se pencha à l'oreille du prince :

— Le vicomte du Chardonnais a eu l'honneur, voici huit jours, d'en écrire à Son Altesse Royale... Une terre qu'il trouvait à vendre...

M. d'Artois avait fort oublié la lettre du pauvre vicomte ; mais, tout de suite, il reprit obligeamment :

— J'aime beaucoup Chardonnais ; et je serais fâché qu'il lui arrivât malheur...

Et, comme pour racheter la défaillance de son souvenir, il ajouta, avec cette grâce qu'il savait, quand il voulait, mettre à toutes choses :

— Je me souviendrai toujours, quant à moi, que le vicomte m'a sauvé la vie.

Le profond silence qui accueillit cette déclaration imprévue témoigna de la surprise des personnes présentes. On se regarda ; puis on regarda la duchesse, qui, à son tour, regarda

le prince : il était évident que nul n'avait, jusqu'à cette heure, ouï parler de l'aventure.

— Voici, — dit M. d'Artois. — C'était il y a dix ans, pendant ce grand voyage, ce tour de France que nous fîmes, mon frère monsieur de Provence et moi. Le premier ministre d'alors — le diable m'emporte si je me rappelle son nom ! — avait jugé utile de réjouir les provinces, sevrées de la présence royale, par la visite de deux petits-fils de Henri IV ; et l'on nous promena, l'un et l'autre, par tout le royaume, en magnifique appareil. En ce temps-là, mesdames, la France était fidèle ; et le peuple, que n'avaient pas égaré les mensonges des factieux, chérissait en nous le sang de ses rois. Cette tournée, vous vous en souvenez peut-être, fut triomphale ; et la mémoire des acclamations des Français d'alors est encore si douce à mon cœur qu'il pardonnerait presque à ceux d'aujourd'hui.

Un murmure d'approbation courut le noble cercle. Et il fut agréable à l'illustre narrateur : car, lorsqu'ils font quelque allusion à la politique, les princes, surtout dans l'exil, aiment à constater qu'elle n'a pas été perdue.

— Les femmes principalement se montrèrent enthousiastes ! continua Charles-Philippe, avec une fatuité charmante. J'étais jeune alors, et, personnellement, il me fut donné de recueillir — au nom du Roi mon frère — de touchants témoignages de leur ferveur pour la monarchie.

Madame la comtesse d'Artois se leva. Mais on ne sut jamais si c'était parce que onze heures sonnaient, ou parce qu'elle voyait venir le récit, gênant pour une épouse, d'une des innombrables bonnes fortunes de son volage seigneur.

M. d'Artois trompait royalement Madame ; mais en tout le reste il était parfait pour elle. Il s'interrompit donc, pour la reconduire en cérémonie jusqu'à la porte de l'appartement. Et ce n'est qu'après s'être acquitté du devoir de baiser galamment la mitaine légitime qu'il revint, allègre, à son fauteuil.

— Maintenant, mesdames, nous sommes entre hommes ! dit-il. Et c'est tant mieux : car j'en ai de lestes à vous dire.

Sur cette annonce, la belle Polastron et la comtesse Diane jouèrent de l'éventail, non sans un petit frisson de plaisir ; et

les hommes se rapprochèrent, curieux d'apprendre comment le vicomte avait pu sauver la vie d'un prince fort aimable, mais qui ne passait point pour avoir l'habitude d'exposer ses jours.

VII

— Je m'en souviens, — reprit M. d'Artois, — comme si c'était d'hier. Monsieur de Provence et moi, nous nous dirigions sur Lyon, venant de Thiers, en Auvergne, où l'intendant de la province nous fit une si fastueuse réception. C'est à Thiers qu'à l'issue d'un banquet servi à l'hôtel de ville on tira un feu d'artifice de dix mille écus. J'y fus d'autant plus sensible que la contrée était dans une grande misère, et que l'intendant risquait fort de ne pouvoir en recouvrer les frais sur les croquants. Ce loyal sujet n'hésita pourtant point à en avancer la dépense. On trouvait jadis de ces dévouements.

— Les temps sont changés, — gronda M. de Vaudru, l'un des courtisans de l'exil.

— Au sortir de Thiers, qui est bâti en amphithéâtre sur une sorte de rocher abrupt, après avoir dévalé quelques heures par de pittoresques chemins de montagne, on débouche tout à coup dans une plaine enchantée, qui n'est autre que le pays même de l'*Astrée*. C'est là, mesdames, qu'entre des rives sinueuses, sous de champêtres ombrages, coule, avec un doux murmure, ce Lignon, fameux par ses bergères, et que célébra jadis Honoré d'Urfé. On ne lit plus aujourd'hui cet aimable auteur ; et c'est tant pis pour vous, mesdames, car il fait soupirer dans ses œuvres des bergers tendres, timides et constants.

— Passe pour la constance ! dit madame de Polastron. Mais la timidité fut-elle jamais si bien vue des bergères ?

M. de Vaudru, qui était venu s'adosser à la cheminée, prit la parole :

— Il y a beau jour qu'on ne lit plus l'*Astrée*, — fit le gentilhomme. — Cet illustre roman, qui passionna les contemporains du grand Condé, était déjà, au temps de ma jeunesse, relégué sur les rayons les plus élevés des bibliothèques. Et si

je n'étais retenu par le respect, j'oserais soupçonner que Son Altesse Royale, elle-même, ne l'a jamais lu.

— C'est exact, — dit le prince. — Mais la bonne madame de Butler, ma gouvernante, qui était d'un temps où on lisait encore l'*Astrée*, la savait par cœur, et en berça pour ainsi dire mon enfance. J'appris la géographie sur la carte du Tendre; et, à dix ans, quand je sortis des mains des femmes, j'étais, plus que sur la grammaire, ferré sur les aventures de l'amoureux berger Céladon. La chère Butler y mettait d'ailleurs volontiers du sien; et elle ne craignait pas de me dépeindre la rivière du Lignon comme une sorte de fleuve désirable, coulant, selon les jours, des flots de lait, d'eau sucrée à la fleur d'orange, ou de citronnade. Les rives verdoyaient d'angélique; et les arbres eux-mêmes étaient protégés d'une écorce en sucre d'orge, que pouvaient lécher à loisir les agneaux enrubannés : j'aurais souhaité être un de ces agneaux. Plus tard, il est vrai, j'oubliai les friandises du paysage, et je ne rêvai plus qu'aux bergères... Fluettes, charmantes, chacune sa panetière au côté, sa houlette en main, je voyais l'inhumaine Philis, l'incomparable Astrée et la belle Mélandre, assises en rond sur l'herbe des prairies, devisant entre elles, sans songer que leur robe, raccourcie par cette pose abandonnée, laissait voir leurs bas à jour un peu plus haut que jusqu'à mi-jambe... Cependant, à leur insu, cachés derrière le rideau des branches, l'indiscret Clindor, le blond Filandre et l'amoureux Céladon épiaient leurs attraits. Et j'aurais voulu, mesdames, être Clindor, Filandre ou Céladon.

— J'ai comme l'idée, Monseigneur — dit la duchesse, — que les bergères de Versailles vous firent vite oublier celles de l'*Astrée*.

— Qui sait? — fit le comte de Vaudru. — Les réalités de l'amour, si adorables qu'elles soient, laissent parfois à l'âme une moins profonde empreinte qu'un bonheur dont on a simplement rêvé.

— Quel aveu, messieurs! — minauda la comtesse Diane. — Et que nous aurions tort, nous autres femmes, de vous céder!

Mais cette provocation ne fut pas relevée; et la pauvre dame s'en trouva confirmée dans le soupçon qu'aucun de ces hommes ne méditait de l'induire en péché.

— Je suis de l'avis de M. de Vaudru, — reprit la belle Polastron. — La chimérique Astrée — il faut nous y résigner, mesdames! — fut et demeure pour l'éternité notre dangereuse rivale; et, si fragile que soit l'attachement des hommes et même des princes, elle est plus assurée qu'une autre d'être aimée toujours, puisque ses amants ne risquent point de la voir jamais.

— Madame, — dit le comte d'Artois avec gravité, — moi qui vous parle, j'ai vu la bergère Astrée.

— Voici qui devient intéressant! — fit la comtesse Diane.

Et ces dames, jusqu'alors un peu déçues par ces longs préambules, redressèrent la tête, ravies, la narine mobile, comme flairant l'odeur d'amour.

— Il y a sur la terre des lieux augustes (ainsi commença le noble conteur) : ce sont ceux qui furent le théâtre des grands événements de l'histoire. Un voyageur ne traversera pas sans émotion la vaste plaine où se sera livrée quelque fameuse bataille, ni cette place du Marché de Rouen qui vit brûler Jeanne d'Arc. Mais il est d'autres lieux qui ne parlent pas moins à l'imagination des hommes : ce sont ceux où la fantaisie des poètes a situé leurs vivantes fictions. Quel amant, quelle maîtresse, longeant les bords du bleu Léman, ne se sont détournés de leur chemin pour monter au coteau de Clarens, vers le bosquet de Julie et ces allées de châtaigniers où soupira Saint-Preux? Et toi-même, Vaudru, toi qui fus l'ami du sieur Beaumarchais, ne m'avouais-tu pas, un jour, qu'en visitant Séville, ce que tu cherchas tout d'abord, malgré toi, dans les rues ensoleillées, ce fut le balcon de l'imaginaire Rosine et la boutique de Figaro?

» On ne s'étonnera donc point qu'en pénétrant, au sortir de Thiers, dans le riant pays de l'*Astrée*, j'aie eu l'impression puérile et délicieuse d'entrer dans une sorte de pays de féerie. Certes je n'irai pas jusqu'à dire que je m'attendais à y rencontrer des enchanteurs et des nymphes, mais j'escomptais fort, je l'avoue, la réalité des pastourelles : car j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, mesdames, cette contrée du Lignon est, encore de nos jours, renommée pour ses bergères.

— Il faut se méfier de ces vieilles réputations, — fit remarquer M. de Vaudru. — Les pruneaux d'Agen sont médiocres;

et la Meuse, jadis célébrée pour ses écrevisses, n'en recèle, dit-on, pas la queue d'une sous ses eaux couleur d'émeraude.

— Vous ai-je dit que Chardonnais était du voyage? Sans doute, — et ici M. d'Artois se tourna obligeamment vers la duchesse, — son cœur volage ignorait encore la douceur des feux constants : car il était, autant que moi, fort ému par l'idée de traverser le pays des bergères. Notre première étape fut la petite ville de Marcilly-en-Forez, qui est située au flanc d'un vert coteau, et dont les maisonnettes blanches semblent de loin une flottille de voiles escaladant une énorme vague.

— Je connais l'endroit, — dit M. de P... — J'y avais un bon parent, le baron des Bourdinières... Qu'en a fait le malheur des temps? Je l'ignore. Mais c'était un fervent royaliste; et il s'enorgueillissait fort d'avoir eu l'honneur de posséder sous son toit Votre Altesse Royale.

— C'est exact, — dit M. d'Artois; — j'eus le plaisir d'être logé chez lui.

» Le jour de notre arrivée fut concédé au programme ordinaire, c'est-à-dire que je me laissai acclamer, haranguer, bouqueter, festoyer, tant qu'il plut à M. des Bourdinières et à ses concitoyens. Mais, de complot avec l'ami Chardonnais, je me réservai la matinée du lendemain pour aller explorer les champs d'alentour. Car l'étiquette monte la garde autour des grands de la terre; et, les bergères ne pouvant venir à nous, j'avais résolu d'aller à elles.

— Ainsi — remarqua M. de Vaudru — fit Mahomet avec la montagne.

— Le lendemain donc, dès la première heure, sous prétexte d'aller à la fraîche tirer la perdrix, je m'esquivai de chez mon hôte par une petite porte qui s'ouvrait sur la campagne. Une casquette de chasse, rabattue sur les yeux, assurait mon incognito. Chardonnais me suivait, portant mon fusil, dont je n'avais certes que faire pour le gibier que nous prétendions chasser. La matinée était délicieuse, quoique un peu chaude. Une prairie déroulait devant nous son tapis constellé de fleurs d'or. A quelques pas, derrière un rideau de peupliers, courait le Lignon transparent, que le ciel nuançait d'azur.

» Dans des pommiers, sur l'autre rive, des tourterelles roucoulaient.

» Tout ce paysage souriait comme pour une idylle et fleurait un parfum de bonne aventure. Nous nous regardâmes, Chardonnais et moi; et nous sentîmes en nous une confiance, un pressentiment, bien connu des chasseurs, de ne point rentrer bredouilles.

» Lentement, l'œil au guet, nous descendions le cours de la rivière enchantée, sautant les fossés, enjambant les haies qui font, en cette contrée, de chaque prairie, comme une solitude close, propice aux amours,

» Tout d'abord, la fortune ne sembla point nous favoriser : les prés étaient sans agneaux, les bocages sans bergères. Aucun cotillon, — même de servante de ferme, — n'apparaissait à l'horizon. Et, après une demi-heure de marche en plein soleil, ma foi se faisait moins robuste et allait m'abandonner peut-être, quand, au moment de franchir une dernière clôture de jeunes saules, ayant écarté le voile argenté des rameaux, je m'arrêtai soudain, muet de surprise, comme en extase, à l'instar du berger Céladon.

» Et ce que je voyais dépassait de si loin toutes mes imaginations qu'au premier instant je crus rêver. De l'autre côté de la haie, à l'orée d'un petit bois d'acacias en fleur, était assise la plus mignarde, la plus ravissante bergère qu'on se puisse figurer. Autour d'elle paissaient quelques blancs agneaux enrubannés de bleu tendre. Et, n'était la houlette qu'elle tenait à la main, on l'eût prise pour une dame, tant son air était noble et ses habits galants.

» Sur ses blonds cheveux était posé un chapeau de paille fine, retroussé à la mode des bergères de Boucher ou de Lancret. Sa jupe était à paniers, toute festonnée de guirlandes de roses; et son corsage ouvert montrait juste ce qu'il fallait, pour donner l'envie d'en voir davantage, des plus belles épaules et de la plus tentante poitrine du monde.

» En vérité, mesdames, — qui saura jamais par quel prodige? — c'était l'incomparable Astrée elle-même qui, dans cette prairie, apparaissait à mes yeux.

Ici, le prince fit une pause. Car il était conteur expert, et savait ménager ses effets.

— Ensuite? — dit madame de Polastron.

— Que vous dirai-je? et qu'auriez-vous fait à ma place?

— J'aurais enjambé la haie, certes, et lestement! — fit la dame (car c'est une contradiction digne de remarque que les personnes du sexe, qui se piquent de réserve en tant que femmes, ne tiennent point en mésestime, bien au contraire, le libertinage effronté des hommes).

— C'est en effet ce que je fis, — dit M. d'Artois; — mais avec l'aide de Chardonnais : car cette clôture était plus élevée que les autres, comme pour rehausser d'une manière d'obstacle l'attrait d'une si merveilleuse beauté.

» A la vue des deux indiscrets qui violaient son asile, l'incomparable Astrée s'était vivement levée, d'un joli mouvement de biche effarouchée. Mais, tandis que Chardonnais lui barrait galamment la retraite, je m'avançai vers elle; et, mettant un genou en terre, — car toute l'âme du fervent Céladon passait dans la mienne, — je la conjurai de se laisser aimer d'une amour sans seconde, ou de me permettre de terminer à l'instant mes jours, sous ses yeux, dans les flots. Et je trouvai des accents si sincères, si touchants, si semblables à ce qu'eût dit Céladon lui-même, que la princesse Astrée, un peu confuse encore, mais déjà souriante, abaissa vers moi sa houlette, en signe qu'elle daignait me recevoir à merci. Me relevant alors, je lui présentai ma main, dans laquelle, sans immodestie, mais sans embarras, elle mit la sienne; et, prétextant l'ardeur du soleil et le bienfait de l'ombre, doucement, très doucement, je la guidai vers les feuillages.

— Il suffit, — dit madame de L..., — l'histoire est finie.

— Mais, — fit la comtesse Diane, — et le vicomte du Chardonnais?

— Le vicomte se conduisit, je dois le dire, en ami véritable. Dès les premiers mots de mon entretien avec la belle, il s'était discrètement écarté; et, au moment même où je pénétrai dans le bocage, il sortit de la prairie, sans affectation, par un pont rustique jeté sur la rivière à quelques toises de là. Je le vis s'éloigner sur l'autre bord, le fusil sur l'épaule; et je lui sus gré, je l'avoue, de choisir ce moment pour aller faire un tour de chasse dans les guérets.

» J'entrai donc dans le mystère de l'ombre, seul avec la rougissante bergère.

— Continuez, monseigneur, — dit la comtesse Diane. —

Où madame de L... prenait-elle que l'histoire fût finie? Elle commence.

— Vous souvient-il, mesdames, d'avoir vu dans quelque peinture galante d'un des maîtres que j'invoquais tout à l'heure — c'est un sujet qu'ils affectionnèrent, eux et le divin Watteau — un berger amoureux pressant, peut-être un peu trop, au dire des censeurs moroses, une hésitante beauté? La belle est à demi renversée sur le gazon. Est-elle tombée? S'est-elle assise? On ne sait, — tant son sourire est une énigme, tant sa rougeur peut n'être attribuée qu'au fard dont le matin, à sa toilette, elle a coloré sa joue. — D'une main elle s'appuie au sol, comme pour retarder encore la chute irréparable; de l'autre, elle écarte les mains assaillantes du tendre ennemi, qui, à genoux, la menace sans trop l'effrayer, et, sans l'irriter, la violente... Mais en vérité, mesdames, je n'ose en dire davantage : pour peindre comme il conviendrait l'imminence, mais aussi la grâce du péril où fut un moment la bergère Astrée, il faudrait, — non plus même la touche, si légère et trop lourde encore, de Boucher ou de Nicolas Lancret, — mais le pinceau plus audacieux peut-être en ses réticences, et plus délicat tout ensemble, du vaporeux Fragonard. Sachez simplement que l'idylle semblait aussi avancée que possible, lorsqu'une clameur épouvantée monta soudain des champs environnants. C'était au loin comme des cris d'alarme. Et tout à coup, sur la lisière même de notre retraite d'ombre, j'entendis les bêlements plaintifs et la fuite piétinante des agneaux. Je m'élançai vers l'entrée du bois, courroucé, maugréant comme le dieu Mars surpris par Vulcain, tandis que Vénus, confuse et un peu chiffonnée, fuyait au cœur le plus touffu du bocage. A peine eus-je le temps de distinguer dans la prairie voisine, de l'autre côté de l'eau, quelques bergers, de vrais rustres, ceux-là, armés de bâtons et poursuivant à grands cris un énorme chien jaune qui, la gueule écumante, dévalait à toute vitesse vers la rivière. D'un saut, s'engageant sur le pont de bois, la bête enragée franchit l'onde, et, m'apercevant, se rua sur moi. J'étais sans armes. Je me crus perdu... Et je l'étais, en effet, lorsqu'un coup de feu retentit. Le monstre, foudroyé dans sa course, tomba raide mort, presque à mes pieds; et, sur la rive opposée, debout dans la fumée, le fusil à la main, j'aperçus Chardonnais, mon serviteur.

— Chardonnais fut toujours un excellent tireur, — dit M. de Vaudru.

Mais il ajouta, car il possédait à fond l'art du courtisan :

— Je ne sais toutefois ce qu'il faut le plus admirer, de la sûreté de sa main ou du sang-froid de Son Altesse Royale, qui sut rester immobile en cette conjoncture, à l'exemple du fils de Guillaume Tell, l'archer d'Helvétie.

Le prince allait répondre, assez inconsidérément, qu'il aurait été bien empêché de faire un mouvement, attendu que la terreur l'avait quasiment cloué sur place. Mais il réfléchit qu'il valait mieux s'en taire, et il se tut en effet.

— M. le vicomte du Chardonnais, — dit la duchesse, toute heureuse de faire ressortir la modestie de son ami, — n'a jamais soufflé mot de cet exploit.

— Je m'accuse de n'avoir point parlé pour lui, — dit M. d'Artois. — Mais j'étais alors assez jeune marié; et je n'osai point, car il aurait fallu parler aussi de la bergère.

— Au fait, Monseigneur, — fit la comtesse Diane, — et la bergère?

— Ma foi, elle court encore!... Chacun comprendra que cette alerte m'eût refroidi, quoique chaude. Je rentrai tout droit chez M. des Bourdinières et demandai aussitôt mes équipages, ce dont mon hôte parut marri à un point que je ne saurais dire.

— Il y avait de quoi, — dit M. de P... — La chronique rapporte que la prétendue bergère n'était autre que sa propre sœur.

— Pas possible! — fit M. d'Artois.

— Mon cousin savait quelle flatteuse opinion Son Altesse daignait avoir des bergères de sa province, et ne voulut point s'en rapporter à la première venue du soin de soutenir leur renommée. Il obtint donc — sans trop de peine, assure-t-on — de cette jeune dame qu'elle se trouverait, comme par hasard, sur le passage de Monseigneur, travestie en Astrée, et qu'elle s'exposerait ainsi, de bonne grâce, à un honneur dont il est notoire qu'on n'a jamais fait fi dans nos familles.

On se mit à rire. Et, sur cette boutade un peu hardie, madame de Polastron, qui, en l'absence de madame la comtesse d'Artois, présidait le petit cercle, se leva ainsi que le prince; et chacun s'en fut se coucher.

VIII

Le mois de juillet approchait de sa fin ; et déjà, dans le calendrier républicain, floréal, honneur des jardins, allait céder la place à thermidor, qui jaunit les moissons.

Depuis midi, le soleil demeurait caché sous le rideau mouvant des nuages couleur d'ardoise. Quelques-uns, très bas, les flancs alourdis de ce qu'ils portaient d'ondées prochaines, semblaient rouler pesamment sur les hautes toitures de la cour du cloître. D'autres, plus légers, poussés par un vent à peine rafraîchi, fuyaient rapidement vers l'occident.

En traversant le quinconce, M. du Chardonnais, qui regardait avec complaisance un groupe où les dames étaient en nombre, ne put retenir quelques mots, — mais murmurés à voix si basse que son compagnon dut les lui faire répéter.

— Je disais — prononça le vicomte, mais bien bas encore et avec la lenteur hésitante d'un aveu — je disais qu'aujourd'hui les femmes, je ne sais pourquoi, me paraissent cruellement jolies.

— L'orage qui passe sur nos têtes en est sans doute la cause, — dit l'abbé, — car le fluide électrique, qui agit sur les nerfs des grenouilles, ainsi que l'a démontré le physicien Spallanzani, influe aussi sur ceux des humains.

— De grâce, fit M. du Chardonnais, — montrez-moi, si vous la reconnaissez, l'amante ingénue du malheureux qui fut ici mon premier ami? Je meurs d'envie — mais cette envie est aussi piété — de contempler enfin de mes yeux la jeune captive qu'il a si tendrement aimée...

— C'est facile, — répondit l'aumônier des dames bénédictines ; — et vous en parlez à point nommé ; la voici tout justement sur notre droite, à vingt pas de nous. Mais nous allions passer sans la voir, car elle m'était à demi cachée par le tronc de ce tilleul centenaire.

Et discrètement, du regard plus que du geste, il désignait une jeune fille aux yeux de pervenche, aux boucles blondes, qui, dans cet endroit écarté, devisait avec deux détenus du beau monde, assis auprès d'elle sur un banc moussu.

— Elle est charmante, — fit le vicomte ; — mais (un éclat de rire venait de monter en fusée vers le ciel) comme elle semble gaie !

— Elle est jeune, — répondit l'abbé.

L'un des deux messieurs s'était levé, et, ayant pris congé, se dirigeait vers la sortie du cloître. Aussitôt, — on sait déjà quel mépris du qu'en-dira-t-on régnait dans les prisons de la République, — l'autre passa audacieusement son bras autour de la taille flexible de la jeune fille blonde. Celle-ci ne s'en défendit point ; et l'indulgence de son sourire témoigna de l'entente secrète qui était entre eux.

— Déjà ! — s'écria à mi-voix M. du Chardonnais.

Et son regard attristé sollicitait de l'abbé quelque mot réprobateur.

Mais celui-ci dit simplement :

— Elle est femme !

— Allons plus loin, — fit le vicomte, entraînant son vieil ami. — Je ne puis supporter le spectacle de cette trop séduisante infidèle, et l'inélégance d'un si rapide oubli. Si le pauvre poète a vu cela du séjour des ombres, j'imagine — tant il l'aimait d'un grand amour — qu'il dut expirer une seconde fois.

— Elle l'aimait aussi, sans doute, et non peut-être d'une moindre tendresse. Mais le mort est mort; et elle, elle vit. Et puisqu'elle est vivante, il lui faut vivre. C'est pourquoi, comme naguère je fis pour la présidente, j'absous cette belle jeune fille, dont les jours sont comptés, de ne pas s'attarder à des regrets stériles, et de s'abandonner sans remords à la douceur de se laisser aimer.

— O femme ! femme ! — murmura le vicomte comme à lui-même.

Et il laissa chanter tout haut, sur ses lèvres, avec un accent irréprochable, le vers shakespearien, si mélancolique, qui proclame que le nom de la femme est Fragilité !

— Je l'accorde, — dit l'abbé, après qu'il se fut fait traduire l'impertinente remarque du grand Will. — Mais, outre que ce nom pourrait tout aussi bien s'appliquer aux hommes, j'avoue qu'il m'a toujours paru souverainement injuste de refuser aux seules femmes, en amour, le droit naturel et imprescriptible

de varier... Certes je n'entends point faire à propos de cette gracieuse enfant l'apologie de l'inconstance. Mais s'il convient de louer, et surtout d'envier les nobles femmes qui demeurent fidèles à une tendresse unique, nous devons aussi nous garder de condamner trop vite celles dont le cœur est enclin à se donner encore, après qu'il s'est une fois donné.

— Si celle que j'aime en aimait un autre, — s'écria le vicomte (et son visage s'assombrit soudain), — j'en concevrais une inconsolable douleur. Pour accorder aux femmes le droit d'inconstance, il faut n'avoir jamais aimé !

Et, comme il passait devant une arcade déserte, il se laissa tomber, plus qu'il ne s'assit, sur l'entablement de pierre, pris tout à coup de lassitude, et comme si la vie, depuis un moment, lui paraissait plus lourde, de ce qu'il avait entrevu un peu plus de vérité.

M. l'abbé Doublet resta debout, car tout appel à la controverse était pour ce philosophe ce qu'est pour le cheval de guerre une sonnerie de trompette. Il accrocha l'une à l'autre, pouce à pouce, et non sans peine, — car il avait les bras un peu courts, — ses mains grasses derrière son large dos, ce qui, disait-il, élargissait la poitrine et favorisait la pensée ; et, tout en allant et venant, à pas rythmés, devant son jeune ami, il s'exprima ainsi :

— L'illustre et insupportable Genevois, avec qui j'eus l'avantage de souper une fois chez madame la maréchale de Luxembourg, — et, en vérité, c'était bien le grand homme le plus maussade qu'on pût voir : il n'ouvrit la bouche que pour manger, et garda tout le temps du repas un visage aussi renfrogné que s'il eût été assis sur un paquet d'orties, — le trop fameux Jean-Jacques, dis-je, a écrit un nombre infini de sottises. Ses ouvrages sont à l'index ; et ce n'est pas moi, prêtre de la sainte Église romaine, qui en recommanderai la lecture. Mais il faut reconnaître qu'il a rendu un immense service à ses contemporains, un peu trop égarés dans les plates-bandes et dans les allées ratissées du grand siècle, en les ramenant au culte de la nature. Cet amoureux sincère, encore que déclamatoire, de la vie champêtre nous a réappris à lire au livre des prairies et des bois. C'est un grand bienfait dont nous lui sommes redevables ; et, s'il a fait par ailleurs trop de mal à

l'humanité pour que les hommes le pleurent, il est juste que là-bas, à Ermenonville, les oiseaux silvestres chantent sur sa tombe et que le saule qu'on a planté y verse ses larmes de feuillage, au nom des Dryades et des Pans ressuscités.

Le nom, exécré par les émigrés, de l'immortel sophiste de Genève avait tiré le vicomte de sa torpeur.

— Que tous les diables de l'enfer aient son âme ! — s'écria-t-il. — Cet ancien laquais, avec son inepte *Contrat social*, fut le principal artisan de nos malheurs. C'est le digne maître de nos réformateurs sans-culottes et des guillotineurs du jour.

— Je concède que ceux-ci s'en vantent ; mais ils se réclament aussi de M. de Voltaire, qui était l'ami des rois, et qui écrivit éloquemment contre la peine de mort. Quoi qu'il en soit, Rousseau aima la nature d'un amour sincère et restaura sa religion parmi les hommes. Et c'est pourquoi, à mon sens, il peut lui être beaucoup pardonné. Car tout est beau, et rien n'est vil dans la maison de Jupiter. Même dans ses imperfections, dans ses cruautés, dans ses impudeurs apparentes, la nature, génitrice des êtres et des choses, est vénérable et sainte. Car elle est l'œuvre visible de Dieu. Et le vieux poète Lucrèce, dont le génie surpasse peut-être celui de Virgile, disait qu'elle-même était Dieu.

— C'est beaucoup, — dit M. du Chardonnais.

— C'est trop. Lucrèce était né idolâtre, et il ne possédait point la vérité. La nature n'est pas Dieu, mais c'est à travers la nature que l'homme périssable aperçoit Dieu, je veux dire la suprême sagesse qui préside à la vie, à la mort et à l'éternel recommencement. Peu importe que ses lois épouvantent parfois ou maltraitent notre débile entendement. Bon gré, mal gré, c'est dans ce formidable code, dont toute la science de tant de siècles n'a pu encore épeler que quelques lignes, qu'il faut — si l'on ne veut bâtir l'habitation humaine sur le sable — chercher les fondements de toute morale, et l'inestimable trésor de ce qu'il nous est permis de découvrir de vérité.

— J'avais ouï dire — se permit d'objecter le vicomte — que la nature n'était pas morale... Elle incite le loup à manger l'agneau. Et, dans un autre ordre d'idées, chacun sait quel licencieux désordre avril au tiède soleil fait régner parmi les hôtes de l'air, des ondes et des bois.

— La nature, il est vrai, conseille l'amour à tous les êtres, pendant le printemps de leur vie comme pendant celui de l'année. Mais c'est une question de savoir si l'amour, je veux dire le mystère sacré de la transmission de la vie terrestre, est entaché ou non d'immoralité. Ou plutôt, ce n'en est pas une. Ce sont les hommes qui, par malice, abus et perversité, ont donné couleur de débauche à l'acte le plus instinctif, le plus innocent, j'allais ajouter le plus religieux, puisque le Seigneur, par l'amour, daigne associer la créature au prodige de la création... Mais un pareil sujet nous entraînerait trop loin ; et, d'ailleurs, il ne convient pas qu'un homme de mon habit s'y attarde outre mesure. Laissons donc de côté, si vous le voulez bien, dans ce code de la nature, la loi d'amour et toutes celles par lesquelles l'Être suprême semble avoir encouru la censure de nos gens de bien. Elles n'ont rien à voir dans la démonstration que je me propose.

» Je voulais simplement attirer votre attention sur ce fait — bien digne, lui aussi, d'être médité par les philosophes — que le grand ouvrier de l'univers a voulu que les choses y fussent en évolution perpétuelle, et que c'est lui-même qui donne à l'homme l'exemple divin de varier. Dans la course sans fin des heures, la nuit succède au jour et le jour à la nuit. L'année elle-même se métamorphose de saison en saison : le printemps naît de l'hiver, comme un papillon d'une chrysalide; et l'été aux longs jours s'éteint dans la mélancolie brumeuse de l'automne. Et il est bon, sans doute, qu'il en soit ainsi. Car l'homme se lasserait d'un printemps immortel, non moins que d'une immuable félicité. Les voyageurs d'Orient nous ont dit le supplice qu'infligent aux yeux ces ciels d'implacable azur, où ne flotte jamais le duvet changeant des nuées; et j'ai connu de bonnes âmes — le Seigneur leur pardonne! — qui, tout en aspirant pieusement aux joies du Paradis céleste, s'épouvantaient, malgré elles, de l'éternel, de l'irréparable bonheur des élus.

» Mais demeurons sur la terre. Et dites-moi si, jadis, vous promenant parmi les innombrables rosiers de ce Trianon dont vous fûtes l'hôte, vous n'avez jamais songé à la cruauté de leur ardeur à refleurir, à oublier tant de roses défuntes, éparses dans la poussière de tant d'étés! Mais vous pensiez aussi qu'un

jour prochain, le jardin les oublierait à leur tour, que d'autres rosiers fleuriraient à leur place, et après ceux-ci d'autres encore, perpétuant sur la terre, jusqu'à la fin des âges, la splendeur des couleurs et la volupté des parfums. Car la nature ne se contente pas d'offrir à nos réflexions l'enseignement de ses métamorphoses : elle nous donne en outre, à chaque instant et, pour ainsi dire, à chacun de nos pas dans la vie l'inexorable conseil d'oublier.

» C'est pourquoi, monsieur le vicomte, si digne de pitié que soit le poète descendu avant l'heure chez les ombres, en vérité j'excuse cette jeune fille, qui a vingt ans, de ne plus songer à lui et de l'avoir déjà remplacé dans ses innocentes dilections. Car la loi est la même pour les rosiers et pour les jeunes cœurs : leur destinée n'est point de ne porter qu'une rose. Et l'insigne, la céleste faveur de n'aimer qu'une fois, Dieu, sans doute, l'a réservée à ses anges, parce qu'ils sont de purs esprits... Quant aux humains, leur misère est grande; et les femmes elles-mêmes, ces anges d'ici-bas, seront jusqu'à la consommation des siècles affligées comme nous-mêmes d'un corps d'argile qui, sujet aux tentations, induit, hélas! trop souvent, son âme immortelle à pecher.

— Ce corps d'argile n'est pas si méprisable! — dit le vicomte; — et, pour ma part, je n'ai jamais songé à regretter, je l'avoue, que nos sœurs terrestres ne fussent pas de purs esprits. Leur apparence physique, bien que participant aux vicissitudes et aux faiblesses de la matière, ne choque pas mes yeux, bien au contraire! Quant à leur âme, je n'en parlerai point, puisqu'il ne nous est point donné de l'apercevoir. Je me contenterai de vous faire observer que ce fut, si je ne me trompe, une question discutée au concile de Mâcon, que celle de savoir si elles en avaient une.

— Vous dites vrai, — répondit l'abbé. — Et ce concile, que la futilité des siècles a laissé à peu près choir dans l'oubli, est un des plus mémorables dans l'histoire de ces saintes assemblées. La discussion y fut chaude, et la bataille longtemps incertaine; mais le Saint-Esprit veillait sans doute : car, finalement, l'âme de la femme fut votée à la majorité d'une voix. C'était peu, mais c'était assez. On ne peut toutefois s'empêcher de frémir à la pensée que, faute du suffrage d'un évêque, une

jolie dame de nos jours n'aurait point d'âme, pas plus que n'en a son petit chien ou sa perruche.

— Elle n'en serait pas moins aimable, — dit M. du Chardonnais. — Les femmes ont de quoi plaire sans cela.

— Je vous entends. C'est cependant pour leur âme qu'elles veulent être aimées; du moins, elles le disent. Mais laissons cela. Je crois vous avoir démontré que cette mobilité de sentiments, qui vous surprend et vous afflige chez la muse déjà consolée du poète, a son principe et son excuse dans les lois mystérieuses qui régissent le monde. J'ajouterai que les moralistes ont contribué pour leur part à mettre l'infidélité en faveur parmi les hommes et même parmi les femmes, en lui donnant l'attrait d'une chose défendue. Car la douceur de céder aux caprices changeants du cœur s'augmente, en même temps qu'elle se raffine, de l'obligation que nous font les lois et les mœurs d'y résister.

M. du Chardonnais demeurait silencieux, les yeux fixés sur les dalles disjointes. Et son jeune visage, qu'éclairait habituellement le sourire de l'insouciance, était empreint d'une mélancolie si douloureuse que le digne abbé ne put se retenir de lui en demander la raison.

— Dois-je vous avouer ma faiblesse? — le vicomte soupira. — Je n'ai pu m'empêcher, à la vue de cette oublieuse, de faire un retour sur moi-même et sur mes amours. Et voici qu'à l'horizon de mon âme, comme des nuages noirs en un ciel brouillé, s'amassent des pressentiments sombres, dont ma pensée, malgré moi, est toute obscurcie. Car c'est le propre des pressentiments, même absurdes, de s'imposer à notre esprit avec une tyrannie qui défie toutes les révoltes de la raison. Jugez un peu de leur force, lorsqu'ils se présentent à nous, comme dans la circonstance, sous les couleurs d'une trop évidente vraisemblance, et autorisés d'un exemple tel que celui-ci !

— Je ne vous entends pas bien, — fit l'abbé, dont les yeux, pitoyables à son jeune compagnon, étincelèrent cependant d'une subite curiosité.

Car, si avancé qu'il fût dans la sagesse, il était gourmand de confidences; et les petits secrets d'autrui ne laissaient pas que de l'intéresser fort.

— J'ai peur que celle que j'aime, elle aussi, ne m'oublie! prononça l'émigré d'une voix à peine distincte. Ou plutôt quelque chose m'avertit qu'elle m'a déjà oublié!

— Pourquoi cela? — dit l'abbé Doublet. — Vous n'êtes pas mort, comme le poète.

— Je n'en vaux guère mieux, puisque je suis absent. Je vous le dis : j'ai, depuis un instant, la certitude désolée qu'à la minute où je parle son cœur est ailleurs qu'avec moi. Pourquoi? Je ne sais.

— La foi aux pressentiments est aussi vieille que l'âme humaine, dont elle est une des plus incurables infirmités. Les joies prématurées qu'elles nous procurent sont, le plus souvent, illusoires; quant aux souffrances, elles sont réelles, et, de plus, elles n'ont point de remède, puisqu'elles ne se laissent point combattre par la raison. Mais l'origine de ces billevesées n'est pas un mystère, elle n'a rien de surnaturel; et le Daimôn — ainsi disait Platon — malicieux ou bienveillant qui nous les souffle n'est autre pour chacun de nous que soi-même.

» Pour parler un plus modeste langage, tous nos pressentiments, bons ou mauvais, naissent en nous, ou, plutôt, ne sont que des sentiments. Je m'explique. L'homme, ce perpétuel agité, va volontiers en esprit vers ce qu'il redoute ou vers ce qu'il espère. Et, à force de regarder dans le futur du côté où les événements peuvent venir, il se figure qu'il les voit. C'est imbécile. Quand, par hasard, un de nos pressentiments se réalise, nous crions au miracle, et nous ne serions pas éloignés de nous enorgueillir ou de nous lamenter d'un don exceptionnel de seconde vue. Mais ce n'est au regard de la raison qu'une coïncidence, et qui ne devrait qu'à moitié nous surprendre, puisque toute prévision est soumise à cette alternative de s'accomplir ou de ne s'accomplir point. Quand, au contraire, nos prétendues certitudes se trouvent démenties par l'événement, nous nous empressons de les oublier; et cela est fâcheux, car le souvenir, la confusion d'avoir été tant de fois faux prophète rendrait peut-être aujourd'hui plus circonspect l'enragé Calchas qui vaticine en vous.

» Je vous le dis, le fantôme qui apparut à Brutus sous sa tente, la veille de la bataille de Philippes, ne lui fut point envoyé par le Destin; il était né, en Brutus même, du remords

d'avoir poignardé bêtement un grand homme, son bienfaiteur, sous prétexte qu'il aspirait à la tyrannie. Car — soit dit en passant — l'ambition d'un César est légitime. Il est profitable à l'humanité que les plus capables aient l'ardent instinct de gouverner les autres; et il faut être aussi borné qu'un jacobin d'aujourd'hui pour leur faire un crime de s'emparer du pouvoir, puisqu'il leur appartient par le droit du génie. Pour en finir avec l'apparition de Philippes en Macédoine, affirmons que le meurtrier du grand Jules eût facilement oublié le mauvais rêve qu'elle fut sans doute si, au lieu d'être vaincu le lendemain par Marc-Antoine, il en avait triomphé.

— Je conviens que vos paroles — comme d'ailleurs tout ce que je vous entends dire, depuis que je jouis de l'inestimable bonheur de votre entretien — sont marquées au coin de la pure sagesse. Mais la foi aux pressentiments relève de la superstition humaine. Et celle-ci, pour parler comme M. Pascal, a des raisons que la raison ne connaît pas. N'avez-vous donc jamais eu de pressentiments vous-même? Et si le ciel vous a mis au-dessus de la commune faiblesse, n'avez-vous pas eu quelque occasion d'admirer, dans la vie des autres, la mystérieuse, l'inexplicable coïncidence de certaines catastrophes avec l'avertissement préalable que les victimes semblèrent en recevoir de la Destinée?

— Une seule fois, — dit l'abbé. — Une jeune dame, récemment mariée, et qui m'honorait de sa confiance, vint me trouver, un matin, bouleversée. Je ne la reçus pas au tribunal de la pénitence : car, en ce cas, ma bouche, même après tant d'années, resterait muette sur la confidence qu'elle me fit.

» Ce ne fut qu'un entretien amical, dans le petit parloir, austère d'ailleurs et de mobilier assez maussade, que mettaient à la disposition de leur aumônier les chères dames bénédictines. « L'abbé, — s'écria la charmante comtesse de ... (vous ai-je dit qu'elle était charmante?) sans même prendre le temps d'accepter le monacal fauteuil de paille que je lui avançais, — l'abbé, il m'est arrivé une chose terrible, et qui me désespère. — Quoi donc? » fis-je, tout alarmé du trouble de cette jolie personne, dont le jeune visage reflétait une vive émotion. — « Apprenez que, ce matin, au sortir du lit, — je m'excuse

d'être dans l'obligation de vous donner ce détail intime, — j'ai mis, sans y prendre garde, un bas à l'envers. Or, dans le pays de Vivarais, — dont je suis, — c'est une tradition populaire, invétérée, que toute femme à laquelle il arrive de passer ses bas à l'envers trompera son mari dans l'année.

Quelques-unes, assure-t-on, incrédules ou curieuses, s'amusent à risquer l'aventure. Mais, de ma part, à moi, ce ne fut vraiment qu'inadvertance. Et vous me voyez désolée : car, en toute sincérité, j'ai pour M. le comte, mon époux, autant de tendresse que d'estime ! » — Et la jeune femme, en prononçant ces derniers mots, ne pouvait retenir ses larmes. J'essayai — comme vous pensez bien — de rétablir le calme en cette âme troublée ; je lui dis, ou à peu près, tout ce que je viens de vous dire à vous-même ; je m'élevai contre la superstition en général, et je fis ressortir tout ce que la tradition dont elle me parlait avait d'absurde. Rien n'y fit. Elle sortit de chez moi persuadée que l'année ne finirait pas sans qu'elle eût pris un amant.

— Et qu'advint-il de ce pressentiment? — fit le vicomte, assez égayé malgré lui de l'aventure.

— Hélas ! je ne vous en dirai pas davantage. Sachez seulement que le nom de M. le comte de ... — que je continuerai de vous taire — est devenu fameux par d'innombrables infortunes conjugales... Voilà le seul exemple, à ma connaissance, d'un pressentiment qui se soit réalisé. Mais je me flatte d'apporter trop de loyauté dans la controverse pour vous en faire un mystère.

Et comme un peu d'humidité tombait des feuillages, M. l'abbé Doublet, qui appréhendait fort le retour d'anciennes douleurs sciatiques, proposa à son jeune compagnon de faire encore, avant le coucher, quelques pas autour de la cour. S'étant levés tous deux, ils s'éloignèrent du banc de pierre, dont la blancheur s'effaçait déjà, lentement submergée sous la marée montante de l'ombre. Les premières étoiles se montraient au ciel ; et le vicomte, presque rasséréné, se demandait si la douceur qui depuis un moment descendait sur sa tristesse venait d'elles, ou si les paroles à la fois graves et enjouées de son ami avaient été comme un baume à son âme blessée.

IX

Ce même jour, M. le comte d'Artois, qui chaque matin descendait dans son cabinet vers onze heures, trouva sur son bureau deux lettres à son adresse.

La première était un pli cacheté qu'il ouvrit avec empressement, car il avait reconnu la grande écriture tudesque de Justus Fafner, le banquier de Coblentz. C'était la réponse, impatiemment attendue, à l'une de ces demandes de fonds dont le prince honorait souvent, en termes affectueusement pressants, celui que, dans l'intimité, il avait coutume de désigner du nom d'immonde usurier. Cette réponse était favorable. Justus Fafner, qui, en dépit de toute vraisemblance, croyait au rétablissement des Bourbons avec la clairvoyante absurdité d'un joueur chanceux, alléché d'ailleurs par l'appât d'intérêts fabuleux, Justus Fafner consentait à une nouvelle avance de cent mille livres. Et cet argent tombait fort opportunément dans le trésor à sec du parti : car l'armée de Condé — la suprême espérance — était dans le plus fâcheux dénuement, et deux régiments, de formation récente, demeuraient immobilisés en Brisgau, faute de buffleteries et de gibernes.

La joie patriotique du lieutenant général du royaume fut donc grande, de tenir enfin ce billet au comptant qui allait être pour les vaillants émigrés ce que furent jadis, pour la flotte du noble Agamemnon, les vents favorables d'Aulis. Mais, il faut l'avouer, cette joie eût été plus franche une quinzaine auparavant. En effet, Son Altesse Royale, qui, aux abords de la quarantaine, se laissait aller à courir le tendron, s'était depuis peu secrètement engouée d'une très jeune ballerine du théâtre de la ville, Rose Van Breughel, dite Rosamonde, — car l'histoire galante de l'émigration nous a conservé son nom. — Or la petite personne était vertueuse; ou, ce qui était pis, sa mère — soi-disant veuve d'un colonel du grand Frédéric — l'était pour elle. Et Monseigneur, dont le caprice s'était jour à jour exaspéré de la résistance de ces deux fines mouches, ne pouvait se défendre de songer au décisif renfort que lui eussent été les cent mille livres dont il faudrait faire des gibernes. Mais il pensait aussi à la lettre instante, presque

comminatoire — il l'avait là, dans son tiroir, — par laquelle M. le Prince réclamait ses fourniments; et il comprenait qu'il n'était pas possible de ne pas s'exécuter.

En conséquence, ayant vérifié la somme, il posa sur la précieuse traite un presse-papier d'onyx, d'un geste qui semblait en prendre possession au nom du Roi. Et, dans le louable dessein de donner, sans plus tarder, les ordres nécessaires, il étendit la main vers la sonnette reliant à ses appartements celui de M. de Vaudru, grand fauconnier de France, son ami, qui tenait aussi la charge de trésorier de sa maison. Mais il se souvint que c'était précisément l'heure où, chaque jour, par son ordre, le noble comte, dont il faisait à l'occasion l'ambassadeur de ses galanteries, se rendait en quasi-cérémonie rue de la Hanse (là respirait l'exquise Rosamonde), porteur du compliment matinal dont l'auguste soupirant avait l'attention de saluer la cruelle à son petit lever. Et, en attendant le retour du grand fauconnier, M. d'Artois, l'affaire des gibernes ainsi réglée, passa à la seconde missive.

L'écriture de la suscription, sans lui être aussi familière que celle du banquier Fafner, ne lui était pourtant pas inconnue. Il avait déjà vu ces lettres mal formées, quasi enfantines (bien qu'on devinât pesante la main qui les avait tracées); il se rappelait surtout l'M majuscule, si caractéristique, de « Monseigneur », une M énorme, aux jambages tourmentés, hautaine et respectueuse tout à la fois. Et, rompant sans plus tarder les cachets, il déploya la lettre, allant curieusement, anxieusement presque, à la signature. Il lut : « Charette de la Contrie. »

M. d'Artois fronça le sourcil. M. Charette de la Contrie était ce gentilhomme vendéen qui, le 15 mars 1793, à Machecoul, était entré, à lui tout seul, en campagne contre la Révolution, et qui, depuis lors, là-bas, quelque part sur la terre de France, taillait si rudement, au nom du Roi, des croupières aux républicains. Les princes estimaient M. de Charette, ils honoraient ses services; mais, dans le secret de leur cœur, ils ne l'aimaient point. Car le glorieux chouan, aussi impétueux soldat que mauvais courtisan, avait une manie : celle de réclamer, tous les mois, depuis un an, la présence de M. le comte de Provence, ou tout au moins de M. le comte d'Artois.

A l'en croire, la vue d'un petit-fils de saint Louis, partageant

les dangers des « gars », centuplerait les courages; et, après la Vendée, toute la France de l'Ouest se soulèverait sur ses pas. Mais ni M. de Provence ni M. d'Artois n'entendaient de cette oreille. Sans opposer à la première invitation de M. de Charette un refus positif, ils indiquèrent dans leur réponse, en termes d'une modestie hautaine, que leur grandeur, loin d'être un secours, serait un embarras pour le général des armées royales. Et, habitués qu'ils étaient d'être compris à demi-mot, ils se flattèrent que M. de Charette se le tiendrait pour dit. Mais le Vendéen ne comprit pas, ou ne voulut pas comprendre. Il abandonna M. de Provence, qui était podagre et qui ne montait pas à cheval; mais il s'acharna sur M. d'Artois, jeune encore et valide, avec l'indiscrétion d'un serviteur qui, se jugeant indispensable, s'inquiète peu de déplaire. Sa rude existence de partisan lui laissait peu de temps pour écrire et ses rapports étaient rares; mais, invariablement, ils se terminaient par le vœu, respectueux et fortement exprimé, de voir bientôt Son Altesse Royale venir prendre sa part de périls et de gloire. Et M. d'Artois, qui mettait son plaisir au-dessus de sa gloire et ne se sentait aucun goût pour la vie aventureuse des camps, commençait à se lasser fort de cette antienne.

Il lut cependant la lettre de M. de Charette. En un style concis et dépourvu de grâces — que l'érudit comte de Provence, lui envoyant par lettre autographe son brevet de général, avait galamment comparé à celui des commentaires de César, — le chef vendéen mandait qu'il venait de battre, dans les environs de la Roche-sur-Yon, les troupes du général Haxo. Son plan était maintenant de se rapprocher de la mer, pour y attendre le débarquement des troupes qu'annonçait enfin l'Angleterre. L'occasion était belle, disait-il, pour Son Altesse Royale de prendre passage sur une frégate de Sa Majesté britannique. Monseigneur ne voudrait certainement pas tromper l'attente de braves gens qui réclamaient l'honneur de combattre sous les yeux d'un fils de France; et lui, Charette, prenait la liberté de lui donner rendez-vous, dans un mois, jour pour jour, sur la plage de Saint-Gilles-en-Morbihan.

M. d'Artois, en achevant la lecture de cette lettre, sentit, malgré la fraîcheur de la pièce hermétiquement close, des gouttes de sueur perler sur son auguste front. Et, fort contrarié,

il la rejeta sur son bureau, envoyant M. Charette à tous les diables d'enfer. Jusqu'à ce jour, en effet, l'enragé Vendéen n'avait appelé son prince que par des vœux, pressants il est vrai, mais assez vagues, auxquels il avait été facile de faire de vagues réponses. Mais aujourd'hui c'était autre chose. Le chef royaliste précisait : il proposait le lieu, le jour, l'heure presque. Il fallait — et sans tarder — dire oui ou non. Et, si fort que Monseigneur aimât son repos, le rouge lui venait tout de même un peu à la face, de décevoir par un refus définitif ces braves gens qui, sur la foi de son sang, le conviaient à la bataille comme à une fête.

Certes il avait une aversion secrète et raisonnée des balles; mais son orgueil se révoltait tout de même, intolérablement, à l'idée qu'on pût dire qu'il avait eu peur. Un instant, elle le fit presque belliqueux. Et, dans le désarroi où le jetait l'urgence du parti à prendre, il n'entrevoyait plus que deux solutions : trouver sur-le-champ un prétexte honorable de rester chez soi, ou faire contre fortune bon cœur — et marcher.

« J'en parlerai à Vaudru », — conclut-il après avoir vainement cherché.

Car, dans les circonstances graves, les faibles sont enclins à se décharger sur autrui du soin de prendre pour eux les décisions qui cependant n'intéressent qu'eux-mêmes. Mais, en même temps, il se disait que Vaudru était un créole, chaud de tête et de discours, et qui, en paroles, faisait volontiers blanc de son épée... Et il lui venait comme une appréhension d'en recevoir précisément le conseil qu'il souhaitait le moins d'entendre.

Il demeurait donc tout aussi embarrassé, lorsque, par la porte-fenêtre largement ouverte, il aperçut un petit homme en habit gris, qui venait de franchir la porte cochère. Ce passant trottinait à pas menus sur le pavé moussu, et maintenait, non sans peine, un énorme in-folio sous son bras arrondi comme l'anse d'un vase antique.

— Monsieur de Rivière! — cria M. d'Artois avec force, sans quitter son bureau, et en se faisant un porte-voix de ses deux mains.

Le personnage ainsi hélé tourna la tête; et, reconnaissant le lieutenant général du royaume, il se hâta docilement vers la fenêtre royale.

« Parbleu ! — se dit alors Charles-Philippe, — je prendrai l'avis de ce bon Rivière : c'est un homme aussi intelligent que Vaudru, mais de sens infiniment plus rassis. »

Le marquis de Rivière, — le même qui laissa après lui un si beau renom de bibliophile, — bien qu'étant présentement l'hôte de M. d'Artois, ne faisait pas partie de sa petite cour. Il appartenait à M. le comte de Provence, régent du royaume, dont il était l'ami particulier, et qui, humaniste passionné, le chérissait de savoir lire le grec à livre ouvert. Il l'avait nommé son bibliothécaire, — emploi qui primait, à ses yeux, celui de général d'armée ; — et il n'eut qu'à s'en féliciter. M. de Rivière savait dépister, avec un flair de limier, les Elzévirs, les Aldes Manuces, les incunables, dont le prince était si friand : c'est lui qui, l'année précédente, avait découvert, dans l'échoppe d'un juif de Venise, ce célèbre Horace in-32, minuscule chef-d'œuvre de Schœffer de Gernsheim, gendre de Fust, qui fut jusqu'à sa mort le livre de chevet de Sa Majesté Louis XVIII, et qui est encore aujourd'hui l'un des joyaux de la Bibliothèque nationale. Aussi, lorsque Monsieur, établi à Vérone, apprit que le comte d'Artois avait fixé son existence errante non loin de la patrie du fameux imprimeur, s'empressa-t-il d'envoyer son bibliothécaire et ami à son royal frère, sous prétexte de le mettre au courant de négociations secrètes engagées avec l'Empereur, mais en réalité — car le docte régent du royaume n'avait cure des avis de M. d'Artois — pour que son émissaire pût fouiller à loisir les librairies et bouquineries westphaliennes.

Et toute la petite société de Hamm-sur-la-Lippe s'en était réjouie : car M. le marquis de Rivière, qui touchait à l'âge de la sagesse, était un seigneur modeste et d'agréable compagnie. Et, à part que ses poches fussent toujours bourrées de volumes rapportés de ses courses en ville, ses manières étaient tout à fait celles du grand monde et il y était fort goûté.

— Ventre saint-gris, marquis, — dit Son Altesse quand le bibliothécaire de Monsieur, ayant monté les marches du perron, parut, tête nue et un peu essoufflé, sur le seuil de la porte, — il ne sera pas dit que vous ayez passé sous mes fenêtres sans avoir donné à mes yeux la primeur du précieux Quintilien ou de l'inestimable Xénophon que vous venez de dénicher pour mon frère de Provence...

Monseigneur disait cela par pure honnêteté, car il se souciait des livres, neufs ou vieux, français ou latins, grecs ou hébreux, un peu moins encore que des Vendéens de M. de Charette.

M. de Rivière ne répondit point. Son bras, meurtri du poids du vénérable bouquin, l'avait laissé choir, plutôt qu'il ne l'avait déposé sur le bureau de M. d'Artois; et, très ému, la voix coupée, il murmurait ces seuls mots :

— Monseigneur!... Ah! Monseigneur!...

Cependant il faisait jouer discrètement son articulation humérale, pour rétablir la circulation du sang.

Le prince s'aperçut alors que le visage parcheminé du vieil amateur de livres était enluminé d'une joie quasiment céleste.

Il en inféra que celui-ci venait de faire quelque rarissime trouvaille; et, curieusement, il considéra l'épais bouquin à reliure de cuir, dont sur sa mine il n'eût pas donné quatre sols.

Il l'ouvrit et reconnut qu'il était imprimé en caractères grecs :

— Qu'est-ce que cela? — dit-il.

— Cela, — dit M. de Rivière dont la main, tremblante encore, se posa sur la page jaunie avec une douceur de caresse, — cela? c'est tout simplement la merveille des merveilles, le merle blanc de la librairie... L'exemplaire unique, — car il est unique, — imprimé en 1460 par Gutenberg lui-même, pour son ami Fust, d'après le manuscrit, aujourd'hui irrémédiablement perdu — car il fut consumé au siècle dernier dans le déplorable incendie du château de Heidelberg — du subtil secrétaire de l'empereur Justinien, Porphyrion de Byzance. Apprenez, Monseigneur, que vous avez sous les yeux le fameux ΕΥΜΟΛΠΙΔΩΝ ΕΛΕΥΣΙΝΙΑ, dont tous les hellénistes dignes de ce nom déplorent la perte, et qu'on désespérait de retrouver jamais.

— Pas possible! — fit avec complaisance M. d'Artois, à qui ce nom d'ΕΥΜΟΛΠΙΔΩΝ ΕΛΕΥΣΙΝΙΑ (*Eumolpidôn Eleusinia*) ne disait pourtant rien de rien, comme on peut le croire.

— Certes, — continuait M. de Rivière, — c'est un décret spécial de la Providence qui me fit passer ce matin dans la Düsseldorfgasse, devant la boutique de l'infâme épicier qui allait — Dieu lui pardonne! — faire du papier à chandelles ou

des sacs à pruneaux de l'inestimable chef-d'œuvre du père de l'art d'imprimer. Le barbare avait déjà commencé.

Et, tournant quelques feuillets, il montra que les premières pages, les plus proches de la couverture, avaient été détachées par une main impie... L'une d'elles, sitôt libérée de la pression des autres, se forma en volute, ce qui indiquait clairement qu'elle avait récemment rempli l'office de cornet.

— Il y avait là dedans des dragées, — dit le bibliothécaire de Monsieur, en attirant à lui sur la table la page rebelle et en essayant, par une friction de la main, à la fois énergique et prudente, de la ramener à l'état horizontal; — c'est ce que prouvent les maculatures roses du sous-titre : « Τὰ Ἀργεῖα Πορφυριόνος ». — Mais, en bonne conscience, je ne puis me plaindre que le premier feuillet de l'immortel ouvrage — car c'est là précisément la page première — ait été consacré à cet indigne emploi, puisque c'est la vue inattendue, à la montre d'un épicier, de ce cornet où se détachait en majuscules grecques — et quelles majuscules! — le nom vénérable des Eumolpides, qui me révéla la présence, chez cet obscur commerçant, de l'inestimable *Eleusinia*. Il l'avait acheté au poids, pour quelques sols, avec un lot de vieux papiers.

— Mais qu'est-ce donc, à la fin, que cet *Eleusinia* et que ces Eumolpides? — interrogea Son Altesse Royale, curieuse, tout de même, de savoir.

— Apprenez, Monseigneur, que l'*Eleusinia* n'est autre que le rarissime recueil des « Archives d'Eleusis », dit « de Porphyrion ». — Quant aux Eumolpides, ils furent les prêtres gardiens de ces fameux mystères d'Éleusis, dont la renommée, sans doute, n'est pas sans être parvenue jusqu'à vous.

— Certes M. de la Vauguyon, notre gouverneur, a dû nous en dire un mot jadis. Vous m'obligeriez cependant, je l'avoue, en faisant comme si je n'en avais jamais ouï parler.

— Je prendrai donc la licence de rappeler, en peu de mots, à Son Altesse Royale que la blanche Eleusis, qui, non loin d'Athènes, mirait ses marbres dans les flots bleus de la mer de Salamine, fut célèbre dans toute la Grèce pour son temple consacré à Dèmèter et à sa fille Perséphone, — noms charmants qui, dans cette mascarade de dieux grecs qu'est la mythologie latine, sont devenus Cérès et Proserpine.

» A Athènes, les porteurs-de-lyres les appelaient, dans leurs chants, « les Grandes Déesses ». Et chaque année, dans les premiers jours de Thargélion, le mois des roses, une foule innombrable de pèlerins descendait, au son des flûtes et des tambours, vers le rivage d'Éleusis, pour y célébrer les rites sacrés. Ces rites, quoique chers à la multitude, étaient moins turbulents que ceux de Dionysos; et les femmes, les vierges mêmes, pouvaient les suivre sans avoir au préalable suspendu leur ceinture aux murs du temple d'Aphrodite. Mais on n'était pas tenu d'y observer une aussi rigoureuse décence qu'aux fêtes des Panathénées, où l'on vénérait Pallas, vierge encore plus imperturbable qu'Artémis. C'est pourquoi les mystères des Grandes Déesses, aussi éloignés de la licence que de l'austérité, attiraient plus que tous autres les honnêtes femmes dont le cœur n'était pas rebelle à l'amour, mais dont la délicatesse se fût offensée d'une indécente brutalité. Elles n'étaient point admises dans l'intérieur du temple, réservé aux seuls initiés; mais, le soir, quand l'ombre s'épaississait au creux de la vallée, ceux-ci venaient rejoindre, sous les oliviers blancs de colombes, les amantes et les fiancées; et, prenant à témoin les voyageuses étoiles, on échangeait à voix basse les serments par quoi les mortels essaient en vain d'enchaîner Éros. Cependant, la torche à la main, les lampadophores couraient éperdument sur le rivage obscur; et leurs théories mouvantes s'entrecroisant, se mêlant entre elles sans se confondre, semblaient des serpents de feu qui s'agitaient dans la nuit.

— Si les belles Athéniennes, — dit M. d'Artois, — étaient aussi friandes que vous le dites d'assister à ces fêtes illustres, ce n'était point, j'imagine, pour le seul plaisir d'y entendre, dans la solitude des bosquets sacrés, de délicats propos d'amour qu'il leur eût été loisible d'ouïr, avec non moins d'agrément, dans les jardins d'Athènes, sous les myrtes argentés par la lune.

» Leur empressement avait, à mon avis, une raison autrement féminine et profonde. Car, plus encore que d'amour, les femmes sont curieuses de ce qu'il leur est interdit de connaître; et l'amour lui-même ne les tente que par son mystère, avant de les retenir par la volupté. Vous nous avez dit, si je ne me trompe, qu'elles n'étaient point admises dans l'intérieur du temple : je ne puis donc me défendre de soupçonner qu'elles

n'entraînaient les initiés sous les ombrages que pour les faire parler, et je plains de tout mon cœur les Grandes Déesses, car chaque soir leurs secrets devaient courir les ruelles et les bois.

— Certes, Monseigneur, la chair de l'homme est fragile, et la plus ferme volonté trébuche au piège de l'amour. Mais apprenez que les initiés se liaient par un serment redoutable, avant de pénétrer dans le sanctuaire où les Eumolpides enseignaient les vérités éternelles. Ce qu'ils entendaient était parfois si terrible qu'on les voyait, certains jours, les rites accomplis, descendre, pâles encore et le front soucieux, les degrés de marbre du stylobate. D'autres fois, en revanche, ils réapparaissaient sur le seuil, hilares et secoués d'un rire olympien, d'où il faut conclure qu'il y a aussi quelque gaîté dans les choses sacrées. Mais, si le visage des initiés pouvait trahir les mouvements de leur âme, leur bouche restait inexorablement close, car chacun d'eux, passant devant l'autel, s'était agenouillé aux pieds du chef des Eumolpides, pour qu'il lui posât sa clef d'or sur les lèvres; et, craignant la colère des Déesses, ils se taisaient. Il n'est pas permis d'en douter.

» Le monde ancien, en effet, ne connut rien de ce qui était secret dans les mystères, jusqu'au jour où le Thrace Bélisaire, passant à Éleusis à la tête de ses soudards, en pilla le sanctuaire et transporta à Byzance, avec les statues d'or des Grandes Déesses, les archives séculaires des prêtres Eumolpides. Ces archives étaient composées, dit-on, de cinq cent trente-deux tables d'airain, sur lesquelles le Pontife suprême faisait graver chaque année, avec les noms des initiés, ce que nous appellerions, de nos jours, les procès-verbaux de leurs réunions. Ce sont ces procès-verbaux que le subtil Porphyrion, secrétaire de l'empereur Justinien, transcrivit ou résuma, pour la plupart, dans l'ouvrage qui a l'honneur d'être sous les yeux de Votre Altesse Royale. Ce Porphyrion, l'un des chefs de la faction des jaunes, était un fourbe avéré, et, de plus, on rapporte qu'il scandalisait la ville et la cour elle même de Byzance par l'infamie de ses mœurs. Mais que son nom soit loué tout de même, car il a conservé à l'humanité pensante des documents uniques et sans prix.

— Qu'y a-t-il donc dans ces procès-verbaux? — fit M. d'Ar-

tois, qui tournait une à une, mais sans y comprendre goutte, les pages hérissées de caractères grecs.

— Tout simplement de quoi faire sauter, comme une poudrière, tout notre vieux monde et son arsenal de croyances, de principes, et même de vertus.

» Ces Eumolpides furent des politiques profonds. Ils professaient qu'on ne gouverne les hommes qu'en les trompant, et qu'il y a deux vérités, l'une pour le peuple, l'autre pour les sages. Ou plutôt, disaient-ils, il y a les vérités qui sont vraies et celles qui ne le sont pas. Et il serait injuste de prétendre que celles-ci valent moins que les autres : car elles sont le plus souvent faites d'utiles mensonges. Elles se formulent en préceptes qui engendrent la piété, le courage, l'esprit de sacrifice, et toutes les vertus qui font une nation grande et prospère. Enfin elles donnent aux tristes mortels le bonheur réel, quoique inconscient, de l'illusion. C'est pourquoi il est avantageux qu'elles soient répandues à profusion par toute la terre et enseignées en pleine lumière, sur la place publique de la Cité.

» Il n'en est pas de même pour les vérités qui sont vraies. La plupart ne sont pas bonnes à dire : car, connues de la foule, elles deviendraient funestes à l'État, sans augmenter, bien au contraire, la part de félicité de chaque individu. C'est pourquoi la sagesse des Eumolpides, qui prétendaient en détenir le redoutable trésor, ne les révélait qu'aux seuls initiés. Longtemps la religion du vrai et la justice, seules, inspirèrent leurs travaux. Mais, à l'user, leur institution subit la loi des choses humaines. Devenus trop subtils, ces pontifes s'égarèrent dans les sentiers du scepticisme et de l'ironie. De cette époque de décadence, Porphyrion nous a conservé quelques curieux paradoxes; et l'un des plus célèbres est précisément la leçon sur « le Courage », dont j'aperçois le titre au verso de la page que vient de tourner Votre Altesse...

— Traduisez-moi donc cela, M. de Rivière, — conclut le prince, — puisqu'on dit que vous entendez le grec comme moi le français. Ventre-saint-gris, je serais content d'en juger par moi-même.

— J'essaierai, Monseigneur, pour vous obéir ! — fit M. le marquis de Rivière avec la calme modestie d'un homme sûr de lui.

Et, ayant chaussé ses besicles d'or et attiré à lui le vénérable

livre du subtil Porphyrion, d'une voix claire et posée, presque sans hésitation, traduisant au fur et à mesure, il improvisa, de ce texte grec, la version française que voici :

X

Le quatrième jour du mois de Thargélion de la 146e Olympiade, vers la neuvième heure, les trompettes sacrées ayant appelé, selon la coutume, les initiés dans le *naos*, l'Eumolpide Apollodore, fils de Cliton d'Athènes, ordonna de fermer la porte dorée et parla ainsi :

— Je prierai d'abord la grande Dèmèter et l'épouse d'Aidonéus, roi des Mânes, de rendre, ô sages initiés, vos yeux et les miens pareils à ceux de l'aigle, car nous allons contempler ensemble la Vérité, dont l'éclat ressemble à celui du soleil.

» Et, ayant ceint mon front en l'honneur de ces déesses avec le narcisse aux belles grappes et la fleur jaune du safran, — car c'est de ces fleurs qu'elles tressèrent jadis leur couronne, — je parlerai du courage, vertu de tous temps honorée parmi les hommes, et vous dirai, entre nous, ce qu'il faut en dire.

» Le courage a été chanté par les aèdes à l'égal de la beauté : il est la suprême parure et le plus noble attribut des héros. Il l'emporte, dans les poèmes, sur toutes les autres vertus; et si le divin Homère osa tenir la balance égale entre l'intrépidité d'Achille et la prudence d'Ulysse, on sait qu'il n'hésita pas à flétrir, en vers immortels, la couardise du lâche Thersite.

» Et il est bon qu'il en soit ainsi, car le courage des citoyens est le rempart de la cité, — et jadis la noble Athènes et la Grèce tout entière eussent été la proie de l'arrogant Xerxès, si Léonidas et trois cents Spartiates ne s'étaient fait massacrer aux Thermopyles. Il est juste, il est utile qu'à toute époque et en tous pays il y ait des hommes dont le métier soit d'être tués pour les autres; et ce serait un crime public que de les en détourner.

» Apprenez dès maintenant, ô initiés (car le Stagirite nous enseigne qu'il est bon de commencer par définir), que le courage n'est autre chose que la disposition, naturelle ou acquise, qui porte l'homme à affronter un danger : par exemple, à s'en aller combattre l'hydre de Lerne, comme Hercule, ou bien encore, ainsi qu'Achille aux armes brillantes, à appeler Hector le Priamide en combat singulier.

» Certes, je ne prétends point, ô initiés, que de telles actions soient déshonorantes, bien loin de là. La preuve en est qu'elles ont valu à ceux qui les ont accomplies un renom immortel. Et ce n'est point, à tout prendre, une chose indifférente que de laisser un souvenir parmi les hommes. Certes le bruit qui se fait de nous, après nous,

sur la terre, notre destinée est de ne point l'entendre; et le sommeil d'Alexandre de Macédoine est à jamais aussi profond que celui du potier endormi dans le cimetière du Céramique. Mais on peut soutenir que ceux qu'on appelle des héros trouvent, dès ce monde, la récompense de leurs travaux dans l'orgueilleuse pensée que leur nom vivra : ils ne méritent donc point tout à fait d'être considérés comme des insensés. A la vérité, ce bien qu'ils poursuivent, la gloire, n'est qu'un mot ou que l'ombre d'un mot; mais si, de leur vivant, ils en ont joui, ne fût-ce que par l'illusion, il aura été pour eux comme s'il existait.

Ici, M. le marquis de Rivière fit une pause et regarda M. d'Artois, appréhendant de le trouver endormi; mais il eut la surprise flatteuse — qu'il attribua *in petto* à l'élégance de sa traduction — de voir le prince non pas seulement éveillé, mais attentif; et, celui-ci lui ayant fait signe de continuer, il continua :

» L'espoir imbécile d'une chimérique gloire n'est point, par bonheur pour ceux qui veulent garder quelque estime à l'humanité pensante, le seul mobile qui incite les hommes à s'exposer au danger, malgré la répugnance de la chair. Lorsque le vaillant Hercule se résolut, contre toute prudence, à aller chercher querelle au monstre de Lerne, il était épris de la reine Omphale, à la nuque d'ivoire; et il savait que sa victoire lui vaudrait les faveurs adultères de la femme d'Eurysthée. Ne blâmons donc point l'intrépide porte-massue, car l'amour, même défendu, est un bien plus réel que la gloire. Et, encore qu'il soit aussi périssable que les roses que ce mois de Thargélion voit éclore, l'heure où pour la première fois l'on dénoue la ceinture de la femme qu'on aime est bénie d'Aphrodite; et il suffit, ô initiés, de se rappeler sa jeunesse pour excuser les jeunes gens d'être capables d'affronter la mort même, pour l'amour de l'amour.

» Mais lorsque le fils de Pélée — car ce n'est point au hasard que j'ai choisi mes exemples — lorsque Achille aux pieds légers défia sous les murs troyens Hector le Priamide, il était déjà saoul de gloire et il n'avait point cette excuse d'être amoureux de la femme d'autrui. Il voulait, dit-on, venger, avec la mort de Patrocle, son ami, l'injure faite à toute la Grèce en la personne du blond Ménélas. Les dieux, on le sait, favorisèrent ses armes. Mais c'est en vain que son char traîna autour des remparts, pendant plusieurs jours, le cadavre du fils de Priam : l'ombre du fidèle Patrocle ne fut point délivrée des prisons stygiennes, et Ménélas demeura le mari qu'il était, ô initiés!...

» En réalité, dans cette circonstance, Achille le Myrmidon obéit

tout simplement à l'instinct de donner des coups, présent des dieux funeste aux mortels, — puisqu'il nous conduit aussi à en recevoir.

— Bravo! — ne put s'empêcher de s'écrier Monseigneur le Comte d'Artois, qui, visiblement, prenait un intérêt de plus en plus grand à la lecture.

» Il résulte de ce qui précède, ô initiés, que l'acte de risquer sa vie dans une aventure a d'autant plus de valeur aux yeux du sage que l'avantage poursuivi a plus de réalité. C'est pourquoi le voleur de grand chemin, qui attaque les voyageurs à main armée pour les dévaliser, m'apparaît plus digne de considération qu'Achille lui-même et que le noble Hercule : — car si l'amour est un bien plus réel que la gloire, l'or est un bien plus réel que l'amour, puisque, avec de l'or on achète tous les autres biens, même l'amour. Mais, en vérité, les uns et les autres sont déraisonnables, même le voleur : car nous n'avons pas, ici-bas, de bien plus précieux que la vie. Et rien, absolument ne vaut qu'on s'expose à la perdre : car, sans la vie, ni la bourse bien garnie d'un passant, ni l'amour de la reine Omphale, ni la chute des murailles d'Ilion ne nous seraient de rien.

» La prétendue vertu de courage est donc nuisible à l'homme, car elle le précipite dans des dangers qui, en un moment, peuvent faire de lui une ombre lamentable, errant sans chair et sans os sur les rives souterraines.

» Et, par conséquent, — mais ceci ne peut être dit que dans l'impénétrable secret de nos saints mystères, — la rigoureuse, l'absolue sagesse conseillerait peut-être de flétrir la bravoure et d'honorer la peur.

» Sans aller jusque-là, il est permis, sans doute, de défendre, — sinon contre l'aveugle mépris du public — du moins contre leur propre mésestime, ceux d'entre nous, très chers amis, auxquels il serait arrivé de faire quelque retraite un peu trop rapide, ou même d'abandonner leur bouclier dans un combat. Car le fait d'éviter un danger indique qu'on sait en mesurer l'étendue : il prouve la netteté de la vision, la clairvoyance de l'esprit. En effet, le péril, le plus souvent, n'apparaît pas de lui-même, sur-le-champ, à celui qu'il menace. La vue d'une lance, même acérée, n'est pas redoutable en soi. Pour avoir quelque mérite à en affronter le choc, il faut avoir, d'un coup d'œil, apprécié la vigueur, l'adresse du bras qui la brandit, et aussi apercevoir par l'imagination toute la série des dommages qu'on peut recevoir d'une lance. Et c'est à quoi la plupart de ceux qu'on appelle braves ne songent pas, ou songent confusément. Car la bête qui est en eux les entraîne avant qu'ils aient suffisamment réfléchi : aussi courent-ils au danger sans frémir. Mais ne dites pas qu'ils sont plus courageux que vous; dites simplement qu'ils sont moins intelligents.

» C'est pourquoi les divins Eumolpides, mes prédécesseurs, firent, il y a déjà trois siècles, graver sur leurs tables d'airain ces paroles inspirées des déesses :

Celui-là est sage entre tous les hommes, qui n'expose pas dans les dangers le trésor irréparable de la vie.

» Et moi, Apollodore, fils de Cliton d'Athènes, Eumolpide, j'ai ainsi parlé avec mon esprit, conducteur de ma langue : maintenant, mettez un bœuf sur la vôtre, ô initiés!

M. de Rivière ôta ses lunettes ; et, dans le silence, la voix de bronze du beffroi de Hamm acheva de compter l'heure de midi.

— Vous aviez raison, marquis, — dit Monseigneur ; — le livre du subtil Porphyrion est un livre. Et si j'en juge par ce que je viens, grâce à vous, d'en entendre, il contient de grandes, de très grandes vérités.

Le bibliothécaire de Monsieur s'inclina ; et, comme il dînait à midi et qu'il était fort ponctuel, il sollicita son congé du prince et sortit, emportant sous son bras l'*Eulmolpidon Eleusinia*.

Demeuré seul, M. d'Artois se mit à siffloter allègrement la fanfare de chasse dite « La Royale » ; et, attirant à lui la missive aux jambages impérieux du général vendéen, il la glissa dans son tiroir en se disant :

« Je ferai écrire à M. de Charette que je n'irai point à Saint-Gilles-en-Morbihan ; et, s'il veut savoir pourquoi, il le demandera aux Eumolpides... »

Cette résolution prise, « la Royale » se fit sur ses lèvres plus ironique encore et plus martiale : car, lorsque son esprit s'est évadé de l'indécision, il semble à l'homme qu'il défierait l'univers.

Et il passa dans la pièce voisine, où le service d'honneur s'assemblait avant le dîner.

Madame la comtesse d'Artois, qui se levait tard, n'avait pas encore paru. Mais les dames étaient à leur poste, ainsi que MM. de la R... et de P..., les deux gentilshommes en quartier.

A l'entrée du prince, tout le monde se leva.

— M. le marquis de Rivière, — dit-il, — me faisait une lecture si captivante que j'ai failli en oublier l'heure...

— Que vous lisait-il donc, Monseigneur ? — demanda curieusement madame de Polastron.

— Du grec. — J'ai idée que cela vous aurait prodigieuse-

ment intéressée, madame la duchesse, — ajouta Monseigneur, sur un ton de badinage, en passant devant madame de L... et en manière de salut courtois.

Mais celle-ci était, depuis le matin, toute morose de l'espoir déçu d'une nouvelle lettre :

— Excusez-moi, Monseigneur, — dit-elle avec un sourire de mélancolie. — Je n'entends pas le grec.

— Écoutez, — fit M. d'Artois, s'arrêtant soudain près d'une des fenêtres grandes ouvertes. — Un journal de Paris !...

Un colporteur, en effet, traversait la rue déserte et ensoleillée, criant dans le silence, avec son accent westphalien, la *Gazette nationale* française qui arrivait deux fois la semaine par la diligence de Düsseldorf.

Et, sur son chemin, on entendait les portes des maisons s'ouvrir, l'une après l'autre, tant, même à cette heure sacrosainte du repas, les bourgeois de Hamm-sur-la-Lippe, comme d'ailleurs toutes les bonnes gens d'outre-Rhin, avaient l'œil et l'oreille au guet pour les nouvelles de la Révolution française...

Au moment où l'homme se montra dans l'encadrement de la croisée, M. de P..., avançant la main, lui prit une de ses feuilles, puis revint vers ses compagnons, dont le cœur s'était mis à battre plus vite : car l'arrivée d'un journal de France était toujours un événement pour ces exilés.

M. de P... déploya le journal :

— Il est du vingt-deux floréal, — dit-il.

Et, tout de suite, il tourna la page : car, depuis la Terreur, l'intérêt anxieux des proscrits allait d'abord à la liste tragique des guillotinés...

Personne des nôtres... grâce à Dieu ! — prononça le gentilhomme, dont les yeux avaient couru, pour ainsi dire de nom en nom. — Rien que des petites gens : un marchand forain, un maître de pension, une blanchisseuse, un coiffeur... Saturne se met à dévorer ses enfants !...

— Et les arrestations ? — dit quelqu'un : car la *Gazette* les publiait aussi.

Mais, subitement, madame de L..., qui, s'étant approchée, lisait par-dessus l'épaule de M. de P..., devint si affreusement pâle que M. le comte d'Artois, son voisin, fit un pas vers elle, croyant qu'elle allait défaillir.

— Qu'y a-t-il donc ? — demanda-t-il.

— Un malheur — dit M. de P... en tendant le journal au prince. — Le vicomte du Chardonnais, notre ami, est prisonnier à l'Abbaye.

Une rumeur de surprise, de pitié, s'éleva du petit cercle. Puis, presque aussitôt, un respectueux silence marqua la condoléance de tous à celle que cette catastrophe allait faire veuve d'une si dévote tendresse.

La duchesse, pourtant, n'avait pas eu un cri, pas un geste. Certes, d'avoir vu cette horrible chose, le nom de son fidèle ami sur la liste des victimes prochaines, elle était encore toute meurtrie : et c'était comme un coup de poignard qu'elle avait cru recevoir en plein cœur. Mais la douleur d'une âme fière a sa pudeur à l'égal de l'amour. Elle se raidissait donc, désespérément, contre elle-même pour ne point se donner en spectacle ; et c'est ainsi que ses beaux yeux purent d'abord retenir leurs larmes. Un moment, même, ses lèvres de mondaine, instinctivement simulatrices, se contractèrent comme pour quelque artificiel et navrant sourire...

Mais tout fut vain. Son chagrin la prit à la gorge ; et, vaincue, presque mourante de la pensée que le vicomte était perdu, qu'elle ne pouvait rien pour lui, elle tomba évanouie sur le fauteuil que M. d'Artois eut à peine le temps de lui avancer.

Madame de Polastron et la comtesse Diane s'empressèrent auprès d'elle ; on lui fit respirer des sels. Le prince et les gentilshommes s'étant discrètement retirés dans la pièce voisine, ces dames prirent sur elles de dégrafer la robe, puis de couper avec des ciseaux à broder quelques-uns des rubans qui attachaient le corsage de l'affligée... La plus blanche poitrine du monde apparut alors ; et, avec elle, un peu de ce qu'on aurait pu appeler le dernier voile de la pudeur, — si ce vêtement intime n'eût été fait d'une sorte de réseau de fil, merveilleusement ouvragé, mais trop transparent pour rien voiler...

— La dentelle de Malines ! — dit à l'oreille de madame de Polastron la comtesse Diane qui avait reconnu le présent, naguère si commenté, du prodigue vicomte, et à qui s'en révélait enfin l'emploi mystérieux, déraisonnable et charmant.

GEORGES RIVOLLET

(A suivre.)

L'ÉVOLUTION DE LA CHIMIE

Toutes les sciences expérimentales ont parcouru, jusqu'à présent, trois stades successifs. D'abord et pendant longtemps, les données d'observation ou d'expérience flottent pêle-mêle et sans lien dans l'ensemble des connaissances humaines ; le tout forme comme une grande nébuleuse qui, l'heure venue, se condense en noyaux distincts. Entre la Renaissance et la fin du XVIIIe siècle, les sciences se séparent et cristallisent ; chacune définit le but de ses recherches, délimite son domaine et s'organise intérieurement par l'acquisition, sans cesse accrue, de lois nouvelles. Actuellement, nous abordons le troisième stade : les sciences, jadis séparées, se pénètrent et, à travers leurs cloisons percées à jour, nous voyons se faire peu à peu l'unité de la Science.

La Chimie n'a pas échappé à cette loi générale. Les connaissances chimiques de l'antiquité et du moyen âge, pour nombreuses qu'elles soient, ne méritent aucunement le nom de science. On peut, à volonté, faire remonter la première réaction chimique à Prométhée, l'inventeur du feu, ou à Tubalcaïn, le sixième homme après Adam, créateur de la métallurgie ; mais mille réactions ne font pas plus la chimie que mille mots placés bout à bout au hasard ne font une phrase ni une pensée. Jusqu'au XVIIIe siècle, la chimie se réduit à une technique éparse dans tous les arts de la vie ; on la retrouve dans les procédés des artisans, dans la pharmacopée des médecins, dans les opérations des magiciens, des thaumaturges et des alchimistes,

dans les artifices des fraudeurs. Les chimistes professionnels ne sont que les compilateurs de ces procédés : Glazer, en 1670, définit la chimie « l'art d'ouvrir les mixtes par des opérations qui consistent à inciser, contuser, pulvériser, alkooliser, rasper, scier, léviger, granuler, laminer, fondre, liquéfier, digérer, infuser, macérer, etc. »

On doit à Berthelot un exposé magistral[1] de cette longue période de gestation, où la pensée humaine, si vivante par ailleurs, semble, au regard des sciences, plongée dans un sommeil entrecoupé de rêves. On lui doit surtout d'avoir montré par quels chemins cette poussière de science a pu se transmettre, d'âge en âge, entre ces civilisations indienne, égyptienne, gréco-romaine et européenne qui forment comme des oasis dans un désert de barbarie.

***

Dès le XVIIe siècle, sous l'effort de Galilée, de Torricelli, de Descartes, de Pascal et de Newton, la mécanique, l'astronomie, la physique existent ; enfin l'heure sonne pour la chimie. Assurément, cette éclosion résulte d'un effort collectif. Quand on voit, dans un intervalle de vingt années, se presser des noms comme ceux de Priestley, Cavendish, Bergmann, Scheele, Fourcroy, Lavoisier, on comprend qu'une poussée de réalisme scientifique entraîne le monde. Mais jamais un homme ne fit pour aucune science ce que Lavoisier a fait pour celle-là. Lavoisier dégagea la chimie de toute métaphysique, donna à la notion de corps simple un sens précis et exprima un des éléments essentiels de la réaction par l'équation chimique. Encore quelques efforts, encore les travaux de Richter et de Proust, et la science chimique est constituée avec son ossature ; l'existence de corps simples, la conservation de la matière et l'existence de rapports simples dans les combinaisons ; tout le restant n'est, à vrai dire, que de la physique.

Ainsi se constitue, en peu d'années, la chimie classique ;

1. *Les Origines de l'Alchimie*, 1885. *Introduction à l'étude de la chimie des Anciens et du moyen âge*, 1889.

c'est celle que nous avons étudiée ; c'est elle encore, à peu de chose près, qu'enseignent les traités les plus modernes.

Prenons au hasard un de ces traités. Nous trouvons au début quelques pages de généralités, où les principes expérimentaux de la science chimique sont, par l'intervention opportune des hypothèses atomiques, mis sous une forme plus claire et plus générale. Puis, l'étudiant est initié aux principes de la nomenclature, grâce auxquels la chimie peut désigner clairement les objets de son étude ; mais toute nomenclature suppose une classification et il apparaît, dès ce moment, que la chimie classique est, avant tout, descriptive. Elle se propose le même but que visaient, avec Buffon et Linné, les sciences naturelles. Les espèces chimiques, comme les espèces vivantes, sont désignées par la nomenclature binaire ; on dit *sulfate de potasse* comme on dit *felis leo*. Ayant introduit dans la classification les ordres et les sous-ordres nécessaires à une organisation méthodique du travail, le chimiste se met à l'ouvrage ; de même que le naturaliste classe des plantes entre les pages d'un herbier, ou range dans une vitrine des animaux naturalisés, le chimiste s'approvisionne de bocaux et son rêve va être dorénavant de remplir chacun d'eux avec un produit défini, cristallisé si possible (car les corps amorphes sont censés impurs et dénués d'intérêt) ; et le traité de chimie classique, interprète fidèle des préoccupations du laboratoire, renfermera, pendant des centaines et des centaines de pages, la description des espèces chimiques ainsi étiquetées. On y verra figurer, dans un ordre constant, le mode de préparation, l'analyse qui garantit la pureté du produit, les propriétés physiques, organoleptiques et enfin chimiques, c'est-à-dire le mode d'action sur divers autres corps. Ainsi le lecteur voit défiler devant ses yeux une série de gaz incolores, insipides et plus ou moins liquéfiables, et des corps qui colorent diversement la teinture de tournesol.

Que l'étudiant goûte médiocrement cet enseignement purement descriptif, cette longue et monotone revue de corps simples et composés, il ne faut pas trop s'en étonner. Mais l'enseignement officiel et les livres classiques servent au moins à nous montrer, grossi jusqu'à la difformité, le caractère essentiel de la chimie classique ; cette science vise à être, avant

tout, une description des espèces chimiques, une étude des formes d'équilibre de la matière à la température ordinaire ; et cela est tellement vrai que l'un des ouvrages les plus justement estimés des chimistes, celui de Würtz, a pris tout naturellement la forme d'un dictionnaire : disposition logique pour une science faite d'une série de monographies, tandis qu'on concevrait mal un dictionnaire d'analyse, de mécanique ou de physique.

Il ne faut point s'étonner, et moins encore s'indigner devant le développement interminable des monographies chimiques. Il était nécessaire que la chimie prît d'abord cette route et qu'elle fît l'inventaire du domaine où elle devait évoluer. Les sciences naturelles aussi ont commencé par là, et Buffon ou Linné n'ont pas fait une besogne vaine, encore qu'elle nous paraisse aujourd'hui bien fastidieuse. Nous pensons aujourd'hui que ce qui fait l'intérêt essentiel de ces sciences, c'est l'étude de la vie en acte, c'est-à-dire la biologie végétale et animale ; les mêmes raisons nous font dire que la chimie classique, limitée à la nomenclature et à l'étude des formes, laissait délibérément de côté le problème fondamental, qui est l'étude des réactions. Elle ne considérait la réaction que comme une période troublée qu'il était nécessaire de traverser pour arriver aux états d'équilibre, et elle la traversait aussi vite que certains historiens, épris d'ordre, passent sur l'histoire de nos révolutions. Quand, par exemple, elle résumait dans la formule

$$Zn + SO^4H^2 = SO^4Zn + H^2$$

l'attaque du zinc par l'acide sulfurique, tout l'effort de son investigation portait sur l'état des corps avant et après la réaction ; elle nous disait tout de leurs propriétés et des masses réagissantes ; puis, d'un bref signe =, elle achevait la question.

Ainsi, la chimie classique se résume presque tout entière dans l'écriture chimique; quand elle a écrit l'équation d'une réaction, elle juge nous en avoir assez dit, et les monographies successives qu'elle entreprend se condensent elles-mêmes dans les *formules de constitution*. C'est à l'établissement de ces formules que vise tout son effort, c'est là qu'elle place son but suprême; de fait, impossible d'imaginer un mode plus souple

et plus expressif de représentation du corps. Prenez la formule de l'esprit de vin,

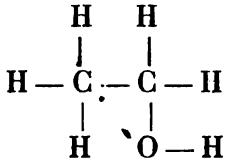

elle révèle la composition qualitative et quantitative de ce corps et sa densité de vapeur; elle fait connaître l'essentiel de ses propriétés et l'action qu'il exerce sur la plupart des autres corps, et cela, sans l'intervention d'aucune hypothèse; si, en outre, on admet la conception atomique de la matière, on peut encore voir dans cette formule une image de l'édifice moléculaire construit avec les atomes des corps simples; et les conclusions qu'on peut tirer de tels algorithmes sont si abondantes et si précises, qu'il est des séries de corps dont on peut, au seul examen de leur formule, déterminer avec exactitude toutes les constantes physiques et prévoir jusqu'à la couleur.

La chimie descriptive n'est pas une science du passé; elle vit et se développe sous nos yeux. Sur les deux mille mémoires de chimie minérale qui résument chaque année l'effort des chimistes, plus des trois quarts sont des monographies de composés nouveaux ou mal connus. C'est un travail relativement facile et, pour ainsi dire, mécanique, pour tout chimiste qui connaît son métier, que de compléter des lacunes dans des séries de composés ou d'étudier, dans un état de pureté plus grande, les corps déjà connus; enfin, le zèle des découvreurs de corps nouveaux est soutenu par l'espoir d'applications industrielles ou thérapeutiques; les quatre cents brevets pris annuellement pour les industries chimiques constituent la justification de ces espérances.

D'ailleurs, les récents progrès de la physique ont ouvert à la chimie classique un domaine plein d'intérêt. Les chimistes avaient dû, jusqu'à ces dernières années, réserver leur attention aux composés qui restaient stables à la température de leurs laboratoires, faute de pouvoir obtenir à l'état permanent les hautes et les basses températures. Aujourd'hui on peut maintenir aussi longtemps qu'on le veut, dans un espace de plusieurs décimètres cubes, des températures comprises entre

deux cents degrés au-dessous de zéro et trois mille cinq cents degrés au-dessus : l'emploi des gaz liquéfiés et le four électrique ont rendu ce service à la science; aussi notre époque a-t-elle vu se créer la chimie des grands froids et celle des hautes températures. C'est à la première que Ramsay et Dewar ont attaché leur nom par la découverte et la séparation des constituants de l'air, argon, néon, crypton, hélium; et la seconde a suffi à illustrer un des deux noms dont la chimie et la science française portent aujourd'hui le deuil : Moissan, un des plus habiles expérimentateurs que la chimie ait connus, était vraiment un représentant de la chimie classique; l'isolement du fluor, ses études sur le diamant, et surtout la merveilleuse série de carbures et d'azotures sortis du four électrique, ont acquis à son nom une juste renommée. Mais la réaction chimique n'était, pour Moissan, qu'un moyen; son but, c'était d'obtenir des corps nouveaux ou de réaliser dans des conditions nouvelles et plus favorables des corps déjà connus.

S'il a volontairement limité sa tâche, il a su du moins l'accomplir tout entière, et les résultats acquis portent avec eux un enseignement. On inclinait trop, jusqu'ici, à penser qu'aux très basses températures la matière était comme gelée et incapable de manifester son activité en réactions chimiques, tandis qu'aux températures très élevées, les corps dissociés par la chaleur n'existaient plus qu'à l'état d'éléments simples, incapables de réagir les uns sur les autres. On sait aujourd'hui qu'il n'en est rien et que l'activité chimique n'est pas confinée, comme la vie, entre des limites étroites. La matière présente, à chaque température, des formes différentes d'équilibre; le nombre et la variété des combinaisons chimiques se trouve ainsi accru à tel point qu'on ne peut s'empêcher de trouver grêle et étriquée la vieille loi des rapports simples qui prétendait limiter le nombre et la diversité des constructions moléculaires.

De fait, quand on considère les cinq cents combinaisons actuellement connues de deux corps seulement, le carbone et l'hydrogène, quand on pense aux centaines de milliers de corps composés que nous réalisons actuellement à l'aide de soixante-dix corps simples, on doit constater que l'inventaire dressé par la chimie classique n'était pas une besogne oiseuse et

inutile, car il en est résulté autre chose qu'une aride nomenclature : une connaissance plus profonde des propriétés de la matière et des conditions générales de l'association moléculaire.

*
* *

Dès les débuts de la science chimique, une distinction fondamentale s'était imposée entre les produits de la matière minérale et les produits de la vie, qu'élaborent les animaux et les végétaux. Cette séparation entre la chimie minérale et la chimie organique était allée en s'accentuant avec les progrès de la science, au point d'imposer aux chimistes la conviction qu'elle reposait sur la nature même des choses. Ces deux branches issues d'un tronc commun allaient chaque jour en s'écartant davantage, mais aussi en acquérant des développements inégaux; l'une développait rapidement ses rameaux disposés dans un ordre impeccable; l'autre ne poussait que des branches irrégulières et courtes. Et pourtant la chimie organique, faite presque exclusivement avec quatre éléments, le carbone, l'hydrogène, l'oxygène et l'azote, paraissait moins richement dotée que la chimie minérale, qui dispose de tout l'arsenal des corps simples. A quoi tient cette inégalité de développement?

A la nature même des forces mises en jeu, répondaient jadis les chimistes; la nature animée possède des ressources infinies dont le laboratoire ne pourra jamais disposer, et la vie s'accompagne d'actions spécifiques qui, par leur principe même, sont en dehors de notre atteinte; l'homme est un briseur de molécules, et la nature seule sait nouer les liens délicats des combinaisons organiques. Cette manière de voir s'appuyait sur l'autorité de Lavoisier lui-même, qui écrivait, quelques jours avant sa mort : « La Chimie, en soumettant à des expériences les différents corps de la nature, a pour objet de les décomposer et de se mettre en état d'examiner séparément les différentes substances qui entrent dans leur combinaison. La chimie marche donc vers sa fin et vers sa perfection en divisant, subdivisant et resubdivisant encore. »

Les idées en étaient à ce point lorsque Berthelot inaugura, en

1851, comme préparateur de Balard au Collège de France, une carrière scientifique qui devait être si féconde. Il apportait à la science, outre une habileté technique et une puissance de travail qu'on trouve rarement au même point, une faculté plus rare encore dans les laboratoires et qui est vraiment la caractéristique de son génie : une forte éducation philosophique et un esprit orienté vers les idées générales. C'est à la clarté de ces idées philosophiques qu'il comprit *a priori* la faiblesse d'une doctrine qui restreignait la chimie au rôle de science de l'analyse et qui élevait une barrière infranchissable entre l'œuvre de la nature et celle du laboratoire. Certes, on avait fait, avant Berthelot, des synthèses organiques; mais il lui revient l'honneur, et c'est un des plus grands de sa carrière scientifique, d'avoir érigé en système et en doctrine, ce qui n'était que hasard et heureuse réussite.

Il a créé l'ordre dans la chimie organique en établissant par l'expérience la liaison des diverses séries de corps qui y figurent, mais surtout, en montrant par des exemples répétés qu'on peut passer de la matière brute aux produits de la matière organisée, il a constitué l'unité de la chimie et rayé du langage scientifique la « force vitale » et les actions mystérieuses derrière lesquelles se masquait notre ignorance. En même temps, il a ouvert à la science une large voie où s'est engagé tout un peuple de travailleurs; actuellement, c'est surtout en Allemagne que sont les continuateurs de son œuvre synthétique. J'ai eu l'occasion d'indiquer, dans un récent article[1], comment se prépare aujourd'hui la synthèse des matières albuminoïdes qui sont, non plus des déchets ou des réserves comme l'alcool ou l'acide formique, mais le substratum même de la vie. Mais, en France même, à côté du maître qui introduisait dans la science une idée directrice, d'autres chimistes consolidaient sa doctrine par un apport de faits nouveaux; les uns rapprochaient la chimie organique de la chimie minérale en y introduisant le silicium, le soufre, les métaux; les autres, en développant la « théorie atomique », montraient que le mode de représentation qu'elle propose s'applique également bien à toutes les parties de la science chimique. Si bien qu'aujourd'hui la chimie tout entière

1. *L'organisation de la Matière* (*Revue de Paris*, 15 janvier 1907).

se présente comme un bloc, relève des mêmes principes et obéit aux mêmes lois.

*
* *

La description des espèces chimiques n'est pas toute la chimie; lentement et logiquement se développe une branche nouvelle de cette science, qui va chercher la matière là où elle est vraiment vivante, c'est-à-dire dans la réaction chimique. On a quelquefois reproché aux physiciens de « s'amuser à peser des œufs de mouche dans des balances en toile d'araignée »; mais quiconque a vu une réaction chimique, un corps qui brûle, un acide et une base qui réagissent, ne peut s'empêcher d'ouvrir les yeux et de se demander : Pourquoi ce trouble, pourquoi cette énergie dégagée? Que se passe-t-il derrière ces apparences? Ainsi, l'étude de la réaction est, non pas l'accessoire, mais l'essentiel de la chimie; c'est là qu'est le cœur de la science.

Telle est l'idée qui entraîne aujourd'hui la chimie vers de nouvelles destinées. Assurément, cette idée n'est pas neuve; elle s'est présentée sans doute à tous ceux qui ont vu la matière réagir; dès les débuts de la chimie, Boerhaave avait même créé un mot, l'*affinité*, pour désigner la cause mystérieuse des réactions chimiques, et Bergmann, un peu plus tard, avait dressé des tables d'affinité, en supposant que la puissance de combinaison de chaque corps pouvait être exprimée par un nombre. Mais, parmi ces initiateurs, il faut faire une place à part à un contemporain de Lavoisier, à Berthollet. Pendant l'expédition d'Égypte, où il avait accompagné Bonaparte, Berthollet conçut le plan de sa *Statique chimique*, ouvrage où l'on trouve, avec les premières idées saines sur la réaction chimique, l'origine de la chimie moderne. Berthollet n'eut d'autre tort que d'arriver trop tôt dans la science; toute la chimie classique, accrochée à la notion des combinaisons définies, était alors en train de se constituer; elle ne pouvait pas, sans danger, abandonner le terrain solide où Lavoisier l'avait placée; c'est pourquoi soixante années s'écoulèrent avant que les idées de Berthollet pussent à leur tour germer et grandir.

Il faut étudier la réaction chimique; mais comment l'étudier? Par où aborder le problème? Deux voies s'ouvraient devant les chercheurs; la première, indiquée par Bergmann, fut suivie en 1854 par le chimiste danois Julius Thomsen et largement frayée par Berthelot et ses continuateurs de l'école thermochimique française. La seconde, issue des idées théoriques de Berthollet, a été percée en France par Henri Sainte-Claire Deville et continuée par l'école physico-chimique hollandaise et allemande, dont le chef incontesté est Van t'Hoff.

La notion d'affinité chimique a gardé quelque chose de vide et d'imprécis jusqu'au jour où la notion d'énergie et le principe de la conservation de l'énergie se sont introduits dans la science. Vers le milieu du XIXe siècle, on a commencé à voir clairement que les phénomènes naturels comportaient toujours la transformation d'une même entité qui apparaît sous forme de travail mécanique, d'électricité ou de chaleur; il était tout indiqué de faire rentrer dans ce catalogue des formes diverses de l'énergie, la puissance qui éclate dans les réactions chimiques et qui se manifeste par ses effets mécaniques dans la déflagration de la poudre, par un courant électrique dans la pile et sous forme de chaleur dans la généralité des autres cas. Dès lors, l'affinité du zinc pour l'acide sulfurique prend un sens précis; elle est mesurée par la chaleur dégagée dans la réaction des poids moléculaires de ces deux corps; ainsi, la voie se trouve toute tracée; il n'y a plus qu'à refaire, à l'intérieur d'un calorimètre, toutes les réactions de la chimie et à mesurer les dégagements de chaleur correspondants; nous aurons remplacé les tables de Bergmann par quelque chose de précis et de scientifique; et nos résultats pourront se contrôler les uns par les autres, ou bien encore les uns pourront servir à calculer les autres.

Il nous est impossible, bien entendu, de mesurer l'énergie totale contenue dans les corps; nous ne pouvons connaître que les variations de cette énergie lorsqu'ils entrent en combinaison; ainsi, l'énergie du poids moléculaire $H^2 = 2$ grammes d'hydrogène nous est inconnue aussi bien que celle du poids moléculaire $O = 16$ d'oxygène; mais nous savons que lorsque ces deux poids viennent à s'unir pour former de la vapeur d'eau, il se dégage 58 300 calories; nous avons donc le droit de dire

que la molécule d'eau vaporisée a une énergie égale à 58 300 calories en moins de celle de ses constituants et de compléter l'équation chimique de Lavoisier en l'écrivant :

$$H^2 + O = H^2O + 58\,300 \text{ calories.}$$

Considérons maintenant une réaction un peu plus compliquée, celle de l'acide sulfurique sur le zinc

$$Zn + SO^4H^2 = SO^4Zn + H^2 + 107\,000 \text{ calories}$$

elle nous conduira au raisonnement suivant : la chaleur de formation de l'acide sulfurique à partir de ses constituants élémentaires étant de 123 000 calories, le mélange représenté par le premier membre de l'équation chimique possède une énergie égale à celle de ses constituants libres, diminuée de 123 000 calories; de même le groupement représenté par le second membre $SO^4Zn + H^2$ possède une énergie égale à celle de ces mêmes constituants, diminuée de 230 000 calories, ce nombre étant la chaleur de formation du sulfate de zinc à partir de ses éléments; or la différence de ces deux nombres 230 000 — 123 000 représente précisément les 107 000 calories dégagées dans la réaction de l'acide sur le zinc; voici donc trois nombres, qu'on peut déduire de mesures indépendantes, et entre lesquels existe une relation nécessaire; ainsi l'étude calorimétrique des réactions chimiques nous permet d'établir des relations entre différentes quantités de chaleur et, en particulier, de calculer l'une d'elle si les autres sont connues.

On peut concevoir, dès lors, qu'il soit possible de déterminer expérimentalement les chaleurs de formation de tous les composés de la chimie, et par suite de connaître par avance l'effet thermique de toute réaction dans laquelle ces corps se transformeront les uns dans les autres. Ces tables de données thermochimiques existent; elles ont été dressées par Berthelot d'après ses innombrables expériences personnelles et celles de ses élèves; la question qui se pose maintenant est de savoir ce qu'on en peut tirer.

Un recueil de nombres n'a de valeur scientifique que s'il peut servir à formuler des lois ou à prévoir des faits nouveaux. Ainsi, aucune science n'a accumulé autant de données numériques que la météorologie; mais comme il n'est rien sorti

jusqu'ici de tous ces documents, on a le droit de dire que la météorologie n'a pas le caractère d'une véritable science. Si la thermochimie se réduit à un recueil de constantes, elle méritera un jugement aussi sévère. Or, dans la pensée de Thomsen et de Berthelot, les données thermochimiques doivent permettre de prévoir quelles réactions sont possibles, quelles autres sont irréalisables; elles le permettent à l'aide du *principe du travail maximum*.

Considérons une pierre placée sur la déclivité d'une colline; le moindre choc pourra déterminer sa chute. A mesure qu'elle tombe, son énergie, c'est-à-dire sa capacité de travail, diminue de tout le travail qu'il faudrait accomplir pour la ramener à son niveau primitif; elle pourra ainsi descendre plus ou moins suivant qu'un obstacle aura plus ou moins tôt arrêté sa chute, et sa stabilité sera d'autant plus grande qu'elle sera plus rapprochée du fond du ravin, c'est-à-dire qu'elle aura épuisé une plus grande part de son énergie.

Telle est l'analogie qui a servi de point de départ aux thermochimistes; ils comparent un système de corps en réaction à une pierre qui tombe, et pensent que le sens de la transformation doit toujours être tel que le système perde de l'énergie, c'est-à-dire dégage de la chaleur; et la transformation la plus stable du système, celle qui tendra en général à se produire, est celle pour laquelle le plus de chaleur possible aura été libéré. Ce principe, énoncé d'abord par Thomsen, reçut ensuite de Berthelot tous les développements nécessaires pour en préciser le sens et la portée; mais cette précision même permet de le soumettre à une critique sévère.

On peut remarquer tout d'abord que l'application des principes thermochimiques n'a de sens qu'autant qu'on définit avec soin toutes les conditions du phénomène; suivant la température, la pression et l'état physique des corps réagissants, l'énergie libérée varie; de telle sorte que, pour pouvoir appliquer le principe du travail maximum, il faudrait posséder plus de données numériques qu'on n'en connaît généralement. Mais cela n'est rien, car les lacunes de cet ordre peuvent se combler. Il y a quelque chose de plus grave : le principe du travail maximum est inexact.

On aurait pu s'en douter rien qu'à voir telle réaction chimique

qu'accompagne, non un dégagement, mais une absorption de chaleur. Si, par exemple, on mélange de l'alcool et de l'acide acétique et qu'on maintienne le système à 100°, au bout de quelques heures, une fraction notable du mélange aura été convertie en éther acétique, et la réaction, loin de dégager de la chaleur, en aura absorbé. Voilà donc, pour reprendre notre comparaison initiale, une pierre qui, d'elle-même, remonte la côte. Les exemples analogues pullulent dans la chimie; pourtant, les chimistes ne se sont pas rendus, et le cas est topique, parce qu'il montre l'éternelle et dangereuse tendance qu'ont toutes les sciences à s'isoler des autres sciences, et tous les hommes, fussent-ils même de grands savants, à se séparer en castes. Donc, les chimistes prétendaient que le principe de travail maximum s'appliquait toujours, à condition qu'on ne tînt compte que des énergies purement chimiques des réactions et qu'on mît de côté, comme étrangères, celles qui relevaient de causes extérieures ou physiques.

Raisonner ainsi, c'était supposer qu'on pouvait établir, entre la chimie et la physique, une cloison étanche; mais la nature ne connaît pas de semblables démarcations; les phénomènes forment un bloc qui ne se laisse pas séparer au gré de nos désirs. Une dissolution, une fusion, une transformation polymérique, sont-ils des phénomènes physiques ou chimiques? Nous n'en savons absolument rien. Comment fait-on intervenir une énergie étrangère en maintenant à cent degrés le mélange d'alcool et d'acide acétique dont nous parlions tout à l'heure? en quoi cela est-il différent du fait de le maintenir à la température ordinaire, ou à toute autre température? Enfin, et l'exemple est topique, de quel droit prétendre que le courant électrique, quand il décompose le sulfate de zinc dans un voltamètre, agit comme énergie physique, alors que, dans la pile, ce même courant, engendré par l'action de l'acide sulfurique sur le zinc, se présente comme le résidu énergétique de la réaction, c'est-à-dire comme une énergie purement chimique! Il faut renoncer à ces distinctions subtiles qui ne répondent ni à des raisons théoriques, ni à un critérium pratique.

Quand une fois on s'est bien pénétré de l'impossibilité de séparer les effets chimiques des effets physiques, il devient clair, par la leçon même des faits, que la loi des phénomènes

est plus complexe que ne l'indique le principe du travail maximum. Il est trop simple d'assimiler un système en réaction à une pierre qui tombe; la vérité est plus compliquée et c'est à la science de l'énergie, à la thermodynamique de Mayer, de Carnot et de Clausius qu'il appartient de la dégager.

L'œuvre a été accomplie d'abord par un des plus grands physiciens des temps modernes, par Helmholtz, et complétée par Gibbs et par Duhem. J'emprunterai à ce dernier, un des maîtres incontestés de la physique contemporaine, la comparaison suivante :

Les données actuelles de la thermochimie expérimentale ressemblent à la carte sommaire dressée par les premiers explorateurs d'un massif montagneux; les principaux sommets y sont marqués, avec une cote approximative; nous connaissons, plus ou moins exactement, les quantités de chaleur mises en jeu par les principales modifications physiques ou chimiques, accomplies dans des conditions plus ou moins bien déterminées; mais nous ne pouvons, entre ces sommets, suivre les ondulations de la chaîne; ce qui nous manque, c'est ce que les géographes nomment le figuré du terrain.

La quantité de chaleur mise en jeu par une réaction ou une transformation donnée varie avec toutes les circonstances qui entourent la réaction ou la transformation : température, pression, état plus ou moins grand de dilution des corps qui réagissent; la thermodynamique a besoin de connaître pour toutes les réactions importantes de la chimie, l'expression de la chaleur de réaction en fonction de toutes ces variables; ce n'est plus une expérience unique qu'elle demande au thermochimiste qui étudie une réaction; c'est une monographie détaillée et, souvent, très étendue [1].

Ainsi, l'intervention de la physique a permis de mettre les choses au point : le principe du travail maximum ne serait vrai, en toute rigueur, qu'au zéro absolu de température, c'est à dire à 273 degrés au-dessous du zéro centigrade. En dehors de ce cas limite, le sens de la réaction n'est pas déterminé par l'énergie totale, telle que la donnent les tables thermochimiques, mais par une partie de cette énergie, qu'Helmholtz a appelée *énergie libre*, dont on connaît l'expression et qu'on sait déterminer. La voie ouverte, après Bergmann, par Thomsen et Berthelot, est donc aujourd'hui jalonnée tout entière; on sait où elle peut mener et au prix de quels efforts

1. *Thermochimie* (*Revue des questions scientifiques*, t. XII, 1897, p. 361).

elle peut être parcourue. Mais on voit aussi que le raccourci ouvert par le principe du travail maximum n'était qu'une fausse piste; la vraie route est autrement longue et pénible, mais elle a pour elle la vérité scientifique.

***

Il est une autre voie pour étudier la réaction chimique; au lieu de regarder de loin la bataille et d'en juger d'après la fumée et le canon, on peut pénétrer au cœur de la mêlée, dénombrer les combattants, assister à leur corps à corps et juger, sur place, des résultats. C'est à Berthollet que revient l'honneur de cette méthode nouvelle.

Lorsque dans une solution d'azotate de potasse on verse de l'acide sulfurique, aucun phénomène apparent ne se manifeste, et beaucoup de gens pourraient dire que les deux liqueurs se mêlent sans réagir chimiquement; pour Berthollet, il y a eu réaction et les deux acides se sont en réalité partagé la base, si bien que la liqueur renferme quatre corps : de l'azotate de potasse, du sulfate de potasse, de l'acide sulfurique et de l'acide azotique; entre ces corps s'établit un équilibre qui pourrait se maintenir indéfiniment.

Mais supposez qu'une cause quelconque élimine l'un des quatre antagonistes, l'équilibre sera dérangé, puis rétabli par une nouvelle transformation chimique, et la réaction marchera ainsi de proche en proche. Si par exemple on chauffe le mélange, l'acide azotique plus volatil que ses concurrents, se dégagera; alors, l'influence de l'acide sulfurique, n'étant plus équilibrée, déterminera la formation d'une nouvelle quantité de sulfate de potasse et d'acide azotique libre; celui-ci se volatilisera encore et les choses continueront jusqu'au point où, tout l'acide azotique étant éliminé, il ne restera plus dans la liqueur que du sulfate de potasse et de l'acide sulfurique, si ce dernier a été mis en excès.

Cet exemple, pris entre mille, résume la doctrine de Berthollet. Elle avait déjà pour elle un grand intérêt pratique, puisqu'elle permettait de prévoir, presque à coup sûr, les réactions d'après l'insolubilité ou la volatilité d'un des résultants possibles

de ces réactions ; elle expliquait, par exemple, pourquoi le sulfate de chaux et le carbonate d'ammoniaque réagissent à froid pour donner du carbonate de chaux insoluble et du sulfate d'ammoniaque, tandis qu'à chaud la réaction inverse se produit par suite de la volatilité du carbonate d'ammoniaque. Mais les grands prêtres de la chimie classique ont, pendant de longues années, écrasé de leur mépris les lois de Berthollet en les traitant de règles empiriques. Nul qualificatif n'était plus déplacé, car ces règles étaient, dans la pensée de leur auteur, et nous y voyons aujourd'hui la conséquence des premières idées saines sur les réactions. Berthollet comprit le premier ce qu'était un équilibre chimique, et il vit aussi, dans un cas particulier, comment cet équilibre pouvait être détruit et aboutir à une réaction achevée.

Les idées si philosophiques de Berthollet attendirent longtemps leur développement logique, qu'elles durent enfin à Henri Sainte-Claire Deville. C'est dans le laboratoire de l'École normale, tout voisin de celui où Pasteur découvrait un monde nouveau, que Deville établit, par des expériences indiscutables et répétées, les lois de la dissociation. Quand on chauffe en vase clos de la craie, ou carbonate de chaux, ce solide se décompose en chaux et en gaz carbonique jusqu'à ce que ce dernier gaz ait acquis dans le récipient une pression qui dépend de la température et qui ne dépend que d'elle : c'est la *tension de dissociation*. Enlève-t-on du gaz carbonique, il s'en reforme de nouveau par la décomposition du carbonate ; vient-on au contraire à en introduire dans le récipient, il s'unit à la chaux libre jusqu'à ce que la tension de dissociation soit rétablie. Ainsi, comme le veulent les idées de Berthollet, la volatilité du gaz carbonique est bien la cause déterminante de la réaction. Mais cette fois il s'agit d'expériences, et non plus d'hypothèses, et ces expériences nous montrent, sur le vif, un état d'équilibre qui peut être rompu, soit dans un sens, soit dans un autre ; et le signe =, qui dans la vieille équation chimique, exprimait seulement la conservation des masses dans la réaction

$$CO^2Ca = CaO + CO^2,$$

prend ici un sens nouveau et plus saisissant ; il marque un équilibre entre des forces antagonistes.

Il faut maintenant comprendre pourquoi la Chimie doit tant à l'étude de ces états d'équilibre et de ces réactions qui peuvent se faire, soit dans un sens, soit dans l'autre et qu'on nomme les réactions *réversibles*; c'est parce qu'en toute science la connaissance de la statique précède et facilite celle de la dynamique. Mis en présence d'une de ces réactions qui nous frappent par leur brutalité même, comme l'attaque du zinc par l'acide sulfurique, nous ne pouvons que constater le phénomène et nous sommes hors d'état d'agir sur lui pour modifier son allure: or c'est l'expérimentation méthodique qui est la mère de toute connaissance scientifique. Si les réactions fortes se prêtent mal à l'expérimentation, il en va tout autrement des réactions lentes et faibles et surtout des réactions réversibles qui se passent sur la frontière des états d'équilibre; le chimiste peut alors faire agir séparément chacune des variables qui définissent le système, masses des corps en présence, état de dilution, température, durée de réaction, et il peut déterminer le sens et la grandeur de l'action résultante. Ainsi, alors que les premiers chimistes étaient attirés par la fougue des réactions violentes, la chimie moderne s'intéresse surtout aux actions lentes, dont il est plus aisé de démonter le mécanisme et de mettre à nu les ressorts; c'est la pensée qu'exprimait, avec une prescience géniale, le grand chimiste J.-B. Dumas lorsqu'il écrivait[1] : « On peut prédire que si nous avons quelque jour des idées nettes, sur la nature de l'affinité chimique, nous les devrons bien plutôt à l'étude des actions chimiques les plus faibles qu'à celle des actions chimiques énergiques. »

La direction imprimée par Deville aux recherches chimiques s'est montrée de jour en jour plus féconde. Pendant une vingtaine d'années, l'école française, qui avait ouvert la voie, s'y distingua par son ardeur laborieuse; Berthelot lui-même, avant d'être entraîné vers les recherches thermochimiques, qu'il croyait plus fructueuses, avait apporté sa contribution aux idées nouvelles sur les équilibres chimiques en montrant le rôle qu'ils jouent dans la formation des éthers par l'action des acides sur les alcools. Puis, peu à peu cette belle flambée s'éteignit en France, mais pour se rallumer ailleurs, surtout en Hollande,

1. *Leçons de Philosophie chimique*, professées au Collège de France, 1836, p. 195.

en Allemagne, en Amérique, par les soins de Van t'Hoff, de Hortsmann et de Gibbs.

Les causes de cette émigration scientifique sont malheureusement trop claires : nos grands chimistes de la fin du XIXe siècle étaient trop exclusivement chimistes; ils avaient trop de confiance dans la sûreté de leurs méthodes, et le souvenir des élucubrations des alchimistes les rendait méfiants vis-à-vis des abstractions et des généralisations de la physique mathématique. Aussi, après avoir posé, avec une netteté parfaite, les termes et les éléments du problème, ils ont dû s'arrêter à mi-chemin : ce problème exigeait maintenant l'emploi des méthodes que la thermodynamique avait déjà mises en œuvre et éprouvées dans l'étude des équilibres purement physiques. Ainsi, pendant que la science française s'attardait à d'autres recherches, des laboratoires physico-chimiques se fondaient à Amsterdam, à Leyde, à Gœttingue, à Leipzig, à Berlin, à Ithaca, prenant pour tâche le perfectionnement théorique et expérimental de la mécanique chimique. Aujourd'hui, grâce à ces efforts, les lois de l'équilibre chimique sont connues, au moins en partie. Quant à la dynamique chimique, elle est à peine ébauchée; elle se borne jusqu'à présent à une simple classification des réactions que l'on observe lorsqu'on fait varier, dans un système, la température et la pression; on peut toutefois faire une exception en faveur des réactions explosives; l'étude nécessaire des poudres de guerre a profité à la chimie en accumulant sur ce point de nombreux travaux; chacun sait quelle part éminente MM. Vieille et Berthelot ont prise dans ces études.

***

A cause même de tous ces progrès, la chimie souffre du mal de croissance : elle ne connaît plus les limites de son domaine; les barrières qui la séparaient des autres sciences sont tombées les unes après les autres et, à la place de chacune d'elles, grandissent et prospèrent d'autres branches de la science universelle : la chimie biologique qui s'applique à débrouiller les réactions de la matière vivante, — la minéralogie et la géologie chimique qui font appel aux ressources du

laboratoire pour expliquer la formation des minéraux et des terrains, — enfin la physicochimie, qui cherche à résoudre le problème fondamental de la chimie, l'étude de la réaction chimique, en y apportant toutes les ressources théoriques et expérimentales de la physique.

En même temps qu'elle voit disparaître ses limites, la chimie évolue intérieurement, en faisant chaque jour plus intime son union avec la physique. On pouvait jadis, de la porte et rien qu'à l'odeur, reconnaître un laboratoire de chimie d'un laboratoire de physique; la distinction devient, chaque jour, plus malaisée. On a dit que Lavoisier avait fondé la chimie en lui apportant la balance; on peut dire encore que chacun des progrès de cette science est liée à l'introduction d'un nouvel appareil de physique : le calorimètre et le thermomètre avec Lavoisier, Berthelot, Raoult; le manomètre avec Gay-Lussac et Sainte-Claire Deville; le courant électrique avec Davy et Moissan; le spectroscope avec Kirchhoff et Bunsen; le polarimètre avec Biot et Faraday; l'électroscope avec Curie.

En grandissant, la chimie a perdu son objet, car personne aujourd'hui ne peut définir avec précision le but de ses recherches. Elle ne place plus ce but dans l'étude des espèces chimiques ; nous dire que le chlore est un gaz liquéfiable, ou que le soufre est un cristal octaédrique, c'est faire de la physique ou de la minéralogie. Et si on définit, ce qui est plus logique, la chimie comme l'étude des réactions, nul ne peut dire où finit la réaction et où commence le phénomène physique. Celle-là, dira-t-on, entraîne des modifications permanentes, celui-ci non : à ce compte, l'aimantation de l'acier est un phénomène chimique, puisqu'elle persiste après la cause qui l'a déterminée. La première, dit-on encore, entraîne des modifications moléculaires, tandis que le second laisse la molécule intacte : opinion tout aussi hasardée, puisqu'elle ferait rentrer dans le cadre de la chimie les changements d'état et les anomalies de l'eau au voisinage de son maximum de densité; il est donc impossible de s'arrêter à une définition précise.

Enfin, la chimie est en train de voir ses lois fondamentales perdre leur caractère de nécessité absolue et de rigoureuse exactitude. A la base de l'édifice construit par Lavoisier et ses successeurs se plaçaient la croyance à l'existence de corps

simples non transmutables entre eux, la loi de la conservation de la matière et la loi des rapports simples. Nous avons vu que cette dernière loi ne nous apparaît plus aujourd'hui avec le caractère de nécessité qu'elle avait au début. La loi de la conservation de la matière a été, de son côté, l'objet d'attaques sur lesquelles il est difficile de se prononcer : Landolt, en pesant, avec les plus minutieuses précautions, des systèmes chimiques avant et après réaction, a cru constater des variations systématiques de poids de l'ordre du millionième. Mais surtout, les expériences de Curie et de Ramsay ont jeté le trouble dans les esprits : la multiplicité des corps radioactifs et leurs métamorphoses, la transformation du radium, corps simple et bien défini, en hélium, autre corps simple, donnent à penser que nous ne sommes pas au bout de nos étonnements.

Mais parce que la chimie actuelle n'est plus en état de définir ni son but, ni ses moyens, ni ses principes, s'ensuit-il qu'elle ait disparu du nombre des sciences? Bien loin de là; c'est le propre de toute science d'arriver d'abord par des moyens grossiers à des résultats simples, qui servent ensuite d'amorce à des études plus complètes. L'astronomie de Képler et de Newton était plus simple que celle d'aujourd'hui, mais le but des sciences n'est pas la simplicité.

La nature veut que la science soit une, comme elle-même; elle nous refuse le droit de verser nos connaissances dans des vases séparés. L'évolution dont nous sommes les témoins est donc logique et nécessaire; mais l'infirmité de notre esprit nous oblige, malgré tout, à maintenir des classifications. Seulement, les classifications actuelles sont mauvaises. Il est permis de penser que la science de l'avenir, malgré qu'elle tende chaque jour vers l'unité, se laissera diviser en trois larges groupes : sciences de l'éther, sciences de la matière non vivante, sciences de la vie; ainsi la chimie, la mécanique et une partie de la physique actuelle, paraissent destinées à se fondre dans une large synthèse; et sans doute, le groupement nouveau des sciences fera apparaître, à son heure, des harmonies que nous ne soupçonnons pas.

LOUIS HOULLEVIGUE

LOUIS XIII

ET

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE[1]

I

De tous les rois Bourbons, Louis XIII est probablement celui dont la foi religieuse a été la plus profonde et la plus « libérale ». Il devait cette foi à son éducation, à l'influence environnante d'un temps qui était très chrétien, à des dispositions personnelles pour le sentiment religieux. Mais sa religion avait cet air contenu et froid qui caractérise le catholicisme de la première moitié du XVIIe siècle.

Élevé avec l'idée qu'il devait être « vraiment religieux, non superstitieux », dans « la doctrine qui engendre la paix et la tranquillité de l'âme », il était devenu un prince pieux, de cette piété intérieure et discrète qui a la pudeur des sentiments délicats. Publiquement, il n'en faisait pas plus que ce que le protocole royal lui imposait; il est vrai que cela était déjà assez notable : la messe basse tous les matins, même en voyage,

1. Le présent article est une contribution à l'étude du caractère et des idées de Louis XIII lorsque celui-ci a de vingt à vingt-quatre ans, c'est-à-dire dans la période pendant laquelle le cardinal de Richelieu, n'étant pas encore ministre, étant même éloigné de la cour et antipathique au prince, ne saurait être considéré comme l'inspirateur des actes du souverain.

même pendant les campagnes et les sièges; la grand'messe chantée tous les dimanches; la confession une fois par mois; la communion à quatre ou cinq grandes fêtes de l'année, Pâques, Pentecôte, Assomption, Toussaint, Noël, et quelques processions du Saint-Sacrement que le roi devait suivre à pied, tête nue. Le public remarquait avec quelle « grande dévotion » il accomplissait ces devoirs religieux. Mais ses aumôniers et confesseurs étaient édifiés de sa piété intime et de ses pratiques particulières. Guillaume Dupeyrat, son aumônier servant, n'en revenait pas :

Et j'en puis parler avec vérité, disait-il, étant entré en quartier auprès de Sa Majesté dès le lendemain du déplorable décès du roi son père par le commandement de feu Monseigneur le cardinal du Perron. Les matins, au sortir du lit, Sa Majesté prioit Dieu en un oratoire, avec une telle dévotion qu'il ravissoit ceux qui le voyoient, prenant toujours de l'eau bénite à l'entrée et à la fin de ses prières; le soir, étant dans son lit, avant que de s'abandonner au sommeil, il appeloit son aumônier servant, lequel, étant à genoux près du lit de Sa Majesté, le voyait incontinent prier Dieu avec une dévotion incroyable et, les prières finies, prendre un goupillon d'argent du bénitier que l'aumônier servant tenoit en main, s'en arroser lui-même et le lit, quant et quant, en divers endroits.

Louis XIII disait tous les jours les heures canoniales, dans un recueil d'offices qu'il avait composé lui-même, dont le P. Cotton lui avait écrit les *oremus*, et où chaque férie était consacrée à une de ses dévotions préférées. Le P. Arnoux, jésuite confesseur, avouait au nonce Bentivoglio que le prince ne recevait pas l'absolution sans pleurer de componction. Un familier estimait qu'au point de vue mystique « le roi vivoit en la vie unitive; qu'il avoit acquis cet état glorieux de communication entière avec la divinité, auquel les religieux les plus saints ne peuvent parvenir qu'après être longtemps demeurés en la voie purgative et illuminative ». Et Jean Danes concluait avoir entendu dire à des Italiens que Louis XIII était un « saint »!

Humainement, cette sainteté se traduisait par une grande attention sur sa conduite. Il y avait autant de volonté que de froideur de tempérament dans la vie exemplaire que menait Louis XIII. S'il était capable d'émotion devant la grâce juvé-

nile de quelque demoiselle d'honneur de la Reine, — il l'a été plus d'une fois, — il savait se reprendre et déclarer : « Je suis résolu à ne m'engager jamais avec quelque personne que ce soit, l'ayant plusieurs fois dit tout haut, afin que personne n'en prétende cause d'ignorance; j'essaierai à vivre le mieux que je pourrai en ce monde pour faire en sorte de pouvoir gagner paradis à la fin, qui est le seul but que l'on doit avoir ici-bas : voilà mon intention en laquelle je persisterai tant que le bon Dieu me fera la grâce de vivre. » Et il persistait. « Les appâts, les mouvements et les secousses des choses vicieuses n'avaient jamais assez de force pour le faire branler », disait Héroard; Fontenay-Mareuil écrivait : « Le Roi n'a aucun vice, non pas même ceux auxquels les jeunes gens sont les plus sujets ».

Mais, politiquement, ce zèle religieux avait une limite. De tous les saints, Louis XIII préférait saint Louis, son prédécesseur, son patron, son modèle. Chaque jour, il disait une oraison particulière en son honneur. Sur le désir qu'il en avait exprimé, le pape avait décidé que, le 25 août, la fête du bienheureux serait honorée d'un office double en France, semi-double hors de France, et le Roi avait magnifiquement, le 25 août 1618, fait célébrer la première solennité tant désirée, par une messe en grande pompe à l'église Saint-Louis des Jésuites, avec procession du Saint-Sacrement, à laquelle assistait toute la cour; sermon du P. Arnoux, illumination de Paris, le soir, feu d'artifice à la pointe de la Cité. Or saint Louis, dont Louis XIII étudiait et méditait la vie, avait toujours gardé dans les affaires religieuses touchant à la politique une liberté de jugement singulière.

Comme son aïeul, Louis XIII fut plein de bienveillance à l'égard du clergé, maintenant et confirmant « les immunités, franchises, exemptions des ecclésiastiques séculiers et réguliers »; il s'intéressa aux réformes des monastères et à défaut de « l'ordre blanche » — les cisterciens — pour lesquels le grand roi du moyen âge avait eu une si forte prédilection, il avait accordé ses faveurs à l'ordre prépondérant du moment, les Jésuites, qu'il avait rétablis en France, malgré l'opposition des parlements, des universités, du public, et auxquels il avait fourni les moyens de développer leurs collèges qui, à partir

de 1618, devaient prendre une extension considérable. Comme saint Louis, il avait renouvelé les ordonnances contre les blasphémateurs; comme lui, il cherchait à donner l'exemple aux gentilshommes de sa cour et de son armée, leur recommandant, la veille des batailles, de mettre ordre à leur conscience, de se confesser, de communier; entendant, le jour de Pâques, que « tous les chevaliers de son ordre là présents communiassent à sa messe »; comme le saint Roi, il détestait, sinon ceux qui disaient des inutilités autour de lui, au moins ceux qui tenaient des propos inconvenants; enfin, et en l'absence des musulmans, il poursuivait d'autres ennemis, et plus redoutables, de la foi chrétienne, les athées, dont le P. Garasse dénonçait avec véhémence les doctrines perverses, « jeunes gens de la cour qui ne se disaient ni catholiques ni huguenots », romanciers à l'imagination licencieuse, « poètes qui ne croyoient pas plus en Dieu que Vanini et dépensoient tout leur argent au cabaret! » Pour achever la ressemblance avec Louis IX, des contemporains allaient jusqu'à croire et dire que le roi de France entreprendrait une nouvelle croisade afin de délivrer les lieux saints, et le public colportait l'histoire de certaine « prophétie trouvée à Rome en l'an 500 » d'où il résultait que Louis XIII « passeroit la mer, demeureroit victorieux des Turcs, des Perses, des Mèdes et des Grecs, seroit couronné roi des Grecs, étendroit son royaume jusques à la Sainte Cité, parviendroit jusqu'au mont des Olives où il feroit cet édit : quiconque n'adorera pas la croix mourra! »

Mais, comme saint Louis, Louis XIII n'a jamais souffert que confesseurs ou prélats, aucun ecclésiastique pesât sur ses déterminations politiques. Prince de bon sens et de jugement, il a fait sienne telle théorie qui lui a paru convenir le mieux au bien de son royaume, à la tranquillité et au repos de ses sujets. Malgré les mécontentements ou les colères, il s'y est maintenu. Son attitude vis-à-vis des protestants en est le témoignage le plus remarquable. Il a adopté à leur égard le principe de la liberté de conscience; mot et chose ont été invoqués par lui et compris par lui d'une manière toute moderne.

*
* *

Assurément la situation des protestants en France vers 1620, l'impossibilité pratique, en raison de leur nombre, de leur puissance, de leur organisation, de les détruire, faisait de cette « liberté » une obligation politique. Mais, une fois établi, le principe a été admis par Louis XIII loyalement et sans détour. Il ne jugea pas, comme Louis XIV, que la tolérance accordée aux huguenots dût être un mal provisoire qu'il fallait subir jusqu'au moment où on pourrait rapporter le malencontreux Édit de Nantes accordé en une heure de détresse. A vrai dire, il lui était même impossible de prévoir que ce moment pût jamais arriver, tellement la religion réformée était encore vivace à cette date. Il a considéré la situation comme définitive; il a accepté l'Édit de Nantes à titre de loi fondamentale de l'État; il l'a renouvelé solennellement plusieurs fois, répétant à ceux qui doutaient de ses intentions qu'il ne changerait pas. Et c'était un peu le scandale des religieux qui l'entouraient, le sujet de leurs lamentations. Le P. Cotton écrivait mélancoliquement au duc Maximilien de Bavière que « le malheur des temps empêchait de détruire les hérétiques ».

De 1620 à 1624, les luttes religieuses en France ont été extrêmement violentes. La partie la plus ardente des réformés reprochait vivement aux ministres du Roi de ne pas faire observer l'Édit de Nantes; ils réclamaient « le maintien intégral des garanties matérielles de cet Édit et le redressement des infractions multiples à cette loi ». Lorsque les ministres du prince priaient les assemblées protestantes de spécifier leurs griefs, celles-ci énumeraient : qu'on leur enlevait des places de sûreté; qu'on leur défendait de s'unir; qu'on brûlait leurs temples; qu'on massacrait leurs coreligionnaires; qu'on prenait des mesures militaires contre eux. A quoi les ministres faisaient répondre que l'Édit de Nantes n'accordait aux réformés aucune place de sûreté; que si l'on avait cru devoir leur en laisser en 1598, en raison des difficultés du moment, ç'avait été pour un temps très court; que ce temps, d'ailleurs prorogé, ne pouvait pas indéfiniment durer; qu'en ce qui concernait leurs unions et leurs assemblées, elles étaient formellement inter-

dites par l'Édit de Nantes, seulement tolérées, mais à condition que le Roi les permît, — autorisation dont se passaient les réformés; — que, pour ce qui était des « brûlemens » de temples et des massacres, c'étaient crimes individuels exécrables : le Roi les poursuivrait et les empêcherait partout où il le pourrait, mais en bonne justice, on ne pouvait l'en rendre responsable; quant aux mesures militaires, elles devenaient nécessaires, en présence de la rébellion des huguenots.

Alors, dans leurs libelles, les protestants dévoilaient le fond de leur pensée, leur conviction intime qu'on voulait, en définitive, détruire « la religion ». Ils dénonçaient une conspiration universelle contre eux et en signalaient les preuves indéniables : dans nombre de provinces, disaient-ils, les édits de pacification n'étaient pas appliqués; en Auvergne, les protestants « ne pouvoient pas encore jouir paisiblement de l'Édit de Nantes à cause de l'opposition des catholiques; de puissantes familles, qui avoient l'âme toute ligueuse, se faisoient un devoir de conscience de persécuter les réformés sans miséricorde; elles leur faisoient de cruels traitements ». On ne comptait pas les attaques dont les protestants étaient l'objet de la part de leurs ennemis. « Un des premiers magistrats de Paris » n'avait-il pas écrit un livret « pour aider aux moyens d'extirper les hérétiques de France sans endommager les catholiques? » « Les prêches de tous les jésuites et moines n'avoient-ils autre argument que de crier contre notre établissement, contre l'Édit, contre les places de sûreté, dire que nous faisons un État dans l'État pour nous rendre odieux et afin d'émouvoir la persécution contre nous? » Pouvait-on dissimuler qu'à la cour les violents ne dominassent dans les conseils du Roi? « Toutes ces choses sont plus que suffisantes, concluait La Milletière, pour faire comprendre aux moins clairvoyants qu'on fait ouvertement la guerre à la religion. » Bien plus, ne se trouvait-on pas en présence d'une entente générale de tous les princes catholiques de l'Europe pour venir à bout de la réforme à l'instigation du pape, surtout du roi d'Espagne et « par la manutention » des Jésuites qui étaient la cause de tout? Le roi Louis XIII, des bonnes dispositions duquel on parlait, était contraint de persécuter par le pape et par le roi d'Espagne.

Et alors, pour défendre « la cause », pour sauver leurs églises, les combatifs prêchaient la résistance armée « à la persécution ouverte que leur faisoient les ennemis de leur religion et de l'État » ; et, de toutes parts, les protestants s'armaient. Les gentilshommes, sur un mot du duc de Rohan, « levoient des gens de pied et dressoient des compagnies » ; les villes protestantes fermaient leurs portes, donnaient des mousquets à leurs bourgeois ; et tous couraient les champs, tuant les « papistes », pillant, brûlant. « Ceux de la ville de Montauban, mandait au Roi M. de Cornusson, sénéchal, se donnent la liberté de courir sur les grands chemins, arrêter ceux qui passent et les marchandises ; les consuls de ladite ville disent être déplaisans de ces désordres, mais ils ne les empêchent pas. » Arborant un drapeau, — il était bleu et blanc à La Rochelle, — ils sillonnaient les campagnes et les paysans étaient épouvantés ; c'était comme une terreur qui régnait sur le « plat pays » ; personne n'osait plus s'aventurer sans être fortement accompagné, et là où des remparts solides abritaient les gens, les huguenots arrivaient, quand ils étaient en nombre, traînant des canons qu'ils appelaient des « chasse-messe ».

Ils assuraient, d'ailleurs, demeurer fidèles au roi. Pour rien ils n'eussent voulu « se départir jamais de l'obéissance et service très fidèles dus à Sa Majesté, à quoi ils se confessoient obligés par les liens de conscience et de religion ». Aussi, dans leurs polémiques, les catholiques ne se faisaient-ils point faute d'insister sur l'infidélité, la trahison, les attentats des protestants contre la majesté royale ; ils répétaient des reproches auxquels ils savaient — étant donnés les croyances et l'état d'esprit du temps — qu'il n'y avait rien à répondre et les protestants se bornaient à nier. Mais le populaire des petites villes huguenotes ne cachait pas ses sentiments réels ; il tournait Louis XIII en ridicule ; il l'injuriait, disant, dans son patois du Midi : *Louizet lou charmant*, *Louizet lou cassaÿre*, — « petit Louis le charmant, petit Louis le chasseur », allusion au goût préféré du prince. Travaillant à fortifier les bourgs pour les mettre à l'abri, « ils jetoient des mots de gueule parmi leurs travaux contre Sa Majesté, qu'ils appeloient, par sobriquet, « Louis » et, déchargeant la hotte sur les fossés, disoient : « Voilà pour Louis ! » avec plusieurs blasphèmes proférés contre l'oint de

Dieu que je n'ose mettre sur le papier », écrit le témoin, rougissant de leur impudence!

Un jour, à la suite de l'affaire du Béarn, ils prononcèrent leur séparation effective du roi et du royaume. Jeanne d'Albret, convertissant le Béarn au protestantisme, avait mis la main sur tous les biens ecclésiastiques du pays et les avait donnés aux ministres réformés. Lorsque Henri IV, plus tard, se fit catholique, il fut sollicité de rendre à l'Église ses biens; il promit, mais devant les protestations véhémentes et les difficultés inextricables, il ajourna; de délai en délai l'affaire avait traîné. Louis XIII, résolu à la finir d'un coup, édicta la dévolution finale et, devant les résistances désespérées, rassembla ses régiments, marcha sur le Béarn et imposa l'exécution de ses volontés. Comme réponse, le 10 mai 1621, l'Assemblée générale, réunie à La Rochelle, proclamait un règlement en 47 articles aux termes duquel la France protestante, soumise dorénavant à l'Assemblée qui légiférerait souverainement, était divisée en huit « cercles » ayant chacun à leur tête « un chef général » nommé par l'Assemblée; l'Assemblée aurait un sceau, rendrait des ordonnances, lèverait des impôts et entretiendrait des armées. La cour et le royaume furent consternés. « Mais c'est une république minutée à la hollandaise! » s'écria-t-on de toutes parts, « un attentat à l'autorité du roi! » On répéta que les réformés étaient pour « la démocratie » avec le duc de Rohan à la place du prince d'Orange, qu'ils n'étaient que des « républicains », et le folliculaire Crosilles développa dans ses écrits cette thèse que monarchie et hérésie s'excluaient.

L'opinion catholique s'exalta. On discuta âprement l'attitude des religionnaires. « Ils appellent persécution, disait Malingre, la demande qu'on leur fait d'obéir, comme si l'obéissance répugnait à la liberté de leur vie religieuse! » Que réclament-ils la liberté? « Partout où ils sont absolus, ils ne tolèrent l'exercice que de leur créance. Qu'on aille parler de liberté de conscience en Angleterre, en Écosse, en Hollande et, sans aller plus loin, ès villes même de France où ils sont les plus forts, comme à Anduze, aux Cévennes, à Livron en Dauphiné et autres semblables où la messe est interdite nonobstant et au mépris de tous les édits faits en leur faveur! » Et on remémorait tout le mal que depuis cinquante ans les hugue-

nots avaient causé dans l'État : « Quatre batailles sanglantes, plus d'un million de Français voués à la boucherie, plus de quatre mille riches sacristies volées, plus de cinq cents églises démolies, toute la France mise à sang et à sac! » Ah!

Pestes de république!
Boutes feux de l'Estat, semences diaboliques!
Infâmes criminels de lèse Majesté!

Fallait-il leur rappeler qu'aux États de Blois de 1576 il avait été vérifié authentiquement que les guerres protestantes coûtaient au Trésor cent cinquante millions, que les députés assemblés avaient présenté des procès-verbaux de constat d'où il résultait que les huguenots avaient brûlé ou rasé neuf villes, quatre cents villages, dix mille maisons, sans parler de deux cent mille masures paysannes « à demi ruinées » par eux! Des incidents provoquèrent des explosions sanglantes. A Tours, à l'occasion de l'enterrement d'un religionnaire, « une miliace de menue canaille » se jeta sur le convoi qui fut dispersé; elle envahit le temple, l'incendia, courut sus aux protestants de la ville qui allaient tous être massacrés, si les magistrats n'étaient parvenus à contenir le tumulte. A Poitiers, le cimetière réformé fut défoncé. A Paris, lorsque la nouvelle parvint, en septembre 1621, que le duc de Mayenne, très aimé des Parisiens, venait d'être tué d'un coup de mousquet sous les murs de Montauban assiégé, ce fut une effervescence générale. Quelques jours après devait avoir lieu un prêche solennel à Charenton où tous les huguenots de la ville étaient convoqués. Le mot d'ordre courut de carrefour en carrefour qu'il fallait se porter en masse sur le passage des réformés et les exterminer. Les autorités très inquiètes mobilisèrent les forces disponibles. En l'absence des gardes françaises et des Suisses, emmenés par le roi dans le Midi, on rassembla ce qu'on put trouver d'archers montés et de sergents qu'on distribua le long du chemin. Le gouverneur de Paris, duc de Montbazon, à cheval, entouré de ses gardes, alla se poster à Picpus. La foule était énorme. Par prudence, heureusement, le plus grand nombre des réformés étaient restés chez eux. Il y eut de violentes bagarres, nombre de blessés, trois ou quatre tués. Les forces de police eurent une peine infinie à contenir la foule; puis, à la fin, elles furent

débordées, et une colonne de manifestants parvint jusqu'au Temple de Charenton, — par bonheur à peu près vide, — brisa tout et incendia l'édifice.

Partout la résistance s'organisa; les gentilshommes catholiques, sans attendre les ordres du roi, prirent les armes, appelèrent à l'aide les bourgeois et marchèrent sur les points que l'on disait menacés par les huguenots. « Apprenant, écrivait de Rodez M. de Noailles à Pontchartrain, le 6 septembre 1621, que ceux de la religion assiègent le bourg de Saint-Georges, j'ai dépêché aussitôt vers toute la noblesse de ce pays et les communautés (les bourgs) pour amasser autant d'hommes qu'il se pourrait; j'aurai plus de cent gentilshommes ensemble et, si les villes ne me manquent pas de parole, plus de huit cents hommes de pied. »

Au milieu de ces passions déchaînées, Louis XIII gardait son sang-froid. Ses griefs contre les protestants, il les limitait strictement aux questions essentielles pour lui, l'impossibilité d'admettre que son royaume fût en proie à l'anarchie, qu'une autorité, rivale de la sienne, violât les édits, dépeçât l'État, érigeât un gouvernement souverain en face du sien. « Au mépris de mes déclarations, disait-il, ceux de la religion n'ont pas délaissé de tenir des assemblées en plusieurs endroits de mon royaume sous divers titres et prétextes, dans lesquelles ils ont fait des décrets comme d'autorité souveraine, publié des ordonnances pour tenir la campagne en armes, courir sus et prendre, comme par représailles, mes sujets; élu et nommé des chefs tant pour la campagne que pour la ville : et y ont pris, pour leur conduite, d'autres résolutions si pernicieuses qu'il s'en est ensuivi des licences, excès et désordres très grands. »

Cela, il ne pouvait à aucun prix l'admettre. Il prenait donc les armes pour châtier les rebelles et faire rentrer chacun dans l'ordre. Mais, par ailleurs, il entendait scrupuleusement laisser les réformés libres de croire et pratiquer la religion de leur choix. Solennellement, « il protestoit devant Dieu et devant les hommes n'être porté à cette résolution d'armes que pour punir la révolte de ses mauvais sujets, maintenir son autorité dans son royaume, garantir son État de troubles, conserver le repos de son peuple ». On invoquait l'Édit de Nantes : nul n'était plus décidé que lui à le respecter ferme-

ment; et c'était précisément parce que les protestants le violaient qu'il marchait contre eux. L'article 82 de l'Édit interdisait formellement les unions des églises entre elles, les levées d'hommes de guerre, les assemblées; Louis XIII avait maintes fois renouvelé la défense « à ses sujets de la religion prétendue réformée de s'assembler sans sa permission ».

Que voulait dire qu'on eût la prétention de discuter avec lui? L'auteur anonyme de l'*Apologie en faveur du roi* résumait la question lorsqu'il écrivait : « Le roi n'a pas fait la guerre contre les religionnaires de France, mais s'est porté à la conservation de son autorité royale, entretenant toujours les édits de pacification et ne troublant en rien les religionnaires en l'exercice de leur religion et paisible possession de leurs biens. » En réalité, ce que voulaient les huguenots, c'était « traiter et capituler avec Sa Majesté, lui tenir les portes de ses villes closes et ne les lui ouvrir jamais que comme à un particulier pour y entrer avec le nombre de sa suite que le maire de La Rochelle avisera, et ainsi de Montauban et des autres : et cela était une insupportable insolence! »

D'ailleurs les protestants étaient très loin d'être unanimes dans la révolte, et une grande partie, blâmant la conduite de leurs coreligionnaires, se prononçaient ostensiblement pour le roi, s'enrôlaient même dans les armées de Sa Majesté afin d'aider à la répression des soulèvements. A Paris, aux armées, en province, officiers, gentilshommes campagnards, bourgeois de sens rassis étaient nombreux qui ayant, comme ils disaient, « les fleurs de lys aux cœur », tenaient à rester « bons Français », « Français frappés à la vieille marque », fidèles au service du roi, diligents à lui obéir, également pénétrés de leurs devoirs « naturels et divins ».

Ils s'élevaient contre les excès de leurs coreligionnaires, et contre « les procédures des assemblées et leurs adhérents »; ils protestaient de leur conviction absolue qu'on n'en voulait certainement pas à la religion réformée, mais seulement aux rebelles; ils conseillaient la prudence, la patience, la paix et, si on leur objectait les motifs qu'avaient les religionnaires de se soulever, ils ne les trouvaient pas péremptoires, estimant que la légitimité de ceux-ci n'était pas prouvée, et, qu'en tout cas, pour le Béarn, il était excessif que les réformés de France se

lançassent dans la guerre civile, compromissent leur sûreté, leurs fortunes, leur vie, leurs enfants, afin d'assurer aux protestants béarnais des revenus ecclésiastiques pris autrefois à ceux auxquels il était question de les rendre, et dont on leur offrait d'assigner l'équivalent ailleurs. « Seigneurs, gentilshommes et autres vos sujets », ainsi que portait leur supplique au roi, ils renouvelaient aux pieds de Sa Majesté l'hommage de leur soumission ; dans un document public, — *les Fidèles serviteurs du roi de la religion réformée à Sa Majesté*; — ils vouaient à l'exécration « cette effrénée rébellion qui aujourd'hui joue si insolemment son rôle aux quatre coins de la France ».

Ces protestants, loyaux sujets, Louis XIII en avait partout autour de lui, à la cour, dans ses troupes. Il les traitait avec la même bonne grâce que les catholiques. « Vous ne sauriez distinguer par ses caresses, disait un témoin, ceux qui sont de diverses religions ; mais comme, une heure après que son père Henry le Grand avait gagné quelque victoire signalée, on voyait en sa cour les vaincus avec les vainqueurs, on voit semblablement près de son fils les catholiques et les huguenots traités avec égale faveur. »

Profitant de cette confiance, ses adversaires lui envoyaient des espions. Louis XIII averti dut même, un instant, devant des trahisons qui compromettaient le succès de sa campagne, en 1622, écarter un certain nombre de religionnaires, d'ailleurs « pour un temps seulement, — car il entendoit les maintenir toujours en leurs charges, offices et immunités, — et ce qu'il en avoit fait n'étoit que pendant qu'il feroit la guerre aux rebelles ».

Mais que de huguenots il conservait près de lui et presque dans son intimité la plus proche ! Il avait des valets de chambre protestants ; son médecin, le fidèle Héroard, l'homme de confiance, si estimé, si vénéré du prince et qui ne le quittait jamais, appartenait à une famille de réformés, membres de consistoires, zélés religionnaires. Grands seigneurs, gentilshommes, courtisans, gardes suisses ou gardes françaises, domestiques de tout ordre et de tous degrés, on ne comptait pas ceux de la religion qui entouraient le roi. Il était même tel protestant illustre que la cour entière s'accordait à suspecter,

que Louis XIII, mieux informé, appréciait et auquel, contre vents et marées, il maintenait sa faveur : le duc de Lesdiguières, par exemple, invariablement fidèle au roi, type accompli de ce qu'on appelait alors « le huguenot d'État », qui écrivait à l'Assemblée de La Rochelle de 1621 : « Rappelez-vous que c'est un crime irrémissible que de désobéir à son souverain. Tout le monde est animé contre vous ; tout le monde, jusqu'aux enfants, publie que vous êtes les auteurs des maux effroyables qui menacent la France. Oubliez vos ressentiments et sachez vous conduire en bons Français. Pour moi, j'ai toujours été fidèle serviteur du roi ; ce n'est pas au déclin de mes jours que je veux cesser de l'être ! » Mais, en même temps, soucieux de défendre un peu ses coreligionnaires, comme il prenait leur défense auprès des catholiques de la cour, il se voyait qualifié de « faux frère » par les premiers et de « traître » par les seconds : on tâchait de le rendre odieux au roi. Exaspéré, Lesdiguières voulait quitter la cour, se retirer dans son Dauphiné, et c'était le roi qui, prévenu par un confident, le faisait rester. « Je ne suis pas en peine de ce que je lui ai commis, répétait-il hautement, car je sais qu'il aime ma personne et mon État ! »

***

Ainsi Louis XIII entendait non seulement laisser libre les huguenots de pratiquer leur religion, mais garantir cette liberté elle-même. Il le disait publiquement ; il le répétait. A ceux qui lui invoquaient la formule du sacre dans laquelle il avait promis « d'exterminer les hérétiques », il rappelait la déclaration rendue le lendemain de la cérémonie, le 20 juillet 1616, par laquelle il affirmait que les protestants n'étaient pas compris dans cette formule. Il redisait que le premier document qu'il avait signé au moment de sa majorité était un acte solennel de confirmation de l'Édit de Nantes. Vingt fois n'avait-il pas déclaré « qu'il ne fallait pas forcer les consciences accoutumées à une longue tolérance ; que ce qui avait été bon il y avait soixante ans pour empêcher l'introduction de l'hérésie pendant que la liberté de conscience était encore inconnue, était

dangereux après qu'on l'avait si longtemps goûtée »? Et il écrivait cette belle lettre au duc de Lesdiguières :

Je vous laisse en votre liberté, sachant que rien ne doit être plus libre que les consciences que Dieu sait mouvoir quand il lui plaît; c'est aussi à Sa Sainte Providence que je remets le secret de votre vocation et celle d'un chacun de mes sujets de la religion prétendue réformée. Je ne souffrirai pas que nul d'eux ne soit oppressé ni violenté en sa foi. Il est bien vrai que si sous un voile de religion aucuns veulent entreprendre des choses illicites et contraires à mes édits, je saurai séparer la vérité du prétexte, punir celui-ci et protéger ceux qui demeureront en leur devoir; à quoi je m'assure que vous ne contribuerez pas seulement de vos bons conseils, mais que vous emploierez votre sang et votre vie à l'exécution d'une justice tant nécessaire au repos de l'État.

Il s'efforçait de répandre ces idées autour de lui. Il faisait prêcher par son confesseur jésuite, le P. Arnoux, « que le roi doit sa protection à tous ses sujets et même à ceux qui sont d'autre créance que la sienne ». M. de Panissaud expliquait au duc de la Force « que le roi n'en voulait sûrement pas aux consciences; qu'il laissait les réformés en la liberté de leur religion ». « Quoique le Roi soit, par la grâce de Dieu, l'un des plus catholiques souverains de la chrétienté et fils aîné de l'Eglise, écrivait un pamphlétaire au service du prince, si est-ce qu'il fait paraître par ses édits que son intention n'est pas de forcer personne en sa conscience. » Comme l'auteur du *Petit avis d'un ferme catholique loyal français*, Louis XIII eût pensé qu'il n'y avait que deux partis à prendre à l'égard des hérétiques, ou les détruire absolument, ou respecter scrupuleusement leur liberté, et entre les deux son choix était fait. « Le roi, répétait Lesdiguières, bien informé par ses longues conversations avec le souverain, le roi ne veut pas plus toucher à la conscience des protestants qu'à la prunelle de son œil! »

Et c'est pourquoi, quelque animé qu'il fût contre les huguenots rebelles, ceux-ci se soumettant, Louis XIII pardonnait. Il a toujours fait grâce dès qu'on est rentré dans l'obéissance. Il accordait toujours que les vaincus « jouissent de la liberté de conscience »; perpétuellement, il renouvelait les édits précédents de pacification. De ceux qui étaient revenus à l'ordre, comme de ceux qui ne l'avaient pas quitté, il se disait le protec-

teur : « Ceux de nos sujets de la religion prétendue réformée, déclarait-il, qui sont et demeurent en leur devoir, ensemble, leurs familles et biens, nous avons pris et mis, prenons et mettons en notre protection et sauvegarde spéciale. » Ce mot de « protection » il le répète. Couramment les protestants reconnaissaient que Louis XIII les « protégeait ». Ils avouaient que le roi leur était « favorable ».

Il en vint jusqu'à assurer aux protestants le service matériel de leur culte, en subventionnant leurs pasteurs, leurs écoles et leurs académies. Le synode national, qui s'assemblait tous les trois ans, s'étant fait envoyer de chaque province la liste des églises du royaume, — il y en avait près de 800, — avait transmis ces listes au roi en indiquant les pasteurs titulaires des paroisses, ceux qui étaient « proposés », les « surnuméraires », puis le détail des écoles, des académies. Et Louis XIII avait décidé de donner de ses deniers des pensions à tout le monde, « pour l'entretenement des ministres ».

Le total de « ce budget du culte » s'élevait pour 1624 à 225 000 livres; le traitement de chaque pasteur était appelé « portion »; en tout pour les 750 à 800 églises du royaume, 938 portions. Le roi ne contrôlait même pas la répartition de cet argent. Celui-ci était versé entre les mains du receveur général des églises réformées, à Paris, M. de Candal, et c'était le synode national qui en fixait la distribution. De 225 000 livres, ce budget, que Louis XIII appelait « ses crédits de pacification », monta jusqu'à 600 000 livres. Le roi consentait encore à payer l'entretien des gouverneurs et des garnisons des fameuses places de sûreté que les protestants avaient reçues lors de la promulgation de l'Édit de Nantes : il y en avait 78, dispersées sur toute la surface du royaume, occupées par des garnisons dont le total s'élevait à 3 876 hommes; Louis XIII payait pour la solde et l'entretien de ces troupes 320 168 livres par an.

Les catholiques furent indignés. C'était soutenir l'hérésie, s'écriaient-ils, et ils suppliaient le roi de cesser de donner des forces à leurs adversaires. Ils disaient : « Cette subvention n'est point de l'Édit (de Nantes); Sa Majesté la peut ôter sans l'ébrécher (l'Édit). Quelle raison y a-t-il que le roi paye aux huguenots, comme huguenots, leurs ministres et collèges, leur

fournisse des lieux de temples et de cimetières, leur permette des assemblées, des cercles, des députés, finalement leur donne des villes, et qu'il n'octroie nulle de ces choses aux catholiques comme catholiques? » Qu'au moins le roi n'abandonnât pas au synode la libre répartition des fonds, qu'il en surveillât la distribution, en choisît lui-même les bénéficiaires? Des conseillers adressaient des mémoires au prince lui expliquant combien l'ordre adopté « était mauvais, pernicieux et nuisible grandement au service de Sa Majesté ». N'était-ce pas une insigne imprudence que de donner au synode national une telle importance, une telle autorité sur les provinces en le laissant maître des cordons d'une bourse, maître d'augmenter ou de diminuer les traitements, c'est-à-dire « de récompenser ou de punir ». Un simple ministre pouvait-il parler et agir librement pour le service du roi s'il était menacé de voir supprimer son traitement? Au surplus, le synode, subventionnant toute espèce de gens et d'entreprises, payait des écrivains qui polémiquaient et attaquaient la religion catholique; le roi devait-il permettre qu'on fît un tel usage de ses deniers? Son argent servant d'autre part à payer le voyage des députés des assemblées, s'il n'y avait plus d'argent il n'y aurait plus de voyage, plus de députés, plus d'assemblées et, celles-ci étant la cause des troubles de l'État, les affaires s'en trouveraient mieux. Quelle reconnaissance enfin avaient les ministres au roi de ces subventions, puisque ce n'était pas de Sa Majesté qu'ils les tenaient, mais du synode? Il fallait à l'avenir, si le roi ne voulait pas supprimer ces crédits, qu'il les fît distribuer directement aux intéressés par personnes sûres; de la sorte il détruirait l'autorité des synodes et aurait les ministres dans sa main, « étant l'ordinaire des hommes de dépendre de qui les nourrit ». Louis XIII écouta et ne changea rien à ses résolutions.

Louis XIII alla jusqu'à défendre la liberté de croyance contre les décisions dogmatiques des synodes. Un synode ayant décrété que tous les protestants devraient prêter serment sur « un canon » porté par une assemblée synodale de Dordrecht, le roi fit défense expresse d'imposer aux religionnaires pareille contrainte : il trouvait mauvais qu'on eût résolu de faire jurer une doctrine qu'il appelait « doctrine nouvelle, à laquelle il ne vouloit point donner la protection » et les députés

expliquant qu'il s'agissait de fixer leur foi, le roi répondit qu'il ne voulait pas se mêler de ces questions, qu'il « leur laissoit le jugement de leurs doctrines » mais qu'il n'entendait pas « qu'on ôtât à chacun la liberté de croire ce qu'il voudroit ». Un peu étonné, le sévère huguenot Élie Benoît ajoute : « On donnoit alors une bien grande étendue à la liberté de conscience ! »

Or cette conduite libérale de Louis XIII à l'égard des religionnaires a été non pas seulement conseillée par des ministres prudents, mais voulue et résolue par le prince. De 1620 à 1624, Louis XIII a été soumis à des influences nombreuses, contradictoires. Il s'est trouvé pris entre des secrétaires d'État de l'ancienne école, hommes graves, circonspects, administrateurs judicieux et terre à terre qui eussent voulu qu'on cédât, et le prince de Condé, violent, autoritaire, qui avait la haine des huguenots et ne parlait que de tout mettre à feu et à sang. Entre les deux partis, Louis XIII a gardé ses idées. Le duc de Luynes, qui pourrait passer pour avoir été l'inspirateur, est mort en 1621, et la plupart des faits dont nous parlons sont postérieurs à cette date. Après la paix de Montpellier, en 1622, quand Louis XIII, satisfait de la soumission politique des rebelles, se refusa de sévir et revint à des édits de pacification, le prince de Condé, découragé, quitta brusquement la cour et s'en alla en Italie. Quant aux ministres, de 1620 à 1624, ils ont beaucoup changé par suite de morts, de disgrâces, de retraites; aucun d'eux n'a eu l'autorité suffisante pour décider et maintenir le roi dans cette politique déterminée.

Louis XIII suivait-il cette politique sans scrupule? Plus d'une fois ses sentiments religieux profonds ne lui reprochaient-ils pas sa bienveillance à l'égard des hérétiques? Dans le secret de leurs conseils, les confesseurs, appelant discrètement son attention sur ses devoirs de fils aîné de l'Église, ne parvenaient-ils pas, tout de même, à troubler un peu cette âme, jeune encore et que l'inexpérience, reconnue par lui-même, l'humilité native rendaient constamment trop défiante? Il y a des raisons de le croire. Il en est une surtout : c'est que, pris entre des intérêts essentiels et si nécessaires, dans l'impossibilité où il se trouvait de sacrifier les uns et les autres, Louis XIII a eu l'idée inattendue de les concilier, mais secrètement, à l'insu du public,

par une entreprise difficile, délicate, au cours de laquelle il fut amené à user de moyens bizarres, que justifiait pour lui la fin « tendante au bien ». Respecter la liberté de conscience des protestants, empêcher les rébellions dans le royaume pour maintenir l'ordre public, en assurant la fidélité de chacun au service du roi, et cependant être bon catholique, faire œuvre agréable à Dieu, acquérir des mérites célestes : tels étaient les trois termes du problème à résoudre. Il crut pouvoir le résoudre en sollicitant les réformés à se convertir, moyennant des témoignages immédiats de sa satisfaction et de sa faveur, c'est-à-dire en les achetant. Il réussit, au moins pour un temps, et d'une façon assez notable. Il est singulier que cette entreprise soit demeurée inconnue aux contemporains. Les ministres n'en surent rien. Aucun écrivain du moment n'y fait allusion. Les protestants eux-mêmes ne le devinèrent pas; ce fut « le secret du roi »!

LOUIS BATIFFOL

(A suivre.)

LES CORRESPONDANTS D'HORTENSE ALLART DE MÉRITENS[1]

BÉRANGER

CHATEAUBRIAND, LAMENNAIS

— DOCUMENTS INÉDITS —

I

Il y aura cinquante ans le 17 de ce mois[2] que, « dans des funérailles aussi grandioses et plus unanimes que celles de Mirabeau, la France ensevelit son poète favori dans la personne de Béranger[3] ».

Cinquante ans! c'est une lourde pelletée de terre sur la tête et sur l'œuvre de ceux qui, à un titre quelconque, occupèrent de leur vivant l'opinion publique. Comptez les écrivains en vogue qui, durant ce laps de temps, sont tombés dans l'oubli!... J'entends dire qu'on ne lit plus Béranger. Il est certain qu'on ne le chante plus guère. Il est néanmoins du petit nombre des élus dont le nom ne peut périr, d'abord parce qu'il incarne un genre qui, malgré tout, a sa place mar-

1. Voir la *Revue* du 1er juillet.

2. Béranger était mort la veille, rue Vendôme, n° 5.

3. Lamartine : *Souvenirs et portraits*, t. II, p. 279.

quée dans la littérature, ensuite parce qu'il représente mieux que personne l'esprit frondeur et libéral qui détermina la Révolution de Juillet.

Ferdinand Brunetière, en dépit de sa théorie de l'évolution des genres, — car je ne vois pas pourquoi la chanson n'aurait pas évolué comme le reste, — ne comprenait pas plus Béranger qu'il n'estimait Baudelaire. Il rougissait, il s'enflammait à la pensée que le chansonnier de la *Mère Grégoire* aurait pu être de l'Académie, s'il l'avait voulu, et je l'aurais probablement scandalisé en lui disant que je donnerais tout le bagage poétique des Campenon, des Legouvé et des Baour, — qui barrèrent en 1824 le pont des Arts à Lamartine, — pour sept ou huit chansons de Béranger, dont le *Roi d'Yvetot*, le *Dieu des bonnes gens*, le *Vieux drapeau* et le *Juif errant!*

C'est pourtant vrai. Sous la Restauration, de 1825 à 1828, entre le cénacle de la *Muse française* et celui de *Joseph Delorme*, la critique était unanime à mettre Béranger sur le même rang que l'auteur des *Méditations* et celui des *Messéniennes*. Dieu me garde d'en faire l'émule de Lamartine, mais j'estime qu'il vaut bien Casimir Delavigne, et c'est un fait reconnu de tous qu'il a élevé la chanson à la hauteur de l'ode. Chateaubriand disait qu'il l'avait élevée jusqu'à la gloire[1]. On a discuté longtemps le point de savoir s'il connaissait le latin. Au moins ne saurait-on contester que ses chansons soient très latines, j'entends qu'elles sont essentiellement françaises de tournure et d'accent. Pour la langue et l'esprit, elles ont un grand air de parenté avec les fables du Bonhomme.

— Faites-moi donc une fable de La Fontaine! — disait un jour Edmond About à un jeune poète, qui se moquait devant lui de notre fabuliste.

Faites-moi donc, oserai-je dire aux jeunes aèdes qui n'ont que du mépris pour notre chansonnier, faites-moi donc une chanson de Béranger, ou seulement une chanson d'Hégésippe Moreau, son meilleur élève!

La chanson est un genre beaucoup plus difficile à traiter qu'on ne croit :

1. Lettre de Chateaubriand à Béranger, du 27 avril 1830. *Corresp. de Béranger*, t. I, p. 406.

Sans doute, la pensée acquiert de la vigueur, grâce au refrain; mais cette obligation de l'asservir à ce même refrain en gêne le développement et l'étendue. Cette obligation d'enfermer une pensée élevée dans un petit espace ôte de la clarté à l'expression. Il est très difficile de rester simple et naturel sans sortir de son sujet. Il faut amener le refrain sans que cela paraisse forcé, et on n'y arrive que par le travail le plus assidu et le plus persévérant [1]...

Tel était l'avis de Béranger, qui en vaut bien un autre.

Pour apprécier tout le mérite de ses chansons on n'a qu'à les comparer à celles de l'ancien Caveau. Quelle différence! Dans l'ancien Caveau des Collé, des Panard, des Désaugiers, on ne chantait que la gaudriole, l'amour et le bon vin. Du jour où la politique s'empara de Béranger, qui avait commencé, lui aussi, par s'exercer sur les mêmes thèmes, il ajouta deux cordes graves à son instrument, — qu'il appelait modestement une vielle, — la corde satirique et la corde patriotique, et sa chanson devint la sœur de la *Ménippée*. Seulement, la *Ménippée* n'avait pas dépassé les cercles littéraires et fut l'arme en quelque sorte d'une élite, tandis que les chansons de Béranger pénétrèrent, grâce aux colporteurs, dans les couches profondes du peuple et jusque dans les provinces les plus éloignées. Mon enfance et ma jeunesse ont été bercées par elles : c'est pour cela, sans doute, que j'en ai gardé si bon souvenir. Ma mère savait par cœur le *Roi d'Yvetot*, le *Vilain*, la *Bonne vieille*, la *Lettre à l'Académie*, etc. Et il fallait l'entendre, l'hiver, à la veillée, chantonner ces couplets spirituels en filant sa quenouille de lin. Souvent mon père lui donnait la réplique; mais, comme il avait été soldat, — il avait fait le siège d'Anvers, — il chantait de préférence les chansons patriotiques : *les Gaulois et les Francs*, le *Bon Dieu*, le *Vieux Drapeau*.

A dix ans, j'emboitais le pas dans la rue aux conscrits qui tiraient au sort et je disais avec eux :

Conscrits, au pas,
Ne pleurez pas,
Marchez au pas,
Au pas, au pas, au pas, au pas...

1. Lettre à madame de Solms. *Corresp. de Béranger*, t. IV.

Quand j'en eus vingt-cinq, celle qui avait créé la *Lisette* acheva de ce côté mon éducation. Elle était alors presque octogénaire, mais elle avait encore toute sa jeunesse d'esprit, et je n'oublierai jamais les huit jours qu'elle passa sous mon toit. C'était à Nantes, en 1874. Ah! la *Lisette*, la *Lisette*! qui n'a pas entendu Déjazet la chanter de sa voix grésillante et nasillarde ne peut imaginer le charme qu'elle y mettait. C'était vraiment le comble de l'art!

Voilà pour le chansonnier. — Et l'homme? dira-t-on. « L'homme, chez Béranger, — répond Lamartine, — était immensément au-dessus du poète[1]. » Quel plus bel éloge?

Sainte-Beuve aimait à répéter que, pour bien juger quelqu'un, il était indispensable d'être renseigné sur la façon dont il se comportait avec les femmes et dans les affaires d'argent. Voyons comment Béranger se comportait sur ces deux points.

Nous savons déjà qu'il était d'un désintéressement absolu, qu'il refusa toute sa vie d'accepter quoi que ce soit du pouvoir et qu'il mourut, comme il avait vécu, dans une condition plutôt médiocre.

En 1834, il faillit se brouiller avec Hortense Allart, parce qu'elle s'était permis d'ouvrir à son insu une souscription publique afin de lui venir en aide :

En vérité, ma chère Hortense, ce n'est pas de vous que je me serais attendu à avoir jamais pareil désagrément! Sans comprendre les gens, on doit pouvoir les connaître. Or, vous deviez assez m'avoir vu de bizarreries pour vous figurer qu'il ne me conviendrait pas d'être ainsi mis à la merci du public; qu'il y avait une portion de moi que je ne voulais pas livrer aux regards de tout le monde, et qu'on peut être chansonnier et avoir pourtant une certaine pudeur... Savez-vous qu'en province j'ai trouvé des gens de votre avis, qui prétendaient que je n'en aurais pas été quitte pour 500 000 francs? Un demi-million, quelle aubaine pour un pauvre diable! Selon ces calculateurs et un peu selon moi, les notabilités se seraient empressées de concourir à cette bonne œuvre : ministres, pairs de France, préfets, etc. Que sais-je? Des princes même seraient venus se réunir aux braves gens de la classe ouvrière pour m'enrichir à tout jamais. Eh! c'est justement cela qui m'a dû faire peur, plus peut-être que toutes les raisons que je vous ai données[2].

1. *Souvenirs et portraits*, t. II, p. 300.
2. Lettre inédite.

Dans ses rapports avec les femmes il n'était guère plus compliqué.

Quoiqu'il ne fût pas beau, loin de là, il eut toujours beaucoup de succès auprès d'elles. Jeune, elles le recherchaient pour son esprit et ses talents; vieux, pour sa bonhomie, sa popularité, la sagesse de ses conseils. Mais en dehors de ses amours avec Lisette et de quelques passades avec des femmes plus ou moins faciles, il n'eut pas, à proprement parler, d'aventures galantes. Il aimait la femme pour elle-même, pour ses qualités et ses charmants défauts, mais il s'en méfiait comme de la peste[1]. Il écrivait une fois à Hortense Allart :

1. Quelques mots sur la Lisette. — Qui fut-elle au juste? Bien malin qui pourrait le dire, Béranger en ayant gardé le secret. Je crois qu'il a célébré sous ce nom les diverses amours de sa jeunesse, comme Lamartine a célébré les siennes sous le nom d'Elvire. Cependant c'est mademoiselle Judith Frère, son amie d'enfance, qui a fini par incarner la Lisette aux yeux du public.

Thalès Bernard, son biographe, raconte qu'elle était fille d'un maître d'armes et qu'elle naquit, en 1777, rue Montorgueil, dans un ancien hôtel qui portait alors l'enseigne du *Roi d'Yvetot*. C'est une double erreur : elle était fille d'un maître pâtissier et vint au monde rue Sainte-Marguerite, proche Saint-Germain-des-Prés, comme il appert de son acte de baptême, inédit jusqu'à présent :

Paroisse Saint-Sulpice. — Le 15 du mois de septembre de l'année 1778 a été baptisée Françoise-Nicole-Judith, née d'hier, fille de Louis Frère, maître pâtissier, et de Magdeleine-Judith Bourgeois, son épouse, demeurant rue Sainte-Marguerite. Le parrain, Nicolas Bourgeois, bourgeois de Paris, la marraine Françoise Joubert, épouse de Charles Frère, grand-père de l'enfant; le père présent et ont signé...

(*Communiqué par Edmond Baurepaire, conservateur adjoint de la Bibl. Saint-Fargeau*).

Et le *Grenier*, dira-t-on, le fameux grenier popularisé par la chanson? Il existe toujours; il est situé rue de Bondy et boulevard Saint-Martin, 78, et certainement mademoiselle Judith en fit l'ascension plus d'une fois; mais, en ce temps-là, ce n'était pas elle qui était Lisette, c'était plutôt cette folle de petite cousine, nommée Adélaïde Paron, qui, un jour de nivôse 1801, donna un fils à Béranger. Elle était jolie, dit l'histoire...

J'ai su depuis qui payait sa toilette.

Quand parut la chanson du *Grenier*, ce vers effaroucha plus d'une lectrice, et Béranger dut s'expliquer. J'ai sous les yeux la réponse qu'il fit à Hortense Allart — qui pourtant n'était pas bégueule. — Elle est datée d'un autre grenier, celui de la Force, 22 mars 1829 :

Si vous m'aviez donné à deviner quel vers vous avait choquée dans le *Grenier*, je vous l'aurais dit. Ah! ma chère amie, que nous entendons l'amour différemment. A vingt ans, j'étais à cet égard comme je suis aujourd'hui. Vous avez donc une très mauvaise idée de cette pauvre Lisette? Elle était cependant si bonne fille! si folle! si jolie! Je dois même dire si tendre! Eh quoi! parce qu'elle avait une espèce de mari qui prenait soin de sa garde-robe, vous vous fâchez contre elle. Vous n'en auriez pas eu le courage, si vous l'aviez vue alors. Elle se mettait avec tant de goût, et tout lui allait si bien! D'ailleurs, elle n'eût pas mieux demandé

Vous avez bien cherché, coquette (car vous l'avez été avec moi et peut-être avec moi seul), à me faire tomber à vos genoux, mais j'ai si bien deviné que c'était pour voir comme je m'en relèverais que je n'ai fait que sourire de vos agaceries. Bien m'en a pris, ma foi! Comme vous vous seriez amusée à bouleverser ma pauvre tête! Quand on est sujet aux migraines, on évite avec grand soin les voitures qui cahotent leur monde, surtout qnand il n'y a que des cahots à attendre. Les bonnes places n'auraient pas été pour moi, qui n'aurais servi qu'à compléter l'équipage, en singe ou en lapin. Oh! je ne m'embarque pas ainsi...

On voit que Béranger ne se faisait aucune illusion sur les hommages que lui rendait le sexe aimable. Il est vrai qu'en aucune matière il ne s'en faisait accroire. Je serais même tenté de lui reprocher son excès de modestie, et, quand Sainte-Beuve le traitait de faux bonhomme, sans nous dire en quoi il l'était, j'ai idée que c'était précisément cette humilité qui lui portait sur les nerfs.

Le 13 mars 1842, il écrivait à Louise Colet :

Appelez-moi Béranger tout court, comme le font tous mes amis et bien d'autres encore, même parmi les femmes, sans que cela tire à conséquence : j'ai soixante-quatre ans. Ce dont je vous prie aussi, c'est de ne plus m'admirer. Aimez-moi assez pour renoncer à cette petitesse. Vous avez tout ce qu'il faut pour prendre la mesure de vos contemporains, et surtout d'un homme comme moi, qui n'ai qu'un talent limité, du sens commun et peu de chose de plus[1].

Le « sens commun » fut, en effet, la grande force de Béranger et ce qui, toute sa vie, le fit rechercher des hommes les plus considérables. Quant au « peu de chose de plus » qu'il dai-

de tenir de moi ce qu'elle était obligée d'acheter d'un autre. Mais comment faire? Moi, j'étais si pauvre. La plus petite partie de plaisir me forçait à vivre de panade pendant huit jours, panade que je faisais moi-même, en entassant rime sur rime, et tout plein de l'espoir d'une gloire future.

Rien qu'en vous parlant de cette riante époque de ma vie, où, sans appui, sans pain assuré, sans instruction, je me rêvais un avenir, sans négliger les plaisirs du présent, mes yeux se mouillent de larmes involontaires! Oh! que la jeunesse est une belle chose, puisqu'elle peut répandre du charme jusque sur la vieillesse, cet âge si déshérité et si pauvre! Employez bien ce qu'il vous en reste, ma chère amie. Aimez et laissez-vous aimer; j'ai bien connu ce bonheur; c'est le plus grand de la vie. Mais n'aimez pas avec votre tête; arrivée à mon âge, vous n'oseriez pas regarder en arrière, car vous ne seriez suivie que par les squelettes de vos illusions. Matérialisez un peu plus l'amour que vous ne l'avez fait jusqu'à présent. Il me semble que cela est aussi nécessaire aux femmes qu'à nous.

1. *Quarante-cinq lettres de Béranger à Louise Colet.*

gnait se reconnaître, c'était peut-être un grain de génie. Quoi qu'il en soit, la sûreté de son jugement s'exerçait sur tous les sujets et dans toutes les situations[1].

Formé à l'école de Ducis et d'Antoine Arnault, qu'il avait rencontrés chez madame Regnauld de Saint-Jean-d'Angély, belle-sœur de l'auteur de *Germanicus*, Béranger n'avait que médiocrement goûté les premiers essais de la littérature romantique, les premières *Messéniennes*, entre autres. Il trouvait que Casimir Delavigne faisait trop bien le vers, qu'il était « trop uniformément élégant », que *Waterloo* et la *Mort de Jeanne d'Arc* n'étaient que « des déclamations de collège », enfin que Delavigne avait « le reflet grec, mais qu'il manquait du génie[2] ».

Cependant, à la différence de la société qu'il fréquentait alors, le *Génie du christianisme* l'avait rempli naguère d'un saint enthousiasme. C'est au point que, sous son influence, il avait entrepris, vers 1804, c'est-à-dire plus de dix ans avant Lamartine, de composer un poème sur *Clovis* et de faire des *Méditations*[3].

La publication des poésies d'André Chénier, les leçons de versification qu'il avait reçues, peu avant, de Henri de Latouche le rendirent plus difficile pour lui-même et plus maître aussi de son instrument. Car il ne faudrait pas croire qu'il arriva du premier coup à la maîtrise. Il avait, au contraire, le travail long et pénible : il raconte que, dans ses meilleures années, il ne fit jamais plus de quinze ou seize chansons[4].

Ce fut Henri de Latouche qui le mit en rapports avec les

1. Il disait : « On ne sait bien que ce qu'on n'a pas appris ! — Le chef-d'œuvre de l'humanité, c'est un gouvernement. — On n'abolit pas la royauté, on l'use ! »

2. Lettre à Napoléon Peyrat. Cf. *Béranger et Lamennais*.

3. Il raconte aussi dans sa *Biographie* qu'il fréquenta les églises aux heures de solitude et se livra à des lectures ascétiques. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, lorsqu'il chanta pour la première fois, chez M. de Jouy, le *Dieu des bonnes gens*, qui commence par ce vers :

Il est un Dieu, devant lui je m'incline !

ce fut un soubresaut général, à peu près comme chez madame d'Épinay, le jour où Jean-Jacques Rousseau, se levant au milieu des sarcasmes fort impies de d'Holbach et de Diderot, dit tout haut : « Eh bien, moi, messieurs, je crois en Dieu ! » (Legouvé, *Soixante ans de Souvenirs*, t. I, p. 216).

4. Cf. *Ma Biographie*, p. 396 (éd. in-32 contenant les *Poésies posthumes*, 1858).

poètes du premier cénacle, notamment avec madame Desbordes-Valmore[1], qui, elle aussi, avait été son élève — et même quelque chose de plus. — Mais Béranger ne se lia véritablement avec Hugo, Sainte-Beuve et Musset qu'en 1829, pendant qu'il était enfermé à la Force[2]. Encore garda-t-il vis-à-vis d'eux une sage indépendance et tout son franc parler. Nous avons une lettre fort précieuse de lui à Sainte-Beuve, à propos des *Consolations*. Il lui écrivait au mois de mars ou d'avril 1830 :

Mon cher Delorme, sachant que j'ai écrit à Hugo au sujet d'*Hernani*, peut-être, en recevant ma lettre allez-vous croire que je me veux faire le thuriféraire de toute l'école romantique. Dieu m'en garde! Et ne le croyez pas. Mais, en vérité, je vous dois bien des remerciements pour les doux instants que votre nouveau volume m'a procurés. Il est tout plein de grâce, de naïveté, de mélancolie. Votre style s'est épuré d'une façon remarquable, sans perdre rien de sa vérité et de son allure abandonnée. Moi, pédant (tout ignorant que je suis), je trouverais bien à guerroyer contre quelques mots, quelques phrases! mais vous vous amendez de si bonne grâce et de vous-même qu'il ne faut que vous attendre à un troisième volume. C'est ce que je vais faire au lieu de vous tourmenter de ridicules remarques[3].

Vers le même temps, il écrivait à Musset, qui lui avait offert ses *Contes d'Espagne et d'Italie* :

Vous avez de bien beaux chevaux dans votre écurie, mais vous ne savez pas les conduire...

Et il ajoutait, en manière de consolation :

Vous le saurez un jour. Par malheur, il arrive souvent que quand on le sait, les chevaux sont morts[4].

Comment se fâcher contre un homme dont la critique était

1. Béranger disait de madame Desbordes-Valmore qu'une sensibilité exquise distinguait ses productions et se révélait dans toutes ses paroles.

2. On sait que tout Paris défilait alors dans sa cellule et le comblait de cadeaux de toutes sortes. Je vois dans sa *Correspondance* que Musset-Pathay, le père d'Alfred, lui envoya son livre sur *Jean-Jacques Rousseau*; Fontaney, les *Études françaises et étrangères* d'Émile Deschamps; Henri de Latouche, sa *Fragoletta*; Rouget de Lisle, ses *Chants français*.

3. *Correspondance de Béranger*, t. I, p. 400.

4. *Soixante ans de Souvenirs*, par Ernest Legouvé, t. I, p. 223.

si franche et si spirituelle[1]? Hugo, qui pourtant avait l'épiderme extrêmement sensible, en riait tout le premier. Il est vrai que Béranger, sans lui ménager les vérités, y mettait plus de formes. Quand fut représenté le *Roi s'amuse*, il lui écrivit sous le nom de Triboulet :

Permettez à votre fou, Sire, de vous tirer respectueusement par le bord de votre manteau, et de vous dire tout bas ce que l'on n'ose pas vous dire tout haut.

Suivaient quelques observations aussi fines que justes.

Victor Hugo lut, sourit, et, d'un ton moqueur :

— Je vois bien dans quel but Béranger m'a écrit cette lettre. Il la trouve certainement fort spirituelle, il ne veut pas qu'elle soit perdue, et il s'est dit : « Quand Victor Hugo mourra, tous ses papiers seront publiés, et ma lettre ira à la postérité. » Mais je tromperai ce petit calcul, je brûle la lettre.

A quoi Béranger répondit gaiement :

— Si jamais l'envie me prend d'adresser quelque chose à la postérité, ce n'est pas Victor Hugo que je prendrai pour facteur[2].

Je pourrais multiplier les anecdotes, mais j'ai hâte de montrer Béranger dans ses relations avec le père lui-même du romantisme, avec Chateaubriand. C'est en 1830 que ces deux hommes se lièrent ensemble, et comme, à mon avis, elle n'a rien fait de plus glorieux en ce monde, je m'empresse de dire que c'est Hortense Allart qui leur servit de trait d'union.

II

Lorsque Chateaubriand fut nommé ambassadeur à Rome, en 1828, il avoue qu'il éprouva une secrète joie en pensant

1. Alfred de Musset s'en fâcha si peu que, dans la *Fête du Roi*, datée du 4 mai 1831, il a écrit :

Béranger, qui se tait depuis longtemps, nous a montré dans un couplet immortel le triste fantôme de ce prince (Louis XI) jetant des regards mornes sur un soleil de printemps et une ronde de fillettes... (*Mélanges de littérature.*)

2. *Soixante ans de Souvenirs*, par Ernest Legouvé, t. I, p. 225.

à tous les souvenirs qu'il y avait laissés. Mais il faut croire que cette joie fut de courte durée car, le 3 novembre 1828, — vingt-cinq ans jour pour jour après la mort de madame de Beaumont[1], — il écrivait à M. Villemain :

Votre lettre, monsieur, est venue bien à propos dans ma solitude de Rome, elle a suspendu en moi le mal du pays que j'ai fort. Ce mal n'est autre que mes années qui m'ôtent les yeux pour voir comme je voyais autrefois : mon débris n'est pas assez grand pour se consoler avec celui de Rome. Quand je me promène seul à présent au milieu de tous ces décombres des siècles, ils ne me servent plus que d'échelle pour mesurer le temps : je remonte dans le passé, je vois ce que j'ai perdu et le bout de ce court avenir que j'ai devant moi ; je compte toutes les joies qui pourraient me rester, je n'en trouve aucune ; je m'efforce d'admirer ce que j'admirais, et je n'admire plus. Je rentre chez moi pour subir mes honneurs, accablé du *sirocco* ou bercé par la tramontane. Voilà toute ma vie, à un tombeau près, que je n'ai pas encore eu le courage de visiter[2].

Cette tombe était celle qu'il avait fait élever à Pauline, dans l'église Saint-Louis-des-Français.

Et pourquoi ne l'avait-il pas encore visitée ? C'est peut-être qu'elle lui rappelait des engagements sacrés qu'il avait mal tenus.

Quelques instants avant de mourir, Pauline de Beaumont lui avait fait promettre de reprendre madame de Chateaubriand. Et il l'avait reprise, mais dans des conditions telles que les apparences seules étaient satisfaites. Elle n'avait pas cessé d'être sa « veuve ». Il avait beau maintenant être sexagénaire, l'âge même n'avait pu l'assagir, et, depuis 1803, sa vie n'avait été qu'une succession d'intrigues et d'enchantements. Naguère encore, pendant qu'il était ministre des affaires étrangères, en pleine guerre d'Espagne, alors qu'il paraissait absorbé par l'importance des événements, il adressait à madame de X... les déclarations d'amour les plus folles qui soient jamais parties de sa tête, je n'ose dire de son cœur :

1. On sait qu'elle mourut à Rome dans les bras de Chateaubriand, le 3 novembre 1803.

2. *Mémoires d'Outre-tombe*, éd. Biré, t. V, p. 61.

12 septembre 1823.

Mon ange, ma vie, je ne sais quoi de plus encore, je t'aime avec toute la folie de mes premières années. Je redeviens pour toi le frère d'Amélie; j'oublie tout depuis que tu m'as permis de tomber à tes pieds.

Oui, viens au bord de la mer, où tu voudras, bien loin du monde. J'ai enfin saisi le rêve de bonheur que j'ai tant poursuivi. C'est toi que j'ai adorée longtemps sans te connaître. Tu sauras toute ma vie; tu verras ce qu'on ne saura qu'après moi. Prends ici tout ce que j'y mets pour toi. Demain à deux heures, j'irai te le redemander. Que le ciel ne m'ôte pas mon bonheur. A toi pour la vie.

Vendredi matin.

5 octobre 1823.

On t'a envoyé hier au soir la dépêche télégraphique qu'on est venu prendre chez moi. Tu sais tout; tu vois mon malheur. Je suis forcé de t'obéir et de rester ici pour cet immense événement. J'envoie Hyacinthe[1] te porter cette lettre... Ah! je puis t'écrire sans contrainte, te dire que je donnerais le monde pour une de tes caresses, pour te presser sur mon cœur palpitant. Au lieu de cela, je suis à attendre un événement qui ne m'apporte aucun bonheur. Que m'importe le monde sans toi? Tu es venue me ravir jusqu'au plaisir du succès de cette guerre que j'avais seul déterminée et dont la gloire me trouvait sensible.

Aujourd'hui, tout a disparu à mes yeux, hors toi. C'est toi que je vois partout, que je cherche partout. Cette gloire, qui tournerait la tête à tout autre, ne peut même me distraire un seul moment de mon amour.

Mais reviens vite; mais dis-moi que tu ne me puniras pas de mon malheur. Je vais devenir plus libre; j'irai partout te retrouver. Si tu m'aimes, ne viendras-tu pas à Fécamp, au bord de la mer, je ne sais où? Oh! oui, dédommage-moi, viens, pardonne-moi cette délivrance de ce malheureux roi d'Espagne. Je ne sais si tu pourras me lire. Je t'écris après avoir écrit à tous les rois et à tous les ministres de l'Europe.

Ma main est fatiguée, mais mon cœur ne l'est pas. Il t'aime avec toute l'ardeur, toute la passion de la jeunesse.

Reçois un million de baisers sur tes mains, tes lèvres et tes cheveux. Du moins, ceux-ci, ils sont avec moi, et ils vont passer la nuit, pressés sur ma bouche et sur mon cœur.

A toi.

Dimanche soir, 5.

1. Hyacinthe Pilorge, son secrétaire.

Suivait ce *post-scriptum* daté de minuit :

Je rouvre ma lettre pour ajouter cette feuille.

Une seconde dépêche télégraphique, en date du 29, annonce que les négociations sont rompues et que l'on va se battre le 30. Sur cette seconde dépêche, j'allais, plein de joie, partir pour aller à toi, lorsque le roi m'a fait dire qu'il voulait me voir demain à midi. Crois-moi, il ne faut rien moins que son *ordre* pour me retenir. La peur de gâter une vie qui est à toi, à qui je dois de la gloire pour me faire aimer [1], peut seule m'empêcher de jeter tout là et t'emmener au bout de la terre [2].

Et voici maintenant que, sans respect pour la noble et chère mémoire de Pauline, à deux pas de son monument funéraire, Chateaubriand allait tomber une fois de plus aux genoux d'une jeune femme, — d'une femme de vingt-sept ans.

Hortense Allart était descendue à Rome dans le quartier *delle Quatro Fontane*, chez sa sœur Sophie, qui s'y était mariée à un négociant français appelé Gabriac.

Comme elle était nourrie de l'antiquité païenne, elle passait son temps à se promener parmi les ruines et ne songeait pas plus à Chateaubriand que s'il n'avait pas existé, lorsqu'elle reçut de Paris une lettre de madame Hamelin lui recommandant de l'aller voir.

Madame Hamelin, qu'on avait surnommée « la jolie laide », était une petite créole de Saint-Domingue que son esprit endiablé, ses talents, la position et la fortune de son mari [3], avaient lancée dans la société singulièrement mêlée du Directoire. Elle dansait à ravir, montait à cheval admirablement et possédait, au dire de Chateaubriand, les deux qualités qui caractérisent la France, la grandeur et la légèreté.

Il paraît que le général Bonaparte l'avait distinguée, à son retour d'Italie, et lui avait fait deux doigts de cour, mais finalement il lui avait préféré Joséphine, qui était plus mûre et avait beaucoup plus d'influence en haut lieu. Cela n'avait pas

1. Sous la plume de Chateaubriand, cette phrase était devenue une sorte de cliché. On la trouve dans le passage des *Mémoires d'Outre-tombe*, supprimé par lui et cité tout au long par Sainte-Beuve, qui a été l'objet, il y a cinq ou six ans, d'une dispute retentissante.

2. Ces lettres ont paru, pour la première fois, dans les *Annales romantiques* d'août et octobre 1904.

3. M. Hamelin était banquier.

empêché d'ailleurs madame Hamelin de rester liée avec Joséphine, madame Tallien et madame Récamier dont elle devint, dit Sainte-Beuve, « une rivale à sa manière[1] ».

Où Chateaubriand l'avait-il connue? Peut-être chez madame Regnauld de Saint-Jean-d'Angély, où il allait quelquefois[2], peut-être chez madame Récamier. Toujours est-il qu'il apprécia très vite sa conversation, qui était la plus brillante et la plus gracieuse du monde, et qu'en 1823, pendant qu'il était ministre des affaires étrangères, il entretenait, s'il faut en croire le *Journal* du maréchal de Castellane[3], une correspondance journalière avec elle. C'est au point qu'à un moment donné madame de X... en devint jalouse à son tour et fit promettre à Chateaubriand de ne plus la recevoir[4]. Mais celui-ci n'en continua pas moins de lui écrire « tous les matins sur les affaires publiques[5] », et la preuve qu'il était resté en rapports avec elle, c'est qu'en 1829, dès qu'elle eut appris l'arrivée d'Hortense à Rome, elle lui envoya une lettre de recommandation pour lui.

Hortense n'avait jamais rien lu de Chateaubriand. Avant d'affronter le regard de l'aigle, elle eut la curiosité bien naturelle de faire intellectuellement sa connaissance. Elle aurait pu prendre le *Génie du christianisme*, mais c'est si long et elle était si pressée! Elle prit *Atala*, par qui René était allé jadis au cœur de Pauline, et, sans le savoir, elle ressentit la même émotion qu'elle. (« Il joue du clavecin sur toutes mes fibres », disait madame de Beaumont.)

Le lendemain, elle se présentait à l'ambassade, et, le surlendemain (c'était le jour de Pâques)[6], Chateaubriand lui rendait sa visite. Pour la vingtième fois de sa vie, il avait reçu le coup

1. Cf. les *Cahiers de Sainte-Beuve*, p. 126.

2. Non seulement, en effet, madame Regnauld s'était employée pour lui à sa rentrée en France, mais son mari faisait partie de l'Académie française. Il était même de la commission des Cinq qui, lors de l'élection de Chateaubriand, fut chargée d'entendre la lecture de son fameux discours.

3. T. II, p. 282.

4. Note de M. l'abbé Pailhès, l'homme de France qui connaît le mieux Chateaubriand.

5. *Journal de Castellane*. — Le duc Pasquier, le général Thiébault et plusieurs autres mémorialistes auraient-ils dit vrai en accusant madame Hamelin d'avoir appartenu à la police?

6. En 1829, Pâques était le 19 avril.

de foudre. A cela rien d'étonnant, du reste : Hortense était très séduisante! Regardez plutôt son médaillon par David d'Angers : il est précisément de cette époque. Le front est charmant, l'œil éveillé, la bouche souriante, la narine sensuelle, le menton quelque peu volontaire; bref, l'ensemble de la physionomie, en faisant songer à Delphine[1], avait quelque chose de Diane et d'Apollon, et je crois qu'elle en avait conscience, lorsqu'elle prit pour devise le mot : « Souveraine », qu'elle justifiait pleinement.

Quant à Chateaubriand, tout sexagénaire qu'il était, son visage olympien et ses belles manières avaient gardé la séduction de la jeunesse :

Toujours élégamment mis, d'un soin exquis dans sa personne, une fleur à la boutonnière, son âge s'oubliait. Il avait un sourire charmant, des dents éblouissantes, il était enjoué et semblait heureux.

Ainsi parle Hortense, mais on pense bien que ce qui la flattait surtout, dans les hommages qu'il lui rendait, c'était sa grande illustration : la gloire n'ajoute-t-elle pas à la beauté des dieux?

Elle fut donc conquise, elle aussi, et tel fut l'effet de cette conquête réciproque qu'en moins d'une semaine un changement à vue s'opéra dans l'humeur et les idées de Chateaubriand[2]. Il avait demandé et obtenu un congé pour aller passer quelque temps en France. Au moment de partir, il hésita. Il écrivait à M. de Marcellus, le 29 avril 1829 :

Si madame de Chateaubriand veut aller à Paris toute seule, je pourrais bien passer ici mon été. Je regrette Rome[3].

1. Je présume que la parenté d'Hortense avec Delphine Gay ne fut pas étrangère à l'accueil empressé que lui fit Chateaubriand. N'oublions pas, en effet, que l'illustre écrivain avait en quelque sorte donné le baptême de gloire à Delphine en la baisant au front dès le berceau, et qu'après avoir guidé ses premiers pas dans la carrière littéraire il lui témoigna toujours beaucoup de sympathie. J'ouvre les *Mémoires d'Outre-tombe* et j'y lis, dans une lettre à madame Récamier datée de Genève, 9 juin 1831 : « Delphine mariée » (t. V, p. 435).

2. Sur son intrigue avec Hortense, consulter *Ma Jeunesse*, par le comte d'Haussonville, et notamment le chapitre intitulé l'*Ambassade de Rome*. M. d'Haussonville, que Chateaubriand avait emmené à Rome comme attaché d'ambassade, y raconte tout au long les visites que son chef faisait à « la jolie habitante de la rue *delle Quatro Fontane* », — ce qui achève d'authentiquer le récit des *Enchantements*.

3. *Mémoires d'Outre-tombe*, t. V, p. 220.

Mais « la Chatte » ne se souciait pas de laisser « le Chat » derrière elle : elle avait peur des petites souris, et puis elle était ambitieuse, et, étant donnée la situation peu solide du ministère, elle se disait que, s'ils étaient là-bas, avec un peu d'habileté, ils pourraient profiter des événements. Dans ces conditions, il était bien difficile à l'ambassadeur d'ajourner son congé. Il partit, mais après avoir décidé Hortense à faire aussi le voyage. Elle arriva, en effet, à Paris au commencement de juin[1], et, pour être plus près de Chateaubriand, elle s'installa, rue d'Enfer, à deux pas de l'infirmerie Marie-Thérèse, où il avait élu domicile en quittant la Vallée-aux-Loups.

III

Naturellement, une des premières visites d'Hortense fut pour Béranger, qui était à la Force. Le chansonnier était un de ses plus vieux amis; il l'avait connue toute enfant chez madame Regnauld et l'avait fait sauter souvent sur ses genoux. Plus tard, il avait été mis au courant de sa liaison avec le comte de Sampayo, et il ne lui avait pas caché, tant il lui portait d'intérêt, que cet amoureux ne lui plaisait qu'à moitié. Le 20 mai 1826, il lui écrivait encore à Florence, où elle venait d'être mère :

Vous ne voulez plus élever d'enfants, ce sont des hommes qu'il vous faut. Je vous en souhaite. Vous savez bien qu'à l'instant où l'on croit en avoir trouvé, lorsqu'on est sur le point d'éteindre sa lanterne, le fantôme vous échappe; il faut chercher encore. Je ne veux pas dire que vous en soyez tout à fait là. Celui dont vous aviez commencé l'éducation ici vous reste; je le crois, au moins. Mais est-ce bien un homme comme vous l'entendez? moi, j'en doute, et je vous ai dit pourquoi. Rallumez votre lanterne, si vous l'aviez éteinte; mais soyez moins difficile dans vos recherches, ne demandez pas tant de vertu, pas tant de gloire. Contentez-vous de beaucoup d'amabilité, de beaucoup de bonté, de beaucoup d'attachement, et surtout de beaucoup de jeunesse. Vous êtes en droit d'exiger tout cela; d'ailleurs, le reste ne vaudrait pas la peine que vous prendriez à courir après[2].

1. Chateaubriand y était arrivé le 29 mai.
2. Lettre inédite.

Rallumez votre lanterne! s'il avait su que bientôt elle découvrirait Chateaubriand, il lui aurait certainement crié : « Casse-cou! »

Durant les trois années qu'elle avait passées en Italie, il n'avait cessé de lui donner de sages conseils, — qu'elle suivait on sait comme; mais elle lui en avait beaucoup de gré tout de même et s'appliquait à le faire connaître, à le répandre au delà des monts, où elle aurait voulu l'attirer.

Le 25 juillet 1826, il lui écrivait :

Que vous êtes bonne de travailler à me faire une réputation à Florence! Je ne doute point que la bonne idée qu'on peut avoir de moi ne soit votre ouvrage. Les hommes de mérite qui vous encensent prennent pour vrai tout ce que vous leur dites, et finiront par me croire une espèce de génie. En vérité, je n'oserai jamais aller dans ce pays, moi, pauvre diable qui ne sais rien, qui n'ai pu même apprendre l'italien, la langue la plus facile; moi, dont les vers tout français ne me semblent pouvoir être entendus qu'en France, je vous donnerais un furieux démenti aux yeux des gens qui maintenant ne jurent que par vous. Toutefois une chambre dans votre appartement aurait bien de l'attrait. Je finirais peut-être par croire à l'exécution de ce beau projet de mariage qui nous a tant amusés un soir. En y réfléchissant bien, je ne sais s'il n'y a pas de votre part un peu d'insolence à penser à me loger aussi près de vous. Vous me trouvez donc bien vieux? C'est me prendre au mot d'une façon un peu cruelle. Je ne vous en veux pourtant pas. Vous avez raison, oui, je suis bien vieux. Une lutte longue et fatigante contre le sort, la nécessité de réfléchir constamment, de premières dispositions profondément mélancoliques m'ont vieilli de bonne heure. Je sens encore vivement, mais ma raison se tient toujours au-dessus de mes émotions, pour les amortir, ou pour les faire tourner uniquement au profit de mon faible talent. Parfois, cette manière d'être m'inspire du dégoût; je voudrais m'en choisir une autre; mais les habitudes sont prises. Je me trouve gauche dans mes tentatives et je ris de mes inutiles efforts. Le limaçon rentre dans sa coquille. Pourrez-vous le faire voyager? J'en doute, malgré les invitations que vous êtes chargée, dites-vous, de me transmettre, et les fêtes que vous me promettez en Italie. Si, en effet, les philosophes et les poètes qui composent votre cour pensent quelque bien de moi, dites-leur que plus j'en suis surpris, plus j'y suis sensible. Leur suffrage ne me plairait pas parce qu'il viendrait de loin, mais parce qu'il viendrait d'une terre vers laquelle j'ai souvent tourné des regards d'amour et à laquelle j'ai toujours souhaité un meilleur destin. Elle a celui du Tasse : le génie et le

malheur, la gloire et la captivité. A Florence, vous ne vous en apercevez peut-être pas beaucoup; mais si vous allez à Rome avec d'autres idées que celles de madame de Staël, si vous parcourez ses environs, c'est alors sans doute que le malheur de l'Italie vous déchirera le cœur. J'ai lu les récits de quelques voyageurs philanthropes, qui m'ont tellement frappé qu'il m'a paru étrange qu'à l'aspect de tant de misère on pût encore être sensible à toutes les merveilles des arts pompeusement étalées dans la capitale de la chrétienté. Mais que je suis maladroit de vous parler ainsi! Peut-être êtes-vous déjà dans l'ancienne capitale du monde. Là, votre mémoire passe en revue toute l'histoire du peuple-roi. Votre âme se marie à celles des Caton, des Brutus, même des César. Ce n'est pas le cas de vous dire quelle est mon opinion sur les fils de Romulus. Vous en seriez scandalisée; mais si vous la devinez, rappelez-vous que je n'ai jamais été au collège et que, faute d'avoir appris le latin, je n'ai pas été fait Romain avant l'âge de raison. Vous excuserez alors mon peu de respect pour les oppresseurs du monde.

En attendant le voyage d'Italie, j'habite Maisons avec Manuel, Tissot et Thiers. Mignet, qui est allé en province, doit venir se joindre à notre petite république. Nous avons eu foule dernièrement. C'était la fête du pays. J'ai vu là sir Francis Burdett, mais ne lui ai pas parlé, n'ayant point titre pour cela et presque aussi mal disposé d'ailleurs pour les Anglais que pour les Romains. Les démocrates de Londres me semblent furieusement aristocrates. Leur orgueil est insupportable et leur hypocrisie religieuse est la plus ridicule du monde.

Vous me dites que vous travaillez, que votre ouvrage sera *superbe*, et que bien des gens seront surpris; tant mieux! Mais quand cette surprise aura-t-elle lieu? J'ai bien peur que les plaisirs de l'Italie et les occupations que vous avez laissées en France ne nuisent à la rapidité de l'exécution. Je suis pourtant pressé de connaître cet ouvrage mystérieux. Hâtez-vous donc et envoyez-nous cela, que nous le fassions imprimer bien vite. Adieu, séductrice; allez de conquête en conquête, mais n'oubliez pas les anciennes.

Tout à vous de cœur.

BÉRANGER [1]

Maisons, ce 25 juillet 1826.

L'ouvrage auquel travaillait Hortense était *Jérôme*, qui parut en 1830, corrigé par Chateaubriand, et où elle a raconté, en la romançant un peu, son histoire avec Sampayo.

Cette lettre de Béranger, que j'ai citée tout entière, témoigne

1. Lettre inédite.

des sentiments qu'il avait pour elle. En allant le visiter à la Force, elle ne faisait donc que le payer de retour. Mais là ne se borna pas sa reconnaissance. A peine était-il sorti de prison, qu'elle le mit en rapports avec Chateaubriand. Voici dans quelles circonstances.

L'illustre écrivain était allé prendre les eaux à Cauterets[1]. Soudain la nouvelle se répand que Charles X a chargé M. de Polignac de former un ministère. Cette provocation maladroite met Chateaubriand hors de lui. Il rentre précipitamment à Paris, demande une audience à M. de Polignac et lui donne sa démission.

Les libéraux, cela va sans dire, le portent aux nues. Il gagne du coup en popularité ce qu'il perd en argent. Et comme il a toujours fait plus de cas de l'une que de l'autre, il est content. Hortense aussi, quoiqu'elle regrette Rome. Tout aristocrate qu'elle soit, elle est avant tout libérale et elle déteste les cagots. Seule la Chatte fait la moue, car elle pense au pot-au-feu et à ses pauvres. Cependant elle reconnaît que le Chat ne pouvait décemment s'atteler au char embourbé de M. de Polignac. Tout est donc pour le mieux. Là-dessus, M. Thiers entre en scène. Sachant qu'Hortense a l'oreille de M. de Chateaubriand, il la prie de lui ménager un entretien avec son seigneur et maître. Hortense agit et René accepte. On se voit, on cause, on échange des vues. Mignet se mêle à la conversation. Viennent les événements, Polignac trouvera à qui parler! Mais cela n'est pas suffisant. A présent qu'il a un pied dans le parti libéral de gauche, Chateaubriand brûle d'envie d'y mettre les deux. La popularité, c'est comme le galon dont on ne saurait trop prendre. Or, pour le moment, l'homme de France le plus

1. Se souvenir, à ce propos, de sa rencontre avec « l'Occitanienne » et de la page qu'elle lui a inspirée :

Un soir qu'elle m'accompagnait lorsque je me retirais, elle me voulut suivre, je fus obligé de la reporter chez elle dans mes bras. Jamais je n'ai été si honteux : inspirer une sorte d'attachement à mon âge me semblait une véritable dérision... Je me serais volontiers caché de vergogne parmi les ours, nos voisins. J'étais loin de me dire ce que disait Montaigne : « L'amour me rendrait la vigilance, la sobriété, la grâce, le soin de ma personne... » Mon pauvre Michel, tu dis des choses charmantes, mais à notre âge, vois-tu, l'amour ne nous rend pas ce que tu supposes ici. Nous n'avons qu'une chose à faire : c'est de nous mettre franchement de côté. (*Mémoires d'Outre-tombe*, t. V, p. 238.)

Et pendant ce temps-là, il était l'amant en titre d'une jeune femme de vingt-sept ans!

populaire, celui qu'on choyait le plus dans l'opposition, c'était Béranger.

« Vous êtes, quand vous jugez à vous seul, le juge que je choisirais avant tout autre », lui écrivait Benjamin Constant, au mois de janvier 1819. Et il ajoutait : « Quant à la popularité, je l'aime, je la recherche, j'en jouis avec délices, mais je la dois aussi à la manière dont j'ai toujours dit toute ma pensée[1] ». Chateaubriand aurait pu contresigner ces paroles. Peut-être n'aurait-il pas, à cette date, pris Béranger pour juge, mais il avait déjà beaucoup d'admiration pour lui, et Hortense rapporte que, lorsqu'il l'emmenait dîner *à l'Arc-en-ciel*[2], il lui chantait au dessert *le Dieu des bonnes gens*. Dès lors pourquoi, redevenu simple journaliste, n'aurait-il pas recherché l'amitié de Béranger? Hortense se chargea de sonder le terrain et de faire les premières démarches. On va voir qu'elle ne perdit point sa peine.

Le 26 janvier 1830, Béranger lui écrivait :

Je vous remercie de votre dernière lettre. Vous avez voulu faire quelque chose d'aimable, et vous avez prêté à une bouche éloquente ce que vous avez la bonté de penser de moi, au moins en partie. Comment avez-vous pu croire que je serais votre dupe? L'intention, au reste, est si aimable, et d'ailleurs j'ai si bien reconnu là votre façon de penser sur mon compte, que je ne puis que vous en savoir un gré infini.

J'ai eu beau être élevé à l'école de M. de Chateaubriand et lui avoir les plus grandes obligations littérairement parlant, j'ai fait de mon talent un usage si opposé à cette éducation qu'il n'est pas possible que le maître puisse en faire un grand cas. Il y a bien par-ci par-là quelque trace de son influence, mais c'est trop peu pour obtenir une couronne. Pour lui, je ressemble un peu, sans doute, à ces hommes qui, après avoir hanté la bonne compagnie, sont conduits par la débauche à rire dans les cabarets. Ils n'y boivent que du vin à 6 sols, mais il leur faut encore une nappe sur la table. Il y a un peu de cette nappe dans mes chansons, mais elle ne doit pas

1. Cf. La *Biographie* de Béranger, p. 367.

2. Je trouve le nom de ce restaurant dans une lettre inédite d'Hortense à George Sand :

C'est là que j'allais dîner avec M. de Chateaubriand, au retour de nos promenades.

L'*Arc-en-ciel* existe encore; il est situé boulevard de l'Hôpital, en face de la gare d'Orléans.

paraître toujours bien blanche ni bien fine aux hommes du monde comme il faut; ce monde, vous le savez, n'a été et ne sera jamais le mien. Je n'aurais pas voulu le dire tant qu'il m'eût été impossible d'y être admis; aujourd'hui je le dis sans gêne, parce qu'on ne peut pas supposer qu'il entre dans ma pensée aucune amertume personnelle. Cela ne m'empêche pas de juger avec toute l'impartialité dont je suis susceptible les talents que l'aristocratie a vu éclore, et si je me suis plu à vous tourmenter quand vous vous livriez à la fougue de votre admiration pour l'auteur des *Martyrs*, vous ne devez pas oublier que, malgré mon scepticisme en fait de gloires contemporaines, je vous ai dit que, selon moi, c'était incontestablement le premier écrivain du siècle. C'est d'ailleurs une impression de jeunesse : vous savez combien peu celles-là s'effacent. Sans tout le respect que j'ai pour un si haut talent, croyez que le rôle politique de M. de Chateaubriand m'eût fourni matière à plus d'un trait caractéristique. C'est une délicatesse que les messieurs de ce parti sont loin d'avoir eue pour ceux du nôtre, qui ont aussi montré des talents et même des vertus. Vous sentez qu'ici je ne veux pas parler de moi[1].

Cette lettre d'un accent si sincère ne pouvait manquer de toucher au bon endroit celui auquel elle était destinée. Seul le passage sur les cabarets aurait pu froisser le client de l'*Arc-en-ciel*, mais les grands seigneurs ont cette grâce d'état qu'ils peuvent fréquenter les mauvais lieux sans pour cela s'encanailler.

Trois semaines après, Béranger écrivait de nouveau à Hortense :

Savez-vous que je commence à vous croire? Ne poussez pas trop loin les preuves, car j'en perdrais la tête de vanité. Quoi! l'humble chansonnier obtiendrait le suffrage de l'auteur des *Martyrs*! Chateaubriand saurait par cœur quelques-uns de mes refrains! Quelle gloire pour la chanson! N'allez pas penser que je veuille le dire à tout le monde. J'aurais trop peur de rencontrer des incrédules, ou, si je parvenais à convaincre les gens, de nuire à votre illustre ami. Et Dieu m'en garde, quoique sa politique ne soit nullement la mienne, à moi, homme des basses classes, qui regarde avec mépris tout ce qui est *là-haut*, parce que je porte un cœur français qui n'admet rien de ce qui ne sympathise pas avec la nation, telle que la Révolution l'a faite.

En lui répondant bien du secret, quant à moi, remerciez, je vous prie, celui qui vous a chargé de me transmettre de si douces louanges.

1. Lettre inédite.

Vous prétendez que je prends les suffrages à la quantité et point à la qualité. Si, en effet, il pense de moi le bien que vous dites, il en doit juger autrement. Car, pour peu qu'il se soit donné la peine d'examiner quelques-unes de mes meilleures chansons, il doit voir le faire que j'y ai mis, et le long travail qu'elles ont dû exiger. Or, à ce signe, il verra bien que je ne travaille pour la multitude que lorsque la nature des sujets ou l'intérêt politique m'en font une loi. Il lui suffira de cet examen pour juger la reconnaissance que m'inspirent ces éloges...

Décidément, Béranger se faisait une fausse idée du caractère de Chateaubriand. Celui-ci craignait si peu de se compromettre en s'acoquinant avec lui qu'un beau matin il frappait à sa porte et que, par lui ou par Hortense, tout Paris devait l'apprendre aussitôt [1].

Visite exclusivement politique! allaient s'écrier les journaux royalistes. — Exclusivement, non. La preuve en est que l'auteur du *Génie du Christianisme* offrait au chansonnier de l'introduire à l'Académie française. On juge de la surprise de Béranger recevant ce bouquet en pleine figure. Un moment, il se demanda si Chateaubriand ne se moquait pas de lui; mais il fut bien obligé de convenir que cette admiration était sincère, quand l'ex-ambassadeur l'eut prié de chanter le *Juif errant*, sa chanson favorite. Le jour même, il écrivait à Hortense :

M. de Chateaubriand sort de chez moi. En vérité, c'est plus que je ne mérite, dussiez-vous me trouver trop humble! Je ne sais comment reconnaître tant de bonté. Chargez-vous un peu d'être mon interprète, car je suis si bête que je crains qu'il n'ait pas bien compris les sentiments qu'il m'a inspirés. Mais, en même temps, aidez-moi à le détourner de l'idée qu'il a de faire de moi un académicien. Rien que le mot, qui jusque-là ne m'avait produit aucun effet, me cause aujourd'hui une horrible frayeur. Non, je ne dois pas être de l'Académie, quoique M. de Chateaubriand en puisse dire.

Je lui ai chanté le *Juif errant*, il a voulu que je le lui répétasse. Il m'a paru en être très content. J'en suis bien aise, car j'aime cette chanson.

1. Chateaubriand écrivait à Béranger, le 27 avril 1830 :

J'avais lu comme vous les articles des journaux; loin de me trouver offensé que l'on croie que j'ai cherché le premier un homme de votre talent, je le tiens à grand honneur... (*Corresp. de Béranger*, t. I, p. 406.)

IV

A dater de cette visite, si grosse de conséquences, le sentiment de respect et d'estime que ces deux hommes nourrissaient l'un pour l'autre se changea insensiblement en une amitié qui dura autant qu'eux et dont j'enregistrerai tout à l'heure d'éclatants témoignages.

Chateaubriand a dit dans ses *Mémoires* que « cette année fut la plus heureuse de sa vie ». Je le crois bien, puisqu'il y savoura, grâce à M. de Polignac et à Hortense Allart, les douceurs de la popularité avec celles de l'amour.

Laissons, pour un moment, la politique et occupons-nous de sa liaison avec Hortense.

Étant donné l'âge de l'un et le tempérament de l'autre, cette liaison ne pouvait pas durer indéfiniment. Il en plaisantait le premier à Rome, en lisant sur les murs de l'escalier de son amie cette sentence bien faite pour l'effrayer à tous les points de vue : *Pens' all' Eternità !* Mais, quoique sachant par expérience que les amours terrestres sont essentiellement fragiles, il se faisait un peu plus d'illusions à cet égard depuis qu'il avait passé l'âge des passions. « Ah! si j'avais encore cinquante ans!... » disait-il souvent à Hortense[1]. Mais il en avait soixante : si ce n'était pas l'hiver, c'était du moins l'automne de la vie, quelque chose pour lui comme l'été de la Saint-Martin. Cependant il s'était attaché à cette jeune femme avec une ardeur qui l'étonna tout d'abord et qu'elle eut peine à satisfaire. Cette première ardeur apaisée, il n'en fut que plus tendre. Il restait des heures entières assis à ses pieds, le regard plongé dans ses yeux, la couvrant de baisers et de caresses voluptueuses. Il l'appelait de tous les noms qu'il avait prodigués à toutes ses sylphides, « mon ange, ma vie, mon dernier amour ». Il lui reprochait sa froideur, il lui disait qu'il mettrait la France, comme lui-même, à ses pieds, que sais-je? toutes les folies qu'il trouvait dans son imagination, quand il était amoureux.

Et puis, c'étaient à certains jours, à certaines heures de la journée, des promenades solitaires en des quartiers éloignés,

1. Lettre inédite d'Hortense Allart à Sainte-Beuve.

au Champ-de-Mars, par exemple, ou bien encore au Jardin des Plantes, qu'on appelait alors le Jardin du Roi. J'ai là, sur ma table, deux ou trois petits billets d'elle où elle lui donne rendez-vous chez elle. rue de l'Université.

A demain, deux heures, mon illustre ami, j'espère que vous pourrez me consacrer toute votre soirée,

Je me ferai belle pour vous plaire, ô René!

Il y avait, en ce temps-là, du côté du Champ-de-Mars, des espaces remplis de sable et de terre inculte que Chateaubriand comparait aux champs romains. C'était le but ordinaire de leurs promenades. Un peu plus loin, une vieille femme qui faisait paître sa vache leur vendait du lait. Mais, lorsque René était plus libre, ils allaient de préférence au Jardin des Plantes, à cause de la proximité du restaurant de l'*Arc-en-ciel.* Leur rendez-vous était sur le pont d'Austerlitz. Ils faisaient quelques pas sur le pont et, après avoir erré, comme des amoureux, dans les allées désertes du Jardin du Roi, ils allaient dîner au restaurant, où ils avaient, au premier étage, une petite salle à eux qui s'ouvrait sur la campagne.

Je me reprocherais de ne pas citer ici le texte même des *Enchantements*, car Hortense raconte d'une manière exquise et l'on a l'impression qu'elle ne dit que la vérité :

On nous servait vite et bien. Notre dîner était gai et très aimable; Chateaubriand, heureux comme un enfant, doux et tendre. Il m'excitait à dîner, me reprochait de ne pas manger; il avait de l'appétit et tout l'amusait. Nous parlions des lettres, des événements; moi, je disais toujours beaucoup de folies. Nous parlions souvent de Rome et de l'Italie que nous regrettions; il disait que c'était une contrée, un peuple, une race supérieure aux autres.

Il revenait tendrement sur son âge, la mort, la fin de tout ici-bas, et ces joies imprudentes où il s'abandonnait. Je lui parlais de mes lectures. Je me rappelle lui avoir rapporté les idées de Creutzer sur les religions et sur celle des Indes. Ce récit l'intéressait; il connaissait ces choses, parlait avec lumière sur les cultes, montrait sa philosophie, ses vues perçantes, cet esprit vaste et indépendant que rien ne pouvait borner. Je lui disais qu'il était savant, je m'amusais à le louer sous ce rapport qui n'était pas celui où on le connaissait le mieux. Il riait, heureux de plaire.

... Il demandait du vin de Champagne pour animer, disait-il, ma

froideur; je lui chantais alors quelques chansons de Béranger : *Mon âme, la Bonne Vieille, le Dieu des bonnes gens*, etc. Il les écoutait, ravi, et cette belle poésie et cette voix de sa maîtresse l'attendrissaient. Touché, exalté, il revenait sur lui-même, disait qu'il avait fait aussi des chansons, qu'il eût aimé d'être poète. Il revenait sur la chanson que j'avais chantée, me la faisait chanter encore, en relevait quelques beaux vers, quelque belle expression.

... Plaisirs de mon jeune âge,
Que d'un coup d'aile a fustigés le temps!

Il répétait : *que d'un coup d'aile a fustigés le temps*. Dans la chanson de *l'Ame* il admirait tout, comme dans celle du *Dieu des bonnes gens*. Ces chansons le sortaient de lui-même, éveillaient son génie, le jetaient dans un état exalté, triste et doux. Je les vis toujours produire sur lui cet effet puissant.

Dans cet état, il était plus amoureux, plus vif; il me disait que je lui donnais les plaisirs les plus charmants, m'appelait séductrice, etc., et dans cet endroit solitaire, il faisait ce qu'il voulait. Enfin il donnait, à mon grand regret, le signal du départ; nous partions ensemble, en voiture; nous atteignions, dans des tendresses sans fin, la place Maubert où nous nous séparions. Je l'aimais, certes, et parfaitement. J'en étais amoureuse, doucement, heureusement, sans crainte, sans trouble, et c'était lui qui modérait mon cœur[1].

Voilà le récit de Prudence qui scandalisa si fort Barbey d'Aurevilly et Armand de Pontmartin. Gageons que, s'il avait été signé d'une duchesse, il aurait passé comme une lettre à la poste. Sainte-Beuve, après l'avoir lu et publié, s'indignait de ce que Chateaubriand n'eût pas même nommé Prudence en ses *Mémoires* :

C'est à mes yeux un de ses crimes, c'est aussi l'un de ses châtiments, puisque cela le juge, et par un côté des plus faibles de son éminente nature. Il avait du fat en lui, dès qu'il se voyait des témoins; il posait vite, et, dans vos loyales simplicités, vous n'étiez pas de celles que l'on fait poser à côté de soi... Vous êtes bonne enfant, et ne lui en voulez pas. Rendez à sa mémoire le service de publier un jour, et sans l'altérer, sans le masquer de faux noms (ce qui déroute et désintéresse le lecteur), le chapitre que vous me faites lire en ce moment; au milieu de vos admirations et de vos tendresses fidèles, vous lui infligerez cependant, sans le vouloir, une mauvaise note, la seule que vous ne puissiez pas lui épargner, — d'avoir consenti à

1. *Les Enchantements*, p. 164-166.

paraître ingrate pour un pareil lien, si léger, si vrai pourtant, si conforme à sa nature, et de n'en avoir nulle part consacré, ne fût-ce que par un mot, le sincère souvenir[1].

Sainte-Beuve doit être content : c'est fait.

Cependant Chateaubriand se lassa vite de ces escapades hors de saison, car avec lui le plaisir ne durait guère, et il était alors sollicité de tant de côtés par les événements! Un jour, pour se distraire d'Hortense, il lui conseilla d'aller faire un petit voyage en Angleterre. Elle le prit au mot; mais quand elle revint, le charme était rompu, elle avait avait trouvé une nouvelle chaussure à son pied. Sur le moment, René se fâcha, c'était peut-être la première fois qu'une femme aimée lui était infidèle. Il en fut d'abord très humilié et très chagrin; mais, à la réflexion, il se rendit compte que cette jeune muse ne pouvait décemment « embarquer sa vie », comme il disait, « sur un vieux vaisseau naufragé », et il lui pardonna sa trahison. Bien plus, après l'avoir boudée pendant quelque temps, il consentit à la revoir, à dîner avec elle en tête à tête, avant de s'expatrier en Suisse, et il s'établit entre eux un commerce de lettres, coupé de visites, qui dura jusqu'à la mort de René.

Voici quelques extraits de leur correspondance. Hortense a publié dans ses *Enchantements* une partie des lettres de Chateaubriand, mais tronquées et sans le moindre souci de l'ordre chronologique. On en trouvera plusieurs ici dans leur texte intégral.

Paris, mai 1831. — Je pars demain à la première heure. Oh! merci encore une fois de la bonne soirée qne j'ai passée avec vous mardi. Je ne suis point ce que vous croyez ni ce que vous dites; vous pouvez m'enchaîner, me retenir à toujours. Je pars presque heureux de je ne sais quel charme qui s'attache à votre singulier génie, et de je ne sais quel espoir que vous m'avez laissé. Oui, nous nous reverrons et nous n'aurons plus peur l'un de l'autre[2]. N'avez-vous pas

1. *Chateaubriand et son Groupe littéraire*, t. II, p. 452. — Chateaubriand a pourtant rendu hommage au talent d'Hortense vers la fin de ses *Mémoires* :

La nouvelle école a jeté ses pensées dans un autre moule : madame Tastu marche au milieu du chœur moderne des femmes poètes, en prose ou en vers, les Allart, les Waldor, les Valmore, les Ségalas, les Revoil, les Mercœur, etc., etc. (t. VI, p. 405).

2. Elle lui avait demandé sa parole de chevalier de Saint-Louis que, lorsqu'il la reverrait, il n'essaierait pas d'attenter à sa vertu, et, bien que cet engagement rendît « la partie inégale », il avait promis.

accepté les deux années qui sont tombées sur ma tête et qui vous ont embellie? Ah! jeunesse de mon cœur, est-ce un songe que ce jour? Non, c'est une réalité qui m'a rendu, par votre repentir, le plus heureux des hommes. Je vous reconnais pour la muse de Rome et la dame d'Étampes[1]. Souvenez-vous. Ne détruisez plus cette chimère, si c'est une chimère. Nous travaillerons. Je veux aimer votre talent comme votre personne. Vous serez ma dernière muse, mon dernier enchantement, mon dernier rayon de soleil. Donc point d'adieu. Je mets mon âme à vos pieds.

Nogent, mai 1831. — Je viens de sortir de Paris par ce boulevard que je n'avais pas revu et que j'aurais voulu ne plus jamais revoir. Si vous saviez combien je suis triste! Vous souvient-il que je vous écrivis du haut des montagnes, et que ma lettre alla vous chercher sur votre passage? Je vous écris encore sur les chemins du monde; toujours errant, toujours vous me retrouverez. Si je puis quelque chose pour votre bonheur; si vous voulez me reprendre pour rendre à vos sentiments leur vraie nature, et à votre talent son langage; si vous me mettez à part des autres hommes, et me placez hors la loi vulgaire, vous m'annoncerez votre visite comme une fée : les tempêtes, les neiges, la solitude, l'inconnu des Alpes, iront bien à vos mystères et à votre magie. Ma vie n'est qu'un accident; je sens que je ne devais pas naître : acceptez de cet accident la passion, la rapidité et le malheur. Surtout répondez-moi. Écrivez-moi de ces lettres qui réchauffent, comme vous m'en avez tant écrit, aux premiers temps de notre amour. Que je me sente encore aimé, j'en ai si grand besoin! Je vous donnerai plus dans un jour qu'un autre dans de longues années. A bientôt, je baise vos pieds et vos mains.

Paris, 1er décembre 1831. — Depuis le jour où je vous ai écrit, j'ai pensé mourir d'une fièvre de nerfs, occasionnée par l'excès du travail, aujourd'hui je suis sorti pour la première fois par ordre du médecin; mon travail est achevé et envoyé d'aujourd'hui même à la presse[2]. Je n'attaque personne individuellement, j'ai même supprimé de mon propre mouvement des choses qu'on aurait pu prendre pour un acte indirect. Il restera pourtant des choses dures, mais générales, et dans le combat je ne puis les éviter. Je ne sais ce qui arrivera, je suis parmi les vaincus et un ennemi franc et découvert; il serait peu généreux de me battre à terre, d'arrêter mon ouvrage. Au surplus, comme ils voudront. J'espère pouvoir me traîner un peu

1. Quand il était allé prendre les eaux de Cauterets, il lui avait donné rendez-vous à Étampes. Voir les *Enchantements*, p. 156.

2. Il s'agissait de sa brochure sur le bannissement de la famille royale, dont il est parlé plus loin.

pendant cinq ou six jours; après cela, si vous voulez me voir, vous le direz; je n'ai pas encore lu votre *Indienne*[1]. J'en meurs d'envie. — Je ne sais si vous pourrez me lire. La main me tremble, j'ai la fièvre. Au revoir, et à bientôt, j'espère; ne me faites pas trop attendre.

Voilà le ton général des lettres de l'enchanteur. Quant à celles d'Hortense à Chateaubriand, nous n'en possédons qu'une seule, tirée des papiers du grand écrivain, — car je ne compte pas comme telles les trois ou quatre petits billets de rendez-vous dont j'ai fait état plus haut. — Cette lettre est de 1842; elle prouve qu'à cette époque les relations d'Hortense avec Chateaubriand étaient toujours aussi tendres. Du reste sa correspondance avec Sainte-Beuve suffirait à le prouver. J'y puiserai tout à l'heure à pleines mains. Voyons d'abord cette lettre :

Herblay, 8 août [1842].

On a dit à Paris qu'il vous est arrivé un accident sans danger ni suite, à Néris. Vous seriez bien aimable de me donner de vos nouvelles. N'écrivez pas vous-même, puisque vous me dites que cela vous gêne. Vous dictez très bien, dictez donc. Vous m'aviez promis de m'écrire; mais il faut toujours aller chercher les grands hommes.

Hé bien! ma Régence[2], y avez-vous pensé? Mon Espartero, le voilà. Je ne la cède qu'à vous. Mais vous n'en voudrez pas. Soyez son maître; enseignez-lui comment il pourrait s'emparer de la Régence et de tout, délivrer l'Italie, soulever l'univers, gagner à jamais la cause de la liberté. Jamais homme ne vit le sort lui préparer un si beau rôle, s'il veut le saisir. C'est moi qui l'ai jadis envoyé à vos pieds. Il y reviendrait dans sa gloire. Ceci serait très amusant. En êtes-vous inquiété? Et votre profond dédain confond-il hommes, femmes, régents, régentes?

Je voudrais bien soigner votre santé aux eaux. Êtes-vous content? Vous portez-vous mieux? Si Dieu nous rendait à tous deux la jeunesse, voudriez-vous disputer la Régence à Thiers ou m'entraîner en Italie?

Il y a ici, dans la Seine, une île assez grande, abandonnée à la nature, couverte de hautes herbes, d'arbres en liberté et d'animaux sauvages. C'est là que je vais penser à vous : on y entend le bruit des colibris, le frémissement des saules, les doux murmures de vos

1. Nouvelle d'Hortense, pour laquelle il lui avait donné des conseils.

2. Cette lettre se rapporte aux événements qui suivirent la mort tragique du duc d'Orléans (13 juillet 1842).

déserts d'Amérique : il y a une odeur de plantes marines, et les mauves bleues dont vous orniez le front d'*Atala*.

J'y dis vos vers :

Que de ces prés l'émail plaît à mon cœur!

Quand revenez-vous? Faites-moi écrire un mot. Je vous suis fidèle à outrance dans ma solitude.

Adieu! vive le Régent! vive l'Italie! vive la liberté! vive Chateaubriand! vive l'Europe! vive la grande Régence universelle [1].

Dépouillons, à présent, les lettres d'Hortense à Sainte-Beuve où il est parlé de René :

16 mars 1842 [, d'Herblay]. — J'ai recu ce matin le billet le plus adorable de M. de Chateaubriand, et je me plais à vous unir quand vous avez tant de rapports; il n'a pas lu encore, car il ne m'en parle pas! On ne voudrait jamais avouer nos faiblesses catholiques, mais, à part le XVIIIe siècle, que vous êtes des gens admirables!

15 février 1843. — J'irai à Paris vendredi prochain 17. Je vous attendrai de 3 à 6 heures, rue Saint-Nicaise. Apportez-moi des nouvelles de M. de Chateaubriand. Il est malade, au lit, et dicte ses lettres. Est-ce sérieux? il ne m'en dit rien, mais tout est sérieux à son âge. Vous seul, vous serez un jour tout ce qui me restera de la race et du génie de René.

1843. — Suivez-vous le régime que je vous ai indiqué, allez-vous suivant les quais jusqu'au Champ-de-Mars, promenade que j'ai faite souvent avec René! Le voyez-vous chez madame Récamier? Il dit qu'il est toujours souffrant.

28 mai 1843 [, de Montauban]. J'ai eu une lettre de René, mais pas encore de la Reine [2], à laquelle j'ai écrit une lettre assez mélancolique.

2 mars 1844 [, d'Herblay]. — Ayez la bonté de faire porter ce billet chez M. de Chateaubriand.

1845. — Dites-moi si vous voyez René; il m'écrit bien tristement, et son état me touche et m'afflige.

2 novembre 1845. — Si on est sévère pour René, il n'aura que l'inconvénient de la mode qu'il a trop cherchée, mais qui lui reviendra, car tout tourne en ce monde, et les écrivains de cette trempe ont leur temps comme les couleurs. Toute sa vie est expliquée par le mot de

1. Lettre inédite, communiquée par l'abbé Pailhès.

2. Elle appelait ainsi George Sand.

Platon, *léger, ailé et sacré*; c'est ce qu'il a été, ce que vous êtes tous, poètes, ce qui vous fait pardonner un vol parfois capricieux, le départ, le retour, sur un fond saint et adorable.

12 novembre 1845, lundi soir. — Je reprends. Je vous ai quitté pour mes hommes d'État, mais j'étais triste et rêveuse et sombre comme l'automne, de sorte que je vous ai fait ce soir une infidélité. J'ai été chercher l'automne et la tendresse et la tempête où je savais la trouver; j'ai pris ce 6e et 7e livres des *Martyrs* où sont les images, les horizons, les passions des Gaules et de la Germanie, et certes, quand vous traitez Chateaubriand si sévèrement, et je dirai si durement pour son âge, vous oubliez des beautés qui dans leur genre n'ont rien d'égal dans notre langue. C'est le sentiment de la nature bien autrement que ne l'a eu Rousseau, avec une impression de l'infini, avec quelque chose de fier et de sublime qui laisse loin le rustique amant de Julie. Mais tout cela et des souvenirs très vifs (car autrefois, en lui lisant tout haut ces beaux passages, je l'ai fait fondre en pleurs) ne m'ont pas fait verser de larmes, et je n'ai pu en répandre enfin, et beaucoup, que quand Socrate passe sa main dans les cheveux de Phédon et lui dit : « Demain, ô Phédon! tu feras couper ces beaux cheveux! » Hé bien, monsieur, quand je vous appelais René, Pitt et Platon, je ne disais qu'une même chose, qu'un même nom; voici ce que j'ai vu ce soir en lisant la mort de Socrate. Laissez-moi donc rappeler le poète en vous, car le poète est *sacré*. Le *sacré* et le *saint*, voilà ce qu'il faut sauver.

4 janvier 1846. — Béranger m'écrit : « Votre poète est mort, sa cage est muette. » Il dit qu'il n'en est pas ainsi de Chateaubriand qui vient d'ajouter quelques pages à ses *Mémoires*. Il se plaint de vous qui abandonnez sa vieillesse. Allez donc le voir, il est malade et ennuyé.

1846. — J'ai consacré ce dimanche à René dont j'ai reçu l'autre jour une vive et charmante lettre.

1847. — Est-il vrai que madame de Chateaubriand est morte? Vous me la représentiez comme un tyran, il y a un mois; ce tyran était-il si malade? Est-elle morte subitement? Comment René prend-il la mort de Céluta? A-t-il pu aller à l'enterrement? En est-il étonné, frappé? Cette mort si près est bien désagréable. Enfin il est libre, et, tel que je le connais, il peut encore oublier son âge autant qu'on l'oublie à vingt ans, au moins pour les idées et les enchantements. Dites-moi tout ce que vous savez. Vous ne demandez qu'à me parler de ces gens-là... Répondez-moi vite sur René. Quand vous voulez l'attaquer par ci, par là, vous me faites rire. Qui doit avoir des reproches, de lui, âgé et d'un autre bord, ou de vous autres, son école, jeunes et de ce siècle, qui vous êtes rejetés aux vieilleries

et qui commencez des romans, en disant : *J'avais fait une bonne première communion*? Ce n'est pas ainsi que commencent *Zadig* et l'*Ingénu*. On peut aimer un homme sans prendre ses opinions, mais on ne peut les blâmer quand on est de son école. O Amaury, prêtre et repentant!

16 mai 1847. — Je n'ai pas été voir René; il m'écrit qu'il ne se mariera plus, mais il va, je crois, à Passy [1] avec sa belle [2].

Arrêtons là nos citations. Cette dernière phrase surtout vaut la peine qu'on la commente. Si tout ce qui précède justifie les *Enchantements* d'Hortense et témoigne de la gratitude qu'elle avait gardée à Chateaubriand, le mot relatif à son mariage dénote assez qu'il portait légèrement le deuil de sa femme. A vrai dire, on s'en doutait déjà; cependant il n'est pas mauvais que ce doute devienne une certitude. Il a écrit dans ses *Mémoires* que madame de Chateaubriand avait contribué à rendre sa vie plus digne. Entendez qu'elle avait couvert ses déréglements. Néanmoins, s'il avait eu à choisir entre la dignité et l'éclat, je ne crois pas qu'il eût hésité. Il savait effectivement beaucoup plus de gré à madame Récamier de l'éclat qu'elle avait répandu sur sa vie qu'à sa femme de la dignité qu'elle y avait mise. La preuve en est qu'après avoir écrit « qu'il ne se marierait plus », il offrit d'épouser madame Récamier en secondes noces. Mais Juliette eut le bon esprit et le bon goût de refuser. Quels avantages lui aurait rapportés ce mariage *in extremis*? Aurait-elle changé de rôle et de figure aux yeux de l'histoire? Non : dès lors il était plus décent et plus naturel qu'elle demeurât jusqu'au bout madame Récamier. Le nom de Chateaubriand, se substituant au sien si tard, n'aurait rien ajouté à sa gloire.

LÉON SÉCHÉ

(La fin prochainement.)

1. « A Passy », c'était chez Béranger.
2. « Sa belle », c'était madame Récamier. — Toutes ces lettres sont inédites.

MATERNITÉ[1]

XIII

Il y avait eu un grand dîner chez les Flaten. Dans la froide nuit d'hiver, la vallée s'emplissait de claires sonneries : c'étaient les clochettes des traîneaux qui, un à un, s'envolaient sur les larges routes, dans toutes les directions, jusqu'à ce que les ténèbres eussent englouti le dernier reflet de leurs lanternes. Parmi les sombres collines couvertes de sapins se dressait la vaste maison éclairée, où des lampes allaient et venaient encore derrière les vitres des deux étages... Puis tout commença de s'éteindre, croisée par croisée, d'abord en haut, puis en bas. Il ne resta plus bientôt qu'une seule fenêtre lumineuse dans la large façade.

M. Flaten avait fait sa ronde à travers toute la maison; il entrait maintenant dans la chambre à coucher, les glands de sa robe de chambre oscillant devant lui. Il était un peu pâle, sous ses cheveux devenus blancs, un peu fatigué d'avoir bu et d'avoir dansé. Il s'arrêta au milieu de la pièce et regarda un instant Régina, qui fumait une cigarette, étendue sur une chaise longue, en peignoir clair.

1. Voir la *Revue* des 15 juin et 1er juillet.

Elle était pâle, elle aussi, mais l'animation de la soirée avait plaqué deux taches rouges sur ses joues. Ses yeux luisaient encore d'un éclat singulier... Comme il la trouvait belle!... La robe de soie jaune et le grand col en point de Venise étaient étalés sur le dossier d'une chaise et, à la faible lueur de la lampe, quelques bijoux étincelaient sur une commode.

— Eh bien! tout a marché à souhait, n'est-ce pas? — demanda Flaten à sa femme.

— Très bien! C'était des gens fort agréables, — répondit Régina en continuant de fumer.

Il se mit à défaire sa robe de chambre, et le grand plastron blanc aux boutons de diamant, avec la cravate blanche, apparut. Il se déshabilla, s'assit une minute sur le bord du lit et considéra sa femme d'un air d'attendre quelque chose. Mais elle fumait toujours et ne faisait aucune attention à lui.

— Tu danses à ravir, — dit-il en souriant.

— Je n'ai guère appris, pourtant.

— As-tu remarqué combien les hommes admiraient ta robe?

Il souriait comme un enfant qui a du plaisir.

— J'ai surtout bien entendu ce que les femmes chuchotaient entre elles derrière mon dos.

— Que disaient-elles? — demanda-t-il, tandis que ses sourcils se fronçaient craintivement.

— Bah! ça importe peu! Mais j'ai tout entendu; et je saurai m'en souvenir, à l'occasion.

— Ne viens-tu pas te coucher?

Il coula ses jambes dans le lit et remonta la couverture autour de lui.

Au dehors, la neige fouettait doucement les vitres, et le vent gémissait.

Il y eut un silence. Régina regarda son mari, et, au bout d'un moment :

— Si je te disais les noms de celles qui m'ont gravement offensée, m'assurerais-tu quelque réparation?

— Peux-tu en douter? — lui répondit-il avec un sourire de reproche. — Voyons, qu'y a-t-il?

Elle continua de l'examiner : bien que les yeux de Flaten fissent effort pour témoigner de l'intérêt, ils se fermaient par

instants. C'était qu'il avait dansé, le pauvre homme. Elle avait failli éclater de rire à ce spectacle.

« Allons! — pensa-t-elle, — il faut en finir, décidément!... »

Pendant les cinq mois qui s'étaient écoulés depuis leur mariage, elle n'avait cessé de remettre et de remettre encore le jour de commencer à réaliser ses projets. Durant leur voyage de noces, — quelques semaines passées à l'étranger, — elle s'était dit : « J'attendrai que nous soyons rentrés ». Et, une fois de retour, elle voulut d'abord ranger un peu la maison. Elle ne consentait pas à s'avouer que ce mari, si vraiment bon, si amoureux d'elle, opérait sur elle comme le feu d'une cheminée sur celui qui vient du dehors et qui a froid. Il suscitait de bons sentiments dans le cœur de Régina, quoi qu'elle en eût. Trouver subitement quelqu'un pour qui elle était tout au monde, c'était quelque chose de si nouveau pour elle! Elle perdait la force d'agir. A la lumière du bonheur de Flaten, les mauvaises puissances qui avaient dominé Régina rentraient dans l'ombre.

Ce ne fut que lorsqu'elle découvrit chez lui quelques défauts que ces instincts méchants reparurent en rampant chez elle : mille reproches sur sa conduite s'éveillèrent alors en Régina. Mais elle remettait, elle remettait toujours. C'était une sensation délicieuse que celle de se laisser aller, de se laisser porter par la vie, et elle redoutait l'heure où elle reprendrait pleine conscience d'elle-même...

Il se mit à graillonner, à se racler la gorge : — il souffrait d'une bronchite chronique et il lui arrivait parfois de dégoûter un peu sa femme.

— Tu ne viens donc pas te coucher? — dit-il après avoir craché dans son mouchoir.

« Non! c'est assez traîné... C'est pour ce soir, il le faut! dit-elle en se retournant sur le côté.

Et, les yeux fixés sur la fumée de sa cigarette, comme si une idée venait de lui traverser l'esprit :

— Dis-moi, cher ami, il y a une chose que tu ne m'as jamais racontée...

— Tiens!... quoi donc? — répondit-il d'une voix un peu endormie.

Elle tirait bouffée sur bouffée :

— Tu ne m'as jamais expliqué comment il s'était fait que je fusse entrée dans ta maison.

Elle faisait mine de fermer les paupières, mais, entre les cils mi-clos, elle scrutait chaque trait de son visage.

— C'est une histoire que je dois bien t'avoir racontée cent fois déjà.

— Mais non, pas du tout!... Tu ne me dis jamais rien, tu me caches tout.

— Je n'ai, ma foi, rien à te cacher, ma chérie, — répondit-il en riant. — J'avais écrit à mon ami le professeur Gregersen pour lui demander s'il ne pouvait pas me procurer une femme de charge norvégienne... et c'est tout.

— Mais pourquoi t'être adressé précisément au professeur?

Elle ouvrit les yeux, faisant comme si elle cherchait le regard de son mari pour lui sourire.

— Mais, ma chérie, ma petite amie, nous étions nés dans la même ville, Gregersen et moi; il avait été un de mes camarades de jeunesse... Et, par hasard, je lui ai parlé de cela dans une lettre... Voyons, tu ne te couches pas, cette nuit? — ajouta-t-il d'une voix un peu maussade.

Elle jeta sa cigarette. Il fallait qu'elle prît beaucoup sur elle-même pour ne pas se lever brusquement et laisser éclater son impatience et sa colère.

Mais elle se força de sourire et elle contempla le plafond.

— Dis donc, — fit-elle en secouant la tête d'un air étonné, — un médecin qui dirige une Maternité, comme ton ami le professeur, il doit lui arriver de voir défiler bien des femmes étranges dans ses services?

— Sûrement!... Tu dois bien t'en douter.

Elle lui lança un rapide coup d'œil; elle frémissait, anxieuse.

— Et suppose qu'il t'ait envoyé une de ces femmes-là, — répliqua-t-elle.

— Quelle idée! — fit-il en bâillant.

Non, cet homme ne savait rien. Et, pour balayer de son propre esprit les dernières craintes qui pouvaient y rester, Régina se leva, vint s'asseoir au bord du lit et saisit entre ses mains la tête de son mari en lui souriant avec tendresse.

Heureux, il voulut l'attirer à lui, mais elle résista comme par plaisanterie :

— Écoute, mon ami, tu es vraiment un mari tout à fait particulier.

— Moi?

— Oui, toi! — continua-t-elle témérairement.

— Tu n'as pas l'air de tenir beaucoup à savoir quelque chose de mon passé. Tu ne me demandes jamais rien à ce sujet.

Une expression douloureuse apparut sur le visage de Flaten :

— C'est vrai. Mais tu as toujours été si réservée, si sobre de paroles en ce qui te concernait!...

Et, tout en lui caressant les cheveux, il ajouta :

— Mais je suis heureux, très heureux de t'avoir comme tu es... Je ne peux pas tout exiger à la fois; plus tard, quand nous serons bien faits l'un à l'autre et que tu auras pleine confiance en moi, les confidences viendront toutes seules, vois-tu!

Et il la contemplait avec un air de bonheur.

Encore une fois, ces quelques paroles aimantes affectèrent vivement Régina : elle se sentit une brûlure au cœur, des sanglots dans la gorge. Mais elle se domina et ajouta rapidement :

— Dis donc, il me semble que ta sœur non mariée qui habite Christiansand devrait bien adopter un enfant. Ce doit être si ennuyeux pour elle de vivre seule!

De nouveau, elle ne perdait pas un seul tressaillement de ce visage. Et souriante :

— Cet été, au cours du voyage que nous ferons en Norvège, nous irons rendre visite à ta sœur, n'est-ce pas?

— Mais oui! Ça lui fera plaisir, certainement... Et tu pourras lui soumettre ton idée d'adoption.

Il se prit à rire, d'un bon rire franc qui venait du cœur.

Il n'y avait plus de doute à avoir, maintenant : il ne savait rien. Quant à sa sœur, ce n'était pas chez elle que se trouvait l'enfant.

Régina se décida enfin à se déshabiller; quand elle se coucha, Flaten ronflait déjà. Elle regarda la grosse tête de son mari, sur l'oreiller, à côté d'elle. Quel sommeil à poings fermés!

La danse l'avait absolument éreinté. D'ailleurs, ce n'était que contraint et forcé qu'il avait ratifié la proposition faite par sa femme, tout à coup, au milieu du repas, d'organiser après le café une petite sauterie dans les salons du second étage, — « pour en chasser les revenants! » comme elle avait dit...

Maintenant, du moins, Régina savait à quoi s'en tenir sur le premier point qui lui importait.

Lors de ses noces, devant l'autel, la jeune femme avait éperonné son propre courage en se répétant que Flaten était son unique sauveur, le seul qui pût la tirer de sa situation affreuse. Et maintenant? Une seule chose, dans cette union, subsistait qui pût seconder les projets de Régina : la richesse de son mari. Mais lui-même?...

La veilleuse jetait un reflet verdâtre sur la figure de Flaten : sa pomme d'Adam sautait à chaque inspiration et Régina demeurait là, étendue, les yeux fixés sur cette gorge qui remuait et sur ce large cou.

Hélas! avait-elle encore une fois agi à un moment où sa faculté de jugement était aveuglée par le désespoir? Allait-elle revenir à elle et considérer avec effarement ce qu'elle avait fait?... Si ce mariage, tout bien examiné, ne la rapprochait aucunement du but qu'elle s'était fixé?... Si, au contraire, elle allait perdre son temps, s'engourdir dans le bien-être, ou bien se laisser gagner par l'amour et les soins dont l'entourait son mari?... Ils avaient peut-être compté là-dessus, ceux qui lui avaient volé son enfant. Ce mariage était peut-être un anneau dans la chaîne de leurs combinaisons. Et ils ne s'étaient pas trompés en leur calcul.

« Mais oui, l'événement leur donnera raison! — disait en elle une voix ironique qui la fouaillait comme une cravache. — Tu t'endors; tu renonces au plus sacré de tes devoirs. Il suffit qu'on te tapote sur la joue pour que tu t'humilies aussitôt et que tu oublies les outrages de la veille. Ils ne s'étaient pas trompés! Tu n'as pas plus de caractère que ça!... »

Au dehors, la tempête de neige grandissait. Et le vent hurlait lugubrement dans la nuit.

XIV

Lorsqu'elle avait conçu le projet d'épouser Flaten, Régina n'avait pas voulu alors arrêter sa pensée sur la manière dont elle pourrait plus tard se rendre libre, échapper à son mari. Mais, au point où elle en était arrivée, il lui était impossible d'empêcher cette question de se dresser devant elle. Si elle ne voulait pas renoncer au projet de retrouver un jour son fils, de jeter enfin le masque, de recouvrer son honnêteté et sa sincérité, il lui fallait maintenant imaginer un moyen de secouer le joug conjugal. Flaten n'était plus un sauveur pour elle; non seulement il ne lui était d'aucune aide, mais encore il la gênait. Elle ne pouvait rien tirer de lui, mais lui, il lui enlevait toute liberté d'agir.

Pendant les sombres journées d'hiver, Régina errait seule à travers les vastes pièces de la maison, tandis que Flaten était dans son bureau, à la fabrique. La jeune femme ne parvenait à s'occuper de rien : tout ouvrage lui tombait des mains, car elle ne pouvait rien faire qui ne lui rappelât Flaten et son mariage.

Quand l'appartement s'assombrissait encore, quand la nuit tombait, il arrivait à Régina de se surprendre à désirer le retour de son mari. Mais, lorsque l'heure sonnait où il avait coutume de rentrer, une crainte alors s'emparait d'elle : n'était-ce point l'amour et la sollicitude de Flaten qui la désarmaient, qui la divisaient contre elle-même?... Que faire, que faire?... Il s'écoulait semaine sur semaine, et elle restait là, sans même lever le petit doigt pour agir.

Elle écrivait à sa mère de courtes lettres, presque des lettres d'affaires; au lieu de paroles de tendresse, elle y glissait un billet de banque. Lorsque sa mère lui répondait, Régina fourrait l'enveloppe dans sa poche et, la plupart du temps, ne l'ouvrait pas avant de longs jours : on eût dit que l'écriture de sa mère était un visage qu'elle avait honte de regarder en face...

Pendant les matinées sans lumière, Régina se tenait d'ordinaire dans le petit boudoir qui était devenu le sien; elle tuait les heures en buvant du thé et en fumant des cigarettes. Les

flammes de la cheminée dansaient en reflets sur le samovar d'argent, sur la belle porcelaine, et la fumée parsemait de délicates volutes bleues la petite pièce obscure...

En même temps que la jeune femme remettait et remettait toujours l'instant d'agir, elle s'habituait à se réfugier dans des rêves dorés où il n'était question que de son enfant. Il n'était besoin pour cela d'aucun crime; aucune mauvaise conscience ne s'éveillait en elle, après... Quand elle aurait enfin retrouvé son fils, comme elle saurait l'élever! Elle se voyait déjà, mère aux cheveux gris, pleine d'orgueil; elle le voyait, lui, devenu célèbre, aimé et respecté de tous. Ils demeureraient à l'étranger; elle reprendrait son nom de jeune fille et se ferait appeler madame Aas. Son garçon aussi porterait son nom, à elle... Elle fermait les yeux... Ils habiteraient tous les deux une villa près de la Méditerranée; elle se promènerait dans un grand jardin rempli de fleurs, y cultiverait toutes les plantes qu'elle aimait, et seulement celles-là. Le soir, à l'heure où la lune monte au-dessus des noirs cyprès, ils iraient s'asseoir sur le balcon, tous les deux, et ils chanteraient des chansons de son pays... Elle entrerait, au bras de son fils, dans l'église, le dimanche. La musique des orgues ferait vibrer la nef de joie et de bonheur... car tous ses péchés seraient rachetés alors; elle vivrait dans le renoncement et la pureté, comme une nonne...

Tout à coup, elle sautait en l'air : Flaten mettait sa clef dans la serrure, la porte d'entrée s'ouvrait. Le rêve était fini, la réalité reprenait ses droits... Combien de temps cette situation durerait-elle encore? Combien de temps Régina devrait-elle jouer cette comédie de l'amour qui la faisait se mépriser chaque jour davantage, qui lui donnait le sentiment de ne pas valoir mieux que la dernière fille des rues?

Elle restait ici, dans l'inaction, à se bercer de songes et de vains projets. Et le temps marchait, marchait toujours... Son enfant pouvait être malade... Il avait un an et demi, maintenant; il avait des dents, il parlait... Et elle, que faisait-elle? Rien, toujours rien... Même il lui arrivait parfois, quand elle essayait une robe neuve, de se surprendre à se trouver belle devant le miroir, comme si ces toilettes, elle ne les payait pas de sa turpitude!...

Régina commença alors à absorber un calmant, le soir, afin de pouvoir dormir. Le lendemain, elle était pâle, fatiguée, elle paressait au lit jusque vers deux heures. Peu à peu elle perdait la force de se maîtriser, elle laissait apparaître sa mauvaise humeur effroyable.

Mais Flaten ne se départait pas de son indulgence ordinaire : il savait que les jeunes femmes, au début d'une grossesse, sont parfois presque folles d'irritation nerveuse, et il espérait que ce changement de caractère provenait d'une semblable cause. Il attendait le doux moment où Régina se pencherait vers lui pour lui confier à l'oreille qu'il allait être père.

Cette indulgence de son mari agaçait fortement la jeune femme. Elle redoutait la moindre caresse de Flaten, car elle craignait d'en être touchée et de voir toute son énergie l'abandonner encore. Les nuits dans la chambre à coucher commune étaient pour elle un supplice. Quand l'industriel s'en allait faire ses visites d'affaires à Göteborg, Régina désirait parfois qu'il lui arrivât malheur en route. Et, les yeux fermés, elle s'efforçait de s'imaginer le moment où elle serait libre, enfin... Huit jours après, l'enfant serait sur ses genoux. Elle inaugurerait une vie nouvelle; elle arracherait ce masque qui lui faisait horreur; elle redeviendrait elle-même, enfin!...

Mais Flaten revenait sain et sauf, souriant, impatient de serrer sa femme dans ses bras, et toujours apportant quelque cadeau pour elle. Cet homme, si avisé, si fin, lorsqu'il était vis-à-vis d'autres hommes, était aveugle en ce qui touchait sa jeune femme. Ses cadeaux semblaient à Régina de nouveaux liens, de nouveaux affronts. Mais elle les acceptait en souriant pour ne pas fondre en larmes; elle remerciait son mari pour ne pas lui jeter à la figure ce qu'il lui donnait... Et le temps passait.

Régina pensait, réfléchissait, se creusait la tête toute la journée. Mais, pour s'échapper, de toutes façons, il lui fallait fouler aux pieds le bonheur de Flaten... Lui révéler la vérité? C'était un projet ridicule, impossible. — Mais continuer cette existence, continuer cette existence!...

Elle prenait peur maintenant des rêves même qu'elle faisait la nuit, tant ils étaient sinistres et remplis de sang. Elle s'éveillait, baignée d'une sueur d'angoisse, mais heureuse de voir

que ce n'était qu'un songe. Et, comme pour se le faire pardonner, elle se rapprochait de son mari et l'embrassait.

Un matin, tandis qu'il était assis auprès de Régina, au bord du lit, avant de partir pour son bureau, Flaten ne put s'empêcher de révéler à sa femme sa secrète pensée :

— Il me semble que tu commences à présenter des symptômes suspects.

Un tremblement secoua Régina : avait-elle parlé pendant son sommeil? Devinait-il ce qui roulait dans son cerveau?

Mais il s'inclina vers elle et murmura :

— Est-ce que tu ne serais pas en train de nous fabriquer un petit héritier?

Elle fut sur le point d'éclater d'un rire méprisant... Il n'aurait plus manqué que ça, par exemple!

L'idée vint alors à la jeune femme de mystifier grossièrement son mari, et, se forçant à sourire :

— Ah! tu devines tout, toi!

Il la pressa contre son cœur; il dansait de joie, presque, en quittant la chambre. Et, à partir de ce jour, il redoubla d'activité : il s'agissait de gagner beaucoup d'argent, maintenant!

A tout propos, il faisait allusion à leur bienheureux espoir. Il était plus doux, plus amoureux que jamais. Et Régina se laissait aller à s'entretenir avec lui de cet enfant, n'ayant pas envie d'avouer son mensonge, trouvant drôle, aussi, de continuer à se moquer de son mari.

Pourtant la vérité, au sujet de cette feinte grossesse, finirait bien par se découvrir, un jour, elle le savait. Mais une solution pouvait intervenir auparavant; elle l'espérait, elle le voulait, le voulait à tout prix.

Elle allait et venait, pareille à une somnambule. Elle avait la sensation d'être entraînée vers quelque chose d'obscur et elle essayait de lutter contre la force qui l'emportait. Lorsqu'elle était seule dans l'appartement, il lui arrivait de s'arrêter subitement et de faire un geste de la main, comme pour éloigner de ses yeux une vision horrible.

Plus elle s'enfonçait, plus elle se raccrochait à l'idée de son fils. Elle se le représentait malade, sans soins; elle se le

représentait les bras autour du cou de la femme qui l'avait adopté, de cette femme haïe.

Elle imaginait la scène de la reprise; elle entendait la voix de l'enfant, voyait sa figure, son sourire, ses mains tendues vers elle...

Mais elles se tendaient en vain, ces petites mains : la mère ne venait pas; elle restait ici.

La nuit, Régina sentait son enfant contre son épaule; le jour, il jouait sur le tapis, devant elle. Il acquérait dans l'esprit de la jeune femme une telle intensité de vie que, lorsqu'elle passait d'une pièce à l'autre, elle se retournait parfois, vivement, pour voir si les doigts du petit ne s'étaient pas pris dans la porte...

On approchait de la Noël; le soleil se montrait encore un peu, au-dessus des champs couverts de neige et des forêts toutes blanches. Au fond de la vallée, un train courait, disparaissait. Un peu plus haut, les routes se croisaient, descendant vers les fabriques, vers la rivière. Dans le jardin, les arbres courbaient leurs rameaux sous le poids de la neige éblouissante qui les chargeait. Personne ne venait plus faire de visite chez les Flaten, car madame ne recevait jamais, ne sortait jamais non plus. Les jours se succédaient, tous semblables. Et l'industriel s'attardait de plus en plus à son bureau, le soir : il n'était plus autant à son aise, à la maison.

Tous les matins presque, en se levant, Régina se disait :

« Ce sera aujourd'hui, aujourd'hui décidément. Je ne puis plus supporter cette vie-là. »

Mais, quoi! s'enfuir? Alors tout était à recommencer. Demander le divorce? C'était là des complications dans lesquelles elle n'avait pas le courage de s'engager pour le moment... Parfois en Régina se glissait la pensée que l'argent de son mari, après tout, ne lui était pas absolument nécessaire; mais elle discernait dans cette pensée la première tendance vers un remords et, de là, vers une nouvelle crise morale : tout à refaire, encore une fois. Et ça, non! elle n'en avait pas la force. Il valait mieux ne pas regarder du tout derrière soi, ne pas réfléchir, mais seulement marcher, aller de l'avant...

Elle se surprit plusieurs fois à méditer sur les différentes

manières de faire mourir un homme, et, chaque fois, elle s'habituait davantage à ces sinistres méditations, elle en restait moins effrayée. Une idée maîtresse s'était imposée à son cerveau et le dominait de plus en plus; elle se disait :

« Ne vaut-il pas mieux commettre un crime, te rendre libre, retrouver ton enfant et te convertir aussitôt..., plutôt que de continuer à entasser mauvaise action sur mauvaise action, crime sur crime, à l'infini, sans le moindre résultat?... »

Un jour, Régina trouva Flaten devant le portrait de sa première femme qui, sans crêpe maintenant, était accroché dans son cabinet de travail. L'industriel contemplait l'image avec une expression sur laquelle il n'y avait pas à se tromper.

Régina regarda ironiquement son mari : le pauvre vieil homme rougit comme s'il avait été pris en train de commettre un crime.

Mais la jeune femme remarqua alors combien il était devenu pâle, combien son robuste embonpoint avait diminué. Qu'il avait vieilli! Ses cheveux, plus rares, avaient encore blanchi; sa figure avait une teinte jaunâtre.

Elle en fut émue, un instant :

« Mon Dieu! — se dit-elle, — comme j'ai dû tourmenter ce malheureux homme, comme j'ai dû le faire souffrir! »

Et, ce soir-là encore, elle ne put s'empêcher de le traiter avec bonté, avec tendresse...

Mais, quelques jours plus tard, advint une chose qui lui avait toujours paru tout à fait invraisemblable, impossible : elle s'aperçut qu'elle allait être mère pour la seconde fois...

Elle dut s'aliter une semaine, absolument anéantie. Elle avait la sensation d'avoir été frappée dans le dos par un ennemi qui la prenait en traître.

Sans doute, elle était tombée bien bas. Mais, en elle, le sentiment maternel était toujours resté sacré, pur de toute tache. La pensée de son enfant avait toujours été pour elle comme un temple, un lieu saint, un refuge. Et maintenant, maintenant...

Voici que cet homme envers qui elle était si coupable, cet homme qui était sa mauvaise conscience, cet homme qu'elle était prête à assassiner, il la contraignait aujourd'hui à mettre au monde un petit Flaten, un enfant qui, un jour, se dres-

serait peut-être pour venger son père! Qui savait ce qui pouvait arriver?... Et cet enfant, elle allait maintenant le nourrir de son sang, souffrir pour lui, alors que, par lui, son vrai fils serait peut-être à jamais écarté de sa vie, alors que par lui peut-être elle serait enchaînée à Flaten pour toute son existence!

Régina s'agitait, se jetait de ci, de là, dans son lit. On eût dit que les derniers restes de chaleur, en son cœur, se transformaient en glaçons. Une haine furieuse, impatiente, s'empara d'elle comme une fièvre.

XV

Le jour où Régina put se lever, elle était pâle et épuisée par le manque de sommeil, mais étrangement calme. Le monde entier avait disparu à ses yeux; il n'existait plus qu'une seule chose pour elle; elle ne voyait plus rien, sinon cette chose unique. Qui pourrait l'arrêter, maintenant?...

Toute la matinée, elle circula dans la maison, les lèvres pincées, la bouche close; de temps à autre, elle se passait la main sur le front.

A table, elle se montra de bonne humeur et Flaten en fut tout heureux. Ils causèrent de la pluie et du beau temps, rirent, burent et mangèrent avec appétit.

Tout à coup elle cessa de parler et fixa ses regards sur son mari. Il se tut aussi et la considéra attentivement, attendant ce qu'elle allait dire...

— Écoute, — commença-t-elle, — je vais te raconter quelque chose que tu ignores.

— Ah! — fit-il en levant les yeux.

— J'ai eu un enfant avant de venir chez toi.

Elle parlait d'une voix blanche, avec un sourire forcé. Flaten laissa tomber sa cuiller dans son assiette, sursauta et pâlit.

— Tu dis? — s'écria-t-il enfin, en observant Régina. — Qu'est-ce que tu dis?

Puis, à voix basse :

— Mais, ma chère petite, qu'est-ce que tu me racontes là!

Et il tâchait de sourire, comme s'il avait cru qu'elle plaisantait.

Mais elle, glaciale et tranquille, répéta simplement :

— Je te dis que j'ai eu un enfant avant de venir chez toi.

Il continua de la regarder fixement. Lorsque, enfin, il se prit à soupçonner que la chose était peut-être vraie, tout son être s'affaissa d'un seul coup, ses yeux se firent vagues, comme si Régina s'était éloignée, s'était perdue dans le lointain.

Il y eut un long moment de silence. Puis Flaten se leva et sortit en chancelant. Elle entendit ses pas diminuer, dans la direction de son cabinet de travail.

Régina se boucha les oreilles, comme si elle avait craint d'entendre une détonation. Mais rien ne vint.

Elle se leva alors à son tour, entra dans son boudoir et alluma une cigarette. Peu après, la femme de charge se présenta pour demander si madame et monsieur continuaient leur repas.

— Non, — répondit paisiblement Régina, les yeux sur sa cigarette. — Vous pouvez faire desservir.

La femme de charge disparut. Régina s'étendit sur la chaise longue et suivit de l'œil les volutes de fumée. Elle tremblait de tout son corps. Qu'avait-elle fait, mon Dieu! Qu'allait-il arriver?

Elle se sentait saisie de vertige, comme au bord d'un gouffre. Et, une fois de plus, elle se raccrocha à la pensée de son enfant... Elle le prit sur ses genoux, elle le vit sourire, elle vécut en imagination la minute où elle le reverrait enfin et pourrait le serrer dans ses bras...

Comme toujours, ces images détournèrent le cours de ses idées; et bientôt elle ne fut plus que tendresse, amour, désir. Un seul être remplissait son cœur, et tout le reste du monde était oublié.

Dans la vaste maison régnait un effroyable silence. Sans doute, à la cuisine, les domestiques, eux aussi, parlaient bas. Le crépuscule se coulait dans toutes les pièces, pénétrait dans tous les coins, effaçait sur les murs le reflet gris de la neige, venu du dehors... Régina restait sur la chaise longue, étendue.

Qu'avait-elle fait?... Son enfant, oui... Mais, malgré tout, quelle action avait-elle commise?

Deux ou trois heures passèrent. N'y tenant plus, Régina retira ses souliers et, sur la pointe du pied, elle se glissa jusqu'à la porte du cabinet de son mari. Pas un bruit. Elle ne put s'empêcher de se baisser et de regarder par le trou de la serrure... Dans la demi-obscurité, elle distingua comme une masse noire inclinée au-dessus de la table, près de la fenêtre; il se tenait là, la tête entre ses mains.

Elle retourna dans son boudoir, mais cette image la poursuivait.

Cet homme si bon!... cet homme si bon!... Mon Dieu, qu'avait-elle fait?

Mais, quelques minutes après, Régina se redressa, d'une secousse, les poings serrés :

« Allons, Régina, — se dit-elle, — assez de sentimentalité! A moins que tu ne préfères continuer cette existence affreuse, continuer à laisser ton fils dans des mains étrangères!... à moins que tu ne veuilles persister dans la honte où l'on t'a précipitée!... Est-ce là ton intention?... Tu as pourtant assez subi d'affronts jusqu'à présent!... »

Elle se mit à se promener de long en large. Les tapis étouffaient ses pas. Il faisait tout à fait noir, maintenant, et elle avait froid. Mais elle ne cessa pas de marcher, d'aller et venir, jusqu'au moment où, à bout de forces, elle entra dans sa chambre à coucher.

XVI

La soirée s'acheva sans que Flaten reparût. Mais, au milieu de la nuit, comme Régina s'était assoupie un instant, elle s'éveilla tout à coup : son mari était penché sur le lit et lui parlait à voix basse.

Elle ouvrit les yeux. Il était entièrement habillé, une lampe à la main. Il semblait avoir pleuré.

— Régina, — dit-il en déposant la lumière et en saisissant

la main de sa femme, — Régina, tu aurais dû me faire cette confession plus tôt... Mais la chose est accomplie, maintenant, tu n'y peux plus rien. (Il soupira.) Je tâcherai de te pardonner, je prierai Dieu de m'en donner la force... vois-tu, je t'aime tant!

Sa voix s'enroua, ses yeux se remplirent de larmes.

— Merci, — chuchota-t-elle, en regardant vers le mur.

Puis elle ferma les yeux.

Ces protestations d'amour, cette infinie indulgence ne touchaient plus le cœur de Régina.

« Quand un vieillard épouse une jeune femme, — pensait-elle, — il se fait esclave. »

Et un sentiment de mépris monta en elle.

« Mais il ne réussira pas, non, il ne réussira pas à me... »

Flaten éteignit la lampe, alluma la veilleuse. Régina s'obstinait à garder les paupières closes. Libre à son mari de croire qu'elle dormait ou bien qu'elle réfléchissait. Il se coucha. Mais bien longtemps encore elle entendit ses soupirs, dans l'obscurité.

Le lendemain, il partit pour la fabrique, comme à l'ordinaire : voulait-il chercher l'oubli dans le travail?...

Les jours suivants, la bonté enfantine de son mari recommença de jeter le trouble dans les sentiments de Régina. Une voix, qui parlait de plus en plus haut, criait en elle :

« Non, tu ne peux pas, tu ne peux pas faire du mal à cet homme! »

Il semblait que l'orage allait se dissiper sans autre explication. Flaten se bornait à pardonner, sans vouloir rien savoir de plus, sans qu'il fût plus jamais question de la chose.

Mais, un jour, la colère de la jeune femme se ranima, à la pensée de l'enfant qu'elle portait dans son sein, de cet héritier que Flaten l'avait forcée, elle, à lui donner, et elle fit un nouveau pas, les yeux fermés, pour ainsi dire, les mains sur les oreilles.

La scène se passait encore à table. Une violente discussion s'était élevée entre les deux époux, au sujet d'une invitation à dîner. Il s'agissait de deux amis d'affaires de Flaten, venus de Göteborg. Dans ces derniers temps, l'industriel avait perdu,

lui aussi, son égalité d'humeur; il lui arrivait de se mettre en colère. Soudain, Régina s'interrompit un moment; puis :

— Écoute un peu, — dit-elle, — tu ne sais pas tout...

Il la considéra d'un air interrogateur... Un silence...

Puis elle reprit tranquillement :

— J'ai encore une chose à te raconter. L'enfant dont je t'ai parlé, eh bien, je l'ai tué.

Il portait à ses lèvres un verre de bière : il leva brusquement les yeux sur elle; le verre roula à terre. Elle essaya de rire. Mais Flaten, avec un coup de poing sur la table qui fit tout trembler :

— Non! c'est trop! — hurla-t-il.

Il se dressa, marcha sur Régina, menaçant...

Elle se pelotonna instinctivement, à la façon d'un chat qui va bondir, les regards fixés sur la gorge de son mari, comme si elle voyait s'y enfoncer une arme.

Il l'attrapa par le bras, si fort qu'il lui fit mal, et lui cria dans la figure :

— Tu mens, Régina!... Avoue tout de suite que tu viens de mentir!

Et elle, faisant tous ses efforts pour se dégager :

— Non, je ne mens pas. Je l'ai tué... M'as-tu jamais demandé qui j'étais?...

Alors Flaten laissa retomber ses mains, honteux, aurait-on dit, de sa brutalité. Il se saisit la tête, resta un instant debout à se passer les doigts sur le front, et enfin, à voix basse :

— Tu me rends fou, Régina... Pourquoi veux-tu me tuer?

Puis il sortit lentement. Encore une fois, Régina entendit ses pas qui s'éloignaient, la porte du cabinet de travail qui se refermait.

Et ce fut encore une après-midi où la jeune femme, machinalement, alla se jeter sur sa chaise longue, y fumer cigarette sur cigarette pour tâcher de faire diversion à ses pensées. Comme la première fois, ils avaient quitté la table au milieu du repas; comme la première fois, un silence de mort s'établit par toute la maison. Mais la femme de charge ne vint pas prendre les ordres, cette fois.

Le crépuscule tomba. De nouveau, ce fut dans l'âme de Régina une inquiète et fébrile attente de ce qui allait arriver;

et de nouveau elle recourut au seul moyen qu'elle possédât de ne pas perdre tout courage : elle se répéta l'intention qui la guidait, elle appela à son secours son enfant pour l'amour de qui elle se couvrait de honte. Et, comme toujours, son cœur s'emplit bientôt d'une brûlante tendresse, de douces images, qui, au moment même où elle commettait un crime, dissipaient en elle, ainsi que des ombres craintives, toute anxiété, tout remords. Étrangement calme, elle était là, étendue sur cette chaise longue, à fumer, à laisser couler le temps. Mais elle n'osait pas détourner les yeux des images qu'elle avait évoquées ; elle se cramponnait de toutes ses forces à la pensée de son enfant, elle s'en forgeait à chaque instant de nouvelles représentations, pour ne pas rouler dans le précipice qu'elle sentait ouvert sous ses pieds.

Les heures s'écoulaient. Régina entendait son mari aller et venir sans trêve, sans cesse.

Toute la nuit, elle attendit en vain qu'il entrât dans la chambre. Le lendemain matin, elle resta couchée, tremblant de curiosité. S'était-il produit quelque chose ? Qu'avait-il bien pu arriver ?

Enfin la femme de charge se présenta. Elle dit à Régina, de la part de Flaten, qu'il était parti pour Göteborg, de bonne heure.

Pendant toute la journée, la jeune femme fut en proie à un sentiment d'inquiète impatience. Reviendrait-il ?... Qu'allait-il se passer ?... Était-il bien sûr qu'il se passât quelque chose ?

Ce ne fut que le lendemain matin que Régina reçut enfin une lettre de son mari, tout un volume.

Et, tandis qu'assise dans sa chambre à coucher elle lisait cette longue épître, il lui semblait que toutes les phrases en étaient à demi effacées, perdues dans l'éloignement.

Cet amour saignant, désespéré, que lui importait-il aujourd'hui ? Quand elle eut parcouru les trois premières pages, où Flaten lui dépeignait l'affreuse tristesse qui l'accablait, elle haussa les épaules. Puis venaient de nombreuses pages de reproches envers lui-même, puis d'autres encore où il exprimait l'espoir qu'à partir de ce jour ils pourraient tous les deux commencer une nouvelle vie, faite de mutuelle compréhen-

sion et de confiance réciproque. Il lui pardonnait encore une fois, il concevait même la possibilité, pour une femme au désespoir, de commettre une action comme celle qu'elle avait sur la conscience... Il disait encore que, lui-même, il avait bien besoin d'implorer la miséricorde de Dieu, qu'il n'oubliait pas qu'elle était la mère de son enfant, de cet enfant qu'il avait si longtemps désiré... Enfin il terminait en annonçant son retour pour le lendemain...

Régina posa la lettre. Dans l'état d'esprit où elle se trouvait, rien de tout cela ne pouvait faire d'impression sur elle. Seules, deux choses la frappaient nettement : il parlait de leur enfant et il annonçait son retour pour le lendemain.

Demain?... Elle se leva en sursaut. Demain?... Il serait là, il la prendrait dans ses bras, il lui parlerait d'amour, de leur enfant, de pardon, de Dieu. Non, elle n'avait pas la force de supporter cela encore! Il ne fallait pas que cela fût.

Elle courut à son boudoir, comme quelqu'un qui marche à tâtons, à travers les ténèbres. Elle traça rapidement quelques mots, fourra le papier dans une enveloppe qu'elle ferma, sonna, et ordonna d'envoyer le pli à la gare, tout de suite, de façon qu'il fût expédié par le premier train. Tout cela fut fait en quelques minutes. Et, la lettre partie, la jeune femme se jeta sur une chaise et respira plus librement, comme soulagée d'un poids.

Voici ce qu'elle avait écrit :

Mon cher Flaten,

Il faut que tu saches tout : tu n'es pas le père de l'enfant que je porte en moi.

Cela suffirait-il? Elle recourait à un nouveau mensonge pour se déshonorer elle-même; mais, en même temps, c'était un nouveau coup de poignard dans le cœur de son mari... Cela suffirait-il, cette fois?

Soudain elle fut debout et commença de marcher à travers l'appartement... Malgré elle, elle se mit à regarder ses mains. Dans la salle à manger, elle se heurta à la femme de charge

qui lui dit qu'un paysan avait amené un veau pour le vendre.

— Bon! achetez-le, s'il est beau, — répondit tranquillement Régina.

Puis elle se trouva seule de nouveau. Elle s'asseyait en différents endroits, se relevait, prenait quelque objet dans ses mains, le laissait tomber, recommençait à marcher, se rasseyait encore, les regards perdus dans le vide, devant elle.

Hélas! cette façon de tuer son mari était bien la plus affreuse qu'elle pût choisir! Mais quoi! il ne fallait pas qu'elle risquât quelque chose, qu'elle souillât ses mains de sang... Chaque fois qu'elle le jetait à terre, à moitié assommé, il se redressait et lui tendait les bras. Quelle lutte atroce! Mais il fallait, il fallait absolument qu'elle fût impitoyable; il fallait en finir, une fois pour toutes.

Ce jour-là, Régina ne fit pas appel à ses rêves familiers, à l'image de son enfant. Elle avait le sentiment que c'eût été faire de son fils un usage indigne de lui, s'abriter derrière lui pour commettre une mauvaise action... Non! maintenant elle voulait assumer elle-même toute la responsabilité de son crime. Elle voulait sentir le poids du meurtre peser épouvantablement sur sa conscience. Mais son enfant devait rester pur; rien de tout cela ne devait l'effleurer...

L'après-midi s'acheva, le crépuscule descendit. Les portraits, sur les murs, regardaient Régina avec des yeux d'ombre... Les grandes pièces sans vie s'emplirent de frayeur. On entendait venir de la cuisine des bruits de vaisselle, de tasses remuées; mais ces bruits semblaient venir de loin, et Régina n'osait plus demeurer là, seule dans l'appartement.

Une idée entra en elle, tout à coup :

« S'il doit arriver quelque chose, c'est ce soir que cela se fera... Et alors il importe que je ne me fasse pas remarquer, que rien dans ma conduite ne puisse donner prise à la médisance; il le faut pour mon fils. »

Elle sonna et, la femme de charge venue, elle dit de sa voix la plus gaie :

— Si nous allions faire un tour de promenade?... Habillez-vous, je vous emmène!

Elle se couvrit chaudement elle-même, et, prête la pre-

mière, debout sur le large perron, elle attendit, un moment, que l'autre sortît. L'air était doux, la neige glissait en paquets le long des toits. Dans la grande cour, des sentiers noirs coupaient le tapis d'un gris sale dont la neige couvrait le sol.

Les deux femmes partirent vers la forêt. L'effort nécessaire pour gravir les pentes, l'air tiède et humide rougissaient le visage de Régina sous son bonnet de fourrure. Elles s'arrêtaient fréquemment pour souffler, riaient, parlaient de choses et d'autres. Régina était de plus en plus enjouée.

Des deux côtés de la route, la neige rejetée s'élevait à hauteur d'homme. De temps à autre, un traîneau aux clochettes tintantes les croisait. Un ciel obscur, cotonneux, s'étendait au-dessus de ce sombre paysage d'hiver; par quelques déchirures des nuages, une étoile jaune apparaissait. En bas, dans la vallée, on distinguait quelques lumières disséminées : des fermes. Les fabriques rougeoyaient encore, montrant une longue enfilade de fenêtres éclairées. Et, des hautes cheminées, montait une fumée épaisse et noire comme la nuit.

Les deux femmes pénétrèrent dans la forêt par un chemin étroit que la descente des lourdes charretées de bois avait raviné. Les sapins étendaient leurs branches au-dessus de la tête des promeneuses; le sentier fuyait dans l'obscurité. La femme de charge commençait à prendre peur :

— Nous rentrons? — demanda-t-elle.

— Non, non! — lui répondit Régina en riant. — Nous allons voir s'il n'y a pas d'ours par ici.

Et, devant la frayeur de sa compagne, Régina rit de plus belle. Par instants, le bruit des pas faisait lever un grand coq de bruyère qui s'envolait pesamment en faisant s'écrouler derrière lui des paquets de neige.

Enfin il fallut revenir. Régina, en rentrant, éprouvait une bonne fatigue. Mais, quand elle se trouva seule à table dans la vaste salle à manger, ses mains tremblèrent, une sueur froide d'angoisse la fit frissonner :

« Il a la lettre maintenant! — pensait-elle. — Il l'a lue, à l'heure qu'il est. »

Elle se fit apporter du vin. Le premier verre ne la réchauffa pas; elle en but d'autres. Finalement tout, à ses yeux, se recouvrit comme d'un voile, tout excepté une seule chose :

une grosse tête aux cheveux blancs et à la moustache grise. Elle la voyait là-bas sur le mur, cette tête; elle se retournait, mais la tête reparaissait sur l'autre mur.

Régina se leva tout à coup et se pressa les tempes.

— Non! — dit-elle à voix basse, parlant dans la direction de la lampe, — non, ils ne triompheront pas de moi! Je ne veux pas perdre la raison, je ne le veux pas! Calme-toi, calme-toi, Régina. Tu n'as pas besoin d'avoir peur : tu sais bien qu'il n'y a rien, rien du tout sur la muraille.

Elle alla se coucher: et, à tâtons, elle saisit son verre, sur la table de nuit...

Sans doute, elle avait pris une quantité considérable de son calmant : car elle ne s'éveilla que très tard dans la matinée, après un sommeil sans rêves, où elle s'était engloutie comme dans une grande fournaise sombre.

Elle resta couchée, attendant elle ne savait quoi au juste. Elle sonna la servante pour lui demander s'il n'était pas arrivé de télégramme. — Rien.

Alors elle endossa une robe de chambre et, ses lourds cheveux noirs dénoués sur les épaules, elle erra dans la pièce, mal à son aise et le cœur barbouillé par la drogue qu'elle avait absorbée la veille.

Elle alla relever les rideaux : il pleuvait à verse; un brouillard gris se traînait sur la vallée. Qu'allait-il arriver? qu'allait-il arriver aujourd'hui?...

Enfin on frappa à la porte. Régina se dirigea vers son lit en chancelant, s'y appuya... Mais ce n'était que la servante, avec le café, comme tous les jours. Régina la chassa...

Et les heures passaient. En fin de compte, elle se mit à attendre le retour de son mari : il allait revenir, c'était sûr... Qui savait même s'il ne lui apporterait pas un cadeau?...

Un peu après midi, comme Régina, toujours dans le même négligé, se trouvait sur le balcon de sa chambre elle aperçut enfin un porteur de dépêches qui se dirigeait rapidement vers la maison. Elle s'accrocha, un instant, à la balustrade. Puis elle courut se jeter dans son lit et tira les couvertures sur elle.

La femme de charge parut, avec le télégramme. Il était signé du patron de l'hôtel où Flaten était descendu et il annonçait

que l'industriel était gravement malade : une indisposition subite, la nuit dernière...

Seule, Régina demeura un moment étendue, la figure dans ses mains. Il semblait que, tout au fond de son cœur, quelque chose se détachait, s'efforçait de monter à la surface. Mais la couche de glace était trop épaisse et la chose retombait au fond.

« Eh bien, — se disait-elle, — il va falloir prendre cela comme il sied qu'on le prenne : une dernière comédie à jouer, et voilà tout. Car il est mort, ça ne fait aucun doute. »

Quand elle fut un peu remise de la première émotion, elle fit appeler l'homme de confiance de Flaten, le sous-directeur de la fabrique, lui dit qu'elle était malade elle-même et le pria de partir pour Göteborg, d'aller voir son mari. Surtout, qu'il lui télégraphiât tout de suite des nouvelles...

Elle resta couchée sans bouger, les yeux fixes. Les heures s'écoulaient. Régina parcourait, en pensée, la petite île entourée de récifs, où s'était passée son enfance; elle se revoyait jeune fille, ignorante de tout; elle revoyait sa mère, l'église!... Et maintenant?... N'était-elle pas le jouet d'un rêve dont elle ne parvenait pas à s'éveiller?...

Elle tâcha de se réfugier auprès de son fils. Mais on eût dit qu'il lui dérobait son visage, qu'il se détournait d'elle... Qu'avait-elle fait?... Si elle allait mourir, à l'instant même?... Mon Dieu, mon Dieu!... Elle s'agitait dans son lit, se jetait de côté et d'autre... Mais prier, prier?... Non! Il fallait d'abord que tout fût accompli, jusqu'au bout. Et alors, alors seulement, tout serait réparé.

Un long télégramme du sous-directeur arriva au cours de la soirée : Flaten était mort. Une attaque d'apoplexie. Il avait décidé lui-même que son corps serait transporté à la chapelle du four crématoire, pour être brûlé sans cérémonie, sans obsèques solennelles.

« Ah! — pensa Régina, en regardant dans le vide, devant elle, sans rien voir. — Il n'a pas voulu me confier le soin de le faire enterrer. Il a eu raison, peut-être : ça vaut mieux ainsi... Quant à cette attaque d'apoplexie, sans aucun doute, c'est un mensonge. Mais je ne demanderai pas à en savoir plus long, c'est sûr... Une attaque d'apoplexie, soit! Il y a tant de gens qui meurent comme ça! »

XVII

Et Régina porta le masque pour la dernière fois : elle assista à la cérémonie mortuaire à Göteborg, célébrée en toute simplicité. Quelques amis d'affaires y assistaient, mais il n'y avait aucun Norvégien présent, aucun membre de la famille non plus : Régina avait absolument oublié d'avertir les deux sœurs de son mari.

Tout, pour la jeune veuve, semblait comme perdu dans un brouillard. Elle aurait pu s'aliter avant la cérémonie et ne pas bouger de chez elle, mais c'eût été trop commode. Maintenant qu'elle avait triomphé, il lui était venu un étrange besoin de se punir elle-même, de payer, en quelque sorte, un peu de sa dette.

Au four crématoire, lorsqu'elle vit le cercueil de son mari sur la plaque de bronze qui allait glisser dans les flammes, il lui sembla que tout tournait autour d'elle et elle éclata en sanglots nerveux. On dut la conduire au dehors. Bientôt tout fut terminé et les assistants commencèrent à se retirer. En passant, ils se découvraient devant Régina qui se tenait là, au bras du sous-directeur, et dont la grande émotion était manifeste.

L'après-midi même, elle revenait chez elle par le chemin de fer. Au delà de Göteborg, l'entrée de la baie, si renommée pour sa beauté, s'étendait sous un voile de brume mélancolique où les nombreuses îles, les rochers, n'étaient plus que des taches indistinctes et sombres. Régina chercha des yeux l'endroit de la ville où était situé le four crématoire : il en montait une fumée blanche qui se mêlait à la lourde atmosphère pesant sur toutes choses... Après tout, cette fumée, elle n'avait rien de commun avec le cadavre de Flaten...

Le sous-directeur, assis en face de Régina, racontait une histoire qu'elle n'entendait pas. Elle ne voulait pas penser, elle voulait fermer les paupières, s'assoupir. Tout au fond d'elle-même, elle avait la sensation de recéler quelque chose de dan-

gereux qui ne devait point s'éveiller et s'échapper... Que le temps passât, seulement ; que le temps passât...

Enfin elle fut seule, dans les pièces de la vaste maison. Tout était à elle, maintenant. Le sous-directeur continuait à diriger la fabrique, jusqu'à ce que l'homme d'affaires de la jeune veuve eût trouvé un acheteur.

Mais Régina n'était pas libre encore. Chaque pas dans cette maison lui rappelait Flaten, mais il ne lui était pas possible de s'en aller tant qu'elle n'aurait pas mis au monde l'enfant de cet homme ; courir à la recherche de son fils, à elle, tant qu'elle sentirait là, dans son sein, l'autre, le petit Flaten, non ! C'était une idée qui lui répugnait.

L'accouchement ne devait avoir lieu qu'en mars... Ah ! cette interminable attente !

Régina restait là, condamnée à nourrir de sa chair et de son sang le rejeton de l'homme qu'elle avait assassiné. Elle avait commis des crimes, pourtant, et elle était prête à en commettre d'autres, s'il le fallait. Mais, devant ce qui lui arrivait maintenant, elle demeurait impuissante, avec le sentiment de quelque intervention surnaturelle. Ce serait un garçon, elle en était sûre, un garçon qui grandirait, qui serait le fidèle portrait de son père, et qui, un jour, viendrait lui demander raison de ce qu'elle avait fait... Eh bien, puisque c'était là le destin, qu'il s'accomplît ! Elle y consentait. Sans doute, il était encore temps, si elle l'avait voulu, de rendre inoffensif cet être embryonnaire ; mais, encore une fois, c'eût été trop facile. Ce fœtus qui, dans l'avenir, serait pour elle un juge impitoyable, il était si désarmé, si hors d'état de se défendre actuellement, qu'elle ne pouvait s'empêcher de le protéger, et de songer à lui avec une certaine tendresse. Que ce qui devait s'accomplir s'accomplît !... Elle baissait la tête, frissonnait ; mais il fallait que cela s'accomplît...

Régina engagea une dame de compagnie qui, la nuit, dormait dans sa chambre ; elle inventa mille expédients pour tuer les heures. Et la petite vie qu'elle portait en elle s'accroissait, s'accroissait toujours, se nourrissait de sa substance, à elle, tous les jours davantage, prenait dans son âme une place de plus en

plus considérable. Chaque fois que l'enfant dans son sein manifestait son existence par un mouvement propre et comme volontaire, il semblait à Régina qu'elle recevait de la part de Flaten un nouvel avertissement, un nouveau signe qui lui rappelait l'inévitable destinée qui, plus tard, se dresserait devant elle.

Alors, pour ne pas s'affaisser tout à fait, elle se cramponna de plus en plus convulsivement aux rêves qui la rapprochaient de son propre fils, de son premier-né qu'elle retrouverait bientôt. Cet enfant si cher, pour qui elle s'était couverte de tant d'opprobre, voici que maintenant il s'élevait au-dessus des ténèbres où elle était plongée, comme un ange sauveur dont, un jour, elle saisirait la main. Quand il serait devenu un homme, quand elle pourrait se suspendre à son bras, que lui importerait alors si des puissances vengeresses se dressaient devant elle pour la punir ? N'aurait-elle pas son défenseur ? Ne prendrait-il pas la parole, lui, pour dire : « Tout ce que ma mère a fait, c'est pour moi qu'elle l'a fait, par amour pour moi. C'est ma faute et j'en revendique la pleine responsabilité ?... »

Les journées, les semaines s'écoulent. L'hiver se traîne lentement ; chutes de neige, tempêtes hurlantes... Chaque jour, c'était le même combat dans l'âme de la jeune femme : elle s'efforçait de donner à son rêve, à son espoir sauveur, une telle intensité que l'ombre qui l'enveloppait toute ne l'accablât point, que l'angoisse ne fût pas la plus forte en elle... Elle était pâle, les traits tendus, durcis. Elle ne portait plus le masque de joie, mais elle cachait toujours le souci qui la rongeait. Si elle avait parlé, qui l'aurait comprise ?...

Mais son épreuve s'achève ; bientôt elle pourra dire : « C'est pour la semaine prochaine !... »

Enfin le jour arriva où l'enfant fut dans ses mains. C'était bien un garçon...

Elle était riche maintenant et pourtant elle ne parvenait pas à prendre plaisir à ce petit être qu'elle avait mis au monde. Elle lui regardait les yeux et tâchait de sourire ; mais un bizarre frisson parfois lui secouait le cœur, quand elle se courbait sur ce nouveau-né. Il avait des yeux étranges, cet enfant.

Poussée par ce besoin de se faire souffrir qu'elle ressentait

depuis la mort de Flaten, Régina voulut nourrir elle-même : non, pas de biberon. Comme les longues semaines d'émotions subies avaient abattu ses forces, chaque fois que le petit tétait, elle avait la sensation qu'il aspirait, en même temps que son lait, le sang même de ses veines ; l'enfant replacé dans son berceau, elle défaillait presque. Mais elle désirait qu'il en fût ainsi ; elle désirait donner au nouveau-né tout ce qu'elle pouvait lui donner. Car il avait, lui aussi, une grande tâche à accomplir dans le monde... Elle le voulait ainsi.

Tous les jours, assise auprès de la fenêtre, dans la grise clarté hivernale, la poitrine nue, elle se tenait, les yeux fixés sur le bébé. Et, à mesure qu'il tétait, il lui semblait que son propre dos se voûtait singulièrement...

Des semaines, des mois passèrent. Le petit venait à merveille. Un matin, Régina reçut une lettre timbrée de la petite ville du littoral où sa mère s'était installée depuis qu'elle était veuve ; et cette lettre annonçait la mort de sa mère.

La jeune femme rejeta le papier et se mit à regarder droit devant elle, dans le vide... Elle n'éprouvait pas de chagrin, à proprement parler : tous ces temps derniers, l'image maternelle avait été à demi effacée dans son cœur. Mais elle se disait :

« Tiens, tiens ! Il va falloir te dépêcher maintenant de retrouver ton petit gars, Régina, si tu ne veux pas être tout à fait seule au monde... »

Vers le milieu de mai, elle partit avec son nourrisson pour Göteborg : il y avait là une crèche pour les enfants en bas âge. Pour plus de sûreté, elle demanda à un médecin de surveiller assidument les soins fournis au petit. Puis elle respira, soulagée.

Ses propriétés étaient vendues ; elle se trouvait à la tête d'une fortune qui se montait à un million environ. Mais ses cheveux grisonnaient par endroits et son visage faisait penser à celui d'une phtisique.

JOHAN BOJER

(Traduit du norvégien par GUY-CHARLES CROS)

(La fin au prochain numéro.)

QUESTIONS EXTÉRIEURES

L'ARBITRAGE

Les Grecs, en politique, ont tout inventé. Sept ou huit siècles avant notre ère, leurs cités et confédérations se servaient déjà d'arbitres pour prévenir ou terminer leurs querelles et leurs guerres; jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine, durant près de six cents ans, elles continuèrent de recourir à l'arbitrage international, avec une telle fréquence que c'est à peine si les historiens grecs s'attardent à nous décrire, à mentionner seulement, les procédures qui chaque année intervenaient. Réduits aux textes d'Hérodote, de Thucydide et de Polybe, nous ne verrions fonctionner l'arbitrage qu'entre les grandes puissances de l'Hellade.

Le Péloponèse, — aux débuts de l'histoire grecque, cette péninsule, par la taille, la configuration et le gîte, était dans l'univers d'alors ce que notre Europe occidentale peut être aux débuts de l'histoire humaine, dans l'univers d'aujourd'hui, l'une des cinq parties du monde, — le Péloponèse, après l'invasion des Doriens, se trouva partagé en six ou sept nations : Arcadiens, Argiens, Achéens, Éléens, Messéniens, Laconiens, etc. Le caporalisme de Lycurgue donna bientôt le premier rang aux Spartiates. Leur discipline et leurs manœuvres quotidiennes, toute leur organisation politique et sociale en faisaient une armée permanente : chaque homme de guerre, possédant un domaine cultivé par des hilotes, pou-

vait ne donner son temps qu'à l'exercice et à la bataille. Leur voisinage fut bientôt intolérable. Ils soumirent d'abord à leur féodalité toute la nation laconienne, puis s'en prirent aux autres peuples, aux Argiens et aux Messéniens surtout.

Un incident de frontières étant survenu, les pacifiques Messéniens proposèrent l'arbitrage d'Argos ou d'Athènes (750 av. J.-C.) : Sparte préféra exterminer la Messénie en trois guerres, qui durèrent plus de cent ans et firent de ce pays une sorte de Pologne dont tous les riverains se partagèrent les morceaux (VIIe-VIe siècles avant notre ère). Trois siècles plus tard, Épaminondas restaurait la nation messénienne; il y eut de nouveau désaccord pour certaines bornes-frontières, et, de nouveau, les Messéniens demandèrent un arbitrage auquel Sparte dut consentir. Mais, condamnée, elle refusa d'exécuter le jugement, et les Messéniens, n'ayant que le droit sans la force, promenèrent leur cause devant toutes les puissances qui venaient à prendre l'hégémonie dans l'Hellade, devant les rois de Macédoine, devant les généraux et le Sénat de Rome : toujours gagnants et toujours dépouillés, ils durent attendre deux cents ans le jour où la force romaine finit par imposer la sentence (vers 140 av. J.-C.).

Les Argiens se défendirent mieux : derrière les frontières naturelles de leurs torrents et de leurs montagnes, ils gardèrent leur indépendance. Mais Sparte leur enleva une province, — les provinces de ces nations minuscules étaient grandes comme un de nos parcs royaux, — la Kynosourie, que les Argiens, à vrai dire, avaient jadis conquise de force et annexée, mais qui, depuis le règne de leur grand roi Phidon, s'était entièrement donnée à eux. Le regret de cette Kynosourie domina dès lors la politique d'Argos. On dit que dans leurs fêtes le chœur des vieillards et le chœur des enfants entonnaient tour à tour des chants de guerre où toujours revenait le nom de la province perdue.

Tandis que Sparte n'eût à redouter que la haine de l'Europe — je veux dire du Péloponèse — et la rancune des seuls Argiens, elle se moqua de leurs chansons : elle s'en tenait, disait-elle, au jugement des Dieux, et, comme les Argiens la prenaient à ce mot, il fut convenu que trois cents guerriers de part et d'autre videraient la querelle; les Argiens vainqueurs,

Sparte refusa encore de lâcher le morceau. Mais quand, en face du Péloponèse, de l'autre côté de la mer du Nord, une puissance maritime, Athènes, entreprit de liguer les démocraties et cités libérales contre l'absolutisme militaire, les Argiens menacèrent d'abandonner la cause péloponésienne pour servir les Athéniens, si Sparte n'acceptait pas un arbitrage (420 av. J.-C.). Sparte refusa d'abord, puis, deux ans plus tard, accepta; un traité fut signé, dont Thucydide nous a résumé les clauses en son chapitre 79 du livre V :

Entre Argiens et Spartiates, il y aura cinquante ans de paix et d'amitié, sur le pied de traitement égal et pareil, avec recours aux jugements d'usage. Toute cité péloponésienne, qui voudra participer à cette alliance, restera libre et souveraine, gardera son territoire, ses institutions et le droit de recourir aux jugements d'usage. Entre deux cités confédérées, toute discussion de frontières ou autre sera soumise à l'arbitrage; de même toute guerre séra arbitrée au choix des deux parties.

Ce traité fut signé en 418 avant notre ère, — deux mille trois cent seize ans avant la première Conférence de La Haye. Thucydide et les autres historiens ne nous en font pas connaître les résultats : il faut espérer qu'une inscription trouvée quelque jour dans les ruines d'Argos ou de Sparte nous montrera comment cette affaire de Kynosourie continua d'encombrer l'histoire grecque, en jetant les Argiens dans toutes les négociations et toutes les entreprises, qui pouvaient inquiéter Sparte. Durant trois siècles, la complicité d'Argos ouvrit le Péloponèse aux interventions du dehors. Comme les Messéniens, il est probable que les Argiens s'en allèrent requérir de puissants arbitres aux quatre coins du monde, et la querelle ne fut sans doute réglée que par la décision irrésistible des Transatlantiques de l'antiquité, — des Romains.

Entre Athènes et Sparte, dès le cinquième siècle aussi, les historiens nous montrent l'arbitrage installé par traité. Au début de la guerre du Péloponèse, Périclès, dans le discours que Thucydide nous rapporte au chapitre 140 de son livre I, reproche aux Spartiates d'avoir manqué aux paroles échangées : « Il avait été convenu que toute querelle serait tranchée par jugement; or ils ne nous ont jamais parlé d'arbitrage, et

quand nous l'offrons, ils refusent. » On fit donc la guerre et, comme elle traînait sans aboutir, un autre ministre des Athéniens, qui n'avait à la bouche que paroles de fraternité, de solidarité panhelléniques, fit signer sa Paix de Nicias (421 av. J.-C.), qui rendait l'arbitrage obligatoire non seulement entre Athéniens et Spartiates, mais entre tous leurs alliés. Thucydide ajoute que, le traité à peine signé, les Spartiates proposèrent de déférer à des arbitres certaines clauses ambiguës; mais les Athéniens ne voulurent rien entendre. La guerre reprit et ne se termina que par la ruine d'Athènes : franchissant l'isthme de Corinthe, — c'était comme le Pas-de-Calais de ce temps-là, — les Spartiates assiégèrent cette ville de marins, que ses vaisseaux et ses équipages ne purent défendre et qui fut prise et démantelée (404 av. J.-C.).

Elle ne recouvra jamais sa grandeur. Elle ne fut plus, dans l'histoire grecque, qu'une puissance à la suite. Il semble que les Spartiates lui avaient imposé un nouveau traité d'arbitrage, afin d'intervenir à leur gré dans sa politique étrangère. Mais quand, une discussion survenant, Athènes parlait d'arbitres mégariens, c'était au tour des Spartiates de ne vouloir rien entendre et de rire. L'arbitrage des Mégariens! Au bord de l'Isthme, Mégare avait été jadis une reine de la mer, dont les colonies exploitaient le Pont Euxin et les eaux de Sicile, — les Indes orientales et occidentales de cette première antiquité; — mais d'autres marines avaient entamé son monopole, puis relégué au second, au troisième plan cette Hollande qui ne conservait plus que les détroits de Byzance et quelques comptoirs de l'Extrême-Levant : « Il serait beau, répondit le roi de Sparte aux gens d'Athènes, il serait beau que les grandes puissances de l'Hellade eussent une vision moins nette de leurs propres droits que les Mégariens! »

Tels sont quelques-uns des grands procès d'arbitrage qu'enregistrèrent les historiens de l'antiquité. En passant, ils font allusion à dix ou vingt autres, — Athènes et Mégare; Athènes et Thèbes; Thèbes et Sparte, etc., etc. — mais sans y donner plus d'attention qu'il ne convient : l'arbitrage était en Grèce le pain quotidien de la vie internationale; les historiens ne s'arrêtent pas à nous dire comment chaque jour Athéniens, Spar-

tiates, Grecs de tout âge et de toute taille mangeaient leur pain noir ou blanc.

Sans les inscriptions, nous ne saurions presque rien de ce trantran de la vie hellénique. Par bonheur, les Grecs avaient pris l'habitude d'inscrire, de graver sur pierre ou sur marbre tous les documents qu'il voulait conserver : depuis un siècle, ceux des archéologues qui s'occupent spécialement des inscriptions, les « épigraphistes », ont réuni ces documents inappréciables dans des recueils qu'ils intitulent en leur latin *Corpus Inscriptionum*. C'est par vingtaines de mille aujourd'hui que les *Corpus* nous fournissent des textes juridiques, honorifiques ou funéraires, et chaque fouille importante augmente ce nombre de quelques centaines.

Les temples surtout servaient d'archives ; dans les sanctuaires communs à tous les Grecs, Délos, Olympie, Delphes, etc., les cités déposaient le plus souvent un exemplaire de leurs conventions, dont elles gardaient chez elles une autre copie : les traités d'arbitrage et les jugements d'arbitres y figuraient en nombre. Grâce aux inscriptions, nous voyons que, dans tout le monde grec et durant toute l'histoire grecque, il n'est pas de cité ou de peuple qui n'ait mis sa confiance en cette procédure. En 1893, pour mériter en Sorbonne les hermines du doctorat, j'avais réuni en une thèse latine, *De Arbitrio inter liberas Graecorum Civitates*, toutes les inscriptions alors connues, qui touchaient à l'arbitrage, avec les textes des historiens : depuis 1893, il n'est pas d'année où quelque fouille n'ait apporté de nouveaux exemples. Si l'on réfléchit que ces temples grecs, abandonnés ou convertis en églises par le christianisme, ont été ruinés cinq ou six fois par les invasions barbares, gothiques, slaves, arabes, franques et turques, exploités comme carrières durant douze siècles, soit par les indigènes qui de ces marbres faisaient la chaux dont ils repeignaient chaque année leurs façades, soit par les Vénitiens, les Génois, les Francs de toutes langues, qui emportaient ces dalles, ces piédestaux et ces colonnes pour en construire leurs palais et leurs cathédrales : on imaginera quelles innombrables inscriptions devaient peupler jadis chacune de ces archives, pour qu'elles nous en livrent encore des centaines aujourd'hui. Nous ne possédons sans doute qu'une infime partie des traités ou jugements d'arbi-

trage que rédigèrent les plénipotentiaires des cités helléniques. Ni les Égyptiens, ni les Chaldéens, ni les Assyriens, ni les Juifs et Phéniciens ne semblent avoir transmis cet usage à la Grèce : c'est donc aux Grecs que l'on peut attribuer cette invention, avec beaucoup plus de vraisemblance que celle du jeu de l'oie.

***

N'exagérons pas néanmoins ce mérite des Grecs : ils ne firent qu'obéir à la nécessité. Les cent mille kilomètres carrés de leur Hellade, dispersés sur les rivages et les îles des deux continents européen et asiatique, étaient partagés entre une vingtaine de peuples, dont chacun se divisait en une douzaine de cités autonomes. Les quatre mille kilomètres carrés de l'Arcadie — notre département des Hautes-Pyrénées ou des Pyrénées-Orientales — comprenaient les enclos de Tégée, de Mantinée, d'Orchomène, de Stymphale, de Phénée, de Kleitor, de Psophis, d'Érymanthe, d'Héraia, de Gortys, d'Aséa, de Phigalie, sans compter les *dèmes* (communes) des cantons forestiers. Dans les trois mille kilomètres carrés de la Béotie, — notre département du Rhône — : Thèbes, Platées, Thespies, Thisbé, Tanagra, Haliarte, Anthédon, Kopaïs, Coronée, Lébadée, Chéronée, Akraiphiai, l'autre Orchomène. Chacune de ces cités souveraines avait son territoire, son peuple, son budget, sa haute et basse justice, son armée, et ses prétentions à l'hégémonie sur le voisin.

Les frontières enchevêtrées, les pâtures des monts et les laisses de la mer, les clapiers désertiques et les îlots côtiers, l'usage des routes, le droit de commerce et le droit de propriété (en théorie, chaque cité réservait à ses nationaux le droit de posséder et de commercer sur son territoire), la participation au culte, aux marchés et aux représentations théâtrales, la permission de consulter l'oracle, de contracter mariage ou de concourir dans les jeux : tout devenait sujet à querelle, et, de la moindre discussion à la guerre, il n'y avait qu'un saut; ces fils de héros étaient élevés dans la lecture de l'*Iliade*; les poèmes homériques étaient le manuel de leur instruction primaire. Après l'échange des malédictions et des injures tradi-

tionnelles, on courait aux armes, on pénétrait sur les champs du voisin et, suivant la formule qui revient dans tous les auteurs, « on emmenait et l'on coupait » : on razziait les troupeaux, on fauchait les blés, verts ou mûrs, on détruisait les plantations, vignoble et olivette.

La dernière révolution crétoise ne fut, il y a dix ans, qu'un renouveau de ces guerres antiques, entre les cités musulmanes de la côte et les *dèmes* chrétiens de la montagne : chaque parti s'en donna à cœur joie sur les vignes et les oliviers de l'adversaire; en quelques semaines, le travail de cinquante années fut détruit; dix ans après, l'île montre encore les traces toutes fraîches de cette ruine. La paix conclue, une et deux générations supportaient les conséquences de la guerre, en ce pays où le vin et l'huile sont, presque autant que le pain, produits de première nécessité... Emmener et couper signifiait en outre enlever les personnes et les réduire en esclavage. Ainsi la misère pour trente ou quarante ans; parfois la servitude ou la perte des siens pour le restant de ses jours : tel était le lot que la moindre guerre réservait à tout citoyen grec.

Malheur plus terrible encore : il arrivait parfois — rarement, et seulement dans les grandes, grandes occasions — que l'on se battait en armées rangées et que l'on se tuait des dix, des vingt hommes de part et d'autre. Tout citoyen était soldat, de l'adolescence à la vieillesse ou même à la mort. Un casque couvrant crâne et face et ne laissant qu'une fente pour les yeux et un trou pour la bouche; une cuirasse sur le torse et le ventre; des cnémides aux mollets; un bouclier pour les bras et les cuisses : toutes les précautions étaient prises. Mais il ne fallait qu'un coup de lance dans le nombril, et le diaphragme laissait échapper l'âme (c'était là qu'elle résidait) en un jet de sang. Or le dernier des Hellènes a toujours eu, et conserve encore aujourd'hui, la conscience très nette de la perte irréparable que sa mort cause à la patrie et à l'humanité, et dès l'école, si l'*Iliade* leur mettait devant les yeux l'exemple du bouillant Achille et la beauté du carnage, l'*Odyssée*, tempérant un peu cette fierté sauvage, leur enseignait que, pour se conserver à sa femme, à son fils, à son vieux père, à ses serviteurs, à ses troupeaux et à ses biens, il vaut mieux être un « homme aux mille tours », un raisonneur prudent et souple,

donner moins à la bravoure qu'à l'éloquence : le peuple qui inventa Ulysse devait inventer aussi l'arbitrage international, l'art de faire couler des mots, et non du sang.

Il est vrai qu'après quatre ou cinq siècles de guerres continuelles entre soldats-citoyens, un changement se produisit dans le recrutement des armées : les cités de la côte et de la plaine, qui s'étaient enrichies, enrôlèrent et soldèrent les pâtres des monts, les Suisses de Crète et d'Arcadie, pour se battre à la place des négociants du port et des bavards de l'agora. Ces mercenaires, qui n'avaient aucun intérêt à pousser les tueries à l'excès, rendirent les guerres moins redoutables : une tactique savante, réglant les passes du jeu, réduisit au minimum les chances de blessures et de mort. Dès le milieu du IVe siècle avant notre ère, le service personnel se fit ainsi moins fréquent et moins lourd : les amateurs de paix purent escompter presque toute une vie d'honnête tranquillité, derrière les murailles de leur ville, sans l'obligation de courir la campagne, les chauds et froids et les mauvaises rencontres de la bataille. La nécessité de l'arbitrage aurait alors pu devenir moins sensible aux peuples, et cette institution péricliter. Jamais, au contraire, elle ne fut plus florissante, grâce au travail combiné des philosophes, des gens de théâtre et des diplomates.

Des deux philosophies — l'épicurienne et la stoïcienne, — dont les interprétations simplistes gagnaient peu à peu la faveur du public et prenaient la place des religions déconsidérées, l'une et l'autre prêchaient l'amour de la paix et détestaient la guerre.

Un bourgeois d'Athènes ou de Corinthe se croyait disciple d'Épicure quand il ne songeait qu'à diriger tous ses actes vers le plaisir et, si possible, le bonheur, par un sage calcul des joies et des chagrins, et par le renoncement à tout ce qui peut troubler la vie et l'écourter. Les moralistes sévères nous représentent les « pourceaux d'Épicure » perpétuellement vautrés dans la fange des voluptés les plus basses et ruinant par la gueule leur famille, leur patrie et leur propre santé. Simple calomnie. Mais, pour la ruine des cités grecques, les gens d'Épicure firent mieux : ils répandirent dans l'opinion cette sorte d'optimisme qui, prenant en patience les souffrances du public

et les pires humiliations de la patrie, se contente toujours des expédients qui semblent réserver l'avenir ou sauver les apparences, sans mettre en péril les intérêts ni troubler la digestion des particuliers : de tous ces expédients, l'arbitrage était encore le plus honorable, le plus apte à donner beau semblant à la lâcheté des citoyens.

Quant aux stoïciens, une formule de trois mots résumait pour le populaire toute leur doctrine : *résignation et abstention.* J'ai connu à Jaffa un pieux hôtelier qui distribuait à ses clients ses *Pilules au tannin biblique* : chaque matin, un verset de la Bible bien choisi, — rien ne vaut mieux, disait-il, pour tonifier l'âme et lui rendre l'ardeur. La Grèce ne tira du stoïcisme que des pilules de morphine, qui lui donnèrent seulement les plus beaux rêves de vertu et de fraternité humaine. Tous les hommes sont égaux et tous les peuples sont frères, prêchaient les stoïciens; leurs clubs, deux mille ans avant nos socialistes, annonçaient le règne prochain de l'*Internationale.*

Les Hellènes avaient toujours eu conscience de leur fraternité. De tout temps ils avaient reconnu dans l'espèce humaine deux sortes d'hommes : les fils d'Hellen, de l'ancêtre commun, que les Dieux ont pourvus de raison et « dégagés de crédulité sotte » (Hérodote), et les Barbares, incapables de raisonner et qui tiennent le milieu entre l'Hellène et la bête. Malgré les différences de dialectes, tous les fils d'Hellen se comprenaient; tous apprenaient à lire dans Homère et pouvaient admirer les mêmes poètes et les mêmes orateurs. Une langue commune était même en train d'amalgamer leurs idiomes, de fondre la « langue d'oc » des Doriens avec la « langue d'oil » de l'Ionie. Tous, dans la lecture de leurs historiens, d'Hérodote surtout, puisaient une même conception du passé et de l'avenir : la rivalité de l'Hellène et du Barbare, de l'Europe et de l'Asie, leur apparaissait à tous comme le moteur de l'histoire, et les fils de ceux qui, pour sauver la Grèce en combattant la Perse, s'étaient fédérés à Platées, devaient à la mémoire des ancêtres de se fédérer encore et d'oublier leurs querelles pour ne songer qu'à la lutte commune contre la barbarie.

De la parenté originelle entre toutes les cités, maints souvenirs subsistaient dans la religion et la politique. Malgré les différences de rites et les préférences de culte, toutes finissaient

par adorer les mêmes dieux : chacune avait dans son acropole le temple de sa divinité particulière, son Poseidon ou son Athèna; mais Delphes, Olympie et Délos appartenaient à tous les Grecs, et Zeus le Père, du haut de l'Olympe, regardait en arbitre, sans prendre parti, les guerres et querelles de ses enfants. Auprès de ces sanctuaires panhelléniques, de grands concours réunissaient, tous les quatre ou cinq ans, les athlètes, les coureurs, les sauteurs, les poètes, les spectateurs, qui, par dizaines de milliers, accouraient de tout le monde grec, fraternisaient dans l'arène ou sur les gradins du stade, et souvent une hécatombe offerte aux dieux, — mais on ne leur donnait en fumée que les entrailles les os, les poils, la graisse, les bas morceaux, — ouvrait ou terminait la fête par un gigantesque banquet, qui réconciliait les pires ennemis.

Ailleurs des *amphiktyonies*, sortes de ligues sacrées, dont la fondation remontait à Héraklès ou se perdait dans la nuit des temps, fédéraient une demi-douzaine de cités ou de peuples autour d'un temple, d'un tribunal et d'un trésor communs. A mesure que les jeux de la force et du commerce avaient installé d'autres liens de dépendance ou de voisinage, d'autres ligues et fédérations laïques s'étaient fondées, qui groupaient toutes les cités arcadiennes, ou achéennes, ou étoliennes, en un *koinon* (communauté), ou même tous les Péloponésiens sous l'hégémonie de Sparte, tous les insulaires et maritimes sous l'amitié d'Athènes... Et chacune de ces associations internationales recommandait ou imposait l'arbitrage à ses contractants.

En même temps, les comiques, laissant à la tragédie ses héros à panache, se mirent à railler les soldats. Le colonel de mercenaires, vantard, goinfre, ivrogne, bête, et lâche par-dessus le marché, devint l'un des types de la comédie nouvelle : la grossière caricature que Plaute, dans son *Miles gloriosus*, nous a laissée du *Soldat fanfaron*, n'est qu'une copie romaine de ces matamores helléniques. La Rome de Plaute ne connaissait pas cette engeance. Toutes les cités grecques, au contraire, avaient eu maille à partir avec ces aventuriers, qui, pour la solde, promettaient assauts et carnages, mais qui, payés, refusaient de se battre ou passaient même au service de l'ennemi. A voir journellement en scène ces singuliers représentants de la classe militaire, les peuples en arrivaient à se demander si, vraiment,

ce n'était pas folie que remettre le sort des États à ces brutes, si même il était sage de continuer à entretenir ces mangeurs, qui ne servaient presque jamais et toujours coûtaient très cher : un avocat retors, un juriste, un philosophe, un diplomate pouvaient gagner à la cité plus de terrain et d'argent liquide, — souvent la partie condamnée devait payer une amende, — en attirant l'adversaire dans quelque arbitrage et en enlevant de haute lutte la sentence favorable.

Depuis l'avènement presque général des démocraties, les orateurs avaient pris dans le gouvernement des cités l'influence que jadis possédaient les vieilles familles, les propriétaires d'un cheval et d'une terre, ceux que l'on nommait pour cette raison les chevaliers et les gens de bien. La surenchère démagogique étant devenue partout la mode, tous ces avocats-ministres ne pouvaient gagner le pouvoir ou s'y maintenir qu'en flattant *Démos* (le Peuple), leur fantasque patron, dans ses lubies les moins raisonnables, surtout dans ses petites lâchetés, dans ses espoirs de paix et de bombances éternelles. Durant deux siècles, il ne se passa pas d'année sans qu'une cité jouât au naturel la comédie aristophanesque de *la Paix* et, deux mille ans avant Boubouroche, on entendait chaque printemps quelque orateur grec entonner *les Forgerons de la Paix*,

C'est pour la paix que mon marteau travaille.

C'était pour eux aussi que travaillaient ces forgerons d'alliances et de traités. Une négociation ou un jugement d'arbitrage, qui les mettait en vedette, leur ramenait la faveur du peuple toujours incertaine; un voyage en quête d'arbitres ou en rectification de frontières les délivrait pour quelque temps de ces luttes, criailleries et perfidies de l'agora, dont tout politicien vieillissant finit par se lasser; un séjour en pays étranger les introduisait dans la compagnie des rois, des riches et nobles de la terre. Bénéfices sonnants : un arbitrage n'allait jamais sans décrets rendus par les deux cités en cause ou par la cité-arbitre, en l'honneur des juges, des témoins, des avocats, de tous les acteurs de la pièce. Et ces décrets, que l'on proclamait dans les grands jeux, que l'on gravait sur marbre et que l'on affichait, en trois et quatre exemplaires, dans les temples des trois cités et dans quelque sanctuaire panhellénique, ces décrets

n'assuraient pas seulement la gloire — la gloire, rêve de tout Grec — et l'immortalité à Diodore, fils de Diodore; ils lui conféraient, de son vivant, quelques grands avantages, droits de commerce, de mariage et de propriété chez les trois peuples, fauteuil gratuit au premier rang des théâtres, parfois nourriture viagère au prytanée de sa ville. Certains même avaient reçu des couronnes d'or, très légères de poids en vérité, mais qui pourtant leur attiraient l'envieuse admiration et le respect de tous leurs concitoyens; à d'autres, il avait été permis de s'ériger à eux-mêmes une statue, dont ils faisaient les frais, mais dont les villes leur offraient l'emplacement :

DÉCRET DES ALEXANDRINS DE TROADE

Sur la proposition de Dionysoklès, appuyée par Méniskos, le sénat et le peuple d'Alexandrie ont décidé :

Considérant que Beaupied et Gay (Agathapous et Hilaridas), citoyens de Karystos, nous ont été envoyés comme arbitres dans l'affaire contre les... (mot perdu); qu'ils ont été de bons juges, respectueux des lois; que toute leur conduite a été digne du renom de leur patrie et de la grandeur de notre ville;... qu'ils ont durant tout leur séjour gardé la plus décente, la plus sage des attitudes, la plus conforme à leur rang de justiciers;

Considérant que le peuple ne saurait sans manquement ne pas leur voter les honneurs convenables;

Le sénat et le peuple leur décernent des louanges et des couronnes d'or; leur accordent pour eux, pour leurs enfants et leurs descendants la bourgeoisie pleine et entière; leur permettent de se dresser des statues dans l'endroit le plus en vue de notre ville et d'inscrire sur le socle les honneurs ci-dessus.

Afin que leur patrie n'en ignore, le trésorier de notre ville lui enverra une copie du présent décret, signée de notre sceau public.

* *

Il ne faut donc pas nous étonner que par toute la Grèce, durant quatre ou cinq siècles, l'arbitrage ait fleuri, pullulé, qu'on l'ait essayé sous toutes ses formes et dans toutes les affaires, qu'on y ait adapté les procédures les plus diverses et que, facultatif ou obligatoire, défini ou illimité, il ait apparu comme le remède le plus sûr à la fringale de disputes qui,

malgré tout, travaillait toujours les Grecs. Car diplomates, comiques et philosophes avaient beau prêcher ou chanter la paix : les conditions géographiques, la tyrannie du sol l'emportaient toujours sur les théories des sages ou les désirs des habiles. Divisée par la nature en une multitude de petits compartiments, d'alvéoles montagneuses et de refuges insulaires, la Grèce demeurait une mosaïque de cités et de peuples, dont les capricieuses frontières, se pénétrant les unes les autres, offraient d'éternelles tentations aux querelles de bornage. C'est aux règlements de frontières surtout que les Grecs essayèrent d'ajuster l'arbitrage international.

A leur mode habituelle, ils n'établirent pas un code ni même des formules fixes — ce sont là choses spécifiquement romaines — pour en définir et en organiser les étapes. D'une cité à l'autre, les mots et les moyens variaient; d'une espèce à l'autre, tels ou tels détours étaient inventés pour ménager l'amour-propre ou garantir les situations des comparaissants. Tantôt l'arbitrage était demandé par l'une des parties ou par les deux. Tantôt, il était offert par un voisin bienveillant, et, même en temps de guerre, cette offre d'arbitrage n'était jamais tenue pour une injure ou un manquement aux usages diplomatiques : les gens de Pergame invoquent leur parenté, leur vieille amitié et leur impartiale bienveillance pour s'interposer entre Pitanè et Mitylène, συγγενεῖς ὄντες καὶ φίλοι καὶ εὐνόως διακείμενοι.

L'arbitre était tantôt un peuple, confédération ou cité, tantôt un personnage, chef d'État ou simple citoyen. Comme il est naturel, les peuples puissants, qui pouvaient ensuite imposer leur sentence, voyaient affluer les demandes. Mais ces mêmes puissances du jour recouraient aux petites cités, qui s'étaient fait une réputation d'intégrité et de vertu. Sur les bords de leur golfe de Corinthe, qui semble un grand lac alpestre dans sa conque de montagnes aiguës, les cantons achéens passèrent longtemps pour des modèles de désintéressement : après la bataille de Leuctres, Thèbes et Sparte, maîtresses de la Grèce, s'en remirent à eux; « bien qu'ils fussent alors au dernier rang par la puissance, ils étaient au premier par la probité et la bonne foi ». C'est un Achéen, Polybe, qui décerne à ses compatriotes ce beau compliment; nul autre historien ne fait la moindre allusion à cet arbitrage, et certains philologues

d'aujourd'hui ne veulent pas accepter le récit de Polybe, — sans voir que les grandes puissances de l'Europe soumettent leurs disputes aux Achéens de Berne... A défaut d'une suprématie ou d'une vertu reconnues de tous, comme la défiance chez les Grecs ne perdait jamais ses droits, il arrivait que l'on ne voulût pas s'abandonner à la décision d'un seul peuple : Andros et Chalcis en prennent trois : Pariens, Samiens et Érythréens; Narthakion et de Mélité, trois aussi : Samiens, Kolophoniens et Magnètes. Andros et Chalcis, toutes proches de l'Eubée, Narthakion et Mélité, cités thessaliennes, allaient ainsi chercher en plein Archipel (Paros) ou sur la côte d'Asie (Samos, Érythrée et Kolophon) des juges sans prévention.

Comme il est naturel aussi, les rois et les tyrans, dès qu'ils parvenaient à durer, avaient à leur barre plus d'arbitrages qu'ils n'en pouvaient instruire : aux débuts du VIe siècle, les Athéniens et les Mityléniens invoquaient la sentence de Périandre, tyran de Corinthe; à partir du IVe, les rois de Macédoine, d'Asie Mineure, de Syrie et d'Égypte tranchent des centaines d'affaires, dont les inscriptions ne nous ont sauvé qu'une faible partie. Mais on s'en rapportait aussi aux citoyens illustres des démocraties : Thémistocle, après sa victoire de Salamine, avait obtenu dans sa patrie l'influence que sa campagne de Cuba put valoir de nos jours au président Roosevelt; il fut pris comme arbitre par les Corinthiens et leur colonie de Corcyre. Et l'on s'en rapportait de même aux gens de religion, surtout aux interprètes directs de la sagesse divine : deux mille deux cent soixante-huit ans avant qu'Allemands et Espagnols remissent au Pape leur différend sur les Carolines, Kymé et Clazomènes s'adressaient à l'infaillible Pythie, au sujet d'une annexion que toutes deux pensaient avoir légitimement faite sur les côtes d'Anatolie.

Dans ces discussions de frontières, l'arbitrage d'un seul homme était chose rapide : l'inspection des lieux et des titres suffisait. Mais quand un peuple entier devait juger, il fallait des mois de négociations pour déterminer la forme du tribunal, le nombre et l'ordre des sessions; puis, quels discours! quels défilés de témoins! quelles productions de pièces, les unes authentiques, les autres fabriquées! Le *Catalogue des vaisseaux*, dans le second livre de l'*Iliade*, étant comme une sorte

de *Dooms' day book* où le poète énumère les possessions et dépendances de chaque grande cité après la conquête achéenne, il n'était pas de bon arbitrage sans une citation d'Homère, et Solon, plaidant pour Athènes, sa patrie, contre Mégare, qui revendiquait Salamine, inventait — disent les Mégariens — deux vers qu'il intercalait dans le texte homérique! Si le vertueux Solon pouvait être suspecté, que dire des autres témoins? et si pareille fraude pouvait être risquée, que penser de la compétence ou de l'honnêteté du tribunal? Aussi, dans les affaires d'importance, prenait-on mille précautions et, pour diminuer, par exemple, les possibilités de corruption, on multipliait le nombre des juges : les Mégariens, chargés d'un arbitrage entre Corinthe et Sicyone, élisent un tribunal de cent cinquante et un membres; entre Messène et Sparte, le sénat et le peuple de Milet délèguent six cents Milésiens tirés au sort.

Si je pouvais entrer ici dans le détail de tous ces procès, on estimerait à son prix l'habileté, la fertilité d'invention, l'ingéniosité de ces Hellènes. Longtemps encore, ils resteront nos maîtres : la première commission de La Haye n'aurait qu'à réunir et codifier leurs précédents. Mais, plus que tout le reste, ce qui me paraît digne d'éloges, c'est que, dilettantes en ceci comme en toutes choses, ils se préoccupaient moins de l'utilité que de la beauté de l'institution. Et même il leur suffisait qu'elle fût belle : ils ne voulaient pas voir qu'elle ne servait à rien; durant des siècles, ils continuèrent de requérir des arbitres pour des querelles qui, dix fois jugées, se rouvraient aussitôt et ramenaient à la guerre ou à l'arbitrage.

A la côte d'Asie Mineure, deux cités, Priène et Samos, s'étaient installées, l'une sur le continent, l'autre sur une île toute proche. Priène était un marché important : elle tenait l'entrée du Méandre dont la plaine s'enfonçait au loin vers l'hinterland et dont le delta boueux gagnait de plus en plus sur les flots. Samos était un reposoir, une grande relâche des marins : elle tenait le détroit que les flottes empruntaient entre les ports de l'Archipel anatolien. Comme tous les insulaires grecs, les Samiens, outre leur île, avaient acquis à la côte en face une *Pérée*, un morceau de terre ferme, pour y récolter le froment que leur île ne leur donnait pas en suffisance ou pour y

envoyer, l'été, leurs moutons que les chaleurs incommodaient. La continentale Priène et l'insulaire Samos étaient aussi devenues limitrophes. Elles étaient de même race et de même dialecte, appartenant toutes deux à la Confédération des Ioniens qui avait son sanctuaire commun presque à moitié chemin des deux villes. Dès les débuts de l'histoire, elles avaient signé une alliance toute spéciale contre les indigènes de l'intérieur, les Kariens, et leur avaient enlevé un pan de territoire qu'elles s'étaient partagé, une Chesnaye et un lieu dit Karion, probablement un flanc de montagne et quelques lits de torrent. Presque aussitôt une querelle de frontières s'éleva et, du milieu du VIe siècle au milieu du IIe siècle avant J.-C., durant quatre cents ans, deux ou trois guerres et dix ou douze arbitrages allaient en sortir.

Il semble que, vers 530 avant J.-C., l'affaire soit d'abord remise au tyran de Naxos, Lygdamos, qui débarque à l'embouchure du Méandre et met les Priéniens en possession du territoire contesté. Mais à peine est-il parti, la guerre éclate et l'on dit que les Priéniens tuent mille Samiens en une rencontre : une paix de six années fut jurée. A l'échéance, la guerre reprend; Samos est aidée par les Milésiens; à la bataille du Chêne, toute la noblesse de Priène est égorgée. L'un des Sept Sages, Bias le Priénien, est alors envoyé à Samos par sa patrie : arbitre ou simple diplomate, il rétablit la paix.

Un siècle durant, les Priéniens sont bien obligés de subir les conditions de Samos, dont la puissance maritime est à son apogée et qui s'appuie sur l'alliance de l'autre grande cité du jour, Milet. C'est d'ailleurs le temps où les Perses conquièrent toute l'Asie Mineure et menacent les villes grecques de la côte : en face du barbare, quand il s'agit de défendre l'indépendance de tous, on néglige un peu les querelles particulières.

Mais quand les victoires des Athéniens sur terre et sur mer ont abattu la puissance du Grand Roi et assuré l'autonomie des cités et des îles grecques en deçà des promontoires lyciens; quand la Confédération des Insulaires et des Maritimes, organisée par Athènes, donne le premier rang à la ville de Périclès et fait passer au second les anciennes reines de l'Archipel, Samos et Milet : aussitôt les Priéniens entrent dans l'alliance athénienne et invoquent l'arbitrage de ces nouveaux

maîtres de la mer. Samos, qui semble avoir refusé de comparaître, est assiégée par les Athéniens, prise, « démocratisée » par l'exil ou la mort des « aristocrates »... Il est probable que les Priéniens reçurent Karion et la Chesnaye (440 av. J.-C.).

Un demi-siècle durant, la suprématie d'Athènes maintient cet état de choses. Mais les Samiens prennent leur revanche dès que, Sparte ayant le dessus, la thalassocratie athénienne est ruinée (404 av. J.-C.), et les Priéniens, dépouillés à leur tour, doivent attendre soixante-dix ans qu'un vengeur surgisse dans la personne d'Alexandre de Macédoine. En 334 avant notre ère, Alexandre, invoqué par eux comme arbitre, leur donne gain de cause.

Alexandre passe et disparaît. Son frère l'imbécile, Philippe Arrhidée, lui succède de nom. Les Samiens essaient de gagner son entourage à leur cause. Nouvel arbitrage de Philippe, qui cependant confirme la sentence d'Alexandre (320 av. J.-C.).

Philippe à son tour disparaît et les « maréchaux » d'Alexandre se partagent l'empire, sous la présidence nominale d'Antigone. Nouvelles plaintes de Samos et nouvel arbitrage d'Antigone : nous en ignorons le résultat (305 av. J.-C.).

Antigone fait place à Lysimaque, dont le royaume de Thrace déborde en Asie Mineure et annexe l'hinterland, en laissant l'autonomie aux villes de la côte. Les Priéniens l'invoquent contre une usurpation des Samiens. Lysimaque ordonne la restitution. Samos alors en appelle au même Lysimaque, dont l'embarras est grand. Voici sa réponse, — le début tout au moins, que nous a conservé une inscription de Samos (287 av. J.-C.) :

Le roi Lysimaque au sénat et au peuple de Samos, salut!

Se sont présentés devant nous vos ambassadeurs et ceux des Priéniens, qui doivent discuter encore de ce territoire dont ils nous avaient déjà entretenu. Nous avouons que si, d'avance, nous avions su que depuis tant d'années vous possédiez et cultiviez ces terres, jamais nous n'aurions attiré à nous cette affaire. Mais nous avions compris que votre possession était tout à fait récente. C'était du moins ce que la première ambassade de Priène nous avait assuré.

Maintenant, puisque vos ambassadeurs et ceux de Priène se sont présentés devant nous, il nous a bien fallu écouter les arguments de part et d'autre...

Ce bon roi Lysimaque ne témoignait, comme on voit, aucun empressement pour le rôle d'arbitre. Ses collègues en royautés devaient penser de même. Tout arbitrage leur faisait une ennemie, quelquefois deux, parmi ces villes de la côte qu'ils avaient besoin de ne pas s'aliéner : luttant sans répit les uns contre les autres, ces rois manquaient de vaisseaux et surtout d'argent, dont les cités étaient bien pourvues; ce n'est pas d'aujourd'hui que les empires militaires ont recours à l'épargne démocratique.

La sentence de Lysimaque dut ne pas contenter les Samiens. Aussitôt après sa mort, l'Asie Mineure étant passée aux mains du roi de Syrie, Antiochus, ils en appellent à ce nouvel arbitre, qui semble leur avoir encore donné tort (258 av. J.-C.).

Puis les flottes de Ptolémée, roi d'Égypte, ayant conquis la thalassocratie de l'Archipel et du Levant, un préfet égyptien, qui se nomme lui aussi Antiochus, apparaît aux Samiens comme le bon juge, — enfin! Et pour la septième ou huitième fois, on plaide devant cet Antiochus (vers 245 av. J.-C.), dont nous ignorons la sentence. Samos dut perdre encore.

Macédonien, thrace, syrien, égyptien, tous les royaumes des « maréchaux », épuisés par cinquante ans de guerre, renoncent à la politique impérialiste. Les Rhodiens prennent leur succession dans l'Archipel. Rhodes, au bord du détroit qui mène des mers proprement grecques aux mers hellénisées, de l'Archipel aux eaux de Chypre, des ports de Macédoine ou d'Asie Mineure aux échelles de Syrie et d'Égypte, devient l'entrepôt du commerce mondial : sous la direction d'une aristocratie énergique et savante, cette Venise du Levant acquiert pour un demi-siècle le monopole des transports et de la police. Pour la huitième ou neuvième fois, Samos pense avoir découvert l'arbitre équitable (vers 240 av. J.-C.). Les Rhodiens jugent et font un nouveau bornage, qui ne satisfait encore pas les Samiens.

Aussi dès que les Romains débarquent en Asie Mineure, Samos rouvre le procès devant Cn. Manlius, que le Sénat a chargé de pacifier les villes (188 av. J.-C.). Cet honnête Manlius « vendait la paix, argent sonnant », nous dit Tite-Live. Priène, embouée dans le delta du Méandre, était bien déchue; Samos et son port gagnaient au contraire tout ce que Rhodes avait perdu. Manlius adjugea les territoires aux Samiens.

La décision fit scandale, car, cinquante ans plus tard, le Sénat romain accordait aux Priéniens un nouvel arbitrage qui, malgré les plaidoiries de Samos, remit en vigueur la sentence des Rhodiens (136 av. J.-C.).

Si l'Asie Mineure, réduite avec les Iles en province romaine, n'avait été livrée au bon plaisir des proconsuls, il est probable que l'affaire ne se fût pas arrêtée là, mais qu'un quinzième, un vingtième arbitrage eût été suscité par les criailleries de Samos. Et si nous connaissons par les inscriptions tout le détail de cette longue querelle, il ne faut pas croire qu'elle ait eu une durée exceptionnelle, anormale : d'autres inscriptions nous en font connaître de semblables; Philippe de Macédoine, Antigone, L. Mummius jouent le même rôle dans l'affaire de Messène et de Sparte, qui n'aboutit pareillement à une solution que devant le Sénat romain. En veut-on un autre exemple? Durant la période historique pour laquelle nous avons des textes (mais la querelle remonte au delà, et bien d'autres arbitrages durent être auparavant invoqués), Mélitè et Narthakion se font juger par Médéios, dynaste de Larissa (vers 380 av. J.-C.), par la Confédération thessalienne, par les Macédoniens, par Q. Flamininus, par le Sénat romain, par les Samiens, Colophoniens et Magnètes; il faut un dernier sénatus-consulte et la réduction de la Thessalie en province romaine pour mettre d'accord les plaideurs, en les mettant sous la griffe du juge.

Moralité. Chaque fois que l'étranger voulut se mêler des affaires de la Grèce, l'arbitrage international lui fournit le prétexte ou l'occasion. J'ai dit que les historiens, n'attachant aucune importance à ces procédures quotidiennes, avaient négligé de nous en faire connaître les séries et résultats. Les contemporains, d'ailleurs, ne voient jamais les conséquences profondes. Mais aujourd'hui, malgré l'état fragmentaire de nos documents, malgré les lacunes énormes que nous présente cette histoire de l'arbitrage entre cités grecques, nous sentons bien qu'à deux reprises le sort de la Grèce entière en dépendit.

Une première fois, Philippe de Macédoine voulut imposer à tous les Grecs, non sa domination, mais, comme il disait, son « alliance » : il estimait trop haut la dignité des Hellènes pour

vouloir les réduire à l'état de sujets; il leur demandait seulement de devenir ses « confédérés ». Les petites cités, gagnées par l'argent du roi, acceptèrent. Athènes et Sparte refusaient : le sort de l'Italie et de l'Autriche dans l' « alliance » prussienne ou de la Bavière et de la Saxe dans la « confédération » allemande nous fait mieux apprécier les motifs de leur répulsion... Contre Sparte, Philippe suscita les réclamations de Messène et de Mégalopolis (nous ne connaissons que celles-là; mais il est probable que les vieilles querelles d'Argos et de Tégée furent aussi remises en tirage) et, s'adjugeant la sentence, Philippe tourna contre les Spartiates tout le Péloponèse. Contre Athènes, une autre comédie juridique fut ourdie. Les Athéniens possédaient l'île d'Halonèse. Des pirates l'ayant occupée, Philippe s'en empara. Réclamations des Athéniens. Philippe propose un arbitrage qu'Athènes refuse. Philippe se tourne alors vers ses « confédérés » et leur rappelle comment les Athéniens eux-mêmes forcèrent jadis les gens de Thasos et de Maronée de recourir à leur sentence. Les « confédérés » s'offrent comme juges. Refus d'Athènes. Alors toute la « confédération » se met en campagne pour abattre le dernier champion de l'indépendance hellénique.

Cette « alliance » macédonienne laissait du moins aux cités leur autonomie, la libre disposition de leurs affaires intérieures, et les grandes chevauchées d'Alexandre, puis les rivalités de ses successeurs rendirent bientôt la liberté presque complète à tous ceux des Hellènes qui n'étaient pas sujets directs de l'une des royautés alexandrines : par l'exemple de Priène et de Samos, nous avons vu néanmoins comment l'arbitrage permettait aux Antigone, aux Lysimaque, aux Antiochus, aux Ptolémées d'imposer leur influence et, sans doute, de placer leurs emprunts. Mais, l'orage macédonien s'apaisant ou crevant sur l'Asie, un autre danger se levait du côté de l'Occident, au delà de l'Adriatique.

L'Adriatique, durant des siècles, avait borné le monde grec : le détroit d'Ithaque était la dernière porte du couchant. Puis les navigateurs avaient établi des colonies helléniques sur le continent au delà, et ces colonies s'étaient insurgées, proclamées indépendantes. Après maintes expériences constitutionnelles,

maints *pronunciamientos* de tyrans ou de philosophes, elles avaient fini par être englobées dans un grand empire, de constitution républicaine, mais de mœurs aristocratiques et de tempérament guerrier : tout le continent transadriatique était tombé dans la sujétion de Rome. Mis en goût par le pillage ou l'exploitation de l'Italie et de la Sicile, les financiers et aristocrates romains pensaient maintenant à la conquête de la Grèce et de l'Asie : une classe surtout poussait à l'expansion de la « res publica » ; c'étaient les chevaliers, manieurs d'argent et faiseurs de *trusts*, qui, dans les provinces conquises, prenaient à ferme les impôts, les travaux publics, les fournitures militaires et monopolisaient les matières premières, blé, cuirs, métaux...

Que ne pouvons-nous suivre pas à pas la lente intrusion de Rome dans les querelles des cités helléniques ! Ici encore, les historiens nous font défaut, et nous n'avons que le témoignage des inscriptions. Mais dans le Péloponèse, en Crète, en Asie, partout, nous voyons ou nous devinons le Sénat reprenant, pour intervenir dans la politique de la Grèce, le procédé de l'arbitrage, et partout les juges romains précédant les armées. Le Sénat avait trouvé un admirable moyen d'attirer les affaires : il payait les plaideurs ; chaque sénatus-consulte, qui tranche un débat, a bien soin de spécifier que le trésor public délivrera aux diplomates étrangers les indemnités d'usage... Toute la Grèce accourut à ce tribunal ; Rome, par l'exécution des sentences, eut la route ouverte à toutes les expéditions... L'Europe pourrait méditer la leçon : elle voit déjà dans les Congrès les Transatlantiques lui imposer leurs préférences.

VICTOR BÉRARD

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

VOLTAIRE SEIGNEUR FÉODAL

FERNEY

Fatigué du monde, où il voyait avec chagrin son temps et son argent se dissiper, dégoûté des grands, que son « naturel insolent », comme lui dit Frédéric, indisposait à la longue, Voltaire s'était retiré en Suisse pour y mener une vie « d'ermite » aussi convenable à son âge qu'à son état de philosophe. A cinq cents toises de Genève, sur une hauteur dominant le hameau de Saint-Jean, et appelée pour cela Sur-Saint-Jean, il avait acquis du conseiller Tronchin, par bail à vie révocable à la volonté du preneur, une maison de plaisance assez médiocre que, dans son orgueil de propriétaire, il dénomma aussitôt *les Délices*. Cette maison était pour l'été. A Monrion, près Lausanne, il en acheta une autre pour l'hiver. Puis, comme il était assiégé par la bonne compagnie de Lausanne, à laquelle il offrait le divertissement de la comédie et qui le voulait avoir dans la ville même, il s'installa, deux ans plus tard, en 1757, rue du Grand-Chêne. Cette nouvelle demeure, à l'en croire, était spacieuse, commode; la vue surtout en était magnifique. Seule, la désignation d'une rue avec un numéro était une façon d'injure pour ce « palais d'hiver » : il fut désormais, pour Lausanne et pour l'Europe, *le Chêne*.

Voltaire ne resta point longtemps dans l'idée qu'il s'était faite de la liberté helvétique. Ces petites républiques, par leurs institutions, attiraient alors la curiosité; mais quand on les approchait, quand on y observait l'ordinaire de la vie, on se reprenait d'un amour très vif

pour les monarchies. Il est vrai que cette impression est transmise par des privilégiés de ces monarchies. Voltaire, quoi qu'il en soit, n'eut rien à souffrir des Magnifiques Seigneurs, ni de Berne, ni de Genève. Son irréligion, ses ouvrages impies scandalisaient le bailli de Lausanne qui espérait toutefois la miséricorde du Seigneur; on le priait seulement de ne rien écrire contre Leurs Excellences les Souverains Seigneurs, qui, « elles, ne pardonnaient jamais ».

Une affaire littéraire, mais où l'honneur de la religion réformée était engagé, causa pourtant des tracasseries à Voltaire. On sait que depuis sa jeunesse, il était l'ennemi de Jean-Baptiste Rousseau et que rien n'avait pu l'apaiser. Il eut l'idée de mettre à profit son séjour à Lausanne pour éclaircir un larcin fait autrefois dans cette ville par Saurin, alors ministre prédicant, converti depuis par Bossuet à la foi romaine moyennant gratification, et principal accusateur de Rousseau dans les procès des Couplets en 1711. Comme Saurin, plus tard, avait reconnu son vol dans une lettre rendue publique, Voltaire imagina de produire un certificat de trois ministres déclarant la lettre apocryphe. Vous sentez s'il était essentiel aux Vaudois qu'un apostat fût en même temps un fripon. Une polémique s'engagea, dont un certain Grasset, libraire, recueillit les articles en un volume. Par malheur, ce Grasset avait eu jadis, au sujet de la *Pucelle*, des démêlés avec Voltaire, qui l'avait fait expulser de Genève par Messieurs du Conseil. Une requête dans le même sens fut adressée par le saint ermite à Messieurs de Berne. Le célèbre Haller fut également pressé de retirer sa protection à l'indigne Grasset. C'est alors que Haller lui manda par une lettre aussitôt fameuse qu'il admirait « un homme riche, indépendant, applaudi par les rois, assuré de l'immortalité... de perdre le repos pour prouver qu'un tel a fait des vols et qu'un autre n'est pas convaincu d'en avoir fait ». Il concluait : « Les lois ont seules ici le droit de protéger le citoyen et le sujet. »

Voltaire, furibond, quitta Lausanne, revint à Saint-Jean. Il pensa d'abord s'éloigner à jamais de la Suisse. Des terres étaient à vendre en Lorraine, Champignelle au comte de Fontenoi, Craon à mesdames de Mirepoix et de Boufflers. Pour les acquérir, le zèle catholique renaissait dans son cœur : « Mon âge, écrivait-il au Père de Menoux, jésuite et confesseur de Stanislas, mon âge et les sentiments de religion, qui n'abandonnent jamais un homme élevé chez vous, me persuadent que je ne dois pas mourir sur les bords du lac de Genève. » Déjà le projet souriait au roi Stanislas, d'avoir Voltaire et sa fortune, quand il eut la faiblesse de demander conseil à Versailles : M. de Choiseul le dissuada en style de chancellerie.

Mais que Voltaire n'y songeait-il auparavant! Il avait là, à moins de deux lieues devant lui, sous le front auguste du Reculet, un castel

redoutable, avec créneaux, tourelles et mâchicoulis, le castel de Fernex[1] appartenant à un gentilhomme assez mal dans ses affaires; et à une lieue à droite, sur la berge riante du Léman, un autre castel, délaissé par son propriétaire, M. de Brosses, le château, la seigneurie, la comté de Tourney! Deux terres admirables, affranchies de la taille, des vingtièmes et de toutes autres impositions par un traité solennel du roi Henri IV; deux seigneuries avec cens, dîmes inféodées, hommes, hommages, fiefs, emphytéotes, domaines directs, et l'*omnino* de juridiction haute, moyenne et basse avec le dernier supplice! En vérité ces deux seigneuries, jointes l'une à l'autre et reliées à la maison des Délices, faisaient un assez fier royaume en face de la Rome calviniste. On y serait enfin à l'abri des prêtres et des libraires. Et en même temps, l'orage vient-il à gronder du côté de Versailles, on a « les pieds de devant » à Lausanne et à Saint-Jean, « on rampe de tanière en tanière, on se sauve des rois et des armées ». Ah! être le comte de Tourney, le seigneur de deux ou trois présidents de Genève, de Jacob Vernet, « le chef des polissons » ! « Avoir pour ses vassaux ceux qui osaient essayer de l'inquiéter! » Relever les fourches patibulaires! Oui, « faire pendre aux créneaux de ses châteaux les prêtres de Baal qui le voudraient faire brûler, comme Servet et comme Antoine! »

S'il est plaisant de suivre sa rancune, encore faut-il que l'intérêt n'en souffre pas. Voltaire était trop habile pour ne point satisfaire à la fois l'une et l'autre. Accoutumé aux seuls prêts usuraires, la nouveauté de l'opération l'embarrassait sans doute. Mais d'abord, il voulait réduire son « frusquin » le moins possible; il se disait qu'une terre est le bien le plus sûr dans un temps de banqueroutes publiques et privées; enfin il se proposait de faire valoir son domaine aussi bien, pour le moins, que ses créances.

Dès la mi-septembre 1758, il entreprend messire Isaac de Budé de Boisy, représentant messire Jacob de Budé, colonel au service de Hollande, son frère, propriétaire de Fernex. Messire fait le difficile, puis convient pour la somme de cent quatorze mille livres. Voltaire, cependant, observe qu'un droit de lods et ventes revient en outre au comte de la Marche, fils du prince de Conti, seigneur suzerain du pays de Gex. Il hésite. « On exige pour le droit goth et vandale des lods et ventes le quart du prix. Il faut pour rafraîchissement payer au roi le centième, à la Chambre des comptes le cinquantième, etc. Ainsi à fin de compte, on achèterait le double. » L'exemption de ces droits devient la condition du marché. Plutôt que d'acheter Fernex, il aimerait mieux traiter avec M. de Budé comme il le fait avec le

1. Nous adoptons ici l'orthographe véritable. C'est Voltaire qui, conformément à la prononciation, changea l'*x* en *y*.

président de Brosses pour Tourney, passer un bail à vie, dissimulant une vente réelle, et qui exonère du droit de mutation. Car cet impôt « goth et vandale » obsède, exaspère Voltaire. « Ces lods et ventes! comment s'en débarrasser! dit-il au président de Brosses. Voilà le grand point! » Il en écrit à Berne au banneret de Freudenreich. Il caresse le subdélégué de Gex, fermier des Domaines, percepteur du droit, lui promettant d'envoyer aussitôt le quart qui lui revient, s'il veut bien écrire ceci au comte de la Marche : l'acquéreur propose quatre mille livres sur les huit mille de lods et ventes. Le prince est si riche! Plutôt que de profiter du droit goth et visigoth, ne devrait-il pas aider un philosophe à tirer les Gessois de la misère? Notez, en effet, que l'acquéreur est « idolâtre du bien public », que c'est une fois de plus par humanité qu'il tente de faire une bonne affaire. Ces considérations ne touchaient point alors les grands seigneurs : en dépit de ses démarches multiples, Voltaire eut l'amertume d'acquitter les lods et ventes.

La nature de son bien lui permit d'élever une autre difficulté. Le pauvre Job, soi-disant, n'avait point de fonds disponibles. Il lui fallait emprunter. Vraiment, M. de Budé serait complaisant d'accepter en paiement deux bonnes lettres de change sur M. Tronchin, banquier à Lyon, échéant l'une à trois mois, l'autre à six. M. de Budé d'abord ne voulait rien entendre à ce « grimoire ». Il savait que « 4 750 louis d'or à 24 francs font précisément 114 000 livres ». Cependant la tentation de vendre était forte pour un colonel de Hollande. Il conclut à 89 000 livres la cession de Fernex, meubles non compris, 89 000 livres payables en lettres de change sur Tronchin et Camp, à Lyon, moitié à vue, dans les premiers jours de février 1759, moitié « en courant paiement des Rois », c'est-à-dire à Pâques selon l'usage de Lyon.

Pressé cependant de mettre sa terre en état de rapporter, Voltaire s'y était installé trois mois avant que le contrat fût signé par madame Denis, personne interposée dans l'affaire pour des raisons qu'on verra. Vingt maçons rebâtissaient le château. Les laboureurs étaient dotés des nouvelles charrues à semoir, invention admirable, dont les Welches étaient bien incapables. Lui, s'informait du procès soutenu par les pauvres de Fernex conjointement avec M. de Budé, contre un curé voisin. Il prétendait obliger un Genevois, nommé M. Mallet, à réparer sur une longueur de quatre cents toises, le grand chemin de Gex à Genève que ledit Mallet, d'ailleurs vassal de Fernex, avait gâté en faisant bâtir une maison. Même, il envisageait de requérir à M. l'Intendant, pour cet objet de police. Surtout, il arrondissait son domaine. Il achetait, pour une somme de 16 150 livres, une autre terre enclavée dans Fernex, également franche d'impositions, appartenant à Antoine Josué Diodati, prédicant de la religion prétendue

réformée. Il s'abouchait enfin avec un certain Choudens, Genevois, qui lui vendit le fief de Colovrex sans en être propriétaire, acquisition qui valut bientôt à Voltaire un procès, des tracasseries, et un ridicule complet aux yeux des commis de Versailles.

Toutefois il ne suffit point qu'une terre soit productive; ce produit doit être net de tout impôt. On a vu que les terres de Fernex étaient franches. Cette franchise, assurément, était ce que Voltaire prisait le plus dans la liberté helvétique. Concédée au XVIe siècle par les ducs de Savoie aux Genevois possesseurs de terres dans le pays de Gex, la franchise avait été garantie en 1601 par Henri IV dans l'article 4 du traité fait à Lyon pour l'échange du marquisat de Saluces avec la Bresse, Bugey, Valromey et Gex. A vrai dire, l'exemption n'était pas aussi totale que les Genevois, et Voltaire à leur suite, le prétendaient. Si les Seigneurs de Genève avaient jadis demandé la franchise « de toutes tailles, subsides, contributions et autres charges et impositions mises et à mettre sur ès dites terres », S. M. Très Chrétienne, par ses articles de Poitiers du 24 mai 1602, ne les avait soulagés que de la taille. Cependant il se trouvait que par grâce, ou plutôt par abus, plusieurs propriétaires genevois étaient demeurés libres de la capitation et des vingtièmes. C'est ainsi que MM. de Brosses jouissaient pour Tourney de l'immunité complète, « en raison des services rendus par leurs aïeux ». Tel est le privilège que Voltaire entendait obtenir pour Fernex, privilège au sujet duquel il se disait d'avance assuré du consentement des ministres.

On comprend maintenant pourquoi madame Denis était interposée dans le contrat. Le roi pouvait balancer à signer un brevet au nom de Voltaire. Madame Denis, en revanche, veuve d'un commissaire des guerres, fille d'un correcteur en la Chambre des comptes, avait des titres véritables aux bontés de Sa Majesté. Et puis, que demandait-elle, en définitive? *Dame demoiselle*, comme la femme de George Dandin, elle échappait naturellement à la taille. Elle se contentait de voir continuer le privilège des terres comprises « dans l'ancien dénombrement » fait à la réunion du pays de Gex, c'est-à-dire la franchise des vingtièmes et de la capitation. La faveur était mince, si l'on se représente d'une part, combien faible était la capitation, et si l'on considère d'un autre côté, qu'il y avait dans les bureaux des vingtièmes « des hommes de bonne compagnie », comme dit son oncle, aussi empressés à réduire la part des riches qu'à augmenter celle des misérables. Cependant, il la fallait d'autant moins négliger, que Voltaire se flattait encore, par le brevet, de terminer divers litiges avec les curés de Moëns et de Fernex. L'encre du contrat n'était pas sèche, que l'oncle et la nièce écrivaient à Versailles.

*
* *

Il est deux sortes de lettres de madame Denis. Les premières sont entièrement de son cru, et l'on y découvre une pecque assez sotte; les secondes sont dictées par le chantre de Henri IV; le contraste qu'elles font avec les autres est tel que madame Denis le sentait elle-même; elle demandait à François Tronchin si sa lettre à madame de Pompadour, qu'on va lire, « n'avait point trop l'air dictée ni arrangée par son oncle. Songez, disait-elle, que c'est une femme qui écrit à une autre femme, et qu'il est question de donner de bonnes impressions au ministre ».

Madame Denis à madame la marquise de Pompadour

11 février 1759.

Madame,

Vos anciennes bontés pour moi me sont toujours présentes. Le respect que vos occupations m'inspirent m'a privé souvent de l'honneur de vous renouveler des sentiments que la distance et le temps ne peuvent effacer. Daignez, Madame, vous rappeler deux solitaires qui du milieu de leurs montagnes vous admirent et vous offrent des vœux.

Je vous supplie de vouloir bien protéger la requête que j'ai l'honneur de vous présenter. C'est la première grâce que j'aie osé vous demander pour moi. Elle me sera précieuse puisque je la tiendrai de vous.

Mon oncle dont chaque jour je reçois de nouvelles preuves d'amitié m'achète une terre dans le pays de Gex, qui relève de Monseigneur le comte de la Marche. Je supplie le roi de me conserver les privilèges dont cette terre a toujours joui. Ce que je demande, Madame, et qui ne tire à aucune conséquence, est du ressort du ministre des Affaires étrangères parce que la terre est en pays de frontières. Si vous daignez, Madame, donner ma requête à M. le duc de Choiseul, appuyez d'un mot de protection la terre, et nos cœurs vous devront leur bonheur.

Je suis avec un profond respect, Madame, votre très humble et très obéissante servante

DENIS

Voltaire ajoutait, de sa main, en *post-scriptum* :

Permettez, Madame, qu'un vieux Suisse, un vieil habitant des Alpes et du Mont-Jura vous renouvelle son respect et sa reconnaissance. Le plaisir de m'entretenir de vos anciennes bontés est la consolation de ma vieillesse, et je me flatte pour mon bonheur que vous serez toujours aussi heureuse que vous méritez de l'être.

Agréez, Madame, le respect et l'attachement du Suisse

V.

Aux Délices, route de Genève, 11 février 1759.

Le lendemain, Voltaire et sa nièce écrivaient au duc de Choiseul, ministre des Affaires étrangères :

Monseigneur,

Monsieur d'Argental m'a écrit que vous daignez vous souvenir de moi. Deux solitaires habitants des Alpes et du Mont-Jura vous interrompent un moment pour vous remercier et pour vous demander votre protection.

Nous espérons que vous daignerez faire pour nous ce que M. Rouillé a fait pour le président de Brosses, notre voisin. Nous ne nous adressons ni à intendant, ni à conseiller d'État. Nous attendons tout de vos seules bontés. Un brevet du roi suffit, c'est tout ce qu'il a fallu au président de Brosses. L'oncle et la nièce ne viendront pas à la vérité vous remercier à Versailles, mais ils vous béniront dans leur retraite. On est plus reconnaissant dans l'innocence des champs qu'à la Cour, et jamais vos bontés n'auront été mieux senties.

J'ajoute en mon particulier que madame Denis mérite mieux que moi cette grâce, que la terre lui appartient, et non à moi, que je ne suis pour rien dans cette requête au roi. Je souhaite que mon nom soit parfaitement oublié. Je n'oublierai jamais vos bienfaits.

Nous serons avec une respectueuse reconnaissance l'oncle et la nièce pour toute notre vie,

Monseigneur, vos très humbles et obéissants serviteur et servante

VOLTAIRE, DENIS

Aux Délices, route de Genève, 12 février 1759.

A cette lettre, était jointe une requête

AU ROY

Supplie très humblement Marie-Louise Mignot Denis, fille d'un conseiller du roi, correcteur en sa Chambre des comptes, veuve du sieur Denis, écuyer, ci-devant capitaine au régiment de Champagne, chevalier de Saint-Louis, mort commissaire des guerres au service de Sa Majesté en 1745;

Disant qu'elle acquiert dans la province de Gex une petite terre appelée Ferney, qui jointe à un petit domaine, qui en dépend, vaut environ mille écus de rente;

Que cette terre jouissait des droits de ce que l'on appelle l'ancien dénombrement;

Que le seul avantage qui puisse rétablir cette petite terre ruinée faute d'habitants, est la conservation des privilèges accordés par les rois, prédécesseurs de Sa Majesté, Charles IX, Henry IV, Louis XIII et Louis XIV dans les traités de 1564, 1601, conventions subséquentes, et notamment par le traité d'Aarau, 1658;

Que le feu roi Louis XIV dit expressément dans le traité d'Aarau, juin 1658 :

« Quant aux abergements et donations faites par le canton de Berne des biens tant séculiers qu'ecclésiastiques, et autres appartenant à des communes et à des particuliers, dans la seigneurie de Gex, nous voulons qu'ils demeurent en force et valables, et que les possesseurs ne soient aucunement recherchés et molestés, en vertu du traité de 1564 et du traité conclu en 1601 entre le Roy Henri IV notre aïeul, et Charles Emmanuel, duc de Savoie; »

Que la terre de Ferney vendue par le canton de Berne à la famille Gingin La Saraz, par les Gingin à la famille des Budée, par les successeurs des Budée à la dame Denis, a toujours été maintenue dans ses privilèges;

Que la dite terre de Ferney et celle de Tournai sont les seules seigneuries du pays enclavées dans cet ancien dénombrement; que la seigneurie de Tournai, vendue depuis longtemps à la famille du Président de Brosses, jouit actuellement de tous les anciens droits, dîmes inféodées, exemptions,

franchises, et que les seigneurs de Brosses y ont été maintenus par un brevet de Sa Majesté;

La dite dame Denis demande très humblement cette même grâce pour la terre de Ferney. Elle allègue que par cette bonté du roi, rien ne sera changé dans la province par rapport aux contributions; la terre demeurant telle qu'elle a toujours été sans aucun changement. Elle demande seulement que cette terre et dépendance ne perde rien de ses droits en passant dans ses mains.

Elle implore cette grâce de Sa Majesté avec d'autant plus de confiance, qu'une catholique sujette du roi, dont le mari est mort à son service en Flandres, espère avoir plus de droit aux bontés du roi, que des étrangers protestants, qui ayant pour la plupart servi les ennemis de Sa Majesté, ont été cependant maintenus sans aucun trouble dans la possession des privilèges de l'ancien dénombrement, dont la suppliante demande la confirmation.

M. de Choiseul, que d'Argental sollicitait de son côté, répondit le 27 février. Il était trop heureux de trouver cette occasion de marquer ses sentiments; toutefois, pour faire ce que Voltaire souhaitait, il lui fallait une copie, ou du moins un extrait du contrat d'acquisition, où la terre fût exactement décrite : sur cette pièce, il ferait dresser le brevet. Voltaire aussitôt prit en main, pour les analyser, les contrats du 9 février, et dicta à Jean-Louis Wagnières, son secrétaire, cet

Extrait des contrats

passés au château de Fernex, par Girod, notaire royal à Gex, le 9 février 1759, duement contrôlés : entre dame Marie-Louise Mignot Denis, fille de messire François Mignot, écuyer, conseiller du roi, correcteur en sa Chambre des comptes de Paris, veuve de messire Nicolas Charles Denis, écuyer, capitaine au régiment de Champagne, commissaire des guerres, et aussi correcteur en la Chambre des comptes de Paris d'une part; et de l'autre messire Jacob de Budée, fils de Guillaume de Budée, colonel au service de Hollande, lequel a vendu à la dite dame la seigneurie de Fernex et le fief Caille au bailliage de Gex, avec tous les droits, dîmes inféodées et biens ruraux dépendants de la dite terre et situés dans l'ancien dénombre-

ment, spécialement, vers Moëns et Collex, comme il est dit dans le contrat, sans nommer les portions des terrains comprises dans la seigneurie et dépendances, et s'en rapportant au terrier, à la notoriété publique, et aux anciens cadastres existants tant à Genève que chez le subdélégué de Gex, le tout pour la somme de quatre-vingt-neuf mille livres.

Et le même jour, entre la dite dame et le sieur Antoine Josué Diodati, fils de Salomon Diodati, prédicant de la religion prétendue réformée, lequel lui a vendu le domaine qu'il possédait dans la dite terre de Fernex et autres lieux, avec toutes les terres qui sont de l'ancien dénombrement, comme dessus, pour la somme de 16 150 livres.

Lesquelles terres de l'ancien dénombrement tant de la seigneurie vendue par le sieur de Budée, que des domaines vendus par le sieur Diodati, sont spécialement et expressément comprises soit dans l'état de la subdélégation de Gex, paroisse de Fernex, depuis la page 205 jusqu'à la page 212 inclusivement, soit dans l'état dressé en vertu des Lettres patentes de Sa Majesté Henry IV du 27 mai 1602, toutes les dites terres consistant en portions de bois, vignes, champs labourables écartés les uns des autres et acquises en divers temps par les vendeurs et leurs ancêtres; ce que je certifie être véritable, soumettant mes biens et ma personne en témoignage.

Fait au château de Fernex *le 8 mars 1759.*

MIGNOT DENIS

Le lendemain, Voltaire prenait la plume pour écrire à M. le duc de Choiseul :

Aux Délices, près de Genève, 9 mars 1759.

Monseigneur,

Puisque vous avez tant de bonté pour l'hermite des Alpes et du Mont-Jura, il dira que *tout est bien* et il vous devra l'agrément du reste de sa vie. Je suis vieux et encore plus malingre. Je n'ai pas voulu attendre les moments auxquels on ne sait ce qu'on fait, ni ce qu'on dit, ni ce qu'on entend, ni le pays où l'on va, pour laisser à mes nièces le peu de bien que

j'ai sauvé des naufrages de ce monde. Mais j'aurais fait un présent funeste à ma nièce Denis pour laquelle vous avez des bontés, si la petite seigneurie de Fernex que je lui ai achetée était privée des droits et des franchises dont elle a joui deux cent années. Il eût été bien dur qu'une catholique sujette du roi eût vu périr entre ses mains des privilèges dont des étrangers huguenots, souvent ennemis du roi, ont été en possession sans y être jamais troublés.

Ces droits sont fort peu de chose, et ne diminuent ni n'augmentent les contributions de la province de Gex. Madame Denis étant demoiselle et veuve d'un gentilhomme, ne paye point la taille. Il ne s'agit donc que des dîmes attachées à la seigneurie, et de la faculté de vendre son blé à Genève ou en Suisse. (Ces bagatelles pourraient rencontrer des longueurs à un Parlement, ou devant un intendant de province, et n'en trouveront point chez un protecteur tel que vous.)

J'ai l'honneur de vous soumettre, Monseigneur, un extrait des contrats par lesquels madame Denis est en possession de Fernex et de quelques terres adjacentes.

Ces contrats ne spécifient aucun des champs ni des prés ni des vignobles compris dans ce qu'on appelle l'ancien dénombrement. On s'en est toujours rapporté à la notoriété publique, à l'usage, au rôle des tailles, le tout fondé sur les anciens cadastres rongés des vers à Genève et chez le subdélégué de Gex. On ne consulte ces registres que dans les cas où l'assise de la taille ferait une difficulté ; et c'est ce qui ne nous regarde pas. Les deux seuls points sont les dîmes inféodées et le droit de vendre nos denrées. L'objet des dîmes inféodées intéresse particulièrement Monseigneur le comte de la Marche, seigneur suzerain qui perdrait son droit de lods et ventes sur cette partie si quelque curé s'avisait de vouloir nous les enlever. Un mot du roi nous met à l'abri de tout, et nous vous en aurons une obligation éternelle. Nous n'avons point encore l'expédition des contrats qui sont à Gex pour y être contrôlés, et madame Denis vous accuse la vérité de tout ce qu'ils contiennent.

J'ai pris la liberté de joindre à son écrit un exposé des raisons qui peuvent justifier le brevet du roi, et des grâces qu'elle demande. Cela est court et ne vaut pas la peine d'être long. Ma lettre n'est que trop longue, elle le serait bien davan-

tage si je me livrais au plaisir que j'ai de vous voir à la tête des affaires, et d'avoir obligation au plus aimable de tous les ministres.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect et la plus vive reconnaissance, monseigneur, *etc.*

VOLTAIRE
Gentilhomme ordinaire du roi.

Ce qui est agréable, dans cette lettre, ce n'est pas tant que Voltaire y joue la pauvreté ni la foi catholique, lui l'auteur de *l'Essai sur les Mœurs*, riche alors de 150 000 livres de rente; c'est l'art léger, le désordre, la négligence, avec lesquels il change la question, fait ressortir des points jusque-là tenus à l'ombre, introduit par parenthèse et comme sans y prendre garde, des demandes nouvelles. Esprit ouvert et lucide à l'extrême, c'est ainsi qu'il a toujours affecté de ne rien entendre aux affaires. Remarquez son silence sur l'objet principal de sa requête, l'exemption des vingtièmes. Madame Denis est demoiselle et veuve d'un gentilhomme; elle est donc franche de la taille. Cependant, c'est cette franchise dont elle demande brevet. En effet le parchemin portera « qu'elle jouisse des droits, privilèges, franchises et exemptions dont ont joui ci-devant les possesseurs de Fernex ». Ces exemptions ont beau ne s'appliquer qu'à la taille, selon les Lettres patentes de Henri IV : les Genevois, possesseurs de terres dans le pays de Gex, ont toujours prétendu, sur ces formules équivoques, être libres de tout impôt; et l'on conçoit les moyens de ce peuple de banquiers pour ranger à son avis le subdélégué sans appointements chargé du rôle. En même temps, Voltaire est prompt à réclamer, outre une licence de contrebande assez commune en pays frontière, des dîmes inféodées qu'il tire des curés de Moëns et de Fernex. Car il est deux points sur lesquels un homme de l'ancien régime, quelque philosophe qu'il soit, se montre également irréductible : le premier, c'est de refuser l'impôt au roi, et le second, c'est de l'exiger sans rémission de ses vassaux. J'ai vu, en Bourgogne, la « philosophe » madame de Brionne, maîtresse du duc de Choiseul, accablée de pensions, enrichie des déprédations formidables de son amant, exiger de misérables paysans, ses vassaux, le droit d'indire à l'occasion du mariage de sa fille. Le richissime Voltaire, en poursuivant un malheureux curé pour trente francs, le tout par amour de l'humanité, suit un usage général. Il rédige pour la commodité de Monseigneur le ministre, une minute du futur brevet sous ce titre :

Exposé sur lequel on pourrait avoir la bonté de dresser le brevet.

Le... 1759, le Roi étant à Versailles s'étant fait représenter la requête de Marie-Louise Mignot, demoiselle, veuve de Nicolas Charles Denis, écuyer, ancien capitaine au régiment de Champagne, depuis commissaire des guerres, mort dans l'exercice de son emploi en 1745, laquelle ayant acquis sur la frontière de la province de Gex la seigneurie de Fernex et terres dépendantes dans la dite province par ses contrats passés le 9 février 1759 au château de Fernex, entre elle, et Jacob de Budée, et Antoine Josué Diodati, supplie très humblement Sa Majesté de lui accorder pour elle et ses hoirs, la confirmation des privilèges, exemptions, dîmes inféodées, dont la dite terre de Fernex et dépendances, ont toujours joui sans interruption jusqu'à ce jour en vertu des déclarations des Rois Charles IX en 1554, Henri IV dans le traité de Lyon, 1601, lorsqu'il aoquit le territoire de Gex, et Louis XIV en 1658, au traité d'Aarau; Sa Majesté étant informée que cette terre et dépendances, situées sur la frontière, ne peuvent se soutenir que par la confirmation des dits privilèges; que sans cette grâce, la suppliante serait exposée à être ruinée; que de plus la dite terre est chargée volontairement par l'exposante de l'entretien des haras du roi au pays de Gex; que cet entretien est un fardeau porté rarement par les nobles, qui n'ont pas besoin d'avoir recours à ce moyen pour être exempts de taille; Sa Majesté voulant traiter favorablement la suppliante, ayant égard à son zèle, et à sa situation et aux services de son mari. Vu l'avis de..... ordonne que la dite dame Denis et ses hoirs soient en possession de tous les droits, franchises, exemptions, dîmes inféodées, dont ont joui ci-devant les seigneurs de Fernex, et les possesseurs des terres adjacentes, acquises par l'exposante, le tout suivant les anciens cadastres et pièces justificatives, que les dites terres jouissent à toujours de leurs anciennes prérogatives, et que la dite exposante ait toute faculté de faire vendre son blé et les fruits de sa terre de Fernex et domaines y compris, sans trouble ni empêchement, dans les pays limitrophes étrangers, à la charge de n'y faire jamais

vendre ni blé, ni fruits d'une autre terre, sous les peines ordinaires, et sous celle d'être privée de ses privilèges et franchises. En foi de quoi Sa Majesté a fait expédier le présent brevet, et l'a signé de sa main, et l'a fait contresigner par nous, etc.

Il y a dans ces demandes une nouveauté qui mérite explication. Voltaire parle avec emphase de haras du roi que sa nièce entretiendrait au pays de Gex. Vous vous figurez peut-être des écuries luxueuses, des boulingrins que coupe une rigole d'eau vive, des barrières frustes, des bosquets à frondaison gracile, et au milieu de tout cela, de nobles bêtes aux jambes fines, aux proportions géométriques, avec des palefreniers en veste rouge. De tels établissements paraissaient alors une chimère en France. M. de Brancas, auteur du *Règlement général pour les haras* de 1717, adressait aux intendants un mémoire « pour les prévenir contre une semblable idée, impossible dans l'exécution ». M. de Voltaire, dans une note du *Siècle de Louis XIV*, en déclarait le coût exorbitant. M. le marquis d'Argenson, ministre des Affaires étrangères, « d'Argenson la bête », n'en était pas moins l'ennemi. Cependant, M. de Voyer, son neveu, intendant des écuries du roi, en avait installé plusieurs, dans l'espoir d'y trouver son compte; mais les divergences de cette sorte n'étaient point rares dans la famille d'Argenson. Quoi qu'il en soit, ce qu'on appelle haras royal, au XVIIIe siècle, c'est proprement la saillie d'une jument par un étalon également « royal ». Du 1er avril au 1er juillet de chaque année, l'étalon monte-t-il quatre-vingt-dix juments qu'on lui amène de tous les hameaux du canton, cela fait quatre-vingt-dix haras. L'entretien des haras dans un canton, c'est donc l'entretien et la garde d'un étalon.

On pourrait croire que dans sa nouvelle ardeur pour la campagne, Voltaire faisait ce sacrifice à l'amélioration de la race chevaline, sacrifice bien digne, d'ailleurs, d'un gentilhomme ordinaire du roi et d'un comte de Tourney. Il n'en est rien. L'épithète « royal », ajustée à un étalon, recouvrait un certain nombre de privilèges. D'abord, on recevait du roi cadeau d'un étalon qu'on pouvait atteler à son carrosse, et puis l'on touchait trois livres et un boisseau d'avoine, mesure de Paris, pour la saillie de chaque jument. En outre, ce qui vaut mieux, on était exempt des tutelles, curatelles, logement des gens de guerre, fourniture de chariots, corvées ou autres services des troupes dans leurs marches. Enfin, et c'est le grand point, l'on était taxé pour les impôts du sel et de l'ustensile, pour les vingtièmes et la capitation, non par le jaloux collecteur du village, mais par M. l'intendant, ou son délégué, par un « homme de génie, un homme de bonne compagnie », avec qui l'on s'accommodait toujours, lorsqu'on était M. de Voltaire et qu'on jouissait de

150 000 livres de rente. Voilà pourquoi le grand homme, à peine installé à Fernex, demandait un étalon à M. de Voyer. Il n'avait aucune idée des haras, disait-il, mais auprès de lui se trouvait son jeune cousin Daumart, mousquetaire du roi, qui lui paraissait « avoir beaucoup de talents pour les haras ». Ce Daumart, par la suite, en pourrait devenir inspecteur, avec appointements. M. de Voyer refusa cette place, mais envoya l'étalon avec une patente de garde-étalon. C'était l'essentiel pour Voltaire qui s'était juré de ne point payer l'impôt. Que M. de Choiseul lui refuse d'affranchir Fernex par brevet! Il l'affranchirait par les haras. Le crottin, en effet, a en soi quelque chose de noble.

***

M. de Choiseul, cependant, faisait dresser un brevet qui satisfaisait dans tous leurs désirs madame Denis, « ses hoirs ou ayans droit ». Puis, se ravisant, il transmit à ses bureaux, pour examiner, les requêtes helvétiques.

L'argument avancé par Voltaire, que monseigneur le comte de la Marche était intéressé pour les lods et ventes des dîmes inféodées à la continuation du privilège dut paraître plaisant aux gens de Versailles : à ce compte, pour conserver 30 francs de lods et ventes tous les vingt ans à monseigneur de la Marche, il fallait faire perdre 1 000 livres par an à S. M. sur les vingtièmes. Mais ce qu'ils voyaient avec une netteté parfaite, c'est que « la dame Denis alléguait des titres, et n'en rapportait point »; ils supposaient même qu'elle en était dénuée, puisque, de l'aveu de Voltaire, « les anciens cadastres étaient rongés des vers ». De plus, l'exemple du brevet de Tourney ne s'appliquait point à Fernex, étant personnel aux frères de Brosses, descendants de Genevois. A peine, disaient-ils encore, pouvait-on accorder l'autorisation pour la vente du blé, mais temporairement, et sous certaines garanties. Quant aux dîmes inféodées c'était une grave matière; à défaut de titres, le subdélégué à Gex ferait sur les lieux une enquête *de commodo et incommodo*. Enfin la conclusion était dans la plus pure tradition des bureaux : il fallait envoyer l'affaire, pour la débrouiller, à l'intendant de Dijon, et puis la transmettre, pour la solution, à M. de Saint-Florentin, ministre pour l'intérieur. Les Affaires étrangères n'avaient point dans leur ressort de donner des grâces aux sujettes du roi.

M. de Choiseul, en conséquence, écrivit à l'intendant de Bourgogne, M. Joly de Fleury :

A Versailles, 19 avril 1759.

Vous verrez, monsieur, par les pièces ci-jointes, que M. de

Voltaire ayant acquis pour madame Denis, sa nièce, la terre de Fernex située au territoire de Gex, désire la confirmation des privilèges, exemptions et dîmes inféodées, dont il prétend que les précédents possesseurs ont joui en vertu des déclarations de nos rois et nommément du traité d'Aarau. Vous y verrez encore qu'il étend sa demande à la faculté de vendre à Genève ou en Suisse le blé provenant de la dite terre de Fernex. Comme le roi est disposé à accorder cette grâce à M. de Voltaire, au cas qu'il n'en résulte pas de grands inconvénients et que je serais fort aise moi-même de lui donner une marque de bonne volonté, je vous serais obligé, Monsieur, de vouloir bien prendre les éclaircissements nécessaires là-dessus et de m'en faire part le plus tôt qu'il vous sera possible, ainsi que de votre avis, tant sur le fond que sur la forme du brevet à accorder par le roi, au cas que la proposition de M. de Voltaire soit admissible.

Inquiet de ces retards, Voltaire prit le parti de faire écrire par sa nièce à M. de Bussy, alors premier commis de M. de Choiseul, depuis notre ambassadeur à Londres :

Ce 31 mars, des Délices.

J'implore votre amitié, Monsieur, dans l'espoir que depuis cinq ans d'absence vous ne m'avez point oubliée.

Je viens d'acquérir une terre nommée Fernex par les bienfaits de mon oncle. Elle est située dans le pays de Gex à deux petites lieues de Genève. Cette terre, par d'anciens traités faits avec Genève, a des droits particuliers qu'on appelle de l'ancien dénombrement. Mon oncle a demandé pour moi à M. le duc de Choiseul que ces droits me fussent conservés. Ce ministre a eu la bonté de nous accorder cette grâce. Il a mandé à mon oncle de lui envoyer un extrait du contrat sur lequel il ferait dresser le brevet. L'extrait du contrat et les motifs du brevet lui ont été envoyés il y a environ trois semaines.

Voulez-vous bien vous informer à qui ces papiers sont remis et quelle est la personne chargée de dresser le brevet. Nous serions trop heureux si c'était vous. Quoi qu'il en soit, nous vous recommandons cette affaire, nous vous prions de la suivre, de l'accélérer. J'engage M. de Chenevières à vous solliciter pour moi et je suis sûre qu'il le fera de tout son cœur.

Vous savez qu'indépendamment de tout autre motif, j'ai l'honneur d'être, avec le plus inviolable attachement.

Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

DENIS

Mon oncle me charge de vous faire mille tendres compliments.

Quelques jours plus tard, devant le silence persistant de Versailles, Voltaire prenait la plume à l'adresse du même M. de Bussy :

Au château de Fernex, par Genève, 18 avril 1759.

Vous avez toujours aimé les femmes, comme disait le cardinal de Noailles. Or, Monsieur, ma nièce Denis compte sur vous; et moi, tout vieux Suisse que je suis, j'y compte aussi. Elle a eu l'honneur de vous importuner pour un brevet, et M. le duc de Choiseul a eu la bonté de le promettre. Je lui ai envoyé un extrait de nos pièces avec toute la soumission, toute la reconnaissance et toute l'exactitude possible. Et puis j'ai craint de ne l'avoir pas assez ennuyé, et vous aussi, Monsieur.

Voici donc pour perfection d'ennui tout le contrat d'acquisition sans qu'il s'en manque un mot. Les notaires sont comme les théologiens, ils disent force choses inutiles. Il n'y a dans ce contrat qu'un mot à la page 3 qui regarde mon affaire. C'est celui où il est dit que le château et les terres sont de l'ancien dénombrement. Connaissez-vous, Monsieur, cet ancien dénombrement parmi tous les traités qui sont dans votre tête ? C'est assurément le plus petit dénombrement qui soit au monde. Mais enfin ce pauvre petit droit est fondé sur des pancartes sacrées de nos rois. Nous avons ou raison ou prétexte d'en demander très humblement la confirmation. Nous joignons à notre contrat la copie du brevet accordé à M. de Brosse en pareil cas. Nous avons eu l'honneur d'envoyer à M. le duc de Choiseul nos motifs. Nous attendons vos bontés et les siennes. C'est une bagatelle, je le sais bien. Mais ce rien est beaucoup pour des marmottes du Mont-Jura. J'ai bien une autre grâce à vous demander. Je vous supplie de renvoyer cet énorme paquet contenant contrat et brevet à M. d'Espagnac, conseiller clerc de grand'chambre, demeurant dans la grande ville de Paris,

rue de Verneuil, lequel abbé d'Espagnac est chef du petit conseil de finances de monseigneur le comte de la Marche, mon seigneur suzerain à qui je dois argent, foi et hommage, et pour qui je dois combattre à la tête de douze hommes armés pour l'honneur des dames et de la chevalerie, ainsi que le portent les inféodations. Ce grand chambrier veut avoir mon contrat.

Pardon, Monsieur, de vous entretenir de mes misères, quand vous êtes occupé de celles de l'Europe. Mais vous suffisez à tout. Secourez-nous.

Je suis pour ma vie, et en franc Suisse, votre très humble, très attaché et obligé serviteur.

VOLTAIRE
Gentilhomme ordinaire du roi.

Ah ! si vous saviez à quel point le roi de Prusse est un drôle de corps !

Enfin M. de Bussy répondit :

A Versailles, le 9 mai 1759.

Quand M. le cardinal de Noailles ne l'aurait pas dit, Monsieur, je l'aimai et l'aimerai toujours, ce sexe enchanteur à qui il n'en coûte qu'une œillade pour nous soumettre à son empire ; par conséquent madame Denis doit compter que je contribuerai de tout ce qui dépend de moi au succès et à la prompte expédition de son affaire. On aurait bien voulu l'expédier sans passer par d'autre voie que celle du ministère, mais pour votre avantage même il n'était pas possible de ne pas consulter l'intendant de la province, autrement vous auriez trouvé quantité d'oppositions pour l'exercice des droits qui vous auraient été accordés, et nous aurions compromis le roi, le ministre et troublé pour longtemps le repos de M. de Voltaire et de madame Denis. D'ailleurs vous avez dû remarquer que dans le brevet de M. de Brosses que vous apportez pour exemple on a pris expressément l'avis de l'intendant. Pour éviter tout inconvénient, M. le duc de Choiseul a envoyé les pièces à l'intendant pour avoir son avis. Il lui a fait connaître en même temps le vif intérêt qu'il prend à ce qui vous regarde et le désir de vous traiter favorablement, vous et les vôtres ; ainsi j'espère que tout sera terminé comme vous le désirez. Pour moi, je serai charmé d'avoir pu être de quelque utilité

au Dieu de l'esprit et je croirai en valoir davantage en profitant des occasions de vous prouver le véritable attachement que je vous ai voué depuis si longtemps, et avec lequel je me ferai gloire d'être toute ma vie, monsieur, votre très humble, etc.

Mais alors, pensa-t-on à Fernex, si les papiers étaient chez l'intendant, il fallait faire de nouvelles démarches auprès de ce magistrat distingué. Voltaire en écrivit à Bussy :

L'oncle et la nièce, Monsieur, sont enchantés de vos bontés. Nous aimons les négociateurs autant que nous craignons les intendants. Si vous avez le temps de lire notre mémoire, nous le recommandons à votre esprit trancheur de petites difficultés et à votre cœur bienfaisant. Nous présentons nos très humbles et très inutiles actions de grâces, mais tendres et sincères, à M. le duc de Choiseul. Ni lui, ni vous qui songez à l'Europe, ne savez ce que c'est que de faire valoir au milieu des renards, des loups et des neiges des Alpes, des terres qui manquent d'habitants, où l'on ne connaît point l'argent de France, où l'on parle le patois de Charlemagne, et où les fermiers généraux entretiennent encore quatre-vingt-quatre commis, ce qui est à peu près le nombre de mes sujets. Ils font bonne chère, et mes paysans ont les écrouelles : les hommes ont la moitié d'une culotte et les femmes la moitié d'une chemise. Je peuple le pays de Suisses, j'y établis un haras du roi. Je mets hommes, chevaux, bœufs et moutons dans un pays où il n'y avait que des glaces, des ronces et deux curés. Si on ne m'aide pas, on aura grand tort. Et pour m'aider, il faut me laisser faire. Si tous les possesseurs de terres en usaient comme moi, l'État s'en trouverait mieux. *Absit vanitas*, ma terre de Fernex était autrefois souveraine, je ne demande qu'à être laboureur et meunier. Je compte sur la protection de M. le duc de Choiseul, sans quoi je me serais ruiné à faire du bien. Prenez, mon cher négociateur, cette affaire à cœur, je vous en conjure. J'espère qu'enfin toutes les vôtres réussiront.

Remerciement, attachement, reconnaissance de la part de votre très humble obéissant serviteur

V. *Suisse*

Aux Délices, 16 mai.

De son côté, madame Denis mandait à M. de Bussy :

Aux Délices, 16 mai.

Je suis désolée, Monsieur, que notre affaire soit renvoyée à M. l'intendant. Comme je ne crois pas mon oncle tout à fait aussi janséniste que M. Joly de Fleury [l'avocat général] [1], je crains fort que le parti n'ait un grand avantage sur nous dans cette occasion-ci, à moins que M. le duc de Choiseul et vous n'ayez la bonté de nous aider.

Je vous envoie un mémoire que nous vous prions d'envoyer à l'intendant. Si vous pouviez le faire apostiller de la main de M. le duc de Choiseul, je ne doute pas que M. l'intendant ne trouvât nos raisons meilleures. Enfin, je mets en vous toute mon espérance, mais si cette affaire manque, cette terre n'est plus de nulle valeur pour les Genevois lorsqu'elle aura perdu ses droits, et le pays de Gex est entièrement dénué de fermiers, d'habitants et d'argent.

Je suis pénétrée de reconnaissance de votre bonne volonté ; je la mérite par les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante

DENIS

A ces lettres, il faut joindre un

Mémoire que Monseigneur le duc de Choiseul est supplié de faire parvenir à M. l'intendant de Bourgogne.

Je demande pour la terre de Fernex la même protection que Sa Majesté a bien voulu accorder à messieurs de Brosses pour la terre de Tournay au pays de Gex. Le brevet donné à messieurs de Brosses dit que la faveur à eux accordée ne tire point à conséquence, la terre de Tournay étant la seule terre seigneuriale comprise dans l'ancien dénombrement. Messieurs de Brosses se trompèrent dans cet exposé. Ils ne savaient pas que la terre de Fernex, appartenant alors à M. de Budé, était aussi seigneuriale, et jouissait depuis trois cents ans des mêmes privilèges.

1. Surcharge de Voltaire.

Ils n'eurent recours auprès de Sa Majesté qu'aux droits fondés sur cet ancien dénombrement du pays de Gex, limitrophe de Genève, mais ils avaient un droit plus inviolable et plus étendu à réclamer celui des traités faits avec les cantons suisses par nos rois, droits toujours maintenus dans toutes les terres de Gex qui en ont joui; droit confirmé par le traité d'Aarau en 1654, dont voici les termes :

« Quant aux abergements et donations faites par le canton de Berne des biens tant séculiers et ecclésiastiques, et autres, appartenant à des communes et à des particuliers dans la seigneurie de Gex, nous voulons qu'ils demeurent en force et valables, et que les possesseurs ne soient aucunement recherchés et molestés, en vertu du traité de 1564 et du traité conclu en 1601, entre le roi [Henri] IV notre aïeul, et Charles Emmanuel duc de Savoie. »

C'est en vertu de ces traités que tant de seigneurs jouissent encore au pays de Gex des dîmes inféodées. C'est ce qui a déterminé le Conseil du roi à défendre aux Parlements de connaître de ces dîmes par un arrêt du 12 avril 1657.

Je n'ai acquis la terre de Fernex que sur la parole des syndics de la province qui m'ont assurée que cette seigneurie devait être conservée dans tous ses privilèges établis, tant sur le traité solennel d'Aarau que sur le dénombrement de Genève. J'ai dû espérer, moi catholique et veuve d'un officier du roi mort à son service, que j'aurais les mêmes avantages que possédait M. de Budé, vendeur de la terre, lui dont la famille, redevable à nos rois de ses biens et de sa noblesse, s'est rendue étrangère et a porté les armes contre nos rois depuis cent ans.

M. l'intendant de Bourgogne attentif comme il le doit être à ne pas diminuer dans son district le nombre des contribuables a paru craindre que mon acquisition de Fernex ne fît tort à la recette du roi. Il est prié d'observer :

Que je ne peux faire aucun tort, puisque les choses resteront dans le même état où elles étaient, comme le remarque M. Fabri, premier syndic de la province, subdélégué de M. l'intendant; non seulement je ne fais aucun tort, mais je mets déjà les habitants en état de payer la taille : ils étaient dans la plus effroyable misère et je commence à les en tirer.

Je dois donc me flatter que M. l'intendant de Bourgogne aura égard à l'avis de son subdélégué, au mémoire de ce même subdélégué, que je joins ici, écrit [1] de sa main; à l'avis des deux syndics, et aux droits du roi qui augmentent, en assurant les miens.

Je demeure hors de France, dans le territoire de Genève et de Suisse; mon oncle m'a acheté la terre de Fernex et s'est accommodé pour lui de la terre de Tournay avec M. le président de Brosses : ces deux terres doivent nous nourrir dans notre retraite. Nous demandons la permission de manger chez nous le pain fait du blé de nos terres, nous demandons la confirmation de nos dîmes inféodées. M. de Brosses en s'accommodant avec mon oncle de sa comté de Tournay lui a garanti toutes ses franchises, il ne nous reste qu'à obtenir les mêmes privilèges pour Fernex.

Nous savons bien que ces privilèges sont réservés aux Genevois et aux Suisses quant à ce qui regarde l'ancien dénombrement; mais quant aux droits des dîmes inféodées, ils sont affectés aux terres mêmes; c'est un bien que nous avons payé, et dont nous rendons foi et hommage, duquel nous ne devons pas être dépouillés.

Il ne s'agit ici que de la terre de Fernex; je demande donc d'être maintenue dans mes dîmes inféodées, attachées depuis trois cents ans à la terre; je demande la conservation du privilège de l'ancien dénombrement dans tous les domaines par moi acquis, lesquels sont prouvés être de ce dénombrement par les registres de Gex et de Genève, et par la possession non interrompue de ceux qui m'ont vendu ces domaines. Si on me refusait cette faveur, qui ne peut nuire à personne, on me ferait un très grand tort, puisque cette terre, ayant perdu ce qui la rendait chère, ne pourrait plus être vendue, et on ferait tort au pays qui est très pauvre, et qui a besoin de seigneurs qui fassent travailler les habitants.

MIGNOT DENIS

A Fernex, 15 mai 1759.

1. Surcharge de Voltaire.

Ce mémoire était apostillé d'une note intitulée :

Mémoire de M. Fabri, premier syndic du pays de Gex, subdélégué de M. l'intendant de Bourgogne.

Madame Denis, nièce de M. de Voltaire, vient d'acquérir la terre de Fernex.

Cette terre appartenait à M. de Budé, gentilhomme genevois.

Elle est comprise en partie dans le cadastre des biens appelés de l'ancien dénombrement, que les Genevois possèdent dans le pays de Gex, avec exemption de taille.

Ce privilège est inutile à madame Denis, qui jouit déjà de l'exemption, mais il lui importe de le conserver pour le faire revivre en cas qu'elle ou ses héritiers viennent à revendre cette terre à un Genevois.

Si la terre de Fernex passant à madame Denis conserve son privilège de l'ancien dénombrement, ce sera toujours un effet précieux, dont on trouvera à se défaire dans quelque temps que ce soit très facilement et très avantageusement.

Si au contraire cette terre rentre dans la classe des biens sujets à la taille, elle sort pour ainsi dire du commerce, ne pouvant plus être possédée que par un gentilhomme ; et il y en a peu à Genève dont la noblesse soit reconnue en France, et aucun dans le pays de Gex qui soit en état de faire une semblable acquisition.

Madame Denis est d'autant plus autorisée à demander la continuation de ce privilège, qu'il n'en résulte aucun préjudice, ni pour Sa Majesté, ni pour le pays de Gex.

En effet, Sa Majesté n'y perd rien, et le pays de Gex n'en sera point surchargé, tout demeurant par rapport aux impositions dans le même état où il a toujours été depuis l'union du pays à la couronne.

Madame Denis trouve d'ailleurs l'exemple d'une pareille grâce dans la terre de Tournay qui est de l'ancien dénombrement, et dont le privilège vient d'être renouvelé et confirmé par un brevet de Sa Majesté, en faveur de MM. de Brosses, l'un président au Parlement de Dijon, et l'autre baillif de Gex.

L'original écrit de la main de M. Fabri, subdélégué de M. l'intendant de Bourgogne.

Cette dernière note est de la main de Voltaire, ainsi que le titre. Elle fortifie le doute qui me vient à la lecture de l'apostille : je n'y reconnais point la manière verbeuse de Fabry, de qui j'ai lu la matière d'un volume, dans nos Archives; mais plutôt celle, décisive et sèche, du grand homme. Cependant le subdélégué dut la lire et l'approuver. Se bornant à la franchise de la taille pour la seigneurie de Fernex, elle ne le compromettait guère. Il faut noter la prudence avec laquelle il se tait sur les dîmes inféodées, objet de litiges avec les curés de Moëns et de Fernex.

L'oncle et la nièce, d'ailleurs, ne manquèrent pas de revenir à la charge, quelques jours plus tard, auprès de M. de Bussy.

Ce 22 mai, des Délices.

Plus je suis touchée de vos bontés, Monsieur, et plus mes importunités augmentent. Mon oncle prétend que vous avez le cœur sensible malgré votre place : j'espère tout de cette belle qualité.

Mettez-vous un petit moment à la place d'une Parisienne qui se trouve dans les glaces du Mont-Jura, et dont la terre lui devient onéreuse et inhabitable si elle n'obtient pas la confirmation d'un malheureux privilège attaché depuis trois cents ans à cette terre.

Je compte si fort sur votre envie d'obliger et sur l'habitude où vous êtes de faire réussir toutes vos négociations, que j'espère avoir mon brevet et vous en être obligée toute ma vie.

Ce brevet, si vous le vouliez bien, consisterait en la conservation des privilèges *pour la terre de Fernex, domaines adjacents et terres par moi acquises qui seront légalement reconnues être de l'ancien dénombrement; conservation du droit des dîmes et autres privilèges dont mes prédécesseurs seront reconnus avoir joui.*

Cette tournure ne compromet personne, elle est tout entière dans l'esprit de la loi, elle n'est qu'une grâce du roi dont je ne puis abuser, elle prévient toute chicane.

Je vous réitère mes remerciements, et les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissante servante

DENIS

P.-S. — Ma nièce n'a-t-elle pas raison, Monsieur, dans ses demandes et dans sa confiance en vous? Que M. le duc de Choiseul et vous aient pitié des marmottes du Mont-Jura.

On prétend que l'armée d'exécution a été exécutée, j'en suis fâché. *De profundis* pour tous ces gens-là et pour moi.

V.

Trois jours après, nouvelle lettre de Voltaire à M. de Bussy, pour lui recommander une lettre à M. Joly de Fleury, laquelle paraît détruite, malheureusement pour nous, car elle devait être belle :

Aux Délices, près de Genève, 25 mai 1759.

Quand on a affaire à des Parisiennes devenues Suissesses, cela ne finit point ; pardon, mon cher Monsieur, pour les deux marmottes du Mont-Jura. Nous n'avons pas voulu écrire à M. l'intendant de Bourgogne sans vous soumettre la lettre. Vous êtes notre premier mobile. Plaisante négociation ! Si vous trouvez la lettre digne d'un intendant, madame Denis vous supplie très instamment de vouloir bien l'envoyer contresignée. Votre beau contreseing opère des miracles.

Si la lettre n'a pas votre approbation, jettez-la au feu. Nous nous recommandons à vos bontés du fond de nos antres.

Le Suisse V. *et la Suissesse* D.

La négociation est plaisante, en effet ! Le ministère ferait instruire la requête, et puis indiquerait le sens de la solution en appuyant par sa signature les sollicitations de Voltaire. Mais les ministres ne consultent guère l'administration que pour donner à leurs grâces une apparence de régularité ; en adressant le dossier à Dijon, Choiseul avait déjà marqué l'intérêt qu'il y prenait. Ici encore, Voltaire se conforme à l'usage.

*
* *

Sa lettre à Joly de Fleury, néanmoins, ne fut pas transmise : quand elle parvint à Versailles, l'affaire avait été tranchée. Mais peut-être ne l'aurait-on pas envoyée à l'intendant : on ne lui avait point fait tenir le mémoire du 15 mai, pour lequel Voltaire demandait également une apostille. C'est que M. de Choiseul, en attendant les éclaircissements de Dijon, faisait étudier les nouvelles pièces par un juriste de Versailles. Malheureusement ce juriste était un homme blasé sur les prétentions des solliciteurs. L'incohérence, l'outrecuidance de l'oncle et de la nièce ne le déridèrent point.

On a vu que Voltaire, en premier lieu, demandait l'exemption de la taille pour madame Denis *et ses hoirs*, exemption à l'aide de

laquelle il se promettait, lui, madame Denis et ses hoirs, de se soustraire en fraude aux autres impôts, à l'imitation de MM. de Brosses. En même temps, il voulait confirmation des dîmes inféodées à percevoir sur les curés, ses voisins, dîmes *abergées*, c'est-à-dire aliénées jadis par le canton de Berne aux seigneurs et à la communauté de Fernex. Puis, comme il rêvait chaque jour aux moyens d'augmenter ses revenus, il avait demandé la licence de vendre son blé. Enfin il pensait à l'avenir : un jour peut-être lui faudrait-il se défaire de Fernex; autant valait que ce fût avec bénéfice. C'est pourquoi sa nièce sollicitait implicitement, par la bouche du subdélégué Fabry, que le brevet d'exemption de la taille fût accordé, non plus à sa personne et à ses hoirs, mais à la terre, que la faveur fût *réelle* et non personnelle, afin que la terre pût être vendue aisément à quelque Genevois non gentilhomme. Admirons ici le génie financier de Voltaire. L'exemption perpétuelle de la taille attachée à Fernex, exemption d'où l'on déduisait avec un peu d'adresse celle des vingtièmes et de la capitation, majorait d'au moins 50 000 livres la valeur de la seigneurie. Madame Denis, personne interposée, ayant rétrocédé Fernex à son oncle par un acte privé, il pouvait, quand il le voudrait, réaliser sa spéculation.

Mais ce qui le tourmentait davantage, c'était son procès pour les dîmes inféodées avec les deux curés, pendant au Parlement de Bourgogne. Voltaire, toute sa vie, se défia de messieurs du Parlement; il s'en défiait d'autant plus en cette affaire qu'il commençait à se brouiller avec M. de Brosses, son propriétaire de Tourney, président à Dijon. Aussi aurait-il voulu que le procès fût tranché d'autorité, par décision du roi inscrite dans le brevet. Ce point, le commis chargé de sa requête, à Versailles, vit tout d'abord de quelle importance il était pour Voltaire. Déjà, aux premières requêtes de madame Denis, il avait observé qu'elle n'avait point de titres. Or ces dîmes, accordées originairement à des séculiers à la charge de défendre les églises, retournaient de droit à celles-ci lorsque les titres faisaient défaut. « Il suffit, conclut le commis dans son rapport, qu'un tribunal soit saisi de cet objet contentieux; la dame Denis a acheté un droit litigieux; elle ne peut demander au roi d'arrêter le cours de la justice ordinaire pour la confirmation d'un droit contesté au vendeur et à ses auteurs, *prudens emisti vitiosum.* »

La demande des franchises à perpétuité n'était pas moins irrecevable aux yeux du juriste. « Il était naturel que le duc de Savoie stipulât ce traitement pour ses sujets. L'équité demandait qu'Henri IV l'accordât à ces mêmes sujets qui avaient des possessions franches jusqu'alors sur un territoire qui passait à la France, sans quoi leur condition aurait été détériorée, le traité d'échange entre les deux princes leur eût été onéreux; mais l'intention de nos rois n'a pas été de per-

pétuer ces privilèges, ni de les rendre inhérents aux terres de l'ancien dénombrement, en quelques mains qu'elles parvinssent, autrement le roi aurait acquis ce territoire sans l'acquérir, puisque jamais il ne devrait rien produire à la couronne (au moins quant aux terres de cette espèce) sinon, des frais d'entretien, de police et de gouvernement... L'exemple de la terre de Tourney ne prouve rien... Il n'est fait dans le brevet aucune mention d'affranchissement de ces terres, en quelques mains qu'elles passent, ni des dîmes inféodées, qui sont des droits réels et fondés en titre. La dame Denis jouira des privilèges des nobles. Si elle demandait les anciennes franchises, comme privilège attaché à sa personne, on pourrait lui accorder, en considération de l'amélioration qu'elle procurera au pays, quoique la récompense naturelle de l'industrie soit l'augmentation des revenus et des fonds d'un propriétaire. »

Quant au transport du blé en pays étranger, cette faculté ne pouvait s'accorder indéfiniment. Il y avait lieu seulement de l'accorder à M. de Voltaire et à madame Denis pour leur usage, par des ordres particuliers.

Les conclusions de ce commis, obscur serviteur du bien public, tendaient donc au rejet total du brevet. J'ai reproduit quelques-uns de ses considérants parce qu'ils sont exemplaires de ce que les hobereaux et les parlementaires appelaient le « despotisme royal ». De son côté, M. de Choiseul, quel que fût son goût des féodaux, était trop nouveau dans le ministère pour passer outre sur le privilège à perpétuité de Fernex et surtout sur l'article des dîmes inféodées. Il fit dresser un brevet dont les termes vagues exemptaient pendant leur vie la dame Denis, et le sieur de Voltaire dans le cas où il lui succéderait, pour les portions des terres comprises dans l'ancien dénombrement. En même temps il informait Voltaire par une lettre aimable, où il expliquait « qu'il serait plus aisé de raccommoder le roi de Prusse avec l'Impératrice que de faire sortir les blés de France ». Le même jour, M. de Bussy écrivait en détail à Fernex :

A Versailles, le 28 mai 1756.

Le roi, sur le rapport que je lui ai fait de vos demandes, Monsieur, au sujet de la terre de Fernex que vous avez acquise pour madame Denis, votre nièce, a bien voulu vous traiter de la façon la plus favorable, ainsi que vous le voyez par le brevet ci-joint. Il n'était pas possible d'avoir plus d'envie de vous servir qu'on l'a eu, et si l'on ne vous a pas accordé toutes vos demandes, c'est que cela n'était pas praticable, et qu'il en aurait résulté des oppositions sans nombre et qui à la fin auraient rendu la grâce du roi inutile pour vous.

Quant à la permission nommément de faire sortir du royaume et passer à Genève les denrées provenant de la terre de Fernex, si on l'avait exprimée dans le brevet, elle aurait été attaquée par M. le contrôleur général et par l'intendant de la province, parce qu'elle est contraire à toutes les ordonnances des fermes, et à celles concernant la sortie des grains, et que les possesseurs de l'ancien dénombrement ne jouissent pas même de ce privilège, la faculté de faire sortir des grains pour leur subsistance leur ayant été accordée quelquefois dans les années abondantes et jamais indéfiniment. Mais M. l'intendant, qui est très bien disposé pour vous, ne vous a jamais refusé de ces sortes de permissions, même avant que vous eussiez acquis des terres en France, et il est très porté à vous en accorder de pareilles dans la suite, à moins qu'il ne se rencontrât des empêchements de la plus grande importance.

J'ai saisi, Monsieur, avec empressement, cette occasion de vous rendre service, désirant depuis longtemps de me trouver à portée de vous donner des témoignages de l'intérêt sincère que je prends à votre satisfaction, et des sentiments particuliers avec lesquels je suis, monsieur, votre, etc.

Puis, comme le brevet était parti, quand la dernière lettre de Voltaire parvint à Versailles, M. de Bussy répondit à celle-ci :

1er juin.

Je reçois dans le moment, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 du mois passé, avec celle de madame Denis pour M. de Fleury, l'intendant. Comme vous avez reçu actuellement votre brevet avec deux lettres, de M. le duc de Choiseul et une de moi, je vous renvoie la lettre de madame Denis, puisqu'elle devient inutile par le changement de l'état de votre affaire.

J'espère que vous aurez été content de ce qui a été. Je vous répète, Monsieur, que l'on a fait tout ce qu'il était possible de faire en votre faveur, et j'espère que vous en aurez été content. Soyez persuadé de mon zèle inaltérable pour tout ce qui regarde l'oncle et la nièce, les marmottes ou marmotes du Mont-Jura.

Voltaire n'était pas tellement content; mais à son ordinaire il

affecta de triompher. Ce qui le touchait, c'est que M. de Choiseul avait accolé son nom à celui de madame Denis dans le parchemin. On avait osé parler de lui dans la chambre du roi! S'il l'avait prévu, il aurait demandé du même coup un brevet pour Tourney. « Figurez-vous quel plaisir ce serait, dit-il au négociateur d'Argental, d'avoir deux terres entièrement libres, et comme cela irait à l'air de mon visage! » Assurément, il n'aurait pas l'insolence, ajoutait-il, de demander un second brevet pour Tourney. Cette insolence, toutefois, il ne tarda pas à s'y résigner.

En attendant, M. de Choiseul désirait une tragédie pour « pot-de-vin du brevet ». *Tancrède*, que Voltaire avait sur le métier, fut dédié à madame de Pompadour, par une épître où le poète vantait ses travaux champêtres, la fertilité qu'il répandait autour de sa nouvelle demeure, la richesse qu'il apportait au pays : « le pauvre qui veut s'occuper y cesse d'être pauvre ». Mais une épître dédicatoire suffisait-elle à la gloire de la marquise? Voltaire la voulait « chanter dans une ode fièrement, hardiment, sans fadeur. Elle est belle, elle est bienfesante, sujet d'ode excellent. Elle a eu la bonté de recommander à M. le duc de Choiseul un mémoire pour mes terres, terres libres comme moi, terres dont je veux conserver l'indépendance, comme celle de ma façon de penser ». Cependant une ode exige un enthousiasme soutenu : pesant l'obligation qu'il avait à la marquise, Voltaire se trouva hors d'état d'emboucher la trompette.

Il n'en faut pas conclure que la grâce du ministère ait été vaine à ses yeux. Soustrait par elle à la capitation et aux vingtièmes, il était parvenu de la sorte à ce qu'il avait « désiré toute sa vie, l'indépendance et le repos ». Son honnêteté naturelle trouvait une satisfaction dans la propriété de deux lieues de pays qui « ne rapportaient rien mais ne devaient rien à personne ». — « Il n'y avait pas deux terres dans les autres provinces du royaume qui eussent de pareilles immunités. » Néanmoins, il arriva qu'un intendant versé dans les traités taxa plus tard madame Denis et, notamment, sur 4 000 livres de revenus en 1776. Voltaire, aussitôt, se récria très fort. Sa terre qui rapportait 8 000 livres dès 1759, et 15 000 en 1776, sa terre qu'il avait avoué lui produire mille écus en 1759, lui coûtait 6 000 livres par an. L'intendant était honnête homme; il n'insista point. « On paie assez en France. Il est doux de n'avoir rien à payer dans ses possessions, disait le philosophe. Vive la campagne, ma chère nièce; vivent les terres et surtout les terres libres, où l'on est chez soi maître absolu et où l'on n'a point de vingtièmes à payer! C'est beaucoup d'être indépendant; mais d'avoir trouvé le secret de l'être en France, cela vaut mieux que d'avoir fait la *Henriade*. »

FERNAND CAUSSY

LES

ALLEMANDS AU CHANTOUNG

Kiaotchéou, *das Schosskind*, l'enfant gâté du parti colonial et de l'administration coloniale en Allemagne, a fourni à la *Weltpolitik* impériale l'occasion de manifester pour la première fois avec éclat ses principes et ses ambitions. C'est en effet en ces années 1895-97, où se prépare et s'accomplit l'occupation du port chinois, que commence, sous l'influence directe de Guillaume II, l'orientation nouvelle de la politique intérieure et extérieure de l'Allemagne, le *neuer Kurs*. Les acquisitions coloniales de cette nouvelle période sont peu nombreuses : c'est Kiaotchéou, les îles Palaos et Mariannes et une partie des îles Samoa, territoires de faible étendue, et qui n'ajoutent presque rien au vaste empire colonial que l'Allemagne possède déjà depuis douze ou quinze ans. Mais leur acquisition marque un changement de système dans la politique coloniale; car la prise de possession brutale ou l'achat de ces territoires sont des mesures auxquelles n'engagent nullement les intérêts de gros capitalistes allemands, mais que motive seulement un désir d'expansion nationale.

Jusque-là la politique coloniale du gouvernement avait été incertaine, molle, presque résignée. Bismarck n'avait paru accepter qu'à regret l'empire africain et polynésien que lui offraient de hardies initiatives privées. Caprivi, anticolonial, avait prononcé cette parole fameuse, qu'on ne saurait lui jouer

de plus méchant tour que de lui offrir l'Afrique en toute propriété. Mais après sa chute et le départ de Hohenlohe, le pouvoir tombe aux mains du parti colonial.

Immédiatement, l'Allemagne intervient en Extrême-Orient. Elle se joint à la Russie et à la France pour imposer aux Japonais, vainqueurs des Chinois, le traité de Shimonoseki. Puis elle réclame une sphère d'influence qui lui assure en Chine l'égalité avec les autres puissances. C'est ainsi qu'elle affirme pour la première fois sa volonté d'intervenir partout où des règlements d'ordre international se produisent chez des peuples non civilisés, ou qu'elle considère comme tels. Il ne faut plus qu'aucune puissance sur terre se croie assez forte ou assez indépendante pour placer sous son contrôle exclusif un pays qui est à prendre, sans obtenir d'abord l'assentiment des autres puissances et sans leur assurer de légitimes compensations. C'est en cela que consiste, provisoirement, la Weltpolitik.

Logiquement appliquée par les six ou sept puissances mondiales actuelles, la Weltpolitik devrait avoir pour conséquence naturelle une universelle et impitoyable concurrence, qui peu à peu entraînerait l'élimination des plus faibles. C'est ce que déclare dans son important ouvrage sur l'Allemagne contemporaine[1] l'historien Karl Lamprecht, l'un des plus ardents et des plus influents promoteurs du jeune impérialisme allemand. Mais aucune puissance n'est encore en état d'intervenir dans tous les événements mondiaux, et nous assistons en ce moment à une première période de Weltpolitik, où les nations les plus fortes se résignent à conclure des arrangements amiables. Les circonstances imposent présentement aux peuples rivaux une sorte de « Kommunismus der Weltpolitik ». Nous voyons précisément en Chine le résultat de cette entente passagère.

L'Allemagne avait obtenu en octobre 1895 des concessions à Tientsin et à Hankéou. Mais cela ne suffisait pas à lui assurer une situation égale à celle de l'Angleterre, établie à Hongkong, de la France, maîtresse du Tonkin, de la Russie qui fortifiait chaque jour sa position en Mandchourie et bientôt même s'em-

1. *Zur jüngsten deutschen Vergangenheit.* Cf., dans la deuxième partie du tome II, le chapitre intitulé : « Aeussere Politik ».

parait de Port-Arthur. L'Allemagne voulait un port, et le gouvernement, par la bouche de M. de Bülow, alors secrétaire d'État, invoquait trois sortes de raisons : d'abord, il fallait à la flotte allemande un point d'appui en Extrême-Orient; puis, un port uniquement allemand servirait les intérêts commerciaux de la nation mieux que les concessions des ports à traité, surtout s'il était le débouché d'un riche hinterland; enfin, la protection des missionnaires serait plus efficacement assurée qu'auparavant par la présence constante de troupes allemandes. Ce troisième argument était à l'adresse du centre catholique qui juste à ce moment devenait l'arbitre de la politique allemande.

Ce fut, comme on sait, le meurtre de deux missionnaires qui provoqua l'occupation de Kiaotchéou. Simple prétexte, et qui même en Allemagne parut à beaucoup de gens insuffisant :

L'opinion de ceux qui reprochent à notre politique de n'être pas exempte d'hypocrisie, écrit un contemporain, peut s'appuyer sur deux sortes de considérations : d'abord le secrétaire d'État de Bülow, en s'expliquant au Reichstag sur notre politique en Extrême-Orient, a déclaré que l'occupation de Kiaotchéou avait été dès longtemps préparée. Nous eussions donc pris Kiaotchéou, même si ces deux pauvres missionnaires étaient encore vivants. En second lieu, les Chinois ont fait immédiatement tout ce que l'on exigeait comme réparation et comme garantie. Ils ont exécuté quelques individus, comme étant les meurtriers — espérons que c'étaient les véritables, — ils ont payé une indemnité et ils se sont engagés à bâtir une église chrétienne; mais l'Allemagne a néanmoins conservé paisiblement Kiaotchéou [1].

L'expédition avait été en effet arrêtée et préparée de longue main. De 1895 à 1897, l'escadre allemande d'Extrême-Orient avait parcouru les côtes chinoises, à la recherche d'un emplacement favorable. On proposa tour à tour Amoy, la baie de Samsah, au nord de Foutchéou, ou Foutchéou lui-même. Les Allemands semblaient hésiter à se tourner vers la Chine du Nord, bien que depuis près de trente ans le baron de Richthofen eût attiré leur attention sur les richesses minières du Chantoung et sur l'importance de la baie de Kiaotchéou, seul port naturel de cette longue et inhospitalière côte du Nord. Mais

1. Dr Michaelis, *Was ist Kiautschou wert?* p. 5, 1898.

quelques rapports d'officiers décrivaient la baie comme trop vaste, trop exposée aux vents, et d'ailleurs trop peu profonde pour les navires de gros tonnage.

Au début de l'année 1897, le gouvernement allemand envoya en Chine une mission officielle, pour examiner, au point de vue technique, les divers ports proposés. Le directeur en chef des travaux du port de Kiel, G. Franzius, qui en faisait partie, a raconté ce voyage d'études dans un volume que Guillaume II n'a pas dédaigné d'illustrer de sa propre main. Les conclusions de la commission furent en faveur de Kiaotchéou.

On ouvrit immédiatement des négociations avec le gouvernement chinois. Le gouvernement allemand demandait à acheter la baie et les environs immédiats. En même temps Guillaume II s'assurait la bienveillante neutralité du tsar, dans une entrevue qu'il eut avec lui à Peterhof, au mois d'août 1897. Les Chinois cependant semblaient décidés à faire traîner les choses en longueur; ils ne donnaient aucune réponse ferme, et faisaient garder la baie militairement. C'est alors que se produisit, le 1er novembre 1897, à l'intérieur de la province, le meurtre des deux missionnaires. Le 14 du même mois, sur un ordre de l'Empereur, trois vaisseaux de guerre allemands débarquaient leurs troupes sur l'emplacement actuel de Tsingtau et prenaient possession du territoire. Le général chinois songeait si peu à une attaque qu'il fit rendre les honneurs militaires aux troupes de débarquement. Il céda la place sans résistance et sans récrimination. Pas un coup de feu ne fut tiré. Les Allemands purent annoncer le succès de leur expédition par le moyen de la ligne télégraphique de terre établie entre la baie de Kiaotchéou et Shanghaï; les Chinois laissèrent passer toutes les dépêches.

L'occupation une fois accomplie, on s'occupa de fixer le programme de la politique allemande en Chine. Si l'on s'était établi à Amoy ou à Foutchéou, il fallait nécessairement entrer en concurrence avec les Anglais de Hongkong; il fallait se borner presque à un commerce de transit. On n'avait point d'hinterland : les deux grands fleuves de la Chine du Sud, le Sikiang et le Yangtse drainent tout le trafic intérieur vers Hongkong et Shanghaï. En s'établissant au contraire à Kiao-

tchéou, dans cette Chine du Nord jusqu'alors peu disputée, on pouvait s'assurer la domination économique d'un hinterland où aucune concurrence étrangère ne viendrait gêner l'expansion allemande.

Même si l'on voulait ne créer qu'un lieu d'échanges, un grand marché international, et ne pas pénétrer à l'intérieur, les circonstances semblaient favorables. Le Chantoung sans doute possédait déjà en Tchéfou son emporium. Mais la concurrence avec Tchéfou était aisée; car si ce port est avantageusement situé sur la route de Shanghaï à Pékin, il est par contre éloigné des centres commerciaux de la province. La position de Kiaotchéou était bien meilleure, et, en fait, Kiaotchéou avait été pendant de longs siècles le principal port du Chantoung. La baie était, depuis l'an 1200 environ, unie par un canal avec le golfe du Petchili. Ce canal, aujourd'hui hors d'usage, suivait une dépression naturelle, qui de Kiaotchéou conduit aux environs de la ville de Veïhsien, le plus important des marchés de l'intérieur. Les produits de la province, soie brute et étoffes de soie, coton brut, charbon, nattes, fruits et légumes, descendaient donc vers Kiaotchéou, qu'une dizaine de kilomètres de terres basses et marécageuses séparent aujourd'hui de la mer, mais qui était autrefois, selon toute vraisemblance, une ville maritime.

Les torrents qui se déversent dans la baie en ont peu à peu ensablé et comblé la partie nord; Kiaotchéou, de plus en plus éloigné de son port, a vu petit à petit son commerce décroître. L'ouverture de Tchéfou comme port libre en 1860 a causé sa ruine. Lorsque le voyageur Williamson en 1868 visita la ville, les habitants le reçurent avec des démonstrations hostiles, parce qu'ils le prenaient pour un émissaire d'une de ces grandes maisons étrangères qui avaient détourné vers Tchéfou le trafic de la province. Une voie de terre très fréquentée s'est établie entre Veïhsien et Tchéfou; mais la distance entre ces deux villes est de 250 kilomètres, alors qu'elle n'était que de 100 kilomètres environ entre Veïhsien et Kiaotchéou.

Les Allemands ont formé le dessein de rétablir l'ancienne route commerciale, non pas au profit de Kiaotchéou, définitivement condamné par son éloignement de la mer, mais au profit de leur ville nouvelle de Tsingtau. Ils veulent à leur tour

ruiner Tchéfou. Et déjà en effet la route est rétablie, dans des conditions qui leur assurent sur le port rival un immense avantage : c'est une voie ferrée qui rattache aujourd'hui Tsingtau à Veïhsien.

Mais ce n'est pas assez que de détourner vers le sud de la péninsule des denrées qui jusque-là gagnaient le nord. Les Allemands ne veulent pas se borner au rôle d'entrepositaires et d'intermédiaires commerciaux. La voie ferrée ne s'arrête pas à Veïhsien. Elle atteint déjà Tsinanfou, au cœur de la province et traverse des districts miniers, dont les richesses ne sont pas encore exactement connues, mais où l'on espère faire naître bientôt d'importantes industries. Si Tsingtau ne devait contrôler que le trafic d'une petite partie du Chantoung, l'entreprise ne vaudrait sans doute pas les frais considérables qu'elle doit entraîner.

Mais surtout, ce qui doit soutenir et encourager l'initiative allemande, c'est l'espoir de dominer un jour économiquement l'hinterland lointain de Kiaotchéou, c'est-à-dire le Petchili et les riches contrées minières du Chansi. Tsingtau peut en effet, grâce à son chemin de fer, devenir la porte d'entrée de toute la Chine du nord. Alors que le golfe de Petchili est en hiver encombré par les glaces, la baie de Kiaotchéou ne gèle jamais. Le trafic n'y est jamais interrompu. Le port est protégé contre la mousson d'hiver. Le chemin de fer circule déjà régulièrement jusqu'à une distance de 400 kilomètres. De Tsinanfou, la ligne sera, sans doute avant qu'il soit longtemps, prolongée jusqu'à Tchönntingfou (260 km.), où elle rejoindra la ligne Pékin-Hankéou. Tchönntingfou est éloigné de Pékin d'environ 250 kilomètres. La distance totale entre Tsingtau et Pékin serait donc d'environ 900 kilomètres.

D'autre part, rien ne serait plus facile que de construire, en partant de Tsinanfou, une ligne qui s'enfoncerait droit au cœur de la Chine, vers le Chansi. On trouverait là des gisements miniers, fer et charbon, que Richthofen a visités et décrits, et dont la richesse, dit-il, est presque inestimable ; ils pourraient, selon lui, suffire à assurer la consommation totale du monde pendant une période de plus de douze cents ans. L'exploitation en serait merveilleusement aisée : on construirait non des puits, mais des galeries horizontales dans la muraille rocheuse qui

s'élève presque à pic au-dessus de la grande plaine intérieure de la Chine, et les wagons, chargés dans la mine même, pourraient rouler sans transbordement jusqu'aux ports d'embarquement. Les frais de l'entreprise seraient insignifiants, et les bénéfices considérables. Actuellement les missionnaires de Taïyuenfou paient vingt-cinq centimes une voiture d'anthracite (900 à 1 200 kgr.).

Maîtres des voies de communication du nord de la Chine, les Allemands arriveraient ainsi rapidement à contrôler tout le commerce de ces provinces. Ils devraient veiller à ce que cette vaste région restât bien leur domaine économique, c'est-à-dire qu'ils devraient empêcher la création de lignes rivales, entraînant vers le bassin du Yangtse et le port de Shanghaï le trafic du Chansi, du Honan, du Chensi et du Kansou. Ou du moins faudrait-il que si de telles lignes venaient à se construire, elles fussent en totalité ou pour la plus grande part entre des mains allemandes.

Ce vaste programme d'expansion économique a été formulé, dès le lendemain de la conquête, par celui-là même qui avait le premier attiré l'attention de ses compatriotes sur le Chantoung, le baron de Richthofen. Au mois de mai 1898 il publia sous le titre : *Schantung und seine Eingangspforte Kiautschou*, un ouvrage dont les derniers chapitres contenaient tout le plan de la future pénétration pacifique. Ses idées ont été depuis reprises et élargies encore par d'autres écrivains. « Il s'agit, dans cette acquisition de Kiaotchéou, écrit en 1903 dans la *Geographische Zeitschrift* le Dr Georg Wagener[1], d'une spéculation de grand style, et qui demandera pour s'accomplir non pas des années, mais beaucoup de dizaines d'années, et peut-être même — nous l'espérons — des siècles... » Quelque jour, ajoute le même auteur, les Russes construiront le grand chemin de fer transasiatique, dont Richthofen a déjà dessiné à l'avance le naturel tracé à travers les parties basses de la Dzoungarie et de la Mongolie. Cette ligne se dirigera vers la grande ville de Singanfou, et de là vers Tsingtau. Les Allemands seront ainsi les maîtres de la partie orientale de cette grande route internationale; et Tsingtau sera la porte d'entrée non pas seulement d'une pro-

1. Dr G. Wagener, *Die Bedeutung der Kolonie Kiautschou. Geogr. Zeitsch.*, IX, 185.

vince chinoise, le Chantoung, mais de toute la Chine du Nord et de l'Asie centrale.

Sur un point au moins, ces rêves hardis paraissent dès aujourd'hui difficilement réalisables. Les Allemands auront peine à s'implanter au Chansi, et en tout cas ils ne parviendront pas à y établir leur prépondérance. Dès les premiers mois de l'année 1898 une société anglo-italienne, le Pekin Syndicate, avait obtenu du gouvernement chinois la concession des lignes de chemin de fer pour cette région, et par convention du mois de septembre 1898, le syndicat allemand des chemins de fer et des mines du Chantoung s'est engagé à ne pas entrer en concurrence avec le Pekin Syndicate. De plus en plus, d'ailleurs, les Chinois semblent décidés à mettre en œuvre eux-mêmes les ressources de leur pays et à écarter les étrangers. Mais sans chercher à prévoir les combinaisons possibles de l'avenir, examinons ce que les Allemands ont déjà fait à Tsingtau et au Chantoung, et quels sont les résultats qu'ils ont jusqu'ici obtenus.

*
* *

Lorsque les Allemands débarquèrent en 1897 sur l'une des deux péninsules qui ferment la baie de Kiaotchéou, la côte était presque déserte. Du côté de la mer s'élevait seulement, autour du yâmen du général chinois, une sorte de camp militaire, où logeaient 1 500 à 2 000 soldats. Il n'y avait pas de port à proprement parler. Pourtant, Li Hung Chang, dont l'attention avait été attirée sur l'importance commerciale de ce point par les négociations mêmes des Allemands, avait fait dresser en pleine mer une jetée légère, qui existe encore. Du côté de la baie, un misérable village de pêcheurs s'élevait près d'une anse, où l'on amarrait les jonques de pêche. Les photographies prises au moment de l'occupation représentent un endroit désolé. La région était sans végétation aucune, les Chinois ayant, ici comme partout ailleurs dans la province, déboisé sans discernement. Les troupes ne trouvèrent d'abord point d'abri; les baraques chinoises étaient insuffisantes, sales et délabrées.

En trois ou quatre ans, les Allemands ont bouleversé et transformé ce lieu misérable. Ils se sont établis sur la presqu'île orientale, et en ont chassé les propriétaires chinois en les indemnisant selon le prix usuel des terrains antérieurement à l'occupation. Puis ils ont tracé largement sur le sol le plan d'une ville immense, et ils ont commencé à construire de tous les côtés à la fois le futur Hongkong du nord.

Tsingtau regarde à la fois la mer et la baie. Au nord, sur l'emplacement de l'ancien village de pêcheurs, se trouve le quartier populaire, la ville basse. On y a bâti des magasins, des entrepôts, des ateliers ; on a élargi et rectifié les rues ; les cases de pisé ont été remplacées par des maisonnettes de briques, couvertes de tuiles ; les missions y ont bâti leurs écoles. Mais on n'en a pas complètement chassé l'odeur et la saleté chinoises. Dans les chambres qui s'ouvrent sur la rue, noires de fumées et de crasse que l'on dirait séculaires, on aperçoit un grouillement vif et silencieux d'hommes aux figures pâles, maigres, intelligentes, aux crânes demi-rasés. Dans la rue, des ouvriers vêtus de cotonnades bleues et chaudement ouatées, vont rapidement, courant presque, de la ville aux terrassements du port, la nuque ployée sous un bâton aux extrémités duquel s'équilibrent de lourds paniers, rythmant leur marche et leur effort d'un chant essoufflé, monotone, rauque et doux, où reviennent sans fin trois notes étrangement discordantes. Des Japonais minces, en veston, cheveux ras, tiennent des boutiques d'horlogerie ou d'humbles ateliers de photographie.

Toute cette plèbe jaune, que les Européens méprisent assez ouvertement, demeure ainsi groupée ou plutôt reléguée dans un quartier hors duquel il lui est défendu d'habiter. Pour écarter d'ailleurs, autant que possible, la population indigène de leur ville, les Allemands ont construit, à quelques kilomètres de là, tout un village chinois, à l'usage des coolies que l'on emploie aux travaux du port ou du chemin de fer.

A la population européenne on a réservé la côte du sud, celle qui borde la mer Jaune. La ville allemande se trouve ainsi éloignée du port de plusieurs kilomètres. Mais l'inconvénient paraît petit aux colons; des avantages le compensent. Les collines qui séparent les habitations de la grande baie

intérieure, et qui ont encore près de la ville jusqu'à 150 mètres de hauteur, les protègent contre le vent âpre, sec, chargé de poussière, qui souffle l'hiver de la Chine du Nord et de la Mongolie. Pendant les lourdes chaleurs de l'été, la mousson du sud apporte un peu de fraîcheur marine.

La ville administrative et commerçante regarde donc l'Océan. Ce n'est encore qu'un gros bourg. Le nombre des habitants européens de Tsingtau dépasse à peine 1 200. Mais l'on bâtit ici pour l'avenir plus que pour le présent ; les édifices privés ou publics sont ceux d'une petite capitale. Des rues larges se croisent à angles droits ; les quadrilatères qu'elles enclosent ainsi, futurs *blocks* à l'américaine, ne sont encore que partiellement construits. En bien des endroits, Tsingtau ne ressemble qu'à un vaste chantier. Mais ce commencement de ville a déjà grand air. Trois ou quatre rues, entièrement bordées de maisons à plusieurs étages et aux solides assises de granit, évoquent invinciblement l'image des quartiers neufs de certaines villes allemandes. L'art vigoureux, massif, et non exempt de recherche, des modernes architectes allemands a été importé sur cette côte de la Chine du nord sans modifications sensibles. Aussi Tsingtau ne ressemble-t-il à aucun des settlements européens d'Extrême-Orient, villes bâtardes et composites, construites petit à petit, au hasard des nécessités, par des architectes cosmopolites. Produit d'efforts unis et de volontés coordonnées, cette ville a une figure vraiment nationale, et très purement allemande. Elle réalise, mieux qu'aucune autre en ce pays, le complet et raide exotisme européen. Elle symbolise le plus conscient et le plus parfait effort de dénationalisation de la Chine.

Sur une colline qui domine la ville, et d'où la vue s'étend largement sur la rade extérieure, l'entrée de la baie, la mer Jaune et les îles lointaines qui sont, elles aussi, des possessions allemandes, on achevait de construire, au moment où je visitai Tsingtau, en décembre 1904, le palais du gouvernement. C'est une immense bâtisse de granit, qui remplacera royalement le pauvre yâmen chinois où le gouverneur de la colonie et les bureaux d'administration avaient dû jusqu'ici chercher un asile. Plus haut encore, au flanc de la montagne, s'élève un immense hôpital, dont les nombreux pavillons d'isolement

s'espacent à l'aise parmi de jeunes plantations de pins. On aurait pu croire qu'un aussi vaste établissement demeurerait encore pendant de longues années à demi inutilisé. Mais les Russes lui fournirent pendant la guerre, et même après la conclusion de la paix, une clientèle inattendue. Les blessés du *Césarevitch*, qui s'était réfugié dans le port et que l'on y retenait désarmé, y furent d'abord soignés. Puis l'on y recueillit, en une seule fois, 135 Russes de l'ancienne garnison de Port-Arthur, au mois de mars 1905.

Au bord de la mer, vers l'est, s'étend le quartier des villas, confortables demeures d'officiers, de hauts fonctionnaires, de riches commerçants. Ainsi, Tsingtau a déjà sa banlieue et ses cottages. La colonie pourra d'ailleurs grandir et prospérer sans que la ville des affaires et celle du loisir se mêlent, tant le plan de l'une et de l'autre a été largement tracé. Cent mille personnes vivraient à l'aise là où sont établis aujourd'hui ces mille colons. Une jolie plage de sable s'arrondit devant les villas. Un bel hôtel de station balnéaire s'y dresse. Déjà la ville nouvelle espère devenir une plage à la mode. Depuis quelques années des Européens de Shanghaï, — et non pas seulement des Allemands, — viennent se reposer à Tsingtau pendant les chaleurs de l'été, au lieu de faire les frais, plus coûteux, d'un voyage au Japon.

Rien en cette ville n'a le caractère du provisoire ou de l'improvisé. En même temps que s'élevaient les premières maisons, on bouleversait le sol, on installait de vastes canalisations souterraines, par où s'écoulent aujourd'hui avec aisance et sans danger pour la solidité des édifices les énormes quantités d'eau de la saison des pluies. Une conduite de 4 kilomètres de longueur amène à la ville l'eau potable, prise dans un torrent voisin. Une puissante usine d'électricité fournit force et lumière à la ville et au port. Le téléphone, partout installé, comptait déjà, en 1906, 133 abonnés.

Autour même de la ville, des travaux ont été entrepris. De larges et belles routes carrossables commencent à sillonner toute la presqu'île. Sur les collines qui dominent immédiatement la ville, le Bismarckberg, l'Iltisberg, et plus loin sur le massif du Laochan, on reboise avec activité depuis l'année 1900. Les Chinois avaient partout rasé les forêts pour aug-

menter la surface des terrains cultivables. Les environs de Tsingtau se présentent aujourd'hui encore comme des monts dénudés, pelés, tristes; par endroits seulement une herbe pauvre et quelques bouquets d'arbres commencent à recouvrir ces sommets chauves. Le régime des pluies était incertain, fécond en surprises, les inondations, comme les sécheresses, fréquentes. Les Allemands ont procédé ici avec méthode, ont étudié, et continuent tous les jours d'étudier les espèces d'arbres qui croissent le mieux sur ce sol et à cette latitude. L'exemple a été suivi par les Chinois : les autorités de Tsinanfou ont acheté aux Allemands des acacias pour reboiser les environs de la ville.

Mais de tous les travaux de Tsingtau le plus grandiose et le plus largement conçu demeure certainement le port. C'est un véritable port à l'européenne et tel que n'en possèdent encore ni Yokohama, ni Kobé, ni Shanghaï. Les plus gros navires y peuvent accoster à quai, alors que dans la plupart des ports d'Extrême-Orient le transbordement des passagers et des marchandises se fait à l'aide de chaloupes à vapeur et de chalands. J'y vis le cuirassé russe *Césarevitch*, dont l'on essayait alors de réparer tant bien que mal les avaries. A vrai dire, il était, avec le petit paquebot qui m'amenait, le seul hôte de ce port où toute une escadre eût évolué à l'aise. Le port est situé à l'intérieur de la baie. Une jetée, de forme presque circulaire, large à la surface de 15 mètres et longue de plus de 4 kilomètres, l'enclôt et le défend contre l'ensablement. En 1905, les murs des quais, murs de béton, dont l'établissement dans un fond de vase fut très pénible, étaient achevés sur une longueur de 1 200 mètres. La moitié environ était livrée au trafic. Des voies de chemin de fer longeaient le quai, où s'élevaient déjà de vastes magasins appartenant à des compagnies privées. Une armée de coolies travaillait encore aux terrassements et s'agitait sous des ordres brefs; on annonçait la fin des travaux en cet endroit pour le début de l'année 1906.

En même temps on construisait à l'extrémité de la jetée circulaire un autre quai, long d'un kilomètre. C'est là, en face des bassins, que se trouveront les chantiers de réparation et de radoub. C'est là également que devait prendre place, et que se trouve depuis août 1905, un dock flottant que je pus visiter

quelques mois plus tôt, avant son achèvement. Cette monstrueuse construction de fer, qui n'a point son égale dans tout l'Extrême-Orient, ni même, m'assura l'ingénieur, dans le monde entier, peut contenir des vaisseaux de 16 000 tonnes. Ainsi, Tsingtau, au bout de quelques années, se trouve en état de rivaliser avec les célèbres ateliers de réparation de Hong-Kong. Déjà l'utilité de ce dock a été démontrée, lorsque après la guerre russo-japonaise, des cuirassés modernes, tels que le *Césarevitch*, eurent besoin de passer au bassin. Les travaux du port et du dock flottant ont coûté en moyenne 4 millions de marks à la colonie chaque année.

On s'occupe en ce moment de former le personnel des futurs ateliers de réparations. Les contremaîtres sont Allemands, mais les équipes placées sous leurs ordres ne se composent que de Chinois. Ce sont de très habiles ouvriers. Il y a parmi eux une grande rivalité; les Chinois de Shanghaï, plus adroits que ceux du Chantoung, reçoivent aussi une paye plus élevée : d'où disputes et rixes. Une sorte d'école de travaux manuels pour apprentis est jointe aux ateliers; les jeunes Chinois s'y présentent en grand nombre, et y travaillent avec ardeur. « Dès que l'on prononce le mot d'*école*, me dit un officier, les Chinois accourent; mais si l'on en veut faire des soldats, ils se sauvent. »

Bien que le territoire de Kiaotchéou soit administré par des officiers — le gouverneur est un capitaine de vaisseau, — ce n'est pas à proprement parler une colonie militaire. La position même de la ville de Tsingtau, en bordure de la mer, montre que les Allemands n'ont pas songé à faire un second Port-Arthur. Le Reichstag n'a accordé à la colonie une subvention annuelle de 12 millions de marks — 14 millions en 1905 — que sur la promesse d'une politique pacifique. Aussi les travaux de défense du port ont-ils été limités d'abord au strict nécessaire.

Pour se défendre contre un danger éventuel du côté de la terre, les Allemands semblent compter davantage sur leurs bonnes troupes d'occupation que sur des forts. La population du Chantoung est d'ailleurs pacifique. Lorsqu'à la fin de l'année 1899, on commença à construire le chemin de fer de Tsingtau à Tsinanfou, des troubles locaux se produisirent.

Mais il suffit d'envoyer un détachement dans la ville de Kiaotchéou pour rétablir le calme. Quelques mois plus tard, des bandes de Boxers se répandirent à travers la campagne, pillant et excitant la population contre les Allemands. Les missionnaires dispersés dans la province, les ingénieurs et employés, déjà occupés à explorer ou à exploiter les gisements de charbon de la province, durent se replier vers le territoire allemand. Mais il n'y eut pas de massacre. Tsimo au nord de la baie, Kiaotchéou et Kaomi au nord-ouest furent occupés par les troupes allemandes; de petits détachements furent répartis le long de la ligne en construction et, grâce à ces précautions, il fut possible de poursuivre les travaux sans encombre, du moins entre Tsingtau et Kiaotchéou. La sécurité des résidents parut si peu menacée que l'on n'hésita pas à détacher vers Tientsin et Pékin assiégé plusieurs compagnies d'infanterie de marine.

Du côté de la mer il y a peu de défenses apparentes. Dans son numéro du 2 septembre 1904, le journal allemand l'*Ostasiatischer Lloyd*, de Shanghaï, déclarait le port de Tsingtau insuffisamment fortifié : un fort, à la vérité très bien armé, sur une presqu'île et une puissante batterie sur le mont Bismarck, étaient, disait-il, ses seuls moyens efficaces de protection. Mais tandis que les dépenses consacrées à l'armement et aux fortifications n'étaient que de 500 000 marks en 1904, le budget de 1905 les portait brusquement à 2 500 000 marks. La guerre russo-japonaise, la situation critique des Russes à Port-Arthur, avaient provoqué de subites inquiétudes. Depuis, les Allemands n'ont rien ménagé pour mettre le port à l'abri d'un coup de main. En février 1906, Bebel demandait, devant la commission du budget, à l'animal de Tirpitz, secrétaire d'État de la marine, s'il était exact que l'on voulût faire de Tsingtau une place forte de première classe. L'amiral répondit négativement, mais fit pourtant observer qu'il était nécessaire de défendre Tsingtau du côté de la mer avec le plus grand soin, si l'on voulait pouvoir assurer la neutralité du côté de la terre, c'est-à-dire si l'on voulait être en état de faire face, le cas échéant, à un soulèvement chinois.

*
* *

Cette création presque improvisée d'un port excellent et bien protégé montre quel esprit de décision et d'énergie les Allemands apportent depuis dix ans à leurs entreprises coloniales. Mais le jeune *Schutzgebiet* a déjà coûté cher à l'Empire. Les subventions du Reichstag dépassent déjà 100 millions de marks. Les dépenses faites par des particuliers ou des sociétés privées atteignent à peu près ce même chiffre. Que rapportera ce capital? On compte, pour assurer un rendement fructueux, d'abord sur le développement de diverses industries à l'intérieur de la province, puis sur celui du commerce d'importations et d'exportations.

Le traité conclu entre l'Allemagne et la Chine, le 6 mars 1898, assurait au capital et au matériel allemand un droit de préférence pour toute entreprise industrielle qui viendrait à se créer dans la province. Il autorisait également la construction immédiate d'un chemin de fer, et cédait aux Allemands le droit exclusif d'exploiter les gisements miniers, dans toute la région traversée par la ligne et à une distance de 15 kilomètres de chaque côté de la voie. Ce traité, qui consacrait le fait accompli, mettait en somme la plus grande partie du Chantoung sous l'entière domination économique de l'Allemagne.

Un même syndicat de banquiers et de négociants obtint en juin 1899 du gouvernement allemand la concession du chemin de fer et des exploitations minières. Déjà toutes les études préliminaires étaient faites. Les travaux de la ligne commencèrent sans retard, et ne furent qu'à peine retardés, au delà de Kiaotchéou, par les troubles de l'année 1900. L'établissement de la ligne ne rencontra pas de grandes difficultés techniques; il fallut seulement jeter quelques ponts de fer par-dessus quelques rivières torrentueuses aux larges lits de sable; le plus long de tous ne dépasse pas 400 mètres. Le 1er juin 1904, la ligne était ouverte au trafic entre Tsingtau et Tsinanfou, c'est-à-dire sur une longueur de plus de 400 kilomètres. Depuis lors, un train de voyageurs fait quotidiennement le

trajet dans chaque sens, en douze heures, et des trains locaux circulent sur les parcours les plus fréquentés.

Comme tous les chemins de fer d'Extrême-Orient, la ligne de Chantoung semble devoir être une entreprise largement rémunératrice. La prévention première des Chinois à l'égard des chemins de fer a vite disparu. D'abord ils s'en méfiaient instinctivement comme de toutes les nouveautés d'Occident. Mais, gens d'esprit clair et pratique, ils en ont vite reconnu les avantages. Aujourd'hui, ils mettent à les utiliser le même empressement que les Japonais. Les trains de la ligne Pékin-Hankéou regorgent toujours de voyageurs encombrés de paquets et de marchandises. La société des chemins de fer du Chantoung, constituée au capital de 54 millions de marks entièrement versés, a vu en trois ans son trafic augmenter dans des conditions qui lui présagent un bel avenir. Le mouvement des voyageurs et des marchandises a été en moyenne, par semaine, le suivant :

	Personnes.	Marchandises.
Oct. 1902 à oct. 1903	6 182	653 tonnes.
— 1903 — 1904	9 537	2 410 —
— 1904 — 1905	15 004	5 380 —

Le charbon n'entre encore que pour une part minime dans le trafic de la ligne. L'exploitation des mines de houille n'a pas été jusqu'à présent aussi heureuse que celle du chemin de fer. C'est sur elle pourtant que l'on avait fondé le plus d'espérances. On savait depuis longtemps que les Chinois, bien que privés des machines perfectionnées de l'Europe, retiraient de grandes quantités de charbon de mines situées à trois cents kilomètres environ de Tsingtau dans la région de Pochan. On pensait obtenir, dans les mines allemandes, avec l'outillage moderne, une abondante production, mais les premières années ont un peu déçu cet espoir.

L'extraction du charbon n'a eu lieu jusqu'à présent que dans la région voisine de la ville de Weïhsien, à Fangtse. On atteignit là, en 1902, à 175 mètres de profondeur, une couche de houille épaisse de 4 mètres. Le charbon extrait, souvent mélangé d'impuretés, laisse, après combustion, une grande quantité de cendres (13 à 20 p. 100). Son emploi n'est pas

possible sur les navires, ni même sur les locomotives de la ligne, qui traverse le bassin. On a dû se résoudre à faire venir d'Allemagne le matériel nécessaire pour la fabrication de briquettes. Le prix de la tonne rendue à Tsingtau varie, suivant la grosseur du charbon, de 7 à 12 piastres (la piastre vaut environ 2 fr. 50).

On construit en ce même endroit un puits qui doit rencontrer la houille à 350 mètres environ. On espère alors porter la production à 1 000 tonnes environ par jour. La production totale des premières années a été la suivante :

1902	3 250	tonnes.
1903	38 261	—
1904	84 887	—
1905	132 901	—
1906	163 000	—

Mais ces résultats ne sont pas encore satisfaisants ; la qualité du charbon surtout laisse à désirer. Les Chinois, dans leurs mines de Pochan, obtiennent un charbon meilleur et plus abondant. On a résolu d'aller leur faire concurrence en cet endroit même. On a construit une ligne secondaire reliant le bassin de Pochan au chemin de fer de Tsinanfou et l'on a commencé en 1904 le forage d'un premier puits. Jusqu'en 1905 on n'a guère exporté vers les différents ports de la côte chinoise qu'une quantité minime de charbon, moins de 12 000 tonnes.

La main-d'œuvre n'est pas la moindre difficulté de l'exploitation. Les Chinois, pas plus qu'aucun peuple d'Extrême-Orient, n'aiment le travail régulier. Ils font grève, sans autre raison que le désir de s'accorder un peu de loisir, ou bien ils quittent momentanément la mine pour aller prendre part aux travaux agricoles urgents. La compagnie, pour retenir ses équipes, a dû consentir aux ouvriers de nombreux avantages, tels qu'asiles gratuits, assistance médicale, pensions en cas d'accident.

On trouve aussi, dans la province et à proximité des bassins houillers, des gisements de minerai de fer. La société des mines du Chantoung songe déjà à établir des forges. Toutefois la réalisation de ce projet a été remise à plusieurs années.

Une industrie de la soie a été créée. Le Chantoung exportait un peu de soie dans les provinces voisines avant l'occupation allemande. Depuis la construction d'une vaste usine de tissage et de filage auprès de Tsingtau, il a commencé à en exporter à l'étranger, en quantités restreintes toutefois jusqu'à présent : 603 piastres la première année, et 2 064 la seconde.

Quant au commerce direct de l'empire allemand avec le Chantoung, il ne semble pas qu'il doive, avant longtemps, prendre un grand développement. La population de cette province pauvre et dense vit sans grands besoins sur un sol fertile, et fait venir des contrées voisines, de Chine même ou du Japon, les objets de première nécessité qui lui font défaut. Ce n'est pas à ces paysans que l'Allemagne peut espérer vendre ses fers. A vrai dire, il y a eu, de 1900 à 1905, une grosse importation de rails et de machines destinés au chemin de fer ou aux mines, 25 millions de francs au total. Mais cette importation a diminué d'année en année, et a presque totalement cessé, depuis l'achèvement de la ligne de Tsinanfou.

Les chiffres de l'importation étrangère (non chinoise) ont progressé de la façon suivante de 1900 à 1906 :

	1er octobre 1901-1902.		1er octobre 1905-1906.	
Cotonnades	1 275 573	piastres	8 105 352	piastres.
Fils de coton	2 445 120	—	6 592 897	—
Pétrole	110 000	—	689 378	—
Métaux	32 690	—	884 469	—
Couleurs d'aniline . . .	25 362	—	186 746	—
Aiguilles.	10 575	—	132 473	—
Charbon.	42 922	—	47 025	—
Allumettes.	104 184	—	794 311	—
Sucre	51 105	—	863 841	—

On voit que les articles proprement allemands qui sont les métaux, les couleurs d'aniline et les aiguilles sont loin de représenter les valeurs les plus importantes. Ils restent d'ailleurs en grande partie à Tsingtau.

L'exportation rapportera peu de chose aux Allemands, tant qu'ils n'auront pas transformé en pays industriel ce pays jusqu'ici uniquement agricole. Les articles exportés par le port de Tsingtau sont des fruits, des légumes secs, des peaux,

de l'huile, un peu de tabac et de soie, et des nattes. Les deux tiers de ces produits sont dirigés vers Shanghaï et prennent ensuite le chemin des provinces chinoises de l'intérieur. Il n'y a donc pas exportation à proprement parler. Les articles expédiés en pays étranger (nattes, peaux, soie) ont atteint depuis l'occupation les valeurs suivantes :

1er octobre	1901-02	122 424	piastres.
—	1902-03	217 959	—
—	1903-04	854 749	—
—	1904-05	1 671 943	—
—	1905-06	3 445 579	—

Le chiffre est encore minime pour une province dont la population est évaluée à une trentaine de millions d'habitants.

Un concurrent redoutable a profité de l'occupation allemande pour introduire plus aisément ses marchandises en Chine : c'est le Japon. Il n'a pas eu les frais de l'installation et il en retire des bénéfices immédiats. Une grande partie des cotonnades ou fils de coton et la totalité des allumettes sont introduits au Chantoung par des Japonais. L'importation japonaise composait à peu près la moitié de l'importation non chinoise, au moment où éclata la guerre. Elle était pour l'année 1901 de 651 760 yens. pour l'année 1902 de 1 636 461 yens; elle atteignait dans les six premiers mois de l'année 1903 la somme de 2 323 195 yens.

La guerre russo-japonaise a causé un grand ralentissement dans ce trafic. La compagnie de navigation *Osaka Shosen Kaisha* dut interrompre, après l'ouverture des hostilités, le service régulier qu'elle avait établi entre le Japon et Tsingtau. Mais il n'est pas douteux que les Japonais ne réussissent à reprendre maintenant l'avantage momentanément perdu. Les Allemands, qui partout ailleurs dans le monde sont arrivés à ébranler ou à supplanter le commerce des autres nations en vendant au rabais, et en se pliant avec empressement au goût des clients exotiques, se trouvent ici battus avec leurs propres armes et selon leur propre méthode. Les commerçants japonais s'insinuent partout en Chine; à Tsingtau même il y en a plus de deux cents; on en trouve tout le long de la ligne. Ils trafiquent directement avec les Chinois, sans interprètes et sans

intermédiaires. Ils vivent d'ailleurs de leur vie et connaissent leurs besoins. Les Chinois acceptent plus volontiers les nouveautés européennes, lorsqu'ils les reçoivent de leurs mains. On vend maintenant beaucoup de montres en Chine; tous les horlogers du Chantoung sont Japonais.

En s'établissant à Kiaotchéou, les Allemands avaient cru échapper à toute concurrence étrangère. Ils commencent à craindre maintenant l'envahissement du Japonais. Ils avaient déclaré solennellement que le port de Tsingtau serait un port libre, ouvert à tous, « ein Freihafen für alle Nationen », disait en 1898 le baron de Richthofen. Ils cherchent aujourd'hui, et ils ont peut-être trouvé le moyen de le fermer aux nations étrangères.

Par le traité conclu en 1898 avec la Chine, l'Allemagne déclarait publiquement que toutes les marchandises à destination de Tsingtau et de ses environs immédiats seraient exemptes de droits. La limite des douanes chinoises était reportée aux frontières du *Schutzgebiet*, dont l'étendue est à peu près égale à celle du territoire de Hambourg. Le bureau de la douane chinoise était, à vrai dire, depuis avril 1899, établi à Tsingtau même, mais c'était un établissement de transit, par où passaient seulement les marchandises venant de l'intérieur ou à destination de l'intérieur de la Chine.

Cet état de choses a été modifié, le 1er décembre 1905, par une nouvelle convention, si ingénieuse, qu'elle annule, sous prétexte de les compléter, les accords antérieurs. Aussi peut-on dire que, depuis le 1er janvier 1906, date de l'entrée en vigueur de cette convention, Tsingtau a cessé d'être, sinon en droit, du moins en fait, un port ouvert au commerce international.

Le « Freihafen », qui embrassait tout le territoire allemand, a été réduit à un « Freibezirk », qui ne comprend plus que les bassins du port et les magasins des quais. Toute marchandise qui sort de cet étroit espace se trouve soumise au tarif général des douanes chinoises. Rien ne distingue plus, au point de vue douanier, le territoire allemand du territoire chinois. Tous les objets d'importation, quelles que soient leur origine et leur destination, sont également frappés de droits.

Il n'est pas fait d'exception, en principe, pour les articles

d'importation allemande. Mais, en échange de l'abandon de ses droits de franchise, le gouvernement allemand reçoit annuellement une somme globale de dédommagement s'élevant à 20 p. 100 de la totalité des droits perçus, à l'importation, par la douane de Tsingtau. Il n'est pas douteux que cette somme ne doive suffire à compenser largement les pertes subies d'autre part. En outre, le gouvernement allemand se réserve le droit d'introduire en franchise tout ce qui peut servir « l'intérêt public et militaire ». Et ce n'est pas tout. Entrent également en franchise les machines et installations industrielles de toute sorte, ainsi que les colis postaux et les bagages des voyageurs.

A ces stipulations s'en ajoutent d'autres, qui favorisent singulièrement les industries déjà établies sur le domaine allemand de Kiaotchéou. Les produits manufacturés à Tsingtau à l'aide de matières brutes venant du Chantoung ne sont soumis à aucun droit, quand ils sont réexpédiés dans l'intérieur de la province; s'ils sont au contraire exportés, les droits perçus ne portent que sur la matière première employée dans leur fabrication, quelle que soit d'ailleurs la plus-value qui résulte de cette fabrication. Enfin les produits manufacturés à Tsingtau à l'aide de matières premières importées de pays autres que la Chine n'ont à payer aucun droit d'aucune sorte, lorsqu'ils sont destinés à l'exportation; la somme versée par le fabricant à la réception des matières premières lui est remboursée au moment de la sortie des marchandises.

On conçoit que les commerçants allemands de Tsingtau aient trouvé de tels arrangements avantageux, et qu'ils aient adressé une pressante pétition au chancelier pour en hâter la conclusion. La concurrence étrangère se trouve, non pas à la vérité, définitivement écartée, mais du moins rendue très malaisée. Grâce aux réserves contenues dans la convention, les Allemands esquiveront aisément les droits d'entrée; et en même temps ils percevront le cinquième des droits prélevés sur les marchandises des autres nations. Leurs concurrents devront en fait leur payer un impôt. On avait promis la porte ouverte en 1898. On la ferme en 1906. Et cependant, l'on mène au Maroc une campagne retentissante contre la duplicité française.

A vrai dire, il n'y a guère qu'une puissance qui puisse prendre ombrage des entraves mises par les Allemands à la liberté du commerce étranger : c'est le Japon. Et c'est pour cela sans doute que la convention du 1er décembre 1905 a passé à peu près inaperçue en Europe. Mais il est probable que les Japonais feront entendre tôt ou tard quelque ferme réclamation. Tsingtau leur a toujours paru un danger politique; ils ont considéré l'établissement des Allemands en cet endroit comme aussi plein de menaces pour l'indépendance des peuples d'Extrême-Orient que celui des Russes à Port-Arthur. Au danger politique se joint maintenant un danger économique. Ce serait mal connaître les Japonais que de croire qu'ils accepteront de gaieté de cœur cette situation, même s'ils paraissent s'y résigner.

***

Aussi bien, il n'est pas sûr que de cette position privilégiée les Allemands retirent tous les profits qu'ils escomptent. Le plus grand concurrent du commerçant européen en Chine c'est encore le Chinois lui-même. Plus les Européens s'efforcent d'ouvrir des marchés nouveaux, plus le nombre des courtiers et des compradores chinois augmente. Intelligents, probes et travailleurs, ils sont devenus des intermédiaires indispensables, et s'enrichissent aussi vite ou plus vite que les Européens eux-mêmes. Quelques-unes des plus grosses firmes de Shanghaï, d'Amoy, de Hongkong, sont entre des mains chinoises. Nous savons au surplus qu'à Saïgon quelques gros commerçants chinois ont en quelque sorte monopolisé le trafic du riz de Cochinchine. A la pénétration pacifique des Européens, les Chinois répondent par une contre-pénétration. Étrangers et indigènes sont deux matières vivantes qui cherchent à s'assimiler mutuellement. Dans cette lutte, l'avantage n'est pas toujours pour l'Européen. On peut prévoir un temps où, sans violence, sans révolution, les Chinois seront devenus les maîtres du commerce d'exportation et d'importation en Chine.

Cette évolution, qui s'indique en quelques parties de la

Chine, depuis longtemps ouvertes aux relations internationales, ne s'accomplira-t-elle pas à son tour dans le Chantoung? C'est certainement ici l'une des provinces chinoises, où l'aversion superstitieuse des indigènes pour les étrangers s'est le plus vite atténuée. Les Chinois cultivés de la province semblent décidés à européaniser le pays selon la méthode japonaise. On a signalé, depuis le début de la guerre russo-japonaise, de fréquents départs d'étudiants pour l'Université de Tôkyô. A Tsinanfou, le gouverneur a fait construire, par un architecte allemand, une Université; les locaux sont éclairés à l'électricité; le personnel enseignant se compose avant tout de Chinois, mais on y compte aussi un Allemand, un Anglais, un Français et cinq Japonais. Il faut s'attendre à ce que les lettrés chinois, tout aussi intelligents que les Japonais, se mettent aussi vite qu'eux au courant des derniers résultats de la science européenne. Ils en tireront vite, comme eux, toutes les applications industrielles, commerciales et sociales qui leur paraîtront profitables. Aussi ne soulèvent-ils aucune difficulté à l'installation des Allemands dans le Chantoung. C'est avec une conscience très claire des intérêts chinois que les autorités locales acceptent de travailler avec les Allemands au relèvement économique de la province.

Cette collaboration durera-t-elle longtemps? et gardera-t-elle longtemps son caractère pacifique et conciliant? Les colons de là-bas sont inquiets. Ils l'étaient, du moins, au moment de la guerre russo-japonaise. Ils semblaient pris de vertige en songeant à la grandeur de l'œuvre entreprise et à sa fragilité. La politique allemande en Chine reposait sur un postulat : celui de l'infériorité morale et matérielle des peuples païens d'Extrême-Orient. Mais l'écroulement de la puissance russe a ébranlé la confiance des Allemands en leur œuvre. Il leur a semblé tout à coup perdre leur meilleur soutien. Les nouvelles des défaites russes ont été accueillies à Tsingtau avec un sentiment de profond découragement. Découragement mêlé d'ailleurs de mépris pour les Russes qui avaient si mal défendu l'honneur et l'intérêt européens. L'attitude résignée, veule, presque satisfaite, des officiers russes réfugiés à Tsingtau après la lamentable sortie du 10 août ont provoqué l'indignation générale; là, comme à Shanghaï, comme à Saïgon, ils s'empressèrent de

demander leur désarmement pour n'avoir plus à courir les dangers d'une guerre qu'ils n'avaient pas prévue si terrible.

Les Allemands soutenaient les ambitions russes par intérêt personnel. C'est, nous l'avons vu, avec l'aide des Russes et d'un transasiatique russe qu'ils espéraient un jour établir leur domination dans la Chine du Nord. Il reste à savoir s'ils pourront, réduits à leurs propres forces, maintenir toutes leurs prétentions et poursuivre aussi délibérément leur hardie politique d'expansion. Il semble qu'ils commencent à en douter. Un article paru en mai dernier dans les *Preussische Jahrbücher*[1], qui souvent se sont faits en politique intérieure et extérieure le porte-parole des cercles officiels, conseille nettement d'abandonner Kiaotchéou, avant que l'insuccès de cette expérience coloniale ne devienne trop éclatant.

Il faut, dit l'auteur de cet article, reviser sans hésitation le passé. L'Allemagne, en prenant une parcelle du territoire chinois, a fait un pas de clerc, qui lui a valu à la fois la haine des Chinois et celle des Japonais. Il est grand temps, si elle veut sauvegarder l'avenir, qu'elle rassure les esprits, qu'elle donne des gages de sa volonté pacifique. La possession de Kiaotchéou a-t-elle jusqu'à présent rapporté quelque profit? Non assurément. Quelques entreprises privées font sans doute de bonnes affaires; mais c'est le gouvernement allemand qui paie. On alléguera peut-être que dans le dernier trimestre de 1906 le revenu des douanes a dépassé celui de Tchéfou. Mais si l'on compare le commerce de Kiaotchéou avec celui des seules maisons allemandes de Tientsin ou de Shanghaï, il apparaît minime et presque insignifiant. Les maisons de commerce installées à Tsingtau ne sont d'ailleurs presque toutes que des succursales des grandes firmes allemandes d'Extrême-Orient; et si l'on s'est décidé à les établir en cet endroit, c'est par patriotisme, non par intérêt.

Peut-on espérer au moins un grand développement commercial dans l'avenir? Il ne faut pas se dissimuler que c'est Shanghaï et non Tsingtau, qui deviendra le grand centre des voies de communication de la Chine entière. Toutefois Tsingtau peut devenir, au jugement du collaborateur des *Preussische*

1. Dr. Aug. Menge. *Kiautschou. Preussische Jahrbücher*, mai 1907.

Jahrbücher, une station terminus importante de la Chine du Nord, dans le genre de Dalny ou de Vladivostock. Il ne faut pas renoncer à l'idée d'y faire aboutir le futur transmongolien. Il faut même hâter le plus possible l'établissement de cette grande voie internationale. Jamais Tsingtau ne pourrait se développer si la voie ferrée du Chantoung devait rester ce qu'elle est aujourd'hui, un cul-de-sac. Il faut que l'Allemagne maintienne tout son programme d'expansion économique en Chine, mais, pour pouvoir le réaliser, il faut qu'elle renonce dès aujourd'hui, avec éclat, à tout avantage politique.

Il faut qu'elle abandonne sa souveraineté sur le territoire de Kiaotchéou et qu'elle remette, moyennant une juste indemnité, le port de Tsingtau au gouvernement chinois. Alors la situation sera claire. Le Japon et la Chine sauront, à n'en pas douter, que l'Allemagne ne veut pas avoir d'intérêts politiques en Extrême-Orient. La presse anglaise n'aura plus de prétextes pour rendre l'Allemagne suspecte aux yeux des indigènes. Les produits de l'industrie allemande ne courront plus le risque d'être boycottés. Et l'Allemagne, en échange de son désintéressement pourra obtenir de nouvelles concessions de mines et de chemins de fer. Elle pourra surtout essayer d'établir en Chine son influence morale et intellectuelle.

Telles sont, brièvement analysées, les idées principales contenues dans l'important article des *Preussische Jahrbücher*. Ainsi, dix ans ne sont pas encore écoulés depuis l'installation des Allemands à Kiaotchéou, et déjà une revue d'un caractère presque officiel préconise l'abandon de cette colonie. C'est avouer l'échec de la Weltpolitik. Tel n'est point sans doute le dessein de l'auteur de l'article; mais c'est pourtant la conclusion qui s'impose. L'Allemagne, il y a dix ans, prétendait mener les peuples européens à la conquête de la Chine et présider à la division économique, voire politique du pays. C'était la croisade des peuples civilisés contre les peuples barbares, des chrétiens contre les païens. Et Guillaume II, qui le premier avait su briser l'étiquette de la cour chinoise et faire recevoir son représentant, le prince Henri de Prusse, par l'Impératrice, devait, nous dit Lamprecht, apparaître aux yeux des Chinois comme le protagoniste du christianisme et de la civilisation.

Mais en voulant à toute force jouer les premiers rôles, l'empereur d'Allemagne risquait d'attirer sur sa personne les plus violentes haines. C'est ce qui est arrivé. Il personnifie en effet pour les Chinois la pire brutalité européenne. Il ne faudrait pas moins que l'abandon total du *Schutzgebiet* de Kiaotchéou pour calmer les rancunes et les craintes qu'a fait concevoir son occupation.

Mais le gouvernement allemand songe-t-il à cet abandon? Rien ne permet de le nier ou de l'affirmer. Dans les nombreux débats coloniaux qui ont occupé le Reichstag depuis le mois de novembre dernier, il n'a presque jamais été question de Kiaotchéou. En prenant le pouvoir, le nouveau directeur des colonies, M. Dernburg a fait publier une brochure officielle sur l'importance des capitaux engagés dans les colonies allemandes; mais il a laissé Kiaotchéou en dehors de son enquête. Il a observé le même silence dans les grands discours d'apparat, qu'il a prononcés au mois de janvier dernier devant le public berlinois. Il est visible que le gouvernement ne tient pas à s'expliquer publiquement sur ses intentions en Chine.

De l'empereur même on peut s'attendre à tous les revirements. La politique à l'égard des Extrêmes-Orientaux a été assez variable dans les dernières années. En 1900, il avait envoyé, avec quelque fracas, un maréchal de camp à Pékin, et ses discours aux troupes d'expédition avaient fait sensation en Europe et en Chine; ils étaient l'évangile de la manière forte à l'égard des barbares païens. En revanche, c'est lui qui le premier, au début de 1906, a soulevé la question du retrait des troupes européennes de Chine; par cette initiative il entendait se concilier l'opinion chinoise. Semblablement, au début de la guerre russo-japonaise, il commença par lancer l'anathème à la race jaune et par prophétiser l'anéantissement de l'ennemi païen. Mais au bout de quelques mois il fit volte-face et envoya au Japon un prince de la famille des Hohenzollern, pour s'instruire à l'école du grand peuple vainqueur et lui porter ses félicitations impériales.

Si le gouvernement allemand ne pose pas la question de la reddition de Kiaotchéou, c'est le gouvernement chinois qui tôt ou tard la posera. On a signalé récemment, dans cette revue même, le rapide mouvement de rénovation politique de la

Chine. Dans le programme des réformateurs figure, en première ligne, la reprise des territoires cédés à l'étranger. « Une importante revue de droit, la *Fa-tcheng-tsa-tche*, établit que le plus pressant des devoirs qui s'imposent à la Chine est de rentrer en possession des territoires cédés à bail... La Chine a commis beaucoup d'erreurs dans ses rapports avec l'étranger; mais celle-là est la plus grande de toutes. » Du reste, ces territoires « ne servent pas aux travaux pacifiques du commerce et de l'industrie; ce ne sont que des points d'appui militaires ». On n'y voit que des forts et des bateaux de guerre. « Ce ne sont pas des maisons de commerce ou des banques, mais des casernes qu'on y construit. » Et à l'appui on cite les votes du Parlement allemand [1].

Ce n'est pas de la Chine, mais du Japon, que les Allemands redoutaient, naguère encore, une agression possible. Il leur apparaîtra bientôt que le danger chinois est le plus pressant de tous. Sans doute la possession du *Schutzgebiet* leur est garantie par un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans; mais la prudence leur commandera peut-être, en face d'une Chine militairement réorganisée, de proposer eux-mêmes l'annulation de ce bail et la rétrocession du territoire. S'ils ne s'y décident pas, c'est, on peut le dire, l'amour-propre seul qui les retiendra. Il serait peut-être pénible pour l'empereur d'être forcé de renier les fières paroles qu'il a inscrites de sa propre main au frontispice du livre de G. Franzius sur Kiaotchéou, et que l'éditeur a pieusement reproduites en fac-simile : « Là où un Allemand tombé pour la patrie dans le fidèle accomplissement de son devoir a trouvé un tombeau, et où l'aigle allemand a planté ses serres, le sol est allemand et demeurera allemand ». Mais surtout il serait douloureux pour tous les défenseurs et promoteurs de la Weltpolitik de confesser l'échec définitif d'une tentative coloniale, dont ils attendaient tout, et de déclarer que l'Allemagne renonce à jouer un rôle actif dans la politique d'Extrême-Orient, après avoir rêvé d'en devenir l'arbitre.

ERNEST TONNELAT

1. Noël Péri, *L'Éducation nouvelle en Chine. Revue de Paris*, 15 juin 1907.

LA DENTELLE DE THERMIDOR[1]

XI

La nuit avait passé sur les émotions de la veille, et Monseigneur avait déjà fort oublié la catastrophe du pauvre vicomte. A demi renversé dans un grand fauteuil, près de la fenêtre ouverte, l'une de ses augustes jambes croisée sur l'autre et agitée d'un balancement méditatif, il songeait présentement à ses propres affaires. Et, par cette matinée radieuse, tout embaumée des chaudes senteurs de l'été, Rosamonde lui apparaissait plus précieuse que toutes les gibernes du monde; et il sentait grandir en lui une tentation de convertir, décidément, les cent mille livres en quelque irrésistible rivière de diamants. Car, après réflexion, il avait ajourné la commande des buffleteries de M. le Prince; et même, pour ne rien compromettre, il n'avait soufflé mot, ni à Vaudru ni à personne, de l'heureuse arrivée des fonds... Tout à coup la porte s'ouvrit à deux battants, et une voix de stentor annonça :

— Madame la duchesse de L...

Et, avec une profonde révérence, l'huissier du cabinet s'effaça pour laisser passage à cette grande dame : car elle gardait dans l'exil le privilège, qu'avaient à Versailles les duchesses d'être annoncées, aux heures d'audience, dès qu'elles se présentaient.

Au nom de la belle visiteuse, les rêveries de M. d'Artois

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 juillet.

s'envolèrent comme une bande de moineaux effarouchés. L'événement lui revint brusquement en mémoire; et ce fut la main tendue, le visage empreint d'une compassion sincère, qu'il s'avança au devant de l'amie du vicomte, — dont les traits tirés et les yeux rougis disaient la nuit sans sommeil.

Malgré son énergie, visiblement, la jeune femme était à bout. Elle se laissa tomber, plutôt qu'elle ne s'assit, sur le fauteuil que lui indiquait M. d'Artois.

— Ah! monseigneur, sauvons-le! — dit-elle en fondant en larmes.

Et ce « le » ardent, douloureux, exclusif, criait son amour, confessait qu'à cette heure un seul être existait pour elle, — le cher prisonnier qu'elle ne nommait pas.

— Certes, — fit le prince, qui se sentit tout remué de la sincérité de cette douleur. — Mais comment lui venir en aide?

Les beaux yeux de l'affligée, quoique noyés de pleurs, remercièrent Charles-Philippe de sa sympathie; mais elle ne put pas répondre, à cause des sanglots qui étouffaient sa voix.

M. d'Artois avait vu pleurer beaucoup de femmes. Il laissa silencieusement s'user ce retour de désespoir; et, prenant entre ses mains princières les jolies mains tentantes de la duchesse, humides encore de larmes essuyées, il les baisa longuement, — presque trop, — en signe de grande et galante compassion.

— Que faire? — interrogea-t-il derechef, mais d'un ton qui indiquait bien que, dans sa pensée, à lui, il n'y avait rien à faire.

— Que Votre Altesse daigne m'écouter, — dit madame de L... en relevant la tête avec une suppliante énergie. — Le jeune chevalier du Gué — M. de Rivière, qui est un ami de sa famille, certifie l'aventure — fut arrêté à Paris, il y a six mois, et emprisonné ainsi que vient de l'être M. du Chardonnais. Le père de M. du Gué est riche : il envoya à Paris son intendant, un homme habile, qui parvint à s'aboucher avec le fameux D..., l'un de ces drôles du Comité de Salut public. Moyennant quatre-vingt mille livres, le chevalier fut mis en liberté. Par un grand bienfait de la Providence, il se trouve que l'ancien intendant de M. du Gué a quitté son service pour celui de Votre Altesse Royale. Il se nomme Hébert, et il est présente-

ment l'un des commis de la secrétairerie de vos commandements. Je viens de voir cet homme : et il est prêt à partir à l'instant pour Paris, si Monseigneur veut bien lui en accorder la permission.

— Qu'Hébert se dévoue à une si généreuse entreprise, je l'en loue... et de grand cœur... Mais par quel argument se flatterait-il d'obtenir l'élargissement de notre malheureux ami?

— Par le même qui lui réussit naguère. Le citoyen D... n'est pas homme à faire fi d'une nouvelle aubaine de quatre-vingt mille livres..., si la générosité d'un prince magnanime nous met à même de les lui offrir!

Un si formidable appel de fonds figea à l'instant sur les lèvres de M. d'Artois son sourire apitoyé, — et toutes ses bonnes dispositions rentrèrent brusquement en lui-même, comme devant la bise qui se lève rentrent les cornes de l'escargot.

Mais l'amante désolée n'en soupçonna rien. Dans son ardeur à plaider la chère cause, elle disait, en paroles abondantes et navrées, l'ami fidèle, le serviteur dévoué qu'avait été pour le prince le malheureux Chardonnais. Et, en finissant, elle invoqua le souvenir de l'aventure contée l'autre soir, elle osa rappeler qu'un jour, au pays de l'*Astrée*, le prisonnier de l'Abbaye avait eu le bonheur de sauver une précieuse, une quasi royale vie...

Cette fois, M. d'Artois fronça le sourcil. Et, songeant que c'était lui-même qui, bénévolement, avait exhumé cette histoire du chien enragé, il se sentit grandement choqué de ce qu'on le mît si vite en demeure d'être reconnaissant.

— Madame la duchesse, — prononça-t-il assez sèchement, — quatre-vingt mille livres, dans tous les temps, sont une somme...

Et il allait invoquer, une fois de plus, la pénurie, toujours vraisemblable, de ses finances; mais le soupçon lui vint que l'événement d'un pli cacheté de Justin Fafner avait tout de même pu ne point passer inaperçu dans la petite cour de Hamm : et, se ravisant, il prit le parti, plus digne, de ne rien celer de la vérité.

— J'ai reçu hier cent mille francs, — dit-il, en posant la main sur le presse-papier d'onyx.

— Ah! Monseigneur, — fit avec effusion madame de L..., — Hébert assure que quatre-vingt mille livres suffiront.

Cette méprise, comme bien on pense, ne fut pas pour adoucir l'humeur de Monseigneur.

— Je donnerais de grand cœur la somme entière, — dit-il, — si elle était mienne. Malheureusement, cet argent est au Roi (et ici le ton du lieutenant général du royaume se fit solennel), qui en a déjà disposé pour ses armées.

La duchesse avait pâli; M. d'Artois ouvrit un tiroir de son bureau, y prit une lettre, et silencieusement la lui tendit.

C'était celle par laquelle M. le Prince réclamait, exigeait ses gibernes.

— Des gibernes? — fit madame de L... après l'avoir parcourue. — A quoi bon, puisqu'ils n'ont pas de cartouches?...

Charles-Philippe ne trouva tout d'abord rien à répondre; et, un instant, il put craindre l'humiliation de n'avoir à opposer à un argument si solide que la pitoyable raison d'État. Mais, juste à ce moment, un oblique rayon de soleil, perçant à l'improviste les nuées d'un ciel d'orage, vint se ficher dans le parquet poli, — telle une flèche d'or... Et, tout d'un coup, une riante et bizarre vision apparut à l'imagination hantée de M. d'Artois : celle de la petite Van Breughel, avec ses falbalas bouffants et ses caleçons roses, — descendant, glissant voluptueusement jusqu'à lui, dans une poudre de lumière, à califourchon sur le rayon d'or.

En même temps, une clarté inondait son esprit, pareille à celle qui dut éblouir les yeux d'Archimède, lorsqu'il s'écria : « Eurêka! »...

Il comprit soudain que la vérité était, non pas d'éconduire, mais bien au contraire de se hâter d'exaucer la duchesse : car s'il donnait les quatre-vingt mille livres pour le vicomte (et qui oserait lui reprocher de les avoir données?) il n'en resterait plus que vingt mille pour les gibernes, c'est-à-dire à peine de quoi « gibernèr » quelques compagnies. Or M. le Prince, qui était un militaire de la vieille école, attachait une capitale importance à l'unité de tenue de ses régiments; et il l'avait marqué dans sa dernière lettre en déclarant, avec une rigueur qu'il avait crue habile, — mais qui maintenant se retournait contre lui, — qu'il voulait des gibernes pour tous ses hommes, ou qu'il n'en voulait pas.

Donc, non seulement M. d'Artois — qui, en sa qualité de prince, songeait parfois à l'histoire — enrichissait sa biographie d'une belle action ; mais encore il y gagnait un admirable prétexte d'enterrer l'affaire des gibernes, — et, par suite, de disposer à son gré du reliquat de l'emprunt Justus Fafner, tombé au-dessous des exigences de Mars, mais non pas (il l'espérait bien) au-dessous de celles de Vénus.

Et, comme la duchesse, inquiète de son silence et le regard anxieux, lui rendait la lettre aux gibernes, il retint dans sa main la petite main tremblante.

— Courez avertir Hébert de faire sa valise, — prononça-t-il avec une grâce émue. — Dussé-je me brouiller avec M. le Prince, il ne sera pas dit qu'un petit-fils de Henri IV aura laissé périr un si bon ami !

Madame de L... fondit en larmes.

— Ah ! Monseigneur, — dit-elle, — Monseigneur !

Et, dans un élan de reconnaissance infinie, elle mit, elle si fière, l'hommage de sa bouche de duchesse sur la main du frère de Louis XVI, et s'enfuit, un peu moins malheureuse, de pouvoir se reprendre à espérer...

Charles-Philippe resta seul. Peut-être allait-il s'attendrir sur cette touchante fidélité d'une amante, et qui sait ? aussi sur sa propre générosité : car nos bonnes actions ne trouvent point d'admirateurs plus zélés que nous-mêmes.

Mais la demie qui sonnait à la pendule de la cheminée le rappela à l'idée qui lui était obstinément chère.

M. de Vaudru, comme tous les matins, était allé en ambassade rue de la Hanse ; et il n'était pas encore de retour.

« Qu'est-ce que peut bien faire cet animal-là ? » — songea Monseigneur.

Et, presque aussitôt, on marcha dans une pièce voisine. Une porte dérobée s'ouvrit, et le grand fauconnier de France parut.

— Tu l'as vue ? — s'écria M. d'Artois. — Tu as vu Rosamonde ?

Et, rien qu'à prononcer le nom charmant, ses lèvres avaient comme un petit tremblement de gourmandise.

L'envoyé du prince attira une chaise, et commença par s'asseoir. Ses talons rouges étaient blancs de sa course dans

les rues poudreuses; et quand il eut, à deux ou trois reprises, tamponné ses tempes d'un mouchoir parfumé d'ambre, il expliqua, non sans humeur, que, lorsqu'il était arrivé chez ces dames, la danseuse était déjà sortie, mandée à son théâtre pour une répétition du ballet nouveau. Mais, en revanche, — — et de quel amer sourire il précisait l'ironie de ce mot : « revanche »! — il avait été admis au petit lever de madame Van Breughel mère.

— Passons, — dit Monseigneur. — Résume en deux mots ton entretien avec cette vieille sorcière, et dis-moi si mes affaires avancent.

— Hélas! — soupira le Mercure de l'exil, — loin d'avancer, elles reculent... Cette matrone implacable, mettant à profit l'absence de Rosamonde, a pour la première fois chiffré ses exigences... Elles sont grandes... très grandes.

— Dis toujours, — fit avec sérénité M. d'Artois, qui se sentait fort des vingt mille livres si heureusement réservées.

— Apprenez d'abord, ô mon prince, que madame Van Breughel, dans le secret de son âme, se meurt de ce que son unique enfant, orpheline d'un colonel du grand Frédéric, en soit réduite à montrer ses jambes sur les planches d'un théâtre. Elle frémit des risques d'une telle profession; et, plutôt que de voir sa fille tourner mal, elle préférerait la poignarder de ses propres mains.

— Je le sais... elle me l'a dit, — interrompit dédaigneusement Son Altesse. — Mais ceci n'est qu'une phrase. Passons au chiffre.

— Attendez donc!... Aussi madame Van Breughel — c'est toujours cette bonne mère qui parle — avait-elle parfois rêvé d'un grand seigneur, généreux et paternel, qui doterait honnêtement Rosamonde, afin que celle-ci pût quitter la scène et épouser un cornette de la garde prussienne, leur cousin, et son fiancé depuis l'enfance... Malheureusement, ce cornette est plus intéressé qu'il ne devrait l'être. Il prétend que, dans la garde, les officiers mariés sont tenus à un train de maison : et il ne veut point entendre parler mariage au-dessous de vingt mille livres, en espèces sonnantes.

— Vingt mille livres! — répéta le prince, presque hilare, admirant que la somme fût précisément celle dont il pouvait

encore disposer, comme si quelque dieu immoral le récompensait déjà.

— Et le malheur, — continua Vaudru qui avait attribué l'exclamation du maître à l'excusable dépit d'être sans un sou, — le malheur, c'est que le rêve de madame Van Breughel est devenu réalité : un vieux baron de Camphausen se présente, paraît-il, qui serait disposé à verser la dot, à la seule condition que l'aimable Rosamonde vînt la recevoir de ses mains, un soir, dans sa petite maison des faubourgs.

— Ce Camphausen est vraiment un dégoûtant personnage ! — opina Monseigneur, mordu au cœur par le serpent de la jalousie.

— C'est l'avis de madame Van Breughel. Aussi donnerait-elle avec joie la préférence à Votre Altesse Royale ! Malheureusement...

M. de Vaudru avait pris un papier plié en quatre dans la poche de son gilet brodé :

— Hébert me remit hier, comme au trésorier de votre maison, cette balance de la quinzaine. Il lui reste en caisse, exactement, une somme de cent douze livres six sols, sur laquelle Votre Altesse doit environ six millions.

— Vaudru, — s'écria le prince triomphant, — j'ai les vingt mille livres !... Que dis-je ?... J'en ai cent mille...

Et, dégageant du presse-papier d'onyx la traite de Fafner, il la mit sous le nez du grand fauconnier.

— Que ne le disiez-vous ? — répliqua celui-ci, aussi charmé que surpris. — Cupidon est avec nous. Et voilà qui change diantrement les choses !

Et son visage, jusque-là maussade, s'alluma de convoitise : car à lui aussi Rosamonde plaisait fort ; et il avait l'espoir secret que le bonheur du maître aurait quelques lendemains pour le serviteur.

— Outre que cette Rosamonde, — déclara-t-il, — est vraiment un morceau de prince, il eût été trop humiliant de battre en retraite devant un mangeur de saucisses comme le Camphausen... C'est chose dite. Pas plus tard que ce soir, la petite soupera avec Monseigneur.

Et le grand fauconnier se leva, dans l'intention évidente de retourner, à l'instant, chez madame Van Breughel.

— Un moment! — fit M. d'Artois. — Il reste à régler l'emploi du surplus de la traite.

M. de Vaudru, qui avait déjà la main sur le bouton de la porte, se retourna :

— Les gibernes? — dit-il, croyant comprendre que le prince faisait allusion à cette sempiternelle affaire.

Et il haussa les épaules avec un sourire de pitié :

— Si Monseigneur l'ordonne, je vais, chemin faisant, en donner commande, pour le surplus de la traite, chez le bufflletier du corps hanséatique.

Charles-Philippe hocha la tête, haussant les épaules à son tour :

— Inutile. M. de Condé s'en passe depuis huit mois, il s'en passera encore.

Et il raconta en détail la visite de la duchesse, et comment il avait résolu d'envoyer promener, cette fois encore, le quémandeur de gibernes, et de consacrer les quatre-vingt mille livres à la rançon du prisonnier de l'Abbaye.

Le grand fauconnier, comme tout l'entourage, aimait le pauvre vicomte; et il détestait M. le Prince, dont le ton était rogue et qui regardait de haut tout ce qui n'était pas Bourbon.

Il ne marchanda donc point son approbation à une décision si louable en soi et qui, par-dessus le marché, était désobligeante pour l'Altesse Sérénissime. Et, désireux de marquer son zèle à seconder l'œuvre de salut, il offrit d'aller sur-le-champ, lui-même, convertir la traite en espèces, afin qu'Hébert pût se mettre en route sans perdre un moment.

— Va! — dit M. d'Artois, en lui tendant d'un geste royal le papier sauveur.

Et il ajouta, — car une chose ne lui faisait pas oublier l'autre :

— Mais passe aussi chez Rosamonde...

XII

— Je prévois, — dit l'abbé en se rapprochant de la fenêtre (car les deux amis avaient, à leur grand contentement, obtenu d'habiter ensemble dans la chambre que le vicomte occupait

sous les toits), — je prévois que le temps présent sera réputé plus tard assez morose; et, sans doute, la postérité, au récit de tous les bouleversements de cette fin de siècle, ne nous enviera point d'y avoir vécu. Et cependant, pour le penseur, les choses divertissantes y abondent. C'est ainsi que je n'ai jamais lu sans joie la devise qu'on voit aujourd'hui badigeonnée sur tous les monuments publics et que vous pouvez contempler, de cette fenêtre, au fronton même de notre prison.

M. du Chardonnais se pencha sur la cour où depuis le matin la pluie tombait à verse; et, cherchant des yeux le portail intérieur, il lut, en effet, au-dessous de l'enseigne : *Prison nationale*, ces trois mots : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*.

— Tiens, c'est vrai, — dit-il. — Je n'avais pas remarqué.

— C'est pourtant remarquable : aussi aviez-vous bien tort, tout à l'heure, de prétendre que par les matinées opiniatrément pluvieuses, comme celle-ci, le séjour de cette pauvre mansarde est encore plus triste que la pluie. Il me suffit, quant à moi, de pouvoir, par cette croisée, réjouir mes yeux de la devise républicaine : car sa vue fait éclore en moi des pensées non moins riantes que si j'apercevais d'ici les méandres de la Seine, et, au-dessus, festonnant un ciel d'azur, le coteau boisé de Meudon.

— Je concède — fit le vicomte — que le premier terme : « Liberté », est d'une ironie charmante pour des prisonniers.

— C'est mieux qu'une ironie, — répondit l'abbé. — Le mot est ici, comme on dit en rhétorique, par antiphrase; et, par cela seul qu'il exprime ordinairement le fait d'être libre, il nous avertit délicatement que nous ne le sommes point.

— Nous l'entendions autrement, — dit M. du Chardonnais, — en ces mémorables jours qui précédèrent la guerre d'Amérique. C'était alors le mot à la mode; il voltigeait, tel un papillon de fleur en fleur, sur les lèvres roses des duchesses et des marquises; et je me souviens que, par un radieux après-midi d'avril, je conduisis à Passy mesdames de Polignac et d'Andlau, qui ne pouvaient plus contenir leur envie d'embrasser le vénérable M. Franklin. Il nous donna sa bénédiction, comme eût fait le pape.

— Ne regrettez rien! — s'écria l'excellent M. Doublet, car son jeune ami avait esquissé le geste de se frapper la poitrine

en manière de *meâ culpâ*, — M. Franklin était alors le représentant d'un peuple opprimé : à ce titre, il était respectable. Je me suis d'ailleurs laissé dire que ce mot : « Liberté », il le prononçait « *Liberty* », avec un léger accent anglais qui n'était pas sans charme. Là peut-être est le secret du prodigieux succès qu'il eut auprès des dames. Monseigneur le duc de Chartres avait mis à la mode les courses de chevaux; et il était alors de bon ton de jargonner l'anglais, à l'imitation de ses jockeys et de ses palefreniers.

— Et même de s'habiller comme eux, — dit en souriant M. du Chardonnais qui, en ces jours d'épreuves, se laissait volontiers aller sur la pente du souvenir. — Figurez-vous (j'ai peine aujourd'hui à m'expliquer un si excessif engouement) que j'avais été jusqu'à faire copier pour mon usage la veste du matin du fameux Tom Bridgeman, qui dirigeait les écuries de Son Altesse Royale. Et, un jour qu'un seigneur allemand de la suite de madame la duchesse de Saxe-Teischen était venu à l'improviste visiter les miennes (car mes écuries elles aussi, j'ose le dire, avaient quelque renommée dans Paris), je voulus, m'y trouvant par hasard, lui en faire les honneurs. Il ne me connaissait pas et je jugeai inutile de me nommer, attendu qu'il n'entendait pas un traître mot de français. Je le guidai néanmoins avec toute la complaisance possible. La visite terminée, ce seigneur, en manière de remerciement, me mit un louis dans la main. Je restai tout d'abord ébahi. Mais, quand il eut passé la porte, je compris que, grâce à ma veste de coupe anglaise, il m'avait pris pour l'un de mes cochers. J'eus la faiblesse d'en être flatté.

— Vous avez beaucoup aimé les chevaux? — demanda l'abbé.

— Presque autant que les dames, — soupira le vicomte. — Et ce n'est pas peu dire. Un bon cheval est, pour un connaisseur, quasiment aussi plaisant à regarder qu'une jolie femme : et son commerce, pour peu qu'il soit convenablement dressé, est moins décevant.

— Vous avez marché aujourd'hui, mon cher monsieur, sur l'herbe de mélancolie. Soyez plus juste pour la femme : c'est un animal qui passe pour donner aussi de l'agrément.

— Certes, — fit M. du Chardonnais. — Mais le plaisir est grand, de monter un bon cheval anglais dans une course. Et, le

jour où, dans la plaine des Sablons, devant la Reine et toute sa cour, je triomphai, après une lutte acharnée, sur mon poulain Fitz-Roy, de la jument alêzane de M. de Lauzun, avec qui j'avais parié deux mille louis, ce jour demeure vraiment un des plus beaux de ma vie.

— D'accord! Toutefois j'estime que le brave poulain Fitz-Roy, en tant que cheval, n'en a point tout le mérite. Vous eussiez simplement, comme l'athlète antique dans le stade, cueilli la palme d'une course à pied, que la journée ne vous eût pas semblé moins radieuse. Ce qui la fait unique dans votre souvenir, c'est avant tout l'orgueil d'avoir dépassé vos rivaux; et ce, devant l'assistance la plus illustre du monde, où de beaux yeux, pour parler comme jadis M. Voiture, vous tressaient des couronnes. Longtemps, à Rome, les gladiateurs goûtèrent l'ivresse de combattre devant les vestales. Peut-être aussi — car il n'est pas rare, hélas! que les racines de nos plus fières pensées plongent à notre insu dans quelque fâcheuse argile — les deux mille louis gagnés à M. de Lauzun....

— Que dites-vous là? — s'écria le vicomte avec la chaleur d'une indignation non feinte. — Je n'ai jamais estimé l'argent plus qu'il ne sied à un gentilhomme. Je les aurais donnés, ces deux mille louis, et deux mille autres encore, rien que pour cette rose rouge que madame la duchesse de L... (et le jeune homme pâlit un peu en prononçant ce nom si cher) daigna piquer à la têtière de Fitz-Roy vainqueur, lorsque je le ramenai blanc d'écume, à petits pas, devant la tribune de Sa Majesté. Certes, mon cher abbé, je ne nie point que ma victoire et ce trophée fleuri ne m'aient gonflé le cœur d'un juste orgueil. Mais, en vérité, j'aime le cheval pour lui-même. Et il faut croire que le goût m'en prit tout enfant : car je me souviens que mon précepteur perdait son latin à me vouloir enseigner le rudiment, tandis qu'en une leçon j'appris du cocher de mon père à chevaucher mon premier poney.

— De ce que vous dites, on peut, ce me semble, augurer que vous fûtes, mon cher monsieur, de ces jeunes patriciens qu'on rencontrait, au Cours-la-Reine ou sur les boulevards, conduisant eux-mêmes leurs chars élevés et peints de galantes mythologies. Ils couraient à d'excessives allures, et plus d'une fois, promeneur tranquille et un peu lent, je pensai en être ren-

versé : je ne leur en garde point rancune, car je sais combien l'on est enclin, dès qu'on est en voiture, à compter pour peu de chose la vie de ceux qui vont à pied. Mais ce que je n'ai jamais pu comprendre, je l'avoue, c'est le plaisir, pour des gens bien nés, de monter soi-même sur le siège, et de faire ainsi le cocher.

— Ce plaisir est pourtant vif, — répondit le vicomte, un peu piqué, — si l'on en juge par le nombre et la qualité de nos cochers amateurs.

— Je reconnais — dit l'abbé — que, dans l'antiquité, les conducteurs de chevaux occupèrent un rang distingué dans la considération publique. Homère parle avec faveur du fameux Automédon, qui n'était, comme vous le savez, que le premier cocher d'Achille; et, plus tard, l'auguste victime du bilieux Tacite, cet empereur Néron en qui l'histoire, mieux informée, saluera peut-être quelque jour un rare et subtil artiste, ne dédaigna point d'exceller, comme dit le poète, « à conduire un char dans la carrière ».

» Je rappellerai encore, si vous voulez, qu'en des temps plus rapprochés des nôtres, le roi Louis XIV lui-même avait coutume de courre le cerf dans une calèche à soufflets, attelée de quatre petits chevaux qu'il dirigeait en personne, à toute vitesse, d'une main habile et sûre. Mais il convient de remarquer que le grand Roi ne se montra en cet équipage qu'à la chasse, et sur le tard, à la suite d'une chute où il se cassa le bras et qui le dégoûta de monter à cheval.

» L'exemple de ce grand souverain n'est donc, à tout prendre, qu'une exception justifiant cette règle, généralement admise jusqu'à nos jours, que la place des maîtres, en voiture, n'est pas sur le siège...

» Et c'est un fait caractéristique de nos temps modernes que l'apparition, chez les membres de l'aristocratie, de ce que je me permettrai d'appeler l' « instinct cocher ».

— Daignez être plus équitable, — fit le vicomte. — L' « instinct cocher », comme vous dites non sans quelque dédain, a peut-être sa source dans cette belle ambition, naturelle à l'homme, d'être le maître, de diriger. Mais il n'est pas donné au premier venu de dominer sur ses semblables. C'est pourquoi l'on voit la plupart des hommes, faute de mieux, établir

modestement leur empire sur quelque animal débonnaire, le chien, par exemple, qui est de complexion obéissante et qui ne rend point les coups qu'on lui donne. D'autres, plus exigeants ou plus fortunés, s'en prennent au cheval, et ils n'ont, eux aussi, qu'à s'en applaudir : car le mors et le fouet sont plus persuasifs que le plus éloquent discours.

» C'est pourquoi, mon cher monsieur Doublet, l'on put voir, en effet, dans des temps moins troublés, passer par les rues, conduisant adroitement quelque élégant phaéton, d'honnêtes gens qui, je l'accorde, ne furent pas aussi habiles à se gouverner eux-mêmes. Ils avaient du moins pour eux M. de Buffon, puisque, d'après cet auteur célèbre, le cheval est la plus noble conquête de l'homme.

— Le plaidoyer est congru, — dit l'abbé; — et votre avant-dernière phrase, notamment, me plaît par sa modestie, car la modestie est chose rare dans toute discussion. Je n'en ai donc que plus de plaisir à reconnaître que l'art du cocher a reçu un officiel hommage et qui porte à réfléchir, le jour où les politiques, par une métaphore, sans doute aussi ancienne que la Cité, ont comparé l'État à un char... Mais ceci nous ramène tout droit à la devise républicaine, dont cette digression nous a singulièrement éloignés.

» Il n'y a point lieu, d'ailleurs, de le regretter. Une méthode rigoureuse est bonne pour l'étude : elle n'est pas indispensable à la simple causerie. J'ajoute même que les entretiens dits « à bâtons rompus » ont, par l'imprévu et la diversité des sujets qu'ils abordent ou qu'ils effleurent, plus de charme que tous les autres. Continuons donc à converser pour ainsi dire à la surface des choses; et laissons aller notre discours comme un bouchon de liège au fil de l'eau. Certes il est beau que les pensées s'engendrent l'une l'autre dans une suite logique; et il convient en général de réfléchir avant que de parler. Mais il y a moins de fatigue, et peut-être plus de profit, à laisser la parole précéder la pensée, comme un chien précède le chasseur : car souvent il suffit d'un mot pour faire lever tout un vol d'idées chantantes.

Le vicomte relut tout haut l'inscription peinte en noir sur le mur sombre :

— *Liberté, Égalité, Fraternité.*

— Ce dernier mot — dit l'abbé — fait grand honneur à l'ingéniosité du sieur Momoro, imprimeur patriote, qui, dit-on, proposa cette belle devise.

— Nous sommes, il est vrai, les frères de nos maîtres, — fit le vicomte avec amertume; — mais hélas! à la façon dont Abel était le frère de Caïn!

— C'est là un commentaire. Mais soyez plus juste pour le sieur Momoro. Dans sa pensée, je le soupçonne, ce mot de « *Fraternité* » ne voulait rien dire, et c'est précisément pour cela qu'il l'avait choisi. Ce nom est harmonieux à l'oreille, et creux comme une strophe de la *Marseillaise*. C'est pourquoi il fera mieux qu'un autre vibrer le cœur des foules qui, telles les femmes, goûtent par-dessus tout ce qu'elles ne comprennent pas.

— Le vocable : « *Liberté* », — si je m'en tiens au trait plaisant que vous lui décochiez tout à l'heure, — vous paraît en réalité tout aussi vide de sens, au moins sous M. de Robespierre. Que reste-t-il donc de cette devise républicaine? Et que peut-elle offrir aux méditations d'un sage tel que vous?

— Il en reste la perle, la trouvaille, — répondit l'abbé, — ce mot qui est en train de passer dogme : « *Égalité* ». Apprenez qu'il marque une étape importante de la marche des sociétés, et consacre une des plus glorieuses victoires de la raison.

— J'écoute, — dit le vicomte. — Il chanta, lui aussi, sur les lèvres des aristocrates, en cette nuit fameuse du 4 août 1789 où la noblesse abdiqua spontanément ses privilèges séculaires et les déposa en offrande sur l'autel de la patrie. Je l'ai prononcé moi-même, comme mes amis, avec enthousiasme ; ce qui ne veut pas dire qu'eux ni moi, nous l'ayons exactement compris.

— Il signifie — dit M. Doublet — que tous les hommes sont égaux.

— Ce n'est point ainsi, ce me semble, que je l'entendais. Il me paraissait, je l'avoue, très raisonnable que les vicomtes fussent élevés au rang des marquis et des ducs. Mais je ne me figurais pas qu'on pût songer sérieusement à faire d'un vicomte l'égal d'un bourgeois ou d'un croquant.

— Cette conception de l'égalité est fort soutenable; et quelqu'un lui a donné sa formule en disant qu'un vrai Français

n'acceptait pour égaux que ses supérieurs. Mais celle de nos réformateurs est plus rigoureuse : d'après eux, tous les citoyens naissent égaux.

— C'est facile à dire, — répondit M. du Chardonnais. — Mais jamais proposition ne m'apparut plus manifestement fausse. J'admets, en effet, si cela peut vous plaire, qu'il n'y ait plus de vicomtes de naissance. Mais il y aura toujours des bossus, des bancals et des malingres ; et, quoi que vous en ayez, ceux-ci ni ceux-là ne seront jamais les égaux des hommes robustes et bien faits. Les femmes, notamment, se chargeront de le leur faire voir jusqu'à la fin des âges.

— J'accorde qu'un cul-de-jatte aura toujours quelque désavantage, tout au moins à la course, sur un homme pourvu de ses jambes. Mais le législateur peut faire qu'un imbécile vaille un homme d'esprit. Pour cela, il n'a qu'à donner, comme il en est question, à l'un et à l'autre un suffrage égal dans les comices.

— En effet, — dit M. du Chardonnais ; — mais n'est-il pas à craindre que dans les comices, comme ailleurs, les imbéciles ne soient en majorité ?

— N'en doutez pas, — répondit l'abbé. — C'est pourquoi, si l'on décrète le vote universel, il est à craindre qu'ils n'élisent parfois des gouvernants à leur ressemblance. Mais qu'importe ? Ceux-ci, à tout considérer, ne feront ni mieux ni pire que d'autres. Car ce n'est pas la prudence, ni même la folie humaine, qui règle le sort des royaumes : les nations vont invinciblement où les poussent les lois mystérieuses de l'histoire. L'empire romain fut prospère même sous l'insensé Caligula ; et il ne fallut rien de moins que le miracle de Denain pour sauver la France, sous ce Louis XIV qui fut pourtant le plus grand de nos rois.

Le vicomte avait levé la tête et regardait le ciel.

— Je vois — dit-il — poindre sous l'amas des nuages un morceau d'azur assez large pour y tailler une culotte de Suisse et voilà déjà un bon moment que je n'entends plus crépiter l'eau sur les toits...

— L'ondée est passée, — fit le bon M. Doublet, qui, en effet, ne sentit pas de gouttes sur sa main, aventurée au dehors. — Mais le temps reste lourd. Si vous voulez, puisque

la cloche a déjà sonné, nous descendrons un moment au cloître. Nous y retrouverons, sans doute, quelques-unes de ces jolies prisonnières qui sont le sourire de ce maussade séjour. Certes la politique est une belle chose. Mais la vérité, pour le moment, c'est d'aller respirer les suaves émanations des feuillages humides encore de pluie, et la tiède odeur de la terre mouillée...

XIII

Le lendemain matin, un peu avant onze heures, cet angle ombragé de la cour de l'Abbaye qu'on appelait le coin du beau monde fut le théâtre d'un scandale à jamais regrettable. Deux jeunes gens, — les soupirants rivaux, précisément, de l'amie oublieuse du poète, — échangèrent des propos qui, de l'aigre-doux, montèrent soudain à l'impertinence, puis, presque aussitôt, aux plus désolantes invectives.

Sur un mot plus désobligeant que les autres, on vit leurs mains, d'un geste belliqueux, mais qui restait encore de bonne compagnie, chercher instinctivement la garde d'une épée. Mais ils n'en avaient point : car aucune arme n'était laissée aux prisonniers. Alors, de part et d'autre, en un instant, ces mains ennemies se crispèrent en poings menaçants ; se ruant l'un sur l'autre, les deux adversaires se bourrèrent de horions réciproques, partout où ils se pouvaient atteindre, mais visant de préférence au visage, à la manière des jockeys anglais de feu M. le duc d'Orléans. Bientôt, les pieds eux-mêmes se mirent de la partie ; et ce fut, pendant quelques minutes, une grande pitié que de voir cet indécent corps-à-corps de deux gentilshommes, dont le plus acharné portait un des plus beaux noms de France.

La volage beauté, cause involontaire de la querelle, s'était trouvée mal; et ce ne fut qu'après un assez long temps que les assistants (non sans péril pour eux-mêmes) parvinrent à séparer ces messieurs, dont la face tuméfiée et les habits déchirés attestaient les dégradantes fureurs : on les emmena, chacun de son côté, grondant encore, mais commençant à se ressaisir, et déjà confus.

Le vicomte du Chardonnais, qui, avec la fougue de son

âge, s'était jeté dans la mêlée pacificatrice, rejoignit M. l'abbé Doublet : car celui-ci, ayant vainement essayé de dissuader son compagnon d'intervenir, était demeuré prudemment à l'écart, assis sur leur banc favori, et suivant de loin les péripéties du combat.

— Il est vraiment incroyable — dit le vicomte en se rasseyant — que des gens bien nés s'oublient au point de vider leurs querelles à coups de poings, comme des palefreniers.

— Avant tout, — répondit l'abbé, — permettez-moi de déplorer que vous n'ayez point écouté mon conseil de rester, pendant toute cette affaire, assis à l'ombre, aux côtés de votre vieil ami, et de ne point vous mêler de ce qui ne vous regardait pas.

» Vous y avez d'abord perdu le délicat plaisir vanté par Lucrèce en des vers immortels : c'est du rivage, nous dit ce poète, qu'il est suave de contempler la tempête. Mais, surtout, vous auriez épargné à votre habit, singulièrement précieux puisqu'il est unique, l'affront de cet accroc long de trois pouces, dont il fut endommagé dans la bagarre et que je crois devoir vous signaler, puisqu'il attriste votre basque gauche à un endroit où il ne vous est pas possible de l'apercevoir.

M. du Chardonnais, ainsi averti, ne put que constater le désastre. Il s'en affligea sincèrement : car il attachait, comme on sait, une grande importance à la bonne tenue ; et, depuis son arrestation, il entourait cet habit de soins ingénieux et presque maternels. Le mépris qu'il éprouvait pour les héros de cette scène scandaleuse en fut aggravé : en vérifiant qu'il pouvait passer la main presque entière dans la déchirure, il se sentit contre eux, au moins pour un instant, une sorte de haine qui se soulagea par des appréciations de plus en plus sévères et par d'amères malédictions.

— Ne vous agitez pas sans mesure, — dit le bon M. Doublet. — Outre que, dans la situation particulière où nous sommes, les petits maux de l'existence nous soient plus passagers et par conséquent plus tolérables qu'aux autres hommes, notre guichetier Scévola, qui n'est point maladroit de ses mains, saura vous faire une reprise très acceptable. Il est obligeant et industrieux ; et il m'a déjà tiré d'un grand embarras en consolidant mon soulier droit, dont la semelle s'était mise à bâiller le plus fâcheusement du monde. N'en veuillez donc

pas trop à nos deux co-détenus, personnellement innocents d'un dommage auquel vous vous êtes imprudemment exposé. Blâmez-les, si vous le voulez, d'avoir cédé à la colère et d'avoir oublié que la violence n'est pas un argument : car les coups donnés ni reçus ne prouvent rien ; et il est toujours humiliant pour des hommes, auxquels la parole, fille de la raison, a été donnée, de vider une querelle par un combat imbécile, à l'exemple des animaux, qui, eux du moins, n'ont pas d'autre manière de s'expliquer.

— Entendons-nous, — dit M. du Chardonnais. — Je ne blâme point ces messieurs de s'être battus : on dit qu'ils avaient échangé des mots irréparables ; et les lois de l'honneur leur interdisaient d'en rester là. Mais je ne saurais les approuver de s'être colletés comme des manants, et d'avoir échangé d'infamants horions dont l'un s'est égaré sur mon habit innocent.

— Si je vous comprends bien, — dit M. Doublet, — vous les loueriez, au contraire, d'avoir réglé leur différend sur le pré, l'épée à la main.

— Certes ! L'épée est une arme noble ; et les blessures qu'elle peut faire sont également honorables pour le vaincu et pour le vainqueur. Au contraire, une face tuméfiée ou une mâchoire disloquée ne le sont ni pour l'un ni pour l'autre.

— Je ne vois pas — dit l'abbé — pourquoi le poing et même le pied de l'homme, qui sont l'œuvre du Créateur, seraient moins nobles que cet ustensile long et pointu, que vous décorez du nom d'épée, mais qui ressemble à un tourne-broche, et qui est, comme toute autre ferraille, l'ouvrage d'un vulgaire forgeron.

Et M. Doublet, ayant ouvert sa tabatière, aspira bruyamment une prise, ainsi qu'il avait coutume de faire lorsque dans une discussion il avait servi à son contradicteur quelque argument dont il attendait bon effet.

Le vicomte, comme tous les gens bien nés, avait été élevé dans le respect, et, pour ainsi dire, dans la superstition de l'épée. Aussi fut-il prompt à la riposte :

— De temps immémorial, — proclama-t-il, — l'épée est l'insigne du gentilhomme. — Les Croisés, nos ancêtres, ne pensèrent point faire de sacrilège en lui donnant la forme auguste de la croix. Et s'il est vrai qu'un simple armurier ne

peut forger la lame, vous ne nierez point que les plus habiles artistes n'aient tenu à honneur d'en ciseler ou d'en embellir la poignée. Je possède moi-même quelque part une merveilleuse rapière florentine, léguée par le chevalier Bayard à un Chardonnais, et dont le pommeau, où l'on voit représenté le combat des Centaures et des Lapithes, est l'ouvrage du fameux Cellini : le chevalier sans peur l'avait lui-même reçue, dit-on, de la blanche main de la marquise de Pescaire. Ce fut le prix de sa victoire dans le tournoi offert par les Espagnols avant la prise de Lodi par notre armée.

— Le bon chevalier n'était pas seulement un grand donneur de coups d'estoc : c'était aussi un galant seigneur, épris des jeux raffinés de l'amour. Il vécut dans un célibat obstiné ; mais, à sa mort, il laissa de son estime pour le beau sexe une preuve vivante en la personne d'une fille naturelle, qu'il avait eue, dit-on, d'une grande dame milanaise. Je suis donc fondé à proclamer, à son honneur, que le jour où, pliant le genou devant la jolie marquise de Pescaire, il reçut de sa main le chef-d'œuvre homicide de Cellini, la merveille du « Combat des Centaures et des Lapithes » pâlit à ses yeux devant celle des doigts fuselés, pacifiques et dispensateurs d'amour de l'épouse du général-poète, laquelle fut, comme vous savez, une des plus délicieuses femmes de son temps.

— Ce n'est pas moi qui y contredirai, — fit le vicomte. — Mais, une fois suspendue au côté du chevalier Bayard, l'épée devint, à jamais, chose plus noble encore qu'une main de marquise. Car elle symbolisa l'héroïsme, le dévouement au roi et à la patrie qui illustrèrent celui qui la portait : c'est sur elle, à défaut de croix, que le bon chevalier, adossé, les reins cassés, à un arbre du champ de bataille, fit sa dernière prière, avant de rendre son âme à Dieu.

» Mais laissons la main de l'illustre Vittoria Colonna : aussi bien n'est-ce pas des femmes, êtres délicats et charmants, plus redoutables dans la paix que dans les combats, qu'il s'agit en cet entretien ; et je reconnais avec vous que leurs mains sont avant tout, suivant votre heureuse expression, des dispensatrices de joie. Nous parlons des mains masculines ; et je dis que ces mains sont faites pour manier des armes, mais non pour être des armes elles-mêmes.

M. l'abbé Doublet, qui, pendant cet échange de répliques, avait gardé sa tabatière dans sa main, la réintégra dans la poche de son gilet. Ses petits yeux flambèrent et sa bouche diserte se plissa d'un sourire de pitié.

— En vérité, — dit-il, — pour qu'un honnête homme comme vous prenne à son compte, sans sourciller, une si téméraire assertion, — à laquelle s'associerait, hélas ! la quasi-unanimité des gens bien éduqués, — il faut que notre pauvre genre humain, sous prétexte de progrès, se soit égaré dans d'étranges sentiers d'orgueil et de préjugés ! Nos frères et nos sœurs les bêtes (ainsi les nommait le doux moine de la Portioncule) nous sont bien supérieures dans l'art de pratiquer la vie. Il est vrai qu'elles se laissent docilement guider par l'instinct et n'ont pas reçu le don fatal de la raison. Aussi ne se trompent-elles en quelque sorte jamais. Qu'il s'agisse de chercher leur nourriture, de choisir un abri, de lutter contre un adversaire, c'est par le jeu normal de tous leurs organes qu'elles s'efforcent d'assurer le bien-être ou la protection de leur individu... Cela dit, mon cher monsieur, il va vous suffire de regarder votre propre main pour qu'elle vous donne à vous-même le plus irréfutable démenti. Mais, d'abord, répétez votre affirmation. C'est d'une excellente méthode. Car j'ai plus d'une fois observé que, faute de rappeler le point sur lequel on discute, il arrive assez rapidement aux interlocuteurs d'en perdre le souvenir. De là, sans doute, la vanité de tant d'ardentes controverses.

— J'ai dit et je répète — prononça M. du Chardonnais — que les mains sont faites pour manier des armes, et non pour en tenir lieu. J'ajoute que j'ai beau examiner les miennes, ainsi que vous m'y exhortez : je n'y aperçois rien qui puisse aller à l'encontre de cette proposition.

— Qu'est-ce donc que cela ? — fit M. l'abbé Doublet, en saisissant par son extrémité supérieure l'index de la main que lui tendait son jeune ami.

Et, d'un geste précis, mais sans brutalité, il appuya son large pouce sur un ongle soigneusement taillé, qui ressemblait à une amande de nacre.

— Parbleu, — fit en riant le vicomte, — je prévoyais cet inévitable argument ; mais sans positivement l'attendre, tant vous m'avez accoutumé, dans nos disputes quotidiennes, à de

plus rares trouvailles. Laissez-moi vous dire, respectueusement, qu'il est à peine digne du sage que vous êtes. Vous savez aussi bien que moi qu'avec ces ongles je ne saurais, sans risquer de les briser, entamer de plus d'une ligne l'écorce, pourtant si tendre, du jeune tilleul qui nous ombrage, — fût-ce pour y graver le chiffre adorable de ma bien-aimée : — pouvez-vous donc sérieusement prétendre qu'ils puissent jamais être redoutables pour un agresseur, non plus qu'utiles à ma propre défense ?

» Un jour, — il y a de cela bien longtemps, — une jeune actrice de la Comédie, qui avait des bontés pour moi et qui était fort jalouse, quoique spirituelle, s'oublia, dans un transport d'impérieuse tendresse, jusqu'à me griffer au visage. Je dus, il est vrai, sur le moment, étancher quelques gouttelettes de sang avec la batiste de mon mouchoir; et pendant deux fois vingt-quatre heures je conservai sur la joue une mince balafre rose, qui ne me nuisit point, — bien au contraire, aux yeux des belles, et que tous mes amis m'envièrent comme une des plus flatteuses preuves d'amour que puisse décerner la main d'une femme. C'est là tout le dommage, — si c'en est un, — que j'éprouvai jamais des ongles d'autrui.

— Si, au lieu d'exciter le tendre dépit d'une comédienne de nos jours, vous aviez, quelques milliers d'années plus tôt, eu maille à partir avec une de ces robustes femelles vêtues de peaux de bêtes, qui — au dire de M. de Voltaire et de quelques autres — couraient les bois avec les hommes primitifs, permettez-moi de vous affirmer que vous ne vous en seriez pas tiré à aussi bon compte. Tenez pour certain que ses ongles — ou plutôt ses griffes — auraient, comme on dit, emporté le morceau. Car il n'est pas permis de douter que nos lointains ancêtres — si leur déplorable condition fut en effet de vivre errants dans les forêts, en lutte avec les « autres » animaux féroces (le compliment est de M. de Voltaire lui-même) — ne fussent formidablement armés de griffes acérées. Ce sont elles qui, à force de ne plus servir, sont devenues ces inutiles accessoires que nos petites maîtresses se plaisent à polir comme des opales, et que seuls, de nos jours, les mandarins chinois, tout ensemble traditionnaires et futiles, laissent démesurément croître à leur petit doigt.

» Je ne parlerai pas de cette arme redoutable que devait être aussi la mâchoire de nos devanciers : car il va de soi que je n'entends pas préconiser de nos jours la lutte à coups de dents. Elle a pu avoir autrefois ses beautés ; mais il convient de l'abandonner définitivement aux humbles bêtes qui marchent à quatre pattes et qui n'ont point reçu ce privilège sublime de lever la face vers le ciel. Les hommes ont aujourd'hui bien d'autres moyens de se nuire.

— Le fait est que nos contemporains, et surtout nos contemporaines, n'auraient que faire de s'entre-déchirer avec les dents : les uns et les autres s'en acquittent fort heureusement avec la langue.

— Certes, — dit l'abbé, sans s'arrêter à cette boutade, — les jambes et les pieds, si l'on sait en jouer avec agilité autant qu'avec vigueur, peuvent nous être dans un combat d'utiles auxiliaires ; mais les chevaux et autres quadrupèdes pourvus de sabots ont à ce jeu une telle supériorité qu'il est raisonnable de ne pas la leur disputer.

— Le coup de pied de l'âne restera longtemps en faveur chez les humains, — dit M. du Chardonnais. — Il est bon d'ailleurs que certains en maintiennent la pratique, ne serait-ce que pour permettre à leurs adversaires de se qualifier de lions blessés.

Cette fois, le bon M. Doublet crut devoir faire à son interlocuteur la politesse d'un sourire.

— Soyons sérieux, — dit-il, — et revenons à nos poings. Je prétends que, même dépourvue de ses griffes premières, la main de l'homme est encore, à elle seule, une arme suffisante pour l'attaque et pour la défense ; et les motifs qui nous ont conduits à en inventer d'autres ne sont pas, j'ose le dire, à l'honneur de l'humanité.

— Certes il vous faudra démontrer pourquoi ! Nous parlions tout à l'heure de l'épée, qui est l'arme simple entre toutes, et, sans doute, l'une des plus anciennes. J'ignore quels guerriers l'affrontèrent les premiers dans un combat ; mais assurément ce furent des braves, puisqu'ils exposaient leur poitrine à une lame meurtrière, dont un seul coup pouvait donner la mort.

— L'usage de cette épée dont vous êtes si fier remonte en effet aux jours les plus reculés de l'histoire. Les Perses la nommaient *shifar*, et les Grecs *xiphos* ; et les Gaulois mousta-

chus, nos aïeux, la portaient suspendue à une chaîne de fer ou à un baudrier de cuir. Mais, quelque illustration que lui aient apportée les mirifiques exploits de Joyeuse, de Flamberge et de Durandal; de quelques noms sonores ou arrogants qu'on l'ait affublée par la suite, « espadon », « flammard » ou « carlet », son origine reste méprisable et vile : car celui qui le premier imagina d'armer son bras d'une lame longue et tranchante visa un double but, — faire un plus grand mal à son adversaire, et le faire à distance, c'est-à-dire avec un moindre risque pour lui-même. En d'autres termes, il fut aussi lâche que méchant. Et les hommes de guerre qui vinrent après lui ne furent ni meilleurs ni plus braves. Car ce qu'on a appelé le progrès des armes a consisté à rendre de plus en plus meurtriers ces engins de mort, et surtout à augmenter la distance à laquelle ils pouvaient frapper.

» Vous êtes un disciple de Mars et vous avez vu ces champs de bataille modernes, où les belligérants, éloignés de deux ou trois cents toises et plus, font pleuvoir les uns sur les autres une grêle de projectiles meurtriers. Je vous le demande, de quel poids pèseront dans la balance le courage, l'esprit de sacrifice, et tout ce qui fait les héros, le jour qu'on dit prochain où, de part et d'autre, les soldats tomberont sans combattre, fauchés par des canons dont ils n'apercevront même pas la fumée?

— Il y aura toujours quelque héroïsme — dit fièrement le vicomte — à ne pas saluer les boulets qui passent, et à attendre sans pâlir la mort, même invisible. Le trépas de M. de Turenne, qui eut l'estomac troué par un biscaïen à la bataille de Salzbach, n'est pas moins glorieux que celui d'un mien ancêtre qui périt, à je ne sais plus quelle croisade, littéralement fendu en deux par le cimeterre d'un chevalier sarrasin. Cet infidèle en recueillit précieusement les deux moitiés; et, les ayant fait embaumer par des médecins à l'aide d'aromates, il eut la galanterie d'en envoyer une au camp des Français, pour qu'elle fût plus tard remise à la veuve. Mais il garda l'autre par devers lui, en mémoire de son exploit.

M. l'abbé Doublet marqua par un geste obligeant qu'il appréciait tout ce que le fait avait d'honorable pour la maison de son jeune ami.

— Le trépas du croisé votre ancêtre — dit-il avec gravité — est formidable, et, sans doute, à peu près unique en son genre. Certes personne ne choisit sa mort; et il est infiniment probable que ce preux, si brave qu'il fût, eût préféré finir, bien entier dans son lit, aux côtés de l'épouse bien-aimée qui dut subir un si cruel partage. Cette observation faite, je m'empresse de reconnaître que la manière dont il quitta la vie n'est pas moins honorable que celle qui fut imposée par le destin au vicomte de Turenne.

» Mais, à mon avis, le Sarrasin par lequel il fut occis acquit plus de gloire, par son maître coup de sabre, que l'artilleur dont le boulet renversa l'illustre maréchal. En effet, le mécréant frappa dans un corps-à-corps, combattant en face, et s'exposant soi-même au coup mortel. L'autre, bien abrité sans doute derrière quelque pli de terrain, ayant aperçu au loin, à l'aide d'une lunette d'approche, un groupe emplumé et chamarré qui galopait, pointa à tout hasard son canon et envoya dans le tas l'engin homicide : il tua sans risquer sa vie.

» C'est pourquoi il m'apparaît comme une espèce d'assassin, haïssable, moins peut-être encore pour avoir privé la France d'un grand homme de guerre que pour la façon imbécile et anonyme dont il le dépêcha chez les ombres.

— Le service que rendit à son pays ce canonnier obscur n'en fut pas moins grand. Ce qui était capital pour les Impériaux, c'était que M. de Turenne, qui les malmenait si fort, et depuis si longtemps, fût à tout jamais supprimé : peu importait la manière. Or le boulet anonyme de Salzbach traversa de part en part la poitrine du héros, — ce que n'aurait pu faire, avouez-le, si herculéen qu'on le suppose, le poing du plus vigoureux lansquenet de l'armée de Montecuculli.

— Je m'empresse d'en convenir. Mais n'est-ce pas là un bel argument en faveur de ces armes naturelles dont vous condamnez si légèrement l'usage? En effet, ces armes peuvent endommager un adversaire; mais il est exceptionnel que leur emploi, même forcené, suffise à le faire passer de vie à trépas. Il faut être un Milon de Crotone pour assommer un bœuf d'un coup de poing; et, heureusement pour l'humanité, de telles brutes sont rares. Ni la boxe ni la savate ne donnent à une querelle la solution irréparable dont risqueraient de la terminer

une épée ou un pistolet. Le vaincu en sera quitte pour quelques torgnoles, ou, au pis-aller, pour un membre cassé : ce n'est point, après tout, la mort d'un homme; et, la bataille finie, les champions gardent la ressource de redevenir amis, si le cœur leur en dit.

» Et c'est pourquoi notre mère l'Église, conciliant, dans sa suprême sagesse, les exigences de l'instinct et les prescriptions d'une religion d'amour, tolère la rixe entre les fidèles, mais leur interdit, sous peine de damnation, le duel meurtrier. Car elle ne perd pas de vue que la discorde est l'accident, mais que la paix est la règle et le but. Si fort qu'ils se soient maltraités, tant que deux ennemis sont vivants, il reste un espoir que tôt ou tard ils se tendent la main; seuls, les cadavres ne se réconcilient pas.

Et, tout justement, comme il prononçait ces paroles, M. l'abbé Doublet, ayant jeté les yeux sur le coin du monde élégant, eut cette bonne fortune, qui ne récompense pas toujours les sages, de voir confirmer la vérité de ce qu'il avançait par un exemple topique et opportun.

D'un geste large que sa modestie naturelle s'efforçait de ne pas faire triomphant, il montra au vicomte les deux belligérants qui, préalablement sermonnés, puis ramenés en face l'un de l'autre par des amis bien intentionnés, scellaient maintenant leur paix d'une franche poignée de mains. Ils se rapprochèrent bientôt davantage; et il était évident, à l'expression avenante et comme attendrie de leur physionomie, qu'ils s'appliquaient à échanger des explications obligeantes, et réciproquement réparatrices des horions qu'ils s'étaient administrés.

Mais bientôt, sans doute, des explications on glissa aux récriminations, puis aux reproches; le ton des deux voix s'éleva, s'échauffa, pour ainsi dire; et soudain la foule des curieux, s'amassant de nouveau, déroba la suite de la scène à la vue des deux amis. Presque aussitôt le claquement sonore d'un soufflet lancé à toute volée, suivi à l'instant d'une retentissante riposte, leur annonça que la bataille déplorable venait de recommencer.

— Ne se trouvera-t-il donc personne pour apporter enfin des épées à ces messieurs? — s'écria le vicomte, aussi affligé que scandalisé de cette récidive.

Et, derechef, cédant à sa généreuse manie d'intervenir dans les batailles, il s'élança pour séparer les combattants. L'abbé, plus sage et songeant au surcroît de dommage qu'en pourrait recevoir l'habit déjà si éprouvé, le saisit, d'une main ferme et prompte, par l'une de ses basques. Mais la couture céda, et le pan tout entier lui demeura entre les doigts.

Ce second et plus sérieux désastre eut pour effet d'arrêter net l'élan du vicomte. Envoyant à tous les diables les amoureux de la jeune fille blonde et l'indécent pugilat qui, indirectement et pour la deuxième fois, lui causait un si fâcheux dommage, il ne songea plus qu'à se mettre à la recherche du guichetier Scévola, afin que cet homme industrieux le réparât sur-le-champ, dans la mesure du possible.

Toutefois, comme il redoutait le ridicule de traverser le cloître avec un habit veuf d'une de ses basques, il pria l'abbé Doublet de l'accompagner, et de marcher très exactement à son côté, afin que personne parmi les prisonniers ne s'aperçût d'une disgrâce dont il ne pouvait s'empêcher d'avoir honte, bien qu'à tout prendre la cause en fût honorable.

Et, comme il croyait devoir s'excuser de cette petite faiblesse, le sage aumônier, qui ne laissait jamais passer l'occasion d'une remarque judicieuse, lui dit avec son indulgence coutumière :

— Le sentiment que vous avez là s'appelle fausse honte. Il n'est guère possible à la raison de l'approuver; mais il ne serait pas équitable de le blâmer chez vous en particulier, car il est commun à tous les hommes.

» Nous sommes, en effet, enclins à rougir des choses les plus innocentes, quand les apparences peuvent donner prise à la malignité des sots. En revanche, nous pouvons porter avec sérénité le poids d'une action véritablement honteuse, à la condition qu'elle n'ait laissé aucune trace visible aux yeux du prochain.

Mais M. du Chardonnais ne l'entendit pas. En ce moment, ils passaient devant la présidente de B... ; et il avait la douleur de la voir sourire en parlant tout bas à son ami le chevalier de Saint-M... Et il ne douta pas qu'elle ne raillât son habit mutilé et la basque absente : car il savait que, d'une part, les femmes ont la vue merveilleusement perçante pour tout ce qui n'est pas à voir ; et que, d'autre part, sauf pour ceux qu'elles aiment, elles ne connaissent point la pitié.

XIV

Le soir tombait. L'implacable soleil avait enfin disparu derrière l'horizon des toits hérissés de cheminées; et, par l'étroite fenêtre, grande ouverte, le crépuscule versait sa fraîcheur obscure dans la triste chambre.

Assis sur la chaise unique, le vicomte, en manches de chemise, rêvait en silence. Toute cette longue journée, il avait attendu l'habit remis aux mains réparatrices du guichetier Scévola. Mais celui-ci, malgré sa promesse d'agir avec diligence, n'avait pas encore reparu. Force avait été à M. du Chardonnais de garder la chambre : car, pour rien au monde il n'aurait consenti à redescendre au cloître tel qu'il était.

Vainement M. l'abbé Doublet avait fait observer que la saison et la température, sans parler des circonstances, autorisaient bien quelque liberté de costume; et même il avait affirmé que, s'il n'avait pas été d'Église, c'est-à-dire plus tenu qu'un autre à éviter jusqu'à l'ombre d'un fâcheux commentaire, il n'eût point hésité, par ces journées caniculaires de thermidor, à paraître à la promenade, son habit sur le bras, uniquement ceint de sa culotte de casimir.

Et, ce faisant, il n'aurait en aucune façon cru manquer aux règles de la bienséance : car, disait-il, en matière d'habillement, ces règles se confondent avec celles de la pudeur, et le vêtement masculin que les Anglaises évitent de nommer suffit à les sauvegarder.

Par extraordinaire, M. du Chardonnais n'avait rien répondu; et, contrairement à ses habitudes courtoises, il avait laissé tomber l'entretien. Il regardait tristement décliner le jour, s'effrayant en lui-même de se sentir si découragé et si las. Bien qu'il n'en eût plus reparlé à son compagnon, l'appréhension d'être oublié de sa chère duchesse lui rongeait secrètement le cœur. Une fois entré dans cette âme confiante, l'injuste soupçon ne l'avait plus quitté, et, jour par jour, y avait fait ses ravages. Chose étrange! l'amant héroïque, qui avait volontairement laissé madame de L... dans l'ignorance de son arrestation, en était venu à s'alarmer, à s'irriter presque du silence de sa maîtresse.

Persuadé — non sans vraisemblance — que la nouvelle avait dû — ne fût-ce que par la *Gazette* et déjà depuis au moins une semaine — parvenir à la cour de Hamm, voyant tant de prisonniers, chaque jour, malgré la sévérité des règlements, recevoir des lettres du dehors, il s'étonnait qu'on n'eût pas encore trouvé le moyen de lui faire tenir quelque message. Il s'imagina qu'on l'abandonnait à son sort. Et, bien plus que de la guillotine prochaine, en ce moment, il se sentait mourir de cette pensée...

L'aumônier des dames bénédictines était assis sur le bord de son lit, les jambes ballantes et loin du sol, car il était petit de taille et bedonnant. Longtemps il respecta le silence de son ami. Mais, voyant la nuit venir, il se laissa couler sur ses pieds et sortit discrètement, de son pas ecclésiastique et comme ouaté, — dans le dessein de prendre un peu l'air avant de se coucher, et aussi de s'enquérir du négligent Scévola : car il attribuait la mélancolie de son jeune compagnon à la déception — un peu futile — de n'être point rentré encore en possession de son habit.

M. du Chardonnais ne le vit même pas sortir. Le funeste travail de souffrance qui se faisait en lui avait eu raison de ses forces : il s'était endormi sur sa chaise, laissant pencher son front lourd de souci...

Une main se posant sur son épaule le réveilla en sursaut. Il ouvrit les yeux et vit l'abbé Doublet debout devant lui. L'absence de celui-ci avait été courte, car les premières étoiles brillaient à peine dans le ciel.

— Qu'y a-t-il? — demanda M. du Chardonnais.

— S'il faut en croire les nouvelles que colportent d'officieux informateurs, — dit M. Doublet, — et ils sont nombreux, car toute la prison est en rumeur, il se passerait dans Paris, en ce moment, des choses de la dernière importance.

Et, sans autre préambule, en quelques paroles dont l'accent décelait une assez vive émotion, il mit son compagnon au courant de ce que celui-ci, sans doute, était seul, parmi les détenus, à ne pas connaître encore.

Depuis quelques heures, racontait-on, la bataille décisive était engagée entre Robespierre et le Comité de Salut public.

A la tribune de la Convention, Cambon, Vadier, Billaud-Varennes et d'autres avaient osé dénoncer la tyrannie du dictateur. Celui-ci avait d'abord riposté par de terribles menaces. Puis, inquiet, outré de l'hostilité sourde d'une assemblée à laquelle jusqu'à ce jour il avait accoutumé de parler en maître, quittant brusquement la séance, il avait couru aux Jacobins ; et, en ce moment même, dans un discours enflammé, il appelait la populace aux armes contre les députés de la nation. Au dehors, Paris attendait, anxieux. La partie suprême se jouait entre l'auteur de la loi de prairial, le sinistre patron du Tribunal révolutionnaire, et les terroristes repentis, ses complices, que la peur de périr à leur tour dressait maintenant contre lui.

Bien que ce fussent là, en vérité, de grosses nouvelles, le vicomte les accueillit avec une indifférence hautaine : dans sa disposition présente, les choses de la politique lui paraissaient singulièrement insignifiantes ; et, d'ailleurs, il se refusait, de parti pris, à connaître de ce qu'il nommait des querelles entre républicains.

— Voilà qui est intéressant, quoique assez prévu, — dit-il, quand l'abbé eut fini de parler ; — pour tout esprit clairvoyant, ces loups enragés devaient finir par se dévorer entre eux. Mais, au point où j'en suis, je n'ai même plus de goût à m'en réjouir. Le drame public m'affecte infiniment moins, je l'avoue, que la question de savoir si ma basque sera recousue pour demain. De grâce, n'avez-vous point aperçu dans quelque coin l'invisible Scévola ?

— Non ! et pour cause : au premier bruit de la crise, notre excellent guichetier est sorti en grande hâte, paraît-il, pour se rendre aux Jacobins.

Cependant, par la porte restée entr'ouverte, une rumeur presque joyeuse montait, en bouffées, des étages inférieurs. La grande émotion qui était dans la ville avait gagné la prison ; et cette chance inopinée d'échapper au supplice, si vague qu'elle fût encore, surexcitait, mettait déjà presque en joie la foule misérable des prisonniers.

— Y aurait-il enfin des nouvelles ? — fit le bon M. Doublet en prêtant l'oreille.

Son teint était plus coloré qu'à l'ordinaire ; ses petits yeux

perçants s'éclairaient d'une lueur comme attendrie. Et le vicomte devina que l'insidieuse espérance rentrait peu à peu, malgré lui, dans l'âme de ce sage qui jusqu'alors, par crainte d'être déçu, s'était défendu d'espérer.

— Je vous plains, — dit-il, — vous et tous ceux de nos compagnons qui, cédant à je ne sais quel chimérique espoir, sont comme vous en train de perdre l'inappréciable bien de la résignation. Je le sens depuis un moment : on peut être en paix même au fond du malheur, pourvu qu'on ait résolument, définitivement, accepté sa destinée. Ce qui énerve et torture l'âme, ce sont les mirages dont se plaît à l'abuser l'infatigable et cruelle espérance. Cette prétendue bienfaitrice des hommes n'est qu'une vieille courtisane fardée : je connais maintenant l'artifice de son visage, et le mensonge de son sourire...

— L'espérance est aussi chère à l'homme que la vie; et l'instinct de vivre demeure en nous jusqu'à notre dernier souffle. C'est pourquoi, à l'heure où la fortune agite de nouveau les dés de notre destinée, les plus stoïques eux-mêmes n'ont pu se défendre de tressaillir d'allégresse.

» Car la lumière du soleil est étonnamment douce, non seulement aux yeux mais au cœur de l'homme : d'innombrables liens nous retiennent aux choses de la terre; et le désir de vivre, si tenace même chez les vieillards rassasiés d'années, est fait de l'inconsolable regret des jours trop vite vécus!

Ce disant, le prêtre regarda son jeune compagnon ; et, voyant ce visage de plus en plus sombre, il crut pouvoir en conclure que M. du Chardonnais était de nouveau visité par ce que le chevalier de Boufflers ou quelque autre appelait les papillons noirs de l'Amour.

Il ne le questionna point; et, surtout, il se garda bien d'entreprendre d'essayer de le raisonner : il savait en effet que la contradiction, qui réussit parfois à ébranler les opinions les mieux fondées, reste au contraire le plus souvent sans pouvoir sur l'imaginaire et sur l'absurde.

Mais il s'empressa de lui offrir, contre l'idée fixe, la diversion d'un de ces entretiens philosophiques qui leur étaient chers à tous deux ; et il en choisit délibérément le sujet parmi les plus graves, afin qu'il s'accordât mieux avec l'humeur morose du vicomte, — et aussi avec l'instant tragique qu'ils vivaient.

— Je vous disais tout à l'heure, — commença-t-il, — qu'un des fondements de l'invincible attachement de l'homme à l'existence, c'est le souvenir des heures fortunées ou simplement exemptes de maux qui nous semblent si douces dans le recul du passé. Je ne m'en dédis pas. Mais il convient d'ajouter que notre acharnement à vivre est fait aussi, et pour une bonne part, de la peur de mourir. Car — ceci n'est point à l'honneur de la famille humaine — la mort épouvante même les héros. Et pourtant il ne devrait pas être difficile de mourir : ce sont les hommes qui ont fait la mort redoutable, pour n'en avoir pas respecté le mystère. Je m'explique. Aussitôt qu'un être a rendu le dernier soupir, loin d'encourager les survivants à entourer pieusement sa dépouille, le législateur devrait prescrire, sous des peines rigoureuses, qu'il fût à l'instant soustrait aux regards, non seulement de ses proches, mais de tout le peuple. Car il n'est pas bon que nous voyions, vivants, ce que nous devenons après la mort. L'exposition, même à des yeux qui pleurent, du corps inerte qui va se dissoudre en poussière outrage la majesté de l'âme qui s'en est retirée ; et la vie de ceux qui ont une seule fois contemplé ce spectacle est à jamais attristée par l'effroi de ce qui les attend à leur tour. C'est pourquoi, je vous le dis en vérité, la pompe des funérailles n'est pas pieuse, — elle est impie.

» Au lieu d'être entourés de cet appareil de deuil, de ces longues et lugubres cérémonies qui, sous prétexte d'honorer ce qui n'est plus, surexcitent jusqu'à l'épouvante les nerfs des vivants, nos restes mortels devraient, dès l'instant fatal, être confiés à des initiés ou à des esclaves publics, muets, impénétrables, qui les feraient aussitôt disparaître, — soit qu'ils les livrassent aux flammes en quelque lieu secret et inaccessible, ou qu'ils les rendissent obscurément à la terre. Ainsi faisaient jadis, au pays d'Armorique, les druides de la baie d'Audiern, qui étaient renommés pour leur sagesse. Ils prenaient soin d'enlever les mourants avant qu'ils eussent rendu le dernier soupir : leur ayant voilé le visage, ils les embarquaient dans leur nef sacrée, et les conduisaient sur les flots, la nuit, jusqu'à l'île de Sein. Et c'est pourquoi nul ne savait ce que les guerriers défunts étaient devenus. Le peuple croyait qu'ils étaient partis pour des chasses sans fin, dans des forêts merveilleuses, où de

robustes vierges aux bras blancs leur versaient éternellement l'hydromel.

» La vie des héros, surtout, doit nous rester un exemple, une lumière et une joie : il ne faut pas que l'image terrestre de ceux qui vécurent en gloire et en beauté soit amoindrie dans le souvenir des hommes par l'horreur visible de la défaite et de la destruction finales. Aussi les rudes mais profonds penseurs qui présidaient aux destinées de l'humanité primitive imaginèrent-ils de sublimes artifices pour faire croire à la multitude que l'humiliation de la mort leur était épargnée à eux-mêmes, et à ceux qui leur ressemblaient. Ces pasteurs de peuples, ces fameux conducteurs d'hommes ne mouraient point, mais ils disparaissaient dans des apothéoses. Chez les Hébreux, Moïse, accablé d'années, gravit, un soir, sous les yeux des siens, le sommet aride d'une montagne de la Pérée et, de là, monta tout droit vers l'Éternel. Plus tard, le saint prophète Élie fut enlevé au ciel sur un char de feu, en présence et au témoignage de son disciple Élisée.

— Il est vrai, — dit le vicomte. — Et quant à Romulus, fondateur de Rome, on rapporte, si j'ai bonne mémoire, que la foudre enflammée de Jupiter tonna pour lui en plein Sénat, et l'éleva vivant jusqu'au séjour des Dieux.

Et, pour témoigner de l'intérêt qu'il prenait à cet entretien austère, il dessina symboliquement dans l'air, d'un large geste, l'ascension du fils de la louve.

— S'il est mauvais, — reprit le bon M. Doublet après s'être accordé le repos sensuel d'une prise, — s'il est inutile tout au moins de contempler sur le cadavre de l'homme les vilaines métamorphoses de la mort, il semble qu'il ne le soit pas moins de chercher à savoir ce que l'homme devient au delà du tombeau...

Et, comme il s'apercevait que M. du Chardonnais le regardait, grandement surpris de ces derniers mots, — qui pouvaient en effet donner à penser que ce clerc tonsuré avait un peu oublié son symbole de Nicée, — il s'empressa d'ajouter, avec une déférente modestie :

— Soit dit sans offenser en rien les enseignements de notre mère l'Église !... Et pourtant, certes, — fit-il après une pause, — des impies auraient beau jeu de prétendre que notre sainte

religion, qui a fait tant de bien à l'humanité, lui a fait aussi quelque mal : car, plus qu'aucune autre, elle a environné nos derniers moments de terreur, par la menace de ces peines posthumes que les plus grands saints eux-mêmes, dit-on, ne peuvent se retenir d'encourir sept fois par jour.

M. du Chardonnais, sans pratiquer fort exactement, avait cependant l'âme religieuse : il crut devoir prendre la défense du dogme contre ces « impies », qu'il aurait peut-être souhaité d'entendre plus catégoriquement condamner par l'aumônier des dames bénédictines.

— La crainte de l'enfer — dit-il — est le commencement de la sagesse. Elle retient chaque jour des pécheurs, et surtout des pécheresses, qui, autrement, seraient fort enclins à se damner.

— Autant dire alors qu'elle déshonore la vertu : car, fondée sur la peur, celle-ci ne serait plus que lâcheté. Grâce à Dieu, il y aura toujours des âmes que l'horreur instinctive du mal et le respect de soi-même défendront assez contre les tentations coupables, sans la crainte de brûler éternellement. C'est pourquoi, si je n'étais si solidement avec la sainte Église, soit qu'elle approuve, soit qu'elle condamne, j'aurais peut-être quelque indulgence de cœur pour ces premiers chrétiens, — Origène, par exemple, et quelques autres, — hérétiques assurément, mais pitoyables aux hommes, qui pressentirent que la croyance aux tortures sans fin de la géhenne allait, sans utilité bien grande, entourer la mort d'épouvante, et ferait une chose effrayante, indiciblement pénible, et presque contre nature à force d'être cruelle, de ce qui devrait être le dénouement doux, facile et le plus souvent inconscient de la vie.

Le vicomte marchait de surprise en surprise.

— Osez-vous prétendre — s'écria-t-il — que l'horrible anéantissement contre lequel proteste si douloureusement notre être de chair soit un événement désirable et qu'il faille l'accepter comme une sorte de suprême bienfait? Pouvez-vous dire que la mort soit facile ou clémente, vous qui êtes prêtre, et qui vous êtes penché sur le lit des mourants ?

— Elle le serait, n'en doutez pas, si nous vivions dans des conditions normales, moins éloignées de la nature, et plus conformes à la raison. Certes je ne veux point blasphémer

l'œuvre prodigieuse des siècles : je salue avec piété l'immense, le généreux effort par lequel l'homme s'est tiré de la barbarie, a soumis les éléments, et surtout — tel Jupiter enfantant Minerve — a fait jaillir de son cerveau les merveilles de la science, des arts et de l'idéale beauté. Mais, n'en doutez pas, toutes ces orgueilleuses victoires, tous ces sublimes travaux, s'ils honorent l'humanité, coûtent cher à la créature, dont ils ont faussé, et, vraisemblablement, abrégé la vie.

— Jusqu'ici, je l'avoue, j'avais pensé tout le contraire. Peut-on soutenir que les progrès de la médecine, par exemple, les surprenantes découvertes des Ambroise Paré, des Harvey et, de nos jours, de ce M. Tronchin qu'on vit faire des cures presque miraculeuses, n'aient pas eu pour résultat d'améliorer et de prolonger l'existence des hommes?

— Ce n'est là qu'une apparence. La médecine, même de nos jours, ne guérit qu'un très petit nombre de nos misères physiques, elle en soulage quelques-unes : elle est impuissante contre le reste. D'ailleurs le fameux docteur Tronchin, précisément, enseignait que nos plus cruelles maladies sont imputables, non pas à la nature, mais à nous-mêmes. C'est nous qui, en recherchant de nouvelles jouissances, nous sommes créé de nouveaux besoins. Trop de tentations sollicitent, surmènent notre débile organisme. Nous gaspillons, en prodigues, le trésor de nos jours et de nos années : et d'avoir voulu trop vivre, nous mourons plus vite et aussi plus douloureusement. Et c'est notre faute. Car, si nous étions plus sages, si nous écoutions mieux les avertissements que ne nous ménage point notre pauvre corps lui-même, si nous économisions, pour ainsi parler, nos passions, nos ambitions, et partant nos forces, il est vraisemblable que nous y gagnerions une longévité plus grande, et comparable à celle que la tradition nous rapporte des hommes d'autrefois; par exemple, de ces heureux patriarches, Mathusalem, Noé, Abraham, et tant d'autres, — qui, au dire de la Bible, enterraient allègrement les siècles.

» La vieillesse même nous serait moins moins dure : elle éteindrait jour à jour en nous, à notre insu, le désir de vivre; et le moment venu, puisque Dieu refusa le don d'immortalité aux enfants des hommes, l'irrésistible mort fermerait nos yeux alourdis du besoin de l'éternel repos, et nous prendrait douce-

ment, sans souffrance, comme le bienfaisant sommeil prend, au crépuscule, dans la paix de sa chaumière, le laboureur qui a fini sa journée.

XV

Sur un tel sujet, M. l'abbé Doublet aurait sans doute discouru longuement encore, si un gros homme en carmagnole, et coiffé du bonnet rouge des vrais patriotes, ne s'était à ce moment présenté sur le seuil.

— Mon habit? — s'écria M. du Chardonnais.

— Le voici, — dit l'homme qui portait sur son bras le vêtement retardataire, dûment réparé.

— Avant tout, — interrompit l'abbé, — donne-nous des nouvelles de ce conciliabule de jacobins dont tu sors, et dis-nous vite ce qu'il advint de M. de Robespierre, ce bilieux coquin!

Le guichetier Scévola — quand il était seul avec ses pensionnaires, et sans doute afin de les inciter à de plus abondants pourboires — aimait à leur faire entendre qu'il avait une secrète tendresse pour la monarchie. Ayant hoché la tête, il garda un silence de mauvais augure. Les prisonniers comprirent. A ce moment, une hirondelle, regagnant l'abri d'une corniche voisine, traversa d'un vol rapide le champ déjà obscur de la lucarne. Le prêtre en sentit comme un déchirement. Il lui sembla que c'était l'espoir, en effet, qui tout d'un coup s'envolait de la prison et s'en allait à jamais dans la nuit.

Le guichetier avait allumé la chandelle, et, à présent, il racontait aux deux amis ce qu'il avait retenu de ces choses terribles et mémorables : la harangue véhémente de Maximilien Robespierre, son triomphe, et la résolution votée par les jacobins de préparer pour le lendemain l'envahissement et, sans doute, le massacre de la Convention.

Maintenant la prison se taisait. Le morne silence qui succédait tout à coup à son grand bourdonnement de ruche joyeuse indiquait que ses autres habitants, eux aussi, avaient fini d'espérer.

L'abbé avait écouté sans souffler mot.

— C'eût été trop beau, — dit-il simplement en manière de conclusion, quand le porte-clefs se fut retiré.

— Avouez — fit le vicomte — que vous auriez mieux fait, tout à l'heure, de ne point descendre au cloître. Vous auriez ignoré la séance de la Convention et les péripéties d'une journée qui, en fin de compte, ne devait rien changer à notre sort : et vous auriez ainsi épargné à vos nerfs la décevante, l'inutile agitation d'une fausse joie.

— Même fausse, une joie est une joie, — dit M. Doublet. — Si fallacieux qu'il pût être, l'espoir qui, un moment, visita mon âme et celle de nos compagnons d'infortune nous fut du moins un répit dans notre marche vers la destinée. Il nous a été bienfaisant, puisque par lui nous vécûmes deux ou trois heures moins tristes; et, même envolé, il ne nous laisse pas plus malheureux qu'avant. Bien au contraire, je garde de ce voyage imprévu au pays de l'illusion une sorte de lassitude heureuse : la ruine définitive de toute hypothèse favorable garantit aux quelques jours qui nous restent à vivre la profonde paix d'une résignation désormais plus facile, puisque sa nécessité devient, s'il est possible, plus évidente encore. J'ai, grâce à Dieu, le sang assez épais pour que mes nerfs, que vous voulez bien plaindre, n'aient jamais pris sur ma raison un trop tyrannique empire; et, loin de ressentir aucune agitation fâcheuse, je demeure au contraire délicieusement brisé par cette petite alerte.

» En ce moment, ma pensée, comme une flamme imprudemment exposée au souffle des brises, vacille, près de s'éteindre, dans ma cervelle embrumée; je sens mes paupières agréablement pesantes ; et me voici présentement dans d'excellentes dispositions pour goûter jusqu'à demain l'anéantissement du sommeil, — qui est, avec la mort, le plus grand bienfait des Dieux.

Et le sage aumônier des dames bénédictines, ayant étouffé un bâillement, se leva, et se mit en devoir de préparer son coucher, en engageant son compagnon à l'imiter.

Mais celui-ci ne semblait pas l'entendre ; et il demeura sur sa chaise sans parler.

Neuf heures sonnèrent lentement à une horloge voisine. Et, dans la nuit, les coups rythmés et un peu grêles du marteau

de métal semblaient le tintement d'une cloche d'église de village.

Subitement, par la magie évocatrice des sons, et sans s'expliquer pourquoi (car habituellement les souvenirs de ce temps lointain ne le visitaient guère), M. du Chardonnais se trouva transporté en esprit aux jours de son enfance : il se revit dans sa petite chambre du manoir paternel, à genoux, les mains jointes, auprès de madame sa mère.

Celle-ci, qui était une douce et pieuse créature (il l'avait à peine connue, car elle était morte jeune), lui avait, bien avant qu'il sût lire, appris ses prières. Elle l'enseignait à la façon naïve et forte des mères, disant tout haut les mots mystérieux que l'enfant, sans les comprendre, répétait après elle, et qui s'étaient à jamais gravés dans sa mémoire. Et, bien que plus tard il se fût donné des airs de libertin, comme tous les jeunes nobles de son siècle, — cependant, d'avoir reçu à l'aube de ses jours la profonde empreinte de la piété maternelle, il avait gardé une sorte de foi latente, vivace quoique endormie, qui maintenant, à l'heure de la crise suprême, devant la mort imminente, se réveillait.

De quelque liberté familière qu'il en usât dans ses propos avec M. l'abbé Doublet, il n'avait jamais perdu de vue le caractère sacré de son compagnon. Instinctivement respectueux des choses saintes, il lui était bon et réconfortant de penser que cet homme au vaste savoir était un prêtre, et qu'il apportait à la vérité du dogme le témoignage d'un lucide esprit. Et sa foi élémentaire s'était fortifiée de celle, mûrement raisonnée, selon toute apparence, d'un sage qui, dans cette vie, avait choisi de se faire l'homme de Dieu.

C'est pourquoi, tout à l'heure, les paroles à peine orthodoxes de l'aumônier des dames bénédictines avaient singulièrement inquiété son âme et la laissaient troublée.

— Qu'avez-vous encore? — fit M. Doublet, voyant le jeune homme redevenu taciturne.

Au son de la voix amie, le pauvre vicomte redressa la tête. Il leva vers l'abbé, qui avait commencé à déboutonner sa soutane, un regard lourd de détresse.

— De grâce, — dit-il, — répondez-moi. Et pardonnez à un homme moins stoïque que vous l'impardonnable hardiesse de

la question qu'il va vous faire. O mon ami, vous que je respecte et que j'aime, vous qui semblez connaître l'alpha et l'oméga de toutes les doctrines; vous qui avez cueilli d'une main intrépide le fruit de l'arbre de la science et pourtant n'avez pas renié cet humble habit de ministre de l'Évangile qui va peut-être vous coûter la vie, — daignez me parler sans détour! Une ou deux fois, dans votre langage, j'ai cru percevoir des réticences, des doutes, prudents, il est vrai, mais qui semblent en profond désaccord avec ce qui me fut enseigné de la foi chrétienne. Les humbles d'esprit, les ignorants comme moi qui, aux heures de détresse, se prosternent devant le crucifix, font-ils donc quelque chose de vain et de dérisoire? Dites : faut-il ne plus croire à la religion dans laquelle je suis né? Et vous-même, vous prêtre, est-il donc vrai, est-il possible que vous n'y croyiez pas?

— Il faut croire, — dit l'abbé après un silence, mais avec force : car il devina ce qui se passait dans cette âme et la prit en grande pitié. — Les philosophes eux-mêmes, M. de Voltaire en tête, ont proclamé à l'envi que, si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

— Et si vous ne croyez pas, — poursuivit le vicomte, comme s'il n'avait pas entendu une réponse à son gré trop peu précise, — pourquoi, comme tant d'autres clercs, n'avez-vous pas profité du bouleversement révolutionnaire pour libérer votre conscience et pour rentrer délibérément dans le siècle? Pourquoi, pouvant sans remords vous joindre aux vainqueurs, êtes-vous demeuré parmi les proscrits? Pourquoi confesseriez-vous, aujourd'hui par l'emprisonnement, et demain par le martyre, une foi que vous n'auriez plus?

M. Doublet avait rajusté son rabat et sa physionomie était devenue grave.

— La pensée de l'homme est obscure et faillible, — dit-il. — Il m'est arrivé parfois, je l'avoue, de me laisser aller, avec trop de complaisance peut-être, à errer au pays du doute. J'ai cueilli en chemin des opinions, comme un passant cueille des fleurs en traversant une prairie. Si le hasard de mes promenades, je veux dire de mes méditations, m'avait conduit dans un sens opposé, il est probable que j'aurais rapporté des conjectures inverses. Plus je vis, plus je me persuade qu'il convient de ne point attacher trop d'importance à ce qu'on pense, tant il dépend

peu de soi que l'on ait pensé tout le contraire! Il n'y a qu'une chose invariable et qui compte, pour les créatures errantes que nous sommes : c'est le devoir; chacun de nous se le trace à lui-même, le jour où il a pris des engagements réfléchis, et librement choisi sa voie. L'homme qui trahit un serment perd à jamais le respect de soi, aussi indispensable à la vie de l'âme que l'air à la vie du corps. J'avais l'âge de raison quand j'ai embrassé l'état ecclésiastique. Nul ne m'a contraint de prononcer des vœux devant un évêque, et de gravir les degrés de l'autel. Du jour où je l'ai fait, j'ai accepté et je me suis efforcé de remplir toutes les obligations qui en résultaient. Même si, à un moment quelconque de ma vie, je n'avais plus senti en moi la ferveur de mes jeunes années, je n'aurais pas affligé le monde du scandale d'un prêtre apostat. Tant que le clergé a été honoré et puissant dans ce pays, j'ai profité de la considération et des avantages inhérents à cet habit; il m'est devenu plus vénérable et plus cher le jour où il y eut péril à le porter. Et c'est lui, en effet qui m'a valu d'être arrêté par une patrouille de sans-culottes, il y a deux mois, un matin que je passais devant le Palais-Égalité. Quoi qu'il puisse arriver, prêtre, je n'aurai pas rénié ma soutane, pas plus que, soldat, je n'eusse déserté mon drapeau.

— Un mot encore, — fit le vicomte d'une voix émue. — Vous parliez tout à l'heure de l'effroi dont la religion, par la menace de châtiments éternels, peut assombrir les jours des croyants; mais n'est-il pas racheté, et au delà, par les consolations qu'elle leur apporte à l'heure de la mort? Et, même illusoire, n'est-il pas digne de l'envie des plus fiers athées, ce bienfait qu'elle dispense à ses fidèles, de s'endormir pardonnés, dans l'espérance confiante d'une vie meilleure, où se rejoindront ceux qui se sont aimés?

— Certes, — prononça M. Doublet. — Mais où voulez-vous en venir?

Repoussant son siège, le vicomte se leva :

— O mon père, — dit-il en faisant un pas vers celui qu'il nommait ainsi pour la première fois, — connaissez enfin la misère de mon âme! Nous sommes ici devant la porte par où l'on sort de la vie : d'un moment à l'autre, nous pouvons être appelés au tribunal des hommes, c'est-à-dire à la guillo-

tine. Et voici que je redoute de monter sans confession au tribunal de Dieu.

— Je comprends, — fit l'abbé, avec gravité.

Et il ajouta après un silence :

— Approchez-vous, mon fils. Vous avez, je ne sais pourquoi, conçu de mauvais doutes sur la solidité de ma foi. Mais sachez-le, même incrédule pour mon propre compte, je vous donnerais pourtant l'absolution sans remords, puisque vous en attendez un grand bien, et que vous ne sauriez en éprouver aucun mal.

M. Doublet s'était assis, indiquant par là qu'il était prêt à écouter l'émigré.

De nouveau, celui-ci regarda l'impassible mais bienveillant visage. Et il se trouva confirmé dans le soupçon que, par ce langage un peu ambigu, le digne aumônier des dames bénédictines — répugnant à l'hypocrisie tout autant qu'à une sincérité brutale — voulait l'avertir discrètement, au moment d'exercer les saints pouvoirs de son ministère, qu'en effet il n'était peut-être pas trop persuadé lui-même de leur vérité...

— Entendez-moi donc, et à la grâce de Dieu ! — dit M. du Chardonnais en retenant un soupir. — Je ne veux pas dormir cette nuit sans être absous de mes péchés.

Et, faisant dévotement le signe de la croix, ainsi que lui avait enseigné madame sa mère, il s'agenouilla devant son vieil ami.

GEORGES RIVOLLET

(La fin au prochain numéro.)

LOUIS XIII

ET

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE[1]

II

Afin de mener à bien l'entreprise qu'il avait conçue de concilier ses devoirs de roi chrétien avec ses idées très larges de liberté de conscience, en tâchant secrètement de convertir le plus de protestants qu'il pourrait, il fallait un personnel et une organisation pour cette entreprise. Le personnage que Louis XIII choisit et auquel il confia le soin exclusif de l'affaire fut un de ses quatre secrétaires intimes — dits secrétaires du cabinet — Louis Tronson[2]. Les correspondants eurent ordre de ne s'adresser qu'à lui, de n'écrire qu'à lui, de ne recevoir d'indication que de lui; il transmettait les volontés du roi, on lui renvoyait les mémoires; la principale recommandation avait été faite à tous de garder strictement le secret : « tiendra

1. Voir la *Revue* du 15 juillet.

2. M. Tronson a gardé tous les papiers de cette affaire; il a laissé le dossier à son fils, qui fut supérieur de Saint-Sulpice; des archives du séminaire de Saint-Sulpice le dossier est passé à la Bibliothèque Mazarine où nous l'avons retrouvé. C'est d'après ce dossier qu'a été écrit ce qui va suivre.

ledit X. cette négociation la plus secrète qui se pourra, sans que les uns sachent les traités des autres qu'autant qu'ils y pourraient aider, ni qu'il en soit rien divulgué dans les provinces ». C'était Tronson qui recevait les émissaires au Louvre, rédigeait les instructions et dépêches sur les avis de Louis XIII : « Le roi m'a commandé de signer la présente instruction et la bailler au dit sieur V., cejourd'hui 9e septembre, Sa Majesté étant à Saint Germain-en-Laye. »

Après avoir pris connaissance des mémoires et dépêches que lui envoyaient ses correspondants, Tronson les classait et les résumait par écrit afin d'en mettre l'essentiel sous les yeux de Louis XIII, puis il sollicitait l'avis du prince : « savoir ce que j'aurai à répondre », interrogeait-il. Le roi lisait les notes de Tronson et, en marge, donnait son opinion : « accordé », « approuvé »; ou bien, : « y sera avisé », « l'une et l'autre voie se peut tenir »; « il se rencontre de la difficulté »; quelqu'un demandant une pension de 3000 livres : « 2000, s'il s'en veut contenter », répondait le prince.

Sur les moyens mêmes à employer pour convertir les protestants, Louis XIII fit demander leur avis aux agents, spécifiant bien qu'il ne pouvait être question que « des voies douces et insensibles ». Les agents furent à peu près unanimes : il fallait ramener les petits par des prédications, et l'enseignement; ramener les grands par des promesses : « Pour retirer du schisme les grands et les petits, mandait M. Boucaut, il y a les ouvertures suivantes : les unes qui regarderont à leurs honneurs et bien temporels, les autres la cognoissance de la vraie religion et moyen de les instruire » : pour le populaire, rétablir le culte catholique partout, même là où l'hérésie était « la plus numéreuse »; placer dans les églises des ecclésiatiques vertueux, « doctes, bien disans, prudens, de bonne vie et douce conversation », fonder des collèges; surtout faire attention à ce que prêcheraient les curés; leur recommander d'appuyer sur l'antiquité de l'Église romaine, la succession des évêques, des conciles, points sur lesquels on avait des aveux capitaux des hérétiques; « faire voir le bel ordre de la hiérarchie catholique en conformité avec ce qu'elle était aux quatre ou cinq premiers siècles plus proches de l'ascension de Jésus-Christ »; « expliquer en langue vulgaire et intelligible

le service divin et les cérémonies d'icelui »; insister sur les points communs aux deux religions, *Credo*, *Pater*, Sainte Écriture, commandements de Dieu, citations de pères et de conciles; mais éviter les sujets dangereux tels que la question du pape.

Louis XIII fit recommander aux agents qui demanderaient des religieux prédicateurs aux évêques ou aux gardiens de couvents, de « n'employer que personnes de douce conversation, éloignées de toute violente procédure » et, trouvant même l'occasion de fournir directement à un de ces prédicateurs, le P. Véron, des instructions détaillées, il en profita pour préciser sa pensée : « veut et entend Sa Majesté que le Père ait à se comporter tant ès conversations particulières qu'actions publiques, avec toute la douceur et modestie bienséante à un homme de sa profession; il évitera toutes disputes superflues et tumultueuses qui ne servent qu'à aigrir les esprits et endurcir les cœurs ; il s'efforcera de réduire par bonnes raisons, doctrine, mœurs et bon exemple ».

Puis, les prédicateurs en mission ayant signalé qu'il y avait d'abord fort à redire au sujet du zèle des évêques, de la régularité du clergé séculier, le roi fut sollicité d'appeler l'attention des prélats sur la nécessité de faire des visites fréquentes de leurs diocèses, de contraindre les bénéficiers à résider, « d'expulser les faux prêtres ignorants, desquels le pays des Cévennes foisonne », de tâcher de « faire revivre la piété », de nommer aux charges des gens « capables ». Mais réformer le clergé catholique en même temps que convertir les huguenots était entreprendre beaucoup trop à la fois. Louis XIII se contenta de fonder quelques couvents « dont l'utilité serait incroyable », de Capucins un peu partout, à Gap, au Vigan, à Alais ; de Jésuites à Meyrueis et ailleurs.

Les principes posés, Louis XIII chercha d'abord à préparer d'une façon générale le terrain des conversions. Il avait créé en Sorbonne une chaire pour faire discuter « les matières controversées par ceux de la religion prétendue réformée », chaire à laquelle avait été nommé le docteur en théologie Nicolas Isambert aux appointements de 900 livres par an. Il voulut frapper les esprits par des conversions retentissantes. Une lui tenait à

cœur, celle du vieux Sully. Il tenta l'impossible, lui envoyant des religieux, le pressant personnellement[1] :

Mon cousin, lui disait-il, dans une curieuse lettre[1] le désir que j'ai de vous voir uni à la vraie créance aussi parfaitement que je vous tiens affectionné à mon service, me fait employer les moyens qui peuvent y apporter de l'avancement; à cette fin vous aurez encore près de vous le P. Athanase lequel vous trouvant, comme je l'espère, en la même disposition qu'il vous a laissé, achèvera ce que, par l'assistance divine il a commencé pour votre conversion. Ne soumettez point au temps, je vous prie, ce qui dépend d'un moment de la grâce, mais donnez à Dieu et à votre roi ce qu'ils demandent de vous pour rendre vos œuvres et vos services plus dignes de récompense. Ce sera le repos de votre esprit et affirmer la confiance que je veux avoir en vous, de laquelle vous recevrez des témoignages aussi favorables que de ma protection en toutes les choses que je vous ai promises par mes précédentes lettres. Celle-ci, de ma main, vous confirme la même bonne volonté en votre endroit, priant Dieu, vous vouloir continuer les lumières nécessaires à votre salut.

Un instant le bruit courut de la conversion de l'ancien ministre, mais Sully demeura ferme. A défaut du père, le fils, le marquis de Rosny changea de religion et Louis XIII fut obligé d'annoncer la nouvelle au terrible duc afin de préparer « le coup » : « les intentions de votre fils étant bonnes, insinuait-il, il ne sera point éloigné de vos bonnes grâces ; je vous prie de l'aimer toujours également ». Une autre conversion, qu'il obtint en 1622 et lui fit un plaisir infini, eut un retentissement énorme en France, en Europe, et exerça une influence considérable ; ce fut celle du duc de Lesdiguières qui gagna à l'affaire l'épée de connétable. D'autres conversions se produisirent çà et là, par groupes, en nombre variable, et plus ou moins sincères : on eut soin de les faire connaître dans des libelles imprimés et de leur donner beaucoup d'éclat. Plus de quatre mille personnes assistèrent à *la Conversion publique de quatre personnes de qualité faite en l'église Saint-André-des-Arts* à Paris ; à Nérac, « par le moyen des doctes enseignements du R. P. Martineau, de la Compagnie de Jésus, « deux ministres et vingt-

1. Les lettres de Louis XIII que nous allons citer sont empruntées à un précieux recueil de plus de 500 lettres inédites du prince, se rapportant aux années 1617-1624, et conservé à la Bibliothèque nationale.

deux protestants abjurèrent; à Pons, en Saintonge, on compta cinquante-huit huguenots convertis en un jour, grâce aux prédications des Récollets; à Foix, il y en eut cent vingt-deux, et le ministre prit « une fuite honteuse! »; à Saint-Jean-d'Angely, huit mille furent ramenés au giron de l'Église par les soins « des pères Capucins de la mission »; sans parler des conversions journalières de « seigneurs, chefs et soldats » qu'en campagne des religieux zélés, suivant les armées du roi, catéchisaient.

Louis XIII décida de concentrer ses efforts sur le point qui politiquement était le plus dangereux et où, religieusement, les habitants passaient pour être le plus fidèles à la religion réformée : les pays de Bas-Languedoc, Cévennes, Vivarais, Dauphiné. C'était là, lui écrivait-on, qu'étaient « les lieux les plus peuplés et remplis d'églises et ministres de la religion prétendue réformée » ; c'était là, en tout cas, que les difficultés étaient les plus graves et les représentants du roi les plus impuissants. Louis XIV ne trouvera d'autre moyen de venir à bout de ces territoires que de les dévaster systématiquement. On avait envoyé à Louis XIII force mémoires lui donnant des détails précis sur la situation du pays, les villes, les châteaux, les bourgs, le nombre des feux, l'état des routes, les positions stratégiques, ponts, endroits fortifiés, centres protestants; comment on pouvait isoler ceux-ci, faire le blocus du pays, intercepter les vivres ; quel nombre d'hommes les huguenots étaient en mesure de mettre sur pied : ces mémoires étaient peu consolants. La liste surtout des gentilshommes réformés, très longue, en regard de celle des catholiques, fort courte, donnait à penser ; et ces gentilshommes tenaient cols, vallées, sommets ; par eux les populations vivant sur leurs terres demeuraient attachées à l'hérésie ; leurs parents, leurs amis, tous ceux qui les aimaient ou les craignaient suivaient leurs exemples.

Le territoire étant ainsi circonscrit, M. Tronson trouva un agent particulièrement actif et adroit par lequel il eut tous les autres : Jean-François Visconti. D'origine italienne, successivement dominicain, soldat, protestant, ministre, professeur, Visconti était un homme d'esprit subtil, aiguisé, de caractère emporté et querelleur, qui, ayant été accepté dans l'Académie protestante de Die, en 1607, en qualité de professeur de philosophie, s'était

mis à dos ses collègues par ses façons agressives : les attaquant dans des libelles diffamatoires, discutant leur enseignement avec témérité, s'aventurant sur « des programmes et certains problèmes fort scandaleux » et traitant publiquement ses contradicteurs « d'ânes bâtés ». Le synode d'Embrun le censura ; celui de Die, en 1613, le menaça de révocation : il ne tint aucun compte de ces avis. Il était d'allure libre et d'humeur gouailleuse. Le synode de Gap lui reprocha « de jouer aux cartes chez lui » ; sa femme et sa fille étant catholiques, au fond, et indifférentes, dans la forme, le même synode l'exhorta « à ce qu'il fît son devoir à ranger sa femme et sa bonne et sage demoiselle aux fins qu'elles fréquentassent les saintes prédications et conversassent chrétiennement avec édification » : elles continuèrent à ne pas aller au prêche. En 1619, Visconti se fit nommer député de l'Académie de Die auprès de « la compagnie des pasteurs de Genève » : il alla à Genève et n'y vit personne. En 1620, il demanda un congé de huit jours pour se rendre à Grenoble : il y resta plusieurs mois ; après quoi il écrivit sérieusement au Sénat académique, sollicitant une augmentation de traitement qui lui fut naturellement refusée : il tempêta : le Sénat excédé le révoqua le 4 janvier 1621. Alors il se retira à Grenoble. Mais son attitude y était si étrange que le consistoire de la ville le suspendit « des sacrements » et que le synode de Pont-en-Royans de 1622 le menaça d'excommunication. Ce qu'on ne savait pas, c'est qu'il était catholique romain depuis 1620 et, depuis plus longtemps encore, agent secret de Tronson.

Jadis, à l'époque où il était soldat, ayant été emprisonné par la duchesse de Savoie dans une place du Piémont, et M. de Lesdiguières, au cours d'une de ses campagnes, l'ayant délivré, il s'était attaché à son sauveur. Celui-ci, qui ne visait qu'à conserver le calme dans sa province, lui avait recommandé d'employer ses soins à prêcher la patience à ses coreligionnaires, à les détourner de se révolter. « Depuis l'année 1613 jusqu'à l'année 1620, écrivait Visconti à Tronson, j'ai toujours combattu contre les factions, sous la protection de M. le connétable, dedans toutes les assemblées huguenotes où j'ai été député. » De ce rôle honorable d'agent de modération au rôle plus suspect d'informateur, il n'y avait qu'un pas ; Visconti le

franchit ; de celui d'informateur à celui de convertisseur, il y avait moins encore, du moment que le roi le désirait et qu'il était question d'une pension : Visconti ne se fit pas prier. On lui promit 1 000 livres de pension annuelle que lui ferait l'Assemblée du clergé. Car Louis XIII n'ayant pas beaucoup d'argent, ou plutôt assez économe, avait obtenu du clergé de France qu'il payât des pensions aux ministres protestants qui se convertissaient. Sûr de son pain, Visconti se décida à abjurer lui-même, seule raison péremptoire, d'ailleurs, de décider les autres à en faire autant. Il dit dans sa lettre à Tronson, que ce fut en 1620 qu'il se convertit.

Il se donna tout entier à l'œuvre, faisant preuve d'une constance, d'une fidélité, d'une ardeur méritoires. Il vint à Paris; Louis XIII lui accorda la faveur de le recevoir dans son cabinet. Plein d'enthousiasme, il affirma ses espérances avec une exubérance méridionale : « Je m'assure, disait-il, que, faisant un voyage aux dits pays, j'apporterai un rôle de plus de cinq cents personnes converties avec attestations du clergé et du magistrat!... Il est certain, insistait-il, que je rangerai à l'obéissance de l'Église et du roi une caterve innombrable de huguenots et laisserai le parti si faible qu'il n'aura de quoi lever la tête, ce à fort petits frais, au prix de ce que les autres font, ou à l'égard d'une guerre civile. » Et se doutant que Louis XIII devait rire : « Je supplie très humblement le roi de croire que je ne crois point légèrement, que je parle avec fondement et qu'on verra par la suite le mérite de ce que j'ai proposé. »

Ses demandes d'argent étaient perpétuelles; il mendiait : « Souvenez-vous, s'il vous plaît, et de moi et de mes enfants; vous savez comme j'ai servi et voyez comme je continue! » Ses formules à Tronson étaient celles d'un miséreux tendant la main : « Vous êtes très humblement supplié, monsieur, au nom de Jésus, de vouloir me procurer, par effet du roi, quelque secours! » A sa décharge, il faut dire qu'on le payait mal, qu'il avait nombre de frais de voyages, sans parler des avances qu'il faisait et que sa pension du clergé était irrégulièrement comptée. Enfin en marge d'une de ses réclamations Louis XIII écrivit : « Lui sera baillé comptant la somme de 2 000 livres pour les voyages et sera bon de lui donner quelque brevet de 1 500 ou

2 000 livres de pension tant pour récompense des services qu'il a faits que pour lui donner moyen de les continuer. » Alors Visconti s'avisa de quémander des lettres de noblesse! Le roi finit, pour avoir la paix, par le nommer gentilhomme de sa chambre.

En réalité il rendit de grands services. Très allant, ne comptant ni ses pas ni ses démarches, il sut procurer les autres intermédiaires. Il en trouva et d'importants, titrés, bien apparentés : « J'ai en Vivarais le sieur de Ravignan, neveu du sieur de la Tour de Poissac, aux Cévennes le sieur Filioli, parent du sieur de Montbourget et en Provence le sieur de Pontis l'aîné, » — frère de l'auteur des *Mémoires*. Il y eut dans le nombre des magistrats, présidents de tribunaux, des nobles, des religieux, des marchands ou simples bourgeois, Stimulés par Visconti, ils étaient pleins de zèle : « Tout pour le service de Dieu et du roi! », s'écriait l'un d'eux enthousiaste, en terminant un de ses mémoires. A les entendre, ils étaient capables de convertir des provinces entières : « le sieur de Fresque offrait d'attirer à lui seul douze gentilshommes de ses voisins et deux cents familles! »

Le plus éminent par le rang, en dehors du premier président de Grenoble, a été M. de Valençay, conseiller du roi, chevalier de ses ordres, maréchal de camp, commandant les troupes royales en Languedoc : c'était un homme aimable, bien vu des catholiques et des protestants, lesquels vantaient sa libéralité, sa modération et sa fermeté. Il était le beau-frère du secrétaire d'État de la guerre, M. de Puisieux, qui le soutenait, et bien vu de Louis XIII. Lui aussi avait grande confiance dans ses moyens : il rédigeait de longs mémoires sur la situation du pays ; il s'offrait à connaître tous les secrets des réformés : « Si l'on me veut donner un fonds extraordinaire, disait-il, pour savoir tout ce qui se passe parmi les huguenots, je le puis faire, depuis Montauban jusqu'à Lyon, dans toutes les villes, [c'est-à-dire] savoir tout ce qui se passe aux consistoires, colloques, synodes; mais je n'ai quasi possible de le faire à moins de dix ou douze mille francs par an! »

De l'argent! de l'argent! C'est le sujet sur lequel ils reviennent tous sans discontinuer! Il leur en faut beaucoup, tou-

jours : frais de voyage, avances, justes gratifications : il n'est prétexte qu'ils n'invoquent. Transmettant les plans d'action de quelqu'un de ses correspondants, Visconti ne manquera pas d'ajouter : « Pour avoir moyen de travailler au présent dessein et faire les voyages nécessaires, sera bon lui accorder quelque somme de deniers ». Tel vient en Cour et déclare qu'il ne s'en ira pas si on ne le règle. Un autre, qui ne dit point son nom et veut qu'on l'appelle « l'homme », a un procédé pour convertir tout le midi de la France sans « engager les finances du roi »; il n'y faut pas employer de violence : « ceux de la religion prétendue ne le sauraient empêcher, ni s'en garder; les moyens sont très justes et ne choqueront aucunement; personne ne peut se plaindre avec raison; ils opèrent puissamment et sans que, au commencement, les réformés s'en aperçoivent seulement! » Quel est dont ce merveilleux système? « On n'en saurait bien comprendre les particularités, ajoute l'auteur, que par la bouche même de « l'homme », lequel ne peut faire le voyage à ses dépens : il lui faut avancer 900 livres!

Si Louis XIII eût eu des scrupules à participer à ce « commerce », le prieur de Paix, en Dauphiné, l'eût théologiquement rassuré par bonnes et pieuses raisons :

Comme la divine Majesté, expliquait-il à M. Tronson, se sert de divers moyens à convertir ses créatures, de même, s'il vous plaît, représentez à la Majesté de notre roi que son bon plaisir soit de s'aider de ceux que le ciel lui a remis entre les mains pour réduire ses sujets. Et bien qu'il semble que la conversion ne devroit regarder que le ciel et n'avoir d'autre objet que le salut, néanmoins la Providence divine ne défend nullement de procurer ensemblement d'être mis à couvert en ce misérable siècle contre les ennemis de la religion et de l'État; et en toute occurrence l'un n'est point contraire à l'autre, pourvu que le principal but soit de servir Dieu et le roi. C'est, comme l'on dit, d'un coq qui regarde de ses deux yeux et en même temps le ciel d'un côté et la terre de l'autre, sans offenser la vue.

D'après les instructions détaillées données aux agents, l'intermédiaire devait commencer par sonder le terrain, voir les gens « de la part du roi », mais à condition « d'user de prudence et ménage en toute la négociation ». Il faisait entendre « le gré »

que saurait Sa Majesté à ceux qui seraient fidèles à « l'étroite obéissance que tout sujet doit à son prince », « la confiance plus grande que le roi prendrait en eux aux occasions qui s'offriraient de les employer » ; puis, doucement, il faisait comprendre que « l'erreur » dans laquelle leur interlocuteur était le « séparoit de la fidélité » due au prince. Si les premières avances étaient écoutées, l'agent devenait de plus en plus explicite sur « le gré » du roi et « sa confiance ». Puis l'agent tirait une lettre du roi, « lettre de créance » et disait que « Sa Majesté avoit voulu lui écrire de sa main afin qu'il pût avoir plus de confiance et que la négociation fût plus secrète; que Sa Majesté avoit été informée de ses bonnes intentions, du désir qu'il avoit de lui complaire et s'attacher plus étroitement à son service que par le passé ce à quoi elle vouloit correspondre par toutes sortes de témoignages de bonne volonté tant envers lui qu'envers les siens, dont il pouvoit tirer des preuves en faisant cognoistre ce qu'il désiroit. » Ici commençait la discussion importante. Ordre était donné à l'intermédiaire de laisser venir les demandes avant de dire ce qu'il pouvait offrir. Si les demandes se rapprochaient de ce que le roi avait l'intention d'accorder, alors traiter tout de suite. A cette intention des brevets étaient d'avance remis à l'agent; il les montrait signés et paraphés, mais ne devait les donner qu'après abjuration. Si les réclamations s'élevaient trop haut, il fallait tâcher de les réduire, puis en référer à Tronson. On devait tenir Tronson au courant des abjurations obtenues, elles ne pouvaient être considérées comme valables que si elles étaient constatées par un acte écrit régulier.

Ainsi chaque agent emportait en mission un paquet de lettres et un paquet de brevets. Il en donnait reçu : « Je recognois que M. Tronson, secrétaire du cabinet du roi m'a, cejourd'hui, baillé la présente instruction et mis en main tant de dépêches et de brevets, savoir, etc. ». Une fois, Visconti emporta : cinq brevets de pension de 1800 à 4000 livres, six brevets de maîtres de camp entretenus, six de capitaines de chevau-légers et soixante de capitaines à morte paye. Quand il y avait à donner de l'argent comptant, circonstance plus délicate, l'opération devait se faire avec toutes garanties nécessaires, chez un personnage tel que le premier président de

Grenoble, devant témoins honorables et en présence d'un notaire qui dressait quittance.

L'argent servit principalement à acheter les ministres protestants. Le profit des abjurations de pasteurs était considérable. Il s'agissait non seulement de ramener à l'Église catholique des âmes d'élite, avec la pensée que ces conversions produiraient de l'effet, mais de soudoyer des gens qui dissimuleraient leur changement de religion, demeureraient au milieu de leurs coreligionnaires et serviraient activement le roi de plusieurs façons. Ces ministres auraient deux missions : prêcher à leurs coreligionnaires l'obéissance au roi; répéter que la Sainte Écriture interdit « de prendre les armes contre le prince, même pour religion », ce qui « ruinerait la faction »; puis astucieusement, insinuer qu'il y avait en somme peu de différence entre les religions catholique et protestante; aborder des doctrines qu'on savait sujettes à diviser les huguenots entre eux, par exemple la question de la célébration des baptêmes, ou de « l'administration de la coulpe », ce qui « les affaibliroit en les divisant », ensuite s'entendre avec les prêtres catholiques pour organiser des rencontres publiques, des conférences, des dialogues, préparés d'avance, dans lesquels les protestants auraient manifestement le dessous, ce qui serait d'un excellent effet sur le public; enfin gagner de proche en proche et peu à peu d'autres ministres, de manière qu'il vînt un jour où l'on pût hardiment poser au synode national la question de la réunion définitive des églises protestantes à l'Église romaine, et l'obtenir : ce jour-là « la synagogue serait enterrée! »

Mais Louis XIII et Tronson ne partageaient pas des espérances aussi hardies. Plus circonspects et plus pratiques, ils s'en tenaient à leur double but; le souci de la conversion des âmes et la préoccupation du bien de l'État. Ils étaient enchantés d'avoir des intelligences dans les Assemblées et s'en servaient. Apprenant que des huguenots entraient en relation avec les pays étrangers, le roi écrivait en marge d'un sommaire de Tronson : « faire querelle d'allemand aux assemblées, assu-

rant que les religionnaires tirent d'Angleterre deux mille livres sterling par mois; qu'un nommé Durand, du Languedoc, fait des voyages et que le ministre nommé Espagne fait les voyages des Pays-Bas ». Ils ne demandaient pas mieux que de voir les ministres « appointés », comme on appelait ceux qui étaient gagés, exercer autour d'eux l'action préconisée par les intermédiaires; mais ils étaient suffisamment satisfaits des conversions assurées de ministres.

Il y en eut bon nombre. Le tarif de ces conversions paraît avoir été assez uniforme : 600 livres comptant et une pension annuelle du clergé de 400 livres « pour l'entretien de leurs familles ». « Monsieur l'évêque de Grenoble, disait Tronson, écrit avoir parole de deux des plus puissants et habiles ministres des montagnes de se convertir et de découvrir des secrets importants au service du roi, que la nécessité les ayant retenu dans l'erreur, il faut, pour les en retirer, leur faire quelque bien d'une somme notable, et qu'il n'a osé faire plus grands offres que de 600 livres ». Le sénéchal de Montélimar se faisait fort de gagner douze ministres « au moins », M. de La Tour affirmait que les ministres viendraient en bien plus grand nombre s'ils étaient assurés de la pension du clergé; celle-ci était assez mal payée. Les ministres convertis, à leur tour, s'offraient à donner des indications; quelques-uns, en groupe, rédigèrent un long mémoire au roi énumérant les façons dont il fallait s'y prendre afin de ruiner leurs coreligionnaires politiquement et religieusement.

Parmi ces ministres, quelques-uns ont joué un rôle dans l'histoire du protestantisme de ce temps : M. Bragard, par exemple, qui s'employa avec ses trois enfants : il s'informait, transmettait à l'agent les lettres confidentielles que le duc de Rohan envoyait en Languedoc, allait assister aux colloques, écoutait les conversations, rapportait les moindres bruits. Un de ses fils fut placé par lui dans ce que nous appellerions « l'état-major » de M. de Rohan, avec mission de fournir des renseignements,

Le ministre Jean Dragon, sieur de Choméane, ancien professeur d'éloquence et de philologie à l'académie de Die, nommé pasteur à Crest en 1611 et à Saint-Paul-Trois-Châteaux en 1613, était un érudit et un lettré qui faisait des

vers grecs et latins. Il y eut discussion avec lui sur le prix de l'abjuration. Il eût voulu 400 écus, 1200 livres, et la pension du clergé; un instant on lui offrit 600 livres comptant et une pension de 200 livres. Finalement, l'affaire fut conclue à 400 livres comptant et 200 livres de pension. Ceci se passait à la fin de 1623, début de 1624; en 1626, M. Choméane était nommé pasteur à Courthezon. Continuait-il à tromper ses coreligionnaires, ou, sa pension n'étant pas payée, était-il revenu à sa foi première?

M. David Durand, lui, fut plus consciencieux. Ancien « proposant et dogmatisant », c'est-à-dire professeur aussi au collège de Die, puis nommé régent au collège de Nyons, il accepta de se convertir pour 200 livres comptant et 100 écus de pension. Il abjura solennellement devant un notaire, Me Claude Froment, entre les mains de l'évêque de Grenoble, donna reçu authentique des 200 livres que Visconti lui versa incontinent « en pistoles, quarts d'écu et autres monnaies » et eut la précaution de faire insérer dans l'acte la promesse qui lui était renouvelée de la pension de 300 livres à payer par le receveur provincial des deniers du clergé, tout cela, « pour soulagement », comme l'écrivait Visconti dans ses comptes. Il eut le courage de son acte, à moins que celui-ci ayant été connu, M. Durand ne se soit cru obligé d'en prendre bravement son parti : il imprima une *Déclaration de M. David Durand, dauphinois, jadis proposant et dogmatisant en la religion calvinique, touchant sa conversion à la foi catholique.*

Les protestants ne furent pas sans se douter qu'il y avait des trahisons autour d'eux, dans les rangs de leurs pasteurs. Tout au moins lorsqu'aux assemblées, des voix s'élevaient « blâmant la résistance à l'oppression », le soupçon leur venait à l'esprit qu'ils étaient en présence « de quelques corrompus gagnés par pension ». Les agents de Tronson signalaient à celui-ci que les huguenots s'inquiétaient de voir de-ci, de-là, le zèle de leurs ministres fléchir.

Le nombre des conversions de ministres a été néanmoins assez considérable. « Les états de pensions accordées aux ministres convertis », que nous avons conservés, en font foi. Louis XIII, pour accroître ce chapitre de dépenses, demanda au Saint-Siège l'autorisation de prendre sur les

abbayes vacantes du royaume la moitié d'une annate, mais le Saint-Siège refusa, sous prétexte que ces deniers devaient être administrés par des laïques, en réalité parce qu'il pensa qu'on arguait de la nécessité de pensionner des huguenots, afin de commencer, puis qu'on garderait cet argent « pour usages plus séculiers ». Le roi proposa de faire administrer ces deniers par une commission d'ecclésiastiques; l'affaire n'eut pas de suite. Chaque année le « trésorier et receveur général » du clergé de France délivrait à chaque ministre converti inscrit sur les contrôles « les mandements et rescriptions » nécessaires que celui-ci devait présenter au « receveur provincial des deniers » de chaque pays, qui le payait. Un temps même, les ministres durent faire le voyage de Paris pour y venir toucher leur pension : on renonça à cette pratique, dispendieuse et trop révélatrice.

Ce fut surtout avec des dignités et des honneurs qu'on convertit la noblesse. On la visa plus particulièrement; l'effet des conversions de gentilshommes était considérable; telle conversion, mandait un correspondant, « donnera grand coup et rapportera grand service ». X. a autorité sur ses parents et amis, sur tout le pays à douze, quinze lieues à la ronde : on le suivra. Un personnage comme l'important marquis de la Charce, entraînait avec lui ses deux frères, ses cinq fils, son beau-frère, cinquante gentilhommes, sans parler des quatre places fortes des Cévennes qu'il occupait.

Le duc de Rohan remarquait avec mélancolie que ce qui perdait la cause réformée en France, c'était que « presque toujours les intérêts particuliers ruinaient les affaires générales ». L'appât des brevets d'officiers, de pensions, de gouvernements, a été certainement pour beaucoup dans le succès des agents de M. Tronson. D'autre part, la conversion retentissante du duc de Lesdiguières, le plus considérable des huguenots du moment, avait démoralisé les gentilshommes. Le duc s'était-il décidé « en toute rondeur de conscience », suivant un mot du temps? C'était douteux; il y avait eu, de sa part, de la faiblesse, de l'ambition sénile, de l'écœurement à l'égard de ses coreligionnaires, du besoin de céder aux avances de la Cour qui, depuis si longtemps, l'accablait de faveurs, — témoignage de bon naturel plutôt que de grand caractère. — La noblesse dauphi-

noise et cévenole ne se crut pas tenue à plus d'héroïsme que son chef.

Comme Lesdiguières, les gentilshommes étaient « dégoûtés » de leurs coreligionnaires : mésintelligences perpétuelles, divisions constantes, jalousies, violences, doctrines disparates mettant constamment aux prises les uns et les autres; pas de discipline; de mauvais soldats partout; chacun voulant croire ce qu'il voulait et commander : le parti protestant offrait un spectacle continuel de désordre et d'anarchie. Rohan le connaissait bien, lorsque après une série de défaites infligées aux siens, il écrivait douloureusement : « quand nous serons plus gens de bien, Dieu nous assistera plus puissamment! » Surtout, il y avait une opposition de fond presque irréductible entre cette noblesse un peu hautaine, habituée à des idées de caste, et le monde des bourgeois ou ministres protestants, inspirés de sentiments démocratiques de plus en plus avancés. Les gentilshommes ne comprenaient pas que les assemblées et synodes, composés de roturiers, eussent la prétention de leur faire la loi; ils s'indignaient de se voir — conséquence inévitable — tenus pour rien, humiliés, ravalés à des rôles secondaires. Le duc de Rohan était profondément ulcéré de la défiance injurieuse que, malgré sa fidélité admirable, son abnégation et ses services, les assemblées lui témoignaient sans discontinuer, de l'hostilité qu'on lui montrait, des calomnies qu'on répandait sur son compte! Cependant il suivait toujours, se battant quand même, dans des guerres civiles, qu'il désapprouvait, ne voulant pas se séparer des églises qu'il blâmait, quitte ensuite, à être accusé « de vouloir perpétuer la guerre » pour demeurer en autorité!

En 1621 devant une conférence de vingt-cinq pasteurs, Rohan plaidait pour qu'on fît la paix avec la Cour; les ministres ne voulaient pas, prétextant que la foule ne comprendrait pas et que, quant à eux, ils ne se chargeaient pas de la convaincre de la nécessité de cette paix. « Ne sais-je pas, reprenait Rohan irrité, que votre pouvoir sur la multitude est si absolu qu'il n'y a rien que vous ne puissiez lui persuader? — Aucun de nous, répliquait furieusement M. Faucher, n'est assez bon marchand pour le débit de telles mauvaises denrées »; et le duc éclatant s'écriait : « Vous tranchez du souverain; vous n'êtes

que des républicains et vos peuples sont des séditieux! Pour moi, j'aimerais mieux conduire un troupeau de loups qu'une tourbe de ministres! » Et il s'en allait. Des républicains! Voilà ce qui choquait le plus ces gentilshommes aux sentiments aristocratiques et royalistes. Partout, c'étaient des disputes; dans les villes, ces bourgeois et ministres qui, aux assemblées, tranchaient de si haut avec les nobles, étaient débordés par la plèbe plus ardente. Une fois en chaire, à Montauban, le pasteur Cameron dénonçait avec véhémence les partis extrêmes; des protestations bruyantes s'élevèrent : « Ne me troublez pas, méchants, s'exclamait-il, car si vous continuez, je grossis ma voix comme un tonnerre! » A Anduze, à Castres, comme à Montauban, la foule passionnée et belliqueuse imposait ses volontés à la bourgeoisie plus pacifique et, pour achever, on voyait des nobles, comme les Montbrun à Nîmes, faisant alliance avec la plèbe démagogique contre les partis moyens qu'ils détestaient.

Les meilleurs noms de la noblesse des Cévennes, du Dauphiné, du Bas-Languedoc, se retrouvent dans les dossiers de conversion; tous, même les plus fougueux, ceux qui passaient pour les plus terribles adversaires des catholiques, discutèrent le prix de leur abjuration pour « suivre les commandements de Sa Majesté! »

Le plus considérable a été le marquis de Montbrun. Sa famille avait joué au XVIe siècle un grand rôle dans les guerres civiles; il était, après Rohan, le protestant le plus en vue du Midi; son autorité, rivale de celle de Lesdiguières, était prépondérante: la noblesse entière lui obéissait; les assemblées réformées l'avaient nommé lieutenant général des églises en Dauphiné; il avait été le chef du soulèvement de 1621. Soldat rigoureux, chef de bandes redouté, il avait manqué enlever Grenoble d'un coup de main et avait guerroyé jusqu'à Montauban. La discussion fut très difficile avec lui en raison de l'exagération de ses demandes. « Il promettait de recevoir instruction, de quitter son parti et de servir fidèlement le roi » aux multiples conditions suivantes : lui continuer son titre de capitaine de cinquante hommes d'armes ainsi que les pensions qu'il avait eues autrefois et qu'on lui avait supprimées à cause de ses révoltes; lui payer même les arrérages de ces

pensions non réglées, soit 64 000 livres; accorder à chacun de ses trois enfants du premier lit 36 000 livres de gratification, et pour lui, enfin, le cordon du Saint-Esprit et le bâton de maréchal de France! Quelles « grandes prétentions » ! s'écriait Visconti effrayé, et Tronson ajoutait : « les demandes du sieur de Montbrun sont bien grandes! » On essaya, pour l'amadouer, de faire agir auprès de lui sa femme. Madame de Montbrun ne demandait pas mieux : elle aussi était intéressée. Tronson disait à Louis XIII : « Visconti fait savoir qu'il serait très utile de faire quelque présent à la dite dame de Montbrun à cause du pouvoir qu'elle a sur son mari, sur ses enfants et ses gendres »; il insinuait : « qu'il plaise au roi que les mille livres demandées par madame de Montbrun pour son jeune fils lui soient accordées ». Louis XIII acquiesça; il écrivit même de sa main à M. de Montbrun une lettre pressante dans laquelle, lui parlant « des ouvertures que Visconti et autres qui affectionnent votre bien m'ont faites et qui regardent votre salut et mon service »; il lui promettait « des témoignages particuliers de sa bienveillance » tels « que vous aurez tout sujet de croire que je fais état de votre personne ». La négociation aboutit. M. de Montbrun traita avec M. de Valencay; les signatures, il est vrai, furent échangées assez tard, le 7 mars 1625 seulement. Mais évidemment les Montbrun « frais catholiques et de bien légère teinture » n'ont pas dû persister longtemps, car on les retrouve dans la suite chefs de leurs coreligionnaires : les historiens protestants paraissent ignorer même ce moment de faiblesse du grand chef dauphinois.

Le marquis de la Charce était un autre personnage des Cévennes, riche, influent, bien apparenté, possédant une clientèle nombreuse. Ce fut le prieur de Paix qui s'occupa de sa conversion. Le marquis paraissait surtout inquiet des représailles dont lui et les siens pourraient être victimes de la part des protestants furieux. Pour se mettre à couvert, il ne voyait qu'un moyen : lui donner, à lui, le gouvernement de Montélimar et octroyer à un de ses fils la charge de prévôt en Languedoc, charge qui lui procurerait « le droit de marcher accompagné et de faire contenir au devoir les Cévenaux ». Le prétexte était ingénieux, Louis XIII se montrait disposé à consentir : « Cette conversion, lui disait-on, étant grandement utile

au roi et au public! » Malheureusement, là ne s'arrêtèrent pas les exigences de M. de la Charce. Il avait trois enfants, dont deux d'un premier lit; il réclama pour les deux des brevets de capitaines et les compagnies afférentes, plus, un brevet de 4 000 livres à valoir sur le premier bénéfice vacant; pour le troisième fils, 1 200 livres de gratification; et enfin pour l'ensemble de la famille, 60 000 écus, 180 000 livres, comme indemnité du gouvernement du Buys, qu'on avait autrefois enlevé sans compensation au grand-père, M. de Gouvernet! Moyennant quoi, M. de la Charce « serviroit aux Cévennes, où il était logé à présent, et en Dauphiné, où il avoit son marquisat, et attireroit une grande multitude de peuples qui sont à sa dévotion en l'une et l'autre province ». Il écrivit même à Louis XIII pour lui faire part de ses excellentes intentions. Il traita en août 1624.

M. de Montauban-Gouvernet fut entrepris par Visconti avec la lettre suivante du roi : « Monsieur de Montauban, vous saurez par le sieur Visconti l'estime que je fais de vous; il vous en porte des preuves telles que vous ne serez point en doute de ma bonne volonté. Je m'attends aussi de les recevoir de votre affection à mon service. » Mais, complication fâcheuse. M. de Montauban réclamait le gouvernement de Montélimar, — comme M. de la Charce — gouvernement qui lui avait autrefois appartenu et dont on l'avait chassé. Il est vrai qu'il était disposé à se désister moyennant un dédit de 40 000 écus, 120 000 livres. Il voulait ensuite qu'on lui payât les frais d'une garnison de trente hommes dans sa place de Menouillou, les frais d'entretien de compagnies d'infanterie qu'il avait levées, le rétablissement de pensions jadis obtenues et depuis supprimées, avec paiement des arrérages non touchés. Le total était appréciable. Pour commencer, Louis XIII donna au fils de M. de Montauban une charge dans sa fauconnerie. Nous ignorons si les pourparlers aboutirent. De toute façon, M. de Montauban était resté ou redevenu bon protestant en 1626.

Le baron des Adrets, au nom rendu si terrible dans le Midi par la manière plus que vigoureuse dont le titulaire de la seigneurie, au XVIe siècle, avait pourchassé les catholiques, capitula pour beaucoup moins. Il fut sollicité par son frère, M. de

Saint-Dizier, et Visconti. Il vint même à Paris. Mais il était hésitant, embarrassé; il avait des scrupules. « Le baron des Adrets est ici depuis trois semaines, mandait Visconti à Tronson; il n'offre pas de se convertir à présent, mais d'y penser et servir en tout le roi et d'y porter d'autres ». Il n'était pas question de grand chose, avec lui : « Je l'ai fait contenter d'un brevet de retenue d'une compagnie, » disait le convertisseur, et le roi, tout heureux, avait ajouté qu'il lui promettait une compagnie dans l'un de ses vieux régiments. Enfin, assez tard, en 1625, M. des Adrets se décida et le 2 mai abjura solennellement entre les mains d'un oratorien, le P. de Condren : « A la gloire de Dieu et de son fils unique Jésus-Christ notre seigneur, disait l'acte dressé par le père, à tous ceux qui désireront assurance de la conversion véritable et sincère de Monsieur César de Vausselles, baron des Adrets, je, Charles de Condren, docteur en théologie de la Faculté de Paris, prêtre de la congrégation de l'oratoire de Jésus, rends témoignage, par cet écrit et seing manuel, de sa profession de foi catholique, apostolique, romaine, et confession sacramentelle du second jour du mois de mai 1625 à Paris. »

M. de Champoléon, « le chef du parti aux montagnes », réclama, lui, une compagnie aux gardes françaises, les frais d'entretien d'une garnison de trente hommes dans une de ses places, les arrérages de ses pensions supprimées pour ses rébellions, mais surtout, ce qui lui tenait à cœur, que des procès qu'il avait en cours fussent évoqués par le roi au Conseil, à Paris, — avec espérance implicite sans doute, d'une solution favorable à ses intérêts, — tout au moins qu'on lui accordât une surséance de quatre mois. A la compagnie aux gardes près, c'était peu de chose. Louis XIII lui écrivit une lettre aimable l'assurant de toute « sa reconnaissance » en raison des dispositions qu'il marquait « de se séparer de tout ce qui pourrait le distraire de lui rendre service », et M. de Champoléon traita en août 1624.

On eut l'abjuration de M. Antoine de Montmorin pour moins encore : une pension à son profit et une compagnie entretenue au compte de son fils. Ce devait être un assez tiède huguenot; il avait toujours refusé de prendre les armes contre la cour; il avait laissé un de ses fils se faire catholique, marié

ses deux filles à deux catholiques et avouait avoir été facilement convaincu par quelques conversations avec Visconti, ce qui était peu. Il abjura solennellement le 3 novembre 1624 dans l'église de Brueys, une de ses terres, par-devant messire Jean Arnaud, docteur en théologie, vicaire général du diocèse de Gap, le P. Marc-Antoine, gardien des capucins de Gap, délégués de l'évêque, et Pierre Léotaud, lieutenant du juge du lieu qui dressa l'acte. Il y avait foule, des gentilshommes de la région, des paysans des alentours, « la plupart des manants et habitants du dit lieu de Brueys », sans parler de Visconti. Les chantres entonnèrent le *Veni creator*; M. de Montmorin lut l'acte d'abjuration à genoux, à l'entrée du chœur, d'une haute et intelligible voix; le vicaire général prononça la formule d'absolution; puis le père capucin menant le nouveau converti dans un confessionnal lui fit faire sa confession générale; après quoi messire Arnaud chanta la messe à laquelle M. de Montmorin communia. Au milieu de l'office, le P. Marc-Antoine monta en chaire où il déduisit éloquemment les enseignements qui se dégageaient de la cérémonie et, la messe finie, tout le monde se rendit au château. Les félicitations, les congratulations s'échangèrent abondamment; Visconti, au milieu de mille compliments, glissa dans la main de M. de Montmorin les brevets de la pension et d'une compagnie au régiment d'Estissac, plus, cent livres pour bâtir une chapelle au château; après quoi on alla déjeuner; et ce fut très gai.

M. de Gerjayes, un nom bien connu des historiens protestants de la région, vint à Paris discuter les conditions de sa conversion en réclamant le prix de son voyage et les frais de son séjour. Il consentait à se contenter d'une compagnie dans un vieux régiment ou au moins de la permission de la vendre avant même de l'avoir. On le fit attendre quelque temps. Louis XIII régla la question à Saint-Germain en donnant la compagnie réclamée dans le régiment de Chappes et fit écrire à M. de Gerjayes son abjuration en sa présence le 5 août 1624 : « Je soussigné, jure et promets à Dieu et au roi de vivre et mourir dorénavant en la foi de l'Église catholique, apostolique et romaine et en la fidélité et obéissance due à Sa Majesté et d'attirer en tant que sera de mon pouvoir, à la même foi et obéissance tous mes frères, parents, amis et habitants des

terres et lieux que nous possédons aux Cévennes, Vivarais et Dauphiné, procurant d'y faire célébrer le divin service suivant l'ordre de ladite Église romaine et faire instruire les peuples en la créance susdite, renonçant, comme je renonce dès à présent, la religion prétendue réformée que j'ai professée jusques à cè jourd'hui; et en remerciant très humblement le roi de la compagnie des gens de pied qu'il lui a plu m'accorder au régiment de Chappes, je promets de me pourvoir d'un lieutenant et d'un enseigne capables et gentilshommes qui feront profession de la religion catholique, apostolique et romaine, pour mieux et plus fidèlement servir Sa Majesté ».

Ses frères le suivirent : l'aîné, d'abord, M. Jean de Roux de Montauban, seigneur de Sicotières, auquel on avait donné une pension de 1800 livres, mal payée, et qui proposa, pour se convertir, de la rendre contre un brevet de capitaine : on fit quelques difficultés; il fut proposé de lui donner une provision en attendant qu'on pût le mettre dans quelque vieux régiment; il accepta et, le 4 avril 1625, devant deux témoins, écrivait et signait son abjuration. On donna au cadet, M. de Pillon, 75 livres pour sa conversion.

M. de Pontis, « l'aîné de celui qui est aux gardes », en changeant de religion montra du prosélytisme et décida ceux qu'il entraînait à faire preuve aussi de zèle. Il fit abjurer sa femme, qui était sœur de M. de Champoléon; « il attira les sieurs de Saint-Estève, de Saint-Martin, le baron de Senas »; et M. de Saint-Estève promit « avec toute assurance, d'attirer le baron de la Baye, son frère, qui est au Languedoc, et d'assurer Anduze, qui est aux Cévennes »; M. de Saint-Martin se fit fort « avec peu de deniers, d'attirer plus de trente familles ». Pour la peine, Pontis eut un brevet de maître de camp.

Il y eut une extrême variété dans les demandes faites au roi comme « témoignages de sa bienveillance » à l'égard de ceux qui « retournaient au giron de l'Église ». M. de Saint-Sauveur, qui avait commencé par solliciter un brevet de maître de camp et une compagnie dans un vieux régiment ou 4000 livres de pension, descendit, — dans un mémoire signé et paraphé, — à 3000 livres de pension, au titre de capitaine de chevau-légers, à une lieutenance pour son fils aîné, un drapeau d'enseigne pour le cadet. M. de Nyons était satisfait avec une pen-

sion de 3000 livres, à condition, ajoutait-il, qu'elle fût payée. M. de Camprieu voulait une rente de 100 livres de blé que le roi prélevait sur la seigneurie de Camprieu et ce n'était pas considérable, mais il désirait aussi un brevet de gentilhomme de la Chambre, et une pension de 4000 livres : c'était beaucoup. Plus modeste, M. d'Alons implorait « quelque don, étant pauvre et chargé d'enfants, pour loger deux filles dans des monastères », et un certain La Roze, criminel fieffé, « pauvre, noirci d'assassinats et de méfaits » quémandait simplement l'amnistie de ses crimes.

La majorité des demandes concernait des charges militaires. On voulait être maître de camp, capitaine, surtout capitaine dans un vieux régiment, les vieux régiments étant permanents et les autres étant licenciés à la fin de l'été, ce qui réduisait trop la solde ou même la supprimait. On voulait être gouverneur de place, ou, si on l'était, en voir augmenter la garnison. Il y en eut un, M. de Saint-Estève, qui postula un commandement maritime; il demandait « un vaisseau sur mer » et, comme il n'entendait rien au métier, « il baillerait la conduite du dit vaisseau au sieur de Pontis, le cadet, écuyer de Malte qui était bien versé ». Quelques-uns, mal assurés, sans doute, de leur gentilhommerie, désirèrent des lettres de noblesse.

Tous demandèrent de l'argent. Les intermédiaires ne le dissimulaient pas. « M. de Camprieu, venu des Cévennes, écrivait Tronson pour Louis XIII, dit avoir parlé à tous les gentilshommes contenus en la liste qu'il a baillée; que ceux de la religion se feront catholiques, pourvu qu'il plaise à Sa Majesté les faire ressentir de ses grâces et libéralités qui consistent en quelques pensions dont il demande que les brevets soient envoyés à tel qu'il plaira au roi. » M. de Saint-Estève, celui qui voulait un vaisseau, « arrivé depuis quelques jours en cour, notait Tronson, s'est fait catholique : il lui faut rien à présent que les frais de son voyage. »

Apprenant, par quelque indiscrétion, que le roi donnait, qu'il y avait de la manne à prendre, tous les nobles protestants gênés accoururent. Il ne fut pauvre gentilhomme qui ne cherchât à profiter de l'aubaine, offrant ses services, discrètement ou non. « Tous les jours s'en présente, mandait Visconti ravi, et s'en présentera, comme les sieurs de Brison et de Chabrille,

son frère, qui m'ont assuré et fait assurer par madame de Montbrun et de bouche et par lettres; les sieurs de la Tour de Poissac et son frère, qui ont leurs maisons fortes proches de Privas et autres du Vivarais et des Cévennes! » Cela devint même un peu lamentable par l'aspect pitoyable que prenait toute cette noblesse, mendiant, poussée par le besoin et vendant sa foi contre un morceau de pain. « Plusieurs gentilshommes, écrivait Visconti, tendent la main pour leur conversion, qui n'ont église ni instruction! S'il plaisoit au roi leur donner un peu d'argent pour ce faire et les assister du commencement et quelques places de capitaines entretenus aux plus fameux qui ont des charges, et mortes paies aux autres, on verroit un fruit incroyable! »

Louis XIII ne fut pas très dupe des raisons qui faisaient revenir à l'Église romaine tant de protestants trop subitement touchés de la grâce. Il savait bien que l'intérêt était le mobile pressant et il ne craignait pas de le montrer. S'il usait de procédés qui, au point de vue théologique, faisaient manquer le nouveau converti de spontanéité et de sincérité, c'est qu'il ne s'agissait pas pour lui seulement de religion, mais aussi de politique. Se convertir, c'était le « servir ».

Néanmoins il discutait. Assez facile pour les dignités et les honneurs, il l'était moins pour « l'assistance de deniers ». En raison de cet esprit d'économie instinctif qu'il tenait de son père Henri IV, il avait des mouvements d'impatience quand on lui réclamait des sommes élevées et presque toujours il baissait les chiffres. Les intermédiaires, sentant cette disposition, appuyaient sur la précarité des bonnes dispositions obtenues et insistaient pour que Sa Majesté se décidât : « Payez, ou vous n'aurez personne », disaient-ils. Assez crûment M. de Valençay s'exclamait qu'il n'y avait rien à faire « si on ne mettait la main à la bourse ».

Alors Louis XIII cédait, mais il insistait sur la nécessité au moins qu'il y avait à bien s'assurer que les conversions étaient réelles, consciencieuses, dans la mesure où des changements de religion obtenus de telle manière pouvaient l'être, en tous cas juridiquement authentiques. Il prescrivait qu'on envoyât au personnage disposé à se convertir un religieux, jésuite ou capucin, pour l'instruire suffisamment des principes de la reli-

gion catholique ; parfois il était d'avis d'organiser des conférences contradictoires entre prêtres catholiques et ministres protestants par-devant le néophyte et comme le ministre, choisi à dessein, était d'avance stylé, l'exercice se trouvait avoir d'excellents résultats.

Par ailleurs il ne consentait à laisser délivrer argent ou brevet que contre attestation solennelle que l'intéressé avait abjuré l'hérésie. C'était devant l'évêque du diocèse qu'il fallait abjurer, ou devant les délégués régulièrement autorisés par lui. L'évêque, — par exemple M. Pierre Scarron, « évêque et prince de Grenoble, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé et président perpétuel des États du Dauphiné, » — dressait un acte en latin, contresigné de son secrétaire, où il indiquait le nom du religieux qui avait procédé à l'instruction du converti et le fait de l'abjuration : les gens faisaient le voyage de Grenoble afin de comparoir devant leur « illustrissime et révérendissime père en Dieu ». A défaut de l'évêque, celui-ci se faisait remplacer par un vicaire général accompagné de deux ecclésiastiques qui servaient de témoins. Un acte notarié, dressé devant assistance nombreuse, constatait l'abjuration. Si pour une cause quelconque il avait fallu se contenter d'un document écrit seulement par la personne qui avait converti le protestant, cette personne, prêtre séculier ou religieux, rédigeait son acte : « Notum facimus et attestamus... » signait, et devait faire certifier authentique sa signature par un magistrat.

Il n'est pas possible de fixer, même approximativement, le chiffre des conversions de protestants qu'obtint Louis XIII dans les conditions que nous venons de dire. Elles furent moins importantes par le nombre que par les personnalités des convertis. Elles ne semblent pas avoir été durables : on retrouve la plupart des gentilshommes, soi-disant revenus au catholicisme, dans les rangs des huguenots qui prirent les armes au cours des guerres civiles subséquentes.

LOUIS BATIFFOL

MON ODYSSÉE[1]

Une fortune assez considérable dissipée en trois ans, par une très coupable facilité et une confiance aveugle dans quelques faux amis, m'a mis dans la nécessité de tenter les moyens de repasser aux Indes pour y réparer les torts que j'ai pu causer à mes créanciers. J'avais l'intention de me rendre auprès du nabab Tippoo-Sahib pour régler quelques affaires qui le constituent mon débiteur; je comptais aussi recevoir quelques bienfaits de lui en lui exposant les dépenses considérables auxquelles j'ai été entraîné par la conduite de ses ambassadeurs en France sur la corvette du Roi *l'Aurore*, dont j'avais eu le commandement; leurs frais de passage et de leur suite, composant en

1. Le récit que l'on va lire se trouve presque tel quel dans un manuscrit qui existe en original aux Archives de l'ambassade de France à Constantinople et en copie au Ministère des Affaires étrangères à Paris. On s'est borné à l'écourter légèrement et à modifier quelques passages qui ont paru peu compréhensibles ou peu intéressants. Somme toute, l'on n'a pour ainsi dire rien changé au texte primitif.

Pierre Monneron, né en 1747, appartenait à une famille de l'Ardèche qui mériterait certainement de faire l'objet d'une monographie. Ses parents, Antoine Monneron, receveur des Gabelles, et Barbe-Catherine Arnaud, mariés en 1733, n'avaient pas eu moins de vingt enfants. Plusieurs d'entre eux se destinèrent aux affaires ou à l'administration coloniale : Antoine-Joseph mourut à Cuba; Jean-Antoine aux États-Unis; Jean-Louis au Sénégal; Chrysostome Janvier (dont il est question dans le récit publié ci-contre) à l'Ile de France; François Augustin, à la Nouvelle-Orléans. Un autre, Paul-Henrault, faisait partie de la malheureuse expédition de La Pérouse en 1785 et y trouva la mort. Les plus connus des frères Monneron sont Claude-Ange, d'abord commissaire ordonnateur aux Indes, puis député aux États généraux, enfin banquier; Augustin, député à la Législative et qui prit

tout quarante-quatre personnes, étaient encore un objet important que j'avais à réclamer puisque le gouvernement français ne m'avait pas satisfait sur ce point.

Je suis parti de Paris le 30 mars 1792, ma route a été par Hyères, Nice, Gênes, Livourne, Alexandrie et le Caire; je suis arrivé le 19 août suivant à Suez où je me suis embarqué le lendemain sur le bâtiment anglais *Morning-Star*, capitaine Prior. Le 3 septembre, je mouillai à Moka. Je comptais passer de ce port dans l'Inde sur quelque autre navire avec mon domestique et le nommé Michel Sanowich, matelot esclavon qui s'était attaché à ma mauvaise fortune depuis Alexandrie. La mousson du sud-ouest allait expirer; il ne se trouvait plus d'autre occasion que celle du *Morning-Star*; je suppliai le capitaine de m'accorder passage jusqu'à Bombay; il me refusa grossièrement en alléguant que nous étions trois personnes et qu'il avait seulement l'eau suffisante pour son équipage, d'ailleurs que ses instructions lui défendaient de recevoir aucun étranger à son bord. Je lui représentai que nous n'étions pas des passagers incommodes puisque nous couchions sur le pont, sans jamais demander ni vivres, ni eau, ni bois, que nous tiendrions

part aux affaires de son frère Claude; enfin Louis, également député. La banque Monneron, constituée vers 1795, obtint le singulier privilège de frapper des pièces divisionnaires de métal qui tenaient lieu, pour les petites sommes, de coupures des billets de la Banque : on disait des « *Monnerons* » comme on a dit à d'autres époques des « *Carolus* ».

Pierre Monneron ne se vante point lorsqu'il prétend avoir accompagné en France les ambassadeurs de Tippoo-Sahib. En 1786, étant simple commerçant aux Indes, il fut chargé par M. de Cossigny, gouverneur des établissements français dans la péninsule, d'une mission auprès de ce nabab : les Français avaient contracté vis-à-vis de Tippoo-Sahib, tant pour argent reçu que pour fournitures faites à nos établissements dans l'Inde, des dettes qui ne montaient pas à moins de 7 ou 8 millions. Monneron devait, soit proposer au Sultan un règlement en fournitures de guerre, soit le déterminer à renoncer entièrement à sa créance. Ce fut à ce dernier parti qu'il sut l'amener. Mais ce n'était là que le prétexte de sa mission véritable : les entrevues que Monneron devait avoir avec Tippoo seraient utilisées par lui pour s'assurer que les sentiments du nabab à notre égard étaient toujours les mêmes. Tippoo protesta de son entier dévouement à notre cause et manifesta son désir d'envoyer quatre ambassadeurs au Roi. Il insista pour que Monneron fût chargé de les conduire en France. Cossigny ne s'y opposa pas. Un bâtiment fut affrété dans ce but à l'Ile de France par les soins du comte de Souilhac, commandant français dans cette île, et Monneron, ainsi que les ambassadeurs du nabab, arrivèrent en France, à bord de ce bâtiment, dénommé *l'Aurore*, en 1788.

FRÉDÉRIC CLÉMENT-SIMON

la même conduite jusqu'à Bombay; rien ne put l'émouvoir. Ainsi nous fûmes délaissés, sans ressources, ni amis, sur cette terre inhospitalière par un capitaine qui, au mépris du caractère national, se dépouille de tout sentiment d'humanité pour donner une tournure sauvage aux ordres de ses mandataires et faire croire qu'il est rempli de zèle pour leur service.

Depuis longtemps, je vivais des épargnes que mon domestique avait faites sur les gages que je lui avais donnés. Le matelot esclavon, généreusement, y avait joint trente piastres qui composaient toute sa fortune. En résumant toutes ces ressources, je me trouvais possesseur de cent vingt piastres en débarquant avec mes deux compagnons à Moka.

Je me rendis à la loge française, qui était alors sans consul, M. de Momrif qui occupait cette place s'étant embarqué l'année précédente pour se rendre à Pondichéry et ayant jugé à propos de terminer son voyage et ses jours en se jetant à la mer à la vue de la côte de Malabar. La loge était confiée aux courtiers Courgi et Ramgi-Tanians; ils m'avaient connu de réputation pendant mes jours de prospérité; ils furent étonnés des revers de fortune que j'éprouvais et m'en témoignèrent une vraie sensibilité en m'offrant leurs services. Le tableau que je leur présentai de mes affaires les persuada de l'urgente nécessité où j'étais de me rendre aux Indes et combien j'essuierais de pertes en restant à Moka au moins dix mois pour en trouver l'occasion; le seul expédient pour me tirer d'embarras consistait à faire l'acquisition d'une petite embarcation et la mettre en état de traverser l'océan Indien. Les courtiers y consentirent en me promettant de m'aider de leurs facultés.

Il ne se trouva à Moka qu'une seule chaloupe à vendre de 21 pieds de quille sur 9 de banc. Je l'achetai avec la permission du gouverneur et m'y embarquai le 13 septembre avec mes deux compagnons et un arabe de Moka, nommé Hassan, le seul homme qui voulût avec nous tenter une traversée de onze cents lieues sur une mer assez orageuse dans un aussi frêle bâtiment. Tout le peuple de Moka, qui nous regardait comme des victimes vouées à la mer, assista à notre sortie du port.

Je n'avais rien épargné pour hâter mon départ afin de doubler le cap Guardafuy avant le renversement de la mous-

son ; non seulement je consommai l'argent que j'avais apporté, mais encore je restai débiteur de trois cent quatre-vingt-trois piastres envers les courtiers français.

La mousson est dans l'usage de changer vers le 15 septembre. Cependant il y a quelquefois des retards sur lesquels j'établissais l'espoir de sortir du golfe d'Arabie. Le 14 septembre, j'avais passé dès le matin le détroit de Bab-el-Mandeb; je m'étais avancé en deux jours raisonnablement dans l'est, lorsque la mousson du nord est parue. Les courants prenaient déjà leur direction vers la mer Rouge; les vents étaient violents, je leur résistai pendant sept jours sans pouvoir m'élever au delà du cap Aden. Je vis enfin qu'il était impossible, avec une pareille embarcation, de lutter contre l'action combinée des vents et des courants. C'est pourquoi je pris la résolution de retourner à Moka où j'arrivai le 21 dudit mois de septembre. Je fis mettre le bateau à terre.

Trois mois après, périssant d'ennui et me trouvant à la charge des courtiers français qui s'étaient déjà plaints d'avoir excédé les avances qu'ils avaient eu le dessein de me faire, je leur communiquai le projet que j'avais formé de me rendre à Suez avec mon bateau, de passer de là au Caire afin de m'y pourvoir de quelque argent pour mes dépenses et acquitter ce que je leur devais. Ils approuvèrent mon idée en me fournissant les fonds nécessaires pour l'exécuter. A mon second départ, qui eut lieu le 17 janvier 1793, je leur devais six cent soixante-six piastres; ils me donnèrent plusieurs lettres de recommandation pour divers ports de la mer Rouge. Ils exceptèrent Jedda, me représentant de n'y point relâcher sous aucun prétexte : c'était un pays d'iniquité et de vexation continuelle envers les étrangers qui avaient le malheur d'y aborder.

Je passai à Hodeïdah pour prendre les lettres du R. P. Christophe Zherne, Allemand, religieux franciscain, pour le supérieur de son couvent de la Propagande, au Caire. Quoiqu'il fût dans un état assez misérable, je ne prévoyais pas qu'il dût aussitôt se faire mahométan, comme il l'a exécuté dans le mois d'avril dernier.

Les vents de mousson me portèrent assez vite d'Hodeïdah au 19e degré de latitude. J'avais cru que la saison était continuellement favorable pour se rendre à Suez, mais, à mon grand

étonnement, je reçus un coup de vent du nord qui dura trois jours et me reporta vingt lieues en arrière. Depuis cette époque, je ne vis plus reparaître les vents du sud; ce n'étaient que des brises violentes du nord-ouest qui me firent louvoyer pendant un mois en pleine mer et quelquefois à la vue de la côte d'Afrique. Extraordinairement fatigué de cette navigation et surpris au dernier point de ne trouver que des vents contraires, je me décidai à m'approcher de la côte d'Arabie. Je mouillai près d'une embarcation du pays. Le capitaine que j'allai visiter me fit bon accueil; il m'engagea à relâcher à Jedda et me pourvoir de nouvelles provisions. Je lui fis part de ce que l'on m'avait dit à Moka sur le traitement que l'on faisait subir aux étrangers; il me rassura en m'observant que c'était pure jalousie d'un gouvernement pour l'autre. Je me laissai persuader par ces raisons et plus encore par le besoin que j'avais d'eau et de vivres, pour continuer mon voyage vers Suez.

J'arrivai à Jedda le lendemain d'une éclipse de lune, qui eut lieu, si je m'en souviens bien, le 24 février dernier; privé de tous mes papiers, il ne paraîtra pas étonnant que je commette un jour ou deux d'erreur, quoique la plupart soient bien fixés dans ma mémoire. Le vizir me reçut très gracieusement; après s'être informé du motif qui m'engageait à naviguer dans cette mer, sur lequel je le satisfis amplement, il me témoigna sa surprise de ce que les Français ne fréquentaient plus le port de Jedda depuis quelques années et le désir qu'il aurait de les voir reparaître. Il m'observa que son commerce ne devait pas être indifférent puisqu'il y arrivait annuellement une dizaine de bâtiments de l'Inde richement chargés; les informations, que je pris sur cet objet, me parurent si bien agréer avec cette invitation que je me déterminai à écrire au R. P. Zherne d'engager les bâtiments français que l'on attendait cette année à Moka à se rendre à Jedda, s'ils ne trouvaient pas une défaite avantageuse de leur cargaison.

Je n'eus qu'à me louer des habitants de cette ville pendant ma relâche. Je la prolongeai jusqu'au 8 mars avec les secours que me procura Jean-François Sigaud, d'Avignon, canonnier sur une embarcation du pays, en me prêtant quarante piastres[1] :

1. Il est temps de fixer les idées relativement à la valeur de la piastre, dont il sera si souvent question dans ce récit; le change ancien (antérieure-

j'avais eu la témérité de me présenter à Jedda avec trois piastres, quoique bien informé de la tyrannie que l'on exerçait sur les chrétiens pour en tirer de l'argent. J'en fus quitte à cet égard pour une douzaine de piastres : mais l'on me fit entendre que le pacha, le gouverneur et le trésorier avaient renoncé à leurs droits en ma faveur. Ma relâche avait été souvent le sujet de la conversation des habitants ; les uns ne concevaient pas comment je pouvais risquer ma vie en naviguant en pleine mer sur un pareil bateau tandis que leurs embarcations à trois mâts ne quittaient pas les ports de la côte et mouillaient tous les jours ; ils conclurent qu'un fou seul était capable d'une pareille conduite. Les autres soutenaient que j'étais un espion avec l'objet de compter les pierres de la mer et de sonder les ports de la côte afin de faciliter aux chrétiens la conquête des États du successeur de leur prophète Mohammed. Sans décider du genre de folie, je puis bien assurer que ces derniers se trompaient étrangement sur l'emploi de mon temps. Il y a une tradition reçue parmi les mahométans qu'à la fin du monde les étrangers doivent s'emparer de toutes leurs possessions ; c'est pourquoi l'on exerce une surveillance continuelle sur les étrangers qui se présentent dans cette partie de l'Arabie. Ils ne peuvent fréquenter à Jedda que le petit nombre des rues voisines du Bazar et, si quelqu'un d'entre eux passait ces limites, il n'aurait que le choix de se faire mahométan ou de mourir ; cette alternative serait offerte à tout chrétien qui se trouverait dans l'intérieur des États du shérif de la Mecque. J'avoue n'avoir pas fait des propos que l'on tenait sur ma présence dans cette mer tout le cas qu'ils méritaient : n'ayant rien à me reprocher, je croyais n'avoir rien à craindre. Je me bornai à expliquer naturellement le but de mon voyage qui me paraissait suffisant pour détruire tout soupçon sur mes desseins.

Plusieurs personnes me conseillèrent de prendre un pilote jusqu'à Suez en me représentant les dangers que j'avais courus en pleine mer et ceux qui me restaient à vaincre. Il était difficile de me refuser à suivre un avis aussi raisonnable. Je pris

ment à la Révolution) était 125 piastres pour 100 écus. La valeur de la piastre s'éleva progressivement pendant la Révolution par rapport à la monnaie de France : la piastre valut jusqu'à 4 francs et même plus. La piastre turque actuelle vaut 0 fr. 21.

donc un pilote pour me conduire jusqu'à Yambo seulement, parce que, ayant consulté mon trésor, il ne s'y trouva que treize piastres; j'en donnai neuf au pilote et réservai le reste pour les frais de ma relâche. Le vizir, instruit de la pénurie d'argent que j'éprouvais, me donna une lettre de recommandation pour le gouverneur d'Yambo avec ordre de ne rien exiger de moi pour les frais de localité. Ainsi je partis de Jedda avec reconnaissance des secours que j'y avais trouvés en tout genre et surtout très satisfait de n'y avoir pas rencontré les hommes que l'on m'avait dépeints si horriblement à Moka.

Trois jours après, Hassan, qui me servait de matelot et d'interprète, se noya à Deneb, petit port situé par 22°37′ nord, en voulant aller à la nage porter sur un récif un croc en fer destiné à amarrer le bateau. Je voulus l'en détourner en lui observant que c'était une imprudence au sortir du dîner assez copieux qu'il venait de prendre et que, d'ailleurs, cet ouvrage regardait personnellement le pilote; il me répondit que je n'aurais pas toujours un pilote à mon service pour cet objet, qu'il devait s'y exercer pour m'en tenir lieu à l'occasion; il ajouta en plaisantant que les bains donnent de l'appétit et qu'il avait ménagé un plat de poisson pour manger à son retour. Enfin, contre l'avis général, il se jeta à l'eau, le croc amarré à sa ceinture. Il disparut à dix brasses du bateau. J'appelai à son secours des Arabes qui avaient mouillé en même temps que nous; après avoir inutilement employé toute sorte de prière, je leur montrai une piastre; ce signe fut si énergique que l'un d'eux se lança à la mer avec la vivacité d'un éclair et m'apporta le corps d'Hassan sur lequel j'essayai en vain toutes les petites ressources que j'avais dans mon bateau pour rappeler les noyés à la vie. Cette perte immense pour moi m'affligea d'autant plus qu'il s'était joint à mes aventures, par l'attachement qu'il me portait, contre l'avis de ses parents et de ses amis et qu'il laissait sa femme et deux enfants sans moyens pour vivre. Je ne saurais passer sous silence un trait qui suffira pour le caractériser. Pendant ma relâche à Hodeïda, je me plaignais de la fortune qui ne me permettait pas d'acheter de la toile pour une voile de rechange : Hassan me présenta huit piastres en me disant que des seize dont je lui avais fait l'avance sur ses gages, il en avait employé huit pour le grain nécessaire à sa

famille pendant son absence et, sachant que les courtiers français m'avaient seulement remis huit piastres, il avait réservé cette petite somme pour me servir dans un besoin pressant. Voilà l'homme que je venais de perdre : pouvais-je m'empêcher d'éprouver autant de douleur que mes deux compagnons qui le pleurèrent amèrement?

J'arrivai à Yambo le 21 mars. Il me parut d'abord que la lettre du vizir produisait de bons effets; cependant je trouvai un gouverneur très âpre : j'eus beaucoup de peine à me défendre de lui donner ma montre et ma lunette et je ne résistai à ses importunités qu'en lui faisant présent d'une pièce de mousseline et de deux petits canons en cuivre d'un pied et demi de longueur. Outre cela, il fallut payer trois piastres pour les soldats de garde que l'on m'avait donnés pour empêcher les habitants de m'insulter, et trois piastres pour un shérif qui perçoit un droit sur chaque étranger qui passe à Yambo en vertu duquel il est censé être sous sa protection et à l'abri de toute vexation. Il me restait trois piastres, insuffisantes pour les petites provisions qui m'étaient indispensables, ce qui m'obligea de vendre les deux pièces de toile dont le généreux Hassan m'avait facilité l'acquisition.

Je partis d'Yambo le 24 mars; le 26, mon domestique fut saisi d'une douleur sciatique si violente qu'il ne pouvait se remuer sans jeter des cris effrayants; je redoutai les suites de cette maladie qui l'avait déjà cloué sur un grabat à Moka pendant deux mois. A la vue du danger qui menaçait la vie de mon fidèle serviteur, toute utile considération pour mes intérêts cessa, de sorte que je ne balançai point à virer de bord pour rentrer à Yambo. Deux heures après, les vents du sud, l'objet de mes vœux, parurent; c'était néanmoins une nouvelle contrariété que nous éprouvions, car il était certain, avec de pareils vents, que nous serions plus tôt rendus à Suez qu'à Yambo. Cet incident engagea mon domestique à me prier de ne point abandonner le voyage de Suez par rapport à lui : il attendait, disait-il, des bons vents un remède plus efficace pour sa santé que tous les secours de la relâche d'Yambo; ses sollicitations furent si pressantes que je repris la route de Suez. Les vents du sud continuèrent faiblement pendant vingt-quatre heures; ensuite les vents de nord-nord-ouest reparurent avec

quelques variations qui nous permirent d'atteindre 25° 48′ nord. Je crus alors convenable de me rendre à la côte d'Afrique, mais je fus accueilli dans le canal par un coup de vent qui me transporta à la vue des montagnes de Kosseïr par 26°; je cherchai en vain un mouillage à la côte pour prendre quelque repos. Nous étions tous trois malades; j'étais presque privé de la vue par l'effet du serein très abondant sur cette mer en cette saison. Ainsi je reconnus l'impossibilité absolue de continuer ce voyage vers Suez et, d'un commun accord, nous reprîmes la route d'Yambo.

Nous y arrivâmes le premier jour de Ramazan qui correspond, je crois, au 7 avril. Le gouverneur en me revoyant me surprit par ses vagues questions : « Où est votre vaisseau? D'où venez-vous? Qu'avez-vous fait? Donnez-moi votre lunette; que faisiez-vous trois jours durant aux environs d'Yambo? Cette fois-ci vous paierez les droits du gouverneur, etc. » Je répondis à toutes ces questions et lui fis remarquer que notre mauvaise santé nous engageait à revenir pour nous reposer jusqu'au passage de la flotte de Jedda et faire ensuite route avec elle. Pour adoucir un peu son humeur rapace, je lui donnai une pièce d'indienne. Il fut question de payer de nouveau le shérif protecteur des étrangers : étant sans argent, je pus obtenir qu'il attendît l'arrivée de cette flotte dont je connaissais le commandant, capitaine d'un bâtiment du shérif de la Mecque. La flotte arriva le 20 avril; nouvel embarras : ce n'était plus le même capitaine. Cependant, celui qui l'avait remplacé me prêta dix piastres, à rendre à Suez, pour sûreté desquelles je lui déposai une paire de boutons et un cachet d'or. Prévoyant en même temps que mon voyage pouvait échouer, je lui remis une lettre pour M. Henri Wobmar, médecin du Caire, afin que celui-ci remboursât cette somme en retirant le dépôt; ce médecin était la seule personne dont j'attendais quelque bienfait. Le hasard m'avait procuré cette utile connaissance, lors de mon voyage au Caire. Un motif de curiosité le porta sans doute à me faire visite lorsqu'on chargeait mes effets pour les transporter à Suez; mes compagnons partirent avec eux pour se rendre à une lieue de la ville en attendant que la caravane pût faire la route en sûreté et je restai sur une mauvaise natte où je comptais passer la nuit. Les médecins se connaissent en physionomies : s'ils

sont coriaces pour les gens riches, ils sont humains pour les malheureux. A la vue de mon triste bagage, des égards de mes compagnons pour moi et surtout pour le refus que je fis de ses offres de service, il jugea que je labourais avec courage dans le vaste champ des infortunes. Il n'insista point, mais le soir, en rentrant, je trouvai un très bon lit au lieu de ma natte. Le lendemain, je ne pus m'empêcher d'accepter un logement chez le docteur que j'avais reconnu au trait bienfaisant de la veille et avec qui je passai très agréablement deux à trois jours. Avant de nous quitter, il me dit : « Je ne cherche point à savoir qui vous êtes ; songez seulement aux risques et aux dépenses du voyage que vous entreprenez, surtout si vous avez peu de moyens. Pendant que vous êtes encore avec moi, voyez si je puis vous être utile ». Je lui répondis dans un langage entrecoupé que je comptais avoir l'argent nécessaire pour me rendre à ma destination, en le remerciant de ses rares et généreuses dispositions en ma faveur.

Quel contraste de caractère avec celui des religieux des couvents de la Terre-Sainte et de la Propagande ! Je fus leur porter des lettres que l'on m'avait remises pour eux à Alexandrie. Je trouvai chez les deux supérieurs une figure de marbre lorsque je leur témoignai l'embarras où j'étais depuis une demi-journée pour me procurer le moindre gîte. Celui de la Terre-Sainte se contenta de me recommander à George, son gras cuisinier, que ma mesquine allure n'intéressa pas assez pour qu'il sortît seulement de sa cuisine. L'autre religieux me présenta une tasse de café bouillant que je n'avais pas le temps de prendre. Mais il est temps de me rappeler que je ne suis plus en Égypte. Il faut rentrer à Yambo.

Le 22 avril, le gouverneur renouvela ses instances pour avoir ma montre d'or ; je lui représentai que ce meuble était indispensable pour un marin. Il m'offrit en échange une montre d'argent du siècle dernier ; nouveau refus de ma part : « Eh bien, me dit-il, reprends ta montre, chien ; patience ! » Le soir il m'envoya l'ordre de ne pas partir sans le payer ; je répondis que j'étais sans argent et que je resterais à Yambo jusqu'à ce qu'il plût au gouvernement de Jedda de m'en retirer. Le 23, plusieurs bâtiments de la flotte mirent à la voile. Le gouverneur jugea cependant à propos de me laisser ensuite la liberté de

sortir. Mais je ne pus alors l'exécuter parce que le vent n'était plus favorable. Je partis le lendemain.

Je pris à Yambo un pilote avec l'agrément du gouverneur. Le prix fut convenu à vingt-cinq piastres, dont dix-sept comptant que je dus à la générosité d'un grec canonnier, remboursables à Suez. A la recommandation du pilote, je donnai passage à un nommé Mustapha Ghodé, d'Alexandrie, qui me supplia de le retirer de l'extrême misère où il se trouvait et qu'il reconnaîtrait cette faveur en me servant d'interprète et de matelot. Il ne me fut pas difficile d'observer en peu de jours que j'avais un pilote déterminé à nous livrer aux pirates de la côte. Il nous conduisit près de Gebel-Hassani où il y a un repaire de ces brigands de sa propre tribu. Ce fut l'emploi de leur industrie à piller un bâtiment de la flotte naufragé à dix lieues plus au nord qui fit notre salut. En nous approchant de cette île, située à 25° nord, il nous mouilla à la vue de trois bateaux qui revenaient sans doute chargés de pillage. Vers les neuf heures du soir nous les aperçûmes en mouvement à la faveur du clair de lune et de la nuit la plus tranquille. Les marins de cette côte ne savent rien faire sans chanter; à leur premier cri qu'un léger vent de terre nous transmit, le grapin fut levé. Nous reconnûmes bien que nous étions poursuivis, mais à force d'avirons nous prîmes le large pendant toute la nuit à travers quantité d'écueils sur lesquels nous nous échouâmes plusieurs fois, et qui, formant des barrières naturelles et imperceptibles nous empêchèrent de devenir la proie des parents de notre pilote.

Ce n'était pas le seul sujet de mécontentement que j'avais de lui. Il mouillait et appareillait suivant ses caprices, perdant souvent des occasions favorables de faire route. Il me fut impossible, après une vingtaine de jours de patience, de garder plus longtemps le silence sur sa conduite; son orgueil ne put supporter mes reproches et, dans la plus grande colère, il jura d'abandonner le bateau sur le premier écueil. Je lui conseillai de n'en rien faire parce que j'étais décidé à l'accompagner à coups de fusil; cette explication le rendit plus doux. Il se rangea à son devoir et j'oubliai tout ce qu'il avait voulu nous faire.

Depuis notre départ d'Yambo jusqu'au 18 mai, les vents contraires ne nous avaient pas permis de nous élever au delà de 10° nord; les vivres commençaient à être courts. Je vis le dan-

ger de m'obstiner plus longtemps à vouloir me rendre à Suez. Aussi je virai de bord dans l'intention de retourner à Moka : je ne pouvais en effet risquer de me présenter de nouveau à Yambo avec la connaissance que j'avais des dispositions du gouverneur. J'offris au pilote de lui payer ses frais de conduite jusqu'à son domicile; mais il me représenta qu'il avait laissé peu de vivres à sa famille et qu'il préférait d'être débarqué à Jedda, quand même je ne paierais pas ce que je lui devais. Malgré la répugnance que j'avais à faire cette relâche, ses instances prévalurent sur mon intérêt, parce qu'il n'était pas dans mon cœur d'éloigner quelqu'un de son pays contre sa volonté. Je pris la conduite du bateau en faisant route hors de la vue de la côte et j'arrivai à Jedda le 24 mai.

Le vizir m'envoya chercher dès que nous eûmes mouillé. Il m'accabla d'abord de reproches sur mon indigne navigation, en prétendant que j'avais d'autres vues que celles dont je lui avais fait part; que, si des affaires m'appelaient au Caire, je devais, ainsi qu'il me l'avait conseillé, laisser ici mon bateau et m'embarquer sur un bâtiment de la flotte suivant les offres qu'il m'avait faites. Il me fut aisé de répondre à des reproches aussi déplacés et à tant d'autres du même genre. Ensuite il manda le pilote pour entendre son rapport sur ma route et quel avait été le motif de mon retour; celui-ci en attribua la cause aux vents toujours contraires et surtout aux mauvaises qualités du bateau.

Une réception aussi bizarre et si peu concordante avec la première m'étonna au point que je ne pus m'empêcher d'assurer le vizir qu'un homme dont la conscience était pure ne devait rien craindre, que ma conduite dans cette mer était irréprochable et que je le priais de la faire examiner avec attention et impartialité. Mon interprète ne jugea pas à propos de lui faire part de mes dernières paroles; sur la demande que le vizir me fit d'expliquer ce que je venais de dire, il suppléa en disant que j'étais désolé de n'avoir pas pu me rendre à Suez. Je fus ensuite congédié comme un chien.

En sortant, l'interprète me conduisit chez lui, aux arrêts, avec ordre du vizir de ne laisser aucune communication avec les gens de mon bateau. Il m'observa qu'il ne savait lui-même que penser de ma navigation et que je devais être plus soumis

lorsque je parlais au vizir; qu'il n'avait pas osé lui rendre ce que j'avais dit en dernier lieu; enfin il me donna à entendre qu'il me croyait coupable, qu'il fallait plutôt recourir à solliciter ma grâce qu'à défendre une mauvaise cause. Ce fut alors que j'eus besoin de rassembler toutes mes forces pour envisager le précipice affreux où j'étais tombé. Il n'était plus temps de me rappeler les conseils et les exhortations des courtiers de Moka sur les dangers de cette relâche d'autant plus pénible que j'y étais sans amis ni argent. Néanmoins je ne perdis point courage et je m'occupai des ressources qui se trouvaient autour de moi.

Le nabab de Carnatek, Mohammed-Ali-Khan, est dans l'usage, tous les ans, d'expédier de Madras un bâtiment chargé des pèlerins de la côte de Coromandel qui veulent assister à la fête du Baïram. Ce navire, nommé *Success Galley*, se trouvait alors en rade de Jedda, sous le commandement d'un état-major anglais. J'écrivis le 27 mai au capitaine pour l'informer de ma position en y joignant quelques circonstances de mon séjour dans l'Inde où j'ai passé la majeure partie de mes années, ne doutant pas d'en être connu s'il avait un peu de temps fréquenté le même climat. Le capitaine Thomas Binny m'envoya immédiatement son frère, M. Alexandre Binny, capitaine d'infanterie, passager à son bord, avec son secrétaire, M. Dennison, pour m'offrir ses meilleurs services. Il m'avait vu à Batavia pendant que j'y étais occupé d'une mission fort importante pour le gouvernement. Il me fit d'abord remettre quelque argent qui me servit à payer le pilote d'Yambo à qui je remis en outre deux piastres de gratification. Les premiers soins du capitaine se portèrent sur les moyens de me procurer ma liberté et de me retirer à son bord. Il rendit le meilleur témoignage de ma personne et assura le vizir que mes affaires, état et toutes les occupations de ma vie, devaient écarter le moindre soupçon sur les motifs de leur nuire par ma présence dans cette mer. Cette démarche fut appuyée par Saïd-Abdullah, envoyé du nabab de Carnatek auprès du shérif de la Mecque.

Le 31 mai, je m'aperçus des bons effets de la recommandation du capitaine en ce que j'eus la permission d'aller à son bord. Le vizir me fit dire que je pouvais préparer mon bateau, que le shérif lui avait annoncé des dépêches pour le gouverne-

ment français qui seraient rendues dans deux à trois jours et que, si elles tardaient, il me congédierait de sa propre autorité ; l'on me demanda enfin où je voulais me rendre : j'indiquai Pondichéry.

Des assurances aussi positives de la part du vizir devaient me persuader que je serais le maître de partir à l'époque fixée. Aussi j'achetai les provisions et l'eau dont j'avais besoin. Tous les jours je me rendais à bord du *Success Galley* ; je revenais le soir coucher à terre dans la maison de mon interprète parce que, non seulement le vizir l'avait exigé, mais encore ne m'avait pas permis d'aller sur mon bateau. Pouvais-je me considérer en liberté en réfléchissant sur une conduite aussi bizarre? Quoiqu'elle soit inexplicable, je dois cependant hasarder les doutes qu'elle a produits sur mes sens.

Tous les emplois se donnent ici au plus offrant à qui le souverain délègue son despotisme sans bornes. De là une cupidité insatiable qui est le mobile de toutes les actions des gens en place. Le vizir étonné de me voir de retour aussi pauvre qu'à mon premier passage, frustré des présents qu'il pensait qu'il aurait obtenus si j'eusse effectué mon voyage du Caire et dupe, à son avis, de l'agréable réception qu'il m'avait faite à ma première relâche, imagina ou plutôt renouvela cette plate et dangereuse chicane que j'étais venu pour mesurer la mer et livrer le pays aux chrétiens. Il interrogea plusieurs fois Salum, mon pilote d'Yambo, qui avait oublié tous mes bons procédés pour ne se ressouvenir que de nos différends ; il fut aisé de lui faire déclarer tout ce que l'on voulut. Le pilote que j'avais pris d'ici à Yambo fut aussi appelé, mais il eut le courage de déposer qu'il ne m'avait jamais vu sonder et que je ne lui avais pas proposé une fois de m'écarter de la route. Mustapha, passager, donna la même déclaration qui devait au moins balancer celle de Salum. Au surplus toutes ces dépositions étaient illusoires et seulement pour la forme, car il suffisait d'être accusé pour être censé coupable par tous les habitants des États du shérif ; en un mot, il ne m'était pas plus aisé de les persuader que le Coran n'est pas venu du ciel et que Mohammed n'est pas un prophète, que de détruire cette opinion tellement enracinée : si un musulman me voyait un livre à la main ou un rouleau de papier, c'était le routier ou la carte de

la mer Rouge. Cette conduite était une suite naturelle de l'éducation et des préjugés des indigènes ; mais devais-je m'attendre à ce que mon interprète fît parade des mêmes principes, lui, Européen, en ayant toutes les habitudes et ne manquant point d'esprit? Il se montra plus acharné que les autres à trouver mon attitude, ou, selon lui, mon crime, inexcusable. J'incline à croire qu'il a été l'un des principaux auteurs de mes malheurs. Il ne sera peut-être pas hors de propos de faire connaître le personnage.

Hadgi-Youssouf raconte qu'il est né à Aix-en-Provence, qu'il est resté douze ans à Constantinople, dont la majeure partie en qualité de prêtre chapelain de M. de Vergennes, alors notre ambassadeur auprès de la Porte. Revenu en France pour y prendre sa sœur et la conduire à Jérusalem où sa famille était établie, il se rendit sur un bâtiment vénitien à Saint-Jean d'Acre où le consul de France pria sa sœur de permettre à sa suivante de travailler chez lui à quelque ouvrage en linge. Youssouf prétend qu'il avait d'autres vues et, sur ce qu'il crut en avoir des preuves en la voyant revenir un jour avec le teint plus coloré, il jugea l'honneur de sa sœur intéressé dans cette affaire et que la mort seule du Consul pouvait la venger de cette injure : « Comme un furieux, je m'armai, dit-il, d'un poignard ; je me rendis chez le Consul et, sans autre explication, je me portai sur lui ; mais il eut le bonheur de n'être blessé qu'au bras. Je m'échappai et passai à Alexandrie où l'on m'informa qu'il y avait des ordres pour m'arrêter et me conduire en France. Je trouvai au Caire de pareilles dispositions, de sorte que je ne vis d'autre ressource pour éviter les poursuites que de me faire Turc et, pour m'éloigner plus encore de la scène qui m'a forcé à prendre le turban, je me suis rendu à Jedda avec l'ambassadeur que Tippoo-Sultan avait envoyé à Constantinople. »

Je conçois que, dans un pays où il n'y a qu'une seule volonté, Youssouf devait agir suivant les idées du vizir plutôt que d'entreprendre ma défense. Plusieurs circonstances m'ont prouvé qu'il avait beaucoup contribué à l'extension du plan de persécution que l'on avait formé contre moi afin de satisfaire ses méchantes inclinations et de se rendre plus recommandable aux yeux des musulmans. Mustapha m'avait averti plusieurs

fois de me tenir sur mes gardes avec lui et de ne lui faire aucune confidence parce qu'il était un espion du vizir ; il m'a assuré qu'il l'avait engagé à me dérober mon journal, ce qui lui était aisé, comme étant la seule personne qui eut communication avec mon bateau. Je ne dois pas passer sous silence qu'il courait un bruit que c'était une feinte de ma part de vouloir paraître sans argent tandis que j'avais à bord quatre caisses d'argent.

Ainsi, en résumant mes doutes et mes réflexions sur le traitement que j'éprouvais, je devais conclure que l'on avait des vues sur mon prétendu trésor ; pour y réussir, il fallait me supposer avoir agi en contradiction des lois du pays. Quel prétexte plus attrayant que celui dont on avait présenté l'idée au shérif!

Il est temps de reprendre mon journal. J'ai dit que le vizir avait promis, le 31 mai dernier, de m'expédier au plus tard dans cinq jours. Le 6 juin, ne voyant aucun changement, je me rendis à bord du *Success Galley* avec l'intention d'y rester jusqu'à ce qu'il plût au shérif de me laisser partir. Le capitaine approuva ma résolution. Le 7, j'appris que le vizir s'était fort emporté, qu'il avait mis aux fers le patron de la barque qui m'avait donné passage et le capitaine du port en prison, que mon bateau avait été échoué dans le lieu le plus infect et le gouvernail enlevé, et craignant encore que l'on entreprît de mettre à la voile, il fit charger et pointer sur le bateau un des trois pitoyables canons en fer, sans affûts, de trois pouces de balle, qui forment toute la défense de Jedda avec quatre autres canons de bronze qui sont autour de la masure du pacha. Le 8 au matin, Youssouf m'envoya Mustapha pour m'informer que les lettres du shérif étaient arrivées et qu'il convenait, suivant son opinion, de descendre à terre. Ce n'était pas la mienne d'après mes réflexions sur le procédé violent du jour précédent. Je répondis par écrit à Youssouf que ma santé me retenait à bord, ce qui était assez vrai, et que je profiterais du premier moment favorable pour aller prendre les ordres du vizir. Dans la soirée Youssouf parut ; il me présenta beaucoup de compliments de la part du vizir qui me priait instamment de venir à terre pour recevoir les lettres du shérif et que je pourrais ensuite partir à ma volonté. Youssouf avait les mêmes choses à dire au capitaine Binny. Ce message était trop fardé

pour ne pas laisser apercevoir le piège que l'on me tendait. Je n'étais point d'avis de répondre à ces tendres sollicitations, mais le capitaine et son frère en jugèrent autrement. Celui-ci s'offrit pour m'accompagner et pour courir les mêmes chances que moi en m'assurant qu'il ne m'abandonnerait point. Ainsi nous convînmes d'aller à terre le lendemain.

Le 9, nous parûmes tous les deux à la porte du vizir ; il nous fit dire qu'il était occupé et de l'attendre là. M. A. Binny parut mortifié de cette réception ; il m'engagea à retourner dans son canot où nous serions mieux qu'à cette porte. A peine y étions-nous rendus qu'une escouade de soldats vint dans un bateau pour nous retenir si nous montrions l'intention d'aller à bord. L'officier somma M. Binny de m'envoyer à terre. Alors celui-ci redescendit avec moi et envoya le canot au capitaine pour l'informer de ce qui se passait ; nous nous présentâmes de nouveau à la porte du vizir où il parut enfin, après une demi-heure. Dès qu'il m'aperçut, il me toisa avec le mépris le plus insultant ; ensuite s'adressant à M. Binny : « Quel intérêt prenez-vous à cet homme qui est un espion ? Connaissez-vous déjà tous nos sujets de plainte contre lui ? et s'il n'était pas coupable, se serait-il réfugié sur votre bâtiment ? Je ne puis consentir désormais à le laisser en liberté sans les ordres du shérif ». M. Binny eut la complaisance de défendre ma cause avec beaucoup de chaleur. Il m'obtint avec de grandes difficultés la permission de rester à bord sous la condition qu'il répondrait de me représenter toutes les fois que je serais appelé. Il ne fut point question des lettres du shérif. Toute cette scène avait été imaginée par Youssouf pour faire sa cour au vizir en m'attirant à terre.

Je passai six jours à bord du *Success Galley*. Le 15 de juin le vizir me fit demander avec le frère du capitaine pour nous communiquer les nouvelles qu'il avait reçues du shérif à mon sujet. Ce jour-là nous fûmes traités avec toute sorte d'égards. Il me dit : « Vous êtes le maître de partir, mais je désire d'abord savoir si vous ferez usage de votre bateau ou si vous préférez le bâtiment du capitaine Binny. Dans tous les cas, j'ai ordre de vous défrayer de toutes vos dépenses faites ou à faire ; le shérif sait que vous êtes sans argent et il serait déshonorant pour lui qu'étant dans son pays vous fussiez secouru par des

étrangers. » Je priai le vizir de remercier le shérif des faveurs qu'il répandait sur moi et de lui dire que j'acceptais avec reconnaissance ses secours quoique l'amitié du capitaine anglais ne m'eût laissé ressentir aucun besoin depuis qu'il était à Jedda; je lui dis aussi que mon intention était de partir avec mon bateau qui pouvait être prêt dans vingt-quatre heures tandis que le *Success Galley* ne devant mettre à la voile que dans quarante jours me ferait éprouver un retard très préjudiciable à mes affaires : « Il faut, répliqua le vizir, que j'informe à présent le shérif de votre détermination; je vous ferai part dans trois ou cinq jours de ses ordres. Vous resterez désormais à terre afin que le peuple voie que le shérif a des égards pour vous et qu'il ne permet pas que vous soyez à charge à personne en pourvoyant lui-même à vos dépenses. Voilà cinq piastres pour les cinq jours que vous pouvez encore rester ici. » Je représentai au vizir que l'ardeur du climat me rendait insupportable le séjour en ville et que je le priais de me permettre de rester sur mon bateau; après beaucoup d'instances de ma part appuyées très vivement par M. A. Binny, il consentit à me laisser passer les nuits sur mon embarcation échouée à peu de distance au bord de la mer, mais je ne pus pas obtenir qu'on la mît à flot et que le gouvernail me fût rendu. Cette burlesque conférence, très insidieuse, à mon jugement, fut cependant trouvée naturelle par MM. Binny, en la rapportant au génie du peuple. Ils m'exhortèrent selon le nôtre à patienter jusqu'à l'époque annoncée de ma délivrance.

Six jours après, je fis annoncer au vizir que les cinq piastres étaient dépensées, mais il jugea à propos de prolonger la généreuse assistance du shérif jusqu'au 24 juin en m'envoyant trois piastres. Le 28, même adresse de ma part; le 4 juillet, réponse par une remise de trois piastres. Le jour précédent, j'avais écrit au capitaine Binny pour l'informer que j'étais dans le dessein de me réfugier à son bord sous la protection de son pavillon et plus encore de son amitié, que j'étais toutefois bien éloigné de vouloir l'engager dans un mauvais pas, car je consentais dans cette hypothèse à être livré si l'on réclamait ma personne quoique je fusse très éloigné de me croire en sûreté dans ce pays. Le capitaine me répondit qu'il convenait de différer ma résolution de quelques jours pour ne pas multiplier

les embarras qu'il éprouvait du gouverneur de Jedda à cause de ses marchandises invendues dont on voulait percevoir les droits; déjà on lui avait refusé de prendre de l'eau douce pour le forcer à les acquitter; enfin il me promettait qu'il ne me laisserait pas derrière lui. Cette assurance me tranquillisa tout à fait. Je continuai mes sollicitations pour que l'on supplée à mes dépenses. A la fin, on me prévint que l'on n'avait rien à me donner.

Le 16 juillet, le vizir partit pour se rendre à la Mecque suivi de quantité de chameaux portant la collecte des revenus de Jedda. Je lui avais fait demander auparavant s'il y avait quelque décision sur mon compte; il répondit que le shérif était sans doute trop occupé des préparatifs de la fête du Baïram pour penser à moi, qu'à son arrivée il lui rappellerait mon affaire et que sous deux jours après je devais espérer de recevoir la permission de partir. Pendant l'absence du vizir, je m'aperçus que l'on exerçait jour et nuit une plus grande vigilance sur tous mes mouvements. Il était temps d'être convaincu que l'on voulait m'empêcher de profiter de l'occasion du *Success Galley* qui était si favorable pour me rendre dans l'Inde, en un mot que l'on avait le dessein de me retenir à Jedda. Pour m'engager à supporter mon sort avec plus de patience, il vint un ordre du shérif de me remettre trois piastres que je reçus le 21 juillet.

Enfin, le 26, le capitaine Binny m'annonça qu'il faisait voile le lendemain. Je pris des mesures de concert avec lui pour me rendre à son bord sans que l'on s'en aperçût à terre; mais auparavant je cherchai à savoir s'il y avait quelque chose du shérif qui me concernât.

Le commandement de Jedda avait été donné en l'absence du vizir à son esclave, l'eunuque Habbesch-Aga qui dans toutes les affaires consultait Abou-Daoud. Ce dernier était qualifié de frère du vizir parce qu'ils ont été esclaves du même maître. J'avais cru devoir me concilier l'amitié d'Abou-Daoud par un petit présent qui me parut lui être agréable. Je le priai de ne rien négliger pour savoir d'Habbesch-Aga ce que l'on exigeait de moi. Il me rapporta que le shérif avait donné ordre de ne me laisser partir que cinq jours après le capitaine anglais parce que, sachant que la France et l'Angleterre étaient en guerre,

son honneur était intéressé à ne pas faciliter à ce capitaine les moyens de me prendre. Il me fut aisé de répondre en montrant combien ce tendre intérêt était gratuit et, sans rien témoigner de la fourberie de toute leur conduite à mon égard, je convins avec lui que la patience et le temps donneraient la solution de ma destinée.

Malgré le désir que le capitaine Binny avait de me voir à son bord, il ne voulut point se compromettre ni le nom du nabab, et c'est pourquoi il me conseilla de me rendre dans la nuit sur un des nombreux récifs qui se trouvent à Jedda. A huit heures un quart du soir, le 26 juillet, je me vêtis d'un mauvais scaphandre que j'avais construit depuis la mort infortunée de mon interprète Hassan; je donnai à mon serviteur qui ne savait pas nager des gourdes fermées hermétiquement pour le soutenir sur l'eau et, en le tenant près de moi, j'étais sûr, même sans ce secours, de le préserver de tout péril. Le matelot esclavon nageait parfaitement. Nous nous jetâmes fort doucement dans l'eau pour n'être pas aperçus des gens qui étaient sur diverses embarcations à six toises de nous; une heure après nous joignîmes à l'endroit indiqué un bateau du *Success Galley* qui nous conduisit à son bord dans une demi-heure.

Tout l'équipage et les pèlerins étaient embarqués. Il manquait seulement l'envoyé du nabab Saïd-Abdullah avec sa suite qui avait cependant bien promis en ma présence de se rendre à bord dans la même soirée. Ce retard affligea beaucoup le capitaine qui semblait prévoir les embarras auxquels il serait exposé si l'on arrêtait les gens du nabab en apprenant ma fuite. Le 27, à sept heures du matin, l'on tira un coup de canon pour avertir Saïd-Abdullah du départ du bâtiment déjà sous voile; à peine avions-nous fait une demi-lieue que l'on mouilla pour l'attendre. Si l'envoyé du nabab n'eût pas été imprégné de toute l'apathie indienne, nous aurions été hors de vue de Jedda avant que l'on s'aperçût à terre de mon départ exécuté avec tant de précaution qu'il fut seulement connu à huit heures du matin.

A dix heures Habbesch-Aga se rendit à bord pour me réclamer, si je m'y étais réfugié, ainsi qu'il le présumait. Il était aisé au capitaine de le nier, mais cette assertion répugnait trop à la franchise de son caractère. Il lui déclara la vérité en ajoutant qu'il ne pouvait me refuser la protection de son

pavillon parce qu'il savait que je n'avais causé aucun préjudice au shérif, ni montré la moindre intention de le faire par toute ma conduite qu'il avait examinée avec la plus grande impartialité avant de m'accorder l'asile que je lui avais demandé. Je ne dois pas oublier de dire que le capitaine avait chargé son frère le jour précédent d'engager Habbesch-Aga de consentir à mon départ en lui offrant trois cents piastres par la médiation de Saïd-Abdullah : il était convenu que celui-ci me prendrait avec lui en venant à bord. Lorsque Habbesch-Aga vit qu'il était inutile d'insister plus longtemps sur la remise de ma personne, il rappela au capitaine avec toute l'astuce d'un Carthaginois la conférence qu'il avait eue à mon sujet avec Saïd-Abdullah et qu'il serait facile de prendre quelque arrangement s'il faisait aller son frère à terre. Une âme aussi droite que celle du capitaine ne lui permit pas de s'apercevoir du piège qu'on lui tendait. Il consentit à tout en envoyant son frère et deux officiers avec Habbesch-Aga.

Pendant cette transaction, je n'étais séparé de la scène que par une toile; plusieurs fois, j'eus la tentation d'observer au capitaine qu'il valait mieux consentir à me livrer à l'autorité de Jedda que d'exposer son frère à être détenu. Mais j'étais si affligé que je n'osai faire aucune représentation sur cette imprudente démarche : un homme dans l'infortune ose à peine élever la voix lorsqu'il est persuadé que l'on n'oublie rien pour améliorer son sort. J'avais trouvé tout cet intérêt dans l'âme du capitaine et je pensai lui devoir la déférence et le laisser agir suivant ses propres idées. Ce que j'avais prévu et craint arriva. Le capitaine reçut dans la même journée une lettre de son frère, portant qu'après avoir épuisé toute sorte de raisonnements, d'offres d'argent et de prières, Habbesch-Aga le retenait à terre avec les deux officiers et qu'il ne les relâcherait point sans les ordres du shérif si l'on ne me renvoyait point. En conséquence, il se résignait à les attendre avec patience ; il savait très bien que le capitaine avait déclaré qu'il attendrait six jours s'il le fallait pour que le shérif se déterminât sur l'arrestation que l'on pourrait faire des gens du nabab à qui il devait toute sorte de considération et qu'il sacrifierait sa fortune pour lui, mais qu'il perdrait plutôt la vie que de me laisser sur cette terre de désolation.

Le capitaine me communiqua cette lettre. J'écrivis au bas que j'avais un moyen de faire cesser toutes ces entraves et que je l'emploierais le jour suivant. La conversation ne pouvait guère être animée parce que le capitaine Binny étant complètement sourd, il était nécessaire de recourir à des tablettes pour s'entendre avec lui; cette explication fut la dernière entre nous.

En réfléchissant que la généreuse amitié du capitaine et son intérêt pour un seul individu avaient attiré sur son bâtiment et sur deux cent-cinquante personnes un retard si préjudiciable, je crus lui devoir quelque retour en me sacrifiant afin de ne laisser au gouvernement de Jedda aucun prétexte de lui nuire. La difficulté consistait à m'exécuter sans la connaissance de l'équipage et surtout du capitaine qui, j'en suis certain, m'aurait détourné de me remettre aux mains d'un commandant qui venait si récemment de lui donner des preuves de sa mauvaise foi. J'ouvris seulement mon cœur à mon fidèle domestique qui me fit plusieurs sensibles observations sur les dangers où j'allais m'exposer, en me priant de lui permettre de m'accompagner si, contre son avis, je persistais dans ma résolution. Mon parti était pris de n'engager désormais aucune personne dans les périlleux sentiers de mon infortunée carrière; c'est pourquoi, sans refuser la continuation de ses bons soins, je ne lui confiai point la voie dont je voulais faire usage pour me rendre à terre. Je lui fis part seulement des précautions ultérieures que j'avais jugées nécessaires pour le cas où, contre mon attente, nous aurions le malheur de nous séparer. Je lui dis de ne pas perdre un instant pour se rendre à l'Ile de France auprès de mon frère Janvier qui s'y trouve à la tête d'une maison considérable de commerce afin de l'informer de ma détention et, en un mot, de tout ce qui me concernait; j'écrivis à mon frère, sur l'amitié de qui je puis compter, de le récompenser de ses fidèles, assidus et généreux services pendant l'espace de dix années. Il m'était difficile d'oublier mon compagnon, le désintéressé matelot esclavon: ne pouvant me résoudre à prendre congé de lui, je chargeai Miguel mon domestique de lui remettre une pareille lettre pour me dégager non pas de ma reconnaissance, mais de tous ses secours pécuniaires et de l'assistance régulière que j'en avais reçue depuis treize mois qu'il s'était uni à mon sort sans

gages, sans aucune promesse de ma part, et sans lui être connu.

Je préparai enfin une lettre pour le capitaine Binny, dans laquelle je l'informais que je partirais de son bord pendant la nuit pour délivrer toutes les personnes qui étaient détenues par rapport à moi. Je le priai de ne pas perdre une minute à ma considération pour mettre à la voile et, en lui recommandant mes deux compagnons, je lui demandais la grâce de ne pas m'affliger de leur présence, telles instances qu'ils fissent pour me rejoindre.

Avec le projet dont j'étais occupé, il était difficile de me livrer au sommeil. Je passai dans la galerie dès trois heures du matin ; peu de temps après, je vis deux poissons que je reconnus à leur mouvement pour des requins dont cette mer est abondamment pourvue. J'avais l'intention de sortir à trois heures et demie, mais cette rencontre, je dois l'avouer, me refroidit un peu au point que je doutai fort de mon courage; ils roulèrent autour du bâtiment, ou peut-être d'autres qui les remplaçaient, pendant trois quarts d'heure. Je crus devoir me donner une grande marge avec ces friands gloutons de chair humaine, c'est pourquoi j'attendis le moment où les feux du ciel commençaient à pâlir ; il n'y avait plus alors moyen de différer. Je me glissai sans bruit dans l'eau à quatre heures dix minutes après avoir endossé mon scaphandre, car la distance jusqu'à la terre était trop grande pour me flatter d'y aborder sans son secours. Quoique j'aie plusieurs fois fait usage du scaphandre, surtout dans un fort lamentable naufrage qui coûta la vie à six cent cinquante personnes et qui me retint pendant six heures dans une mer soulevée par une violente tempête, je n'avais pu faire d'aussi bonnes observations sur son utilité comme dans cette occasion. Je reconnus que l'on gagne peu à vouloir nager suivant la méthode ordinaire, qu'il vaut mieux tenir le corps debout, marcher et pagayer avec les mains ; alors les bras et les jambes se servent mutuellement de balancier et trouvent naturellement le point du levier qui fait le plus de force, au lieu que si l'on étend le corps sur l'eau lorsqu'elle est un peu agitée, le point d'appui échappe souvent à la surface des pieds et des mains qui agit seule dans cette position et qui est trop faible dans tous les cas pour arrêter les mouvements irré-

guliers que le scaphandre occasionne à toutes les autres parties du corps. Je fus forcé de faire des expériences pour vaincre le courant qui me portait au large et, lorsque j'eus reconnu la position la plus favorable, je n'en fus pas moins obligé de recourir à des efforts extraordinaires pour me rendre à terre. Ce fut seulement à huit heures et demie du matin que j'abordai sur le premier récif; j'employai une demi-heure de là jusqu'à la porte du vizir.

Habbesch-Aga s'y trouva présent; il fut si étonné de me voir que, craignant quelque entreprise sur sa personne, il se reculait à mesure que j'avançais. Je lui adressai la parole en ces termes : « Je suis entre vos mains: faites de moi ce que vous sera agréable; mais laissez aller à bord toutes les personnes que vous avez arrêtées pour forcer le capitaine anglais à me renvoyer ici. J'y viens sans sa connaissance et de mon propre mouvement; vous saurez par la suite que je n'ai jamais eu l'intention de causer aucun préjudice au shérif : la bonté de ma cause m'a fait supporter avec courage les mauvais traitements que j'ai éprouvés de lui; j'espère que mes forces ne m'abandonneront point dans les nouvelles épreuves que je viens faire de sa justice. » Habbesch-Aga chercha à me rassurer en me rappelant que je ne devais rien craindre dans un pays gouverné par des musulmans et donna ordre à haute voix de me conduire dans la maison des Anglais. J'étais déjà entouré de ses satellites; je rencontrai en route Abou-Daoud qui, surpris de mon retour, me dit : « Ne craignez rien ». J'infère de toutes ces assurances spontanées que ma figure était effarée; l'extrême fatigue de ma course y avait sans doute contribué. Je m'aperçus bientôt que l'on me conduisait dans un autre lieu. Au bout de la ville on me poussa dans un corps de garde; je traversai une petite allée très obscure et j'entrai sous une basse voûte où il y avait trois hommes aux fers. On ouvrit une grosse pièce de bois en m'ordonnant brusquement de passer mes jambes dans les entailles. Cette position, qui élevait plus les pieds que la tête, me parut si incommode que je demandai à être mis aux fers de préférence. Cheïk-Saïd-Zubedry, capitaine de la troupe, expédia un soldat au commandant qui voulut bien m'accorder cette faveur. On m'apporta des fers si énormes qu'ils excitèrent la compassion, même les murmures des soldats et de mes coprisonniers. Le vieux cheïk, en fermant le cadenas, et secouant

la tête, poussa un soupir de satisfaction qui me frappa l'oreille comme s'il m'eût dit : « Chien ! infidèle ! tu n'échapperas plus ».

Je demandai du papier et de l'encre pour instruire M. A. Binny de ma dolente situation et que j'étais sans hardes et sans argent; mais toute communication me fut prohibée de cette manière. Heureusement je reçus la visite du nommé Moussa Johanni, pauvre serviteur grec de Jérusalem que j'avais eu ci-devant l'occasion d'obliger bien faiblement. Touché de mes nouveaux malheurs, il m'apporta à dîner et me remit une piastre avec une chemise; cet argent servit à me captiver les soins du geôlier et les attentions de mes compagnons prisonniers qui me cédèrent en retour la meilleure place. Durant la nuit, l'un d'eux m'assista constamment en agitant devant moi l'air brûlant que je respirais; sans ce secours il m'eût été impossible de voir le jour suivant.

Je passai la journée du 29 juillet dans les plus grandes angoisses sans d'autre consolation que trois minutes de visite de Moussa, m'apportant mon petit dîner. Le 30, j'appris que la chaloupe du *Success Galley* était venue à terre, que l'officier et son équipage avaient été aussitôt détenus. Le même jour, Habbesch-Aga reçut une lettre du shérif qui lui ordonna d'arrêter le bâtiment, ce qui était autrefois hors de son pouvoir. Je ne vis point ce jour-là mon ami Moussa, parce que son maître lui avait défendu de me donner désormais ses soins, dans la crainte où il était que le gouvernement ne suspectât quelque connexion entre lui et moi; il trouva cependant le moyen de m'envoyer un repas en me faisant dire qu'il ne m'abandonnerait pas et qu'il emploierait jusqu'à son dernier sol pour me faire vivre. Il m'informait en même temps qu'il avait tout tenté sans succès pour instruire M. A. Binny de mes besoins et du traitement que j'éprouvais.

Dans la nuit, une foule de réflexions se présentèrent à mon esprit. Le charitable Moussa ne pouvait plus me visiter, ni m'assister avec de l'argent. Le prisonnier assez généreux pour agiter l'air devant moi venait d'être élargi. J'étais en proie à une quantité innombrable de moustiques, insecte dont je n'ai jamais pu supporter la bourdonnante musique. Ma lourde chaîne ne me laissait trouver aucune position tolérable. J'étais désespéré surtout que ma démarche et le prix de mes afflictions n'eussent

point opéré la liberté des Anglais. Ces réflexions et tant d'autres idées se succédant tour à tour me plongèrent dans un accablement qui ne me permit point d'entendre que l'on avait ouvert la porte de ma tombe. Vers minuit, à l'aide d'une faible bougie qu'un soldat tenait à la main, je vois à mon côté une grande figure noire; mon faible cerveau me représente d'abord un capidgi qui m'apporte le fatal cordon. Je le remercie de la fin qui va couronner ma douloureuse existence, lorsqu'il me ferme la main en y mettant de l'argent. Autant surpris de cette apparition que de cette générosité, je cherche à m'assurer si ce n'est point un songe; je reconnais enfin le commandant Habbesch-Aga qui me sollicitait de rappeler mes sens en me promettant que dans un jour ou deux je serais en liberté et le maître de m'embarquer avec le capitaine anglais : « Dans ma position, lui dis-je, l'argent ne m'est d'aucun usage; reprenez vos secours; vos consolations sont inutiles; laissez-moi mourir en paix. » Je ne saurais décider si l'aspect de mon abattement ou l'air méphitique du cachot furent l'origine de l'ordre qu'il donna de transporter immédiatement mon corps au milieu d'une place qui se trouve devant cette prison; là je respirai pour la première fois depuis soixante-trois heures, et je passai fort bien le reste de la nuit, entouré de soldats.

Le 31 juillet, à l'aube du jour, on me confina dans le corps de garde où le geôlier me remit quatre piastres qui étaient sans doute la somme que j'avais refusée dans la nuit. Peu après j'entendis un coup de canon qui me fit soupçonner le départ du *Success Galley*, ce que l'on me confirma bientôt avec la très désagréable nouvelle qu'il n'emmenait aucune des personnes détenues à terre. Le 1er août, il arriva un ordre du shérif pour laisser en liberté le *Success Galley* avec tout son monde. En conséquence M. A. Binny, trois officiers et les matelots détenus partirent le même jour sur leur chaloupe pour tâcher de rejoindre le bâtiment à Moka. L'envoyé du Nabab et toute sa suite restent ici jusqu'à l'année prochaine. J'étais alors autorisé à penser que ma seule présence était le motif de la délivrance des Anglais puisque le shérif n'y a consenti qu'en apprenant mon retour.

Le soleil, qui avait repassé notre zénith depuis peu de jours, occasionnait une chaleur insupportable dans tous les lieux où

il n'y avait point de courant d'air établi; tel était mon corps de garde. Les moustiques, qui se plaisent dans l'humidité et la chaleur, continuaient à faire mon principal tourment; je ne cessais de m'en plaindre; j'arrivai enfin à un point d'affaissement tel que le geôlier alla annoncer au commandant qu'il me restait peu de temps à vivre si l'on me laissait encore dans ce corps de garde de feu. Ce rapport ou peut-être les ordres du shérif me procurèrent une autre prison sur le bord de la mer où je respire à présent avec toute l'aisance que je puis désirer.

On me faisait espérer que mes maux finiraient au retour du vizir. Il arriva enfin le 28 août; le 31, on me retira des fers pour me conduire en sa présence. En m'apercevant il me dit : « A votre première arrivée je vous avais conseillé de laisser là votre bateau et de partir avec un de nos bâtiments pour Suez; pourquoi n'avez-vous pas suivi mes avis? pourquoi vous sauver à bord du vaisseau anglais? n'étiez-vous pas bien ici, libre d'aller et de venir? Il n'y a qu'un homme coupable qui se conduise ainsi ». Je lui répétai ce que j'avais dit souvent, que j'avais une embarcation pour ce voyage, qu'il ne me convenait pas de me servir d'une autre parce que, étant sans argent, il m'eût été pénible d'être à la charge de ceux qui m'avaient donné passage, que d'ailleurs les bâtiments de Jedda ne devaient alors partir que dans trente ou trente-cinq jours et à cette époque je comptais être de retour, que je m'étais décidé à me rendre sur le bâtiment du capitaine Binny après m'être bien assuré que l'on me retenait ici sans aucune raison, en portant par là un préjudice indéniable à mes affaires et que je n'avais pas voulu perdre cette occasion unique pour me rendre dans l'Inde, que j'étais le maître de rester à bord et que cette faculté ainsi que mon retour volontaire devaient plus que toute autre chose lui prouver mon innocence. Après cette singulière conversation, il me congédia; je fus reconduit dans ma prison où l'on m'enferra de nouveau, très surpris de la solution de cette entrevue.

Abou-Daoud, qui vient me voir quelquefois, m'assure qu'il ne cesse de solliciter le vizir de me retirer des fers. Il voit bien que je ne peux guère supporter ma situation avec une dysenterie qui est venue se joindre à mes autres maux; il prétend que le vizir a écrit au shérif pour m'obtenir cette faveur. Pour donner une idée de l'espèce de gens qui m'entoure, je ne puis passer

sous silence la conduite du sieur Mustapha Ghodé, d'Alexandrie, mon passager. Après avoir été comblé par moi de bienfaits il part pour la Mecque ; j'apprends aussitôt qu'il a emprunté de l'argent sous mon nom (que j'ai été obligé de payer), qu'il a volé des présents que j'avais fait passer par ses mains et commis quantité d'autres petites filouteries que je connus trop tard. Il vint me trouver un jour pour me dire que si je ne lui payais pas cinq livres de service, il déclarerait au vizir que je m'étais occupé dans le voyage à visiter les ports, sonder la mer, etc., et que je n'avais jamais eu l'idée d'aller à Suez. Voilà l'homme que j'avais retiré de la dernière misère pour lequel j'avais dépensé environ quarante piastres en hardes et argent sans lui avoir promis autre chose que la nourriture.

Me voilà rendu au 8 septembre sans voir aucun soulagement. Je suis étonné de la résistance que j'oppose à une persécution acharnée et si peu méritée et si je me trouve quelque courage, je le dois à l'espoir que mes souffrances toucheront ma patrie, mes parents, mes amis et que je serai un jour autorisé à demander, à exiger, s'il le faut, tous les dédommagements convenables.

PIERRE MONNERON

1. Ce mémoire fut envoyé à l'ambassadeur de France à Constantinople. Descorches de Sainte-Croix qui, comme ministre plénipotentiaire, était alors le chef de la mission, le reçut au commencement de 1794. Monneron finit par sortir des prisons de Jedda. Lors de la rupture entre la France et l'Empire Ottoman, à l'époque de l'expédition d'Égypte, il était à Alexandrie et fut alors incarcéré ainsi que tous les Français. Délivré à la paix en 1802, il reprit son projet de voyage aux Indes et mourut en mer dans le golfe Persique. Mais nous manquons de détails précis sur la suite de ses aventures.

LES CORRESPONDANTS D'HORTENSE ALLART DE MÉRITENS

BÉRANGER

CHATEAUBRIAND, LAMENNAIS

— DOCUMENTS INÉDITS —

V

Revenons à Béranger. Chateaubriand écrit parfois l'histoire d'une manière qui n'est pas tout à fait conforme à la vérité : non qu'il la trahisse, il ne va pas jusque-là, mais il n'en dit qu'une partie, quand il y est intéressé, à seule fin de garder le beau rôle.

Parlant des événements de 1830, qui mirent fin à sa carrière politique, il déclare dans ses *Mémoires d'Outre-tombe* :

Mon amitié pour Béranger m'a valu bien des étonnements de la part de ce qu'on appelait mon parti. Un vieux chevalier de Saint-Louis, qui m'est inconnu, m'écrivait du fond de sa tourelle : « Réjouissez-vous, monsieur, d'être loué par celui qui a souffleté votre roi et votre Dieu ». Très bien, mon brave gentilhomme, vous êtes poète aussi.

A la fin d'un dîner au *Café de Paris*, dîner que je donnais à

1. Voir la *Revue* du 15 juillet.

MM. Béranger et Armand Carrel avant mon départ pour la Suisse, M. Béranger nous chanta l'admirable chanson *imprimée* :

Chateaubriand, pourquoi fuir ta patrie,
Fuir son amour, notre encens et nos soins?

On y remarquait cette strophe sur les Bourbons :

Et tu voudrais t'attacher à leur chute!
Connais donc mieux leur folle vanité :
Au rang des maux qu'au ciel même elle impute,
Leur cœur ingrat met ta fidelité.

A cette chanson, qui est de l'histoire du temps, je répondis de la Suisse par une lettre qu'on voit imprimée en tête de ma brochure sur la proposition Briqueville[1].

Tout cela, à un mot près que j'ai souligné, est rigoureusement exact; mais, si le ton fait la chanson, les circonstances où celle-là fut composée lui donnent toute sa valeur. Je vais les raconter, puisque Chateaubriand a jugé à propos de les taire.

Lorsqu'au mois d'avril 1830, il allait offrir à Béranger un fauteuil académique, il avait sa pensée de derrière la tête : il rêvait d'être chanté par le chansonnier. Il lui écrivait :

Je suis aussi vieux que votre admirable *Juif errant*; malheureusement, je ne puis plus courir comme lui et je ne serai pas chanté par vous[2].

Trois mois après, au lendemain des barricades, il disait encore : « Que de belles chansons à faire[3]! » Mais Béranger, qui le voyait venir, feignait de ne pas comprendre. Il écrivait, le 29 août 1830, à Hortense Allart :

Mon rôle est fini; pour faire de la politique en couplets, il me faut, à moi, des persécutions à craindre, de l'oppression à subir. Je ne suis pas né pour être du parti vainqueur. Aussi me suis-je empressé d'aller visiter votre ami, aussitôt qu'il eut pris position; jusque-là, je crus devoir m'en abstenir, parce que rien ne doit influer sur ces

1. *Mémoires d'Outre-tombe*, t. I, p. 449.

2. Lettre de Chateaubriand à Béranger, datée du 27 avril 1830. *Corresp. de Béranger*, t. I, p. 406.

3. D'après la lettre inédite qui va suivre, datée du 29 août 1830.

sortes de déterminations qui décident de la vie d'un homme illustre. Beaucoup de personnes ont blâmé son discours[1]; je ne suis pas du nombre; il lui sied bien, selon moi. Aussi nous sommes-nous bien entendus. Un seul point nous a fait différer : il veut quitter la France, et je me suis permis deux fois de combattre cette idée de tout mon pouvoir. Mes raisons ont paru faire de l'effet sur son esprit. Je retournerai le voir incessamment, aussitôt qu'une nouvelle indisposition, fruit des fatigues que tout ceci m'a causées, me permettra de reprendre mes courses. Je vous avoue que son sort m'attriste beaucoup; le premier jour que je le revis, je tombai dans une mélancolie profonde. La France n'aura-t-elle pas à rougir de laisser un pareil homme en proie au besoin[1]?

Cependant Chateaubriand partit pour la Suisse, le 16 mai 1831, en secouant sur la France la poussière de ses souliers. Était-ce sans esprit de retour? Oh! que non. Il y avait dans cette fuite, qui affectait l'apparence d'une émigration nouvelle, un peu de comédie et beaucoup de mise en scène. Chateaubriand voulait se faire regretter et qu'on le rappelât à l'occasion. Mais qui avait assez d'autorité ou de popularité pour élever la voix avec quelque chance d'être compris? Un seul homme : c'était justement celui dont les couplets chargés de salpêtre avaient fait sauter le trône de Charles X. Chateaubriand lui donna à entendre qu'une chanson dans les circonstances présentes lui serait très agréable. Comment refuser ce plaisir à quelqu'un de qui l'on se croit l'obligé?... Oui, mais cette chanson était singulièrement difficile à faire. A tort ou à raison, Chateaubriand passait pour être mêlé aux manœuvres carlistes. Si la chose se vérifiait, quelle situation serait la sienne, à lui, Béranger? Il ne pouvait décemment louer l'illustre écrivain sans mentir à ses propres opinions et sans courir le risque de trahir son propre parti. Il s'en ouvrit à Henri de Latouche, à qui l'estime de Chateaubriand donnait en l'espèce une particulière compétence. Henri de Latouche avait été longtemps, dans la Vallée-aux-Loups, le voisin de l'auteur d'*Atala*. Il y habitait même encore et se vantait d'en être le paysan[2].

Latouche engagea Béranger à satisfaire Chateaubriand. Et, au commencement de septembre 1831, quand celui-ci vint

1. Son discours prononcé, à la Chambre des pairs, le 7 août 1830.
2. Il signait alors : « Le paysan de la Vallée aux loups ».

à Paris pour essayer de vendre sa maison de la rue d'Enfer, la chanson était assez avancée pour que Béranger se risquât à lui en dire quelques couplets. Chateaubriand la trouva tout à fait à son goût et aurait voulu que le poète la terminât sur l'heure. Mais Béranger, ayant le travail fort lent, refusait de la livrer à la publicité avant de l'avoir soumise à Henri de Latouche, « juge sévère et délicat ». Impatienté, Chateaubriand lui écrivit, le 14 septembre :

Eh bien, monsieur, ma chanson? Je pars; si vous voulez que je revienne, il faut que j'emporte vos ordres. Il faut aussi que je vous réponde, et j'ai besoin d'avoir sous les yeux mon acte d'accusation.

Hyacinthe[1] est chargé de vous faire mes sommations respectueuses et de réclamer mon trésor.

Si je ne vous revois pas, monsieur, recevez jusqu'à mon retour mes remerciements et mes admirations aussi vives que sincères[2].

Cette chanson n'était donc pas *imprimée*, quand Chateaubriand repartit pour la Suisse. Elle ne le fut que quelques jours plus tard, par les soins du libraire Ladvocat, qui en fit faire des placards pour les journaux[3], à l'insu de Béranger, comme il appert de sa correspondance avec Henri de Latouche.

Mais que Chateaubriand l'ait emportée manuscrite ou imprimée[4], la chose en elle-même est sans importance. Ce qui en a beaucoup, au contraire, c'est l'intrigue amusante qu'il noua, entre son départ et son retour, pour avoir le droit de dire qu'en rentrant en France il cédait à la pression de l'opinion publique.

1. Hyacinthe Pilorge, son secrétaire.

2. *Corresp. de Béranger*, t. II.

3. Elle parut dans le *National* du 26 septembre 1831, avec la note que voici :

M. Ladvocat, éditeur du *Nouveau Diable boiteux*, nous communique une chanson de Béranger destinée à faire partie des premières livraisons de son recueil. Cette chanson, adressée à M. de Chateaubriand, est un hommage rendu aux nobles sentiments de ce grand écrivain, qui rêva longtemps l'alliance impossible de la liberté et de la légitimité. Le poète, dont de tristes mécomptes avaient depuis un an refroidi la verve, a retrouvé ses patriotiques inspirations pour convier l'illustre exilé à se vouer désormais sans partage au service d'une patrie qui n'est jamais ingrate envers l'homme de génie.

4. Et il est évident qu'il l'avait emportée manuscrite, mais, par une attention délicate, Béranger l'avait datée du jour même où Chateaubriand quittait de nouveau la France (14 septembre 1831). C'est, en effet, la date qu'elle porte dans le *National*.

Voici les principaux couplets de la chanson :

A M. DE CHATEAUBRIAND

Air d'*Octavie*.

Chateaubriand, pourquoi fuir ta patrie,
Fuir notre amour[1], notre encens et nos soins?
N'entends-tu pas la France qui s'écrie :
« Mon beau ciel pleure une étoile de moins »?

Où donc est-il? se dit la tendre mère.
Battu des vents que Dieu seul fait changer,
Pauvre aujourd'hui comme le vieil Homère,
Il frappe, hélas! au seuil de l'étranger.

. . . . . .

Des anciens rois quand revient la famille,
Lui, de leur sceptre appui religieux,
Veut aux Bourbons faire adopter pour fille
La Liberté qui se passe d'aïeux.

Son éloquence à ces rois fit l'aumône;
Prodigue fée, en ses enchantements,
Plus elle voit de rouille à leur vieux trône,
Plus elle y sème et fleurs et diamants.

Mais de nos droits il gardait la mémoire;
Les insensés dirent : « Le ciel est beau,
Chassons cet homme, et soufflons sur sa gloire,
Comme au grand jour on éteint un flambeau. »

Et tu voudrais t'attacher à leur chute!
Connais donc mieux leur folle vanité :
Au rang des maux qu'au ciel même elle impute,
Leur cœur ingrat met ta fidélité.

Va; sers le peuple en butte à leurs bravades,
Ce peuple humain, des grands talents épris,
Qui t'emportait, vainqueur aux barricades,
Comme un trophée, entre ses bras meurtris.

Ne sers que lui. Pour lui ma voix te somme
D'un prompt retour après un triste adieu.
Sa cause est sainte : il souffre, et tout grand homme
Auprès du peuple est l'envoyé de Dieu.

1. Béranger avait écrit « *son* amour »; Henri de Latouche mit « *notre* » et Béranger lui dit que c'était mieux, mais, par la suite, il rétablit le mot primitif.

Chateaubriand, pourquoi fuir ta patrie,
Fuir son amour, notre encens et nos soins?
N'entends-tu pas la France qui s'écrie :
« Mon beau ciel pleure une étoile de moins »?

On connaît la réponse de Chateaubriand à Béranger. Datée de Genève, 24 septembre 1831, elle parut dans le *National* du 26 octobre et, cinq jours après, à la librairie Le Normant, en tête de sa brochure intitulée : *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille*. En voici la conclusion :

Enfin, monsieur, les organes de l'opinion, presque tous les journaux ont témoigné de mon absence des regrets dont je me trouve singulièrement honoré. Votre éloquence, *prodigue fée*, vient à son tour orner de *fleurs et diamants* non pas mon *vieux trône*[1], je n'en ai point, mais mon vieux bâton de pèlerin; comment serais-je invulnérable à la flatterie d'une muse qui a dédaigné de flatter les rois? Quand cette muse me somme d'un prompt retour, je me sens très disposé à la suivre dans son temple, c'est-à-dire dans ma patrie.

Et, en effet, Chateaubriand était si pressé de mettre fin à son exil volontaire qu'il rentra à Paris avant même que sa lettre eût vu le jour.

Ce ne fut pas pour longtemps, du reste. Depuis l'avènement du roi Louis-Philippe, c'était à qui, parmi les légitimistes et les républicains, aurait dit au nouveau souverain les choses les plus dures. Usurpateur pour les premiers, il n'était qu'un escamoteur pour les seconds. Et le *National* de Carrel lui faisait une guerre sans merci. Mais rien n'égalait la morgue hautaine du vicomte de Chateaubriand. Quand fut publiée sa brochure, on crut que le ministère lui mettrait la main au collet. C'était trop tôt. M. Thiers avait encore certains égards pour lui et se réservait pour une occasion meilleure — ou pire. — Tout à coup on apprend que la duchesse de Berry a fait son apparition en Vendée. L'occasion cherchée semble venue. Un matin, M. de Chateaubriand est arrêté avec MM. Hyde de Neuville, de Fitz James et Berryer, réputés ses complices. C'était le 16 juin 1832. Béranger fut navré, Hortense aussi; ils n'étaient pas au bout de leurs peines.

1. Dans l'édition originale, il y a « *tronc* ».

Après quatorze jours de prison préventive, — très douce d'ailleurs, — Chateaubriand fut remis en liberté. Qu'allait-il faire? Écoutons Béranger. Il écrivait, le 2 juillet, à Hortense :

J'ai été voir notre ami deux fois dans sa prétendue prison, il me paraît bien enfant. Bon Dieu! qu'il a besoin de gloire et de bruit! Du reste, il est toujours fort spirituel et fort aimable. Mais il ne devrait pas écrire si souvent dans les journaux. Sa première lettre, datée de la prison, le met dans la nécessité, pour être conséquent, de sortir de France, à présent que le voilà libre. Heureusement, les inconséquences ne lui coûtent pas. Je voudrais bien qu'il nous restât. Il fait semblant de m'aimer; moi, je lui suis vraiment attaché, mais je ne puis prendre sur moi de le lui prouver autant que je le voudrais[1].

Béranger commençait à regretter sa chanson. Chateaubriand, « pour être conséquent » avec, fit donc de nouveau ses malles. Le choléra sévissait à Paris : c'était le moment de voyager. « René » alla dîner avec Hortense à l'*Arc-en-Ciel* et repartit pour la Suisse, où sa femme et puis madame Récamier le rejoignirent. On l'y croyait installé définitivement, quand le voilà qui débarque à Paris sans tambour ni trompette... Qu'est-ce que je dis là? c'est au milieu d'un bruit énorme, provoqué par une lettre de lui aux directeurs de journaux, qu'il fit sa rentrée dans la capitale. Et quelle en était la cause? Un fait très grave, il faut en convenir. La duchesse de Berry avait été arrêtée à Nantes, et Berryer était allé à Genève en instruire Chateaubriand. En présence de cette situation, il n'y avait pas à hésiter. Du moment que Chateaubriand s'était constitué l'avocat de Henri V, sa place n'était plus à Genève, mais à Paris.

Cela se passait au mois de novembre 1832. Le mois suivant, paraissait le *Mémoire sur la captivité de la duchesse de Berry*, qui contenait l'apostrophe fameuse : « Madame, votre fils est mon roi! » Quelques journaux, l'ayant imprimée, furent traduits devant les tribunaux. Chateaubriand fut enveloppé dans la poursuite. D'où grande colère de Béranger. Le 22 février 1833, il écrivait à Hortense Allart :

Concevez-vous le procès fait à M. de Chateaubriand! Quoi! la brochure paraît et elle passe sans poursuites, et à propos de je ne sais quelle visite qu'on lui fait, le voilà en jugement pour cette même

1. Lettre inédite.

brochure! Je suis sûr qu'il est loin de s'en affliger. A sa place, je m'en réjouirais. Pourtant une chose m'inquiète. Selon moi, une fois sur les bancs, il sera condamné. Or la prison ne lui va pas du tout. Il lui faut la liberté matérielle; la vue d'un verrou doit lui agacer les nerfs. Comment fera-t-il pour passer trois mois (il ne peut être condamné à moins) entre quatre murailles? Je crains pour sa santé. Il ne tient pas assez aux témoignages d'attachement et d'intérêt pour qu'ils lui soient une compensation suffisante. Vraiment ces réflexions m'affligent, et vous ne m'en dites pas un mot! Je voudrais qu'on pût se donner un remplaçant en prison, je serais son homme. Moi, cela me va. Dites-lui que, si on veut faire cet arrangement, mon paquet sera bientôt fait. Certes, j'aimerais mieux me voir encore là que lui. Je vous assure qu'il y sera malade. La captivité aura bien vite dissipé tout ce qu'il aura eu de plaisir à glorifier Henri V devant le tribunal. Mais, encore une fois, concevez-vous des stupides comme les gens qui nous gouvernent! Chateaubriand en prison! Quelle victoire[1]!

Il n'y était pas encore, et Béranger se tourmentait bien mal à propos. En tout cas, Chateaubriand envisageait cette éventualité d'une façon plus joyeuse. Il avait écrit à Hortense, le 28 janvier :

Mon amie, ne comptez pas sur ma visite aujourd'hui : je suis cloué chez moi dans l'attente de l'huissier; les uns disent qu'il viendra me signifier les ordres de la cour royale, les autres qu'il ne viendra pas, et qu'on veut me tenir sous le coup de la menace pour me laisser le temps de la fuite. C'est bien mal me connaître. Il faut que je sache un peu où j'en suis pour fixer le jour de notre dîner. Si je dois finir mes jours en prison, je veux vous dire adieu avant. Je pense que vendredi, sauf accident, serait un jour possible parce qu'alors, si je n'ai entendu parler de rien, il est probable que les choses en seront restées là. Votre infidélité veut-elle bien me permettre de baiser ses pieds?

Comment donc!... Cependant, n'ayant rien reçu de Chateaubriand, le lendemain, « Son Infidélité » fut dans l'inquiétude. Elle en fut tirée, le 30 au soir, par ce petit mot :

Mercredi, quatre heures. — Je viens de recevoir *l'assignation pour demain*, presque avec votre billet. Vous voyez que j'ai plusieurs rendez-vous. N'allez pas me traiter d'infidèle. Je vous écrirai demain après l'entrevue, pour vous dire où nous en sommes et si je serai libre vendredi. Donc à bientôt.

1. Lettre inédite.

Hélas! l'événement ne leur permit pas de dîner ensemble. Le 31 janvier, Chateaubriand écrivait :

J'ai été interrogé, j'ai refusé de répondre en ce qui me regarde, j'ai répondu en ce qui touche les jeunes gens inculpés : je crois qu'il y aura procès. J'irai vous voir aussitôt que la tempête sera un peu apaisée. Je vous écrirai. De votre côté, écrivez-moi avec toute la douceur de vos trompeuses paroles. Le procès, s'il y a lieu, ne pourra être plaidé avant un mois ou six semaines; ainsi je verrai naître avec vous les premières fleurs du printemps. M. Béranger m'a envoyé son petit volume[1], je l'ai dévoré; jamais il n'a rencontré tant de talent et de charme. Je vais commencer *Valentine*.

Vous vieillirez, ô ma jeune maîtresse,
Vous vieillirez et je ne serai plus!

Voilà ce qui me vengera de votre trahison.

Valentine était un roman dont Chateaubriand avait entretenu plus d'une fois Hortense; — je crois même qu'il lui destinait le principal rôle. — Mais les affaires de la duchesse de Berry ne lui laissèrent pas le temps de l'écrire. Acquitté en cour d'assises, le 27 février 1833, il partit presque aussitôt pour Prague, où il plaida près de Charles X la cause de la mère de Henri V. Et quand il revint à Paris, ce fut pour s'occuper de la rédaction de ses *Mémoires*.

Entre temps, il avait eu la joie de voir Lamennais — par la grâce d'Hortense — se rapprocher de lui et lier connaissance avec Béranger.

VI

Lamennais a fréquenté beaucoup de femmes dans sa vie, et de fort jeunes et de très belles; mais quelles qu'aient été leur

1. Lire à ce sujet, dans la *Corresp. de Béranger*, t. II, p. 115, la très belle lettre que Chateaubriand adressa au chansonnier, le 1er février 1833 :

... J'ai couru vite à ce que je connaissais. *Le Vieux Caporal*, *l'Alchimiste*, *le Juif errant* sont des chefs-d'œuvre de goût, de sentiment et de philosophie. Je ne sais que vous dire du reste, tout me plaît également... Dans le son de votre joyeuse lyre il y a quelque chose qui m'attendrit; votre talent a conservé toute sa jeunesse, mais une jeunesse qui a traversé le temps en apprenant la vie. Vous chantez mieux que jamais du fond de vos années.

séduction ou la facilité de leurs mœurs, aucune d'elles n'eut de prise sur sa vertu. Il ressemblait à la cigale d'Anacréon qui n'a ni chair ni sang et chante au haut des arbres. Vivant de l'idée et pour l'idée, il imposait le respect à tous, et, de même que les Messieurs de Port-Royal bravaient impunément la médisance dans leurs rapports avec les belles pécheresses du grand monde, de même Lamennais eut cette fortune que personne jamais ne suspecta sa conduite. Il faut dire aussi qu'il était d'une grande circonspection à cet égard : il évitait soigneusement de se produire en public avec les femmes de bonne ou mauvaise vie qu'il connaissait.

Au plus fort de ses relations avec George Sand, — et Dieu sait si Béranger les désapprouvait ! — nous le voyons hésiter à aller entendre Rachel à la Comédie-Française, de peur que sa présence en cet endroit ne donne lieu à des suppositions malséantes. George Sand lui écrit :

Monsieur, si vous voulez entendre Rachel, ce soir, je me suis précautionnée de la petite loge de Buloz[1]. Il vient de me l'envoyer passée au nom et à l'ordre de Chopin. Vous pourrez y aller avec lui et avec Marliani[2]; l'un ou l'autre irait vous prendre un peu après le lever du rideau, vous pouvez entrer sans rencontrer d'autres visages que ceux des ouvreuses qui certainement ne vous connaissent pas, quoiqu'elles vous lisent peut-être. Je ne répondrais pas du contraire.

Je désirerais bien que vous fussiez libre ce soir et assez bien portant pour ne pas manquer cette bonne occasion. La loge est à vous seul. Peut-être Buloz y fera-t-il cependant une courte apparition pour jeter un coup d'œil de maître et d'aristarque sur son public et sur son théâtre. Mais il ne fera pas de cancan, je vous réponds de lui. Je sais que vous ne vous préoccupez guère de toutes les sottises qu'on peut dire. Mais soyez bien sûr que loin de trouver que vous y songez trop, je veux mettre mes soins à empêcher que vos innocentes et légitimes distractions soient troublées par des jugements grossiers ou hostiles. Vous seriez bien bon de venir dîner aujourd'hui chez moi

1. François Buloz était alors commissaire du gouvernement près la Comédie-Française.

2. Je retrouve ce nom plusieurs fois dans la correspondance de madame de Méritens, notamment dans une lettre d'elle à Sainte-Beuve, datée de 1846 :

A propos, il fut question de vous hier devant moi chez madame X... On a dit que vous étiez un homme singulièrement désintéressé et honorable, et M. Marliani a ajouté que vous honoriez encore plus cette Bibliothèque (la Mazarine) qu'elle ne vous honorait. C'était bien dit; il ne sait pas que je vous connais. (Lettre inédite.)

en famille; nous aussi nous avons une loge pour les Français, nous partirions tous ensemble.

A vous de cœur et de dévouement respectueux.

GEORGE[1]

Cette lettre n'est pas datée, mais elle doit être de 1839 ou de 1840, années où tout Paris défilait à la Comédie devant Rachel et où la liaison de George Sand avec Chopin battait son plein.

A cette époque, Béranger et Lamennais étaient au mieux ensemble. Ils s'étaient rencontrés en visite chez Hortense Allart, et même le premier en avait éprouvé quelque surprise, étant donné que les idées religieuses d'Hortense ne cadraient guère avec celles du second. Mais Hortense était surtout de la religion de Cousin, — qui était une religion d'amour, comme chacun sait : — elle était éclectique et recherchait la société des grands hommes moins pour leurs idées que pour eux-mêmes. J'ajoute qu'elle prenait plaisir à les mettre en contact quand ils s'ignoraient, et c'est elle qui avait dit un jour à Lamennais : « Vous devriez faire connaissance avec Béranger[2] ! »

Lamennais n'aurait pas connu Chateaubriand, qu'elle l'aurait également jeté dans ses bras. Mais ces deux colonnes de l'ordre politique et social se connaissaient depuis longtemps. Chateaubriand avait eu Lamennais comme collaborateur, avec M. de Bonald, au *Conservateur* de 1818, et paraissait très fier de son compatriote, quoique, au fond, il en fût un tantinet jaloux. « Nous avons été bercés par les mêmes flots, » disait-il. Seulement, depuis 1818, les événements avaient singulièrement marché. Le coup de vent des 27-29 juillet avait jeté nos deux Malouins sur deux îlots assez distants l'un de l'autre, et la campagne de Chateaubriand pour la duchesse de Berry avait achevé de les séparer.

Mais la persécution supprime les distances et rapproche les vaincus. Quand Chateaubriand vit Lamennais en butte aux tracasseries du pouvoir civil et aux anathèmes du pouvoir religieux, son vieux sang breton s'alluma de nouveau, et le petit

1. Lettre inédite, communiquée par M. Macqueron.

2. D'après une lettre inédite à Sainte-Beuve (1842).

billet suivant, écrit par René à Féli au mois de mai 1834, fit fondre la glace qui restait entre eux :

Mon illustre compatriote, votre talent aurait donné l'immortalité à cet ouvrage; moi, je le reçois de mon sujet. Combien je regrette de ne vous voir jamais! Mille tendres amitiés et admiratiou sincère.

CHATEAUBRIAND[1]

11 mai.

L'ouvrage en question n'était autre que les *Paroles d'un Croyant*, publiées le 1er mai dans la *Revue des Deux Mondes*. A partir de ce moment, les deux Malouins se virent souvent et ne se quittèrent plus.

Ce fut également le pamphlet de Lamennais qui cimenta son amitié avec Béranger.

Quelques jours auparavant (22 avril 1834), le chansonnier écrivait à Napoléon Peyrat :

... J'ai un nouvel ami. Vous ne devineriez pas son nom : l'abbé de Lamennais. Vous ne sauriez croire combien il m'a recherché et combien il me plaît. Nous avions ébauché la connaissance il y a deux ans. Elle semble complète maintenant et je m'en félicite. Cet homme a vraiment le cœur évangélique, et sa philosophie est tout humaine[2].

Mais l'amitié chez Béranger ne fut jamais aveugle; elle était, au contraire, très avisée, très clairvoyante. Quand il vit que Lamennais se cabrait sous les foudres de Rome, il prit peur et le mit en garde contre les coups de tête irréfléchis. « Ne sortez pas de l'Église, — lui disait-il; — autrement, vous êtes perdu. Vous n'aurez plus d'autorité sur les âmes qui vous suivent! » C'était aussi l'opinion de Chateaubriand, qui l'a résumée dans cette page des *Mémoires d'Outre-tombe* :

Fidèle professant l'hérésie, l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* parle ma langue avec des idées qui ne sont plus mes idées. Si, après avoir embrassé l'enseignement populaire, il fût resté attaché au sacerdoce, il aurait conservé l'autorité qu'ont détruite ses variations. Les curés, les membres nouveaux du clergé (et les distingués d'entre les lévites) allaient à lui; les évêques se seraient trouvés engagés dans sa cause, s'il eût adhéré aux libertés gallicanes, tout en vénérant le

1. Lettre inédite, communiquée par M. Macqueron.
2. *Béranger et Lamennais*, p. 73.

successeur de saint Pierre et en défendant l'unité. En France, la jeunesse eût entouré le missionnaire, en qui elle trouvait les idées qu'elle aime et les progrès auxquels elle aspire; en Europe, les dissidents attentifs n'auraient point fait obstacle; de grands peuples catholiques, les Polonais, les Irlandais, les Espagnols, auraient béni le prédicateur suscité. Rome même eût fini par s'apercevoir que le nouvel évangéliste faisait renaître la domination de l'Église et fournissait au pontife opprimé le moyen de résister à l'influence des rois absolus. Quelle puissance de vie! l'intelligence, la religion, la liberté représentées dans un prêtre[1]!

Malheureusement, Lamennais, têtu comme un Breton, était absolu comme un moine[2]. Incapable de transiger sur le terrain des principes, ne voyant en tout que la ligne droite et poussant la logique jusqu'aux extrêmes, il était, de plus, humilié — et il y avait de quoi — de voir le peu de cas qu'on faisait à Rome des services qu'il avait rendus à la papauté, et l'encyclique *Singulari nos* (15 juillet 1834), qui condamna les *Paroles d'un Croyant*, n'était pas encore lancée qu'il pensait à rompre avec l'Église. Cela résulte de la lettre qu'il écrivait, le 16 juillet, à son neveu Élie de Kertanguy :

J'avoue, mon Élie, qu'après toutes les circonstances que tu connais, je ne m'attendais nullement à ce qui est arrivé. Il faut qu'il y ait eu de nouvelles et vives instances de la diplomatie pour qu'un ouvrage qui était, religieusement parlant, innocent la veille, fût si coupable le lendemain. Au reste, tout cela ne m'ébranle point. Je l'avais prévu originairement, et si je m'en afflige, ce n'est pas pour moi, que l'avenir ne justifiera que trop peut-être, mais pour la religion et pour ceux mêmes qui se font si gratuitement mes persécuteurs. On m'écrit de Rome : « Vos amis tremblent à cause des funestes conséquences qu'ils prévoient. Ils me chargent de vous engager à un silence absolu et à laisser le temps agir. » C'est ce que je ferai, si cela m'est possible, si l'on ne me force point à parler. Je veux dire qu'en ce qui me concerne, je tiendrai cette encyclique pour non avenue, et je continuerai de défendre, quand je le croirai nécessaire, la cause de l'humanité, cause des peuples à laquelle j'ai dévoué le reste de ma vie. L'article que je t'ai envoyé pour la Revue est la meilleure réponse que je puisse faire à la plupart des accusations dont j'ai été l'objet. Je désire donc beaucoup qu'il paraisse dans le numéro qui suivra le

1. *Mémoires d'Outre-tombe*, t. VI, p. 365.

2. Le mot est de monseigneur Darboy et fut dit au Père Hyacinthe le lendemain de sa sortie du couvent.

prochain. C'est le moyen le plus simple de garder ma position que je ne veux point changer. Je ne sais rien de plus quant à présent et ne m'inquiète point de ce qui suivra, comptant sur l'aide de la Providence à mesure que j'en aurai besoin. Ne vous hâtez pas trop pour l'exécution de votre projet[1]. Il demande, sous tous les rapports, à être bien mûri. Il serait fâcheux de commencer sans avoir au moins de grandes probabilités de succès. Je voudrais que nous puissions en causer ensemble, avant que vous ne prissiez un parti définitif. Ne comptez que peu ou point sur les promesses que l'on vous fera. Si vous réussissez, on viendra à vous. Vous verrez, dans le cas contraire, se retirer tous ceux qui vous auront donné les plus belles paroles du monde. Il faut donc, pour ne pas échouer, qu'au moins pendant quelque temps, vous puissiez marcher sans le secours d'autrui. Ne doute point de ce que je te dis là.

Je serais fâché que M. Gerbet[2] pensât que j'ai changé de sentiment à son égard. Il n'en est rien. Seulement, notre position respective a changé. Il s'est éloigné de moi, je ne me suis point éloigné de lui. Les convenances ou, si l'on veut, les nécessités de sa position ont exigé de lui ce mouvement rétrograde : à la bonne heure, je ne m'en plains pas, mais il n'en résulte pas moins qu'il existe entre nous maintenant une séparation à mes yeux incompatible avec tout ce que renferme pour moi le doux et saint nom d'ami, quoique non pas, grâce à Dieu, avec un autre degré d'attachement très sincère. Je n'ai jamais rompu aucuns liens; beaucoup de liens rompus ont cependant laissé de profondes cicatrices dans mon âme. A mesure qu'on avance dans la vie, on remercie Dieu de ces amères épreuves qui nous en adoucissent la fin.

Lorsque l'Encyclique sera connue, envoie-moi les journaux qui en parleront, s'il en est qui disent quelque chose de remarquable. Je ne veux point de l'*Univers*, ni de l'*Ami de la Religion*. Je ne te ferai plus d'excuses de mes commissions quelles qu'elles soient. Quant à ma tendresse pour toi, tu sais bien, mon enfant chéri, qu'elle sera toujours la même. J'ai une extrême envie de te revoir ainsi qu'Eugène. Si ce n'est pas ce mois-ci que vous venez, j'espère au moins que ce sera au commencement du prochain. Mille choses à tous nos amis. Je t'embrasse de cœur[3].

1. Il s'agissait de fonder un journal qui aurait soutenu les idées de l'*Avenir*.

2. L'abbé Gerbet était de tous les disciples de Lamennais celui qu'il affectionnait le plus et qui lui demeura le plus longtemps fidèle. Il s'était lié avec Sainte-Beuve, quand celui-ci débuta au *Globe* (1824), et, malgré la divergence de leurs opinions, Sainte-Beuve lui conserva toujours un tendre souvenir.

3. Lettre inédite communiquée par M. Macqueron.

« L'avenir me justifiera »! — Il l'a justifié effectivement plus tôt qu'on ne pensait, et nous avons vu un grand pape — Léon XIII — ne pas craindre de mettre ses pieds dans les traces de Lamennais. Mais, en attendant, la vie du grand apologiste fut brisée, un peu par sa faute, et devint un sujet de scandale pour tous ceux qu'il avait catéchisés, et de difficultés de toutes sortes pour lui-même.

Quelques mois après l'encyclique *Singulari nos*, Béranger écrivait à Napoléon Peyrat :

Je voudrais bien retirer Lamennais du bourbier où d'autres semblent vouloir l'enfoncer. N'en dites mot : il veut se mettre à la tête d'un journal, et je crains d'arriver trop tard pour lui éviter cette folie. Il m'a compris relativement à ses rapports avec Liszt et G. Sand. Mais je crains bien que, facile et bon comme il l'est, il ne tombe de Charybde en Scylla. C'est la meilleure pâte de petit homme qui soit au monde; mais le voilà sans carte et sans boussole, et rien ne garantit qu'il n'échouera pas au premier écueil. Cet homme avait besoin d'une route toute tracée d'avance. Hors du catholicisme (car il en est sorti) il n'a pas ce qu'il faut pour s'orienter. J'ai fait œuvre de charité, moi philosophe, d'essayer de lui indiquer son chemin, mais je crains bien qu'il ne m'en sache pas très bon gré. C'est pourtant par l'attachement qu'il m'inspire que je me suis laissé entraîner à le morigéner.

Vous avez bien jugé la nature de son esprit. Mais savez-vous que, avec ce petit corps, il a été jadis un vert galant? que c'est pour s'arracher aux plaisirs sensuels qu'il a endossé la soutane? Savez-vous que cet extrait d'homme était un ferrailleur redoutable [1]?

« Extrait d'homme » est joli et combien vrai! La pauvre carcasse de Lamennais ballait dans sa soutane; il parut plus maigre encore après qu'il l'eût quittée. Mais quelle tête! jamais Béranger n'en avait vu de pareille : il eut beau s'y prendre de toutes les manières pour lui faire entendre qu'il allait manger au journal le *Monde*, et en pure perte, les quatre sous qui lui restaient. il ne réussit qu'à l'indisposer contre lui. Heureusement que Béranger était bon cheval de trompette. Quand la colère de Lamennais était passée, il revenait frapper à sa porte. comme si de rien n'était, et l'on parlait de tout et du reste, car les sujets de conversation ne manquaient point.

1. *Béranger et Lamennais*, lettre du 8 février 1835.

Béranger souffrait beaucoup de l'isolement quasi sauvage dans lequel vivait son ami. Il craignait toujours qu'il ne tombât malade. Que deviendrait-il dans ce cas-là? Qui prendrait soin de lui? — « Moi! » répondait Hortense, avec son âme d'infirmière. Mais elle était trop compromettante, elle n'avait pas l'âge canonique, Lamennais n'aurait pas voulu d'elle. Ce qu'il lui fallait, c'était une amitié de femme, de sens rassis, une gouvernante qui fût un peu mieux qu'une domestique, — une seconde Lisette enfin. — Mais Lamennais n'en éprouvait pas le besoin. Il aimait mieux la solitude. Pourtant, en 1837, pendant que Béranger habitait la Grenadière, près Tours, il parut se résigner à vivre sous le même toit qu'une famille amie. Le chansonnier lui écrivait alors :

J'ai appris que madame Clément vous proposait de vous louer un appartement dans l'hôtel qu'elle va prendre. Je me réjouirais que cet arrangement eût lieu, si votre petite fortune vous le permet, car alors vous auriez auprès de vous des personnes qui pourraient veiller à votre santé que je crois que vous gouvernez fort mal, et que pourtant vous devriez ménager pour vos amis et pour tout le monde. Madame Clément est une dame excellente, d'un noble caractère et pour qui c'est un besoin de s'occuper du bonheur de ceux qui l'entourent; tout cela sans caprices et sans insistance.

Hélas! il était dit que Lamennais ne connaîtrait jamais le repos. A peine était-il installé chez madame Clément que ses démêlés avec la police recommencèrent. On perquisitionna dans sa mansarde, on procéda à l'examen de ses papiers, fouillant partout et lisant tout, même les cartes de visite. On ne respecta rien, ni les lettres de famille, ni les actes relatifs à ses affaires privées. On interrogea sa domestique sur les personnes qu'il voyait, sur ses habitudes, voire sur la façon dont il s'habillait. Bref, cette descente de police fut si brutale et si scandaleuse, que Chateaubriand, qui pourtant y était habitué, en fut révolté et offrit à Lamennais un asile chez lui :

Si la pensée n'est plus en sécurité dans votre grenier, mon illustre ami, ma maison vous est ouverte. Acceptez mon hospitalité, tout l'honneur sera pour moi[1].

1. Lettre inédite du 6 août 1838.

Chateaubriand était alors en veine de générosité. Quelque temps avant, ayant appris que Béranger allait être obligé de quitter sa retraite de la Grenadière, il lui avait offert de lui venir en aide. Et cela dans le moment où lui-même était contraint d'abandonner sa maison de la rue d'Enfer. « Quel noble cœur! » s'écriait Lamennais. Oui, mais aussi comme il était payé de retour! L'année suivante, il écrivait à Béranger :

Il me semble que nous veillons l'un sur l'autre. J'ai eu peur de votre pauvreté, voilà que vous avez peur de la mienne; mais la vôtre est toute ronde, d'une marche uniforme et d'un bon caractère; la mienne est quinteuse, elle a quelquefois l'air de dégringoler par mon escalier et de me laisser avec des écus; puis elle rentre soudain par la fenêtre; j'aimerais bien mieux un lit assuré dans quelque grenier d'un hôpital... Pourtant je vous remercie de grand cœur; soyez tranquille cette fois : la banqueroute[1] me cause bien quelque embarras, mais elle ne m'atteint pas réellement...

Et il ajoutait :

Je suis allé plusieurs fois chercher l'abbé de Lamennais. Je l'ai rencontré par hasard, car les trois quarts du jour il ferme sa porte, ou il se retire chez des amis aux environs de Paris. Il m'a dit qu'il travaillait toujours à son grand ouvrage[2].

Ce grand ouvrage était l'*Esquisse d'une Philosophie*, que Lamennais publia à la fin de l'année 1840, la veille de sa condamnation pour sa brochure intitulée : *Le Pays et le Gouvernement*. Car il passait de la philosophie à la politique et de sa mansarde à Sainte-Pélagie avec une aisance qui n'avait d'égal que son courage, ou la sottise du gouvernement. Naturellement, pendant qu'il était en prison, les visites de Chateaubriand et de Béranger ne lui firent point défaut. C'était une trop belle occasion pour le premier de se rappeler au bon souvenir du public, et, depuis que notre chansonnier avait quitté définitivement la Touraine, il n'était pas fâché, lui non plus, de montrer que petit bonhomme vivait encore!

1. Celle de son éditeur.

2. *Corresp. de Béranger*, t. III.

VII

Le 5 août 1844, Sainte-Beuve écrivait à Juste Olivier :

Béranger, Chateaubriand et Lamennais se voient volontiers et avec plaisir chez Béranger à Passy ; le malin chansonnier fait son *métier de diable*, comme il dit, en les conviant chez lui sur son terrain. Ils s'y plaisent et s'y sentent à l'aise : le chevalier et le prêtre rendent les armes au siècle. On fera un jour un curieux livre avec le titre d'*Entretien* de ces trois hommes ; un futur philosophe y fera entrer tout ce qu'il voudra [1].

Comme je ne suis pas ce philosophe, je n'essaierai pas de faire parler ces trois hommes, mais je crois que l'on pourrait résumer facilement leurs conversations. Lamennais, qui était resté prêtre, se plaignait du Pape et de l'Empereur, « ces deux moitiés de Dieu » — comme disait Victor Hugo. — Béranger, à qui le Dieu des bonnes gens suffisait, maugréait surtout contre l'Empereur, — c'est-à-dire contre le roi Louis-Philippe, lequel décidément n'était pas la meilleure République. — Quant à Chateaubriand, il s'ennuyait plus que jamais depuis qu'il ne comptait plus.

— Je me suis toujours ennuyé, — disait-il.

Béranger lui répondait :

— C'est que vous ne vous êtes pas occupé des autres !

Sur quoi, madame de Chateaubriand, « esprit fort singulier », s'écriait :

— Vous avez bien raison ! vous avez bien raison [2] !

Elle morte, il s'ennuya bien plus encore. Comme il n'avait plus personne pour l'entêter et le contredire, il passait ses journées à parcourir d'une main distraite et lourde les cahiers de ses *Mémoires*. Madame Récamier elle-même, qui le visitait tous les jours, avait peine à lui arracher une parole. Cependant Hortense se vantait, au mois d'octobre 1847, de l'avoir fait rire en lui expliquant d'après Pierre Leroux « le droit à la

1. *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec monsieur et madame Juste Olivier.*

2. Lettre de Béranger à M. de Valois, du 27 mai 1849.

propriété qui était sacré et la propriété qui ne l'était pas »[1]; et Béranger prétendait, à la même époque, qu'il trouvait encore moyen, quand il allait le voir, de le faire causer un quart d'heure ou vingt minutes. Mais, comme le remarquait spirituellement M. Thiers, quand Béranger avait parlé à quelqu'un, il s'imaginait volontiers que ce quelqu'un avait parlé.

Le certain, c'est qu'au mois de mai 1848 Chateaubriand était comme en enfance. Il ne trouvait qu'un mot à dire à Béranger :

— Eh bien! vous l'avez, votre République!

— Oui, — répondait le chansonnier, — mais j'aimerais mieux la rêver que l'avoir[2].

Et le fait est qu'elle n'était pas belle. A peine était-elle proclamée qu'elle glissait dans le sang.

Chateaubriand aurait été navré de cette chute tragique, s'il en avait eu connaissance, car, tout monarchiste qu'il était, il savait gré à la République d'avoir vengé sur le dos de Louis-Philippe l'outrage fait à la duchesse de Berry, sa noble cliente. Mais il n'entendit pas les mitraillades de Juin, et sa mort, qui en temps ordinaire eût été un événement de premier ordre, passa pour ainsi dire inaperçue dans l'immensité du désastre public.

Il n'en fut pas de même de celle de Lamennais, arrivée le 27 février 1854.

Parlant de son illustre compatriote, au dernier chapitre des *Mémoires d'Outre-tombe*, Chateaubriand s'exprime ainsi :

> J'aimerais à voir son génie répandre sur moi l'absolution que sa main avait autrefois le droit de faire descendre sur ma tête. Nous avons été bercés en naissant par les mêmes flots; qu'il soit permis à mon ardente foi et à mon admiration sincère d'espérer que je rencontrerai encore mon ami réconcilié sur le même rivage des choses éternelles[3].

Hélas! cette pieuse espérance fut cruellement déçue. L'auteur des *Paroles d'un croyant* mourut dans l'impénitence finale. Et, au lieu d'être déposé, comme il l'avait désiré jadis,

1. Lettre inédite à Sainte-Beuve.
2. *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. II, p. 397.
3. *Mémoires d'Outre-tombe*, t. VI, p. 466.

sur le rocher du Grand-Bé, au pied de la tombe de Chateaubriand, le corps de Lamennais, enlevé dès l'aube au milieu d'un grand déploiement de forces policières, fut enterré, suivant son expresse volonté, dans la fosse commune, sans avoir été porté à aucune église, sans la moindre pierre, sans la croix pour laquelle il avait brisé tant de lances superbes.

Au retour de cet enterrement, qu'il avait suivi en voiture, Béranger s'écriait :

Quel temps singulier où, en débutant par l'*Indifférence en matière de religion*, on peut finir ainsi[1] !

Et Hortense Allart qui, malgré tous ses égarements, était demeurée chrétienne, écrivait alors à Sainte-Beuve :

C'est égal, vous me croirez si vous le voulez, j'aime encore mieux la fin religieuse de Chateaubriand, elle est plus conforme à notre pauvre nature humaine[2].

Ce n'est pas moi qui la contredirai.

LÉON SÉCHÉ

1. *Corresp. de Béranger*, t. III.
2. Lettre inédite.

MATERNITÉ[1]

XVIII

En 1880, au cours de l'été, on put lire dans les journaux de Christiania cette originale annonce :

Au mois de mars, il y a deux ans, un monsieur et une dame se sont présentés à la Maternité et y ont adopté un enfant. Bonne récompense à qui pourra donner quelque renseignement sur l'identité de ces personnes et indiquer leur domicile actuel. Écrire à l'initiale R., aux bureaux du journal.

On était dans les premiers jours de juin. Quotidiennement on pouvait voir, vers midi, sous les ombrages vert tendre de la Studentenlund[2] passer et repasser, toujours seule, une jeune femme vêtue de noir. Elle était, manifestement, étrangère à la ville et inoccupée. Elle voyait les gens se saluer entre eux, mais personne ne la saluait jamais. Elle s'asseyait sur un banc libre quand elle était fatiguée de marcher et se relevait quand elle était fatiguée d'être assise. Parfois, du bout de son parasol, elle écrivait, devant elle, un petit nom sur le sable; mais, avant de s'en aller, elle l'effaçait soigneusement. La musique pouvait jouer, les promeneurs, jeunes ou vieux, causer et rire ensemble : tout cela se passait loin d'elle, glissait devant le regard indiffé-

1. Voir la *Revue* des 15 juin, 1er et 15 juillet.
2. Promenade et parc de Christiania. (*Note du traducteur.*)

rent de ses yeux... Elle tirait sa montre, constatait que l'heure du dîner[1], à l'hôtel, approchait; elle s'en allait... Et puis c'était la fin de l'après-midi à tuer. Vers les six heures, la jeune femme pouvait recommencer encore une fois sa tournée dans les bureaux des différents journaux, s'informer s'il n'était pas arrivé une lettre à son initiale, depuis la veille.

Régina, maintenant, menait la vie d'hôtel, si vide, d'une riche étrangère. Le jour où on lui remit sa note, elle s'aperçut qu'elle était là depuis un mois déjà. Ça n'avait pas d'importance : elle avait le temps devant elle. D'un moment à l'autre, un événement pouvait se produire; il suffisait d'attendre patiemment qu'une lettre arrivât... A table, Régina fit à moitié connaissance de quelques personnes avec qui elle échangeait des phrases banales. Pour tout le reste, son existence se cachait comme derrière un mur. Maintenant qu'elle aurait pu déposer le masque et se montrer telle qu'elle était, voici qu'elle ne parvenait plus à se retrouver elle-même. Et, de plus, n'avait-elle pas toujours dans son for intérieur des choses qui, pour tout au monde, devaient rester dissimulées?

Dès son arrivée à Christiania, elle avait confié l'histoire de son enfant à l'homme d'affaires qui gérait sa fortune, et il avait commencé des recherches de son côté, lui aussi. Mais, en même temps, il avait fait voir à Régina avec quels divers concours de circonstances il fallait qu'elle comptât.

L'enfant pouvait être mort, les parents adoptifs pouvaient être morts ou avoir quitté le pays. Il était encore possible qu'un seul des deux époux fût décédé et que l'autre se fût remarié et eût un enfant : en ce cas, le petit avait pu tomber dans d'autres mains. Régina elle-même le rencontrait peut-être chaque jour dans la rue, roulé dans sa voiture, sans deviner que c'était celui qu'elle cherchait. Il était également possible que l'enfant, à l'heure actuelle, se vautrât dans la saleté, au fond de quelque pauvre cour, après avoir passé de l'un à l'autre depuis sa sortie de la Maternité. Ou encore on pouvait admettre qu'il se trouvât dans quelque ferme, au milieu d'une vallée isolée, ou bien dans une île quelconque... Qu'en pouvait-on savoir?... Mais admît-on même l'hypothèse que rien de tout cela n'était survenu,

1. Est-il besoin de rappeler qu'en Norvège on dîne à trois heures de l'après-midi?

que l'enfant était toujours chez ceux qui l'avaient adopté : est-ce que ces gens-là n'avaient pas dû, dès longtemps, s'habituer à considérer le petit garçon comme le leur propre? N'auraient-ils pas du chagrin à s'en séparer maintenant?... Alors quel mobile pourrait les pousser à se faire connaître? Qu'est-ce que cela leur faisait de savoir — s'ils le savaient — qu'une étrangère, une inconnue, recherchât l'enfant, cet enfant qui, au point de vue légal, leur appartenait, puisqu'il leur avait été cédé en pleine liberté?... Etant donné toutes ces difficultés, il fallait être préparé à attendre. Peut-être une annonce dans les journaux donnerait-elle quelque résultat...

« Eh bien, — se dit Régina, — j'attendrai. »

Et toutes ces possibilités, ces hasards divers, commencèrent dès lors à danser leur farandole dans sa tête. L'homme d'affaires acquit la certitude qu'aucune des deux tantes de la jeune femme, ni celle des Oplandene, ni celle du Nordland, n'avait adopté d'enfant. C'était une lueur de moins. Chaque matin, en se levant, Régina ne pouvait s'empêcher de trembler d'impatience et d'attente. Que lui réservait-elle, cette journée qui commençait?

Mais les jours suivaient les jours... Et rien ne se produisait.

Le souvenir du temps qu'elle avait passé en Suède était pour la jeune femme un cauchemar sinistre; elle luttait pour le tenir renfermé. Elle ne voulait vivre que dans l'avenir; elle évoquait sans cesse son ancien rêve, se dépeignant le moment où elle reverrait enfin son enfant. Même, ce rêve prenait chez elle un sens religieux : retrouver son fils, c'était retrouver la paix de l'âme, le salut. Auprès de lui, elle dépouillerait le vieil homme, elle se repentirait. Ses péchés lui seraient remis et elle ne ferait plus que du bien, du bien à tous, sans même demander qu'on lui en sût gré.

Mais le temps s'écoulait; le million si chèrement acheté ne servait de rien à Régina. Dans l'âme de la jeune femme, de jour en jour, la foi et l'espoir s'obscurcissaient, l'angoisse et les souvenirs mauvais grandissaient... Oh! que cela ne fût pas, que cela ne fût pas!...

Enfin, un matin, comme elle entrait dans les bureaux d'un journal, la dame qui était au guichet lui dit en souriant :

— Il y a quelque chose pour vous aujourd'hui, madame!

Deux lettres!... Régina dut s'asseoir pour les ouvrir. C'était un de ces moments où l'on attend un arrêt de vie ou de mort pour la minute qui suit. Ses mains tremblaient.

L'un des plis venait de Christiansand, l'autre de la province de Romsdal. Chacun des deux correspondants affirmait avoir trouvé les personnes en question... L'un des deux devait être tombé juste...

Épuisée comme elle l'était par cette attente inquiète de plusieurs semaines, Régina put à peine résister à l'émotion qui s'empara d'elle; elle en fut terrassée. Son corps tout entier était secoué d'un frisson nerveux. Cette fois, ce n'était pas de l'angoisse; c'était un sentiment nouveau pour elle : c'était du bonheur... Ah! c'était donc ça, le bonheur?...

Régina jeta un billet de banque à la dame du guichet et rentra précipitamment à l'hôtel pour y faire ses préparatifs de départ. Pêle-mêle, elle fourra toutes ses affaires dans sa malle; et, de temps à autre, elle s'arrêtait pour souffler et pour sourire. Puis ses yeux s'emplirent de larmes; enfin elle éclata en sanglots : elle dut s'asseoir... Ainsi, c'était ça, le bonheur!... Il lui semblait qu'elle avait été de glace jusqu'à maintenant et que la glace se mettait à fondre.

Le soir même, Régina se trouvait à bord du vapeur qui fait le service entre Christiania et Bergen. Le bateau fendait les eaux du fjord dans un double sillon d'écume; il y avait beaucoup de passagers à bord, et Régina, qui avait eu la chance de s'assurer la possession d'un confortable fauteuil d'osier, s'était installée sur la partie du pont réservée aux voyageurs de première classe, un châle autour de ses épaules.

Celui qui, après une longue absence, revient à la ferme de son père n'a pas plus tôt vu la fumée de la cheminée qu'il se croit déjà chez lui. De même Régina avait maintenant la sensation qu'elle touchait au but. Deux heures ne s'étaient pas écoulées depuis que le premier rayon de lumière l'avait touchée qu'elle était déjà littéralement anéantie par la joie. L'enfant était déjà sur ses genoux, elle l'entendait rire et babiller, elle le soulevait dans ses bras, plongeait ses yeux dans les siens; et, en même temps, elle avait le sentiment délicieux que tous ses péchés lui étaient pardonnés, qu'elle habitait dans un monde

nouveau où rien, ni mauvaise conscience ni actions passées, ne pouvait l'atteindre désormais.

C'était une de ces soirées de juin où le fjord de Christiania est un décor enchanté. Et Régina, le matin même plongée dans une cave obscure, était soudain devenue le centre de ce beau crépuscule d'été. Le fjord, comme un miroir or et bleu, reflétait le ciel or et bleu; et la mer et le ciel n'étincelaient que pour elle, pour elle seulement. Le soleil répandait sa plus joyeuse lumière sur les collines couvertes de sapins qui bordaient la côte; et, jusqu'aux ombres bleues qui noyaient la plage, tout dans cette nature souriait. Des deux côtés du golfe, les cabines de bains, les blanches villas qui se miraient dans les flots semblaient faire signe à Régina. Les îles qui défilaient devant le bateau, avec leurs résidences d'été, leurs forêts embaumées, étaient pavoisées en son honneur. Le soleil commençait à baisser, vers l'Askerland, parmi une gloire de nuages radieux : jamais il ne s'était couché avec tant d'éclat!... Régina restait là, à s'emplir les yeux de toute cette splendeur, comme un mendiant qui meurt sous une porte et se réveille dans le paradis. Et, sans cesse, elle sentait ruisseler dans son cœur comme un courant merveilleusement chaud... C'était donc ça, le bonheur!... Et il lui semblait qu'elle avait été heureuse de longues années déjà.

Les gens qui l'entouraient étaient joyeux et beaux, tous, sans distinction. Ils la regardaient avec bienveillance, comme s'ils savaient tout, eux aussi. Jusqu'à la chaine du gouvernail qui allait et venait, en roulant, le long du bastingage, tout, autour d'elle, avait quelque chose de sympathique, de touchant. Le bruit des coups de piston de la machine chantait à ses oreilles une petite chanson alerte... Enfin un orchestre se mit à jouer, du haut de la passerelle. Et Régina crut alors être au milieu d'un cortège triomphal. Sa gorge se serra; elle dut refouler ses larmes, ne voulant pas pleurer là, devant tout le monde...

Christiania commençait à s'évanouir, comme un peu de brume, tout au fond du fjord.

« Quand reverrai-je cette ville? — se disait Régina. — Tout d'abord, je prendrai mon enfant et je partirai pour l'étranger; mais-je reviendrai peut-être, un jour. Et alors je ferai des

aumônes aux misérables; je donnerai de l'argent surtout à ces pauvres filles de la Maternité... Non, c'est mon fils qui se chargera de ce soin, afin que tous apprennent combien il est bon et généreux! »

Le soleil disparut. Le ciel prit des teintes d'or mat, puis il s'enveloppa des voiles d'un crépuscule bleuâtre. Ce fut une de ces premières nuits claires où l'on distingue nettement tous les détails du paysage, montagnes, fjord, vertes prairies, tandis qu'en même temps on voit poindre les étoiles. Le vapeur fendait toujours les flots, poursuivi par le bouillonnement d'une rivière qui se jetait dans le golfe; puis des houles, venant du large, commencèrent à le bercer. Très loin, à l'horizon, un phare, dans la nuit, jetait des éclairs jaunes...

Le lendemain, à Christiansand, Régina prit le temps de faire un brin de toilette à l'hôtel, en arrivant : c'était qu'elle voulait être propre et belle au moment où elle prendrait son enfant dans ses bras. Puis elle monta dans un fiacre qui l'emmena à travers les rues larges et claires de la ville. La course lui sembla bien longue; mais enfin, dans une petite boutique de modes et de papeterie située à l'extrémité des faubourgs, elle trouva madame Larsen, la personne qui lui avait écrit la lettre... C'était une grosse femme d'un certain âge, les cheveux gris, la bouche rentrante, avec de petits yeux perçants.

« Mon Dieu! — se dit Régina, — pourvu que ce ne soit pas cette femme-là qui ait eu le petit pendant tout ce temps! »

Dès que la matrone sut à qui elle avait affaire, elle ouvrit l'abattant de son comptoir, sourit en faisant de menus signes de tête et dit :

— Je vous en prie, madame, entrez donc par ici! Nous serons mieux pour causer.

Elle fit passer Régina dans une petite arrière-boutique obscure et la fit asseoir sur un canapé devant lequel s'arrondissait une grande table où se dressaient deux coupes remplies de photographies et de cartes de visite fanées. Madame Larsen prit place elle-même dans un fauteuil à bascule, de l'autre côté de la table, croisa ses mains sur son large ventre, et se mit à raconter d'interminables histoires au sujet de la difficulté qu'il y avait à vivre par des temps pareils...

Régina l'interrompit avec impatience :

— Alors, vous croyez savoir qui a l'enfant en sa possession?

La dame continua de se balancer, tandis que le fauteuil criait sous son poids. Elle enveloppa Régina d'un regard inquisiteur, comme si, soupçonnant que l'affaire était délicate, elle voulait estimer à son exacte valeur la fortune de la visiteuse.

— Eh bien, oui, — commença-t-elle enfin en avançant un large double menton, — c'est une affaire très difficile. Je devrais me taire, somme toute : j'ai promis le silence... mais... Il est bien dur, pour une pauvre veuve, d'en être presque réduite à la misère. Je dois vous dire que mon mari...

Régina se leva brusquement :

— Si je puis vous être utile en quelque chose, vous rendre un service pécuniaire, par exemple, — fit-elle, — eh bien, dites-moi la somme. Mais dépêchez-vous de me raconter ce que vous savez : je suis pressée, très pressée.

La dame se mit à tirailler quelque rubans de soie défraîchis qui garnissaient sa robe, tout en parlant, avec un air mélancolique, de son commerce de modes. Un de ses fournisseurs, une maison étrangère, la menaçait de la faire mettre en faillite. C'était la ruine complète pour elle. Peut-être était-ce là la volonté de Dieu et n'y avait-il qu'à s'y soumettre. Peut-être Régina était-elle un ange, envoyé vers elle pour la sauver, — elle qui avait tant prié! — Et la dame commença à essuyer des pleurs plus ou moins fictifs.

Régina entra presque en colère :

— Dites le chiffre! J'ai un peu d'argent devant moi, pour l'instant... Si vous pouvez m'indiquer où se trouve mon enfant, eh bien, dites-moi la somme qu'il vous faut!

— Je dois cinq mille couronnes à la maison étrangère en question!

La matrone regarda Régina avec un sourire inquiet; et elle ajouta :

— Naturellement, il ne s'agirait que d'un prêt, si la chose était possible...

— Avez-vous de quoi écrire, que je vous signe un chèque sur mon banquier?

La dame se leva, tandis que le fauteuil continuait à se balancer. Et, pendant que Régina écrivait, elle resta debout

auprès d'elle, regardant de côté d'un air bénin et soupirant doucement.

Enfin Régina mit ses deux mains sur les épaules de son interlocutrice :

— Et maintenant, dites-moi le nom. Qui est-ce?

Madame Larsen avait saisi le chèque et le faisait tourner entre ses doigts, les yeux humides. « Avant tout, — commença-t-elle, — elle espérait que Dieu la bénirait. Et... »

Mais Régina, incapable de se contenir plus longtemps, s'écria avec violence :

— Vous allez tout de suite me raconter ce que vous savez, ou je déchire le papier que je viens de vous donner!

Cette menace fit son effet. Madame Larsen joignit les mains, regarda de côté et soupira; puis :

— Eh bien, à vous dire vrai, c'est mon propre frère. Il est commerçant et son magasin est situé dans cette rue, pas loin d'ici. C'est un méchant homme, je dois vous l'avouer; et, n'était-ce pour l'enfant et dans son intérêt, je n'aurais jamais rien dit. Mais jurez-moi, madame, de ne jamais révéler qui vous a mise sur la voie.

Régina n'écoutait plus. Elle demanda, d'une voix étouffée par l'émotion :

— Et le bébé? comment va-t-il?

— Le bébé? Eh! mon Dieu, je crois qu'il va bien, au point de vue physique, s'entend. Mais ce n'est pas là une maison où un enfant puisse être élevé sans dommage pour lui... Écoutez seulement, que je vous dise ce que mon frère a fait contre moi...

— Où demeure-t-il?

Et, l'adresse obtenue, Régina se sauva.

Lorsqu'elle fut devant la maison, dont une grande épicerie occupait tout le rez-de-chaussée, elle s'arrêta pour contempler le premier étage. Des rideaux blancs souriaient derrière les vitres; aux fenêtres il y avait des pots de fleurs, des roses épanouies... Là, c'était là que son enfant avait vécu si longtemps! C'était là qu'il se trouvait en ce moment... Enfin, sa souffrance allait cesser, enfin!...

Avec des gestes de quelqu'un qui se noie, elle monta l'escalier, sonna. Elle n'avait pas songé un instant à la manière dont

elle allait procéder, mais il lui sembla qu'on mettait une éternité à lui ouvrir. Une servante arriva.

— Madame y est-elle?

— Non. Elle est sortie.

— Son mari est-il à la maison. lui?

— Non. Monsieur est à Christiania.

Une décision rapide s'imposa à Régina :

« Eh bien, je vais prendre l'enfant tout de suite! » — pensa-t-elle.

Et elle entra dans l'antichambre, déboutonna sa jaquette :

— Je vais attendre madame, — dit-elle.

La servante la fit passer dans une grande pièce très claire, qui sentait un peu le renfermé. Mais, à peine Régina s'y trouvait-elle, qu'elle entendit, venant de la chambre voisine, une petite voix d'enfant.

Régina porta ses deux mains à sa poitrine, comme pour l'empêcher d'éclater. Une seconde plus tard, elle se précipitait sur la porte, l'ouvrait et pénétrait dans une vaste chambre à coucher où une bonne pliait du linge sur une table, tandis qu'un petit enfant, en robe, se traînait par terre.

Régina le regarda fixement, dit n'importe quoi à la bonne; puis, se penchant, elle souleva le petit dans ses bras... Tout à coup elle se mit à rire, à rire comme une folle, avec un tremblement de tout son corps... Elle serrait l'enfant contre sa poitrine avec précaution, l'embrassait sur la tête, sur la figure, dans les cheveux... Et elle continuait en même temps à rire nerveusement, convulsivement, tandis que des larmes coulaient sur ses joues. Le petit, pris de peur, se mit à hurler.

La bonne vint vers Régina, la saisit par le bras :

— A quoi pensez-vous donc? Il ne faut pas effrayer cet enfant. Allons, donnez-le-moi!

Mais Régina ne lâchait pas le petit; la bonne s'inquiéta :

— Mais que lui voulez-vous, à cet enfant? Qui êtes-vous?... Êtes-vous tout à fait folle?

Régina la repoussa, et, continuant de rire :

— Laissez-moi tranquille, — répondit-elle. — Il est à moi.

— Il est à vous? Mais vous ne savez pas ce que vous dites! Donnez-moi cet enfant, vous l'épouvantez!

— Oui, il est à moi! — répéta Régina en commençant à se

promener avec le petit sur les bras pour le faire taire. — Dites-moi son nom. S'appelle-t-il Olaf? S'il ne s'appelait pas Olaf je le ferais rebaptiser... Allons, calmons-nous, ne pleurons plus, mon petit chéri, mon petit gars!... Ça va-t-il bien à présent, mon petit garçon, dis?

La bonne, sûre maintenant que cette femme était folle, s'écria, furieuse :

— Mais ça n'a jamais été un garçon! C'est une fille, je vous dis! Elle s'appelle Inga.

Régina s'arrêta net, regarda un instant la bonne, et laissa tomber l'enfant sur le parquet :

— Quoi, vous dites?... une fille! Vous voulez me faire croire que... Non, non!... Alors, c'est une fille, prétendez-vous?

— Voyez vous-même, si vous ne me croyez pas!... Mais enfin, que venez-vous faire ici, hein? Faut-il que je fasse monter quelqu'un de la boutique?...

— Non, non! — fit Régina à voix basse, en se passant la main sur le front.

Elle ferma les yeux, un instant, puis elle chuchota :

— Ah! c'est une fille... bon!... Excusez-moi alors. Je vais m'en aller... C'était un malentendu... Pardon! Je m'en vais, je m'en vais...

Et elle sortit lentement, comme si elle n'était pas bien éveillée, et descendit l'escalier en se traînant.

XIX

Vers minuit, elle rentra à l'hôtel. Elle avait passé plusieurs heures dans un parc. Il avait plu : les arbres, le feuillage lourd et mouillé, étincelaient de gouttes d'eau. Des rues surchauffées montait une odeur humide et âcre.

Régina avait reçu comme un coup de hache sur le crâne et elle en était demeurée d'abord comme évanouie. Mais elle s'était relevée, ensuite, n'osant pas s'attarder là, sur le sol : quelque chose de noir la poursuivait, qui la saisirait si elle ne bougeait pas, et c'était pour cela qu'elle avait dû se relever. Maintenant elle se tâtait le crâne, en quelque sorte: elle se disait :

« Ce n'est rien... C'est fini; ce n'était rien... et il faut que je continue à marcher... »

Il lui restait encore une lettre : il n'y avait donc pas lieu de désespérer.

Tout en marchant, Régina se battait les flancs pour être heureuse, pleine d'espoir. Après-demain elle serait dans le Romsdal : un simple voyage à faire, une excursion d'agrément... Dire qu'après-demain elle aurait retrouvé son fils, très certainement!...

Et ce fut une nouvelle nuit d'affreuse solitude, — seule, à l'hôtel, dans une ville inconnue... Le soleil se lève tôt : c'est, sans doute, la raison pourquoi elle ne peut pas dormir; peut-être aussi ces mouches qui bourdonnent... Ou bien serait-ce qu'elle pense un peu trop au Romsdal et à toutes ces choses?... Sa peau est sèche, ses yeux brûlants, elle a mal derrière la tête comme si elle avait reçu un coup, ses paupières s'abaissent, lourdes et fatiguées; mais les images qui passent devant elle sont trop nombreuses, trop vivantes pour qu'elle puisse se reposer. Et pourquoi a-t-elle si chaud aux mains et aux pieds?...

Ah! bienheureux celui qui peut joindre les mains, se jeter dans la prière qui absout, comme dans des bras tendus. Mais, pour prier, il faut se repentir. Se repentir! le pouvait-elle?...

Et si la volonté de Dieu était qu'en punition de son péché elle ne revît jamais son enfant? — Impossible. Il fallait d'abord, avant tout, qu'elle retrouvât son enfant, pour qui elle avait péché, et alors... alors elle pourrait se convertir et laver toutes ses douleurs dans les larmes...

Mais il y a quelque chose de noir derrière elle, qui s'efforce de la saisir. Pour échapper à ces mains affreuses, il faut qu'elle espère, qu'elle soit persuadée que son fils lui sera rendu, un jour... Voilà qui tient les poursuivants à distance... Il importe de ne pas regarder derrière soi; toujours en avant, en avant!...

Et, le lendemain, Régina se remit en route.

Tandis que le bateau fendait les vagues, au large de Jœderen, elle était assise sur le pont d'arrière, cramponnée à une balustrade de fer. Elle ne s'apercevait pas qu'elle avait le mal de mer... La nuit fut pénible. Mais, le lendemain, on était à Bergen, et, à partir de là, on suit pendant de longues heures la

côte en eau morte, à l'intérieur d'une ceinture de récifs : c'est un voyage des plus faciles. Le rivage, nu et sombre, bordé d'îlots nombreux, de rochers qu'entourent des vols d'oiseaux marins, défile interminablement. Des montagnes noires, verticales, se dressent vers le ciel ; de-ci, de-là, dans une fente verte, où le soleil ne pénètre peut-être jamais, quelques cabanes de pêcheurs. Un petit bateau se balance, attaché à une corde, au bas de la falaise...

Régina se tenait sur le pont, un bonnet de voyage sur la tête, le col de son manteau de laine relevé. Ce sombre paysage donnait une singulière impression de froid ; malgré vous, il vous suggérait des pensées de tristesse.

« Et si tu faisais encore un voyage inutile, si une nouvelle déception t'attendait là-bas !... Aurais-tu le courage de continuer à vivre, à lutter ? »

Sa gorge se serrait, elle se sentait le cœur glacé.

Mais, lorsque le bateau pénétra dans le golfe de Molde, il faisait une journée d'été lumineuse et chaude. Il semblait que l'on entrait dans un autre monde, où tout rayonnait. Les passagers, pressés contre le bastingage, regardaient : un large golfe, de petites vagues claires, légères, des plages souriantes. Les collines boisées remplissaient l'air de frais parfums ; et, plus haut, des pics neigeux étincelaient sur le ciel bleu. Des cascades bouillonnaient dans des fissures de rochers, se précipitaient, d'un seul bond, de la mi-hauteur de la montagne. Dans le fond de la vallée, on apercevait de riches villages parmi des bois de sapins et de vertes forêts. — Enfin la petite ville apparut : un tas de villas dans un jardin... Dans cette atmosphère, parmi cette belle nature, comment Régina aurait-elle pu ne pas se sentir à son aise ?...

Plus tard dans la journée, assise dans une carriole qui la berçait doucement, elle se fit conduire à la ferme du métayer qui lui avait écrit. Sur tous les chemins, on rencontrait des Anglais en culotte de cycliste, la canne à pêche sur l'épaule et la pipe à la bouche. Il y avait un grand va-et-vient de touristes et les routes étaient sillonnées par toutes sortes d'équipages. A chaque instant, les sabots des chevaux, les roues des voitures faisaient voler la poussière.

Le cocher qui menait Régina connaissait l'homme en question. Au bout d'une heure, la carriole arriva dans la cour d'une vaste ferme, bien située. La maison d'habitation peinte en blanc, les grandes étables peintes en rouge, le jardin admirablement tenu, tout contribuait à donner à cette propriété un air de prospérité et de large aisance. Le métayer, en bras de chemise, se trouvait justement dans la cour quand Régina y pénétra. C'était une espèce de vieux géant, portant toute sa barbe, et coiffé d'une petite casquette à visière, perchée tout en haut d'une crinière sombre et hirsute. Il avait les mains dans ses poches, un brûle-gueule à la bouche. La première chose qu'il fit fut de regarder avec un peu de mépris le petit cheval isabelle qui, à peine arrêté, s'était mis tout de suite à manger un peu d'herbe.

Enfin il se dirigea vers les nouveaux venus et leva sa casquette devant Régina, qui était descendue de voiture :

— Eh bien! — dit-il, — on se promène, aujourd'hui?

Et il ôta sa pipe de sa bouche.

Dès que la jeune veuve eut fait savoir qui elle était, le métayer prit un air de finesse malicieuse et il replaça son brûle-gueule entre ses dents. Puis il introduisit Régina dans une salle spacieuse qui sentait la peinture et où bourdonnaient des mouches en masse. Elle dut prendre place sur un canapé; une femme apporta du lait et un verre; et le vieux commença à se promener de long en large, devant elle.

Régina but un verre de ce lait chaud, puis elle se mit à considérer l'homme avec la mine d'attendre quelque chose. Il continuait d'aller et venir, tout en parlant; il dévidait son chapelet au sujet du nouveau juge cantonal : elle le connaissait peut-être? En tout cas, il venait des provinces du sud. Ne s'imaginait-il pas, ce monsieur, qu'il pouvait faire ce qu'il voulait avec des paysans qui, autrefois, s'étaient déjà rendu la justice par eux-mêmes? Hi, hi!... Et le métayer, tout en s'essuyant la bouche, regarda son interlocutrice avec un air extrêmement rusé. Régina se força à approuver de la tête ces étranges discours; elle ajouta même :

— Tiens, tiens! Ah! c'est un homme comme ça!

Le vieux n'avait pas besoin d'autres encouragements pour continuer à s'étendre sur les procédés du juge à l'égard des paysans du canton. Il sembla à Régina que ces racontars

duraient des heures. Elle comprit, entre autres choses, que le métayer se proposait de faire écrire un article dans le journal touchant cet âne bâté. Enfin elle interrompit :

— C'était de lui qu'il s'agissait dans votre lettre, peut-être ?

Le vieux adressa à la jeune femme un clin d'œil avisé, et, tout en s'efforçant de rallumer sa pipe éteinte :

— Je n'ai rien dit, moi! Maintenant vous pouvez tâcher à vous informer. Hi, hi!...

Et il vint s'asseoir à côté d'elle sur le canapé, fumant à grosses bouffées, gesticulant avec une main velue, hâlée et dont l'un des doigts, raidi, restait toujours en l'air.

— Allez vous informer... Hi, hi!... Mais je n'ai rien dit, moi!... je ne sais rien...

— A-t-il chez lui un petit garçon, provenant de la Maternité de Christiania ?

— Je n'ai pas dit ça!

Et il se mit à rire : il n'en disait pas trop long, lui! Et, par le fait, on ne pouvait guère lui poser d'autres questions : c'eût été inutile...

Régina était déjà installée dans la carriole, pour repartir; le métayer s'approcha, gesticulant toujours de sa main au doigt raidi et brandissant sa pipe de l'autre :

— Et si pouvez le poursuivre devant les tribunaux, n'ayez pas peur : serrez-lui la vis sérieusement, ne le lâchez pas comme ça!

Régina se sentait mal à son aise. En somme, que poursuivait-elle ainsi, de voyage en voyage ? A voir les choses sans déguisement, la femme de Christiansand n'avait voulu qu'ennuyer son frère et gagner de l'argent; et, quant à cet homme qu'elle venait de quitter, il était bien possible qu'il eût inventé toute l'histoire dans le dessein de susciter des ennuis au juge cantonal. Était-ce bien la peine de vérifier ses dires ?... Après tout, oui, ça valait mieux; et elle n'avait rien de plus pressé à faire.

Le petit cheval isabelle trottinait sans hâte. Le chemin suivait le cours d'une petite rivière écumante, qui souvent disparaissait derrière la haie épaisse bordant la route. Le soleil commençait à baisser; à l'odeur chaude et sèche des arbres à

aiguilles succédaient maintenant de frais parfums de feuillage et d'herbe mouillée. Un des versants de la vallée montait brusquement; de petites ondulations de terrain, recouvertes de bois et de fermes, menaient insensiblement vers l'autre sommet. Déjà le chemin se trouvait dans l'ombre; des essaims de moucherons valsaient dans les derniers rayons du couchant, comme des insectes d'or. Le coucou faisait entendre son cri; les hirondelles volaient de ci, de là. De vertes prairies s'étendaient depuis le fond de la vallée et grimpaient si haut sur les pentes que le soleil déclinant pouvait encore en rougir les dernières touffes d'herbe.

Lorsque Régina sonna à la porte du juge cantonal, elle tremblait d'impatience nerveuse. Elle n'osait pas ne pas faire cette tentative, et, en même temps, elle redoutait le moment où elle pouvait être de nouveau déçue. Elle n'osait pas être joyeuse ; elle n'osait pas, non plus, ne pas espérer...

Une dame d'un certain âge, pâle, un petit bonnet blanc sur les cheveux, vint lui ouvrir.

Régina prit un air dégagé et demanda si la dame ne pouvait pas lui indiquer une ferme, dans le voisinage, où l'on prenait des pensionnaires pour l'été.

La dame parut un peu étonnée. Toutefois elle pria Régina de bien vouloir entrer et elle la conduisit dans un large et lumineux salon-véranda, dont les portes étaient ouvertes sur la vallée et les montagnes qui l'enserraient. Régina dit son nom, et, quand elles furent toutes deux assises, son interlocutrice lui énuméra plusieurs endroits où l'on avait l'habitude d'accepter des hôtes payants.

Régina essaya de faire semblant de s'intéresser à ces propos, y répondit tant bien que mal, mais elle se disait tout le temps :

« Que vais-je faire ? Je suis obligée de m'en aller bientôt... et alors ?... »

La vieille dame se montrait aimable, avec une bonne figure qui provoquait la sympathie, une voix douce et mélodieuse. Régina commençait à avoir honte de jouer cette comédie ; elle aurait voulu se jeter dans les bras de cette charmante femme et tout lui raconter. Mais elle en fut empêchée, car, au même instant, la dame se passa la main sur les yeux et lui dit :

— Il faut que vous m'excusiez ; je suis bien fatiguée...

C'était une façon polie de congédier la visiteuse.

Régina se leva, incertaine sur ce qu'elle devait faire. Alors son interlocutrice ajouta, avec un sourire mélancolique :

— C'est que nous avons passé les nuits, ces temps derniers.

— Ah ! comment ça ? Vous avez-eu quelqu'un de malade ? s'écria Régina dans un souffle.

La dame poussa un soupir :

— Oui, nous avions un petit enfant. Il est mort, la nuit dernière. Cette cholérine est une terrible maladie...

Et la dame, tirant un mouchoir d'un petit réticule de soie, s'essuya les yeux avec un triste sourire.

Régina se força à rester calme. Elle en avait l'habitude. Et elle demanda discrètement :

— C'était votre petit-fils, peut-être ?

— Non ; ce n'était ni mon fils, ni mon petit-fils, ni même mon neveu.

Régina tendit la main à la vieille dame.

— Je vous remercie, madame, des renseignements que vous avez bien voulu me donner. Si j'avais su ce qu'il en était, il va sans dire que je ne vous aurais pas dérangée.

Elle fit semblant de s'en aller, puis, se tournant soudain :

— Voyez-vous, j'ai perdu moi-même un enfant de la même manière que vous... Quel âge avait le vôtre ?

— Deux ans.

— Peut-être était-ce un petit pauvre que vous aviez adopté ?

Et, tout en prononçant ces mots, Régina se disait :

« Dans quelques secondes, je vais tomber évanouie... »

Mais la dame répliqua :

— Oui, c'était un petit garçon que nous avions pris à la Maternité, il y a deux ans... Une jeune fille qui avait été dans notre maison comme femme de charge et que nous aimions beaucoup, étant venue à habiter Christiania... Enfin, il n'y a plus rien maintenant à dire là-dessus...

Régina but ces derniers mots avec un soulagement immense.

« Il n'est pas mort !... Dieu merci, ce n'était pas lui ! » se disait-elle.

Et, à haute voix :

— Merci encore une fois, madame. Je pense bien fixer mon choix sur une des fermes que vous m'avez désignées. Adieu !

La dame l'accompagna jusqu'à la porte...

Le soir même, Régina était assise sur le balcon de l'hôtel, les yeux perdus sur le clair paysage. On entendait, de la salle à manger voisine, sortir le brouhaha d'une seconde fournée de dîneurs. Quelques touristes, même, se faisaient servir le café à de petites tables sur le balcon. Ce n'était que bruits, rires, conversations en langues diverses. Ces gens-là voyageaient pour leur plaisir, s'amusaient, buvaient, mangeaient, dormaient bien la nuit : ils ne portaient pas en eux quelque grande et morne douleur, ceux-là...

Cette histoire de femme de charge, chez le juge, n'était-ce point quelque fable inventée de toutes pièces?... Mais pouvait-elle croire que son propre enfant?... que c'était tout à fait en vain que?... Non! elle ne supportait pas cette l'idée. Si jamais une telle certitude s'imposait à elle, qu'adviendrait-il alors ? Ne se sentirait-elle pas paralysée, les pieds collés au sol, sans refuge désormais vers quoi marcher, vers quoi s'enfuir? Et les puissances ténébreuses, toujours attachées à ses pas, la saisiraient, s'empareraient de son âme, à jamais...

« Non, non! Mon petit garçon est vivant. La bonne dame n'a pas menti : c'est l'enfant de la femme de charge qui est mort... Dieu soit loué, Régina, tu peux encore voyager à la recherche de ton fils, et tu as un million pour cela... Le chemin qui s'ouvre devant toi est peut-être obstrué de ronces... N'importe! Tu le prendras comme il est. As-tu, au fond, mérité mieux? N'est-il pas bon qu'une occasion d'expier tes fautes, un peu, te soit ainsi offerte ? »

Mais où se tourner, maintenant?... Si seulement elle avait eu un ami intime ou une amie qui aurait pu lui donner des conseils!... Mais non : elle se trouvait seule, détachée de toute relation, de tout lien quelconque, isolée au milieu d'un monde. Toutes ses pensées restaient secrètes, toutes ses peines inconsolées. Dans ces conditions, ne risquait-elle pas de commettre des erreurs irréparables? Comment pouvait-elle penser nettement, peser exactement, choisir les meilleures voies, elle qui

n'avait presque plus la force de suivre une idée sans que cette idée lui échappât?...

Minuit. Elle était toujours sur le balcon, désert maintenant. La ville s'était tue. La rumeur des eaux courantes, le clapotis des vagues qui venaient mourir doucement sur la plage, s'étaient faits plus distincts. La nuit était claire comme le plein jour. Dans le ciel, des nuages, incendiés par le soleil, continuaient à rougeoyer.

— Ah! mon Dieu, mon Dieu!...

Régina avait télégraphié de Christiansand pour qu'on lui fît suivre son courrier à Molde. Quand elle se présenta au bureau de poste, le lendemain, on lui remit, à sa grande surprise, deux nouvelles lettres arrivées aux journaux depuis son départ.

XX

Les deux lettres en question menèrent Régina dans le Tröndelagen et dans le Nordland.

Au cours du premier de ces deux voyages, une neuve espérance s'alluma dans son cœur et elle fut heureuse de sentir qu'elle pouvait encore espérer... Mais elle eut une déception, encore, et cela lui fit l'effet d'un nouveau coup sur la tête, qui la laissa étourdie.

Puis, elle se dit que la lettre du Nordland était, selon toute vraisemblance, la bonne : — sa tante, comme elle l'avait pensé d'abord, ne devait pas être étrangère à l'adoption de l'enfant, tout compte fait; en tout cas, elle habitait sur le fjord même d'où le renseignement lui avait été envoyé... Et Régina se redressa, conçut un nouvel espoir et se dirigea vers le nord...

Mais, quelques jours plus tard, une barque la ramenait à la jetée pour y reprendre le vapeur, après une déception nouvelle. Pourtant elle avait trouvé un indice qui l'avait conduite sur une autre piste. Que pouvait-elle faire, sinon partir encore, aller là?...

Et dès lors ce fut pour Régina une étrange existence : il lui était devenu impossible de s'arrêter, de ne pas continuer

le mouvement commencé ; elle voyageait sans cesse, passait constamment d'une nouvelle désillusion à un nouvel espoir, encore et toujours ; elle recevait coup sur coup, croyait, chaque fois, qu'elle ne se relèverait pas, mais se relevait pourtant, encore et toujours ; et elle errait de toutes parts, sans trêve, sans repos...

Un jour d'automne, elle se trouvait en carriole, dans le Gudbrandsdal. Le chemin était bordé d'arbres au feuillage jauni. Le fleuve coulait, ample et retentissant, dans le fond de la vallée, baignant des prés, des fermes... Il s'agissait de surprendre un médecin, chargé d'élever un enfant...

Lorsque la neige fut venue, sur les larges routes de Toten, on aurait pu encore la voir filer dans un traîneau, chaudement enveloppée de fourrures. Les grelots, à travers les bois couverts de givre, sonnaient haut et clair. Parmi les champs tapissés de blanc, de grandes fermes, çà et là, exhalaient leur fumée vers le ciel. Cette fois, c'était chez un capitaine qu'il importait d'arriver à l'improviste... Régina, maintenant, était tout à fait persuadée que les véritables parents adoptifs de l'enfant s'efforçaient de tenir l'affaire secrète, et qu'ils étaient avertis de ses démarches et de ses recherches. Ils se cachaient, ils cachaient son fils ; peut-être même la conduisaient-ils sur de fausses pistes, pour se moquer d'elle... Et elle continuait de voyager, dans l'impatience furieuse de retrouver ces gens qui avaient rempli sa vie de tant de maux. Elle voyageait, les poings fermés, pour ainsi dire, sans pouvoir goûter un instant de repos...

Un peu après la Noël, elle remontait l'Österdalen. De la portière du wagon, elle laissait errer son regard, à l'infini, sur des forêts de sapins chargés de neige étincelante... Elle allait chez un avocat de Tönset, jeter un coup d'œil dans sa maison...

Cette femme qui avait si bien su garder son secret, qui avait porté sa souffrance avec tant de fierté, sans qu'un tressaillement de son visage la révélât jamais, voici qu'elle se mettait maintenant à tout dévoiler aux uns et aux autres, pour peu qu'elle supposât que ce pût lui être de quelque utilité. Elle passait d'un homme d'affaires à l'autre, jetait l'argent à droite et à gauche. Chaque fois qu'elle entendait parler favorablement

de quelque homme de loi, elle s'adressait aussitôt à lui. Tous, ils commençaient par aller s'informer à la Maternité, dont les registres ne contenaient aucune trace du fait que le professeur avait été seul à connaître. Et, elle-même, elle ne pouvait rien leur dire, ni le nom de l'enfant, ni celui des parents adoptifs, ni leur domicile, ni même s'ils se trouvaient en Norvège ou ailleurs.

Les hommes d'affaires, devant cette situation, ne pouvaient que lui dire qu'ils feraient des recherches, qu'elle attendît. Mais attendre! c'était justement ce qu'elle n'était plus capable de faire. Il fallait qu'elle se hâtât de rejoindre son enfant avant qu'il fût trop tard : qui savait combien de temps il lui restait encore à vivre?

« Non! — se dit-elle enfin, — il ne faut compter que sur toi-même. Si tu étais vraiment fine, tu devinerais bien le mot de l'énigme toi-même!... »

Un beau jour, un souvenir presque effacé de son séjour à la Maternité se représenta à sa mémoire. Elle s'efforça de le préciser. Voyons, est-ce qu'en se réveillant, une fois, elle n'avait pas aperçu deux visiteurs, avec le professeur? Ils se trouvaient à une certaine distance de son lit, sans doute, mais c'était bien elle qu'ils avaient regardée. Comment étaient-ils? l'homme? la femme?... Régina se cassait la tête à vouloir se les rappeler nettement; elle sentait bien qu'elle tenait la clef de l'affaire, si elle réussissait à se rappeler juste. Convulsivement, elle tâchait d'évoquer d'une façon aussi vivante que possible cette courte scène... Oui, comment étaient-ils donc?... Elle revoyait le professeur. Elle revoyait, à côté de lui, les deux silhouettes étrangères... Voyons : l'homme d'abord... Son nez, sa barbe, ses vêtements, ses cheveux?... Là! elle le tenait presque...

Le lendemain, elle avait reconstitué aussi le portrait de la femme. Elle les voyait bien tous les deux, maintenant... Mais où se trouvaient-ils? Il s'agissait de les retrouver. Elle les retrouverait!... Et puis, du moment qu'elle était capable de dépeindre les parents adoptifs, il devenait beaucoup plus facile pour les autres de lui fournir des renseignements.

Régina tomba entre les mains de gens qui utilisèrent cette occasion de lui soutirer des fonds. Elle se laissait faire volontiers, toujours prête à payer cher un nouvel espoir, même

si elle avait le soupçon qu'on la trompait : car c'était pour elle un nouveau prétexte à se remettre en route. Et, plus elle faisait de voyages, plus elle éprouvait de déceptions, moins elle se montrait difficile dans le choix des pistes qu'on lui proposait. Le moindre indice lui était précieux. N'était-ce pas la goutte d'huile qui ranimait pour un instant le petit foyer qu'elle portait en elle, alors qu'il menaçait de s'éteindre? N'était-ce pas un nouveau sursis, de nouveaux voyages, l'assurance qu'une fois de plus elle échapperait aux ombres qui la poursuivaient?

C'est ainsi que Régina en vint à soupçonner un ingénieur parti pour l'Afrique du Sud, un employé des postes qui, après un détournement de fonds, s'était réfugié en Amérique, un consul de Norvège en Australie : elle mit soigneusement ces adresses de côté pour les avoir sous la main, au cas où tous ses voyages en Norvège ne l'amèneraient à aucun résultat...

Et les semaines passaient, et les mois.

Chaque nouvelle déception ajoutait une ride à son visage, éclaircissait un peu sa chevelure autrefois splendide et abondante. A la table d'hôte, dans les hôtels, personne ne pouvait éviter de remarquer cette femme, vêtue de noir, si pâle avec de longs cils encore très beaux. Il était impossible de lui attribuer un âge quelconque : elle pouvait être jeune, elle pouvait être vieille. Nul ne le savait, à la regarder.

Tout ce qu'elle voyait, tout ce qu'elle entendait, Régina le rattachait à cette chose unique en dehors de laquelle rien pour elle n'existait plus au monde. Une conversation banale dans un wagon de chemin de fer lui donnait parfois une nouvelle et excellente idée qui aboutissait à une nouvelle piste, à une nouvelle chance de salut. Partout où elle se trouvait parmi des gens, elle regardait machinalement si elle n'allait pas apercevoir le couple qu'elle se rappelait si distinctement : qu'il lui tombât entre les mains seulement, elle ne serait pas embarrassée pour agir!... A mesure que le temps fuyait, qu'elle sentait mieux qu'elle approchait du gouffre devant lequel il lui faudrait s'arrêter, renoncer une fois pour toutes à la recherche de son enfant et s'avouer qu'elle avait assassiné un pauvre homme sans aucun profit, elle devenait, dans ses voyages, de

plus en plus impatiente, de plus en plus insociable, exigeante : les chevaux n'allaient pas assez vite à son gré, les chemins de fer marchaient mal, les vapeurs la mettaient en fureur pour des retards de cinq minutes.

Mais il lui restait toujours sa richesse, se disait-elle, il lui restait encore le temps. Il s'agissait seulement de tenir bon, de tenir bon, en attendant.

Elle reçut, un jour, d'un de ses hommes d'affaires une lettre qui, un instant, l'affola tout à fait. Cette lettre disait que son enfant était mort, très certainement, à l'âge de quelques mois. Le père adoptif, juge cantonal à Drammen, était mort aussi, depuis, et sa veuve, la mère adoptive du petit, habitait l'étranger. Sans aucun doute, c'était là la solution de l'énigme, concluait l'homme d'affaires. Et il terminait en annonçant qu'il faisait des recherches pour retrouver maintenant la veuve, afin qu'elle confirmât ses déductions.

Mais, d'après quelques heures de réflexions, Régina se dit que c'était là une idée vraiment trop absurde. Son fils mort! non, il ne fallait pas essayer d'abuser de sa crédulité! D'ailleurs, on ne pouvait jamais avoir confiance en ces hommes d'affaires... Qui lui disait que celui-ci ne se trouvait pas en rapport avec les personnes qu'elle recherchait, et qu'il n'avait pas intérêt à l'égarer, elle? Mais c'était égal : ils ne réussiraient pas à lui faire abandonner son entreprise; non, ils n'y réussiraient pas!...

Elle se remit en route; mais, à partir de ce moment, elle n'ouvrit plus les lettres que l'homme d'affaires en question lui adressait : elle ne voulait pas savoir s'il avait découvert la veuve. Elle ne croyait plus à rien ni à personne, du reste, elle ne comptait plus que sur elle-même.

Et, en même temps que les souffrances et les peines endurées lui rendaient son enfant de plus en plus précieux, Régina sentait les images, les représentations qu'elle se faisait de cet enfant devenir de plus en plus lointaines, de plus en plus chimériques. Elle le voyait maintenant dans ses rêves, ce fils, comme s'il se fût trouvé sur quelque sommet ensoleillé, dans une petite terre promise, où elle entrerait, quelque jour, pour y goûter un éternel repos. Elle finit par le situer dans un paradis indéfinissable, fermé au péché, au remords, un paradis

où il lui suffirait d'atteindre pour être sauvée. Il ne s'agissait que de tenir bon, de tenir bon...

Enfin Régina se dit que, dans les différents endroits où elle avait déjà passé, elle n'avait pas posé les questions qu'il fallait, elle n'avait pas assez scruté les yeux des gens, lorsque ceux-ci lui avaient répondu. Il lui arrivait de se tourmenter, des nuits entières, pour n'avoir pas, en telle circonstance, interrogé de telle ou telle façon. Elle finit par se décider à refaire ces voyages-là; puis elle en refit d'autres et d'autres encore...

Un jour, celui qui gérait sa fortune informa Régina que les sœurs de Flaten s'occupaient d'obtenir que l'héritage laissé par leur frère fût partagé entre son fils et sa veuve, avant que Régina eût dilapidé le tout.

De plus, une des sœurs sollicitait l'autorisation de prendre chez elle le petit garçon et de l'élever. Régina signa tout ce que l'on voulut, impatiente d'avoir la paix de ce côté-là. Mais cependant elle eut la sensation d'un orage qui commençait à s'amasser contre elle : c'était le premier avertissement qu'elle recevait du petit Flaten qui grandissait sans cesse, sans cesse approchait de l'année, du jour où il serait prêt à venir, à se dresser devant elle. Et il viendrait, elle en était sûre... Il s'agissait de se hâter, de mettre à profit le temps qui lui restait encore.

XXI

Et le temps passe...

Entre les draps froids de son lit d'hôtel, Régina étendue tremble, les yeux perdus dans l'obscurité.

Elle n'est pas éveillée, mais elle ne dort pas non plus : elle est en voyage, mais le bateau n'avance pas; elle voyage sans cesse, mais voici que le train s'arrête, ne bouge plus. C'est trop fort! Mais non, le train reste immobile... Plus de chemin de fer maintenant : elle est sur une route, à pied, elle court, mais ses pieds sont si lourds qu'elle peut à peine les soulever du sol... Elle se trouve dans une lande; il fait tout à fait noir;

au-dessus de sa tête, un ciel que sillonnent de grands éclairs jaunes, où de gros nuages noirs se précipitent en rafale...

Elle avance avec peine contre le vent froid. Et voici qu'elle entend derrière elle des pas, des pas qu'elle reconnaît bien. Elle se met à courir. Elle n'ose pas regarder, se retourner, et cependant elle voit sans cesse devant elle ce visage rond à la moustache grise, aux yeux de bonté... Flaten ne lui veut pas de mal pourtant, il veut lui dire seulement qu'il lui pardonne cette chose, comme tout le reste, cette chose... elle sait bien quoi... « Attends un peu, ne cours pas si vite, ma chère femme : puisque tu sais que je ne veux que t'embrasser, te dire que je te pardonne tout!... Tu sèmes à tous les vents la fortune que j'ai amassée par une vie entière de labeur, mais qu'importe? Cela ne fait rien, je te pardonne, entends-tu? »

Elle court, elle court... Planant au-dessus d'elle, une troupe d'oiseaux l'accompagne. Ah! ce sont ses souvenirs, elle les reconnaît; tous ses souvenirs... Les uns ont des appels si doux! mais les autres poussent des cris affreux : ils sont prêts à s'abattre sur elle, si elle s'arrête... Non! elle ne veut pas s'arrêter... Mais quoi! ses pieds s'alourdissent, ils s'attachent au sol. Elle n'avance plus... D'un bond, Régina s'élance de sa couche, dans la chambre. Elle allume sa bougie, reste assise sur le bord du lit :

« Mon Dieu!... J'ai dû faire un rêve affreux!... Et il n'est qu'une heure encore... Régina, Régina, il faut secouer ce cauchemar... Pourquoi ne te convertis-tu pas?...

» Me convertir? me repentir? me jeter dans les bras du Sauveur, me mettre à sa merci, être prête à tout lui sacrifier, tout? Mais alors, tout ce que j'ai fait, je l'aurais fait en vain. Je n'aurais pas avancé d'un seul pas!... Non, je n'en ai pas le courage : il faut que je retrouve mon fils d'abord.

» Mais si tu mourais cette nuit, Régina?... Pense : le revoir, lui, entendre de sa bouche qu'il te pardonne! Ne serait-ce pas pire que tout le reste?

» Te sens-tu la force de supporter cette idée?...

» Ah! que ne sait-on, au moins, si, oui ou non, cette existence est suivie d'une autre existence!... Mon Dieu! Si l'on pouvait disparaître, s'évanouir comme une fumée blanche, s'anéantir!... Mais personne ne le sait, personne ne le sait!...

» La vie! quelle étrange broderie aux mille couleurs diverses! Je tiens moi-même le fil à la main; point par point, mon aiguille pique l'étoffe en suivant le dessin... et si je me trompe, à un seul endroit, c'est fini : la précieuse broderie est perdue, perdue sans recours...

» En somme, quelle a été ma faute, à l'origine? Avec cinq couronnes de plus, j'aurais pu payer ma dette, avant de quitter l'hôpital. Et rien de ce qui est maintenant n'aurait été.

» Mais impossible de revenir sur ses pas, d'effacer ce qui fut! Impossible, eût-on l'éternité devant soi...

» Maintenant tu te trouves ici, dans cette chambre d'hôtel inconnue, Régina, et Dieu soit loué que tu t'y trouves, puisque c'est que tout espoir n'est pas détruit. Tiens bon, tiens bon encore un peu. Demain, peut-être, tout sera changé; et alors, alors... tout sera oublié et ta vie ne sera plus que reconnaissance infinie, actions de grâces envers ton créateur...

» Mais quoi! Tu restes ici, tu laisses s'enfuir le temps... Et si ton enfant se trouvait chez ce pasteur?... S'il était malade, s'il allait mourir, cette nuit même?... Et toi, tu restes ici, à attendre! Es-tu folle? »

Elle se jette sur la sonnette, elle s'habille en toute hâte... On ne vient pas? Elle resonne... Enfin arrive une bonne qui tombe de sommeil... Des chevaux, une voiture, tout de suite!

— Au milieu de la nuit?

— Oui, ce sera le double, qu'importe!... mais que la voiture soit prête tout de suite!

Et le roulement sourd d'une carriole s'éloigne dans la nuit...

JOHAN BOJER

(Traduit du norvégien par GUY-CHARLES CROS)

PHYSIONOMIE

DE

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

Entre les personnes qui ménagent leur enthousiasme à la Conférence réunie dans La Haye, il convient de nommer la reine Wilhelmine. Même on s'étonne quelque peu du soin qu'elle apporte à modérer l'accueil officiel. Aux premiers jours, elle fit acte de présence dans sa capitale juste le temps qu'il fallait. On vit passer le grand trot de son équipage au long du boulevard maritime qui côtoie les flots de Scheveningue. Coiffée d'un chapeau simple où gonflait une touffe de gaze rouge, la jeune souveraine se soulevait pour répondre aux salut des promeneurs assez rares devant cet espace venteux et glacé. Puis elle retourna vite en son château très lointain de Loo. Au bout de trois semaines, il lui fallut se résigner à revenir, à recevoir tardivement les premiers plénipotentiaires des États. L'entrevue manqua de ferveur. Dans les derniers jours de juillet elle concéda péniblement d'inviter dans Amsterdam quelques personnes encore. Enfin elle fit don d'une médaille commémorative aux délégués pour intéresser les numismates. Cette Hollandaise positive semble trop pénétrée de sagesse. Elle n'a même point conseillé à son ministre de la

guerre une interruption de manœuvres qui eût été opportune. Aussi les environs de La Haye, les parcs, la ville elle-même sont-ils pleins de soldats fourmillants, d'artilleries tumultueuses, d'escadrons s'exerçant à la découverte de l'ennemi fictif. Point de route ni de ruelle où la pratique du service en campagne ne conduise les marches exploratrices des patrouilles. Point de pelouse où les compagnies ne pivotent. Point de dune où ne se vautrent les tirailleurs. Point de terrain stérile où les batteries n'évoluent. Cette capitale de la Paix conserve toutes les apparences d'une place de guerre redoutant l'assaut. De ces apparences, nul ne saurait légitimement déduire un pronostic. Elle surprend; voilà tout. Car, en toute cette affaire, La Haye gagne de l'argent et du renom. Jalouse de ses traditions, de sa neutralité vaillamment défendue, de ses doctrines libérales, Genève convoite le privilège si mal prisé par la Couronne de Hollande. Même, si, depuis 1899, aucun des traités importants ne fut, contre toute logique, signé sur la terre de Spinoza, nous rendrons responsables de cette anomalie la rivalité de patries envieuses comme la prévention des cours contre toute permanence d'une force morale capable de se substituer, en *ultima ratio*, à la souveraineté des dynasties. C'est pourquoi la fondation prochaine du palais offert par M. Carnegie suscite tant d'aphorismes pyrrhoniens. Les vieilles aristocraties n'abdiquent point volontiers leur droit de prescrire la guerre ou la paix. Ce privilège naissant de La Haye, elles le considèrent ainsi qu'une menace de réduire le vrai de leur pouvoir. Elles préféreraient une conférence vagabonde à une conférence sédentaire. Peut-être la reine Wilhelmine partage-t-elle cette opinion. En tout cas elle semble tenir pour une simple parade sans importance extrême l'assemblée des diplomates représentant quarante-sept nations desquelles quarante, pour le moins, exigent sincèrement la paix générale très nécessaire aux États de second et de troisième ordres.

Les Hollandais de l'élite le comprennent. En effet ils s'inquiètent de voir, à Rotterdam, la concurrence allemande entamer leur monopole du troc entre les produits du Nord et les denrées des Indes néerlandaises. L'invasion des marchandises précède et justifie à notre époque, ils le savent, l'influence des armées redoutables. Interprète de ces craintes, la *Fortnightly*

Review préconise une alliance hollando-belge soutenue par la Grande-Bretagne à l'heure où les pangermanistes pensent attirer dans le Zollverein les négociants de la Zélande et les industriels du Borinage.

Avertis de la sorte, les ministres des deux *pays-creux* se gardent. Dans Bruxelles ils laissent ajourner la loi favorable à l'extension du langage germano-flamand. Dans La Haye ils proposent à la Conférence, par l'entremise de leurs délégués, une convention internationale qualifiant de pirate tout navire marchand transformé en croiseur sur les solitudes de la haute mer : c'est un gage qu'obtient l'Anglais désireux d'ôter au tsar le moyen de faire défiler ses escadres sous pavillon de commerce, par le Bosphore, malgré les pactes qui les bloquent dans le Pont-Euxin. Il se joue donc, au Binnenhof, sous les arceaux en bois de la salle des Chevaliers, une partie intéressant la reine de Hollande elle-même, pour impassible qu'elle se prétende et neutre comme la nuance de ses costumes.

Du reste personne ne s'avoue là-bas indifférent au fait que le nombre des puissances adhérentes est presque double de celui enregistré en 1899. Succès que M. de Munster, M. de Staal et le comte de Nigra n'avaient guère prévu lors de la première réunion, mais résultat que préparèrent les verdicts respectés des quatre arbitrages sur le litige successoral entre les États-Unis et le Mexique, sur le traitement préférentiel réclamé par les puissances bloquantes au Venezuela, sur la taxe japonaise des immeubles appartenant aux étrangers, sur le droit de naviguer avec les couleurs françaises revendiqué par les boutriers de Mascate de l'Iman. De plus, et surtout, le principe de la commission d'enquête, appliqué savamment au conflit de Hull, évita certes la guerre entre les Russes et les Anglais. Cet événement a persuadé beaucoup de sceptiques intraitables. Il leur fallut admettre que la procédure instaurée par la science de M. Léon Bourgeois, de M. de Martens engendrait des conséquencces historiques et admirables. Aussi, lorsque notre premier plénipotentiaire reparut, cet été, sur la plage de Scheveningue, on confirma, dans les conciliabules diplomatiques, qu'il présiderait la commission d'Arbitrage afin d'y poursuivre une œuvre si belle. Quelques jours plus tard, lors de la deuxième séance plénière, la proclamation de ce choix

fut saluée d'applaudissements très chaleureux et qu'on peut dire extraordinaires dans une compagnie d'ambassadeurs aux manières obligatoirement réservées.

***

Ce fut donc sous des auspices satisfaisants que s'ouvrit la conférence de 1907. Sans doute on s'attendait à ce que l'Angleterre recrutât, parmi les nations faibles, des votes pour la limitation des armements afin d'obtenir sur ce vœu probable une majorité attestant à la face du monde la seule barbarie guerrière des peuples germaniques. Sans doute on devinait la tactique allemande soucieuse d'isoler, à son tour, l'impérialisme naval de la Grande-Bretagne en persuadant les neutres de vouloir l'inviolabilité de la propriété privée sur mer, convention capable de ravir à l'amirauté britannique son arme la plus sérieuse : la ruine du commerce adversaire par la guerre de course. Sans doute on prévoyait quelques tâtonnements pénibles autour des règles proposées pour la guerre maritime et qui semblent, d'avance, inscrites dans l'attente d'un conflit entre Yankees et Japonais anxieux de commander aux espaces du Pacifique. Mais si ces appréhensions hantaient les songes des plénipotentiaires en leurs lits d'hôtel, du moins tous s'assuraient que l'équilibre des deux coalitions, l'anglo-latine et la germanique, serait, en fin de compte, admis, et que l'on conclurait le débat pendant depuis les explications d'Algésiras. Le tact de M. Léon Bourgeois, son autorité incontestable, l'espoir commun d'améliorer l'arbitrage sauveraient la situation à supposer qu'elle se compliquât un moment. Paris réconcilierait Liverpool et Hambourg. Le désarmement français produit par le renvoi simultané de deux classes militaires garantissait la franchise de nos intentions.

Aussi, le samedi du premier contact, les attelages amenèrent-ils au Binnenhof la bonne humeur des principaux délégués.

Toutefois on n'ignorait plus que la dissolution de la Douma, sur les conseils de Guillaume II, était résolue par le tsar, fort enthousiaste des élections nationalistes et conserva-

trices allemandes. Où la Russie emprunterait-elle, sans la garantie parlementaire exigée en Occident, l'or qu'il lui faudrait pendant l'automne? En Europe centrale? Mais que demanderait-on en échange? Les malins annonçaient déjà l'article gallophobe du *Novoïe Vremia*? Les pessimistes commentaient l'entrevue prochaine du tsar et du kaiser dans la Baltique. Des sourires répondaient. Tout cela n'était que feinte moscovite pour contraindre le Stock-Exchange, menacé d'une nouvelle Sainte-Alliance des trois empereurs, à mieux accueillir les demandes financières de Pétersbourg. Les joueurs plaçaient seulement des pions noirs sur l'échiquier en face des pions blancs. Mais les grosses pièces ne sortaient pas du rang ferme.

Telles étaient les opinions en bataille sous les chapeaux brillants des plénipotentiaires, conseillers techniques et secrétaires lorsqu'ils parvinrent, au trot d'équipages surannés dans la cour des bâtiments célèbres encadrant la « Salle des Chevaliers » ou Salle Comtale, son aspect d'église, son pignon pointu, ses deux tours, et son perron abrité.

Funéraire par ses uniformes et ses casques noirs boutonnés, ornés d'argent, la police se démenait pour maintenir quelques badauds en rang contre le Palais des États Généraux où s'élabora l'indépendance des Pays-Bas après que les comtes de Hollande eurent transformé en une ville plaisante leur rendez-vous de chasse au bord du Vivier. Fils de ce peuple qui conquit patiemment son pays sur la mer, qui le débarrassa des barbares Frisons, qui le délivra de la tyrannie catholique espagnole, qui le fit exemplaire entre les premiers États affranchis, qui le rendit lumineux par la pensée des Grotius et des Spinoza, par l'art des Rembrandt, des Brueghel, des Steen, par les innombrables publications de libraires indépendants, par les trésors des armateurs, les Hollandais contemporains semblent assez peu sensibles à l'affluence des ambassades venues discuter à nouveau les thèses de ce même Grotius sur la *Liberté des mers*, sur le *Droit de la Paix et de la Guerre*, dans l'édifice élevé par le comte Florent V à l'heure du XIIIe siècle où il commença de privilégier les artisans des communes malgré la noblesse qui le tua. Ni les essaims de jeunes filles cyclistes, ni les laitiers poussant l'énorme broc de cuivre dans la

longue brouette de chêne fraîchement vernie, ni le cocher conduisant la voiture de livraison en laque blanche ornée de caractères géants et bleus, ni le pasteur robuste sur ses mollets en bas noirs, ni le wattman du petit tramway tout neuf, ni les passants quelconques en leurs vestons neutres, ni les coloniaux aux teints bilieux, ni les métis de Java, ni les paysannes casquées d'argent sous leurs coiffes, ne dirigent exprès leurs promenades vers le Binnenhof. Au plus s'arrêtent-ils une minute, avant de continuer leurs courses, pour voir les laquais d'occasion ouvrir les portières des locatis, calèches, berlines, demi-fortunes et landaus de mariage d'où s'extirpent des vieillards irritables, et des jouvenceaux importants. C'est M. Choate maigre et désinvolte. Ses cheveux blancs luisent très lisses sous le chapeau chatoyant; et sa barbe brossée en deux sens divergents semble armer encore sa figure roide comme l'orgueil des Yankees. C'est M. Tornielli, sage antique, ses gestes adroits et mesurés, sa barbe rectiligne, la noblesse de sa démarche, son évidente perspicacité. C'est M. Fry, minuscule et actif, enfoui par la tête dans son chapeau sous lequel se débat le reste de sa petite personne pour la gloire de l'Angleterre. Des Asiatiques couleur de poivre, en redingotes d'instituteurs, des Célestes en robes de soie descendus d'une calèche que sert une livrée à parements jaunes, émeuvent plus la haie des flâneurs. Voici les voitures des ministres néerlandais dont les cochers bleus sont garnis de brandebourgs et d'aiguillettes, dont les chevaux caracolent. A mesure que les diplomates pénètrent dans la Salle des Chevaliers, leurs attelages s'alignent entre les édifices du Sud et la petite fontaine centrale que surmonte, doré, un Guillaume de Hollande, empereur d'Allemagne aussi, vers 1250. Cette statuette accueille aujourd'hui les ambassadeurs de Guillaume de Hohenzollern, son successeur.

Un seul uniforme militaire, les fez de sept ou huit musulmans, et les camisoles chinoises en soie lie-de-vin valaient quelques tons à l'ensemble des messieurs noirs qu'on introduisait sous les arceaux de bois jaillis vers le faite de la nef. Une large cheminée en hotte termine, vers l'Est, la perspective sévère de colonnes en pierre bleue, de murailles plâtrées, de hautes fenêtres à carreaux de couleur et à treillis de plomb.

Devant cette cheminée une estrade en hémicycle s'érige pour recevoir le fauteuil vert et armorié du président, les chaises de huit assesseurs, à sa droite, et de huit à sa gauche. Vers lui s'orientent les travées des tables que vinrent occuper les délégations avec leurs vieillards dignes et leurs disciples marqués par la raie diplomatique divisant leurs chevelures. De l'une à l'autre s'empressait un grand homme barbon surmonté d'un tarbouch et qui est, sous une physionomie très européenne, Rechid Bey, le ministre du Sultan à Rome. Quand tout ce monde se fut assis à ses places, et groupé par nations, le ministre des Affaires étrangères hollandaises, M. le Jonkheer Van Tets Van Goudriaan, se leva. Alors les dames juchées dans la tribune, à l'autre bout de la nef, cessèrent de se complimenter. Les journalistes mal parqués au-dessous tendirent l'oreille. Car il s'agissait, pour eux, non d'entendre seulement les phrases du discours, mais de saisir les frémissements ou les murmures les plus légers de l'assistance, les mouvements les moins perceptibles qui commenteraient l'optimisme ou le pessimisme des incidentes.

De sa figure pâle et luisante rectifiée par la coupe d'une barbe blanche, Son Excellence mina la belle humeur en lisant le français de son exorde solennel : « Au nom de Sa Majesté la Reine, mon auguste souveraine, j'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue! » Remerciements au tsar et à M. Roosevelt. Ensuite l'orateur se plut à constater, truchement des personnes présentes, que la maison du Bois, où s'était tenue l'assemblée de 1899, n'aurait pu contenir celle de 1907 : « la plus complètement représentative des États du Monde qui se soit réunie jusqu'à nos jours ». Sa voix lente et articulante termina par la proposition applaudie de déférer la présidence à M. Nelidow, ministre du souverain initiateur.

Mécontent de savoir la Douma dissoute le lendemain, sous un prétexte, les Yankees avaient dit tout haut qu'on eût mieux agi en élisant M. Bourgeois et son génie républicain. Les bravos furent brefs sur leurs bancs à gauche. Le visage armé de M. Choate demeurait métallique par-dessus la redingote roide. Ne comprenant goutte au français apparemment, un jeune Chinois, de ses yeux magnifiques, examinait les gens. Vêtu en Européen et coiffé plat, il se comparait aux dandies impecca-

bles de l'Amérique latine. Il retouchait sa cravate, tirait son gilet, souriait, aimable vers les personnes chauves et barbues dont il interprétait les silences ennuyeux, les mines attentives. Le bruit des bravos le ravit. Copieusement il claqua ses mains longues et souples, tant que son voisin, buddah verdâtre en camisole lie-de-vin, dut retenir le bras de l'enthousiaste.

Mais ceux de l'Uruguay, du Paraguay, du Mexique et du Nicaragua n'avaient pas témoigné moins leur satisfaction. Ce jeune Chinois applaudissait au motif idéal de la Conférence plus qu'aux paroles de M. le Jonkheer Van Test Van Gondriaan. Contre la stupidité de la guerre il attestait le discrédit logique où elle est tombée depuis plusieurs siècles dans son pays aux quatre cents millions d'habitants jadis déchirés, d'époque en époque, par l'orgueil des Mongols et des Tartares, les armées de Gengis Khan et de Tamerlan, par les victoires des Mings et le triomphe des Mandchous. Pour avoir tant souffert, les races pillées, suppliciées et massacrées de cette patrie saluaient, par le geste d'un jeune mandarin, la sagesse nouvelle et fraternelle de l'Occident. Avec lui s'exaltaient les nations du globe que le destin ne fit pas opulentes au point de posséder les flottes terribles et les bataillons innombrables des six grandes puissances belliqueuses. Contre la violence jalouse de Caïn, forgeron d'armes et sacrificateur de troupeaux, le vœu du bon jardinier, le vœu d'Abel s'exprimait encore une fois par l'émotion de cet Asiatique délicat qu'ornait une chevelure élégamment rabattue vers les saillies des pommettes.

Cependant M. Nelidow s'approchait du fauteuil présidentiel. Un instant il resta debout près de ce meuble calviniste. Par-dessus les armes de Hollande qui colorent le dossier souple et vert tendu sur deux montants, le ministre des Pays-Bas complimentait son successeur en lui cédant la place et avant de proposer les vice-présidents élus durant les colloques préalables. Ceux-ci vinrent siéger sur l'hémicycle de l'estrade, dès le murmure d'approbation générale. Ce murmure se levait des premiers bancs occupés par les Allemands colossaux et les Français graves, les Paraguayens discrets, et les Hollandais importants. Ensuite opinaient de la tête les Yankees, les Anglais, les Norvégiens, les représentants du Nicaragua et du

Panama, les Mexicains, Péruviens, Persans et Portugais. Décision qu'acceptaient, derrière, les Argentins, Danois, Dominiquins, Équatoriens, Japonais, Russes et Roumains; sans que rien ne trahît une opposition quelconque de la part des Autrichiens ni des Belges, des Cubains ni des Colombiens, des Grecs ni des Guatemaliens, des Haïtiens ni des Honduriens, des Italiens ni des Suédois, des Serbes ni des Siamois, ni des Salvadoriens. D'ailleurs Suisses et Turcs, gens de l'Uruguay comme du Venezuela, Chinois et Chiliens, Bulgares et Brésiliens se tenaient cois à l'ouest de la salle, sous les yeux des ambassadrices lorgnant, à la tribune de bois cru, cette élite groupée en ovale pour assurer une ère pacifique à la descendance de Sem, Cham et Japhet, de tous les autres ancêtres inconnus.

Ayant remercié, comme de droit, les mandants et les initiateurs de la conférence, M. Nelidow exposa que la tâche se divisait en deux parties : rechercher les moyens de régler à l'amiable les différends des États; adoucir les maux de la guerre. Il défendit cette seconde mission contre ceux qui prévoient la brièveté et la rareté du fléau si les populations en éprouvent toutes les atrocités. L'ambassadeur démontra que les horreurs des combats, au moyen âge, n'en avaient point réduit la fréquence. Au contraire, depuis les travaux de 1899, le goût de la paix s'est répandu partout. Quant aux conventions spéciales et aux jugements d'arbitrages déjà rendus, on raille à tort leur importance de second ordre : « C'est en prévenant les troubles minimes dans les rapports des nations qu'on prépare le terrain à des ententes lorsque de plus grands intérêts se trouvent en jeu. »

Aussi M. Nelidow affirma que l'on devait de la vénération à l'œuvre. Et il se fit, de cette manière, l'interprète des opinions échangées par les diplomates dès le premier contact à La Haye. Cet optimisme propre aux deux tiers du discours accrut, par contraste, le pessimisme de la fin : « Toutefois ne soyons pas trop ambitieux... N'oublions pas surtout, messieurs, qu'il y a toute une série de causes où l'honneur, la dignité et les intérêts essentiels sont engagés pour les individus comme pour les nations, et où les uns comme les autres *ne voudront jamais, quelles qu'en soient les conséquences*, reconnaître d'autre

autorité que celle de leur propre jugement et de leur sentiment personnel... Mais que cela ne nous décourage pas de *rêver à l'idéal* d'une paix universelle et d'une fraternité des peuples... Mettons-nous donc bravement à l'œuvre, ayant, pour nous éclairer la voie, l'étoile lumineuse de la paix et de la justice universelles *à laquelle nous n'arriverons jamais...* »

L'ambassadeur de Russie avait lu précipitamment. Parfois l'interposition du papier entre sa bouche et l'assistance étouffait sa voix, même au milieu de cette péroraison inutile, peut-être, dans l'instant d'ouvrir officiellement une conférence mondiale de la Paix. Les journalistes éprouvèrent quelque surprise. Les crayons s'abattirent vivement sur les calepins et griffonnèrent. On essaya de saisir l'exacte signification des paroles sur le visage hérissé de sourcils blancs, et d'une barbe bifide, de cheveux roides brossés en oreilles de lièvre. Rien ne se décela dans la maigreur de ce corps immobile et haut dominant l'ovale de l'assemblée. Une seconde, il y eut de l'anxiété, après bien d'autres anxiétés, en cette nef du XIIIe siècle qui répercuta les discussions des États Généraux et les témérités des stathouders pendant la lutte de quatre-vingts ans. Les lions jaunes crispés dans la rosace du vitrail au-dessus de la tribune, ceux aussi crispés rouges, noirs, or, sur les écussons des colonnes furent les symboles opportuns de la petite contraction qui, lors, affecta les organes perceptifs du public.

Mais l'orateur terminait par cette restriction chagrine. La séance fut immédiatement levée. Chacun s'en fut. Les uns descendirent sur la place intérieure du Binnenhof où stationnaient les domestiques moustachus des locatis, et les laquais bleus des coupés d'ambassade. Les autres envahirent la salle du thé offert aux dames en atours de douairières. Les personnes compétentes convertirent tout de suite les reporters qui remarquaient trop la place octroyée par M. Nelidow à ses phrases de mauvais augure dans l'extrême paragraphe et comme à dessein, pour laisser les auditeurs sous l'impression fâcheuse. On objecta que c'était là quelque politesse à l'égard de l'Allemagne si contraire au vœu de limiter les armements. On insinuait aussi que, la Douma devant être dissoute par oukase le lendemain dimanche, M. Nelidow s'attristait, jusqu'en son discours, de cette décision fort grave pour son

pays. On disait que le désastre de Mandchourie succédant à la première conférence, avait rendu modestes les prophètes russes de la paix. Les nouvellistes de la presse à sensation refusèrent ces arguments. Ils prévirent, en Europe, des modifications consécutives à l'acte de l'autocratie, ce que d'ailleurs sembla confirmer un peu la lettre gallophobe de M. Insarof, publiée dans l'officieux *Novoïe Vremia* le 7 juillet, lettre qui dénigra les forces françaises, son armée réduite à cent quarante mille hommes par l'égoïsme électoral de nos radicaux, enfin la valeur de notre concours financier. Il fallut que d'autres journaux russes atténuassent cette diatribe. Mais ils rédigèrent leurs excuses d'une façon sèche. Le soir de cette séance d'ouverture les racontars furent même tels qu'une agence crut pouvoir inventer et propager le bruit d'un dissentiment assez vif entre M. Léon Bourgeois et M. Nelidow.

***

Les amateurs de complications fabuleuses sortirent de la Salle des Chevaliers à la suite du baron Marschall de Bieberstein. De son attitude, ils espéraient surprendre quelque chose révélant le succès germanique. Colossal sous la tête basanée, lourde, établie au milieu de larges épaules, marquée d'une étroite moustache grise et de mèches plates devant les oreilles, le plénipotentiaire de Guillaume II parut moins satisfait que soucieux. Il fumait une minuscule cigarette, et grattait parfois la cendre tombée sur les revers en soie de son pardessus. Son masque est d'intelligence hautaine. Il semble constamment mépriser l'ensemble des infamies humaines. Sans doute son séjour d'ambassadeur à Constantinople lui laisse des souvenirs ironistes. Au demeurant on connaît son goût pour la conciliation, et l'on insinue que cela le dessert parfois à Berlin. Devant lui les gendarmes hollandais poussant leurs chevaux débarrassèrent la place. Accompagné d'un secrétaire unique, il s'achemina dans un vide respectueux vers sa voiture. Les badauds et les bâtiments historiques regardaient de leurs yeux, de leurs fenêtres, la marche lente de ce géant que les cavaliers

à bonnet de poil et les policiers en deuil préservaient au large de tout contact indiscret. Pourtant des pelotons de photographes voltigèrent, fixèrent leurs objectifs et lâchèrent les déclics.

On sut le lendemain qu'en une conversation matinale le baron Marschall et l'ambassadeur de France s'étaient plu. La rumeur publique ajouta que la même automobile les avait promenés dans les environs de Scheveningue, puis ramenés au Palace-Hotel. Ensemble ils y habitent.

Depuis lors le baron Marschall n'a plus cessé de rendre ostensiblement à son collègue tous les hommages. A ce point que les Anglais flairèrent vite dans ces démonstrations une manœuvre tendancieuse. N'allait-on pas leur dérober, sur certaines questions, notre appui par l'appât d'une détente souhaitable extrêmement depuis la brusque ingérence de la politique prussienne dans les affaires du Maroc. De là, prétendent certains, la réplique obtenue par le Foreign Office : cette publication subite des traités espagnols, qui devança les entrevues de M. Étienne avec Guillaume II et le prince de Bülow. Entrevues jugées bien inutiles selon les informateurs du *Times*.

En vérité, comme l'avaient prédit M. Tardieu et M. de Lapradelle, dans les deux périodiques principaux de notre pays, la France s'arroge, à La Haye, le rôle de conciliatrice entre les deux coalitions, la centrale et l'occidentale. Rôle qui n'est point sans péril puisque l'on risque de mécontenter l'ami, de ne point séduire l'ennemi. Mais rôle digne de notre fraternité traditionnelle et du grand homme d'État qui la représente au concert des nations. Du reste la plupart des pays secondaires suivent passionnément les efforts de M. Léon Bourgeois. Elles le seconderont jusqu'au bout. Il incarne leur espoir.

Elle n'est donc pas vaine cette tâche des diplomates, au rebours de ce que lui reprochaient les trois mille internationalistes réunis, le lendemain, dans une prairie de Ryswick, sous le vent marin qui gonflait leurs étendards rouges, qui secouait leurs bannières de velours brodé pareilles à celles des églises. A la place des sacrés cœurs et des saintes vierges on y peut admirer les symboles d'une roue ailée, d'une navette et

d'un fuseau, de deux mains unies, d'autres mains rompant les chaînes sociales : ces insignes et un bonnet phrygien dressé dans le ciel à bout de pique entouraient l'échafaud où les orateurs discoururent tout l'après-midi de ce dimanche. Ils reprochaient amèrement au tsar la contradiction de faire houspiller par les Cosaques tant de travailleurs pendant que son ministre recommandait, dans la Salle Comtale du Binnenhof, la paix entre les patries. Aquilins ou mafflus, bataves, belges ou allemands, les apôtres de l'antimilitarisme s'évertuèrent passionnément à honnir « le capital, cause de toutes guerres ». Ailleurs, un ironiste, un furibond, celui-ci logicien, celui-là prophétique, parlaient ensemble juchés sur des tréteaux en des points différents de la prairie. Leur éloquence se partageait trois mille auditeurs, accourus sur bicyclettes dont un employé en tunique d'uniforme gardait les centaines dans un garage provisoire mais ingénieux. Habillé de costumes élégants, ce prolétariat est autrement cossu que les bourgeois trop économes de nos provinces. Il comprend des mécaniciens aux salaires élevés, des comptables et de nombreuses jeunes filles parées de confections à la mode allemande. Ces demoiselles, entre les homélies, montaient sur l'échafaud pour chanter en chœur des hymnes abominant les combats. Un orphéon mâle formait la partie des barytons et des basses. Tandis que les enfants jouaient, dansaient sur l'herbe, tandis que les familles rongeaient des gâteaux secs ou s'abreuvaient de limonade et de lait répartis par les servantes de la Tempérance, à l'abri d'une tente, les voix virginales et viriles appelaient en mesure l'aurore de la Paix universelle. Finalement l'ancien pasteur, Domela Nieuwenhuis, prêcha contre « l'hypocrisie des classes possédantes intéressées à la perpétuation de la guerre, puisque c'est là le prétexte d'entretenir les armées dompteuses des peuples souffrants ». L'exemple de la répression moscovite pourvut d'un argument immédiat ce délicat vieillard au visage rose encadré d'une courte barbe, de cheveux blancs et longs sous le feutre noir. Si distingué, si fin, si mondain d'apparence, l'apôtre déniait avec véhémence toute sincérité aux ambassadeurs. Son corps fragile se démenait. En même temps s'enflait la parole conduite par l'essor du vent marin. Il déplora l'usage des sommes vouées aux armements et non aux outillages nécessaires pour améliorer l'aise humaine.

Il adjura les peuples d'apprendre leur force qui peut tout, s'ils refusent unanimement de servir les drapeaux des aristocraties belliqueuses. Il railla M. Carnegie, administrateur du Trust de l'Acier, et qui ne refuserait pas une commande notable de canons pour ses ateliers, fût-elle même japonaise, malgré sa munificence de milliardaire prêt à bâtir un temple de la Paix, dans la capitale hollandaise. « Que les travailleurs de toutes les patries fassent grève dès la déclaration de la guerre; et il n'y aura plus de guerre! »

En attendant la réalisation de ce vœu simple qu'emportait dans son cœur la foule endimanchée, ses familles rubicondes, ses vierges blêmes, ses cyclistes diligents, les sociétés libertaires emmaillotaient de lustrine leurs étendards et bannières rouges par respect d'une police minime. Ils retournaient dans la ville où les diplomates tentaient leurs premières visites d'hôtel en hôtel. Comme en 1899, l'essentiel des combinaisons se scelle au cours de jaseries particulières. Ce dimanche-là donc, il s'agissait de pressentir les différentes ambassades sur leurs exigences définitives dans l'œuvre délicate de lotir les personnalités et les nationalités entre les diverses commissions d'études. Ainsi la France désirait beaucoup que le jurisconsulte allemand, M. Zorn, fît partie du groupe de l'arbitrage où sa science impartiale eût sanctionné les décisions devant la méfiance même de ses compatriotes. M. Kriege, second plénipotentiaire pour l'Allemagne, s'y opposait un peu, jugeant son émule plus légiste que pangermaniste. D'autre part si le comte Tornielli souhaitait le rôle de conciliateur que son prédécesseur, feu le comte Nigra, s'était heureusement attribué lors de la première Conférence, il importait que l'ambassadeur de l'Italie acceptât des responsabilités devant lesquelles il réfléchissait encore. On redoutait que certaines délégations de l'Amérique latine persistassent dans leurs desseins de proposer des mesures radicales, et telles que leur échec certain compromettrait le sort des mesures ambiguës, seules capables de réunir l'indispensable unanimité des votes. Donc il seyait d'adjoindre à ces philosophes impétueux quelques sceptiques compensateurs. Enfin, pour courtois qu'ils se voulussent, les Yankees et les Japonais, les Allemands et les Anglais, pouvaient, aux instants de discussion chaude, s'obstiner trop nettement, face à face : grave aventure. Le

destin de la conférence et même des conférences à venir dépendait beaucoup de précautions.

La seconde séance plénière devait avoir lieu le mercredi. Jusqu'à ce jour, les automobiles avec les landaus ne cessèrent de transporter les personnages des ambassades entre Scheveningue et La Haye. La promenade était charmante lorsque le soleil consentait à luire dans le bois sis entre la mer pavoisée de casinos et l'antique ville fondée par les comtes de Hollande. Les vieilles paysannes qui portent encore au cou le joug d'où pendent, à droite à gauche de leurs jupons ballonnés, les deux paniers pleins de légumes ou de poissons, purent admirer les belles barbes grises des messieurs affectant l'indolence au fond de voitures à deux chevaux cérémonieux. Eux-mêmes les petits tramways jaunes ne glissaient point entre les parterres, les pelouses et les eaux du canal sans la charge des ambitions incluses dans les têtes bien peignées de jeunes érudits. Soucieux de l'histoire et du droit international ces jeunes se remémoraient les théories de tous les Grotius et les exemples de tous les Metternich, en préparant des formules de saluts, avec quelques insinuations habiles. Les servantes bleues et blanches qui vigoureusement ponçaient les vitres des maisons vernies s'enchantaient du haut de leurs échelles à voir ces Créoles et ces Scandinaves noblement cuirassés par leurs jaquettes sombres et leurs gilets de couleur, coquettement casqués du chapeau matinal.

Le but principal de ces excursions se trouve sur le Lange Voorhout, une place oblongue magnifiquement plantée de vieux arbres. Elle se termine, au Nord, par l'hôtel des Indes, et, au Sud, par celui du Vieux-Doëlen (« *doëlen* » *signifie but des archers*). Le premier de ces édifices héberge, derrière ses balcons fleuris et ses drapeaux déployés, l'âme des États-Unis opulente, autoritaire, républicaine, didactique, telle que la représente M. Choate, à côté de l'âme italienne très diplomatique, active et pacificatrice, figurée par le comte Tornielli. Là siège en outre l'Angleterre orgueilleuse, pratique, guerrière, pleine de desseins plus amples que l'apparence trottinante et futée de the Right Honourable sir Edward Fry, le type du petit bourgeois dépeint par Dickens. Grimés en Européens, les Japo-

nais y travaillent assidument, avides d'étonner par leur science et leur justice. Ils brûlent d'en remontrer à l'Aryen sur toutes choses afin de justifier leur chance actuelle. Ils spéculent sur le ridicule qu'il y aurait, pour M. Roosevelt, initiateur de la Conférence, à menacer des canons californiens les arrogances secrètes du mikado. Dès la première heure, ils laissèrent entendre très discrètement qu'ils appliqueraient, durant la prochaine guerre du Pacifique, les règles relatives au conflit naval et à la propriété privée sur mer. C'est une pression quotidienne qu'ils exercent, de La Haye, sur les négociateurs à Washington.

En face, au Vieux-Doëlen, les Russes vivent anxieux, moroses et pessimistes, bien que leurs étendards cachent à peu près la petite façade hollandaise de briques noirâtres, les fenêtres à guillotine et l'huis vert. La Norvège y médite des interventions qui la garantissent contre toute bagarre dans le Nord, qui la rendent utile à Guillaume II son protecteur. Le Belge et le Suédois y rêvent une sérieuse alliance des neutres. Le Bulgare y cherche les moyens détournés d'obtenir la haute main sur les affaires des Balkans. Mais le Serbe, pacifiste, intransigeant, se contente de goûter les bibelots qu'expose l'antiquaire voisin, puis de contempler les cygnes naviguant autour de l'îlot, centre du Vivier où baignent à pic les palais rougeâtres du Binnenhof.

Entre ces deux groupements d'intérêts, le va-et-vient fut continuel. Quand, très droit et sa belle barbe étalée sur le pardessus, le comte Tornielli paraissait au seuil de l'hôtel des Indes, on se demandait derrière les vitres du Vieux-Doëlen en quelle ambassade il allait quérir une bonne volonté propice à la solution d'un problème épineux. Et chacun de se mettre sur ses gardes afin de ne pas faire payer à sa patrie les frais de l'arrangement. Car rien ne semble net au véritable diplomate. Sous toute question de pur droit international, l'un et l'autre devinent des embûches, soupçonnent des moyens de manœuvrer contre la gloire ou le crédit de leurs commettants. Aussi l'ambassadeur d'Italie ne limitait-il pas ses efforts à la courte promenade du Lange Voorhout et du Tournooiveld. Souvent il gagnait, en dépit du froid et de la pluie, la plage de Scheveningue, le Palace Hotel, demeure des Allemands et des Français qui s'y surveillent, s'y tâtent et s'y mesurent. D'ailleurs

c'était aussi là que les jurisconsultes éminents avaient leurs pénates. Il était naturel qu'on interrogeât cette image tragique de la vieillesse qu'est M. Zorn, décharné, jaune, squelettique comme la Mort fréquente dans les illustrations des ballades allemandes et dans les gravures dues à l'art de Holbein. A l'autorité de M. Léon Renault, grand et haut en couleur, tout rasé, il manque seulement la perruque poudrée pour que l'esprit romain des encyclopédistes s'exprime en cette bouche qu'on dirait contemporaine de Montesquieu. Non moins grand, non moins glabre, et de pur type normand, M. Fromageot, célèbre par sa connaissance du droit des gens, est prêt à tout élucider avec son sourire narquois. Moustachu, redoutable et géant, M. Kriege, dont le nom militaire masque bizarrement la mission législative, pouvait de même renseigner là, dans ce bâtiment d'architecture bizarre à l'extérieur, mais très spacieux, traversé de lumière à l'intérieur, et nanti de larges escaliers, de corridors vernis, de baies ouvertes sur le mouvement de la mer et des nues. L'Autriche avec ses alliés y dîne. Brésiliens, Chiliens et Colombiens y complotent des coups d'éclat qui leur vaudraient l'hommage de l'opinion universelle au détriment des Germains, des Anglais, des Russes et des Japonais, trop sûrs d'imposer leurs désirs au monde.

A côté, dans le sévère hôtel d'Orange, gîtent les Argentins, et M. José Drago, qui inventa la thèse de son nom interdisant la récupération des dettes par les armes, au risque d'avilir tout le crédit de l'Amérique du Sud. Sous la même façade de briques, le Pérou se recueille et la sagesse danoise couve un projet favorable au respect des neutres. Cuba et le Guatemala dissertent dans le Kurhaus, au son de la musique forte que l'orchestre dispense dans l'énorme salle de concert. La Turquie s'exerce à défendre aux Russes le passage des Dardanelles, aux Autrichiens l'ingérence en Macédoine, et aux Allemands le drainage de son or en échange de fournitures militaires. En effet tous les vieux problèmes persistent et s'imposent malgré le fard du programme spécial. Ce sont les traités de Francfort, de Berlin, la convention d'Algésiras que l'on discute toujours, sous couleur d'apaiser les vieilles rancunes de l'histoire et les appétits économiques du temps actuel.

Pourtant il se confirma, lors de ces entrevues préliminaires,

que le baron Marschall déposerait devant la commission d'arbitrage un projet de Haute Cour devant juger en appel les sanctions des tribunaux de prise ordinaires. Auparavant très rebelle à tout dessein d'établir dans La Haye un corps de juridiction internationale, l'Allemagne, par cette initiative, accepte enfin le principe. Quelques augures affectèrent bien de sourire : ils assurèrent que c'était la première botte portée contre l'Angleterre et sa force destructive principale, la guerre de course. On ne les écouta point. Même on prisa fort la courtoisie de l'Allemagne qui déférait son vœu à la Première Commission présidée certainement par la France, quand il eût pu être dévolu à la Quatrième. Aussitôt les délégués de la Grande-Bretagne révélèrent leur dessein d'un projet analogue dans l'esprit, mais très autre dans la pratique, puisque l'État, au lieu de ses citoyens lésés, doit se proclamer demandeur. Auquel cas la chancellerie du peuple victorieux imposera dans le traité toutes conditions nécessaires à la nullité de l'appel. Les deux propositions se contrecarrent en fait.

La plupart de ces questions furent donc abordées dans les conciliabules particuliers avant la séance du mercredi, car le choix des personnes dépendait en grande partie des thèmes attribués à chacune des commissions. De ces contacts réitérés émanèrent des impressions diverses. On constatait un réel désir d'entente, une bonhomie générale, une parfaite politesse et une abondance d'égards. Il s'avéra que nul ne s'attribuerait d'abord la responsabilité de faire échec aux propositions raisonnables. Malgré cela la rivalité du monde anglo-saxon et du monde germanique s'accusait. Les Yankees étalaient une aversion trop républicaine pour l'autocratie russe; et cela pouvait devenir gênant. Les Japonais s'intéressaient beaucoup aux règles d'un conflit naval dans le Pacifique; et les Latins d'Amérique exagéraient leur ardeur de philosophes prêts à toutes les audaces de la fraternité. Toutefois la déférence générale exprimée à l'endroit des jurisconsultes et de leurs conseils, permettait de croire à l'acceptation des textes qu'ils fixeraient. Enfin les ironistes reconnaissaient la vie croissante de l'idée hostile aux conflits stratégiques. Idée à la fois défendue par quarante puissances secondaires, par les anarchistes de meeting, par le célèbre M. Stead et son entourage d'humanitaires

cosmopolites qui menaient là-bas un train bruyant, fondaient une gazette, promenaient la baronne de Suttner, et guidaient les journalistes à travers les dunes de Scheveningue sur le sable montueux, fondement de leur « capitale du monde ». En cette ville future, agglomération d'universités, d'académies, d'hôpitaux, de collèges, un jour, la science et les lois internationales seront promulguées, au moyen de l'esperanto. Amies toutes, les races du globe obéiront. Du moins c'est un espoir qui manque de cent millions pour se réaliser.

Le nègre obséquieux et somptueux de l'Hôtel des Indes qui débarrasse de leurs chapeaux, cannes et paletots, les visiteurs, qui les précède, qui les reconduit avec le prestige de sa taille bien prise en un costume d'Égypte noir et doré, s'il laissa les propos de chacun lui pénétrer la mémoire, put s'étonner de l'esprit complexe particulier aux élites chrétiennes. La simplicité du Coran lui dut paraître vénérable infiniment. Vers la fin de l'après-midi, deux à deux, les secrétaires et les conseillers techniques tâchaient encore de coordonner leurs opinions en flânant sur la plage illimitée de Scheveningue, devant les guérites de paille propices aux flirts des Werther et des Charlotte, aux surveillances de la maternité hollandaise. Froide, lourde, la mer ruisselait entre les tréteaux de fer soutenant la jetée-promenade et le monstrueux champignon de sa taverne. Le soir, cela s'illuminait comme le Palace Hotel et ses galeries aux boutiques nombreuses, comme le Kurhaus et ses concerts sonnants. Les équipages amenaient de la ville la foule des mélomanes empressés pour entendre des cantatrices autrichiennes. Dans les halls blancs dont les feux électriques soulignaient l'architecture, maintes tables réunissaient, autour de leurs fleurs, les délégations vêtues de smokings et chaussées d'escarpins. Les mêmes questions difficiles engendraient la plaisanterie chez les Germains, l'éloquence chez les Latins d'Europe, la sévérité chez les Américains du Sud, l'enthousiasme chez les Russes, la raillerie chez les Américains du Nord, la tristesse chez les Anglais, la critique chez les Italiens, le mépris chez les Turcs, l'amusement chez les Asiatiques. Des orchestres tziganes jouaient les airs de Paris et de Vienne. Les maîtres d'hôtel inclinaient, vers tant d'appétits disparates, ces mets internationaux qu'une même syntaxe culinaire bâtit dans les auberges

colossales de Shanghaï, de Moscou, de Paris, de Chicago, de Melbourne, du Caire et de toutes les Cosmopolis.

Très brève, la séance plénière du mercredi sanctionna les engagements officieux. On y entra gourmés. On en sortit communicatifs. Dans la nef de la Salle des Chevaliers, les gentlemen se retrouvèrent fidèles à leurs promesses. L'austérité calviniste des murs, de leurs plâtres à demi revêtus, faute de tapisseries anciennes, par des tapis musulmans, le style roide et sobre du mobilier vert, le grès rugueux des colonnes, et la rusticité des arceaux en bois inspira de la vigueur aux consciences. Rafraîchis par quelques lectures, les souvenirs de la lutte qu'entamèrent les « gueux » et Guillaume d'Orange contre la catholique Espagne paraient d'une atmosphère tragique le lieu où les Stathouders ont commandé contre les monarques de l'Europe. On écouta religieusement M. Nelidow transmettre les télégrammes de la reine Wilhelmine et du tsar Nicolas, enregistrer l'assentiment total des quarante-sept puissances aux décisions de la Première Conférence, prononcer l'éloge de son prédécesseur, en 1899, feu le baron de Staal, puis lire le projet de règlement,

Quand il eut terminé, le baron Marschall objecta que la licence pour une délégation de se faire représenter par celle d'un autre État, entraînerait des abus et aussi affirmerait certaines ententes. Il y eut alors un mouvement parmi les auteurs du projet qui craignirent une contradiction voulue. Minuscule et affairé, M. Fry, de sa voix faible, appuya la motion allemande. Pour le mieux comprendre, le colossal baron de Marschall quitta sa place, et s'approcha du chétif vieillard, l'oreille tendue. Ce geste valut un petit émoi. On redoutait la réplique, quelque renchérissement inutile. L'assistance ne quitta point des yeux cette face brune lourde et intelligente posée sur un col rabattu que noue une cravate plate. Mais les deux plénipotentiaires, le petit et le grand, n'eurent qu'à s'approuver. M. Léon Bourgeois concilia promptement les opinions orales et silencieuses en les justifiant toutes, et en offrant la radiation du paragraphe. Ce qui permit de voter le règlement à l'unanimité.

M. Nelidow put alors proposer de répartir le travail entre quatre commissions. La Première étudie l'arbitrage, les moyens d'enquête internationale et les questions connexes : la Seconde recherche les améliorations propres au régime des lois et coutumes de la guerre sur terre, à l'ouverture des hostilités, aux droits et obligations des neutres : la Troisième limite le bombardement des ports, villes et villages par une force navale, et la pose des torpilles, etc. ; elle fixe le régime auquel seraient soumis les vaisseaux des belligérants dans les ports neutres, elle s'occupe des compléments nécessaires à la convention de 1899 pour doter la guerre maritime des principes édictés par la convention de Genève en 1864 et en 1906 : la Quatrième examine le droit de transformer les bâtiments de commerce en navires de combat, et les problèmes relatifs à la propriété privée sur mer, au délai de faveur, à la contrebande de guerre, au blocus, à la destruction par force majeure des prises neutres, à l'assimilation de la guerre navale et de la guerre terrestre pour leur appliquer des atténuations identiques.

L'ensemble de cette division lu par M. Nelidow contenta les diplomates mieux qu'ils ne l'avaient cru chez eux. Ils voyaient clair. Ce sentiment fut témoigné tout aussitôt par l'Allemagne et l'Angleterre qui, l'une puis l'autre, déclarèrent proposer à la Première Commission l'établissement d'une Haute Cour des Prises, tribunal d'appel en cas de guerre navale. Confier à une juridiction vraiment internationale de si grands intérêts jusqu'à présent dévolus aux tribunaux particuliers des belligérants, c'était une reconnaissance éclatante, par deux grandes puissances belliqueuses, de l'œuvre entreprise à La Haye. A cela les États-Unis se rallièrent, et mirent sur le tapis l'interdiction de récupérer, par la force des armes, les dettes que contractent les États. Allusion aux affaires du Venezuela mauvais payeur.

Après quelques observations sur la procédure utile pour adjoindre les nouveaux sujets de discussion au programme arrêté, M. Nelidow désigna les membres des quatre bureaux. Quand il eut nommé les présidents d'honneur de la Première Commission, Leurs Excellences MM. Gaëtan Merey de Kapos-Mère, ambassadeur de l'Autriche-Hongrie, Sir Edward Fry, ambassadeur de la Grande-Bretagne, Ruy Barbosa, ambassadeur du

Brésil, il appela M. Léon Bourgeois à la présidence effective. Une sorte d'ovation salua, comme nous l'avons dit, l'homme à qui l'on attribue l'existence réelle de la cour d'arbitrage et ses résultats. Le baron Marschall donna le signal des approbations. Ce fut très glorieux pour l'honneur de notre pays qui ne domine plus guère ni par ses victoires, ni par son commerce, ni par son industrie, ni par ses forces militaires ou navales. Nous devons une gratitude historique à M. Léon Bourgeois, à M. d'Estournelles de Constant, à MM. Louis Renault et Fromageot, à MM. Ribot et Jarousse de Sillac. Là-bas ils surent valoir à notre pavillon les sympathies et la déférence du monde. L'œuvre de La Haye, grâce à leurs talents, devient en grande partie l'œuvre de notre République symbolisée, sur les pièces d'argent, par la semeuse du grain qui nourrit la vie créatrice.

Depuis ce jour, les commissions travaillèrent. Des organisateurs très esthètes ont transformé, aux étages latéraux, plusieurs salles en chambres de discussion. Même mobilier rigide de style Renaissance, mêmes tables de drap vert, l'une en fer à cheval, qui commande à l'harmonie d'une pièce imposante; mêmes murailles simplement plâtrées, sauf en celle qu'ornent des allégories anciennement peintes. L'électricité descend jusqu'aux couronnes en fer que sont les lustres, pour éclairer les séances de nuit. En ces décors calvinistes du XVIe siècle, les délégués, malgré tout, défendent leurs intérêts nationaux tout en s'attribuant l'apparence de traiter les problèmes inscrits au bénéfice de la paix universelle. Soit qu'on s'occupe, à la Première Commission, de la Haute Cour des Prises, soit qu'à la Seconde on traite de l'ouverture des hostilités, soit qu'à la Troisième on définisse les droits des croiseurs belligérants réfugiés dans un port neutre, soit qu'à la Quatrième on disserte sur le délai de faveur réclamé par le paquebot en partance ou en route avant les hostilités, les représentants des patries diverses s'évertuent d'abord à ne point munir indirectement d'un avantage l'ennemi problable. Ils préparent les meilleures conditions de leur défense ou de leur attaque propres. Les jurisconsultes essayent de maintenir les controverses sur le domaine de la théorie pure. Quelle que soit leur autorité sans cesse accrue, ils n'y réussissent qu'à demi. Chacun se garde et n'admet une mesure lénitive que

s'il la croit propice à l'affaiblissement de ses rivaux. D'ailleurs, les traités franco-espagnols, et la concentration de la flotte américaine dans le Pacifique furent annoncés mal à propos. Ce double avertissement augmenta les défiances. L'optimisme d'abord en vogue décrut, lorsque le voyage de M. Étienne à Kiel et à Berlin eut prouvé que la politesse allemande n'était pas autre chose.

*
* *

A la fin du mois de juin, la Première Commission se flattait de sa chance. On avait chaleureusement discuté, dans le meilleur esprit, la proposition des États-Unis souhaitant que l'expression « utile et désirable » remplaçât le seul mot « utile » dans la formule de 1899 en faveur de l'arbitrage. Et l'on considérait ce succès virtuel comme un indice très satisfaisant. Le dépôt des deux projets, l'allemand et l'anglais, relatifs à la constitution de la Haute Cour d'appel juge suprême des prises, autorisait l'espérance d'une solution affirmative. Cela rendrait logique le vœu yankee d'une Cour réellement permanente d'arbitrage. Et, au total, il semblait que ce bénéfice acquis récompenserait honnêtement les efforts.

Dans les commissions de guerre, nul désaccord grave n'était alors en perspective. Allemands et Français se concertèrent sur les responsabilités des neutres et leur sauvegarde durant les hostilités. Quelques réserves timides étaient opposées par la Russie au désir britannique de supprimer le péril des mines sous-marines flottantes pour les vaisseaux de commerce. Mais d'aucuns proposaient un moyen terme, celui de recourir à des mécanismes capables de couler automatiquement les engins au bout d'un certain temps. Les Chinois déclaraient que nombre de leurs pêcheurs et caboteurs inoffensifs avaient péri, pendant et après la guerre russo-japonaise, du fait de ces épaves mobiles. Témoignage qui détermina bien des approbations. La Grande-Bretagne, au reste, admettait que les belligérants ancrassent des mines devant les rades fortifiées jusqu'à dix milles au large, les neutres une fois prévenus. A la Quatrième, l'ambassadeur d'Autriche, le comte Tornielli, M. Barbosa,

M. de Martens, agréaient le postulat de M. Choate, l'inviolabilité de la propriété privée sur mer et l'abolition de la capture, sauf contrebande de guerre. La délégation anglaise ne souffla mot. On s'y attendait. Les sacrifices énormes consentis pour la flotte et ses nombreux points d'appui garantissent à ses nationaux la ruine économique d'adversaires exportateurs, pendant tout conflit naval. Un peuple ne renonce pas volontiers aux causes principales de sa prédominance actuelle et de ses victoires futures. En 1899, sir Pauncefote avait refusé le débat. Or, invoquant la circulaire russe d'avril 1906 qui permet aux puissances adhérentes toute réserve sur les questions ne semblant pas devoir aboutir de façon pratique, le Japon adopta presque aussitôt l'opinion de Londres. Ainsi trahissait-il un peu trop son dessein de ruiner par la course l'industrie américaine, en cas de guerre, et, en tout cas, son opposition à la reprise, par les États-Unis, du vœu de 1899 qui avait transmis à la Seconde Conférence le soin de résoudre le problème selon les intentions de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie, de la Hollande, de la Russie, de la Chine et du Japon lui-même.

Encore irritée contre les matelots du tsar qui avaient, durant la lutte de 1904, passé les Dardanelles sous pavillon marchand pour, loin de la côte, transformer en croiseur leur bâtiment, puis arrêter, dans la mer Rouge, un navire anglais colportant quelque contrebande de guerre, la Grande-Bretagne proposait une distinction fondamentale entre les vaisseaux de combat et les vaisseaux auxiliaires, ceux-là devant arborer leur caractère avant de quitter un port national et ne pouvant aussi l'abandonner que dans un port national. Le travestissement ne s'accomplirait plus au large sans être taxé de fraude. Certains délégués pensèrent que la discussion ouverte sur ce point s'élargirait jusqu'à traiter de la contrebande de guerre, puis de la propriété privée. Ainsi l'Angleterre eût été contrainte indirectement au débat capital. On estimait possible une entente au moins vague en ces termes.

Mais, là-dessus, les Allemands jouèrent la contre-partie tout à coup. Ils entrevirent la chance d'isoler la rivale comme celle-ci prétend les isoler à propos de la limitation des armements. En vain M. Étienne parlait à Guillaume II et à son chancelier. Rien ne se modifia de l'attitude allemande. Elle fut

si nette que, dès le 3 juillet, *le Temps* dut consacrer son bulletin aux obligations de l'Entente cordiale. Il défendit la thèse vitale pour cette nation. Il déclara même, en riposte, que la Conférence reprocherait licitement au grand état-major de Berlin sa publication officielle de 1902 sur le service en campagne : elle dément la Convention de 1899 signée par toute l'Europe.

Heureusement, le 2 juillet, le mot « désirable » avait été admis dans la rectification du texte comme qualificatif de l'arbitrage. L'Angleterre et la Hollande avaient offert d'étendre la procédure des commissions d'enquête. L'Allemagne demandait que la convention de Genève fît loi dans la guerre navale comme dans la guerre terrestre. Les navires-hôpitaux ne seraient pas capturés ; il suffirait qu'ils affichassent des pavillons et des feux spéciaux. Les Turcs désirèrent qu'on respectât, comme la croix rouge, leur croissant rouge, et les Persans leur lion rouge. Dès le 21 juillet, M. Renault put lire son rapport sur l'ensemble de ces discussions. A l'unanimité on vota la convention nouvelle assimilant celle de Genève 1906 et celle de La Haye 1899. Entre autres choses, il est inscrit que l'on ne pourra faire prisonniers les naufragés ou blessés recueillis à bord d'un navire-hôpital neutre, que l'on devra méticuleusement examiner les cadavres avant de les ensevelir, que les bâtiments hospitaliers devront faire partie d'un service sanitaire organisé par l'un des belligérants.

Prononçant l'éloge funèbre du comte Nigra, qui l'avait tant aidé en sa tâche de 1899, M. Léon Bourgeois s'assurait que le comte Tornielli perpétuerait cette même action conciliatrice de la diplomatie italienne.

En effet les vues de Rome sur l'Albanie ne s'objectiveront que si le permet Vienne inspirée par Berlin, où l'on veut à tout prix maintenir la Triplice, surtout depuis l'Entente cordiale. Mais le Quirinal compte payer le moins cher ses avantages d'Albanie, en évitant toute complication dont il lui faudrait subir les suites sur les Alpes. L'industrie lombarde ressuscitée d'hier se trouverait mal en point s'il seyait de pourvoir à des risques de frontière, au lieu de s'ouvrir les débouchés de Turquie. Ménager la Triplice qui lui garantit la tolérance autrichienne aux Balkans, et ne pas encourir les dépenses d'une mobilisa-

tion; ce sont là ses deux principes consacrés à Desio par l'Autriche et la Russie, par le baron d'Aerenthal et M. Isvolsky. Donc la France put se fier à la politique très positive, très sincère et très adroite du comte Tornielli.

***

Dès lors, on s'intéressa le plus à la fondation de la Haute Cour d'appel jugeant des prises en dernier ressort, après la sentence des tribunaux nationaux. Le projet allemand et le projet anglais furent comparés devant la Première Commission. L'un octroie la faculté d'appel à tout individu lésé. L'autre ne l'octroie qu'à l'État dont le sujet proteste. La discussion s'accentua sur ce point, le 6 juillet, quand on eut admis d'un commun accord l'urgence de créer cette haute cour, puisque le tribunal actuel, composé de personnes belligérantes, est à la fois juge et partie. M. Kriege ne reconnut à ces tribunaux que la capacité de première instance. Le baron Marschall insista sur le droit d'appel dévolu aux individus. Autrement l'État faible abandonnerait son privilège dans la crainte de soulever des difficultés diplomatiques. Alors M. Barbosa, pour le Brésil, dit que les États comme les individus jouiraient de la faculté d'appel, MM. Louis Renault, Fry, Kriege ayant rédigé un questionnaire, son examen provoqua des explications au sujet des magistrats. L'Angleterre les voulait absolument neutres, démunis pour ainsi dire de toute nationalité, élus seulement pour leur compétence en droit international, et pour leur moralité. L'Allemagne demanda l'adjonction d'amiraux belligérants avec voix consultative. M. Léon Bourgeois obtint une revision du débat. Alors le Japon, par la voix de M. Tsudzuki, fit remarquer le besoin d'une codification préalable et internationale des lois sur les prises; sans quoi les arbitres de la Haute Cour ne sauraient comment rendre le verdict; ou bien ils le rendraient selon le préjugé national du plus influent. Avant tout, il importait de parfaire ce code international. D'autres détails furent discutés, moindres en importance, mais nombreux. Le 11 juillet un comité de rédaction se constitua pour élaborer un texte.

La Commission de la Paix poursuivit en même temps l'œuvre d'élargir les facultés de la Commission d'Enquête qu'éprouva l'affaire de Hull. L'Angleterre admit le principe de cette intervention lorsque les intérêts essentiels ou l'honneur des parties ne sont pas en cause, lorsqu'il s'agit uniquement d'éclaircir les circonstances d'un fait, origine du litige. Elle proposa qu'une convention spéciale entre les adversaires invoquât l'aide de la Commission dont le rapport laisserait ensuite toute liberté aux plaideurs. Ce rapport n'aura jamais force de sentence arbitrale. Le 11 juillet MM. de Martens et Fromageot réservaient, de plus, le principe de la souveraineté des États devant les conclusions de ce rapport. L'avis unanime maintenait le caractère facultatif de la mesure. On décida que les commissaires pourraient être choisis parmi les membres ordinaires de la Cour d'arbitrage. Et le comité de rédaction fut désigné.

Entre temps les États-Unis insistèrent sur la réalité effective d'une cour permanente. Quinze jurisconsultes, experts en droit international et choisis dans les diverses patries, siégeraient à date fixe, après avoir nommé eux-mêmes leurs chefs, et dicté leur règlement. Ils jouiraient de l'immunité diplomatique et d'honoraires. Ils composeraient les commissions d'enquête ou d'arbitrage. Celui dont la nation deviendrait partie serait exclu du procès. Cette proposition fut bien accueillie par la majorité des nations secondaires, tandis que les ambassadeurs des grandes puissances européennes redoutaient la discussion des articles féconds en périls cachés. Mais le Pérou dépose un souhait plus hardi. Toute puissance qui déclare au bureau de La Haye son intention d'invoquer l'arbitrage lors d'un conflit doit obtenir que cette intention soit communiquée à l'adversaire, ainsi convoqué en quelque sorte. Haïti soutint le projet. La Serbie et le Portugal exigèrent l'arbitrage obligatoire, témérairement; la Grèce rappelle que l'article 10 du texte rédigé en 1899 énumère des cas d'obligation. En outre l'Uruguay donne trente jours aux nations récalcitrantes pour se soumettre à la Cour, après quoi la flétrissure solennelle interviendra.

Cette logique humanitaire effarouche. On rappela que l'obligation entraîne la sanction. Donc une force internationale serait

indispensable pour contenir les belliqueux. Le goût de la concorde engendrerait les massacres. A cela les pacifistes répondent que le commissaire et les gendarmes ont tout de même diminué singulièrement le nombre des combats singuliers, des vendettas, des violences de clan, etc. Quoi qu'il en soit l'idée portugaise sert de thème aux chercheurs de formule définitive. Il se pourrait qu'on déclarât l'arbitrage de rigueur, en trois espèces de différends.

Pour l'instant les trois commissions de la guerre travaillent à en diminuer la férocité. Chose peu commode. Ainsi peu d'enthousiasme salua la proposition hollandaise interdisant de contraindre les populations à renseigner l'envahisseur, de condamner à mort sans conseil de guerre et sans que la sentence soit contresignée du général en chef. Par contre, la thèse allemande obligeant les populations soulevées contre le même envahisseur à porter les armes ostensiblement a gagné les suffrages. De même la motion anglaise défendant l'usage des mines sous-marines mobiles qui détruisent au hasard les bateaux des neutres et de commerce, a été renvoyée à une commission technique chargée de découvrir un système qui les rende inoffensives en les faisant couler automatiquement au bout d'une certaine période. Mais quand ce système sera-t-il découvert? Aussi l'opinion incline vers l'avis espagnol tolérant les mines sur le théâtre des opérations et dans les détroits, sous la réserve d'un contrôle efficace qu'exerce le belligérant. D'ailleurs la Russie déclare que, dans son état actuel de puissance vaincue, elle ne peut nullement restreindre l'usage de ses mines sous-marines mobiles. C'est à peine si l'on ose élire les comités de rédaction qui arrêteront les paragraphes relatifs aux navires-hôpitaux et à leur protection, aux droits des blessés, au travail des prisonniers de guerre et à leur rémunération légitime. Pourtant il semble entendu que, d'après le désir de la France, la déclaration de guerre sera exigible avant l'ouverture des hostilités, que l'État neutre ne sera plus responsable des actes commis par ses sujets sur les territoires des belligérants, ni des prisonniers en fuite sur son domaine.

Quant à l'inviolabilité de la propriété privée sur mer, elle perd chaque jour des partisans. Vingt et une délégations (États-Unis, Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie, Brésil, Cuba, Saint-

Domingue, Équateur, Haïti, Uruguay, Chine, Perse, Siam, Turquie, Belgique, Danemark, Grèce, Norvège, Suède, Pays-Bas, Suisse), votèrent le postulat de M. Choate. — Onze par leur absence manifestèrent qu'elles se désintéressaient. Onze votèrent contre, dont l'Angleterre, la France, le Japon, la Russie, l'Espagne. La République Argentine et la Colombie se prononcent franchement pour la guerre de course. M. de Satow, au nom de l'Angleterre, impose le blocus commercial de l'adversaire. M. Tcharckof, au nom du tsar, déclare la question encore loin de la maturité. M. Louis Renault justifie la capture comme un des moyens les moins cruels de réduire l'ennemi à l'impuissance économique. Le capitaine Mahan, illustre dans la matière, écrivit, dans un livre, cette opinion avec emphase. Les dialecticiens, comme M. Fromageot, démontrent que les compagnies d'assurances exigeront des surprimes énormes, ce qui persuadera les armateurs de garder les navires et les cargaisons dans le port. Ainsi le commerce, de soi-même, cessera. Mode très doux de conflit. Après trois semaines de discussion oiseuse, les logiciens prouvèrent que la propriété privée ne pourrait être inviolable avant d'être définie. Or, durant la guerre russo-japonaise, tout chargement de charbon, vivres, matériel de pont, vêtements, glycérine, camphre, fut considéré comme contrebande de guerre, et saisi. Il faut commencer par définir la contrebande de guerre si l'on veut savoir ce qu'est exactement la propriété privée. Les Belges et M. Beernaert soutiennent leur théorie du séquestre substitué à la capture, puis de l'indemnité aux particuliers atteints. M. Léon Bourgeois se contente de prôner la suppression des parts de prise allouées aux équipages des navires poursuivants. Ces deux motions plaisent mieux que le postulat radical de M. Choate. Et les discussions de recommencer sur nouveaux frais. Or les Italiens présentent tout un code de blocus avec signification aux neutres, coefficient des forces nécessaires à rendre l'opération réelle, exceptions pour le gros temps, et conditions de capture contre les forceurs de lignes. Le Brésil réclame alors la discussion préalable du blocus et de la contrebande, ce qui recule l'étude des projets offrant de substituer à toute capture le séquestre avec indemnité dès la fin des hostilités. Au milieu de ces discordances, M. Léon Bourgeois conseille les solutions intermé-

diaires. Mais il semble bien que, dans la prochaine campagne, les belligérants violeront à loisir la propriété privée des cargaisons. L'insuccès de l'Allemagne et des États-Unis, le succès de l'Angleterre paraissent probables dans la pratique. C'est pourquoi son heureuse ambassade soumit aux délégués, le 21 juillet, le fameux texte litigieux : « La Conférence confirme la résolution adoptée par la Conférence de 1899 à l'égard de la limitation des charges militaires, et, vu que les charges militaires se sont considérablement accrues dans presque tous les pays depuis ladite année, la Conférence déclare que la question est plus que jamais urgente et qu'il est désirable de voir les gouvernements reprendre l'étude de cette question: » Malgré cette forme anodine il y eut réprobation. Chacun de prétendre aussitôt qu'il lui fallait en référer au prince. — Et l'on ajourne la discussion pour la mi-août.

A tout prendre, et bien que les égoïsmes nationaux aient triomphé trop aisément de l'intérêt général auprès des trois commissions de guerre, on peut espérer encore que la Commission de la Paix additionnera de gros avantages. Il est indubitable que le principe de l'arbitrage se trouve, en cette seconde Conférence, singulièrement consolidé par la fondation de la Haute Cour des Prises, l'extension de la procédure dévolue aux commissions d'enquête, le projet de Cour permanente, dont le vœu subsistera, enfin par la doctrine de Drago et les amendements du général Porter attribuant aux juges de La Haye les sentences nécessaires dans les procès entre États débiteurs et créanciers. D'autre part les trente-trois traités particuliers de soumission à l'arbitrage, conclus de puissance à puissance, se multiplieront dorénavant. Ils finiront par régir la normale des États. Le recours à l'*ultima ratio* deviendra l'exception.

***

A supposer que la Conférence de 1907 se termine par de simples vœux assez vagues, par l'énoncé de quelques règles très facultatives, il est hors de doute que le principe de la Paix s'y fortifie. Le seul fait que la Première Commission obtient

des résultats impossibles aux commissions de guerre est significatif. Quand bien même la lutte pour le Pacifique débuterait avant la clôture des débats, éventualité fort imaginaire, il n'en resterait pas moins sûr que l'idée prédominante, parmi les délégations du monde, fut d'établir la Paix. Les Jurisconsultes et les Puissances secondaires achèveront l'œuvre dans ce XXe siècle, quelle que puisse être la persistance des instincts barbares chez les aristocraties des grandes nations.

Ce n'est donc pas en vain que retentissent, en cet été de 1907, les paroles des ambassadeurs dans l'antique édifice du Binnenhof, où les calvinistes hollandais consommèrent la désagrégation du catholicisme romain qui n'avait pas moins voulu l'union des peuples sous la loi du Christ, avec l'usage d'une seule langue, le latin liturgique, avec le communisme appliqué cinq siècles dans les couvents prospères.

PAUL ADAM

23 juillet.

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

ROSE ET SA « PARISIENNE »

I

Au printemps de cette année 1884, les élections municipales intéressaient beaucoup la population urbaine et agricole de la commune de Vic-Saint-Jermond : les républicains — on disait encore : « les rouges » — avaient formé une liste sérieuse et menaçaient de détrôner les bourgeois.

Depuis la mort de M. Auclair, qui avait gardé trente-cinq ans la mairie et tenu jusqu'au bout la commune sous sa férule d'homme autoritaire et puissant, le bloc conservateur se désagrégeait. Disposant encore de trois cent vingt voix sur quatre cents votants aux dernières élections présidées par le feu maire, il avait perdu régulièrement de trente à quarante voix à chaque scrutin, si bien qu'au dernier les deux partis étaient arrivés presque à égalité.

Or, depuis, il y avait eu le krach Delange...

M. Delange, banquier à Vouzances, était un vieux à la bonne tête souriante et aux favoris grisonnants. Il se montrait simple et d'humeur égale, et menait une vie régulière. C'était un enfant du pays. On le croyait riche : outre sa maison d'habitation confortable et vaste et bien située au centre de la ville, on lui connaissait trois belles fermes et un taillis. Cela et ses quarante ans d'exercice honnête lui assuraient la confiance. Dans un rayon d'au moins six lieues, tous

les villageois, paysans et artisans, qui avaient des économies les portaient à la banque. Pour tous ces petits capitalistes ignorants du marché financier, M. Delange représentait le marchand d'or, — et ils allaient chez lui vider leurs poches. Leurs mains calleuses sortaient en tâtonnant le contenu des portefeuilles élimés, des grandes bourses de cuir ou des petits sacs de toile durs à déficeler; elles étalaient maladroitement sur le guichet les billets bleus, les pièces d'or et les pièces d'argent. Le banquier examinait, palpait et comptait les billets, pesait l'or et l'argent, tout cela très vite, sans se départir de son éternel sourire, — en artiste. Puis il donnait un papier-reçu, indiquant le taux de l'intérêt, quatre et demi ou cinq pour cent; et, pendant que le prêteur pliait soigneusement et rangeait le papier précieux, il lui demandait des nouvelles de sa récolte et ce qu'il pensait de la température du moment; — puis il lui tendait la main pour l'expédier et passait à un autre. Le dimanche matin, ils étaient jusqu'à dix à la fois qui attendaient, silencieux et recueillis, assis sur les banquettes de la salle d'introduction.

Ils quittaient la banque, leurs affaires réglées, avec la sérénité radieuse de gens qui ont fait de bonnes semailles. Quelques-uns, qui avaient touché des intérêts, s'en montraient tellement heureux qu'ils faisaient tintinnabuler les pièces à même leurs poches et s'en allaient boire sans mesure à l'auberge pendant que leurs femmes couraient les magasins pour faire des acquisitions. On hésitait moins à le dépenser, cet argent-là, qui était venu « en dormant ».

Par contre, il y en avait d'autres qui préféraient venir au cours de la semaine, parce qu'ils ne voulaient pas que l'on sût qu'ils avaient des avances. Des bourgeois venaient aussi, ces jours de semaine, apporter des fonds ou en retirer.

Bref, M. Delange était passé dans le canton à l'état d'institution comme le juge de paix, le receveur d'enregistrement ou l'agent d'assurances. Il semblait aussi naturel de lui voir manipuler l'or et les billets que de voir luire le soleil et tomber la pluie. La banque était un gouffre mystérieux où il entrait et d'où il sortait, sans doute, autant d'argent qu'on voulait. Est-ce que la mer avait jamais refusé l'appoint des fleuves? est-ce que la mer avait jamais manqué d'eau? Aussi les prêteurs ne s'avi-

saient-ils pas de se demander par quels procédés M. Delange pouvait tirer parti de cet afflux de numéraire. Mais ils plaignaient les commerçants obligés d'avoir recours à lui :

— Faut qu'ils soient rudement embarrassés : il leur prête peut-être à sept ou huit pour cent... C'est mauvais signe pour eux...

Parfois, au café, ou bien à quelque repas de famille, il se trouvait un « fumiste » qui, sans y croire lui-même, risquait en manière de plaisanterie :

— Quand Delange, un de ces jours, va partir avec la caisse, il y en aura, des penauds!

Mais un autre en profitait pour émettre aussitôt l'opinion générale :

— Peuh! il est riche!... Il a des propriétés!... Et puis, c'est un bon vieux : il n'a pas une tête à faire perdre de l'argent au monde...

La piété du banquier offrait une autre garantie aux bourgeois et aux femmes. Membre du conseil de fabrique de l'église paroissiale, il avait dans le chœur une stalle réservée et, chaque dimanche, il assistait à la grand'messe; il y gagnait d'ailleurs le dessert de son déjeuner, car l'usage s'était établi de lui réserver une grosse part de pain bénit. Une fois, il avait fait le voyage de Rome, et Sa Sainteté le pape Pie IX avait daigné le recevoir, lui octroyer une décoration. Enfin son fils unique était chanoine à l'évêché de Moulins; il accompagnait Monseigneur dans ses tournées de confirmation; il dirigeait un patronage d'adolescents et fréquentait la bonne société. Madame Delange avait fait aménager à grands frais, dans la maison de Vouzances, un bijou de petite chapelle où il disait sa messe lorsqu'il venait passer quelques jours chez ses parents. Au prestige personnel du banquier s'ajoutait encore le prestige du chanoine.

Autant il est difficile, à la campagne, d'introduire une nouveauté, autant il est inutile de batailler contre ce qui est admis. Et personne ne songeait sérieusement à combattre Delange, le traditionnel remueur d'or.

Et voilà que, brusquement, au mois d'août de l'année précédente, des bruits fâcheux s'étaient répandus qui avaient fait

accourir au guichet de la banque une cohue de créanciers apeurés. M. Delange les reçut avec sa bonne tête accoutumée, son air de joie tranquille. Il paya les intérêts, remboursa sans difficulté les billets échus. Mais à ceux qui demandaient des remboursements anticipés il déclara :

— Non, je ne puis... Je suis trop vieux pour continuer, je liquide... Je n'accepte plus d'argent et je rembourse, à l'échéance, tous les billets... à l'échéance, pas avant, car il faut que ça s'échelonne pour que j'aie le temps de faire mes rentrées, sans quoi je ne pourrais arriver.

Ceux qui étaient venus s'en retournaient à peu près rassurés à cause de l'air calme et souriant de l'homme autant qu'à cause de ses paroles : ils crurent que c'était l'annonce de la liquidation qui avait provoqué cette panique. Il y eut quelques jours d'apaisement.

Néanmoins, le mardi suivant, jour de foire à Vouzances, presque tous les prêteurs des communes environnantes profitèrent de l'occasion pour venir se rendre compte par eux-mêmes de la tournure que prenaient les choses. Hélas! dès l'arrivée aux auberges du faubourg, où ils dételaient leurs chevaux ou leurs ânes, une rumeur attristée les renseigna : Delange avait déposé son bilan la veille, la banque était fermée!... Le coup les faisait pâlir et chanceler, puis, maîtrisant leur trouble, ils se rapprochaient, voulant de leurs yeux voir...

Vers dix heures, devant la maison connue où avait officié si longtemps le prêtre de l'argent, ils se trouvèrent réunis deux ou trois cents : elle paraissait sommeiller, la maison, portes et persiennes closes, tristement impassible. Mais un souffle de colère passa sur la foule des créanciers. Ils proférèrent des cris de haine et tendirent vers la façade morne des bâtons menaçants. Un grand, dont la maigre figure de Christ encadrée d'un collier de barbe fauve dominait la houle des têtes, clamait plus fort que les autres, en phrases heurtées, violentes et barbares, son indignation. Il avait deux mille francs d'économies réalisées au temps de sa robustesse, en quinze années d'enragé labeur : il travaillait jour et nuit, menant de front la culture de la petite ferme qu'il avait à bail et l'exploitation d'une carrière de pierres à bâtir. On disait : « Celui-là veut du mal à son corps! » De fait, aucune bête

n'aurait résisté à une telle vie. Aussi, en présence de la catastrophe, ce travailleur acharné avait-il l'exaspération brutale. Les grosses veines de ses tempes se contractaient et dans ses yeux noirs luisaient des éclairs de férocité, cependant que ses poings crispés, brandis violemment, disaient l'attrait d'une raclée vengeresse. Et il criait, la voix étranglée :

— Sors donc, canaille!... fais-toi donc voir, misérable!... Je veux le tuer! je veux le tuer!...

Derrière lui, des femmes gémissaient; — une pauvre veuve qui avait à sa charge sa vieille mère impotente et deux enfants tout jeunes; — une vieille fille revêche, petite rentière tranquille depuis plusieurs années, qui monologuait en pleurnichant :

— Comment donc que je vais pouvoir vivre? Est-ce qu'il me faudra devenir femme de ménage ou laveuse de lessive?

Un petit bossu, déjà presque un vieillard, aux yeux révulsés, à la bouche grimaçante, inspirait la pitié, tellement il paraissait triste. Un larbin, à la figure ridée et rasée, pleurait. Un pauvre vieux, de Vic, le père Micaud, du Champ des Pierres, disait à ses compatriotes, le boucher Coudert, le maréchal-ferrant Belin, victimes résignées :

— Ma foi, il me tient la réserve que j'avais consacrée à mon enterrement. C'est d'autant plus malheureux que je ne tarderai guère d'en avoir besoin...

Et ses interlocuteurs, tout en lui disant qu'il vivrait encore vingt ans, considéraient mélancoliquement sa physionomie changée, sa taille courbée, son corps amaigri...

Cependant la houle des lamentations et des cris hostiles montait toujours. Seuls une dizaine d'ouvriers, — citadins et ruraux mêlés, — des sans-le-sou, des besoigneux, compagnons de travail ou de cabaret, juchés sur le perron de la maison d'en face, contemplaient la scène en indifférents, en philosophes goguenards; et même, avec un peu de joie mauvaise, ils en tiraient des conclusions :

— Personne n'avait d'argent, et, en fin de compte, il se trouve qu'ils en avaient tous : s'ils l'avaient placé comme nous, à fonds perdu, chez les marchands de vin, ça ne leur serait pas arrivé!

Et ils se montraient, dans le groupe des victimes, des têtes

connues : un vieux terrien borgne si avare qu'il ne se mettait jamais à table pour prendre ses repas, un charretier qui laissait crever de faim son malheureux cheval, un chiffonnier malin qui faisait de la spéculation, empruntant à trois pour cent dans des communes lointaines pour gagner vingt sous par cent francs en prêtant au banquier; — tous les durs à leurs corps qui s'étaient voués au culte de l'argent...

L'animation s'accrut davantage, la fureur du grand à figure de Christ devint contagieuse. Les bâtons s'agitèrent, des pierres furent lancées contre la lourde porte massive, contre les persiennes :

— A mort, la vieille canaille!... En prison, en prison, le voleur!...

Coudert et Belin se demandèrent quelle devait être l'attitude du vieux Delange dans sa demeure assaillie. Le boucher dit :

— S'il a un peu de cœur, il doit tout de même bien souffrir de se voir ainsi traqué comme une bête puante et d'être maudit par tant de pauvres gens.

— C'est douteux, — répondit le forgeron; sa conscience ne doit pas aller jusque-là. Seulement, il doit trembler à cause du danger physique qui le menace... car il serait écharpé, bel et bien, si la porte venait à céder... Ou peut-être est-il foncièrement crapule et s'amuse-t-il du bon tour joué à tous ces simples dont nous sommes... Mais je penche pour la première hypothèse.

— Oui, — conclut le père Micaud; — il doit avoir peur de sa vilaine carcasse.

Ça tournait à l'émeute : on prévint le maire. Il arriva sans tarder, ceint de son écharpe, accompagné de trois gandarmes, du garde champêtre et du tambour de ville. Ce dernier fit un roulement : un silence relatif s'établit. Alors le maire prêcha le calme, adjura les créanciers de ne pas s'emporter jusqu'à des actes de vandalisme, de se retirer paisiblement. D'ailleurs la catastrophe était peut-être moins sérieuse qu'ils ne s'imaginaient. D'après les chiffres fournis au liquidateur provisoire, on pouvait espérer que la perte ne dépasserait pas vingt-cinq ou trente pour cent.

Le garde, les gendarmes fendirent la cohue, exhortèrent, eux aussi, les gens à partir, menacèrent d'un procès-verbal le

grand à figure de Christ et quelques autres parmi les plus surexcités. En dix minutes la dispersion fut à peu près complète.

Des jours passèrent, chacun apportant son tribut d'échos plus ou moins contradictoires et fantaisistes. L'événement avait bien pris, dans le pays, le caractère d'une calamité publique. Les variantes des méchants, des frivoles et des sans-souci faisaient à peine sourire, glissaient inefficaces sur la consternation générale. Ceux même qui n'étaient pas atteints avaient parmi les victimes des parents, des voisins, des amis. C'était le sujet de toutes les conversations, le grand fait devant quoi s'évanouissent les menus faits personnels dont se tisse la trame de la vie.

Sur convocation spéciale du liquidateur, il y eut à Moulins réunion des créanciers pour l'examen des titres et la nomination des contrôleurs. Ils s'y rendirent presque tous, se réunirent dans la vaste salle où le tribunal correctionnel tient ses audiences. Et c'est là que, dans l'après-midi, on leur fit connaître la portée approximative du désastre : ils auraient à toucher vingt pour cent tout au plus et ils devaient s'attendre à ce que la liquidation fût très longue. L'examen de la comptabilité avait révélé un désordre absolu et fait mettre à part un certain nombre de pièces suspectes, ayant toute l'apparence de faux.

Alors la douleur amère et la furieuse indignation éclatèrent de nouveau avec une intensité peut-être plus grande encore que devant la maison fermée, à Vouzances. Il y eut des gémissements de femmes profonds et poignants ; des larmes roulèrent sur les joues hâlées de beaucoup d'hommes. Et un grand tonnerre de cris vengeurs roula ;

— En prison, en prison, le voleur!... A mort, la vieille canaille!...

Les plus violents, avant de quitter Moulins, s'en furent manifester devant la maison du chanoine Delange, un gracieux chalet niché dans la verdure, qu'il avait acquis récemment. Les agents durent intervenir pour leur donner la chasse.

Cela se passait au début d'octobre. Huit jours après, pour satisfaire les victimes, le parquet enjoignit à la gendarmerie de Vouzances d'arrêter le vieux Delange, toujours terré dans sa maison fermée.

Au début d'avril, on l'avait jugé. Avant de partir en vacances de Pâques, ces messieurs du tribunal lui avaient octroyé six mois de prison; or sa détention durait depuis six mois : la peine avait été bien dosée. Le condamné, remis en liberté deux jours plus tard, s'était empressé de rejoindre sa femme et son fils, qui résidaient à Paris depuis quelque temps.

Cela évidemment ne pouvait manquer de détacher nombre d'électeurs du vieux parti conservateur et clérical, de précipiter l'évolution qui portait le peuple vers l'idéal républicain. Mais, pour ce qui regardait spécialement la commune de Vic, il y avait bien d'autres causes plus ou moins importantes.

D'abord les bourgeois du moment n'étaient pas populaires. Le vieil Auclair, de son vivant, malgré son autoritarisme et ses haines, avait sa façon d'être familier. Il lui arrivait de faire un tour sur la place après la grand'messe et de parler aux paysans avec une simplicité qui ne cessait pas d'être hautaine, mais qui tout de même les ravissait. Il était le bourgeois puissant que tout le monde a toujours vu ainsi et dont les parents avant lui avaient eu le même rôle social : c'était sa fonction d'être un riche propriétaire, de voyager, de savoir bien des choses, d'être le seigneur du lieu. Et lorsqu'en temps d'élection il frappait sur l'épaule d'un métayer ou d'un journalier, lorsqu'il lui disait, d'un ton de confidence : « Pas de bêtises, hein? Vous savez quels sont ceux qui vous font manger du pain! » l'interpellé courbait la tête humblement : « Oh! oui, monsieur, soyez tranquille!... » Et il lui semblait que, s'il votait rouge, le maire le lirait dans ses yeux.

Avec M. Guérin, le châtelain de Linière, qui avait remplacé M. Auclair à la mairie, il n'en allait pas de même. Fils d'un parvenu, il avait contre lui d'abord ses origines trop récentes. Tous les hommes de cinquante ans et au-dessus se souvenaient des tours de canaillerie du père Guérin, fermier et marchand de bœufs, homme sans préjugés, que travaillait seulement le désir de faire fortune. Édouard Guérin, son fils, avait fait de médiocres études et passait pour peu intelligent. On le disait d'une ignorance phénoménale en affaires. Et un homme facile à rouler ne saurait prétendre au respect de la masse. De même, un homme qui se laisse conduire par sa femme : et tel était

encore son cas. Madame Guérin, corpulente et sanguine, orgueilleuse et hautaine, dirigeait assurément le ménage, et son mari n'agissait pas sans prendre le mot d'ordre auprès d'elle. Les serviteurs, les ouvriers qui travaillaient au château citaient des faits typiques. Le mari avait des mouvements spontanés de familiarité, de bonté; mais l'épouse survenait à point pour les réprimer, d'un air de mauvais défi de ses grands yeux bleu d'acier. Oh! cette déception des pauvres diables quand elle retirait de leur table la bouteille de vin offerte par le patron. Madame ne voulait pas que les domestiques boivent de vin, jamais, jamais... sauf les fonds de tonneau réservés pour leurs dimanches. Et les métayères des trois fermes, qui venaient laver aux jours de lessive, — on leur imposait sur le bail cette corvée avec bien d'autres, — n'y avaient pas droit davantage. Le menu pour les laveuses était invariable : c'était du lard rance, le matin, une fricassée de foie et de pommes de terre, à midi; comme boisson, de l'eau claire toujours. Elles parlaient d'apporter leur panier, de renoncer à la nourriture du château qui les rendait malades : elles l'auraient fait, n'eût été la crainte de mécontenter la dame; leur seule vengeance était de « l'habiller » de jolie façon au cours de leurs conversations du lavoir. Dans chaque domaine, lorsqu'on battait à la machine, deux fois par jour, le métayer conduisait au maître la part de grain qui lui revenait. Quelques-uns des plus robustes de l'équipe accompagnaient le convoi pour monter les sacs dans les greniers du château. En pareille occurrence, les maîtres font apporter aux hommes qui accomplissent cette corvée pénible du vin tant qu'ils en veulent boire. Mais Guérin ne leur offrait rien du tout : madame ne l'aurait pas permis. Alors, au voyage suivant, ils se vengeaient : ils enfonçaient, de ci, de là, sur la voiture des clous perfides qui déchiraient la toile des sacs. Le grain ruisselait dans la cour, au long du couloir et dans l'escalier. Et les sacs ne pouvaient resservir sans être raccommodés. Les Guérin, à ces chinoiseries, perdaient de l'argent et faisaient s'accumuler contre eux les critiques et les haines.

Le notaire Dousset, adjoint au maire, n'était guère plus aimé. C'était un bellâtre d'une cinquantaine d'années, brun, moustaches en crocs, l'air d'un officier de cavalerie : célibataire

taire, il courait les femmes, se vantait de n'en avoir trouvé aucune capable de lui résister. En affaires, il n'avait de considération que pour les fortunés, qu'il aidait de son mieux à pressurer les pauvres gens; et il avait souvent fait preuve, au détriment de ces derniers, d'une probité douteuse.

Le comte de Roveline, conseiller municipal et possesseur d'un bon quart du territoire, résidait dans son château de Vouzances et plus souvent à Paris. Il venait peu à Vic et n'assistait que très rarement aux séances du conseil municipal. Il avait le renom justifié de ne vouloir faire aucune réparation aux bâtiments de ses fermes, ni aucune amélioration foncière. Et, dans cette commune qui lui fournissait cinquante mille francs par an, il ne laissait pas, assurait-on, le vingtième de la somme.

Enfin, M. Tauveron, retraité des ponts et chaussées, qui faisait des partages et des assurances, était le dernier des conseillers municipaux influents et bourgeois; flatteur et patelin, il avait d'abord su capter la confiance, mais son étoile commençait aussi à beaucoup pâlir : on s'était aperçu qu'il faisait payer cher ses politesses et qu'il ne cajolait que pour mieux tondre.

Aux griefs personnels contre les individus, s'ajoutaient les griefs contre le conseil municipal : des fautes avaient été commises; de coupables passe-droits, des trafics malhonnêtes avaient été découverts.

C'était la maison d'école des filles construite hors du bourg dans un terrain de M. Tauveron, conseiller municipal, et qu'il avait fallu payer trois francs le mètre, tandis qu'un autre terrain, plutôt mieux placé, avait été offert pour moitié.

C'était le chemin coûteux établi à travers la propriété du comte de Roveline et n'aboutissant nulle part, alors qu'on n'avait rien fait du tout pour relier Vic et Saint-Bonnet : bien qu'ils fussent éloignés de moins de deux lieues, il fallait en parcourir près de quatre pour aller par les routes de l'un à l'autre de ces bourgs.

C'était l'affaire des « assistés ». Depuis plusieurs années déjà, des petits de l'Assistance, des « Parisiens », comme on disait, étaient placés dans les familles des localités voisines.

Mais M. Guérin, de même que M. Auclair, s'était opposé à ce que la commune en reçût. Toutes ces dames se refusaient à les admettre, et aussi M. le curé, et surtout les sœurs. Ces dernières se démenaient, dans la crainte du tort immédiat que cette intrusion leur causerait : car l'État exigeait que les petites assistées fréquentent « la laïque », et non seulement les assistées, mais encore les petites filles de leurs nourriciers. Quant aux bourgeoises, bien sûr, elles ne voulaient pas cela non plus, mais elles redoutaient surtout l'influence néfaste qui pourrait résulter de cette intrusion pour l'avenir : le bon esprit du pays, traditionnaliste et docile, gâté par cet appoint d'étrangers. C'était bien assez déjà de l'instruction obligatoire pour le mettre en péril. Or l'opinion, là encore, était contre les gros bonnets du conseil.

Enfin il y avait l'affaire du cimetière, récemment venue au jour et qui apparaissait fort grave.

Le cimetière était très humide. L'hiver et le printemps, les fosses, aussitôt creusées, étaient envahies par l'eau et tenaient au bain froid les pauvres morts, ce dont les familles se plaignaient beaucoup. De plus, les murs d'enceinte tombaient en ruine : des brèches multiples s'y élargissaient, chaque année, et la crête partout défaite laissait choir des gravats et souvent des pierres. De l'avis général, deux choses s'imposaient sans retard : la réfection des murs et de profonds drainages d'assainissement. Mais la construction récente de l'école des filles, au dire de MM. Guérin et Dousset, avait mis dans une situation difficile les finances de la commune, obligeait d'ajourner les autres travaux. Cette construction, exigée par la préfecture en exécution de la loi sur l'enseignement, n'avait pas été du goût de ces messieurs. Jusqu'ici, l'école communale de filles, dirigée par les sœurs, avait été installée dans un local loué au comte de Roveline. Mais aujourd'hui une institutrice laïque était installée dans le bâtiment neuf; les sœurs continuaient d'ailleurs de donner l'enseignement, au titre privé, dans l'immeuble ancien que M. de Roveline avait laissé gracieusement à leur disposition. Les messieurs ne manquaient pas de prétendre que les choses eussent bien pu durer longtemps dans les mêmes conditions qu'auparavant, que l'école ancienne était bien suffisante, et que cette

construction ruinait la commune, et forçait le conseil à ajourner les choses urgentes.

Mais les rouges venaient de faire sur la gestion de leurs adversaires une découverte d'autant plus grave qu'elle se rattachait à la question du cimetière. Mis en éveil par un renseigné, l'un d'eux était allé compulser chez le percepteur les comptes de la commune et avait pu se convaincre que, depuis vingt ans au moins, plusieurs bourgeois acheteurs de concessions avaient omis de les payer... En tête se trouvait le maire Guérin, puis Tauveron, puis les héritiers de M. Faivre, de son vivant conseiller municipal, puis plusieurs seigneurs de moindre importance. Ainsi ce luxe posthume des places inviolables, que l'on supposait devoir coûter cher, n'était qu'un privilège de caste...

Lorsque la chose fut divulguée, un sentiment d'unanime réprobation passa sur la commune. Même, beaucoup se sentirent ébranlés de ceux qui, jusqu'ici, par intérêt, tradition ou indifférence, avaient compté parmi les fidèles du parti bourgeois. Ils disaient :

— L'honnêteté avant tout! C'était à eux de montrer l'exemple, et ils font ça : ce n'est pas à approuver, bien sûr!...

La lutte entre conservateurs et rouges avait jusqu'alors mis aux prises la campagne et le bourg, les paysans et les artisans. Les paysans, traditionnalistes par essence, allaient à la messe, étaient soumis aux bourgeois et votaient pour eux. Les artisans habitant tous l'agglomération, souvent réunis, causant et lisant davantage, étaient irréligieux et républicains. Les terriens les considéraient comme des « têtes brûlées » ; eux considéraient les terriens comme des imbéciles. Les uns et les autres, lorsqu'ils avaient bu, se lançaient quelquefois ces aménités à la face : il en subsistait un antagonisme. Mais il était évident que, cette fois, les élections ne se feraient pas sur cette vieille hostilité. Le krach Delange et les différentes affaires locales assuraient un rapprochement entre les travailleurs. Les rouges s'en trouvaient fortifiés dans leurs convictions. Les autres, forcés de reconnaître l'indélicatesse des bourgeois, gardaient un cruel ressentiment de leur confiance trompée.

Jusqu'à cette année, les rouges avaient manqué d'hommes de valeur. Leur chef, M. Emmanuel Brunot, homme intelligent, suffisamment instruit, vivait confiné dans sa petite ferme de Loitière, à quatre kilomètres du bourg, entre ses bêtes et ses livres, et tournait au vieux philosophe misanthrope. Ancien employé de préfecture, il avait été mis à pied, au coup d'État, en raison de ses opinions républicaines trop franchement exprimées. Après cela, il se morfondit durant quelques années dans une fabrique de produits chimiques, en qualité de comptable : puis, cette petite ferme de Loitière lui étant échue comme part de l'héritage paternel, il s'était mis à l'exploiter lui-même. Il avait été à peu près le seul sous l'Empire à conserver dans le pays l'idéal républicain, à tenir tête, dans une certaine mesure, à l'autocrate M. Auclair. Mais il n'avait jamais eu un tempérament d'homme d'action, et, en devenant vieux, il fuyait de plus en plus la société de ses amis politiques, comme s'il eût craint de blesser son bel idéal au contact de leur vulgarité. Ses voisins, ses domestiques l'aimaient; il leur parlait si bien qu'il les avait amenés tous à penser comme lui, mais il ne leur cachait pas qu'il craignait de voir les hommes inférieurs à leur tâche quand viendrait le moment d'appliquer les doctrines. La masse s'était habituée à considérer M. Brunot comme un original; beaucoup de jeunes électeurs ne le connaissaient même pas. Les hommes d'action du parti, c'étaient l'aubergiste marchand de vin Tureaud, l'épicier Bard, le cordonnier André, le sabotier Vignal, et encore Joyon, le joueur de clarinette.

Tureaud, beau parleur, ayant toujours à la bouche les mots de « République », de « liberté », de « fraternité », vendait du vin pitoyable. Bard se saoulait souvent et, trivial, tenait aux femmes des propos obscènes; le gros André était placide et quelconque; Vignal, un gringalet aux longs cheveux mal peignés, s'affichait criard, insolent même; enfin Joyon avait la réputation méritée d'un joyeux « fumiste », dont les boutades et les chansons comiques émoustillaient les tablées aux repas de noces, mais on se refusait à le prendre au sérieux. Et il en était un peu de même pour les autres : ils vivaient trop de la vie de tout le monde, et ils avaient trop fait étalage de leurs opinions en un temps où on les considérait comme sub-

versives. Aussi n'avaient-ils jamais pu former que des listes incomplètes et n'avaient-ils lutté que pour le principe.

Mais, cette année enfin, les rouges avaient un vrai chef. C'était un jeune instituteur démissionnaire, M. Jean Nadaud. Son père, ancien fendeur, s'était mis sur le tard au commerce des bois et paraissait réussir. Le fils voulait devenir son collaborateur et opérer sur une plus vaste échelle. Trente-cinq ans, grand, brun, réservé, mais s'exprimant très bien à l'occasion, il inspirait confiance au populaire.

De bonne heure, il s'occupa de former sa liste. A Vignal et à Joyon il commença par couler en douceur que, dans l'intérêt même du parti, ils feraient mieux de se résigner à rester à l'écart : ils y consentirent, — le musicien de bonne grâce, le sabotier la mort dans l'âme. — A ce dernier Nadaud recommanda de moins crier au café et dans la rue, de ne pas se moquer à tout propos de ceux qui n'étaient pas de son bord. Cette élimination préalable lui valut des adhésions précieuses : celle de Guillot, un fermier intelligent, qui, avec trois petits propriétaires exploitants, représentait l'élément campagnard; celle du serrurier Thévenin, un modeste, peu « parlatif », mais qui, à ses moments perdus, s'instruisait, lisait, s'efforçait de pénétrer ce qu'il ne comprenait pas; enfin, celle du tailleur Berthon. Il y en eut bien quelques-uns sur qui Nadaud croyait pouvoir compter et qui se dérobèrent : le boucher Coudert, le maître maçon Mériguet, le forgeron Belin. Tous trois pourtant, lorsqu'ils buvaient un verre à l'auberge, en petit comité, se disaient très sincèrement républicains, mais ils ne voulaient pas s'afficher, dans la crainte du tort que cela pourrait leur faire. Par contre, le boulanger Martial, après s'être longtemps réservé, consentit à se laisser porter. Et la liste n'eut pas mauvaise allure.

Quant au programme, il n'était pas difficile à élaborer. Les candidats républicains rappelaient les fautes du conseil sortant : ils s'engageaient, s'ils étaient élus, à faire rentrer par tous les moyens possibles l'argent des concessions impayées, soit plus de trois mille francs, et à employer intégralement cette somme aux travaux du cimetière; ils promettaient aussi de faire ouvrir la commune aux enfants assistés, ce qui offrirait aux familles pauvres un supplément de ressources et ne pourrait que favo-

riser le commerce du pays. Ils terminaient en déclarant qu'ils feraient de l'administration honnête et loyale et que le souci de l'intérêt général serait leur seul guide.

Les bourgeois, par une campagne vigoureuse, tentèrent de remonter le courant. Ils firent distribuer à profusion bulletins et manifestes. Le comte de Roveline vint deux fois en bel équipage ; il se rendit dans la plupart de ses fermes, fut affable avec les métayers, consentit de menues réparations. M. Guérin, M. Dousset prodiguèrent les poignées de mains, les saluts obséquieux, les sourires. Les gardes circulèrent, chargés de donner des conseils. Le curé Mallet, même, consacra le sermon du jour de Pâques aux obligations envers les maîtres et aux dangers qu'il y avait pour les chrétiens à prêter attention aux paroles des impies... Mais tout cela semblait vain pour combattre le sourd mécontentement qui s'était infiltré dans la masse. La vieille formule : « Votez pour ceux qui vous font manger du pain » était maintenant périmée.

A la clôture du scrutin, le soir du premier dimanche de mai, la mairie était bondée d'électeurs impatients des résultats. Et bien d'autres, faute de pouvoir entrer, stationnaient devant la porte, sur la route. Le dépouillement fut laborieux. M. Guérin, nerveux, tremblant, épongeait sans cesse avec son mouchoir la sueur qui dégoulinait sur son visage poupin. Le bellâtre Dousset appelait les noms inscrits sur chaque papier et fronçait les sourcils avec un air mauvais quand les railleries de l'assistance s'élevaient trop, — cependant que Tauveron, affairé, surveillait les scrutateurs, examinait les bulletins douteux. Du côté des rouges, Nadaud faisait le même office. La plupart des candidats pointaient sur des feuilles. Et plus s'avançait la besogne, plus s'accusait la défaite des conseillers sortants. Vignal, au premier rang des spectateurs, multipliait à l'adresse des bourgeois les quolibets exaspérants.

— Enfoncé, Linière ! les concessions n'ont pas porté chance !.. Eh ! le notaire, ça te donnera des loisirs pour aller voir tes gotons... Et toi, le fouinard, va donc rejoindre le père Delange : vous êtes à peu près du même acabit tous les deux...

Le « fouinard », c'était Tauveron.

Coudert, Mériguet, Belin prudemment restaient tranquilles. Mais le charretier Boyer, à la stature de colosse et à la grosse face de pince sans-rire, du milieu de l'assistance, lançait des blagues féroces :

— Il y a assez longtemps que les mêmes ânes étaient au râtelier : ils sont saouls! C'est bien le moins qu'ils cèdent la place à d'autres.

De la porte, un ivrogne, le chaudronnier Réaux, criait fréquemment des insanités plus grossières; un autre ivrogne, un paisible, le tonnelier Cartier, tira l'autre en arrière, parvint à le ramener pour boire encore à l'auberge Forgery, toute voisine. Dans la cohue plutôt calme sourdait pourtant une rumeur confuse. Et la chaleur devenait sans cesse plus lourde, l'atmosphère plus irrespirable.

Vers onze heures enfin, le dépouillement fut terminé, et, d'une voix chevrotante, M. Guérin proclama les résultats du scrutin. Neuf candidats de la liste Nadaud étaient élus avec une moyenne de deux cent quarante voix. La liste Guérin avait trois élus : M. Meunier, de Saint-Jermond, le minotier du moulin Barrault et Michel Serre, le régisseur du comte de Roveline. Ces trois hommes avaient bénéficié de la sympathie qui s'attachait à leurs personnes, mais leur élection, d'ailleurs peu brillante, n'atténuait guère le lamentable échec des grands chefs.

Il y eut un formidable cri de : « Vive la République! » suivi de quelques autres injurieux à l'égard des vaincus : « A bas les bourgeois! A bas les voleurs! » Joyon, le musicien, brandissant un petit balai qu'il avait tenu dissimulé jusque-là, clamait avec des gestes d'énergumène :

— Ah! cette fois, ça y est donc!... On l'a donné dans les grandes largeurs, le coup de balai!... A la porte!... A la porte! Et ouste!...

Il mettait son semblant de balai presque sous le nez du châtelain, du notaire et de l'ex-agent voyer. Ceux-ci, placides et fatigués, regardaient s'écouler cette plèbe ennemie et s'efforçaient de paraître indifférents, de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Mais ils avaient parfois, à l'adresse des plus acharnés des manifestants, de haineux regards, prometteurs de vengeance.

Enfin la salle se vida, mais chez Tureaud, toute la nuit, de nombreux rouges fêtèrent leur victoire.

II

Au commencement du printemps de l'année suivante, un matin, le cantonnier Page se rendait au travail. Il portait en sautoir l'étroite boîte de fer-blanc où dormait son livret; il portait sur l'épaule sa pelle, sa pioche et son cordeau, et il se servait, pour guider devant lui son âne noir, « Marlot », de la tige de fer surmontée de la plaque qui devait, selon la règle, indiquer son chantier du jour.

Le « canton » de Page part du bourg de Vic et va jusqu'au carrefour du Moutier, en pleine forêt des Uriaux, à sept kilomètres. Le hameau de la Reynerie, où il habite, est tout voisin du village, ce qui fait qu'il a quelquefois bien à marcher pour se rendre au point où il doit s'occuper. Il allait, ce jour-là, entre le hameau de la Preuille et la « locaterie » du Champ des Pierres, et c'était bien une affaire de quarante minutes.

— Hue donc, Marlot !

Il cognait doucement sur le dos du baudet, qui toujours cherchait à gagner le fossé pour saisir près du bord de la bouchure quelque pousse d'herbe tendre. Ce matin d'avril était doux et voilé, légèrement embué d'humidité; l'âme du jeune printemps déjà montait dans les grands arbres, fleurissait les haies, vivifiait les plantes, animait le vallon. Et, tout en avançant, Page regardait, dans les champs en bordure, l'aspect des récoltes, l'état des travaux, avec l'intérêt accru que vaut aux choses de la terre l'influence de la saison nouvelle.

Comme il descendait la côte de Rouzière, près le domaine du même nom, il croisa la Rose Micaud, qui allait au bourg. — La Rose est une vieille fille d'une quarantaine d'années, toute petite, toute menue, un peu boiteuse et très laide. Au cours de son enfance chétive, elle a eu des convulsions qui lui ont laissé une figure crispée et tournée vers la gauche, une bouche de guingois et l'œil droit tellement tiré que la paupière ne bat plus, qu'il montre tout son blanc et vous regarde avec une fixité glaciale : c'est de ce côté gauche aussi qu'elle tangue

fortement en marchant, à cause de la hanche anormale. La Rose, pauvre avorton de femme, est digne de toute pitié, mais elle n'est pas très sympathique : son physique disgracieux, sa timidité, sa manie de toujours se plaindre la desservent...

Elle est aujourd'hui perdue dans un grand châle de mérinos noir qui s'agrafe en avant sur sa poitrine plate, forme en arrière deux triangles superposés, l'un rasant le sol, l'autre tombant à hauteur de la taille. Sa tête s'enveloppe d'une capeline noire ramenée jusqu'aux yeux et recouvrant son cou et ses épaules : on a peine à distinguer ses traits. C'est que son père est mort tout récemment, et sa tenue est celle du grand deuil. Trop vêtue pour ce temps doux, elle s'essouffle en gravissant la côte. Page, jovial et loquace, l'interpelle :

— Bonjour, Rose!... Vous voilà en route pour l'église, je parie?

— Mon Dieu, oui, allez...

— Ça fait chaud, hein?

— C'est vrai, j'en peux plus, je suis si peu forte!...

— Qu'est-ce que vous voulez! c'est bien la saison des premières chaleurs : il ne faut pas se plaindre de ce temps-là... Vous savez, Rose, le coucou est au pays : je l'ai entendu hier dans le bois, du côté de Saint-Jermond.

— Ça se peut bien... On dit « qu'entre mars et avril on sait si le coucou est mort ou en vie... » Et, dame! voilà déjà huit jours que mars est passé... Je ne m'arrête pas : il me faut tout mon temps pour arriver à l'heure de la messe. Au revoir, Page!...

— Au revoir, Rose!... J'espère que nous nous reverrons sans tarder : je vais travailler du côté de chez vous.

Ils continuèrent chacun de son côté.

En passant à la Preuille, le cantonnier vit Gidel et sa femme qui se mettaient en devoir d'emboucler leurs cochons. Gidel était entré dans l'étable; sa bourgeoise, restée dehors, ferma la porte, puis la rouvrit à son appel : il sortit, tenant par une jambe de derrière l'un des cochons, qui hurlait comme un damné. Une corde était préparée dont l'extrémité formait un nœud coulant. La femme s'évertua, mais en vain, à passer ce nœud coulant dans la gueule de l'animal : le mari s'impatien-

tait... Page, comprenant qu'un coup de main ne leur serait pas de trop, jeta ses outils au bord du fossé, posa son carnier, sa boîte et son cordeau sur le mur de la cour et, se précipitant, il prit la corde des mains de la Gidel :

— Allez-vous en donc préparer la soupe, Suzanne, vous ne savez pas faire ça...

Il eut vite fait, lui, d'enserrer dans le nœud la mâchoire supérieure du « nourrain ». Alors Gidel le commanda :

— Passez donc, à présent, votre corde dans la boucle qui est fixée au mur. C'est ça... Tirez encore davantage, que ses jambes de devant n'appuient plus par terre... Là, c'est bon!... Un tour pour que ça ne se défasse pas, et puis vous viendrez le tenir par le travers du corps pendant que je ferai l'opération.

Page obéit consciencieusement. Le cochon tirait fort en arrière, ce qui avait pour conséquence de l'enserrer davantage, et il « grilait » d'une voix perçante, sans discontinuer. Gidel, lui ayant enfoncé dans le nez un morceau de fil de fer, rabattit l'autre extrémité, joignit les deux par dessous et les tordit avec une tenaille; puis il opéra de même du côté gauche. Les « grilements » redoublaient d'intensité, déchiraient tout à fait les oreilles au moment où la pointe du fil pénétrait dans la chair : il y avait de quoi frémir. Mais ce fut vite fait. Le goret, ayant un anneau dans chaque narine, fut libéré : il cessa aussitôt de crier, et, gourmand, glana les détritus de légumes devant la porte de la maison.

Sans désemparer, les hommes firent subir le même supplice au second, puis au troisième.

— Voilà l'affaire! — dit alors Gidel. — Je pourrai à présent les envoyer n'importe où, même sur la route ou dans les rues : je suis sûr qu'ils ne feront pas de fouilles.

— De bons cochons, — observa Page; — si vous les gardez jusqu'à l'époque du carnaval, ils fourniront du lard, bien sûr.

Et il s'approcha de la mare pour se laver les mains.

— Oh! j'espère bien les vendre au mois de septembre ou d'octobre... Mais allons donc à la maison : nous y trouverons du savon.

— Par exemple! pas tant de cérémonies!...

— Allons, allons, ne vous faites pas prier... On boira la goutte.

— Ma foi, pour ça, je ne dis jamais non!

Ils entrèrent.

— Donne-nous donc la goutte, bourgeoise! — fit Gidel.

Et il apporta de la « bassie » une terrine d'eau claire et un morceau de savon.

Suzanne achevait de garnir les paniers des enfants, — deux garçonnets, dont un assisté, — prêts à partir pour l'école, puis elle tira du buffet une bouteille et des verres.

— Dame, c'est de l'eau-de-vie, — fit-elle en posant le tout sur la table, — je n'ai rien autre chose à vous offrir. Jamais je n'ai été aussi mal fournie.

Déjà Gidel versait :

— C'est de « l'alambic » de l'autre hiver, de la prune... Vous ne craignez pas le goût?

Selon l'usage du pays, il donnait à l'eau-de-vie provenant de sa récolte le nom de l'appareil qui l'avait distillée.

— Peuh! moi, j'aime tout...

— Et encore, on vous sert ça dans des verres à vin! — reprit Suzanne, — je n'ai pas de verres à goutte.

— Je préfère : ça en tient davantage... Des fois, quand on a la bêtise de boire des liqueurs dans les cafés, les gens vous apportent des verres grands comme une écale de noix, si bien que, pour mon compte, j'ai toujours peur d'avaler le verre avec la marchandise.

Tous rirent de cette boutade, y compris les gamins, y compris une fillette encore couchée qui montrait de temps en temps sa tête fine et gracieuse coiffée d'un bonnet d'indienne d'où s'échappaient des touffes de cheveux blonds ébouriffés. Puis les hommes choquèrent les verres, goûtèrent au liquide de feu, cependant que la femme recousait hâtivement un bouton à la blouse du « Parisien ».

— Dites donc, — demanda Page confidentiellement, — on m'a raconté que vous alliez être délogés pour la Saint-Martin. C'est vrai?

— Ma foi, oui, c'est vrai : notre propriétaire laisse sa ferme et vient dans son endroit.

— C'est embêtant, vous n'étiez pas mal placés là... surtout que vous alliez souvent travailler chez M. Guérin, à Linière...

— On ne faisait pas d'économies; on vivait à peu près, voilà

tout... Mais, que voulez-vous! quand on n'est pas chez soi, on peut toujours s'attendre à être délogés du jour au lendemain.

Les garçonnets, s'étant munis de leurs petits sacs et du panier qui contenait leur déjeuner commun, s'en allèrent en hâte, parce qu'ils avaient entendu passer des compagnons, ceux de Saint-Jermond, de Fayard et des autres maisons de la Preuille. La petite fille leur cria de son lit :

— Au revoir, Louis! au revoir, Henri!

Ils étaient déjà sortis : elle n'eut pas de réponse et, toute confuse de son échec, — et aussi de la présence inusitée d'un étranger, — elle se rencogna.

— Il faut pourtant que je t'habille, Cécile! — dit la mère; — c'est bien honteux de te voir au lit si tard. Page va dire à tout le monde que tu es paresseuse... Il a aussi une petite fille, lui, une toute, toute petite, un « bouinas » : eh bien, je suis sûre qu'elle est déjà levée...

— C'est justement son défaut de s'éveiller trop matin pour faire enrager la bourgeoise, — repartit le cantonnier. — Elle ne nous dérange guère la nuit, mais sitôt que le jour point, elle se fait entendre et il n'y a plus moyen d'avoir la paix. Elle donnera encore bien de la peine avant d'être grande fille comme la Cécile.

— Oh! je ne vous plains guère : vous avez votre Lucien qui est tout grand et qui peut la bercer... Combien ils ont de différence, vos deux enfants?

— Le garçon touche à ses huit ans. Et la petite aura quatre mois le quinze : comptez! Enfin, l'hiver est passé, c'est déjà quelque chose... Rapport à elle nous l'appréhendions beaucoup, cet hiver, la mère et moi... A présent, ma foi, à la grâce de Dieu!... Quand les jours deviennent longs et qu'il ne fait plus froid, on s'en tire mieux avec les mioches... A propos, dites donc, Suzanne, est-ce que vous êtes contente de votre Parisien?

— Ma foi, il n'y a guère que deux mois qu'il est ici, je ne sais encore pas ce qu'il sera : il paraît têtu, mais pas mauvais au fond.

— Vous allez le garder jusqu'à la communion?

— Peut-être que oui, s'il n'est pas trop canaille... C'est bien de la peine, mais quarante-cinq francs tous les trois mois,

vous comprenez, ça fait tout de même plaisir... Puis, s'il reçoit son certificat d'études, ça nous vaudra une gratification. Tout ça encourage.

— Quand on n'est pas riche, faut bien gratter partout où l'on peut! — appuya Gidel.

— Et Guérin n'a pas fait la tête?

— Non, il ne m'a rien dit... Il ne peut s'aviser de faire le malin avec moi : vous savez qu'il est souvent sans domestique; eh bien, il est content, dans ces moments-là, d'avoir quelqu'un qui soit au courant de la besogne... Par exemple, la vieille me tourne les yeux, je m'en suis bien aperçu : elle doit griller d'envie de me faire des reproches, mais elle hésite, parce qu'elle comprend aussi que je leur suis utile.

— Figurez-vous — reprit Page — que ma bourgeoise s'est mis en tête d'en demander un à nourrir, oui, un de ces petits de l'Assistance. Je lui dis tous les jours que je ne veux pas, mais ça la tient tellement fort que je serai peut-être forcé de la laisser faire. Si la gamine, d'ailleurs, demeure vaillante comme elle est tout à l'heure, il sera possible de la sevrer à huit ou neuf mois sans inconvénient.

— Dame, c'est obstiné, les femmes! — affirma Gidel d'un ton convaincu.

Suzanne, sans tarder, releva le gant :

— Dans bien des cas, ce n'est peut-être pas un mal que les femmes soient obstinées.

Ils rirent.

— Impossible de gagner, on a tort d'essayer! — fit Page.

Et il détourna la conversation :

— Vous avez bien quelque logement en vue, Gidel?

— Oui, plusieurs louageries, mais aucune qui me plaise : je préférerais une exploitation plus grande, où je pourrais m'occuper toute l'année sans aller travailler ailleurs, mais ce n'est pas commode à trouver... Enfin, si rien ne se présente, il y a une bricole pas loin d'ici que je me déciderai peut-être à louer.

— Pas loin?... où donc? Ah! je parie que c'est l'endroit de la Rose, au Champ des Pierres? Elle ne veut pas continuer de faire valoir, maintenant que le père Micaud est mort.

— Oui, c'est cela. Ce n'est pas fameux, et elle voudra un

fort loyer, mais ce serait bien à ma position pour continuer de travailler à Linière.

— Certainement, rapport à ça, vous avez tout intérêt à ne pas vous éloigner et cette louagerie peut faire votre balle... car, à mon avis, pour entreprendre la culture d'une grande ferme, vous feriez mieux d'attendre que vos enfants soient en âge de vous seconder.

Il tendit son verre pour trinquer de nouveau, acheva de boire et prit congé :

— Allons, je me sauve... Au revoir, la compagnie, et merci bien!... Je ne sais pas si je vais retrouver mon « ministre... »

Gidel l'accompagna jusqu'au seuil :

— Allons, au revoir, Page... C'est nous qui vous remercions : vous nous avez rendu service...

Et Suzanne ajouta :

— Ce n'est guère l'affaire des femmes d'aider à emboucler les cochons...

Marlot avait été sage. Son maître le retrouva à faible distance en train de donner le bonjour, par-dessus la barrière de la jachère où elles étaient enfermées, aux deux bourriques d'un autre cultivateur de la Preuille. Il fallut trois coups bien appliqués de la petite tige de fer pour le décider à filer.

Ils arrivèrent. Le cantonnier fixa sa plaque sur l'accotement, accrocha au moignon d'une branche de chêne la boîte aux papiers et la gibecière aux victuailles, puis il passa à son baudet une entrave de cuir pour l'empêcher de s'éloigner. Et il se mit au travail : il en était à refaire les rigoles et la bordure des accotements que l'hiver pluvieux avait mis fort mal en point.

Mais, avant qu'il achève de dérouler son cordeau, survient le boucher Coudert, qui amène sur l'arrière de sa voiture berrichonne un veau de lait attaché court. La route monte un peu : il va le pas.

— C'est un bon que vous avez trouvé là, Coudert... Où donc l'avez-vous pris?

Le boucher, gros, gras et rouge, arrête sa jument :

— Oh! oui, vieux, c'est un bon! Il vient de chez Diat, de Saint-Jermond.

— M'étonne pas : c'est un « soigneur », Diat... Ça doit être

le veau de cette grande vache au nez brun qu'il a achetée, l'année dernière, à Moulins, cinquante-deux pistoles.

— Tout juste!

Page le palpait par-dessus les ridelles de la voiture :

— Il est viandeux comme on n'en voit guère : je voudrais bien en avoir un morceau à mettre à la casserole dimanche matin.

— Ça ne tient qu'à vous : je vous en garderai un, si vous me le dites.

— C'est trop fin pour le bec d'un cantonnier, ça... Vous le vendez peut-être seize sous la livre...

— Et puis encore que ça ne gagne guère! Je l'achète dix sous. Il a fait cent dix kilos. Eh bien, pour retrouver seulement les cent dix francs qu'il me coûte, je vous assure qu'il n'y a pas à s'embrouiller.

— Vous les retrouverez bien, et puis d'autres avec. Voilà un veau qui n'est pas à déchet...

Le boucher, à l'occasion, cultivait le calembour :

— Déchet?... Quel Déchet?... Connais pas ce monsieur-là... Mais je puis vous assurer que le veau m'appartient à moi, Coudert : je l'ai payé avant de l'emmener.

— Sacré farceur!... Il faut que vous disiez des blagues : ça durera autant que vous...

— Eh bien, oui, mon Page, — reprend le boucher, — au prix que sont toutes les bêtes depuis un an, je vous dis qu'il n'y a plus moyen de s'en tirer. Si ça devait durer longtemps comme ça, on ferait mieux tout uniment d'y renoncer.

— Que vous me faites donc de la peine, pauvre malheureux!

— Savez-vous? il n'y a que vous autres de tranquilles, les fonctionnaires : qu'il pleuve ou vente, votre journée se gagne; vous n'avez qu'à passer à la caisse à la fin du mois, et tout est dit.

— Je voudrais bien vous y voir, à manier la pioche et la pelle, où à casser la pierre du 1er janvier à la Saint-Sylvestre, pour trente-cinq sous par jour! Plus de bon vin... Plus de biftecks... Plus de partie quotidienne au café... Vous seriez rudement privé, monsieur Coudert, et vous ne conserveriez pas longtemps votre mine rouge et vos deux mentons.

— Ça dépend; je me porterais peut-être mieux qu'en faisant

mon métier!... En tout cas, je ne me lèverais pas si matin et j'aurais bien moins de gens à contenter... Non, Page, je ne vous plains pas; je sais bien que vous gagnez moins d'un louis à l'heure, mais pour la tranquillité vous êtes rudement favorisé.

— Chacun connaît ses misères et ignore celles du voisin. Il y a partout des inconvénients, allez, monsieur Coudert.

Le boucher convint que c'était la vérité, puis il fit claquer ses lèvres, secoua les guides, et sa jument détala.

En arrière arrivait maintenant un chariot attelé de deux forts chevaux noirs et chargé d'une accumulation de caisses à claire-voies, dont les interstices laissaient voir la paille de l'emballage. Ces caisses contenaient des bouteilles d'eau minérale de la fontaine de Saint-Jermond, sise au hameau du même nom, à deux kilomètres, près de la forêt des Uriaux. Le conducteur, un noiraud imberbe, était le domestique de M. Meunier, fermier de la source.

Page, mis en verve, souhaitait causer plus; il dit, pour amorcer :

— Vous commencez d'expédier, Senot? C'est signe de chaleur...

Mais l'autre, sans doute pressé, répondit sèchement, sans arrêter son attelage :

— C'est comme tous les ans; après Pâques les commandes surviennent...

L'eau de Saint-Jermond, ferrugineuse et un peu laxative, est avantageusement connue dans la région du centre et même à Paris; il s'en écoule, à la saison estivale, une moyenne de cent mille bouteilles. Sa réputation remonte à plusieurs siècles. C'est un bœuf, assure-t-on, qui a découvert la source, en un temps où régnait à la place du hameau un grand pré humide. Ce bœuf, pâturant là, un été, avec ses camarades, avait pris l'habitude de venir boire en une dépression minuscule où sourdait un peu d'eau jaunâtre; et il en était si friand qu'aux abords il sondait l'herbe jusqu'à la racine et dans le trou même léchait le sol longuement. Un jour, le bouvier, intrigué, eut l'idée de goûter cette eau : il la trouva bizarre, jugea qu'elle pouvait avoir de précieuses propriétés; il en prévint son seigneur et son curé. Et la source fut captée.

Légende, peut-être... Mais un autre fait subsiste, celui-là

très authentique, c'est que la fontaine fut mentionnée par un historien et poète local du temps de François Ier; — même qu'un couplet de lui figure encore à titre de devise sur les étiquettes que l'on colle aux bouteilles, entre les attestations de plusieurs médecins et l'analyse détaillée d'un chimiste :

Honneste passant,
Bois cette eau qui rend
Homme jovent,
Femme joliette...

Cela, suivi de la signature et de la date : 1525.

Appréciation un peu flatteuse et osée sans nul doute, mais qui plaît par son parfum ancien et qui donne peut-être à quelques femmes le désir d'essayer, — ce dont, en tout cas, elles ne sauraient se mal trouver.

Les habitants de Vic ont le droit d'emporter de l'eau, gratuitement, pour leur consommation. Mais, précisément parce qu'elle ne leur coûte rien, ils n'en usent guère : il est d'usage de ne pas faire grand cas des choses dont on a la libre jouissance.

Elle était « passagère », cette route dont Page avait l'entretien; elle desservait à la fois la source, la carrière de Fayard, la forêt, le château de Linière, les deux hameaux et les nombreuses fermes des alentours, et enfin les mines de houille des communes proches de Nocles et de Saint-Olaire. Le cantonnier, certes, perdait plus d'un moment à s'entretenir avec les uns et les autres. Mais cela ne l'empêchait pas d'être bien noté, car il se rattrapait ensuite en besognant très fort.

Senot s'éloignant, il planta son cordeau et attaqua vigoureusement ses bordures.

Le lendemain, à l'heure du déjeuner, Page se trouvait juste en face du Champ des Pierres. La louagerie tendait vers la route le pignon lézardé de son bâtiment principal; une courette sale s'étalait perpendiculairement en avant de la façade grise masquée à demi par une treille vétuste. Comme le temps s'assombrissait et qu'il tombait même quelques gouttes d'eau, le cantonnier prit sa gibecière et entra chez la Rose pour lui demander la permission de faire chauffer sa soupe.

— Mais asseyez-vous et faites chauffer tout ce que vous voudrez! — dit la vieille fille, sitôt qu'il eut parlé.

La maison était encore en désordre, du fait de la mort toute récente du père. Dépouillé de tous ses accessoires, le lit où il avait trépassé béait comme une tombe ouverte, montrait à nu son bois poussiéreux. La Rose, avec l'aide d'une femme de journée, avait fait le grand lessivage que tout décès nécessite, le nettoyage complet de la couche funèbre, depuis les rideaux jusqu'à l'enveloppe de la paillasse, dont on a brûlé la paille. Et les tissus, purifiés par l'eau du contact de la mort, étaient pliés et empilés sur la commode.

Page posa son bidon sur le devant du poêle et tisonna avec le ringard,

— Comme ça, Rose vous allez mettre les Gidel?

Elle interrompit son tricot;

— Oh! mon pauvre Page, je n'en sais encore rien. Il n'y a pas si longtemps que le malheur m'est arrivé... Je ne dis pas oui... je ne dis pas non... C'est bien du bon monde, les Gidel... Si l'on peut s'entendre...

— Il ne faut pas en demander trop cher. Vous avez un peu plus de trois hectares, trente-deux ou trente-trois mesures, je crois : ça vaut trois cent cinquante francs, votre endroit, Rose, pas un sou de plus.

— Mon pauvre père l'estimait pourtant de trente-huit pistoles à quatre cents francs; et d'autres aussi m'ont dit que ça valait dans ces prix-là...

— Non, ma Rose, non... Vous n'avez guère que huit mesures en pré, voyez-vous; et vos terres sont bien grossières : les récoltes y manquent souvent. Pour qu'un homme puisse vivre au Champ des Pierres, il ne faut pas le faire payer plus de trois cent cinquante francs. Vous n'avez pas de conseils à prendre de moi, mais si Gidel vous en offre ça, ne le laissez pas aller... Avec lui, d'abord, vous serez sûre de toucher vos termes régulièrement, et puis il aura soin de vos terres, tandis qu'avec un autre ça ne serait peut-être pas pareil. Ce sont des choses à considérer, voyez-vous...

Il parlait avec autorité; ses yeux clairs regardaient avec assurance. Son buste droit et bien développé, la fine tête maigre au nez long et un peu courbe, que virilisaient une moustache

en crocs et une barbiche blonde, lui donnaient une certaine allure militaire. Il intimidait la vieille fille; elle répéta d'une voix basse et terne :

— Je ne dis pas non!

Le cantonnier poursuivit :

— Et vous, Rose, où donc que vous pensez vous loger? Il faudrait chercher aux environs du bourg... Vous aimez beaucoup la messe, et, pour marcher, vous n'êtes pas seulement bien valide; il vous serait plus commode d'être près...

— Ça va m'être bien dur de quitter le Champ des Pierres, mais je comprends qu'il m'est impossible d'y demeurer : il n'y a pas place pour deux ménages... Je prendrai la première baraque venue... M'en faut pas grand...

— Tenez, Rose, il y a ma voisine, la mère Peltier, qui va peut-être s'en aller chez ses enfants : si elle se décide, vous pourriez venir à sa place... Vous vous plairiez bien à la Reynerie?

— Il me semble que je pourrais m'y habituer, oui... c'est sur la même route... Et puis je vous connais, vous et votre femme, et aussi les Colard, les Civrais et même les dames Béroux. Mais voilà, je voudrais garder ma chèvre grise... et là-bas, est-ce qu'il y aurait moyen?...

— Pardi, oui! l'étable est encore assez grande : il serait facile d'en réserver une part aux poules et une part à la chèvre.

— Oui, mais pour la nourrir?

— Eh! pauvre femme, pour la nourrir, vous ferez comme ma bourgeoise et les autres : l'été, vous la conduirez, de droite et de gauche, le long des chemins; et, l'hiver, vous lui achèterez un peu de foin. D'ailleurs, malgré que le jardin ne soit pas grand, rien ne vous empêchera de semer un petit carré de trèfle ou de luzerne : vous êtes seule, il ne vous faudra pas tant de légumes!

— Eh bien, Page, si vous apprenez que la mère Peltier s'en va sûrement, parlez donc pour moi à la propriétaire, voulez-vous?

— Soyez tranquille, ma Rose, je ferai la commission... Madame Béroux vient chez nous presque tous les jours : vous voyez que ça ne me dérangera guère.

— C'est entendu; je compte sur vous, mon Page.

Tout en causant, le cantonnier mangeait la soupe. Sa carnassière étendue sur ses genoux lui tenant lieu de table. Un quignon de pain bis, une tranche de lard, un morceau de fromage complétèrent son repas. Le bidon, les reliefs rangés au fond du sac, il roula une cigarette en fredonnant un air à la mode.

La Rose, à ce moment, mettait cuire pour son déjeuner quelques pommes de terre dans le four de son poêle; elle leva sur l'homme des yeux de reproche attristé :

— Vous avez de la chance, Page, d'avoir envie de chanter! Moi, je ressens toujours du mal, je ne peux pas être gaie. Et, depuis la mort de mon pauvre père, c'est bien pis qu'avant...

— C'est vrai, ce pauvre père Micaud... excusez-moi!... Ce n'est pourtant pas que j'ai bu; pas seulement un verre d'eau, vous avez vu, Rose... En principe, quand je n'ai pas de vin, je ne bois pas, ou alors il faut que ça fasse bien chaud. Je ne suis partisan ni du Château-du-Puits, ni du Château-la-Pompe...

Elle ne comprit pas, mais sourit un peu, de confiance. Le cantonnier alluma sa cigarette à une petite braise tirée du poêle avec le ringard. Il la fuma en silence et subit avec placidité les lamentations de la vieille fille à propos des ennuis qu'elle allait avoir pour faire valoir son endroit jusqu'à la Saint-Martin.

« Clic, clac, claou!... Clic, clac, claou!... »

Déjà, depuis quelques minutes, on entendait, coupé d'un clair tintement de sonnailles, le roulement lourd de deux voitures de charretier se dirigeant sur Vic et maintenant s'y mêlait ce bruyant clic-clac de fouet qui avait l'air d'un appel.

— Tiens, c'est Boyer, le charretier, — fit Page; — je le connais bien à ses grelots. Mais pourquoi diable fait-il péter son fouet? Est-ce qu'il aurait besoin de moi? Je vous laisse ma carnassière, Rose, et je vais voir...

Mais brusquement, il se ravisa, revint prendre la carnassière suspendue à un clou de la poutre :

— Réflexion faite, je vais vous débarrasser tout d'un coup : ça me dispensera d'entrer ce soir... Au revoir, Rose, et merci.

Il y avait autre chose : un espoir lui était venu qui se précisa lorsqu'il vit les deux voitures de Boyer, chargées de grandes

tonnes aux « fonçures » rougeâtres. Quatre ou cinq fois par an, Boyer allait chercher du vin au vignoble de Ranville, à trois lieues au delà de Nocles, pour le compte de Dubuisson, marchand de vin en gros et aubergiste à Vic.

Dès qu'il aperçut Page, Boyer, qui continuait d'avancer, cria de sa voix puissante de géant bon enfant :

— Pas moyen de te faire sortir, sacré lambin ! Tu n'as donc pas soif ?

— Pas soif ! Oh ! si, vieux frère... même qu'il y a au moins huit jours que je n'ai rien bu... Tu as la vrille ?

— Mais, dame !... Viens avec moi jusqu'au replat, en haut de la côte, et n'oublie pas ton bidon.

Le charretier avait cette habitude de faire goûter au cantonnier, en passant, le petit vin de Ranville. Donc, au « replat », il arrêta ses chevaux, sortit de sa poche une vrille minuscule, choisit une tonne, perça un trou dans les douelles et un autre dans la « fonçure » : de ce dernier s'élança avec force un petit jet d'un beau rouge que Page attentif recueillit dans son bidon. Boyer ensuite but à même le jet, longuement, pendant que l'autre se désaltérait au bidon, qu'il réduisit de moitié. Il l'emplit encore, tout en essuyant d'un revers de manche ses moustaches ruisselantes, et il dit :

— Tout de même, ça vaut rudement mieux que l'eau de Saint-Jermond !

Le charretier bouchait les trous avec des fragments de bois sec façonnés en chevilles menues :

— Je comprends, — fit-il, — ça donne plus de force... Et Dubuisson n'y veut rien connaître, va. D'ailleurs, il est assez voleur. Il mettra un broc d'eau en plus, et ça fera le compte...

Boyer avait l'orgueil de sa haute taille, de son râble solide et de son gros bon sens. Il n'avait que des scrupules modérés et se jugeait honnête par rapport à bien d'autres qui n'ont pas de scrupules du tout ; il ne croyait ni à la religion ni à la politique, se moquait à la fois de ceux qui espéraient le paradis futur et de ceux qui espéraient le paradis sur terre ; mais il restait vaguement déiste et gardait une médaille bénite dans un coin de son porte-monnaie. Au reste, loyal à sa façon, incapable de chercher à nuire par des moyens bas. Il se mouvait avec majesté, lenteur et calme, et, tout en dandinant son

grand corps, énonçait des théories imprévues ou contait des histoires drôles, en un franc parler pittoresque, sans hâte. Page, mince et nerveux, gestes rapides et parole vive, formait avec lui un saisissant contraste, — ce qui ne les empêchait pas de très bien s'entendre.

Ils se séparèrent, contents l'un de l'autre. Page, ayant bu encore une lampée à son bidon, se remit à la besogne. Une heure après, survint Charron, le chef cantonnier, en tournée périodique. Il constata sur le livret, extrait de la boîte de fer-blanc, que le titulaire s'occupait à refaire le bord des accotements; il lui enjoignit de continuer ce même travail, apposa sa signature. Puis il remit à cet heureux titulaire une grande feuille rouge qui était son mandat de paiement pour le mois de mars : Page pourrait le toucher à sa volonté chez le percepteur.

Les apparences de pluie s'étaient évanouies; le vent subsistait, mais point trop violent; le temps voilé, nuageux, restait doux. Ce fut une bonne journée.

III

Le hameau de la Reynerie — qu'un seul pré et quelques jardins séparent du bourg de Vic — est composé d'une maison bourgeoise, de trois maisonnettes et d'une ferme. La maison bourgeoise est en bordure de la route de Saint-Olaire à gauche; les maisonnettes et la ferme s'échelonnent dans une ruelle de cent mètres de long qui relie cette même route à sa voisine de droite, la petite route communale du moulin Barrault. La ferme est près de la route du moulin; l'immeuble, à deux logements, qui abrite le cantonnier Page et la Rose Micaud, est près de la route de Saint-Olaire. La demeure des Colard est au milieu. La maison bourgeoise, établie face à la ruelle, semble postée là pour observer les autres, ses vassales. — Quelquefois, quand un métayer marie son fils ou sa fille, le propriétaire daigne venir dîner avec sa dame. Cela met bien une certaine contrainte : les jeunes gens n'osent plus tant faire les fous; on cause moins librement. Mais, tout de même, la noce est honorée d'une si

auguste présence... De même, le hameau de la Reynerie est rehaussé par la belle maison de madame Béroux.

Elle est vaste, imposante et cossue; — un peu écrasée, par exemple, car elle ne comporte qu'un rez-de-chaussée et des mansardes qui preunent jour dans le rebord vertical du toit d'ardoise; elle manque un peu, il faut bien le dire, de grâce, de légèreté, de sveltesse : on pourrait la comparer à une grosse campagnarde enrichie, qui voudrait faire des embarras, étaler des toilettes luxueuses, singer les grandes dames, et qui, à cause de ses manières communes, n'arriverait qu'à se ridiculiser... Mais il faudrait être bien méchant et même un peu injuste pour établir ce parallèle, d'autant plus que la demeure a des entours gracieux. Le jardin potager est relégué en arrière. Sur le devant règne un parterre avec bordures de buis, gazon vert jalonné de rosiers, corbeilles en losange dont l'une, plantée de jacinthes, se fleurit dès mars et dont les autres, consacrées aux pensées, aux zinnias et aux géraniums, réservent pour le plein été leur débauche de couleurs vives. Sur les côtés, masquant les communs, quelques sapins et des massifs d'arbustes sont disposés avec symétrie. Le petit mur de clôture, au bord de la route, est surmonté d'une grille après laquelle s'enroulent des glycines aux rameaux tortueux, des jasmins. Des haies vives soigneusement taillées limitent l'enclos sur les autres faces. Quand vient le printemps, tout cela est plein de fraîcheur, de parfum et de joliesse. Les passants ont des regards charmés pour le parterre joli, sinon pour la maison cossue.

Madame Béroux, la propriétaire, habite là avec sa fille Mathilde. Madame Béroux est très simple à l'ordinaire. Souvent on la peut voir dans son potager ou dans son parterre en coiffe blanche, caraco court, jupe fripée et gros sabots. Elle a l'air d'être tout simplement la bonne des bourgeois du lieu. Elle-même, à l'occasion, se déclare telle, par exemple lorsqu'il s'agit d'éconduire plus facilement les chemineaux qui viennent lui demander l'aumône. Elle dit ne rien pouvoir leur donner, les « maîtres » étant absents. Au surplus, il y a des jours où, mieux disposée, elle leur lâche un sou.

Madame Béroux a tenu avec son mari une boutique de

quincaillerie à Gannat. Ils ont bien su mener leur barque et d'ailleurs le flot les a portés. Après vingt ans d'exercice, et malgré qu'ils eussent fait instruire convenablement leurs trois enfants, ils ont pu acquérir le domaine de la Reynerie, les maisons jumelles qu'habitent à présent Page et la Rose, faire construire pour eux cette villa confortable, — et il leur est resté encore quelque argent.

Vic était le pays natal de madame Béroux, née Brunot. Son père, gros fermier et petit marchand de vin, — fondateur du magasin qu'exploitait maintenant Dubuisson, — étant mort très jeune, d'un accident de voiture, la jeune demoiselle avait été amenée à Gannat par sa mère. Mais, héritière du vrai tempérament paternel, passionnée de libre espace, elle avait toujours souhaité s'évader de la cité morose. Puis elle avait ici son oncle Emmanuel, le vieux philosophe de Loitière, dont la succession était bonne à guigner.

M. Béroux, lui, n'avait guère bénéficié de sa retraite. Diabétique, bilieux et déprimé, il était mort presque subitement, un soir d'automne, moins de trois ans après son installation à la Reynerie.

A présent, madame Béroux mène à volonté cette vie de grand air qu'elle a si longtemps rêvée. Elle a des goûts d'homme : elle aime la chasse. Elle y entraînait autrefois son mari, même lorsqu'il n'en avait pas envie, et franchissait la première les bouchures pour qu'il pût sans effort se glisser par la brèche qu'elle avait faite. Maintenant, elle y accompagne le plus souvent possible son fils Alexandre et son gendre Serton, le mari d'Yvonne, sa fille aînée. Ce dernier habite tout près, à Magnotte-la-Bruyère ; Alexandre réside à Montmarault. Tous deux sont fermiers généraux, — c'est-à-dire qu'ils louent à bail plusieurs fermes et les font exploiter par des métayers. — La famille, un instant détachée de la terre, revient à la terre.

M. Béroux, pourtant, avait bien eu le désir de voir son fils s'intéresser au commerce, lui succéder au magasin. Mais, au cours des vacances qu'il allait passer chez un oncle, fermier à Montmarault, Alexandre avait pris goût aux promenades champêtres, à l'évaluation du bétail, aux grandes randonnées en voiture pour les foires lointaines, aux bruyants repas d'auberge ; — et pris goût aussi aux beaux yeux de sa cousine Berthe, avec

qui il s'était fiancé au retour de son année de volontariat. On les avait mariés peu après, lui ayant vingt ans, elle, dix-huit; Alexandre était devenu l'associé du beau-père.

Donc madame Béroux, à l'automne, multiplie ses visites à son fils et à son gendre, et fait avec eux de bonnes parties. Mais elle ne peut guère rester que deux ou trois jours, car, bien entendu, elle amène Mathilde; la maison reste close : et les volailles et les oiseaux ne sont pas à la noce. Madame Béroux voudrait bien chasser seule, — car elle est très indépendante et toute sujétion lui est pénible, mais elle n'ose s'y risquer à cause du qu'en dira-t-on. Seulement, elle a dans une petite volière, au fond de son potager, une perdrix chanterelle, et quand s'approchent, aux doux matins de printemps, d'autres perdrix en mal d'amour, elle les fusille bel et bien de sa fenêtre. Il y a longtemps que Page a découvert le manège. Et, comme il ne se gêne pas avec elle, il lui dit quelquefois :

— Vous m'avez éveillé, ce matin, madame Béroux... Le coup a pété fort, vous savez... J'espère que vous ne l'avez pas manquée!...

Mais elle répond invariablement :

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire. Page...

Jamais elle n'avoue ses coups de fusil.

En plus de la chasse, l'activité de madame Béroux s'étend sur le potager, le parterre et les bêtes. Les bêtes surtout l'occupent beaucoup; elle leur consacre les deux ou trois premières heures de chaque jour. C'est qu'elle a, en outre de sa perdrix, des canaris et des perruches, des poules et des lapins, un chien braque et enfin une jolie petite ponette alezane, qui lui sert pour faire ses courses. Elle soigne tout cela elle-même.

Quelquefois, les jours où il n'y a pas classe, le petit Lucien Page vient lui aider : c'est le fils du cantonnier; il a neuf ans; il est affable et poli, et toujours disposé à faire plaisir aux dames. Lorsqu'il est libre, il vient de bonne heure coller sa tête aux barreaux du portail. Madame Béroux finit par l'apercevoir, et, la plupart du temps, elle vient lui ouvrir. Le grand plaisir du petit est de s'occuper des oiseaux, qu'il ne se lasse pas d'admirer. Mais il consent volontiers à faire autre chose : par exemple, à balayer l'écurie ou bien à arracher les mauvaises

herbes d'une corbeille de fleurs ou d'un carré de légumes. Mais il est surtout précieux pour les courses. Ça ennuie un peu ces dames d'apporter elles-mêmes du bourg leurs provisions, comme les femmes du peuple. En principe, le boulanger leur fait tenir le pain, et le boucher leur envoie la viande. Seulement, le mot d'ordre est parfois oublié et les victuailles n'arrivent pas en temps utile. Alors la dame dépêche Lucien qui, en moins de dix minutes, revient avec la commande. D'autres fois, elle le charge d'apporter quelque fourniture d'épicerie ou de jeter une lettre à la boîte : et toujours il s'acquitte de sa mission vite et bien. Comme toute peine mérite salaire, elle lui donne un sou, à moins que Mathilde ne préfère le gratifier d'un fruit, d'un morceau de bonne galette ou d'une tartine de confiture.

Au cours de l'été 1885, Lucien rendit aux dames des services d'un nouveau genre qui achevèrent de lui gagner leur estime. Elles avaient dans leur jardin une belle planche de fraisiers remontants qui leur fournissaient bien plus de fraises qu'elles n'en pouvaient consommer. Madame Béroux disait souvent qu'il vaudrait beaucoup mieux en tirer parti que de les laisser se perdre. Mais c'était une constatation platonique; ni elle ni sa fille n'auraient consenti à les aller vendre : ce n'était pas digne de leur rang. Or, un jour, Mathilde eut l'idée d'envoyer Lucien les offrir aux gens du bourg. L'enfant accepta sans se faire prier. Et, le soir même, un peu avant le coucher du soleil, il partit avec son panier garni aux trois quarts de petits fruits vermeils qui reposaient sur un lit de feuilles de vigne. Au-dessus était couché le bol fleuri qui devait servir de mesure, et dont le contenu devait être vendu trois sous. Lucien fit sa tournée, se présenta à toutes les portes des gens qu'il jugeait susceptibles de se payer du dessert :

— Faut pas des fraises, madame?

Elles étaient si appétissantes que la dame se laissait tenter. Il rentra, au bout de trois quarts d'heure, avec son panier vide et vingt-quatre sous dans sa poche, qu'il étala tout joyeux sur la table de la cuisine. Madame Béroux lui en laissa deux pour sa peine.

Jusqu'en septembre, trois fois la semaine, il continua avec

un égal succès ses tournées. Il y gagna un franc quarante. Et Mathilde, en plus, broda un tablier pour Marie-Louise, la petite tard-venue des Page.

Mathilde Béroux, qui touche à ses vingt ans, jouit d'une taille avantageuse et d'un physique point désagréable : on ne peut lui reprocher que le léger empâtement de son visage régulier et son air un peu niais. C'est une bonne ménagère, elle se débrouille passablement à la cuisine, elle sait préparer les confitures et fondre le beurre. Elle est experte à la broderie, à la tapisserie, et se tire d'affaire à la couture. Elle aime la toilette, par où se marquent les distinctions sociales. Mais sa conversation est banale et quelconque. D'ailleurs elle a des prétentions. Plusieurs fois déjà elle a reçu des propositions de mariage : un charcutier, un boulanger, un petit propriétaire campagnard se sont successivement présentés. Les deux premiers n'étaient pas mal de leurs personnes et plaisaient assez à la demoiselle, mais leurs professions, par contre, ne l'ont point satisfaite : il lui répugnerait de se cloître dans une boutique, de manier constamment des saucisses, du lard ou du pain... Quant à Jean Lerat, le propriétaire, c'était un grand mal bâti très emprunté, très commun, et qui avait dépassé la trentaine : Mathilde se moquait de lui beaucoup. Un jour de foire, comme elle se promenait avec sa sœur, madame Serton, elles avaient bien ri l'une et l'autre de voir les œillades qu'il leur lançait, la grande envie qu'il avait de s'approcher. Même, elles s'étaient amusées à imiter, à ridiculiser son allure et ses gestes, et il était parti, l'air navré.

Mademoiselle Béroux rêve d'un mari à carrière libérale ou du moins bourgeoise, qui ait une belle prestance et de l'éducation. Elle en a déjà élu plusieurs : — un jeune méridional aux cheveux d'un noir de jais et à la moustache soignée, qui est venu se fixer comme vétérinaire à Nocles et qui passe quelquefois sur la route; un négociant en grains, de Vouzances, ami de Serton; un percepteur blond, qui occupe depuis deux ans le poste de Vic... Mais aucun de ceux qu'elle a choisis n'a encore paru s'en apercevoir. La dot est un peu mince : trois cents francs de revenu seulement avec le trousseau.

Il y a donc une certaine familiarité entre la famille Page et les dames Béroux. Le cantonnier donne des conseils à la dame pour l'entretien de ses bâtiments, le soin de sa ponette, les semis de son jardin ; même il consent à suppléer, dans la mesure du possible, le vieil ouvrier qu'elle occupe d'habitude pour ses gros travaux quand cet homme est indisponible : il lui donne un moment avant ou après ses heures de route. D'autre part, les après-midi d'été, Mathilde et sa mère vont assez souvent bavarder chez la Page; — madame Béroux, au bout d'un moment, retourne jardiner, mais la demoiselle reste longtemps. — Elles y vont aussi quelquefois l'hiver, passer la veillée, parce que leur fourneau de cuisine chauffe moins que le poêle des locataires, et puis aussi parce qu'elles s'endorment lorsqu'elles ne sont que toutes les deux, leur conversation, faute d'aliments, étant à peu près nulle.

Anna Page est une petite femme pâle, blonde et maigre, mais vive et enjouée, d'un commerce agréable et d'un caractère égal. Elle est robuste et active en dépit de sa frêle apparence : très simple de mise, mais soigneuse et propre, et fière de ses meubles toujours reluisants, de son linge toujours en ordre. Avant d'avoir sa Marie-Louise, elle se passionnait pour la confection et gagnait jusqu'à dix sous par jour tout en entretenant son ménage. C'est un marchand de nouveautés de Vouzances qui avait imaginé cela. Il recevait d'un grand magasin de Paris du linge de corps pour dames, — pantalons et chemises. — Pour vendre bon marché, il faut que la main-d'œuvre soit à bas prix : les directeurs de ce magasin comptaient sur la province pour réaliser cette condition. Le tarif était fixé à cinq sous par pièce. Mais le négociant de Vouzances ne payait pas en argent : la confection de chaque pièce donnait droit seulement à cinq sous de marchandises à prendre dans son magasin. Bien que n'étant guère à l'avantage des ouvrières, la combinaison avait réussi. Toutes les femmes de journaliers et de petits employés, toutes les ménagères peu chargées d'enfants et bénéficiant de quelques loisirs s'étaient engouées de cette occupation facile qui leur permettrait de faire les achats rêvés de linge ou de vêtements sans rien demander au mari. Tout en accomplissant leur besogne d'intérieur, les habiles purent coudre une pièce

par jour; les très habiles, une et demie; les exceptionnelles, commençant de bonne heure et veillant tard, allaient jusqu'à deux... Mais beaucoup mettaient deux jours pour en coudre une... Bien plus : le marchand de Vouzances qui, tout d'abord, amenait et reprenait le travail à domicile en arriva très vite, devant l'affluence des demandes, à ne plus se déranger. Beaucoup de femmes de Vic allaient à pied chercher un paquet de pièces à coudre et les reportaient une fois faites. Il y avait huit kilomètres : c'était une ennuyeuse et pénible corvée. Anna Page avait compté parmi les confectionneuses les plus avançantes, les mieux douées. Mais, à force de s'acharner à veiller tard pour faire ses deux pièces, elle avait attrapé mal aux yeux, et elle préférait maintenant à ce labeur monotone, opiniâtre et de longue durée, des besognes moins absorbantes, qui permettent de se remuer et de se détendre.

Anna parle beaucoup; elle est une causeuse un peu arrogante et dogmatique : elle ne ne veut jamais avoir tort. Et, malgré qu'au fond elle soit femme de bon service et point sotte, il y a des fois qu'elle indispose quelque peu madame Béroux qui est elle-même très têtue. Par contre, Mathilde la laisse dire : Mathilde n'aime point à démentir. Lorsqu'elles sont ensemble et que la mère n'y est pas, Anna lui parle toujours mariage et amoureux; et, quand le cantonnier revient, il risque quelques gauloiseries. Elle ne s'en fâche pas, elle se borne à des exclamations : « Oh! bien, par exemple!... Oh! oui, c'est bien vrai! »

Les Page disent qu'elle est une bonne fille.

Ils se félicitent aussi de leur nouvelle voisine, la Rose Micaud, qui est bien un peu geignarde, mais pas encombrante.

Avec les Colard, ils ont peu de relations. Le mari, maçon et carrier, est un rude travailleur, mais violent, fermé, farouche; le dimanche il joue, se saoule et quelquefois se bat. La femme est une grosse commère sans malice, mais une ménagère médiocre qui n'a pas le sens de l'économie, qui manque d'initiative et de goût. Et, comme il y a une demi-douzaine de garçonnets, la gène sévit à l'état chronique dans cet intérieur. La Page assure que c'est lamentable de désordre et de dénûment. On dit que Martial leur a refusé plus d'une fois du pain, et

qu'ils n'ont souvent, pour toute leur journée, qu'une marmite de pommes de terre à l'eau. Madame Béroux, qui ne les aime pas, les juge de haut, avec son inconscient et superbe égoïsme :

— Oh! ma foi, moi, ça ne me fait pas pitié, du monde comme ça...

Les petits Colard sont, comme les parents, sournois et farouches, et toujours disposés à faire quelque sottise à droite et à gauche. Aussi les dames ne manquent-elles pas d'établir des parallèles entre ces polissons à demi sauvages et leur ami Lucien, qui est si serviable, si gentil!

IV

La Reynerie, c'est le troisième stade de la vie de Rose. Elle est née à la ferme des Brondins, que ses parents cultivaient en métayage sous la direction de M. Auclair, le propriétaire. C'est de l'autre côté du bourg, sur la route de Magnotte : elle y a vécu jusqu'à trente ans.

Aux Brondins, elle a été l'enfant infirme et maladive, muée peu à peu en avorton difforme et chétif auquel le printemps de la vie n'a pu donner nul charme. Elle s'est mise assez jeune aux besognes usuelles et traditionnelles des intérieurs campagnards. Amitieuse pour les bêtes, elle est devenue la petite bonne fée des volailles, celle qui jette le grain, pétrit la provende et la distribue aux heures convenables. Toujours des nichées de poulets, de canards et d'oisons lui faisaient escorte en traversant la cour. Elle est devenue aussi la bergère idéale, toute dévouée à son troupeau, qu'elle promenait des rues herbeuses aux jachères nues où seuls de grands chardons se dressent, des rudes guérets, où se développe par en dessous le gazon des mottes mal retournées, aux étroubles gris où de la traînasse rampe. Elle fut celle que nul roman d'amour ne doit venir troubler et de qui toutes les pensées vont aux obligations nécessaires, celle qui voit tout : — qu'une brèche a été faite dans la haie d'une pièce de céréales par où des bêtes errantes pourraient bien passer, — que l'eau d'un tel pâturage va manquer, — qu'une des vaches est prise des symptômes du vêlage, — qu'une taure demande le mâle, — que deux jeunes veaux

ont la fâcheuse habitude de se téter mutuellement, — qu'un mouton est atteint du « tourniquet » ou une poule de la pépie ; — celle qui, dans n'importe quelle circonstance, — jour de grand travail, jour de repos ou de plaisir, — rappelle avec importunité les humbles devoirs qu'il ne faut jamais négliger parce qu'ils sont les éléments préparateurs de l'avenir.

Elle signalait aussi les autres devoirs que l'usage commande et dont l'inobservance appelle un châtiment divin sur les personnes ou sur les biens. Dès vingt ans elle était prêtresse de la tradition autant que le sont les grand'mères. Et cet amour du surnaturel, cette passion pour les humbles devoirs, cette quasi-fraternité avec les bêtes semblaient logiques chez cette pauvre créature à qui était interdit tout rêve d'amour humain. D'ailleurs, une notable partie de ses préoccupations allait encore à la santé de ses parents, de ses proches et à la sienne propre.

Mais avec l'âge survint pour la Rose, des Brondins, comme pour tous, l'ère des responsabilités plus grandes. Sa mère, souffrante de rhumatismes et de maux d'estomac, était obligée de s'aliter souvent. Et, ces jours-là, l'infirme devait la suppléer, préparer les repas, soigner la laiterie.

Son frère Louis, de trois ans plus jeune qu'elle, beau garçon, énergique, intelligent et fort, était, lui, un privilégié de la nature. Seulement, Rose et sa mère se lamentaient de lui voir faire la noce, s'attarder chaque dimanche au bourg jusqu'à minuit et même plus, quitte à être malade le lendemain. Et lorsqu'il partit pour le régiment, ce leur fut un nouveau motif de pleurer. Le père Micaud consolait sa femme et sa fille :

— C'est l'affaire de quatre ans... et il rentrera plus sérieux qu'il n'était auparavant, deviendra le pilier de la maison...

Ça n'alla pas ainsi. Au régiment, il devint gradé, prit des goûts nouveaux et n'eut plus que l'idée de faire la nique à la terre. Sitôt rentré, il se débrouilla pour avoir une place au chemin de fer.

Après dix mois d'attente passés aux Brondins dans une assez maussade intimité, il reçut, en pleine période de moisson, sa nomination d'homme d'équipe dans une petite gare du Loiret, sur la ligne de Paris. Avec une joie à peine dissimulée, il assembla dans une malle les meilleures de ses hardes et s'en fut. Dès lors le père Micaud ne songea plus qu'à la culture

réduite d'un peu de terre à lui... Comment d'ailleurs exploiter ce domaine seul avec une femme malade et une fille infirme? A la fin de l'année, il prévint son maître qu'il quitterait les Brondins à la prochaine Saint-Martin.

Il possédait une quinzaine de mille francs, économies ou héritage, plus une part du cheptel de la ferme, ses instruments, sa moitié de récolte, ce qui représentait bien encore de quatre à cinq mille francs. La « louagerie » du Champ des Pierres était à vendre : il l'acquit pour dix mille francs, ce qui fit onze avec les frais.

Le fils, qui voulait se marier, avait grand besoin d'argent : il consentit à ce que l'achat fût fait au nom de sa sœur, à condition qu'il recevrait, lui, cinq mille francs tout de suite et autant dans un délai de cinq ans; il paierait à ses parents les intérêts de cet argent à raison de trois pour cent, avec réduction de moitié à la mort de l'un d'eux. Il prenait aussi l'engagement de laisser à Rose, à ce moment et à la mort du survivant, tout le « dedans de la maison », — c'est-à-dire les meubles et le linge, — de partager seulement l'argent liquide au cas où il y en aurait. Ces mesures tranquillisèrent les vieux : Rose, au moins, aurait toujours pour vivre.

Ils s'installèrent au Champ des Pierres. La mère, dont les maux ne cessaient de s'accroître, qui ne paraissait aller mieux à de certains jours que pour retomber ensuite plus gravement, finit par mourir après un séjour de quinze mois dans cette demeure nouvelle. Ensuite, le père et la fille vécurent là douze ans dans un calme trantran. Rose, maîtresse de maison, se tirait d'affaire tant bien que mal. Par exemple, elle n'aimait pas à aller au marché. D'instinct elle se sentait une pauvre loque, objet de pitié, peut-être d'effroi, si peu apte à discuter, à lutter comme les autres, qu'elle préférait ne pas s'y risquer. Des ménagères sans vaches de la Preuille et de Saint-Jermond venaient lui acheter une partie de ses denrées; elle livrait le reste aux épiciers ambulants. Quant aux poulets, le père se chargeait de les vendre en une seule fois, aux environs de Noël.

Comme toute besogne anormale mettait Rose dans des transes à n'en plus finir, ils s'étaient décidés à vivre au pain de boulanger, ce qui évitait l'ennui des jours de cuisson. Mais les

lessives lui apportaient beaucoup d'inquiétude, malgré qu'une femme de journée vînt chaque fois pour le lavage. Elle se faisait encore du mauvais sang à propos de la cuisine, aux jours où le père Micaud embauchait un ouvrier pour l'aider aux foins ou aux moissons : elle avait peur que cet homme ne trouvât les repas insuffisants et mal préparés et qu'il ne le dît dans les maisons où il irait travailler ensuite.

Enfin ces mêmes préoccupations culinaires atteignaient leur paroxysme quand, tous les deux ou trois ans, son frère Louis venait passer une semaine, avec sa femme Albertine et son fils Octave. Pourtant sa belle-sœur l'aidait bien, mais c'était une Gâtinaise : et, — malgré qu'elle se montrât prévenante, — comme elle s'exprimait vite et correctement, comme elle n'avait pas l'accent bourbonnais, Rose ne se sentait pas à l'aise en sa compagnie. D'ailleurs, son frère aussi l'intimidait : il venait trop rarement et il ressemblait trop à un « monsieur » pour qu'elle pût reprendre avec lui la familiarité d'autrefois, et, plus il lui disait de ne pas se tracasser pour eux, plus elle se troublait. Ils étaient des étrangers... Ni lui ni Albertine ne prêtaient grande attention à ses petits déboires de santé, à ses rappels d'indispositions passées, à ses craintes de maladies nouvelles. Ils ne s'intéressaient guère plus à son laitage ni à sa volaille, et, comme elle ignorait tout autre sujet, la conversation s'éteignait vite... Par exemple, elle aimait son neveu, le bambin Octave, qui se plaisait à soigner les poules avec elle, à chercher les œufs, et qui lui posait toute sorte de questions drôles.

Rose pleurait au moment des adieux : il lui semblait convenable de pleurer, — il faut bien avoir le sentiment de la famille, — et puis elle avait les larmes si faciles! Mais ensuite elle poussait un soupir où il y avait du contentement, — oui, beaucoup de contentement, — seulement elle n'osait pas se l'avouer : elle refoulait cela dans le coin du cœur où l'on dissimule les choses vilaines...

Et les années avaient passé, et les tristes événements étaient survenus....

Le père Micaud avait placé chez Delange ses ultimes économies, une douzaine de cents francs, — « pour payer sa boîte et son enterrement », disait-il. — Il fut très affecté du krach : sa

santé, déjà chancelante, en fut ébranlée davantage. Au mois de mars 1885, il avait été convoqué à Moulins, ainsi que les autres créanciers, pour toucher un premier acompte de dix pour cent. Il s'y rendit, malgré qu'il fût tout patraque. C'était un mauvais jour de neige et de vent glacé; il prit froid, au retour, sur la voiture du boucher Coudert. Le lendemain, qui était un dimanche, il dut s'aliter. Le médecin, appelé le deuxième jour, constata qu'il était pris d'une congestion pulmonaire. Le jeudi soir, il exhalait son dernier souffle...

Rose s'est habituée assez vite à la Reynerie; elle est tranquille et tout à fait bien placée pour faire ses dévotions. Du temps qu'elle habitait les Brondins et le Champ des Pierres, éloignée du village et surchargée de besogne, elle restait parfois d'un dimanche à l'autre sans entrer à l'église. Mais là elle peut y aller autant qu'elle veut et, de fait, elle ne passe guère de jour sans y aller une fois et souvent deux.

Outre les offices des dimanches et grandes fêtes, qu'elle suit avec assiduité, elle assiste encore à toutes les messes qui se disent à l'intention des morts de sa famille ou des gens qu'elle a particulièrement connus, aux fêtes secondaires de la Vierge et à celles des saints bien cotés; enfin aux prières qui se disent, le soir, pendant le carême, pendant le mois de Marie, du Sacré-Cœur et du Rosaire, sans parler de l'Avent. Messes du matin, aux premières heures calmes où des rayons de soleil, se colorant et s'atténuant à travers les vitraux fleuris, viennent doucement mourir sur les dalles grises; prières du soir, aux crépuscules sombres où l'église s'enténèbre sans cesse davantage à mesure que les patenôtres du chapelet s'égrènent, où du mystère se concentre dans les recoins de chapelle, au pied des lourdes colonnes de pierre, et où il fait bon s'anéantir dans le rêve mystique de la soumission et de l'espoir.

A ces cérémonies de semaine, assez peu suivies, toujours le même groupe d'habituées se rencontre : les sœurs, mademoiselle Auclair, la fille de l'ancien maire, obèse et impotente; mademoiselle Desbordes, sa cousine, longue et sèche; madame Genest, femme d'un tailleur, lourde, maniérée, prétentieuse et neurasthénique; madame Faivre, la veuve de l'ex-conseiller municipal, maigriote au visage penché, aux attitudes câlines

ou hypocrites; mesdemoiselles Clavau, les couturières, cinquante ans, traits masculins, poilus et revêches; la mère Charleux, la mère Simon, bonnes vieilles plus que septuagénaires qui s'efforcent de ne pas manquer le paradis; enfin la Bourrette, qui est chaisière. Les sœurs, cornette basse et yeux baissés, défilent à pas menus; mademoiselle Auclair, mademoiselle Desbordes, vont raides, impérieuses, hautaines, avec des regards de côté pour observer l'attitude des gens à leur endroit; la Faivre penche la tête et minaude; les Clavau, toujours en retard, marchent vite; la mère Charleux, la mère Simon, la Bourrette rasent les murs comme de vieilles ombres effacées, discrètes. Madame Genest, qui habite la dernière maison du bourg, à l'entrée de la route de Saint-Olaire, vient souvent en compagnie de Rose. Et, autant celle-ci offre l'exemple de la dévotion modeste, autant la femme du tailleur est le type de la dévotion intransigeante et orgueilleuse. Madame Genest montre, par son port de tête majestueux, par ses regards un peu dédaigneux, par sa démarche digne et lente, qu'elle a conscience de la supériorité indiscutable que sa piété lui confère; elle a d'ailleurs un fils prêtre.

Il arrive qu'au moment où le peloton des femmes pieuses tourne dans la rue de l'Église, se hâtant vers la messe, les artisans voisins sont réunis pour une goutte matinale chez Tureaud ou chez Joyon, le musicien, qui tient café à présent. Il y a là Coudert, avec sa blouse à carreaux et son tablier blanc maculé de taches sanglantes, le forgeron Belin et son commis, en chemises, manches retroussées, tablier de cuir cireux dont les bords pendillent, la peau crasseuse comme les habits; le cordonnier André, qui sent le cuir et la poix, le sabotier Vignal, aux longs cheveux roux, à l'air sarcastique. Ils observent avec un peu d'ironie et Vignal dit parfois assez haut pour qu'elles entendent :

— V'là les bigotes... Elles vont bien l'embêter, le bon Dieu, à la fin!

Ils ont tous de petits rires narquois; mais Belin et Coudert ne se montrent guère, parce qu'ils ont comme clientes ces bigotes riches...

Il arrive aussi qu'ils sont au travail, les artisans, chacun dans sa boutique, à détailler la viande, à dauber sur le fer, à

coudre le cuir, à façonner le bois, et, des fois, le travail est bien pénible; alors en voyant circuler les femmes, ils formulent cette réflexion où perce un peu d'envie :

— Elles ont bien de la chance d'avoir le loisir de s'en aller paresser tous les jours : c'est si commode et si peu fatiguant de marmonner des oraisons!

Les sœurs et les grandes dames ont de l'antipathie contre ces mécréants dont les regards et les paroles d'ironie les insultent. Les modestes, elles, se contentent de penser plus ou moins clairement :

« Ce sont des gens sans foi, des grossiers; pour eux, le travail est tout, ils oublient d'en reporter le juste mérite sur Celui qui leur permet de l'accomplir... Ils veulent gagner, gagner; pourtant Jésus a dit qu'il fallait prier et ne pas plus s'inquiéter des nécessités du lendemain que ne s'en inquiètent les oiseaux du ciel et les lis des champs. »

Enfin madame Faivre ne pense rien du tout : elle ne s'occupe pas des autres; elle n'a que l'ambition de faire instruire ses deux fils pour qu'ils parviennent à de hautes situations. Elle prie Dieu qu'il en soit ainsi; et par des largesses elle s'efforce d'obtenir l'intervention de saint Antoine de Padoue, à qui elle a voué une dévotion particulière.

Bien entendu, ces femmes d'église vont souvent communier : les sœurs, tous les jours ou presque; mesdemoiselles Auclair, Desbordes et Clavau, mesdames Faivre et Genest, — ainsi que madame Guérin et d'autres dames de la campagne, — tous les dimanches; la Rose et les autres bonnes femmes, deux ou trois fois par mois, selon les circonstances.

Les jours où Rose a l'intention de s'approcher des sacrements, elle se lève de grand matin pour soigner ses bêtes, mettre en ordre son ménage et faire sa toilette. Puis elle ferme sa porte et s'en va, trottinante, affairée, plus effacée encore qu'à l'ordinaire. Souvent le cantonnier Page est en train de faire le pansage de son âne ou de « bricoler » dans son jardin; il ne se trompe pas sur le but du départ matinal de sa voisine et, toujours farceur, il se permet de la plaisanter :

— Quoi! Rose, vous êtes encore en lessive aujourd'hui? Cristi! vous avez donc l'âme bien noire que vous éprouvez si souvent le besoin de la nettoyer!...

Comme elle commence à être familière avec lui, elle ose, des fois, répondre :

— C'est la vôtre, qui doit en avoir un rude besoin! Il y a longtemps, je pense qu'elle n'en a pas eue, de lessive...

Elle gagne bien vite l'église, l'asile sacré, le sûr refuge contre les phrases narquoises et les sourires méchants, contre les soucis, les tristesses et les blessures d'amour-propre qui assombrissent sa vie de pauvre créature disgraciée. Elle va se recueillir à sa place habituelle, dans l'ombre du pilier le plus rapproché de l'autel de la Vierge, et préparer son examen de conscience; puis son tour vient d'aller s'agenouiller sur la planche étroite du confessionnal, d'énumérer ses petits péchés au bon Dieu, représenté par le curé Mallet en aube blanche, dont la voix, naturellement dure, a, dans les tons bas, des inflexions rauques... Elle ne s'en aperçoit pas; elle est toute à son rôle de pénitente et s'y montre d'ailleurs émue et maladroite, malgré l'habitude.

A la communion, elle tire de sa poche un voile blanc, en ceint son front et prend, à l'arrière du défilé, son très humble rang. Une hiérarchie s'est établie, en effet, d'elle-même, contre laquelle ce n'est pas Rose, certes, qui voudrait s'insurger. Toujours les sœurs vont en tête, ensuite les dames riches : mademoiselle Auclair, mademoiselle Desbordes, madame Guérin, madame Genest, madame Faivre, mademoiselle Clavau, d'autres dames de moindre importance, — enfin les voilées, la Bourrette, la mère Charleux, la mère Simon, la Rose... Toute menue et modeste, dans le sillage des belles madames à qui forcément la meilleure place advient au banquet céleste, la Rose va recevoir son Dieu... Ces jours-là, elle assiste à tous les offices et prie chez elle encore, plus qu'à l'ordinaire.

Rose fait partie des confréries du Rosaire et de la Bonne Mort. Elle compte fermement sur l'assistance de la Sainte Vierge à son heure dernière; elle croit aussi qu'il viendra un groupe de jolis anges blancs pour recevoir son âme et l'emporter aux célestes séjours. Ce sont les ultimes bénéfices attachés au titre de membre des saintes confréries. Il en est d'autres, en attendant, des indulgences, à certains jours de fête.

— Vous devez en avoir à revendre, Rose! — lui dit Page

quelquefois. — Si ce n'était pas trop cher, je vous en aurais bien acheté une provision...

— Non, — répond-elle, — ça ne se vend pas, et puis, d'ailleurs, vous seriez incapable de vous en servir...

Au fond, elle n'aime pas que le cantonnier la taquine sur ces choses.

De se rencontrer si souvent, cela fait naître une certaine sympathie entre les dévotes. Mademoiselle Auclair et sa cousine vont jusqu'à saluer d'un petit signe de tête la Bourrette, la mère Charleux et la mère Simon, lorsque celles-ci s'effacent pour les laisser passer. Madame Faivre et mesdemoiselles Clavau se congratulent. La Rose et madame Genest, les seules qui aient la place à traverser, font le trajet de compagnie, de plus en plus souvent. Madame Genest semble compter ses pas : elle entretient Rose de ses enfants, de sa fille mariée à un voyageur en nouveautés, de Roanne, la perle des maris; de son fils, le jeune abbé, si intelligent et si sage! Elle lui parle de la santé de son mari, qui souvent est peu satisfaisante, mais elle ne dit rien de sa conduite, que du reste elle ignore. — Genest est alcoolique : dès que sa femme est à l'église, il file à l'auberge, absorbe des petits verres d'eau-de-vie en grand nombre. Ce manège amuse beaucoup les gens du bourg, mais personne n'en prévient madame, qui est trop bigote, trop orgueilleuse, et ne s'entretient jamais avec ses proches voisines.

V

Par un bel après-midi du mois de mai 1886, les femmes de la Reynerie gardaient leurs chèvres sur la route du moulin Barrault. Il y avait la Rose, la Page, son Lucien, sa Marie-Louise et la Thérèse, son assistée, enfin la Colarde avec ses gamins, dont le plus âgé touchait à ses onze ans et dont le plus jeune venait de finir ses onze mois.

Cette route du moulin Barrault, d'ailleurs empierrée depuis moins de vingt ans, et non classée, s'entretient au petit bonheur par les soins du cantonnier communal et des corvées de prestation. Elle est très solitaire. A partir de la Reynerie, elle se poursuit durant trois quarts de lieue sans avoir une seule

maison en bordure. — Celles, d'ailleurs rares, qui existent dans le rayon, de même que le hameau du Ris-Menier, qui compte sept ou huit feux, sont à cinq minutes et plus, enfoncées dans la houle des cultures. — Au quatrième kilomètre seulement on trouve le moulin Barrault, Loitière, où habite M. Emmanuel Brunot, quelques autres fermes.

A cause de sa solitude, à cause aussi de quelques « excédents » non clos qui demeurent sur ses rives, cette route est hospitaliere aux baudets, aux chèvres et aux oies des pauvres gens qui n'ont pas de terre. Toutes ces bêtes y peuvent chercher leur vie sans être dérangées et elles ont encore la ressource d'explorer les voies adjacentes, — les « rues », comme on dit dans le pays. Bien que dans les deux premiers kilomètres, il en existe une demi-douzaine, de ces rues, larges, encaissées, très peu fréquentées. Trois s'en vont rejoindre d'autres chemins ou bien une route voisine. Les autres forment cul-de-sac et leur unique rôle est de desservir quelques cultures ou quelque taillis. Elles ont des noms pittoresques. En partant de la Reynerie, on trouve, à main droite, la rue du Mort-de-Froid, la rue de la Goutte-des-Las, la rue Évérée; à main gauche, la rue de la Croix-Rognon, la rue du Champ-Blanc, la rue du Pont-Benêt. La rue du Mort-de-Froid est plane et herbue : il y pousse des fougères, des mauves et des bouillons blancs aux larges feuilles veloutées. La rue de la Goutte-des-Las est humide et vaseuse; la menthe sauvage y croît à grosses touffes odorantes, — et la « pilingre » aux feuilles légèrement poivrées qui, infusées dans du vin blanc, ont des vertus fortifiantes, — et l'herbe de saint Roch aux fleurs jaunes et l'herbe de saint Roch aux fleurs violettes. La rue Évérée est encombrée par un fouillis d'ajoncs piquants mêlés à des plants de digitale, dont le brillant étalage de fleurs pourpres, en forme d'oblongues capsules, attire le regard en été. La rue du Pont-Benêt, étroite, encaissée, ombreuse et boueuse, est coupée par un ruisseau que l'on traverse, quand l'eau donne, sur un tronc d'orme brut, — le pont Benêt. — La rue du Champ-Blanc est quelconque : il y croît de la verveine sauvage et des plants de cette variété de joncs, ténus, gris et durs, qu'on appelle des « joncs de chien » et qui servent, une fois secs, à faire des sortes de pinceaux pour récurer la vaisselle. Enfin la rue de la

Croix-Rognon est pierreuse et creusée d'ornières : de vieux petits chênes tordus, informes, réduits à l'état de squelettes, — leur rude écorce tenant lieu d'os, — et quelques poiriers sauvageons y sont postés de loin en loin, à une petite distance de la bouchure, mélancoliques sentinelles d'une faction séculaire.

Cette rue de la Croix-Rognon marque, vers le sud, l'extrême limite du plateau sur lequel le bourg de Vic est établi. A son débouché sur la route du moulin Barrault, il y a, d'un côté, une butte solitaire sur laquelle un calvaire se dresse, — socle en pierre de taille à hauteur d'homme, croix de fer ayant à son intersection un Christ nain, qui grimace parmi les arabesques fantaisistes des branches : — c'est la « croix Rognon ». De la rue, et mieux encore du sommet du monticule, près du socle, on découvre toute la partie basse de la commune, les toits rougeâtres des fermes rares entre la luxuriance verte des grands arbres, les vieux bâtiments gris du Ris-Menier, irréguliers et minuscules, ressemblant aux lilliputiennes demeures des paysages de boîtes à jouets; et, bien plus loin, là où le vallon s'affaisse encore avant de se surélever, le panache de fumée s'échappant de la haute cheminée circulaire qui sert de dégagement à la machine à vapeur du moulin Barrault. Enfin, plus loin encore, c'est comme l'étalage mouvant d'une grande nappe, les frondaisons sombres de la forêt des Uriaux. Plus près, vers la gauche, on voit aussi le château de Linière, bâtisse trapue flanquée d'une haute tour grise et masquée par un bosquet de sapins noirs. Au nord, le bourg s'aperçoit sous l'aspect d'un amalgame de demeures hétéroclites, de toits rouges, gris ou bleuâtres, d'où émerge le clocher octogone bâti en pierres noires.

A partir de la croix Rognon, la route dévale de biais rapidement, et vite s'effacent, pour celui qui la suit, toutes silhouettes de maisons lointaines. Puis, après deux cents mètres, elle file droite et plane, longtemps; et il n'y a plus que des haies touffues où s'alignent des rangées de grands chênes et d'ormes de toutes tailles, et, par delà le vert d'un champ de blé, d'une pâture ou d'un pré, le gris verdoyant d'une emblavure d'avoine, le gris morne d'un sol à pommes de terre, d'un guéret.

C'est dans la descente même qu'il y a le plus vaste excédent, et c'est là qu'en cette soirée les femmes de la Reynerie gardaient leurs chèvres. Un grand ormeau abattu l'hiver et non encore exploité leur servait de siège ; et si ce banc-là manquait de confortable, au moins ne risquait-il point de casser.

Elles travaillaient : la Colarde, à un rapetassage de chaussons ; la Page, à la confection d'une petite jupe pour sa Marie-Louise ; la Rose, à son tricot. — La Rose tricote sans relâche ; elle a toujours sa pelote de laine ou de coton dans la poche de son tablier, et, qu'elle soit assise, ou debout, ou en marche, entre ses doigts courts et rugueux le jeu machinal des aiguilles va son train. Pour l'instant, elle en est à faire une paire de chaussettes de coton au boulanger Martial ; il lui donne douze sous pour la façon ; elle compte les terminer dans sa semaine.

La Rose, qui a toujours peur de déplaire aux autres, recherche les occasions de leur faire plaisir. Cependant, avec la conscience de sa faiblesse, de sa laideur, elle a une certaine fierté pointilleuse, la crainte maladive que l'on ne se moque d'elle, qu'on ne la critique ou ne la raille. Elle exprime souvent cela par une phrase naïve et sincère :

— Je ne voudrais pas être mise par les langues, moi... Oh ! non, ça me ferait trop de mal.

Ce qui n'empêche pas cette bavarde d'Anna de conter, à l'occasion, aux dames Béroux et à bien d'autres, les ridicules et les manies de sa voisine. Rien ne trouve grâce devant l'enjouement et la petite jugeote pondérée de la femme du cantonnier. Elle n'attache d'ailleurs aucune importance à ses malices et il ne serait pas gentil de la part de ses victimes de les lui reprocher. Le fait s'est produit pourtant ; une fois, la Colarde, bourrue et revêche, l'a attrapée :

— On m'a dit que vous aviez dit de moi telle et telle chose... Je puis vous citer le jour et l'endroit... Vous feriez bien mieux de vous occuper de ce qui vous regarde !

Et la Page a répondu :

— Oh ! ma pauvre Lisabeth, si vous prenez ombrage de tout ce qu'on raconte, vous n'êtes pas au bout... J'ai peut-être bien parlé de vous, — sans doute qu'il vous arrive aussi de parler de moi, — mais je vous assure que c'est tout à fait sans mauvaise intention... C'est ceux qui répètent les choses qui les

allongent et les embellissent... Moi, je ne suis pas méchante, ma foi, non, bien!... Quand je parle des autres, ce n'est jamais avec l'intention de leur faire du tort...

Mais le printemps aux souffles tièdes, le soleil vivifiant avaient chassé les ferments de discorde avec les bises et les miasmes d'hiver, et les trois voisines, assises sur le tronc de l'arbre, s'entretenaient cordialement pendant que jouaient les enfants et que broutaient les chèvres.

La « biquette » de la Rose était sage autant que jolie. Certes son pelage gris clair, épais et soyeux, lui créait une originalité. Mais ce qu'elle avait de plus rare, ce qui faisait son mérite essentiel, c'était de pâturer constamment au lieu de rogner les pousses des haies. Même dans ce communal où l'herbe mangeable était pourtant rare et courte, elle s'en tenait à la pâture comme eût fait une honnête vache; de la bouchure elle n'agrippait que quelques feuilles basses à sa portée, sans jamais se redresser pour en atteindre de plus hautes.

Celle de la Page, une grosse noire aux poils rudes, n'avait pas les mêmes scrupules : fixant ses deux pattes de devant sur la levée, ou même au beau milieu de la haie, elle tendait jusqu'aux extrémités son grand cou, taillait avec une dextérité merveilleuse les pousses tendres de la saison, et même celles, plus dures, de la saison précédente.

Mais les plus enragées étaient les deux de la Colarde, la mère et la fille; petites de taille, légères et cornues l'une et l'autre, elles grimpaient sur la levée et, se redressant là, atteignaient les branches les plus hautes. Il leur arrivait aussi de se hisser sur la haie même, qu'elles parcouraient en longueur, et, si quelque chose les tentait dans le champ d'à côté, d'y descendre sans remords. Enfin elles avaient encore un autre défaut, le plus grave : c'était de peler les jeunes arbres. Elles ne ménagaient pas les chênes, ni les peupliers, ni les ormes; mais les arbres à fruits, les cerisiers et les pommiers surtout, semblaient avoir leur préférence; elles les déshabillaient avec prestesse, les réduisaient à l'état de bâtons blancs marqués des traces de leurs incisives aiguës. Cela leur valait dans le pays une réputation exécrable.

— Méfiez-vous, Lisabeth, — fit la Page, — voilà vos deux cerfs qui vont sauter dans l'avoine de Rouzière.

— Oh! deux chameaux enragés... Virez-les donc, les gars!... Mais regardez la vôtre, ma Na, elle en est bien presque aussi près que les miennes. Faut pas croire qu'elle est parfaite non plus, votre grande noire!...

Quatre des gamins de la Colarde étaient installés sur le tertre de la croix Rognon et les plus âgés s'essayaient à monter sur le socle; le cadet y parvint et se mit tout aussitôt à peser sur les branches de la croix, à serrer dans sa menotte la tête de fonte du Christ grimaçant. Rose, qui l'observait, en fut contrariée : cela lui parut un sacrilège, mais elle se borna à exprimer son indignation par quelques soupirs mélancoliques.

Lucien Page ne sympathisait pas avec les Colard : son caractère, à la fois plus enjoué, plus paisible et plus délicat, s'accommodait assez mal de leurs manières grossières, sournoises et souvent brutales. Il jouait près des femmes, avec Maxime, le cinquième de la nichée qui, n'ayant que trente mois, ne pouvait suivre ses frères, et avec sa petite sœur Marie-Louise qui touchait à ses dix-huit mois. Ils clôturaient d'une ligne de cailloux un champ d'un pied carré dans lequel ils plantèrent ensuite des violettes et des pervenches fleuries. Et, à proximité de ce champ transformé en jardin d'agrément, ils amoncelèrent des pierres plus grosses pour construire une maison. Mais les grands, redescendus du tertre, voulurent s'en mêler et jetèrent dans le camp paisible un beau désarroi, bousculant les petits qui se mirent à pleurer, piétinant et dispersant les merveilles du beau jardin fleuri. Ces vandales ne savaient que détruire.

Ensuite l'ennui les prit. Et Joseph, l'aîné, proposa à son cadet Gilbert d'aller faire une excursion au taillis de la Goutte-des-Las pour y chercher des nids. Il y avait sûrement des couvées de « margots » sur les grands chênes.

La mère s'y opposa :

— Je vous défends d'aller là-bas... La rue est pleine d'eau; vous ne passeriez pas sans vous embourber, tremper vos chaussures, salir vos habits.

— Je veux y aller! — répéta Joseph.

— Je veux y aller! — appuya Gilbert.

— Je veux y aller aussi!

— Moi aussi!

— Moi aussi!

Les cinq petits étaient d'accord. La mère reprit :

— Je ne veux pas que vous grimpiez aux arbres, vous le savez bien... C'est bon pour vous déchirer, risquer de tomber et de vous faire du mal.

Ils étaient déjà partis. Elle eut mille peines à retenir Maxime, qui voulait suivre à toute force et qui se mit à crier comme un possédé, tout en lui donnant de grands coups de pied dans les jambes. Elle le gifla modérément, puis le fouetta :

— Petit crapaud! tiens-toi tranquille, ou je vais te corriger d'une manière que tu t'en rappelleras!...

Puis elle s'adressa à Lucien, qui déjà refaisait l'enclos :

— Va donc avec eux à la Goutte-des-Las, toi, mon grand; tu es sérieux, tu les empêcheras de faire des bêtises.

— Ça ne me fait pas bien envie, — répondit l'enfant avec une moue.

Mais la Page intervint :

— Veux-tu bien te hâter de les rejoindre!... Un grand gaillard comme toi, tu devrais avoir honte de rester toujours fourré dans les jupes des femmes!

Il se sauva sans répliquer; elle lui cria de nouveau :

— Fais bien attention à ne pas te salir et à ne pas attraper de mal!

A ce moment on entendit la « grelottière » et l'on vit apparaître l'équipage de madame Béroux. Elle était seule sur sa petite voiture, simple charrette commune, nouvellement repeinte. En face de la croix, elle retint sa ponette, descendit la côte au pas, ce qui lui permit d'adresser aux gardeuses de chèvres un signe de tête et un sourire, puis elle leur dit :

— Je pense que vous vous carrez, les femmes, par un beau soleil comme ça!...

— En effet, madame, aujourd'hui, y a pas à se plaindre, — répondit la Page.

Et quand elle fut passée, comme elle faisait reprendre le trot à son alezane, la Colarde prononça à mi-voix cette phrase irrespectueuse :

— Tu te carres encore bien mieux à te promener en voiture, vieille toupie!

A deux cents mètres, madame Béroux rejoignit Lucien, qui

n'avait pas encore rattrapé les petits Colard. Aussi bien ne s'était-il aucunement dépêché, surtout dès qu'avait point l'équipage connu.

— Tiens, c'est toi, Lucien! — fit madame Béroux, qui arrêta brusquement la ponette. — Veux-tu venir avec moi à Loitière?

— Je voudrais bien, mais j'ai peur que maman me gronde...

— Non, va... Je lui parlerai, moi, à ta mère; elle ne te grondera pas. Monte donc en voiture.

Et c'est ainsi que Lucien, renonçant sans regret à l'excursion de la Goutte-des-Las, accompagna madame Béroux chez son oncle, M. Emmanuel Brunot, le philosophe de Loitière.

A côté du jardin saccagé, la Marie-Louise, active et rieuse, et Maxime, enfin consolé, établirent un nouveau champ, un honnête pâturage où ils apportèrent une collection de minuscules cailloux blancs, baptisés moutons. Thérèse Brivard, la « Parisienne » de la Page, dormait dans sa petite voiture. Michel, le dernier des Colard, après être resté tranquillement assis sur l'herbe une demi-heure durant, avait manifesté le désir de téter, et maintenant, repu et content, il s'acharnait à vouloir jouer, empêchait sa mère de travailler.

Les femmes parlaient de la vente de leurs chevreaux, ce qui était leur principale inquiétude du moment. Au marché de Vic, ça se vendait mal. La Page se proposait de prendre « Marlot » et de conduire les siens à Vouzances, où il devait y avoir davantage de marchands. Elle offrait de conduire aussi ceux de la Rose, laquelle devrait, par exemple, garder les enfants, ce jour-là.

La Colarde avait déjà vendu trois des siens à Coudert; il ne lui en restait plus qu'un : elle déclara qu'il le lui prendrait bien encore, et à un prix raisonnable. Il n'était d'ailleurs pas seul : un charcutier de Saint-Olaire était venu, la semaine précédente, et avait promis de revenir. Elle conclut méchamment :

— C'est souvent que l'on va loin, croyant tout prendre, et qu'on ne fait pas mieux que chez soi... Enfin, quand on a la chance de pouvoir voyager à volonté, ça fait toujours une distraction.

— Je vous fais grâce de vos conseils, — répliqua la Page

avec un peu d'aigreur. — S'il me plaît d'aller à Vouzances, c'est mon affaire, à moi seule...

La Rose, toujours conciliante, intervint :

— Allons, les femmes, vous n'allez pas vous disputer! Pour moi, je vendrai bien mes chevreaux à Vic. Mais si vous vous décidez à mener les vôtres là-bas, Anna, je me chargerai volontiers de garder vos petites. S'il y a une différence de vingt sous par bête à côté d'ici, quand on a un attelage à soi, ça vaut de faire le voyage... C'est pas pour son plaisir, allez, Lisabeth, qu'elle veut aller là-bas : c'est bien qu'elle pense de gagner sa journée.

La « Parisienne », éveillée, grognait dans sa voiturette. Anna s'en fut la prendre et, pour la consoler, lui fit des chatouilles et des câlineries. Ce fut, d'ailleurs, insuffisant : elle dut se résoudre à dégrafer son corsage. — Comme la petite commençait à téter, les femmes aperçurent l'abbé Mallet qui, passant devant la croix, saluait et se signait. La Page dit :

— Il arrive juste au bon moment... Ma foi, tant pis, je ne me dérange pas, il verra l'étalage...

Un instant après, elle observa qu'il portait quelque chose à sa bouche; et bientôt un petit nuage de fumée bleuâtre floconna en avant de lui, qui ne se renouvela point, d'ailleurs.

M. le curé aimait les bons cigares et il ne manquait jamais de s'en permettre un ou deux, au cours de sa promenade quotidienne. Seulement, il tenait à cacher cette petite faiblesse à ses paroissiens : quand il apercevait quelqu'un, il dissimulait vite entre ses doigts repliés le corps du péché. Mais les routes ont des lacets perfides et les haies sont traîtresses. Il y a longtemps que plusieurs ont vu, de leurs yeux vu, M. le curé fumer son cigare, et que toute la paroisse est renseignée.

La Page, qui n'était guère pieuse, murmura :

— Oh! pas la peine de le cacher, va!... On le sait bien, que tu es fumeur et que tu aimes le bon vin!...

En effet, il avait aussi la réputation de boire ferme. D'aucuns s'étaient amusés à compter les fûts de vin entrés au presbytère pendant une année, et le total avait été formidable. D'autres, reçus pour affaire, dans la salle à manger, au moment du repas, avaient remarqué son verre d'une contenance anormale, une chopine au moins...

Très sévère dans son église, l'abbé Mallet se montrait affable au dehors, même envers ceux qui n'allaient pas à la messe. Aussi, en passant près des femmes, inclina-t-il légèrement sa haute taille avec un demi-sourire, en même temps qu'il soulevait d'un geste décidé son grand chapeau.

Les trois femmes répondirent : « Bonsoir, monsieur le curé », — la Rose, d'un ton humble et respectueux, la Page, d'une voix claire et nette, la Colarde, entre ses dents.

— Il n'a presque plus de cheveux sur le caillou ! — dit cette dernière, quand il se fut éloigné.

— Mais, en revanche, il a des taches noires tout plein la figure et un grand nez crochu qui me déplaît, — objecta la Page. — Il a une tête antipathique, on ne peut pas dire le contraire...

Pendant que les femmes s'occupaient ainsi du curé, une carriole chargée de sacs commençait à gravir la côte. C'était une voiture du moulin Barrault, conduite par le jeune valet chargé du service des pratiques. Il marchait à gauche de la voiture en sifflotant un refrain gai. Voyant venir l'homme noir, il fit claquer son fouet et clama le commandement : « Hue, ho ! » pour déterminer le cheval à prendre la droite. Lui-même se glissa à droite de sa voiture, tout au bord du fossé. Et, à l'instant du croisement, il siffla plus fort, dissimulé derrière les sacs.

Quand il fut à proximité des ménagères, il leur cria :

— Fallait garder le corbeau avec vous, les femmes ; vous avez bien, sans doute, besoin de vous confesser... Il est vrai qu'il aime mieux recevoir les péchés des jeunes filles de dix-huit ans... Moi, je n'aime pas rencontrer ces oiseaux de mauvais augure : j'ai peur, à présent, qu'il ne m'arrive malheur en faisant ma tournée.

— Au contraire, — fit la Page, — il vous a peut-être donné sa bénédiction ; seulement, vous ne l'aurez pas toute attrapée : vous vous êtes caché...

Les femmes ne perçurent pas sa réponse, qui se perdit dans le bruit du roulement de la carriole, mais elle dut être très vilaine, car il leur fit face en riant beaucoup après l'avoir formulée.

La Rose, durant toute cette scène, avait baissé la tête, très pâle. Elle dit enfin, l'air navré :

— C'est malheureux, il n'y a plus de respect, plus de

crainte, plus de religion. Voilà un garçon qui ne salue pas monsieur le curé, qui, au contraire, a l'air de se moquer de lui en passant, et qui l'insulte par derrière. Vous deux tout à l'heure, vous disiez aussi du mal de lui... Et pourtant il est assez charitable envers les malheureux, le pauvre homme!... Ah! ce n'est pas étonnant qu'il fasse si souvent du mauvais temps...

La Colarde haussa les épaules; la Page se mit à rire et dit :

— Oh! ma pauvre Rose, si vous croyez que les curés ont tant de pouvoir que ça, vous vous mettez joliment le doigt dans l'œil!... Tenez, moi, je crois bien au bon Dieu, et je dis que, si le bon Dieu est juste, il entend mieux vos prières que les leurs, parce que vous êtes plus simple, meilleure, et peut-être aussi plus sincère... D'ailleurs, je n'ai pas dit de mal de notre monsieur Mallet : il a, en effet, assure-t-on le mérite d'aider assez largement certains pauvres et de faire quelquefois aux malades des cadeaux utiles. C'est à son honneur... Mais ce n'est pas le critiquer que de dire qu'il fume, qu'il aime le bon vin, et qu'il est laid : cela, personne ne peut le nier...

Maxime Colard, d'une poussée traîtresse, venait de renverser au bord de la haie la Marie-Louise, qu'une méchante ronce avait accrochée aussitôt. La Rose se porta vite au secours de la petite, qui pleurait à chaudes larmes; elle la releva, la consola avec des mots très doux, détourna la ronce.

Anna la remercia et lui dit :

— Puisque vous aimez les enfants, Rose, pourquoi ne prenez-vous pas une petite Parisienne de cinq ou six ans? Ça vous tiendrait compagnie, et ça vous aiderait à vivre : vous dites, des fois, que vos revenus ne peuvent pas vous suffire...

— Oh! ma pauvre femme, ça me ferait bien trop de tracas!

Leur repos sur le tronc de l'arbre durait depuis deux heures. Elles se levèrent, descendirent la côte à pas lents, se dirigeant vers la rue de la Goutte-des-Las pour guetter le retour des gamins. Les « biquettes » suivaient, en taillant de ci, de là, quelques pousses au long des bouchures. Le soleil déclinait vers l'occident rosé. L'ombre des grands ormeaux barrait la chaussée blanche.

ÉMILE GUILLAUMIN

(A suivre.)

LE DERNIER GRAND PIRATE

I

La province tonkinoise du Yen-Thé, dont je prenais le commandement, ne répondait à aucune des anciennes divisions politiques du pays. Elle réunissait les arrondissements encore troublés des provinces voisines; les cantons forestiers du Yen-Thé, ceux montagneux et également boisés du Bao-Daï et du Kaï-Kinh étaient les refuges des dernières bandes de pirates. Depuis cinquante années, aucune partie du Tonkin n'avait été si constamment bouleversée par une guerre sans merci.

Avec l'infiltration des bandes chinoises, débris des Taï-Pings; auxquelles tout d'abord les montagnards opposent une résistance vigoureuse, commence, dès 1850, l'œuvre de dépopulation et de ruine. Puis les habitants du Yen-Thé, réduits à une profonde misère, ne vivent plus que de brigandages et de rapines, qu'ils poussent jusque dans l'intérieur du delta. Pour les maîtriser, le Kinh-Luoc[1] établit à Tinh-Dao une forte garnison. A celle-ci se rallièrent les Annamites restés fidèles à la cour de Hué, avec les Chinois, allèrent ceux qui rêvaient d'indépendance pour leur pays ou pour qui la guerre était devenue un fructueux métier. La paix semblait sur le point de renaître par la défaite des partisans de l'empereur d'Annam, lorsque

1. Vice-roi du Tonkin.

notre arrivée et celle de nouvelles bandes chinoises ouvrirent une ère nouvelle de guerres intestines.

Depuis ces vingt dernières années, la lutte contre les envahisseurs des deux nations, les représailles déciment la population; les neuf dixièmes des villages ont disparu; la forêt envahit les cultures. Sur l'emplacement des bourgs croissent maintenant d'impénétrables jungles qui en masquent complètement les ruines. Ce qui reste d'adultes se compose de gaillards auxquels aucune atrocité n'est étrangère. On n'a vécu, on n'a pu vivre que grâce à une fourberie et une duplicité toujours en éveil, de constantes trahisons, la rapine et le crime. Parmi les hommes faits, il en est beaucoup qui sont marqués, quelques-uns même estropiés, par des blessures reçues dans quelque guet-apens. Lorsque passait une bande assez forte pour imposer le respect, on s'inclinait très bas, puis on fraternisait, sans s'abandonner jamais. Mais les convois mal escortés, les détachements légers étaient attaqués, enlevés, pillés. C'est ainsi que, tant bien que mal, on survivait au chassé-croisé des pirates, des réguliers Chinois et des troupes françaises.

Une semblable tactique, si longtemps suivie, a créé chez les habitants du Yen-Thé une incroyable force de passivité. Les mises en demeure les plus formelles, les ordres les plus énergiques, rien n'émeut cette inertie obstinée; on attend, on espère dans le lendemain : qui sait s'il ne surviendra pas un changement qui dispensera de l'exécution ou qui excusera la désobéissance?

Annamites et montagnards thos nous avaient d'abord accueillis en libérateurs. Mais, dès que vint, avec les impôts et les corvées, l'obligation de prendre parti contre les bandes, ils comprirent que notre présence ne faisait qu'aggraver leur situation en la compliquant. Le pourchas de pirates, de réguliers français, annamites et chinois allait croissant et s'enchevêtrant plus serré. Pour ne pas être brisés, ils plièrent à tous les vents, et, dès la deuxième génération, — celle à laquelle j'allais m'adresser, — ils avaient été transformés en demi-sauvages, ignorants et superstitieux, qui pourtant conservaient les habitudes annamites de politesse exquise, arme de dissimulation précieuse. Cette lutte pour la vie, où leur finesse et leur rouerie innées s'étaient développées à un point extrême, les avait

cependant laissés accessibles à quelque sentiment de reconnaissance pour des bienfaits certains et désintéressés : on en avait des exemples probants.

Enfin, presque tous avaient combattu l'envahisseur chinois ou français, non sans succès parfois. Dans beaucoup de villages vivaient des pirates fourbus ou retirés des affaires, donneurs de mauvais conseils. Les uns et les autres étaient prêts à reprendre à l'occasion la carabine à tir rapide, cachée dans le creux d'un bambou de la toiture. Aussi, contraste frappant avec l'attitude des Annamites du delta, celle des gens du Yen-Thé était fière sous une politesse étudiée; on sentait sous ces marques de respect guindées des instincts guerriers avec lesquels il fallait compter.

Comment amadouer cette population belliqueuse et hostile? Comment l'amener au point de confiance où elle consentirait à s'allier avec nous contre les derniers pirates?

Au milieu de l'esplanade du poste, j'attendais qu'on se réunît pour les présentations officielles. Mon regard plongeait au loin jusqu'aux forêts troublantes, par-dessus cette plaine couverte qui cache sournoisement tant de pièges accumulés par la nature et par les hommes. Mais des fanfares claironnantes me rappellent à la solennité du jour.

Sur l'avenue, au pied du haut mirador aux toits superposés, biscornus, c'est un chatoyement de couleurs heurtées. En avant, le groupe des officiers et des fonctionnaires français fait face aux rangs confus des mandarins et des notables; derrière, c'est la cohue des serviteurs, qui portent les insignes honorifiques de leurs maîtres ou leurs bibelots indispensables. Quelques Européens causent dans le groupe annamite, quelques Annamites sont épars au milieu des Français, de sorte que la masse noire des indigènes bariolée de roses et de bleus éclatants est égayée des taches blanches des vêtements européens, tandis que la crudité du blanc immaculé des casques et des dolmans est adoucie par les notes tendres des robes mandarinales.

Sous le porche et hors des remparts, se presse la foule loqueteuse des nhaqués[1] aux sarraux crépis de la boue des rizières;

1. *Nhaqués* : paysans.

ils installent à califourchons sur leurs épaules leurs petits enfants nus, et ceux-ci, sobres déjà de démonstrations, immobiles, très sages, ouvrent seulement leurs yeux tout grands pour contempler un si brillant spectacle. Les soldats débarrassés de leurs armes et des équipements flânent, curieux, autour des groupes.

Le commandant intérimaire du Cercle s'avance vers moi; tous le suivent. Les lourds pennons en draps multicolores bordés de festons d'or, les larges étendards de soie, jaunes, rouges, verts et bleus sont déployés. Les dalmatiques bariolées des hérauts mandarinaux, les soies éclatantes des robes de gala rehaussent la ligne blanche, immaculée, des uniformes de toile alignés sur le vert tendre de la pelouse.

Dès que j'ai reçu les compliments de bienvenue et que j'ai adressé les miens à tous, les mandarins et les notables, commencent la cérémonie des grands laïs [1]. Ils se courbent jusqu'à terre dans une première génuflexion.

A ce moment précis, un sifflement aigu et sinistre passe rapide au-dessus des têtes inclinées puis on entend une détonation sourde, et, au loin, sur un monticule buissonneux, s'élève un flocon léger de fumée.

— Le Dé-Tham vous salue! me dit à voix basse le commandant intérimaire.

Ce signal menaçant a relevé brusquement tous les fronts; des regards inquiets scrutent les alentours. Nous sommes en sûreté derrière un solide rempart que défendent quatre cents fusils; cependant toute cette foule, mandarins, notables et paysans, est si émue qu'on la voit de suite prête à la débandade. Ses sentiments d'obéissance et de respect sont subitement chavirés par ce coup de feu insolent; il ne reste dans leurs cerveaux que la peur.

Ainsi, tout de suite, me voici prévenu. Le Dé-Tham lui aussi me reçoit, mais à sa manière. Il m'adresse à la fois un avertissement et un défi. Ce ne sont pas seulement les Annamites, gens du peuple, soldats ou fonctionnaires, qui sont touchés par ce rappel; je sens que les Européens eux-mêmes participent au trouble des esprits.

1. Prosternations rituelles faites devant les hautes autorités dans les circonstances solennelles.

Décidément, la tâche sera plus rude que je ne l'avais prévue!

***

Avant d'arrêter un plan définitif d'action, il était indispensable de connaître le pays en me familiarisant avec ses habitants, et en les apprivoisant aussi, car tout changement les émeut profondément. Il fallait d'abord parcourir en tous sens cette contrée difficile; chemin faisant, je devrais me montrer fréquemment à tous. Tout de suite, je voulais des relations nombreuses, faciles, sans intermédiaires gênants, avec les mandarins tout autant qu'avec les notables, avec les paysans, même avec les malandrins notoires; j'espérais ainsi que le premier pas, le plus difficile, serait bientôt franchi : n'alarmer personne par mon arrivée inopinée dans un village, inspirer même quelque confiance.

Dès mes premières tournées je sentis combien la présence de ma famille à Nha-Nam me donnerait aux yeux des Annamites une autorité morale dont avaient manqué mes prédécesseurs. Aussi, quoique les dangers du voyage fussent grands et qu'un long séjour dans un poste militaire presque bloqué dût être particulièrement pénible pour une jeune femme, je me résolus à appeler la mienne auprès de moi.

C'était une vaillante. Sous des apparences modestes, presque timides, j'avais trouvé chez elle, à l'heure du danger, un caractère vigoureusement trempé et une énergie latente dont les forces s'accumulaient pour les circonstances graves, grâce à une indifférence complète devant les petits désagréments de la vie. Plusieurs fois déjà, dans des cas aventurés et dangereux, à la Guyane, au cours de traversées pénibles, récemment au Tonkin, j'avais admiré son sang-froid et sa philosophie sereine : toujours gaie et confiante, je ne doutais pas qu'elle ferait ici bonne figure; elle saurait supporter mieux que beaucoup d'hommes l'isolement, les privations et les risques de la guerre.

De toutes les aventures fâcheuses qui pouvaient lui survenir en cours de route, la seule terrible, irrémédiable, était assuré-

ment un enlèvement. Le Dé-Tham était un maître en ces sortes d'exploits. Dans des conditions toujours extraordinaires, il avait, à diverses époques, capturé plusieurs Européens, qui n'avaient été rendus à la liberté, après une longue et pénible captivité dans la forêt, qu'au prix de sacrifices, politiques et pécuniaires, consentis à grand'peine par le gouvernement. Quels précieux otages pour le chef pirate que la femme, le fils, jusqu'à la bonne d'enfant du chef de la province! A quelles conditions déplorables n'eût-il pas fallu souscrire pour ramener ma famille du fond des bois? Et les angoisses douloureuses, et les affres pleines de remords poignants de l'époux et du père! Que compteraient ces vies chéries entre les mains d'un bandit qui, d'un geste d'humeur, fait tomber les têtes autour de lui?

Le gouverneur général et le général en chef furent avisés de mon intention, et, après qu'ils y eurent souscrit, nous prîmes jour pour le voyage; des ordres minutieux furent expédiés dans les provinces du parcours afin qu'aucune mesure de sécurité ne fût négligée.

De Dap-Cau à la frontière du Yen-Thé, il y a trente kilomètres; sur la chaussée rectiligne, large, tapissée d'un épais gazon, les voitures légères roulent silencieuses. Dans la plaine interminable, des bosquets fourrés abritent des ruines; quelques mamelons boisés, isolés, épars. Au milieu du vaste horizon que ces lieux d'embuscade bossuent à peine, on croirait pouvoir cheminer sans défiance : le chemin est facile, presque partout la campagne est dégagée. Mais, tout à coup, d'un des couverts verdoyants qui égayent cette uniformité plate, sortent de légers flocons de fumée; des détonations retentissent, des balles chantent.

Pour préserver ma femme et mon fils de semblables alertes, pour les mettre à l'abri de toute tentative d'un rapt dont on parlait déjà comme chose probable, la nuit, portes closes dans les « canhas[1] », sept cents hommes de milice furent disposés sur tous les points dangereux. Des batteurs d'estrade couraient le pays; entre eux et les détachements plus lourds, c'était un continuel va-et-vient d'estafettes et de patrouilles.

Aux abords du Yen-Thé, les mamelons et les croupes se

1. *Canhas* : maisons, cases de paysans.

succèdent pressés, avec des cols boisés, des chaussées jetées à travers les marécages couverts d'une jungle épaisse, des vallons étroits, fourrés d'impénétrables taillis. Les ruines des villages étouffées sous une végétation puissante étaient par endroits machinées par les pirates comme une scène, avec des caches, des trappes, des souterrains et de fausses sorties. Dans cette région il ne suffit pas de surveiller la route et ses abords; il faut garder directement les voyageurs et les encadrer au besoin entre les rangs d'une escorte.

Sur la hauteur, à une lieue de Nha-Nam, nous avions mis pied à terre. Nous attendions que, dans la plaine, sur le bourrelet rectiligne de la chaussée, scintillassent au soleil les cuivres des harnais et les reflets du vernis de la voiture. Le ciel était très pur, clair admirablement, sans un nuage.

Ce fut d'abord, dans le lointain, un point noir, à peine visible, qui allait grossissant rapidement; au milieu du vert intense de la route, il commençait à se nimber de jets lumineux. Puis, cela s'allongeait et se fragmentait. Des choses se séparaient, s'isolaient, prenaient forme : nous discernions deux groupes de cavaliers reliés par deux files au milieu desquelles s'étiraient, encore un peu confus, l'attelage et la masse de la victoria. Mais, bientôt, on distingua les quatre chevaux galopants, le cocher haut perché sur son siège avec, à côté de lui, un soldat dont la silhouette encore indécise était coupée en deux par le trait de lumière blanche du canon d'un fusil; derrière, le cintre obscur de la capote à demi relevée. Les fers des lances des cavaliers jetaient de courts éclairs. Ce cortège avançait rapidement sans bruit, sans résonnance du sol... Au pied du mamelon tout disparaît, quelques minutes passent et, tout à coup, on entend un sourd grondement. Au tournant du col débouche la chevauchée, subitement grandie. C'est un tourbillon qui roule rapide et s'arrête devant nous dans une confusion de chevaux bousculés ou cabrés, dans un tintamarre de fourreaux de sabres, de chaînes et de gourmettes.

Au fond de la voiture, toute paisible, ma femme est souriante. A côté d'elle, mon fils, subitement réveillé, ouvre d'abord de grands yeux étonnés, puis, tout de suite, il s'agite pour descendre; Lily, la fidèle mulâtresse qui le garde depuis sa

naissance, résiste avec peine aux efforts furieux qu'il fait pour se dégager et pour courir au-devant de « papa ».

Rapidement, car le soleil baisse, on dételle les chevaux dont les flancs battent à grands coups, et on amène le relai; les cavaliers d'escorte sont remplacés par le peloton qui m'accompagne. Pendant ce temps, à travers le brouhaha des voix, des hennissements et des piétinements, on entend passer sur la campagne déserte des coups de sifflet stridents qui trouent l'air calme et, jusqu'au fond des fourrés, avisent les batteurs d'estrade de se tenir alertes. Le cocher retient avec peine son nouvel attelage qui s'impatiente; mes braves bais-bruns se matent sous la pression du mors.

Enfin, tout est prêt. Une nouvelle modulation très courte vibre non loin de nous, répercutée de proche en proche jusqu'au lointain des bois. Phou, le cocher, rend la main aux chevaux qui, tous ensemble, enlèvent la voiture d'une secousse brutale et l'entraînent sur les pentes herbeuses...

Nous arrivâmes au poste lorsque déjà la nuit tombait. Nous étions réunis tous les trois dans la salle à manger dont les baies s'ouvraient sur un panorama de forêts et de collines lointaines qui chaviraient dans l'ombre. Mon fils Pierre trottait à travers la pièce et sous la table, poussant des cris de joie à chaque objet nouveau. Ma femme et moi, assis l'un auprès de l'autre, la main dans la main, tous deux silencieux et émus, nous regardions dans le noir de la campagne, nous écoutions les coups de feu assourdis des vedettes du Dé-Tham qui, se répercutant de loin en loin, allaient jusqu'au fond des bois annoncer que l'aventure était terminée. Puis, dans le grand silence qui nous entourait s'éleva tout à coup, parti du rempart, un cri qui fendait la nuit, plaintivement, et se répétait de proche en proche; c'était comme un gémissement venu du mirador de la grande porte qui se coulait autour de nous, tout au long de l'enceinte. pour revenir à son point de départ, mourant : « Sentinèè ouèillèè! » Le « sentinelle veillez! » de nos tirailleurs.

Et, par la suite, ce fut un des rares bruits familiers qui troubla les nuits lourdes et longues. Il y avait quelquefois des pleurs d'enfants qui montaient distincts du village tout proche. On entendait aussi un miaulement puissant qui sem-

blait s'enfler et grossir en traversant l'ombre épaisse et silencieuse, et qui arrivait en ondes graves jusqu'au sommet de la colline où est juchée la résidence. Alors, quand cet appel du tigre en chasse retentissait, on s'ébrouait autour de nous : c'étaient des chuchotements très bas, comme craintifs, dans les cases des tirailleurs, des hennissements étouffés du côté des écuries et, parfois, un juron sonore, parti de la caserne des Européens; les sentinelles indigènes haut perchées sur leurs miradors répétaient le cri de veille avec un frémissement du gosier. Dans la résidence, le bébé blanc, le seul qui existât bien au loin dans toute cette vaste contrée hostile à ceux de sa race, s'éveillait, lui aussi, et pleurait. Sa mère, que la menace du fauve et les coups de feu des pirates laissaient impassible, se levait émue; elle cherchait le petit lit à tâtons; puis, dans la nuit, elle chantait à voix basse une chanson franc-comtoise aux mélodies caressantes qui apaisent, sur un rythme traînant qui endort...

Une nuit cependant, ce fut dans le poste une alarme véritable.

Je battais la campagne depuis la veille avec une escorte légère; j'allais dans les sous-bois, à travers les marais et les fondrières, reliant entre eux, dirigeant, poussant nos détachements qui avaient levé le Dé-Tham et l'investissaient. Sans trève, sans repos, on marchait droit devant soi, on se glissait sous les branchages, dans la jungle, sans bruit. Chaque petite colonne gagnait lentement du terrain sur le centre, le but de toutes, en suivant un rayon inflexible qui nous amènerait infailliblement, espérions-nous, sur la bande ennemie, enserrée ainsi en pleine nuit entre trois cents fusils.

Mais, en ce temps-là, nous connaissions mal encore la forêt. Nous ne savions pas que, sur certains points, son sol était troué de véritables tunnels. L'entrée et la sortie de ces souterrains étaient invisibles, soigneusement garnies de feuilles et de ronces, au milieu de fourrés épais d'apparence impénétrable.

Déjà nous nous donnions presque la main. Nous avancions très lentement, silencieusement, l'œil aux aguets, la carabine prête; à chacun de nos pas en avant, le cercle s'étrécissait; et ainsi nous passions sur la bande qui depuis un instant déjà s'était engloutie dans une de ces tanières. Après que nous nous étions portés encore plus avant, le Dé-Tham et ses hommes

émergeaient de terre derrière nous et gagnaient rapidement les abords de Nha-Nam. Pour nous narguer, pour se venger aussi, peut-être également pour mettre à profit une occassion favorable, le chef pirate donnait l'attaque au poste.

Dans la nuit opaque, des flammes rouges rayent la masse sombre des mamelons. Les balles s'aplatissent en crépitant contre les murailles; elles trouent les volets en faisant voler en éclats, dans un tintamarre cristallin, les vitres des fenêtres. Au milieu du vacarme des détonations, retentissent les appels : « Aux armes! » poussés sur divers points du poste. On entend un bruit sourd et confus de voix, d'ordres brefs, de jurons et aussi de souliers qui résonnent et de sandales qui claquent sur le plancher des casernes; puis des heurts d'armes, des chocs de crosses à terre et les craquements secs des culasses. Du village, qui est étroitement serré contre le pied du glacis, monte une clameur lamentable de cris apeurés, de pleurs et de gémissements.

Notre maison forme sur le rempart un bastion saillant, sorte d'îlot isolé. Sur de hauts soubassements s'élèvent deux grands étages blancs que les arcades des vérandahs trouent de cintres d'une ombre très noire. C'est, dans la nuit, à quelque distance, une cible parfaite, sur laquelle converge le feu des pirates. Les balles pleuvent contre les murs dont elles ruinent l'enduit; les persiennes sont disloquées. Un projectile entre en ronflant dans la salle à manger où ma femme veille et frappe sur la table un vase rempli de fleurs dont les éclats sont jetés sur le berceau de mon fils.

Il y a, pendue au râtelier, une carabine Winchester, ma fidèle compagne soudanaise de jadis. Ma femme s'est levée. Elle la décroche et sort. Dans la chambrée des domestiques indigènes, c'est un affolement poltron. Au lieu de prendre les armes et de courir aux postes de combat, on crie, on s'interpelle, on se lamente de l'absence du commandant. Un des linhs[1] a allumé une bougie; cette lumière dessine au loin dans l'obscurité le disque rouge que l'ennemi a pris comme point de repère. Ma femme ouvre la porte, et du seuil elle commande d'une voix calme :

1. Soldats provinciaux.

— Silence! Éteignez cette lumière.

Puis, dans l'obscurité, on l'entend qui ordonne posément :

— Qu'attendez-vous pour vous armer? De suite, chacun à son poste. Vous ne les connaissez donc plus? Toi, Kan, au pilier d'angle de la vérandah et de la salle à manger; Do-van-Di, Tuong, tous deux à la porte d'entrée; Bac et Tinh, sur la face nord. Allons, vivement! Eh bien! Tinh? Tu ne réponds pas? N'as-tu pas entendu?

— Ya[1], madame, ti suite, murmure Tinh du fond de la pièce.

— Toi, Van, viens avec moi, Tu te tiendras devant ma porte; là tu pourras commander à tes camarades et veiller à ce qu'il se conduisent en bons soldats.

A l'appel de leur noms, tirailleurs et linhs se rendaient à l'endroit désigné, glissant pieds nus, comme des ombres, sous les arcades, et ils s'aplatissaient aux aguets derrrière les larges piliers. Pendant ce temps, un lieutenant s'était approché, inaperçu dans l'ombre, suivi de quelques hommes; il était chargé d'assurer la défense du bastion et, au besoin, celle de l'hôtel du commandant. Arrêté devant le bâtiment, il entendait la voix de femme, ferme et posée, qui répartissait judicieusement les ordonnances autour du bâtiment principal. Il admirait, un peu interloqué, ce beau sang-froid. Enfin, s'avançant :

— Bravo, madame! je n'aurais pas fait mieux. Je n'ai plus à regretter de n'avoir pu venir ici dès les premiers coups de feu; daignez m'excuser de ce retard : j'ai dû d'abord assurer le service de l'avancée et du rempart.

— Mais, Monsieur, votre présence est sans doute plus utile sur ces points. Comme vous le voyez, ici, tout est maintenant en bon ordre. Je vous prie de ne pas vous inquiéter de moi. Avec l'aide du brave Van, — c'était notre maître d'hôtel, un vieux tirailleur chevronné, — je me débrouillerai très bien toute seule.

Et comme, tout à coup, retentissaient des cris perçants qui venaient de la salle à manger :

— Excusez-moi; mon bonhomme que ce tintamarre a réveillé s'impatiente. Je retourne auprès de lui.

1. Oui.

Pierre, aussitôt calmé par la vue de sa mère, se mit à jouer sagement avec les débris du pot de fleur qui jonchaient sa couverture. Sa mère s'était assise auprès de lui; la carabine sur la table, elle l'aidait à construire une maison avec les morceaux de porcelaine. Au dehors, la fusillade grondait; mais, dans le poste, il s'était fait un silence profond que troublaient seuls les sifflements et ronflements des balles et les bruits des plâtras détachés qui tombaient à terre.

Une section s'était glissée hors de l'enceinte; furtivement elle s'était coulée par le vallon jusque sur le flanc gauche de la position occupée par les gens du Dé-Tham. Alors, subitement, la nuit s'était éclairée d'une grande flamme; une détonation puissante avait empli l'air; aussitôt après, le passage de la nappe de plomb d'une salve; et tout de suite une seconde décharge, se croisant avec le feu rapide qui commençait à crépiter sur le rempart, mouchetant de points rouges sa masse noire. Les gerbes de balles s'abattent et s'éparpillent sur le sommet de la colline et rendent la place intenable. Du côté des pirates, tout s'est tu; les batailles rangées ne sont point leur fait. Ils ont disparu sans insister.

Maintenant, au milieu des ombres qui semblent plus épaisses, le calme renaît; on entend encore, venant des casernes, des chuchotements, des rires, des bruits de pas et des cliquetis d'armes; puis tout se tait. Du village, aucune rumeur ne s'élève plus. Les abois des chiens eux-mêmes ont cessé.

*
* *

La bande personnelle du Dé-Tham comprenait au plus quatre-vingts fusils. Les débris de celles des anciens chefs, qui, moins tenaces, s'étaient enfin soumis, formaient quatre à cinq groupes de dix à quinze hommes que je jugeais peu dangereux. Entre les chefs et les hommes, entre eux tous et la bande du Dé-Tham, il existait des suspicions, des jalousies, de vieilles rancunes incomplètement apaisées. Dès que j'en fus au courant, j'aidai de mon mieux, par-dessous main, à attiser tous ces ferments de dissension. Bientôt toute opération combinée

de ces forces éparses était devenue problématique. Mais seul, le Dé-Tham était suffisamment redoutable déjà ; chacun de ses hommes était un vétéran aguerri, endurci, inaccessible à la peur, agile et musclé comme un fauve, tireur émérite, dévoué corps et âme à son maître. Cependant la résistance physique de cette troupe remarquable était, comme toute chose, sujette à usure. C'est cette usure que j'allais chercher à déterminer.

Je combinai une action ininterrompue, toujours poussée à fond, qui ne laissât aux pirates aucun instant de véritable et complète détente. Il fallait que pas un jour, pas un seul, le Dé-Tham ne stationnât en paix sur le même point ; je voulais qu'il n'y eût pas un campement qui pût lui servir vingt-quatre heures durant ; chaque fois qu'il en essayerait, je me promettais de l'en faire déguerpir en sursaut, à l'improviste. Pendant que ses hommes prépareraient leur maigre pitance, ou que, la nuit, ils penseraient enfin pouvoir se reposer, brusquement éclaterait la fusillade, ou ses sentinelles lui signaleraient l'approche dans la forêt de rumeurs menaçantes. Comment résister longtemps à pareil traitement ?

Mais ce n'était pas avec un seul détachement qu'un semblable projet était exécutable, et quelle sélection m'eût fait trouver parmi mes hommes une troupe douée d'une endurance supérieure à celle des partisans ? — Je remplaçai la qualité par le nombre. Je disposais de mille fusils indigènes. Plus de moitié pouvait faire assez bonne figure dans la longue et pénible battue que je préméditais. Sur mes deux cent cinquante soldats d'infanterie de marine, une centaine étaient assez vigoureusement trempés au physique et au moral pour jouer leur partie dans cette chasse dangereuse.

Un adversaire tel que le Dé-Tham compte triple et quadruple. Conduire à sa rencontre plusieurs centaines d'hommes groupés, une véritable colonne, eût été recommencer les errements du passé et s'exposer à des échecs certains. Or, si je voulais de continuels engagements, je les voulais sinon tous heureux, au moins tels que jamais les pirates ne fussent portés à s'en attribuer le succès. Ceci encore était indispensable à la réussite de mon plan, car leur usure morale devait être menée de front avec leur déchéance physique, tandis que devaient grandir de notre côté l'assurance et l'audace.

A la guerre, le nombre est un important facteur; il est insuffisant à garantir la réussite d'une entreprise; pour obtenir de lui un rendement qui vaille, on doit l'employer par des dispositions judicieuses dans des manœuvres qui en utilisent tout le poids. Je pensais atteindre ce résultat en ne mettant jamais en mouvement moins de trois groupes, chacun d'eux de force au moins égale à celle de l'ennemi et agissant toujours avec les deux autres dans une action strictement coordonnée, dans une liaison étroitement assurée par un nombre suffisant de détachements volants.

Il fallait que les hommes qui composaient groupes et détachements fussent complètement valides, toujours en forme, à tout moment capables d'un effort vigoureux; pour cela je les relevais tous les deux jours. En rentrant au poste, ils se reposaient un temps égal, dans une inaction absolue, avec une nourriture particulièrement abondante, réconfortante, soignée même : sur ce dernier chapitre, je ne me refusais à aucune dépense. Aussi, lorsque, après quarante-huit heures de désœuvrement interrompu seulement par des repas confortables et d'interminables siestes, arrivait à la tombée de la nuit l'ordre de se mettre en marche, on s'étirait avec bonheur, on s'équipait joyeusement, on était heureux d'utiliser toute cette force accumulée. Avec seulement aux épaules une carabine, à la ceinture des cartouches, sur le corps un vêtement de toile aisé, dans une musette une croûte de pain et du fromage ou quelques boulettes de riz, on partait leste, alerte, désireux d'entreprises nouvelles, plein d'entrain.

En cours d'opération, pas de ravitaillement; on avait tout sur soi et ce tout était léger. Le premier jour, il s'ajoutait un peu de viande froide ou boucanée aux vivres secs du lendemain. Dans l'équipement, la ferraille inutile était supprimée : bidons, quarts, fourreaux de baïonnette qui pendent en sonnailles autour du corps; nul objet de campement. De vêtements de rechange, il n'était pas question; lorsqu'on était mouillé, on se séchait au soleil du bon Dieu, quand il paraissait.

Au reste, deux jours et deux nuits passent vite dans les dangers et les surprises d'une chasse aux pirates à travers jungles et fourrés, torrents et rivières, montagnes abruptes et gorges

profondes. On n'a vraiment pas le loisir de songer à la fatigue et à la faim. C'est très absorbant une semblable vie, car, disaient mes troupiers, « on y est pour sa peau ». Si d'aventure des tiraillements crispent douloureusement l'estomac, on est soutenu par la pensée réconfortante que le lendemain, dans quelques heures, on fera bombance et qu'ensuite on s'étendra tout à son aise, aussi longtemps, aussi longuement qu'on voudra, pour digérer.

Du côté du Dé-Tham, c'était, au contraire, l'incessant hallali de la bête fuyante. Dans cet effort continu, avec l'insuffisante détente de repos précaires, les muscles s'engourdissaient; les déplacements imprévus et répétés ne permettaient plus aux affiliés des villages d'apporter comme auparavant, en lieu fixe et à heure convenue, les aliments nécessaires. On vivait de fruits et de racines. Plus de venaison : les coups de feu pour l'abattre auraient attiré les détachements ennemis qui rôdaient. De sorte que les bras et les jambes amaigris se bossuaient de nodosités saillantes aux coudes et aux genoux; les poitrines émaciées montraient la carcasse; les visages étaient creusés, les traits ravagés par la fatigue, les yeux s'enfonçaient dans les orbites creuses. Un terrible besoin de sommeil, alors que toujours il fallait marcher, était la plus torturante des souffrances endurées.

Dès les premières semaines, la bande avait dû renoncer à nous tenir tête, car notre manœuvre concentrique attirait infailliblement sur elle des effectifs quadruples lorsqu'elle restait en position défensive. A peine une détonation avait-elle retenti que, tout aussitôt, la forêt entière bruissait et s'animait; de toutes parts glissaient, coulaient, avançaient des soldats marchant au feu. Immédiatement la partie devenait inégale et dangereuse.

Le Dé-Tham avait tout d'abord tenté d'utiliser, comme abris momentanés pour laisser souffler ses hommes, certains repaires isolés dont les abords étaient d'une surveillance facile et qui étaient organisés de façon à assurer dans tous les cas une retraite certaine. Pour le forcer dans une de ces positions, il aurait fallu sacrifier beaucoup de monde, avec, comme succès final, la gloire de camper sur les positions ennemies, ce

dont je ne m'inquiétais guère. Si je m'étais prêté à cette tactique, nous serions rapidement revenus aux beaux jours où les colonnes de mes prédécesseurs donnaient de farouches assauts à des mamelons aussi vigoureusement attaqués qu'habilement défendus, où, lorsqu'on avait conquis le sommet et qu'on fouillait le terrain, on ne trouvait même pas un cadavre.

De semblables positions sont peu nombreuses. Profitant des effectifs importants dont je disposais, dès qu'une d'elles était découverte, un détachement mobile en interdisait les abords et l'accès. Le mont du Nui-Dot en était la plus dangereuse. Situé exactement au point où se touchent les frontières des provinces de Bac-Ninh, de Bac-Giang, de Thaï-Nguyen et du Yen-Thé, il permettait, en se jetant sur l'un ou l'autre versant, d'échapper aux poursuites des troupes locales, mal à leur aise dans une circonscription étrangère. Il était truqué de sorties secrètes, de couloirs souterrains et de faux culs-de-sac. Je chargeai le sergent Peyré de sa surveillance.

C'était un vigoureux soldat, très robuste, avisé et prudent tout autant que courageux et hardi. Pendant trois mois, sans un jour de repos, il bivouaqua sur tous les points de la montagne, changeant de poste chaque nuit, toujours aux aguets dans une embuscade ininterrompue. Plusieurs fois la bande du Dé-Tham s'était présentée aux environs. Quand, après de longs détours, elle pensait avoir dépisté Peyré, elle cherchait à gagner rapidement la position; mais, chaque fois, au fond de quelque gorge, au tournant d'un rocher, elle était accueillie à l'improviste par un feu lent ajusté, vrai feu de pirate, qui la rejetait débandée dans la plaine. Mes hommes étaient vite fourbus à ce métier; on les changeait tous les cinq jours. Quant à leur chef, il était doué d'une telle somme de résistance qu'il soutint jusqu'au bout cette existence éreintante.

Ce remarquable sous-officier fut le héros de bien d'autres prouesses extraordinaires. Mais étant un militaire modèle, il était très modeste et il s'effaçait volontiers. Aussi attend-il encore dans les loisirs de la retraite la récompense de son courage et de son abnégation. La médaille militaire, que reçoivent immanquablement les maîtres-tailleurs et les chefs-bottiers des régiments, n'orne point la poitrine de ce vaillant. Je me suis épuisé en démarches pour faire cesser cette injustice; toujours

je reçus de belles promesses, mais Peyré ne reçut jamais rien. Jadis son régiment avait oublié d'établir en sa faveur une de ces importantes pièces bureaucratiques sans laquelle, m'a-t-on assuré très sérieusement, aucun service ne compte.

*
* *

Une semaine s'était écoulée depuis que notre organisation offensive enfin complète avait été mise en vigueur. Nous en espérions tout de suite de merveilleux résultats. Le 10 juin, en pleine nuit, il était onze heures peut-être, je râclais avec tout notre monde disponible l'échine, les flancs et le sous-bois des collines qui avoisinent Nha-Nam. Certains indices, de vagues renseignements, venus de divers points mais qui concordaient, me donnaient l'espoir que nous ne ferions pas buisson creux.

Il y avait trois forts détachements et deux groupes de liaison plus faibles pour battre cette région montueuse qui borde la plaine autour de Lang-Sat. C'est un chaos confus de monticules boisés ici, là couverts de hautes broussailles, qui ont poussé dru dans les anciennes cultures : des pentes, douces tout d'abord, se redressent soudain en falaises qui défient l'escalade; un plateau uni est coupé à l'improviste par un ravinement profond et feuillu dont rien ne laissait soupçonner la présence. Plus loin, l'étroit vallon qui sépare deux hauteurs abruptes se transforme en dangereuse fondrière. C'était jadis une région plantureuse. Au milieu de bosquets très fourrés on devine des ruines. Au dehors, aucun indice d'une agglomération ancienne; à l'intérieur, à travers le feuillage on voit des pans de murailles, des carrés de maçonnerie éventrée, quelquefois un toit délabré dont un angle supporte encore des tuiles et peut servir d'abri. Puis, c'est une mare profonde où l'on tombe en débouchant d'une haie de bambous serrés; on se heurte inopinément aux murs enfouis dans la verdure d'une pagode dont le sanctuaire presque intact est souillé par des traces de bivouac. Enfin, sur toute cette désolation, règne un fouillis épais d'arbres déjà hauts, d'arbustes épineux, de lianes, de bambous enchevêtrés à travers lequel on ne pénètre qu'en s'y faufilant à la manière des fauves ou en se frayant un chemin à grands coups de sabre d'abatis.

Voilà ce qui apparaît à la vue. Mais ce qu'on ignore même après des fouilles minutieuses, ce que nous n'apprîmes à connaître que plus tard, ce sont les repaires cachés dans les ruines, les passages secrets masqués par une verdure qui paraît inviolée; les souterrains, les terriers creusés parfois dans l'épaisseur des murs de pisé ou sous le sol damé des « canhas » écroulées, terriers si étroits qu'un homme n'y avance qu'en rampant.

Peyré montait en tête; derrière lui, les cinq soldats d'infanterie de marine que je donnais à chaque commandant de groupe comme gardes du corps personnels. Le seul rôle de ces hommes de choix était de veiller à la sécurité du chef. L'encadrer au moment du danger, ne pas le lâcher d'une semelle, le couvrir au besoin de leur corps, en un mot le mettre en dehors de toute préoccupation personnelle, telle était leur unique consigne.

Le sergent, et sa troupe avec lui, se glissait, rampait dans la nuit à travers bosquets et broussailles. Personne n'avait de souliers, on était chaussé de sandales silencieuses; aucune ferraille inutile, la baïonnette passée dans la ceinture de laine qui sanglait à la taille les vêtements couleur de terre. Chacun savait déjà gagner rapidement du terrain, comme le font les pirates. sans un mot, sans bruit; à peine des frôlements, quelquefois le sourd craquement d'une branche morte. Mais la forêt n'est-elle pas pleine de ces sourdes résonnances? les risées de la brise qui agitent les cimes, les pas d'une bête qui fuit ne troublent-ils pas également le calme de la nature? On ne prend point alarme de ces signes fréquents et sans valeur.

Ainsi pensait peut-être la sentinelle pirate, qui se tenait immobile dans l'ombre, appliquée contre un pan de mur avec lequel elle se confondait; elle semblait former corps avec lui comme un bas-relief à demi effacé. La baïonnette qui lui cloue la gorge à la muraille, tant le coup est rude, ploie sous son poids; l'homme s'effondre doucement, avec un vague mouvement défensif des bras, sur ses jambes qui fléchissent. Il est à terre; ce n'est plus qu'un tas noir informe qui tressaille, avec des gargouillis de sang, des râles sourds, des hoquets étouffés.

On contourne l'angle; de l'autre côté, il semble que le feuillage moins sombre est argenté d'une lueur légère. On avance à plat ventre sous la ramille enchevêtrée. Au delà, il y a encore un mur; mais il se dessine plus net, moins noyé dans le noir. A gauche en effet, un filet de lumière coule le long des parois d'un étroit couloir dont l'entrée est éclairée de biais. On gagne toujours du terrain, ombres mouvantes, ou plutôt larves géantes qui se traînent à terre, silencieusement. Alors, tout à coup, au tournant, les yeux de Peyré sont éblouis par la vue d'une baie flambante des reflets d'un grand feu au milieu d'une case. Le sergent entend les crépitements joyeux de la flamme, il voit des ombres qui se meuvent allongées, grotesques, contre les parois, jusqu'au toit. Un homme est devant le foyer; les contours de ses vêtements de coupe militaire se détachent sur le fond chaudement coloré par le brasier. Dans l'axe du couloir, à l'extrémité de la pièce, assis sur un lit de camp, éclairés de bas en haut avec des lueurs vives aux genoux et au front, deux hommes se penchent sur un plateau dont la vaisselle et la laque reluisent.

Tout de suite Peyré définit en lui-même cette éblouissante apparition : le Dé-Tham avec son fils adoptif et une partie de la bande. Aussitôt il étend le bras pour faire sentir au soldat son voisin une pression que celui-ci transmettra à celui qui le suit et qui ira ainsi jusqu'au dernier donner l'avertissement de « attention ». Mais, au même moment une détonation toute proche arrête son geste; elle se répercute en échos bruyants à travers les ruines, elle emplit la voûte feuillue. Nos hommes sont en quelque sorte jetés debout par ce coup imprévu sur lequel, comme par un signe miraculeux, tout est retombé autour d'eux dans une obscurité profonde, épaisse, sans repères. Encore aveuglés par la lumière crue du foyer disparu dans une éclipse soudaine, ils hésitent à s'élancer en avant car ils ne reconnaissent plus leur direction. Enfin, à tâtons, baïonnette basse ils gagnent la porte de la case grande ouverte; tous s'y engouffrent. Rien. D'un coup de coup de pied on fait sauter la couverture mouillée qui étouffe le foyer; celui-ci se ranime et jette tout d'abord une lueur encore incertaine. On l'attise, la flamme surgit et avec elle une grande clarté; mais toujours rien.

Les tirailleurs et les soldats sont seuls dans cette pièce où, quelques minutes auparavant, s'ils n'ont pas été le jouet d'une illusion, ils regardaient le Dé-Tham et sa bande dîner tranquillement. N'est-il pas certain qu'ils ont vu deux hommes assis sur le lit de camp, tandis que d'autres, nombreux, vingt, trente peut-être, allaient et venaient ou étaient étendus autour du brasier. Et la case n'a qu'une issue : la porte qui débouche sur le couloir où ils se tenaient aux aguets! Non, ils n'ont pas rêvé; car, sur le lit de camp qui longe tout le pied du mur du fond, il y a encore un plateau renversé et, tout autour, culbutées dans une fuite précipitée, les petites tasses et les bols de faïence bleue où était la dînette! Du riz glue sur la natte, des ruisselets de sauce s'écoulent en petites rigoles le long des lamelles de bambous du lit, polies par l'usage.

Un casque d'européen, garni d'un turban bleu sous lequel est passée une plume de paon, a roulé par terre. Un tirailleur le ramasse et le présente triomphant à Peyré : aucun doute sur son identité! tout le monde a entendu décrire la coiffure du Dé-Tham. C'est le casque de l'inspecteur de milice qu'il a tué l'année précédente dans ces mêmes parages.

A travers la pièce, dans le désordre d'une débandade complète, des couvertures, des tasses ébréchées encore pleines, des bâtonnets, de gros morceaux d'un pain de sucre qu'on venait de casser, quelques cartouches et trois chapeaux de miliciens. Enfin, dans les charbons, mijotant toujours, quoique à demi renversée, une marmite de riz.

Comment se sont-ils échappés? C'est à en donner le frisson, tant cette disparition subite semble miraculeuse. Les tirailleurs qui ont minutieusement sondé le sol et les murs se regardent la figure longue, déjà inquiets de surnaturel.

Mais voici qu'un d'entre eux pousse un cri et appelle le sergent. Pensant faire quelque heureuse trouvaille, il a rampé sous le lit de camp et, là-dessous, il a senti aussitôt un appel d'air frais. Il tâte la muraille avec la main : sous les bambous il y a une alignée de lucarnes longues et étroites entaillées dans le pisé du mur; dix hommes peuvent y passer à la fois!

Alors, comme une meute rembûchée, sergent, soldats et tirailleurs se ruent sur la piste nouvelle; ils s'aplatissent sous

le lit de camp où ils grouillent, cherchant les ouvertures. Mais au moment où ils débouchent au dehors, culbutant les uns sur les autres dans la brousse qui enlace les murs, une fusillade nourrie retentit; les fourrés s'éclairent et l'on distingue un instant par une coupure du taillis les hommes d'un de nos détachements : on court aux nouvelles. Encore une déception! Ce ne sont pas ceux-ci qui ont tiré; ils viennent au contraire d'être salués par la décharge d'un groupe qui a surgi à l'improviste derrière eux; on n'y avait pas pris garde, tant ces hommes avaient dans la pénombre l'apparence de tirailleurs; chacun pensait que c'était un des détachements de liaison égaré un instant qui ralliait; ils allaient sans bruit, mais avec une belle assurance comme une troupe régulière eût pu le faire. Lorsque nos éclaireurs, qui, cependant, s'étaient approchés pour les reconnaître, furent fusillés presque à brûle-pourpoint, ils en demeurèrent abasourdis, et avant qu'on ait eu le temps de répondre ces soldats fantômes avaient de nouveau disparu, comme des ombres, sans laisser de trace.

Heureusement que déjà nous avions eu occasion de nous rendre compte de quelques-uns des moyens par lesquels s'opéraient ces mouvements mystérieux du Dé-Tham; sinon, les tirailleurs eussent certainement cru à quelque magie et il eut été peut-être difficile de les empêcher d'abandonner précipitamment la partie. Maintenant qu'on savait à peu près à quoi s'en tenir, sans perdre de temps, on se mit à fouiller fiévreusement le terrain. Au jour, il nous fallut convenir que le coup était manqué.

Le Dé-Tham, cependant, se fût difficilement tiré d'affaire si la sottise d'un de nos hommes ne lui avait pas donné l'alerte. Le caporal qui commandait la dernière escouade du détachement de Peyré avait senti la tête de colonne en arrêt sur le gîte; il lui était aussitôt venu en tête d'opérer un mouvement décisif en cherchant à l'envelopper. Tournant à gauche, derrière la pagode, il était venu donner bêtement du nez sur une sentinelle ennemie au moment précis où Peyré allait ordonner l'attaque. Quoique le coup de feu du pirate l'eût assez grièvement atteint, il ne se lamentait que sur sa maladresse; il était tellement désespéré des résultats fâcheux qu'elle avait eus qu'on le surprit cherchant sournoisement à enlever la baïon-

nette d'un des tirailleurs qui l'emportaient, pour se la passer à travers le corps. Nous eûmes beaucoup de peine à le calmer.

Nos premières expéditions nocturnes n'avaient pas causé de part et d'autre beaucoup de victimes; mais ce qui, pour nous, avec nos mille fusils, était perte insignifiante, constituait pour la bande un affaiblissement notable. L'engagement de Lang-Sat fut une leçon définitive. Elle prouvait surabondamment au Dé-Tham le danger de toute station trop audacieuse, et elle lui démontrait que, dans les conditions difficiles où il se trouvait maintenant, tout combat, fût-il heureux, diminuerait sa bande en forces et en confiance sans lui valoir aucun profit : avec quelques succès pareils, il n'aurait bientôt plus qu'une poignée d'hommes. Il fallait aviser sans tarder à changer de tactique. La nouvelle, celle qu'il inaugura alors, était simple mais difficile à soutenir longtemps ; c'était celle où j'avais voulu l'amener : éviter coûte que coûte tout engagement.

Pendant les deux mois qui suivirent, ce furent donc des battues continuelles et acharnées, des poursuites collantes; néanmoins, nous ne trouvâmes que deux fois l'occasion de le joindre pour éprouver toujours la même déception qu'à Lang-Sat : malgré la minutie des précautions prises, il nous glissait dans les mains à l'aide d'un de ces stratagèmes qu'il savait si bien préparer.

***

Les instructions qui fixaient mes attributions me laissaient la plus complète initiative; mais elles m'obligeaient à des comptes rendus détaillés. Aussi, avais-je adressé à Hanoï un rapport sur cette dernière affaire comme je l'avais fait précédemment à chaque occasion intéressante. Je ne m'inquiétais en aucune façon des suites que pouvait avoir cette paperasse; cependant, en apprenant le départ du Gouverneur général pour une longue et lointaine tournée en Annam et en Cochinchine, j'aurais dû me rappeler que la confiance du Général en chef en mes méthodes et celle du Résident supérieur en ma politique n'étaient pas à toute épreuve.

Trois blessés dans un engagement insignifiant qui pouvait se

répéter tous les jours! On s'effraya. — « Vraiment, pensa-t-on de suite, il n'y a de sérieux et d'efficace que ces bonnes grosses colonnes, bien étoffées en fusils et en canons. Beaucoup de canons surtout, pour fouiller les repaires! Puis, de solides compagnies d'infanterie européennes pour l'assaut. Comme cet appareil robuste serait autrement décisif que cette contre-guérilla où l'on s'use inutilement en détail! » — A l'État-major du corps d'armée, l'École de guerre régnait en maîtresse. On s'y demandait donc quelles manœuvres doctrinales, — les seules manœuvres vraies et fructueuses, — je pensais pouvoir jamais conduire avec cette poussière d'hommes dont je saupoudrais le théâtre des opérations. Toutes ces idées ayant fait leur chemin, on ne tarda pas à aviser aux moyens d'exécution qu'elles comportaient.

J'expédiais un matin la pile des paperasses qui pendant une absence s'étaient entassées sur mon bureau; j'étais absorbé par des balances de comptes et des vérifications de chiffres lorsque, simultanément, on m'annonce un des chefs des batteurs d'estrade indigènes et un de ces agents de renseignements secrets que j'avais toujours rôdant dans les villages-frontières des provinces voisines.

— « Ma » commandant, me dit le premier, y en a grosse colonne avec beaucoup canons et beaucoup soldats « la blanc » qui venir Nha-Nam. Toi bien connaisse?

Une colonne! du canon! des soldats blancs! à destination de Nha-Nam! Certainement non, je ne connaissais rien à cela! Et, plus les deux hommes me donnaient de renseignements sur cette force, sur son arrivée prochaine, sur les on-dit qui couraient à son sujet, moins je comprenais.

Elle était campée pour la journée à vingt-cinq kilomètres dans le sud; deux petites heures de trot et de galop. En allant m'aboucher avec son chef, je serais de suite fixé : moins d'un quart d'heure après avoir appris cette étrange nouvelle, j'étais en selle.

Lorsque, sur le tard, laissant souffler mon cheval et mon escorte quelque peu surmenés par cette double étape parcourue en quatre heures, je gravissais le chemin qui me ramenait au poste, j'étais à peine mieux renseigné qu'au départ. J'avais

trouvé campés, dans quelque désarroi, non loin de Tiêt-Nam, une compagnie d'infanterie de marine et une demi-batterie d'artillerie. Le commandant de cette troupe était un capitaine dont les mérites, d'après ce que j'en avais entendu dire jadis, étaient discutés. Arrivé au bivouac, j'eus quelque peine à le trouver. Abandonnant son monde qui saurait bien se débrouiller, il était allé faire un tour de promenade au village. Pour le découvrir dans Tiêt-Nam, je dus y faire opérer une véritable battue. Il avait sur lui ses instructions : « Il est ordonné au capitaine E.... de se rendre à Nha-Nam avec le détachement mixte dont il a le commandement. A son arrivée dans le Yen-Thé, il se placera sous les ordres du commandant du Cercle. » C'était tout; lui ne savait rien de plus. Ce qu'on ferait de sa troupe et de sa personne ne semblait pas le préoccuper; il ne voyait aucune énigme dans ce déplacement insolite : on lui avait ordonné de se rendre au Yen-Thé; il avait bouclé sa cantine et s'était mis en route. Au moment où nous nous quittions il crut bon, cependant, par politesse peut-être, de me demander quelle était la destination du détachement. Je répondis par un juron à demi étouffé, et je sautai à cheval pour rentrer à Nha-Nam.

Comment le brave capitaine eût-il pu penser que j'étais moi-même aussi ignorant que lui des causes de la mise à ma disposition d'un si lourd renfort?

Heureusement, pour me tirer de cette situation inextricable, le télégraphiste de la Résidence m'attendait à l'entrée du poste, une enveloppe jaune à la main, C'était une longue dépêche confidentielle de l'État-major. Je me mis de suite à peiner sur les chiffres embrouillés et, au milieu de la nuit, je commençais à comprendre : il fallait en finir avec le Dé-Tham ; le solide renfort qu'on m'envoyait ferait le noyau d'une colonne robuste avec laquelle je pourrais, sans tarder, lui casser les reins.

Décidément, mes bons camarades de l'École de guerre étaient incorrigibles : un éléphant pour chasser aux moustiques! Moi, je préférais obstinément le filet, et ma résolution fut aussitôt prise de le leur faire voir dès le lendemain.

Quant au retard de cette dépêche, datée de la veille, il s'expliquait aisément. Les ordres télégraphiques du Général en chef avaient parcouru soixante-dix kilomètres en vingt-quatre

heures. En France on s'étonnerait ; mais aux colonies la télégraphie donne parfois des résultats beaucoup plus surprenants. Par paresse, on prend l'habitude d'en user pour les communications les plus banales : un télégramme n'est-il pas d'une rédaction plus commode qu'une lettre ou qu'un rapport ? Nuit et jour, les lignes sont encombrées de nouvelles et de renseignements griffonnés entre deux siestes, jetés en hâte, sans réflexion, sur le papier jaune officiel. Tout ce fatras qui gagnerait en clarté, en détails et surtout en pondération à être posément écrit et transmis par la poste, est généralement souligné de la mention « urgent » ; si, à la rigueur, l'urgence peut être admise, on renchérit : « extrême-urgence », et, dans ce cas, comme pour donner un démenti à ce besoin de vitesse exprimé en haut du texte, on travestit le document en le chiffrant. Au départ et à l'arrivée, un employé subalterne perd plusieurs heures à le traduire ; chemin faisant, dans les postes de transmission, les télégraphistes indigènes, pour qui notre code vieillot de correspondance secrète n'a plus de mystères, font des gorges chaudes de cette précaution inutile et vont, au sortir du bureau, colporter la nouvelle.

L'autorité militaire supérieure, qui est très sage, a voulu réagir contre l'encombrement et les passe-droits télégraphiques : défense d'utiliser le fil sans cause sérieuse, interdiction de l'emploi de la mention « urgente » sans qu'il y ait urgence véritable. Comme cette même autorité se pique de logique, elle met elle-même ses prescriptions en action. Mais, comme elle est la seule administration à le faire, les télégrammes continuent à s'entasser dans les bureaux d'où les siens, qu'avec une louable conscience elle se garde de timbrer d' « urgence », partent les derniers.

C'est ainsi que le renfort de troupe qu'on m'expédiait serait arrivé à Nha-Nam avant le télégramme du quartier général qui me l'annonçait, si le brave capitaine qui le commandait ne s'était avisé de s'égarer.

La route qui conduit de Dap-Cau à Nha-Nam est très large, parfaitement ouvragée, unique dans ces régions ; elle est rectiligne, tirée d'un trait vigoureux, partout reconnaissable. Sur le parcours, une seule bifurcation : celle formée par la route

de Phu-Lang-Thuong à Thaï-Nguyen qui la coupe à angles droits. On va toujours droit au nord sur Nha-Nam, tandis que sur Thaï Nguyen, c'est droit à l'est.

Arrivé au point ou les deux routes se rencontrent, le capitaine avait arrêté sa colonne. Considérant le chemin qui continuait devant lui et celui qui fuyait sur sa gauche, il s'était mis à réfléchir.

Puis il tourna à gauche, et derrière lui, successivement, tournèrent naturellement aussi compagnie, batterie et convoi. Après une lieue de marche, ses officiers s'étonnaient. Sur leur instance, il se décida à questionner un digne nha-qué [1] qui, feignant de ne pas les voir, cultivait sa rizière dans la boue, à quelques pas de la route.

— Nha-qué! Ce chemin ne conduit-il pas à Nha-Nam?

— A Nha-Nam, fait le nha-qué étonné? Ya, honoré Seigneur.

— Eh bien! Messieurs? que vous disais-je? Et le capitaine se tournait triomphant vers les officiers.

— Mais, mon capitaine, dit le commandant de la batterie, homme plein de flair et très avisé, tout chemin mène à Rome.

— A Rome peut-être, lieutenant, pas à Nha-Nam, réplique le capitaine, qui était Alsacien, par conséquent très obstiné.

La colonne avait fait halte. Les hommes s'étaient aussitôt dispersés le long des talus et dans la rizière qu'ils fumaient abondamment. Le bon nha-qué, debout dans la vase, une main appuyée sur l'épaule de son buffle, regardait. Il était heureux du spectacle de cette aubaine imprévue; néanmoins il s'inquiétait :

— Divin Boudha! se disait-il, quels bienfaits s'épandent sur ma rizière! Mais ces barbares auraient-ils l'intention de continuer jusqu'au village après s'être ainsi allégés à mon profit? Combien je perdrais alors, en comparaison du peu qu'ils me donnent! Mes provisions, ma vache, mes cochons, mes poulets; que deviendraient ces richesses? Et puis, ô vertus fleuries! quels seront les sentiments de ma femme en présence de ces hommes très beaux et très robustes?... Leurs chefs répètent : « Nha-Nam, Nha-Nam ». Si c'est là qu'ils veulent aller, il con-

1. Paysan.

viendrait de leur indiquer le chemin, car alors ils nous tourneraient le dos.

Il abandonne son buffle. Pataugeant à petits pas dans la rizière dont la vase mouchette de taches sombres son sarrau plaqué de boue sèche, il s'avance humblement, les yeux baissés. Au risque de quelque bourrade pour s'être permis, lui misérable, de troubler la conversation des seigneurs, — conversation qui s'anime et semble tourner à l'aigre, — il gravit le talus de la route. Le voici, courbé en deux, au milieu du groupe galonné.

— Très hauts Seigneurs, je m'abime à vos pieds. Vous avez daigné m'interpeller, moi, pauvre ver de terre. Vous m'avez demandé si ce chemin conduisait à Nha-Nam. J'ai répondu « Ya ». Je réponds encore « Ya », très honorés Seigneurs. Mais permettez-moi d'ajouter que pour aller à Nha-Nam par ce chemin la route est très longue, car il faut passer d'abord par Thaï-Nguyen qui est à l'Orient et revenir ensuite vers le Yen-Thé qui est à l'Occident.

Un grognement de blâme, poussé par les « honorés Seigneurs » à l'adresse du capitaine, suivait immédiatement ces paroles modestes et sensées.

Mais un chef est un chef. Il est indispensable que cette vérité ne soit jamais obscurcie. Aussi, le brave capitaine appuyant son cheval vers le « nha-qué » :

— Cochon! lui cria-t-il; et de sa cravache de justicier il voulut lui cingler la figure.

Le bon nha-qué s'était incliné. En cela il fit bien, car la fine lanière qui eût pu lui crever un œil s'abattit bruyamment sur le sarrau caparaçonné de boue sèche qui collait sur son dos étroit. Alors, comme la fumée expiatoire des offrandes qui monte sur l'autel jusqu'à l'auguste face de Boudha, il s'éleva jusqu'aux narines de l'officier un épais nuage de poussière assez semblable à celui qui sort d'un tapis battu.

Le capitaine toussa; ensuite, avec cette fois quelque apparence de raison, il répéta fortement :

— Cochon!

Puis s'éloignant, il ordonna à la colonne de faire demi-tour.

Le bon nha-qué était resté seul sur la chaussée. Il s'était redressé, songeur. « Cosson! » avait dit le chef des barbares.

Dans sa vanité d'homme jaune, il eût été assez porté à croire que ce mot était un compliment; mais le geste qui l'avait accompagné rendait cette opinion chancelante. Non que les coups l'eussent étonné. Avec un mandarin, c'eût été bien autre chose : quelle correction pour une audace semblable à la sienne! Mais cette correction eût été donnée honorablement, sur un geste gracieux qui l'eût mis aux mains des serviteurs, conformément aux rites; il n'aurait eu aucune incertitude sur sa signification, tandis que le chef barbare avait daigné le frapper de sa propre main. Coup ou caresse d'une brute? Le mandarin, en cette occasion, l'aurait en outre allégé d'une amende de quelques piastres, tandis que le chef blanc ne lui avait pas même demandé une sapèque. Quelle différence!

— Ces occidentaux grossiers ne nous ressemblent en rien; on dit même qu'ils sont naïfs et bons parfois. Alors, peut-être, celui-ci a-t-il voulu me remercier. Cosson! cosson!... Mais à quoi bon se creuser plus longtemps la cervelle? Les barbares sont retournés d'où ils venaient. C'est là, le fait important, sans compter que ma rizière en conservera bon souvenir.

Au demeurant, content de lui et de nous, le bon nha-qué, regagna son champ. Lorsqu'il s'approcha du buffle qui, pendant tout ce temps, était resté immobile à la même place, enfoncé dans la vase, ce compagnon fidèle allongeant vers lui sa lourde encolure lui souffla dans la figure un tendre jet de vapeur tiède.

Je n'aurais point osé juger sur ce trait, qui me fut rapporté le soir même, l'esprit d'ingéniosité ainsi que le caractère du brave capitaine. Je n'étais en aucune façon tracassé par la pensée qu'il faudrait, s'il me restait, le caser quelque part dans mon cercle; j'eus pu, à la rigueur, lui trouver un emploi où il se fût livré sans dommages à sa fantaisie philosophique. Mais ni de lui, ni de ses hommes, ni de ses canons je ne voulais. Deux cents Européens, quelques douzaines de chevaux et de mulets, c'était de quoi nous dévorer! Et quel encombrement dans nos casernements de fortune où déjà la place était si mesurée! Pour garder ce monde, il eût fallu construire des baraquements et faire peser sur mes misérables administrés des réquisitions sans fin de vivres et de porteurs; la moitié de la popu-

lation valide aurait été occupée, grâce à ce renfort importun, à faire la navette entre le Yen-Thé et le delta, avec, sur la tête, des caisses de vin, de farine ou de conserves. Des tirailleurs et des chevaux indigènes, passe encore : cà se dérouille à peu de frais et ça tient peu de place. Mais des Européens! des mulets! Ce n'est pas avec un peu de riz ou de paddy qu'on les traite, ni sous un hangar en paillote qu'on les abrite! Quel désarroi! Quelles dépenses!

Quant à l'utilité de ces hôtes imprévus, je ne la voyais pas. C'est à grand'peine que je tirerais de cette troupe une centaine d'hommes aptes au service qui était le lot des miens, et de ceux-ci, pour ce que j'en faisais, j'en avais bien assez. Le général en chef me recommandait une opération massive, à grande envergure : évidemment la grande colonne des temps passés. Pour cela, jamais! j'eusse préféré abandonner mon commandement. J'avais cependant contre moi tous mes officiers. Ma tactique les éreintait et ils n'en voyaient pas encore les résultats. Ajouterai-je qu'elle semblait, par sa nature même, devoir être peu féconde en engagements retentissants, par suite en récompenses? Autour de moi on était désolé de me sentir aussi fermement buté à l'idée de renvoyer au plus tôt toute cette infanterie et cette artillerie. Le soir même, à table, un capitaine m'entretint très éloquemment des devoirs du subordonné vis-à-vis du supérieur, me faisant en cela sentir que je devais, sans plus, m'incliner devant la volonté du général. Je lui retournai le discours en le paraphrasant à son usage et, pour clore, j'annonçai que, dès le lendemain, je ferais déguerpir toutes ces bouches inutiles et gênantes.

En rendant compte à l'État-major de cette décision, j'expliquais en quelques mots combien la présence dans le Yen-Thé de cette troupe, qui ne pouvait en rien aider au succès de la campagne entreprise contre le Dé-Tham, était nuisible aux finances de l'État et fâcheuse pour le maintien de la bonne harmonie qui commençait à régner entre les habitants de la province et nous. Lorsque cette dépêche parvint à destination, on trouva, paraît-il, assez lestes le procédé et la mesure. Mais, suivant la coutume, mon information était arrivée au quartier général avec un retard tel qu'il fallait admettre le fait accompli : la colonne du brave capitaine, qui, cette fois, ne s'était pas

perdu en route, venait d'atteindre son point de dislocation : ses divers détachements auraient rejoint leur garnison avant qu'on puisse les aviser d'avoir à rebrousser chemin.

*
* *

Constamment bousculés par notre chasse sans trève, les pirates haletaient dans la forêt. Des signes certains apparaissaient de leur épuisement.

Le Dé-Van, un des deux lieutenants du Dé-Tham, venait de se rendre sans conditions avec dix hommes de sa troupe. Par lui, j'avais eu des renseignements précis sur l'état de la bande : harassée de fatigue, épuisée par la faim, elle s'émiettait. Seuls les fidèles des premières luttes restaient encore auprès du maître, résolus à mourir avec lui. Cependant le Dé-Van ne me cachait pas que tous appelaient de leurs vœux ardents, non pas cette solution extrême, mais bien une soumission à d'honorables conditions; seulement comment faire connaître leur sentiment au Dé-Tham? Celui-ci avait solennellement juré de tuer de sa main l'homme assez audacieux pour parler devant lui d'une pareille fin ou qui seulement y ferait allusion. Il ne menaçait jamais en vain ; aussi les bouches restaient closes. Si surmenés qu'ils fussent, chef et pirates pouvaient encore durer un certain temps; puis, lorsqu'ils seraient acculés à jouer le tout pour le tout, ils combineraient quelques-uns de ces coups désespérés qui leur avaient réussi jadis. S'ils en sortaient à leur avantage, tout serait pour nous à recommencer. Actuellement la population qui les sentait venir à bout de forces commençait à leur être hostile ; mais un succès de quelque importance l'eût de nouveau ralliée à leur cause, et la eût bande retrouvé ainsi du jour au lendemain, avec des vivres et des renforts d'hommes et d'armes, la possibilité d'ouvrir une nouvelle campagne.

Dans cette longue plaine où le fleuve s'est creusé un fossé profond, il y a de larges bouquets de bois très serrés qui couvrent les emplacements des anciens villages. La végétation y est si drue que l'enchevêtrement des branches, des racines et des lianes semble en interdire l'accès aux fauves eux-mêmes. Cependant, ces ruines enfouies sous les taillis, ces fourrés

impénétrables sont habilement ménagés en repaires merveilleux; une bande nombreuse y disparaît sous les yeux, miraculeusement, sans laisser trace de son passage.

Une certaine nuit, mes éclaireurs avaient dépisté les pirates sur le bord même de la rivière. Aussitôt avertis, détachements, batteurs d'estrade, groupes de liaison marchent sur eux. Au jour naissant, un des détachements se heurte dans le sous-bois à une ligne de broussailles épaisses. On pensait avoir raison facilement de cet obstacle familier; mais les tirailleurs qui pesaient de tout leur poids sur les branches pour les faire céder, étaient arrêtés par une résistance invincible.

Sans échanger une parole, nos hommes se regardent, émus. A tous, au même moment, est venu la même pensée : les pirates! On connaît maintenant leurs défenses. Ils sont là, derrière ce rideau muet, les tenant à quelques pas au bout de leurs carabines qui portent toujours juste. Qui va tomber foudroyé?

A côté des tirailleurs, le lieutenant est debout, incertain, très pâle. Naturellement la première balle sera pour lui. Il sent, il sait qu'il est condamné sans merci, qu'il est un homme mort s'il fait encore un pas en avant. C'est un tout jeune homme : vingt-deux ans à peine. L'année dernière, à pareille époque, il était à l'École. Sa maman habitait Paris; chaque semaine, elle lui apportait des gâteaux et des friandises. Blond, imberbe, frêle; presque encore un adolescent.

Les hommes, les petits Annamites, dont la peur avait rendu les faces terreuses, conservaient l'imperturbable sang-froid et l'impassibilité de leur race; mais ils le regardaient de toute l'acuité de leurs petits yeux un peu effarés. Ils attendaient un geste, signe de délivrance ou de mort : « en avant », « en retraite ».

Et c'était ce signal que le lieutenant était impuissant à donner. « En avant? » Alors, au premier coup de sabre d'abatis sur le taillis, la feuillée sombre s'illuminerait soudain, des flammes longues et rouges jailliraient du fourré avec des détonations sèches, avec des cris de douleurs et des hurlements de meurtre. Il tomberait fusillé sur place, et avec lui, combien de ses hommes? Cependant? Ceux qui resteraient tiendraient bon sans doute, tous les détachements, les patrouilles, les batteurs d'estrade, orientés, attirés par le feu, surgiraient de toutes

parts; les pirates seraient enfermés : peut-être en serait-ce fait cette fois du Dé-Tham et de sa bande.

Mais, avec cette vision, l'officier avait aussi celle, obsédante, hallucinante de son cadavre inerte, allongé sur le sol, la face en l'air, les yeux grands ouverts et un peu de sang aux lèvres. A ce dénouement à peu près certain son adversaire songeait aussi, le rusé compagnon qui, caché derrière une touffe de « gaï », ne le perdait pas de vue et lisait sa pensée sur ses traits décomposés. A côté de lui, était son fils adoptif, tireur émérite; tous deux tenaient en joue, à dix pas à peine, le chef « lança ». Que celui-ci étendît le bras dans leur direction, qu'il prononçât à mi-voix le commandement « en avant », ou qu'il modulât le sifflement familier, et il roulait aussitôt, foudroyé dans le taillis.

Le jeune sous-lieutenant n'est plus maître de lui. Ah! s'il voyait l'ennemi! Il se ruerait, sabre haut. Mais cette barrière infranchissable, mortelle! Infranchissable à coup sûr pour lui, qui est mort s'il avance.

Alors il baisse la tête. Les tirailleurs qui le regardaient et qui eux aussi sentaient le froid de la mort dans leurs os comprennent qu'il a peur; aussitôt ils ont peur également. Ils reculent à pas lents; rien ne bouge du côté de l'ennemi. Ils reculent encore. L'officier est toujours là, cloué à la même place, le front incliné, comme pétrifié. Autour de lui, les cinq soldats d'infanterie de marine, ses gardes du corps, sont immobiles; leur devoir est de le couvrir de leur corps; aussi restent-ils groupés en demi-cercle, attendant, silencieux, appuyés sur leurs fusils, indifférents. Leur métier n'est point, comme pour les soldats annamites, de ruser avec les pirates; leur consigne est seulement d'empêcher qu'on mette la main sur leur chef, ou bien, s'il est tué ou blessé, d'en emporter le corps coûte que coûte hors de la mêlée; le reste n'est pas leur affaire. Ils n'y comprennent à vrai dire pas grand'chose. Ils ont appris à ramper sans bruit comme les indigènes, à se taire, à ne pas fumer. Mais les « trucs » des pirates, comme ils disent, c'est du « sale fourbi ».

— Moi. — entendais-je proclamer l'un d'eux, un jour que je passais sous les fenêtres de la chambrée, — moi je leur-z-y foutrais des coups de baïonnette!

C'est là leur seule tactique. Aussi, dans leur attente ennuyée, ils sont inconscients du drame qui bouleverse la conscience de l'officier et qui étreint le cœur des petits soldats jaunes. Mais ils ont remarqué que ceux-ci se retirent doucement; ils supposent que c'est l'ordre. Alors ils reportent leurs regards sur leur chef pour en avoir confirmation; à la vue de sa figure blémie et creusée, ils pensent qu'il défaille de quelque mal soudain, si fréquent dans cette région malsaine. Il leur semble qu'il va crouler à terre. Deux d'entre eux le soutiennent, le conduisent et guident ses pas d'automate à travers l'enchevêtrement des lianes et des racines, tandis que les autres marchent derrière en le couvrant contre une décharge imprévue. Ainsi on atteint la lisière. Le lieutenant s'affaisse. De lourdes gouttes de sueur roulent pressées sur son front. Il est sauvé! Mais, sauvés aussi, le Dé-Tham et sa bande!

On s'étonna que la battue ait été infructueuse. Deux hommes seulement dans le Yen-Thé savaient les causes de cet insuccès incompréhensible : le Dé-Tham qui est muet, et moi-même qui fus, le soir même, le confident du jeune officier.

Il voulait se tuer. J'arrivai à le convaincre qu'il avait mieux à faire.

— Le débat est tout entier en vous, dans votre conscience de brave soldat et de bon patriote. Vous vous êtes confessé à moi, il est vrai. Mais puisque je suis votre confesseur, je ne sais rien. Vous êtes seul maître de votre secret. C'est donc seulement à vos yeux qu'il convient de vous réhabiliter. Est-ce donc si difficile que vous en désespériez? Dans votre vie d'homme et d'officier qui commence à peine, vous avez été faible une fois devant la mort. Soyez fort à l'avenir, fort à nous étonner tous, à vous étonner vous-même. Lorsque dans le plateau de la balance que vous m'avez fait tenir, sans que rien ne vous y obligeât, le contre-poids de vos belles actions fera pencher l'aiguille de votre côté, je vous préviendrai. Mais, déjà, à ce moment, vous aurez pris l'habitude de l'héroïsme; et ainsi, de cette faute qui vous affole maintenant, seront nés la décision, le courage, l'audace et aussi l'abnégation de soi qui font les soldats parfaits. Alors, tous deux, nous bénirons l'instant de faiblesse grâce auquel vous serez devenu le chef vigoureux que je sens poindre en vous.

Peu de jours après une de nos battues avait ramassé la bande dans un fourré, du côté de Mona-Luong. Au milieu d'un marécage étendu saillait une sorte de piton arrondi, très boisé; les pirates avaient dû s'y loger, car on avait vu, de divers côtés, les roseaux et la jungle s'agiter d'une façon significative et marquer des sillons convergents vers les pentes raides que termine, au sommet, une savane arrondie, couverte de taillis bas et d'une herbe très haute.

Tous les détachements avaient pris cette position comme point de direction. C'était dans la campagne, tout à l'entour, les éclairs rapides de l'acier des fusils qui jaillissaient soudain, puis s'éteignaient à travers le feuillage des arbustes rabougris dont les racines déchaussées rampaient sur les bords de la plaine vaseuse. Le cercle mouvant des chasseurs se déformait en saillants ou en rentrants, suivant les difficultés de la marche; en traversant le marais, il s'étirait, laissant en arrière des groupes entiers qui pataugeaient, engloutis parfois dans les fondrières jusqu'aux aisselles, avançant péniblement.

Le secteur attribué au détachement de notre jeune officier était presque partout en terre ferme. C'était une jungle clairsemée qui pointait à travers l'inondation, formant comme un isthme étroit qui rejoignait les premiers ressauts du mamelon. Aussi, de ce côté, avait-on pu atteindre rapidement le pied de la position. Là, on n'avait plus qu'à attendre. Bientôt le chapelet des autres groupes viendrait s'appliquer à son tour au bas des pentes. On serait alors soudé en un anneau discontinu; tous ensemble on monterait à l'escalade du piton, coude à coude, couvert par les pentes abruptes et par la futaie. On déboucherait baïonnette basse, en rangs de plus en plus épais, sur l'étroit plateau : habile qui échapperait à cette étreinte.

Or, pendant que le sous-lieutenant attendait, il lui vint tout à coup à l'esprit que l'occasion était propice pour effacer le remords qui le torturait, en se jetant avec ses hommes sur l'ennemi, sans attendre les autres détachements. Tout d'abord il chercha à résister à la tentation de mener à lui seul l'action. Le franchissement du marais avait ouvert dans la chaîne d'investissement plusieurs larges brèches qui ne se refermaient que lentement. Exalté par sa fièvre de réhabilitation, il s'impa-

tientait. Bientôt il n'y tint plus. Oublieux des ordres formels reçus, il fait signe à ses hommes : En avant!

La petite troupe grimpe sans bruit; elle se hisse d'arbre en arbre, l'arme prête, l'œil aux aguets. De gros cailloux ferrugineux garnissent les pentes; parfois un maladroit, presque toujours un Européen, heurte un des blocs qui dégringole en bondissant, cognant les troncs sonores, entraînant avec lui toute une avalanche de pierraille. Alors, tout le monde s'arrête; on attend anxieusement, en retenant sa respiration, en écoutant si ce bruit insolite n'a pas causé quelque alerte. Mais non, aucun mouvement inquiétant; l'éveil n'est pas donné. La marche est reprise.

Sans autre incident, on atteint la lisière supérieure, à cent pas du sommet où rien d'insolite n'apparaît. Cependant, d'instinct, tous les hommes se sont arrêtés et se couchent; le lieutenant regarde de tous ses yeux, et aussi les tirailleurs. On hume l'air, on applique l'oreille à terre. On n'entend que le frémissement de la brise dans le feuillage, on ne perçoit que les ondulations des têtes flexibles des hautes graminées qui se courbent en longues nappes frissonnantes sous les risées. Le Dé-Tham se serait-il échappé?

Le lieutenant aurait dû attendre; il en était encore temps. Très agité, il roulait son sifflet de commandement entre ses doigts. Après un moment d'hésitation, d'un geste qui semble conjurer le sort, il le porte à ses lèvres. Une faible modulation vibre dans l'air; les baïonnettes se fixent doucement au canon. Un nouveau sifflement étouffé court sur la savane; aussitôt celle-ci s'ouvre en sillons convergents sous la marche en avant.

On avance avec précaution, l'arme basse, pas à pas. Devant soi on ne voit que la longue toison des chaumes jaunis dont les flocons cotonneux, agités au-dessus de la tête, font pleuvoir un duvet aveuglant. Cette marche dure longtemps : deux minutes? Alors, soudain, se produit l'événement redouté, celui auquel chacun se préparait anxieusement. L'or des herbes sèches s'est fondu tout à coup en un embrasement de feu et de flammes d'où jaillit une gerbe de plomb. La savane et aussi les hommes sont fauchés dans un grondement éclatant auquel succède immédiatement les ronflements, les sifflements, les détonations isolées du feu ajusté.

Par place, la haute toison du plateau prend feu; des tourbillons de flammes et de fumée montent vers le ciel. Le lieutenant a levé son sabre. Il crie d'une voix rauque :

— En avant, en avant!

D'un bond, la section s'enlève; les hommes courent en hurlant vers le sommet. Mais à peine ont-ils fait quelques pas qu'ils sont arrêtés net, comme si un cercle magique avait été tiré entre eux et les pirates dont on distingue vaguement le haut du corps dans la fumée, à travers les herbes, accroupis dans leur tranchée, accélérant le feu.

Ce sont des cris de rage, et des malédictions, puis des exclamations douloureuses. Des tirailleurs s'affaissent mollement sur eux-mêmes; d'autres sont boulés à terre comme des lièvres. Ceux qui sont épargnés déchargent leurs armes au hasard, toujours trop haut; ils s'affolent vite dans cette tirerie inutile. Quelques-uns, plus avisés, cherchent à désenchevêtrer les chaumes dont l'ingénieux enlacement présente une souple résistance au choc le plus vigoureux. Mais alors, ce sont eux que l'ennemi prend pour cible.

Déjà les pertes sont graves : deux hommes tués, trois blessés. Les tirailleurs n'écoutent plus la voix de leur chef; ils regagnent en courant la lisière du bois, poursuivis par les balles.

Là, derrière les arbres, on reprend haleine, on se rassemble, on se reforme. Le lieutenant est congestionné de fureur; il commande de nouveau :

— En avant!

Et sans hésitation on court encore à la mort. D'un seul élan on atteint la barrière flexible; à demi calcinée, elle cède sous la poussée. Les premiers qui passent sont jetés par leur élan jusque sur la tranchée où ils sont fusillés à bout portant; leurs vêtements s'enflamment, incendiés par la poudre. On se précipite à leur aide; mais une vague de feu et de fumée enveloppe d'un seul coup la scène horrible; tout s'abîme dans un crépitement assourdissant.

La fusillade s'est tue. La clairière est une mer ardente contre laquelle il n'est de refuge que dans la forêt. Les vêtements noircis, les yeux à demi brûlés, le lieutenant se désole. Les plus braves de ses soldats sont là-haut dans la fournaise; cependant il faut reculer. Mais, en les abandonnant, il a l'espoir

qu'ils seront vengés, car les pirates, chassés eux aussi de leur tranchée par l'incendie, vont tomber dans les détachements dont on entend déjà les cris d'encouragement et qui escaladent les dernières pentes.

Les hurlements des flammes qui jaillissent des fourrés, les détonations des bambous qui éclatent, le grondement continu de l'immense brasier couvrent tout autre bruit. Au-dessus de la nappe embrasée, planent des aigles et des milans qui guettent, le cou tendu, les petits animaux et les reptiles qui fuient.

Enfin toutes les herbes sont brûlées; les coups de vent trouent l'épais rideau de fumée; à travers les déchirures on voit des baïonnettes qui reluisent sur la lisière opposée. Des casques blancs et des chapeaux garnis de rubans rouges apparaissent dans la feuillée; il sort des hommes de chaque buisson, il en surgit de chaque arbre. La calotte ronde du mamelon apparaît maintenant, chauve, hideuse, noire de cendres. Au sommet, sur le renflement du parapet, quelques masses informes avec, à côté, des canons de fusils noircis dont la crosse charbonne. Mais, dans la tranchée, derrière, pas un cadavre, pas une arme abandonnée. De pirates, aucune trace!

Plus tard, nous sûmes par le Dé-Tham lui-même, comment, dans cette occurrence terrible, il avait réussi à sauver sa bande.

Dans un buisson, sur les premières pentes, non loin de la lisière, débouchait un étroit souterrain creusé par lui. Nous allâmes le voir un jour. Il était impossible d'en deviner l'entrée si l'on n'y était conduit. La sortie bâillait sous une touffe de bambous qui plongeait ses racines dans la mare.

Avant même que l'incendie ne l'eût chassé, dès qu'un épais rideau de fumée eut masqué ses mouvements, il avait gagné précipitamment la forêt et s'était enfoui dans ce terrier presque à la barbe de nos détachements qui escaladaient péniblement la côte boisée. De là, lui et ses hommes s'étaient laissé glisser jusqu'aux bambous à l'abri desquels, l'un après l'autre, ils se coulaient dans l'eau, un tube en roseau à la bouche; accroupis sur le fond, complètement immergés, ils respiraient à l'aide de cet appareil dont ils maintenaient l'extrémité à la surface; à

travers l'onde leur venait le clapotis des traînards qui pataugeaient non loin d'eux. Lorsque tout bruit avait cessé, ils avaient longé prudemment le pied escarpé du mamelon jusqu'à l'isthme couvert de jungle, par où était arrivé le sous-lieutenant. De là ils avaient gagné la forêt et le large.

Cette affaire fâcheuse constituait une sorte de succès pour mon adversaire. Elle n'était cependant pas de nature à retarder beaucoup le moment où, fatalement, celui-ci désirerait renoncer à la lutte; il avait du reste perdu lui aussi deux hommes, dont il avait, avant de s'enfuir, soigneusement caché les corps dans les broussailles. L'engagement de Lang-Gia, qui survint dans la nuit du 6 au 7 septembre, me confirma dans la certitude que ses forces et celles de ses hommes allaient s'épuisant rapidement. Encore cette fois, il nous avait échappé d'une façon quasi miraculeuse. Mais, pendant l'action, j'avais remarqué que sa troupe n'était plus en état de supporter un choc direct; on la sentait harrassée et déjà à demi démoralisée. Au reste, toute la tactique du Dé-Tham était maintenant de fuir le Yen-Thé pour se réfugier dans la province de Bac-Gia; là la bande, éparpillée dans les villages sur lesquels il croyait pouvoir encore compter, se serait tenue coite assez longtemps pour reprendre quelque vigueur.

Dès que j'eus démasqué ce projet j'employai tout mon monde, même les garnisons des postes, à lui en interdire l'exécution. Les grandes battues, plus serrées encore que par le passé, étaient complétées par un continuel va-et-vient de détachements qui longeaient sans cesse la rive du fleuve Song-Thuong, limite des deux provinces. Pour pénétrer dans le Bac-Giang, il fallait que le Dé-Tham franchît ce fossé large et profond, nulle part guéable. Les rives en sont très accidentées, enfouies sous une végétation arborescente, serrée, qui s'étend jusqu'aux marécages de la plaine; les affluents profondément encaissés et très boisés forment depuis la montagne de véritables chemins couverts qu'on chercherait inévitablement à utiliser.

Pendant plusieurs jours, c'est en vain qu'on bat la contrée; inutilement nous fouillons bois et ravins; aucun indice ne

nous met sur les traces de l'ennemi. Enfin, le 22 septembre au petit jour, le détachement du lieutenant Mouret donne à l'improviste contre la bande entière. Masqués par la jungle qui recouvre les ruines de Binh-Tram, les pirates étaient occupés à construire des radeaux légers pour passer le fleuve. Au bruit des coups de feu, nos groupes accourent. C'est une galopade folle à travers taillis et futaie. La forêt, la jungle, la pampa grouillent dans l'agitation d'une foule dont on n'eût pu soupçonner la présence ; une grande rumeur fait converger ses ondes bruyantes sur Binh-Tram. C'est l'hallali : on crie, on marche sans précautions ; il ne s'agit plus que d'arriver vite.

Avec mon peloton de cavaliers, je traverse la plaine à fond de train pour fermer le débouché du col. J'entends la fusillade qui redouble, nourrie, très soutenue de part et d'autre. Cette fois, enfin, nous arriverons à temps ! Déjà le cercle complètement fermé doit serrer de près la bande ; encore un instant et elle sera submergée, réduite à merci.

Nous arrivons à l'entrée du col ; nous sautons à terre, la carabine au poing. Deux minutes seulement se sont écoulées, et cependant il me semble que le feu décroit. Bientôt on n'entends plus que des coups isolés, quelques sèches détonations des Lebel auxquelles ne répondent plus celles des Winchester. Les pirates se seraient-ils déjà rendus ?

En approchant du théâtre de l'engagement, je suis frappé par le silence qui y règne et qui contraste étrangement avec le brouhaha qui s'élève de la forêt. Autour de la clairière, des tirailleurs se démasquent, baïonnette au canon, un à un d'abord ; puis c'est tout de suite un fourmillement de chapeaux khaki et de rubans rouges. Mais deux cadavres aplatis sur le sol, deux blessés accroupis qui geignent sont les seuls trophées de victoire laissés dans nos mains.

On se met en quête, furieusement. Trois cent cinquante hommes s'essaiment dans les alentours, cherchant, furetant, sondant tous les couverts. Une heure passe ainsi. On désespère déjà de découvrir la moindre trace de la fuite des pirates lorsque, juste au milieu de nous, d'un taillis vingt fois traversé, partent des exclamations et des cris de surprise. Là, entre deux buissons très épais, une faille étroite large à peine de deux pieds fissure la dalle ferrugineuse qui recouvre le sol ; il en

sort une touffe d'arbustes auxquels s'accroche une chevelure de lianes qui retombent sur le sol et masquent l'orifice. Un tirailleur qui voulait traverser ce rideau de verdure a culbuté dans le trou et s'est englouti entre deux baliveaux. C'est lui qui, par ses cris, nous découvre la cache. On la parcourt fiévreusement. Au fond, c'est comme une antre. A gauche, l'obscurité est trouée par une lueur qui filtre du dehors a travers la végétation et éclaire vaguement les parois d'une sorte de souterrain naturel. Après quelques centaines de mètres, cette crevasse s'élargit dans le haut, ses lèvres se disjoignent et découvrent des pans de ciel bleu découpés par le feuillage; puis elle débouche dans un ravin encombré d'une végétation drue qui prolonge l'inextricable fouillis d'arbres dont la puissante ramure forme un dôme sur la rivière de Binh-Tram.

Cette fois encore nous étions joués; néanmoins la partie avait coûté cher au Dé-Tham. Mouret et ses vingt hommes avaient tenu tête à toute la bande dont les pertes étaient irréparables ; deux hommes tués et deux blessés restés sur place, ainsi que les bagages, bien pauvres à la vérité, mais contenant la réserve de munitions. De plus, nous enlevâmes dans la journées quatre pirates égarés qui nous apprirent que leur chef lui-même avait été légèrement atteint à la main, ce qui portait un coup fâcheux à la légende de son invulnérabilité. Plusieurs autres compagnons blessés également avaient pu fuir.

Vraiment il était écrit que nous ne prendrions jamais cet homme de vive force, les armes à la main. Mais quelle usure dénotait la faible résistance que sa troupe avait opposée à la poignée de tirailleurs de Mouret, et quel insolite manque de sang-froid affirmait sa tirerie désordonnée qui ne nous avait coûté que deux blessés! Aussi je pressai officiers et soldats de redoubler de zèle; la fin ne pouvait se faire attendre.

Jusqu'au 14 octobre, c'est une chasse sans répit. Partout la forêt bruisse de détachements. Ce jour-là, il nous vient une nouvelle preuve de dernière détresse. Le Doc-Dang, premier lieutenant du Dé-Tham, et quatre de ses fidèles surgissent à l'improviste d'un fourré, en pleine forêt, les mains tendues en avant, suppliants, et ils se jettent la face contre terre en demandant grâce. Leur maigreur est effrayante. Je les relève avec bienveillance, je les rassure; on leur donne quelque

nourriture. Lorsqu'ils sont rassasiés, je les questionne. Les pirates n'en peuvent plus; ils sont si désespérés que, maintenant, insouciants de la menace de mort, ils osent crier : « Miséricorde! » Si d'ici peu de jours leur chef ne réussit pas à gagner le territoire civil, il devra s'avouer vaincu et se rendre.

A cette nouvelle que je fais immédiatement tenir à tous les groupes, la chasse devient furieuse. La frontière est bordée d'un solide cordon de troupes toujours en mouvement : les résidents voisins sont invités à la doubler de leur côté par des détachements de milice mobiles. Puis, avec toutes les forces disponibles déployées sur un large front, je fonds dans la forêt.

Le deuxième jour, nous trouvons une lettre fichée dans un bambou au milieu d'une clairière. C'est un morceau de papier de soie plié en triangle et frappé d'un grand sceau rouge. En beaux caractères soigneusement peints, le Dé-Tham m'annonce qu'ayant été informé « de ma loyauté et de mes vertus », il songe à remettre son sort entre mes mains. Et il termine ainsi : « Peut-être pourrai-je bientôt présenter à votre Seigneurie mes humbles conditions de paix; mais, aujourd'hui, l'heure n'a pas encore sonné ».

Il faut cependant qu'elle sonne cette heure tant appelée! Il faut qu'elle carillonne au plus tôt et que tout le pays l'entende! Car voici venir novembre, le mois où M. Doumer doit annoncer publiquement en conseil supérieur la pacification définitive; le mois pour lequel je me suis engagé à obtenir la soumission du dernier grand chef pirate.

Alors, que la chasse continue, ardente, acharnée, sans repos!

Au cours de la dernière semaine d'octobre, nous avions débuché deux fois la bande; nous l'avions fusillée dans le dos; cinq pirates étaient restés entre nos mains. Le premier novembre, le Doc-Dang que j'avais laissé libre, me remettait une nouvelle lettre. Cette fois, la déclaration était formelle : le Dé-Tham consentait à mettre bas les armes.

LIEUTENANT-COLONEL PÉROZ

(A suivre.)

PORTS DE FRANCE

BORDEAUX

Si l'on examine les statistiques concernant le port de Bordeaux on constate un état de stagnation. En 1888, le tonnage net des navires entrés et sortis en provenance ou à destination des pays étrangers et de la grande pêche s'élevait à 2 107 693 tonneaux. En 1905, il est de 2 023 735 tonneaux[1]. En 1891, les importations formaient un total de 1 343 761 tonnes métriques, estimées à 370 098 950 francs. En 1905, leur poids est légèrement augmenté et atteint 1 469 955 tonnes métriques; mais leur valeur tombe à 292 022 000 francs. Pour les exportations, la diminution portait à la fois sur leur poids et sur leur valeur jusqu'en 1904 : en 1891 un poids de 786 619 tonnes métriques et une valeur de 356 316 370 fr.; en 1904, 688 717 tonnes métriques et 331 571 000 francs (chiffres du commerce général). En 1905, 825 132 tonnes métriques et 408 millions de francs.

Au cours de cette période de quinze ans, un seul chiffre a sérieusement progressé, celui du poids des importations. De 1891 à 1905 la consommation du charbon anglais a doublé. Bordeaux recevait 423 670 tonnes de houille en 1891, alors qu'il en est entré 858 685 tonnes en 1905. La houille repré-

1. La récente application d'une nouvelle méthode de jaugeage (décret du 22 juin 1904) augmente d'environ 13 p. 100 le tonnage net des navires.

sente, à elle seule, aujourd'hui plus de la moitié en poids du total des importations. En 1891, elle n'en représentait pas le tiers : ce qui explique la diminution globale de valeur des importations. Les huit cent cinquante mille tonnes de houille entrées à Bordeaux en 1905 n'atteignent pas la valeur de quinze millions (14 606 000 francs).

D'autre part, le mouvement du cabotage n'accuse pas un progrès sensible pendant la période considérée. Il oscille entre 400 000 et 500 000 tonnes de poids (600 000 tonnes en 1905). Une pareille situation est inquiétante. Sans rappeler ici les chiffres écrasants de Hambourg, d'Anvers ou de Rotterdam, il convient de remarquer que, pendant la même période, la navigation et le commerce des ports français n'ont pas cessé de croître en importance, malgré la diminution relative qu'a infligée à plusieurs d'entre eux l'essor prodigieux de leurs rivaux étrangers.

Ainsi Bordeaux souffre d'une cause particulière de décadence. Quel rôle joue dans la vie maritime de la France ce port qui a passé jadis par des phases si brillantes?

La plupart des Bordelais accusent le mauvais état de la rivière ou l'organisation insuffisante du port. On a perdu notre rivière, disent-ils, et compromis notre port. Il fallait creuser, entre Trompeloup et Bordeaux, un canal maritime permettant en tout temps l'accès facile des grands navires modernes. On pouvait avoir 11 mètres d'eau, et la longueur totale du canal n'aurait pas dépassé 27 kilomètres; avec une dépense de trente millions environ, on mettait ainsi le port en communication assurée avec la mer. Au lieu de cela, on a voulu approfondir la rivière en la rétrécissant, de manière à créer un courant plus fort, capable d'emporter les sables et de creuser un chenal. On n'est arrivé qu'à déterminer un courant violent, fort gênant pour la navigation, et qui a donné naissance en aval à des dépôts de sable dont on ne vient à bout que par de constants dragages. La création des appontements de Pauillac n'a pas été non plus une heureuse solution. Sans doute, on s'en sert, faute de mieux, pour s'alléger à la montée vers Bordeaux ou pour compléter son chargement à la descente; mais la marchandise débarquée ou embarquée à Pauillac se trouve grevée de trois francs par tonne environ pour le trajet Bordeaux-

Pauillac et de quatre francs par tonne si elle est en provenance ou à destination des gares d'Orléans ou du Midi. »

Sans prendre parti pour le projet du canal de Trompeloup, dont l'exécution soulevait des difficultés d'ordre technique et d'ordre financier, il faut bien constater que le port de Bordeaux ne peut être atteint par les grands navires que grâce aux allégements opérés à Pauillac et que ces allégements se traduisent par des frais et des retards très onéreux. Toutefois, il ne faut pas exagérer la situation. Dans une notice publiée par la Chambre de commerce en 1904 sur le port de Bordeaux, on constate que Bordeaux reçoit des navires de 145 mètres de longueur, de 7 m. 70 de tirant d'eau, de 6 910 tonneaux de jauge brute et de 3 500 tonneaux de jauge nette[1]. Ce sont là des unités assez importantes pour répondre actuellement encore aux nécessités de la navigation. Si le tonnage annuel des navires fréquentant le port diminue, ce n'est donc pas uniquement parce que son accès est difficile. Nantes a progressé au cours de ces dernières années et ne peut pas recevoir de navires d'un tirant d'eau supérieur à 8 mètres. Mais Nantes a su attirer les navires par l'activité de son industrie régionale. Bordeaux, au contraire, dessert une région dont les forces productrices ne se sont pas très visiblement accrues, et on peut se demander si la navigation ne se détourne pas de son port, surtout parce qu'elle n'a plus assez de raisons déterminantes pour y venir.

***

Parler des productions de la région bordelaise, c'est évoquer immédiatement l'idée de ses vins fameux. Le rôle qu'ils jouent dans le commerce de mer est loin cependant de correspondre à leur réputation. La production des vins de la Gironde a presque doublé au cours de cette période : elle se tenait à peu près constamment au-dessous de 2 millions d'hectolitres avant 1863; elle a atteint 5 700 000 hectolitres en 1900, 4 500 000 en 1893 et en 1904. Depuis 1888, c'est-à-dire depuis la reconstitution des vignobles à la suite du

1. P. 95.

phylloxera, elle n'a été qu'une seule fois, en 1897, inférieure à 2 millions d'hectolitres. Mais, sauf un relèvement marqué en 1905, les exportations de vins de la Gironde par mer vont en s'abaissant et comme quantité et comme valeur. En 1863, elles se chiffraient, pour les vins en fûts, par 635 000 hectolitres et 73 millions de francs. En 1904, elles ne sont plus que de 594 000 hectolitres et de 65 millions de francs. Pour les vins en bouteilles, la chute est beaucoup plus accentuée encore. Les 62 000 hectolitres de 1863, valant 20 millions de francs, se réduisent en 1904 à 42 000 hectolitres valant seulement 10 millions de francs. En 1905, la valeur totale des exportations de vins ne dépasse pas 79 millions de francs, représentant 741 677 hectolitres de vins en cercles, et 61 694 hectolitres de vins en bouteilles.

Les vins de prix sont moins recherchés aujourd'hui, tant à l'étranger qu'en France. Le luxe de la table s'est porté davantage vers la décoration; les fleurs nuisent, assure-t-on, à la qualité des vins servis. La vie agitée et dispersée que l'on mène s'accommode mal des interminables repas et des savantes dégustations auxquelles se complaisaient nos pères. Enfin, la mobilité plus grande des installations modernes tend à faire disparaître l'habitude ancienne de se créer une cave ou de continuer celle qu'on avait reçue en héritage. Ajoutez à cela les prescriptions médicales contre l'usage même modéré des boissons fermentées. Les crus bordelais, remarquables surtout par leur délicatesse, ont peut-être à compter aussi avec l'abus des breuvages violents à base d'alcool.

La clientèle étrangère des vins ordinaires paraît s'être maintenue, mais elle ne s'accroît pas. Une émigration française à l'étranger ne la renouvelle pas comme l'émigration italienne, par exemple, renouvelle et augmente la clientèle des vins d'Italie. Dans l'Amérique du Sud, qui entretient avec Bordeaux d'anciennes relations commerciales, les vins d'Italie supplantent de plus en plus les vins de Bordeaux. Il faut compter aussi avec la concurrence des nouveaux vignobles créés dans les pays de consommation. La province de Mendoça s'est couverte de vignes depuis quelques années. On y a fait venir des vignerons français expérimentés et les efforts tentés pour corriger la fâcheuse influence d'un climat trop chaud

sur la vinification aboutissent aujourd'hui à de bons résultats. Le commerce bordelais a dû, pour maintenir le chiffre global de ses exportations de vins en fûts, trouver de nouveaux débouchés qui compensent la diminution de sa clientèle sud-américaine. La compagnie des Messageries maritimes chargeait, il y a une dizaine d'années, environ 180 000 hectolitres de vins, par an, pour l'Amérique du Sud. Actuellement, elle en charge seulement le tiers.

Le degré assez faible des vins de Bordeaux ordinaires les rend le plus souvent impropres à supporter un long voyage en mer; aussi l'usage s'était-il introduit de les couper avec des vins d'Espagne. Ainsi traités, ils conservaient un goût agréable et pouvaient être expédiés au loin; mais les propriétaires girondins ne voyaient pas sans alarme de grandes quantités de vins d'Espagne arriver à Bordeaux. A leurs yeux, les facilités données à l'introduction de ces vins étrangers créaient une concurrence et favorisaient la fraude. Les commerçants répondaient que l'industrie du coupage augmentait les débouchés de la viticulture girondine et que mieux valait exporter des vins, même coupés, sur des marchés éloignés que de se fermer ces marchés. En 1899, les propriétaires triomphèrent des commerçants en faisant interdire l'entrée des vins étrangers titrant plus de 12 degrés et surtout en obtenant la suppression des « entrepôts spéciaux » dans lesquels l'industrie du coupage s'exerçait en franchise. L'importation des vins étrangers par Bordeaux qui se chiffrait en moyenne par un million et demi d'hectolitres tomba de suite à la moitié et bientôt au tiers de cette quantité. La suppression des entrepôts spéciaux fit baisser l'exportation des vins par le port de Bordeaux. L'industrie du coupage se transporta d'abord à Passages, en Espagne, où plusieurs maisons de commerce s'installèrent; mais les expéditions de vins coupés n'ayant plus lieu à Bordeaux elles se heurtèrent à des contestations de marques et d'origine.

Aujourd'hui cette industrie spéciale demeure très compromise. A supposer même que l'établissement d'une zone franche dans le port de Bordeaux lui permît de reprendre ses opérations, il ne serait pas certain qu'elle pût retrouver son importance ancienne.

En dehors des vins de la Gironde, Bordeaux expédie aussi une certaine quantité de vins récoltés dans le Lot, le Gers et dans les autres départements viticoles qui l'avoisinent, 138 623 hectolitres en 1905. L'ensemble de ses exportations de vins atteint pour 1905 un poids de 94 000 tonnes valant 79 millions de francs. Sur l'ensemble des exportations de Bordeaux, ces chiffres représentent 6 p. 100 du poids et 27 p. 100 de la valeur. En 1863, l'exportation des vins figurait pour 29 p. 100 du poids total et pour plus de 37 p. 100 de la valeur totale des exportations bordelaises. L'importance relative de ce commerce a donc diminué plus encore que son importance absolue.

L'exportation des eaux-de-vie, esprits et liqueurs a subi, elle aussi, une diminution sensible. Les quantités expédiées ont passé de 10 600 tonnes en 1863 et 15 600 tonnes en 1891 à 10 600 tonnes en 1905 ; mais si on considère la valeur des expéditions, la chute est plus marquée encore : 14 millions de francs en 1863 ; près de 20 millions en 1891 ; 7 908 000 francs en 1905. Cette baisse des valeurs est due aux envois de produits inférieurs, caisses de soi-disant cognac à 1 fr. 50 le litre, emballage compris, avec capsule brillante et pompeuse étiquette, bitters, amers et autres boissons excitantes, que réclame une clientèle grossissante d'alcooliques. Les eaux-de-vie d'origine et les liqueurs de choix ne tiennent plus qu'une place secondaire dans ces exportations; mais Buenos-Ayres reçoit de Bordeaux, par la seule compagnie des Messageries maritimes, une moyenne de 14 000 caisses de bitter à 12 bouteilles par caisse, soit plus de deux millions de bouteilles par an ! On me cite une maison qui vient d'obtenir pour cette destination une commande de 60 000 caisses à livrer en moins de six mois. La valeur moyenne du litre d'eau-de-vie, esprit ou liqueur expédié de Bordeaux en 1905 ressort, d'après les chiffres globaux de la douane, à moins de 73 centimes. Elle était de 1 fr. 32 en 1863.

Ce calcul a quelque chose d'effrayant pour le consommateur étranger qui absorbe de semblables produits. Il est effrayant aussi pour le commerce bordelais, obligé par la concurrence à les fournir. Bordeaux se recommandait autrefois par la qualité des vins, eaux-de-vie et liqueurs qui portaient sa marque; au contraire, aucune supériorité naturelle ne lui est assurée dans la fabrication des apéritifs vulgaires et des alcools dilués et

colorés, vendus sous le nom d'eaux-de-vie. Avec les goûts de la clientèle ordinaire, Bordeaux perd la situation éminente que lui assurait un arrière-pays riche en produits de choix. Et la clientèle de luxe, capable d'apprécier et de payer, se resserre de plus en plus, tout au moins dans les contrées que le commerce maritime de Bordeaux atteint directement.

Au surplus, l'activité du trafic d'un port n'est pas en raison directe de la superficie de son arrière-pays, mais de l'importance de ses échanges maritimes. Or la fertile vallée de la Garonne, qui s'étend derrière son port, fournit très peu à ses exportations. Au contraire, les landes sablonneuses de Gascogne, couvertes de pins, leur donnent un aliment considérable.

C'est que la vallée de la Garonne est un pays qui se suffit à lui-même. Les paysans y vivent bien, sur une terre féconde, à productions variées. L'excédent de céréales, de viandes, de vins, que ne consomme pas la population rurale qui occupe le fond de la vallée, est absorbé par les agglomérations urbaines et par les pays de landes ou de montagnes d'alentour. Avec cela, peu d'industrie, pas de bassin houiller dans la zone de pénétration du port, sauf Carmaux. Un centre industriel, d'importance secondaire, comme Mazamet, a plus de part dans l'activité du port de Bordeaux qu'une capitale de province comme Toulouse.

Les pauvres landes de Gascogne, incapables de produire autre chose que leurs tristes forêts de pins, mais incapables aussi de les utiliser, ne peuvent vivre qu'en exportant leurs gemmes et leurs poteaux de mines : ce sont elles qui donnent à Bordeaux plus de la moitié de ses exportations en poids. Sur les 825 000 tonnes exportées de Bordeaux en 1905 au commerce spécial, c'est-à-dire sur les 825 000 tonnes de marchandises d'origine française, les bois communs figurent pour 307 000 tonnes. Si on ajoute à ce chiffre 44 922 tonnes de gemmes et résines brutes et 7 200 tonnes d'essence de térébenthine, on obtient un total de plus de 424 000 tonnes de produits des Landes, représentant 51 p. 100 des exportations du port de Bordeaux. La valeur de ces produits n'est pas négligeable, du reste: 11 746 000 francs de bois, 11 231 000 francs de gemmes et résines, 7 408 000 francs de térébenthine.

Malheureusement pour son port, Bordeaux est concurrencé

par Bayonne pour l'exportation des poteaux de mines, surtout depuis la création de hauts fourneaux et d'une fabrique de produits chimiques au Boucau, à l'entrée de l'Adour. Ces établissements, grands consommateurs de cargaisons lourdes : charbons, minerais, pyrites, phosphates naturels, attirent au port de Bayonne des navires qui recherchent un fret de retour et se chargent volontiers de poteaux de mines, pour l'Angleterre en particulier. Il en résulte que la partie méridionale des Landes, plus rapprochée de Bayonne que de Bordeaux, dirige ses produits d'exportation sur le premier de ces ports. En 1905, il est sorti par Bayonne 148 000 tonnes de poteaux de mines ; il en était sorti 160 000 tonnes en 1900. En 1885, au lendemain de la mise en marche des hauts fourneaux, forges et aciéries du Boucau, nous trouvons 72 000 tonnes d'exportation de bois communs ; en 1880, les exportations totales de Bayonne ne dépassaient pas 50 000 tonnes. Ainsi s'explique en partie le fléchissement qu'indiquent les statistiques de Bordeaux dans les exportations de bois communs. Il doit également avoir été influencé par une autre cause temporaire, le haut prix des produits résineux dans ces dernières années. Enfin l'exploitation récente de certaines forêts de pins en Espagne et au Portugal crée une concurrence. Quoi qu'il en soit, les poteaux de mines constituent le principal fret de sortie des navires qui amènent à Bordeaux le charbon anglais.

D'autres produits de valeur modeste fournissent encore à la navigation un peu de fret lourd. Les pommes de terre — spécialement la variété jaune de la Charente, — sont très demandées par le Brésil et par l'Argentine ; pendant sept mois de l'année, de fin juin à fin janvier, chaque navire des Messageries maritimes en emporte en moyenne quinze mille caisses et les expéditions ont une tendance à augmenter. Il peut y avoir là un débouché pour l'exportation agricole; car la pomme de terre n'est pas cultivable sous le climat brésilien, et le sol de la République Argentine ne peut reproduire qu'une seule fois la semence qu'on lui confie. Les besoins directs de la consommation au Brésil, ceux de la culture dans l'Argentine, réclament donc la constante introduction de pommes de terre d'Europe. Bordeaux en expédie environ 17 000 tonnes [1].

1. Comptées dans les statistiques avec les légumes secs et les marrons.

Les prunes d'Agen s'exportent par Bordeaux à peu près exclusivement. Ce sont les arrondissements de Marmande et de Villeneuve-sur-Lot qui forment, avec quelques parties du Périgord, du Quercy et de la Gironde, les principaux centres de cette production. Comme il est naturel, la très grande irrégularité de la récolte donne à la courbe des exportations une allure désordonnée. Au cours des douze dernières années elles varient entre les termes extrêmes de 3 287 et 14 376 tonnes.

En dehors de ces exportations diverses de produits du sol, aucune classe spéciale de marchandises ne figure dans les statistiques pour des quantités ou des valeurs importantes. Cela s'explique d'ailleurs, étant donné que la région desservie par le port de Bordeaux ne comprend pas de grands centres industriels et que les principaux pays touchés par ses lignes régulières demandent surtout à la France des articles de Paris, des objets de nouveautés, modes, etc. Un sixième des chargements embarqués à Bordeaux pour l'Amérique du Sud est constitué par ces marchandises diverses. Le Sénégal alimente aussi par Bordeaux ses bazars d'objets de toilette de boîtes de conserves, armes et munitions, batterie de cuisine, fournitures scolaires, etc. La concurrence allemande, si redoutable dans ce domaine de la pacotille, paraît s'être fait peu sentir jusqu'ici sur la partie de la côte occidentale d'Afrique visitée par l'armement bordelais; elle sévit, au contraire, dans l'Amérique du Sud où les marques françaises ne peuvent plus guère compter que sur la clientèle riche, qui heureusement grandit, en Argentine surtout.

En résumé, l'arrière-pays de Bordeaux fournit abondamment d'excellents produits; mais il n'en expédie qu'une faible partie à l'étranger. Sans les forêts de pins des Landes, en dépit des vignobles bordelais ou charentais, ses exportations tomberaient à un tonnage très faible. Même avec le secours des poteaux de mines, les exportations déclinent d'une manière constante.

Les importations attirées par l'arrière-pays ne sont pas en décroissance absolue grâce à la houille. En 1891, Bordeaux en recevait 420 000 tonnes; il en est entré 858 680 tonnes en 1905, soit plus du double. Mais tandis que ce seul élément augmentait de près de 400 000 tonnes, l'ensemble des impor-

tations de Bordeaux augmentait seulement de 120000 tonnes (1 347000 en 1891 contre 1 470000 en 1905).

La pauvreté houillère de l'arrière-pays bordelais tourne ici à l'avantage de la navigation. Aucun des départements qui le composent, sauf les départements producteurs du Tarn et de l'Aveyron, ne consomme cent mille tonnes de charbons français. Le département de la Gironde est le seul qui en consomme cinquante mille tonnes, provenant du bassin d'Aubin. Par contre, la Gironde brûle 258 000 tonnes de charbons anglais, la Charente-Inférieure 331 000 tonnes, les Landes 130 000 tonnes, la Haute-Garonne 37 000 tonnes. Enfin les compagnies de chemins de fer d'Orléans et du Midi reçoivent par Bordeaux une partie des 600 000 tonnes de houilles anglaises qu'elles absorbent à elles deux[1].

Après la houille, ce sont les bois communs qui alimentent les importations du port de Bordeaux. Le pin des Landes peut bien fournir, en effet, des étançons pour les mines, mais il ne saurait remplacer le bois du Nord pour la construction. Les 139 000 tonnes de bois communs entrés par Bordeaux sont destinées à cet usage dans la proportion d'environ 60 p. 100. Les bois merrains employés pour la tonnellerie représentent à peu près 40 p. 100.

Si on totalise les importations de houilles et de bois communs, on obtient un chiffre de près d'un million de tonnes, soit les deux tiers de l'ensemble des importations. Nous retrouvons le même phénomène signalé à propos de La Rochelle-Pallice et de tous nos ports secondaires de la Manche et de l'Océan. Ces ports secondaires sont à peu près réduits, en ce qui concerne l'importation, au rôle de distributeurs de charbons et de bois dans la zone qui les avoisine.

L'importation des laines augmente grâce à l'activité industrielle de la petite ville de Mazamet. Une fabrication spéciale existait depuis longtemps déjà dans les deux cantons de Mazamet et de Saint-Amans, fabrication assez grossière de draps, molletons et flanelle en laine cardée. Concurrencée par d'autres centres textiles, elle déclinait peu à peu lorsque l'esprit d'entreprise d'industriels locaux se porta sur le délai-

1. V. les cartes statistiques publiées par l'Annuaire du Comité central des houillères de France.

nage des peaux de mouton, le commerce des laines lavées et des cuirs. Leurs tentatives furent fructueuses et cette industrie nouvelle, à laquelle viennent de se joindre tout récemment celles des peaux mégissées et de la bonneterie, a aujourd'hui à Mazamet une importance beaucoup plus grande que l'industrie ancienne des laines cardées. La production industrielle de Mazamet a presque doublé de valeur en huit ans, passant de 55 millions de francs en 1898 à 97 millions en 1905.

Ce remarquable essor ne devait pas être sans effet sur l'activité du port de Bordeaux. La plus grande partie des laines traitées à Mazamet viennent de La Plata; d'autres sont fournies par l'Australie, le Cap et l'Espagne. Près de 32 000 tonnes de peaux en laine et 6 400 tonnes de laines en suint ont été reçues par Mazamet en 1905. Les statistiques du port de Bordeaux accusent environ 15 000 tonnes d'importations de peaux et laines. Bien que Mazamet soit loin de s'approvisionner de matières premières exclusivement par Bordeaux, les 25 millions de francs que représentent les laines reçues dans ce port assurent à cette catégorie de marchandises le premier rang parmi les importations classées selon leur valeur. La création et le développement d'une industrie n'attire pas seulement des matières premières mais encore les charbons, les matières alimentaires. Mais Mazamet est une exception dans cette région du Sud-Ouest, plantureuse dans certaines de ses vallées, aride et stérile par endroits, jouissant paresseusement de son bien-être ou se résignant facilement à une vie chétive. Et Bordeaux se ressent de la somnolence de la région qui s'étend derrière son port; la vie économique y manque d'intensité, non pas tant à cause des imperfections que présente les moyens de communication avec la mer, qu'en raison du peu de développement des forces productrices de l'arrière-pays.

***

Il n'est pas besoin d'avoir une connaissance détaillée de l'histoire de Bordeaux pour savoir que son rôle a été considérable au XVIIIe siècle dans les relations maritimes de la France avec ses colonies des Antilles. Une simple promenade sur les quais

révèle, par la magnifique ordonnance des constructions, une ancienne et solide prospérité. C'est, à coup sûr, une cité riche et puissante qui a fait élever ces vastes édifices dont l'admirable proportion et la sobre élégance font honneur au célèbre architecte Gabriel : comment l'arrière-pays a-t-il pu servir de soutien autrefois à un développement intense du trafic de mer?

La question ne serait pas embarrassante si de profondes transformations s'étaient produites dans la région desservie par Bordeaux. Mais cette région ressemble toujours à ce qu'elle était autrefois. Elle abonde en récoltes de choix comme au XVIIIe siècle; son industrie, sauf dans le voisinage immédiat du port, a été relativement peu influencée par les bouleversements profonds des méthodes de travail. Rien de pareil aux contrastes de la région lyonnaise couverte aujourd'hui de grandes fabriques après avoir été un centre de petites industries familiales. Les Flandres, tout en développant leurs anciennes fabrications textiles, ont créé, grâce à la houille, une foule d'autres industries; le pays lorrain est devenu un pays de grande métallurgie. La vallée de la Garonne, elle, a conservé sa fertilité; les vignobles girondins et charentais ont reconquis, à la suite d'un terrible fléau enfin vaincu, leur éminente situation; l'Armagnac est dans le même cas; les Landes de Gascogne ont augmenté considérablement leur production forestière. Où donc est le changement qui explique l'aptitude décroissante de l'arrière-pays bordelais à alimenter le trafic de mer?

Le changement ne s'est pas produit en lui, mais hors de lui : c'est le trafic de mer qui, subissant la répercussion de toutes les transformations opérées sur la surface du globe, dans les moyens de production, de circulation et d'échange, s'est profondément modifié. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler les principaux éléments du commerce bordelais à l'époque la plus brillante du XVIIIe siècle.

Bordeaux était alors un grand marché de denrées coloniales. Depuis que le Règlement de 1717 lui avait permis d'entreposer toutes les marchandises et denrées des îles et des colonies, les sucres, les rhums, les cafés, etc., affluaient dans ses magasins. En 1740, Bordeaux en importait pour une valeur de 8 millions de livres; en 1750, pour 18 millions; en 1753,

pour 24 millions. En 1778, les importations des îles à Bordeaux se chiffraient à 132 millions de livres. En 1778, la valeur de ses exportations dépassait 59 millions de livres. Le commerce extérieur de Bordeaux atteignait ainsi, en cette année qui marque son apogée, le chiffre, énorme pour l'époque, de 191 millions de livres. D'autre part, Bordeaux exportait ses vins déjà fameux, les blés, la résine, le miel, les prunes de la Guienne et de la Gascogne; elle réexportait des sucres raffinés.

Ce trafic de marchandises coûteuses était alors tout le trafic de mer, à peu d'exceptions près. Les navires ne pouvaient pas transporter les énormes quantités de charbons, de minerais, de phosphates, de nitrates qu'ils convoient aujourd'hui. La difficulté des transports terrestres n'aurait pas permis, au surplus, d'aller les chercher ou de les distribuer dans un arrière-pays suffisamment vaste. On ne pouvait déplacer utilement que des marchandises susceptibles de supporter des frais de transport élevés.

Les produits de choix de la région bordelaise étaient donc, au XVIIIe siècle, d'excellentes marchandises d'exportation. Leur nature convenait merveilleusement au trafic maritime tel qu'il était constitué. Ils fournissaient un chargement avantageux aux nombreux navires qui fréquentaient le port de Bordeaux. Ajoutez qu'ils n'avaient pas à lutter contre une âpre concurrence. La proximité de la mer des vignobles du Bordelais était pour eux un avantage inappréciable. Ni la Bourgogne ni la Champagne ne pouvaient atteindre facilement les pays d'outre-mer. Et il n'était question encore ni de « Claret » australien ou californien, ni de « Médoc » fabriqué dans le port franc de Hambourg. L'Angleterre, la meilleure cliente pour les grands vins, goûtait moins alors le « Sherry » et le « Port Wine » que lui envoie aujourd'hui le Portugal. Les Pays-Bas recherchaient les vins blancs du Bordelais, et l'Allemagne du Nord recevait par Hambourg, pour une clientèle restreinte, une certaine quantité de vins de qualité secondaire, de ceux que la classification bordelaise désigne sous le nom de « palus ».

Une région si privilégiée pour l'exportation maritime, telle qu'elle existait dans ce temps-là, ne pouvait pas manquer d'être importatrice de marchandises de luxe. Elle était capable

d'acheter les « produits des îles », le sucre, le café, le rhum, etc. Elle absorbait, par conséquent, une partie des cargaisons que l'armement bordelais ramenait dans son port. Le régime douanier de cette époque éloignait, d'ailleurs, la concurrence possible des autres ports de l'Océan, tels que La Rochelle ou Nantes. Chacun d'eux appartenait à une région différente : La Rochelle aux « pays des cinq grosses fermes », ce qui lui assurait une large clientèle; Nantes, au contraire, se trouvait réduite à la Bretagne, isolée de l'union douanière des cinq grosses fermes; Bordeaux se partageait avec Marseille les « provinces réputées étrangères » du Midi et desservait ainsi à elle seule, non seulement la Guienne, la Gascogne et le Languedoc, mais le Périgord, le Limousin et l'Auvergne.

Il était impossible, au surplus, pour les armateurs bordelais de ramener ailleurs qu'à Bordeaux les cargaisons qu'ils chargeaient à l'étranger. Les lettres patentes de 1717 qui avaient permis au port de Bordeaux d'entreposer les denrées coloniales portaient dans leur article second que, « sous peine de dix mille livres d'amende, les armateurs seraient dans l'obligation de faire revenir leurs vaisseaux directement dans le port de départ, hors le cas de relâche forcée, naufrage ou accident imprévu ».

Ainsi, par le régime douanier, Bordeaux avait un monopole sur la région du Sud-Ouest et, par l'obligation de retour dans son port, elle avait le monopole de l'entrepôt des marchandises importées par l'armement bordelais.

Ces deux monopoles se fortifiaient l'un l'autre. La grande importance des exportations bordelaises, et notamment des vins, donnait à l'armement une activité remarquable et attirait ainsi à Bordeaux une quantité d'importations dépassant les besoins de son arrière-pays. C'est pourquoi un grand marché de denrées coloniales s'y était constitué, non sans profit pour les négociants de la ville.

Aujourd'hui la marchandise de mer n'est plus exclusivement la marchandise riche; les progrès des transports sur terre et sur mer ont merveilleusement élargi le champ du commerce maritime. Mais les régions à produits riches qui ne se sont pas autrement développées ne fournissent pas ce que réclament impérieusement les grands navires modernes. Quant

aux douanes intérieures qui divisaient la France en zones soumises à des régimes tout différents, elles ont heureusement disparu et depuis longtemps. Il en est de même des contraintes imposées aux armateurs par les lettres patentes de 1717.

D'autres faits sont d'ailleurs venus porter au trafic maritime bordelais des coups sensibles. La perte de Saint-Domingue à la fin du XVIIIe siècle fut un des plus cruels, car Bordeaux faisait avec cette possession les deux tiers de son commerce colonial. A une époque plus rapprochée de nous, la transformation opérée dans le commerce des sucres par l'essor de l'industrie betteravière et le fléchissement des importations de sucres de canne ont dépossédé Bordeaux de son marché. Plus récemment encore, la concentration croissante des affaires de café au Havre, l'organisation remarquable du marché à terme sur cette place, ont achevé de faire perdre à Bordeaux ce qui lui restait du marché des cafés. En 1863, Bordeaux recevait pour 25 millions de francs de café; en 1891, ce chiffre était réduit à 11 millions et demi. Il est de 4 millions et demi en 1905. Une visite à l'entrepôt réel des douanes de la place Laîné révèle cette décadence; l'installation très soignée comporte l'outillage nécessaire au triage et au grugeage des cafés, mais les espaces consacrés à cette opération sont visiblement trop grands et le contraste est frappant entre l'encombrement extraordinaire qui règne au Havre et les vides que l'on voit ici.

Cependant, Bordeaux a conservé jusqu'ici un marché important, celui de la morue. C'est, en effet, au sud de la Loire que se trouve, en France la zone où l'on consomme la plus grande quantité de morue. Elle le doit aussi à sa situation géographique, à la proximité de l'Espagne grand pays d'exportation pour notre morue[1]. Elle le doit enfin à son climat qui convient particulièrement à l'opération du séchage des morues. Les morues qui arrivent de l'Islande ou du banc de Terre-Neuve ont reçu sur les lieux de pêche une première préparation, suffisante pour assurer leur conservation pendant le voyage, insuffisante pour leur permettre d'attendre d'une saison à l'autre leur tour de consommation. Ce sont des morues vertes, suivant l'expression des négociants. Il est nécessaire de les sécher. Le

1. Sur 7 667 tonnes de morue exportées de France en pays étrangers en 1904, l'Espagne en a reçu 3 756 tonnes.

procédé le plus simple consiste à les sécher à l'air libre. Cette industrie est concentrée dans un faubourg de Bordeaux, à Bègles, petite localité située à 1 kilomètre en amont de la limite du port et comportant une cale de 300 mètres de longueur affectée presque uniquement au déchargement et au chargement de la morue. Sur les 38 sécheries de morues existant en France, 30 se trouvent là, 3 en Méditerranée et 5 sur le littoral nord de l'Océan ou les côtes de la Manche.

En calculant sur les six dernières campagnes de pêche (1899 à 1904), on trouve que l'ensemble des morues importées en France atteint le poids global de 341 000 tonnes et que plus de 202 000 tonnes, soit 60 p. 100, sont arrivées à Bordeaux; encore ne tenons-nous pas compte des quantités débarquées dans d'autres ports et dirigées ensuite sur Bordeaux par chemin de fer. En 1904, 3 tonnes et demie étaient dans ce cas. On admet que la place de Bordeaux fait environ 75 p. 100 du commerce total de la morue en France, soit 69 p. 100 à l'importation et 79 p. 100 à l'exportation [1].

A côté de ce marché ancien, heureusement maintenu, il en est un autre qui tend à se créer à Bordeaux depuis quelques années, celui du caoutchouc africain. Les relations maritimes fortement établies entre Bordeaux et le Sénégal attirent vers ce port les caoutchoucs du Congo français et le détournent des marchés d'Anvers et de Liverpool. En 1901, Bordeaux recevait 348 tonnes de caoutchouc; en 1902 ce chiffre s'élevait à 677 tonnes. Il a été de 1 367 tonnes en 1903, de 1 755 tonnes en 1904, de 2 422 tonnes en 1905. Ces quantités ne sont pas uniquement destinées au marché national; une forte proportion est réexportée. En 1905, nous relevons 1 659 tonnes d'exportations de caoutchouc du port de Bordeaux, ce qui représente 67 p. 100 des importations de cette même année.

C'est donc bien un marché du caoutchouc qui se crée à Bordeaux. Le caoutchouc y est l'objet de transactions ayant pour cause non pas seulement l'approvisionnement de l'arrière-pays, mais aussi celui d'autres contrées. Et l'on s'étonne, au premier abord, qu'un commerce maritime international puisse s'établir sur une place sans marché à terme organisé et actif. Ainsi que

1. *Notice sur le port de Bordeaux*, publiée par la Chambre de commerce, 1904, p. 90.

nous l'avons vu pour le Havre en France et, comme cela se vérifie à Hambourg, Londres, Liverpool, Anvers, etc., l'organisation du marché à terme est, d'ordinaire, l'accompagnement obligé d'un commerce de ce genre. Mais ici la nature du produit et les conditions de sa récolte donnent lieu à une exception.

Le caoutchouc africain est produit, en effet, par des lianes d'espèces diverses; il offre des variétés très nombreuses. En plus, dans chacune de ces variétés, un grand nombre d'éléments peuvent modifier la qualité, de telle sorte que, malgré les classements établis avec huit ou neuf types principaux, on n'achète jamais un lot de caoutchouc qu'après se l'être fait présenter et l'avoir agréé. En d'autres termes, chaque lot de caoutchouc a ses caractéristiques; il ne peut pas être remplacé à volonté par un autre lot ou, comme disent les jurisconsultes, il ne constitue pas une marchandise fungible. Dès lors, il ne se prête pas aux combinaisons du marché à terme qui repose essentiellement sur l'impersonnalité de la marchandise, sur sa classification suivant des types déterminés, toute quantité d'un de ces types étant supposée équivalente à la même quantité du même type. En fait, les affaires de caoutchouc africain se traitent au comptant et ne se concluent qu'après des vérifications assez minutieuses. En dehors de l'appréciation assez délicate de la qualité, il y a lieu de s'assurer, par exemple, que des nègres artificieux n'ont pas incorporé frauduleusement aux boules de caoutchouc vendues aux négociants congolais ou sénégalais une quantité notable de sable.

Les conditions de récolte du caoutchouc se plient d'ailleurs, aux exigences du marché au comptant. Il n'y a pas de saison pour recueillir le latex; on pratique l'incision des lianes à toute époque, de telle sorte que la récolte ininterrompue s'étale sur les douze mois de l'année. L'accumulation de toute une récolte à un seul moment ne se produit donc pas comme elle a lieu pour le blé, le coton, la laine, le sucre, etc. Or cette accumulation est une des causes qui réclament l'institution du marché à terme. La production se concentrant tout entière sur une courte période et la consommation se distribuant, au contraire, sur tout l'intervalle qui sépare les récoltes, il est indiqué qu'un intermédiaire prenne en charge les marchandises récoltées jusqu'au moment où la consommation les utilisera. Le marché à

terme est l'instrument le plus approprié à l'établissement de cet organisme intermédiaire. Dans le trafic du caoutchouc, il n'est pas impérieusement réclamé comme dans celui des marchandises saisonnières. On peut donc espérer que le marché du caoutchouc africain se développera à Bordeaux et sera pour le commerce de la place un élément appréciable de prospérité.

*
* *

Si le port de Bordeaux est victime du peu d'activité générale du Sud-Ouest de la France, du moins a-t-il profité du développement des industries créées dans son voisinage immédiat Déjà ces industries ont acquis une certaine importance; en progrès elles peuvent devenir une cause de relèvement pour le trafic de mer bordelais.

Toutes sont de grosses consommatrices de charbon et contribuent ainsi à augmenter les importations maritimes, puisque l'approvisionnement de Bordeaux se fait surtout en charbons anglais. Au surplus, ces industries ne sont établies à proximité du port que pour traiter sur place des matières premières lourdes arrivant par mer. Elles ne peuvent donc pas progresser sans déterminer un progrès correspondant dans l'activité du port.

Une des plus anciennes et des plus importantes est celle de l'huilerie. Trois usines de Bordeaux traitent les arachides qui constituent le principal fret de retour des navires bordelais faisant les voyages du Sénégal. Les quantités qu'elles élaborent atteignent aujourd'hui 40 000 tonnes et sont en progression constante. En 1863 elles se chiffraient par 9 000 tonnes seulement. Les fabriques d'huiles se trouvent aux abords du bassin à flot, mais c'est sur la rive droite du fleuve, dans la partie de la plaine qui s'étend entre les appontements de Queyries et le chemin de fer que s'installent aujourd'hui les nouvelles usines. Ce côté du port offre le spectacle d'une grande activité; les navires portant les minerais, les phosphates, la houille, les pyrites et autres chargements lourds à destination de l'industrie sont dirigés vers ces appontements et laissent rarement inoccupés les six postes et les dix-huit grues qui s'y trouvent. On m'assure à la Chambre de commerce qu'il n'y a pas en

Europe une longueur de quais aussi bien utilisée que les 545 mètres des appontements de Queyries. Malheureusement des difficultés d'ordre technique ne permettent pas, assure-t-on, de les allonger de plus d'un ou de deux postes de chargement.

Cependant les terrains qui les avoisinent continuent à se couvrir d'usines. L'industrie des produits chimiques et engrais, représentée jusqu'à ces dernières années par les seuls établissements de la Compagnie bordelaise, est destinée à prendre une grande extension depuis que la Société de Saint-Gobain vient de construire ses vastes fabriques. D'autre part, la Société des houilles et agglomérés, la Société des ciments français ont édifié tout récemment des usines qui vont fournir au port un aliment nouveau. Depuis quinze ans les importations de phosphates naturels, soufres et pyrites ont considérablement progressé : elles atteignent 83 000 tonnes en 1905. La fabrique de briquettes nouvellement établie grossira les importations de charbons; enfin, les exportations ne peuvent pas manquer de ressentir l'influence de cette activité industrielle.

La métallurgie est très peu représentée dans le mouvement des marchandises du port de Bordeaux. A Pauillac deux hauts fourneaux attirent de 75 000 à 100 000 tonnes de minerais par an et fournissent au cabotage français un fret d'exportation. L'industrie des constructions navales, représentée par les chantiers de la Gironde, la société de Dyle et Bacalan et les chantiers maritimes de Bordeaux, contribue, ici comme partout, dans une assez faible mesure au commerce de mer; c'est le chemin de fer qui lui amène, par livraisons sériées et espacées, les fournitures importantes qu'elle reçoit des usines métallurgiques de l'intérieur. Cependant il n'est pas indifférent pour l'avenir du port que les chantiers bordelais conservent et développent leur importance. Si leur approvisionnement de matières premières échappe aux navires venant à Bordeaux, du moins fournissent-ils une clientèle aux cargaisons de houilles. Et les nombreux ouvriers qu'ils font vivre, les industries annexes qu'ils attirent, sont, directement ou indirectement, des éléments de prospérité pour le commerce maritime local.

En dehors des fabriques de liqueurs et boissons alcooliques de toutes sortes dont nous avons parlé, une autre industrie alimentaire, celle des conserves de poissons et de légumes, a

pris aussi dans ces dernières années un développement notable que les statistiques douanières ne mesurent que d'une manière très imparfaite, leurs rubriques confondant les produits de cette industrie avec d'autres marchandises. Il faut enfin citer les raffineries de sucre traitant surtout des sucres coloniaux et ne donnant plus lieu aujourd'hui qu'à un trafic réduit, si on le compare à ce qu'il a été jadis. Toutefois les exportations de sucres par Bordeaux sont en constante progression depuis quinze ans. Elles ont doublé aux cours de cette période, passant de 2 500 à 5 469 tonnes.

Au total, c'est du côté de l'industrie locale que sont les meilleures chances d'avenir du port de Bordeaux. Il n'y a pas à compter sur une modification profonde et rapide des forces productrices de l'arrière-pays. L'installation d'établissements métallurgiques et chimiques à l'embouchure de l'Adoura heureusement influé sur le trafic du port de Bayonne, et lui permet de faire concurrence à Bordeaux par l'exportation des poteaux de mines. Il est à souhaiter et on peut raisonnablement espérer que l'essor de l'industrie bordelaise sera pour notre grand port du Sud-Ouest une occasion de relèvement. A coup sûr, les ensablements de la Gironde créent une difficulté pour la navigation; l'obligation de s'alléger à Pauillac cause des frais et des retards aux navires de fort tonnage qui remontent jusqu'à Bordeaux; mais les dragages parviennent à maintenir la rivière dans un état suffisant pour la navigation de cargo-boats moyens. Ce qu'il importe le plus, en ce moment, de faire revivre, c'est la possibilité pour ces navires de trouver du fret sur Bordeaux et au retour de Bordeaux, c'est la « raison suffisante » de venir à Bordeaux.

PAUL DE ROUSIERS

CHATEAUBRIAND

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

— D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS —

La vie de Chateaubriand — je veux dire sa vie réelle, et non point celle, toute poétique, qu'il a magnifiquement rêvée, puis orchestrée, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* — est encore à écrire. Ce travail, quel que soit l'historien qui l'entreprendra, ne semble pas pouvoir être fait de sitôt. La vérité sera longue à dégager des voiles somptueux de la fiction. Les mirages qui l'enveloppent n'achèveront de se dissiper qu'autant que les archives publiques et privées, sollicitées, explorées en tous sens, nous auront livré leurs derniers secrets. Nombre de bons chercheurs, en tête desquels il convient de nommer M. Victor Giraud, se sont patiemment mis à la tâche. J'apporte aujourd'hui ma contribution à l'œuvre commune.

***

Une contribution modeste, certes, mais qui ne laisse point d'avoir son importance, puisqu'elle a trait à la phase la plus obscure peut-être de la vie de Chateaubriand, et la plus indispensable pourtant à connaître, s'il est vrai, comme je le crois, que les années d'Angleterre, les années de l'exil, ont exercé

une influence décisive sur la formation de son tempérament littéraire et sur l'essence même de son génie. On oublie trop, et la plupart des critiques qui se sont occupés de sa personne et de son œuvre ne se sont pas assez souvenus, me semble-t-il, que, de 1793 à 1800, c'est-à-dire pendant sept années consécutives, Chateaubriand a résidé à Londres, ou dans les environs de Londres, sans revoir la France avec laquelle il avait perdu presque tout contact. On oublie que, durant ce septennat, il n'a pas seulement respiré l'atmosphère anglaise, mais qu'il s'y est plongé, baigné, trempé. Or, si l'on observe qu'il n'avait pas tout à fait vingt-cinq ans, lorsqu'il chercha un refuge en Angleterre, et qu'il en avait près de trente-deux, quand il en repartit; que ce long intervalle embrassa, par conséquent, pour lui, l'époque, si capitale dans toute carrière d'écrivain, où des fougues de la jeunesse se dégage peu à peu la maîtrise de l'âge mûr, il est aisé de concevoir l'intérêt puissant qui s'attache à cette période et combien il serait désirable qu'on la pût éclairer jusqu'en ses moindres détails.

C'est à quoi les *Mémoires d'Outre-Tombe* ne sont guère pour nous aider. Chateaubriand s'y est visiblement appliqué à rédiger, non point l'histoire, mais le roman de son exil. S'il est tels épisodes, ou pittoresques, ou sentimentaux, que son imagination, plus encore sans doute que ses souvenirs, évoque avec complaisance, il y a, par contre, quantité de points essentiels sur lesquels il néglige ou dédaigne de satisfaire notre curiosité. Et il y en a aussi, il y en a pour le moins un, nous le verrons, où, à supposer qu'il dise la vérité, il ne la dit pas toute, et cela manifestement dans le dessein de nous donner le change. C'est, en effet, ce qu'il va nous confesser lui-même, dans les documents, émanés de sa plume, que l'on pourra lire tout à l'heure. Mais, auparavant, il ne sera probablement pas inutile de résumer en peu de mots le récit qu'il nous a légué, dans les *Mémoires*, sur les débuts de son séjour en Angleterre.

Il y débarque exactement le 17 mai 1793, venant de Jersey. En poche, pour toute fortune, il a trente louis qui lui ont été apportés de Saint-Malo par un bateau fraudeur. C'est la misère, c'est le dénuement à bref délai. Comment vivra-t-il? Il y a bien

le shilling par jour que le gouvernement anglais distribue en aumône aux émigrés nécessiteux. Chateaubriand ne nous donne pas à entendre qu'il en ait jamais usé. La plupart de ses compagnons d'infortune se sont ingéniés à se créer des ressources. D'aucuns, par exemple, se sont improvisés marchands de charbon ; mais René, — quoique fils d'un armateur malouin, commerçant assez âpre, voire un tantinet négrier, — René est d'âme trop celte pour s'essayer aux choses du négoce. D'autres, avec l'aide de leurs femmes, fabriquent des chapeaux de paille : René a une femme, mais qui ne peut lui être d'aucun secours, car il l'a laissée là-bas, en Bretagne, n'ayant, d'ailleurs, pris que juste le temps de l'épouser et de lui emprunter une partie de sa dot. D'autres, enfin, enseignent le français, — qu'ils ne savent pas. René le sait, lui : s'occupera-t-il à l'enseigner? Plutôt que d'y condescendre, les *Mémoires* nous le montrent se résignant aux pires extrémités de la détresse et de la faim. Il ne conçoit que deux moyens de subsistance : son épée ou sa plume.

La première, depuis les fatigues et les privations subies à l'armée de Condé, il est de santé trop précaire pour s'en servir. Reste la seconde : il trouve l'occasion de l'employer à des traductions du latin et de l'anglais que lui procure Peltier, l'ancien rédacteur des *Actes des Apôtres*, — dont on aimerait, entre parenthèses, qu'il parlât, sinon avec plus de mansuétude, du moins avec une impertinence moins hautaine. — Le même Peltier l'encourage à entreprendre l'*Essai historique sur les Révolutions*, dont il lui a peut-être aussi suggéré l'idée ; il le met en relations avec l'imprimeur Baylie et le libraire Deboffe, qui acceptent, celui-là de publier, celui-ci de vendre le futur ouvrage. Nous sommes en 1794[1]. La gêne est un instant conjurée, mais bientôt elle redouble. Les traductions ne viennent plus. La faute en est, naturellement, à Peltier, que Chateaubriand déclare incapable d'une obligeance prolongée et à qui il reproche le plus ingénûment du monde de n'être point sans cesse à quêter çà et là des travaux... pour autrui. Or, comme les derniers fonds du gentilhomme s'épuisent, notez que c'est encore ce Peltier à tout faire qui, spontanément,

1. « Je commençai à écrire l'*Essai* en 1794. » (Préface de 1826.)

se présente à la rescousse. Mais, ici, il faut céder la parole aux *Mémoires* eux-mêmes :

Il[1] avait lu dans un journal de Yarmouth qu'une société d'antiquaires s'allait occuper d'une histoire du comté de Suffolk, et qu'on demandait un Français capable de déchiffrer les manuscrits français du XIIe siècle, de la collection de Camden. Le *parson*, ou ministre, de Beccles, était à la tête de l'entreprise. C'était à lui qu'il se fallait adresser. « Voilà votre affaire, » me dit Peltier, « partez, vous déchiffrerez ces vieilles paperasses : vous continuerez à envoyer de la copie de l'*Essai* à Baylie... ; vous reviendrez à Londres avec deux cents guinées, votre ouvrage fait, et vogue la galère! »... A la réflexion, le conseil de mon compatriote... ne me parut pas si mauvais. Au bout de trois jours d'enquêtes, après m'être fait habiller par le tailleur de Peltier, je partis pour Beccles avec quelque argent que me prêta Deboffe, sur l'assurance de ma reprise de l'*Essai*. Je changeai mon nom, qu'aucun Anglais ne pouvait prononcer, en celui de Combourg[2] qu'avait porté mon frère et qui me rappelait les peines et les plaisirs de ma première jeunesse. Descendu à l'auberge, je présentai au ministre du lieu une lettre de Deboffe, fort estimé dans la librairie anglaise, laquelle lettre me recommandait comme un savant de premier ordre. Parfaitement accueilli, je vis tous les *gentlemen* du canton et je rencontrai deux officiers de notre marine royale qui donnaient des leçons de français dans le voisinage.

Telles sont, d'après les *Mémoires*, les circonstances où Chateaubriand fut amené à s'éloigner de Londres et à émigrer, comme nous dirions, en province. Avant de chercher à démêler la part de réalité que ce morceau peut contenir, voyons quel était le Beccles où, sous le nom emprunté de M. de Combourg, le chartiste plus que novice allait, si nous l'en croyons, exercer une science à laquelle rien ne l'avait préparé. Actuellement, Beccles est une petite ville d'environ 6 000 âmes, située, à la limite du Norfolk et du Suffolk, sur la berge méridionale de la Waveney.

C'est encore un coin charmant, resté d'aspect très ancien. Sa jolie vieille église, qui date du XIVe siècle, se dresse au sommet d'un

1. Peltier.

2. Ce n'était, du reste, pas la première fois qu'il faisait usage de ce nom. Dans la lettre par laquelle le marquis de la Rouairie le recommandait à Washington, et qui vient d'être publiée en Amérique, il est également présenté sous le nom de M. de Combourg.

promontoire peu élevé, mais assez abrupt du côté de la rivière, où subsistent des débris de remparts en pierre rouge, tout enguirlandés de plantes grimpantes, et où s'accrochent comme elles peuvent de pittoresques maisons de pêcheurs. La marée s'insinuait autrefois jusqu'au pied de cette espèce de falaise. Aujourd'hui, à la place des lais de mer, s'étendent des prairies d'un vert intense, à travers lesquelles la gracieuse Waveney déroule ses méandres, entre des rangées de peupliers, semblables à ceux qui profilent leurs hauts panaches tout le long de la vallée de Combourg.

La signataire de la lettre dont je viens de traduire un passage est Mrs. Gostling, une de mes amies anglaises, qui ne connaît pas moins la Bretagne que son propre pays. Dans l'impossibilité où j'étais de faire le voyage de Beccles pour savoir si le séjour de Chateaubriand n'y avait pas laissé quelque trace ou quelque mémoire, elle a bien voulu s'y rendre à mon intention. Ce sont les premiers résultats de ses recherches qui ont fourni la matière de cette étude, et c'est aussi grâce aux précieuses informations qu'elle a recueillies que nous allons pouvoir suivre Chateaubriand dans sa nouvelle résidence.

Le *stage-coach* dans lequel il a franchi les 109 milles qui séparent Londres de Beccles l'a déposé, avec son bagage, sur la place du Marché-Neuf, devant la porte cochère d'une hôtellerie basse et trapue, à l'enseigne de « la Tête du Roi ». C'est l'auberge à laquelle il fait allusion. Elle existe encore, précédée du même montoir de pierre, ancien chapiteau d'église désaffecté, qui servait aux cavaliers d'alors à se mettre en selle. Chateaubriand n'aurait nulle peine à la reconnaître, si ses mânes revenaient jamais dans ce paisible décor de sa jeunesse. D'extérieur, du moins, elle n'a pas changé depuis le jour où il y descendit prendre gîte. Fut-ce un jour d'hiver ou de printemps ? Je ne suis pas en mesure de le préciser. Le certain, en revanche, c'est qu'au mois de juillet 1795 M. de Combourg avait déjà ses grandes et petites entrées dans la société de Beccles. Cela ressort, entre autres choses, de la lettre ci-après [1],

1. Cette lettre et celle qu'on lira plus loin font partie de la collection de documents pour servir à l'histoire de Beccles, constituée par Wilton Rix et déposée dans la *Council Chamber*, où elle forme une trentaine de volumes reliés. — On y trouve une troisième lettre autographe de Chateaubriand, écrite de Paris, à la date du 21 mai 1811, mais qui ne porte ni l'adresse ni

copiée par Mrs. Gostling dans les archives de la ville et dont il est préférable, je pense, de citer, sans plus attendre, le texte complet :

Dimanche 26, 7, 95.

M. de Combourg présente ses respects à Miss Sparrow et à Mrs. Scott. Il saisit le premier moment de repos qu'il ait eu depuis jeudi pour examiner les écritures que ces dames lui ont données. Il compte sur leur indulgence dans les jugements qu'il va en porter, en les priant de se rappeler que cet art est sujet à mille erreurs; que M. de Combourg ne l'a jamais étudié; que le caractère national de ces écritures est un obstacle presque insurmontable, et qu'enfin M. de C. cherche bien plus à amuser ces dames qu'à se faire un nom dans l'art de Lavater.

Les feuilles sont numérotées sur le revers.

N° 1.

Personne raisonnable. Un caractère délicat et sensible, de la grâce et de la facilité dans les idées. Elle n'a pas toujours été heureuse? Je soupçonne d'un peu de mélancolie. Du reste, instruite.

N° 2.

Jeune femme très jolie. Quelque chose de la légèreté et de l'élégance de la nimphe. Spirituelle, aimant le plaisir à sa mode, un peu de caprice; même un peu boudeuse. Capable de haine et d'amour. Bonne et généreuse. Parlant peu.

N° 3.

Rien.

N° 4.

Je suis très embarrassé ici. Il y a beaucoup à dire sur cette écriture, et cependant il n'y a rien de très décidé, comme ces espèces de

le nom du destinaire. Nous la donnons, à titre de curiosité, bien qu'elle n'ait pas trait à notre étude :

Monsieur,

Presque étranger à la lecture des journaux, j'ai le malheur de n'avoir point vu les morceaux de votre poème de *Joseph* dans le *Mercure* et dans le *Moniteur*. Je ne doute point que vos vers ne soient dignes du beau sujet que vous avez choisi, et vous m'honorerez beaucoup en prenant dans mes ouvrages tout ce qui peut convenir aux notes de votre poème. Je vous remercie infiniment des éloges que vous voulez bien me donner et que je dois sans doute à votre indulgence. Je vous prie d'agréer l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE CHATEAUBRIAND

J'ignore comment cette lettre a pu s'égarer à Beccles. Quant au destinaire, les fragments de son poème de *Joseph* parus dans le *Mercure* du 16 avril 1808 et dans le *Moniteur* du 13 juin 1808 sont seulement signés des initiales G.A.

caractères qu'on ne peut démêler à la première vue. Quelquefois je suis tenté de croire qu'elle est de la même main que le 2e numéro, et cependant il y a des lettres qui diffèrent essentiellement, telles que le w et l'y. Si elle est d'un homme, c'est un jeune homme bouillant, léger, avec des facultés morales étendues, mais peu cultivées. Si, au contraire, elle est d'une femme, ce dernier trait des facultés morales lui convient aussi. Par ailleurs, elle est inégale, parleuse, satirique, et cependant il y a des traits dans cette écriture qui contredisent tout cela. Certainement c'est un caractère double. Remarquez encore que si c'est la même main que le n° 2, alors ce que je dis ici devient faux, parce que le n° 2 est bien plus caractéristique que ce n° 4, et c'est alors à la description du caractère du n° 2 qu'il faut s'en tenir. Au reste, comme je l'ai déjà dit, cette écriture est trompeuse, et la personne à qui elle appartient peut avoir un excellent caractère.

J'espère que Miss Sparrow, ou Mrs. Scott, voudra bien m'envoyer les noms pour que je puisse rire de ma bêtise ou m'applaudir de ma *pénétration*. Le petit garçon est chargé d'attendre une réponse, si toutefois cela ne gêne point ces dames.

Beccles, 26.

C'est aujourd'hui dimanche et je ne puis avoir de papier. Excusez-moi d'écrire sur ces chiffons.

A la date où il envoyait ce curieux message, Chateaubriand était-il à Beccles depuis plusieurs semaines ou plusieurs mois? Logeait-il encore au *King's Head Hotel*? L'avait-il déjà quitté pour *Saltgate Street*, — la rue de la Porte au Sel, — où la tradition locale veut qu'il ait eu ses pénates, dans la maison maintenant occupée par les domestiques de Mrs. John Crowfoot? Il n'était plus, en tout cas, un débarqué de la veille ou de l'avant-veille. Il avait eu le temps de recevoir l'accueil empressé dont il parle dans les *Mémoires*, de se créer des relations, d'être admis dans l'intimité d'une famille qui comptait parmi les plus considérables de la région, comme nous l'allons voir, et même de s'y faire assez bien venir des dames pour qu'elles prissent plaisir à lui confier de leur écriture ou de celle de leurs amies.

Qui donc était cette Mrs. Scott, et qui cette Miss Sparrow? Je manque de renseignements pour identifier la première, mais la seconde était certainement la fille de Bence Sparrow; et Bence Sparrow n'était rien de moins que ce *parson* de Beccles

qui, au dire de Chateaubriand, dirigeait les travaux de la commission chargée de publier l'histoire du comté de Suffolk. En Angleterre, de par sa fonction seule, un ministre de paroisse est toujours un personnage. Le Révérend Bence Sparrow avait, en outre, pour lui, d'appartenir à une famille ancienne, riche, honorée, dont un membre avait été, au début du siècle, évêque d'Exeter, puis de Norwich. Il possédait aux environs de Beccles, à Darsham, le manoir de Thorington Hall, une magnifique habitation dans le style Louis XVI, entourée d'un vaste parc qu'ombragent des ormes et des pins séculaires. Son petit-fils, le colonel Lambert, y réside encore présentement, et le souvenir de l'auteur du *Génie du Christianisme* n'y est point aboli. On y garde même de ses manuscrits, — me fait écrire Mrs. Bence Lambert, qui voudra bien, je l'espère, m'autoriser quelque jour à en prendre communication. Il en est, paraît-il, qui sont intitulés : *Sur l'Église*, *Sur la foi*. Peut-être a-t-on là les états premiers de certains chapitres du *Génie*, que Chateaubriand aurait tenu à faire lire au recteur de Beccles, tout chauds encore de sa ferveur de récent converti. « Mon grand-père et Chateaubriand s'étaient liés d'une amitié véritable », déclare Mrs. Lambert. Le ministre anglican ne se contentait pas d'ouvrir sa maison au jeune émigré français; il lui ouvrait aussi sa bourse. On conserve à Thorington Hall une lettre de Chateaubriand relative à de l'argent que lui avait prêté Sparrow, et nous savons, d'autre part, que la collection d'autographes d'Étienne Charavay renferme un document analogue, dans lequel Chateaubriand, à la date du 11 décembre 1802, prie son obligeant créancier de lui faire connaître la somme dont il est redevable, soit à lui, soit « à toute autre personne de Beccles ».

Mais n'y a-t-il pas quelque lieu, dès lors, de s'étonner qu'après avoir été l'objet de tant de bons offices de la part de son ancien hôte et ami, Chateaubriand n'ait pas jugé à propos de lui consacrer une place dans ses *Mémoires*? Il est vrai que le séjour de Beccles y est expédié en dix lignes :

Je repris des forces : les courses que je faisais à cheval me rendirent un peu de santé. L'Angleterre, vue ainsi en détail, était triste, mais charmante : partout la même chose et le même aspect. M. de Combourg était invité à toutes les parties. Je dus à l'étude le pre-

mier adoucissement de mon sort. Cicéron avait raison de recommander le commerce des lettres dans les chagrins de la vie. Les femmes étaient charmées de rencontrer un Français pour parler français.

Et c'est tout. Quant au « *parson*, ou ministre, de Beccles », comme il est dit négligemment dans le passage cité plus haut, son nom n'est même pas prononcé, — ce qui est tout de même trop peu, n'est-ce pas? surtout si l'on songe que cette partie des *Mémoires* fut composée en Angleterre, à Londres, dans un air tout peuplé des fantômes d'un passé vieux de vingt-cinq ans à peine. Vingt-cinq ans avaient-ils donc suffi pour faire oublier au vicomte de Chateaubriand, « pair de France, ambassadeur du Roi près de Sa Majesté Britannique », le temps où M. de Combourg était fort aise de fréquenter chez les Sparrow de Beccles et d'y « amuser ces dames », en les initiant aux mystères de la graphologie?

Chateaubriand graphologue! C'est là un aspect assez inattendu de sa physionomie; — non pas tout à fait inédit, cependant. Nous savions, en effet, déjà que, parmi le chaos de livres dévorés par lui dans les années qui suivirent la longue inanition intellectuelle de Combourg, figurait en bon rang l'ouvrage, alors si célèbre, de Lavater, et qu'il n'avait pas laissé, un temps fut, de s'enrôler sous la bannière des Physiognomonistes, ainsi qu'en témoigne avec éclat une note de l'*Essai* qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler ici :

Toute l'antiquité a cru à la vérité de cette science, et Lavater l'a portée de nos jours à une perfection inconnue. La vérité est que la plupart des hommes la rejettent parce qu'ils s'en trouveraient mal. Nous pourrions du moins porter son flambeau dans l'histoire. Je m'en suis servi souvent avec succès dans cette partie. Quelquefois aussi je me suis plu à descendre dans le cœur de mes contemporains. J'aime à aller m'asseoir, pour ces espèces d'observations, dans quelque coin obscur d'une promenade publique, d'où je considère furtivement les personnes qui passent autour de moi. Ici, sur ce front à demi ridé, dans ces yeux couverts d'un nuage, sur cette bouche un peu entr'ouverte, je lis les chagrins cachés de cet homme qui essaie de sourire à la société; là, je vois sur la lèvre inférieure de cet autre, sur les deux rides descendantes des narines, le mépris et la connaissance des hommes percer à travers le masque de la politesse; un troisième me montre les restes d'une sensibilité native étouffée à

force d'avoir été déçue, et maintenant recouverte par une indifférence systématique. Dans la classe la plus basse du peuple on rencontre quelquefois des figures étonnantes. Il y a quelque temps qu'au bas de Hay-Market, vis-à-vis le Café d'Orange, je m'arrêtai à écouter un de ces Allemands qui tournent des orgues à cylindre. Je n'eus pas plus tôt jeté les yeux sur cet étranger que je fus frappé de son air grand et énergique, en même temps que le vice se montrait de toutes parts sur sa physionomie. Il joua un air devant notre groupe, puis se détourna froidement, en nous jetant un regard du plus souverain mépris, comme s'il nous avait dit : « Je vous connais, race d'hommes; vous me prenez pour votre dupe, je n'attendais rien de vous ». Il est possible que ce malheureux fût né avec des qualités supérieures; jeté par la destinée dans un rang au-dessous de son génie, il peut avoir souffert de longues infortunes, être devenu vicieux par misère; et la même vigueur d'âme qui l'aurait conduit aux premières vertus en a peut-être fait un scélérat...

Le Chateaubriand de 1826, jugeant celui de 1797, s'écrie : « Voici maintenant du Lavater et des promenades romanesques! » Promenades romanesques, il se peut; mais, quant à l' « art de Lavater », la note de l'*Essai* prouve surabondamment qu'il y a cru, et la lettre de Beccles atteste qu'il l'a pratiqué. Que s'il en plaisante, tout en l'expérimentant, c'est désinvolture de gentilhomme qui ne veut pas avoir l'air de trop prendre au sérieux son talent, précaution d'opérateur aussi, qui tient à se ménager une porte de sortie, en cas de méprise. René accepte d'amuser les dames de la petite ville où le destin l'a exilé, mais il s'arrange pour que ce ne soit pas à ses dépens. Et il reste, tout compte fait, que cet homme extraordinaire, qui ouvrit tant de voies, a été une manière de précurseur même en graphologie.

*
* *

C'est une chose assez maussade qu'un dimanche anglais d'aujourd'hui. Il faut croire qu'en 1795 le jour du Seigneur, chez nos voisins, n'était guère plus folâtre. M. de Combourg, en plein mois de juillet, le passe de son mieux à rédiger, d'après des écritures de femmes, une consultation psychologique un peu tourmentée, que — faute de pouvoir se procurer

du papier à lettre, toutes les boutiques étant closes — il est obligé d'écrire sur des feuilles ordinaires, de format plutôt inélégant. Et c'est plaisir de le surprendre ainsi, vaquant à des distractions innocentes, dans sa chambre d'exil. Mais, si telles furent certaines de ses récréations dominicales, quelles étaient, en retour, ses occupations salariées des jours de semaine? Comment gagnait-il vraiment, à Beccles, son pain quotidien, ce dur pain de l'étranger dont il connut à fond l'amertume? En d'autres termes, et pour être plus explicite, dans quelle mesure devons-nous ajouter foi à l'histoire des papiers de Camden?

Un fait est hors de doute : à savoir que, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, il se produisit en Angleterre, comme, du reste, en France, un mouvement très actif en faveur de l'étude des antiquités nationales. Camden avait donné le signal : de toutes parts, les érudits locaux suivirent. Pour ce qui regarde, en particulier, le Suffolk, John Ives, de Yarmouth, qui vécut de 1751 à 1793, avait, nous dit-on, formé le projet de reconstituer les annales de ce comté. Il avait réuni, dans ce dessein, nombre de manuscrits rares. Une fin prématurée ne lui laissa pas le temps d'en faire usage, et, à sa mort, ils furent vendus, dispersés.

John Ives! J'imagine qu'à ce seul nom tous les lecteurs familiers avec les *Mémoires d'Outre-Tombe* ont dressé l'oreille et pensé au Révérend John Ives, de Bungay, près Beccles, au pasteur, père de Charlotte, — de la suave et mélancolique Charlotte, la première en date des grandes victimes d'amour dont René s'accuse d'avoir jonché sa route. — Y avait-il quelque lien de parenté entre les deux homonymes? Partie des manuscrits du John Ives de Yarmouth aurait-elle passé par legs en la possession du John Ives de Bungay, chez qui Chateaubriand aurait été invité à en prendre connaissance, d'où l'éclosion dans son esprit du mythe des papiers de Camden, s'il est démontré, un jour, qu'il n'y faut voir qu'un mythe? Ou bien la collection aurait-elle été achetée tout entière par une société constituée à cet effet, avec Bence Sparrow comme président, et serait-ce à ce moment, c'est-à-dire peu de mois après le décès de John Ives l'antiquaire, qu'aurait paru, dans le journal de Yarmouth, la fameuse annonce découverte par Peltier? Ce sont là autant de points

sur lesquels je n'ai pas encore obtenu tous les éléments d'information nécessaires et que je ne suis pas en mesure d'éclaircir.

Nous admettrons donc jusqu'à nouvel ordre que, lorsque Chateaubriand se rendit à Beccles, ce fut en principe pour travailler à des traductions d'anciens textes français. Mais nous ajouterons aussi vite qu'il n'y fit point que cela, et qu'à vrai dire ce ne fut point de cela qu'il vécut. De quelle autre besogne, à ce compte? Il va nous l'apprendre lui-même dans la lettre que voici :

Greville Street. Holborn, n° 15, London, 16 janv, 1797.

Dear Sir,

You could not fancy how many times I reproched myself with not writing to you, but if you knew how much burried in papers I am now printing, runing from booksellers to booksellers, cursing a thousand people that call upon me, you no doubt would excuse and pity me. The gentleman who shall deliver you this letter is a cousin of mine called M .Feron; he is gone to Beccles to occupy my place. Should you be so kind to help him in many little things he may be a stranger to, you will oblige me very much. I myself shall soon return among you again. I am now very ill, but as I give up all sort of teaching, I shall be able, when at Beccles, to follow a regular course of physics, and I am not without hope that, by next summer, you vill make of me one of the strongest man in England.

Excuse my french scribbling and receive the assurance of all the gratitude with which I remain, dear sir, your very very humble obt servt.

CHATEAUBRIAND

My cousin is lodged in my appartment at Butcher's.

Dr DAVEY, BECCLES [1].

1. Greville Street. Holborn, n° 15, Londres, 16 janvier 1797.

Cher Monsieur,

Vous ne sauriez vous imaginer combien de fois je me suis fait reproche de ne vous point écrire, mais si vous saviez à quel point je suis enfoui dans l'ouvrage que je fais imprimer en ce moment, courant de libraires en libraires, maudissant mille gens qui me viennent voir, vous m'excuseriez certainement et me plaindriez. Le gentleman qui vous remettra cette lettre est un cousin à moi qui s'appelle M. Féron. Il est allé à Beccles occuper ma place. Si vous étiez assez aimable pour l'aider en bien des petites choses auxquelles il peut être étranger, vous m'obligerez fort. Je dois bientôt rentrer moi-même parmi vous. Je suis présentement très malade, mais, comme je cesse toute espèce d'enseignement, je serai, une fois de retour à Beccles, à même de suivre un traitement régulier et je n'abandonne pas

J'ai donné le texte, en respectant même les fautes d'orthographe [1]. Il fournit un spécimen intéressant de la manière dont Chateaubriand pratiquait la langue anglaise vers le temps de la publication de l'*Essai*. « J'écrivais en anglais, — dit-il dans une page des Mémoires relative précisément à cette époque, — et mes idées commençaient à se former en anglais dans ma tête. » Sa lettre au docteur Davey prouve, en effet, si j'en crois l'appréciation de personnes compétentes, qu'en dépit de quelques solécismes il ne s'exprimait pas trop mal, pour un étranger. Mais là n'est point le véritable intérêt de cette lettre. Relisons-la. Nos yeux tombent sur ce court membre de phrase : *But as I give up all sort of teaching*. Voilà qui n'a l'air de rien et qui est pourtant, à soi seul, toute une révélation. Comment! Chateaubriand avise un médecin de Beccles qu'il renonce de façon définitive à l'enseignement? Mais alors, c'est donc que, jusqu'à ce jour, il a enseigné! C'est donc qu'à l'instar de ces compagnons d'exil dont il se gaussait tantôt, il a donné des leçons de français, — avec cette différence sans doute, qu'il était plus qualifié qu'aucun d'entre eux pour cette tâche! — Il nous parlait tout à l'heure de la rencontre qu'il fit de deux officiers de notre marine royale, tous deux établis dans le voisinage de Beccles comme maîtres de français. Nous sommes désormais avertis qu'il y en avait un troisième, et qui n'était autre que le vicomte de Chateaubriand.

O Miss Sparrow, Mrs. Scott, vous à qui nous l'avons vu consacrer jusqu'à ses jours de congé, vous fûtes, n'est-il pas vrai, de ses élèves?... Vous en fûtes, vous toutes, les femmes qu'il ne nomme point, mais qu'il nous montre, dans une sorte de demi-aveu, « charmées de rencontrer un Français pour parler français ». Et vous en fûtes pareillement, vous qu'il nomme à moitié, mesdames et mesdemoiselles Bedingfield [2],

l'espoir que l'été prochain, vous ne fassiez de moi un des hommes les plus forts d'Angleterre.

Excusez mon jargon français et recevez l'assurance de toute la gratitude avec laquelle je demeure, cher monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND

Mon cousin loge dans mon appartement, maison Butcher.

1. Par exemple, *reproched*, au lieu de *reproached*; *burried*, au lieu de *buried*; *man* au lieu de *men*, etc.

2. Note de l' « Exemplaire confidentiel » de l'*Essai* (*Cf.* Sainte-Beuve,

dont le père eut la gracieuseté de lui offrir dans son parc, pour y vivre selon ses goûts d'alors, c'est-à-dire en sauvage à la Rousseau, un temple qu'il refusa d'habiter à cause de vous, oui, à cause de vous, ne vous déplaise, parce qu'avec une sévérité sans doute excessive il vous jugeait encombrantes, dépourvues de sens commun, ignorantes et mal élevées. Et vous en fûtes enfin, vous n'en fûtes que trop, ô Charlotte, « douce lueur du passé, rose pâle du crépuscule qui borde la nuit », comme il est dit de vous dans la nostalgique litanie d'amour par laquelle il vous invoquait encore, vingt ans après. Vous, du moins, il ne nous a pas caché qu'il dressait pour vous des « plans d'études ». Il est vrai que c'est pour nous confier aussitôt, sur le caractère de ces études, beaucoup de choses que vous eussiez peut-être préféré qu'il ne nous divulguât point. Mais si vous saviez les émouvants récits qu'il nous en a faits, et de quels prestiges ce grand magicien breton s'entend à revêtir les aspects les plus prosaïques de la réalité!...

On se rappelle la forme romanesque, et tout à fait en accord avec l'ancienne esthétique du genre, qu'a prise, dans les *Mémoires*, l'épisode du presbytère de Bungay. « A quatre lieues de Beccles, dans la petite ville de Bungay », demeurent les Ives. Chateaubriand est présenté chez eux, sans doute au cours d'une de ces promenades à cheval dont il nous a parlé plus haut. Bien reçu, il revient. Avec le père, il cause Amérique et voyages; avec la fille, littérature et poésie. Elle le prie de lui donner « des notes » sur Tasse et sur Dante. Ils lisent ensemble la *Divine Comédie*, à têtes rapprochées, tout comme les deux héros du livre, et, comme eux, ils interrompent sans cesse leur lecture pour écouter leur amour naissant, cependant que le digne ministre, en père qui se respecte, ronfle dans un fauteuil. Il ne manque plus que la péripétie classique. Elle ne tarde pas à se produire : « Ayant fait une chute de cheval, je restai quelque temps chez M. Ives ». C'était prévu...

La vérité, nous le pressentons maintenant, fut tout autre. Lorsque Chateaubriand parcourait, peut-être une fois, peut-

Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire, t. I, p. 172). — Chateaubriand n'a écrit que les six premières lettres du nom. Mais l'identification ne fait pas de doute. Les Bedingfield étaient et sont encore une des grandes familles du Suffolk.

être deux fois par semaine, la distance de Beccles à Bungay, — laquelle est de six milles et non de quatre lieues — il n'allait pas faire des visites de voisin : il allait exercer le métier de professeur; il n'allait pas converser bénévolement de littérature avec Charlotte : il allait la lui enseigner contre espèces. Et, dans ces conditions-là, indiquer des « plans d'études », cela s'appelle, en bon français, donner des leçons.

De l'intimité intellectuelle de l'élève et du maître naquit-il à la longue un commerce plus étroit et plus tendre, et le dénouement de l'aventure fut-il aussi pathétique, aussi poignant que nous le retracent les *Mémoires*? Je le veux bien, encore qu'il soit prudent de faire des réserves. Qui ne sait la prodigieuse disposition de Chateaubriand à se forger des amours idéales? Les femmes dont il s'est fait aimer en imagination ne sont pas moins nombreuses que celles qui l'aimèrent en réalité. Les « sylphides », les « démones », étaient toujours prêtes à jaillir du cerveau de ce Jupiter. Ses jours et ses nuits de Combourg en furent peuplés. Il en sema toutes les forêts de l'Amérique, celles-là surtout qu'il ne visita jamais.

Qu'on se remémore seulement l'épisode des deux Floridiennes rencontrées sur les bords de l'Ohio. Il n'en est pas de plus typique ni qui montre mieux à quel point l'esprit de Chateaubriand subissait la tyrannie de ses propres fictions. Ces deux filles de son rêve, l'une fière et l'autre triste, n'avaient eu d'existence tout d'abord que dans les *Natchez* où, sous les noms de Céluta et de Mila, elles se disputent le cœur de René. Mais, soudain, les voici qui, des pages du poème, se faufilent dans la vie du poète. Chateaubriand les avait prêtées à René; René, par un échange de bons procédés, les a rendues à Chateaubriand, lequel les retrouve en Floridiennes, à cinq cents lieues des Florides, sur les rives d'un fleuve qu'il n'a pas vu, dans une région où il n'est pas allé. — Soit, dira-t-on : quel est le rapport avec l'histoire de Charlotte? Demandez-le à Chateaubriand lui-même, car c'est lui qui prend soin de suggérer le rapprochement. Écoutez plutôt : « Peu à peu, j'éprouvai le charme timide d'un attachement sorti de l'âme : j'avais paré les Floridiennes, je n'aurais pas osé relever le gant de miss Ives. »

Voilà qui est, ce me semble, pour donner à réfléchir. Si

pourtant l'histoire de l'une avait juste l'authenticité de celle des deux autres!...

Non pas qu'il n'ait existé une miss Ives, et qui habitait Bungay, et qui s'appelait Charlotte, et qui devint Mrs. Sutton, par son mariage avec Samuel Sutton, de Ditchingham Lodge. Ce sont là des faits avérés, comme il est avéré qu'elle perdit sa mère au mois d'octobre de cette année 1822 où Chateaubriand nous raconte qu'il vit entrer dans son cabinet d'ambassadeur, à Londres, une femme en deuil, laquelle se fit reconnaître pour la Charlotte d'autrefois. Mais le reste, mais l'idylle d'amour, mais le coup de théâtre final : « Arrêtez! m'écriai-je, je suis marié! » — j'ai grand'peur, en relisant la lettre au docteur Davey, qu'il n'en soit un peu de tout cela comme des fleurs dont le voyageur d'Amérique couronnait ses odalisques indiennes des bords de l'Ohio.

Chateaubriand, dans cette lettre, parle de revenir prochainement s'installer à Beccles. Y songerait-il, si la version des *Mémoires* était exacte, et qu'à la suite du déplorable malentendu de Bungay il eût dû fuir en poste, « comme un malfaiteur devant son crime »? Notez que ce qu'il attend de ce retour à Beccles, c'est la paix, c'est le repos, c'est le rétablissement de sa santé compromise. Et vous voudriez qu'il eût projeté de s'aller mettre au vert dans des lieux encore émus de sa récente escapade, et où les convenances les plus élémentaires, à défaut de ses propres remords, lui eussent fait un devoir de ne plus reparaître! Est-ce croyable? Et n'est-il pas plus légitime d'inférer de sa lettre que, rappelé à Londres par Deboffe (probablement dans les derniers mois de 1796), pour corriger les épreuves de l'*Essai*, alors en cours d'impression, il quitta Beccles le plus normalement du monde, par le même coche qui l'y avait amené, avec promesse, d'ailleurs, de revenir sous peu et en s'engageant à trouver quelqu'un de ses compatriotes qui le pût remplacer en son absence?

***

Ce remplaçant fut son « cousin Féron ». Il est question, dans les *Mémoires*, d'un Ferron de la Sigonière que l'auteur

avait eu pour camarade de classe au collège de Dinan et qu'il eut ensuite pour compagnon de tente à l'armée de Condé. Ce Ferron lui avait rendu quelques services : il l'avait arraché malgré lui d'une terre labourée où il avait décidé d'attendre la mort, enfoui déjà jusqu'aux genoux ; plus tard, lorsque, à bout de force, il s'était trouvé hors d'état de continuer la campagne, Ferron lui avait prêté dix-huit livres tournois pour lui permettre de s'acheminer vers le port d'embarquement le plus proche... Serait-ce de lui qu'il s'agit et Chateaubriand lui aurait-il décerné, pour la circonstance, le titre de cousin, afin de lui concilier plus sûrement les bonnes grâces du docteur Davey? Il n'est pas impossible, mais, d'autre part, les listes d'émigrés pour l'Ille-et-Vilaine mentionnent quatre Féron du Quengo, qui, eux, étaient de la parenté réelle de Chateaubriand, ses cousins à la mode de Bretagne. Je pense que nous avons affaire ici à l'un d'eux, sans que je puisse, d'ailleurs, préciser lequel. Aussi bien n'est-ce pas là ce qui importe. L'intéressant à savoir, c'est qu'en s'éloignant de Beccles, dans le courant ou vers la fin de 1796, Chateaubriand y avait envoyé un autre Français « occuper sa place ».

Nous demanderons-nous, pour finir, quelle était au juste cette place? La lettre parle d'enseignement, de *teaching*, sans spécifier davantage. Mais voici quatre lignes, extraites d'un guide de Beccles, qui se montrent, à cet égard, singulièrement plus explicites :

> Laissant la poste sur notre droite, nous entrons dans *Saltgate Street*. La seconde maison à gauche est celle où habita Chateaubriand, l'éminent Français, pendant le temps qu'il remplit les fonctions de professeur de français dans une école privée de la ville (*while engaged as teacher of French at a private school in the town*).

Que si vous désirez connaître le nom de l'école, interrogez les gens de Beccles, ils vous la désigneront tout de suite, car elle n'a pas disparu : c'est la *Fauconberge Grammar School*, — fondation du Dr Henry Fauconberge, qui fut commissaire de l'Archidiaconé de Suffolk et chancelier du diocèse de Saint-Asaph. — On vous fournira même des détails ; on vous contera, par exemple, que le grand *Frenchman* ne faisait pas sa classe dans les bâtiments de l'école, mais qu'il avait loué, en face, de

l'autre côté de la rue, dans *Blyburgh Road*, une vieille maison basse, à toiture de chaume, — qu'elle a conservée, — où les enfants de la *Grammar School* se rendaient aux heures fixées pour les leçons. Ce sont là, semble-t-il, des témoignages formels, des témoignages demeurés vivants, contre lesquels toute l'éloquence des *Mémoires d'Outre-Tombe* ne saurait prévaloir.

Il y a, dans ces *Mémoires*, une page dont le rappel s'impose comme conclusion à cette étude. Chateaubriand était alors élève au collège de Dol. On vient l'avertir que quelqu'un le demande :

Je trouve un gros homme, rouge de visage, les manières brusques et impatientes, le ton farouche, ayant un bâton à la main, portant une perruque noire mal frisée, une soutane déchirée retroussée dans ses poches, des souliers poudreux, des bas percés au talon : « Petit polisson, me dit-il, n'êtes vous pas le chevalier de Chateaubriand de Combourg? — Oui, monsieur ». répondis-je tout étourdi de l'apostrophe. « Et moi, reprit-il presque écumant, je suis le dernier aîné de votre famille, je suis l'abbé de Chateaubriand de la Guérande : regardez-moi bien. » Le fier abbé met la main dans le gousset d'une vieille culotte de panne, prend un écu de six francs moisi, enveloppé dans un papier crasseux, me le jette au nez et continue à pied son voyage, en marmottant ses matines d'un air furibond. J'ai su depuis que le prince de Condé avait fait offrir à ce hobereau-vicaire le préceptorat du duc de Bourbon. Le prêtre outrecuidé répondit que le prince, possesseur de la baronie de Chateaubriand, devait savoir que les héritiers de cette baronie pouvaient avoir des précepteurs, mais n'étaient les précepteurs de personne. Cette hauteur était le défaut de ma famille; elle était odieuse dans mon père; mon frère la poussait jusqu'au ridicule; elle a un peu passé à son fils aîné... Je ne suis pas bien sûr, malgré mes inclinations républicaines, de m'en être complètement affranchi, bien que je l'aie soigneusement cachée.

L'homme qui écrivait ces lignes était évidemment résolu d'avance à ne confesser jamais qu'il avait été, sinon précepteur, du moins professeur de français dans une institution privée.

ANATOLE LE BRAZ

LA ROUTE DE SEDAN[1]

I

PREMIÈRES ÉTAPES VERS MONTMÉDY

Le 23 août au matin, l'armée de Châlons levait ses bivouacs établis aux environs de Reims et se dirigeait vers Montmédy, à la rencontre du maréchal Bazaine. L'opération débutait sous de fâcheux auspices : pluie torrentielle, marche pénible par des chemins détrempés, croisements de colonnes, encombrements de voitures. Pourtant, les soldats étaient presque joyeux : l'idée seule qu'ils cessaient enfin de reculer et qu'ils allaient de l'avant les consolait des intempéries présentes et des misères passées[2]. Dans l'après-midi, les camps furent installés sur les bords de la Suippe, de Domtrien à Heutrégiville. La division de cavalerie Margueritte, qui s'était portée sur Monthois, surveillait les débouchés des défilés de l'Argonne entre Le Chesne-Populeux et Grandpré[3]. Mais tout le reste de la cavalerie de l'armée, au lieu d'être employé à la découverte et à la sûreté rapprochée, stationnait, suivant les errements de l'époque, au milieu de l'infanterie et parfois derrière elle.

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 janvier 1907, *De Châlons vers Sedan*.

2. Journal de marche du 5e corps (Archives de la guerre); Journal du colonel d'Andigné (*Ibid.*); Souvenirs inédits du capitaine Peloux.

3. Journal de marche de l'État-Major général (Archives de la Guerre).

Le maréchal de Mac-Mahon venait d'arriver à son quartier général à Bétheniville, quand les généraux Lebrun et de Failly lui rendirent compte d'un fait grave : leurs troupes n'avaient plus de vivres pour le lendemain[1]. Le maréchal qui, avant le départ de Reims, avait donné l'ordre de pourvoir l'armée d'approvisionnements pour quatre jours, fut d'abord incrédule, puis surpris et irrité de l'inexécution de ses prescriptions. Les généraux de Failly et Lebrun lui expliquèrent « qu'ils avaient bien transmis l'ordre de toucher les vivres au point et à l'heure indiqués par l'État-Major général, mais que, n'ayant point trouvé les sous-intendants qui devaient signer les bons de vivres, les corvées avaient dû rentrer au camp peu de temps avant le départ, sans que les distributions eussent été faites. Ils rejetaient la faute sur leurs intendants qui n'étaient arrivés que le 22, sans agents, et ne connaissant pas même les lieux de distribution[2] ».

Déjà étaient envoyés les ordres qui devaient amener l'armée le lendemain sur le front Monthois-Contreuve. Les nécessités du ravitaillement déterminèrent le maréchal à modifier la direction de sa marche et à remonter vers le nord pour se rapprocher, vers Rethel, de la voie ferrée Reims-Mézières[3]. On a généralement blâmé ce mouvement que l'on a qualifié de détour et de perte de temps quand les journées, les heures mêmes étaient précieuses, disait-on[4]. Si le maréchal avait eu l'intention de se rendre à Metz, comme on l'a admis, cette modification eût été une faute que la pénurie des vivres n'eût pas suffi à justifier. Dans cette hypothèse, il eût été certainement préférable de stationner sur la Suippe, non loin de Reims, de façon à terminer les préparatifs sans mettre l'adversaire en éveil par une marche vers l'Aisne. A considérer, au contraire, les projets réels du maréchal de Mac-Mahon qui consistaient, non pas à aller jusqu'à Metz, mais à se porter au devant de Bazaine qu'il croyait en route sur Montmédy et les places du Nord[5], le

1. *Enquête sur les Actes du Gouvernement de la Défense nationale*, Déposition du maréchal de Mac-Mahon, I, 37.

2. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*.

3. Ordre de mouvement du 24 août (Archives de la Guerre); ordre modifiant la marche indiquée pour la journée du 24 août (*Ibid.*).

4. Général de Palikao, *Un Ministère de la Guerre de vingt-quatre jours*.

5. Voir *Revue de Paris* du 15 janvier 1907.

mouvement vers Rethel offrait peu d'inconvénients, l'essentiel étant de se rapprocher de l'armée de Metz, de façon à pouvoir la secourir au premier avis.

Le 24 août, les 5e et 12e corps bivouaquèrent au sud de Rethel, sur la rive gauche de l'Aisne; le 1er corps s'établit à Juniville, le 7e à Contreuve. L'irrégularité des distributions provoqua des scènes de désordre et d'indiscipline « dans des proportions vraiment inquiétantes » : des officiers furent insultés, des habitants pillés. Le général Ducrot dut autoriser l'emploi « des derniers moyens de rigueur » pour la répression de ces excès[1]. Le général de Failly prescrivit de traduire en conseil de guerre et de juger, dans les vingt-quatre heures, les maraudeurs qui seraient pris en flagrant délit[2].

La journée du 25 fut en partie employée aux ravitaillements. Exécutant une conversion autour du 12e corps qui séjourna à Rethel, l'armée vint border l'Aisne : le 7e corps à Vouziers, le 1er à Attigny, le 5e à Amagne[3]. Les étapes étaient courtes, et ce n'est pas ainsi qu'il eût fallu marcher si l'on eût voulu gagner Metz. Mais telle n'était point l'intention du maréchal de Mac-Mahon : il s'avançait avec prudence, autant qu'il était nécessaire pour sa propre sûreté, et très logiquement il attendait, pour demander à ses troupes tout l'effort dont elles étaient capables, d'être fixé sur les mouvements de Bazaine[4]. C'est dans ce but sans doute que la division de cavalerie Margueritte fut envoyée de Monthois à Semuy avec mission de « s'éclairer au loin, principalement dans la direction du Chesne-Populeux[5] ». Si, en effet, Bazaine était sorti de Metz et en marche vers les places du Nord, il franchirait vraisemblablement la Meuse vers Stenay et Mouzon; dès lors les reconnaissances lancées par la division Margueritte vers l'est ne tarderaient pas à rencontrer les têtes de colonnes de l'armée de Lorraine. Toutefois, il eût été préférable d'employer d'autres

1. Ordre du 1er corps, Juniville, 24 août (Archives de la Gerre).

2. Ordre du 5e corps, 24 août (*Ibid.*).

3. Journal de marche de l'État-Major général (*Ibid.*).

4. Le maréchal de Mac-Mahon au maréchal Bazaine, *dépêche télégraphique*, 22 août, dix heures quarante-cinq matin (*Ibid.*).

5. Ordre du grand quartier général, 24 août (*Ibid.*). Le 6e régiment de chasseurs poussa jusqu'au Chesne-Populeux.

unités de cavalerie à cette exploration en avant du front[1] et de maintenir les régiments du général Margueritte sur le flanc droit où ils auraient continué à couvrir les directions dangereuses de Grandpré et de Sainte-Menehould.

Dans ces trois journées, le maréchal de Mac-Mahon n'avait reçu que des renseignements vagues et contradictoires sur Bazaine. Un télégramme du préfet de la Haute-Marne, résumant une lettre allemande datée du 20 août et oubliée par le général von Stolberg à Coussey, disait : « Troupes françaises près Metz repoussées dans les fortifications. Sommation de se rendre, résultat inconnu[2]... » A Épinal, « des renseignements assez précis venus de divers côtés et de différentes sources » accréditaient « la nouvelle d'un grand succès remporté par le maréchal Bazaine sur l'armée de Steinmetz[3] ». Le préfet des Vosges spécifiait même que, d'après certains bruits, l'affaire aurait eu lieu « entre Toul et Pont-à-Mousson[4] ». Cette dernière information, si elle était exacte, aurait eu une importance considérable en soi et par l'influence qu'elle pouvait exercer sur les opérations de l'armée de Châlons. Aussi le maréchal de Mac-Mahon s'efforça-t-il d'en obtenir la confirmation : « Faites tout votre possible, écrivait-il le 25 au préfet des Vosges, pour avoir des renseignements plus précis sur le combat qu'aurait livré le maréchal Bazaine à Steinmetz entre Toul et Pont-à-Mousson. Remontez à l'origine du bruit que vous signalez et faites-nous-la connaître immédiatement. Informez-vous de toutes manières si ce bruit a quelque fondement. C'est de la plus haute importance. Promettez dix mille francs à celui qui vous apportera en temps utile des nouvelles du maréchal Bazaine[5]. » Semblable message était adressé à Montmédy au

1. L'armée de Châlons comprenait cinq autres divisions de cavalerie : une par corps d'armée, et la division de cuirassiers Bonnemains. On ne sut pas les utiliser.

2. Le préfet de la Haute-Marne au ministre de l'Intérieur, *dépêche télégraphique*, Chaumont, 24 août, deux heures trente-cinq soir, transmise au maréchal de Mac-Mahon le 24, sept heures soir (Archives de la Guerre).

3. Le procureur impérial d'Épinal au ministre de la Justice, *dépêche télégraphique*, Épinal, 25 août, onze heures quinze matin (*Ibid.*).

4. Le maréchal de Mac-Mahon au commandant de place, à Montmédy, *dépêche télégraphique*, Rethel, 25 août, une heure trente-cinq soir (*Ibid.*).

5. Le maréchal de Mac-Mahon au préfet des Vosges, *dépêche télégraphique*, Rethel, 25 août, une heure quinze soir (Archives de la Guerre).

commandant de place, qui répondait dans la soirée : « Pas de nouvelles du maréchal Bazaine[1]. » Comment, dans cette incertitude, déférer au désir de l'impératrice qui recommandait encore le 24 de le « secourir à tout prix[2] »?

Pourtant, le 26 août, l'armée de Châlons fit une nouvelle étape vers le nord-est en pivotant autour du 7e corps qui séjourna à Vouziers. Désormais, elle quittait les grandes plaines crayeuses de la Champagne où la vue s'étendait au loin, pour pénétrer dans la partie septentrionale de l'Argonne, région de forêts, de prairies, de collines boisées, de défilés nombreux, d'horizons généralement limités à courte distance. Le 1er corps stationna entre Montgon et Voncq, le 5e au Chesne, le 12e à Tourteron. La division Margueritte se porta à Tannay, détachant à Saint-Pierremont le 6e chasseurs qui poussa lui-même un escadron à Sommauthe et un autre à Stonne[3].

De graves nouvelles parvinrent dans la soirée du 26 au maréchal de Mac-Mahon. De Vouziers, le général Douay, commandant le 7e corps, avait détaché sur sa droite la brigade Bordas à Grandpré. Le 4e hussards, qui occupait cette localité depuis la veille, avait eu dans la journée une escarmouche avec un escadron de uhlans, et cet incident, joint aux déclarations des maires de plusieurs villages voisins, fit croire au général Bordas qu'il avait devant lui des forces considérables. Sans même attendre l'attaque ou du moins des informations plus complètes, il transmit ce renseignement inexact au général Douay, ajoutant qu'il était forcé de battre en retraite[4]. Douay, à son tour, communiqua ces nouvelles au maréchal de Mac-Mahon et prit ses dispositions pour tenir tête à l'ennemi en attendant que le reste de l'armée vînt le soutenir. Il fit prendre les armes à toutes ses troupes et les établit avant la nuit à l'est de Vouziers, sur les hauteurs de la rive droite de l'Aisne, entre

1. Le commandant de place de Montmédy au maréchal de Mac-Mahon, *dépêche télégraphique*, 25 août, neuf heures quarante soir (*Ibid.*).

2. L'impératrice à l'empereur, dépêche télégraphique chiffrée, Paris 24 août, midi trente-cinq (Archives de la Guerre).

3. Journal de marche de l'État-Major général (*Ibid.*).

4. Prince Bibesco, *Belfort, Reims, Sedan*, 55. Le prince Bibesco a assisté à la campagne en qualité d'aide de camp du général Douay.

Chestres et Falaise. Voitures à bagages, convoi de vivres et parc du génie refluèrent sur Le Chesne par Quatre-Champs. Enfin, une brigade fut envoyée sur Grandpré avec mission de recueillir le général Bordas [1]. Tout le 7e corps passa la nuit sur ses positions de combat, constamment en alerte, et par une pluie battante. La sûreté était si précaire dans l'armée française qu'il avait suffi de quelques patrouilles de cavalerie ennemie pour donner l'alarme à tout un corps d'armée et lui faire supporter des fatigues inutiles [2]. L'incident avait eu d'ailleurs une plus grande répercussion.

Le maréchal de Mac-Mahon reçut à Tourteron, dans la soirée du 26, le rapport du général Douay qui lui représentait une attaque comme imminente. Il prit aussitôt le parti de diriger toute l'armée vers le sud pour appuyer Douay auquel il prescrivit « de s'engager carrément », si l'ennemi se présentait. Le 7e corps devait être soutenu : à droite par Ducrot qui remonterait l'Aisne par Terron et Vandy; à gauche par de Failly, qui déboucherait sur Buzancy; en seconde ligne par Lebrun et les cuirassiers Bonnemains. La division Margueritte surveillerait « au loin toutes les routes dans la direction de Stenay et de Dun [3] ».

L'apparition de ce que l'on croyait être « des forces considérables [4] » sur le flanc droit de l'armée de Châlons était un événement d'une gravité exceptionnelle, d'autant plus que le maréchal de Mac-Mahon n'avait reçu dans la soirée du 26 aucune nouvelle de Bazaine. Aussi invita-t-il le colonel Stoffel « à faire de nouveaux efforts pour découvrir où se trouvait l'armée de Metz [5] ». Le maréchal adressa en outre au commandant de la place de Sedan une lettre pressante dans le même but :

« Il est de la plus haute importance de savoir en ce moment où se trouve le maréchal Bazaine. Employez donc tous les

1. Le général Douay au maréchal de Mac-Mahon, *dépêche télégraphique*, 28 août, sans indication d'heure et de lieu (Archives de la Guerre).

2. Prince Bibesco, *op. laud.*, 56 sqq.

3. Journal de marche de l'État-Major général (Archives de la Guerre); ordre de mouvement pour le 27 août (*Ibid.*).

4. C'est l'expression même de l'ordre de mouvement pour la journée du 26 août.

5. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*.

moyens possibles pour avoir de ses nouvelles. Je mets à votre disposition tous les fonds nécessaires : 10 000, 15 000, 20 000 francs à quiconque me rapporterait un mot de lui me faisant connaître sa situation.

« Vous avez à Sedan le capitaine du génie Mélard que l'on dit très intelligent, très énergique. Chargez-le de trouver des agents capables de remplir cette mission. S'il voulait s'en charger lui-même, il rendrait au pays un immense service. S'il ne pouvait parvenir jusqu'au maréchal, ce serait déjà beaucoup de s'assurer qu'il n'a pas quitté Metz et, dans le cas contraire, de savoir quelle direction il a prise. Tenez-moi au courant des nouvelles que vous pouvez recueillir[1]. »

A cette lettre était jointe une dépêche destinée au maréchal Bazaine et que le commandant de la place de Sedan était chargé de lui faire parvenir :

« J'occupe, aujourd'hui 26, Vouziers et Le Chesne avec plus de 100 000 hommes. L'ennemi, en forces, étant déjà entre la Meuse et l'Aisne, et le Prince royal ayant dépassé Saint-Dizier, je ne crois pas pouvoir me porter beaucoup plus loin vers l'est sans avoir de vos nouvelles et connaître vos projets, car si l'armée du Prince royal marche sur Rethel, je serais obligé de me retirer[2]. »

Cette dépêche dénote chez le commandant de l'armée de Châlons un sentiment très juste de la situation. Il savait, par un rapport du capitaine Vosseur envoyé en mission à Montmédy, qu'une colonne allemande forte de 25 000 hommes venant de l'est, avait passé le 24 au sud de Damvillers, se dirigeant sur Consenvoye. Des masses beaucoup plus importantes, 60 000 hommes, affirmait-on, avaient franchi la Meuse au sud, à Charny dans la journée du 25[3]. D'autres colonnes avaient été signalées à Saint-Mihiel et Commercy. Enfin Verdun avait été attaqué le 24 par un corps ennemi de 8 000 à 10 000 hommes[4]. Toutes ces troupes appartenaient à l'armée du prince de Saxe ;

1. Maréchal de Mac-Mahon, *Souvenirs inédits*.

2. *Ibid.*

3. Le capitaine Vosseur au maréchal de Mac-Mahon, *dépêche télégraphique chiffrée*, Montmédy, 25 août, sept heures quinze soir (Archives de la Guerre).

4. Le sous-préfet de Verdun au ministre de l'Intérieur, *dépêche télégraphique*, Verdun, 25 août, une heure trente-cinq soir (*Ibid.*).

elles pouvaient sans doute retarder mais non arrêter la marche du maréchal de Mac-Mahon, s'il continuait son mouvement vers Montmédy; leur infériorité numérique les eût contraintes à rétrograder.

Le véritable péril était ailleurs : le maréchal l'avait compris. Il y avait tout lieu d'admettre en effet que les reconnaissances de cavalerie allemande signalées le 26 vers Grandpré, allaient rendre compte de la présence sur ce point de forces françaises de toutes armes. D'autres patrouilles ennemies avaient été vues vers Monthois dans l'après-midi du même jour. Peut-être avaient-elles poussé jusqu'à Vouziers et aperçu les camps du 7e corps [1]. Ces renseignements de première importance ne pouvaient manquer d'être transmis sans retard au Prince royal qui, au lieu de continuer sa marche sur Paris, se dirigerait probablement vers le nord, et attaquerait en flanc et à revers l'armée de Châlons si elle poursuivait son mouvement vers Montmédy.

Tout commandait donc la prudence. Si le maréchal Bazaine était encore à Metz, il ne paraissait pas possible, sans s'exposer aux plus graves dangers, de chercher à le débloquer. S'il avait effectué une sortie vers l'est ou vers le sud de la place, il était absolument inutile d'aller au delà de la Meuse. Si enfin il était en marche vers Montmédy, on ne pouvait tarder à avoir de ses nouvelles. A la vérité, cette dernière hypothèse était la plus improbable, car on se trouvait en communication télégraphique avec Sedan, Montmédy et même Longwy, et une armée de 150 000 hommes était une masse trop importante pour n'être pas aussitôt signalée si elle opérait dans ces parages. Or, jusqu'à présent, aucune information n'était parvenue à ce sujet; personne, dans cette région, n'avait de nouvelles de Bazaine.

Les pressentiments du maréchal de Mac-Mahon ne l'avaient pas trompé : le même jour, 26 août, Moltke infléchissait vers le nord les lignes de marche des armées allemandes orientées jusqu'alors vers Paris.

1. C'est en effet ce qui arriva (*Historique du grand État-Major prussien*, VII, p. 937; *Historique du 13e uhlans*, 29-30).

II

LES ARMÉES ALLEMANDES

Par une coïncidence curieuse, à cette même date du 23 août où l'armée de Châlons se portait de Reims vers Montmédy, la IIIe armée allemande, aux ordres du Prince royal, après deux jours de repos dans la région entre la Meuse et l'Ornain, se mettait en marche sur Paris. En première ligne s'avançaient : le IIe corps bavarois, le Ve corps, la division würtembergeoise, le XIe corps, dont les têtes de colonnes atteignaient dans la soirée le front Ligny-en-Barrois, Montiers-sur-Saulx ; en deuxième ligne, derrière les ailes, se trouvaient le IIe corps bavarois et le VIe corps. La 4e division de cavalerie explorait en avant : son gros était à Saint-Dizier ; deux escadrons poussaient jusqu'aux environs de Châlons. La 2e division de cavalerie au sud de Gondrecourt couvrait le flanc gauche.

Une nouvelle armée, dite de la Meuse, avait été constituée le 19 août, au lendemain même de la bataille de Saint-Privat, au moyen d'unités prélevées sur les forces du prince Frédéric-Charles. Commandée par le prince royal de Saxe, elle comprenait : les IVe et XIIe corps, la Garde, les 5e et 6e divisions de cavalerie. Le 23 au soir, elle stationnait sur le front Fresnes-en-Woëvre, Saint-Mihiel, Commercy. Sa mission était de marcher sur Paris, de concert avec la IIIe armée qui la précéderait d'une étape environ, de façon à déborder constamment les Français, s'ils tentaient de faire tête, et à les rejeter vers le nord. Le 26 août, les deux armées devaient « se concentrer sur la ligne Sainte-Menehould, Vitry-le-François, en face de Châlons », où l'on savait que se rassemblaient des fractions de l'armée d'Alsace et des troupes de nouvelle formation [1].

Abstraction faite des corps laissés devant Metz et d'autres places fortes, la masse des envahisseurs atteignait les chiffres formidables de 188 000 baïonnettes, 36 000 sabres, 813 bouches à feu. Au grand quartier général du Roi, à Commercy, toutes les pensées se tournaient vers la capitale.

1. *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, n° 189.

« Dans huit jours, écrivait le général de Roon, il se peut que nous soyons sous Paris [1]. »

Le 23, le prince royal apprenait par son service de renseignements et par un rapport de la 4e division de cavalerie que l'armée française réunie au camp de Châlons s'était mise en mouvement. La direction de sa marche était mal définie ; on pensait qu'elle s'était repliée sur Paris [2]. Moltke appela aussitôt l'attention du chef d'état-major de la IIIe armée sur la nécessité d'être promptement fixé à cet égard [3] : la 4e division de cavalerie reçut en conséquence l'ordre de franchir la Marne, de chercher l'ennemi vers Vertus, Épernay et Châlons, et de se renseigner d'une manière générale sur ses mouvements [4]. Dès le 24, ses éléments de découverte constataient l'évacuation du camp de Châlons [5]. Mais qu'était devenue la nouvelle armée française qui s'y éteit rassemblée ? Un premier indice fut fourni par une lettre interceptée par les troupes d'investissement de Metz, et dans laquelle « un officier français de haut grade, appartenant à l'armée bloquée, exprimait son ferme espoir d'être bientôt secouru par l'armée de Châlons [6] ». Tout d'abord, on ne tint pas grand compte de cette opinion. Le grand quartier général inclinait plutôt à croire que les Français couvriraient Paris, peut-être par une position de flanc, vers Reims ou Laon [7]. Néanmoins, on communiqua au prince de Saxe toutes les informations recueillies ; on le chargea de surveiller la direction de Reims et la voie ferrée de cette ville à Mézières et Thionville, et on lui prescrivit de la couper en

1. *Denkwürdigkeiten aus dem Leben des Generals Grafen von Roon*, III, 196.

2. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 915; von Hahnke, *Opérations de la IIIe armée*, 137.

3. *Correspondance militaire du Maréchal de Moltke*, I, n° 196.

4. Von Hahnke, *op. laud.*, 137.

5. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 923.

6. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 924.

Le prince de Hohenlohe dit à ce sujet qu'en 1870 le prince de Würtemberg, qui commandait la Garde, « avait formellement interdit aux militaires sous ses ordres, sous peine de passation en conseil de guerre, de parler dans leurs lettres à leur famille ou à leurs amis de choses concernant l'armée » (*Lettres sur la Stratégie*, II, 87).

7. *Tagebücher des Generalfeldmarshalls Graf von Blumenthal*, 85; Verdy du Vernois, *Im grossen Hauptquartier*, 118.

plusieurs points[1]. Enfin le Prince royal fut invité à rapprocher le VIe corps qui formait son aile gauche[2].

En se rendant le 24 août de Commercy à Bar-le-Duc, le grand quartier général s'arrêta à Ligny-en-Barrois pour s'entretenir avec le Prince royal de la situation. C'est à cette conférence que le quartier-maître général de Podbielski émit le premier l'avis « qu'une tentative des Français pour se porter de Reims au secours de Bazaine, si elle était difficilement admissible en raison des objections qu'elle soulevait au point de vue militaire, pouvait cependant, s'expliquer par des considérations politiques[3] ». Il préconisa en conséquence, dans la continuation de la marche en avant, le resserrement de la IIIe armée vers sa droite, de façon à faciliter un changement de direction éventuel.

La proposition eut peu de succès. On n'imaginait pas que Mac-Mahon renonçât à couvrir Paris soit directement, soit par une position de flanc. On avait appris dans la matinée qu'il se trouvait à Reims[4], mais cette ville, observa-t-on, était plus éloignée de Metz que ne l'était le camp de Châlons. Il fut donc décidé que les armées allemandes continueraient le mouvement suivant la direction générale adoptée, mais qu'elles l'accéléreraient le plus possible de façon à engager dans le plus bref délai la lutte avec le maréchal de Mac-Mahon et à le couper à la fois de Paris et de Metz[5]. On ne croyait pas d'ailleurs qu'il acceptât la bataille : « Une armée française qui a quitté Châlons s'est retirée sur Reims, écrivait Roon ; mais elle n'y tiendra pas, et sa retraite sur Paris est très vraisemblable. Qu'arrivera-t-il alors ? Une bataille sous les murs de la capitale, et après laquelle les Français vaincus pourront toujours se placer sous la protection de leurs ouvrages[6]. »

Déjà Moltke avait fait rédiger la minute d'un ordre aux termes duquel les armées allemandes se reposant le 26 ou le 27, devaient atteindre le 28 la ligne Suippes, Châlons, Coole, puis

1. *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, n° 199.
2. *Ibid.*, n° 196.
3. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 925.
4. *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, n°s 199, 200.
5. Von Hahnke, *op. laud.*, 146.
6. *Denkwürdigkeiten aus den Leben des Generals Grafen von Roon*, III, 197.

obliquer sur Reims ou continuer leur marche sur Paris suivant les circonstances[1]. Mais ces instructions ne furent pas expédiées. Le 24, à onze heures du soir, Moltke avait reçu une série d'informations qui modifiaient dans une certaine mesure les appréciations de la matinée, et donnaient plus de poids à l'hypothèse d'un mouvement de l'armée de Châlons vers Metz[2]. Parmi ces nouvelles, l'une d'elles surtout était de première valeur; c'était un télégramme expédié de Paris le 23 au soir et reçu par la voie de Londres : « L'armée de Mac-Mahon se concentre à Reims. L'empereur Napoléon et le Prince sont avec elle. Mac-Mahon cherche à faire sa jonction avec Bazaine[3]. »

En dépit de cette information bien plus positive, cette marche vers Metz paraissait si hasardée, si aventureuse, que le grand quartier général hésitait à y ajouter foi. On examina toutefois les mesures qui s'imposeraient si elle se produisait réellement. Il faudrait surseoir au mouvement des armées allemandes sur Paris, les orienter vers le nord, en partie à travers la région difficile de l'Argonne, assigner une nouvelle direction aux ravitaillements de toute nature dont le transport était déjà réglé vers l'ouest et admettre de ce chef des retards sérieux. Ces considérations, jointes aux inconvénients qu'entraîne toujours l'abandon d'un plan en voie d'exécution, engageaient à ne pas modifier le sens de la marche avant de s'être procuré des renseignements plus précis sur les opérations de l'adversaire. N'agir qu'à bon escient, en toute connaissance de cause, mais tout préparer pour une conversion vers le nord, tel fut le programme du grand quartier général allemand. Il fut décidé que, pour le moment, on se contenterait d'appuyer un peu plus au nord-ouest, c'est-à-dire vers Reims, en redoublant de vigilance sur le flanc droit. La cavalerie de l'armée de la Meuse serait poussée au loin et atteindrait en particulier Vouziers et Buzancy. Des instructions dans ce sens furent expédiées par Moltke, le 25, à onze heures du matin[4].

1. *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, n° 203.

2. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 930; *Heeresbewegungen im Kriege 1870-1871, herausgegeben vom grossen Generalstabe*, 24.

3. *Ibid.*

4. *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, n° 205.

On observera que, pour la première fois depuis le début de la campagne, Moltke donnait des objectifs à la cavalerie d'exploration.

Tandis que les troupes exécutaient l'étape, on étudia plus en détail au grand quartier général, à Bar-le-Duc, l'hypothèse d'un mouvement de Mac-Mahon sur Metz. En admettant qu'il fût parti sur Reims le 23, il pouvait être arrivé vers Vouziers le 25 et commencer à franchir la Meuse le 27, entre Dun et Stenay. Sans doute, il eût été possible de réunir le 26 les trois corps de l'armée de la Meuse sur la ligne, Montfaucon, Varennes, Vienne-le-Château, et d'attaquer les Français le 27, sur la rive gauche de la Meuse. Mais on admit avec raison que ces forces ne seraient pas suffisantes pour assurer le succès dans la lutte contre une armée de 120 000 à 130 000 hommes, et il était impossible de compter sur le concours de la IIIe armée trop éloignée. Aussi Moltke résolut-il de ne s'opposer aux entreprises de l'armée de Châlons que sur la rive droite de la Meuse, dans la région de Damvillers où il pourrait le 28 août réunir toute l'armée de la Meuse, les deux corps bavarois formant l'aile droite de la IIIe armée et deux corps prélevés sur ceux qui étaient chargés du blocus de Metz[1]. Ainsi, avec une masse de 150000 hommes, une supériorité numérique décisive lui était acquise et, avec elle, de très grandes probabilités de remporter la victoire. Moltke établit donc, dans l'après-midi du 25, et pour lui seul, un projet de conversion partielle des armées allemandes vers le nord, d'après lequel seraient concentrés à Damvillers, le 28 août : la Garde, les IVe et XIIe corps formant l'armée de la Meuse; les IIe et IXe corps venus de Metz, les Ier et IIe corps bavarois de la IIIe armée[2].

Si les Français marchaient lentement, ou si le XIIe corps, le plus à proximité, parvenait à les retarder au passage de la Meuse, on pouvait espérer les joindre à l'ouest de Damvillers. Dans ce cas, d'autres éléments de la IIIe armée seraient en situation d'intervenir et se substitueraient avantageusement aux deux corps envoyés de Metz par Frédéric-Charles. Toutefois, même dans cette hypothèse, il importait de ne pas modifier momentanément la direction de marche de ces unités de la IIIe armée. Une conversion à droite les eût placées en effet en troisième ligne derrière l'armée de la Meuse, suivie elle-même

1. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 931-934.
2. *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, n° 208.

des deux corps bavarois. Abstraction faite des difficultés du mouvement, il en serait résulté une accumulation excessive de troupes dans la zone étroite comprise entre l'Aire et la Meuse, et une profondeur d'échelonnement qui eût rendu impossible le déploiement de toutes les forces pour la bataille. On n'aurait pu songer à une manœuvre quelconque pour ces corps : il eût fallu les engager de front. Si, au contraire. on leur laissait continuer encore un jour le mouvement vers l'ouest, et si on leur faisait exécuter ensuite une conversion pour les orienter vers le nord, ils se présenteraient en un dispositif échelonné à gauche qui permettrait de les diriger facilement sur la ligne de retraite de l'adversaire. Telles furent les considérations que le grand quartier général examina et les conclusions qui en résultèrent[1].

Dans la soirée du 25 août, la situation se précisa. De nouvelles informations, émanant sans doute du service d'espionnage[2], permirent de considérer comme vraisemblable un mouvement de l'armée française de Reims sur Vouziers. A l'un des bulletins de renseignements était joint un journal français contenant un article emprunté à un journal belge, et dont il ressortait « qu'un général français ne saurait abandonner ses compagnons d'armes sans encourir la malédiction du pays[3]». Enfin un nouveau télégramme de Londres annonçait d'après le *Temps* que « Mac-Mahon s'était subitement décidé à courir à l'aide de Bazaine, bien qu'en découvrant la route de Paris, il compromît la sécurité de la France; que toute l'armée de Châlons avait déjà quitté les environs de Reims, mais que, cependant, les nouvelles reçues de Montmédy ne faisaient pas encore mention de l'arrivée de troupes françaises dans ces parages[4] ».

1. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 931-934; *Heeresbewegungen im Kriege 1870-1871*, 25-27.

2. L'*Historique* ne parle jamais de cette source d'informations.

3. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 934. — Parmi les renseignements reçus, cet *Historique*, relate « d'autres feuilles de Paris », contenant « les discours prononcés au Corps législatif pour signaler la honte qui rejaillirait sur le peuple français si l'armée du Rhin n'était pas secourue ». Les discours prononcés au Corps législatif du 16 au 22 août ne font aucune mention de ce fait.

4. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 934.

L'*Historique* fait allusion sans doute aux nouvelles suivantes publiées par le *Temps* : « Correspondance datée de Reims, 23 août : Aujourd'hui,

Un peu plus tard, on apprit qu'elles avaient déjà dépassé Rethel[1].

Si concordantes que fussent ces informations, on jugea, au grand quartier général allemand, qu'elles ne suffisaient point à « élucider complètement la question » et l'on se tint en garde contre les renseignements d'une « presse toujours sujette à caution » et chargée de répandre de fausses nouvelles[2]. A supposer qu'elles fussent exactes, il y a avait encore à considérer l'hypothèse d'une feinte de Mac-Mahon destinée à faire abandonner aux armées allemandes leur marche sur Paris, à leur causer tout au moins une perte de temps, à les fatiguer inutilement par un crochet vers le nord. Toutefois, on considéra « qu'il était de plus en plus plausible, eu égard à la situation particulière de la France, que les exigences politiques pouvaient l'avoir emporté sur toute considération militaire[3] ». Moltke et Podbielski se rendirent donc chez le Roi, le mirent au courant de la situation et lui firent approuver le projet de conversion vers le nord de l'armée de la Meuse et des deux corps bavarois.

Dans la nuit même, toutes les dispositions furent prises pour infléchir ces unités sur leurs nouvelles directions de marche si les renseignements de la cavalerie, lancée sur Vouziers et Buzancy, confirmaient le mouvement de l'armée française vers Metz[4]. De Dombasle et de Jubécourt, le XIIe corps devait se porter sur Varennes; de Triaucourt, la Garde atteindrait la route de Varennes à Verdun; de Laheycourt,

Mac-Mahon a commencé son mouvement. « Je joue le salut de la France, aurait dit le maréchal, en laissant ouverte la route de Paris, mais comment abandonner le noyau de nos forces, et quelle responsabilité ceux qui me jugent capable d'envie ne feraient-ils pas peser sur moi si je n'allais pas secourir le maréchal Bazaine » (*Temps* du 25 août). — On observera que le *Public* avait déjà annoncé cette nouvelle; on la trouve reproduite par le *Temps* du 24 août : On lit dans le *Public* : « Mac-Mahon a pris la direction de Metz avec une rapidité qui doublera le mérite de ce mouvement ». Le *Temps* du même jour relatait l'information suivante : On lit dans la *Liberté* : « Nous savons de source certaine que les maréchaux Bazaine et Mac-Mahon sont à la veille de se joindre ».

1. Verdy du Vernois, *op. laud.*, 123. Verdy du Vernois ne spécifie pas la source de ce renseignement. L'*Historique du grand État-Major prussien* n'en parle pas.

2. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 934.

3. *Ibid.*

4. *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, n°s 209, 210.

le IVe corps gagnerait cette même chaussée. Partant de Revigny et de Charmont, les deux corps bavarois suivraient les colonnes de l'armée de la Meuse. Le lieutenant-colonel Verdy du Vernois fut envoyé de Bar-le-Duc à Fleury-sur-Aire, pour conférer avec le prince de Saxe et lui faire connaître les projets du grand quartier général[1]. Le changement de direction pouvait être différé jusqu'au 26 à midi, si on le jugeait nécessaire; mais si on n'avait reçu à ce moment aucun renseignement positif contradictoire, il devait être strictement exécuté[2].

Tous calculs faits, le prince de Saxe jugea, non sans raison, que sa cavalerie ne pourrait lui fournir des informations sur les mouvements des Français avant le 26 au soir. Aussi fit-il commencer la marche vers le nord dès cinq heures du matin. L'étape fut la plus pénible de la campagne pour la Garde dont les dernières unités n'arrivèrent au bivouac qu'à trois heures du matin[3].

Les rapports de la journée, loin de démentir ceux de la veille, achevèrent de dissiper les doutes. Dès midi, Moltke compléta ses prescriptions en ordonnant aux deux corps bavarois de se mettre *immédiatement* en mouvement dans la direction générale de Vouziers[4]. Après une marche très fatigante, et qui se prolongea fort avant dans la nuit, ils atteignirent : le Ier Marats et Pierrefite, le IIe Triaucourt[5].

Dans le courant de l'après-midi, le grand quartier général allemand fut transféré de Bar-le-Duc à Clermont-en-Argonne où était déjà installé celui de l'armée de la Meuse. Les renseignements de la cavalerie qui parvinrent à sept heures du soir ne permettaient pas encore, il est vrai, de se rendre compte, d'une manière complète, de la situation dans la région de Vouziers-Buzancy. Toutefois, « la présence, désormais avérée, à Grandpré, de troupes ennemies de toutes armes, donnait un caractère de quasi-certitude à l'hypothèse dejà admise d'un projet de mouvement du maréchal de Mac-Mahon sur Metz.

1. Verdy du Vernois, *op. laud.*, 124.

2. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 937.

3. Prince de Hohenlohe, *op. laud.*, II, 144; *Historiques du 1er régiment d'infanterie de la Garde*, 180; du 3e, 305-306; du 4e, 189.

4. *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, n° 211.

5. *Heeresbewegungen*, 30-31.

Poix

le

Montgor

Sér

Von

ERS

ontreuve

mide

M

PES

S^TE

Un fait particulièrement important se dégageait d'ailleurs de tous ces renseignements : « les Français n'avaient pas encore atteint la Meuse à Dun[1] ».

En conséquence, Moltke décida, vers onze heures du soir, que l'armée de la Meuse continuerait le lendemain sa marche vers Damvillers, qu'elle occuperait les ponts de la Meuse à Dun et Stenay, et pousserait sa cavalerie sur le flanc droit des colonnes françaises. Les deux corps bavarois suivraient l'armée de la Meuse en se portant sur Nixéville et Dombasle[2]. Le Prince royal fut avisé de ces dispositions et invité à diriger les autres corps de la IIIe armée sur Sainte-Menehould[3]. Déjà le prince Frédéric-Charles avait reçu l'ordre d'envoyer pour le 28 deux corps de l'armée d'investissement de Metz à Damvillers; mais leur départ ne devait pas avoir lieu avant le 27 août à midi. Il était d'ailleurs autorisé, si les circonstances l'exigeaient, à abandonner temporairement le blocus sur la rive droite de la Moselle, mais Moltke recommandait d'arrêter « à tout prix » une tentative des Français pour s'ouvrir un passage vers l'ouest[4].

Dès les premières heures de le matinée du 27, les masses allemandes, toutes orientées désormais vers le nord, se pressaient donc sur les chemins qui parcourent et côtoient l'Argonne. Leur cavalerie, enfin enhardie, s'étendait de la Meuse à la Vesle, battait à l'ouest les confins de la Champagne et déjà scrutait nos bivouacs et harcelait nos colonnes.

COMMANDANT ERNEST PICARD

(A suivre.)

1. *Historique du grand État-Major prussien*, VII, 946.
2. *Correspondance militaire du maréchal de Moltke*, I, nos 216, 217.
3. *Ibid.*, no 218.
4. *Ibid.*, nos 212, 215, 219.

POÉSIES[1]

LE REFUGE

Je roule éperdument parmi des bras de femme
Et ne trouve jamais de rade ni de port.
Il ne survit en moi que l'amour de la mort.
C'est la nuit. J'ai perdu ma lumière et ma flamme.

L'une n'a sous le front que bêtise et qu'orgueil ;
L'autre agite en son âme un tas de riens futiles ;
Le corps de celle-ci. — débauches inutiles ;
Le cœur de celle-là, — scellé comme un cercueil !

Quelle ironie au fond de nos amours humaines.
Et quel néant ! O ma chimère, tu me mènes.
L'Espoir sonne, à l'horloge, un languissant adieu...

Ne me reste-t-il plus, puisque tout est perfide,
Qu'à m'enfermer dans l'art, dans l'art auguste et vide,
Ou qu'à frapper en vain à la porte d'un Dieu ?

L'INDE M'A DIT...

« Poète dont je suis et l'amante et la sœur
Pour le mystère qui m'entoure d'épouvante,
Je veux bénir tes pas sur ma terre savante
Et réjouir tes yeux et réchauffer ton cœur.

1. Extraites d'un volume qui paraîtra prochainement sous ce titre : *L'Humanité Divine.*

» J'ai pour toi des forêts que nul n'a pénétrées,
Des montagnes qui sont plus hautes que les cieux,
J'ai des fleuves peuplés d'animaux et de dieux,
J'ai des femmes plus séduisantes que des fées...

» Mes artistes pour toi cisèleront l'or pur,
L'ivoire, l'argent fin, les cuivres et les marbres;
Tu dormiras dans les parfums de mes grands arbres,
Et mes nuits t'envelopperont de leur azur.

» Mes sages accroupis au fond des solitudes
Te liront les Védas qui rendent immortel,
Mes idoles te souriront sur leur autel,
Tu sauras le secret des divines études.

» Mes soleils font mes fleurs et mes fruits plus tentants,
J'ai des palais plus frais que des grottes marines;
Mes lacs sont des miroirs d'amour, et mes ruines
Sont plus vieilles et plus augustes que le Temps!

» Mes éléphants seront doux comme des ânesses,
Pour t'obéir mon tigre aura des airs rampants,
Tu pourras sans péril caresser mes serpents
Et mes singes t'amuseront de leurs prouesses.

» Je ne veux pour cela qu'un peu de ta pitié,
Un sourire d'amour qui vienne de la France,
Une larme, — et le seul espoir d'une espérance
Pour mon destin —, comme ton Dieu — crucifié! »

LA BAYADÈRE

O toi plus enivrante et plus voluptueuse
Que la nuit du Bengale en son voile argenté,
Femme aux bracelets lourds, aux paresses d'été,
Aux gestes de prêtresse impure et radieuse!

Le safran dont tes seins gardèrent les vestiges
A laissé sur mes doigts sa brillante couleur,
L'huile de tes cheveux parfuma nos vertiges,
Et ton corps s'est offert souple comme une fleur...

Mais je n'ai pas compris les mots dont tu m'enchantes;
Ta voix que les oiseaux écoutent envieux
N'a pas trahi ton âme, et sur tes dents méchantes
Luit cette énigme qui m'attire dans tes yeux :

Car je suis l'amoureux ennemi dont s'effare
Ta chair pour le rajah docile, car je suis
Celui qui souille avec sa caresse barbare,
Et c'est pour mon or seul que tu m'ouvres tes nuits.

SISYPHES

Vous êtes les élus, les vainqueurs, les superbes,
Jeunes hommes frappés au seuil de l'avenir,
Vous qui n'avez pas vu vos rêves se ternir
Et les fleurs de l'espoir former d'horribles gerbes !

Mais nous sommes maudits, nous tous les orgueilleux,
Nous les fous qui, voulant survivre à nos chimères,
Succombons sous le poids de nos gloires amères
Et portons sans plaisir le laurier périlleux.

Nous savons nos efforts et nos cris inutiles,
Vains nos triomphes, vains nos muscles de lutteurs :
Nous étions des héros, nous sommes des acteurs...

Mais nous nous obstinons dans les sentiers stériles,
Au flanc de la montagne où sont tombés nos dieux,
— Nous, Sisyphes roulant nos rochers odieux !

JULES BOIS

LA DENTELLE DE THERMIDOR[1]

XVI

Bien qu'il eût à cœur de faire diligence, M. de Vaudru ne s'était point acquitté aussi promptement qu'il l'avait pensé de la conversion en espèces de la traite Justus Fafner.

Les deux ou trois changeurs de Hamm auxquels on la présenta d'abord, ceux de la ville voisine et plus importante de Dortmund, ne purent offrir, à eux tous, qu'une somme insignifiante en ducats d'or.

Il avait fallu se décider à aller chercher les fonds à Coblentz même, au siège de la maison Fafner. Et, bravement, le grand fauconnier s'était mis en route, emmenant avec lui Hébert, que cette importante étape devait beaucoup rapprocher de la frontière française.

L'absence de M. de Vaudru dura quatre jours, quatre siècles pour la pauvre duchesse, que désespéraient toutes ces lenteurs.

M. le comte d'Artois n'était pas moins impatient de le voir revenir, madame Van Breughel mère ayant capitulé, mais seulement sous condition : la prudente veuve du colonel du grand Frédéric exigeait d'avoir vu de ses yeux les 20 000 livres de la dot, en espèces sonnantes, car le cornette de Berlin, disait-elle, ne se contenterait certainement pas de papier-monnaie,

1. Voir la *Revue* des 1er, 15 juillet et 1er août.

même allemand... Et Son Altesse Royale piétinait sur place, tant Elle avait peur de se laisser devancer par le lubrique Camphausen.

Le soir du quatième jour, Vaudru rentra enfin, mais porteur d'une incroyable nouvelle : Justus Fafner venait de suspendre ses paiements.

C'est en effet à la fin de juillet 1794 que cet ingénieux ancêtre de la finance contemporaine réalisa, sans crier gare, la première des trois célèbres banqueroutes qui furent comme les pierres d'assise de sa fabuleuse fortune et d'un crédit devenu formidable aux premières années du XIXe siècle. A Justus Fafner revient l'honneur d'avoir réussi à mettre en œuvre ce qui n'était pas chimérique dans le système de Law; il joua supérieurement de la lettre de change, et son principal titre de gloire est d'avoir réhabilité le papier fiduciaire, si compromis par les abus de la Révolution. Accessoirement, il put s'enorgueillir d'avoir compris le premier quels bénéfices certains, sans risques, absous par le consentement universel, peut procurer une banqueroute adroitement simulée. Il fut le créateur de l'art moderne de faire faillite; et, par là, il mérite un rang éminent, non seulement parmi les financiers, mais aussi parmi les psychologues.

A l'insolence, à l'âpreté des créanciers, même nantis d'un débiteur honnête et solvable, il sut pressentir leur platitude, leur empressement aux concessions lorsqu'ils peuvent sérieusement craindre de n'être pas payés. Et, après avoir bien fait son plan, ayant préalablement inondé la place, pour ainsi dire, d'un papier reçu partout comme argent comptant, brusquement il ferma ses guichets et déposa son bilan. Ce fut dans Coblentz une stupeur. Tout d'abord, on refusa d'y croire. Puis, la nouvelle confirmée, vérifiée, les Coblentzois se portèrent en masse vers la maison du banquier, sur la Zimmerplatz, gardée d'ailleurs, dès le premier moment, par la police du Prince Électeur. Trois jours durant, on hurla, on trépigna devant l'opulente demeure, hermétiquement close; de temps à autre, on réclamait Justus Fafner lui-même, à grands cris, pour le hisser à la potence. Mais cet homme avisé, du fond d'une retraite sûre, laissait tranquillement passer l'orage. Et, en effet, en moins d'une semaine, comme par enchante-

ment, l'apaisement s'était fait. Le silence prolongé de cette ruche d'activité qu'avait été la banque Fafner mettait dans la ville un douloureux malaise : partout la vie commerciale, tributaire de ses comptoirs, s'était arrêtée, pareille à une horloge privée de balancier. Les plus enragés, entrevoyant à l'horizon leur propre ruine, étaient contraints de reconnaître que Justus, avec son expérience consommée, son intelligence fertile en ressources, était l'homme indispensable. A l'instigation de quelques compères, une réunion plénière des dupes fut organisée, à l'issue de laquelle on envoya vers Fafner pour le supplier de reprendre les affaires, avec des fonds souscrits par ses propres créanciers.

Le rusé personnage, après s'être longtemps fait prier, consentit à rouvrir ses comptoirs; mais il déclina les offres d'argent. Il ne sollicita que du crédit, se faisant fort de liquider son passif en trois ans, jusqu'à concurrence de 80 p. 100, — si l'on voulait bien lui donner quittance du reste... Naturellement, les créanciers, qui pensaient tout perdre, acceptèrent avec allégresse; et Justus Fafner (il tint d'ailleurs ses engagements rubis sur l'ongle) fut acclamé comme un grand honnête homme.

Ce premier concordat rapporta à l'habile Justus un bénéfice net d'environ vingt millions, auquel on prétend que le Prince Électeur (c'est ainsi du moins que fut interprété le zèle déployé par la police au début de l'affaire) était secrètement associé pour un quart.

M. de Vaudru, qui n'était point dans le secret des dieux, ne pouvait soupçonner les dessous compliqués de cette prestigieuse opération; et, naturellement, il s'en était tenu au fait brutal, visible, de la fermeture des guichets. Il revenait donc, fort maussade d'avoir les poches vides. De plus, il rentrait seul, car l'honnête Hébert, ayant cru devoir se joindre aux manifestants de la Zimmerplatz, avait été appréhendé au collet par la maréchaussée électorale; et il payait en ce moment de quelques jours de sa liberté une trop généreuse ardeur.

— Enfin! — dit Monseigneur, en voyant apparaître son émissaire, qu'il se plaisait à s'imaginer chargé d'or.

— Hélas! répondit celui-ci, comme un écho mélancolique.

Et il dit la débâcle de Justus Fafner, l'aventure invraisem-

blable où sombrait la rançon du vicomte, et aussi, du même coup, la dot de la jeune Rosamonde.

Le pauvre prince, qui entonnait déjà l'épithalame, eut la brusque sensation d'être un navire qui coule à pic en vue du port. D'un maître coup de poing (il en garda longtemps le remords), il réduisit en miettes un merveilleux cabinet de porcelaine de Dresde, auquel il avait coutume de dire qu'il tenait plus qu'à la vie et qui lui venait de son auguste mère, Madame la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe. Puis, comme il ne s'en trouvait pas soulagé, il éprouva le besoin de s'en prendre à Vaudru lui-même :

— F... moi le camp! — cria-t-il à son serviteur, qui, harassé d'avoir couru la poste, tombant de sommeil, ne se le fit pas répéter et gagna prestement la porte.

Toutefois, avant de remonter chez lui, le gentilhomme eut l'attention d'envoyer dire à madame de L... son retour, et comment il revenait. Si pénible que fût la nouvelle, il estima qu'il était urgent de faire savoir à l'amie du vicomte — afin qu'elle pût aviser sans retard — la circonstance imprévue qui arrêtait l'exécution du plan secourable.

Le coup fut terrible pour la malheureuse femme, qui croyait Hébert déjà presque arrivé à Paris. Un moment, elle songea à entreprendre elle-même le voyage ; mais elle manquait d'argent, et le dénuement de la petite cour était trop avéré pour qu'il lui fût permis d'espérer en trouver autour d'elle. D'ailleurs, que pourrait-elle pour le captif, seule, perdue dans la ville immense dont elle ne connaissait les rues que pour y être passée, distraite, dans son carrosse, venant de Versailles ou y retournant? Et, en admettant qu'elle pût quelque chose, serait-elle arrivée à temps? Les Français d'Allemagne savaient, par des précédents significatifs, combien la justice révolutionnaire était expéditive, lorsqu'il s'agissait d'émigrés!

Reprenant le funeste papier qui mentionnait l'arrestation du vicomte, elle refit pour la vingtième fois le compte des jours écoulés depuis le 20 messidor : et elle se demanda avec épouvante s'il n'avait pas déjà quitté ce monde...

Elle repoussa cette pensée trop affreuse. Mais elle lui dut le courage d'envisager enfin la situation telle qu'elle était, sans le mirage de l'espérance. Et elle comprit que, même s'il res-

pirait encore, elle ne pouvait plus compter revoir vivant celui qu'elle aimait.

Alors, avec ce sens pratique, positif, de la vie que savent garder presque toutes les femmes dans les plus grandes crises, elle accepta l'inévitable, fit son sacrifice en vaillante et — bien qu'au regard de la loi religieuse, elle ne fût qu'une pécheresse — en chrétienne. Mais tout ce qu'il y avait dans son âme d'invincible tendresse pour l'ami fidèle se concentra dans un ardent désir qu'il fût consolé, à l'heure suprême, par le témoignage qu'elle n'avait pas renié son infortune et ne l'avait point oublié...

Au milieu de la nuit, après avoir longtemps pleuré et prié, elle porta elle-même un petit paquet cacheté à la diligence de Dortmund, qui partait de grand matin. (La régie Tour-et-Taxis avait un bureau de poste dans cette ville et, malgré l'état de guerre, assurait encore tant bien que mal, par Bruxelles, la correspondance avec Paris.) Et, en échange de la promesse qui lui fut faite que ce paquet serait déposé à la prison de l'Abbaye, elle remit au conducteur un louis d'or, qui était, à peu de chose près, tout ce qu'elle possédait au monde.

Puis, les yeux obscurcis de larmes, se traînant par les rues désertes où pâlissaient déjà les lanternes, elle revint à l'hôtel de la rue Sainte Edwige; et quand elle franchit le portail obscur, pareil à une arche d'ombre, il lui sembla qu'elle-même était morte, et qu'elle entrait, elle aussi, dans les ténèbres du tombeau...

XVII

La nuit du 8 au 9 thermidor, le vicomte du Chardonnais, ayant pieusement reçu cette absolution qu'il avait désirée, dormit jusqu'à deux heures d'un sommeil paisible et sans rêve.

A ce moment, il s'éveilla et entr'ouvrit les yeux. La lune voyageuse passait dans le ciel, juste devant l'étroite lucarne, et emplissait la cellule de sa lumière de lait.

Dans le nocturne silence, il entendit la respiration rythmée et un peu bruyante de son compagnon endormi.

Sa pensée demeurait confuse ; il sentait en lui une sorte de vague bien-être et comme une paresse à reprendre conscience

de l'existence. Il se souvint obscurément qu'il s'était confessé la veille, et il lui sembla très bon de s'être ainsi allégé du poids d'avoir vécu. Il referma les yeux et se figura qu'il était étendu dans la paix du tombeau. La mort, dont la pensée l'emplissait de terreur dans les jours heureux, lui paraissait maintenant singulièrement facile; et, de plus en plus las, il goûtait déjà par avance la douceur de se reposer en elle, à jamais.

De nouveau, ses idées se voilèrent. Les brumes du sommeil, un moment dissipées, redescendirent sur son cerveau. Il croyait maintenant être couché dans son berceau, tout enfant. Une fraîche bouche de femme se posa sur son front. Il reconnut sa mère, qui, chose étrange, avait le charmant visage de madame de L... C'est ainsi que, dans la torpeur de ses sens, son souvenir unissait tendrement dans un seul être idéal les deux créatures terrestres qu'il avait le plus aimées et qui, l'une à l'aurore, l'autre au couchant de ses jours, résumaient pour lui toute la vie de son cœur. Bientôt, il se rendormit tout à fait.

Son rêve se précisa dans un des plus adorables épisodes du passé. Il revécut la journée d'avril où, dans ce petit pays des environs de Coblentz, il avait, avec sa chère duchesse, visité la fête des dentelles. Il revit le ruisseau ombragé de peupliers ; et longuement, la bien-aimée à son bras, il se promena dans la nuit verte du bois voisin, sous la feuillée trouée de soleil. Et elle lui disait de douces et tendres choses, — et que ce bois était une forêt enchantée, où ils allaient vivre ensemble, librement, pour toujours... Puis, brusquement, au détour d'une allée, elle disparut. Et aussitôt, avant même qu'il eût pu songer à la poursuivre, il se trouva dans le maussade logement du sieur Cloquet, assis devant le bureau massif.

— Signez ! signez ! — répétait l'homme d'affaires de sa voix glapissante.

Le vicomte résistait, mais le vilain rougeaud, de force, lui faisait apposer son paraphe et s'enfuyait, le papier à la main, en ricanant...

M. du Chardonnais restait seul. Il lui semblait maintenant qu'il attendait la duchesse, qui lui avait donné rendez-vous dans cette chambre... Et, comme elle n'arrivait pas, il alla à la fenêtre et regarda dans la rue... Il ne put retenir un cri d'épouvante. Des hommes sinistres, coiffés du bonnet rouge et armés

de piques, cernaient la maison et frappaient à la porte, à coups redoublés... Et ils cognaient si fort et si dur que M. du Chardonnais se réveilla en sursaut... cette fois, tout de bon !

Brusquement, il se mit sur son séant et prêta l'oreille... On frappait, en effet, à la porte de la chambre, où il faisait déjà jour... Dans le couloir, des gens piétinaient et parlaient, avec un bruit de sabres et de crosses de fusil tombant lourdement sur le carreau.

Le prisonnier sauta à bas du lit ; et, ayant passé à la hâte ses vêtements, il alla ouvrir. Il se trouva en face du guichetier Scévola, qui précédait un personnage ceint d'une large écharpe rouge, et suivi de gendarmes...

Il recula d'un pas, reconnaissant ou plutôt devinant un commissaire du tribunal révolutionnaire, — un de ceux qui chaque matin faisaient le sinistre appel.

— Ces b...-là ont le sommeil dur, — grommela le terrible fonctionnaire, qui tenait une liste à la main. — Nous sommes en retard, et j'ai encore quatre ci-devant à cueillir... Citoyen Scévola, tu me conduiras le client au greffe, où il retrouvera les autres.

Et il s'éloigna avec ses séides, longeant le corridor dans le jour blafard, en quête des portes derrière lesquelles reposaient encore ceux qu'il venait éveiller pour la guillotine.

— Est-ce mon tour ? — demanda le vicomte, sans pâlir.

— Pendant que nous sommes seuls, — lui dit Scévola à l'oreille, — prenez ce petit paquet qui vient d'arriver pour vous par la poste de Bruxelles, et que je me risque à vous remettre, contre tous les règlements.

Et, tirant d'un repli secret de sa carmagnole un mince rouleau de papier bleu pâle, lié d'une faveur rose, il le présenta au prisonnier.

Celui-ci lut l'adresse manuscrite, et il changea de visage. Sans prendre le temps de défaire le nœud compliqué et scellé de cire, il arracha un peu de l'enveloppe fragile, afin de savoir plus vite... Et il pâlit encore, — mais cette fois affreusement. Car, par l'étroite déchirure, il venait d'entrevoir, assez pour le reconnaître sans hésitation possible, un frêle, un mystérieux gage d'amour, celui qui, de tout le passé charmant, évoquait les plus doux, les plus ignorés souvenirs. Et, dans son trouble,

il faillit laisser tomber cette chose, légère comme un duvet d'oiseau, — devenue tout d'un coup si lourde à ses mains tremblantes. Alors, dans l'esprit du malheureux amant, hanté depuis tant de jours par l'idée qu'on l'avait oublié, surgit une idée plus déraisonnable encore... Puisqu'on lui renvoyait le gage, il se dit follement, il s'acharna à vouloir entendre qu'on lui signifiait la fin de l'amour. Et, si préparé qu'il crût être, — sauf sans doute à la muette barbarie de cet adieu, — deux grosses larmes, lentement, coulèrent de ses yeux...

Mais tout aussitôt, il eut honte de donner à un jacobin le spectacle d'une faiblesse dont il n'entendait pas faire attribuer l'honneur à la guillotine. S'étant sur-le-champ ressaisi, il glissa dans la poche de son habit, comme une chose indifférente, le petit paquet, encore intact en apparence, qui, non moins sûrement que le couperet, venait de lui porter le coup fatal. Et il remit à plus tard de le défaire, de voir s'il ne contenait rien qui confirmât ou démentît par écrit son infortune : — car, à aucun prix, il n'eût voulu l'ouvrir devant cet homme.

— Tu ne m'as pas répondu, — fit-il en montrant au guichetier, qui le regardait sans mot dire, une physionomie sereine et un sourire qui narguait l'échafaud. — Est-ce moi que tes coquins viennent chercher ?

— Non, — dit Scévola à voix basse, — c'est lui !

Et il désigna du geste M. l'abbé Doublet, qui, dans son lit, le front ceint d'un serre-tête, dormait du sommeil du juste... Pas plus ce matin-là que les autres, il n'avait entendu la lugubre procession des couloirs ; et cela n'était pas extraordinaire : car, ainsi qu'il avait coutume de le dire, Morphée lui était favorable, et, quand il reposait dans les bras du dieu, le canon même ne l'eût pas réveillé...

Au bout du corridor, dans l'escalier, les gendarmes redescendaient déjà, emmenant sans doute d'autres malheureux : car un cri de désespoir, strident comme l'appel d'un oiseau de nuit, domina soudain le bourdonnement des voix.

— Allons ! — dit Scévola qui, tout de même, ne pouvait se défendre de quelque émotion.

Et il s'avança vers le dormeur pour l'éveiller.

Mais, prompt comme la pensée, le vicomte arrêta la main qui déjà se posait sur l'épaule de l'aumônier des dames béné-

dictines : celui-ci, les yeux clos, le visage béat, continuait à ronfler paisiblement.

— Tout beau, maître drôle ! — dit l'émigré. — Ignores-tu donc que monsieur l'abbé a la sainte horreur d'être troublé dans son sommeil ?

— Cependant...

M. du Chardonnais mit un doigt sur ses lèvres ; et, très doucement, faisant le moins de bruit possible, il alla vers la chaise où, avant de se mettre au lit, M. Doublet avait abandonné ses humbles vêtements.

Il commença par enlever son habit, à lui, — l'habit réparé de la veille ; — et il le déposa, soigneusement plié, sur le pauvre siège. Puis, attirant à lui la soutane du prêtre, il l'endossa et, le plus sérieusement du monde, en boutonna sur son corps svelte l'ampleur flottante. Il prit aussi le rabat, qu'il se noua tant bien que mal autour du cou. Enfin, décrochant du clou, où il pendait au mur, le vieux tricorne à ganse usée, il s'en saisit résolument.

— Comprends-tu, maintenant, faquin? — dit-il alors au guichetier qui le regardait avec des yeux ahuris. — C'est moi qui suis l'abbé Doublet...

— Mais — fit l'homme effaré — si on s'aperçoit...

— N'aie pas peur : je saurai jouer mon rôle, et je ne te compromettrai pas. D'ailleurs — ajouta le vicomte avec un sourire enchanteur — je te fais mon héritier.

Et il lui mit dans la main la pochette où tintaient les quelques écus qui lui restaient.

L'honnête guichetier résistait difficilement à cette divine musique. Il fit réflexion que l'abbé Doublet était inconnu du commissaire à écharpe rouge. De plus, il avait été témoin plusieurs fois, au greffe, de l'insouciance avec laquelle, à cette heure matinale, un commis mal réveillé, devant qui défilaient les détenus appelés au tribunal révolutionnaire, griffonnait, en hâte et sans seulement lever le nez, les formalités fastidieuses de la levée d'écrou. Il estima donc que la substitution pouvait se faire sans grand risque pour lui-même; et il empocha la bourse en signe d'acquiescement. Mais il le fit sans joie, car il était également attaché à ses deux prisonniers, et il ne lui était pas moins douloureux de perdre l'un que l'autre.

— A votre volonté, monsieur le vicomte — dit-il en se rangeant contre la porte, afin de laisser passer le pseudo-abbé.

Mais celui-ci, avant de sortir, s'arrêta sur le seuil, pour contempler une dernière fois son vieux compagnon endormi.

« Adieu, — dit-il en lui-même, — adieu, cher, subtil, et charmant ami. La sagesse parlait sur vos lèvres, et grâce à la douceur de votre entretien, j'ai trouvé presque courtes des heures qui sans vous eussent été longues. Vous qui savez tout, vous écoutiez sans dédain l'ignorant que je suis, car vous ne croyez pas que le présent divin qui vous fut fait d'une belle intelligence vous ait dispensé d'être simple. Bref, sans parler de la consolation suprême que m'apporta hier soir votre saint ministère (en la vertu duquel, hélas! j'ai probablement plus foi que vous-même), je dois à vos bontés pour moi le droit, dont on n'abuse point chez les hommes, d'être reconnaissant. Laissez-moi donc vous témoigner, à cette heure, et à votre insu, un peu de ma juste gratitude, en vous épargnant, à vous qui aimez goûter en paix les doux bienfaits du sommeil, l'ennui d'un réveil brusque, avant l'heure accoutumée. Si, par aventure, et comme je l'espère, votre vie s'en trouvait prolongée de quelques jours, — à vous dont l'unique faiblesse est d'aimer encore la vie! — ne me sachez aucun gré de ce que votre générosité voudra sans doute nommer un sacrifice. Ce n'est en réalité que l'acte facile et trop peu méritoire d'un voyageur pressé de partir, et saisissant cette occasion d'avancer un inévitable départ.

» Car le jour où j'ai vu, de mes yeux, la muse chérie du poète, sans remords (et peut-être, selon vous, sans crime), oublier l'ami fidèle, à peine descendu dans la tombe, — malgré tout ce que vous me dîtes là-dessus de sage et de réconfortant, quelque chose s'est vraiment, tout à coup, brisé dans mon cœur. Je reçus dès ce moment comme une désespérante révélation de la commune destinée de tous les amours, même de ceux, élus entre tous, que nous nous efforçons de croire immortels; et voici que ce matin, une preuve douloureuse — et d'une cruauté certes inattendue — m'est venue chercher jusqu'ici, de leur mensonge et de leur vanité... Dès lors, ô mon ami, à quoi bon s'obstiner à vivre, c'est-à-dire à souffrir, s'il est vrai, comme je n'en puis plus douter, que les plus chers,

les plus inoubliables souvenirs en arrivent à être, dans la plus chère mémoire, comme s'ils n'avaient jamais été, — et si l'on est soi, le cœur qui n'oublie pas?... »

A ce moment, Scévola, qui était toujours sur le pas de la porte, tira sa montre, inquiet de voir se prolonger la rêverie du vicomte. Celui-ci comprit que le moment était venu.

En signe d'acquiescement stoïque, d'un geste large et, par son élégance souveraine, digne de l'ancienne cour, il coiffa sa tête blonde du vénérable couvre-chef. Puis, ayant jeté sur ses épaules le vaste collet noir du bon M. Doublet, — méconnaissable, même à Scévola, sous ce travestissement presque bouffon d'homme d'Église, — il se dirigea vers la porte. Toutefois, comme il passait devant la chaise où gisait son habit délaissé, il ne put se défendre d'y arrêter longuement son regard : un instant même, il souleva légèrement l'une des basques, comme s'il hésitait à en retirer la chose mystérieuse, le petit paquet qu'une sorte de regret obscur, de vague remords, le sollicitait d'emporter, ou tout au moins d'ouvrir avant de s'en aller pour son grand voyage...

Mais il sentit que le jacobin le regardait encore... D'ailleurs le sort en était jeté. Il ne s'agissait plus, à cette heure, que de mourir; — et une appréhension lui venait maintenant de trouver là, peut-être, de quoi trop regretter la vie...

Brusquement, il prit son parti; — et, s'étant retourné une dernière fois pour adresser de la main au dormeur un silencieux et définitif adieu, il sortit sur la pointe du pied, se faisant léger, léger comme s'il n'était déjà plus qu'une ombre, afin de ne point risquer d'éveiller son vieil ami...

XVIII

Le vicomte du Chardonnais, jugé sous le nom de l'abbé Doublet sans que son héroïque supercherie eût été découverte, passa du tribunal à l'échafaud. Il fut une des dernières victimes de la Terreur, la dernière, peut-on dire, puisqu'il périt le matin même du 9 thermidor, le dixième d'un convoi de dix condamnés, quelques heures à peine avant la chute de Robespierre. Cinq jours plus tard, sur l'ordre de Tallien qui vint en personne

presser leur élargissement, les prisonniers de l'Abbaye furent mis en liberté, — dont le digne aumônier des dames bénédictines.

Sous la conduite de Scévola, l'ecclésiastique — dont le visage altéré témoignait assez que sa philosophie, si sereine qu'elle fût, ne prenait pas son parti du trépas de son jeune ami — descendit au greffe, pour la levée d'écrou. Il portait comme à l'ordinaire le costume de son état. Mais ses effets étaient flambant neufs, ayant été achetés en remplacement de ceux qu'il n'avait plus trouvés à son réveil, le matin tragique. Son petit bagage à la main, il refit, d'un pas lourd de mélancolie, le chemin que l'émigré avait suivi, si peu de jours auparavant, pour marcher à la mort ; et il sentit plus douloureusement encore la simplicité, la grâce touchante de son discret sacrifice. Une pensée surtout lui était cruelle, celle que le pauvre vicomte, qui ne croyait peut-être qu'avancer sa mort de quelques jours, aurait définitivement échappé au supplice, s'il n'avait généreusement pris la place d'autrui.

Parvenu au versant désenchanté de l'existence, seul au monde, le prêtre, déjà sexagénaire, s'accusait dans son cœur du trépas de cet être jeune, beau, aimable, et qu'on aimait. Et, bien qu'il ne fût pas coupable d'avoir accepté, ni même soupçonné son sacrifice, ce subtil fils d'Épicure ne trouvait pour ainsi dire plus de plaisir à vivre des jours qui lui semblaient dérobés.

Comme il entrait au greffe, un des scribes s'empressa vers lui avec un obséquieux sourire. Cet homme, qui passait pour une créature de Robespierre, s'était jusqu'alors distingué par sa grossièreté envers les prisonniers : c'est pourquoi maintenant il se signalait par sa platitude.

— Citoyen prêtre, — dit-il, — vous étiez l'ami du ci-devant vicomte du Chardonnais. En vérité, c'était un bien digne jeune homme, et qui avait d'excellentes manières ; et il est déplorable de penser qu'il serait encore de ce monde, si le tyran était tombé seulement vingt-quatre heures plus tôt.

— Que me voulez-vous? — interrompit assez sèchement M. Doublet, en qui ces paroles avivaient des regrets qui ressemblaient à des remords.

Passant derrière son bureau, le scribe fit glisser sur sa tringle un rideau de serge verte et découvrit un long, un

pitoyable alignement de hardes, usées pour la plupart et pendues le long du mur.

— Conformément au règlement, — dit-il, — la modeste garde-robe ayant appartenu de son vivant au citoyen vicomte a été descendue ici, comme tout ce qui est abandonné par nos détenus dans leurs logements. Elle doit être vendue au profit de l'État. Mais si cela pouvait vous être agréable, je prendrais sur moi de vous laisser emporter quelque chose à titre de souvenir.

Le prêtre ne répondit pas. Du premier coup d'œil il avait reconnu, se détachant en note claire au milieu des tristes loques voisines, l'habit gris du jeune émigré. Il en ressentit une émotion intense et resta quelques instants sans pouvoir parler :

— Monsieur le vicomte du Chardonnais — dit-il enfin — avait sans doute pour habitude, comme tous les jeunes seigneurs de son rang, de distribuer entre sa domesticité le superflu usé ou démodé de sa garde-robe. Je crois que son vœu, s'il vivait, serait que cet habit, presque neuf encore, fût octroyé, en manière de gratification affectueuse, au brave homme qui nous a servis dans cette prison.

Le commis, de ses doigts connaisseurs, palpait le drap de l'habit qui, en dépit d'une coupe villageoise, était de la plus fine et de la meilleure qualité.

— Qu'est-ce qu'il y a là-dedans? — fit-il tout à coup.

A la hauteur d'une des poches, il venait de sentir une sorte de boursouflure. Il y plongea la main et mit au jour le petit paquet, toujours enroulé de son papier bleu pâle, — avec, à l'une ses extrémités, le trou blanc, à peine visible, de la déchirure.

Tout haut, le fonctionnaire lut la suscription :

Monsieur le Vicomte du Chardonnais.
En la prison de l'Abbaye, à Paris.
(*Par la poste de Bruxelles*).

L'aumônier des dames bénédictines, s'étant approché, crut discerner une écriture de femme et, sur le cachet de cire, l'empreinte d'armoiries ducales.

Il pressentit aussitôt que ce message, oublié par le malheu-

reux amant, — qui, selon toute apparence, n'avait pas eu le temps de l'ouvrir, — lui apportait la preuve de la fidèle tendresse d'une personne aimée. Et ses yeux se mouillèrent, devant l'épouvantable ironie des choses.

— Que faire de cela? — demandait le scribe. — Le jeune ci-devant n'est plus de ce monde; et si, par la tolérance des armées de la République une et indivisible, il y a encore une poste allant de Bruxelles à Paris, on n'en connaît point qui aille de la terre chez Pluton.

— Donnez, — dit l'abbé. — La famille de monsieur le vicomte du Chardonnais ne m'est pas étrangère; et je lui ferai parvenir cet objet, qui vraisemblablement émane de quelqu'un des siens.

Et, avant même que son interlocuteur eût répondu, il enfouit le paquet dans sa vaste poche, rendant grâces au ciel de ce qu'il pouvait ainsi préserver d'une curiosité sacrilège le cher secret d'une femme et de son ami.

Les formalités de levée d'écrou furent vite terminées. Sur le pas de la porte, M. l'abbé Doublet prit congé du bon Scévola qui, depuis le 9 thermidor, ne craignait plus de répondre à son nom véritable de « Le Roy ». Et, comme il croyait voir luire quelque humidité dans ses yeux, ne sachant s'il fallait l'attribuer au regret de la séparation ou, simplement, à la bouteille de petit vin blanc par laquelle le brave homme avait coutume de fêter le commencement de la journée, — dans le doute, il le favorisa de l'hypothèse la plus flatteuse; et, en manière de consolation, il lui dit :

— Ne pleurez pas, cher et récent « Le Roy », — que dans mon souvenir je continuerai à appeler du nom de Scévola (car il ne dépend pas des mortels d'abolir en un jour les noms qu'ils ont illustrés; et, bon gré mal gré, Auguste s'appellera aussi Octave jusqu'à la consommation des siècles). — Si ce que j'aperçois d'humide à la surface de vos globes oculaires provient, comme je veux le croire, d'une sensibilité qui vous honore, il est raisonnable que vous séchiez vos yeux. Dans un instant, j'aurai franchi — sans déchirement, je l'avoue — le seuil de cette prison que j'avais cru ne devoir quitter, moi aussi, que pour aller à la mort; et vous m'oublierez à jamais. Ne protestez pas. C'est une des lois, cruelle et bienfaisante, de notre

existence, que nous soyons enclins à ne plus penser à ceux que nous cessons de voir. S'en aller, c'est déjà mourir un peu pour celui que l'on quitte; et si cela est vrai des cœurs qu'unissait une mutuelle tendresse, jugez si cela doit l'être pour les malheureux que rassemblait contre leur gré la Destinée. Vous m'oublierez donc, je vous le prédis, et plus promptement sans doute que je ne vous oublierai moi-même : la raison en est que j'ai souffert par vous, et que vous n'avez pas souffert par moi. Et nous sommes ainsi faits que nous gardons à ceux qui nous furent une notable occasion de peine un souvenir que notre gratitude n'accorde pas toujours à ceux qui nous apportèrent de la joie. Cela est ainsi, et il faut s'y résigner.

Le guichetier ouvrait de gros yeux; et il hochait complaisamment la tête, très flatté d'être l'objet d'une allocution aussi longue, et de s'entendre dire de belles choses qu'il ne comprenait pas. L'abbé poursuivit :

— Mais je prétends en outre que, même au point de vue de l'intérêt personnel, — qui seul, raisonnablement, devrait gouverner nos sentiments, — mon départ ne doit pas vous être un sujet d'affliction. Nous étions, il est vrai, monsieur le vicomte et moi, deux clients de la pistole, — les meilleurs, me faisiez-vous l'amitié de me dire; — et, par suite de sa fin déplorable comme aussi de ma mise en liberté, voilà pour vous, je le confesse, une source de profits momentanément tarie. Mais ces profits, vous les retrouverez demain, et pas moins abondants, soyez-en sûr.

» Une prison est faite pour loger des prisonniers; et, dans des jours aussi troublés que les nôtres, elle ne risque guère de chômer. Tous, nous voulons fonder la liberté en France : c'est pourquoi il est légitime que, dès que nous sommes les plus forts, nous mettions dans les fers ceux qui entendent cette liberté autrement que nous. Je vous le dis en vérité : on arrête, en ce moment-ci, dans Paris les braves gens qui nous remplaceront à l'Abbaye. Et comme ils seront choisis parmi ceux qui, depuis de longs mois, dirigeaient les affaires publiques, soyez persuadé qu'ils arriveront ici la bourse garnie. Ces amis du peuple ont mangé dans la vaisselle du tyran et ont pris l'habitude de faire bonne chère. Certes vous gagnerez au change et vous n'aurez pas à regretter de pauvres ci-devant

comme nous. Sur ce, feu Scévola, redevenu citoyen Le Roy, je vous salue cordialement et prie le ciel qu'il vous tienne en joie, — tout en ne vous celant pas que je souhaite sincèrement de ne vous revoir jamais.

Ayant ainsi parlé, l'aumônier des dames bénédictines salua poliment l'assistance; et, étant sorti du greffe, il franchit enfin le seuil redoutable de la maison d'arrêt.

Il tourna à gauche dans la rue, au hasard, ne sachant où porter ses pas dans la ville immense, car il n'était personne qui l'attendît. Il allait, un peu étourdi par le grand air, se garant gauchement des passants, ne sachant déjà plus, après cinq semaines de détention, marcher libre parmi les hommes. Il se souvint tout à coup d'une modeste hôtellerie de la rue Gît-le-Cœur, où descendait, quand il était de passage à Paris, un vieux chanoine de ses amis; et il résolut d'y établir provisoirement ses humbles pénates.

Mais, comme il passait devant le jardin du Luxembourg, dont les grilles étaient grandes ouvertes, — car le palais de Marie de Médicis et de son arrière-petit-fils Monsieur était maintenant la propriété du peuple, — il fut tenté par l'odeur des tilleuls et par l'ombrage déjà roux des marronniers. Il entra et s'assit dans une allée solitaire, sur un banc de marbre demi-circulaire, au fond d'une sorte d'hémicycle de verdures taillées.

Et il se rappela ce banc du cloître, où, là-bas, il s'était assis tant de fois, aux heures de causerie, avec le compagnon charmant qui, maintenant, n'était plus qu'un corps mutilé sous la terre.

De nouveau il sentit peser sur son âme les ténèbres d'une inconsolable tristesse.

Il prit dans sa poche le petit paquet sauvé de la geôle; et, pensif, il relut l'adresse de féminine écriture.

Monsieur le Vicomte du Chardonnais,
en la prison de l'Abbaye, à Paris.

Puis, délicatement, pieusement presque, il palpa, il soupesa cette chose légère, souple, — précieuse, sans doute, à en juger d'après la finesse du tissu qui apparaissait par le trou, déjà un peu

élargi, du papier bleu pâle. Il se demanda ce qu'il allait faire. Songeant qu'il y avait peut-être là, sous cette enveloppe frêle, le secret d'une femme dont l'émigré, même en ses épanchements les plus intimes, même en sa confession dernière, lui avait tu le nom, il hésitait à l'ouvrir, craignant d'offenser la chère ombre. Et pourtant cette sorte d'effraction sacrilège était nécessaire : là seulement il avait quelque chance de trouver des indices assez précis sur la personnalité de cette pauvre femme pour qu'il pût lui retourner sans retard son inutile message. Car il devinait que la douleur de la catastrophe s'aggraverait pour elle de l'angoisse d'ignorer en quelles mains il était tombé.

Cette considération triompha de son scrupule. Il demanda mentalement pardon aux mânes du vicomte; et, résolument, rompant le cachet armorié, dénouant la ficelle rose, il délivra la chose mystérieuse captive en sa prison de papier. Il vit alors que cette chose était une pièce de dentelle, mais d'un travail si merveilleux que M. le cardinal de Rohan, lui-même, n'avait jamais porté rien de pareil, ni en aube, ni en surplis. Mais il ne put se défendre de quelque surprise quand, l'ayant délicatement dépliée, il s'aperçut qu'on en avait fait une sorte de long vêtement, décolleté, sans manches, qu'un poète eût pris pour une tunique de fée, mais que l'œil averti d'un abbé du XVIIIe siècle ne pouvait manquer de reconnaître pour une chemise de femme.

Un billet, plié en quatre, s'était échappé, tel un oiseau, de ce nid de dentelles.

L'ecclésiastique le ramassa sur le sable; et, comme les ailes s'en étaient un peu entr'ouvertes, il reconnut que l'écriture était bien la même que celle de l'adresse du paquet.

Après une dernière et courte hésitation, il le déplia tout à fait et, assujettissant ses besicles, le cœur serré, avec une émotion dont un peu de curiosité n'était peut-être pas absente, il lut ces lignes, tracées d'une main ferme, mais où quelques mots étaient presque effacés, — comme si, par endroits, le papier les avait bus avec des larmes :

Je sais que vous êtes prisonnier. Pour un émigré, c'est être mort. C'en est donc fait : à moins d'un miracle, — mais Dieu

a-t-il encore des miracles pour nous et pour les nôtres? — nous ne nous reverrons plus ici-bas...

Ainsi vous allez mourir, vous qui étiez ma vie! Que dis-je? Peut-être, à l'heure où je vous écris, — et cette pensée me met moi-même dans la tombe, — peut-être n'êtes-vous déjà plus au nombre des vivants... Certes je ne vous ferai pas l'injure de vous plaindre : impuissante à vous sauver, frustrée, par un événement inattendu, de la somme d'argent dont vos amis comptaient racheter votre liberté, je n'offenserai pas vos dernières heures d'une lâche et stérile pitié! Vous êtes de ceux qui savent regarder la mort en face; et, d'ailleurs, en entreprenant ce dangereux voyage, vous aviez vous-même prodiguement — cruellement aussi — car elle ne vous appartenait point à vous seul! — jeté l'enjeu de votre vie à la destinée. Je vous connais : vous voudrez payer galamment, avec un sourire, — comme le jour où je vous vis tenir et perdre ce coup mémorable de cent mille livres, au jeu de la Reine, à Trianon.

Hélas! mon unique amour, je vous écris en pleurant dans la nuit. Je viens d'apprendre tout d'un coup, il n'y a pas encore deux heures, qu'il fallait décidément renoncer à toute espérance. Et maintenant je me meurs de n'avoir rien pu, de ne rien pouvoir pour vous, — et surtout de n'être pas là pour vous entourer de mes bras, pour vous baiser de mes lèvres, pour vous consoler une dernière fois par mes adorations, à l'heure où vous partirez tout seul dans l'inconnu, pour jamais.

Je voudrais du moins ardemment, — et je haïrais un peu moins le sort atroce, s'il me concédait cette grâce, — que vous eussiez auprès de vous, dans la mort, un gage de ma tendresse fidèle; et il me semble que vous auriez moins froid dans la tombe, si vous y reposiez avec quelque chose qui vous vînt de moi.

C'est pourquoi, tout à l'heure, pieusement impudique, je détacherai de mes épaules, je laisserai tomber à mes pieds la chère dentelle, la tunique secrète et merveilleuse qui, vous le savez, ne me quitta guère et dont j'avais vêtu, à l'insu de tous, le mystère d'un corps qui n'était qu'à vous. Je la plierai, je l'envelopperai pour vous, de mes mains reconnaissantes; et si Dieu daigne m'accorder que vous receviez à temps dans votre séjour de misère cette chose futile et charmante, qui fut témoin et comme complice de vos caresses, je veux, ô mon aimé, que vous la portiez sur vous au moment suprême, afin qu'elle vous soit un linceul digne de nos élégances défuntes, et que vous y dormiez, enseveli dans mon amour.

Mais si le ciel, jusqu'au bout barbare, a d'avance repoussé ma prière; si, frappé par le couteau des assassins, vous n'êtes

déjà plus qu'une ombre quand cet envoi parviendra à la prison, vide de vous, — alors je m'adresse à celui, quel qu'il soit, qui lira ces lignes, et je dis :

« J'eusse vingt fois donné ma vie — j'en atteste Dieu même — pour le cher mort à qui cette lettre était destinée.

» Si sincère que soit cette parole, j'en sens pourtant la vanité, puisque les bourreaux n'auraient pas accepté mes jours en échange des siens.

» Mais il y a, pour nous autres femmes, une chose qui nous tient plus au cœur que la vie : c'est ce pudique et délicat besoin d'être honorées que nous avons été élevées à appeler l'honneur. Et c'est pourquoi j'offre le mien, comme un tendre et fier sacrifice, aux mânes de l'amant incomparable que j'ai perdu. Je proclame à la face du monde, au mépris de toute pudeur, de toute prudence, de tout devoir, l'adorable, le délicieux, l'impénitent scandale de nos amours; et je signe :

» La duchesse de L...

» qui fut la maîtresse du vicomte du Chardonnais. »

— La pauvre femme, dans sa folie, a de la chance! — fit l'abbé en essuyant une dernière larme; — personne que moi, du moins, ne lira ceci.

Et. ayant remis le billet en place, il refit le paquet et le reficela consciencieusement de sa faveur rose; puis il se leva.

D'avoir ainsi vécu le drame de deux pauvres cœurs, il se sentait une grande lassitude et une irréparable tristesse; et le sien lui semblait plus lourd, d'être seul à porter leur secret.

Il éprouva le besoin impérieux de reposer son corps et sa pensée; et, sortant du jardin embaumé où déjà le crépuscule agitait l'éventail obscur des brises, il prit à pas lents le chemin de la rue Gît-le-Cœur.

XIX

Toutes les démarches faites par l'ancien aumônier des dames bénédictines pour tenter de parvenir jusqu'à madame la duchesse de L..., afin de lui restituer ce dont le hasard l'avait

fait détenteur, demeurèrent infructueuses. Il savait, par le pauvre vicomte lui-même, que cette grande dame était du service d'honneur de madame la comtesse d'Artois. Il alla donc en personne jusqu'à Hamm-sur-la-Lippe. Là on lui apprit qu'elle avait donné sa démission et qu'elle avait quitté la petite cour sans prendre congé de personne. On ignorait ce qu'elle était devenue. Les uns disaient qu'elle était à Londres, d'autres à Saint-Pétersbourg, d'autres à Stockholm. M. l'abbé Doublet se procura des correspondants en ces trois villes, et les pria de prendre des informations. Partout la duchesse était inconnue. Au bout d'un an, le prêtre désespéra de retrouver jamais ses traces; et il s'accorda l'autorisation de n'y plus songer.

Les dernières années de la Révolution et le Directoire se passèrent pour l'abbé Doublet sans incident notable. Il s'était définitivement fixé à Paris, et y menait l'existence obscure d'un sage. Mais le Consulat apporta un changement considérable et imprévu dans ses destinées. Fouché, qu'il avait connu jadis oratorien, et qu'il retrouva par hasard chez un ami commun, le désigna à Bonaparte, au lendemain du Concordat, pour l'un des évêchés auxquels il fallait pourvoir. Et, un beau matin, par l'investiture d'un arrêté consulaire inséré au *Moniteur*, l'ancien aumônier des dames bénédictines se réveilla évêque de M... Malgré sa modestie, M. Doublet ne déclina pas cet honneur. Certes il était sans orgueil et fort supérieur aux faiblesses de l'ambition. Mais il touchait à la fin de sa carrière, ses ressources étaient modiques et précaires; et il ne lui déplaisait pas de terminer, à l'abri des coups de vent et des tempêtes, dans le port tranquille de l'épiscopat, une existence qui n'avait subi que trop de vicissitudes. C'est pourquoi il se laissa faire et devint monseigneur Doublet.

En l'année 1807, donc, par un bel après-midi de février tout ensoleillé, — car, depuis 1805, l'hiver, courtisan lui aussi, arborait volontiers le soleil d'Austerlitz, — monseigneur Doublet, coiffé de la calotte violette et confortablement enveloppé dans sa douillette bordée d'un discret liséré de pourpre, était assis en son cabinet, dont les hautes fenêtres s'égayaient de la vue des arbres, ce jour-là vêtus de givre argenté, du parc épiscopal. Un grand feu aux reflets

d'or pâle flambait dans la cheminée. Les cheveux du prélat, maintenant plus que septuagénaire, étaient devenus tout à fait blancs; son visage, un peu amaigri, s'était marqué, sur les joues et autour de la bouche, des rides profondes et sinueuses de la vieillesse; mais ses petits yeux mobiles avaient gardé toute leur vivacité. En ce moment, il s'occupait avec un de ses secrétaires à régler les détails d'un *Te Deum* à célébrer pour quelque victoire nouvelle, car l'Empereur et l'armée ne laissaient guère chômer la gloire et, à force de tonner ainsi chaque jour des actions de grâces au Dieu des batailles, « les grandes orgues risquaient de s'enrouer dans les cathédrales ». C'est du moins ce que venait d'affirmer le jeune secrétaire, qui avait des lettres; et monseigneur avait daigné sourire à l'image.

Soudain, on frappa discrètement à la porte; et, ayant poussé le double vantail matelassé de vert, un domestique à face de bedeau parut, marchant à pas si sourds, si étouffés, si parfaitement ecclésiastiques, qu'on ne l'avait pas entendu venir.

— Une dame est là, — dit-il, — qui voudrait parler à monseigneur.

Et il tendit à l'évêque une carte de visite délicatement glacée.

— Voyez, — dit celui-ci à son secrétaire : car il y avait beau jour qu'il ne pouvait plus lire sans lunettes.

Marchesa Ascanio Sforza

lut le jeune prêtre.

Et il ajouta, en homme qui savait sur le bout du doigt son Almanach Impérial :

— C'est le nom d'une dame d'honneur de Son Altesse la Princesse de Lucques et de Piombino, sœur de l'Empereur.

Monseigneur Doublet comprit qu'il ne pouvait pas faire attendre une personne de cette qualité :

— Faites entrer madame la marquise, — dit-il, tout en se demandant ce que cette grande dame étrangère pouvait bien vouloir à l'évêque de M...

— Dois-je me retirer? — fit le secrétaire.

— En tout état de cause, cela vaut mieux, — répondit le digne prélat. — Car, si cette dame n'a rien d'intéressant à me dire, vous n'y perdrez pas grand'chose..., à moins, je l'accorde, qu'elle ne soit jolie!... Et si, au contraire, l'entretien qu'elle sollicite a quelque importance ou est de nature un peu délicate, il serait assez malséant de ma part de la contraindre à parler devant un témoin.

Le petit abbé ramassa ses papiers et disparut derrière une portière, non sans avoir eu le temps de jeter un coup d'œil rapide, et d'ailleurs inutile, sur la personne, enveloppée d'un épais voile, qui, au même moment, franchissait la porte du cabinet.

Le prélat se souleva légèrement sur son siège et, avec une grâce toute épiscopale, tendit à la visiteuse l'améthyste de sa main un peu grasse sur laquelle elle s'inclina.

— Que peut, pour votre service, madame la marquise, — dit-il en lui indiquant un fauteuil, — le pauvre prêtre que je suis?

La marquise Sforza s'était assise. Avant de répondre, elle leva son voile. Et monseigneur vit sans déplaisir qu'il avait en face de lui une femme encore jeune et fort belle.

— Monseigneur, — dit-elle d'une voix qu'elle s'efforçait d'affermir, — vous avez été emprisonné sous la Terreur?

— Oui, madame, — répondit le vieil évêque en fronçant légèrement le sourcil.

Car il n'aimait point s'entretenir de cette époque de sa vie; et, après tant d'années, le souvenir du pauvre vicomte saignait encore dans son cœur.

La marquise poursuivit avec le même visible trouble :

— Vous aviez, à la prison de l'Abbaye, pour compagnon de cellule, un jeune émigré, monsieur le vicomte du Chardonnais?

Monseigneur Doublet la regarda : elle était devenue toute pâle et semblait prête à défaillir.

— Vous êtes la duchesse de L...! — s'écria-t-il.

— Je fus en effet cette femme, monseigneur; mais vous voyez que je ne porte même plus son nom.

Le prélat, assez ému, lui aussi, s'était levé. En silence, il

était allé vers un meuble, en forme de tabernacle, dont il fit jouer un tiroir secret.

Il en sortit un petit paquet, enveloppé dans un papier de couleur bleue, fanée par le temps; et, le tendant à sa visiteuse :

— Voilà qui est à vous, madame, — dit-il en s'inclinant profondément. — Je bénis Dieu qu'il m'ait fait la grâce de ne pas mourir avant d'avoir pu vous rendre ce qui vous appartient.

Mais déjà la marquise avait rompu la vieille faveur rose : comme autrefois sur le sable du jardin du Luxembourg, un petit papier plié en quatre tomba sur le tapis. S'étant baissée, d'un geste rapide, presque félin, elle s'en empara. Puis, l'ayant glissé dans son corsage, elle releva la tête, et vit que le vieil évêque, de ses petits yeux perçants, la regardait.

— Hélas! monseigneur, — murmura-t-elle, — vous avez lu!... Que dis-je? d'autres peut-être, avant vous...

Elle n'acheva pas... Et, prise d'angoisse et de honte, elle cacha sa jolie figure dans ses mains.

— Pauvre femme! — fit le prélat du ton dont Jésus dut parler à la Magdaléenne, — est-il donc nécessaire de vous dire que le prêtre qui vous parle, et à qui ce paquet fut remis intact après la mort du vicomte, — hélas! celui-ci n'eut pas le temps de l'ouvrir! — a gardé votre secret comme celui de la confession?

Une fois de plus, l'ancien aumônier des dames bénédictines avait su trouver tout justement la parole qu'il fallait dire. A ce mot : « intact », le charmant visage de l'ex-duchesse de L... avait reparu, comme le soleil dans une éclaircie.

Elle se rassit, tranquillisée, et déjà plus à l'aise.

— Monseigneur, — dit-elle avec un sourire enchanteur qui paya en un moment la miséricorde du bon évêque, — êtes-vous donc le meilleur des hommes, de même qu'on dit, à la Grande Aumônerie, que vous êtes le plus intelligent des futurs archevêques?

Monseigneur Doublet ne fut pas insensible à la grâce significative d'un compliment qui, dans la bouche d'une personne bien en cour, pouvait être considéré comme le présage d'une promotion prochaine.

— La charité est une vertu chrétienne, — répondit-il en se prêtant sans effort à cette sorte de marivaudage édifiant auquel

le conviait la belle visiteuse; — et je reçois de Sa Majesté l'Empereur vingt-quatre mille francs par an pour donner l'exemple de toutes les vertus. Quant à l'intelligence, je crains bien qu'il ne faille en rabattre : car le peu que le ciel m'en a départi ne me suffit pas pour comprendre pourquoi la marquise Sforza est venue chercher ici, après tant d'années, ce dont n'avait point jusqu'alors paru se préoccuper la duchesse de L...

A ce nom, la grande dame fronça imperceptiblement deux sourcils charmants, qu'on eût dit tracés par le pinceau d'un lettré de Canton.

— Pardon, — fit l'évêque en se reprenant; — je voulais dire : « feu la duchesse de L... »

— Votre Grandeur, je le vois, a déjà plus qu'à moitié compris, — riposta la marquise sur le même ton mi-enjoué, mi-sérieux, — puisqu'Elle devine qu'en effet la duchesse de L... est morte, le jour où elle est devenue la femme du marquis Ascanio Sforza.

— *Requiescat in pace!* — dit monseigneur en s'inclinant. — Nous sommes tous mortels.

— Ah! monseigneur, ne raillez pas! — fit la jolie femme, dont le visage reprit soudain son expression grave. — La duchesse de L... a beaucoup souffert. Au lendemain de la mort affreuse de celui que je n'ose plus nommer, elle s'est retirée, ou plutôt enfuie du monde. Et, pendant dix ans, elle a été dans la vie comme dans un tombeau.

— Je le sais, — dit le prélat redevenu sérieux à son tour, — puisqu'il m'a été impossible de retrouver ses traces.

— Personne pendant dix ans n'a soupçonné le lieu de ma retraite. Un mois à peine après ce jour funeste du 9 thermidor, j'étais déjà en Lusace, à Herrnhut, chez les Frères Moraves. Autrefois, au retour d'un voyage en Russie, où M. le duc de L... était ambassadeur, j'avais visité leurs domaines; et la beauté du site, la sérénité, la félicité apparente de ces pieux associés, hommes et femmes, m'avaient profondément impressionnée.

» C'est là que je m'étais promis — croyant alors prévoir l'impossible — de venir chercher asile, si quelque trop rude tempête me chassait un jour de la vie. J'y suis allée tout droit, en quittant la maison de madame la comtesse d'Artois.

» Les Frères Moraves ne demandent pas leur nom aux maltraités de l'existence qui viennent à eux. Ils m'ont admise dans leur communauté, dès que je me suis présentée, sans chercher à me connaître, sans me poser seulement une question. J'ai pu vivre là des années presque heureuses, oubliant le monde, oubliée. J'y serais peut-être encore, si, ma santé s'étant tout d'un coup altérée, les médecins ne m'avaient ordonné, sous peine de la vie, d'aller chercher un climat plus chaud. Je partis pour l'Italie, tout nouvellement conquise à la France par ce Napoléon dont le nom éclata alors à mon oreille, pour la première fois, comme une fanfare guerrière; et j'arrivai à Milan juste au moment des cérémonies du couronnement. D'anciens amis, ralliés à la nouvelle cour, me reconnurent. On me fêta. A ma grande surprise, je repris du goût pour l'existence. J'oubliais de vous dire que dans l'intervalle, mon mari, le duc de L..., était mort en Amérique, où il était allé chercher aventure. J'étais libre, j'étais seule...

— N'achevez pas, madame la marquise, — dit Sa Grandeur, qui à ce moment, sur le charmant visage de son interlocutrice, crut voir poindre quelque embarras. — J'ai maintenant parfaitement compris.

— Ah! misérable, misérable cœur! — dit la marquise, tout en rapprochant son fauteuil de l'âtre; — est-il donc vrai qu'on aime deux fois?

Et, tirant de son corsage le billet jauni, elle le jeta prestement dans le feu clair, à la langue avide et flambante, qui n'en fit, pour ainsi dire, qu'une lampée.

— Pourquoi dites-vous qu'on aime deux fois? — fit monseigneur Doublet avec une ironie un peu mélancolique, en regardant les dernières brindilles du papier consumé s'envoler noircies dans la cheminée. — Pour la marquise Ascanio Sforza, et surtout pour le marquis (mais qui donc aurait la cruauté d'aller l'ennuyer à Florence de ces vieilles histoires?), c'est maintenant comme si la duchesse de L... n'avait jamais aimé!

— Oh! mon père, — murmura l'enchanteresse, semblant implorer ainsi pour cette dernière et délicate confidence le bénéfice attaché à la confession, — voilà un an que je ne dormais pas, de la pensée que ces lignes folles couraient le monde et

pouvaient, par malveillance ou autrement, être mises sous les yeux de *mio caro Ascanio!* Car je savais — par le récit d'un ancien détenu de l'Abbaye, rencontré à Milan — qu'un message destiné au vicomte, et arrivé trop tard, avait été emporté par un autre prisonnier dont mon interlocuteur n'avait pu me dire le nom. J'ai appris tout dernièrement à Paris — où nous avons suivi la Princesse — que ce prisonnier était un prêtre, que ce prêtre était maintenant monseigneur l'évêque de M... Et je suis accourue. A l'insu d'Ascanio, bien entendu, pour qui j'ai dû imaginer le prétexte d'une visite à la maréchale Bessières, diocésaine et voisine de Votre Grandeur...

Et, avec un angélique sourire, elle ajouta en manière de commentaire :

— Que voulez-vous? Même quand ils nous épousent veuves, les hommes prétendent qu'avant eux nous n'ayons point vécu...

Elle se leva pour prendre congé.

— Et vous arrivez à le leur faire croire, — dit le vieil évêque en lui baisant galamment la main, comme un abbé de l'ancienne cour.

— Pourquoi pas? Si nous aimons, nous en sommes persuadées nous-mêmes... Qui ne sait pas oublier ne sait pas aimer!

« Je n'ai pas perdu ma journée, — songea le prélat au moment où l'ancienne amie du vicomte du Chardonnais franchissait, pour sortir, la porte de son cabinet; — une femme vient de trouver devant moi la formule du cœur féminin. »

Il appuya la main sur un timbre. Le jeune abbé secrétaire rentra.

— Qu'est-ce que cela? — demanda-t-il, tout surpris d'apercevoir le merveilleux tissu qui, oublié ou négligé par la belle visiteuse, s'étalait en plis capricieux sur le bureau épiscopal.

— Cela? — dit monseigneur Doublet. — C'est une dentelle, une sorte de cilice mondain, dont madame la marquise Sforza, qui sort d'ici, fait hommage à l'Église. Cette chose fragile vaut dix mille livres pour le moins : nous la vendrons au profit des pauvres.

— C'est beaucoup trop beau pour les pauvres, — protesta le jeune abbé. — Je vais donner l'ordre qu'on la couse, pour le *Te Deum* d'après-demain, à l'aube de monseigneur.

A cette étrange idée, l'excellent monseigneur Doublet ne put retenir un sourire. Mais il se tut et laissa le secrétaire emporter la dentelle à la lingerie : car il était, quoique évêque chrétien, un peu fataliste ; et il savait que les choses, elles aussi, ont leur inévitable destin *.

GEORGES RIVOLLET

* Cette scène et les propos qui y furent échangés nous ont été conservés par le journal de monseigneur de M... qui, chaque soir depuis des années, se plaisait à écrire le récit des événements intéressants de la journée. Ce journal, commencé du temps où le prélat n'était encore que l'abbé Doublet, contient des faits trop intimes, trop confidentiels, et surtout des réflexions trop hardies, quoique souvent judicieuses, pour qu'on puisse songer à le publier jamais. Cependant, par une faveur dont nous sommes reconnaissants au Chapitre, il nous fut donné de l'avoir sous les yeux. C'est là que nous avons pu puiser des renseignements authentiques sur la célèbre dentelle de Malines qui figure encore dans le trésor de l'évêché sous le nom de « Dentelle de Thermidor » et dont, traditionnellement, les successeurs de monseigneur Doublet ornent leur vêtement épiscopal dans les circonstances solennelles.

Un moment, il fut question, lorsque ces renseignements furent communiqués à qui de droit, d'exclure des cérémonies cultuelles, en raison des souvenirs profanes qui s'y rattachent, ce délicat chef-d'œuvre de l'industrie populaire des Flandres. Mais on estima en haut lieu que le pieux usage qui en était fait depuis tant d'années l'avait suffisamment et à jamais purifié... Ne connaît-on pas, d'ailleurs, dans plus d'un vieux et vénéré sanctuaire, des statues de saints ou de saintes qui sont, à n'en point douter, d'anciennes effigies païennes, et qui n'en opèrent pas moins des miracles?

LES ÉTATS-UNIS

ET LA

COLONISATION JAPONAISE

Jugée à distance et en bloc, la civilisation japonaise a toujours séduit les imaginations d'Amérique. Le Japon moderne qui, en cinquante années, a tiré tant de force de sa culture occidentale, c'est l'Américain qui l'a éveillé de sa torpeur, conseillé, éduqué. De tous les peuples d'Orient, le Japonais, son élève, est le seul qui soit bien gouverné, qui choisisse ses représentants, vote ses lois, contrôle son commerce, décide sa politique, traite de pair avec les grandes puissances, le seul aussi, qui soit affranchi de l'emprise de l'opium. L'optimisme national des Japonais, leur foi en l'avenir, le crédit qu'ils laissent aux jeunes gens dans les affaires, plaisent aux Américains. De même qu'un étudiant de Harvard ou de Yale gagne souvent ses frais d'université, comme domestique ou comme conducteur de tramways, au Japon le *kurumaya* qui vous traîne, ou le *boy* qui vous sert est peut-être un étudiant en médecine ou en droit.

La vie des deux pays se ressemble par l'audace, la croyance au progrès, par un élan de jeunesse. Les étudiants japonais sont assez aimés aux États-Unis ; on apprécie leur ambition d'éducation américaine et de se préparer ainsi à de hauts postes

en leur pays. Au Japon, le jeune Samuraï peut difficilement gagner sa vie : les guildes d'ouvriers l'en empêchent. Il vient alors aux États-Unis, en Californie surtout, où les *high-schools* et les universités l'accueillent gratuitement.

Et le Japon a son passé : l'Américain se plaît à tirer des civilisations d'Europe et d'Asie l'impression du passé mystérieux. Du vieux Japon, on admire le Bushidô et l'esprit d'honneur; le Shintoïsme et le respect des ancêtres, la révérence pour le Mikado, l'attachement à la terre japonaise; le Bouddhisme, et ses légendes, ses temples, ses fêtes et sa pitié. Lafcadio Hearn a célébré le miracle de cette vie qui des siècles durant a été vécue loin de notre monde dans les îles japonaises; il a délicieusement détaillé les charmes de cette coquille merveilleuse avant qu'on commençât de la briser, et Whistler sut en évoquer quelques reflets.

Les victoires japonaises furent pour les Américains de nouveaux motifs d'admirer. Sous l'armure moderne du soldat japonais, l'âme du vieux Japon faisait merveille : un héroïsme, un patriotisme, une discipline d'autrefois s'adaptaient aux armements, aux sentiments d'aujourd'hui. Sur les champs de bataille les Samuraïs usaient du téléphone et du télégraphe; les soldats observaient les plus stricts soins d'hygiène et respectaient les morts.

A distance, tout cela paraît beau, émouvant. Mais voici que cette civilisation débarque en Californie, représentée par des nuées de coolies et d'artisans : elle n'inspire au contact que mépris et que crainte, non seulement aux ouvriers blancs devant la concurrence d'une valeur de travail inférieure, mais à la plupart des citoyens devant les dangers moraux, sociaux, politiques que l'installation d'un grand nombre de Japonais fait courir à la civilisation américaine :

La Californie doit rester une Californie de Blancs et non pas devenir une Californie de Japonais, disent les Japonophobes, et ils affirment que tel est l'argument principal de l'anti-japonisme. Le journal *The Chronicle*, répondant aux attaques des journaux de l'Est qui disent que l'anti-japonisme n'est que flatterie envers les ouvriers, affirme que « si la Californie est anti-japonaise, ce n'est pas seulement une question de travailleurs, c'est surtout pour empêcher qu'elle ne devienne la propriété des Japonais. Les Japonais arrivent

comme travailleurs; puis ils sont fermiers, puis propriétaires. Aujourd'hui les Japonais, dans toutes les localités, ouvrent des magasins, y possèdent des terrains; leur influence y est considérable. Si les choses vont ainsi se développant, la Californie sera fatalement la proie des Japonais. Les Européens, en s'américanisant, deviennent de jour en jour de bons Américains, les Japonais restent toujours Japonais. En même temps que leurs entreprises s'y développent, un empire se fonde en Californie. L'anti-japonisme est indispensable à la Californie pour se défendre[1]. »

Ceux mêmes qui sont disposés à reconnaître que parmi les Chinois et les Japonais il y a de bons travailleurs, de fidèles domestiques, et qu'il est de mauvais Italiens ou de mauvais Américains comme il est de mauvais Japonais, ceux-là sont opposés à la libre entrée des Japonais. Tous avouent que leur attitude ne peut que gêner les relations avec l'Extrême-Orient : le boycott des marchandises américaines par les marchands chinois le leur a prouvé. Pour la côte du Pacifique, sa plus grande chance de développement agricole, commercial, industriel est liée au développement de son trafic avec l'Extrême-Orient et à l'immigration d'une main-d'œuvre bon marché. N'importe : « Périsse tout notre commerce avec l'Extrême-Orient, plutôt que de céder sur l'immigration et de nous laisser envahir par les Jaunes », disait déjà un représentant de l'État de Californie, sur le bateau qui emmenait miss Roosevelt et le secrétaire Taft aux Philippines et au Japon en 1905. L'an dernier à un meeting de l'association anti-japonaise, un jardinier s'écria : « Si nous n'employons pas des Japonais, nous ne pourrons pas travailler. Je gagne beaucoup d'argent dans les pruneaux; mais j'aime encore mieux que ces pruneaux pourrissent, plutôt que d'employer des Japonais[2]. »

*
* *

Sur la côte de Californie, à San Francisco particulièrement, les citoyens craignent que le type de citoyen américain ne se dissolve. Au recensement de 1900, 44,5 p. 100 de la popu-

1. *Ôsaka Asahi*, 20 mars 1907.
2. Editorial du *Taiyo*, décembre 1906.

lation de l'État y était né; le reste était né ailleurs, 30,8 p. 100 dans d'autres États américains, 24,7 p. 100 à l'étranger. A San Francisco, en 1900, sur une population de 342 782 personnes, un quart à peine y était né, tandis que les trois quarts étaient nés ailleurs : 140 899 aux États-Unis; 116 885 à l'étranger. San Francisco est la plus cosmopolite des cités américaines; elle l'est plus que New-York ou Chicago où pourtant se déverse à gros bouillons l'immigration européenne; au surplus Chicago et New-York sont situées dans des régions très peuplées et en plein centre d'américanisme agressif et assimilateur; San Francisco isolée reçoit d'Extrême-Orient une population qui, n'ayant ni le goût de s'américaniser ni le droit de se naturaliser, engendre l'anarchie : « Un bon gouvernement exige de la stabilité, de l'homogénéité et la lente et continue formation d'une opinion publique. Cela n'existe pas à San Francisco; et une grande masse de travailleurs orientaux non assimilés et non assimilables complique encore la situation [1]. » Il a suffi du cataclysme pour que la ville manifestât un désordre et une corruption telles qu'elle a étonné d'autres villes américaines, pourtant familières avec les scandales municipaux.

La crainte qu'excitent les Japonais à San-Francisco est faite pour beaucoup de la crainte qu'inspirent, depuis des années déjà, les Chinois et leur vie à part. Ces Chinois, si fiers de leur race, ont chez les diables étrangers un esprit de clan, et cette race qui successivement assimila les peuples d'Asie, Turcs, Mongols, Mandchous, refuse de se fondre avec ce peuple américain qui depuis cent années assimile tous les peuples d'Europe. Les traitements que le Yankee, depuis vingt-cinq ans, inflige aux immigrants chinois exaspèrent cet esprit de clan. L'isolement du ghetto fut, pendant des siècles, en chaque grande ville d'Europe, le lot d'une minorité persécutée; au milieu de San Francisco, Chinatown, avant qu'elle fût détruite, formait un ghetto d'Asie où deux couleurs dominaient : le noir des tuniques, des queues et des cuisines enfumées, le rouge vif des affiches, des enseignes, des ustensiles laqués, des entrailles de poisson tranchées en deux. En y débouchant à l'improviste, au

1. *Address* by David Starr Jordan.

sortir d'une avenue américaine, on se sentait dépaysé : ces hommes en camisoles de satinette qui mollement, sournoisement trottinaient; les discordances de leurs voix criardes et jacasses, les dissonances de leurs orchestres qui, des heures durant, geignaient, pleuraient, vociféraient sans rythme régulier; les contorsions des dragons qui se balançaient aux enseignes; la sarabande des grands caractères aux devantures des boutiques, et, sous les lueurs multicolores des lanternes, l'écoulement brun de foules aux odeurs fortes où graillonnaient les relents des cuisines et que pimentaient épices, parfums et fumées, — tout cela entêtait, assourdissait, hallucinait. De subites disparitions de Chinois par un couloir inaperçu évoquaient le souvenir des récits sur la ville souterraine, toute en mystérieux dédales, où vivaient entassés hommes et femmes et enfants, dérobant à la police et à la moralité yankee le spectacle de leurs crimes et de leur luxure, et l'on songeait aussi aux mœurs des taupes et des rats, bêtes à cris aigus et à longues queues, qui par delà le pertuis où ils s'esquivent s'en vont pulluler dans de lointains terriers. On s'y aventurait avec des guides ou des policiers : l'imagination grossissait les moindres aventures de la visite. L'idée de vivre en cette Sodome révoltait les Blancs.

Dès leur arrivée aux États-Unis, les Chinois sont traités en ennemis de la société. Comme la plupart entrent en fraude et que les commissions d'immigration ne l'ignorent point, on les tient tous pour des fraudeurs qui s'obstinent à ne pas avouer. A peine débarqués, ceux dont le cas n'est pas immédiatement clair, sont empilés dans des salles grillées et cadenassées. Coolies déguenillés aux mains calleuses, riches marchands vêtus de soie, aux doigts longs et pâles comme du jade, sont serrés pêle-mêle dans des pièces où il n'y a ni place ni air. Jusqu'au plafond montent les cases où ils couchent, et des couchettes supérieures, pendent de longues queues lisses.

Déjà, par cette infortune initiale, entre ces Chinois de toutes classes, l'esprit de clan est resserré. Ils comparaissent ensuite devant la commission d'enquête. On les somme de se justifier; ils ont à prouver qu'ils appartiennent aux classes des marchands, des fonctionnaires et des étudiants qui ont l'entrée libre. Pour la plupart, ce sont des coolies qui, malgré l'acte d'exclusion,

essayent de pénétrer, tant l'attrait des libertés et des salaires d'Amérique est grand sur ces miséreux pressurés par le mandarin : ils essayent de se dire marchands ou étudiants. Malheur à eux si l'on remarque leurs guenilles et les traces de corne que garde la paume de leurs mains! Le plus souvent ils tâchent d'éviter les ports, où la surveillance est trop stricte. Jusqu'à ces toutes dernières années ils entraient par le Canada, où pendant quatre-vingt-dix jours ils étaient exemptés de payer le droit de 100 dollars; à Montréal, un *ring* de Chinois organisait cette importation de coolies.

La frontière américo-canadienne, sur des milliers de milles, est sans obstacles naturels : les Chinois pourraient passer inaperçus; mais ils ont intérêt à se faire arrêter pour tâcher d'obtenir un certificat qui leur permette de résider aux États-Unis, sans risque d'être repris et chassés. Devant les commissaires de la frontière, ils prétendent qu'ils ont le droit de rentrer aux États-Unis, y étant nés. Le *ring* les assiste d'un soi-disant interprète, en réalité d'un conseil, et leur procure un témoin — un témoignage unique suffit — qui assure que le prévenu est né dans la ville chinoise de San-Francisco. Le tour réussit le plus souvent. Si le commissaire refuse l'admission, le prévenu peut en appeler à la cour de district et, en attendant l'appel, être élargi sous caution. Cependant le ring trouve à lui substituer un Chinois qui a besoin de repartir en Chine : le premier prend les papiers du second, et le Chinois, prêt à s'en retourner, se laisse condamner; aux frais du gouvernement américain et de la compagnie de navigation il rentre en son pays sans bourse délier : le ring, les deux compères, tout le monde y gagne.

Un juge fédéral estime que si vraiment tous ces coolies chinois étaient nés aux États-Unis, il faudrait que toute Chinoise qui vivait en Amérique il y a vingt-cinq ans ait eu plus de 500 enfants [1]. « Ainsi des milliers de Chinois sont entrés aux États-Unis, mais encore, sous prétexte qu'ils sont nés aux États-Unis, ont été reconnus aptes à devenir citoyens américains, à voter. » Un inspecteur de l'immigration disait que, en un point de la frontière canadienne « sur un millier de Chinois

1. Sur tout ceci, cf. Annual report of the Commissionner-general of Immigration, 1903, p. 98.

qui furent jugés l'an passé (1902), 750 environ avaient été consacrés citoyens. » Or peuvent devenir un jour citoyens non seulement les Chinois admis sur un faux témoignage, mais encore tous les enfants qu'ils veulent bien s'attribuer.

Le gouvernement américain s'est efforcé de restreindre ces fraudes par une entente avec le *Canadian Pacific line* dont les bateaux et le chemin de fer transportent les Chinois au Canada. Les Chinois, au débarquer, seront désormais remis à des officiers d'administration qui les dirigeront tout droit sur la frontière; ils n'auront plus cette liberté de quatre-vingt-dix jours pendant lesquels le ring les dressait à la fraude. Il est vrai que si le passage par le Canada devient moins aisé, les Chinois passeront par le Mexique et il faudra surveiller l'immense frontière du Sud.

Les commissaires de l'immigration demandent qu'on leur donne le même droit d'appel que le prévenu et que plus d'un témoin soit nécessaire pour établir que l'inculpé est né aux États-Unis : en augmentant les frais du jugement, on diminuera assez peut-être les profits du ring pour qu'il cesse ses affaires. Enfin pour éviter les substitutions de personnes et permettre de poursuivre les fraudeurs, on adopte le système Bertillon des fiches anthropométriques avec l'empreinte du pouce. En dépit de toutes ces précautions, les Américains sentent qu'ils ont été dupés et qu'ils le seront encore : exaspérés, ils sont durs à tous les Chinois, même à ceux que la loi autorise à entrer : ils veulent défendre leur démocratie occidentale contre ces Asiatiques.

Car les milliers de Chinois qui chaque année par fraude gagnent le brevet de citoyens, sont des coolies adultes qui au sortir de la prison ignorent tout des institutions et de la langue américaines et qui pourtant peuvent prendre part aux élections. Jusqu'ici ils ont peu voté : on ne peut donc estimer ni le nombre de ces électeurs, ni leur inclination à exercer leur droit. Le Chinois travaille silencieusement, tenacement et sait agir au bon moment. Dès qu'il se sentira assez nombreux pour que son vote soit décisif, il interviendra, et ce vote en masse fera subitement prévaloir une influence de clan. Toutes les fois qu'un intérêt chinois sera en jeu, tous voteront pour la Chine contre les intérêts proprement américains; dans les autres

occasions, le vote collectif sera au plus offrant : ils imiteront ce qu'ils voient faire à beaucoup de citoyens américains, avec d'autant moins de scrupule qu'ils n'attachent aucune dignité à ce droit de vote. « C'est beaucoup plus qu'un problème économique ou qu'un problème de travail qui est en question. La vie politique de notre nation est menacée. Les communautés de Chinois qui se tiennent et qui ont des intérêts unifiés, peuvent par leurs votes concentrés jouer un grand rôle dans les élections. »

A l'existence de cette communauté chinoise, tel un État dans l'État, il y a aussi un danger moral. La fraude en commun renforce le lien de race. Le Chinois entré par fraude reste l'homme-lige de celui qui l'a assisté et qui continue de le couvrir. Souvent de petits établissements d'épicerie appartiennent à vingt associés chinois : chacun d'eux a soi-disant 1000 dollars engagés dans une affaire qui ne rapporte presque rien, et l'on ne voit jamais que quatre ou cinq personnes au comptoir. Les autres associés sont des coolies : la prétendue association n'est qu'un prétexte pour les empêcher d'être arrêtés et déportés. Beaucoup d'entreprises gagnent davantage à importer secrètement des coolies qu'à vendre, au plein jour, du thé, du riz et de l'huile. Entre complices ils se tiennent, et tout comme les nègres, que traquent aussi les Blancs, il est bien rare qu'ils livrent un des leurs. Le Chinois que les Américains se plaisent à opposer au Japonais comme homme de parole dans les contrats, devient dans ces affaires d'immigration un effronté menteur. Même ceux qui sont dans leur droit, assistent la fraude, parce qu'ils s'irritent à voir toutes les mesures vexatoires pour leur race, et à se souvenir des mauvais traitements qu'on leur a fait subir.

Mais cette solidarité, cette complicité entraîne une morale de sociétés secrètes : menaces, exécutions clandestines. Ces Chinois que l'on a pourvus de faux papiers, peuvent, une fois admis, être repris, convaincus de faux, rapatriés; aussi parfois les fait-on chanter, eux et leurs familles qui sont restées en Chine : d'où les drames, si fréquents que les Chinois honnêtes en arrivent à déplorer la fraude qui fait entrer tant des leurs. Avant l'incendie on se murmurait des histoires de meurtres dans Chinatown, hors des prises de la loi américaine. Et les

tentatives de corruption, les menaces ne manquent pas contre les agents de l'immigration.

Tout Chinois qui réussit à faire reconnaître qu'il est bien né aux États-Unis peut amener ou faire venir des esclaves qu'il présente comme étant sa femme et ses enfants : la valeur marchande d'une Chinoise aux États-Unis est de 2000 à 3000 dollars. Les conditions de vie faites à ces communautés d'hommes y développent, avec beaucoup de vices, la traite des femmes et des enfants. Sans rechercher les causes anormales de ces mœurs anormales, l'Américain traite de libidineux, comme les nègres, les Chinois qui sont de mœurs douteuses, faute de femmes. Que d'histoires et de légendes ne colportait-on point sur les débauches des souterrains de Chinatown ! Les missions se consacraient au sauvetage de l'enfance prostituée. J'ai assisté à San Francisco à une classe de jeunes Chinoises qu'une Américaine avait, après de romanesques équipées dans les déduits de la ville souterraine, dérobées à la luxure, et qu'elle gardait jalousement derrière de gros barreaux de fer par peur de ces Chinois immondes.

De bon rapport par le commerce qu'elle entretenait entre la Chine et les États-Unis, Chinatown était pourtant un défi permanent à l'opinion, ville de termites qui rongeaient la constitution démocratique, et de bêtes ignobles qui offusquaient la morale anglo-saxonne, cité de luxure, de jeux, de fumeries d'opium et de crime. Quand le feu succéda au tremblement de terre, on n'hésita pas à la dynamiter alors qu'elle était encore épargnée par les flammes. Après l'incendie purificateur les pasteurs et les prêtres s'opposèrent vigoureusement à sa reconstruction. Mais comme les Chinois menaçaient de quitter le pays et que cela aurait coûté gros, on dut tolérer la reconstruction à la même place de cette Gomorrhe.

Comme les Chinois, les Japonais ont l'instinct grégaire, la tendance à la vie de clan ; mais de plus ils ont un fort patriotisme :

Mr. Okasaki Tsunekichi vient d'acheter 10 000 acres de terrain dans le Texas occidental ; il ne cherche pas uniquement des bénéfices personnels. Il a l'intention de bâtir un bourg japonais. Nombreux sont les sans-travail japonais qui rôdent aux États-Unis. Il

espère leur venir en aide, en les groupant autour de lui[1]. — Même dans les campagnes les plus reculées, si un Japonais lance une entreprise, d'autres Japonais accourent très nombreux, ouvrent des magasins et fondent un village[2]. — Après que le tremblement de terre et le feu eurent anéanti San Francisco, les Japonais se réunirent en assemblée et décidèrent d'y établir une cité japonaise[3].

Et ces groupements japonais prennent très vite un aspect oriental :

Ces temps derniers, nos colonies des États-Unis ayant prospéré, les lanternes japonaises et les feux d'artifice japonais ont été à la mode. Cette année surtout, dans les lieux habités par des émigrants japonais, on aurait pris la fête de l'Indépendance américaine pour une fête d'Orientaux. Les journaux de Californie se sont demandé : est-ce une fête américaine ou une fête orientale?... C'est l'aveu fait par eux de la prospérité des entreprises japonaises... Ce fut comme la proclamation d'indépendance d'un État asiatique... Ah! Sous de nombreuses lanternes japonaises, quand pourra-t-on fêter l'anniversaire de la fondation d'un *Shin Nihon*[4]? (Nouveau-Japon).

Pour ces émigrants, c'est le feu qui sur ces villages du *Shin Nihon*, du « Nouveau-Japon », projette le reflet du *Daï Nihon*, du Grand Japon d'outre-mer; feu apaisé des lanternes ballonnées et gonflées de lumière laiteuse; feu capricieux, éphémère des fusées d'artifice zébrant ou embrasant la nuit. Alors les exilés rêvent des soirs de chez eux où des foules flâneuses errent dans les rues des théâtres, s'écrasent sur la rivière Sumida et dans le parc d'Ueno.

En Californie, comme aux Hawaï, les Japonais vivent entre eux : les riches ont leur club; les ouvriers s'entassent dans une même chambre; c'est par équipes qu'ils travaillent; le nombre des restaurants japonais et des marchands japonais augmente[5],

1. *Tôbei Zasshi*, 10e année, n° 7. Art. de Mr. Katayama Hisomu; cité par le *Shinkoron*, mars 1906.

2. *Id.*, avril 1906.

3. *Manchyo*, 21 septembre 1906.

4. *Shinkoron*, septembre 1905. *Le Littoral occidental des États-Unis est en train de se japoniser*, par Shinowara Yuho.

5.

	Nombre de magasins japonais en Californie.	Nombre d'auberges japonaises en Californie.	Nombre de restaurants japonais en Californie.
1904.	224	245	98
1905.	376	297	112
1906.	561	462	198

d'après l'*Ôsaka Asahi*, 20 mars 1907.

— preuve qu'ils ne sont pas près d'adopter les besoins et le régime des Blancs.

Comme les Chinois, les Japonais sont accusés par les Américains de manquer de pudeur et de morale. Contre la présence dans les *public-schools* de Japonais âgés de plus de vingt ans à côté de petits Blancs, leurs ennemis n'ont jamais pu établir une accusation précise, mais on disait à San-Francisco : « Je n'ai pas entendu parler d'un scandale déterminé, toutefois la loi d'exclusion est bonne. Des Japonais adultes ne doivent pas fréquenter les écoles où vont des enfants blancs. Il n'y a pas de fumée sans feu ». Les *Sunday papers* ont raconté que dans les *boarding houses* japonais, hommes et femmes vivent dans une extraordinaire promiscuité. Aux Hawaï, les dévots Portoricains se plaignent d'entrevoir dans les camps de travailleurs les Japs errer nus et se baigner, hommes et femmes ensemble. Les Américaines, comme les Européennes, sont violentes contre les mœurs des Jaunes : elles n'aiment pas les Japonais ; les Blancs se plaisent trop au Japon pour qu'elles ne se méfient pas de la Japonaise ; un peu trop oublieuses des mœurs américaines ou européennes, elles frémissent à la fréquence des divorces au Japon, au nombre des concubines que souvent un homme marié y entretient, à l'abondance des Japonaises dans tous les ports d'Extrême-Orient. Les missionnaires anglo-saxons prétendent que le Japon est tout entier gagné au matérialisme, et que la grande autorité, même pour ceux qui sont convertis au christianisme, c'est Herbert Spencer.

*
* *

Et les Américains de conclure que ni socialement, ni économiquement les Japs ne peuvent ni ne veulent s'américaniser. Et les Japonais de protester : ils ne demandent qu'à entrer dans les syndicats américains, à se mêler à la société américaine, à en prendre les mœurs, les belles manières. Américanisés, ils gagneront de plus hauts salaires. Ce n'est pas volontiers qu'ils se résignent à des salaires inférieurs.

Les Chinois qui vivent aux États-Unis ne s'habillent pas comme les Américains, habitent dans des quartiers à part, s'adonnent au

jeu, et même au meurtre. Mais les Japonais s'habillent comme les Américains, vivent comme eux, ont une nourriture identique; ils habitent les quartiers américains et se plaisent à imiter les belles façons des Yankees [1].

Les Japonais, dans leur hâte à accentuer les différences qui les séparent des Chinois, et leurs ressemblances avec les Américains, font valoir qu'ils sont très propres, beaucoup plus propres que les Chinois; et depuis que sévit l'anti-japonisme, c'est à qui parmi eux insistera sur la nécessité urgente d'adopter toutes les mœurs américaines :

Si nos compatriotes ne sont pas aimés des Américains, ils doivent faire tout leur possible pour s'américaniser. S'ils ne le font pas, tout comme les Chinois ils seront contraints de se retirer... Il faut que les Japonais qui demeurent aux États-Unis y résident le plus longtemps possible et qu'ils prennent les mœurs yankees [2]. — Rendez-vous dignes de l'amour des filles des millionnaires américains, et quand vos beaux-pères auront pu apprécier votre mérite, ils vous assisteront dans toutes les difficultés [3].

Et les Japonais sont enthousiastes d'éducation; ils s'acharnent à parler anglais; s'ils demandent avec tant d'insistance de continuer à fréquenter les public-schools, c'est qu'ils sont avides d'apprendre les *american ways*. A quoi leur servira d'être isolés à l'école orientale, avec des Chinois et des Coréens? Ils retomberont dans cet asiatisme dont ils veulent se défaire et ne progresseront pas en américanisme. Les journaux des États-Unis publient fréquemment des propositions de Japonais de travailler au pair, comme domestiques, à condition qu'ils aient quelques heures, chaque jour, pour aller à l'école. Aux Hawaï, comme en Californie, les ouvriers n'ont qu'une hâte, c'est d'ap-

1. *Asahi Shimbun*. 23 octobre 1905. *Les Japonais et les Chinois aux États-Unis*.

2. *Tôkyô Keizai Zasshi*, 10 novembre 1906. *Les garanties de la paix japono-américaine*, par Mr. Kitazaki.

3. Adresse de M. Aoki, ambassadeur du Japon aux États-Unis, au club japonais de New-York. En engageant publiquement ses compatriotes établis en Amérique à rendre plus intimes leurs relations avec les Américains, et à épouser des Américaines, l'ambassadeur n'a peut-être pas été heureusement inspiré. Préjugé ou non, aux Américains que hante le problème nègre, l'idée d'apaiser l'hostilité entre races par des mariages mixtes est tout juste la solution qui paraît la plus chimérique et la plus dangereuse.

prendre des Américains un métier. La réussite du Japon moderne est due à l'imitation par l'éducation, — surtout à l'école des États-Unis.

Les Américains se défient : le Chinois est moins dangereux, parce que moins curieux de langue, d'éducation, de manières, de métiers occidentaux. *He keeps his place*, ce que ne fait pas le Jap qui essaye de s'approprier méthodes, trucs et secrets, et qui, peu soucieux du succès immédiat, étudie pour plus tard et finira par battre son maître.

Cette hâte un peu enfantine des Japonais à singer l'homme d'Occident, l'Américain ne l'interprète point comme une garantie de complète américanisation. C'est trop affecté, trop en façade pour que derrière ils ne se réservent. De leurs costumes occidentaux et de leurs *american ways*, on dirait vraiment que c'est un passe-partout pour mieux circuler dans le pays, inspirer confiance, entrer davantage dans l'intimité des gens, voir plus, savoir plus, — tout comme des nattes et des tuniques chinoises qu'ils revêtent en Chine.

Chinois en Chine, Américains en Amérique, Japonais toujours : sous ces déguisements, leur souplesse à prendre tous les dehors de la civilisation des pays où ils séjournent, inquiète Américains et Chinois[1]. Cette affectation d'américanisme exaspère les Américains plutôt qu'elle ne les gagne. Les plus haïs des nègres par *the man in the street*, ce ne sont pas les braves bêtes du *black belt*, couleur de la terre noire sur quoi ils vivent passivement courbés : c'est le nègre endimanché qui, un pli au pantalon et les pieds vernis, s'en va à la ville faire le beau et minauder en roulant ses gros yeux, le nègre qui joue au *football* ou au *base-ball*, et surtout le nègre d'université. Pareillement, comme un veston ne change ni la couleur de peau ni la stature des Japonais et qu'au su de tous, chez eux, ils troquent avec joie leurs jaquettes, pantalons et souliers trop ajustés pour le kimono et les savates plus lâches, comme ils conservent leur régime, dépensent peu, vivent groupés et serrent de près en tous métiers leurs concurrents américains, leur habit occi-

1. Un Japonais, directeur des écoles et conseiller du Taot-aï à Long-Tcheou, affirma aux enfants de celui-ci, au cours d'une leçon qu'il leur donnait, qu'ils « étaient de race inférieure ». Le Taot-aï a réexpédié au Japon ce patriote.

dental ne paraît aux Américains qu'hypocrisie espionneuse, prétentieuse, dont il faut se méfier plus que de la queue et de la tunique qui, honnêtement, de très loin signalent le Chinois. Comment prendre à la lettre leurs protestations d'enthousiasme pour la civilisation des États-Unis, quand on sait que la vie japonaise est un paravent à deux faces? D'un côté, chemins de fer, téléphones, usines, trams électriques, sous-officiers à la manœuvre, savants à lunettes penchés sur un microscope; de l'autre, un jardin japonais, des *banzai* pour le Grand Japon, de petits vers au Mikado et aux fleurs, des *cha-jin* admirant la lune.

Au surplus qu'est-ce que ces manières des Japonais de s'humilier, de ne pas regarder en face, de se déguiser pour n'être pas reconnus? Un Américain, un *typical western man* — le type d'homme précisément qui est en rapport avec les Japonais — c'est un homme très sociable, familier avec les étrangers quoiqu'ils ne soient pas ses égaux, et qui met tout le monde à l'aise en prenant ses aises. Il ne veut pas qu'on l'oublie, il tient à ce qu'on l'appelle par son nom avec toutes les initiales de ses prénoms, et non pas *John* tout court, comme lui-même appelle indistinctement tous les Chinois. Il parle haut, rit fort, bombe, se hausse, exige qu'on le traite à son rang, plutôt un peu au-dessus, joue franc-jeu, pense à haute voix, défend sans modestie sa chance, avoue la bonne opinion qu'il a de ses capacités, respecte infiniment la valeur de son travail et exige sans plus le plus haut salaire. C'est un homme libre.

Le Japonais entre en saluant trop bas, sollicite trop humblement qu'on le prenne au pair, qu'on lui fasse le grand honneur de le laisser regarder, imiter. Il n'est pas d'humble métier qui le rebute; celui qu'on lui offre lui ira très bien; le plus petit est encore à sa taille. Tout le monde connaît aux États-Unis l'anecdote si souvent contée d'un officier de marine américain retrouvant aux Philippines, comme commandant d'un navire de guerre japonais, un boy qu'il avait jadis gardé longtemps à son bord. Le fils d'un Samuraï n'hésite pas à s'engager comme domestique à Yokohama ou aux États-Unis : on l'appellera John. En Amérique, les Blancs se refusent à servir comme domestiques; à plus forte raison, ils s'y refusent à l'étranger, chez des étrangers.

Le Japonais reste silencieux, mystérieux, souriant. Sauf les

officiels, il n'est jamais tout à fait à son rang ou à sa taille à l'étranger. Ce ne sont pas là les manières américaines : dans la lutte internationale, ce n'est pas *fair play*. Un des plus gros griefs que les Américains, — président Roosevelt, secrétaire d'État Hay ou homme de la rue — fit au Russe lors de la guerre russo-japonaise, ce fut sa duplicité, son art du mensonge, sa politique du secret. Or le Japonais vit sur une réputation d'espion incomparable, qui a fait ses preuves en Chine et Mandchourie. L'Américain le voit partout furetant, enquêtant aux Hawaï, aux Philippines, en Californie, si bien qu'avec toute leur civilisation raffinée, les Japonais ne peuvent faire qu'ils ne lui apparaissent comme des Asiatiques!

Et puis ce Japonais paraît si peu sûr de lui! L'Américain, lui, est certain que dans son pays il n'est rien qui ne soit *the best in the world*. Le Chinois, mandarin égaré chez les Barbares, est tellement convaincu de l'excellence de sa race qu'il ne s'inquiète guère des « diables » étrangers et reste impassible sous les quolibets. Certes les Japonais, eux aussi, sont persuadés de leur supériorité, mais leur conviction n'est guère impassible. Toujours inquiets que cette supériorité ne soit pas assez reconnue, ils vont devant un étranger jusqu'à s'humilier par orgueil. Un amour-propre maladif, la crainte qu'on ne les traite pas avec tous les égards qu'ils souhaitent, joints à la peur que la couleur de leur peau et leur faible stature n'excitent le rire, — tout conspire à les isoler, à les raidir : arrogants et brutaux ou trop aimables, au total jamais assez maîtres de soi ni assez détendus pour attirer la sympathie.

Ne parlez pas à un Japonais de la beauté de son pays et de son art, du charme de ses vieilles mœurs et de sa vie simple d'autrefois; ne lui vantez pas la nudité artistique de sa demeure ni la séduction de ses *geishas*, toutes choses qu'il aime tenacement, profondément et qu'il regrette à l'étranger. Le voilà gêné et qui ricane en s'excusant : il croit que vous vous moquez, que vous le louez de son passé pour n'avoir pas à lui parler de son présent ou de son avenir. Ses jardins japonais, ses maisons de bois, c'est trop petit, trop simple de style, trop pauvre de matériaux, trop modeste et trop périssable pour plaire vraiment à un Occidental qui construit d'énormes palais de blocs de pierre. L'amour du sol japonais et du Mikado, c'est

un sentiment sacré qu'il garde au profond de soi. C'est une passion intense, très prompte à douter des éloges, âpre à les souhaiter et qui se dissimule, s'effarouche, honteuse à s'avouer. Froissez-la au vif, comme à San-Francisco, et sous les habits et manières d'emprunt, elle éclate : la douceur souriante s'est muée en arrogance brutale.

Au vrai si le désir des Japonais de s'américaniser ne paraît aux Californiens que faux-semblant, c'est qu'ils croient sentir que le Japonais ne se livre pas entièrement à l'emprise de la terre et de la civilisation américaines, qu'il se réserve et que de l'Amérique il ne veut pas tout prendre, en bloc. Il enquête, juge, distingue, ne s'abandonne jamais et jamais ne perd ni sa tête ni son cœur de Japonais. Or la nation américaine a toujours été une œuvre d'enthousiasme et de foi. Les Européens qui l'ont faite, chassés de chez eux pour des motifs politiques, par des souffrances sociales ou par le désir d'une vie plus libre et plus large, ont en débarquant secoué la terre de leurs souliers et rompu avec leur patrie d'origine.

Pourtant ces émigrants ont souvent inquiété l'opinion américaine, toujours prête à rejeter les éléments qui, lui semble-t-il, ne peuvent ou ne veulent s'assimiler. Nombreuses sont les restrictions d'argent, d'âge, de morale, de santé qui successivement ont été imposées à l'immigration. Tour à tour, les Irlandais, les Allemands, les Italiens et maintenant les Slaves, les Arméniens, tant qu'ils ont vécu groupés par races, par langues, avec leurs régimes et leurs besoins d'autrefois, ont été dénoncés comme des dangers publics. Puis, comme à l'usage on s'aperçoit que les forces convergentes des public-schools, du bulletin de vote, des trade-unions et des églises finissent par dissoudre ces noyaux compacts, par disperser ces individus dans les groupements purement américains, partis politiques, syndicats, sociétés maçonniques, groupements religieux, les preuves de cette force d'assimilation rendent confiance.

Mais tous ces Européens sont faits d'une même étoffe. La culture chrétienne et la vie industrielle les ont rendus individualistes, avec un vif appétit de bonheur, de confort, de puissance et ce sont les tempéraments les plus passionnés, les plus exigeants qui émigrent. Aux États-Unis, leurs instincts comprimés s'épanouissent. L'Amérique, c'est pour ces Euro-

péens la terre promise, une terre qui ressemble à celle qu'ils quittent, mais avec des horizons plus vastes, un air plus respirable. Ils ne sont ni surpris, ni contrariés par le déracinement : leur formule de vie ne change pas, mais se développe; leurs patriotismes d'Europe s'évanouissent devant la joie d'une destinée plus large, plus forte : leur patriotisme américain est fait de reconnaissance pour une terre et une civilisation qui ont agrandi et réalisé leurs rêves de bonheur.

Pour le Japonais, il n'en va pas de même. Sa civilisation n'est encore ni chrétienne, ni industrielle. Être soi, être libre, jouir d'un grand bien-être n'est pas l'essentiel de sa formule de vie. Plus que tout, il aime sa terre japonaise, rongée de golfes, bossuée de montagnes, aux horizons très proches, de premiers plans et de fonds très marqués, où il vit blotti et qui évoque pour lui tout le passé de sa race; il est soumis à sa famille et à la nation, famille agrandie dont le père est le Mikado; il l'aime du même amour que la terre japonaise, parce que son origine divine et l'antiquité de sa famille symbolisent la gloire du Japon chéri des dieux, toujours victorieux, jamais envahi; de besoins modestes, il a l'habitude de prendre la vie comme elle vient, sans se préoccuper de l'avenir. Son passage aux États-Unis, au lieu d'être le développement de son rêve et l'exaltation des tendances de sa race, marque une rupture dans sa vie : la civilisation qu'il va chercher ne prolonge pas celle qu'il quitte. Ce n'est pas son instinct qui l'y porte, mais sa volonté, sa curiosité. Cette Amérique ne lui est pas une terre de séjour, un paradis : c'est un pays d'exil, une maison d'éducation, où il ne va que pour étudier la dernière édition de la Somme des vérités industrielles et aussi chercher les plus hauts salaires que lui puisse réserver l'industrie. Ouvriers, étudiants, hommes de science, capitalistes, soldats, marins, tous se passionnent pour tout ce qui est américain; mais tous songent aux douces heures de flânerie ou de gloire que leur assureront au Japon leurs économies ou leurs acquisitions américaines.

Car tous se réservent; aucun ne s'abandonne. De tout ce qu'il voit, chacun choisit ce qui lui convient; le reste, il le laisse. « Il est tout disposé à apprendre de n'importe quel instructeur tout ce qui peut lui servir; mais tout ce qu'il apprend

et acquiert est pour le Japon. Il n'a ni attachement ni affection sauf pour son peuple et pour sa terre. Son patriotisme, sa disposition à mourir joyeusement pour le Mikado est une vertu, mais qui ne le dispose pas à devenir citoyen américain. Son industrie, sa tempérance, son ambition sont des vertus, mais qui ne comptent pas pour l'Amérique[1]. » Exilés pour un temps ils se retournent sans cesse vers leurs îles; c'est une race envoûtée dans une tradition et qui s'est arrangée une coquille où vivre enroulée; tout ce qu'ils imitent, ils l'infléchissent dans leur sens propre. Aux États-Unis, ils ne se laissent conquérir ni par la terre ni par l'âme du peuple : ils admirent des grandeurs, ils méprisent l'esprit. Eux qui ne se plaisent que dans leur nature retouchée, humanisée, ils ne se laissent pas griser par les espaces énormes et la nature vierge. En missionnaires patriotes, ils viennent aux États-Unis avec le mépris de l'idéal américain et n'étudient le matérialisme américain que pour lui dérober quelques recettes qui rendront riche et fort leur Japon.

*
* *

Beaucoup de ceux qui viennent ne sont pas les meilleurs représentants de leur race. Le mouvement d'émigration est trop récent pour que les premiers partis n'aient pas été les plus pauvres ou les moins recommandables. La plupart des travailleurs sont des manœuvres venus des villes de la mer intérieure, Okayama et Osaka. Avant d'arriver en Californie, ils ont goûté aux Hawaï d'un régime de mi-esclavage, qui ne les a pas améliorés; en Californie ils s'encanaillent davantage. Les journaux japonais le reconnaissent, mais naturellement en rejettent la responsabilité sur le milieu américain :

Pour la vie matérielle, habitation, alimentation, habillement, la Californie l'emporte sur les pays d'Europe; pour sa civilisation intellectuelle, cet État est en retard sur le Japon. La Californie ressemble à l'Hokkaïdo : c'est une terre neuve, encore inexploitée. Les capitalistes californiens sont non pas des *gentlemen*, mais des spéculateurs; les ouvriers californiens sont des vagabonds, venus on ne sait

1. Interview de O. A. Tweitmoe, président de la *Japanese and Korean Exclusion League*, publié dans *The World-to-day*, décembre 1906.

comment d'Irlande, d'Italie, d'Allemagne. Les Californiens sont grossiers; leur caractère est vil; ils n'ont devant les yeux que le veau d'or. Des Japonais entrent-ils à leur service? A leur tour, ils deviennent des gens sans aveu. Loin de se civiliser, ils se perdent aux États-Unis[1].

Les Japonais qui ont encouragé l'émigration aux États-Unis sont des criminels. Chaque mois, en faisant valoir les avantages de l'Amérique, ils trompent des jeunes gens qui, au Japon, auraient réussi. Pour avoir écouté ces conseilleurs, en Amérique, ils deviennent esclaves de caractère; leur cœur devient léger, ils pensent aux femmes, à l'alcool, au jeu; enfin ils deviennent des vagabonds... Sans autre idée que d'acquérir de l'or, ils sont gardiens d'enfants, cuisiniers, chez des Américains. Pour 50 ou 60 dollars, ils se font appeler *John*, *Mary*, sont traités en esclaves et jusque dans leur parler deviennent esclaves... Ils vont en une semaine dépenser dans la ville chinoise l'argent amassé trois mois durant. Aux États-Unis il n'y a pas de règle pour les Japonais. Si des hommes de trente à quarante ans qui portent moustache se conduisent mal parce qu'ils trouvent un endroit où tout est permis, à plus forte raison les jeunes. Ces jeunes gens qui malgré père, mère, frères, voisins et amis ont peine à se bien conduire au Japon, sitôt qu'ils arrivent aux États-Unis où aucune règle n'existe, où ils n'ont plus ni père, ni mère, ni maîtres, ni voisins, mais seulement des amis vagabonds, on comprend qu'ils ne réussissent pas.... Pour le développement des sciences, de l'instruction, des universités, la Californie est inférieure au Japon.... Lorsque les étudiants japonais ont achevé leurs études dans les universités californiennes et qu'ils rentrent au Japon, à peine peuvent-ils prétendre à la place d'interprète dans un hôtel pour étrangers[2]... Sur la terre du *Nouveau Japon*, il n'y a pas de gens plus gênants que les demi-étudiants. La plupart sont venus aux États-Unis par caprice. S'ils veulent faire leurs études, ils n'ont pas assez d'argent. S'ils désirent travailler, leur corps se refuse aux besognes pénibles. Ils n'ont ni l'endurance ni l'énergie nécessaires pour entreprendre des travaux difficiles; ils tombent dans un désespoir sans issue; les jeunes gens d'avenir deviennent d'incorrigibles joueurs. La réputation des Japonais est ainsi avilie par des gens ayant de l'instruction[3].

Les semi-étudiants, même au Japon, forment la partie la moins intéressante de la population. A peine adolescents, les

1. *Shinkoron*, n° 9. *La civilisation en Californie est moins avancée qu'au Japon.*

2. *N'allez pas en Amérique*, par Inouye Keijiro.

3. *Shinkoron. Réponse à des jeunes gens qui désirent aller en Amérique.*

voilà orgueilleux, turbulents, infaillibles, qui tranchent sur tout. Ouvertement ils méprisent les Européens et la civilisation occidentale, qu'ils travaillent pourtant à acquérir; ils se mettent en grève et se révoltent contre leurs maîtres, posent des conditions aux officiels qui les dirigent, sont difficiles à manier et à contenir. Comment au loin, livrés à eux-mêmes, pourraient-ils faire grand honneur au Japon?

Plus généralement, c'est un fait, depuis longtemps constaté, que le Japonais du commun ne s'améliore pas quand il vit hors de son pays. Sitôt qu'à l'étranger il est affranchi de la stricte discipline de la famille et de l'État japonais, sitôt qu'il ne vit plus dans ses îles et que les paysages évocateurs de tout le passé de sa race ne lui parlent plus, ne l'encadrent plus, il s'émancipe et s'abandonne aux instincts les moins relevés. Dans tous les ports de l'Extrême-Orient il a une réputation de brutalité et de mauvaise vie. Il l'avait déjà, lors de son premier mouvement d'expansion au début du XVIIe siècle : on refusait alors aux Japonais la permission de débarquer avec des armes dans aucun port de l'Inde tant « leur fureur et leur audace les font craindre, partout où ils viennent[1] ».

Les Japonais, loin de leur milieu social et de leurs paysages moralisateurs, c'est comme un peloton de recrues qui, hors de la caserne, pendant une pause ou en bordée, crient fort, bousculent le civil et s'amusent à tout casser jusqu'à ce que le coup de sifflet des sous-officiers ramène ces émancipés sous la discipline du rang.

Aussi, le gouvernement japonais ne cesse-t-il jamais de surveiller ses nationaux, même de loin. L'avantage qu'il a de bien tenir le peuple en main, on l'a vu pendant la récente guerre : les soldats japonais n'étaient pas très robustes, mais ils étaient méthodiquement entraînés; la population n'était pas riche, mais elle a supporté tous les impôts de guerre, et, résignée, s'est tue, laissant à ses chefs plein crédit. Leur manque d'individualisme, leur soumission à la discipline, leur désir d'apprendre, leur entêtement à retenir et leur bonne moyenne de culture, l'habitude d'obéir chacun à son rang,

1. Murdoch et Yamagata. *A history of Japan during the century of early foreign intercourse* (1542-1651), Kobé, 1903, p. 580.

d'observer la consigne, de répéter à la lettre les ordres reçus : ces qualités font qu'ils sont interchangeables et qu'en cas de besoin, tous servent : des soldats dévoués, des cadres intelligents, voilà la force de l'armée japonaise et aussi la force de la nation. Ces avantages, le gouvernement entend les maintenir à l'étranger. *Shin Nihon*, Nouveau-Japon, c'est sous ce nom que les journaux japonais groupent leurs nationaux établis sur la côte occidentale des États-Unis. De fait c'est bien un noyau qui s'est détaché de la cellule du grand Japon, pour reformer aux États-Unis une cellule plus petite, mais analogue de substance et de réactions.

Les émigrants japonais, à aucun moment, ne cessent d'être surveillés par leur gouvernement, et comme le gouvernement entend qu'ils conservent des obligations vis-à-vis de leur pays, il se reconnaît des devoirs envers eux. Il est insupportable à l'orgueil du Japon de se voir représenté à l'étranger par de mauvais citoyens ; leur humiliation l'humilie, et il a pitié aussi des épaves japonaises, qui dérivent en pays lointains. Aussi jusqu'en octobre 1906 une loi de protection des émigrants exigeait-elle de chacun, pour qu'il pût quitter le Japon, qu'il eût un répondant, soit un individu payant un certain cens, soit une corporation[1]. Trente-quatre compagnies d'émigration s'étaient formées, auxquelles le gouvernement confiait le soin non seulement de choisir les émigrants, mais encore de leur faciliter les démarches et de continuer pendant dix ans à les surveiller. Ces compagnies assuraient le gouvernement que si ces émigrants cessaient de gagner leur vie à l'étranger, soit par incapacité, soit par accident, elles les rapatrieraient. Pour ces services ces compagnies touchaient par émigrant une prime d'assurance de 30 yen et une commission de 20 yen.

Mais le monopole tourna au scandale ; en plus des taxes autorisées, les compagnies perçurent des sommes illicites : comme les candidats à l'émigration étaient très nombreux, attirés par les succès des cultivateurs qui étaient revenus des Hawaï avec de grosses économies, comme depuis la fin de la guerre surtout la mode est à l'émigration, les compagnies l'avaient belle pour vendre le droit d'émigrer ; elles faisaient

1. Sur cette organisation de l'émigration japonaise, cf. *Third Report on Hawaï, Bulletin of the Bureau of labor*, n° 66. Septembre 1906, p. 502.

payer le passage aux Hawaï, dont elles avaient déjà reçu le prix des planteurs ; elles comptaient, en plus, 5 ou 10 yen pour le chemin de fer jusqu'au point d'embarquement et de fortes notes d'hôtel en attendant la visite médicale ; elles avançaient enfin les 100 yen d'argent de poche qu'il fallait montrer en débarquant aux Hawaï. La note totale pour chaque émigrant s'élevait à 200 ou 250 dollars. Sur cette avance, garantie par deux répondants au Japon, la banque des compagnies touchait un intérêt de 12,5 p. 100, chaque année. C'était ainsi éliminer les vrais travailleurs : le caractère des émigrants changea : les Japonais qui partirent aux Hawaï ne furent plus de pauvres et robustes agriculteurs, mais des gens ayant quelque bien, anciens maîtres d'écoles, policiers, commis, employés, etc., qui bien vite se lassèrent du travail de plantation ; encouragés par les compagnies d'émigration qui avaient intérêt à être payées plus vite et plus sûrement, ils passèrent en Californie pour gagner davantage et payer leurs dettes.

Cette exploitation des compagnies devint telle qu'en 1905 l'association des planteurs hawaïens refusa de renouveler leur contrat et que la presse du Japon fit campagne. Le ministère des Affaires étrangères revisa les règlements [1] :

Voici ce qu'ont à faire les personnes qui s'occupent de ces émigrants. Elles ne doivent pas les engager à s'expatrier, mais elles doivent simplement les rassembler et leur donner des explications sur le voyage à entreprendre, faire les démarches pour eux à la préfecture, les conduire au port d'embarquement, leur trouver des auberges, préparer la visite sanitaire et l'embarquement, tenir des registres qui indiquent les départs et les retours aux Hawaï et des Hawaï, ainsi que le nombre des morts. Soumettre ces registres au gouverneur.

Les personnes qui s'occupent des émigrants japonais n'auront plus à verser une somme de garantie. Le prélèvement de 10 yen, au lieu de 20, par émigrant, sera donc suffisant. Elles n'auront pas à s'occuper des émigrants qui, rentrés des Hawaï, désirent y retourner, ni des émigrants qui partent avec un contrat signé. L'émigrant au lieu de 100 yen d'argent de poche

1. Je résume deux articles parus dans le *Tôkyô Keizai Zasshi*, le 18 août et le 9 septembre 1906, sur *La Réforme des règlements concernant l'émigration japonaise aux Hawaï et les avertissements de la préfecture de police*, et *Les Raisons de réformer ces règlements*.

n'aura plus besoin de partir qu'avec 20 yen, somme suffisante pour qu'on l'admette aux Hawaï. Tous ceux qui s'en vont devront être de véritables cultivateurs. Aux Hawaï, désormais, les compagnies d'émigration japonaises cesseront d'avoir des représentants chargés de protéger les émigrants pendant dix ans : car depuis vingt-cinq ans l'émigration japonaise a donné ses preuves de vitalité, et la colonie japonaise est assez forte pour donner une éducation japonaise à ses enfants. Au surplus, « en ces derniers temps, certains Américains voyaient d'un très mauvais œil la présence de ces directeurs ainsi que la protection qu'ils donnaient aux émigrants », et la loi d'immigration américaine défend l'émigration officielle. Toutefois « les agriculteurs japonais ne sont pas encore assez éclairés pour qu'une entière indépendance leur soit laissée. Déjà quand ils viennent dans une ville japonaise ils sont désemparés ; à plus forte raison, quand ils sont hors du Japon. Il faut des gens qui connaissent bien les règlements et qui puissent endosser une responsabilité, pour leur éviter, à eux et au gouvernement japonais, toutes difficultés ».

Le gouvernement japonais se relâche donc de la surveillance qu'il exerçait sur les émigrants, parce que les Japonais aux Hawaï et en Californie forment dès maintenant un groupe assez nombreux et résistant pour que ses membres s'entr'aident et qu'il est conforme aux vœux de tous de rendre l'émigration plus aisée. Mais il n'abandonne pas tout contrôle. Les émigrants, au reste, continuent de le réclamer. « Que le ministère des Affaires étrangères n'ait pas cru devoir dire aux habitants des Hawaï d'élever le taux des salaires pour les émigrants japonais, c'est une chose que les journaux n'ont pas cessé de reprocher au gouvernement. » Le gouvernement fixe le nombre des émigrants qui ont le droit de partir chaque mois aux Hawaï : 2 000 jusqu'en juin 1907, vu la difficulté actuelle de les transporter ; mais à partir du 1er juin 1907, le nombre devait être porté à 4 000 par mois [1]. L'émigration japonaise ne cesse donc

1. *Asahi Shimbun*, 28 décembre 1906. En raison des difficultés présentes avec les États-Unis, le gouvernement japonais a réduit à 1005 le chiffre des départs pour les Hawaï en juin 1907. A défaut de l'étape trop surveillée des Hawaï vers les États-Unis, les Japonais, ces derniers mois, ont pénétré nombreux aux États-Unis par le Mexique et le Canada. Voici deux dépêches Havas et Reuter à la date du 30 juillet : « Washington. Le département

pas d'être officielle. Et les marchandises que ces émigrants, tant aux Hawaï qu'en Californie, font venir du Japon, l'argent qu'ils envoient, leurs retours fréquents au Japon et leurs groupements nationaux à l'étranger prouvent que le lien ne s'est pas desserré qui les unit à leur pátrie.

Le gouvernement ne témoignerait pas une telle sollicitude pour les émigrants s'il n'avait la volonté et la confiance qu'ils resteront les hommes lige du Mikado : « jusqu'à présent le gouvernement n'a jamais approuvé que des Japonais se naturalisent à l'étranger[1] ». Toutefois, l'anti-japonisme se développant, on conseille aux Japs, qui ne se sentent pas aimés des Américains, de ne pas faire comme les Chinois, mais de prendre les manières yankees; et même pour calmer les appréhensions que font naître ces émigrants patriotes et surtout gagner une réelle influence politique, on leur conseille de se faire naturaliser.

Les Japonais perdraient-ils leur nationalité... : s'ils se réunissent pour fonder un village, une bourgade, il est évident que l'intérêt du Japon ne sera pas diminué. Que ceux qui en ont le désir partent de plus en plus nombreux à l'étranger : lorsqu'ils seront en possession d'une maison et d'un bout de terrain, ils devront travailler à promouvoir l'influence japonaise, même en perdant leur première nationalité[2]... Ah! sous de nombreuses lanternes, quand pourra-t-on fêter l'anniversaire de la fondation du « Nouveau-Japon » : Les Japonais des États-Unis demanderont alors au gouvernement du Mikado de bien vouloir conférer avec le gouvernement américain pour qu'ils obtiennent le droit de naturalisation. Ce sera la fin du mouvement anti-japonais; ce sera aussi le commencement de la fondation du « Nouveau-Japon »[3].

d'État a engagé des négociations avec le Mexique au sujet de l'immigration aux Etats-Unis des coolies japonais par la frontière du Mexique. Cette immigration a pris des proportions telles que les inspecteurs ne peuvent plus l'arrêter. On croit que le Mexique va imposer une taxe élevée sur les Japonais entrant sur son territoire, comme l'avait fait le Canada pour les Chinois. » — « Victoria (Colombie britannique). Un différend s'est produit entre le consul japonais à Vancouver et les autorités canadiennes relativement au débarquement dans la ville d'un grand nombre de Japonais venant d'Honoloulou ».

1. *Tôkyô Keizai Zasshi*, 20 octobre 1906.

2. *Id.*

3. *Shinkoron*, septembre 1905. *Le littoral occidental des États-Unis est en train de se japoniser*, par M. Shinowara Yuho.

L'ostracisme politique et social auquel les Japonais sont condamnés en Amérique tient à ce qu'ils n'ont pas le privilège de naturalisation. S'ils l'avaient, et si trois ans après leur naturalisation ils obtenaient le droit de vote comme les Italiens, les Irlandais, les Allemands et autres peuples, le cri d'exclusion n'aurait jamais été poussé contre eux... Les Japonais sont une race éclairée; en politique, leur pouvoir peut s'affirmer trop considérable pour qu'on s'en moque. Les politiciens qui maintenant veillent aux plaisirs des Italiens, des Allemands ou des Irlandais serviraient les Japonais avec de douces paroles et ne les toucheraient pas du doigt[1].

D'après la Constitution des États-Unis, deux races peuvent prétendre à la naturalisation : la race blanche et la race noire. La Cour suprême en conclut que les Japonais n'étant ni blancs ni noirs, mais de race mongolienne, n'ont pas le privilège d'être naturalisés. « Dans quelques États, la naturalisation est permise aux Japonais... ; des Japonais ont déjà obtenu des papiers pour devenir citoyens et se croient dûment naturalisés. Mais selon la Constitution des États-Unis, les lois des États sont nulles, si elles sont en conflit avec la Constitution fédérale. » Toutefois le président Roosevelt dans son message de décembre 1906 a recommandé au Congrès « qu'un acte spécial fût passé accordant la naturalisation aux Japonais qui viennent aux États-Unis avec l'intention de devenir citoyens américains. » Provisoirement, « parmi les enfants des Japonais vivant en Amérique, 5000 environ auront un jour le droit de devenir citoyens des États-Unis comme y étant nés[2] ». Depuis 1901, les femmes japonaises arrivent plus nombreuses[3] et beaucoup de ces femmes viennent des Hawaï où leurs enfants en naissant ont gagné la naturalisation américaine. Il faut encourager les femmes à aller aux États-Unis, disent les journaux.

Si l'on veut réellement que les colonies japonaises du littoral américain sur le Pacifique deviennent florissantes (et il le faut à tout

1. Lettre ouverte adressée au vicomte Hayashi, ministre des Affaires étrangères, par l'Hon. J. Kumpei Matsumoto, légiste, membre du Parlement, un des leaders des *Seiyu-Kwai*. Publiée par *Daï Nippon*, revue mensuelle de Tôkyô, citée par *Amer. Rev. of. Rev.*, march. 1907.

2. *Tôbei Zasshi*, cité par *Shinkoron*, Avril 1906.

3. En 1901, 367 femmes arrivent pour 4 902 hommes; en 1902, 3 856 pour 10 414; en 1903, 4 059 pour 15 909; en 1904, 1651 pour 12 613; en 1905, 1 226 pour 9 106.

prix), il est nécessaire d'encourager l'émigration des femmes aux Etats-Unis. Le second Empire japonais ne peut être fondé uniquement par des hommes. Il n'y a pas d'exemples que des colons aient prospéré quelque part, s'ils n'ont pas emmené avec eux des femmes. Une femme qui travaille aux États-Unis peut mettre de côté, au bout de trois ou quatre années, 1 000 à 1 500 dollars[1].

La colonie japonaise en Californie sent qu'elle est assez nombreuse et assez puissante pour souhaiter que ses membres se naturalisent et résident aux États-Unis. Ce serait le salut du *Shin Nihon*, le triomphe assuré de l'idée japonaise. Présentement elle accuse le gouvernement japonais de manquer d'énergie. Il faut que, dans le nouveau traité qu'il négocie, il obtienne le droit de naturalisation pour ses nationaux.

*
* *

Deux idées sont essentielles à la civilisation américaine : *le standard of life* et l'assimilation des races. La présence des Japonais en Californie les menace toutes deux. Dans ce conflit entre Jaunes et Blancs, il n'est pas question de supériorité absolue d'une civilisation, il s'agit, non pas de savoir si les Japonais ont ou n'ont pas une culture plus réelle que les Américains, mais bien si l'écart entre les salaires et les besoins des Japonais et des ouvriers yankees ne menace pas de manière permanente le *standard of life* des Américains, et si le nationalisme japonais et ses prétentions à fonder un Nouveau-Japon sur territoire américain n'est pas un défi à l'idée d'assimilation. Le territoire qui va de l'Atlantique au Pacifique, ce sont des Blancs qui l'ont découvert, exploré, mis en valeur. Derrière cette côte du Pacifique mal peuplée, il y a 75 millions d'hommes qui pensent qu'une libre issue sur le Pacifique est nécessaire à la vie de la nation et qui veulent que cette façade qui donne toute sa valeur à l'arrière-pays reste une terre de Blancs et de civilisation anglo-saxonne. Il y a un quart de siècle, la nation décida « to build up the Pacific states on a basis of white labor », d'organiser les États du Pacifique sur une base de travail blanc,

1. *Jogakku Sekai*, août 1906. Extrait des *Souvenirs des États-Unis* par Abe Iso, professeur à l'Université Waseda.

— et de cette décision, on ne saurait dévier, « from that decision there will be no turning away[1] ».

Pour le Japon, la grande affaire de sa diplomatie, depuis vingt ans, a été de regagner l'influence et les privilèges d'exterritorialité qu'il avait été obligé de reconnaître aux Blancs dans les *treaty ports* : en affaires, le Japonais a repris aux intermédiaires blancs la part prépondérante qu'ils avaient dans les importations et surtout les exportations japonaises. Ces communautés étrangères, formant un État dans l'État, étaient insupportables à l'opinion japonaise et pourtant il ne s'agissait que de quelques centaines de commerçants, qui restaient en dehors de la politique, ne prenaient pas racine sur la terre japonaise et que leurs gouvernements respectifs, faute d'entente, soutenaient assez mal. Le gouvernement japonais put gagner l'Angleterre et les États-Unis à ses desseins, puis forcer la main aux autres puissances. Les États-Unis furent les premiers à renoncer aux privilèges d'une « Nouvelle-Amérique » sur terre japonaise. Comment les Japonais ne comprennent-ils pas que leur *Shin Nihon*, leur Nouveau-Japon, aux Hawaï et en Californie inquiète les Américains ? Et il s'agit de 150 000 travailleurs vigoureux et ambitieux prenant possession du sol, s'organisant en groupe national !

En Chine, la diplomatie japonaise a toujours été opposée à la politique des sphères d'influence, à l'accaparement économique et politique d'une région par une puissance d'Europe. N'est-ce pas une sphère d'influence aux États-Unis que les Japonais ont en tête, quand ils parlent d'un *Shin Nihon*? Ne pensent-ils pas à recommencer sur cette façade américaine ce qu'ils ont réussi aux Hawaï? Les Blancs délogés de leurs métiers et emplois, quittant les îles; de nouveaux immigrants blancs impossibles à recruter dans le monde entier; planteurs et ouvriers blancs versant par orgueil de race dans l'aristocratie et l'oligarchie et ne se souciant que d'être la tête blanche qui mène des bras jaunes. Les Américains ne veulent pas qu'en Californie une question de races se forme comme dans le Sud des États-Unis. Par leur seule présence, en détournant du Sud pendant plus d'un demi-siècle les immigrants qui débar-

1. Formule qui revient souvent dans les journaux et les revues.

quaient aux États-Unis, les Nègres ont délimité une sphère où leur influence a longtemps arrêté le développement de la région et continue de troubler la vie des Blancs.

L'immigration très abondante des Slaves et des peuples les plus arriérés d'Europe, depuis quelques années, menace aussi les États-Unis, quoique moins immédiatement et moins sûrement, d'une sphère d'influence slave dans la région Pensylvania, Ohio, West-Virginia. Faut-il escompter que l'on aura une sphère d'influence nègre, une sphère d'influence japonaise, peut-être une sphère d'influence slave, trois dépôts de limon noir, jaune et blanc formés par les flots d'émigrants, partis des trois continents, Afrique noire, Asie jaune, Europe blanche et que des frontières abruptes s'élèveront entre les habitudes, les mœurs, les langues de ces trois races qui n'auraient plus rien de commun? L'opinion des 75 millions de Blancs qui vivent actuellement aux États-Unis est unanime à refuser cet avenir.

Restreindre l'arrivée des coolies japonais, voilà, pour le président Roosevelt comme pour les Californiens, un minimum d'action indispensable. Mais que d'obstacles à une politique sage et mesurée! violence irresponsable des journaux, exaltation irresponsable des politiciens et du Board of Education de San Francisco, enfin, au delà des individus et des foules, conflit entre les droits du pouvoir fédéral et les droits d'un État. Pour achever de fausser les idées et de compliquer les solutions, reparut plus vivace la vieille théorie de la race supérieure et des races inférieures, invétérée chez ce peuple dont les principes essentiels de gouvernement sont pourtant l'égalité devant la loi et la liberté personnelle. Il lui faut à toute force une race ou une classe au-dessous de lui pour que sa supériorité soit évidente.

Avant de solutionner le problème essentiel de l'immigration japonaise, il fallait régler la blessante question des écoles : exclure les enfants japonais, parce que Japonais, c'était piquer le Japon au point sensible.

Le 13 mars 1907, le *Board of Education* de San Francisco annulait l'ordre de séparer les enfants japonais des enfants blancs. Le 15, les enfants japonais réintégrèrent leurs public-

schools respectives. Les plaintes en justice furent retirées et certains articles du règlement de l'Instruction publique réformés : les enfants âgés de plus de neuf ans ne pourront pas entrer dans la classe élémentaire. Les enfants âgés de plus de seize ans ne seront admis dans aucune classe de n'importe quelle école primaire. Les enfants qui veulent suivre un cours, quel qu'il soit, seront tenus de prouver par examen qu'ils connaissent suffisamment l'anglais. Des écoles spéciales seront créées pour les enfants d'origine étrangère qui n'auront pas cette connaissance.

Restait la question de l'immigration japonaise : impossible d'étendre aux Japonais l'acte d'exclusion des Chinois, comme on le proposait en Californie; et pourtant il fallait un moyen d'empêcher les coolies japonais de passer des Hawaï en Californie. Or, à ce moment, le Sénat et la Chambre des Représentants à Washington élaboraient une loi générale sur l'immigration qui modifiait les lois existantes, pour protéger la côte de l'Atlantique de l'afflux des populations européennes de qualité médiocre, Slaves, Arméniens, Juifs, etc. : le Sénat avait voté l'exclusion des illettrés, mesure trop radicale que la Chambre refusait d'accepter[1]. On pensa que, par une simple modification du bill, l'exclusion des Japonais pourrait être assurée.

Les personnes ayant un passeport délivré par leur gouvernement pour aller dans les îles soumises aux États-Unis (Hawaï et Philippines), la zone du canal de Panama ou dans d'autres pays tels que le Mexique, si elles désirent venir aux États-Unis pourront s'en voir refuser l'entrée quand leur venue sera jugée nuisible aux travailleurs blancs par le président des États-Unis... Les Japonais ne sont pas spécialement désignés par ce texte, mais comme le projet est déposé pour régler la question des écoles, il est clair que les Japonais sont visés, et aussi parce que dans les passeports que les pays étrangers accordent à leurs émigrants, il n'est pas stipulé que ces émigrants vont s'établir en un lieu désigné, tandis que les passeports japonais désignent expressément que les émigrants japonais se rendent aux Hawaï, colonie américaine[2]... Les Japonais qui atterriront aux États-Unis sans passeports spéciaux pour les États-Unis seront traités

1. *North American Review*, 7 décembre 1906. *Pending Immigration bills*, by Robert De C. Ward.

2. *Ôsaka Asahi*, 18 mars 1907. *Un arrangement malheureux*.

de même manière que ceux que leur passeport désigne comme se rendant aux Hawaï, au Canada, au Mexique. Les Japonais, ayant des passeports réguliers pour les États-Unis, pourront y pénétrer à condition qu'ils n'appartiennent pas à la classe des travailleurs. Les Japonais qui demeurent aux États-Unis devront, à partir du 1er juillet 1907, au reçu d'un ordre américain, produire leurs preuves qu'ils ont le droit de demeurer aux États-Unis[1].

Pour assurer une prompte solution, le sénateur Lodge et ses partisans cédèrent sur l'exclusion des illettrés. On se félicita que trois importantes questions fussent résolues d'un seul coup : la question des écoles en Californie, la question de la main-d'œuvre japonaise, le différend qui empêchait l'*Immigration bill* de devenir une loi. Discuté par les démocrates du Sénat sous prétexte qu'il accordait une trop grande autorité au président Roosevelt, le projet fut tout de même accepté au Sénat le 16 février et à la Chambre le 18, à une très forte majorité. Le président Roosevelt l'ayant ratifié le 19, déclara qu'il devenait loi à partir de ce jour.

Reste à obtenir l'agrément du gouvernement japonais. Refusera-t-il de délivrer des passeports aux travailleurs japonais pour les États-Unis, détournera-t-il des Hawaï les coolies? N'accepte-t-il la mesure que comme provisoire? Quelles sont au juste ses idées, ses ambitions touchant l'émigration de son peuple?

Il obtient satisfaction sur la question des écoles et sur l'interprétation de la clause de la nation la plus favorisée; l'anti-japonisme des Californiens a été renié par les autorités fédérales. Dès lors le gouvernement japonais peut reconnaître le bien fondé des réclamations américaines contre la concurrence du *cheap Jap* sans s'exposer à l'accusation de compromettre la dignité du pays. Il est moins gêné dans la forme pour négocier que lors de l'incident de San-Francisco : il s'agit, non plus d'une mesure blessant l'orgueil de toute la race, mais d'une mesure dirigée contre la seule classe des travailleurs. Avant et pendant l'incident des écoles, le Japon avait réservé les difficultés qui immanquablement devaient naître du contact en Californie de syndiqués blancs et de coolies japonais. Mais avant de prendre des mesures il exigeait un traitement poli et déclarait que c'était à

1. *Yomiuri Shimbun*, 30 mars 1907. *Les lois d'exclusion des Japonais.*

lui d'agir, non aux Américains. Il détournera de l'Amérique ceux de ses nationaux qu'il est préférable de ne pas y voir, mais au préalable les Etats-Unis ne doivent exclure aucune classe de Japonais pour la seule raison qu'ils sont Japonais.

Il est bien vrai que depuis 1901 le gouvernement japonais empêchait les coolies d'émigrer directement du Japon en Amérique : tout émigrant à destination des États-Unis devait être un gradué d'école moyenne, posséder de quoi payer ses dépenses pendant une année, ou avoir là-bas un emploi qui lui fût garanti. Le gouvernement du Mikado appliquait donc lui-même à chacun des émigrants un *educational test* et exigeait qu'il présentât une certaine somme d'argent; mais ces précautions restèrent inefficaces car le gouvernement, — sauf pendant la guerre —, laissa partir des milliers de coolies aux Hawaï, 18 000 en 1906, 2 000 par mois depuis le début de 1907. Or il n'ignorait pas que surtout depuis 1902, les Hawaï n'étaient qu'une escale avant d'aborder en Californie, but réel du voyage. Pour entrer aux Hawaï, point n'était besoin d'un brevet d'instruction ni d'une somme d'argent; les émigrants partaient avec une avance faite par une compagnie d'émigration. De là ils passaient en Californie, affranchis du contrôle de leur gouvernement, affranchis des restrictions américaines à l'immigration étrangère. Le consul japonais aux Hawaï protestait :

En dépit de la suspension par le gouvernement japonais de l'émigration des travailleurs aux États-Unis..., ils partent en grand nombre vers la Californie et les autres États du Pacifique, immédiatement après leur arrivée à Honoloulou, trompant ainsi les autorités japonaises et manquant à leur parole de venir et de rester aux Hawaï... Bien qu'il soit naturel que des travailleurs soient portés vers les endroits où ils peuvent gagner de plus hauts salaires, ils doivent pourtant prendre en grande considération la politique de leur gouvernement...

N'est-il pas contraire au bon renom du Japon d'être représenté à l'étranger par des miséreux ou de mauvais sujets, et d'y donner l'impression du *cheap Jap*? La situation économique du Japon n'exige-t-elle pas une restriction de l'émigration? Il a besoin de travailleurs : le Nord est de population clairsemée; la région du riz n'est cultivée qu'avec des méthodes surannées et grossières. Avec l'expansion économique qui suit la victoire, les salaires s'élèvent rapidement :

Jusqu'ici l'expansion industrielle avait été sérieusement retardée faute de capital et d'argent bon marché. Or voici que ce pays, qui sort d'une grande guerre avec une dette énorme et de lourdes taxes, est en train d'accroître merveilleusement son crédit commercial et industriel. De tous les quartiers du monde, le capital semble pressé d'entrer au Japon ; la nation et le peuple en profitent pour emprunter largement à des taux plus bas qu'ils n'ont jamais été : il s'en suit la plus grande activité commerciale que le pays ait jamais connue[1]... Le nombre des nouvelles banques et compagnies dûment enregistrées depuis 1905 s'élève à 1873. Leur capital monte à 139 457 000 dollars, dont 47 904 500 dollars déjà payés... Les nouvelles banques et compagnies qui ont été organisées ou projetées depuis juillet 1905[2] sont au nombre de 260 et représentent un capital de 248 796 500 dollars. Il s'agit surtout de chemins de fer, de traction électrique, d'entreprises hydro-électriques, de tissages, de raffineries de sucre, de fabriques d'allumettes, de ciment et de briques.

Si émigration il y a, en dépit de cette exigence de travail domestique, il est de l'intérêt du gouvernement de la diriger sur la Corée et sur la Mandchourie du Sud, car protectorat et influence du Japon n'y deviendront réels que si une nombreuse population de ses nationaux s'y fixe. Après la terrible saignée faite par la guerre, ce n'est pas le moment d'éparpiller cette force d'émigration. Tel était le sens des déclarations de Mr Durham White Stevens, choisi par le Japon pour être le conseiller de l'Empereur de Corée[3] :

Le Japon désire entreprendre le développement de la Corée et de la Mandchourie pour en tirer les matières prèmières à demi manufacturées ou y déverser le surplus de sa population, et acquérir en cette partie du monde une influence dominante. Aussi poussera-t-on les Japonais à émigrer en ces pays, au lieu d'aller aux États-Unis. Mr Stevens déclare que le Japon accepterait des États-Unis toute mesure décourageant l'immigration japonaise, pourvu que cela fût fait de manière qui n'offensât pas le Japon et ne touchât pas à sa dignité.

Toutes ces raisons spécieuses seraient raisonnables et fortes si l'opinion japonaise était de sang-froid. Il est bien vrai que certaines régions des îles du Japon sont très densément peuplées, mais de même que l'on a attribué trop d'importance,

1. *Monthly consular and trade reports*, december 1906, n° 315, p. 44.
2. *Id.* april, 1907, n° 319, p. 77.
3. *Id.* september 1905, n° 300, p. 121.

parmi les causes de la guerre contre le Russe, à la nécessité de trouver sur le continent asiatique un territoire où déverser le trop-plein de la population, de même on est porté à exagérer les causes économiques du grand mouvement d'émigration qui suit la victoire. Avant la guerre, il y avait environ 150 000 Japonais résidant hors du Japon : pour une population de 48 millions d'habitants qui, à les entendre, étouffaient dans leurs îles, c'était fort peu [1]. La vraie cause de la guerre, ce fut un sentiment impérialiste, le désir d'imposer à l'Extrême-Orient la haute direction du Japon qui « en Asie est comme la tête » et l'ambition de se faire reconnaître par l'Europe comme une puissance de premier rang, dont l'alliance importe dans les combinaisons de la politique mondiale.

Le mouvement actuel d'émigration avait commencé avant la guerre; il fut, au même titre que la guerre, une conséquence du sentiment d'impérialisme; depuis la victoire, noblesse oblige, et de lui-même le mouvement s'accélère : chaque émigrant une fois installé à l'étranger faisant venir les siens. Il faut se répandre dans le monde, y faire figure, tenir le rang qui convient à l'accroissement de puissance : au contraire du Chinois qui, sans appui de son gouvernement, groupé par guilde, par ville ou par région s'en va travailler et trafiquer partout où l'étranger l'accueille, le coolie et le commerçant japonais suivent le drapeau du Japon. C'est un empire militaire, très centralisé qui, après le coup de force de ses armées et de ses flottes, lance méthodiquement des marchands et des travailleurs pour exploiter le prestige de sa victoire, — mobilisation et manœuvre à l'allemande : soldats en tête, placiers, banquiers et manœuvres derrière, chacun à son rang, soumis à l'impulsion centrale.

Dès lors il est naturel que les Japonais émigrent en Mandchourie ou en Corée et que leur gouvernement les y encourage, mais il est naturel aussi qu'ils émigrent de plus belle aux Hawaï, aux États-Unis, au Canada, qu'ils commencent de gagner le Mexique et le Pérou, qu'ils jettent leur dévolu sur le

1. Un Japonais, M. Takano Iwasaburo, a montré récemment dans la *Kokka Oahu kai Zasshi* que le taux d'accroissement de la population au Japon n'est pas exceptionnel; qu'il est à peu près aussi grand en Écosse, Danemark, Canada, et plus considérable en Allemagne, Suisse, Hollande, Norvège. (*Bulletin du Comité de l'Asie française*, janvier 1906, p. 40).

Chili ou le Brésil, et que le gouvernement ne les décourage pas. Ne faut-il pas que le Japon soit partout représenté et prenne pied partout où sa puissance doit un jour dominer, — non seulement en Corée ou en Mandchourie mais dans l'hémisphère ouest, sur la côte des deux Amériques que baigne le Pacifique? Quitte à gâcher les admirables réserves de capital humain, ne vaut-il pas la peine de les employer un peu partout à former des *Shin Nihon*, de Nouveaux-Japons?

« Aux États-Unis, il y a encore des ressources inexploitées, au Japon il n'en existe plus. Voilà pourquoi la richesse des États-Unis augmente considérablement tandis que celle du Japon reste stationnaire[1]. » Mais par mille carré le Japon a en moyenne 284 habitants; les États-Unis n'en ont que 20. La vraie richesse du Japon est donc en émigrants mobilisables. Or en face, sur l'hémisphère Ouest très riche, mais peu peuplé, la civilisation occidentale, à mesure qu'elle se répand et gagne, développe les ambitions, hâte la mise en valeur du pays. Toute entreprise nouvelle lancée sur la côte du Pacifique des deux Amériques est un appel de travail que les Extrême-Orientaux sont les premiers à entendre et à satisfaire :

Notre population augmente de 700 000 personnes par an; or les émigrants qui travaillent à l'étranger sont très peu nombreux, ceux qui partent comme colons, encore moins nombreux. La Chine et la Corée mises à part, le nombre de ceux qui sont allés dans l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Australie, les Philippines atteint environ 100 000. Ces 100 000 personnes envoient chaque année au Japon 10 000 000 de yen. C'est le chiffre donné par les statistiques officielles, l'argent dont on connaît l'envoi. Il faut y ajouter l'argent que ces émigrants rapportent au Japon, l'argent dépensé à acheter des marchandises japonaises, l'argent remis à ceux qui rentrent. On peut estimer la somme totale à 20 000 000 de yen... Après la guerre, pendant 1906, sont partis 50 000 personnes. Aujourd'hui le nombre de tous les Japonais résidant à l'étranger est d'environ 350 000 personnes[2]. En outre il y a environ 100 000 personnes dispersées çà et là qui se défendent d'être des émigrants mais qui en

1. *La comparaison entre la richesse du Japon et celle des États-Unis. Tôhei Zasshi*, 10e année, numéro 6.

2. Le recensement japonais du 31 décembre 1900 indiquait 123 971 Japonais comme résidant à l'extérieur. En 1901, 24 034 personnes reçurent des passeports pour l'étranger, en 1902, 32 900.

sont (émigrants partis sans l'autorisation du gouvernement)... Les Japonais résidant à l'étranger envoient dans leur pays pour plus de 32 millions de yen par an et en achètent de grandes quantités de marchandises. Si, comme l'Allemagne et l'Italie, on envoyait travailler à l'étranger plusieurs centaines de mille d'individus par an, évidemment on importerait beaucoup d'argent étranger et l'on exporterait davantage de marchandises japonaises [1]... Ayant contracté trop de dettes, les financiers du Japon sont gênés, même pour payer les intérêts, aussi cherchent-ils une source de richesses. En encourageant beaucoup l'émigration, je pense qu'il ne serait pas difficile d'en tirer chaque année 120 millions de yen... Il faut mettre de côté les restrictions à l'émigration, élargir les règlements, ouvrir des lignes de navigation..., donner aux émigrants des secours d'argent. Si l'on pouvait faire partir 500 000 ou un million d'émigrants, je pense que l'on pourrait en tirer beaucoup d'argent. Si 500 000 émigrants japonais s'en allaient soit au Mexique, soit dans l'Amérique centrale, et que chacun d'eux envoyât seulement 5 yen par mois, cela ferait 2 500 000 yen. S'ils envoyaient 20 yen cela ferait 10 millions de yen, et en une année 120 milllons. En supposant que l'intérêt de 2 milliards soit de 80 millions, il resterait encore 40 millions de yen. Les affaires prendraient une excellente tournure [2].

Diriger les émigrants seulement sur la Corée et le Sud de la Mandchourie, serait-ce placer au mieux le capital en hommes, richesse du Japon? Empêcher les émigrants d'aller aux Hawaï ou aux États-Unis, c'est les priver de hauts salaires. En Mandchourie, les Japonais se heurtent à une forte concurrence chinoise : les qualités de l'émigrant japonais, résistance physique, modicité des besoins, sont neutralisées quand il entre en concurrence avec le Chinois aussi résistant, aussi sobre : déjà avant la guerre, les Chinois [3] s'emparaient de cette Mandchourie qui, politiquement, les domine; ici, comme à Formose, le Chinois de plus en plus occupera la terre, le Chinois qui n'hésite pas à quitter sa province, pour se fixer ailleurs, sur le sol qu'il cultive. Actuellement, dans le premier feu de l'émigration, et portés par le prestige de la victoire, tout à la fièvre de grands travaux qui disent leur puissance, l'activité des Japonais frappe

1. *Le présent et l'avenir de nos entreprises d'émigration*, par Iwamoto Zenji. *Shinkovou*, mars 1907.

2. *La situation du Mexique*, par M. Sugimura Tosaichi, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire du Japon au Mexique. *Toho Kyokwai ho*, n° 142.

3. *Monthly consular and trade reports*, august 1905, n° 299.

les voyageurs étrangers. Il sont partout; les femmes abondent; les soldats n'ont pas encore évacué le territoire. Tout ce monde se presse l'un contre l'autre, de ci, de là, en colonies de plus de 1 000 habitants. A Antoung, le téléphone, le télégraphe, deux banques, un magnifique hôtel des postes qui ressemble à un grand temple japonais disent l'entrain et la confiance de la colonie japonaise [1]. Mais pour lancer de grandes entreprises qui emploient les émigrants, il faut de gros capitaux. Au Japon, en l'absence de grandes fortunes assez nombreuses, c'est l'État qui est le banquier, bailleur de fonds, or n'a-t-il pas assez affaire présentement avec le chemin de fer de Mandchourie, sans financer pour d'autres industries? Malgré le désir de voir des Japonais en Mandchourie, il apparaît au gouvernement plus conforme, à l'intérêt national de laisser les travailleurs aller là où un capital étranger les réclame, là où ils trouveront de suite un travail bien payé, à l'abri de la concurrence déprimante d'autres Asiatiques.

Le gouvernement du Mikado n'a jamais paru souhaiter que ses nationaux entrassent en compétition avec les Chinois, — comme s'il n'avait pas confiance dans l'issue de la lutte. Le grand avantage que les émigrants japonais trouvaient à gagner les Hawaï et la Californie, c'est que les lois américaines, en excluant les Chinois, y réservaient une sphère d'influence au profit de la main-d'œuvre japonaise. « L'exclusion des Chinois aux Hawaï paraît avoir été toujours désirée par le gouvernement du Japon. Quand il suspendit pour un temps l'émigration de ses nationaux aux Hawaï, en 1891, une des raisons données fut la crainte que des conflits de race se produisissent entre Chinois et Japonais sur les plantations [2]. »

La grande industrie, en donnant à l'ouvrier japonais les premières notions d'un apprentissage technique, d'un salaire plus élevé, de la puissance du capital, lui a rendu l'Amérique indispensable : c'est là qu'il faut aller apprendre un métier, gagner de hauts salaires, amasser des capitaux. Le gouvernement, de son côté, qui fonde sur le développement de l'industrie tant d'espoir pour transformer le pauvre Japon en une riche Angleterre, a le même intérêt à envoyer des manœuvres aux Amé-

1. *Monthly consular and trade reports*, december 1906, n° 315, p. 32-33.
2. *Third report on Hawaï*, p. 504.

ricains pour apprendre la technique des métiers, qu'à envoyer dans les collèges ou universités d'Amérique des apprentis-diplomates, des élèves-ingénieurs, des étudiants-médecins ou commerçants. L'industrie naissante jettera en temps de crises sur la côte américaine du Pacifique des ouvriers japonais, tout comme elle a jeté jadis des Irlandais, des Anglais, des Allemands sur la côte de l'Atlantique. Dans l'émigration le gouvernement japonais voit déjà le moyen d'éviter le socialisme qui l'inquiète, tant il paraît lié en tout pays au développement de l'industrie : l'émigration c'est le moyen d'avoir tous les avantages de l'industrie sans les inconvénients, et il importe d'en user sur l'heure.

Enfin les journaux parlent souvent de l'influence heureuse de l'émigration sur le caractère japonais : largeur de vue, cosmopolitisme de continentaux, au lieu de leur provincialisme borné d'insulaires.

Pour que ce peuple d'insulaires acquière une nature de peuple continental, rien de meilleur que les émigrants et les colons. Si l'on va dans les campagnes des départements de Hiroshima et de Kumamoto (régions d'où part le plus fort contingent d'émigrants), on s'aperçoit que les habitants y possèdent de grands caractères... Les cultivateurs pensent que d'aller travailler à l'étranger, c'est comme s'ils allaient travailler dans un village voisin... Quand les émigrants s'en reviennent on ne va pas au devant d'eux en joyeux cortèges, tant émigrer est une affaire banale... Lorsque je rencontre des gens huppés et qui aux courses ont des allures de riches et que je leur demande d'où ils sont, ils me répondent en riant : « Nous avons peiné à l'étranger; nous y avons acquis une grosse fortune et nous sommes revenus au Japon. » En causant quelques instants avec eux je suis étonné par la grandeur de leur caractère et la largeur de leurs vues. Ce sont des citoyens de grands pays continentaux non plus des citoyens de petites îles. Rentrés au Japon, ils installent chez eux des poêles, des lits. Ayant rassemblé leurs amis du voisinage, ils leur font sentir que leurs demeures évoquent l'image des richesses et de la civilisation étrangères et leur font comprendre qu'ils viennent de remporter une grande victoire à l'étranger. Leurs ambitions sont grandes; ils rêvent de grandes entreprises. Il est évident que nombreux sont les avantages de l'émigration pour l'éducation du peuple. Les idées qu'il en retire sont supérieures à celles qu'il reçoit des journalistes et des pédagogues[1].

1. *Le présent et l'avenir de nos entreprises d'émigration*, par Iwamoto Zenji.

L'émigration est donc de mode. C'est à qui en louera les bienfaits pour le pays et les individus : richesses, prestige, influence et belles manières. Intérêt, vanité y poussent, mais ils poussent surtout à l'émigration vers les deux Amériques. Aussi se plaint-on que la surveillance du gouvernement japonais est trop sévère, qu'il ne laisse jamais assez partir d'émigrants et, comme les colonies japonaises des Hawaï et des États-Unis, les chambres de commerce au Japon protestent contre l'acquiescement du gouvernement aux mesures prises par les Américains :

Je suis peiné que les États-Unis, pays si excellent pour notre émigration, se ferment pour nous. Il y a des gens qui disent que malgré que les États-Unis ne soient plus ouverts aux émigrants japonais, rien n'est perdu tant que les Hawaï recevront nos compatriotes. Mais raisonner ainsi, c'est ignorer le caractère des émigrants aux Hawaï. En fait ceux qu'on appelle ainsi sont des émigrants pour les États-Unis. L'envoi mensuel de plusieurs milliers d'émigrants japonais aux Hawaï est fait pour remplacer ceux qui rentrent au Japon et ceux qui des Hawaï passent sur le continent américain. Les véritables émigrants aux Hawaï sont peu nombreux. Il manque aux Hawaï 5 ou 6 000 bras. Quand ils y auront été envoyés, les Hawaï n'auront plus besoin d'autres émigrants. Si l'on continue d'y faire partir 2 000 émigrants par mois, comme en ces derniers temps, il suffira de deux ou trois mois pour que la limite soit atteinte[1].

Ce chiffre de 2 000 émigrants par mois pour les Hawaï, qui devait être porté à 4 000 à partir du 1er juin 1907 a été temporairement ramené à 1 005 en juin dernier. Malgré cette diminution, hier comme aujourd'hui, le vrai moyen, pour le gouvernement japonais d'arrêter toute émigration en Amérique, c'est d'empêcher les départs pour les Hawaï; or, hier comme aujourd'hui, le gouvernement japonais semble n'y prendre pas garde. Estime-t-il que la mesure passée par le gouvernement américain contre ses nationaux ne peut être que provisoire?

L'exclusion des Japonais qui n'auront pas un passeport pour les États-Unis et qui viendront des Hawaï exigera un contrôle aussi compliqué que l'exclusion des Chinois et sera

1. *Toyo Keizai Shimpo*, 25 mars 1907. *L'avenir des émigrants aux îles Hawaï.*

prétexte aux mêmes fraudes[1]. Il faudra d'abord distinguer les étudiants, les commerçants, les professeurs, etc. des coolies, puis distinguer des Japonais venant pour la première fois sur le continent, les Japonais établis auparavant en Amérique et ayant le droit d'aller pour un temps au Japon, puis de rentrer aux États-Unis, ainsi que les Japonais nés aux Hawaï, qui ont le droit de naturalisation. Le contrôle de tous ces Japonais sur les côtes et les frontières canadienne et mexicaine sera probablement encore plus compliqué que le contrôle des Chinois. Les Japonais sont de tempérament plus agressif. L'interdiction pique leur ambition et leur amour-propre. Comme ils ont l'avantage sur les Chinois d'entrer librement au Canada, ils pourront se servir de la frontière américo-canadienne pour pénétrer aux États-Unis. Les Japonais des Hawaï ont télégraphié au président Roosevelt qu'ils protestaient contre une mesure qui les rend à jamais esclaves des capitalistes hawaïens, et, au ministère des Affaires étrangères à Tôkyô, qu'elle était incompatible avec la dignité de l'Empire et ruineuse pour leurs intérêts. N'essaieront-ils pas de tous les moyens pour la tourner?

Il n'est guère prudent d'élever un mur à proximité d'un réservoir prêt à déborder. Non loin du mur de protection dont veut s'entourer le continent américain contre le flot de coolies japonais, le gouvernement de Tôkyô, méthodiquement emplit de travailleurs le réservoir hawaïen. Pour le trop-plein de main-d'œuvre la pente d'écoulement de l'aqueduc à double arche s'incline du Japon aux Hawaï, puis en Californie : c'est la différence des salaires qui crée l'écoulement dans ce sens. N'est-il pas à penser que le flot des travailleurs japonais trouvera dans le mur des fissures par où suinter aux États-Unis, jusqu'au moment où il le jettera bas?

LOUIS AUBERT

1. En mai 1907 on découvre, dans six grandes caisses placées sur le pont d'un vapeur venant de Yokohama, six jeunes Japonaises qu'on cherchait à introduire ainsi aux États-Unis en déjouant les règlements. Les Japonaises ont été renvoyées et la compagnie a dû fournir caution.

L'administrateur-Gérant : H. CASSARD.

TABLE DU QUATRIÈME VOLUME

Juillet-Août

LIVRAISON DU 1er JUILLET

		Pages.
GEORGES RIVOLLET	La Dentelle de Thermidor (*1re partie*)	5
LÉON SÉCHÉ	Hortense Allart de Méritens	45
***	La Réforme tunisienne	70
JOHAN BOJER	Maternité (*3e partie*)	87
MARCELLE TINAYRE	L'Exposition Chardin-Fragonard	117
COMMANDANT BRÉDIF	Le Naufrage de la « Méduse » (*fin*)	135
GEORGES LECOMTE	Portraits de Femmes à Bagatelle	160
VICTOR BÉRARD	Questions extérieures. — Vers Bagdad (*fin*)	179

LIVRAISON DU 15 JUILLET

MAXIME GORKI	Esclaves	225
LOUIS AUBERT	Problèmes californiens	253
GEORGES RIVOLLET	La Dentelle de Thermidor (*2e partie*)	293
LOUIS HOULLEVIGUE	L'Évolution de la Chimie	333
LOUIS BATIFFOL	Louis XIII et la Liberté de conscience. — I	353
LÉON SÉCHÉ	Béranger, Chateaubriand, Lamennais. — I	371
JOHAN BOJER	Maternité (*3e partie*)	401
VICTOR BÉRARD	Questions extérieures. — L'Arbitrage	428

LIVRAISON DU 1er AOUT

Pages.

FERNAND CAUSSY . . . . Voltaire seigneur féodal : Ferney. 449
ERNEST TONNELAT. . . . Les Allemands au Chantoung. 478
GEORGES RIVOLLET. . . . La Dentelle de Thermidor (*3e partie*) 505
LOUIS BATIFFOL. . . . . Louis XIII et la Liberté de conscience (*fin*) 545
PIERRE MONNERON. . . . Mon Odyssée. 569
LÉON SÉCHÉ. . . . . Béranger, Chateaubriand, Lamennais. — II. 597
JOHAN BOJER. . . . . Maternité (*fin*) 617
PAUL ADAM. . . . . Physionomie de la Conférence de La Haye 642

LIVRAISON DU 15 AOUT

ÉMILE GUILLAUMIN. . . . Rose et sa « Parisienne » (*1re partie*). 673
Lt-COLONEL PÉROZ. . . . Le dernier grand Pirate. — I. 730
PAUL DE ROUSIERS . . . Ports de France. — Bordeaux 771
ANATOLE LE BRAZ. . . . Chateaubriand Professeur de français 791
COMMt ERNEST PICARD. La Route de Sedan. — I. 809
JULES BOIS. . . . . Poésies. 826
GEORGES RIVOLLET . . . La Dentelle de Thermidor (*fin*). 829
LOUIS AUBERT. . . . . Les États-Unis et la colonisation japonaise 856

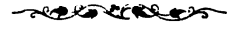

14e Année. N° 16. 15 Août 1907.

AUG 26 1907

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Émile Guillaumin . .	*Rose et sa " Parisienne "* (1re partie). . . .	673
Lt-Colonel Péroz. . .	*Le dernier grand Pirate.* — I.	730
Paul de Rousiers. .	*Ports de France.* — *Bordeaux.*	771
Anatole Le Braz. . .	*Chateaubriand Professeur de français.* . .	791
Commt Ernest Picard.	*La Route de Sedan.* — I.	809
Jules Bois.	*Poésies.*	826
Georges Rivollet . .	*La Dentelle de Thermidor* (fin).	829
Louis Aubert. . . .	*Les États-Unis et la Colonisation japonaise.*	856

PRIX DE LA LIVRAISON : 2 fr. 50

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1907

LIVRES NOUVEAUX

MES ANGOISSES ET NOS LUTTES, par Madame Juliette Adam.

Ce volume est le cinquième de la série. On trouvera une admirable histoire anecdotique de la fin du siècle dernier en ces alertes et minutieux mémoires de madame Adam, l'un des êtres qui ont le plus connu de choses et de gens. *Mes angoisses et nos luttes* nous raconte la fin de la guerre, et la période de désordres qui suivit « l'année terrible ». L'Empire renversé, tous les partis se disputent la France avec acharnement. En attendant que madame Adam nous montre dans un prochain volume comment Thiers, Gambetta, Grévy durent assurer le triomphe de la République, elle nous fait assister aujourd'hui à toutes les innombrables intrigues qui faillirent de nouveau mettre au pouvoir les partis de réaction encore vivaces.

LENDEMAINS RÉVOLUTIONNAIRES, par Eugène Welvert.

« Suivre les conventionnels au delà de la Révolution, c'est-à-dire précisément à dater du moment où ils sortent de l'histoire », telle est l'idée originale de ce livre. L'auteur prend les conventionnels régicides et se demande combien demeurèrent égaux à eux-mêmes « de ces audacieux justiciers, de ces hommes qui avaient renversé une royauté de dix siècles, qui s'étaient substitués à elle, qui avaient épouvanté l'Europe et inauguré une nouvelle ère du monde ». Problème intéressant et qui donne lieu à de bien piquantes biographies.

LE PEUPLE DU PÔLE, par Charles Derennes.

M. Charles Derennes, dont nos lecteurs connaissent des poèmes délicieux, s'est plu à inventer, cette fois, une de ces aventures extraordinaires, comme Wells nous en a conté quelques-unes. Ce livre déconcertera sans doute ceux qui n'attendaient de M. Charles Derennes que des œuvres de grâce et de sentiment. Mais l'auteur n'a pas fini de déconcerter le public : c'est un des esprits les plus actifs et les plus curieux de la jeune génération ; tout l'attire, tout le passionne, et il n'entend pas être le prisonnier de ses premiers ouvrages. Il révèle dans *le Peuple du pôle* une force d'imagination scientifique et une vigueur de style peu commune. Ce « conte à faire peur » est d'un remarquable écrivain.

LE MONDE VÉGÉTAL, par Gaston Bonnier.

Avec une rapidité croissante, sinon avec un bonheur égal, se multiplient les livres de la « Bibliothèque de Philosophie scientifique ». En 400 pages environ, voici une philosophie de la Botanique, un exposé et une discussion des idées que les savants ont émises sur les végétaux : histoire de la fleur, notion d'espèce, création actuelle des espèces par mutation, génération spontanée, etc. Livre clair, utile, que le grand public aura intérêt à parcourir.

DISCOURS DE COMBAT, par Ferdinand Brunetière.

Ce livre forme la dernière série des discours que Brunetière prononça un peu partout, en France ou à l'étranger, devant des auditoires variés, sur les sujets les plus divers : le génie breton, la modernité de Bossuet, la liberté d'enseignement, la renaissance du paganisme dans la morale contemporaine, l'action sociale du christianisme, les difficultés de croire, le dogme et la libre pensée, l'évolution du concept de science, la réunion des Églises. Des thèmes familiers reviennent souvent au cours de ces oraisons de propagande. On sait quelle forte impression elles firent sur ceux qui les ont entendues.

MÉMOIRES D'UNE DANSEUSE DE CORDE, par Paul Ginisty.

M. Paul Ginisty est le plus infatigable chercheur qui soit au monde. Nul plus que lui n'a découvert d'anecdotes curieuses, et nul ne conte plus alertement. C'est une bonne fortune pour le public que M. Paul Ginisty se soit plu à extraire ce volume des nombreux documents où la matière en était dispersée. L'auteur a raison : « Le nom de madame Saqui suscite un monde disparu où, à l'époque de la période impériale, se mêle la falote odyssée de ces amuseurs populaires de race vaillante, eux aussi, qui, pour l'orgueil des bravos, étaient capables, comme le clown de Théodore de Banville, de sauter jusqu'aux étoiles ».

LES QUESTION ACTUELLES DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE EN EUROPE.

Ce volume reproduit les conférences et les discours tenus cette année dans les réunions d'études organisées à la Société des anciens élèves de l'École libre des Sciences politiques. L'introduction est de M. Alexandre Ribot, la conclusion de M. Anatole Leroy-Beaulieu. M. de Caix s'est chargé de la politique anglaise; M. André Tardieu, de la politique allemande. La question d'Autriche-Hongrie est échue à M. Jaray et la question de Macédoine à M. Pinon. Enfin M. René Henry a parlé de la question russe. On ne saurait nier le sérieux et la compétence dont ont fait preuve ces divers collaborateurs.

LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME BEAU, par Willy

Ce roman fait penser à l'admirable *Bel Ami* de Guy de Maupassant, mais le « jeune homme beau » de Willy a moins de scrupules encore que son aîné et ne se soucie même pas, de sauver les apparences. Les mépris du mo de lui sont indifférents, pourvu que. de f en femme, il arrive enfin à la grosse fort ns doute, çà et là, dans ce roman, le fra e- t-il l'honnêteté, mais le récit e, amusant, spirituel et la lecture de ce n- seignera peut-être quelques lecteurs es dangereux « jeunes hommes bea

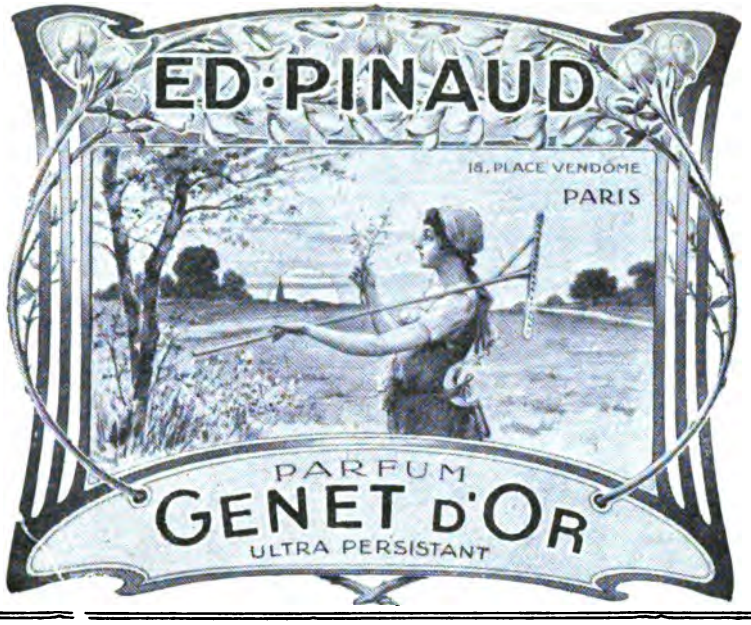

Voyages en Espagne à prix réduits

Il est délivré, pendant tout l'année, par le *Bureau Commun des Compagnies de chemins de fer espagnols*, 20, rue Chauchat, à Paris, et par les principales Agences de voyage.

1° Des *Billets circulaires à itinéraire fixe*, comportant l'entrée en Espagne par Irun et la sortie d'Espagne par Port-Bou ou vice versa.

2° Des *Billets à itinéraire tracé à l'avance par le voyageur* sur une formule fournie gratuitement sur sa demande (minimum de perception : 1.500 kilomètres, 124 fr. 30 en 1re; 93 fr. 50 en 2e; 56 fr. 10 en 3e.

3° Des *Carnets kilométriques individuels* pour parcourir 2.000km, 2.600km, 3.200km, 3.800km, 4.400km, 5.000km, 6.000km, 7.000km, 8.000km, 9.000km, 10.000km, 11.000km et 12.000km et *collectifs* (à l'usage des personnes d'une même famille ou des associés et employés d'une même maison de commerce ou entreprise industrielle).

Les carnets de 3.200km, sont valables pour deux personnes;
— — 3.800km, — — — trois —
— — 4.400km, — — — quatre —
— — 5.000km, à 12.000km sont valables pour cinq personnes. A la demande, doit être jointe la photographie des intéressés (dimensions $\frac{0^m,10}{0^m,08}$ au maximum, $\frac{0^m,08}{0^m,05}$ au minimum).

Ces billets peuvent être délivrés par les principales *Agences de voyage*, conjointement avec des billets français à itinéraire facultatif, qui jouissent, en ce cas, de l'exemption de la clause du minimum de perception.

PRINCIA SAVON ✻ PARFUM ✻ EAU de TOILETTE ✻ POUDRE de RIZ
VIOLET, Parfumeur
29, Boulevard des Italiens, 29, PARIS.

CRÉDIT LYONNAIS
Siège social à LYON. — Siège central à PARIS
CAPITAL : 250 MILLIONS
Entièrement versés
AGENCE DE BRUXELLES
DÉPOTS DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Crédit Lyonnais met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art, etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du Crédit Lyonnais; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une Clé spéciale, dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré.

Il peut seul ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le Crédit Lyonnais accepte aussi en garde Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles et autres objets.

S'adresser : Au Siège Central, 19, boulevard des Italiens ou dans les Bureaux de quartier.

En Vente :

Table décennale
de la
Revue de Paris
(1894-1903)

I. TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS.
II. TABLE ANALYTIQUE PAR MATIÈRES.
III. TABLE GÉOGRAPHIQUE PAR RÉGIONS.

Prix. . . . . 2 fr. 50

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste
85bis, Faubourg Saint-Honoré, PARIS

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au COALTAR SAPONINÉ LE BEUF son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des pourrissons, soins de la bouche qu'il purifie des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

BANQUE CANTONALE DE BERNE
(Suisse)

BANQUE D'ÉTAT
CAPITAL : FR. 20 millions ENTIÈREMENT VERSÉS.

L'État de Berne garantit
tous les engagements de la Banque.

Garde et gérance de titres, en dossiers simples ou conjoints; achat et vente de toutes valeurs aux Bourses suisses et étrangères; comptes courants productifs d'intérêts, nets de commission.

Les valeurs déposées par des étrangers résidant hors de Suisse sont exemptes de tout impôt suisse.

Pour tous renseignements s'adresser à la Banque.

FROID et GLACE
Compagnie Industrielle des Procédés RAOUL PICTET
28, rue de Grammont, Paris
Appareils industriels à produire le FROID et la GLACE
PRODUCTION GARANTIE
Dans tous les pays les plus chauds (Envoi Franco, du Prospectus)

HUILES FINES DE TABLE
MAISON CHARLES
8, rue des Saussaies, PARIS, téléphone, 227.21

Fournisseur depuis 1890
du CERCLE DE L'UNION ARTISTIQUE

Huile fine de table, supérieure, le kilo. . 2.60
Huile fine de table, — . . 2.30
Huile pour la table, — 1.60 et 1.80
Savon noir supérieur, prix unique, le kilo 0.45

VIN pur jus de raisin. Coteau 10°,5. Association Mutuelle Vignerons de Servian (Hérault). Ech. grat. Pièce 2201. 53f

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 150.000.000 de francs, entièrement versés

SITUATION au 30 Juin 1907

ACTIF :		PASSIF :	
Caisse et Banque	89.382.917 43	Capital	150.000.000 »
Portefeuille	641.771.989 23	Réserves	19.920.385 95
Reports	70.422.527 10	Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte	535.113.877 30
Correspondants « Effets à l'Encaissement »	62.165.375 12	Comptes Courants créditeurs	371.240.147 31
Comptes Courants débiteurs	90.857.581 10	Bons à Échéance fixe	62.074.075 95
Rentes, Obligations et Valeurs diverses	14.328.263 03	Acceptations	134.807.802 23
Participations financières	9.878.006 77	Comptes d'Ordre et Divers	35.445.358 66
Avances garanties	143.576.268 18		
Comptes débiteurs par Acceptations	136.043.246 77		
Agences hors d'Europe	5.791.084 89		
Comptes d'Ordre et Divers	30.124.617 78		
Immeubles	14.259.770 »		
Fr.	1.308.601.647 40	Fr.	1.308.601.647 40

L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI

RÉDACTEUR EN CHEF : M. PAUL LEROY-BEAULIEU, MEMBRE DE L'INSTITUT

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 3 AOUT 1907

PARTIE ÉCONOMIQUE. — L'exode et l'extradition des capitaux. — La deuxième Conférence des Bourses du travail. — Le commerce extérieur de la Chine en 1906. — La production de l'électricité par les moulins à vent. — Lettre d'Angleterre : la situation monétaire et le taux officiel de l'escompte à la Banque d'Angleterre; les Consolidés 2 1/2 0/0 au-dessous de 83; les tirages hebdomadaires de l'*India Council* sur les présidences indiennes; la cote de l'argent en lingots; l'assemblée générale de la *Union of London and Smiths Bank*; l'assemblée générale de la *British North Borneo Company*; la situation précaire de la traction automobile des omnibus; un rapport du consul britannique de Corée; le nouveau grand paquebot de la *Cunard Steamship Company*. — Correspondance : l'impôt sur le revenu, les leçons du passé. — L'exploitation du monopole des tabacs en 1905. — Revue économique : Caisse des Dépôts et Consignations : opérations des Caisses d'épargne ordinaires avec la Caisse des Dépôts et Consignations du 21 au 31 juillet 1907; le produit de l'octroi de Paris pour le mois de juillet 1907; le commerce des principaux pays. — Nouvelles d'outre-mer : République Dominicaine. — Bulletin bibliographique. — Tableaux comparatifs des quantités des diverses marchandises importées en France pendant les six premiers mois des années 1905, 1906 et 1907.

PARTIE COMMERCIALE. — Revue générale. — Sucres. — Prix courant des métaux sur la place de Paris. — Correspondances particulières : Bordeaux, Lyon, le Havre, Marseille.

REVUE IMMOBILIÈRE. — Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine.

PARTIE FINANCIÈRE. — Banque de France. — Banque d'Angleterre. — Banque de Russie. — Tableau général des valeurs. — Marché des capitaux disponibles. — Marché anglais, chemins de fer anglais et chemins américains. — Rentes françaises. — Obligations municipales. — Obligations diverses. — Obligations des chemins de fer austro-hongrois et autrichiennes diverses. — Obligations des chemins de fer de Santa-Fé. — Actions des chemins de fer. — Institutions de crédit. — Fonds étrangers. — Valeurs diverses : Compagnie des Voitures; Métropolitain; Phosphates de Gafsa. — Mines d'or et valeurs des pays aurifères; Mines d'or du Transvaal; Mines de l'Ouest de l'Australie et de l'Ouest-Africain. — Assurances; Cours des changes. — Renseignements financiers : Recettes des Omnibus, du Canal de Suez, des chemins de fer de Porto-Rico, etc. — Rapports : Banque Impériale Ottomane; le Monde-Vie; le Monde-Incendie.

BUREAUX : RUE BERGÈRE, 35, A PARIS

ABONNEMENTS. — Paris et Départements : Un an, 40 fr.; six mois, 20 francs.

COLLÈGE
SAINTE-BARBE

Établissement d'Enseignement secondaire libre

PARIS — Place du Panthéon — PARIS

INTERNAT — DEMI-PENSION — EXTERNAT SURVEILLÉ

DIVISIONS DU COLLÈGE

I. École Préparatoire; II. Grand Collège; III. Moyen Collège; IV. Petit Collège

PRÉPARATION AUX ÉCOLES DU GOUVERNEMENT

Enseignement secondaire (toutes les classes de la 10e à la Philosophie et aux Mathématiques)

COURS PRÉPARATOIRE AUX ÉCOLES DE GRIGNON ET D'ALFORT

Enseignement spécial préparant aux carrières commerciales, industrielles, agricoles.

Demander renseignements à M. le Directeur de Sainte-Barbe — **Place du Panthéon. — Paris.**

EXCURSIONS ACCOMPAGNÉES FRANÇAISES

Pour la SUISSE, l'Oberland Bernois, le Glacier et la vallée du Rhône, le Massif du Mont-Blanc.

Départs fréquents en Août.

L'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande ; l'EXPOSITION de DUBLIN.

Départs fréquents en Août.

Excursions spéciales pour LONDRES seulement.

Départs réguliers jusqu'en Septembre.

VOYAGES PARTICULIERS A FORFAIT

Départs et itinéraires au gré des Voyageurs. Excursions accompagnées particulières pour petits groupes et familles.

Pour renseignements, inscriptions et prospectus s'adresser

TH. COOK & FILS, 1, Place de l'Opéra, et 250, Rue de Rivoli, PARIS.

DEMÉNAGEMENTS BEDEL & Cie TÉLÉPHONE 259-24 18, Rue Saint-Augustin, 18, PARIS

LIVRES NOUVEAUX

GRISAILLES, par la **princesse Alex. de la Tour et Taxis**, avec des illustrations de l'auteur.

C'est un véritable bijou typographique que le volume où sont réunies ces trois nouvelles. Nos lecteurs en connaissent deux : le *Satyre d'Aquilée* et l'*Amoureux de la Rosalba* ; la troisième, *Penumbra*, n'est pas moins curieuse. Et, en même temps que le conteur, il faut féliciter l'original illustrateur de ce livre : c'est une double dette de gratitude qu'auront contractée envers la princesse de la Tour et Taxis les heureux possesseurs de *Grisailles*.

GUILLAUME II ET SON PEUPLE, par **un Pessimiste**.

On n'a pas oublié la violente sortie du Kaiser contre les *Schwarzseher* de son empire, il y a quelques mois. Voici traduite en français la déposition d'un de ces Allemands qui voient noir. Le livre est amusant et instructif : il cite beaucoup des propos de l'empereur et nous donne une description exacte et complète de l'idée plutôt ample que Guillaume II se fait de son titre et de sa fonction.

LA BOITE AUX GOSSES, par **Léon Frapié**.

On trouvera quelque trente nouvelles en ce dernier recueil de M. Léon Frapié. Le titre indique assez que ces nouvelles sont toutes ou presque toutes de la même veine qu'a si originalement exploitée l'auteur de *la Maternelle*. On prétend que le public n'aime pas les recueils de contes : quelle erreur! Ce qu'il n'aime pas, ce sont les recueils de mauvais contes bâclés et réunis au hasard en volume. Les lettrés et les délicats liront *la Boîte aux Gosses* : c'est l'une des œuvres les plus pittoresques et en même temps l'une des plus poignantes qu'on ait écrites en ces dernières années.

DERNIÈRES ANNÉES DE L'AMBASSADE EN ALLEMAGNE DE M. DE GONTAUT-BIRON, par **André Dreux**.

Les Mémoires de M. de Gontaut publiés l'an dernier ne comprenaient que le récit des deux premières années de son ambassade. Le présent volume, composé de notes qu'il rédigea au jour le jour, de dépêches officielles, de lettres personnelles, fait suite aux Mémoires et parle des événements qui se déroulèrent de 1874 à 1877. Livre indispensable pour bien connaître l'époque où nos relations reprirent avec l'Allemagne, après la guerre, et surtout pour étudier la crise de 1875.

VENIRS DU GÉNÉRAL LACRETELLE, ubliés par **Jacques de la Faye**.

..ncipal intérêt de ces mémoires tient à ce ils nous font connaître un type excellent d' icier du second Empire, qui se distingua d cette guerre de Crimée. Il débute en Algérie d la Légion étrangère, va en Crimée, fait la g re franco-allemande, puis se retire après a ..vaillé à la réorganisation de l'armée.

FRANCISQUE BOUILLIER, par **C. Latreille**.

Les lettres inédites de Victor Cousin ajoutent encore du prix à cette étude d'un jeune philosophe sur « le dernier des Cartésiens ». F. Bouillier resta jusqu'au bout le représentant de la philosophie à la mode du XVIIe siècle. Il avait l'ambition de philosopher sur toutes choses, « sans avoir jamais vu de mathématiques que ce qu'on en apprend au collège et que l'on oublie presque immédiatement, sans connaître le premier mot du calcul intégral » ni les méthodes et découvertes des sciences expérimentales. Mais « son œuvre philosophique fût-elle moins solide, ses livres dussent-ils être peu goûtés des jeunes générations, il reste que sa vie est un admirable exemple à ceux qui veulent s'élever et se rendre utiles ».

LES VILLES D'ART CÉLÈBRES, DIJON ET BEAUNE, par **A. Kleinclausz**.

Signalons, parmi les dernières monographies parues dans cette belle collection, le curieux volume sur *Dijon et Beaune*. L'auteur, M. A. Kleinclausz, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, est un guide érudit, et la promenade est charmante en sa compagnie, à travers les rues des deux vieilles cités. Nous avons si souvent parlé de cette collection des *Villes d'art célèbres*, qu'il suffira de signaler au public ce livre nouveau. Ce nous est, en même temps, une occasion de rappeler les deux autres séries publiées avec tant de soin par le même éditeur, les *Grands artistes* et les *Musiciens célèbres*.

KLÉBER EN VENDÉE, par **H. Baguenier-Désormeaux**.

« Le titre complet de ce volume devrait être *Kléber en Vendée, en Bretagne et dans le Maine*, car les documents dont il est composé ont trait, non seulement à la campagne de Kléber contre la Grande Armée catholique et royale, mais aussi aux opérations contre les Chouans de l'Ile-et-Vilaine et de la Mayenne. » Ce livre est avant tout un recueil de documents; mais l'histoire en jaillit, claire et vivante.

CHARLES BAUDELAIRE, par **Eugène Crepet**, revu et mis à jour par Jacques Crepet.

Il serait trop long de publier *in extenso* le titre de ce volume. Il est composé, pour la plus grande part, de l'étude biographique d'Eugène Crepet sur Charles Baudelaire qui précède les *Œuvres posthumes et correspondances inédites*. Mais M. Jacques Crepet a minutieusement revu, annoté et commenté le texte de son père. On trouvera en outre dans ce livre les *Baudelairiana* d'Asselineau, publiés intégralement pour la première fois, de nombreuses lettres, et trois curieux portraits de Baudelaire, de Jeanne Duval et de madame Sabatier.

Replaced with Commercial Microform

1993